LE

CORRESPONDANT

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LE

CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

TOME CINQUANTE-SIXIÈME

DE LA COLLECTION.

NOUVELLE SÉRIE — TOME VINGTIÈME

PARIS

CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DE TOURNON, 29

1862

LE

CORRESPONDANT

LES DERNIÈRES DÉCOUVERTES DANS L'AFRIQUE CENTRALE

SUITE [1]

LE DÉSERT — LE SOUDAN — TEMBOCTOU.

Voyages et découvertes dans l'Afrique septentrionale et centrale, pendant les années 1849 *à* 1855, par le docteur Henry Barth, traduction de l'allemand par M. Paul Ithier, 4 vol. in-8, avec carte et dessins, Paris et Bruxelles, 1860 et 1861.

IV

KANO. — L'ESCLAVAGE EN AFRIQUE. — MORT DE RICHARDSON.

La matinée était fort belle, et la ville, avec ses habitations variées, — légers pavillons, huttes coniques, ou maisons d'argile au toit plat, — avec ses vertes prairies où paissaient chevaux, chameaux, bœufs, ânes et chèvres, et qu'entrecoupaient des fossés profonds et des bouquets d'arbres magnifiques; avec sa population aux costumes divers, depuis l'étroit tablier de cuir de l'esclave jusqu'aux somptueux vêtements de l'Arabe, — formait un spectacle animé, tout différent à

[1] Voir la livraison du 25 février dernier.

l'extérieur de ce qu'on voit en Europe, mais exactement semblable au fond.

Ici s'étend une longue file de boutiques où sont étalés les produits de l'industrie indigène et étrangère : noir *lithâm* des Touarêgs et des Fellani; *zenné*, sorte de *plaid* dont les riches Haoussaoua[1] des deux sexes se couvrent les épaules à la façon des Highlanders d'Écosse; *tourkédi*, draperie bleu foncé dont les femmes s'enveloppent; *tobé*, blouse flottante que portent les naturels par-dessus leur large pantalon,—le tout fabriqué et teint dans le pays; calicots blancs ou peints d'Europe, châles d'Égypte, parfums et épices, cotonnades de Manchester, drap rouge de Saxe, colliers de Venise ou de Trieste, papier, miroirs, aiguilles, faïence de Nurenberg, lames de sabre de Solingen, rasoirs de Styrie, sucre raffiné de Marseille, soieries de Lyon, etc.; — marchandises variées, dont acheteurs et vendeurs, presque aussi divers qu'elles d'origine et de physionomie, débattent avidement le prix.

Là sont les magasins de comestibles devant lesquels s'arrête le riche pour marchander à son aise un mets délicat, et où le pauvre vient à la hâte acheter un peu de grain pour sa journée.

Voici venir, en somptueux équipage, un brillant cavalier, suivi d'une troupe de valets insolents, qui heurtent sans pitié un pauvre aveugle trébuchant... Regardez ce charmant cottage avec sa cour si proprement enclose de nattes de roseaux, avec sa cabane circulaire aux murs polis, au volet de jonc, avec son frais *runfa* ou vestibule, ombragé d'un *allélouba* à la vaste envergure, ou d'un svelte dattier. Vêtue d'une robe noire serrée autour de la taille, les cheveux élégamment arrangés en tresses et en bandeaux, la maîtresse du logis prépare avec diligence le repas du mari absent, ou, à l'exemple de la Lucrèce antique, file le coton, pendant que ses femmes écrasent le millet destiné à faire le *foura* (espèce de bière), et que ses enfants, complétement nus, s'ébattent joyeusement sur le sable, ou pourchassent dans l'enclos une chèvre indocile. — Plus loin, la courtisane éhontée traîne dans la poussière sa robe aux couleurs voyantes, et effleure en passant un malheureux couvert d'ulcères ou déformé par la lèpre de l'éléphantiasis.

Voici une *marina*, terrasse d'argile haute de quelques pieds et dans laquelle sont creusées des cuves pour la teinture des étoffes, à l'aide de l'indigo et des feuilles du *tephrosia toxicaria*. Pendant que l'un des ouvriers exprime le jus de la plante et calcule l'intensité de la

[1] Dans la langue du Haoussa, la terminaison *oua* ou *aoua*, ajoutée au nom du pays ou de la ville, correspond à notre *ien* ou *ais* et figure le nom du peuple : Haoussa, *Haoussaoua*, Asben, *Asbenaoua*, etc.

nuance qu'il veut obtenir, et qu'un second retire de la cuve voisine une tunique déjà teinte et l'étend sur le séchoir, deux autres, armés de maillets, battent en cadence, en s'accompagnant de leurs chants, une pièce d'étoffe suffisamment séchée, afin de lui donner plus de brillant. Non loin de là, des armuriers, dont le talent est bien supérieur à la valeur de leurs outils, forgent des poignards affilés comme des rasoirs et des pointes de lance barbelées.

Au fond de cette ruelle peu fréquentée, des hommes et des femmes étendent au soleil, sur des palissades, le fil qu'ils viennent de fabriquer, pendant que des oisifs, nonchalamment couchés sur le sol, semblent railler cette laborieuse activité.

Ce carrefour est obstrué par une caravane retournant au lointain pays de Gondja, et chargée de la précieuse noix de *gouro* ou de Kola, dont les naturels sont si friands, et qui, pour eux, remplace le café. Ailleurs, c'est un convoi de sel qui, parti du lac Tsad, se dirige vers le Nyffi, ou bien une troupe de négociants arabes qui arrivent de Gadamès et conduisent vers le quartier des Gadamsi, leurs compatriotes, leurs chameaux chargés de marchandises européennes.

Toutes les races, toutes les formes, toutes les couleurs, sont confondues. L'Arabe olivâtre et le Targhi (Touarêg) cuivré coudoient le noir indigène du Bornou, au nez épaté et à la chevelure laineuse; le svelte et agile Fellani aux traits aigus passe à côté du robuste Ouangaraoua (Mandingue), à la face aplatie. L'herculéenne virago du Nyffi semble défier, du haut du bœuf qui lui sert de monture, la jolie et souriante femme du Haoussa.

La ville dont nous venons de tracer, d'après Barth, la peinture en raccourci, peinture dont plus d'un trait pourrait s'appliquer à nos villes d'Europe, est située au centre de l'Afrique, dans un pays que notre civilisation orgueilleuse avait jusqu'ici condamné à une sauvage barbarie, et s'appelle Kano [1].

Ceinte d'une épaisse et haute muraille d'argile, dont le développement n'a pas moins de vingt-quatre kilomètres, et qui est percée de quatorze portes, la ville de Kano est aujourd'hui la place commerciale la plus importante de toute l'Afrique intérieure. D'origine récente, sa prospérité paraît être née avec le dix-neuvième siècle. L'invasion des Fellani, qui, vers 1807, se répandirent du Gober dans le Haoussa, ruina la ville, jusque-là prépondérante, de Katsena, et fonda l'importance de Kano, où affluèrent dès lors les caravanes du Nord et des autres régions. Katsena, dont Léon l'Africain cite le nom parmi

[1] Clapperton avait déjà visité Kano en 1824 et en 1826.

ceux des quinze États nègres qu'il dit avoir visités[1], a compté autrefois jusqu'à cent mille habitants. L'aspect de ses remparts d'argile, hauts de près de quarante pieds et larges de trente à la base, et dont le contour est de près de cinq lieues, étonne encore le voyageur; mais cette magnifique enceinte ne présente plus guère, à l'intérieur, que l'attristant spectacle de la décadence. La ville de Dankama, sa voisine, qui partagea sa prospérité, a éprouvé un sort plus cruel encore, et sur ses ruines désolées croissent les broussailles et le gigantesque adansonia.

Kano a hérité de la splendeur de ces deux rivales. Sa population toutefois n'est pas en proportion de sa vaste étendue; s'élevant à trente mille âmes en temps ordinaire, elle est doublée, de janvier à avril, par le mouvement du commerce. L'étang marécageux de Djakara coupe la ville par le milieu et lui sert d'égout : c'est la Tamise du Londres africain. La partie septentrionale est peu habitée, et se compose presque entièrement de prairies et de champs cultivés, qui permettent aux Kanaoua de soutenir un long siége sans craindre la famine.

Les relations mercantiles de Kano embrassent presque toute l'Afrique septentrionale et centrale. Ses tissus de coton jouissent d'une telle renommée, que, lorsque le chemin de Kano à Temboctou est fermé, on les introduit dans cette dernière ville par la route du Nord, en les faisant passer par R'damès, R'ât ou le Taouat. Quel progrès accompli dans ce pays, depuis que Léon l'Africain nous le peignait comme peuplé de barbares demi-nus! Des régions jadis prospères, l'empire sonrhaï entre autres, sont aujourd'hui les tributaires du Haoussa.

Si nous groupons les chiffres divers donnés par Barth, nous arriverons à évaluer le commerce de Kano à plus d'un milliard de cauris[2].

[1] Les quatorze autres États dont parle Léon sont : *Borno* (le Bornou actuel), *Gaoga*, *Nouba*, *Cano*, *Agadès*, *Zanfara*, *Gouangara* (le Ouangara ou pays des Mandingues, selon Barth), *Gober*, *Gogo* (ou l'empire Sonrhaï), *Tomboutto*, *Melli*, *Ginea* (ou Djenné), *Goualata* (le Walet de Mungo-Park, le Wallata de Barth).

Nous aurons occasion d'étudier l'histoire et de décrire l'état actuel de plusieurs de ces divers États, situés pour la plupart dans le bassin du Niger.

[2] Le milliard de cauris équivaut à deux millions de francs, cinq cents de ces coquilles valant environ un franc de notre monnaie, au cours actuel du Soudan. Tout le monde sait que, la monnaie de métal étant fort rare dans l'Afrique centrale, où ne pénètrent que de rares pièces européennes ou turques, on supplée à l'absence du numéraire d'or, d'argent ou de cuivre, à l'aide de coquillages du genre *cyprea moneta*, appelés *cauris* ou *kourdi*, et qui, exportés d'Asie et des côtes orientales du continent, arrivent à Badagri (Dahomey), et de là pénètrent dans le centre, où leur valeur varie en raison du plus ou moins grand éloignement du littoral. Au moment où Barth parcourait ces contrées, les cauris commençaient à pénétrer du Haoussa dans le Bornou. Ils finiront sans doute par traverser le continent et par retourner à leur point de départ. Sur la côte, où leur valeur est moindre, on les enfile par cha-

Outre ses deux ou trois mille cuves de teinture et ses fabriques de tissus, dont les produits s'élèvent à plus de trois cents millions de cauris, cette cité, industrielle et commerciale tout ensemble, possède de nombreux ouvriers, Arabes pour la plupart, renommés pour leurs métaux ouvrés, leurs peaux tannées et teintes, leur quincaillerie et surtout leurs jolies sandales. Toutefois la plus intéressante des industries du Haoussa et du Soudan tout entier, celle qui les rapproche le plus de notre civilisation, c'est la teinturerie. Léon l'Africain n'en faisant nulle mention, il y a lieu de penser que cet art n'a pénétré dans ce pays que depuis le seizième siècle. Qui l'y a importé? Qui a appris aux noirs du Takrour[1] à donner à leurs étoffes de coton ces magnifiques couleurs qui, si la solidité en égalait l'éclat, ne le céderaient en rien aux plus beaux produits européens du même genre? Les Arabes auraient-ils apporté à l'Afrique ces procédés, après les avoir empruntés à l'Orient, ce maître sans rival qui connaît depuis la plus haute antiquité tous les secrets des couleurs et des tissus?

En conciliant la vie de famille avec l'activité de la fabrication, le régime industriel de ces régions réputées barbares a résolu le grand problème dont nos économistes cherchent en vain le mot.

La province de Kano, appelée le *jardin du Soudan*, est l'un des pays les plus fertiles du monde. Barth nous vante comme étant les plus belles qu'il ait jamais vues certaines contrées de cette fortunée région. Végétation splendide, ravissants paysages, ombrages délicieux, égayés encore par une foule d'oiseaux aux brillants plumages; riants villages, avec leurs puits à bascule; vertes prairies, tachetées de troupeaux; champs de blé, de coton, de tabac, d'indigo; *kadena* ou arbre à beurre, tamarins à l'immense feuillage, *kouka* (adansonia) et *rimi*, plus gigantesques encore, les rois du monde végétal; *gonda* ou meloniers, au fruit rafraîchissant, etc.: tel s'offre aux regards ce pays privilégié. La nature semble s'être complu à lui prodiguer ses dons[2].

pelets de cent; dans le centre, ils se comptent un à un, ce qui, lorsque la somme est forte, donne lieu à un interminable calcul. Cent mille de ces porcelaines, équivalant à deux cents francs, font la charge d'un chameau ordinaire. Par son poids et son incommode encombrement, la monnaie des noirs africains ne le cède en rien à la monnaie de fer de l'ancienne Lacédémone. — Chaque année, les Anglais importent en Afrique environ 115,000 kilogrammes de cauris, qu'ils prennent au Bengale, où leur valeur est dix fois moindre qu'au Soudan.

Dans la partie orientale du Soudan, où l'usage des cauris n'a pas encore pénétré, ce sont des pièces de toile de coton qui servent de moyen d'échange, de monnaie.

[1] *Takrour* est le nom que les habitants du Soudan donnent à leur pays. *Soudan* est un mot arabe et signifie, comme Nigritie, *Pays des Noirs*, nom impropre d'ailleurs, les races y étant fort variées, ainsi que nous le verrons plus loin.

[2] « C'est un beau parc anglais avec tout son luxe de bois et d'ombrages. » Clapperton.

Heureux ses habitants, s'ils n'avaient à redouter les rapines et les vexations des peuplades voisines, qui trop souvent leur enlèvent les fruits de leurs travaux! Ces jolis villages, ces villes commerçantes, sont entourés de palissades de roseaux ou d'épaisses murailles, destinées à les protéger contre les coups de main des maraudeurs ou des envahisseurs étrangers. Malgré ces inconvénients, si des chiffres considérables que nous avons cités plus haut nous rapprochons les vingt-cinq ou trente cauris nécessaires à la vie d'un homme pendant quatre ou cinq jours, nous constaterons avec Barth que le peuple haoussaoua est, matériellement, l'un des plus heureux de la terre [1]. Le gouvernement qui le régit n'est pas absolu. Le *serki* ou *saraki*, outre qu'il est lui-même soumis à l'autorité supérieure du souverain fellani de Sokoto, est assisté d'un conseil de ministres qui limite son pouvoir. Chaque village a son marché et est administré par un maire, qui perçoit les impôts pour le compte du pouvoir central. La population, évaluée pour la province de Kano à six cent mille individus à peu près, peut fournir une armée de vingt mille fantassins et de sept mille cavaliers. Les impôts, dont le principal est une redevance de capitation à raison de deux mille cinq cents cauris par famille, s'élèvent annuellement à plus de cent millions de ces coquillages. Certains délits sont punis d'une peine pécuniaire, dont le montant varie suivant la gravité des cas. Un trait curieux, qui témoigne en faveur de la moralité de ces peuples et qui prouve que le fait est fort rare, c'est que la loi de la province de Tessaoua a frappé de la plus forte amende (cent mille cauris) la naissance d'un enfant naturel.

Tout enfin nous révèle une organisation sociale, compliquée et relativement savante, bien supérieure à l'idée que l'Europe s'en était faite jusqu'ici.

Pourquoi faut-il que nous nous heurtions encore ici au hideux spectacle qui partout en Afrique attriste le regard?

De toutes les denrées qui se vendent et s'achètent sur la place de Kano, celle qui donne lieu au commerce le plus lucratif, c'est l'homme. La moitié au moins de ce peuple, en apparence si heureux, est esclave.

Suivez ce troupeau de créatures humaines qui, demi-nues et attachées deux à deux par le cou, se traînent péniblement à travers les rues, sous le fouet du maître : ce sont des esclaves que l'on conduit au marché. De nombreux compagnons d'infortune les y ont déjà devancés. Sous ces hangars, vraies étables à bétail, sont entassés tous

[1] Par leur nom et leurs origines, les Haoussaoua paraissent se rattacher au Nord et n'être, en partie du moins, qu'une branche de la tribu berbère des Deggara. Leur séjour dans le pays qu'ils occupent ne semble pas remonter à une époque reculée.

les sexes, tous les âges. Hommes, femmes, vieillards, enfants, ravis à leur patrie et à leur famille, sont là rangés comme des animaux et promènent sur les acheteurs un regard anxieux, qui cherche à découvrir en quelles mains va les faire tomber la cupidité de leurs semblables.

Demain, les uns s'achemineront vers le Nyffi, sur le bas Niger, d'où les négriers américains les emmèneront à Cuba, au Brésil, ou à la Nouvelle-Orléans; les autres s'en iront, à travers le Sâh'ra, chercher à R'ât ou à R'damès de nouveaux maîtres qui les disperseront, au hasard des enchères, aux quatre points du globe.

Du Cap à l'Algérie, de l'Égypte au Congo, on peut dire que l'Afrique presque entière n'est qu'un vaste marché d'esclaves.

Les trois côtés de l'immense triangle servent de débouchés à ce barbare commerce. Dans ses *Recherches statistiques sur l'esclavage colonial*, M. Moreau de Jonnès estime que, avant l'abolition de la traite, le mouvement des esclaves exportés annuellement d'Afrique était de 150,000 par l'ouest, de 50,000 par l'est, et de 22,000 par le nord. Dans ces chiffres ne sont pas comprises les transactions opérées sur les marchés du centre. Si le commerce extérieur s'est ralenti, celui de l'intérieur fleurit toujours.

Du Sennar à la Guinée, on chasse à l'homme comme à la bête fauve. M. Hamont, qui voyageait en 1840 dans la première de ces deux contrées, nous dit que le délégué du vice-roi résidant à Kartoum fait par an trois de ces razzias[1]. De son côté, M. d'Escayrac de Lauture[2] nous apprend que le gouvernement égyptien ne paye pas autrement qu'en esclaves ses employés du Sennar, du Kordofân et du Fazôgl. Là le noir est une monnaie; c'est l'étalon sur lequel se base la valeur des autres marchandises; et l'on voit les officiers d'un gouvernement qui se proclame civilisé traîner au marché leur solde en monnaie humaine!

Dans la langue du Soudan égyptien, *esclave* et *nègre* sont synonymes; l'arabe vulgaire ne possède qu'une expression (*abid*) pour désigner l'un et l'autre. Au moment même où nous traçons ces lignes, le Nil blanc et ses affluents voient des chasseurs d'hommes de toutes races, Turcs, Arabes, Syriens, Barbarins, aventuriers d'Europe, poursuivre à l'envi et décimer les populations, paisibles naguère, qui peuplent leurs rivages.

Le roi de Darfoûr exporte chaque année huit à neuf mille esclaves, dont un quart succombe dans la traversée du désert. Chaque suzerain du centre exige de ses grands vassaux un tribut de plusieurs mil-

[1] *Voyage dans le Sennar.*
[2] *Le Désert et le Soudan*, 1853.

liers d'esclaves, acquis par le même procédé des razzias. Ce sont des noirs musulmans qui dirigent d'ordinaire ces chasses aux noirs idolâtres. Car, fidèle aux pratiques habituelles de son sanguinaire apostolat, l'Islamisme se présente toujours tenant d'une main le Koran et de l'autre le cimeterre, condamnant à la mort ou à l'esclavage les peuples qui refusent de courber le front sous son joug dégradant. Les voyageurs sont unanimes à constater la pernicieuse influence qu'il a exercée sur l'Afrique intérieure, où il aurait pu, en abolissant l'idolâtrie, préparer l'avénement du christianisme, et où il n'a guère fait que semer les ruines et fomenter un aveugle et cruel fanatisme [1].

A l'approche de la *ghrazzia*, les pauvres noirs s'enfuient de tous côtés, essayant d'échapper à leurs persécuteurs. Mais l'homme est plus impitoyable pour l'homme que ne le sont les panthères et les tigres. Ceux de ces infortunés qui cherchent à défendre leur liberté et leur vie sont impitoyablement massacrés. Combien périssent dans ces chasses barbares ! Et, pour quelques centaines qui parviendront à gagner les marchés de l'Égypte, du Mâghreb ou de Constantinople, et que le froid climat du Nord ne tardera pas à tuer, que de milliers tombent en chemin ! Malheur aux faibles à qui la lance et le bâton ne peuvent donner assez de forces pour suivre le troupeau ! Abandonnés sans pitié, ils meurent de fatigue, de faim et de soif, et leurs cadavres ajoutent à la voie des caravanes de nouveaux et funèbres jalons.

Parcourant un jour la route par laquelle avait récemment passé un de ces convois d'esclaves, un autre voyageur français, M. Léo de Laborde, put en suivre la trace sanglante, et ce fut à l'aide des carcasses humaines qu'il se guida à travers le désert [2]. C'est surtout aux environs des puits, lieux ordinaires des haltes des caravanes, que se rencontrent en plus grand nombre ces lugubres dépouilles. Le docteur Oudney a compté, en certains de ces endroits, plus d'une centaine de squelettes de noirs.

Qui n'a frémi d'horreur au récit des barbares traitements que les négriers infligent aux malheureux esclaves qu'ils transportent à travers l'Océan ? Qui ne sait avec quelle froide et impitoyable cruauté ils jettent par-dessus le bord leur cargaison vivante, lorsqu'ils se voient poursuivis par un croiseur, ou que la tempête les menace, ou bien lorsque, craignant la famine pour eux-mêmes, ils se refusent à nourrir plus longtemps leur bétail humain ?

Les négriers du désert sont les dignes frères des négriers de l'Océan. L'avare parcimonie du maître a mesuré jour par jour la nourriture

[1] Dès le onzième siècle, le mahométisme étendait ses conquêtes jusqu'au Niger. Cependant plusieurs nations du Soudan continuent de lui résister. Le peuple du Mossi est aujourd'hui le plus énergique champion de l'idolâtrie.

[2] *La Chasse aux hommes dans le Kordofân*, 1844.

strictement nécessaire pour la traversée; le convoi doit, sous peine de mort, fournir chaque étape dans le temps prescrit. Qu'un de ces accidents si ordinaires dans ces redoutables solitudes vienne à arrêter la caravane en chemin, elle périra jusqu'au dernier homme.

L'esclave n'est pas même une chose, il n'est rien. Malade, on l'abandonne; estropié, on le tue; mort, on jette son cadavre aux hyènes et aux chacals.

Quelle est donc l'incompréhensible malédiction qui pèse sur cette infortunée race noire, sur ce tiers de l'humanité esclave des deux autres? Devons-nous chercher le mot de cette mystérieuse énigme dans l'hypothèse d'un péché originel secondaire, avec Joseph de Maistre, ou dans une diversité d'espèces, avec certains ethnologues américains? Ne faut-il pas plutôt en demander l'explication à la nature humaine elle-même et à ses mauvais instincts, et ne voir ici qu'un criminel abus de la force ou de l'intelligence? De temps immémorial, Sem et Japhet, semblables à des Caïns, réduisent en servitude, maltraitent ou tuent leur frère noir Abel. Des voix généreuses, inspirées par la fraternité émancipatrice et la pure morale de l'Évangile, se sont enfin élevées en faveur du persécuté. Le jour luira bientôt, nous l'espérons, où le monde chrétien ne connaîtra plus d'esclaves, et où Japhet achèvera de briser les chaînes dont il a trop longtemps chargé Cham, son frère infortuné. L'un des écrivains les plus autorisés et les plus distingués de ce recueil vient d'appuyer la cause sacrée des noirs, dont il a fait ses clients, d'un savant et éloquent plaidoyer, qui achève de vider ce litige séculaire au double point de vue de l'humanité et de l'économie sociale. M. Cochin a inscrit son nom à côté de ceux des Clay, des Webster et des Wilberforce, ces généreux promoteurs de la république noire de Libéria [1], remarquable et victorieux essai pratique de l'émancipation des nègres, qui contient peut-être la seule solution vraie du redoutable problème qui s'agite en ce moment au sein de l'Union américaine et en compromet l'avenir.

[1] Destinée à recevoir les esclaves affranchis des États-Unis, la république de Libéria fut fondée en 1822, entre Sierra-Leone et le cap Palmas, avec le concours du gouvernement américain et des négrophiles des deux mondes. Gouvernée d'abord par des présidents de race blanche, ce petit État émancipé est régi depuis 1841 par le nègre Roberts, homme remarquable qui, dans ses écrits, dans sa diplomatie et dans l'exercice du pouvoir, a fait preuve de talents supérieurs. Libéria a son sénat, sa chambre de députés, sa cour suprême et ses tribunaux. Composé de trois comtés, le territoire se peuple insensiblement, soit par l'annexion volontaire de tribus voisines, soit par le retour de nouveaux affranchis dans leur patrie, d'où eux ou leurs pères avaient été si violemment arrachés. En 1848, Roberts fit un voyage en Amérique, en Angleterre et en France, où il fut accueilli avec sympathie et distinction par le général Cavaignac.

Le Brésil semble disposé à fonder sur la côte africaine un établissement analogue où il puisse déverser ses affranchis.

Tout récemment encore, les lecteurs du *Correspondant* n'entendaient-ils pas une autre voix, non moins autorisée et non moins éloquente, une voix que l'infortune ne trouva jamais muette, celle de Mgr l'évêque d'Orléans, plaider la même cause avec l'accent ému et chaleureux d'un Las Casas ? Chose triste à penser ! les généreux efforts des nations civilisées en faveur de la race noire, s'ils ont produit d'heureux fruits, ont en même temps abouti à des résultats contraires à leur but.

Sur la côte occidentale d'Afrique, le marchand d'esclaves, privé de ses principaux débouchés par l'abolition de la traite, se débarrasse par la mort d'un bétail dispendieux. Il n'est pas rare de voir dans le Nyffi des marchands de chair humaine possesseurs de huit à dix mille têtes de noirs, et ayant sous leurs ordres des commis esclaves qui possèdent eux-mêmes un ou deux milliers d'autres esclaves qu'ils vendent pour leur propre compte. Si les négriers brésiliens, surveillés de trop près par les croiseurs, ne peuvent remonter le Niger pour traiter avec ces trafiquants, ceux-ci tuent les moins valides de leurs noirs, pour n'avoir pas à les nourrir, ou les laissent mourir de faim.

Quand, à Badagri, principal marché d'esclaves sur la côte de Guinée, il y a encombrement de marchandises ou disette d'acheteurs, le golfe de Benin voit se renouveler, sur une vaste échelle, le spectacle des noyades de Carrier : vieillards et infirmes sont jetés à la mer par centaines, ou sont immolés aux fétiches avec les prisonniers de guerre. Richard Lander nous a décrit ces arbres, fétiches hideux, qui de la base à la cime sont couverts de débris humains. Tronc, rameaux, verdure, tout disparaît sous les crânes noircis, sous le sang calciné par le soleil, sous les lambeaux de chair putréfiés. Le jour appelé *coutume annuelle* éclaire la plus effroyable hécatombe : plusieurs milliers d'esclaves sont égorgés du même coup. En outre de cette épouvantable solennité, l'année voit s'accomplir plusieurs autres sacrifices partiels [1]. Qu'un nouveau roi vienne à ceindre la couronne, le Néron idolâtre célébrera son avénement en répandant le sang humain par torrents. Naguère encore, l'Europe ne lisait-elle pas avec épouvante les détails de l'intronisation d'un des principaux de ces tyrans africains, du roi de Dahomey, qui n'alla s'asseoir sur son trône qu'après avoir traversé sur une barque un lac de sang ! Caprice d'une

[1] L'explorateur du pays des Gorilles, M. du Chaillou, nous raconte que, chez les peuples de la côte, la mort de tout homme libre coûte la vie de plusieurs serfs, et que des flots de sang arrosent la tombe de chaque chef qui vient à mourir.

Cette fureur sanguinaire, jointe à l'esclavage, décime les populations; des tribus entières ont ainsi disparu; d'autres, comme celle des Mpongwé du Gabon, sont sur le point d'être anéanties.

gigantesque barbarie, et digne de germer dans la tête d'un Claude ou d'un Caracalla !

Le rapprochement de ces noms, en apparence si étrangers, est néanmoins frappant. Plusieurs voyageurs, en effet, témoins de cette corruption et de cette cruauté colossales, y ont vu le produit d'une civilisation antérieure en décadence. Les peuples dégénérés et vieillis paraissent seuls capables d'en arriver à ce degré de barbarie. C'est dans leur bouillante et inculte jeunesse et dans leur vieillesse décrépite que les nations semblent surtout avides de sang, avec cette différence toutefois que, dans le premier de ces deux âges, elles le versent plus volontiers sur les champs de bataille, où elles ont leur part de dangers, et que, dans le second, elles aiment à le répandre lâchement et sans péril. Rome déchue repaissait ses regards du spectacle de milliers de gladiateurs râlant sur l'arène du cirque : à une autre extrémité du monde, les Héliogabales guinéens se baignent dans le sang de leurs esclaves.

Le contact prolongé et corrupteur des négriers européens et américains n'a pu manquer d'exercer également la plus funeste influence sur le caractère de ces peuples de la côte. C'est le blanc surtout qui a enseigné au nègre cet effroyable mépris pour la vie de son semblable. C'est la race blanche qui a appris à la race noire à s'immoler elle-même, à se suicider, à s'acheter et à se vendre. Les chrétiens ont apporté aux idolâtres la barbarie, et les ténèbres au lieu de la civilisation et de la lumière. Quelle immense dette morale contractée par les nations civilisées, et que seul le christianisme peut éteindre !

Le noir en est arrivé à n'estimer de nulle valeur sa liberté et sa vie. Livingstone a vu des parents vendre leur enfant pour douze cauris. Dans certaines parties du centre, un homme se paye *deux coquilles* [1] *!*

Esclavage, pillage et meurtre, voilà les traits principaux de l'existence humaine dans la plus grande partie de l'Afrique.

L'origine de l'esclavage dans cette partie du monde se perd d'ailleurs dans la nuit des âges. Le Périple d'Hannon le mentionne comme une coutume déjà ancienne. Ce furent sans doute les Arabes de l'Yemen qui l'introduisirent dans les régions orientales. Pour essayer de

[1] Dans un travail remarquable auquel nous avons emprunté quelques-uns des faits relatés plus haut, M. Ausone de Chancel préconise comme un remède à ce déplorable état de choses le système, déjà essayé, des engagements libres. Cet écrivain nous apprend qu'un voyageur algérien, M. Bouderba, a récemment constaté que la nouvelle des engagements de noirs pour nos colonies opérés sur la côte de Guinée avait déjà pénétré sur les marchés de Ghât et de Gadamès, et sensiblement amélioré les procédés des maîtres à l'égard de leurs esclaves. Tant qu'on n'aura pas attaqué l'esclavage dans sa racine, en introduisant le christianisme dans le centre de l'Afrique, l'abolition de la traite ne sera qu'un remède impuissant.

justifier leur conduite, ces trafiquants prétendent, avec certains Américains, que l'esclavage améliore le sauvage : odieux sophisme que dément l'expérience. « Il n'y a rien de bon dans l'esclave, » dit un adage africain.

Foulée aux pieds par d'impitoyables oppresseurs, cette malheureuse race s'écrie dans sa langue énergique et pittoresque : « Je suis la chair, et les marchands d'esclaves sont le couteau [1]. »

Hâtons-nous d'ajouter toutefois que, dans le Haoussa, où l'influence corruptrice des négriers de la côte n'a pas pénétré, les esclaves sont en général traités avec moins d'inhumanité. Les Touarègs eux-mêmes, qui se livrent à l'élève de l'esclave concurremment avec celle du chameau, ont paru à Barth se conduire avec une bienveillance relative à l'égard de leurs serfs. Cependant, non loin du Haoussa, dans la province septentrionale de Zinder, Richardson vit des esclaves traînant, comme des forçats, une chaîne destinée à les empêcher de fuir, et portant sur le corps les stigmates du fouet de leurs maîtres.

Après une visite au serki Othman, auquel il dut offrir des présents qui achevèrent de vider sa bourse, et dont il reçut en retour, il est vrai, un cadeau de 60,000 cauris, Barth songea à reprendre le cours de ses explorations et à se diriger à travers le Bornou, vers le rendez-vous que Richardson lui avait assigné à Koukaoua, sur les bords du lac Tsad. Malade de la fièvre, également abattu au physique et au moral, dénué de ressources, le cadeau du serki ayant été presque entièrement employé à payer ses dettes, l'intrépide voyageur n'hésita pas à se mettre en route, avec un seul domestique sur lequel il pût compter, et ayant à traverser une contrée infestée de bandits.

C'était le 9 mars 1851. A quelques jours de là, il fit à Gasaoua la rencontre d'un riche marchand arabe de Fez, dont la compagnie devait lui être aussi utile qu'agréable, et qui avait parmi ses serviteurs un nègre affranchi arrivant de Constantinople et parlant le grec moderne.

La chaleur devint bientôt accablante ; le thermomètre monta jusqu'à + 43° à l'ombre.

Le 13 mars, la petite caravane sortait du Haoussa et entrait dans le Bornou. La différence entre les deux pays, quant à la population et à l'aspect physique, est frappante. Autant le Haoussaoua est gai, vif, spirituel, actif, autant le Kanori, ou naturel du Bornou, est rude, pesant et concentré. Le premier a les traits réguliers et agréables, les formes arrondies et gracieuses ; le second, avec son nez épaté, sa large face et ses formes aiguës, est parfois repoussant. En traversant les riches campagnes du Haoussa, Barth était partout accueilli par

[1] *Voyage aux lacs de l'Afrique orientale,* par R. Burton.

l'aimable salut de : *Barka*, *sanou*, *sanou*, « Soyez béni, soyez le bienvenu! » Les femmes s'empressaient de venir lui offrir, moyennant quelques cauris, des panais, des patates, des arachides, du *nono* (lait caillé), du *maï* (beurre), des *dodoa* (gâteaux), ou du *touo*, sorte de pudding chaud de sarrasin, mets ordinaire des habitants du Soudan. L'hospitalité des Kanori n'a pas ces façons avenantes. Le pays qu'ils habitent, monotone d'aspect et bien inférieur au Haoussa sous le double rapport de la culture et de la fertilité, est coupé de collines sablonneuses et de masses granitiques ; le palmier d'Égypte et le palmier flabelliforme, des forêts de diverses essences, l'*asclepias gigantea*, roseau qui croît à une hauteur de vingt-cinq pieds, se disputent les jachères. Villes et villages sont, pour la plupart, les uns en décadence, les autres en ruine. L'œil attristé voit presque partout les traces des dissensions intestines et de la guerre qui ont récemment désolé le royaume du Bornou. Cet État, que les anciens géographes arabes plaçaient au rang des quatre grandes monarchies du monde, paraît avoir formé autrefois un puissant et vaste empire, dont les origines remontent au huitième ou neuvième siècle de notre ère. Ses premiers souverains étaient de race berbère, ainsi qu'une partie du peuple : aujourd'hui encore les Haoussaoua appellent *Berbères* les indigènes du Bornou. Rois et tribus paraissent être venus de la province septentrionale de Kanem et se rattacher au peuple barbaresque des Tibbous. De précieux manuscrits ont permis à Barth de mettre le premier en lumière ces faits intéressants et de donner la suite des annales de ce grand empire bornouen, qui étendit jadis sa domination depuis la frontière égyptienne jusqu'au delà du Niger, et connut toutes les vicissitudes ordinaires aux empires : guerres lointaines, conquêtes, dissensions, usurpateurs blancs, rouges et noirs, grands rois, princes faibles et indolents, ministres ambitieux, prospérité, décadence, rien ne lui manqua. S'ils eussent vécu dans le pays et au temps des Polybe et des Hérodote, Ali Ghadjidni et Edriss-Alaoma auraient vu leurs noms immortalisés par l'histoire. Le lointain théâtre de leurs exploits, dignes d'un Alexandre, les a condamnés à une éternelle obscurité.

La décadence de l'empire Kanori, dont les germes commencèrent à se développer vers le milieu du dix-septième siècle, fut accélérée par l'invasion des Fellani, qui, après s'être emparés du Haoussa, se précipitèrent sur le Bornou, en 1808, et défirent le sultan Ahmed à la bataille de Ghasr-Eggomo. Alors se leva un homme également supérieur par les qualités intellectuelles et morales et par l'habileté militaire, Faki Mohammed-el-Amin, surnommé *El Kanemi*, natif du Fezzan. Après avoir défait les uns après les autres plusieurs partis de Fellani, ce personnage, véritable maire du palais, s'acquit peu à peu une prépondérance croissante, et, de protecteur du faible Ahmet et

de ses fils, en devint le successeur et fonda la dynastie des Kanemin sur les ruines de celle des Saïfoua, dont les origines se confondaient avec celles de la monarchie. Après avoir refoulé les Fellani vers l'ouest et relevé l'État par des guerres, souvent heureuses, avec ses voisins, El Kanemi mourut en 1835. Denham et ses compagnons virent en 1821 cet homme remarquable, l'un des princes les plus distingués de ce siècle, et nous ont rendu de ses talents et de ses qualités un éclatant témoignage. Aujourd'hui, c'est son fils Omar qui gouverne le Bornou.

En passant près de la célèbre ville de Ghambarrou, ancienne résidence favorite des rois, le Versailles bornouen, aujourd'hui ruinée et déserte, ainsi que toute la belle contrée qui l'environne, Barth put constater la violence de la lutte soutenue par les indigènes contre les Fellani envahisseurs. A Goummell l'attendait la plus agréable surprise : un Arabe, qui arrivait de Mourzouk, lui remit un paquet de lettres de Tripoli et d'Europe avec une petite somme d'argent. Quelle joie pour le voyageur, depuis tant de mois privé de nouvelles de sa famille et de ses amis ! Hélas ! son bonheur ne devait pas être longtemps sans recevoir une cruelle atteinte. Il sortait de Zourri-Koulo, autre ville en ruine, lorsqu'il rencontre un autre cavalier arabe, richement vêtu et bien armé, qui lui apprend la plus déplorable nouvelle : Richardson était mort vingt-cinq jours auparavant, non loin de là, dans le village de Ngouroutoua, à six journées de Koukaoua. L'infortuné voyageur avait succombé, épuisé par la fatigue et l'excessive chaleur du climat. Ardent négrophile, il avait fait de l'abolition de l'esclavage le but unique de sa vie. L'expédition, dont il était le promoteur, ainsi que nous l'avons dit, avait pour principal objet de travailler au succès de cette généreuse entreprise. Il devait en être le martyr. Barth se rendit au village de Ngouroutoua. Les habitants lui parlèrent avec émotion de la mort du chrétien, et lui montrèrent, d'un geste respectueux, la tombe qu'ils lui avaient creusée sous le couvert d'un sycomore. La haie d'épines dont elle était soigneusement entourée, les sentiments de douloureuse sympathie qu'avait inspirés aux naturels la fin prématurée d'un étranger venu de si loin mourir chez eux, tout donnait lieu d'espérer que le tombeau de Richardson ne serait jamais l'objet des profanations dont celui d'Oudney avait été ailleurs la victime, trente ans auparavant.

V

LE TSAD ET LE BENOUÉ. — MORT D'OVERWEG. — LES FELLANI.

Ce fut le 2 avril que Barth fit son entrée dans Koukaoua [1], nouvelle capitale du Bornou, qu'avaient précédée dans cette dignité les villes de Ghambarrou, de Birni et l'antique Ndjimi. Bâti par El Kanemi, Koukaoua avait été déjà une fois détruit et réédifié. Cette vaste cité se compose de deux villes dont chacune est ceinte d'un haut rempart d'argile. L'une, aux maisons confortables et belles, est habitée par la classe riche; l'autre n'offre que d'étroites ruelles aux pauvres qui s'y logent. Une grande voie, appelée *dendal*, les partage de l'est à l'ouest dans toute leur étendue et aboutit au palais du cheik. Un vaste boulevard, large d'un kilomètre et bordé de plantations et d'habitations relativement somptueuses, les relie l'une à l'autre. Si l'activité industrielle de Kano est en partie absente de Koukaoua, le spectacle que présente cette dernière ville avec ses maisons jetées dans un pittoresque désordre, avec sa population arabe ou indigène aux costumes variés, avec ses cavaliers à l'armure féodale et la foule de ses courtisans se pressant dans le *dendal*, est aussi animé que digne d'intérêt.

Le cheik Omar et son vizir Hadj-Beschir, homme d'une intelligence remarquable, accueillirent avec distinction le voyageur européen. Après plusieurs pourparlers, les effets et les papiers de Richardson lui furent rendus. Il profita, pour les envoyer en Europe, d'une caravane qui partait pour le Fezzan, avec sept cent cinquante esclaves destinés au marché de Mourzouk.

Avide de s'instruire, Barth noua des relations avec divers étrangers qui se trouvaient alors à Koukaoua, en particulier avec un Poullo [2] du Sénégal, qui avait vécu deux ans en compagnie des Français, et un derviche de la Perse, qui avait entrepris d'immenses voyages à travers l'Asie et l'Afrique. Pèlerins sonrhaï, arrivant de la Mekke, noirs idolâtres du Kanem, aucune source d'informations ne fut négligée par l'actif voyageur.

[1] Ce mot signifie *Ville aux kouka*, cette espèce d'arbres géants étant fort abondante aux environs. Le kouka est le roi du règne végétal. La masse de ses branches énormes et sans feuilles est immense; son fruit, long de seize pouces, est légèrement acide. Le kouka du centre est le même arbre que le *baobab* de la côte.

[2] *Poullo* est le singulier de *Foulbe* (Fellani).

Quelques jours après son arrivée à Koukaoua, Barth put enfin accomplir un projet depuis longtemps formé, et pousser une première reconnaissance sur les bords du lac célèbre près duquel cette ville est bâtie, et dont l'étude était un des buts de l'expédition. Le Tsad est une immense lagune, peu profonde, marécageuse, élevée d'environ huit cents pieds au-dessus du niveau de l'Océan, et dont les rivages, incertains et indistincts, varient en raison des pluies torrentielles qu'amène la saison de l'hivernage et de l'énorme évaporation qui les suit [1]. Cette mer intérieure, appelée longtemps *mer de Nigritie*, reçoit le tribut de plusieurs grands cours d'eau, en particulier du Komadougou du Bornou, nommé à tort *Yeou* par Denham, du Ba-Goum et du Schari, auquel on suppose des communications avec le Nil supérieur. L'eau en est douce, contrairement à l'opinion généralement admise en Europe. Plusieurs îles, dont quelques-unes nourrissent de nombreux troupeaux de chevaux dans leurs gras pâturages, émergent du sein de cette Méditerranée. Comme l'Océan, elle a ses pirates : montés dans leurs légères embarcations en planches de bois de *fougo*, assemblées au moyen de fibres de palmier, les Yedina, noirs intelligents et de belle taille, se glissent silencieusement à travers les hautes herbes du rivage et guettent les riverains qui viennent couper des roseaux pour réparer la toiture de leur chaumière. Les infortunés qui tombent entre les mains de ces hardis voleurs d'hommes sont réduits en servitude et vendus. Les bords du Tsad sont fertiles et bien cultivés ; on y voit des champs de fèves, de céréales et de coton, ainsi qu'une espèce d'osier. Certains de ces rivages voient errer dans leurs vertes prairies jusqu'à dix mille bœufs. La vie végétale et animale pullule d'ailleurs ici : hippopotames, crocodiles, éléphants, sangliers, singes, antilopes, etc., se voient par troupes. Les eaux sont également fort poissonneuses. Cependant, suivant Overweg, qui entreprit après Barth une complète exploration du Tsad, la vie serait absente au centre. Denham, qui, le premier des voyageurs européens, vit en 1822 ce lac resté jusqu'alors aussi inconnu que célèbre, raconte qu'il se vit entouré d'oiseaux sauvages au plumage varié, oies, canards, échassiers, etc., qui se jouaient, sans défiance, sur les eaux, et semblaient souhaiter la bienvenue au voyageur. A l'époque même où Barth revoyait la Caspienne africaine, M'Clintock constatait que les innocents et paisibles hôtes de l'île subpolaire de Melville s'expo-

[1] En outre de l'évaporation, les Arabes supposent gratuitement que le Tsad déverse le trop-plein de ses eaux dans le Nil blanc, au moyen de courants souterrains. L'antique légende d'un prétendu grand fleuve (le Nil ou le Niger), traversant le Tsad et coulant vers l'est ou vers l'ouest, a reçu de l'exploration des lieux un catégorique démenti.

saient, avec le même abandon, aux armes meurtrières de l'Europe et montraient une confiance également touchante à l'homme, leur bourreau.

Le départ pour l'Adamaoua d'une ambassade récemment envoyée par le sultan de ce pays au cheik Omar fournit à Barth une occasion favorable pour aller explorer cette contrée lointaine que nul pied européen n'avait encore foulée. L'intention du voyageur était surtout d'étudier l'hydrographie de cette partie de l'Afrique, et, en poussant une reconnaissance vers l'équateur, d'essayer de résoudre le grand problème des sources des affluents orientaux du Niger, et de reconnaître le cours du plus considérable d'entre eux, de la Tchadda des frères Lander.

Le 29 mai, la caravane se met en marche. Après avoir fait l'intéressante rencontre de campements de ces Arabes Shuwas qui depuis deux siècles et demi émigrent de l'Yémen dans l'Afrique centrale par la route de l'est, et dont le nombre actuel dans le Bornou ne s'élève pas à moins de deux cent cinquante mille âmes, Barth traversa successivement les deux provinces du Ghamerghou et du Marghi, l'une florissante, fertile, industrieuse et fort peuplée, l'autre désolée par la guerre et couverte de forêts. Le voyageur vante les façons hospitalières et la beauté physique des habitants du Marghi, hommes aux formes athlétiques, aux traits réguliers, au teint plutôt cuivré que noir, encore idolâtres pour la plupart et vivant presque nus. Les scènes naïves que Barth nous raconte de ces naturels rappellent à la mémoire le souvenir de cette bonne vieille négresse des environs de Sego, qui accueillit avec tant de cordial empressement, dans sa pauvre hutte, Mungo-Park malade et découragé, et improvisa à la veillée, en l'honneur de son hôte, cette touchante complainte que l'on ne peut lire sans attendrissement.

L'Adamaoua, situé entre 7° et 12° de latitude nord, est un État musulman que fonda, lors de la grande invasion des Fellani en 1808, le conquérant poullo Adama, sur les ruines du grand royaume païen de Foumbina. Depuis plusieurs jours déjà Barth foulait le territoire de ce vaste fief de l'empire central de Sokoto, lorsque, le 18 juin, il se trouva presque inopinément en présence d'une vaste étendue d'eau : c'était le confluent de deux grandes rivières, arrivant l'une du sud et l'autre du sud-est. La première était le Faro, la seconde était le Benouë[1], la Tchadda des frères Lander. Larges chacun de six à huit

[1] *Be-Nouë*, *Be-Noë* ou *Bi-Nouë* signifie *Mère des eaux*, en langue batta. Barth a substitué avec raison ce nom indigène à celui de *Tchadda* ou *Tsadda*, que les frères Lander avaient imposé au grand affluent du Niger, dans la conviction erronée où ils étaient qu'il se rattachait directement au lac Tchad et lui servait d'estuaire.

cents mètres, ces deux cours d'eau, dant la rapidité accuse la hauteur des montagnes inconnues d'où ils descendent, confondaient en ce lieu leurs flots, et Barth les contemplait s'enfonçant dans la direction de l'ouest et fuyant réunis vers le Niger, pour aller ensuite se perdre avec lui dans l'Atlantique. Peu profondes dans la saison sèche, leurs eaux s'élèvent, dans celle des pluies, jusqu'à cinquante pieds au-dessus de l'étiage et inondent les campagnes à de grandes distances. Les explorations postérieures de Barth et de Vogel au sud du Tsad ont conduit ces deux voyageurs à regarder comme certaine une communication temporaire entre le Benouë et le grand lac du Soudan. Les nombreux et vastes *ngaldjam*, lacs marécageux dont la saison des pluies parsème ces régions pendant une partie de l'année, relient sans aucun doute le Kebbi, affluent septentrional du Benouë, au Ba-Goum ou Logone, lequel, coulant dans une direction opposée, va s'unir au Schari et se déverse avec lui dans la Méditerranée africaine.

Barth ne doute pas qu'avant un demi-siècle les navires européens ne pénètrent de l'Atlantique dans le Tsad, en remontant successivement le Niger, le Benouë et le Kebbi, et en descendant le Logone. Déjà, au mois de septembre 1854, un petit steamer anglais, la *Pléiade*, a suivi cette voie, sous la direction du docteur Baikie, et s'est avancé sur le Benouë jusqu'à Doulti, à vingt-cinq lieues seulement en aval de l'endroit où Barth l'avait traversé trois années auparavant[1].

Après avoir franchi cette grande voie, destinée un jour à servir à l'introduction du commerce européen et de la civilisation chrétienne au cœur de l'Afrique, notre heureux voyageur poursuivit sa route vers Yola, capitale de l'Adamaoua. Il y fit son entrée le 20 juin. Yola est une vaste cité ouverte, située au milieu de riches campagnes, et qui, comme Kano, est entremêlée de champs cultivés et de groupes de huttes au toit conique. Mohammed Loouel, fils et successeur d'Adama, accueillit assez mal Barth, dans lequel il vit un espion du cheik Omar, et ne lui permit pas de s'avancer plus loin vers le sud. Victime une première fois de la jalouse rivalité des barbares souverains africains, le voyageur tourna le dos à l'équateur, vers lequel l'appelaient tous ses vœux, et reprit à regret le chemin du nord. Un mois après, il avait franchi les cent lieues qui séparent la capitale de l'Adamaoua de celle du Bornou et rentrait à Koukaoua.

[1] En outre de ses découvertes, cette expédition a offert un intérêt d'un ordre particulier : grâce aux mesures hygiéniques prises par M. le docteur Baikie, la *Pléiade* est revenue à l'île de Fernando-Po sans avoir perdu un seul homme de son équipage. Ce fait remarquable démontre que les Européens, en s'entourant des précautions nécessaires, peuvent impunément braver la terrible fièvre africaine qui a moissonné de si nombreuses victimes.

Les fatigues et les contrariétés avaient fortement compromis sa santé. De son côté, Overweg revint bientôt du lac Tsad, après l'avoir exploré pendant deux mois, à l'aide de l'embarcation apportée de Malte au prix de tant de peines, à travers le Sâh'ra et le Soudan. Combien il est regrettable que la mort prématurée du jeune savant ne lui ait pas permis de dresser l'exposé de ses découvertes, et ait laissé dans la géographie africaine une lacune que lui seul pouvait combler !

Nous ne suivrons pas nos deux voyageurs dans l'excursion qu'ils entreprirent ensuite, de compagnie, au nord-est du Tsad, dans le célèbre pays de Kanem, berceau de l'antique dynastie Saïfoua du Bornou. Fertile autrefois, aujourd'hui stérile et désolée, cette province, quand Barth et Overweg la visitèrent, gémissait sous l'oppressive domination de la tribu arabe des Ouled-Sliman, ramas de bandits, *condottieri* indisciplinés et pillards, alors à la solde du cheik Omar.

Une expédition envoyée dans le Mousgou, au sud du Tsad, sous les ordres du vizir Hadj-Beschir, fournit aux deux Européens, qui s'empressèrent de la saisir, l'occasion d'explorer des contrées encore nouvelles pour eux.

Ramener à l'obéissance un vassal rebelle, le chef du Mandara, était le prétexte de l'entreprise; mais le motif réel en était tout différent. Les énormes dépenses des harems du cheik et de son vizir avaient épuisé les provinces et tari les sources de la fortune publique : comme la plupart des États mahométans, que ronge le chancre de la polygamie, le Bornou était travaillé du mal qui insensiblement a amené à deux doigts de la mort la Turquie agonisante. Qui remplira les coffres vides du trésor royal? L'esclavage. Ce sera le sang et la liberté de l'homme qui défrayeront la corruption et payeront ses honteux caprices. Une armée de vingt mille hommes et de dix mille chevaux, que suivent autant de bêtes de somme, se met en marche. Ce ne sont pas des soldats qui vont combattre à armes loyales un ennemi prêt à la lutte; c'est un essaim de pirates qui va fondre à l'improviste sur des peuplades désarmées et inoffensives, et livrer leur beau et paisible pays aux flammes et au glaive. Barth et Overweg assistèrent, pleins d'horreur et de pitié, aux poignantes péripéties de ces chasses inhumaines.

Ils virent les magnifiques campagnes du Mousgou, avec leurs jolis villages et leurs riches moissons, — hier luxuriant et charmant Éden, aujourd'hui un enfer, — ils les virent en proie à l'incendie et au carnage. A mesure que passait, comme un ouragan, l'armée dévastatrice, elle ne laissait après elle que du sang et des ruines. Le long des chemins gisaient par centaines des infortunés, les uns râlant, les autres déjà morts : c'étaient les hommes faits que leurs bourreaux, les jugeant trop vigoureux pour subir l'esclavage, avaient mutilés en

leur coupant une jambe, et laissaient lentement mourir par la perte de leur sang.

Trois mille esclaves, jeunes garçons et jeunes filles pour la plupart, et dix mille têtes de bétail, tel fut le fruit de cette barbare expédition. La vente des premiers, sur les marchés de l'intérieur et des côtes, devait servir à combler les vides du trésor. Si nous ajoutons que le cheik Omar et son vizir, l'un promoteur et l'autre exécuteur de ce sanglant exploit, sont dépeints par Barth comme des hommes relativement humains et civilisés, sous quelles sombres couleurs ne nous apparaîtra pas l'état moral de l'Afrique ! Trente années auparavant, le major Denham avait déjà assisté à une expédition semblable, entreprise avec le consentement du héros bornouen El Kanemi.

Barth essaya ensuite de pénétrer plus à l'est dans le Baghirmi, et de là dans le Ouadaï; mais les soupçons jaloux du sultan du premier de ces États ne lui permirent pas de s'avancer au delà de Masena, sa capitale. Cette ville offrit au voyageur une particularité digne d'être notée : la résidence royale est en partie construite en briques cuites, genre de matériaux que ne présente aucune des villes modernes du Soudan, toutes bâties en argile, et que Barth devait retrouver plus tard à Temboctou et dans les belles ruines de Ghasr-Eggom, l'une des nombreuses Palmyres africaines, ancienne capitale du Bornou, dont la fondation remonte au quinzième siècle[1].

Une grande douleur attendait Barth à son retour du Baghirmi. Son compagnon de découvertes, son seul ami, allait lui être ravi. La malsaine saison des pluies avait achevé de ruiner la santé depuis longtemps chancelante d'Overweg. L'infortuné jeune homme expira, à trente ans, le 27 septembre 1852, au bord de ce lac dont l'exploration devait l'immortaliser, ayant sous les yeux, comme un souvenir de la patrie, cette barque qui l'avait porté tant de fois sur les eaux encore vierges de la Méditerranée du Takrour.

[1] L'argile battue ou taillée en briques semble, avec les bois, avoir précédé presque partout la pierre dans la construction de la demeure de l'homme. Les ruines ninivites et babyloniennes de Khorsabad, de Nimroud et de Kouyoundjek ont montré, entre autres débris, à MM. Place, Botta et Rawlinson, des colonnes et autres parties d'édifices en argile compacte ou en briques cuites ou crues. Ces constructions primitives, contemporaines des tentes d'Abraham, et qui, au rapport de la Bible, étaient si peu solides, que le vent du désert pouvait les détruire, étaient sans doute également bâties en terre. Sichem avait ses remparts d'argile, comme Kano, Katsena et Koukaoua. Les cinq villes de la Pentapole, dont l'Écriture nous raconte la tragique catastrophe, ne devaient pas être construites en matériaux plus solides, et des critiques fondées ont accueilli l'assertion de M. de Saulcy, qui, dans son *Voyage dans les terres bibliques,* annonçait récemment qu'il a découvert les restes de Sodome et Gomorrhe sur les rivages de la mer Morte.

Barth restait seul, au cœur de l'Afrique, à six cents lieues des côtes. Cependant ce dernier coup, quelque cruel qu'il soit, n'ébranle pas un seul instant son énergie; il ne songe qu'à poursuivre avec une ardeur nouvelle le cours de ses explorations. Vers quel côté tournera-t-il ses pas? Le sud et l'est lui étant fermés, reste l'occident, c'est-à-dire l'empire fellani de Sokoto, le Niger, Temboctou. Le 25 novembre, il part de Koukaoua, où il venait de faire un séjour intermittent de près de deux années. Un mois plus tard, il arrivait à Zinder, après avoir traversé le Bornou de l'est à l'ouest.

Chef-lieu de la province de ce nom, Zinder, où Richardson avait déjà séjourné, est une ville de fondation toute récente; sa position au confluent des routes du centre et du nord l'appelle à un important avenir commercial : c'est la porte du Soudan au sortir du désert. De Zinder, Barth, rentrant dans le Haoussa, se rendit à Katsena par Tessaoua et Gasaoua, villes qu'il avait déjà visitées deux ans auparavant. Parti de Katsena le 21 mars 1853, il se dirigea, à travers un pays aussi magnifique que bien cultivé, vers Wourno, résidence habituelle de l'émir El Moumenin, ou *chef des croyants*, le puissant empereur poullo de Sokoto. C'était de ce souverain que devait dépendre le succès des projets de notre voyageur; aussi était-il de la plus haute importance pour ce dernier de gagner ses bonnes grâces.

Ce fut à quelques milles en avant de Wourno, dans le village de Gaouassou, que Barth fit la rencontre du sultan Aliyou. A la veille de marcher contre les Goberaoua, le chef des croyants campait là au milieu de son armée. Le voyageur en reçut le plus favorable accueil : un échange de cadeaux cimenta ces bonnes dispositions, et le voyageur put dès lors envisager l'avenir d'un œil moins inquiet.

De toutes les races du centre de l'Afrique, celle des Foulbe ou Fellani [1], dont Barth était devenu l'hôte, est incontestablement la plus digne d'intérêt. L'ethnologue et l'historien, d'ailleurs, sont également embarrassés pour assigner des origines précises à cette remarquable variété de l'espèce humaine. Le berceau des Fellani est enveloppé de voiles aussi mystérieux que celui des Berbères. D'où est sortie cette famille singulière qui, par ses caractères physiques et moraux, tran-

[1] Nul peuple peut-être n'a reçu des noms plus variés : Peul, Poul, Poullo, Poular, Foul, Foulah, Foullan (en arabe), Foulbe, Foulfoulde, Fellatah (en kanori), Fellan, Fellani (en haouassaoua, à la façon du pluriel sanscrit), Fellatin, Feloups, etc. : telles sont les principales variétés d'appellation, selon les diverses langues. Le radical reste d'ailleurs à peu près identique dans ses éléments principaux. La consonne initiale a subi des transformations analogues à celle du *Phé* sémitique, se changeant parfois en *Pé*, selon les dialectes. *Poul* et *Foul* n'offrent-ils pas, dans leur différence, le même phénomène grammatical que le *Pœni* latin et le Φοίνιϰες grec, issus l'un de l'autre?

che si nettement sur ses voisines? Faut-il y voir une branche de l'antique nation égyptienne, dont elle se rapproche par la teinte cuivrée de son teint [1]? Le mot *Fout* ou *Fouta*, que ces peuples appliquent aux régions du bassin du Sénégal et de la Gambie habitées par eux, procéderait-il du nom identique donné à l'Afrique par la Genèse, et les Fellani actuels ne seraient-ils que les descendants des *Phout* de Moïse [2]? Devons-nous, au contraire, les considérer, avec la plupart des géographes, comme les frères des Cafres, des Malais et de certaines tribus polynésiennes et malgaches, dont ils parlent en partie la langue? Se rattacheraient-ils à l'Inde, à laquelle ils semblent avoir emprunté leurs habitudes pastorales, leur industrie, leur monnaie de coquillages et leurs castes par professions et métiers?

Autant de problèmes qui attendent encore leur solution.

Barth incline à voir dans les Peul les fils des *Pyrrhi Æthiopes* de Ptolémée, et à les regarder comme ayant formé autrefois la population dominante du célèbre et mystérieux royaume de Ghanata, qui florissait, il y a quelques siècles, à l'occident de Temboctou.

L'époque à laquelle les Foulbe sont venus d'Orient est inconnue. Il n'en est pas tout à fait ainsi de leur mouvement de retour de l'ouest à l'est. Selon Barth, il aurait commencé au quatorzième siècle de notre ère. Dès le seizième siècle, ils avaient pénétré au sein de Haoussa, et le dix-septième voyait déjà quelques-unes de leurs tribus s'établir à la frontière orientale du Baghirmi, au sud-est du Tsad. Mais un lien manquait encore pour unir entre eux les membres dispersés de la famille poullo, lorsque, en 1802, l'iman ou prêtre Othman Dan-Fodie, leva l'étendard de la révolte contre le sultan païen du Gober, et appela ses coreligionnaires à l'indépendance.

Ce fut alors que se produisit cette grande invasion fellani, qui inonda presque tout le Soudan central et oriental, depuis le Niger moyen jusqu'au Benouë, et dont nous avons plus d'une fois reconnu

[1] On sait, en effet, que la couleur de la peau des anciens Mitzraïm était cuivrée. Dans leurs monuments coloriés, les Égyptiens teignaient uniformément les Européens en *rose*, les Araméens en *jaune*, les Nubiens en *brun* et leurs propres compatriotes en *rouge*. Ajoutons toutefois que la couleur rouge ne paraît pas avoir été la plus ancienne en Égypte; la jaune semble l'y avoir précédée. La nuance cuivrée des Égyptiens se retrouve chez plusieurs autres races, en particulier chez la plupart des tribus nord-américaines, à côté desquelles Alcide d'Orbigny compte d'ailleurs de nombreuses variétés. — Les Fellah actuels de l'Égypte, fils dégénérés de glorieux pères, n'offrent-ils pas dans leur nom un singulier rapprochement avec les Fellani occidentaux?

Nous ne rapportons ici que pour mémoire une fable qui tendrait à donner pour pères aux Foulbe les soldats d'une légion romaine égarée dans le désert.

[2] Voir dans les *Nouvelles Annales des voyages*, 1859, un article de M. le colonel Faidherbe sur les peuples de la Sénégambie.

les traces et constaté les résultats politiques et religieux. Avant de mourir, Othman donna la partie occidentale de son vaste empire à son frère Abd-Allahi, avec Gando pour capitale, et l'orientale à son fils, le célèbre Mohammed-Bello, homme fort remarquable à plusieurs titres, qui devait achever l'œuvre paternelle. Moins énergique que son père, Aligou, fils de Bello et d'une esclave haoussaoua, prince bienveillant d'ailleurs, ne tient que faiblement les rênes du pouvoir. Quand Barth visita ses États, il put constater que l'obéissance de plusieurs des provinces qui les composent était plutôt nominale qu'effective, et le jeune empire fellani parut au voyageur pencher déjà vers son déclin. L'énervante influence des Capoue du Haoussa, et les croisements journaliers avec les races inférieures, menacent en outre de détruire quelques-unes des qualités natives de la race conquérante.

Sans parler des possessions sénégambiennes des Peul, la carte jointe à la relation de Barth donne pour frontières externes au groupe des divers royaumes foulbe, le Bambara à l'ouest, et à l'est le Baghirmi, ce qui constitue une longueur d'environ 22° longitude sur une largeur fort inégale. Ce chiffre donnera au lecteur une idée de la prépondérance acquise depuis soixante ans par cette race remarquable, et de l'influence qu'elle est appelée à exercer sur l'avenir de l'Afrique intérieure. Unissant les habitudes nomades des peuples pasteurs à l'humeur entreprenante et ambitieuse, elle a déjà conquis la navigation du Sénégal et tend à s'emparer du cours du Niger.

Les Foulbe forment avec les Djoloff (Yoloff ou Ouoloff) et les Mandingues le principal élément de la population du bassin de ces deux fleuves. Par leurs croisements, ces trois races ont donné naissance à une foule de variétés. Aussi le type fellani pur ne se rencontre-t-il plus guère que dans certaines parties de la Sénégambie. Visage d'un brun rougeâtre, traits presque européens, cheveux légèrement laineux, formes sveltes, extrémités menues, taille moyenne, figure intelligente et expressive : tels nous sont peints les Foulbe par le docteur Barth et M. le colonel Faidherbe, qui les ont étudiés de près aux deux extrémités de leurs vastes possessions.

VI

LE NIGER. — TEMBOCTOU. — RETOUR.

De Wourno, Barth se rendit à Sokoto (le *Sackatou* de Clapperton), à travers un pays bien cultivé, où le riz et le coton se mêlaient au

tabac, au sorgho et à l'igname. La canne à sucre elle-même y avait été récemment importée par un Poullo, qui avait servi vingt-cinq ans comme esclave dans les plantations du Brésil. Ville en ruine et malsaine, chétive capitale d'un vaste empire, Sokoto compte à peine aujourd'hui vingt mille habitants. Barth y visita, non sans émotion, la maison où était mort, le 13 avril 1827, son infortuné devancier, Clapperton, non pas empoisonné, ainsi qu'on l'a cru longtemps en Angleterre, mais épuisé par les fatigues et la maladie. Tous ses compagnons, le précédant dans la tombe, avaient avant lui grossi de leurs noms la funèbre liste, déjà si longue, des victimes du climat africain. Seul, son fidèle domestique survécut à l'expédition : c'était Richard Lander, jeune homme issu, comme notre Caillié, de la plus obscure origine, mais, comme lui aussi, doué d'une intelligence et d'une énergie également rares, et qui trois ans plus tard devait, avec son frère, s'immortaliser en découvrant l'embouchure si longtemps mystérieuse du Niger.

Nul Européen n'avait précédé Barth sur le chemin de Sokoto à Temboctou. Le royaume foulbe central et sa capitale Gando se trouvant sur la route du voyageur, il dut se diriger vers cette ville dans le double but de la visiter et de se gagner les bonnes grâces du sultan Khalilou, neveu d'Aliyou. Sise au fond d'une étroite vallée, la ville de Gando est petite, mais son aspect ne manque pas de charmes. Abondamment arrosés par un torrent et surtout par des pluies dont Barth évalue la moyenne annuelle à l'énorme chiffre de quatre-vingts pouces, ses environs sont parés de la plus luxuriante végétation. Quant au fainéant et insoucieux Khalilou, il s'obstina à rester invisible. Toutefois, en échange de présents plus ou moins volontaires, il voulut bien accorder à Barth l'autorisation de poursuivre sa route. Notre voyageur se hâta de profiter de la permission, et le 4 juin il sortait de Gando, plein d'une ardeur nouvelle. Seize jours plus tard, par une splendide matinée, il aperçut tout à coup une vaste nappe d'eau miroitant au soleil : c'était le Niger ! Large, en cet endroit, d'environ sept cents mètres, le grand fleuve coulait à pleins bords. Il venait de Temboctou et fuyait vers l'Océan.

S'épanchant du versant oriental du même groupe montagneux qui voit tomber de ses flancs occidentaux le Sénégal, la Gambie et la Falémé, le Djoliba [1] remonte vers le nord-est jusqu'à Kab'ra, port de

[1] *Djoliba* ou *Dhiouliba* est le nom du Niger en langue mandingue et signifie *grand fleuve*. Le nom du Niger varie d'ailleurs selon la langue des peuples dont il arrose successivement les divers pays : les Foulbes l'appellent *Mayo Balleo;* les Touarègs, *Eghirroï;* les Sonrhaï, *Issa;* les Haoussaoua, *Baki-n-roua*, et les Kombori, *Kouara*. Tous ces mots ont du reste un sens analogue à celui de Djoliba, et comme lui signifient *fleuve* ou *rivière*. Les Arabes donnent au Niger le nom de *Nil-Abeed* (*fleuve des noirs*).

Temboctou, d'où il court de l'ouest à l'est, sur un espace de 5° longitude, au sein des sables du désert, pour retomber ensuite au sud-est et se jeter dans l'Atlantique par vingt-deux embouchures, après avoir décrit un demi-cercle irrégulier d'une amplitude de plus de sept cents lieues. De tous les fleuves du monde, le Niger est peut-être, avec le Nil, celui qui a suscité les plus ardentes controverses. L'embouchure du *Nil des noirs* a été longtemps aussi énigmatique que le sont toujours les sources du Nil égyptien. Il y a quarante années à peine, plusieurs géographes croyaient encore, sur la foi des fantastiques légendes de Pline, à l'identité de ces deux célèbres cours d'eau. La découverte de la partie supérieure du premier, successivement explorée par Mungo-Park, Laing et Caillié, et surtout celle de son embouchure par les frères Lander (1830), ont enfin mis un terme à ces fables et établi, pour ainsi parler, l'individualité du Niger. Le 18 novembre 1805, Mungo-Park s'embarquait à Sansanding et s'abandonnait au courant du grand fleuve inconnu, qu'il avait vu le premier neuf années auparavant, résolu à le descendre jusqu'à la mer ou à périr enseveli dans ses eaux. Le mystère qui plana si longtemps sur la destinée de la Peyrouse et sur celle de Franklin voile encore à demi, après plus de cinquante années, la fin tragique du grand voyageur, leur émule. Les renseignements recueillis postérieurement par Clapperton et Lander donnent lieu de penser que, le voyage de Mungo-Park coïncidant avec l'invasion des Foulbe dans le Soudan, l'infortuné médecin écossais et ses compagnons furent pris, par les habitants du Boussa, pour un parti de la nation conquérante, et périrent, victimes de la plus fatale méprise, en vue de la ville d'Yaouri. Six degrés de latitude seulement séparaient le hardi explorateur du but où tendaient ses efforts. Vingt-cinq ans plus tard, Richard et John Lander s'embarquaient à Yaouri et achevaient l'œuvre de Mungo-Park, œuvre qu'a rendue vaine d'ailleurs l'irréparable perte du journal du voyageur, et qu'ont reprise et complétée depuis Caillié et Barth en descendant le Niger, le premier de Djenné à Temboctou, le second de Temboctou à Saï. L'étroit espace qui sépare Saï d'Yaouri est la seule partie du cours du Djoliba qui reste aujourd'hui inconnue.

Le Niger du Soudan est-il le même fleuve que le *Niger* de Pline, le Νίγειρ de Ptolémée et le Νίγιρ d'Agathémère? Grave question que les géographes débattent depuis trois siècles. Il paraît toutefois démontré que le cours d'eau dont parlent ces trois écrivains n'est autre que l'*Oued*, mauritanien qui porte encore aujourd'hui le nom de *Gir* ou de *Ghir*. La description détaillée que Pline et Ptolémée nous donnent de la région parcourue par leur *Niger* semble ne pouvoir s'appliquer au Soudan tel que nous le dépeignent les voyageurs, tandis qu'on retrouve dans les contrées voisines de l'Atlas les traces de la plupart

des vingt-quatre villes dont Ptolémée nous a transmis les noms [1]. Pline, d'ailleurs, place expressément dans la Gétulie le bassin de son Niger, qu'il suppose, sur la foi des récits du roi Juba, n'être que le Nil supérieur, et qu'il fait couler de l'Atlas vers l'Égypte, tantôt à ciel ouvert et tantôt sous les sables, dans un lit souterrain. Ces fables et d'autres encore démontreraient que les anciens, Romains et Grecs, ne se faisaient pas une exacte idée de l'immensité du Sâh'ra, et qu'ils n'ont pas connu l'Afrique intérieure. Les voyageurs arabes, Edrisi, Aboulfeda et Ibn-Batouta, paraissent avoir les premiers franchi le désert dans toute sa largeur et découvert le Soudan. Ainsi ont pensé, entre autres, les savants Walkenaër et Gosselin. Ce fut Léon l'Africain qui, visitant ces lointaines régions, plusieurs siècles après Ibn-Batouta, imagina le premier, entre le Nigir des anciens et le Djoliba du Takrour, ce rapprochement qui, tout en flattant son goût d'érudit, allait susciter de si longues discussions. Jouant sur la signification du mot latin *Niger* [2], il lui parut sans doute ingénieux d'en faire l'application au *Nil des noirs* d'Edrisi, qu'il remonta de Temboctou à Djenné [3]. Ce fut par suite du même procédé qu'il imposa à l'Afrique

[1] Voir la savante dissertation du géographe allemand G. Reichard sur le Niger, le Nil et le Gir, insérée au *Bulletin de la Société de géographie*, 1844, I, 169.

[2] Le *Niger* de Pline, forme latine du Νίγειρ ou Νίγιρ grec, ne signifie pas *noir*, ainsi que le pensait Léon. Ce mot se rattache sans aucun doute à une racine berbère, probablement à celle d'*Eghirroï*, à laquelle a pu s'ajouter une *N* initiale, et qui, selon Barth, signifie *fleuve* en dialecte touarêg. Dans l'intéressant commentaire qu'il a fait du voyage de Barth, M. l'abbé Dinomé remarque que les Touarêgs appellent les flaques d'eau morte laissées sur ces bords par le Niger du nom de *Adar-N–eghirrëou*, combinaison de lettres qui révèle parfaitement l'original du mot *Niger*, ou mieux *Nighir*. (V. *Nouvelles Annales des Voyages*, 1859.)

[3] Par une singulière distraction, Léon affirme que de Temboctou à Djenné le Niger coule de l'est à l'ouest, ce qui est le contraire de la vérité. Il est vrai qu'il écrivit de souvenir, à Rome, la relation de ses voyages. La renaissance des lettres latines et grecques, qui était alors dans toute sa fleur (siècle de Léon X), ne fut peut-être pas étrangère à l'application que le célèbre voyageur arabe de Grenade a faite des textes de Pline et de Ptolémée.

Nous devons ajouter toutefois que l'opinion émise par Léon sur l'identité du Nigir des anciens et du Djoliba des Mandingues est encore partagée par plusieurs géographes modernes, en particulier par le savant W. Leake. Barth lui-même semble voir dans l'*Eghirroï* actuel des Touarêgs le Νίγειρ de Ptolémée. Mais est-il certain que les Touarêgs aient pénétré jusqu'au Soudan dès le commencement de notre ère? N'ont-ils pu appliquer plus tard au Djoliba le mot de leur langue par lequel ils désignent les fleuves en général, et qui se retrouve encore dans l'*Oued–Ghir* de la Mauritanie? — Nous avons, en outre, sous les yeux deux atlas publiés en 1861, l'un à Nurenberg et l'autre à Berlin, l'*Orbis terrarum antiquus* de M. Albert Norbiger, et l'*Atlas antiquus* de M. Kiepert, œuvres qui témoignent d'ailleurs de vastes recherches : or ces deux ouvrages étendent jusqu'au Soudan les connaissances géographiques des anciens et identifient le Niger de Pline et celui de Léon; certains tâtonnements, il est vrai, accusent, à cet égard, le doute plutôt que la certitude.

transsâh'rienne le nom, désormais consacré, de *Nigritie* (*Pays des nègres*) : nouvel emprunt qu'il faisait à Pline, sans s'apercevoir qu'il détournait de son sens le *Nigritæ* du naturaliste, qui, bien loin de rattacher la signification de ce mot à celle de nègres, désigne simplement par là les *riverains du Nigir*.

Barth contempla longtemps, l'âme remplie d'une émotion profonde, ce fleuve fameux dont la découverte et l'exploration ont coûté tant de nobles vies. En face du voyageur, sur le bord opposé, se dressaient les murailles d'argile et les toits arrondis de la ville de Saï, dont le nom signifie *Ville du fleuve* en langue sonrhaï, et que dominaient des bouquets épars de palmiers cucifères. De nombreux passagers, foulbe et sonrhaï, accompagnés d'ânes et de bœufs, traversaient le fleuve. Bientôt vint le tour de Barth; les bateaux qu'il avait fait demander dès la veille à l'inspecteur du port de Saï arrivèrent enfin. Formées de deux troncs d'arbres évidés et réunis par le milieu, ces embarcations mesuraient quarante pieds de long sur cinq de large. Quelques instants après, elles portaient le voyageur, ses chameaux, ses chevaux et ses bagages, sur les eaux du Niger, dont le courant en cet endroit est d'environ une lieue à l'heure. Située à peu près sous le méridien de Paris, dans une position malsaine et basse, qui l'expose à des chaleurs suffocantes ; ceinte de remparts crénelés et disposés en quadrilatère, la ville de Saï, où Barth aborda, ne se compose guère que de huttes de roseaux et compte à peine huit mille habitants. L'état languissant de son commerce est une preuve nouvelle du malaise et de la décadence qu'ont amenés dans le Soudan les dissensions et les guerres. Le jour où les vaisseaux européens, franchissant les rapides d'Yaouri près desquels périt Mungo-Park, remonteront le Niger jusqu'à Temboctou, Saï deviendra l'une des échelles les plus importantes de la Nigritie. Son gouverneur, Abou-Bekr, fils d'un mallempoullo et d'une esclave, et auquel Barth alla faire visite, manifesta le plus ardent désir de voir arriver bientôt ce jour si décisif pour l'avenir et la prospérité de son pays.

Le 24 juin, Barth s'éloignait de Saï. Au lieu de remonter le Niger jusqu'à Temboctou et de le suivre dans l'angle qu'il décrit de l'une à l'autre de ces deux villes, le voyageur s'était décidé à adopter la route de terre, plus directe et encore inexplorée.

Plusieurs races, Sonrhaï, Foulbe, Touarêg, Arabes, se disputent la vaste contrée semi-circulaire que le Djoliba enserre dans son cours capricieux.

La rivalité de ces races diverses, sans parler de leur fanatisme, préparait de rudes épreuves au hardi voyageur, qui, plus d'une fois, ne dut son salut qu'à son énergie et à l'habileté de sa diplomatie. La na-

ture s'unit aux hommes pour lui créer des obstacles. La saison des pluies était arrivée et inondait de ses averses diluviennes le sol généralement bas et peu mouvementé. Les cours d'eau débordés transformaient les plaines en marécages et rendaient la marche aussi lente que pénible. Il n'est pas jusqu'aux animaux qui ne se missent de la partie. Là d'innombrables armées de termites, ou fourmis blanches, attaquaient les bagages ou obstruaient la voie de leurs monstrueux édifices de terre, dont quelques-uns atteignent, dit-on, à une élévation de vingt pieds sur trente de circonférence à la base, et qui, au dire de Barth, affectent quelquefois les formes de l'architecture gothique[1]. Ici rampaient sur le sol sablonneux, par longues colonnes serrées et en quête d'une proie, de hideux vers noirs ou rouges, autre fléau du laboureur soudanien. Ailleurs, c'était une mouche venimeuse qui tourmentait bêtes et cavaliers de ses dangereuses morsures.

Barth franchit successivement les États plus ou moins indépendants de Galaïdjo, de Torobé, de Libtako, d'Arribinda et de Dalla. Le sol en est inégalement fertile et cultivé; le buffle, la gazelle, l'éléphant et le rhinocéros s'y rencontrent. Çà et là s'élèvent des fourneaux en terre, modestes établissements métallurgiques où l'on procède à la fonte et à la manipulation du minerai de fer. Anciens maîtres du sol, les Sonrhaï se sont vu peu à peu, depuis un demi-siècle, dépouiller de leur autonomie par les Foulbe envahisseurs. Les vaincus se consolent de la perte de leur indépendance avec la danse et le tabac. Le caractère de cette race est peu hospitalier, et sa langue est d'une dureté extrême. Si nous en jugeons par le dessin que Barth nous en donne, l'aspect d'un village sonrhaï, avec ses huttes aux formes variées et ses sveltes tourelles coiffées d'un toit aigu et incliné, ne manque pas de pittoresque.

Ce fut en traversant le Dalla que le voyageur vit surgir de la plaine et se dérouler à ses regards émerveillés la fantastique chaîne des monts Hombori, dont les murailles verticales et les formes étranges, — pitons, aiguilles, pyramides, tours crénelées, — apparaissent comme une suite de citadelles féodales en ruine. Sur la terrasse d'une de ces crêtes aériennes est perché, comme un nid d'aigle, un village sonrhaï. Depuis un demi-siècle, les fiers montagnards défient du haut de

[1] Les diverses parties de ces singulières constructions sont si solidement agglutinées entre elles, que le tranchant de la hache ne peut les entamer. Les voyageurs vantent l'industrie de ces petits animaux, admirables architectes qui donnent à l'homme de ces contrées d'inutiles leçons, et dont les mœurs révèlent l'instinct le plus merveilleux. En outre des termites, il existe dans certaines parties du Soudan une grosse fourmi noire qui creuse des silos où elle entasse d'énormes quantités de céréales. Les indigènes découvrent aisément ces greniers souterrains et exploitent à leur profit les provisions accumulées par le prévoyant et laborieux insecte.

leur forteresse naturelle les vainqueurs de leur race. Plus loin, Barth fit la rencontre peu rassurante de campements de Touarègs nomades de la tribu des Iregenaten. Le chef, homme au port majestueux, aux traits nobles et au blanc visage, fit au voyageur un accueil sympathique qui dissipa ses inquiétudes. Il est vrai que, pour éviter de porter ombrage à l'ardent fanatisme des Foulbe musulmans du royaume occidental de Masina, dont le Dalla est une province, Barth avait adopté le costume de schérif venant de la Mecque, et s'était donné le nom d'Abd-el-Kérim. Enfin, après diverses mésaventures, dues en grande partie à la fourberie de son guide, El-Walati, Maure plein d'intelligence et d'astuce, notre voyageur s'embarque, le 1er septembre, à Sarayamo, sur un canal débouchant dans le Niger. Bientôt il voyait de nouveau se dérouler le grand fleuve dans toute sa majesté, et, se confiant à son courant, fuyait avec lui vers Temboctou. Ses yeux avides ne se lassaient pas d'admirer la beauté grandiose et sereine de ces eaux fameuses, le pittoresque et la riche végétation de ces rivages qu'avaient contemplés déjà Mungo-Park et Caillié, et que, depuis plusieurs siècles, l'homme se dispute et sème de ruines. Toutefois les bords qui s'enfuyaient, les nombreux troupeaux qui paissaient dans les plaines, les barques qui venaient à passer, les crocodiles et les hippopotames qui se jouaient au sein des eaux, n'absorbaient pas toute l'attention du voyageur. Souvent son regard, plongeant dans la direction du nord, interrogeait l'horizon et cherchait à découvrir les murs de la cité célèbre vers laquelle depuis si longtemps aspiraient tous ses vœux. Le 5 septembre enfin apparurent, au fond d'un bassin circulaire et bâties en amphithéâtre sur la croupe arrondie d'une colline de sable, les maisons de la ville de Kab'ra. Ce n'était pas encore Temboctou, mais c'en était le port, et, pour ainsi parler, le vestibule. Le bateau que montait Barth vint jeter l'ancre à côté de sept grandes embarcations, d'un tonnage et de dimensions relativement considérables. C'étaient, du reste, les seuls navires que contînt alors ce port jadis si florissant. Où étaient les flottes qu'il abritait au temps de la splendeur de l'empire des Askia? La ville ne compte aujourd'hui que deux mille habitants, presque tous Sonrhaï, à l'exception des fonctionnaires, qui appartiennent à la race poullo, et qui, fidèles aux habitudes pastorales de leurs congénères, se livrent à l'élève du bétail. Les campagnes environnantes produisent le riz, le coton et diverses sortes de melons. Le fleuve, de son côté, offre ses herbes pour la préparation de l'hydromel.

Barth s'était logé au sommet du mamelon, dans la maison d'un marchand sonrhaï, dont la femme, robuste ménagère, fit au voyageur le plus cordial accueil. Bientôt affluèrent les curieux, désireux de voir le prétendu schérif arrivant de l'extrême Orient. En approchant

du terme de son voyage, Barth voyait les dangers et les difficultés grandir. Sans ami, sans protecteur, sa qualité de chrétien, si elle était découverte, le mettait hors la loi, et le premier bandit venu pouvait lui ôter impunément la vie. Des trois Européens qui l'avaient précédé, depuis cinquante années, dans ces régions inhospitalières, l'un, Mungo-Park, avait passé inaperçu devant Kab'ra en suivant dans sa chaloupe le cours du Niger; le second, le major Laing, avait péri assassiné non loin de Temboctou, et Caillié n'avait dû son salut qu'à sa qualité supposée de musulman.

Pour comble d'inquiétudes, le cheik de Temboctou, El-Bakai, homme généreux et éclairé, au dévouement duquel Barth allait devoir la vie, était alors absent. Son frère, Sidi Alaouate, vint, il est vrai, offrir ses services à l'étranger, dont seul il connaissait la nationalité et la religion, et qui se dit le protégé du sultan de Stamboul. Malheureusement aucun document écrit n'appuyait cette déclaration, le voyageur ayant en vain sollicité, avant son départ, un firman du gouvernement turc, dont le prestige, malgré sa décadence actuelle, s'étend encore jusqu'aux extrémités du monde mahométan. L'absence de cette pièce précieuse allait exposer Barth aux plus graves périls et aux plus pénibles embarras.

La route de Kab'ra à Temboctou était alors infestée par la pillarde et farouche tribu des Touarègs Kel-Hekikan, dont le chef Kneha, homme d'une taille imposante et d'une physionomie belle et expressive sous son lithâm, n'attendit pas le départ du voyageur pour essayer de le rançonner. Barth vit arriver chez lui, un long épieu de fer à la main et une épée au flanc, le rapace *voleur de nuit*, qui le somma de lui offrir son cadeau de bienvenue.

Enfin se leva le grand jour qui devait voir notre voyageur faire son entrée à Temboctou. C'était le 7 septembre 1853. A dix heures du matin, la caravane se met en marche. Le pays qu'elle traversa présentait tous les caractères du désert, avec sa stérilité et ses collines de sable [1]. Des fourrés d'arbustes rabougris servent de repaires aux maraudeurs touarègs, qui, tombant à l'improviste sur les voyageurs et sur les habitants, les dépouillent ou les tuent, plus d'un endroit est célèbre par les forfaits qu'il a vu commettre. Deux lieues étaient franchies sans encombre à travers cette contrée sinistre. Tout à coup, au milieu de tourbillons de sable soulevés par le vent, apparurent de noires silhouettes se détachant sur le ciel obscurci : c'étaient les mosquées de Temboctou. Bientôt la caravane se heurta à une foule nom-

[1] Lors de la saison des pluies, le Niger recouvre de ses eaux toute cette région, sur une largeur de plusieurs lieues, et s'avance jusqu'à Temboctou, dont certains quartiers ont parfois à souffrir de ses inondations.

breuse accourue de la ville pour saluer l'étranger, dont l'arrivée prochaine avait fait grand bruit. Sur un signe d'Alaouate, qui redoutait le danger d'un colloque, Barth pique des deux et prend les devants au galop de son cheval.

Le cortége traversa d'abord d'étroites ruelles, où deux cavaliers pouvaient à peine passer de front. Mais les rues ne tardèrent pas à s'élargir. Les nombreux passants qui les sillonnaient, les maisons dont elles étaient bordées et dont plusieurs, à deux étages, portaient les indices évidents de velléités d'ornementation architecturale; l'air d'aisance de ce quartier de la ville, tout était de nature à faire impression sur l'esprit du voyageur et à l'intéresser. Après avoir salué, en passant, d'un coup de pistolet, la demeure d'El-Bakai, Barth s'arrêta devant une autre maison appartenant au cheik : c'était la demeure qui lui était assignée.

Voilà donc le hardi et persévérant voyageur, après plus de trois années d'efforts et de fatigues, arrivé dans cette mystérieuse reine du désert, dans cette cité de Temboctou dont les légendes ont entouré le nom de tout leur merveilleux, et qui, pendant plusieurs siècles, resta pour l'Europe si célèbre et si inconnue! Cependant, indépendamment de Laing et de Caillié, plusieurs voyageurs chrétiens avaient précédé Barth dans ses murs. Sans parler des commerçants portugais du Sénégal, qui, selon certaines hypothèses, auraient étendu leurs relations jusqu'à ce marché lointain, la *Chronique* manuscrite de Florence, citée par Kunstmann, nous apprend qu'un certain Benedetto Dei y aurait jadis pénétré. Dans la seconde moitié du dix-septième siècle, un Français, nommé Paul Imber, natif de la petite ville vendéenne des Sables-d'Olonne, fut conduit du Maroc à Temboctou par un renégat portugais, dont il était l'esclave, précédant d'un siècle et demi son compatriote Caillié. En 1810, le matelot américain Adams fut également emmené comme esclave dans la même ville et y passa six mois. Le 18 août 1826, le major Laing, à son tour, y faisait son entrée; mais bientôt il devait tomber sous les coups de fanatiques assassins, à la frontière du désert. Moins de deux années après lui arrivait incognito à Temboctou un jeune homme qui, parti de Sierra-Leone, venait de traverser une partie de l'Afrique sous le nom d'Abd-Allahi, et se donnait pour un ancien esclave des Français du Sénégal retournant à Alexandrie, son pays natal. Le 4 mai suivant, il se joignait à la caravane du Maroc, avec laquelle il allait traverser le désert; et, quelques mois après, les journaux français annonçaient à l'Europe qu'un jeune voyageur portant le nom, jusqu'alors inconnu, de Caillié, venait de débarquer à Toulon arrivant de Temboctou.

La sensation que produisit cette nouvelle fut immense, et personne n'ignore quelles ardentes récriminations, peu dignes du caractère

d'une grande nation, elle suscita en Angleterre. Caillié fut accusé d'avoir acheté à prix d'or au Maroc les papiers du major Laing et d'avoir exploité à son profit les découvertes de l'infortuné voyageur : imputation calomnieuse, inspirée par cette mesquine jalousie qui trop souvent dépare les fortes qualités du peuple anglais. Barth a péremptoirement vengé de ces injustes accusations notre célèbre compatriote, dont il ne se lasse pas de proclamer la véracité partout où il rencontre la trace de ses pas. L'histoire de ce jeune homme, qui, né de parents pauvres [1], sans instruction, sans protecteur, sans conseiller, sans appui d'aucun genre, a trouvé en lui-même assez d'énergie et de ressources pour exécuter, en traversant l'Afrique de part en part, une entreprise jugée impossible pour un chrétien et que nul Européen n'a accomplie avant et après lui, — cette histoire est peut-être unique dans les annales des découvertes géographiques.

Fondée vers le onzième siècle de notre ère, par une fraction d'Imoscharh ou Touarêg, la ville de Temboctou [2] a subi toutes les vicissitudes des divers empires qui s'en disputèrent successivement la possession. Cette lointaine partie du monde, dont l'émouvante histoire, jusqu'ici à peu près inconnue de l'Europe, a été révélée à Barth par de précieux manuscrits indigènes, a présenté, comme l'Europe et l'Asie, le dramatique tableau d'empires qui se fondent et s'écroulent, de dynasties rivales qui se chassent et se supplantent. Le plus ancien que nous connaissions de ces États est celui de Ghana ou Ghanata [3], dont la fondation remonte au troisième siècle après Jésus-Christ, et qui domina sur tout le Niger supérieur. De ses débris naquit, dix siècles plus tard, le puissant empire mandingue de Mellé [4], qui ne tarda pas à étendre ses conquêtes jusqu'au delà de Temboctou. A l'orient de cette ville, sur le Niger moyen, s'était fondé depuis quelques siècles déjà le royaume des Sonrhaï, dont le premier souverain vint, dit-on, d'Arabie [5], et qui, vaincus d'abord par les Mandingues, leurs

[1] René Caillié est né en 1800, au village de Mauzé, près de Niort (Deux-Sèvres).

[2] La façon dont s'écrit le nom de cette ville est fort diverse : Tombouctou, Tomboutto, Timbouktou, Tinbuktu, Tombucten, Tombutkou, Toumboutkou, Ten-Boktou ou Temboctou, etc. Nous avons adopté cette dernière orthographe, qui est celle du célèbre voyageur Ibn-Batouta, le premier qui ait visité cette cité fameuse. *Temboctou* a paru à plusieurs géographes, notamment à Richardson et à M. d'Avezac, se rattacher à la racine berbère *Ten* (*fontaine* ou *puits*). Selon Barth, ce mot proviendrait de la racine sonrhaï *Toumboutou* (*creux*).

Temboctou figurait déjà, au quatorzième siècle, sur les cartes catalanes.

[3] Selon Karl Ritter, le mot *Guinée* viendrait de celui de *Ghana*, que les Mandingues auraient transporté de l'intérieur au littoral.

[4] Les Mandingues de la côte s'appellent encore *Melli-Nké*, mot qui, d'après le colonel Faidherbe, signifie *Hommes de Melli* ou *de Mellé*.

[5] Toute l'histoire du Sonrhaï, en effet, dénote des rapports très-anciens avec l'O-

voisins, prirent leur revanche et se rendirent maîtres de tout le Takrour occidental. Nous avons déjà parlé, à l'occasion de l'histoire de l'oasis d'Aïr, de ce fameux Hadj-Mohammed qui, né de parents obscurs dans une île du Niger, devint par son génie le plus grand monarque qu'ait jamais vu le Soudan : frappant exemple du développement intellectuel auquel est susceptible d'atteindre la race noire si méprisée. Cet homme remarquable, l'un des plus grands de ce seizième siècle qui vit s'élever tant d'illustrations en tout genre, fonda la puissante dynastie des Askia et porta les frontières de l'empire sonrhaï d'Agadès à l'Atlantique et du Mossi au Maroc. Ce fut sous le règne de ce grand empereur nègre, également distingué par ses lumières, sa ferme équité et ses talents militaires, que Léon l'Africain visita Temboctou. Un siècle ne s'était pas écoulé que les Sonrhaï, à leur tour, voyaient arriver des lointaines régions du Nord des rivaux qui leur disputèrent la puissance et finirent par la leur ravir, grâce à leurs armes à feu : c'étaient les soldats de l'empereur du Maroc. Temboctou eut cruellement à souffrir de ces luttes et fut un jour livré aux flammes par les Marocains victorieux. Depuis cette époque, *Roumas* Marocains, Sonrhaï, Mandingues, Touarêgs, Maures et Foulbe, se sont disputé Temboctou, qui aujourd'hui encore se débat douloureusement sous leur rivalité jalouse.

Contrairement à l'opinion généralement admise en Europe, la ville de Temboctou ne fut la capitale politique d'aucun des États dont elle fit successivement partie : elle n'en fut que la capitale commerciale, scientifique et religieuse. La renommée de ses docteurs musulmans, la richesse relative de ses bibliothèques, la beauté de ses mosquées, l'étendue de son commerce, qui pendant longtemps enveloppa de ses relations le centre et le nord de l'Afrique, en avaient fait une des villes les plus importantes et les plus célèbres de cette partie du monde. Toutefois la légende, grâce aux récits exagérés d'un consul anglais du Maroc, a beaucoup renchéri sur les splendeurs de l'Athènes des noirs et a entouré son nom d'une auréole qui a pâli devant la réalité. Les rares voyageurs européens qui ont visité la reine du désert ont avoué leur désappointement. C'est à Caillié que nous devons les premières notions positives sur cette cité trop vantée.

Cependant l'aspect de la ville et de ses environs ne laisse pas que d'être original et imposant. Assis au sein du désert, entouré d'immenses plaines de sable mouvant d'un blanc tirant sur le jaune, sans arbres qui protégent la terre de leur ombre et défendent la ville contre le vent et le soleil, sans oiseaux qui égayent les oreilles et les yeux

rient et surtout avec l'Égypte. Une tradition locale mentionne la venue d'un Pharaon à une époque reculée.

de leurs chants et de leur plumage, Temboctou forme aujourd'hui un vaste triangle d'environ cinq kilomètres de tour, dont le sommet s'enfonce comme un coin au sein du Sâh'ra et dont la base tournée vers le sud regarde le Niger. Les maisons, à toit plat, rappellent celles de Pompeï et sont construites, les unes en argile, les autres en briques rondes cuites au soleil; de simples huttes de paille offrent, dans les faubourgs, leurs pauvres abris aux indigents et aux eslaves. Ces habitations diverses sont partagées par un réseau de rues, dont plusieurs sont propres, larges et bien alignées. Les trois mosquées de Djingere-ber, de Sidi-Yahia et de Sankore, dominent le tout de leurs tours carrées et massives. La première, bâtie en 1327 par un architecte maure de Grenade, est un monument fort remarquable; la dernière, qui paraît être la plus ancienne, fut construite aux frais d'une riche dame sonrhaï. La population, composée des races les plus disparates, est d'environ treize mille âmes, chiffre auquel viennent s'ajouter, de novembre à janvier, cinq à dix mille étrangers, commerçants et autres, Mandingues du Bambara, Arabes du Nord, Maures, Marocains, etc. La place de Temboctou n'est pas tout à la fois industrielle et commerciale, comme celle de Kano, sa rivale de l'est. Son industrie ne consiste guère que dans la fabrication, fort remarquable, il est vrai, d'objets en fer et surtout en cuir. Grâce à sa position centrale au sommet du cours anguleux du Niger et au confluent des divers débouchés, sur la route du Sénégal à l'Algérie, son commerce, aujourd'hui déchu, verra sans doute un jour sa prospérité passée renaître et prendre un nouvel essor sous l'active impulsion des nations européennes.

Il ressort d'ailleurs des pages qui précèdent que Temboctou n'est pas la seule ville de ces régions qui ait à regretter le passé. La situation actuelle des choses dans le Soudan central accuse une décadence à peu près universelle. Le grand marché de l'Afrique intérieure, la ville de Kano, qui en est en même temps le grand atelier de fabrication, jouit seule d'une réelle prospérité, que partage, dit-on, l'État idolâtre, encore peu connu, des Mossi. Quellcs destinées attendent ces vastes contrées? quels empires nouveaux y surgiront? quelle influence exercera la race supérieure des Berbères-Touarêgs sur le sort futur de ces régions, qu'elle envahit insensiblement? C'est le secret de l'avenir.

Cependant Barth ne tarda pas à concevoir relativement à sa sécurité les plus graves inquiétudes, que ne put dissiper le retour d'El-Bakai. Le courageux voyageur faillit devenir la victime de l'anarchie sous laquelle gémissait Temboctou. La jalousie des marchands du Nord, l'hostile rivalité des Foulbe et des diverses tribus, tant arabes que touarêgs, le sombre fanatisme du clan arabe des Berabisch, auquel

avaient appartenu les assassins du major Laing, les dissensions intestines de la famille d'El-Bakai elle-même, alliée aux Berabisch, tout concourait à placer l'étranger chrétien dans la situation la plus critique.

La nouvelle de la prise d'Ouargh'la par les Français et de leurs progrès vers le désert n'était pas de nature à l'améliorer[1]. Nous ne retracerons pas ici les longues et dramatiques péripéties qu'eut à traverser le voyageur, obligé de s'enfuir tour à tour de Temboctou au désert et du désert à Temboctou, pour échapper aux piéges de ses ennemis. Près de huit mois s'écoulèrent ainsi, entre la vie et la mort. Le constant et magnanime dévouement d'El-Bakai, dont le père avait autrefois traité avec la même bienveillance l'infortuné Laing, finit par triompher; et l'heureux Barth put, le 19 avril 1854, reprendre enfin le chemin de l'Europe. Que de peines et de fatigues, tant physiques que morales, il allait avoir à affronter encore, avant d'atteindre ce but si ardemment désiré et si lointain ! Devant lui le Soudan et le désert étendaient de nouveau leurs vastes espaces ; le chemin déjà parcouru était à recommencer. De peur de tomber dans de fastidieuses redites, nous ne suivrons pas dans son pénible retour notre voyageur, qui, après avoir descendu le Niger jusqu'à Saï, regagna le Bornou à travers les divers États foulbe.

Un matin, Barth cheminait à cheval au milieu d'une forêt du Bornou dont le nom rappelle le mot, classique chez nous, de Bondi. Au détour d'un fourré apparaît un jeune homme au teint blanc et pâle, accompagné de trois serviteurs noirs. Tout à coup le jeune homme s'élance vers le voyageur de toute la vitesse de son cheval. Quelques instants après, les deux escortes étonnées voyaient leurs chefs s'embrasser avec la plus cordiale effusion. Le survenant, dont la rencontre était si inattendue en un pareil lieu et dans un semblable moment, était le docteur Vogel, qui, piqué d'une noble envie, arrivait d'Allemagne pour partager et continuer les travaux de son illustre compatriote. Hélas! le jeune et courageux savant, moins heureux que son devancier, ne devait jamais revoir le pays natal. Nos lecteurs savent quel sort lamentable attendait ce nouveau martyr de la science. Pendant que Barth traversait le désert par le pays des Tibbous, Vogel, qu'il avait laissé à Koukaoua, s'enfonçait vers l'Orient dans la direction du Ouadaï et du Darfour, avec l'espoir de pénétrer jusqu'au Nil et de s'en revenir par l'Égypte. Des bruits sinistres font présumer que l'héroïque jeune homme a péri victime du barbare fanatisme du sultan du Ouadaï[2].

[1] Cette nouvelle produisit une telle impression à Temboctou, qu'il fut question d'y organiser une expédition pour marcher contre nos soldats.

[2] Cependant il n'est pas certain que le voyageur soit mort. Le docteur Hartmann

Le 28 août 1855, Barth était de retour à Tripoli de Barbarie, d'où il était parti le 24 mars 1850. Il venait de consacrer plus de cinq années de sa vie à l'exploration du désert et du Soudan. Il avait traversé deux fois la Nigritie, du Tsad à Temboctou, sur un espace long d'environ 20°; il avait visité des régions où nul Européen ne l'avait précédé, telles que l'Adamaoua, le Baghimi et le grand angle supérieur du Niger; il avait reconnu plusieurs centaines de lieues du cours de ce fleuve célèbre et franchi son plus grand affluent, destiné à porter un jour nos vaisseaux jusqu'aux mystérieuses contrées équatoriales. Il avait noué des relations et conclu des traités avec un grand nombre de souverains, et préparé dans ces lointains pays les voies au commerce européen et à la civilisation chrétienne.

Ce voyage mémorable, le plus complet de tous ceux que les Européens ont jamais entrepris dans l'intérieur de l'Afrique, n'avait pas compris moins de deux à trois mille lieues de chemin. Les renseignements recueillis par Barth embrassaient un espace beaucoup plus étendu encore. Il s'en revenait avec une ample moisson de documents se rattachant à presque toutes les branches des connaissances humaines : géographie, linguistique, ethnologie, histoire, météorologie, géologie, la terre, le ciel et l'homme, il avait tout enveloppé dans ses études encyclopédiques.

L'exemple de Barth allait lui susciter des émules. Quatre années après son retour, les régions orientales de l'Afrique révélaient à Burton et à Speeke l'existence, longtemps soupçonnée, de leurs lacs, rivaux des Tsad, pendant que d'autres explorateurs, moins heureux mais non moins intrépides, poursuivaient, au péril de leur vie, la solution si vivement cherchée du problème séculaire des sources du Nil : découvertes et tentatives dignes d'un égal intérêt, et auxquelles nous consacrerons une étude spéciale.

LUCIEN DUBOIS.

écrivait récemment (1861), des régions du Nil supérieur, au père de Vogel, qu'un Poullo du Bornou, se rendant à la Mekke, avait rapporté que le jeune Allemand était retenu à la cour du souverain du Ouadaï, qui en avait fait son conseiller. Une expédition vient de partir d'Allemagne avec mission de pénétrer du Soudan égyptien dans le Ouadaï, et de délivrer le voyageur s'il est encore vivant, ou, s'il est mort, de recouvrer ses manuscrits

LES

FINANCES DE LA FRANCE

QUATRIÈME PARTIE [1].

I

Il est impossible de se rendre un compte exact de la situation financière du pays sans faire état des charges et des ressources de la ville de Paris. Le budget général de la France et le budget particulier de sa capitale sont, il est vrai, parfaitement distincts; néanmoins le régime de centralisation progressive qui, depuis si longtemps déjà, domine en France, a créé au moins en fait sinon en droit une étroite solidarité entre les finances de la ville et celles de l'État [2].

Dès 1852, le développement des travaux d'embellissement de Paris effrayait certains esprits. « Nous ne voyons pas sans quelque « appréhension, disait M. Chasseloup-Laubat, des travaux publics si « considérables entrepris simultanément dans la capitale. On doit, « comme nous, redouter une surexcitation trop grande donnée au « travail d'une classe d'ouvriers qu'on ne concentre jamais sans quel- « ques dangers dans une capitale, surtout lorsque l'avenir ne peut

[1] Voir le *Correspondant* des 25 décembre 1861, 25 février et 25 avril 1862.

[2] Cette solidarité a déjà été mise à l'épreuve. Le Mémoire présenté le 7 mars 1859 par le préfet de la Seine au conseil municipal rappelle avec beaucoup d'à-propos qu'en 1793 les dettes de la commune de Paris étaient portées au compte de la République, et qu'en 1796 l'État devait pourvoir, par une subvention décadaire, aux dépenses annuelles de la ville. (*Moniteur* du 12 mars 1859.)

« continuer à leur offrir les mêmes moyens d'existence[1]. » Le gouvernement ne s'émut nullement de ces appréhensions et seconda puissamment les efforts de l'administration municipale pour développer le travail, améliorer la voirie, doter la cité de larges voies de communication et l'embellir de monuments de toutes sortes. Loin de nous la pensée de contester que plusieurs de ces entreprises n'aient été justifiées par l'utilité publique, habilement combinées et menées à bonne fin; mais nous ne pouvons nous dissimuler que des travaux qui devaient se répartir sur un assez grand nombre d'années ont été accumulés sur quelques-unes, que des inconvénients de toutes sortes, et notamment des complications financières, sont résultés de cette accumulation, que les entreprises les plus utiles n'ont pas toujours été préférées, que les halles centrales, par exemple, pour l'achèvement desquelles l'Assemblée législative avait autorisé la conclusion d'un emprunt, ne sont pas encore terminées, que l'importance stratégique de plusieurs grandes voies de communication a été singulièrement exagérée, et qu'enfin certains des actes administratifs qui ont posé le principe des travaux ou des dépenses de la ville ne se sont pas strictement renfermés dans les bornes de la légalité.

Le prolongement de la rue de Rivoli, le dégagement des abords du Louvre, des Tuileries, du Palais-Royal, de l'Hôtel de Ville, le percement du boulevard de Sébastopol, furent successivement entrepris, et la participation de l'État dans ces travaux fut réglée par divers décrets qui s'exécutèrent, pendant plusieurs années, sans avoir été soumis au contrôle législatif. Les faits étaient presque entièrement accomplis lorsque la Chambre fut appelée à les sanctionner par un vote d'ensemble. Tel fut l'objet de la loi du 2 mai 1855, qui autorisait en même temps la ville à payer sa part dans la dépense, au moyen d'un emprunt de 60 millions, réalisé par l'émission d'obligations remboursables avec prime et lots en quarante années.

L'année suivante, la loi qui accordait au département de la Seine la faculté d'emprunter 50 millions et de s'imposer extraordinairement 10 centimes additionnels pendant trente années constatait encore la regrettable tendance de la préfecture de la Seine à s'affranchir des formalités tutélaires établies par la loi municipale. Aux termes de l'article 41 de la loi du 18 juillet 1837, les communes ne peuvent être autorisées, dans l'intervalle des sessions législatives, à contracter un emprunt par un simple décret du chef de l'État qu'en cas d'urgence et qu'autant que cet emprunt ne dépasse pas le quart de leurs revenus. Néanmoins un premier décret du 27 décembre 1853 avait institué la Caisse de la boulangerie, destinée notamment à rendre les variations

[1] Rapport sur le budget des dépenses de 1853.

du prix du pain dans le département de la Seine moins sensibles, et à faire sur le produit des emprunts qu'elle négocierait, l'avance de la différence qui existerait entre le prix de la taxe du pain et celui de la mercuriale des blés, sauf à recouvrer le montant de cette différence par une surélévation du prix de la taxe dans les années d'abondance. Quelques jours plus tard, un autre décret autorisait la Caisse à émettre, sous la garantie de la ville, des valeurs à courte échéance et analogues aux bons du Trésor, jusqu'à concurrence de 24 millions, soit environ moitié des revenus municipaux. D'autres décrets, rendus soit pendant les sessions de 1854 et de 1855, soit dans l'intervalle, ont élevé momentanément à 50 millions la somme représentée par les effets en circulation. L'illégalité de ces mesures n'a été couverte que par la loi du 23 juillet 1856, qui, après avoir affecté sur l'emprunt départemental, 40 millions à la Caisse, moitié à titre de dotation, moitié à titre d'avances, a limité désormais à cette somme la valeur des effets qui pourraient être mis en circulation sans le concours de la législature. En cas d'urgence, des décrets impériaux suffiraient pour autoriser une émission supplémentaire pendant l'intervalle des sessions, mais devraient être présentés à la sanction législative dès la réunion de la Chambre.

En 1857 une loi accordait une subvention de 12 millions et demi pour la part de l'État dans les travaux du boulevard Sébastopol (rive gauche). Cette voie de communication, comme celles qui avaient été ouvertes pendant les années précédentes, se recommandait par des considérations stratégiques dont la valeur nous paraît avoir été surfaite.

« Vous avez été frappés tout d'abord, disait M. le préfet de la Seine au
« conseil municipal, de la nécessité de mettre la capitale de la France
« à l'abri des entreprises des fauteurs de troubles, qui, encouragés
« par une étude savante des vieux quartiers, transformaient le centre
« de Paris et diverses parties des faubourgs en autant de citadelles
« périodiquement fortifiées par l'émeute. Traverser de part en part
« les groupes serrés de maisons malsaines où fermentaient à la fois
« la fièvre, la misère et trop souvent les passions anarchiques; déga-
« ger largement les Tuileries, l'Hôtel de Ville, éternels objets d'attaque
« pour les factieux, ménager aux forces militaires un accès facile et
« de vastes emplacements sur ces points dangereux; telle a été votre
« première préoccupation [1]. »

Indépendamment de sa part dans ces travaux, l'État avait pourvu à la dépense de la reconstruction du plus grand nombre des ponts de Paris, et à l'érection de casernes monumentales dont les proportions

[1] Mémoire du préfet de la Seine. (*Moniteur* du 11 avril 1858.)

grandioses dépassent de très-loin celles, jusqu'alors fort remarquées, des mêmes édifices dans la capitale de l'empire d'Autriche.

Ces entreprises, qui avaient imposé de si lourdes charges à la ville et au Trésor public, n'étaient pourtant que le prélude d'un ensemble de travaux plus considérables et plus dispendieux qui devaient renouveler complétement la face de la ville. Une convention, conclue dans les premiers mois de l'année 1858, entre le préfet de la Seine et le ministre de l'intérieur, stipulait l''ouverture et l'achèvement, dans un délai de dix ans, de vingt boulevards ou grandes rues qui traverseraient Paris dans tous les sens et « assureraient des communica- « tions larges, directes et multiples entre les principaux points de la « capitale et les établissements militaires destinés à la protéger[1]. » L'État, de son côté, devait concourir au tiers de la dépense, évaluée à 180 millions. Cette convention fut soumise au Corps législatif, et, pour la première fois, les actes et les projets de l'administration municipale soulevèrent un débat sérieux.

Les ressources générales du pays, disaient ses adversaires, contribuaient plus qu'il n'était équitable aux embellissements de Paris. Les intérêts de la sûreté publique étaient moins sauvegardés par les nouvelles voies stratégiques qu'ils n'étaient compromis par une série de mesures qui reléguaient loin du centre de la ville la partie la plus nombreuse et la moins aisée de la population, isolaient les différentes classes de la société les unes des autres, entraînaient inévitablement le renchérissement des loyers, et attiraient à Paris, au détriment de l'agriculture, les légions d'ouvriers nécessaires pour exécuter les 1,500 millions de travaux qui, soit pour la ville et l'État, soit pour les particuliers, seraient la conséquence du vote de la loi. Le gouvernement ne contractait-il pas l'engagement moral d'assurer constamment du travail à la masse d'ouvriers dont il favorisait le déclassement? En outre, le plan de l'administration répondait plutôt à des idées d'embellissement et d'ornementation qu'à des besoins réels : il est temps, disait un député, qu'il soit « fait une halte dans la voie des grandeurs architecturales. » Pourquoi accumulait-on ainsi des dépenses entièrement improductives, arbitrairement évaluées à 180 millions, et dont le montant serait certainement plus élevé? Il n'était pas admissible que l'administration municipale trouvât, comme le prétendaient ses défenseurs, des ressources suffisantes dans l'excédant de ses recettes, elle devrait donc les demander à de nouveaux emprunts, qui viendraient augmenter la dette déjà si considérable de la ville.

Les partisans du projet soutenaient que les départements n'avaient

[1] Exposé des motifs.

pas à se plaindre des sacrifices de l'État pour la ville de Paris; ces sacrifices, en effet, allaient de pair avec ceux qui avaient été faits ou au moins votés pour l'exécution des grandes lignes de chemins de fer, l'assainissement et la mise en culture de la Sologne, des Dombes et des landes de Gascogne, les travaux de défense contre l'inondation, et l'encouragement du drainage, qui, à lui seul, devait coûter 100 millions. Les embellissements de Paris n'étaient-ils pas, d'ailleurs, la gloire de la France entière ? « Le langage est impuissant, disait M. Nogent-Saint-« Laurent, lorsqu'il s'agit de parler du Louvre, de la rue de Rivoli, « du boulevard Sébastopol. Ces magnifiques résultats sont l'attesta-« tion monumentale de la puissance du pays. » L'abaissement des loyers promis par l'exposé des motifs était la conséquence naturelle et très-prochaine du vote de la loi. Quant à l'agglomération des ouvriers, loin d'être une cause d'inquiétude, elle était des plus rassurantes; car « autrefois, ajoutait le même député, on allait au-devant « de l'émeute avec des canons et des fusils, aujourd'hui, selon le mot « d'un grand fonctionnaire, on y va avec la pioche et la truelle. » Le gouvernement, d'ailleurs, ne reculait pas devant la nécessité de maintenir constamment l'activité extraordinaire imprimée aux travaux pendant les années précédentes. « Ce dont il s'agit, remarquait « M. Baroche, c'est de conserver du travail aux ouvriers qui sont à Pa-« ris. N'est-ce pas tout à la fois un acte de prudence et un acte d'hu-« manité que d'entretenir un travail régulier auquel les ouvriers sont « accoutumés depuis 1852? Voudrait-on que le gouvernement arrêtât « brusquement le cours des travaux? » Enfin l'administration, en proposant ce plan d'ensemble, prouvait à la fois sa sollicitude pour les propriétaires, qu'elle avertissait à l'avance de ses desseins, et pour les finances municipales, qui auraient été mises à plus large contribution si elle avait laissé se couvrir de constructions les terrains que l'expropriation devait atteindre. Les ressources de la ville d'ailleurs étaient suffisantes, non-seulement pour faire face à la dépense en dehors de tout appel au crédit, mais encore pour consacrer, pendant la période décennale des grands travaux, 8 millions à d'autres entreprises du même genre. Ces dernières considérations prévalurent auprès du Corps législatif, qui restreignit toutefois à 50 millions la participation de l'Etat dans la dépense.

Le débat eût certainement été plus vif et aurait peut-être eu une issue différente, si la Chambre, au lieu d'être saisie uniquement de l'ensemble des plans de l'administration municipale, avait été initiée au mode d'exécution vraiment exceptionnel qui devait être appliqué. D'après les déclarations des mémoires, exposés de motifs et rapports, d'après les paroles des orateurs du gouvernement, il semblait que la dépense se réglerait chaque année sur la subvention de l'État et le

prélèvement pris sur les revenus de la ville. La préfecture de la Seine avait de bien autres visées. Le chiffre total de 180 millions, auquel elle avait évalué la dépense, et que l'on avait critiqué comme insuffisant, eût été, en effet, notablement dépassé sans une combinaison grandiose sur laquelle elle avait gardé un silence absolu et qui consistait dans l'achat et la revente d'une énorme quantité de terrains.

Le décret-loi du 26 mars 1852, sur la voirie de Paris, accordait à l'administration la faculté de comprendre dans les expropriations motivées par les alignements les parcelles d'immeubles atteints partiellement qu'elle ne jugeait pas d'une étendue ou d'une forme propre à recevoir des constructions salubres, les immeubles contigus à ces parcelles, si leurs propriétaires se refusaient à en faire l'acquisition, et même les terrains nécessaires pour la suppression des voies publiques inutiles. Ce décret avait reçu, dans la pratique, une interprétation tellement large, qu'il n'y avait, pour ainsi dire, pas de propriété qui fût à l'abri de ses atteintes; mais, comme son application s'était toujours faite dans des conditions favorables aux propriétaires dépossédés, l'expropriation était devenue l'objet de tous les désirs, et personne de ceux qu'elle menaçait ne reprochait à l'administration d'excéder la limite de ses droits.

La préfecture de la Seine comptait user de la latitude que lui laissait le décret de 1852 pour mettre immédiatement à exécution le plan approuvé par la loi de 1858. Elle se proposait d'acheter pour plus de 300 millions de terrains, avant que les nouveaux percements eussent été opérés, puis, une fois ces percements faits, de profiter de la plus value qui en résulterait pour revendre toutes les parties que n'absorberait pas la voie publique. Ces reventes produiraient 120 millions qui réduiraient le solde total de la dépense à 180 millions. Pour que l'opération réussît, il fallait se hâter d'exproprier le plus promptement possible, afin de ne pas s'exposer à voir les prétentions des propriétaires s'accroître, et se procurer à cet effet des capitaux considérables par un emprunt. Mais, en raison même du chiffre déjà très-élevé de la dette de la ville, cet emprunt ne paraissait pas pouvoir se contracter par la voie ordinaire de l'émission d'obligations remboursables en un certain nombre d'années; on eut recours à une institution analogue à celle de la Caisse de la boulangerie.

Le décret du 14 novembre 1858 institua la Caisse des travaux de Paris, destinée à émettre, sous la garantie de la ville, des valeurs à courte échéance, indéfiniment renouvelables, et à en appliquer le produit au solde des acquisitions de terrains ou des travaux de voirie. Le montant de ces valeurs serait remboursé lors du recouvrement, soit des subventions de la ville et de l'État, soit du prix des reventes de terrains et de matériaux. Une dotation de 10 millions, prélevée

sur le budget municipal, était attribuée à la Caisse et garantissait partiellement le remboursement de ses effets[1]. Un autre décret du 6 février 1859 autorisa la Caisse des travaux à émettre des bons jusqu'à concurrence de 15 millions. Cette émission ne dépassant pas le quart des revenus de la ville était-elle strictement légale? Le doute nous semble au moins permis. En effet, il ne s'agissait pas d'un fait accidentel et unique, mais de la première application d'un principe qui devait avoir la plus grande influence sur la situation financière de la ville. En outre, l'urgence était difficile à admettre, puisque la Chambre n'avait pas été consultée sur ce point lors de la discussion de la loi du 28 mai 1858. N'eût-il pas été préférable de différer d'un mois seulement cette première émission et de soumettre à la Chambre la question tout entière, au lieu de proposer à sa ratification des faits accomplis?

La création de la Caisse des travaux de Paris avait l'avantage incontestable de mettre immédiatement des sommes importantes à la disposition de l'administration municipale; mais cet avantage était compensé par des inconvénients au moins égaux. Il était facile de prévoir qu'une administration qui résistait si mal aux entraînements à la dépense ne consentirait jamais à se priver de ce supplément de ressources, même après la conclusion des entreprises auxquelles elles étaient spécialement affectées, et imposerait ainsi à la ville deux sortes de dettes, les emprunts ordinaires, et la dette flottante représentée par les valeurs de la Caisse des travaux. Or une dette flottante municipale est une anomalie, elle n'offre pas la même sécurité que celle de l'État; elle ne comprend pas comme elle, pour la plus notable partie, des sommes dont le remboursement ne pourrait être réclamé; le renouvellement de ses effets en temps de crise n'est rien moins qu'assuré. Si la Caisse est assaillie de tous les côtés de demandes de remboursements, elle n'y pourra faire face qu'en liquidant ses acquisitions de terrains, et, si elle réussit alors à opérer cette liquidation, ce ne sera qu'aux conditions les plus défavorables.

Le Corps législatif ne fut naturellement pas appelé à se prononcer sur le principe de la création de la Caisse, mais sur l'article spécial inséré dans la loi des finances de 1860 qui fixait la limite annuelle des émissions de la Caisse. La commission du budget ne voulut pas, en présence de faits accomplis, contester le principe même d'une institution qu'elle proclamait anormale; elle s'efforça d'en atténuer les dangers en présentant un amendement qui limitait les opérations de la caisse aux travaux autorisés par une loi et subventionnés par l'État. Le conseil d'État rejeta cet amendement, qui mettait en question la

[1] Le chiffre de la dotation de la Caisse a été récemment élevé à 20 millions.

permanence de la Caisse, et consentit seulement à compléter la rédaction primitive de l'article par une clause qui prescrivait chaque année l'annexion à la loi des finances d'un compte particulier indiquant le montant des bons émis, l'emploi sommaire de leurs produits et la situation des travaux au 31 décembre de l'année précédente.

La commission, satisfaite de cette concession, se montra pleinement rassurée sur un avenir qui l'avait d'abord si fort inquiétée. « Sur la « crainte manifestée dans le sein de la commission de voir les facilités « demandées par la ville devenir la cause d'une trop grande accélération dans les travaux, M. le préfet de la Seine a répondu : — Dans « l'intérêt de la ville, les travaux ne doivent être exécutés que dans les « délais prescrits; l'engagement en a été pris, et la confiance et le « désir du Corps législatif seront *pour lui un lien moral de la plus « grande valeur*[1]. »

La Caisse a été successivement autorisée à émettre des bons jusqu'à concurrence d'abord de 60, puis de 100 millions, et il résulte du compte annexé au projet de budget de 1863 que, sur 97 millions de bons émis au 31 décembre 1861, 30 millions seulement ont été affectés aux travaux prévus par la loi de 1858; le surplus a été employé dans d'autres entreprises, et 10,750,000 fr. notamment ont été remis, à titre d'avance, aux agents du ministère d'État.

Le Corps législatif approuva à la fois, en 1859, l'institution de la Caisse et l'annexion à la ville de Paris des communes renfermées dans l'enceinte des fortifications. D'après le Mémoire du préfet, les abords de la ville présentaient, au lieu du développement normal d'une ville unique, l'aspect d'un camp toujours grossi d'une armée confuse d'assiégeants; ce n'était pas le nom de Paris mais celui de Babel qui convenait à un pareil état de choses; il n'était pas admissible que la même enceinte renfermât une grande ville dirigée par une autorité unique et puissante, et dix-huit communes abandonnées à autant de faibles administrations locales. Le rapport rédigé par M. Riché, aujourdhui conseiller d'État, renchérissait encore sur ces considérations; il fallait, suivant lui, faire pénétrer les grandes voies stratégiques de Paris dans les communes sururbaines, dérober des matériaux à la barricade, enlever un dernier asile à l'émeute, empêcher enfin Montmartre et les Buttes-Chaumont de devenir le mont Aventin. Le rapporteur, tout en affirmant que l'utilité serait consultée plutôt que le luxe capricieux des monuments, demandait que le magnifique arc de triomphe dont Perrault avait élevé le modèle sur la place du Trône y fut relevé pour célébrer les victoires de la campagne d'Italie. Ces immenses résultats devaient être obtenus

[1] Rapport de M. Devinck.

avec les seules ressources de la ville. « Si la Chambre, remarquait « M. Baroche, avait pu concevoir quelque préoccupation quant aux « moyens qu'aura la ville de faire face aux dépenses de l'annexion, « elle devrait être pleinement rassurée par les chiffres que M. De- « vinck a fait connaître. »

Parmi les motifs qui avaient été mis en avant pour justifier la création de la Caisse des travaux de Paris, figurait en première ligne, nous l'avons vu, l'impossibilité d'ajouter de nouvelles charges à la dette municipale. Les émissions de la Caisse devaient donc tenir lieu d'un emprunt. Toutefois l'administration ne croyait plus à cette impossibilité en 1860, car, en même temps qu'elle faisait élever à 100 millions la limite des émissions de la caisse, elle proposait à la sanction législative un emprunt de 136 millions. Le but de cet emprunt avait d'abord été de couvrir les dépenses de l'extension de l'enceinte de Paris; mais, comme il était contraire aux principes d'appliquer le produit d'un emprunt à des dépenses encore incertaines dans leur objet et leur quotité, il fut décidé que ce produit serait affecté aux grands travaux de voirie dans lesquels la ville était engagée et dont le devis était clairement déterminé. Une somme de 40 millions environ devait être prélevée pour réduire à 60 millions la valeur des effets de la caisse des travaux de Paris en circulation. Les effets de la Caisse et l'emprunt devaient donc mettre presque immédiatement 190 millions à la disposition de l'administration municipale.

L'emprunt fut émis, par voie de souscription publique, en 287,618 obligations au prix de 475 francs, remboursables à 500 francs en 37 années et rapportant seulement 15 francs d'intérêts. Le taux relativement minime de l'intérêt était compensé, aux yeux des amateurs d'avantages aléatoires, par une combinaison qui leur permettait de reconstituer à leur profit les chances de l'ambe et du terne de l'ancienne loterie. Néanmoins le public ne s'empressa pas de répondre à l'appel qui lui était adressé, et 158,681 obligations, représentant un peu plus de 75 millions de francs, furent seulement souscrites.

A la fin de la session de 1861, un projet qui affectait 22 millions à la reconstruction de la salle de l'Opéra fut présenté au Corps législatif. Le devis des travaux, fait à la hâte, n'était pas bien étudié, et ne permettait nullement de préciser le chiffre de la dépense, que plusieurs députés évaluaient à 40 millions. La commission exprima les regrets que lui faisaient éprouver l'insuffisance des renseignements, la présentation tardive du projet et le refus persistant du conseil d'État d'accepter un amendement qui mettait à la charge de la ville de Paris une partie de la dépense; mais les terrains étaient déjà expropriés, ce qui « modifiait, en fait, la liberté du vote; » aussi, tout

en déplorant cette grave irrégularité, conclut-elle en faveur du projet, qui fut adopté.

Dans les discussions qui s'élevèrent à propos des dernières mesures que nous venons de résumer, MM. Picard et Ollivier signalèrent la propension de la préfecture de la Seine à s'affranchir de tout contrôle et à se mettre en dehors de la légalité. Ils invoquaient à l'appui de leur dire les nombreuses observations formulées dans les rapports de la Cour des comptes. Ainsi des contrats de fourniture ou d'entreprise n'avaient pas été l'objet d'adjudications publiques, des aliénations ou des acquisitions de gré à gré avaient été consommées sans le concours du ministre de l'intérieur. M. Baroche, sans nier les faits, en avait contesté l'importance et avait répondu que les critiques de cette haute juridiction s'appliquaient moins à l'ensemble de la gestion préfectorale qu'à quelques détails de cette gestion sur la légalité desquels des doutes sérieux existaient de part et d'autre.

La Cour des comptes avait demandé que ces doutes fussent résolus par un règlement spécial. Tel fut vraisemblablement le but du décret du 9 janvier 1861, décret qui étend au préfet de la Seine les pouvoirs que le décret-loi du 25 mars 1852, dit de décentralisation, a conféré aux préfets des autres départements. Ce fonctionnaire peut désormais acquérir, aliéner ou échanger les propriétés départementales et exercer une autorité illimitée sur l'administration des établissements charitables sans le concours du ministre de l'intérieur. En outre, il approuve souverainement, en sa qualité de préfet, tous les marchés qu'il a signés, comme maire de Paris, avec les entrepreneurs des divers services municipaux. Les budgets de la ville seuls continueront d'être soumis à l'approbation impériale. La question serait donc définitivement tranchée, si le décret du 9 janvier 1861 était valable, mais il n'a pas été communiqué au Conseil d'État, ainsi que doit l'être tout règlement d'administration publique; il statue en outre sur des matières qu'une loi seule pouvait régler; il est donc inconstitutionnel, et depuis plus d'un an il est déféré au Sénat, qui, après avoir jugé la réclamation assez grave pour en saisir une commission spéciale, n'a jusqu'à ce jour, malgré l'importance des intérêts en suspens, pris aucune décision[1].

Si le décret du 9 janvier 1861 devait être maintenu, il affranchirait de toute tutelle administrative la gestion des finances de la ville de Paris. Or, il ne faut pas l'oublier, cette gestion n'est pas contrôlée

[1] Ces lignes étaient imprimées, quand un *communiqué* adressé au *Journal des Débats*, à la suite d'un article de M. Prevost-Paradol, qui s'étonnait comme nous du silence du Sénat, nous a appris que le Conseil d'État examinait un projet de loi sur cette matière, et que ce projet serait soumis au Corps législatif.

par un conseil municipal élu, et les membres de ce conseil municipal de Paris, nommés sur la présentation du préfet, sont portés, à raison même de leur origine, à se considérer plutôt comme des auxiliaires que comme des surveillants. Cette situation particulière faite à la capitale s'explique aujourd'hui moins que jamais, après les actes officiels qui ont reconnu qu'un contrôle indépendant était la condition essentielle d'une bonne administration, car nulle part l'utilité de ce contrôle n'est mieux démontrée. Il suffit, pour s'en convaincre, d'examiner les principaux chiffres du budget de la ville de Paris pour l'année 1862. Les charges de la dette municipale dépassent 22 millions, la dette flottante atteint environ 100 millions. En dehors des exigences immédiates de ses travaux de voirie, la ville a acheté, pour les revendre, 383,000 mètres de terrain qu'elle estime plus de 34 millions, et a acquis, au prix de 60 millions, 349 maisons qu'elle loue seulement 1,866,000 francs. Le chiffre total du budget en recettes et en dépenses est de 197 millions, sur lequel les recettes et dépenses ordinaires et extraordinaires représentent 125 millions; le surplus, soit 72 millions, figure comme dépenses supplémentaires et spéciales auxquelles il est pourvu à l'aide de ressources temporaires. L'intérêt de l'État et celui de la ville commandent donc impérieusement de ne pas livrer de telles dépenses ni de telles ressources à la discrétion d'un seul fonctionnaire.

II

Les votes du Corps législatif, pendant la session de 1861, ne pouvaient, nous l'avons déjà dit, altérer la confiance du gouvernement dans l'immensité de ses ressources. Aussi, après la clôture de la session, des crédits supplémentaires furent-ils ouverts à tous les services publics avec la dernière profusion. Ces accumulations de dépenses devenaient une cause d'embarras extrême et de gêne presque immédiate pour le Trésor, sans que l'administration parût en soupçonner l'existence. Dans son rapport sur le décret du 4 juillet, qui autorisait l'émission des obligations trentenaires, M. Forcade de la Roquette assurait à l'Empereur que la situation du Trésor permettait de pourvoir facilement au payement des travaux déjà commencés, et même d'ajourner de plusieurs mois la création des nouvelles obligations; s'il proposait que cette émission s'effectuât tout de suite, c'était uniquement dans le but de ne pas laisser en suspens les capitaux qui

avaient pu se préparer à ce mode de placement. L'Empereur, moins rassuré cependant que son ministre des finances, demanda, dès le commencement de septembre, à M. Fould un Mémoire sur la situation et sur les mesures qu'elle comportait.

Le Mémoire de M. Fould, rédigé dans un tout autre esprit que ceux de ses prédécesseurs, signalait des périls où ceux-ci n'apercevaient que des éléments de sécurité. A la fin de l'exercice, le chiffre des découverts du Trésor dépasserait un milliard. Une crise était imminente. Le véritable moyen de la conjurer, c'était d'agir avec promptitude et décision, et de tarir la source du mal en restituant au Corps législatif les prérogatives sans lesquelles son contrôle financier, rendu presque illusoire, ne mettait plus d'obstacle à l'accroissement des dépenses publiques.

Depuis le décret du 14 novembre 1861 qui a appelé M. Fould au ministère des finances, on s'est efforcé d'atténuer la portée de ses déclarations. « Bien que la situation fût sérieuse, lisons-nous dans « l'exposé des motifs du sénatus-consulte du 31 décembre 1861, et dût « être franchement signalée, le mouvement de fonds de notre tréso- « rerie est si considérable, les ressources dont elle peut disposer au « besoin sont si importantes, que *pendant longtemps encore* il eût été pos- « sible de s'y maintenir. » Le même document affirmait « que la présen- « tation du sénatus-consulte n'avait pas été imposée par la nécessité « d'une situation financière périlleuse. » Le rapport de M. Troplong développait les mêmes considérations. « Le projet du sénatus-con- « sulte, y est-il dit, n'est pas le désaveu d'un glorieux passé, et « nous ne devons pas laisser subsister des impressions de nature à « laisser croire qu'il a été conçu sous le coup d'embarras accumulés, « et non pas dans la pleine liberté d'un pouvoir maître des circon- « stances... Les 2 milliards, empruntés pour la guerre et les « 500 millions de travaux publics, portent avec eux leur justifica- « tion. »

En présence de ces contradictions en quelque sorte officielles, un sénateur, M. Brenier, s'est cru autorisé, lors de la discussion du sénatus-consulte, à prendre M. Fould à partie, et lui a reproché d'avoir gratuitement compromis le gouvernement par d'inexplicables exagérations. « Ah! Dieu merci! s'est écrié ce sénateur, la lumière vraie se « fait après la lueur sombre et artificielle que l'on projetait sur notre « situation financière. Le cauchemar sous le poids duquel nous vivions « depuis la publication du *Mémoire à l'Empereur*, ce cauchemar « cesse, et nous nous réveillons avec une situation telle, que nous « n'avons plus de milliards menaçants, que la dette flottante imputa- « ble à l'Empire est presque insensible, et que nous devons nous « féliciter de l'emploi qui a été fait de nos ressources extrabudgé-

« taires. Que nous sommes loin, messieurs les sénateurs, de la situa-
« tion alarmante qui a motivé une modification profonde dans notre
« législation financière, et, j'oserai dire, dans la constitution, et que
« je me sens plus libre de répéter encore : Pourquoi avez-vous con-
« seillé un remède radical, héroïque, lorsque le mal était simple et
« réductible par les moyens ordinaires? » M. Fould cependant a maintenu ses appréciations. « J'aurais, dans ce Mémoire, a-t-il ré-
« pondu, tellement chargé les couleurs, tellement exagéré, que ma
« bonne foi était en question. Je ne pense pas qu'on puisse douter
« que j'aie exagéré sciemment les faits. J'en trouve la preuve dans
« cette circonstance, qu'aucun des chiffres cités par moi n'a pu être
« contesté. J'ai le droit de dire qu'ils sont sincères, et j'ai le regret
« de pouvoir ajouter qu'ils sont vrais. » M. Fould aurait pu imposer silence à ses contradicteurs plus ou moins directs en signalant un fait qui n'a été révélé que par son rapport du 22 janvier 1862 et qui donne la mesure des difficultés qu'il s'est efforcé de conjurer. Depuis le traité qui avait réglé la part de la France dans la dette de la Savoie et de Nice, le reliquat de 4,649,259 fr. 56 c. de rentes sardes, qui figurait encore à l'actif du Trésor au 1er janvier 1861, représentait, au taux de sa livraison, soit 81 fr. 33 c., une somme de 75,624,856 fr. En quelques semaines, la masse de ces rentes a été aliénée par M. Forcade de la Roquette pour une somme de 63,819,939 fr. Cette liquidation des rentes sardes avec une perte d'environ 12 millions (soit à peu près le sixième du capital total) ne peut s'expliquer que par l'urgence des besoins et réfute suffisamment l'opinion d'après laquelle on pouvait attendre *longtemps encore* avant de recourir à des moyens extraordinaires, nous dirons presque désespérés, ou, ce qui valait mieux, à un changement de système financier.

Si la gravité de la situation a été contestée, l'insuffisance du contrôle législatif qui s'est exercé du 24 décembre 1852 au 1er janvier 1862 n'a pas été admise par tous, et, dans la discussion de la dernière Adresse, M. Magne, parlant au nom du gouvernement, n'a pas craint, même après l'adhésion publiquement donnée par l'Empereur aux appréciations de M. Fould, de dire au Corps législatif : « Ajoutons que les finances de l'État ont été gérées avec toute
« la sollicitude d'un bon père de famille, et que la Chambre a tou-
« jours exercé son contrôle avec la plus grande efficacité. »

Les déclarations de M. Magne, ministre sans portefeuille, chargé de soutenir la politique financière du gouvernement devant les Chambres, diffèrent essentiellement, ces quelques lignes le prouvent, des opinions de son collègue M. Fould, ministre des finances; il importe donc de rechercher qui se trompe ici de ces deux conseillers de

la couronne. Nous ne pouvons, à cet égard, consulter un témoin plus irrécusable que le Corps législatif lui-même, ce corps qui a constamment montré un dévouement si absolu et dont le scrupuleux respect pour la prérogative du pouvoir exécutif méritait récemment cet éclatant hommage de M. Troplong : « que cette assemblée n'était pas de celles qui aspirent à l'omnipotence. »

Or la Chambre s'est toujours plaint de l'insuffisance de son contrôle, ses doléances se sont fait jour dans les discussions des diverses lois de finances et surtout dans les rapports des commissions. Elle ne pouvait considérer comme son œuvre, à un degré quelconque, ces lois à la confection desquelles elle prenait une si faible part, et dont un grand nombre de ses membres déclinaient constamment la responsabilité en son nom. « Aux termes de la constitution, remarquait « M. Calley-Saint-Paul, la Chambre n'a aucun moyen de faire prévaloir les réductions qu'elle désire. Dans cette situation, l'orateur de- « mande si le *budget n'est pas plutôt le budget du conseil d'État que le « budget du Corps législatif.* » M. Baroche repoussait cette interprétation par la fin de non-recevoir suivante : « Quant aux observations géné- « rales de l'honorable membre qui se rattachent au mode de votation « du budget, M. le président du Conseil d'État déclare que la constitution « ne peut être ni critiquée ni défendue devant la Chambre; si donc il « garde le silence sur ce point, son silence ne doit pas être pris pour « une adhésion. Il ne répond pas, parce qu'il n'est pas permis de « répondre. »

Deux ans plus tard, M. Larrabure reproduisait la même pensée que M. Calley-Saint-Paul. « La Chambre, disait-il, livre ses pouvoirs à la commission du budget, qui seule propose des amendements. Le Con- « seil d'État seul a le droit d'admettre ou de repousser ces amende- « ments. Il est donc parfaitement vrai de dire que *c'est surtout le « Conseil d'État qui fait le budget de la France.* En définitive, les « membres de la Chambre ne peuvent ni proposer d'amender ce « budget, ni de rejeter une somme particulière; ils ne peuvent que « présenter des observations générales. »

La commission chargée de l'examen des crédits supplémentaires de 1860 se demandait « s'il a été fait une part suffisante aux législa- « teurs dans l'appréciation des dépenses publiques, si l'alternative « obligée d'admettre ou de rejeter les services d'un ministère tout en- « tier, sans le droit pour le Corps législatif d'en éliminer un seul article « de dépense, est de nature à laisser au vote toute sa liberté et son in- « telligence. »

« Que d'économies, disait M. Paul Dupont, pourraient être obtenues, « si, au lieu d'être réduite en quelque sorte à *un rôle d'enregistrement*, « la Chambre participait à la confection du budget! Ces conseils,

« ajoutait-il tristement, je ne le dissimule pas, ont peu de chance « d'être écoutés. » La commission du budget de 1860 insistait sur la nécessité de revenir à de meilleurs principes. « S'il en était autre- « ment, disait-elle, l'appréciation des prévisions deviendrait stérile, « l'édifice de nos budgets n'aurait plus de plan et leur examen n'of- « frirait plus l'intérêt qui s'attache à une œuvre sérieuse et utile. » Enfin, M. Devinck résumait en ces termes la pensée de beaucoup de ses collègues : « *Vos pouvoirs en matière de dépense sont moindres que les pouvoirs du plus petit conseil municipal, de la plus petite commune de France.* (Plusieurs voix : *C'est vrai ! Très-bien !* »

Le mode de votation du budget n'était pas le seul point de la comptabilité législative qui parût défectueux, des critiques plus vives encore s'adressaient aux virements et aux crédits supplémentaires et extraordinaires. Sans reprendre ici l'examen que nous avons fait plus haut de la légalité et de la convenance de l'emploi simultané de deux moyens qui devaient s'exclure, nous constaterons que, depuis la loi du 5 mai 1855 et le décret du 10 novembre 1856, l'usage des crédits supplémentaires n'avait été ni moins fréquent ni moins blâmé.

D'après les commissions spécialement chargées de les examiner, ces crédits altéraient l'équilibre des budgets en cours d'exécution, et préparaient des charges plus lourdes aux exercices suivants, en posant le principe de dépenses permanentes. Contrairement aux vœux exprimés par les organes du Corps législatif, l'administration s'en servait pour augmenter à la fois le nombre des emplois et le chiffre des traitements, la législature n'était saisie de l'appréciation de la dépense que lorsqu'elle était consommée, les faits accomplis constituaient alors une sorte de droit acquis, contre lequel la Chambre ne se croyait pas autorisée à réagir [1]. La même marche était suivie, soit à l'endroit de travaux considérables d'abord mis à la charge de l'État par l'ouverture de premiers crédits relativement minimes, soit

[1] « L'inscription du crédit se trouve donc commandée par un fait accompli pour le- « quel le gouvernement est resté privé tout à la fois du contrôle non moins utile qu'é- « clairé du Conseil d'État et du Corps législatif. » (Rapport de M. Devinck sur le budget de 1859.) « Dans quelques-uns des autres ministères, disait encore M. Devinck « dans son rapport sur le budget de 1859, il ne parait pas avoir été tenu compte des « vœux émis par les commissions du budget; loin de là, le personnel et les traitements « ont été simultanément augmentés. Le nombre des emplois supérieurs a été élevé « et celui des emplois inférieurs a été réduit. Il ne nous a pas été possible de savoir « pour plusieurs ministères à quel chiffre on a l'intention de s'arrêter. Or il est tou- « jours fâcheux de ne pas être fixé sur le but que l'on veut atteindre. » Les rapports de MM. Lequien, Segris, Louvet et Josseau, sur les lois qui ont régularisé les crédits supplémentaires et extraordinaires, renferment plus d'un exemple analogue à celui que nous avons cité; ces documents méritent d'être consultés.

pour des acquisitions d'immeubles dont le prix était payable en plusieurs annuités[1].

Après de tels actes, le Corps législatif pouvait-il considérer son contrôle comme sérieux, et M. Calley-Saint-Paul avait-il tout à fait tort lorsque, en parlant d'une réduction de 3,500,000 fr. sur le budget de la guerre, consentie par les commissaires du gouvernement, il disait qu'il ignorait si, à l'aide de virements et de crédits extrabudgétaires, on ne reprendrait pas en tout ou en partie le montant de cette réduction [2]?

M. Josseau, rapporteur des crédits supplémentaires de l'exercice 1861, constatait avec regret la fâcheuse tendance de l'administration à provoquer l'ouverture de ces crédits par des décrets rendus immédiatement avant l'ouverture de la session législative ou après sa clôture. La session de 1861 commença le 4 février. Cependant des décrets impériaux des 30 janvier et 1er février avaient ouvert pour plus de 18 millions de crédit, et la désignation des crédits supplémentaires était devenue assez vague pour permettre à l'un de ces décrets d'appliquer 16 millions aux travaux des chemins de fer de Bayonne à Toulouse et de Rennes à Brest, qui ne faisaient même pas l'objet d'un article spécial au budget. Les représentations de la commission furent infructueuses : le Corps législatif venait à peine de terminer ses travaux, que M. le comte de Chasseloup-Laubat, ministre de la marine, jadis si ombrageux à l'endroit de la prérogative parlementaire, faisait ouvrir 87 millions de crédits supplémentaires à son département, sans que ses collègues, et notamment le ministre des finances, fussent en mesure de préciser les motifs qui l'avaient empêché de présenter ces crédits à la sanction législative[3].

[1] Telles ont été notamment les dépenses d'établissement du camp de Châlons, et les acquisitions de l'hôtel Beauvau, de la caserne du quai d'Orsay, et d'un hôtel contigu au ministère des travaux publics à Paris.

[2] *Moniteur* du 29 avril 1858.

[3] « J'ignore les motifs qui n'ont pas permis à mes collègues de présenter les de-« mandes de crédit extraordinaire au Corps législatif. J'ajoute que l'un de ceux qui « ont été amenés, probablement par la force des choses, à ne pas les présenter, « est le ministre de la marine, par exemple, qui est un homme qui a joué dans « les assemblées un rôle important. » (*Discours de M. Forcade de la Roquette. Moniteur* du 21 novembre 1861.) Dans la discussion de l'Adresse de 1862, M. Devinck a qualifié les décrets par lesquels M. Chasseloup-Laubat s'était fait accorder 87 millions de crédit, du « plus grand abus qui ait été jamais fait des crédits extra-« budgétaires, » et a fait ressortir la contradiction qui existait entre les actes du ministre de la marine et les discours de l'ancien député. M. Baroche a chaleureusement défendu son collègue, à qui, suivant M. le président du Conseil d'État, il n'y a ni *changement d'opinion* ni *modification de théorie* à reprocher, mais chez lequel il y a simplement à signaler un *changement de point de vue* qui s'explique de lui-même.

Tels étaient les résultats du système que M. Magne ne se lassait pas de préconiser. « A aucune époque, disait-il dans la discussion de « l'Adresse de 1861, à aucune, entendez-le bien, les finances de l'État « n'ont été soumises, au point de vue de l'utilité véritable, au point « de vue de l'économie, au point de vue de la bonne disposition des « ressources du budget, à des contrôles plus sérieux qu'elles « ne le sont aujourd'hui.... J'ajoute que le contrôle politique, le « contrôle de cette assemblée elle-même, existe et fonctionne comme « il doit fonctionner. »

Lorsque le décret du 24 novembre 1860, « voulant donner aux « grands corps de l'État une participation plus directe à la politique « générale du gouvernement et un témoignage éclatant de confiance, [1] » eut, ainsi que l'a dit récemment une commission du Corps législatif, *restitué* à ce Corps « plusieurs de ses prérogatives les plus essen- « tielles [2], » les réclamations contre le système financier établi par le sénatus-consulte du 24 décembre 1852 se formulèrent avec plus de netteté dans la presse et dans la Chambre. Les députés ne se croyaient pas libres de rejeter le budget d'un ministère, pour faire prévaloir leur avis sur les économies à réaliser dans l'un des services qui en dépendaient : n'était-il pas juste, dès lors, d'appliquer particulièrement au mode de votation des lois de finance la critique que M. de Morny lui-même adressait à l'ancien règlement des travaux de la Chambre après qu'il eut été modifié, et de dire avec lui que la Chambre était nécessairement placée entre *un acte insensé et une soumission regrettable* [3]? Le Corps législatif demandait donc avec raison le retour à la spécialité des crédits votés : au reste plein de déférence, pour la prérogative du monarque, il sollicitait seulement « la spécia- « lité dans des limites restreintes qui résulteraient de la division des « dépenses de chaque ministère par grands services, et, dans chacun « de ces grands services, de la division des crédits du personnel et du « matériel [4]. » Enfin le rétablissement de la spécialité devait entraîner comme conséquence celui de la nomenclature des services auxquels des crédits supplémentaires pourraient être ouverts par décrets, et la suppression des virements.

Ces vœux se résumèrent dans un paragraphe additionnel proposé par plusieurs députés, lors de la discussion de l'Adresse de 1861. M. Magne, malgré son enthousiasme pour le sénatus-consulte de

[1] Préambule du décret du 24 novembre 1860.

[2] Rapport de M. le baron de Jouvenel au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi ayant pour objet d'accorder une dotation au comte de Palikao.

[3] Discours de M. de Morny au commencement de la session de 1861.

[4] Rapport de M. Devinck sur le budget de 1859.

1852, en promit la modification au nom du gouvernement. Devant cette promesse, le paragraphe fut retiré, mais ses auteurs précisèrent, sans rencontrer la moindre contradiction officielle, la portée qu'ils attachaient aux engagements pris envers la Chambre.

« Nous acceptons, disait M. Gouin, la déclaration de M. le ministre « comme émanant de l'Empereur. Nous comprenons très-bien que « le nombre des chapitres puisse être réduit dans une certaine pro- « portion; mais, si cette restriction allait trop loin, le but ne serait « pas atteint et le concours du Corps législatif n'aurait pas cette « efficacité que nous réclamons pour la fixation des dépenses. » — « En « présence des explications qu'a données M. le ministre, ajoutait « M. Ancel, je dirais volontiers : Monsieur le ministre, nous avons dé- « claré que nous retirions cet amendement, mais c'est, comme l'a « dit notre honorable collègue M. Gouin, sous la réserve expresse que « c'est bien le retour à la législation antérieure au sénatus-consulte « de décembre 1852 qu'il s'agit de rendre au Corps législatif, et non « pas un vote par grandes divisions, qui changerait fort peu le mode « actuel de votation. » M. Schneider résumait le débat et se félicitait du concert heureusement établi entre la Chambre et le gouvernement sur une question importante qui les divisait depuis si longtemps. Quelques mois plus tard, dans son rapport sur la loi des comptes de 1858, M. le marquis d'Andelarre annonçait comme prochaine la suppression des virements. « Espérons, écrivait-il, que cette « législation, née de la suppression de la spécialité, qui est un dogme « de notre comptabilité, disparaîtra à son tour lorsque la spécialité « aura été rétablie, ainsi que l'a annoncé un honorable ministre de « l'Empereur dans la discussion de l'Adresse, et que le gouvernement « pensera comme la Chambre que ce mécanisme, réduit aux termes « où il existe depuis le décret du 10 novembre 1856, n'a pour lui « aucun avantage en rapport avec les objections qu'il a soule- « vées. »

III

Pour détourner la crise dont le Mémoire de M. Fould démontrait l'imminence, il ne suffisait pas d'exposer franchement la situation financière de la France; il fallait surtout prendre les mesures les plus propres à rendre le contrôle législatif indépendant et efficace, à amener l'atténuation de la partie des découverts qui nécessitait un développement exagéré et périlleux des ressources de la dette flottante,

enfin à empêcher les exercices futurs d'ajouter de nouvelles charges à celles qui pesaient si lourdement déjà sur le Trésor public.

Le sénatus-consulte du 31 décembre 1861 a modifié les règles de la comptabilité législative. Il ne consacre toutefois ni le rétablissement de la spécialité absolue qui existait avant le 24 décembre 1852, ni même la spécialité restreinte, que le Corps législatif avait si instamment réclamée. La Chambre est appelée à voter le budget de chaque ministère par grandes sections, dont le nombre et l'étendue sont fixés par le sénatus-consulte. Ces sections n'ont qu'une similitude nominale avec celles de l'ordonnance du 1er décembre 1827, car elles n'impliquent la spécialité que dans la discussion et non dans l'emploi des crédits [1]. Aucune restriction ne vient gêner l'exercice du droit de virement, qui continuera de s'exercer entre chaque section et chaque chapitre du même ministère. Le gouvernement, il est vrai, renonce absolument au droit d'ouvrir des crédits extraordinaires ou supplémentaires dans l'intervalle des sessions; si des besoins imprévus viennent à se manifester, il y pourvoira à l'aide des virements, sauf à demander au Corps législatif, dès qu'il sera réuni, soit par des lois séparées, soit par une loi d'ensemble, dite *budget rectificatif*, les crédits nécessaires aux chapitres que l'exercice du droit de virement aura privés d'une partie de leurs ressources. Le budget rectificatif lui-même ne sera pas le dernier terme de la dépense. Il pourra, d'après l'exposé des motifs, être suivi d'un *budget complémentaire* [2]. Nous ne pouvons donc considérer le nouvel ordre de choses comme un système d'abonnement.

La commission du Sénat a paru attacher une grande signification à la disposition additionnelle qui maintient dans le décret de répartition la division des sections adoptée par la loi du budget. Mais cette addition, acceptée par le gouvernement, n'apporte pas la plus légère modification à l'économie du sénatus-consulte, car elle ne gêne en aucune façon l'exercice du droit de virement et n'a de valeur qu'à un point de vue très-secondaire, celui de la classification.

Le sénatus-consulte du 28 décembre 1861 constate un progrès réel, moins peut-être par ses dispositions propres que par l'hommage

[1] « Plus énergiquement encore, a dit M. Bonjean, le rapport a répété qu'on est « plus éloigné que jamais de rétablir la spécialité limitative des sections, si larges « qu'elles soient. » (Séance du Sénat du 21 décembre).

[2] « Toutefois il ne faut pas se dissimuler qu'il y a certaines dépenses dont le « chiffre exact ne peut être connu que par leur liquidation, et dont les payements « s'effectueront non dans les derniers mois de l'année où elles sont faites, mais dans « le dernier mois de l'exercice auquel elles appartiennent. Dans ce cas, et pour cette « nature de dépenses, le Corps législatif sera directement saisi des demandes nou- « velles et complémentaires qu'elles pourront exiger, aussitôt qu'il sera réuni de « nouveau. » (Exposé des motifs du sénatus-consulte du 31 décembre 1861.)

implicite rendu à la nécessité d'un contrôle législatif sérieux. Réus sira-t-il à limiter la dépense et à donner à la discussion des lois de finances la liberté et la portée qui lui manquaient? Un avenir prochain nous l'apprendra. Nous nous permettrons toutefois d'exprimer quelques appréhensions ou plutôt de nous faire l'écho de celles qui se sont produites dans les discussions du Sénat et du Corps législatif.

La suppression des crédits extrabudgétaires ouverts par décret semble d'abord la garantie la plus efficace de la limitation de la dépense. Mais le gouvernement n'a pu renoncer à cette faculté qu'à la condition de trouver dans l'exercice du droit de virement le moyen de pourvoir aux dépenses imprévues. Or les virements ne peuvent lui promettre de telles ressources qu'autant que les divers chapitres du budget recevront des allocations supérieures à leurs besoins réels. L'exagération des crédits budgétaires est donc la conséquence forcée du nouveau système financier, et cette exagération entraînera à son tour l'augmentation de la dépense.

Le Conseil d'État et le Corps législatif, a-t-on dit, sauront mettre obstacle à l'abus des virements. « D'abord, lisons-nous dans le rap-« port de M. Troplong, nous supposons que la spécialité sera dé-« fendue par le Conseil d'État, qui devient désormais son gardien « vigilant. La spécialité est la règle, on n'en peut sortir que par ex-« ception, *c'est le Conseil d'État qui sera juge*. On peut compter sur sa « vigilance et ses lumières; il ne consentira à se déjuger, lui qui a « préparé la répartition, qu'en connaissance de cause. » Cette supposition est inadmissible, elle implique l'oubli le plus complet du passé et une étrange confusion de pouvoirs du Conseil d'État. Pendant dix ans ce Corps a exercé les attributions que le sénatus-consulte du 31 décembre 1861 lui maintient, et il n'a empêché aucun des virements qui ont donné lieu à de si justes critiques. Il n'est pas juge, ainsi que le prétend M. Troplong, il se borne, son nom même l'indique, à émettre un simple avis dont le gouvernement est libre de ne tenir aucun compte. En restituant ici au Conseil d'État son véritable caractère, nous sommes loin d'amoindrir le rôle qui lui a été dévolu. Il ne peut ni ne doit en avoir un autre. Comment pourrait-il devenir le juge de l'administration à laquelle tant de liens le rattachent? Les ministres y ont voix délibérative, et y sont assistés de presque tous les chefs des grands services publics, qui prennent part au vote. Or, d'après nous, ces derniers ne peuvent manifester un dissentiment sur une question aussi grave que celle des virements sans résigner immédiatement leurs fonctions; la nature même des choses commande une union intime entre les hauts fonctionnaires et le ministère, puisque, suivant une expression fort juste, ils sont *la chair de sa chair et les os de ses os*.

Quant au Corps législatif, il se retrouvera toujours en présence de faits accomplis, lorsqu'on lui demandera de rendre à certains services publics les crédits que des virements leur auront retirés. En effet, s'il approuve le virement, il votera naturellement les crédits qui le sanctionnent; s'il le juge regrettable, il n'en sera que plus disposé à accueillir favorablement la mesure réparatrice qui prévient la désorganisation des services momentanément dépouillés, et à leur allouer immédiatement l'équivalent des crédits dont ils ont été privés.

En outre, la portée même de la discussion des lois de finances ne restera-t-elle pas singulièrement circonscrite? Sans parler de la sanction pratique, qui continuera de lui faire défaut et que la spécialité des crédits votés pourrait seule lui garantir, il nous suffira de dire que le vote par section n'aurait d'utilité qu'autant que le Corps législatif recouvrerait pour l'examen de chacune de ces sections la liberté qu'il affirmait ne pas avoir lorsqu'il votait en bloc l'ensemble des crédits de chaque département ministériel. Or, pour que cette liberté existe, il faut, l'exposé des motifs l'a reconnu, que les sections contiennent uniquement des « services de même nature. »

Toutes les sections déterminées par le sénatus-consulte du 28 décembre 1861 ne remplissent pas cette condition. Au ministère d'État, la même section réunit l'Institut et l'Opéra, les bibliothèques et les grosses réparations des bâtiments civils. Au ministère de la guerre, la gendarmerie figure dans la seconde section avec les états-majors; la troisième section embrasse à la fois la justice militaire et les fourrages, le recrutement et la remonte; la section cinquième comprend les dépenses secrètes et les écoles militaires. L'école navale et le service hydrographique sont confondus dans la cinquième section du ministère de la marine avec les chiourmes. Nous nous bornons à citer ces exemples, ils prouvent que la discussion des sections pourra ne pas avoir la précision qui, de l'aveu même du Conseil d'État, est l'une des conditions de l'efficacité des débats parlementaires.

En outre, le nombre des sections n'est-il pas trop restreint? L'ordonnance du 1er septembre 1827 en avait établi 87, la Chambre de 1852 avait voté les 362 chapitres du budget de 1853, la Chambre de 1862 n'aura à se prononcer que sur 66 sections; l'une d'elles, la première du ministère des finances, s'élève à 622 millions, la troisième section du département de la guerre atteint 271 millions. M. Troplong, dans son rapport sur le sénatus-consulte, a fort loué les proportions données aux sections : « Il faut, dit-il, que les sections « soient assez étendues pour que des députés raisonnables ne se jouent « pas du rejet d'une section. » La nomenclature annexée au sénatus-consulte atteint certainement le but proposé par M. Troplong, mais il est permis de douter que le contrôle législatif y trouve les garanties

qui lui sont nécessaires. C'est ce qu'a fait remarquer avec beaucoup d'à-propos M. Bonjean : « Je désire me tromper, a-t-il dit, mais je « crains que le Corps législatif ne trouve pas dans des sections ainsi « composées cette liberté et cette facilité que lui promet l'exposé des « motifs; je crains qu'il n'y voie, comme disait M. Ancel, que je citais « tout à l'heure, un moyen de laisser les choses à leur état actuel [1]. »

Le sénatus-consulte du 31 décembre 1861 vient à peine d'être mis en vigueur que ses dispositions donnent lieu à des interprétations un peu hasardées. D'après M. Devinck, le Corps législatif peut, s'il le juge convenable, voter séparément sur une ou plusieurs des branches de service de chaque section; cette faculté lui serait reconnue dans un passage du rapport de M. Troplong. Il résulterait aussi d'un autre passage de ce même document que jamais, soit dans le décret de répartition, soit dans des décrets de virement, le gouvernement ne pourra rétablir une dépense supprimée par amendement adopté de concert avec la commission du budget. Les virements ne devraient pas excéder les sommes non encore épuisées sur les crédits ouverts par le budget. Nous désirons que ces interprétations soient admises par tous, nous aurions préféré toutefois en trouver la consécration dans le texte même du sénatus-consulte. On a prétendu encore, en se fondant sur quelques lignes un peu obscures de l'exposé des motifs, qu'en cas de nécessité extrême le virement pourrait même s'effectuer de ministère à ministère; mais nous sommes heureux de constater qu'aucune disposition du sénatus-consulte ne justifie une interprétation aussi subversive de tout ordre financier.

Indépendamment du contrôle législatif remanié par le sénatus-consulte du 31 décembre 1861, les actes des ministres ordonnateurs subiront désormais une sorte de contrôle administratif, attribué au ministre des finances, qui devra donner son avis sur « tout projet « de décret autorisant ou ordonnant des travaux, ou des mesures « quelconques pouvant avoir pour effet d'ajouter aux charges budgé- « taires [2]. » Cette disposition est digne d'éloges, comme toutes celles qui promettent un examen plus approfondi des dépenses publiques; elle ne pourrait toutefois suppléer absolument à l'insuffisance du contrôle législatif. L'efficacité de l'attribution nouvelle déférée au mi-

[1] « Eh quoi! on suppose que, quelle que puisse être son envie de faire passer un « amendement, le Corps législatif n'osera jamais rejeter provisoirement un minis- « tère entier; par exemple, le ministère d'État, qui n'est que de 18 millions, et les « affaires étrangères, qui n'en atteignent pas 12, et vous pensez que ce même Corps « législatif, pour amender, par exemple, l'amortissement de la rente, rejettera les 622 « millions de la 1re section des finances, et les 271 millions de la section 3me de la « guerre! » (*Discours de M. Bonjean, séance du* 21 décembre 1861.)

[2] Décret du 1er décembre 1861.

nistre des finances dépend entièrement de la fermeté et de l'indépendance de ce ministre. Or, pour un Colbert, combien de Pontchartrain, de Lepelletier et de Chamillard, ont été investis du contrôle général des finances !

IV

Après avoir modifié les conditions du contrôle financier, M. Fould s'est efforcé de tirer le Trésor de la situation périlleuse où le plaçaient l'augmentation croissante de ses découverts et la nécessité d'y faire face par l'augmentation des charges de la dette flottante. Les consolidations opérées en 1857, 1858 et 1859, avaient ramené à 729 millions le chiffre des découverts des exercices antérieurs à 1860. Mais ce chiffre s'est grossi de 104 millions environ en 1860. L'exercice 1861 n'est pas encore clos; son budget, fixé en recettes et en dépenses à 1,840 millions, présentera, malgré un accroissement de 79 millions sur les recettes, un excédant de dépense d'au moins 141 millions[1]. En outre, la réalisation des rentes sardes a laissé une perte de 34 millions sur la valeur à laquelle ces titres ont été portés à l'actif du Trésor. Le chiffre des découverts pouvait donc être évalué à plus d'un milliard au 1er janvier 1862. La dette flottante n'atteignait encore, il est vrai, que 892 millions, mais elle devait s'élever proportionnellement au fur et à mesure de l'apurement des comptes de l'exercice; elle avait, en outre, à pourvoir aux 40 millions prêtés à l'industrie, à la suite du traité de commerce, et, comme par le passé, aux avances faites pour le service de l'emprunt grec, dont le montant dépassait 21 millions. Le Trésor était donc appelé, dans un délai assez rapproché, à subvenir à une dette flottante de 1,069,000,000 ou de 1,024,000,000 si l'on en déduit le capital flottant des cautionnements, qui est de 45 millions.

Deux moyens se présentaient pour réduire les découverts, la négociation d'un emprunt ou l'adoption d'une combinaison financière analogue à celles qui avaient déjà été adoptées en 1857. Ce dernier parti prévalut et entraîna la conversion de la rente 4 1/2 pour 100.

Le délai de dix ans pendant lequel l'État s'était interdit le droit de rembourser les porteurs de cette rente approchait de son terme. Mais la situation de la place, le cours des fonds à convertir toujours infé-

[1] Ce sont les chiffres mêmes donnés par M. Fould.

rieur au pair depuis 1854, le taux élevé de l'intérêt des bons du Trésor, ne permettaient pas de recourir à une conversion forcée. On s'arrêta à une conversion facultative, qui consistait à offrir aux porteurs de rentes 4 1/2 et 4 pour 100 une quantité égale de rente 3 pour 100, moyennant l'acquittement d'une soulte représentant une partie de l'écart qui existait entre le revenu des deux fonds.

La conversion de la rente avait d'abord été seule annoncée; quelques jours après, le *Moniteur* avertit que le projet soumis au Conseil d'État comprenait les obligations trentenaires. Ce développement nouveau du projet de conversion, qui produisit en quelques jours sur ces derniers titres une hausse de près de 25 francs, causa une surprise générale; on s'expliquait difficilement comment, sept mois seulement après l'émission de 300,000 obligations trentenaires, on pouvait proposer l'abandon d'un système d'emprunt dont l'administration et le Corps législatif avaient à l'envi proclamé l'excellence.

Le projet de loi soumis au Corps législatif autorisait le ministre des finances à inscrire au grand-livre de la dette publique de nouvelles rentes 3 pour 100, portant jouissance du 1er avril 1862, et payables de trois en trois mois en échange de celles qui seraient converties. Le montant de la soulte, les termes et conditions de payement, seraient fixés par un décret impérial; l'échange devait s'opérer dans les vingt jours de la promulgation de la loi, sauf pour les rentiers demeurant hors de France, à qui une prolongation de délai était accordée. La dotation de l'amortissement était augmentée dans la proportion du centième du capital nominal des nouvelles rentes 3 pour 100, déduction faite de la part afférente aux anciennes rentes annulées.

La discussion qui s'éleva au Corps législatif n'eut pas une physionomie très-différente des précédentes. La politique financière du gouvernement fut combattue par MM. Picard et Ollivier, auxquels vint se joindre M. Kœnigswarter; elle fut défendue par MM. Baroche et Vuitry et par M. Gouin, en qui les orateurs du Conseil d'État n'étaient pas accoutumés à rencontrer un auxiliaire.

Les défenseurs officiels ou officieux de la conversion se prévalaient non-seulement des ressources immédiates que le Trésor devait retirer de la soulte; ils affirmaient que cette mesure en elle-même était également avantageuse à l'État et aux rentiers, qu'elle mettrait certainement un terme aux embarras du marché des fonds publics, dont la lourdeur tenait principalement à la diversité des titres, que la rente anglaise unifiée était côtée 25 pour 100 plus haut que notre 3 pour 100, que l'unification de la rente entraînerait nécessairement la hausse des fonds publics, et par conséquent la baisse du loyer de l'argent, qu'il n'y avait pas à hésiter entre la certitude d'atteindre tout de suite un résultat aussi considérable et l'espérance chimérique de réduire par

des conversions successives les charges annuelles de la dette inscrite, que les rentiers, se délivrant, au prix d'un sacrifice minime, de la menace de conversion qui pesait perpétuellement sur leurs titres, trouveraient désormais la stabilité qui leur était chère, en même temps que la certitude d'un notable accroissement de leur capital. Le succès de l'opération, grâce aux précautions prises, était d'ailleurs assuré dans des proportions telles, que peu de temps après sa conclusion l'administration pouvait sans danger mettre les porteurs récalcitrants en demeure de se prononcer entre le remboursement ou une conversion à des conditions moins avantageuses pour eux.

Les adversaires de la conversion contestaient l'importance que leurs contradicteurs attribuaient à l'unification de la dette; il était peu sensé, d'après eux, d'attribuer à l'unité du titre la supériorité des cours de la rente anglaise sur ceux de la rente française. Cette supériorité tenait à des causes purement politiques. D'ailleurs, cette unité était plus apparente que réelle, puisque les consolidés ne sont pas les seuls fonds publics émis par le gouvernement britannique. L'unification de la dette ne pourrait exercer une action salutaire sur le marché qu'autant qu'elle serait le résultat d'une hausse régulière et soutenue de toutes les valeurs, et par conséquent de l'abaissement du loyer de l'argent; telles étaient les conditions dans lesquelles la conversion s'était effectuée en Angleterre. Or les circonstances actuelles étaient toutes différentes, le marché des fonds publics était sans animation, les valeurs ne se capitalisaient qu'à un taux très-élevé, l'intérêt de la dette publique n'avait donc rien d'exagéré. L'opération ne pouvait pas réussir complétement, car l'éventualité lointaine d'un remboursement forcé n'avait rien de redoutable pour un grand nombre de rentiers, en raison des facilités qu'ils trouveraient à employer leurs capitaux en obligations de chemins de fer garanties par l'État, et si, comme l'administration elle-même le reconnaissait, ses offres n'étaient pas accueillies par tous, l'unification de la dette ne serait pas effectuée. En outre, la création d'un 3 pour 100 nouveau, distinct de celui qui subsistait déjà, semblait un singulier procédé pour arriver à cette unification. Aussi était-il difficile d'admettre qu'elle fût réellement le motif de la loi; il fallait n'y voir que le prétexte d'une opération de trésorerie destinée à procurer des ressources momentanées, qui, après avoir été évaluées à environ 300 millions, n'étaient plus estimées qu'à 150. Telle était la combinaison au succès de laquelle on sacrifiait les intérêts les plus graves, en provoquant, au détriment du crédit de l'État, un déclassement de capitaux sans précédent, et en privant la dette publique du bénéfice de trois conversions qui, s'opérant aux mêmes conditions que celle de 1852, auraient successivement réduit de 57 millions les charges

annuelles du Trésor. Enfin la clause relative à la dotation de l'amortissement n'était-elle pas dérisoire? Quelle pouvait être l'utilité de l'énorme accroissement apporté à une dotation dont le chiffre dépassait déjà 99 millions et qui n'avait qu'une existence purement nominale?

Quelques réclamations se produisirent aussi au sujet des obligations trentenaires; leur conversion n'était-elle pas l'exemple le plus frappant de l'excessive mobilité qui caractérisait les actes de l'administration? La Chambre, de son côté, ne compromettait-elle pas sa dignité en se déjugeant aussi rapidement? C'est ce que contestaient les organes du gouvernement. « Quant aux obligations trentenaires, ré-
« pondait M. Vuitry, l'honorable M. Kœnigswarter a dit qu'on en-
« terrait aujourd'hui des valeurs créées avec éclat l'année dernière.
« On ne tue pas les obligations trentenaires, on leur prépose un
« mode différent d'existence; voilà tout. » Le troisième réseau des chemins de fer, ajoutait-on encore, perdait les ressources spéciales qui lui avaient été affectées, et le Trésor faisait un sacrifice de 18 millions, puisqu'il donnait, par chaque obligation émise à 433 fr., 20 fr. de rente 3 pour 100, qui valaient 463 francs.

Malgré ces objections, la loi fut votée avec la presque unanimité habituelle. Le décret impérial qui promulgua la loi fixa la soulte à 5 fr. 40 et 1 fr. 20 par chaque fraction de 4 fr. 50, ou 4 fr. de rente présentées à l'échange, et exigea la libération immédiate des obligations trentenaires converties. Les immenses ressources que la centralisation laisse à la disposition du pouvoir furent mises en œuvre, et des circulaires de MM. les ministres de l'intérieur, de la justice et des cultes recommandèrent de la manière la plus pressante l'opération de leur collègue. Quelques fonctionnaires, se méprenant sans doute sur la portée de ces instructions et sur l'étendue de leurs pouvoirs, allèrent même jusqu'à menacer de peines disciplinaires les officiers ministériels qui dissuaderaient leurs clients d'adhérer aux offres de l'administration. Les journaux plaidaient presque tous la cause de la conversion. Des petites brochures répandues à profusion réfutaient les critiques et s'efforçaient d'arrêter le mouvement des capitaux qui se retiraient de la rente française pour se placer dans les fonds publics d'un État voisin, que l'on désignait sous le pseudonyme assez transparent d'*emprunt du roi d'Arménie*. De plus, le ministre des finances, à l'exemple de M. de Villèle, s'était avec juste raison, sous des conditions encore secrètes, ménagé le concours des plus puissantes maisons de banque, qui devaient racheter à la Bourse les titres au fur et à mesure qu'ils étaient offerts; « main-
« tenir ainsi, comme l'a remarqué M. Baroche, les fonds à leur taux
« naturel, leur assurer une marche régulière en dépit des spécula-

« tions malveillantes, » et par conséquent conserver entre les deux rentes l'écart qui était la pierre angulaire de la combinaison. Le chiffre auquel se sont élevés les rachats opérés par le syndicat des banquiers et les charges qui pourront retomber sur le Trésor nous sont encore inconnus; nous pensons toutefois que des avances considérables ont été faites, car, pendant toute la période de la conversion, le syndicat a dû racheter, non-seulement les titres de rente 4 1/2 qui se présentaient sur le marché, mais une grande quantité de titres de 3 pour 100. Les détenteurs de ce dernier fonds, en effet, s'en dessaisissaient pour racheter du 4 1/2, qu'ils convertissaient ensuite en nouveau 3 pour 100 et profitaient ainsi de l'écart qui existait entre les deux fonds pour se procurer une légère augmentation de revenu, au moyen de ce passage momentané par la rente 4 1/2.

Les résultats de l'opération ont été résumés en ces termes dans une note publiée par le *Moniteur*, après l'expiration du délai de deux mois accordé aux propriétaires de rentes 4 1/2 pour 100 et d'obligations trentenaires résidant en Europe et en Algérie. « Le montant « des titres convertis, y lisons-nous, s'élève, savoir :

Rente 4 1/2 0/0.	131,821,331 fr. de rentes déposées par	412,292 porteurs.
Rente 4 0/0.	1,632,614 fr. de rentes déposées par	1,925 porteurs.
Obligations trentenaires.	604,439	

« Les titres non convertis s'élèvent à :

Rente 4 1/2 0/0.	40,241,185 fr.
Rente 4 0/0.	456,000
Obligations trentenaires au nombre de.	70,721

Un rapport en date du 9 mars a évalué à plus de 155 millions l'atténuation des découverts du Trésor qui sera la conséquence de l'acquittement de la soulte. Dans quelles proportions ce chiffre sera-t-il modifié, en raison des engagements pris envers le syndicat? C'est ce qu'il nous est impossible de préciser.

Les résultats de la conversion ont donné lieu à des appréciations fort diverses. M. Jules Favre a déclaré, dans la discussion de l'Adresse, qu'il ne pouvait y voir qu'un « *succès d'estime.* » M. Fould, au contraire, s'en félicite avec autant d'éclat que M. Forcade de la Roquette célébrait huit mois plus tôt l'émission des obligations trentenaires. « Le succès, dit M. Fould dans son rapport à l'Empereur, « est une preuve nouvelle et très-éclatante des sentiments du pays « pour Votre Majesté, et un témoignage de la sécurité avec laquelle

« la nation met tous ses intérêts sous la sauvegarde de l'Empe-
« reur. »

Il ne nous reste plus, pour terminer ces études sur les finances de la France, qu'à examiner le budget rectificatif de 1862, et le budget de 1863 : c'est ce que nous nous proposons de faire dans un dernier article.

HENRY MOREAU.

LE THÉATRE

ET LES

REPRÉSENTATIONS DRAMATIQUES EN CHINE

Tous les peuples civilisés ont eu un théâtre, et les révolutions de leur théâtre ont été intimement liées à celles de leur civilisation. Cela est particulièrement vrai du peuple chinois ; comme tous les autres, l'art dramatique a fleuri de toute antiquité sur la *Terre des fleurs*, mais comme les autres aussi, il s'y est pétrifié de bonne heure. Depuis tantôt dix siècles, il n'a rien produit, et ce sont des pièces contemporaines de Charlemagne ou de Hugues Capet qui défrayent les représentations dont se repaissent les Chinois de nos jours. Nulle part ailleurs on n'a vu des classiques de cette force.

Le théâtre chinois ne consista d'abord qu'en danses, en pantomimes, en ballets. Mais, quand la religion des King se fut établie peu à peu, quand la doctrine de ses sages se fut constituée, quand surtout les personnifications mythologiques du bouddhisme eurent envahi l'ancienne religion métaphysique, le peuple chinois se plut à voir figurer sur la scène les mystères qui formaient la base de son culte. Alors naquirent les représentations orales.

En voyant représenter les drames mythologiqnes et les scènes *tao-tsse*, ou bouddhiques, de la Chine du dixième siècle, je me suis involontairement rappelé nos Mystères du moyen âge. En fait, la même cause a produit ici les mêmes effets. Dans les deux pays, l'empire de la foi était universel, et la littérature en était l'expression.

Ces *mystères* bouddhistes forment encore aujourd'hui la meilleure partie du théâtre chinois. L'étude en serait fort curieuse, mais je la laisse à de plus savants que moi. Je signalerai seulement une différence entre ces drames et leurs analogues chrétiens. En Chine, la religion n'a pas ce caractère de poésie grave et pure que respire le christianisme. On n'y trouve qu'un merveilleux de mauvais aloi et qui n'échappe pas toujours au ridicule provoqué par les jongleries des bonzes. Aussi les représentations mythologiques du bouddhisme prêtent-elles souvent à rire, et les Chinois ne s'en retiennent guère, le bas peuple surtout.

Il ne faudrait pas croire que les Chinois n'ont que des pièces religieuses; leur théâtre, comme nous le verrons, comprend tous les genres que l'on rencontre chez les nations civilisées de l'Europe; mais, comme nous l'avons dit, ces pièces datent de longtemps. Ce fut sous la célèbre dynastie des youen, alors que florissait tout un peuple de lettrés, que se composèrent la plupart des pièces qui passent aujourd'hui pour les chefs-d'œuvre du répertoire.

J'avais beaucoup entendu parler de ces pièces avant d'aller en Chine, et j'espérais bien ne pas en revenir sans les avoir vu jouer.

Mon espoir ne fut pas déçu. Mais, avant que d'entreprendre d'intéresser le lecteur à ces souvenirs dramatiques, je dois payer un tribut de reconnaissance à celui qui, par ses obligeantes indications et par sa connaissance approfondie de la langue chinoise, me mit à même d'observer avec quelque fruit les scènes que l'on jouait devant moi. C'est à M. de Méritens, l'interprète de la légation de France, que s'adressent ces remercîments; c'est à lui que je dois de n'avoir pas assisté en sourd-muet aux spectacles dont je vais essayer de rendre compte.

I

En Chine, comme en France, le théâtre est public ou particulier; c'est-à-dire que l'on rencontre, dans les villes, des édifices consacrés à la représentation des nombreuses pièces dramatiques composées par les lettrés, et que, dans leurs maisons de plaisance, les hauts mandarins et les riches bourgeois ont souvent une salle de spectacle où des troupes d'acteurs ambulants sont parfois, à l'occasion de quelques fêtes, appelées à donner des représentations. Il ne me fut pas difficile, pendant mes pérégrinations, de trouver le moyen de satisfaire ma curiosité en assistant aux spectacles donnés dans les

théâtres permanents des grandes villes. Quant aux théâtres particuliers, une fête offerte par un riche commerçant du Sud, dans une villa qu'il possédait auprès de Canton, et à laquelle je fus convié, me fournit l'occasion de compléter mes croquis et mes études sur l'art dramatique en Chine.

Il y a un autre genre de divertissements scéniques dont raffole la jeunesse dorée des villes commerçantes du Sud. Ce sont les soirées musicales, suivies de souper, que l'on donne dans les établissements nommés *Sing-song*. Quoique ces divertissements ne se rattachent pas complétement au théâtre, ils tiennent une trop large place dans les mœurs et les coutumes chinoises pour que j'aie négligé de les étudier, et par suite d'en rendre compte. J'en dirai aussi un mot.

Pendant que dura la campagne militaire, les pays où nous porta la marche des événements de guerre étaient trop désertés par les classes riches et aussi trop plongés dans la stupeur pour que les théâtres pussent continuer leurs représentations. Ce ne fut donc que dans la période de mon voyage qui précéda l'ouverture des hostilités, et pendant les quelques semaines que je passai à Pé-kin, après la conclusion de la paix, que je pus étudier le théâtre chinois. Les théâtres du soir à Singapour, et les théâtres du jour à Pé-kin, me comptèrent donc au nombre de leurs spectateurs les plus assidus.

Singapour fut la première ville chinoise qu'il me fut donné de parcourir. Quoique Singapour, situé dans une petite île basse, au sud de la longue presqu'île de Malacca, soit tout simplement une colonie et une possession anglaise, les Chinois émigrants, qui en composent, pour la majeure partie, la population variée, ont conservé, en s'y établissant, toutes les traditions, toutes les coutumes du pays natal où chacun d'eux, si la mort ne l'arrête pas en chemin, se promet bien de retourner, après avoir fait une honnête fortune en trafiquant avec les barbares. Cloîtrés dans une portion de la ville où l'autorité anglaise les a renfermés pour mieux les surveiller, les Chinois y vivent comme s'ils étaient encore à Canton ou à Amoy, — ce qui prouve, malgré Danton, que certains peuples savent emporter la patrie à la semelle de leurs sandales.

Il n'était donc pas étonnant que les industrieux émigrants eussent songé depuis longtemps à construire un théâtre dans leur cité remuante, et l'on peut juger avec quelle avidité nous acceptâmes la bonne fortune d'y voir une représentation.

Ordinairement, et c'est ainsi que cela se passe dans le Nord, les représentations dramatiques ont lieu le jour. Mais, dans la ville indo-chinoise, chaque Chinois est commerçant : il n'y a pas de lettrés, pas de mandarins, pas de propriétaires ; c'est tout au plus même s'il y a des Chinoises : les Malaises au corps fauve et les Indiennes aux

bagues de chrysocale les remplacent avantageusement. Singapour n'a donc que des négociants et des coolies, des marchands et des hommes de peine; et la journée est employée par l'un à siéger à son comptoir, par l'autre à remuer les sacs de riz et de poivre que l'on embarque sur les jonques. Ce n'est par conséquent qu'après le coucher du soleil que, friands de ces sortes de délassements, les Chinois riches et pauvres s'en vont savourer six heures de théâtre, pour eux six heures de plaisir.

Un soir donc, quelques officiers et moi nous partîmes de l'hôtel de France,—un grand caravansérail situé sur le quai de Singapour, où nous couchions dans des lits et nous réjouissions de voir des vivres frais sur notre table, toutes choses inconnues à bord,—et, guidés par un major anglais de la garnison, sir Erskine, nous montâmes dans un pittoresque corricolo conduit par un cocher malais fort habile qui nous déposa aux premières cahutes de la ville chinoise. Pénétrer avec notre voiture, toute petite qu'elle était, dans la cité des *Chinamen*, c'eût été folie et imprudence. Nous nous engageâmes donc à pied dans ce dédale, où des policemen anglais et indous, armés d'une pesante massue en bois de fer, nous faisaient faire place au sein des groupes d'habitants qui encombraient l'étroite ouverture de la ruelle. La précaution était bonne : il ne faut jamais frôler un Chinois dans une ville du Sud, sous peine d'être dévalisé peu ou prou.

Après une demi-heure de cette route, plus dangereuse pour nos bourses que pour notre existence, nous parvînmes à un grand espace carré, situé à peu près au milieu de la ville et où s'élève le grand théâtre.

Les abords de l'édifice étaient de tous côtés splendidement illuminés : nous crûmes, en apercevant cette fantastique lumière, à quelque fête, à quelque représentation extraordinaire. Il n'en était rien cependant; et, loin d'avoir le spectacle d'un luminaire d'extra, nous n'avions devant les yeux qu'une splendeur de tous les jours. Ce que nous avions pris pour une illumination, c'était tout simplement un millier de lanternes, éclairant chacune quelque boutique de rafraîchissements destinés aux titis de l'endroit. Changez le verre de limonade en tasse de thé, la pomme redoutée des artistes en pamplemousse ou en ananas, projectiles plus redoutables encore, mettez une vieille Malaise décrépite devant l'étalage, au lieu de la sordide marchande de coco, et vous aurez, le long du péristyle du théâtre chinois, le même spectacle qu'à Paris devant les façades de nos petits théâtres.

C'était vraiment une mauvaise impression pour commencer; nous nous demandions déjà si nous avions fait quatre mille lieues, si nous avions affronté les gros temps du Banc des Aiguilles, pour retrouver

en Chine les mêmes habitudes et les mêmes aspects qu'en France! Et voilà qu'en approchant de l'édifice, pompeusement nommé théâtre, nous pûmes nous convaincre de plus en plus que tout se ressemble sous le soleil, du moins en fait de salles de spectacles.

C'est qu'en Chine comme en France, à Singapour comme à Paris, les salles de théâtre ont la funeste habitude de s'embraser.

Dans la première de ces deux villes principalement, grâce au luminaire imprudemment disposé qui éclaire la salle et au manque de pompiers, les incendies de théâtre sont des plus fréquents. Aussi les entrepreneurs, qui n'ont pas, à cette latitude, la ressource de l'assurance, ont-ils construit leurs édifices avec les matériaux les plus légers et les procédés les plus économiques. D'ailleurs, dans ce pays où le bambou croît gigantesque et pressé, où le jonc se tresse en nattes sous les doigts rapides et industrieux de milliers d'ouvriers, il n'est pas besoin de concours, de jurys et d'années entières pour élever un théâtre. Le premier jour, un millier de coolies posent la charpente en bambou ; le deuxième, une même quantité d'ouvriers couvrent le théâtre avec des nattes; le troisième on procède aux aménagements intérieurs, on place les banquettes, on dispose la scène et le foyer; puis, le soir de la quatrième journée, on donne une représentation.

Nous entrâmes donc, obligés de jouer des coudes pour nous frayer un passage au milieu de la foule qui assiégeait le bureau des places. Il convenait que nous autres étrangers nous prissions les billets les plus chers. Nous donnâmes chacun une demi-piastre (trois francs), et un monsieur chinois, porteur de lunettes et assis dans une petite niche, nous passa à chacun, en échange de notre *half-crown*, un carton tout à fait semblable à ceux qu'on distribue aux guichets de nos établissements publics, à cette exception cependant que le susdit carton n'était point crasseux. Nous trouvâmes à la porte de la salle un autre indigène, sorte de placier sans doute, à qui, sur l'indication de notre ami sir Erskine, nous remîmes nos billets, et qui s'empressa de nous conduire aux places réservées dont nous venions d'acheter la possession. — Je dis réservées, et pour cause : c'est qu'après nous avoir fait défiler au milieu de toute la salle, on nous conduisit bel et bien sur la scène, sur les deux côtés de laquelle nous trouvâmes une rangée de fauteuils en rotin. C'étaient là les places les plus chères, les places d'honneur. Nous n'en faisions donc pas moins que les gentilshommes du dix-septième siècle, lesquels prenaient place, sur la scène, à côté des acteurs, dont ils troublaient le jeu par leurs apostrophes. De notre part, du moins, pareil scandale n'était pas à craindre, la conversation avec les acteurs nous étant particulièrement impossible.

Ceux-ci, d'ailleurs, n'étaient pas encore en scène : tandis qu'ils se préparaient à y entrer, et que le public prenait possession de ses places respectives, nous nous occupâmes de considérer le lieu où nous étions et où nous jouions déjà notre rôle de curiosités exotiques, sujets de rires et de lazzi pour les Chinois, qui se pressaient en foule dans l'enceinte.

Le théâtre formait un vaste rectangle : au fond, la scène, élevée de cinq ou six pieds au-dessus du sol, occupe un tiers environ de l'espace, dont le reste est réservé aux spectateurs. Pour ceux-ci on a dressé, des deux côtés les plus grands de la salle, latéralement à la scène, deux galeries en estrade qui composent les premières places. L'intérieur, c'est-à-dire le sol, forme les secondes places ou le parterre. Les spectateurs de cette catégorie, plus heureux que les amateurs de certains de nos théâtres de France, sont assis fort à leur aise sur de longues banquettes qu'on a oublié de disposer en gradins.

Quant à la scène, elle est bornée à droite par la galerie des fauteuils réservés que nous occupons, à gauche par les places où doivent s'asseoir les musiciens de l'orchestre. Elle n'est pas fermée par un rideau, comme dans nos théâtres : l'endroit où jouent les acteurs reste constamment ouvert aux yeux du public, auquel on n'est pas forcé de cacher les changements de décors, qui sont ici parfaitement inconnus. Le fond est fermé par une vaste natte, peinte de dragons et de monstres, et dans laquelle on a ménagé deux portes pour la sortie et l'entrée des personnages, qui se rendent directement de leur foyer sur le lieu de la représentation.

En ce qui concerne l'ornementation générale de la salle, on conçoit qu'elle soit nulle dans un théâtre construit uniquement de bambous et de nattes. Le luminaire, dans le pays de l'huile de coco, est naturellement fort abondant; mais il rappelle par sa simplicité, et surtout par son infecte odeur, les lampions de nos révolutions et de nos fêtes publiques.

En attendant que la représentation commence, écoutons les explications que notre interprète veut bien nous donner sur le théâtre en Chine. Ces renseignements seront une excellente entrée en matière pour la représentation qui va suivre.

Les pièces chinoises se subdivisent en actes, que l'on joue séparément, et chacun des actes en scènes qui ne se distinguent entre elles que par les entrées et sorties des personnages. Régulièrement, chacune de ces pièces doit être précédée d'une sorte de prologue qui s'appelle l'ouverture; et chacun des actes, qui sont ordinairement au nombre de quatre, prend le titre de coupure.

Le théâtre, en Chine, a un but de haute moralité, comme chez les peuples anciens : c'est généralement la punition ou l'expiation d'une

grande faute. Et, pour compléter cette ressemblance entre le théâtre des Youen et celui de Sophocle ou d'Eschyle, la règle chinoise introduit dans chaque pièce quelque chose qui rappelle beaucoup le Chœur des Grecs. C'est, à proprement parler, le personnage qui chante. Il y a, en effet, dans chaque drame chinois, à côté de l'action qui se déroule, un acteur qui chante, dans un style lyrique et pompeux, avec accompagnement de l'orchestre. Il ne reste pas étranger à l'action, il en fait partie par son rôle, c'est même quelquefois le héros de la pièce; et, dans les scènes les plus pathétiques, au moment de la crise définitive, il reste sur le théâtre pour chanter quelques réflexions morales sur le dénoûment auquel on vient d'assister.

Les pièces du théâtre chinois peuvent se subdiviser en cinq catégories.

1° Les drames historiques. Ces compositions, les plus estimées par les indigènes, sont un monument de l'histoire et des mœurs de la Chine à une époque reculée et antérieure à Jésus-Christ. Elles sont toujours écrites dans un beau et solennel langage; et l'on y peut étudier très facilement et l'histoire des vieilles dynasties et celle de la langue chinoise;

2° La comédie de caractère. Celle-ci, en dépeignant le vice sous des couleurs honteuses, rentre dans les vues moralisatrices que la philosophie prête au théâtre. Elles sont nombreuses dans le répertoire chinois, et les types moraux y sont, paraît-il, parfaitement saisis et développés;

3° Les comédies d'intrigue. Ce sont les plus nombreuses, et nul ne s'en étonnera, vu le caractère cauteleux et rusé de la race. — Les auteurs n'avaient qu'à traduire sur la scène les événements qui se passaient sous leurs yeux, soit dans la vie publique, soit dans la vie privée de la nation. Malheureusement, la comédie d'intrigue, en Chine comme chez nous, exige de l'esprit et de l'art, et les auteurs chinois restent fort médiocres, si on les compare aux nôtres, sous ces deux points de vue. De plus, l'intrigue de ces pièces étant généralement menée par les courtisanes et les entremetteuses, créatures douées d'une grande finesse et d'une grande perversité, au dire des Chinois, les tableaux sont généralement d'une crudité qui rappelle trop les licences du théâtre de Plaute et d'Aristophane;

4° Les drames domestiques. Le goût du bas peuple pour tout ce qui retrace les situations comiques et grotesques de sa vie a fait éclore ce genre de compositions, peu littéraires généralement, mais qui sont un précieux monument de la langue parlée au douzième siècle de notre ère;

5° Viennent enfin les drames judiciaires. Mettre sur la scène les causes restées célèbres dans les annales de la Chine, soit par l'impor-

tance du crime ou des criminels, soit par la sagesse des juges ou la grandeur de l'expiation, telle est l'idée mère de ces sortes de drames dont l'influence est puissante sur les mœurs, mais dont le mérite littéraire est resté bien inférieur à celui des autres pièces.

Après avoir analysé les différentes catégories dans lesquelles on peut comprendre les œuvres du théâtre chinois, voyons ce que sont les acteurs chargés de les interpréter.

En Chine, comme chez les anciens, et même dans notre Europe civilisée, il y a un siècle, la profession d'acteur est des moins honorées. Ce n'est pas cependant que le signe du mépris s'attache au caractère individuel de ces artistes : il dérive bien plutôt de leur naissance, car, à Pé-kin, comme à Rome, les acteurs sont généralement des esclaves. Ce sont presque toujours les enfants de pauvres paysans qu'un maître ou directeur achète à leurs parents, pendant quelque année de famine, et à qui il a fait entrer dans la mémoire les nombreux rôles du répertoire, en même temps qu'il leur apprenait et le jeu et la diction scéniques.

Ces troupes, tant soit peu bohémiennes dans leur formation et leur composition, se rapprochent d'autre part des Zingari du moyen âge : elles sont ambulantes. Les directeurs les mènent de ville en ville, de châteaux en châteaux, décampant pour chercher de nouveaux spectateurs lorsqu'ils ont épuisé dans un théâtre toutes les pièces qu'ils peuvent jouer. Il n'y a guère qu'à Pé-kin et dans quelques grandes villes que l'on voit des troupes attachées à l'exploitation d'un seul et même théâtre.

Une troupe se compose de dix ou douze acteurs. Or, comme le nombre des personnages, dans les grandes pièces chinoises, est presque toujours au-dessus de celui-là, il en résulte que chaque acteur doit cumuler plusieurs rôles. Joignez à cela que le répertoire le plus modeste d'un acteur se compose de soixante pièces au moins, et vous serez étonné de la puissance de mémoire de ces artistes, qui sont toujours préparés à représenter le premier drame venu dans la longue liste de ceux qu'ils possèdent.

Il n'y a pas d'actrices dans les théâtres chinois : les rôles de femmes y sont remplis par de jeunes garçons. Les savants ne sont pas d'accord sur la question de savoir si la Chine d'autrefois compta des étoiles féminines dans ses troupes dramatiques. Il paraît résulter cependant de récentes découvertes et des travaux d'un de nos plus célèbres sinologues français, M. Bazin, que l'Empire céleste a eu autrefois ses baladines et ses comédiennes. Seulement, paraît-il, leurs mœurs étaient loin d'être celles des honnêtes femmes, et le Chinois a toujours méprisé les princesses de la rampe à l'égal des courtisanes les plus éhontées. — Le nom même que l'on donnait à

ces sortes de femmes (*nao-nao*, vulgairement guenons) prouve bien que l'on n'avait qu'une très-mince estime pour leur caractère. Mais bornons ici ces éclaircissements préalables, voici qu'un grand bruit se fait entendre sur le théâtre où nous sommes assis. Les musiciens prennent place à l'orchestre, la représentation va commencer.

II

J'ai dit, dans mes souvenirs de l'expédition de Chine[1], à propos des arts, que les Chinois étaient dépourvus de tout sentiment artistique et de toute idée du beau. J'eus l'occasion de m'en convaincre en écoutant leur musique.

L'orchestre, composé de huit musiciens, vient en effet de s'asseoir aux siéges qui lui sont réservés en face de nous, et tout aussitôt a commencé la plus grincheuse cacophonie que l'oreille européenne puisse entendre.

Chez les Chinois, la musique est rudimentaire au delà de toute expression. On ne connaît ni les modes ni les tons; l'harmonie consiste simplement dans la juxtaposition des sons — ou plutôt des bruits — produits par un certain nombre de corps résonnants : cordes, peaux tendues, bois sonores, chalumeaux, en un mot, instruments de musique élémentaires dont la construction est basée sur une connaissance incomplète de la vibration de l'air dans les anches et de la vibration des cordes dans l'air.

Dans cette musique, il ne faut pas chercher la moindre trace de mélodie. Ce qui constitue le chant, avec les transitions qui séparent, chez nous, deux motifs, thèmes différents, la phrase musicale enfin, n'existe pas pour ces oreilles si peu privilégiées. Il semble que, pour elles, la musique consiste dans une succession de notes produites par chacun des instruments, notes rendues au hasard et qui ne sont assujetties à aucune gamme diatonique. Seulement, et sans cela on ne pourrait donner le nom de musique à ce charivari, le concert des divers instruments est soumis à une certaine mesure, à un certain rhythme, qui font revenir périodiquement les mêmes sons.

Je n'ai du reste qu'à énumérer et à décrire les instruments qui composent un orchestre chinois, et le lecteur verra bientôt à quelles dis-

[1] *Un Voyage à Pé-kin*, par G. de Kéroulée, chez P. Brunet, libraire-éditeur, rue Bonaparte, 31.

sonances sont forcément amenés ces exécutants, qui se décorent si pompeusement du titre de musiciens.

En premier lieu, dans cette nomenclature bizarre, il convient de citer une espèce de guitare en forme de luth et une manière de hautbois. Le premier de ces instruments est une sorte de cylindre plat, se terminant par un long manche sur lequel sont tendues cinq cordes. Seulement la tension est fixe, au lieu d'être mobile à volonté au moyen de chevilles, comme dans nos instruments à corde. En comparant deux luths de cette espèce, j'ai pu me convaincre que l'intervalle musical de chaque corde n'est pas constant entre celles d'une même guitare; et que cette série d'intervalles différents, qui empêche toute gamme dans l'instrument, ne se reproduit pas identiquement dans les deux guitares.

Quant au hautbois, c'est un chalumeau des plus primitifs. Il est percé de quatre trous, et ses sons criards vont parfaitement à l'unisson des raclements de la guzla que j'ai décrite.

A côté se trouve un instrument composé de quatre tuyaux de roseaux juxtaposés; c'est la flûte de Pan, et il n'est pas étonnant que nous retrouvions cette flûte pastorale en Chine, pays essentiellement agricole.

Voilà pour la série des instruments ayant, par leur forme et leur construction, ou par le principe d'acoustique sur lequel ils sont fondés, une ressemblance avec ceux qu'emploient les autres peuples.

Quant aux machines musicales auxquelles l'imagination bizarre des habitants du Céleste Empire a donné naissance, on va voir qu'elles répondent bien aux goûts grotesques de cette race originale.

Il y a d'abord les *gongs*, et vous connaissez sans doute cette plaque, faite d'un mélange spécial d'étain, d'argent et de cuivre, sur laquelle on frappe avec un petit tampon en bois ou en peau, de façon que, si l'on cogne le milieu du disque, on produit des sons aigus et perçants, au timbre argentin, et que, si l'on percute les parties rapprochées des extrémités, on fait retentir l'air de roulements graves et vibrants.

A côté du gong, et tout aussi bruyantes que lui, sont les cymbales.

Puis viennent des tam-tam gigantesques en peau d'âne ou de chien; des tambourins informes, enfin des tambours de basque où la peau est enroulée autour d'une tige de fer ployée en cercle et à laquelle sont attachées des pièces de monnaies d'étain, des sapéques, en guise de grelots.

Le dernier instrument composant cet orchestre... chinois (c'est la seule épithète que l'on puisse donner à la réunion bruyante et cacophonique de ces sons), c'est ce que j'appellerai des cliquettes, faute de connaître le nom national de la machine. La cliquette con-

siste en un morceau cylindrique de buis, évidé sphériquement à sa partie supérieure, et sur lequel on frappe avec deux baguettes du même bois que l'on tient dans chaque main. Le son produit rappelle ceux de la castagnette espagnole, mais il ne se répète qu'à intervalles égaux et marquant la cadence de l'air qui s'exécute.

Il y a deux paires de cliquettes, diversement timbrées chacune, suivant que le disque de buis est plus ou moins évidé, et dont la percussion quadruple produit une crépitation qui rappelle le tic-tac d'un moulin.

Maintenant que j'ai énuméré les diverses machines à son qui composent l'orchestre, je me sens incapable de faire connaître la résultante acoustique qu'elles produisent lorsqu'on les fait marcher toutes ensemble. Le lecteur qui voudra bien rappeler à sa mémoire les plus criards charivaris qu'il ait jamais entendus, suppléera à l'absence de mots capables de traduire dans le langage ordinaire cette chinoise cacophonie.

L'orchestre a donc préludé au commencement du spectacle; et, quand il a terminé sa brillante ouverture, voilà que, sur le théâtre, débouchent une quinzaine d'acteurs et une vingtaine de figurants, parés les uns de costumes de mandarins civils et militaires, tels qu'on les portait aux époques reculées, et les autres d'armures également bien assorties, pour l'antiquité et la fidélité historique. Il paraît que le goût chinois, pour l'exactitude du costume, est fort exigeant; car on m'assure que si, dans une pièce, il arrive qu'un des personnages change d'emploi ou soit promu à un grade supérieur, l'acteur qui le représente est tenu de modifier incontinent son habillement.

Cette procession chatoyante entre par les deux portes du fond, et les personnages qui la composent viennent exécuter une sorte de parade militaire sur le devant de la scène, après quoi les acteurs vont former tableau vivant au fond du théâtre.

La perspective de ces mascarades est divertissante. Tous, en sus de leurs costumes multicolores et de leurs armes fantastiques, portent un masque hideux représentant des têtes de loups, des museaux de chiens ou crinières de lion. Le cuivre doré et les soies voyantes forment le fond de ces accoutrements de l'ancien peuple chinois; et le groupement de ces mannequins constitue un aspect qui a son côté ridicule sans doute, mais qui produit à l'œil un effet très-fantastique.

Une fois que la bande s'est ainsi rassemblée, les acteurs viennent un à un devant la rampe décliner aux spectateurs le nom qu'ils portent, l'emploi qu'ils occupent et le rôle qu'ils jouent dans la pièce; et, quand cette exposition des rôles est terminée, le principal personnage reparaît et chante une tirade où il annonce au public le titre de la

pièce que lui et ses camarades vont avoir l'honneur de lui offrir. Puis il expose brièvement le sommaire, l'argument du drame; après quoi il termine en demandant l'indulgence de l'assemblée.

Cela fait, toute la bande rentre dans les coulisses, et le spectacle commence.

III

Avant d'aborder le compte rendu analytique de la pièce qui fut jouée ce soir-là devant nous, je crois devoir faire connaître quelques particularités qui aideront le lecteur à mieux saisir ce que pouvait être l'ensemble de cette représentation dramatique au théâtre de Singapour.

D'abord, il faut qu'on sache que le chant des Chinois est parfaitement en harmonie, si je peux employer ce mot en pareille circonstance, avec la musique qui l'accompagne.

Ce sont de longs récitatifs, sortes de plaintives mélopées, que l'artiste débite d'une voix de tête, aiguë au-dessus de toute expression. L'effet de cette mélodie criarde rappelle beaucoup les miaulements d'un chat dont le larynx serait particulièrement mal organisé. Mais, quelque agaçante que soit une telle criaillerie pour notre système nerveux, à nous Européens, on finit par s'y habituer, et l'on trouve que ces miaulements qu'accompagnent les fulgurantes détonations des cymbales et des gongs, les clapotements des cliquettes et les grincements des guitares, on trouve, dis-je, que tout cela ruisselle d'une abondante couleur locale, résultat qui comble nos vœux de voyageurs.

Ensuite, je dois faire savoir que, pour distinguer les scènes entre elles et les séparer aux yeux des spectateurs qui pécheraient par manque de discernement, il se trouve, sur le devant de l'orchestre, un personnage qui, à chaque fois qu'une scène se termine, prévient officieusement le public du changement survenu dans la marche de l'action, et fait ainsi l'office d'un rideau.

Enfin, un détail qu'il nous importe de mentionner, c'est que, pendant les quatre entr'actes de la pièce, des marchands circulent autour des banquettes et vendent aux spectateurs altérés toutes sortes de rafraîchissements indigènes : des verres de thé bien bouillant, des tranches d'ananas, des bananes, et des pepins de pastèques grillés que le Chinois déchiquète avec ses ongles fabuleux et qu'il semble

croquer avec délices comme nous faisons des pralines de nos confiseurs. — Je n'ai pas vu offrir de papiers publics, mais j'ai vu tout le monde fumer sa pipe sans la moindre gène. Surtout, je n'ai pas remarqué qu'une seule écorce de bananes allât voltiger des banquettes du parterre jusque sur les planches de la scène, comme on le voit si souvent dans nos petits théâtres populaires.

Venons maintenant à l'analyse du drame historique.

Le titre en est : *Sie-gin-koueï*, — c'est le nom d'un général célèbre dans l'histoire de la Chine. — L'auteur de la pièce, le croirait-on, est une courtisane célèbre qui écrivit sous la dynastie des Youen, époque, je l'ai déjà dit, de l'âge d'or de la littérature. Cette Aspasie aux petits pieds s'appelait Tchang-koué-pin, et elle n'est pas la seule femme lettrée qu'aient à enregistrer les annales littéraires de l'Empire du Milieu. Sous toutes les latitudes, et à tous les âges, il y a eu des bas-bleus. L'histoire ne nous dit pas si Tchang-koué-pin était belle : vu sa qualité de femme-auteur, il est permis d'en douter.

Quoi qu'il en soit, sachez qu'il y a bien longtemps de cela, sous la dynastie des Thangs, la révolte avait éclaté en Corée contre l'empereur Kao-tang, qui régnait alors; et les bandes coréennes, conduites par leur roi, avaient envahi les frontières de la Chine. L'empire se trouvait alors dans une fâcheuse position.

Or, à la même époque, il y avait dans la ferme de Long-Men, située dans la préfecture de Kiang-tcheou, une famille de braves agriculteurs vivant avec peine du revenu de leur petite exploitation. Cette famille se composait de quatre membres : Sie, le père, Li, sa femme, Sie-gin-kouéi, leur fils, et Lieou-chi, leur bru.

Le prologue du drame nous introduit dans la ferme de Long-men. Le bonhomme Sie se lamente avec sa vieille compagne sur les dispositions antiagricoles de son fils. Celui-ci, en effet, ne s'occupe que d'exercices militaires et d'études sur l'art de la guerre. Au lieu d'aider son vieux père à ensemencer les champs, il passe sa journée à tirer de l'arc, à manier le cheval; au lieu de faire passer la herse sur les champs nouvellement labourés, il médite des livres d'art militaire qu'il a achetés à grands frais à la ville voisine.

Au moment où les bonnes gens se désespèrent le plus sur cette vocation militaire de leur seul rejeton, voici Sie-gin-koueï qui arrive tout ému, tout bouillant d'ardeur. Il était à lancer des flèches sur le bord du fleuve Yang-tsse, quand un héraut impérial est venu lire une proclamation de l'empereur qui appelle aux armes un corps de volontaires pour repousser l'invasion des Coréens. Sa Majesté promet bonne solde, bonne nourriture et dépouilles opimes aux braves miliciens qui s'enrôleront sous les bannières. Il n'en a pas fallu davantage pour exalter la vocation guerrière de Sie-gin-koueï, et il vient annoncer à

ses parents atterrés que sa décision est bien prise et qu'il va s'enrôler dans l'armée impériale.

Comment peindre la désolation et la douleur des deux parents de cet intrépide volontaire? « Tu n'iras pas; mon fils, lui dit le vieux Sie; mes bras sexagénaires ne sont plus capables de conduire la charrue... Toi parti, la misère nous réserve ses plus dures souffrances... Le peu que nous avons passera dans les monts-de-piété. — Un peu de patience, répond le fils... l'avenir est à moi, je reviendrai mandarin... Et puis la patrie m'appelle... je dois partir : tel est le précepte du sage Confucius. »

Devant une telle autorité, force est aux parents et à la femme de Sie-gin de s'incliner. On prépare le bagage du jeune aventurier, et la pauvre famille le conduit jusqu'à la porte du village, en le comblant d'exhortations et de bénédictions.

Là se termine le prologue. — Malgré les grimaces des acteurs, on voit dans ce morceau une exposition simple et franche d'une scène qui se renouvelle tous les jours chez les campagnards de tous pays. Du reste, les caractères des quatre personnages sont assez bien esquissés. La vocation de Sie-gin-koueï apparaît tenace et profonde. Le désespoir des parents et leur résignation sont tracés en un langage touchant et pathétique que les acteurs chinois ont rendu fort naturellement. On pourrait regretter que la jeune Lieou-chi montrât tant de calme en présence du départ de son mari. Je trouve même que, au moment où l'époux cite la maxime de Confucius qui lui fait un devoir de partir pour l'armée, madame Lieou est trop disposée à faire observer que cette injonction est sans réplique. Cette femme forte ne me dit rien de bon. Quant au personnage chantant, c'est Sie-gin-koueï qui en remplit les fonctions; et, dans deux ou trois occasions, on l'entend, d'une voix criarde qu'accompagne le luth de l'orchestre, déclamer quelques stances fort poétiques, m'a-t-on dit, sur la misère, sur le dévouement des enfants et sur le patriotisme.

Le premier acte est tout militaire : on le comprend assez, car ce ne sont que bannières déployées, défilés de soldats, conseils de guerre, etc., le tout avec accompagnement de cymbales et de gongs. En voici les principaux événements.

L'auteur, qui, d'après la mode chinoise, n'est nullement astreint aux trois unités, nous transporte dans le palais du roi de Corée, Taï-tsong. Celui-ci a réuni ses principaux généraux et les officiers de sa cour, et il leur adresse un discours propre à les enflammer d'une belliqueuse ardeur.

L'enthousiasme des officiers coréens, à cette harangue de leur roi, ne connaît plus de bornes. Chacun s'empresse, et en un instant l'armée est formée. Taï-tsong se place sur son trône, au fond de la

scène, entouré de ses principaux officiers, et Kho-sou-nien, l'un d'entre eux, arrive avec son armée, qui défile comme un long serpent devant le souverain en poussant les exclamations les plus féroces. Bien entendu que la tête de colonne reparaît dix ou douze fois de suite de façon à ne pas interrompre trop vite ce défilé, qui comble tous les spectateurs de plaisir et de satisfaction.

La parade terminée, le souffleur dont j'ai parlé se lève et prévient le public que la scène qui va suivre se passe dans le camp de l'armée chinoise.

Les costumes, sinon les acteurs, sont effectivement changés. Un certain Sin-meou-khong, prince de Yug, arrive au camp en qualité de légat de l'empereur. Il vient se faire rendre compte des opérations militaires.

Le général de cette armée, nommé Tchong-tsse-koueï, lui présente le rapport de ce qui s'est passé. Après avoir trompé par une feinte les Coréens, dont l'armée se tenait sur les bords du fleuve Lo-tsang, il a forcé le passage de la rivière, saccagé une ville importante de la Corée et pris à dos l'armée ennemie, qui, effrayée de cette manœuvre, a été taillée en pièces. « Tout le monde a fait son devoir, dit Tchong-tsse, principalement un jeune volontaire, nommé Sie-gin-koueï, qui s'est couvert de gloire et pour lequel je sollicite une grande récompense. »

Mais il paraît qu'en Chine, comme ailleurs, les bulletins des généraux sont quelquefois plus qu'emphatiques. Sin-meou-khong ne tarde pas en effet à apprendre que Tchong-tsse-koueï ne lui a pas dit la vérité. Au lieu d'avoir cerné les Coréens, c'était lui qui, par son impéritie, s'était laissé envelopper et allait être taillé en pièces quand le jeune Sie-gin, s'élançant au plus fort de la mêlée, avait tué à coups de flèches trois généraux coréens, dont le général en chef, et arraché des mains de ce dernier la grande bannière du léopard d'or, exploits qui, en ranimant le courage des Chinois, avaient intimidé l'ennemi et permis à Tchong-tsse de rétablir la victoire qu'il avait si bien perdue avant les faits d'armes du jeune volontaire de Kiang-tcheou.

Le légat de l'empereur assemble une cour de justice et fait comparaître devant lui le fourbe général. Celui-ci nie la part que Sie-gin a prise à la victoire; il s'attribue énergiquement la mort des généraux coréens et la prise de leur bannière. Sie-gin maintient ses prétentions, que soutiennent tous les soldats. Ce que voyant, le messager de l'empereur ordonne qu'une joute d'adresse aura lieu entre les compétiteurs afin de démontrer quel était celui des deux qui était le plus capable d'avoir tué les chefs ennemis.

Sie-gin accepte avec bonheur cette lutte, dont il ne craint pas l'issue. Le général Tchong-tsse, qui n'a pas les mêmes raisons d'être con-

fiant, veut se soustraire à cette épreuve. Il invoque la distance qui le sépare de son concurrent. Lui, un général en chef de l'empereur, concourir avec le fils d'un paysan!... « Vous n'êtes cependant que le fils d'une courtisane, lui dit sévèrement Sin-meou-khong, et l'on sait comment vous vous êtes élevé au rang que vous occupez. »

Voilà donc Tchong-tsse couvert de honte à la face de toute l'armée, et l'épreuve a lieu. Sie-gin, qui commence le premier, met trois fois sa flèche dans le but. C'est au tour de Tchong-tsse, que ce résultat, applaudi par toute l'armée, remplit de stupeur. — Le pauvre général se voit perdu, et plutôt que d'accepter une humiliation aussi complète, au moment où le messager impérial lui donne le signal de tirer, il se plonge ses trois flèches dans la poitrine et tombe expirant aux pieds du juge, qui proclame le résultat de la joute, et nomme Sie-gin-koueï général en chef, aux acclamations de tous les soldats.

Cet acte est mouvementé, comme on le voit. L'épisode de la lutte, la victoire de Sie-gin et la mort de Tchong-tsse forment une scène qui, si elle était plus animée, serait d'un effet dramatique assez saisissant. Inévitablement, au moment où l'acte va se terminer, Sie-gin vient encore chanter au public quelques vers bien sentis sur la punition du crime et la récompense de la vertu. Ainsi le veut la morale chinoise.

L'unité de temps n'étant pas plus respectée que l'unité de lieu par les dramaturges chinois, on vient au second acte avertir le public qu'un intervalle de cinq ans s'est écoulé entre l'époque du prologue et l'époque du second acte. Pendant tout ce long intervalle, Sie-gin-koueï a continué à guerroyer contre les Coréens, et sa réputation militaire, ainsi que les faveurs du souverain à son égard, n'ont fait que s'accroître. Mais, au comble de ses désirs, un secret tourment le dévore. Il n'a pas reçu de nouvelles des fermiers de Long-men. Son vieux père existe-t-il encore? sa femme a-t-elle pu soutenir le travail de la maison? Il ne le sait, et ce doute l'agite anxieusement. Vaincu par ces terribles incertitudes, il prend le parti d'abandonner son corps d'armée à son lieutenant, et, sans congé, sans autorisation, il se rend à Long-men, à l'habitation paternelle.

C'est donc dans la chaumière du prologue que se passe le deuxième acte. Nous retrouvons nos trois anciennes connaissance, Sie, Li et Lieou-chi. Cette dernière, qui s'est courageusement mise à l'œuvre, sans que ses forces l'aient trahie un seul instant, a soutenu la misère de ses parents, qui font au public l'éloge pompeux des vertus de leur bru. Mais la récolte de l'année a été des plus insuffisantes, et les bonnes gens voient arriver à grands pas le moment où ils seront livrés à la mendicité. Si au moins ils avaient connu le sort de leur pauvre fils! Mais, dans ce district éloigné, la nouvelle de l'élévation de Sie-

gin n'est pas encore parvenue, et la malheureuse famille le croit mort ou prisonnier des Coréens.

Mais tout à coup la porte s'ouvre, et Sie-gin apparaît aux yeux de ses parents étonnés. Les premières scènes de reconnaissance sont d'une expansion attendrissante, et les quatre personnages se livrent au bonheur de leur rencontre, quand la porte de la chaumière livre passage à une escouade d'alguazils qui viennent, conduits par un officier de l'empereur, arrêter, de par le souverain, l'infortuné Sie-gin, à qui ses succès ont créé des envieux à la cour, et dont le brusque départ a été traité devant l'empereur de trahison et de désertion. On garrotte Sie-gin, on l'arrache avec peine aux douloureux embrassements de sa famille, qui avait entrevu un instant une perspective de bonheur, et qu'on laisse à sa poignante douleur... De là on entraîne le pauvre général devant un tribunal de guerre chargé par l'empereur de le juger sur son acte de désertion. Mais, en chemin, et près de la capitale, le prisonnier rencontre le prince de Yug, Sin-meou-khong, qui se rend avec sa fille à une de ses campagnes. Le haut mandarin s'arrête et reconnaît sous les fers l'ancien vainqueur des Coréens. Il se fait raconter par Sie-gin les motifs si honorables de sa désertion, et, entraîné par les éloquenles protestations de cette victime de l'amour filial, il jure de s'intéresser à lui et de faire revenir le souverain sur cette disgrâce. Puis, en garantie de son amitié, il donne à Sie-gin, séance tenante, sa fille en mariage.

Voilà un incident qui clôt le deuxième acte d'une façon bien inattendue. Au moment où Sie-gin venait de quitter sa femme, Lieou-chi, qu'il retrouvait fidèle et dévouée aux deux vieillards, il consent à prendre une deuxième épouse !

Dans nos idées, ce second hymen de Sie-gin-Koueï ne lui serait pas pardonné. Mais lui, qui est Chinois, n'y regarde pas de si près; et d'ailleurs, quand un homme puissant, dans les mains duquel est votre destinée, vous offre sa fille en mariage, est-il possible de refuser ? Comme morale de cet acte, Sie-gin vient à la fin exposer à l'assistance que les vertus d'un homme ne sont jamais oubliées, ainsi qu'il appert par le témoignage d'estime que lui a donné le puissant prince de Yug.

Le troisième acte est court, mais monotone. Il est même un peu triste. La scène se passe, en effet, dans une sépulture, près du village de Long-men. Un villageois du hameau est occupé à semer des papiers dorés auprès d'un tombeau nouvellement fermé, pour éloigner de l'âme du défunt les entreprises du malin esprit, qui, en sa qualité d'avare, laisse le mort tranquille pour courir après les brillantes parcelles qu'il voit autour de la tombe. Ce villageois est distrait de ces soins pieux par l'arrivée inattendue d'un splendide cor-

tége. C'est Sie-gin-koueï, à qui tous ses honneurs et tous ses grades ont été rendus, grâce à l'intercession de son nouveau beau-père, et qui, accompagné de sa jeune épouse, se rend au séjour de ses vieux parents.

En passant près du campagnard qui s'est mis sur le seuil de la sépulture pour voir passer cette riche cavalcade, notre héros le reconnaît pour un ancien ami de sa famille et s'empresse de l'interroger sur le sort de ses parents, dont il ignore la condition depuis qu'il les a si brusquement quittés. Le villageois, qui est fort lettré pour sa position d'homme des champs, expose, dans des termes recherchés et dramatiques, l'infortune de cette pauvre famille, qui est réduite à vivre de l'aumône des passants sur la grande route. Au récit lamentable des misères des siens, Sie-gin ne semble pas s'impressionner, et il continue son interrogatoire, sans sourciller des détails de plus en plus navrants que lui donne l'élégiaque cultivateur.

Là se borne le troisième acte. Il est entaché de deux graves fautes de goût que je me permettrai de reprocher à la courtisane Tchang-koué-pin : l'élocution trop fleurie et trop poétique du villageoïs et l'insensibilité de Sie-gin-koueï.

Mais, quand arrive le quatrième acte, qui se subdivise en deux scènes principales, nous allons voir que le vainqueur des Coréens n'a pas dégénéré, et qu'il est resté le fils et l'époux affectueux que vous connaissez. La scène de reconnaissance, animée par le contraste des riches vêtements de Sie-gin et des haillons de sa famille, fait ressortir en effet la piété filiale, et l'amour conjugal de notre héros, qui se jette dans les bras de ses parents et couvre de caresses Lieou-chi, sa fidèle épouse. La deuxième partie est d'une grande solennité. Nous sommes en pleine cour, à Nan-kin; et l'empereur, accompagné des princes de sa famille, adresse, du haut de son trône, de longues félicitations à toute l'heureuse famille. — Le grand moment de la récompense de la vertu est arrivé. Sie-gin est fait prince, et sa femme, Lieou-tchou, princesse. Les deux vieillards reçoivent chacun un présent de cent livres d'or. Quant à la jeune femme, la deuxième épouse de Sie, elle ne reçoit rien, mais elle se console en pensant que, plus jeune que la princesse Lieou, elle aura toujours la supériorité de ses grâces et sera la favorite du haut dignitaire.

La pièce finit par des strophes d'un haut lyrisme sur la récompense inévitable que la sagesse divine réserve aux hommes de bien et aux serviteurs de la patrie.

Tel est ce drame historique, un des plus populaires du répertoire chinois. Si le sujet n'a rien d'intéressant pour nous autres barbares, en revanche, la mise en scène et le jeu des acteurs a largement satisfait notre curiosité.

Un petit vaudeville devait couronner la soirée. Mais il était l'heure de retourner à bord, et nous remîmes l'étude des comédies chinoises à une autre époque et à une autre ville.

IV

Un jour que nous nous promenions à Pé-kin, dans une des rues où se trouvent les marchands de bric-à-brac, nous entendîmes, de l'arrière-boutique d'un de ces estimables industriels, retentir les sons aigres et crépitants d'un orchestre chinois. — Interrogeant le commerçant dont nous marchandions les jades et les émaux, nous apprîmes que dans la rue voisine se trouvaient un certain nombre de théâtres à thé, et que la musique qui nous frappait l'oreille venait d'un établissement de cette espèce dont la salle était contiguë avec la maison où nous nous trouvions.

Alléchés par l'attrait de ces théâtres à thé, nous quittâmes brusquement notre marchand, et nous nous fîmes conduire au spectacle annoncé.

En entrant, nous nous expliquâmes suffisamment le nom de théâtre à thé que notre Chinois avait donné à ce lieu public.

La porte de la salle réservée aux spectateurs n'était en effet qu'un vaste café où les consommateurs, comme dans nos cafés-concerts et nos casinos d'Europe, se rafraîchissaient en voyant jouer la comédie. Tous avaient devant eux une écuellée de thé bien bouillant, que des domestiques venaient renouveler de temps à autre, et, fumant gravement leurs longues pipes au tuyau de bambou, ils écoutaient avec componction les déclamations des acteurs et les fracas de l'orchestre.

Nous étions accompagnés d'un interprète de la légation russe, M. Tatarinoff, le même que les lecteurs de mon *Voyage à Pé-kin* se rappellent avoir vu à notre tête lors de nos excursions dans la capitale.

C'était une belle occasion d'assister à un genre de spectacle inconnu pour nous, qui n'avions vu encore représenter que les drames historiques de Singapour, car le théâtre à thé où nous étions ne servait à son public que des pièces de genre, des comédies d'intrigue et de caractères.

M. Tatarinoff ayant eu l'obligeance de nous mettre au courant des scènes représentées devant nous, je pus, à mon retour au palais de l'ambassade, noter succinctement la comédie à laquelle j'avais assisté,

buvant du thé et mangeant des pepins de pastèques grillés comme un véritable Chinois.

C'est cette analyse que je vais mettre sous les yeux des lecteurs, à qui je ferai savoir que, dans l'orchestre, dans les préparatifs scéniques ou les habitudes dramatiques de ce théâtre, je ne trouvai rien à remarquer que je n'eusse déjà vu au grand théâtre de Singapour.

L'USURIER AMOUREUX

COMÉDIE—VAUDEVILLE EN QUATRE ACTES

— Auteur inconnu —

Il y avait autrefois, dans la ville de Lo-yang un usurier, ou prêteur sur gages (peut-être un directeur de mont-de-piété, ces établissements ayant été institués en Chine depuis une haute antiquité, et les particuliers qui les exploitent n'ayant jamais joui dans l'empire d'une haute considération). Ce personnage avait nom Lieou-ming.

Or le gouverneur de la ville de Lo-yang, officier civil de quatrième classe, nommé Li-yen-chi, ayant eu des démêlés avec le fermier des sels de la province, celui-ci envoya au premier ministre de l'intérieur une dénonciation en règle contre certains actes de l'administration de Li-yen-chi, avec accompagnement d'un pot-de-vin de cinq cents taëls pour le fonctionnaire à qui il adressait cette délation.

Soit désir de tirer l'affaire au clair, soit bonne volonté de servir les rancunes du fermier des sels, dont le pot-de-vin avait été accepté, le premier ministre institua une commission rogatoire, à Pé-kin, devant laquelle le gouverneur de Lo-yang reçut l'ordre de se présenter.

Mais, pour faire le voyage de la capitale, il faut à Li-yen-chi, qui est ruiné, une forte somme. Pour se la procurer, il s'adresse à notre usurier. Lieou-ming, dans une scène fort bien étudiée, déploie son caractère de prêteur avide. Il faut, pour qu'il consente à avancer les deux cents taëls demandés par le gouverneur, que celui-ci engage la signature de sa sœur, l'abbesse du couvent voisin, et celle de sa propre fille Yu-ing.

Une année s'écoule sur cette scène d'usure. Le gouverneur n'est pas revenu, et l'échéance du billet est arrivée. Lieou-ming se présente chez l'abbesse, à son couvent de la Pureté transparente littéralement : (*de la pureté de jade*).

— Eh bien, madame l'abbesse, dit Lieou-ming, le gouverneur n'est donc pas encore revenu?...

— Hélas! non, *youen-waï* (favori des dieux); nous n'avons pas encore de ses nouvelles.

— Je crains bien que quelque malheur... le pauvre homme! — A propos, vénérable mère, c'est l'époque de l'échéance de cette obligation que... vous savez... vous avez signée...

— Vous dites? fait l'abbesse dédaigneusement.

— Que l'échéance de l'obligation de trois cents taëls souscrite par Li-yen-chi et contre-signée par madame l'abbesse et la jeune Yu-ing est déjà passée d'une semaine.

— C'est affaire entre vous et le gouverneur, youen-waï.

— Mais, reprend aigrement Lieou-ming, si le gouverneur ne revient pas... qui me payera le capital et les intérêts, qui, dans six ans, seront montés à six cents taëls?

— Qu'en sais-je?... Que m'importe?

— Comment! que m'importe! Oui-da, ma bonne vieille, et si je vais chez le gouverneur par intérim, qui n'est pas votre ami, et que je lui montre la cédule, il vous contraindra à payer, vous, abbesse du monastère, la somme précitée sur l'obligation.

— Il a raison... le vilain homme...

— Et que dira le président du tribunal religieux, quand il apprendra, à l'audience, qu'une sainte femme d'abbesse se mêle d'affaires d'argent, en dépit des rites sacrés?

— Hélas! je suis perdue!

— Mais, ma mère vénérée, tout cela ne peut arriver; vous allez me donner les trois cents taëls, et nous ne parlerons plus de cette affaire.

— Mais je ne les ai pas, les trois cents taëls. Je suis une pauvre nonne...

— Alors je sais bien qui sera traîné à l'audience du magistrat criminel et qui recevra vingt coups de bâton sur les reins...

— Au nom du ciel, youen-waï, que faut-il faire?

— Écoutez-moi. Vous n'êtes pas la seule engagée dans l'affaire : la fille du gouverneur, la jeune Yu-ing, a mis son nom au bas de la cédule... Allez la trouver, et elle vous donnera la somme...

— La pauvre enfant est dans la misère, vous le savez bien...

— Alors, vous et elle serez fouettées.

— Oh! mais c'est affreux! Être fouettée, moi, la supérieure du couvent de la Pureté de jade... Il n'y a donc aucun moyen, mon bon Lieou-ming?

— Eh! eh! fait l'usurier en clignant de l'œil, peut-être...

— Je suis toute à vous, cher monsieur; voyons, quel moyen employer?

— Écoutez, ma chère vieille, dit l'usurier, j'ai quelque fortune. J'ai perdu ma première femme et suis sans enfants. J'ai formé le projet de ne pas passer ma virilité dans le veuvage, et j'ai jeté les yeux sur quelqu'un qui vous touche de près...

— Sur Yu-ing, ma nièce! Par la foi du dragon impérial, j'enrage! Comment! un misérable édenté comme vous, prétendre à la main d'une belle enfant de dix-huit ans, et la fille d'un mandarin? Par Bouddha, vous vous méprenez!

— Alors, je cours chez le président du...

— Ah! n'en faites rien, seigneur financier... Mais que dira le gouverneur Li-yen-chi d'un pareil mariage, et que me ferait il, à moi, si je m'y entremettais?

— Le bonhomme Li est en prison, ma bonne mère. Mais, si vous consentez à servir mes intérêts, pour vous il y aura bonne récompense.

— Hélas! youen-waï, quel triste métier pour une abbesse ! Entremetteuse !...

— Oui; mais quelle position pour une femme vouée au culte de Bouddha que de sentir le rotin d'un soldat du prétoire déchirer son épiderme en présence de la communauté ! Réfléchissez...

— Je suis à vous, Lieou-ming.

L'action nous transporte, du couvent de la Pureté transparente, où s'est passée cette conversation, à la maison habitée par la fille du gouverneur.

L'abbesse est en conversation avec la jeune fille. Elle lui parle de la misère qui l'étreint, de la promesse qu'elles ont signée, et de l'échéance qui est arrivée depuis une semaine.

— Hélas ! pauvre nièce, fait l'abbesse, il n'y a qu'un moyen de vous sauver et moi avec vous... c'est d'épouser Lieou-ming.

— Épouser Lieou-ming parce que je lui dois trois cents taëls; mais c'est impossible! J'ai engagé ma signature, mais non mon cœur...

Et la pauvre petite déplore la cruelle position où elle se trouve. Mais son parti est pris : elle, la fille d'un gouverneur, elle n'épousera pas ce Lieou-ming.

L'abbesse, qui voit toujours le bambou levé sur ses reins, met tout en œuvre pour faire revenir sa nièce sur sa dernière détermination. — Leiou-ming est par elle dépeint sous les traits d'un beau jeune homme de vingt-trois ans, riche, amoureux et galant. — Ces insinuations font changer brusquement les dispositions de la jeune fille. — L'abbesse s'aperçoit de ce revirement, et, renchérissant sur les belles qualités qu'elle a prêtées à Lieou-ming, elle force la résistance de sa pupille jusque dans ses derniers retranchements. — Celle-ci consent, en effet, à un rendez-vous, pour la nuit prochaine, avec le soi-disant financier, dans le couvent de sa tante, qui, pour éviter le fouet, ne craint pas de profaner la sainteté de l'asile religieux où elle commande.

Il est minuit. Un homme sort de la ville de Lo-yang et se dirige avec précaution vers le monastère de la Grande Pureté. C'est Lieou-ming qui court au rendez-vous promis.

Au moment où il va frapper à une porte dérobée que lui a enseignée l'abbesse, une patrouille de miliciens débouche et aperçoit mon usurier rôdant autour de la maison des saintes filles.

— Que faites-vous ici? s'écrie le capitaine de ces hallebardiers chinois, qui n'est autre qu'un voisin de Lieou-ming, à qui l'usurier a plus d'une fois fait payer des intérêts fabuleux et qui est bien aise de se venger. — Camarades, que peut faire ce vagabond dans le voisinage d'un couvent de filles? Emparons-nous de sa personne, et conduisons-le au juge du quartier.

Or, comme on emmène Lieou, qui se débat pour recouvrer sa liberté, si précieuse pour lui en ce moment, un jeune bachelier, nommé Tchoang, et qui se rendait à la capitale pour y subir ses examens, passait devant la porte du couvent. Il aperçoit la patrouille qui arrêtait mons Lieou.

— Diable! dit-il, il ne fait pas bon pour les gens isolés dans cet endroit.

Et, avisant le couvent, il se met à frapper à la porte mystérieuse, dans l'intention de demander l'hospitalité pour la nuit.

Tchoang frappe donc, et aussitôt une novice, que l'abbesse a apostée, ouvre doucement la porte en disant tout bas à l'étranger :

— Entrez, monsieur Lieou, on vous attend.

Tchoang, se voyant l'objet d'une méprise, mais sentant bien qu'il s'agit d'affaires d'amour, ne dit mot et se laisse conduire par la jeune novice, qui le mène silencieusement dans une chambre, où il attend sans rien dire. Quelques minutes après, Yu-ing entre à son tour, et le dialogue s'engage entre elle et Tchoang, qu'elle trouve de point en point conforme à la peinture qui lui avait été faite par l'abbesse, sa tante, du financier Lieou-ming.

Le jeune bachelier ne perd pas la tête; il s'épuise en compliments sur la beauté et l'esprit de son interlocutrice; il se montre épris et passionné; et ce n'est qu'au moment où il se voit sûr que la jeune fille est sous l'impression la plus favorable, qu'il se décide à avouer qu'il n'est pas Lieou-ming.

— Ciel! qui êtes-vous donc? s'écrie Yu-ing.

« Je suis Lindor, » aurait pu dire le jeune bachelier chinois, qui renouvelle ses protestations d'amour et fait partager à la bachelette toute la confiance qu'il a sur l'issue de ses futurs examens.

Il raconte à Yu le quiproquo burlesque qui l'a amené auprès d'elle. — Celle-ci lui fait part de son histoire avec l'usurier.

Tchoang, indigné à ce récit, comme doit l'être en pareil cas tout homme jeune et bachelier, jure de se consacrer, lui et la faveur qu'il va recueillir sans doute à la capitale, à la défense de la jeune innocente.—Celle-ci accepte le dévouement et le défenseur, et, comme deux vrais Anglais, ils s'engagent. Là-dessus, Tchoang sort, toujours pris par la sœur portière pour l'usurier, et il continue sa route pour Pé-kin.

Or, le lendemain, la bonne supérieure vient chez Lieou-ming, — qui a passé piteusement la nuit au corps de garde, — pour le féliciter : car elle a appris le matin même, de la petite Yu-ing, qu'elle a interrogée, que celle-ci a promis le mariage au cavalier avec qui elle avait eu l'entrevue de la nuit.

— Eh bien, digne Lieou-ming, que pensez-vous de mon adresse? Ai-je réussi au gré de vos vœux?

— Hum! grommelle Lieou-ming, l'aventure est peu plaisante.

— Comment! mais que vous faut-il donc pour vous contenter? Vous avez cependant réussi à souhait...

— A souhait, comme vous le dites, agréable railleuse...

— Railleuse? moi?... Votre bonheur vous trouble, maître Lieou.

— Et votre humeur railleuse me déplaît, entendez-vous?

— Voyez donc le fourbe qui voudrait cacher ses succès.

— Quels succès, enfin?

— Mais ceux de votre négociation avec ma nièce!

— Avec votre nièce? une négociation? des succès? que voulez-vous dire? hurle Lieou-ming, qui saisit violemment l'abbesse par le bras.

— Je veux dire que la petite m'a tout avoué... elle est heureuse...

— Elle a avoué!... elle est heureuse! fait l'usurier tout étonné.

— Eh oui, elle accepte!...

— Elle accepte!... (A part.) Que veut dire cela?

— Eh ! certainement; elle vous a trouvé les grâces et la beauté d'un jeune homme de vingt ans...

— Elle m'a trouvé de la beauté!... (A part.) Ah ! c'est trop fort!

— Jusqu'à la novice qui vous a ouvert la porte, et qui ce matin m'a parlé de vous comme d'un cavalier de bonne mine.

— Une novice m'a ouvert la porte ! Par mes ancêtres ! vieille radoteuse, éclate Lieou-ming, raillez-vous, ou s'est-il passé quelque honteuse aventure?... Sachez, vieille, que j'ai passé toute la nuit au corps de garde... toute la nuit, entendez-vous?... Et jamais je n'eus de rendez-vous avec votre nièce...

— Ciel! mais c'est affreux... Le rendez-vous a eu lieu, cependant.

— Vous m'avez trompé, avouez-le.

— Hélas ! maître Lieou, qui de nous est le plus mystifié?... Yu-ing m'a mystifiée, moi aussi, et je l'abandonne à votre ressentiment.

Lieou-ming, furieux de se voir ainsi duper, court chez le magistrat et obtient un ordre de saisie de la personne de Yu-ing, qu'il réduit à la condition de servante d'auberge, pour la punir d'avoir refusé de nouveau sa main, en dépit de toutes ses offres les plus avantageuses.

Or, à quelques temps de là, Tchoang, qui a subi de brillants examens et qui est en pleine faveur, passe par Lo-yang pour se rendre au gouvernement d'une préfecture qu'il a obtenu du premier coup.

En passant en ville, il s'arrête à une taverne, celle où Yu-ing servait à boire aux voyageurs. La reconnaissance s'opère entre les deux amants, et Tchoang, qui est resté fidèle, se met en devoir de délivrer sa fiancée des griffes de Lieou-ming.

Celui-ci refuse de recevoir la rançon de la jeune fille : elle est à lui en vertu de la loi, et il n'entend pas la rendre.

— Nous plaiderons ! dit Tchoang.

La dernière scène se passe dans le tribunal. Lieou-ming, Tchoang, Yu-ing sont présents à l'audience. Le juge demande à Lieou-ming la cédule en vertu delaquelle il détient la jeune fille en son pouvoir... Elle est en règle. Et l'usurier de se frotter les mains et de s'apprêter à rentrer chez lui avec sa servante.

— Arrêtez! dit Tchoang. Que dit l'article de la loi sur les dettes des mineurs?... Que les enfants retenus en gage pour les dettes des parents prisonniers seront rendus à la liberté quand leurs parents auront été graciés de l'empereur. Eh bien, voici le *Bulletin des Lois*, la *Gazette de Pé-kin!* Lisez. C'est la grâce du prisonnier Li-yen-chi, gouverneur de Lo-yang, accordée par le Fils du ciel.

— En effet, dit le juge; en ce cas, Yu-ing est libre.

— Mais, ajoute Tchoang, qui est ferré sur la jurisprudence, que dit encore la loi sur les gens qui ont voulu séduire la fille d'un prisonnier? Qu'ils seront condamnés à une amende de mille taëls et deux ans de cangue.

— C'est vrai, dit le juge criminel.

— Eh bien, reprend Tchoang, voici un témoin, l'abbesse du couvent de la Pureté transparente, qui est prête à déposer que Lieou-ming est coupable de pareille machination.

Sur ce, on arrête Lieou-ming. L'abbesse le convainct par son témoignage et nie effrontément sa coopération. On la croit, vu sa bonne mine, et l'usurier, bien et dûment condamné, est mis à la cangue et paye l'amende. Quant aux deux jeunes gens, ils attendent le prochain retour de Li-yen-chi, qui a été gracié en effet par le crédit de Tchoang, et qui doit bénir leur union.

V

Une fête, chez un Chinois opulent, se compose de trois sortes de divertissements : la musique, le repas, la représentation théâtrale. Ayant été convié à une fête de ce genre chez un riche particulier de Canton, pendant le séjour que je fis dans cette grande ville, je pus étudier les coutumes et les allures de la grande hospitalité et du faste des habitants opulents du Céleste Empire. — J'ai décrit tant bien que mal l'indescriptible orchestre des Chinois. — Dans mon *Voyage à Pékin*, j'ai donné le menu d'un dîner, envoyé par le prince Khong, frère de l'empereur, à l'ambassadeur de France. Il serait donc inutile de revenir, à propos de la fête à laquelle j'assistais, sur ces deux genres de distractions offertes à l'oreille et aux palais des indigènes et si peu goûtés par les organes similaires des Européens, ainsi que les lecteurs ont pu s'en convaincre.

Il restait la représentation théâtrale : celle-là devait m'offrir un nouveau sujet d'études, et je vais raconter ce que je pus observer.

Pendant que l'on était à table, et une fois que les domestiques eurent apporté en grande pompe ce fameux service d'honneur où paraissent les nids d'hirondelles, les foies de castor et les ailerons de requins, la troupe théâtrale que notre hôte avait louée pour la soirée entra aux sons de la musique et vint se placer sur un rang au fond de la salle, faisant face aux convives d'honneur. — Quand le groupe brillamment vêtu des acteurs se fut ainsi placé, il s'en détacha un personnage, probablement le directeur de la troupe ou le principal acteur, qui s'avança vers le convive placé à la gauche du maître de la maison, à la place d'honneur par conséquent, et lui soumit respectueusement une longue pancarte de papier rouge semée de caractères d'or.

C'était la liste des pièces que la troupe dramatique cantonaise se trouvait en mesure de jouer après le festin. Le personnage à qui elle était offerte, après en avoir pris connaissance, la fit circuler entre les

mains des autres convives, et, quand elle m'arriva, je constatai que le nombre des pièces possédées par les cabotins chinois montait à plus de soixante.

Une fois que la susdite pancarte eut fait tout le tour de la table, le convive d'honneur, à qui elle fut apportée, choisit dans le nombre un des titres et le proposa à l'adoption de la société. — Tout le monde fut unanime à apprécier le choix du personnage. — Unanimité que la politesse chinoise prescrit rigoureusement, car il est bien entendu que l'individu le plus élevé parmi ceux qui prennent part au repas a seul le droit de choisir, et que, s'il semble consulter le reste de l'assistance, il ne le fait que pour sauver les apparences.

Le titre de l'ouvrage qui venait d'être choisi de cette manière était : *Le vieillard qui obtient un fils*. — Un Chinois, fabricant de laques de Canton, qui se trouvait à mes côtés, et qui, comme moi, baragouinait un peu d'anglais, me fit comprendre que la pièce était égrillarde. Je le remerciai de cette communication, tout en lui faisant savoir que les saillies des personnages, pour moi qui n'entendais pas la langue, passeraient inaperçues; — c'était une invitation à me servir d'interprète que le complaisant manufacturier saisit bien vite. — Et, sur la promesse qu'il m'en fit, je continuai de dîner, faisant comme le héros de la satire de Boileau...

> ... Avalant au hasard
> Quelque aile de poulet dont j'arrachais le lard,
> . . . .

je veux dire la gélatine douteuse qui la recouvrait.

Le festin terminé, à ma grande joie, on fit circuler les pastilles digestives de rigueur, et toute la compagnie, excitée par le vin de riz et la figure enluminée par le sam-chou, passa, musique en tête, dans le théâtre, où chacun prit place, bien disposé à s'amuser considérablement.

Or, rien de gracieux comme ce théâtre et l'emplacement sur lequel on l'avait bâti.

Et d'abord, en quittant la salle à manger pour s'y rendre, on avait traversé les splendides jardins, tout illuminés de milliers de lanternes chinoises, — ce qui est aussi joli à l'œil que les éclairages dits à giorno avec des lanternes dites vénitiennes. — Puis, arrivés au bord d'un immense étang, bordé d'arbustes et de fourrés de camellias où l'on avait suspendu des globes de feu, nous montâmes, toujours accompagnés de la musique, dans une large jonque surchargée de dorures et de fleurs, et tout illuminée de lanternes aux riches pendeloques. Notre féerique embarcation nous conduisit au milieu

de l'étang, et nous abordâmes à une sorte d'île, dont les bords étaient hérissés de masses de rochers ingénieusement disposés. Ce passage franchi, nous découvrîmes une large plate-forme garnie de buissons fleuris et de lumière : c'était la scène. — Entre elle et les fauteuils que nous devions occuper, une petite pièce d'eau, dans laquelle des figurines en bronze lançaient de gracieux jets d'eau couronnés d'un brouillard humide, nous environnait de sa fraîche atmosphère, si voluptueuse dans ce climat dévorant du sud de la Chine. Pourquoi fallait-il que cette musique susurrante de l'eau, retombant en gouttelettes sur la surface de ce lac en miniature, ne fût pas la seule qui bruît à nos oreilles, et que le timbre assourdissant des gongs ou les grincements désolants des bings la couvrissent de leurs désagréables dissonances!

La pièce que représentèrent les acteurs cantonais, sur ce gracieux théâtre, avait nom, comme je l'ai dit, le *Vieillard qui obtient un fils*. — C'est une comédie de mœurs domestiques, dans laquelle l'intrigue est à peu près nulle, subordonnée qu'elle est à la peinture des usages familiers de la civilation chinoise.

Vu son peu d'intérêt et surtout à cause de la difficile et incomplète interprétation qui m'en fut donnée, je n'en rendrai qu'un compte sommaire.

Le héros de la pièce est un vieillard sexagénaire qui, après s'être élevé, par le négoce, à une opulente aisance, se voit arriver au déclin de la vie sans que la consolation d'avoir un héritier mâle soit venue adoucir les chagrins qu'il éprouve de quitter ses richesses. En France, mourir sans héritiers mâles, c'est une infortune, surtout quand le fait se passe dans une de ces familles patriciennes où la lignée masculine se transmet les titres et le nom célèbre des ancêtres; mais ce n'est pas un malheur particulièrement désolant. En Chine, les mœurs font de cette circonstance un douloureux *desideratum* pour les pères de famille. C'est qu'en effet, dans ce pays, l'homme, d'après les dogmes de la philosophie indigène, vit autant après qu'avant sa mort. Cette vie postérieure consiste dans les soins pieux dont on entoure les sépultures, dans le culte domestique qui est rendu aux ancêtres par ceux des enfants qu'ils ont laissés dans la maison. — Confucius a dit que les morts assistent, cachés, à toutes les cérémonies de famille. — Or les filles, qui, en se mariant, perdent leur nom de famille, ne tardent pas, lorsqu'elles sont entrées dans une nouvelle maison, à abandonner les soins pieux dus à la mémoire de leurs propres ancêtres : elles épousent ceux de leurs maris, et c'est à ces chers morts de leur nouvelle famille qu'elles font les invocations et offrent le vin chaud du souvenir.

De là la douleur du bonhomme de la pièce. Il a bien une fille;

mais elle est mariée, et le gendre, ligué à sa femme et à sa belle-mère, conspire contre un neveu du vieillard, le fils de son propre frère, qu'il réussit à faire déshériter et à chasser de la maison de son oncle. Voilà donc le seul espoir d'hérédité de son nom et de sa race déçu pour le sexagénaire Chinois.

Au milieu de toutes ses lamentations, un grand événement change le cours des choses : sa deuxième femme, sa concubine, devient enceinte. Alors, espérant une progéniture mâle, le vieillard oublie femme, fille et beau-fils, pour ne songer qu'au futur héritier.

Or ce n'est pas là le compte de ce gendre avide de la succession du beau-père. Lui et sa femme ourdissent une calomnie contre la deuxième femme du vieillard, à qui ils persuadent que cette Agar s'est enfuie avec le complice d'une faute que le vieux mari n'avait pas soupçonnée.

Voilà donc celui-ci retombé dans de nouvelles tristesses. Sa femme légitime, qui commence à souffrir des tyrannies d'un gendre dominateur, se brouille avec sa fille et son beau-fils, les fait renvoyer de la maison, et reste seule avec son époux, de plus en plus désolé de finir ses années dans ce douloureux isolement.

Mais nous voici au jour de la fête des tombeaux. Nos deux époux vont à la sépulture de famille pour accomplir les rites prescrits. A peine sont-ils arrivés, que ce neveu qu'ils avaient chassé naguère se présente avec une modeste offrande qu'il vient déposer pour les mânes des aïeux. Touchés de sa misère et de sa dévotion, nos deux bonnes gens le serrent dans leurs bras et ramènent avec eux, en le réintégrant dans leur affection, ce parent qui remplacera pour eux la fille et le gendre dont ils s'étaient séparés et qui ont négligé de se rendre à la sépulture de leurs ancêtres.

Mais, en apprenant ce changement dans l'intérieur du vieillard, le beau-fils et sa femme, qui ne trouvent pas leur compte dans cette nouvelle phase de la faveur du neveu, accourent à la maison paternelle. Avec eux survient une jeune femme tenant entre ses bras un nourrisson du sexe masculin. — C'est l'Agar aux petits pieds et l'enfant mâle dont elle est accouchée. — La fille du vieillard explique tout le mystère. C'est elle qui avait caché la mère et l'enfant, et elle s'est décidée à les produire au grand jour, plutôt que de laisser l'héritage de son père retourner à son cousin. Elle avoue sa faute, rétablit la réputation de la jeune épouse, et le rejeton masculin est proclamé par le bienheureux vieillard seul et véritable héritier de son nom et de ses biens, à l'exclusion de tous les autres; lesquels, de gré ou de force, se montrent enchantés de l'aventure.

Le public chinois fut enchanté, lui aussi, de la pièce et de ce singulier dénoûment, qui n'ont produit sur moi qu'un effet plus que

médiocre. Quant à moi, en ma qualité de barbare, je ne pouvais comprendre ces épisodes domestiques qui roulent tous sur le développement des deux dogmes de la civilisation chinoise, le respect aux morts et la polygamie. — Il y avait d'ailleurs, pour les spectateurs indigènes, un autre attrait dans la pièce : je veux parler des saillies plus qu'équivoques qui émaillaient le dialogue. Heureusement que, pour mes oreilles et ma pudeur européenne, tout cela resta lettre close pour moi, et je n'aperçus que les pâmoisons d'hilarité qu'éprouvaient mes voisins en robe de satin.

La moralité est, du reste, si peu respectée en Chine et les Chinois sont si peu ménagers de leur réputation, qu'ils amènent quelquefois sans vergogne les étrangers au spectacle de leurs mœurs corrompues.

C'est ainsi que je me trouve fort embarrassé pour parler à un public français de ces sing-song de Hong-kong, sur lesquels j'ai promis quelques détails. — Sing-song signifie, littéralement, divertissements du chant, et le fait est qu'au premier abord ces établissements font l'effet d'un café-concert.

Seulement, le sing-song n'est pas un lieu public et il ne s'y donne de représentations que lorsque la salle et les chanteuses ont été louées par quelques jeunes débauchés qui prodiguent en plaisirs les piastres qu'ils ont gagnées dans le commerce avec les Européens, ou celles qu'ils ont trouvées dans les trésors de l'héritage paternel.

Lorsqu'une troupe de ces jeunes prodigues a résolu de faire quelque petit souper, on loue le sing-song, qui se trouve, à l'arrivée de la joyeuse bande, tout orné de fleurs et illuminé splendidement. Un orchestre choisi de jeunes filles, ballerines aux cheveux d'ébène incrustés de fleurs odorantes, aux ongles crochus et aux petits pieds, se tient sur une estrade richement tendue d'étoffes de soie. On allume les brûle-parfums; l'on apporte devant chaque convive un guéridon couvert de confitures et de pastilles, et les chants avec accompagnement d'orchestre commencent la séance.

Quoique ce soient ici des créatures féminines qui exécutent le concert, je n'ai pas remarqué que l'instrumentation fût plus harmonieuse ni plus douce. C'est la même cacophonie. Je suis même forcé d'avouer, par égard pour la vérité, que la voix de ces prime-donne du Kiang-si approche du miaulement des chats et du grincement des gonds rouillés d'une porte plus exactement encore, si c'est possible, que je ne l'avais remarqué chez les artistes de l'autre sexe.

Après cette belle musique, tout le monde, assistants et chanteuses, s'en va autour d'une vaste table ronde, couverte de sucreries et de confitures, prendre place à un succulent souper.

Après quoi, c'est, paraît-il, le tour de l'opium.... Mais, par bon-

heur, à cette période de divertissements, les barbares étaient priés de se retirer. D'où il suit que l'on ne va jamais qu'une fois visiter un sing-song, lorsqu'on passe à Hong-kong.

Je voudrais, comme conclusion de ce petit exposé des parcelles d'observations que j'ai pu faire sur l'art dramatique des Chinois, présenter ici quelques réflexions que m'ont suggérées ces études sur leur théâtre.

Comme on l'a vu par ces courtes analyses et par les quelques détails que j'ai donnés sur la scénique des Chinois, le théâtre de ce peuple, fidèle interprète de son génie, est resté figé, si je puis m'exprimer ainsi, comme la civilisation d'où il procède et que l'on vante si gratuitement. Manquant du nerf qui pousse les peuples en avant, la Chine est restée ce qu'elle était, — et son théâtre également. Arrêtée à son apogée, la production des œuvres théâtrales n'a pas même eu de décadence. Aussitôt que l'imagination des lettrés eut produit tout ce qu'elle pouvait concevoir et que la langue eut fini de se perfectionner, le théâtre chinois s'immobilisa, et le peuple d'aujourd'hui, fidèle à son respect pour la tradition, ne croit pas pouvoir mieux faire que d'admirer ce qu'admiraient ses ancêtres du dixième siècle.

Si je passe maintenant de l'examen de l'ensemble de ce théâtre à la question du plus ou moins d'idées artistiques qu'il renferme, ou qui en ont inspiré la production, voici ce que je crois devoir conclure.

J'ai déjà dit ailleurs que l'art n'a jamais existé en Chine, en tant du moins qu'il répond aux notions européennes sur le beau idéal.

Sans toucher à des questions périlleuses d'esthétique, j'avais appuyé mon jugement sur l'examen des travaux des Chinois en peinture, en sculpture, en ciselure, etc.

Aujourd'hui que j'ai fait passer sous les yeux des lecteurs les croquis dramatiques du théâtre chinois pris sur le fait, et que j'ai pu étudier leur musique vocale et instrumentale, je continuerai plus que jamais à formuler le même aphorisme : Les Chinois n'ont aucune idée artistique.

Reste la poésie, que je n'ai pas étudiée, et la langue, que je ne puis apprécier, — mais que je sais bien ne pas être harmonieuse.

Sous le rapport scientifique, la Chine est dans l'enfance.

Sous le rapport des connaissances philosophiques, on ne m'a jamais prouvé que les morales indoue et égyptienne fussent inférieures aux principes de Confucius exposés dans le fameux livre des King.

Il y a enfin le côté industriel et agricole; or je suis forcé d'avouer

que la civilisation chinoise ne justifie pas non plus son immense réputation à cet égard.

Ce que ce peuple a pour lui, c'est son histoire dont il a conservé les annales; c'est son initiation si ancienne aux confections mécaniques qui rentrent dans les nécessités de la vie; c'est sa monarchie si reculée dans l'histoire des temps; c'est son respect pour les traditions; c'est surtout son instinct d'imitation, qui, en se développant au contact des Européens, pourra faire un jour sérieuse concurrence à leurs produits.

Dites donc que ce peuple en a devancé d'autres dans les perfectionnements matériels, qu'il a connu la poudre à canon et la propriété de l'aimant avant l'Europe; mais ne parlez point de sa civilisation. Un peuple qui ne connut point les arts ne fut jamais civilisé.

G. de Bourboulon.

(Georges de Kéroulée.)

HÉLÈNE ET SUZANNE

SCÈNES DE LA VIE DE PROVINCE ET DE LA VIE DE PARIS.

SECONDE PARTIE [1].

XI

Une tradition des montagnes Rocheuses rapporte que Quetzalcoatl, le dieu de l'air, descendit un jour au Mexique et enseigna lui-même aux habitants de cette contrée l'agriculture et divers métiers. Pendant tout le temps qu'il passa parmi eux, la terre se couvrit des plus magnifiques moissons; les arbres étaient chargés des plus beaux fruits; l'atmosphère imprégnée des plus suaves parfums. Le dieu dont la présence avait ainsi fécondé le sol mexicain, le dieu généreux partit en promettant de revenir voir son peuple chéri. Depuis cette époque lointaine, les Indiens ne cessent de parler de lui et de l'attendre. De génération en génération ils se réunissent, pour l'adorer, dans des grottes solitaires, et entretiennent en son honneur un feu perpétuel.

Il est des cœurs fidèles qui restent ainsi obstinément attachés à une pensée d'amour et de gratitude, à une image de bonheur unique. Ce bonheur, un instant entrevu, les a fuis; mais ils ne peuvent l'oublier et ne veulent point en chercher un autre.

Il en était ainsi d'Hélène. Les impressions de son enfance et de sa

[1] Voir le *Correspondant* de février, mars et avril.

première jeunesse avaient creusé dans sa virginale mémoire une sorte de sillon que rien n'effaçait. La vie paisible qu'elle avait rêvée sous le toit de famille, dans un cercle d'affections, au milieu des scènes de la nature, lui apparaissait au loin comme une *fata morgana* qui attirait ses regards et fascinait sa pensée. L'amour, le chaste amour qu'elle avait conçu pour Roger, qu'elle avait entretenu, comme un feu de vestale, dans la pureté de son innocence, elle l'asservissait vertueusement à son devoir; mais il restait au fond de son cœur comme une lumière crépusculaire faible, pâle, inextinguible.

On a vu des exilés qui ne pouvaient se résoudre à vivre sous un ciel étranger. Byron a retracé le désespoir de Foscari, qui préférait les tortures de la mort à un nouvel arrêt de bannissement, et l'on sait qu'autrefois en France il était défendu de jouer devant les soldats suisses un des airs de leurs montagnes, de peur qu'en l'écoutant ils ne fussent atteints de nostalgie.

Hélène, la candide enfant d'un beau pays de montagnes, était une exilée dans le monde de Paris, et elle avait la nostalgie. En disant à Suzanne ses tristesses et ses regrets, elle n'exagérait pas; elle atténuait, au contraire, l'impression de ce qu'elle éprouvait. A ses peines morales se joignait la souffrance physique. Le climat de Paris ne lui était point favorable, et le genre d'existence qui lui était imposé lui faisait un mal réel.

M. de Richoux s'impatientait souvent de la voir si peu animée et quelquefois si ennuyée dans les salons où il la conduisait; mais il s'apercevait aussi que partout, sans le vouloir et sans y prendre garde, elle étonnait les regards par sa beauté; il était flatté de l'effet qu'elle produisait, et il espérait corriger en elle ce qu'il appelait un mauvais reste d'éducation provinciale, l'affranchir d'une inutile modestie, la façonner à ses idées. En l'épousant, il avait pensé et il pensait encore qu'elle devait être une de ces femmes qui se font une vertu de l'assistance qu'elle donnent à l'ambition de leur mari, qui achèvent de persuader par un sourire ceux qu'il n'a point entièrement convaincus par ses raisonnements, et conquièrent par un regard ce qu'il n'a pu obtenir par ses sollicitations. Dans l'organisation du mariage, ces aimables femmes représentent l'allegro d'une musique sérieuse ou la vignette d'un plan de construction. Très-prudentes d'ailleurs, et très-bien avisées, en mettant en mouvement les batteries de leurs artifices, elles ne s'exposeront point comme des enfants à se blesser avec leurs propres armes. Leur honneur est de produire, sans la partager, l'émotion qui peut leur être utile, d'éveiller au besoin un espoir dans un cœur impressionnable sans rien perdre de leur placidité, en un mot, de jouer avec le feu sans se brûler. Celui qui se sera laissé prendre à leurs agréables manœuvres se plaindra peut-être de leur

coquetterie. En réalité, elles ne croient pas avoir à se reprocher une faute. Selon les principes de leur conscience, elles n'ont pas cessé d'être honnêtes; le monde leur rend cette justice, et le mari, en profitant de leur habileté, s'enorgueillit de leur vertu.

Tel était le généreux office que M. de Richoux réservait en secret à l'innocente Hélène, qui ne s'en doutait guère. Pour l'y préparer, pour lui donner un utile enseignement, pour l'assouplir peu à peu à ses ingénieuses intentions, il l'entraînait sans cesse à de nouvelles visites et à de nouvelles soirées. Depuis une quinzaine de jours, il l'obligeait à un redoublement d'activité. Le ministère, présidé par M. de Polignac, n'avait pu se résoudre à subir l'audacieuse Adresse des 221; la Chambre était dissoute, et les colléges de départements convoqués pour le 3 juillet. M. de Richoux venait d'atteindre l'âge exigé par la loi pour les candidats à la députation. Rien ne l'empêchait plus de continuer l'œuvre qu'il avait déjà entreprise et dans laquelle il se sentait soutenu par son mariage : il voulait, avec l'aide de son beau-père, se présenter aux élections du Doubs, et cette résolution lui causait une agitation fiévreuse. Il allait, il venait, guettant partout un indice favorable, un renseignement utile, un appui, écrivant lettres sur lettres à M. Dombief, enfin s'ingéniant de toute façon à se jeter avec la meilleure arme dans une arène où la lutte devait être très-difficile.

Comme les idées monarchiques et religieuses étaient, dans la région montagneuse de Franche-Comté vers laquelle se dirigeaient ses vœux, les idées dominantes, il s'éloignait du parti libéral et manifestait un grand zèle pour les intérêts de l'Église et le souverain pouvoir de la légitimité; il ne lisait plus d'autres journaux que la *Gazette de France* et la *Quotidienne*, et souscrivait avec empressement à toutes les brochures et à tous les livres publiés par les adversaires des doctrines constitutionnelles. En même temps, il en revenait aux pratiques religieuses, pour lesquelles il témoignait naguère peu de respect. M. de Miéges le rencontra un dimanche se rendant à l'église de sa paroisse avec un gros livre de prières à la main et se mit à rire. M. d'Entremonts, désireux de l'imiter, l'observait et l'admirait. Trilby, l'impertinent, l'effronté Trilby, racontait, avec une mine grotesque, qu'un matin ayant porté une lettre de son maître à M. de Richoux, ce vénérable Monsieur l'avait interrogé sur le catéchisme.

Par l'intervention du secrétaire général d'un ministère, il comptait gagner la bienveillance du préfet du Doubs; par l'entremise de madame de Nods, il avait obtenu une lettre de recommandation pour l'archevêque de Besançon. Pour entretenir ses protecteurs dans leurs bonnes dispositions ou pour s'en créer de nouveaux, il ne perdait pas une minute, et il ne passait pas un soir sans conduire Hélène dans plusieurs maisons. Les longues veillées la fatiguaient, et la fatigue lui

donnait la fièvre; mais il ne voyait pas ou ne voulait pas voir le malaise qu'elle supportait avec une muette résignation, et, dans son impitoyable égoïsme, il continuait à lui imposer la même tâche.

Hélène avait résolu de ne pas se plaindre et ne se plaignait pas; mais si on lui avait défini l'âme comme un instituteur la définissait un jour à un jeune aveugle, elle aurait pu ajouter à cette leçon de philosophie le même mot que le pauvre infirme :

« L'âme, disait le précepteur, c'est ce qui pense, ce qui sent, aspire et aime.

— Et ce qui souffre ! » s'écria l'aveugle.

Un matin, Hélène était assise dans sa chambre, une aiguille à la main, une tapisserie sur ses genoux, et la dernière lettre de Suzanne sur une petite table à côté d'elle. Après déjeuner, M. de Richoux l'avait quittée selon sa coutume, et elle devait l'attendre jusqu'à trois heures pour faire des visites très-importantes, disait-il. De temps à autre, elle interrompait son travail pour regarder la lettre de son amie; elle en relisait quelques passages, puis, penchant la tête sur son sein, elle rêvait. Par sa fenêtre entr'ouverte brillait un rayon du soleil de mai, si doux à revoir après le long et morne hiver. Sur ce rayon, son esprit s'envolait vers les lieux qu'elle aspirait à revoir dans leur éclat printanier, vers les champs et les bois de son pays natal.

En ce moment son valet de chambre entra et lui annonça qu'un jeune homme désirait la voir.

« Un jeune homme ! répéta machinalement Hélène, absorbée encore dans sa rêverie.

— C'est, je crois, un étranger, ajouta le domestique. Il dit qu'il s'appelle Roger.

— Roger ! » s'écria-t-elle en se levant subitement. Puis soudain elle dit d'une voix plus calme : « Faites-le entrer au salon, et priez-le d'attendre. »

Elle venait de songer à Roger, elle savait qu'il devait bientôt arriver; mais ce nom prononcé tout à coup à haute voix la troublait jusqu'au fond de l'âme; elle avait besoin d'être seule pour comprimer son émotion.

Le télégraphe électrique ne franchit pas les distances avec la rapidité de la pensée. En un instant, Hélène traversa le temps et l'espace, tous les plis de sa mémoire se déroulèrent comme les feuillets d'un livre dont on ouvre le fermoir, et elle revit dans une sorte de pénombre, comme par l'effet d'une évocation magique, toutes les pages les plus saillantes de son existence, toutes les scènes, toutes les images qui pendant une longue suite d'années l'avaient successivement surprise, attendrie, égayée et charmée, images du foyer domestique, des maisons de ses amies, des beaux sites de son pays. Là, quand elle

était enfant, vivait près d'elle un autre enfant à la fois doux et fort qui la cherchait sans cesse et s'était fait son serviteur volontaire; il la suivait dans ses promenades, il s'associait à ses jeux, grimpait sur les arbres pour en détacher le fruit qu'elle désirait, se jetait au milieu des épines pour y cueillir un rameau de chèvrefeuille, et ne se plaignait point si pour elle il s'était meurtri un genou ou déchiré une main. Bien plus, il aspirait à lui donner de tout autres preuves de dévouement; quand il courait avec elle dans la vallée, il disait que, si elle venait à tomber dans la rivière, il la sauverait; quand il la guidait à travers les ombreux sentiers de la forêt, il s'écriait d'un air martial qu'il la défendrait intrépidement contre le loup du petit Chaperon rouge et contre l'ogre du petit Poucet. L'enfant grandit et devint un bon et studieux et intelligent jeune homme. S'il ne pouvait plus être comme autrefois tout le jour avec Hélène, il ne l'en chérissait pas moins, et s'il n'osait conserver avec elle ses familiarités d'un autre âge, il lui témoignait bien mieux par son empressement respectueux, par l'expression de son regard, la nature et la fidélité de ses sentiments. Hélène l'avait aimé comme un frère et croyait peut-être l'aimer encore de même, quand elle apprit qu'elle devait le quitter. Comme elle avait vécu affectueusement avec lui, il lui semblait qu'ils étaient destinés l'un et l'autre à vivre toujours de même, ainsi que deux jeunes sapins des montagnes qui s'enracinent dans le même sol, aspirent la même lumière et la même rosée, subissent les mêmes coups de vent et croissent ensemble en se prêtant un mutuel appui. La volonté de son père, qui lui assignait une autre destinée, la réveilla comme un coup de foudre dans le calme innocent de ses espérances, et elle reconnut alors la puissance des liens qui l'attachaient à Roger par la douleur qu'elle souffrait pour les briser. Un religieux et impérieux sentiment du devoir l'avait soumise à son sacrifice; mais de l'effort qu'elle avait fait pour accomplir ce sacrifice elle était tombée dans une prostration, dans une atonie dont rien ne pouvait la relever. Et ce Roger qui l'aimait encore dans son abandon était là à quelques pas de distance! Elle allait le revoir, elle allait l'entendre! A cette pensée, elle éprouvait une indicible agitation; elle sentait battre son cœur endolori, assoupi depuis longtemps. Enfin elle se leva, passa la main sur son front comme pour y effacer la trace de ses émotions, puis s'achemina vers la porte de sa chambre et l'ouvrit.

Roger était dans le salon, regardant vaguement les différentes choses qui l'entouraient. A l'aspect d'Hélène, il s'élança vivement vers elle et fit un mouvement comme pour l'embrasser. Mais soudain il s'arrêta et s'inclina respectueusement devant son ancienne amie. Elle lui tendit la main et lui dit d'une voix émue :

« Que je suis contente de vous voir ! Suzanne m'avait annoncé votre

arrivée, et je vous attendais. Vous avez donc pris la courageuse résolution de venir terminer vos études à Paris? Cela ne m'étonne point. Je sais que vous êtes persévérant dans vos idées; vous voulez que rien ne manque à vos titres de médecin : vous avez raison. Vous me direz comment vous êtes installé et l'emploi de votre temps, si vous avez des succès et si je puis vous être utile. Vous ne connaissez point Paris? Moi, je commence à le connaître un peu; ce que j'en sais pourra peut-être vous servir. Vous viendrez me voir souvent, vous me raconterez, comme à une vieille amie, tout ce qui vous occupe. Une bonne, fidèle amitié, c'est quelque chose en ce monde, c'est un bien précieux qu'il ne faut pas négliger. Mais d'abord, parlez-moi de Suzanne, de vos parents, de notre pays, auquel je pense si souvent. »

Et, sans attendre de réponse, elle-même se mit à parler avec un mélancolique accent de tout ce qui lui était resté si cher, de ses anciens souvenirs et des dernières lettres qu'elle avait reçues de Suzanne.

Roger l'écoutait en silence, les regards fixés sur elle, observant avec inquiétude l'altération de cette figure aimée. C'était bien encore la pure et suave beauté d'Hélène. C'était bien son sourire d'une douceur angélique, c'étaient ses yeux limpides et profonds qui, dans leur vague rayonnement tempéré par une sorte de moiteur transparente, semblaient, comme on l'avait dit, regarder vers l'infini. Mais ses traits étaient amaigris, ses lèvres avaient perdu leur couleur purpurine, et autour de ses yeux se dessinait un cercle de bistre qui annonçait des veillées trop prolongées.

En faisant ces remarques avec la clairvoyance de l'ami et la sagacité du médecin, Roger réfléchissait tristement que ses prévisions s'étaient bien vite réalisées. Hélène, en le regardant, crut deviner ce qu'il pensait :

« Vous me trouvez changée? lui dit-elle.

— Il me semble, répondit-il, que vous avez souffert, que vous souffrez encore.

— Oui, un peu, quelquefois. C'est sans doute l'effet naturel d'une autre vie que celle à laquelle j'étais habituée et d'un autre climat.

— Vous devriez aller passer quelque temps dans notre pays : voilà l'été. L'air natal et les promenades journalières vous feraient grand bien.

— M. de Richoux doit se rendre à Morteau pour les élections; j'espère faire ce voyage avec lui.

— Il ne suffit pas que vous alliez à Morteau pour vous en revenir dès que les élections seront finies. Autant que je puis en juger, et je ne crois pas me tromper, il est essentiel que vous passiez plusieurs mois dans nos montagnes pour réparer par une autre atmosphère, par

une autre alimentation et un autre genre d'existence, le mal que vous a fait la vie de Paris.

— Eh quoi! dit Hélène en riant, à peine arrivé, après avoir passé une année loin de moi, êtes-vous donc déjà si désireux de me voir partir?

— Hélas! répliqua Roger d'un ton d'affection touchant, je ne connais que vous ici, je ne désire voir que vous. Quand vous serez partie, il n'y aura pas dans toute cette multitude un être plus isolé, plus délaissé, plus ignoré que moi. Mais puis-je songer à moi quand vous souffrez et quand je crois que vous allez chercher loin d'ici le remède qui vous est nécessaire?

— Toujours le même, se dit Hélène. Le souci des autres, l'oubli de sa personne! pas une trace d'égoïsme! »

En faisant cette réflexion, sa pensée se reportait involontairement vers M. de Richoux. Quelle différence!

Assis l'un à côté de l'autre dans l'embrasure d'une fenêtre, Hélène et Roger s'entretinrent longtemps ensemble de leur pays et de leurs meilleurs souvenirs. A les voir ainsi causer tous deux d'un air paisible et quelquefois enjoué, personne n'aurait pu deviner la contrainte de leur cœur et l'effort qu'ils faisaient d'un commun accord pour ne pas s'abandonner à une plus tendre expansion. Mais, quand ils se séparèrent, le fidèle Roger en s'en allant se disait qu'il donnerait volontiers sa vie pour elle, et la pauvre Hélène, restée seule à la place où elle venait de le voir, sentait se renouveler la douleur de son immolation.

Cependant, lorsqu'il s'était levé pour partir, elle lui avait dit : « Venez donc aujourd'hui, à six heures, dîner avec nous; » et il devait revenir, et tout à coup elle fut saisie d'une nouvelle inquiétude. C'était la première fois qu'elle faisait une pareille invitation. Que dirait M. de Richoux en apprenant qu'elle avait pris cette liberté, et comment recevrait-il l'humble étudiant en médecine? Elle ne pensait pas aux élections. Grâce à cette grande affaire des élections, M. de Richoux était ravi d'entrer en rapport avec un Franc-Comtois appartenant à une famille qui jouissait d'une juste considération et pouvait avoir de l'influence sur plus d'un électeur. Au lieu d'effrayer la timide Hélène par son froncement de sourcil comme un Jupiter Olympien, il la loua de l'idée qu'elle avait eue. Il accueillit d'un air de favorable patronage son jeune convive, puis aussitôt se mit à lui parler de l'événement qui occupait alors toute la France, de la lutte qui allait s'engager, de l'ardeur avec laquelle les libéraux y disputeraient le terrain aux partisans des bons principes, et de la nécessité pour ces derniers de se soutenir énergiquement l'un l'autre.

« Je suis, ajouta-t-il en prenant une attitude majestueuse et en

frappant sur sa poitrine comme pour donner plus de retentissement à ses paroles, je suis de ceux qui se consacrent à la défense du trône et de l'autel. Je demande à combattre au premier rang contre les fauteurs de l'anarchie. C'est à ce titre que je réclame les suffrages des électeurs du Doubs. Quiconque se laisse égarer par les aberrations révolutionnaires est contre moi ; quiconque veut rester fidèle à son Dieu, à son roi, doit être avec moi. »

En prononçant ces phrases pompeuses qu'il avait déjà, dans ses lettres et dans ses entretiens, répétées plusieurs fois, M. de Richoux mettait la main dans son gilet, renversait la tête en arrière à la façon de M. Berryer, l'éminent orateur dont la pose et le geste l'avaient frappé. En même temps, par un regard scrutateur, il cherchait à reconnaître l'effet qu'il avait produit.

Dans l'espèce d'enivrement qu'il éprouvait à parler de lui-même, l'idée ne lui vint point de donner un témoignage d'intérêt à ce jeune homme qui pour la première fois arrivait à Paris, et qui, dans son ignorance de ce monde si nouveau pour lui et dans sa chétive condition de fortune, devait avoir plus d'une sollicitude. Hélène, affligée d'un tel oubli, se tourna à diverses reprises vers Roger et lui adressa quelques questions affectueuses. Mais, avant même que Roger eût pu lui répondre, M. de Richoux reprenait d'un ton hautain la parole pour développer ses combinaisons, pour raconter les démarches qu'il avait faites en vue de son élection, et les encouragements qu'il recevait de côté et d'autre, et l'appui qu'on lui promettait.

Il était de ces hommes dont il ne faut attendre, à moins qu'ils n'y soient portés par leur propre intérêt, aucune libéralité, aucune marque de sympathie. L'amère plante de l'égoïsme s'est enracinée dans leur cœur, y a étendu ses froides racines, en a corrodé toutes les fibres et en ferme toutes les avenues. Les cœurs généreux ont une faculté de dilatation, un bonheur d'épanchement qui se communique comme un fluide vivifiant à tout ce qui les environne. Les égoïstes resserreraient volontiers, s'ils le pouvaient, le monde entier dans l'étroite zone de leur personnalité pour le faire servir à leur intérêt. La joie d'un véritable élan de sympathie, l'honneur du désintéressement, la gloire des sacrifices, leur sont refusés. Ils ne forment de liaisons que pour leur agrément ou leur utilité. Ils sont si occupés d'eux-mêmes, qu'il ne leur est pas loisible de s'occuper des autres, et ils ne peuvent point avoir d'amis, puisqu'ils ne cherchent que des instruments.

Pour M. de Richoux, le jeune étudiant de Morteau était un instrument qui tombait par hasard entre ses mains et dont il devait faire une trompette ou un escabeau pour prôner son mérite, pour l'aider à conquérir son fauteuil de député. Mais les hommes qui travaillent

le plus activement à leurs affaires se trompent quelquefois dans les moyens qu'ils emploient pour réussir, et l'ardent candidat se trompa complétement dans sa conduite avec Roger. Après avoir si bien péroré devant lui, il s'imagina qu'il l'avait ébloui, fasciné et entièrement subjugué. Il ignorait ce qu'il y avait de perspicacité naturelle et de délicatesse d'esprit dans ce jeune Comtois d'une si modeste condition, qui arrivait de sa province, qui devait être si flatté de dîner dans l'élégante demeure de M. de Richoux, et qui écoutait si attentivement la harangue que le maître de cette demeure lui adressait.

En retournant le soir à son obscur logis, Roger se disait qu'il venait de voir un comédien jouant très-vaniteusement et très-malhabilement son rôle, un comédien sans tact et sans âme. Quant à Hélène, elle était stupéfaite des profondeurs d'égoïsme qu'elle découvrait de jour en jour dans l'esprit de l'homme que son père lui avait fait épouser.

Quelques jours après, Roger fut de nouveau invité à dîner chez M. de Richoux. Cette fois, il y trouva M. de Miéges et M. d'Entremonts. Le premier le salua avec sa politesse de gentilhomme; le second, voyant un grand garçon dont le maintien et les vêtements n'annonçaient point un conquérant, ne daigna pas même lui accorder la moindre attention et s'empressa d'aller s'asseoir près d'Hélène, à laquelle il continuait à faire la cour avec une persistance dont il espérait tôt ou tard être récompensé.

XII

« SUZANNE A HÉLÈNE.

« Morteau, juin.

« Tu as été bonne pour Roger, ma chère Hélène; je n'en suis point étonnée, et pourtant je veux t'en remercier comme si tu m'avais fait un plaisir inattendu. Si tu savais avec quel chagrin et quelle inquiétude nous l'avons vu partir, ce Roger que nous aimons tant! Lorsqu'il était à Besançon, nous souffrions déjà de son absence; mais de Besançon il pouvait venir souvent nous voir, et Paris est si loin et si périlleux! Quand l'heure de son départ est arrivée, nous l'avons tous conduit à la voiture, et nous l'avons embrassé comme s'il s'en allait au delà des mers, au bout du monde. Ma mère se lamentait, mon père essayait de faire bonne contenance, et de grosses larmes

coulaient sur ses joues. Les larmes de l'homme doivent être plus douloureuses que les nôtres; elles coulent péniblement et ressemblent à des grains de grêle amassés par l'orage. Moi, je pleurais aussi et j'avais le cœur bien serré; mais je devais avant tout essayer de consoler mes parents, et je leur disais : — Il ne sera point si seul dans cette grande ville qui vous effraye. Hélène est là qui l'accueillera avec une affection de sœur, qui lui donnera d'utiles indications, qui, au besoin, le protégera.

« Roger nous a écrit que, en effet, tu l'avais reçu avec une bonne grâce dont il est tout ému. A moi, il me dit quelque chose de plus; mais, quoi qu'il dise, j'ai arrangé dans ma petite tête que vous en étiez, ou que vous deviez en venir tous deux à une paisible et confiante amitié.

« Quoique je sois si contente de penser que tu es près de Roger, je voudrais que tu fusses ici; lui-même aussi le désire par sa constante générosité. Il t'a trouvée un peu souffrante, et il croit qu'un voyage dans notre pays te serait très-utile. Ce voyage, j'espère que tu vas le faire. Depuis quelque temps on s'entretient vaguement des élections autour de moi. On recherche les journaux, on les commente, et mon père est plus irrité que jamais contre les gens qu'il appelle les libéraux, les révolutionnaires et les agents du comité directeur. Moi, je n'entends rien à toutes ces choses-là; je ne pourrais pas même dire quelle différence il y a entre le *Constitutionnel*, qui met mon père en colère, et la *Quotidienne*, qui lui plaît. Ce dont je suis bien convaincue, c'est que mon père a raison, et ce que je comprends très-bien, c'est que nous allons avoir de nouvelles élections : M. de Richoux veut s'y présenter; par conséquent, il doit venir prochainement dans nos montagnes, et, naturellement, il doit t'amener avec lui.

« Quel bonheur de te revoir, ma chère Hélène, je t'ai si cordialement regrettée !

« Je te regrette à tout instant, en ce mois de juin, qui me semble le plus pimpant, le plus joyeux, le plus magnifique seigneur de l'année.

« Quel curieux spectacle que celui du développement graduel de la végétation ! Il y a des plantes qui sont comme des filles coquettes, impatientes de se montrer avec leur nouvelle parure. Aux premières lueurs du printemps, elles se revêtent de feuilles, et souvent elles sont punies de leur étourderie par un vent froid qui glace leurs bourgeons naissants, ou une grêle qui les hache sans miséricorde. Il en est d'autres plus prudentes qui, avant d'étaler leur délicate verdure, attendent que les bourrasques d'avril soient passées, et il en est d'autres, telles que le hêtre, qui sont encore moins hâtives. N'est-ce pas

une grâce de la Providence qu'il en soit ainsi ? Quand l'hiver est fini, si la neige disparaissait tout à coup, si les champs et les forêts fleurissaient et reverdissaient en même temps, nous pourrions être éblouis de cette subite métamorphose; mais nous n'aurions pas le plaisir de voir s'opérer peu à peu cette œuvre de rénovation, d'observer ses progrès réguliers, d'assister pour ainsi dire d'heure en heure au charme de ses éclosions.

« C'est un conte de fées qui nous représente les bosquets silencieux et la muette demeure de la Belle au bois dormant, éveillée, animée en un instant. La nature a aussi ses féeries, plus imposantes et ravissantes dans leur réalité que toutes celles qui peuvent être imaginées dans un rêve de fantaisie. Mais elles ne se manifestent point en quelques minutes et n'ont point l'éphémère durée d'un songe poétique; elles existent perpétuellement; elles se montrent à nous toute l'année sous différents aspects. Chaque saison nous dévoile une des variétés de leurs beautés infinies. Au mois d'avril déjà, dans notre pays, apparaissent les premiers signes du printemps; au mois de mai, ce puissant magicien accomplit une foule de prodiges; au mois de juin, tout est vert et fleuri.

« Je suis retournée au Bois-Robert en pensant à toi, et je me rappelais que souvent je m'étais assise à cette même place avec toi. S'il est des impressions légères qui naissent et disparaissent en un instant, il en est qui ne s'envolent point avec l'heure qui les a produites. Nous sentons, en les éprouvant, qu'elles laissent une trace dans notre cœur, puis elles se rangent successivement comme des images indélébiles dans les cellules de notre mémoire. Elles restent là, silencieuses, assoupies, oubliées peut-être pendant quelque temps. Mais une circonstance fortuite, un minime incident, un son de voix, un chant d'oiseau, un parfum, suffisent pour les réveiller, et tout à coup ces vivaces impressions surgissent et se dessinent dans notre pensée comme les lointaines, vaporeuses collines sur lesquelles jaillit un rapide rayon de lumière.

« Assise sur un banc de gazon, près de la table du Roi, à l'ombre des frênes et des sapins qui l'entourent, en face du splendide tableau de notre vallée et des cimes du Jura helvétique, je songeais, chère Hélène, au jour où tu étais avec moi, où tu me confiais tes regrets et tes appréhensions. Un an s'est écoulé, pauvre chère, et tes appréhensions ne se sont que trop justifiées ! Tu languis à Paris, solitaire, triste, découragée, et moi, je suis là, avec mon bon mari à mes côtés, le ciel bleu sur ma tête et les joies de la terre autour de moi. J'ai été douloureusement émue en songeant à ce contraste. Qu'ai-je fait pour avoir tant de grâces? Et toi, doux, innocent et tendre agneau, qu'as-tu fait pour ne pas les obtenir ? Non, ma chère Hélène, je ne puis

croire à la continuité de tes peines. Les prédicateurs nous disent que Dieu éprouve ceux qu'il aime le mieux. Dieu t'aime parce qu'il est juste, et il t'impose une épreuve après laquelle il te donnera la récompense de ta vertu.

« En retournant à notre maison, nous nous sommes arrêtés près d'une vieille femme qui demeure à quelque distance du village sur le revers du coteau. Cette femme, veuve, sans enfants, est là toute seule depuis plus de trente ans. Elle n'a pour tout bien qu'une chétive cabane, construite avec des rameaux de sapins, quelques planches et de la terre glaise, et un jardinet de deux pieds de largeur où elle récolte, dans les bonnes années, quelques douzaines de choux et de pommes de terre. Un charitable habitant de Morteau lui a donné une chèvre, et elle la nourrit avec l'herbe qu'elle ramasse au bord des chemins. L'été, elle glane un peu d'orge et de seigle dans les champs moissonnés; l'hiver, elle file du chanvre, de la laine. Souvent aussi on l'emploie dans les ménages à faire des lessives ou divers autres travaux. Enfin, elle gagne encore quelques sous à cueillir des fraises et des framboises. Toute l'année elle est ainsi à l'œuvre pour se procurer un moyen de subsistance, et elle ne se plaint point, cette bonne femme; elle a la figure gaie : — Tant que je pourrai travailler, dit-elle, je ne demanderai point l'aumône, et, quand mes bras et mes jambes me refuseront leurs services, les braves gens prendront soin de moi.

« Philippe me raconte qu'il a vu dans un établissement de charité, en Suisse, un malheureux qui était aveugle et sourd-muet. Il ne lui restait que le tact. A l'aide de cette unique faculté, un maître patient était cependant parvenu à lui donner quelques notions. Cet infortuné avait appris le métier de tourneur; il façonnait des boîtes, des coupes et différents autres objets en bois; il se rendait compte, par le toucher, de ce qu'il faisait, et, quand il avait terminé un ouvrage un peu difficile, il en ressentait une satisfaction d'amour-propre. Son grand plaisir était d'aller le soir se reposer sur un banc de pierre, devant la maison, et de fumer un cigare. Si l'atmosphère était calme, l'air doux et tiède, il éprouvait alors une sorte de contentement intérieur qui se reflétait sur son visage.

« Oh! oui, je suis sûre que la Providence a des trésors de petites joies secrètes, de petits bonheurs mystérieux pour les êtres dont le sort nous paraît le plus lamentable. Il y a des mousses qui germent sur les rochers nus; il y a des fleurs qui naissent dans les mines souterraines et se développent dans les ténèbres : il doit y avoir ainsi des fleurs d'espoir et de consolation qui surgissent dans le deuil des âmes désolées.

« Philippe vient d'être nommé adjoint de notre maire. Ces nou-

velles fonctions vont cependant lui donner un surcroît de besogne qui ne nous permettra plus de faire tant de belles promenades. Par bonheur, le dimanche nous reste, le jour du Seigneur, le jour du repos de tout le monde. Mon père, qui est médecin et qui a l'expérience des choses, admire la sagesse de cette loi du dimanche. Il dit qu'un travail continu de six jours est dans l'exacte mesure des forces physiques de l'homme, et que les animaux eux-mêmes, après un tel laps de temps, ont besoin d'un peu de relâche; il me raconte que les révolutionnaires de France, dans leurs sages réformes, entreprirent aussi de réformer cette ordonnance biblique. La Convention décréta que le mois ne se diviserait plus en semaines, mais en trois décades, et que le décadi serait le dimanche de la République. On ne tarda pas à reconnaître que ce délai de dix jours était trop long, et, en dépit des prescriptions de la police, une quantité de citoyens restèrent fidèles à l'observation du dimanche. Nos paysans seraient bien malheureux si on voulait encore le leur enlever; ils y pensent dès le lundi et s'en réjouissent toute la semaine.

« On m'a cité un chant qui vient de je ne sais quel pays et qui représente assez bien le sentiment religieux que nous inspirent nos dimanches. Je l'ai copié pour toi, ma chère Hélène, et je suis sûre que tu aimeras à le lire.

Quand l'aurore renaît avec sa robe blanche,
La cloche dans les airs chante son chant pieux ;
Sonnez, cloches du temple, annoncez le dimanche ;
Sonnez pour le vieillard et pour l'enfant joyeux.

Que celui–là, qui veut que sa maison prospère,
Travaille et se prosterne au pied du saint autel !
Sonnez, cloches du temple; annoncez la prière,
Qu'importe le travail sans la grâce du ciel !

Si, las de son labeur, sur la terre il se penche,
Voici le samedi qui revient l'égayer.
Sonnez, cloches du temple. Au matin du dimanche
Le Seigneur se souvient de l'honnête ouvrier.

Si, malgré nous, parfois notre force chancelle,
Bientôt tout est fini, bientôt on doit mourir.
Sonnez, cloches du temple. A l'heure solennelle
L'âme du fils d'Adam a cessé de souffrir.

« Le dimanche, Philippe ferme son étude, renonce à toute affaire et me donne toute sa journée. Nous allons à la messe ensemble, nous dînons avec mon père et ma mère, tantôt chez eux, tantôt chez nous. Ma mère est radieuse quand vient le jour où elle doit nous recevoir, et ne sait quoi imaginer pour nous faire quelque surprise.

« Dans l'après-midi, nous faisons ordinairement une promenade. Philippe a une jolie redingote noire, un gilet de velours, un chapeau neuf, une cravate de soie sur laquelle je rabats de mes gentilles mains son col de chemise. Enfin, c'est un beau monsieur; il n'y en a pas, à Paris, un plus beau. Les paysans disent poliment : — Bonjour; monsieur le notaire ! Quelques-uns commencent déjà à dire : — Monsieur l'adjoint. Les paysannes me font la révérence. Je ne changerais pas ma place en ce monde pour celle de la femme du préfet, ou du général, qui se promène en carrosse et qui a deux factionnaires à sa porte.

« Le soir, nous nous asseyons dans notre jardin.

« Tu sais, ma chère Hélène, qu'il y a des fleurs qui s'ouvrent et se ferment à certaines heures avec une telle régularité, qu'un célèbre savant, dit Philippe, en avait fait une horloge qu'il appelait l'horloge de Flore. L'âme humaine est comme une de ces fleurs impressionnables. On pourrait noter au moins quelques-unes des phases du jour par les diverses émotions que produit en elle le spectacle de la nature; celles du matin ne ressemblent pas à celles du soir. Le matin, l'éclat du soleil levant, la fraîcheur des plantes baignées par la rosée, le réveil de tout ce qui bourdonne, de tout ce qui chante, de tout ce qui respire ou végète autour de nous, égayent nos regards et notre esprit. Le soir, quoique le soleil soit aussi splendide à son coucher qu'à son lever et le ciel aussi riant, nous sommes involontairement surpris par un indéfinissable sentiment de mélancolie. Peut-être est-ce le résultat de quelque déception ou de quelque fatigue de la journée, peut-être aussi que, dans notre pensée, le déclin de la journée s'associe à l'image du déclin de toute existence et de toute chose terrestre.

« Cependant, par une calme et belle soirée, je suis heureuse de m'asseoir avec mon mari sur le banc de notre jardin, et quelquefois j'y reste jusqu'à la nuit. Philippe aime comme moi ces heures de retraite, et quelquefois me parle en style poétique; il n'a point cependant la prétention d'être poëte. Il m'a raconté qu'au collége c'était pour lui une tâche pénible que de composer quelques strophes latines, et jamais il n'a pu faire quatre vers français; mais il a cette poésie du cœur qui, à certains moments, peut donner aux gens les plus simples un langage imposant. Je me rappelle avoir vu une pauvre femme de la campagne, qui venait de perdre un de ses enfants et qui, en promenant ses regards autour d'elle dans la concentration de son deuil, s'écriait !

« — Oh Dieu ! la terre est noire, la terre est noire.

« Nul poëte, ce me semble, n'aurait pu si bien exprimer, en une longue élégie, la douleur de cette mère.

« — Qu'elle est admirable, dit Philippe, la beauté de la nuit! Le jour nous montre la terre; la nuit nous invite à contempler le ciel. Le jour signale la grandeur de notre monde; la nuit nous révèle la majesté et l'immensité de l'univers. Le jour éveille la musique de notre globe; la nuit élève notre pensée à l'harmonie des sphères.

« J'écoute ces paroles de Philippe, et je regarde, dans ma muette rêverie, la voûte azurée sur laquelle se détache, comme une lampe d'argent, le disque de la lune, sur laquelle scintillent les étoiles, comme les flambeaux de la cité de Dieu. Je ne demande point à connaître les noms que les astronomes ont donnés à ces astres; quand on m'enseignerait que l'un s'appelle Mercure, un autre Vénus, un autre la Grande-Ourse, cette nomenclature ne me donnerait pas une meilleure émotion. Mais il m'est agréable d'apprendre que toutes ces planètes et ces étoiles, même ces nébuleuses qu'on distingue à peine dans une sorte de pénombre, sont des mondes immenses, des mondes lumineux où nous irons peut-être un jour, chère Hélène, et d'où nous regarderons, dans la sérénité des nuits, avec un affectueux souvenir, le petit monde terrestre où nous avons vécu, et les êtres chéris que nous y avons laissés.

« Tandis que je m'abandonne à ces songes, autour de nous tout repose dans un grand silence; on n'entend que le son argentin de la fontaine, et de temps à autre l'horloge de l'église dont le vibrant marteau nous annonce la fuite des heures. Le pâtre et le laboureur se reposent de leur travail; les plantes qui, le matin, se sont ouvertes aux premiers rayons de l'aube, et tout le jour ont répandu leurs parfums dans les airs, sommeillent sous la rosée qui les rafraîchit; les oiseaux sont depuis longtemps endormis.

« Ils se reposent de leurs soucis de la journée, ces chers musiciens du bon Dieu. Que de piéges tendus à leur faiblesse! Que d'enfants cruels qui, pour un amusement d'un instant, dénicheront toute une couvée, et combien d'autres accidents que nous ne savons pas désolent ces douces familles d'oiseaux!

« On m'a raconté qu'un couple d'hirondelles étant revenu s'installer dans un nid qu'il avait construit, l'année précédente, au coin d'une fenêtre, un matin, on vit le mâle voleter éperdu autour de cette fenêtre, en poussant des cris plaintifs. La femelle, immobile sur les œufs qu'elle avait pondus quelques jours auparavant, semblait faire son office maternel; mais on reconnut qu'elle était morte, et on l'enleva. Aussitôt le mâle reprit sa place, et, soit qu'il fût ennuyé de la tâche qu'il avait entreprise, ou que son instinct lui révélât qu'il ne pourrait l'accomplir, au bout de deux heures il se leva, prit son vol, disparut. Ceux qui l'observaient pensèrent qu'il abandonnait à jamais sa malheureuse demeure; mais, quelques instants après, on le

vit revenir avec une autre femelle, probablement une veuve qu'il avait découverte et qu'il épousait pour donner une mère à ses petits. Elle le suivit docilement à l'endroit où il la conduisait, elle se posa sur les œufs et y resta jusqu'à ce qu'ils fussent éclos.

« Et l'on dit que les bêtes n'ont pas d'âme; moi, je suis sûre qu'elles en ont une qui réfléchit, qui raisonne, qui se souvient et qui fait honte à l'âme barbare de certains hommes. On pourrait le prouver par des milliers d'exemples.

« Quand je me mets à causer avec toi, je n'en finis plus. Cependant je n'ai plus autant de loisirs qu'il y a quelques mois. Mais, en cette saison, le soleil se lève de bonne heure et se couche tard. Pour peu qu'on se lève en même temps que lui, on fait bien de la besogne, et chacun me donne ici l'exemple du travail. Dès l'aube, les chevaux sont harnachés, les voitures attelées, et tout le monde debout, le râteau sur l'épaule ou la pioche sous le bras. C'est par ce constant labeur que l'on a réussi à féconder d'une façon vraiment prodigieuse les parties les plus arides de notre sol.

« Je ne sais où j'ai lu qu'autrefois un laboureur ayant fait dans un petit champ une énorme moisson, ses voisins, jaloux de lui, l'accusèrent de sorcellerie et demandèrent qu'il fût puni. Cet homme comparut devant le juge avec un robuste garçon qui était son fils, avec deux beaux bœufs au large poitrail, une charrue solide, des ustensiles parfaitement emmanchés, et dit, en montrant ses deux bras vigoureux : — Voilà ma sorcellerie!

« Telle est aussi la sorcellerie de nos paysans, et du matin au soir ils sont à l'œuvre en ces grands jours d'été. Que je les aime, ces grands jours où le soleil a tant de peine à nous quitter! On dit que, dans les lointaines régions du Nord, à cette même époque, il reste plusieurs semaines de suite perpétuellement à l'horizon. Je voudrais être là, pour contempler, au moins une fois, cette image de l'éternité. Bientôt il ne disparaîtra à nos yeux que pendant quelques heures, et pendant sa courte disparition des feux flamboyants seront allumés sur la colline : ce sera la fête de saint Jean, ce sera le plus long jour de l'année. J'espère qu'alors tu seras ici, et ce jour ne sera pas encore assez long pour nos causeries.

« Adieu, chère Hélène; écris-moi tout de suite, et dis que tu viendras bientôt. La parabole de l'Évangile rapporte qu'on tua le veau gras pour fêter le retour de l'enfant prodigue. Pauvre amie! tu t'en es allée loin de nous, mais non point comme l'enfant prodigue, et tu as souffert sans avoir péché! Nous te recevrons à bras ouverts, et ma mère immolera pour toi ses meilleurs poulets.

« Adieu! au revoir! Je t'embrasse de tout cœur.

« SUZANNE. »

« HÉLÈNE A SUZANNE.

« Paris, juin.

« Oui, ma chère Suzanne, les élections obligent M. de Richoux à se rendre en Franche-Comté, et, bien qu'il ne m'ait pas proposé de l'accompagner, qu'il ne me paraisse pas très-désireux de m'emmener, je ne puis croire qu'il m'empêche de faire ce voyage. Dans dix ou douze jours j'espère être près de toi. Quelle joie de te retrouver, après cette année, qui me semble une longue suite d'années! Quel bonheur d'être là, à Morteau, dans le cercle de nos affections, à l'ombre de nos bois, au sein de nos vallées! Je compte que tu me donneras la plus grande partie de tes journées. Et tu viendras avec moi, ma fidèle Suzanne, partout où j'irai. Je veux revoir toutes les bonnes figures que j'aime, tous les lieux dont j'ai gardé le souvenir. Je veux aspirer à pleins poumons l'air embaumé de nos montagnes, remplir mes yeux et mon âme des images qui me sont chères; je veux revivre et me sentir revivre; puis après, s'il le faut, revenir ici pour y languir de nouveau.

« Ce que tu me dis, mon amie, des mystérieuses consolations que la Providence réserve aux affligés me semble très-vrai. Ces consolations devraient pénétrer en nous, dans une heure d'affaissement, comme une rosée rafraîchissante dans le tissu d'une herbe altérée. Par malheur, nous sommes en général plus sensibles à la souffrance qu'à la joie. L'homme conserve une plus vive impression de l'injure qui lui a été faite que de l'éloge qui l'honore. L'enfant oubliera peut-être l'héliotrope dont il a respiré le doux parfum, et n'oubliera point l'ortie qui l'a piqué. Autrefois, dans quelques-uns de nos villages, quand on délimitait un terrain, on conduisait un petit garçon près de la nouvelle borne, et, pour qu'il gardât le souvenir de l'endroit où cette borne était placée, on ne lui faisait point une caresse, on ne lui donnait point un gâteau, on lui tirait les oreilles jusqu'à ce qu'il en pleurât. Enfin, ma chère Suzanne, une goutte de poison suffit pour altérer une coupe d'eau pure, et plusieurs gouttes d'eau ne dénatureront pas une coupe de poison.

« Souvent je me reproche mes souffrances, je m'efforce de les surmonter, et je n'y parviens guère. S'il y a un remède à mon état de morbidescence morale, je me persuade qu'il n'est pas ici. Lorsque nos sapins ne trouvent plus une suffisante nourriture à l'endroit où

ils sont implantés, ils allongent leurs racines pour puiser à une autre place un nouvel aliment. Lorsque les fleurs sont enfermées dans l'obscurité, elles se tournent du côté où apparaît un rayon de lumière. Dans l'aridité et dans l'ombre de ma vie parisienne, je me tourne vers les lieux où j'entrevois un solitaire refuge. C'en est fait du bonheur que j'avais rêvé; je porte dans mon cœur le deuil de mon espoir. Mais je m'imagine que, sur notre terre natale, dans les lumineuses perspectives de nos grands horizons, dans les harmonies de nos champs et de nos forêts, dans les effluves balsamiques des sapins de la montagne et des herbes de la prairie, dans l'air, dans l'espace, il y a je ne sais quelle puissance magique indéfinissable qui doit tempérer les regrets, adoucir la douleur, et peu à peu la transformer en une placide mélancolie.

« J'ai entendu raconter à M. de Miéges qu'il avait été très-malheureux dans son enfance justement aux jours dont se réjouissent le plus les enfants, c'est-à-dire au 1[er] janvier. Ses parents et ses amis lui donnaient des étrennes de toute sorte; mais il n'avait qu'un désir, celui de posséder un petit bateau, et il n'osait le dire, et personne ne le devinait, Chaque année, il espérait qu'on lui achèterait son petit bateau, et chaque année on lui apportait de nouveaux présents qui ne lui faisaient pas le moindre plaisir.

« Dans le cours de la vie, combien de gens sont, ainsi que cet enfant, obsédés par un désir unique et indifférents à tout le reste! Ainsi que cet enfant, j'aspire à avoir mon idéal petit bateau, et en attendant, ma chère Suzanne, que j'aille le chercher près de toi, j'essaye ici de me faire un peu de bien en faisant du bien aux pauvres.

« Je vois souvent madame de Nods, et elle me donne sans cesse l'exemple de la charité. Dernièrement, comme je lui parlais avec une sincère émotion de son infatigable bonté, elle me répondit en souriant : — On n'est jamais assez bon; pour l'être assez, il faudrait l'être trop. Puis elle ajouta avec un accent de mélancolie : — Je suis vieille, ma chère enfant; quand on est vieux et qu'on n'est pas bon, à quoi est-on bon?

« Un autre jour, comme nous nous entretenions de l'efficacité des actes de charité, elle m'a fait lire cette parabole de saint Jérôme, que je t'envoie pour te remercier de tes vers sur le dimanche :

« Un homme, animé d'une ardente ferveur religieuse, s'était retiré loin des villes, loin des hommes, dans une grotte solitaire de la Thébaïdes pour s'y consacrer tout entier à l'œuvre de son salut; il jeûnait, priait, se mortifiait, et sa pensée était constamment tournée vers Dieu. Quand il eut ainsi passé de longues, longues années, un soir, l'idée lui vint qu'il avait mérité une glorieuse place dans le paradis et pouvait être mis au rang des plus grands saints.

« La nuit suivante, l'ange Gabriel lui apparut et lui dit :

« — Il y a de par le monde un humble ménétrier qui va de porte en porte, chantant et jouant de la viole, et qui a mieux mérité que toi les récompenses éternelles.

« L'anachorète, étonné de ces paroles, se lève, prend son bâton de voyage, s'en va à la recherche de ce musicien, et, l'ayant trouvé, lui dit :

« — Frère, apprends-moi quelles bonnes œuvres tu as faites, et par quelles prières et par quelle pénitence tu t'es rendu agréable à Dieu.

« — Moi? répond le ménétrier en baissant la tête; saint père, ne te moque pas de moi. Je n'ai point fait de bonnes œuvres et je ne sais guère prier, pauvre pécheur que je suis. Je vais seulement de maison en maison chanter et amuser les gens avec ma viole.

« L'austère ermite insiste et dit :

« — Je suis sûr que, dans ta vagabonde existence, tu auras pourtant accompli quelque acte de vertu. »

« — Non, en vérité, je n'en pourrais citer un seul.

« — Mais comment en es-tu réduit à cet état de mendicité? As-tu vécu follement, comme les gens de ta profession? As-tu dissipé en de frivoles fantaisies l'héritage de tes pères et les produits de ton métier?

« — Non; mais un jour j'ai rencontré une pauvre femme abandonnée dont le mari et les enfants étaient réduits à l'esclavage pour acquitter une dette. Cette femme était jeune et belle, et les enfants de Bélial cherchaient à la séduire; je lui ai donné un asile dans ma demeure; je l'ai protégée dans son péril; je lui ai remis tout ce que je possédais pour racheter sa famille, et je l'ai reconduite dans la ville où elle devait rejoindre son mari et ses enfants. Mais quel homme, saint père, n'en aurait fait autant?

« A ces mots, le religieux de la Thébaïde pleura et s'écria :

« — Dans mes soixante-dix années de solitude, je n'ai pas fait une si bonne œuvre, et cependant on m'appelle un homme de Dieu, et tu n'es qu'un pauvre ménétrier!

« Ainsi, par l'enseignement de madame de Nods, par son exemple, par le souvenir de ma mère, je m'affermis dans les sentiments de charité, et déjà j'en ai été récompensée; déjà plus d'une fois j'ai senti mes peines adoucies quand j'allégeais celles des autres. C'est là un des heureux effets de la charité; elle réjouit celui qui donne comme celui qui reçoit. La loi chrétienne nous ordonne d'être charitables; on ne serait point si malhabile si on pouvait l'être aussi par calcul.

« Cependant, quand je me retrouve seule, bientôt je retombe

dans ces sombres tristesses qui sont pour moi comme des nuages incompréhensibles. Les nuages du ciel, on sait d'où ils viennent, on les voit se former peu à peu, grandir et s'étendre à l'horizon, et ce n'est point sans cause qu'ils s'élèvent dans l'espace, se gonflent des vapeurs humides et flottent au loin comme des navires aériens. Messagers de la Providence, tantôt ils rafraîchissent l'atmosphère, tantôt ils annoncent une tempête contre laquelle le laboureur et le voyageur doivent se prémunir, tantôt ils portent dans leurs flancs la foudre ou la grêle, tantôt enfin ils versent sur la terre une pluie bienfaisante; puis un rayon de soleil les dissout, un coup de vent les disperse, et le ciel, un instant voilé par leurs grandes ailes, reparaît plus riant et plus pur. Mais nos nuages intérieurs, ils surgissent tout d'un coup et s'abattent sur nous tout d'un coup. D'où viennent-ils, et pourquoi compriment-ils ainsi l'âme dont ils s'emparent? Est-ce une épreuve qui nous est imposée par la volonté divine? Est-ce un mystérieux châtiment? Est-ce le signe précurseur d'un orage dont nous sommes menacés? Qui sait? Les phénomènes du monde extérieur sont observés, analysés, décrits clairement par les physiciens et les astronomes; mais ce monde de pensées que nous avons en nous, cette atmosphère du cœur, tour à tour si lumineuse, si large ou si confuse, cette source d'émotions qui quelquefois s'épanche en flots radieux, et quelquefois semble resserrée dans un bassin de glace, nul philosophe n'en peut expliquer les variations. C'est l'œuvre d'une puissance invisible, c'est le secret de Dieu.

« Dans mes phases de découragement, j'invoque la mort comme le bûcheron fatigué de son labour; mais peut-être que, si, comme lui, je la voyais venir me demander ce qu'elle doit faire, comme lui je la prierais de m'aider à recharger mon fardeau.

« Roger est arrivé au moment où j'étais dans une de ces prostrations; il m'a regardée fixement; il m'a interrogée; puis il m'a grondée. Oui, ma chère Suzanne, ton frère Roger, que nous avons vu si petit et si soumis à nos volontés, il se permet de me gronder comme un professeur et de me faire des sermons comme un curé. Il me dit que ceux-là se trompent qui considèrent la vie humaine comme une belle route aplanie et fleurie, où l'on peut cheminer gaiement sans s'accrocher à une épine, sans trébucher sur une pierre, sans subir un orage, sans s'exposer à glisser dans un ravin. Il me dit que la vie est difficile pour le riche comme pour le pauvre; qu'il est difficile de ne pas se laisser égarer par les feux follets qui dansent devant nous, difficile de ne pas s'abandonner à un espoir trompeur ou à des regrets inutiles, difficile de ne pas dévier de son droit sentier et d'en gravir les aspérités, difficile d'être moralement ce que nous devons toujours nous efforcer d'être pour les autres comme pour nous. Il dit que la

vie est une arène où nous avons sans cesse à lutter contre de perfides séductions ou de dangereux penchants, et un voyage où nous avons tous un devoir à remplir, les uns par un travail manuel, les autres par le développement de leur intelligence; les uns par leur patience et leur mansuétude, les autres par leur action et leur générosité. Il dit que rien de ce que nous faisons n'est perdu, que tôt ou tard, quelquefois même à l'heure où nous nous y attendons le moins, nos bonnes et nos mauvaises œuvres doivent avoir leurs conséquences, semblables à ces graines qui restent longtemps cachées dans le sol, et qui un jour pourtant se développeront et porteront leurs fruits.

« Il dit cela simplement, amicalement. Je l'écoute avec une douce émotion, et peu à peu je sens le givre que j'ai sur le cœur se fondre à ses paroles. Pourquoi M. de Richoux ne m'a-t-il jamais parlé ainsi?

« En se levant pour retourner à son école, Roger a ajouté : — Vous aimez la poésie, surtout la poésie mélancolique. J'ai traduit, dans une de mes veillées de Besançon, quelques strophes d'un poëte américain, et je veux vous les donner; elles ont le caractère de tristesse que vous recherchez particulièrement, mais elles se terminent par une pensée consolante.

« A ces mots, il m'a quittée avec un bon et affectueux regard, et je me suis hâtée de lire ces stances qu'il m'avait laissées, et je les transcris pour toi.

« Le jour est froid et sombre et triste. Il pleut, et le vent ne cesse « de gémir. La vigne se cramponne aux vieux murs en ruine; mais à « chaque instant de ses rameaux tombent des feuilles mortes; et le « jour est froid et sombre.

« Ma vie est froide et sombre et triste; il pleut, et le vent ne cesse « de gémir. Mon âme s'attache aux ruines du passé, et à tout instant « s'envolent les espérances de ma jeunesse; et le jour est froid et « sombre.

« Calme-toi, mon pauvre cœur; cesse de te désoler. Derrière les « nuages est la lumière du soleil. Ton sort est le sort commun. Cha- « que vie humaine doit avoir ses heures de pluie, ses jours froids et « sombres et tristes. »

« En écrivant ces dernières lignes, je pense, ma chère Suzanne, que j'ai eu mes heures de pluie, et que je vais trouver, à Morteau, la lumière du soleil.

« Adieu, mon amie. A bientôt, j'espère.

« HÉLÈNE. »

XIII

Immédiatement après la promulgation de l'ordonnance sur les élections, M. de Richoux, qui précédemment n'écrivait guère à M. Dombief, avait engagé avec lui une correspondance qui devenait de plus en plus active à mesure qu'on approchait du moment décisif. Il disait à son beau-père ses combinaisons et ses démarches, les personnes qu'il avait vues, les renseignements qu'on lui avait donnés; il l'engageait à se mettre aussi vivement à l'œuvre, à visiter les électeurs, à user de tous les moyens possibles pour les endoctriner et obtenir d'eux un engagement formel. M. Dombief, stimulé par ces instances réitérées, faisait de son mieux et répondait exactement à son gendre, et, dans chacune de ses lettres, exprimait le désir de revoir bientôt Hélène.

Très-content d'abord du mariage qu'il avait lui-même désiré, très-réjoui de penser que sa fille était riche, habitait une belle maison et fréquentait un monde élégant, le vieillard ne tarda pas à se sentir quelque peu troublé dans la satisfaction erronée de sa vanité paternelle. Hélène se faisait un devoir de lui cacher ses tristesses. Mais il cherchait vainement dans ses lettres l'accent de satisfaction qu'il avait espéré, et il remarquait aussi que, lorsque Suzanne lui parlait de son amie, elle était embarrassée. Un matin, comme il allait faire une visite à M. Espenoy, il trouva la jeune femme assise dans l'embrasure d'une fenêtre et tenant à la main plusieurs feuilles de papier qu'elle lisait avec une profonde attention. Au moment où elle aperçut M. Dombief, elle se hâta de les replier et le salua d'un air embarrassé.

« Vous lisiez, lui dit-il, une lettre d'Hélène? En entrant, j'ai reconnu son papier et son écriture.

— Oui, c'est vrai, répondit Suzanne.

— Elle ne m'a pas écrit depuis la semaine dernière. Comment est-elle?

— Bien.

— Bien! Vous dites cela d'un ton qui n'est pas très-gai. Est-ce qu'il lui serait arrivé quelque accident?

— Non, pas du tout; pas le moins du monde.

— A en juger par les feuillets que je vois, il me semble qu'elle vous écrit longuement. Elle vous raconte sans doute en détail sa vie de Paris, ses promenades et ses soirées?

— Oui, précisément.

— Elle m'en a parlé aussi, mais trop brièvement. Je voudrais avoir sans cesse à lire une lettre d'elle, et ses lettres sont toujours si courtes ! »

En prononçant ces mots, le vieillard jetait un regard de convoitise sur celle que Suzanne tenait entre ses doigts; il eût voulu qu'elle lui fût communiquée, et il en exprima timidement le désir.

« Oh ! s'écria la jeune femme d'un ton de plaisanterie un peu forcée, cela ne peut vous intéresser : des descriptions de toilette, des arrangements de chiffons. Il n'y a que les femmes qui aient l'entente de ces choses-là; les hommes n'y comprennent absolument rien. »

M. Dombief se retira, convaincu cette fois qu'il y avait un secret entre sa fille et Suzanne, un secret pénible, puisqu'on ne voulait pas le lui révéler. « Me serais-je trompé? se dit-il en retournant à sa demeure, le cœur triste, la tête baissée. Ma fille serait-elle malheureuse? »

Quand cette pensée surgit dans son esprit, il sentit un froid frisson courir dans ses veines, et machinalement s'appuya contre un arbre pour apaiser son saisissement et reprendre la force de continuer son chemin. Sa fille malheureuse ! quelle terrible révélation ! Car il l'aimait, cette bonne et tendre Hélène qu'il avait élevée avec tant de soin dans ses jours de pauvreté, qui jamais ne lui avait fait le moindre chagrin, et qui lui rappelait par ses douces vertus l'image de sa sainte mère ! Il l'aimait de toute son âme; il n'avait pas une autre affection au monde; il était fier de sa grâce et de sa suave beauté, et parce qu'il l'aimait, et parce qu'il avait gardé un si profond souvenir de son temps de misère, il avait voulu lui faire épouser un homme qui devait lui assurer ce qu'il considérait comme un élément de bonheur, une fortune considérable et une position brillante.

Il s'était réjoui de ce mariage, et voilà que, tout à coup, l'idée lui venait qu'il pouvait s'être trompé. Hélène ne lui avait point avoué son affection pour Roger et ses rêves d'une vie modeste dans son pays natal. Elle craignait de l'affliger, et, comme elle le disait à Suzanne, un rigoureux sentiment du devoir lui imposait l'obligation de se soumettre à la volonté de son père.

Mais, en ce moment, il se rappelait la pénible surprise d'Hélène quand il lui avait annoncé la demande de M. de Richoux, puis sa morne tristesse, puis son accablement quand on l'avait conduite à la mairie et à l'église, et il s'accusait de n'avoir pas compris ces indices manifestes d'une âme inquiète et affligée. Toute la journée il fut obsédé, torturé par la pensée que sa chère Hélène était malheureuse et qu'il avait lui-même aveuglément décidé son infortune. Pour éclaircir cette question qui le faisait frémir, ou pour consoler sa fille, si réellement

elle souffrait, tantôt il projetait d'aller la voir à Paris, tantôt de l'engager à venir le rejoindre à Morteau. La nuit, dans un rêve fiévreux, il la vit au fond d'une chambre sombre, étendue sur un lit, la figure pâle, les traits décomposés par la douleur. Autour d'elle il y avait une agitation sinistre : des inconnus allaient et venaient d'un air effaré, chuchotant des paroles singulières qu'il ne comprenait pas ; on ouvrait des armoires, on enlevait des meubles, et son Hélène était là, étrangère ou indifférente à tout ce qui se passait autour d'elle, les mains jointes, les yeux fermés, dans l'attitude d'une mourante qui n'a plus à s'occuper des affaires de ce monde. « Grâce ! grâce ! » s'écria-t-il; et, à ces mots, il se réveilla avec une sueur froide. S'il avait pu partir à l'instant pour Paris, il serait parti.

Le lendemain, il reçut d'Hélène une lettre si calme, si affectueuse, qu'elle apaisa son angoisse. Mais de la crise morale qu'il venait de subir il lui resta une impression douloureuse et une constante perplexité. Il lui tardait de revoir sa fille, et il se réjouit des élections, qui devaient la lui ramener.

Cependant M. de Richoux ne se souciait nullement d'emmener avec lui Hélène à Morteau, par la raison qu'il ne trouvait dans cette idée aucun avantage pour lui, et y entrevoyait au contraire plusieurs inconvénients. Celui qui a quelque peu observé les passions humaines dans leur plein développement a dû être frappé des ingénieuses combinaisons qu'elles emploient pour atteindre leur but. L'ambition, l'avarice, la haine et l'amour, qui donne, dit-on, de l'esprit aux plus sots, ont des moyens d'action, des ressorts secrets, des stratagèmes étonnants. L'égoïsme, qui est aussi une passion et la plus féroce de toutes, a d'incroyables intuitions. M. de Richoux, qui était passé maître en fait d'égoïsme, réfléchissait que, dans le voyage qu'il allait entreprendre, Hélène lui ferait peut-être perdre un temps précieux et ne lui serait d'aucune utilité, tandis que, si elle restait à Paris, elle pourrait lui envoyer en Franche-Comté quelques renseignements utiles, ou faire pour lui quelques démarches importantes. Il remarquait, en outre, que, depuis quelque temps, Hélène était plus pâle et plus souffreteuse. Il avait peur qu'en la voyant ainsi reparaître dans son pays on ne crût qu'il la rendait malheureuse, ce qui certainement n'éveillerait pas envers lui les sympathies des électeurs. Il avait peur qu'elle ne fît à son père ou à Suzanne quelque confidence dont il n'aurait assurément pas lieu de se glorifier. Mais comment faire pour enlever à Hélène la joie que lui causait son espoir de voyage en Franche-Comté, et comment faire pour résister aux perpétuelles instances de M. Dombief, dont l'ambitieux candidat devait courtiser la bienveillance pour assurer son élection? Que de fois M. de Richoux, dans la sécheresse de son cœur et la rudesse de ses calculs, maudit à part lui

ce qu'il appelait dédaigneusement la poésie du foyer et la sentimentalité du pays natal! Pour lui-même, il n'aurait point de telles faiblesses. Son foyer était le cabinet où il élaborait chaque jour quelque nouvelle spéculation, et son pays était la Bourse.

Un accident imprévu mit fin à l'œuvre de ses perplexités. Un jour, en sortant de la mansarde d'un pauvre avec madame de Nods, Hélène glissa sur l'escalier obscur et se foula le pied. On la ramena en voiture dans la rue de la Chaussée-d'Antin et on la porta dans sa chambre, car elle ne pouvait faire un pas sans une violente douleur. Le médecin, qui fut aussitôt appelé près d'elle, déclara que, pour se guérir, elle devait rester au moins pendant un mois dans un repos absolu. La pauvre Hélène pleura en entendant cet arrêt qui anéantissait les doux rêves qu'elle caressait avec bonheur depuis plusieurs semaines. M. de Richoux parut fort affecté de son chagrin et lui dit pour la consoler que, dès qu'elle serait rétablie, il ferait avec elle un nouveau voyage en Franche-Comté.

« Bien vrai? s'écria la jeune femme en fixant sur lui ses yeux pleins de larmes.

— Je vous le promets, » répondit-il en baissant la tête.

Car, en ce moment même, il savait qu'il mentait et n'osait la regarder en face. Hélène le crut et espéra. Dieu, a dit un poëte,

Dieu fit du repentir la vertu des mortels.

Il est une autre vertu moins rigoureuse que les plus innocents apprennent à connaître, qui naît dans les tempêtes de la vie comme l'algue dans les flots battus par les vents, et se développe mystérieusement dans les cœurs solitaires comme les plantes médicinales sur des cimes escarpées. On l'appelle la résignation. Depuis un an, Hélène s'était souvent résignée.

M. de Richoux partit après lui avoir renouvelé sa promesse et lui avoir bruyamment témoigné le regret de partir cette fois sans elle. Mais, en montant dans le coupé de la malle-poste, il se sentit, dans son intarissable égoïsme, très-satisfait de se trouver là seul, confortablement assis, de songer qu'il n'avait point à s'occuper des bagages d'une femme, ni de la fatigue qu'elle pourrait éprouver en route, ni de son installation dans un hôtel. Car telle est l'élasticité et la puissance de l'égoïsme, qu'il se montre sous toutes les formes et se reproduit dans les plus petits incidents comme dans les plus graves circonstances.

M. de Richoux alla d'abord à Besançon se présenter chez le préfet et chez l'archevêque. Malgré les lettres de recommandation qu'il leur

apportait, tous deux le reçurent assez froidement. Le préfet lui annonça qu'il avait un autre candidat, et l'archevêque lui dit qu'il ne voulait point s'occuper d'élections. Cette première tentative n'était pas très-encourageante. Mais le chat dont la Fontaine nous a raconté les exploits avait plus d'un tour dans sa gibecière, et M. de Richoux avait plus d'une ressource dans les profondeurs de sa vanité. Il pensa que les électeurs des villages le vengeraient du dédain des deux hauts fonctionnaires, et se rendit à Morteau.

M. Dombief, quoique fort chagriné de ne pas voir sa fille, se mit activement à l'œuvre pour soutenir la candidature de son gendre. Il ordonna de pompeux dîners auxquels il invita successivement les électeurs du canton, les employés des diverses administrations et les propriétaires qui pourraient avoir quelque influence; puis il fit, avec M. de Richoux, une tournée électorale. Il le conduisit de village en village, chez le curé, chez le maire et chez les principaux habitants. Partout il était accueilli avec une politesse empressée. On connaissait sa fortune et on exagérait celle de son gendre, et il est grand le prestige de la fortune aux yeux des paysans. Partout, dès qu'un maître de maison voyait le cabriolet des deux visiteurs s'arrêter à sa porte, il accourait au-devant d'eux, et, selon l'usage hospitalier des montagnes, faisait aussitôt tirer du vin dans sa cave, et, bon gré, mal gré, les obligeait à s'asseoir à sa table.

Ceux qui ont couru le steeple-chase de l'élection ont été souvent dupes d'un tel espoir, et ceux qui ont eu à solliciter les votes des paysans ont été surtout fort exposés à se tromper dans leur attente. En général le paysan est, de sa nature, défiant et réservé, défiant particulièrement envers ceux qu'il appelle « les Messieurs; » fin diplomate dans sa rusticité et très-tenace dans sa résolution. Lorsqu'il entre en négociation dans une affaire qui l'intéresse personnellement, il a déjà son idée casée dans sa tête : rarement il l'abandonne; rarement même il la modifie. Il écoute avec respect la harangue qu'on lui adresse; il accepte l'un après l'autre, d'un air de soumission, les arguments qu'on lui présente; il écoute encore quand on a fini de parler. On le voit qui réfléchit, on s'imagine qu'il est subjugué; puis, comme il s'aperçoit qu'on attend sa réponse, il lève la tête, dit un mot, et ce mot annonce que tous les raisonnements employés pour le convaincre ont glissé sur son esprit sans rien changer à ses projets.

M. de Richoux, qui ne connaissait point le caractère des paysans, et qui d'ailleurs se laissait aisément éblouir par sa vanité, ne devinait pas que les gens qui l'invitaient à leurs festins satisfaisaient, par là, à un sentiment fastueux d'hospitalité, et que, dans l'apparente déférence avec laquelle ils prêtaient l'oreille à ses monologues, il y avait plus de curiosité que de sympathie. Le trop confiant candidat eût été

édifié sur l'effet qu'il croyait produire s'il eût pu entendre la conversation de deux électeurs qui s'en retournaient un soir dans leur village, après une de ces réunions où M. de Richoux avait longuement péroré.

A la prière de Suzanne et par affection pour Hélène, un matin Philippe était allé aux Elais pour y voir un de ses amis et tâcher de l'intéresser à la candidature de M. de Richoux. L'honnête paysan l'écouta en silence, avec attention, puis lui répondit d'une voix ferme :

« Je regrette, mon cher Philippe, de ne pouvoir faire ce que vous désirez. Je ne connais pas M. de Richoux et n'ai point de prévention contre lui; mais, à vous dire vrai, je ne suis pas porté à avoir très-bonne opinion des gens qui vont quémander des suffrages et solliciter un témoignage de confiance dans un pays qui n'est pas le leur, et où on ne les connaît pas. Ensuite, je ne crois pas qu'un homme qui n'est point né dans notre département, qui n'y a point vécu, puisse être le meilleur interprète de nos vœux et le plus habile défenseur de nos intérêts. Enfin, comme j'aime beaucoup mon pays de Franche-Comté, je ne veux pas lui faire une injure, et c'est lui faire une injure que de choisir un étranger pour le représenter à la Chambre des députés, comme si nous n'avions pas près de nous, dans nos montagnes mêmes, dans nos vallées, des hommes très-dignes et très-capables de remplir ces fonctions. »

Tel était généralement l'effet produit par l'ambition de M. de Richoux. Quelques électeurs cependant, par faiblesse ou par légèreté, semblaient sympathiser avec sa candidature; d'autres, encore moins scrupuleux, lui promettaient formellement leur voix, en lui demandant son appui pour obtenir quelque emploi ou quelque avancement.

M. Dombief ne s'abusait pas sur les dispositions réelles de la plupart des électeurs, et croyait devoir en conscience communiquer ses observations à son gendre; mais il le trouvait alors cuirassé d'une triple cuirasse d'orgueil, sur laquelle, comme sur un acier impénétrable, ses judicieuses paroles se brisaient. M. de Richoux, ébloui par les dîners qu'on lui donnait, fasciné par quelques compliments, enchanté de lui-même, continuait ses visites, répétait ses discours, et ne voulait pas douter de son succès.

Pendant ce temps, Hélène était à Paris, soumise au régime prescrit par son médecin. Dans le regret qu'elle éprouvait de n'avoir pu se rendre en Franche-Comté, dans la pénible inaction à laquelle l'astreignait son accident, elle avait une consolation, celle de fermer ses portes aux visites ennuyeuses. Elle ne recevait que madame Lény, madame de Nods et Roger.

Madame Lény lui amenait quelquefois sa petite fille, et la candide

Hélène, enfant elle-même par la simplicité de ses goûts et l'innocence de son âme, se plaisait à jouer avec cette enfant, à réparer la parure de ses poupées, à lui faire répéter une fable ou chanter une chansonnette; à écouter, d'une oreille attentive, le récit de ses joies ingénues et de ses gros chagrins. C'est la punition des esprits désordonnés et des cœurs vicieux de ne plus goûter la poésie de l'enfance. « Laissez venir à moi les petits enfants, » disait le Christ; et les pharisiens ne pouvaient comprendre ce désir du Christ.

Madame de Nods donnait à sa jeune amie le plaisir d'admirer les qualités d'un autre âge, la beauté de la vieillesse. Car elle est belle, la vieillesse de ceux qui ont vécu dans l'accomplissement de leurs devoirs et dans le calme des bons sentiments. M. G. de Humboldt, le frère du célèbre voyageur, écrivait dans une de ses lettres intimes : « Il y a longtemps que je me suis représenté la vieillesse comme une phase de la vie plus agréable que la jeunesse. M'y voilà parvenu, et je puis dire que je ne m'étais point trompé. J'ai maintenant soixante-quinze ans. Celui qui arrive à cet âge sans avoir subi de trop violentes tempêtes, sans s'être abandonné aux turbulentes passions qui détruisent la santé, n'éprouve pas alors physiquement un très-notable changement, et en même temps peut reconnaître qu'il a fait une précieuse conquête, car la paix de l'âme, l'affranchissement des surexcitations pénibles des passions orageuses, voilà ce que nous acquérons difficilement dans la jeunesse. Grâce à cet attribut du vieil âge, à ce dégagement des impétueux désirs, à cette liberté mentale, que l'on peut comparer à un ciel sans nuages, notre pensée devient plus pure et plus profonde, notre horizon intellectuel s'élargit, et chaque vérité pénètre plus aisément dans notre esprit. »

Ce calme mental, dont parle l'illustre écrivain allemand, se reflète d'une façon touchante dans la physionomie, dans le regard et dans le sourire du vieillard. Certes, il est doux de voir le sourire de l'enfant, mais non moins doux peut-être est celui du vieillard. L'un est assurément plus gai, mais l'autre a un charme infini dans sa placide expression de recueillement. L'un est comme le rayon de l'aube sur les coteaux fleuris; l'autre comme le crépuscule du soir sur les neiges des montagnes. L'un dit : « Espère! » l'autre : « Souviens-toi. » Toute la vie est entre ces deux sourires et ces deux pensées.

Roger, dès qu'il avait accompli sa tâche de la journée et dîné en toute hâte dans sa modeste pension, accourait chez Hélène et passait avec elle une partie de la soirée.

Elle et lui éprouvèrent, sans oser se la communiquer, une singulière émotion la première fois qu'ils se trouvèrent ainsi libres de passer ensemble plusieurs heures, seuls dans un appartement silencieux;

elle à demi couchée sur une chaise longue, et lui assis sur un tabouret, à côté d'elle.

« Toute âme est sœur d'une âme, » a dit le mélodieux auteur des *Méditations*.

> Et, quand ces sœurs du ciel ici-bas se rencontrent,
> D'invincibles instincts l'une à l'autre les montrent;
> Chaque âme de sa force attrie sa moitié ;
> Cette rencontre, c'est l'amour ou l'amitié.

Ces deux âmes étaient sœurs ; nées sur le même sol, épanouies au sein de la même nature, imprégnées du même parfum des sentiments du devoir et d'impressions religieuses, réunies pendant de belles années par un doux espoir d'affection, et séparées tout à coup par une loi rigoureuse.

L'amour qu'elles avaient conçu l'une pour l'autre n'était point effacé; mais on pouvait appliquer à Roger cette sentence de Shakspeare : « Son amour est une plante éternelle dont la racine est fixée dans le terrain de la vertu. »

Et à Hélène ces paroles du même poëte : « Elle l'aimait comme les anges aiment l'honnête homme. »

Hélène ne voulait pas faillir à son devoir; et Roger, en venant près d'elle, en se proposant de l'assister dans ses peines, de la distraire dans sa solitude, avait pris, dans sa fermeté de caractère, la résolution de ne pas proférer un mot qui pût la troubler. Les Arabes disent que, pour celui qui entreprend un voyage, ce qu'il y a de plus difficile est de franchir le seuil de la maison. Ainsi, pour Roger, dans la loyale obligation qu'il s'était imposée, le plus difficile était de surmonter l'émotion de la première soirée. Après cette première victoire, les autres étaient plus aisées.

En arrivant près d'Hélène, quelque souci qu'il eût, Roger prenait un air gai, afin de l'égayer. Il lui tendait la main en souriant amicalement; puis lui demandait si elle avait vu son médecin, ce qu'il avait dit, et si son pied foulé était moins endolori. A son tour, elle voulait savoir ce que Roger avait fait dans la journée, quelle étude l'avait particulièrement occupé, et quelle visite dans les hôpitaux. Elle l'interrogeait aussi, mais avec ménagement, sur l'arrangement de sa demeure et sa façon de vivre. Elle n'osait, de peur de l'embarrasser, lui adresser à ce sujet des questions trop précises; car elle croyait deviner l'exiguïté de ses ressources pécuniaires. Elle se sentait honteuse du luxe dont elle se voyait entourée, en songeant aux privations qu'il devait peut-être fréquemment s'imposer; et l'un de ses chagrins était de ne pouvoir lui offrir une part de son superflu. Cependant, avec toute sa pudique réserve, elle en disait assez pour lui montrer

avec quel intérêt elle pensait à lui, et avec quel empressement elle lui viendrait en aide si jamais il voulait lui confier quelques-uns de ses besoins.

Un poëte a dit :

> L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux.

C'est possible. Plus douce, pourtant, et plus efficace dans le cours ordinaire de la vie est l'amitié de la femme. Nul homme n'apportera, dans ses rapports d'amitié, la vigilante sollicitude, la bénigne attention, l'exquise délicatesse de la femme. Nul homme ne saura comme elle se consacrer à ses affections, poursuivre sans se lasser son œuvre de dévouement, courber sans se plaindre le front sous un nuage, subir sans récrimination une froideur et une injustice. Nul homme ne saura comme elle pénétrer dans les replis du cœur, y découvrir une peine secrète et y verser un baume salutaire. Nul homme ne saura, comme la femme, s'associer au bonheur d'un ami ou à son deuil, compléter la joie de ceux qui lui sont chers par la joie qu'il en ressentira, ou les soutenir dans un désastre et raffermir leur courage abattu. L'homme croit assez faire pour ses affections quand il leur accorde une part de son temps; mais la femme ne compte point le temps qu'elle emploie à servir ceux qu'elle aime, à se faire la sœur de charité de ceux qui souffrent; à relever, comme une walkyrie, ceux qui sont blessés dans la bataille de la vie. Sa force est dans sa mansuétude, son honneur dans son humilité, son triomphe dans son abnégation, sa vie dans son dévouement.

Hélène dans sa fortune, Roger dans sa laborieuse existence d'étudiant, avaient conservé fidèlement les impressions d'une poétique et imposante nature, les enseignements de leur foyer domestique et leurs trésors de réminiscences.

Dans les mers du Sud, de minuscules insectes construisent, jour par jour, mois par mois, année par année, leurs remparts de corail. Cachés au fond des flots, ces invisibles architectes travaillent de génération en génération, montent d'étage en étage jusqu'à ce qu'ils atteignent à la lumière du jour, à la surface de l'Océan; puis une vague jette sur leur réseau de pourpre une algue flottante; d'autres y charrient les débris d'un naufrage, des branches d'arbres brisées par une tempête, emportées par les courants, des noix de cocos. Un oiseau y dépose le germe d'une plante, et peu à peu les éléments de végétation s'amassent, se développent sur l'édifice aquatique, et un jour vient où le navigateur découvre une nouvelle île, une petite île féerique qui lui offre un sûr abri, entre ses murailles roses, sous des rameaux de palmier.

Ainsi, par nos invisibles émotions, par les diverses péripéties de notre existence, peu à peu se forme, dans les profondeurs de notre âme, l'édifice de nos souvenirs, de nos rêves, édifice magique qui, parfois, quand nous le revoyons après un certain espace de temps, nous étonne, comme une découverte, île verdoyante et fraîche à laquelle nous retournons par une pente naturelle, et où nous aimons à nous abriter dans les fatigues de la vie. Heureux ceux qui n'y ont point semé les germes des amères déceptions, et surtout ceux qui n'y ont point jeté la graine fatale d'où peut naître le remords!

Hélène et Roger se plaisaient dans cette commémoration du passé et s'entretenaient longuement de leurs souvenirs. Quelquefois ils riaient comme des enfants en se racontant une des scènes de leur enfance, et quelquefois ils s'attendrissaient comme des exilés en se rappelant la terre natale. Mais Roger ne voulait point prolonger cette émotion, et, dès qu'il la remarquait, il changeait d'entretien ou tirait un livre de sa poche, et demandait à son amie la permission de lui faire une lecture.

En ce temps-là, il y avait dans la jeunesse un mouvement intellectuel, une séve d'idées, une soif d'étude peut-être sans exemple. Au milieu des discussions politiques de la tribune et de la presse, on se passionnait pour les travaux scientifiques et les conceptions littéraires. A Paris, on applaudissait, le matin, d'éloquents professeurs; on assistait, le soir, à des représentations théâtrales où les nouvelles théories poétiques provoquaient d'impétueuses controverses. De Paris, ces ardentes pensées se répandaient comme un fluide électrique dans les provinces, circulaient comme les flots d'un tropical *gulf-stream*, et de toute part éveillaient, animaient la jeune génération. Autrefois, à la fin de l'hiver, dans leurs rondes champêtres, filles et garçons chantaient en chœur le *Renouveau*. Après les effroyables jours de l'ouragan révolutionnaire et les torpeurs littéraires des années qui lui succédèrent, la France avait son renouveau d'arts, de sciences, de lettres. M. de Chateaubriand avait ouvert cette ère féconde, et à tout instant on voyait surgir un nouveau talent et éclore une nouvelle œuvre. Ah! ils s'en souviennent, ceux qui ont vécu jeunes à cette époque, ceux qui en ont senti le souffle vivifiant. De longtemps, peut-être, les hommes ne seront émus par tant de nobles pensées et de généreuses aspirations. Ce fut la gloire de la Restauration d'avoir produit ce grand mouvement intellectuel, et elle s'en est allée dans sa silencieuse majesté, laissant derrière elle, avec son antique couronne, ces fleurs de poésie enfantées par sa bienfaisante action et les drapeaux de l'Algérie.

Roger recherchait avec avidité les œuvres des poëtes, mais, de peur de surexciter la mélancolie naturelle d'Hélène, il ne lui lisait point

les plus tendres vers de Lamartine, de V. Hugo, de Joseph Delorme; les hymnes spiritualistes de Laprade n'avaient point encore paru. Il cherchait, dans ses auteurs de prédilection, les inspirations religieuses et fortifiantes. Le plus souvent, il lisait à son amie des récits de voyages et des livres d'histoire naturelle. Il lisait sans emphase et sans prétention, mais d'une voix grave et accentuée qui résonnait agréablement à l'oreille. Hélène l'écoutait avec attention en faisant de la tapisserie, et quelquefois seulement l'interrompait pour lui demander l'explication d'un mot technique ou d'un fait dont elle ne se rendait pas nettement compte, et Roger était content qu'elle lui témoignât de cette sorte l'intérêt qu'elle portait à ses lectures.

La soirée se passait ainsi, et, lorsqu'elle était finie, tous deux regrettaient qu'elle se fût écoulée si vite, et se quittaient en disant : « A demain ! »

X. Marmier.

La fin à la prochaine livraison.

SIX MOIS
DANS LE FAR-WEST

DEUXIÈME PARTIE[1]

CALOÄA.

I

Peu de temps après les événements que j'ai précédemment racontés, je me trouvai un beau matin au pied d'une petite chaîne de montagnes qui me barra absolument le passage. Je désespérais déjà de pouvoir la franchir, lorsque je découvris enfin un défilé, où je m'engageai aussitôt. Je dis défilé, je ne sais trop pourquoi, car, à proprement parler, ce n'était pas plus un défilé qu'un chemin quelconque, mais simplement une sorte de sente à l'usage des seules bêtes fauves, et qui côtoyait un précipice profond au fond duquel grondait un torrent. Ce chemin était tellement peu battu, que, pour livrer passage à Cadi, j'étais obligé de déranger à tout moment de grosses pierres, ou de couper avec ma hache les branches qui obstruaient la voie. Aussi, après deux heures de ce manége, je commençais à regretter de m'être engagé dans cette stérile besogne, et je songeais même à rétrograder, pour contourner par les plaines ces maudites montagnes, quand au détour d'un talus j'aperçus une petite vallée

[1] Voir le *Correspondant* du mois de mars 1862.

dont les abords faciles m'engagèrent à y pénétrer. Je m'y dirigeai; mais ce ne fut que pour maudire aussitôt mon imprudence. A cent mètres de moi était un campement de Peaux-Rouges qui, prévenus de mon arrivée par le tapage que je faisais avec les pierres que je déplaçais à chaque pas, cherchaient depuis un moment quelle pouvait être la cause de ce bruit.

Les yeux d'aigle de ces Indiens m'aperçurent dès que je parus, et je les vis se diriger immédiatement de mon côté, les uns à pied, les autres à cheval. Je n'en descendis pas moins avec beaucoup de calme le versant de la vallée; mais, quand je fus arrivé jusqu'à un fort joli morceau de roche que, du haut de la côte, j'avais jugé très-propre à me faire un rempart, j'attendis, le revolver au poing.

Par bonheur, ces Indiens avaient de tout autres idées que celles dont je les croyais occupés. De l'air le plus pacifique du monde, leur chef s'avança vers moi, et, pour bien me montrer que ses intentions étaient tout à fait amicales, il me tendit en même temps son tomahawk et son calumet. Je pris ce dernier, espèce de pipe grossièrement travaillée, et dont le foyer était enduit de terre glaise; j'en tirai quelques bouffées, et le lui rendis. Il fuma à son tour, et, se retournant vers moi, il me demanda en mauvais espagnol à quelle nation j'appartenais.

— Français, répondis-je.

— Ah! dit-il, je connais ta nation; les blancs m'en ont parlé. Votre chef se nomme Napoléon. C'est un grand guerrier.

— Celui dont tu parles, lui répondis-je, était en effet un grand guerrier, mais il est mort...

— Tu mens! me dit-il impérativement. C'est un missionnaire de ta nation, dont la langue n'est pas fourchue, qui me l'a dit, et qui m'a raconté les guerres de ce grand guerrier.

Je vis que ce brave Peau-Rouge confondait la dynastie avec son fondateur; mais, sachant que je perdrais mon temps à lui faire discerner ce point historique, je pensai qu'il valait mieux profiter des bonnes dispositions de cet allié si noblement désintéressé, et je le suivis, tout rêveur, en songeant à l'homme extraordinaire dont la main, quoique glacée, prêtait encore son ferme appui aux enfants perdus de la commune patrie!

Nous remontâmes l'autre versant de la vallée jusqu'au plateau où ces Indiens, qui n'étaient autres que des maraudeurs, avaient établi leur campement. Une douzaine de feux y étaient allumés, et autour plusieurs d'entre eux s'occupaient à préparer le souper. La façon dont la chose s'opérait était des plus singulières, pour ce qui concerne le pot-au-feu du moins, car, manquant de vases *ad hoc*, ils les remplaçaient par des binettes d'herbes tressées, mais tressées si serré, que

pas une goutte de l'eau qu'elles contenaient ne filtrait à travers. Ils ne les mettaient pas sur le foyer, bien entendu, mais y plongeaient des pierres rougies au feu, qui, à la longue, finissaient par faire bouillir l'eau et cuire la viande.

Les préparatifs terminés, le chef m'invita à prendre place entre lui et son second, ce que je fis de bon cœur, car je mourais de faim. On nous offrit, avec le mets que je viens de décrire, de la viande de buffle rôtie, sur laquelle les convives se jetèrent avec une avidité qui est décidément un des caractères de la race rouge. Comme boisson ils se servaient de l'eau dans laquelle avait cuit la viande, qu'ils puisaient avec des cornes de buffle en guise de cuillers; d'autres buvaient des infusions d'une herbe balsamique très-commune dans les plaines américaines, et qui est vulgairement connue sous le nom de *thé des voyageurs;* d'autres enfin, des infusions d'absinthe, plante également très-répandue en Amérique, où elle atteint jusqu'à la tête d'un homme à cheval.

Tout en mangeant je causais, tantôt avec le chef, et tantôt avec ceux de ses hommes qui parlaient l'espagnol. Ils m'apprirent qu'ils appartenaient à la tribu des Timpanogos, tribu voisine de l'établissement des mormons. Mais c'était moi, c'était la France surtout qui les intéressait, et dont ils voulaient que je leur parlasse. Je les satisfis de mon mieux, en leur racontant la *grande guerre des Français et des Arabes*, et particulièrement les épisodes les plus dramatiques que je pus trouver. Quoique conteurs dramatiques eux-mêmes, et d'une imagination assez féroce, ils parurent prendre plaisir à mes récits, surtout lorsque c'était de ma personne qu'il s'agissait. Groupés autour de moi, ceux qui comprenaient, et ceux qui n'entendaient pas un mot de la langue que je parlais me dévoraient des yeux. De temps en temps l'un d'eux retirait son calumet de sa bouche, et me l'offrait, comme jadis on offrait un hanap aux bardes, ou bien poussait un *oach!* où l'étonnement et la satisfaction se mêlaient dans des proportions égales.

Je me souviendrai toujours de cette scène. Nous étions une centaine environ sur le plateau, assis ou couchés. Les feux s'éteignant jetaient çà et là des lueurs qui donnaient à mes rouges auditeurs un aspect fantastique. Dejà le vallon était dans l'ombre; les cimes des montagnes seules conservaient encore un peu d'éclat, et se détachaient aiguës sur un horizon rayé comme un zarapé mexicain. Un immense silence régnait dans le désert; parfois seulement un hurlement lointain, un cri d'oiseau, un hennissement ou un galop de cheval courant sur le gazon ras et sonore...

Ils se levèrent enfin.

Pendant que chacun faisait ses préparatifs pour la nuit, je ques-

tionnai le chef; ils revenaient d'une excursion chez les Utahs [1], peuplade avec laquelle ils étaient en guerre. Il me raconta comment, après les avoir surpris et battus, il leur avait pris leurs femmes et leurs chevaux.

— Vous n'avez donc pas de femmes chez vous? lui demandai-je, en songeant à l'enlèvement des Sabines.

— Si, me répondit-il; aussi ces femmes ne sont-elles pas pour nous: elles sont pour nos squaws. C'est leur butin; elles les brûleront, et les feront mourir dans les tourments.

Voyant que je ne répondais pas à cet aveu, fait aussi tranquillement que s'il s'agissait de la chose la plus naturelle du monde :

— En veux-tu une? ajouta-t-il. Je t'en donnerai une si tu veux me donner ton revolver.

— Non, lui dis-je; mais je te donnerai autre chose qui te fera tout autant de plaisir.

— Oach! répondit-il.

Il me conduisit alors à une petite distance, et là je vis un des plus lamentables spectacles qui m'aient jamais été offerts. Des femmes étroitement garrottées, et qui devaient l'être depuis longtemps à voir leurs mains et leurs pieds enflés, avaient été jetées plutôt que déposées derrière un rocher, pêle-mêle avec des harnais de chevaux. Dès qu'elles nous virent, elles se mirent à chanter un hymne que je jugeai injurieux, car aussitôt le chef, se dirigeant vers l'une d'elles et la prenant par les cheveux, la fit se mettre sur son séant. Cette brutalité excita ma pitié déjà éveillée par la vue de ces malheureuses. Je priai le chef de les traiter avec plus d'humanité, lui faisant observer qu'elles étaient déjà vouées à une mort assez cruelle.

— Si tu dois les acheter, il est juste que tu les voies, me répondit-il fort simplement.

— C'est vrai, dis-je.

Et, pensant que je pouvais sauver au moins une de ces infortunées, je courus à mon bagage; j'en retirai un foulard de soie imprimé, quelques images peintes et un couvert de fer étamé, et je vins rejoindre le chef, auquel je montrai d'abord le couvert.

— Ce n'est pas assez, me dit-il.

Je lui donnai le foulard.

— Pas encore assez, dit-il en secouant la tête.

Je lui fis voir enfin des images coloriées, dont l'une, qui était fort grande, était une abominable reproduction des traits de l'Empereur, à cette époque président de la République.

[1] Prononcez Youtas.

Alors seulement il parut satisfait, et m'engagea aussitôt à choisir celle de ses prisonnières qu'il me plairait de délivrer.

Je promenai mon regard sur le groupe éploré avec assez d'embarras, je l'avoue. Le chef, qui voyait mon hésitation, la fit disparaître :

— Il faut prendre une compagne digne de toi, me dit-il. Regarde de ce côté.

Je regardai, et vis une jeune fille de quinze ans environ, qui me parut extrêmement belle. Au lieu de gémir, à l'exemple de ses compagnes, et de chercher comme elles à attirer mon attention, — car elles comprenaient bien qu'il s'agissait de la délivrance de l'une d'elles, — au lieu de se lamenter, dis-je, elle restait accroupie et morne; aucun cri, aucun soupir, ne sortait de ses lèvres ; son regard était fixé à terre, de grosses larmes inondaient son visage.

— C'est la fille d'un chef utah, reprit mon interlocuteur. Voici l'esclave qu'il faut au guerrier blanc.

Je lui fis signe qne j'acceptais. Le chef coupa les liens de la jeune Indienne, et, me montrant à elle, il lui fit connaître le marché que nous venions de conclure, et sa nouvelle destinée. Celle-ci ne répondit pas; elle me regarda pour la première fois, puis, après un moment d'hésitation et comme si ma vue l'eût rassurée, elle vint s'asseoir à mes pieds, et m'adressa d'une voix émue quelques paroles dont je devinai plus que je ne compris le sens.

— Caloäa te remercie, dit le chef. Va, tu peux l'emmener.

La malheureuse était entièrement nue ; je lui donnai ma couverture ; je lui apportai ensuite une tranche de viande de buffle rôtie et un biscuit qu'elle mangea avidement. Ceci fait, je m'étendis près de mes bagages pour prendre un peu de repos.

Quand je me réveillai, mes hôtes faisaient leurs préparatifs de départ. La plupart d'entre eux, voulant arriver dans leur tribu beaux et parés, se couvraient le visage, la poitrine et les bras de graisse d'ours, tandis que d'autres, les artistes de la bande, leur peignaient toutes sortes d'hiéroglyphes avec de l'ocre rouge.

Les Indiens ont deux façons, que l'on confond souvent, de s'orner ainsi le corps et le visage : ils se tatouent et ils se peignent. La peinture et le tatouage diffèrent en ce sens, que l'une s'en va et que l'autre demeure. Pour se tatouer, les Indiens préparent, avec l'écorce d'un certain arbre qu'ils font brûler, une poudre noire ; ils attachent ensuite ensemble plusieurs clous en forme de pinceau, et, après s'en être percé la peau jusqu'au sang, ils répandent sur ces piqûres de la poudre qu'ils y laissent sécher, et dont la trace devient alors ineffaçable. Avant l'arrivée des Européens, les Indiens se servaient pour cette opération de pierres aiguës ou de dents de poissons.

Ce qu'ils figurent ainsi sur cet album vivant, qui est leur peau, ce

sont des animaux, des oiseaux, des poissons. Plusieurs tribus ont pour marque commune une figure d'animal quelconque ; ainsi que le remarque Cooper : tous alors portent le signe convenu. Les Indiens poussent si loin leur goût pour cet ornement, qu'il n'est pas rare d'en voir qui sont tatoués de la tête aux pieds ; ce sont ordinairement leurs hauts faits de guerre et de chasse que représentent ces tatouages, si bien qu'ils portent ainsi avec eux une sorte de biographie que tous peuvent lire.

Mes Indiens se contentaient pour le moment de s'enluminer, d'orner leurs cheveux de plumes d'aigle, et de se faire la barbe en se l'arrachant, réservant le tatouage pour les loisirs de la hutte; ils faisaient simplement alors un bout de toilette.

D'autres, dédaigneux de ces vains ornements, aiguisaient leurs flèches sur les rochers, ou préparaient le poison qui rend ces armes si terribles.

Lorsque tous semblèrent avoir fini, le chef donna le signal du départ. Chacun prit une partie du butin ou une prisonnière, qu'il mit sur le devant de la peau de buffle qui lui servait de selle, et, après m'avoir souhaité un bon voyage, la bande reprit le chemin de la tribu.

II

Je m'occupai à mon tour de poursuivre ma route. La jeune Indienne étant incapable de marcher à cause des meurtrissures que ses liens lui avaient faites aux jambes, je la mis sur Cadi, et nous nous engageâmes dans le défilé par lequel les Indiens étaient venus la veille, et qui allait dans la direction du sud-est.

Chemin faisant, je causai avec la nouvelle compagne que la Providence m'avait envoyée, ce qui, on le pense, n'était pas dépourvu de difficultés. La jeune fille savait heureusement quelques mots d'anglais, introduits dans la langue de sa tribu, grâce aux relations de commerce que celle-ci entretenait avec les Américains. J'appris ainsi que le capitaine des bandits que je venais de quitter ne m'avait point trompé quant à l'origine de sa prisonnière ; elle était en effet la fille d'un chef utah. Bien que je ne comprisse pas parfaitement tout ce qu'elle me disait, elle ne me parlait pas moins avec une extrême volubilité, causée sans doute par la joie de se sentir libre. L'espoir de retrouver sa famille, sa tribu, n'étaient cependant pas le seul qui la rendît heureuse. Fiancée avec le chef d'une tribu voisine de celle à laquelle commandait son père, elle allait le revoir ! A cette

pensée, le visage de la fidèle Indienne s'illuminait d'un bonheur qui me gagna; car, loin de moi aussi il y avait un cœur qui battait à mon souvenir, un cœur tendrement aimé qui souffrait de mon absence!... Cette conformité de destin m'attacha davantage à la jeune Caloäa; et je jurai mentalement de la rendre saine et sauve à celui qu'elle aimait, et qui sans doute pleurait sa mort!...

Nous avançâmes ainsi un bon mille, mais là un obstacle des plus sérieux vint nous barrer le passage. Pour échapper aux Utahs, dont les Timpanogos redoutaient avec raison les demandes de dommages et intérêts, ces derniers avaient barricadé le défilé, dans l'une de ses parties les plus étroites, avec de jeunes pins. Je pris ma hache, et avec l'aide de la jeune sauvage, je parvins non sans peine à pratiquer une brèche. Nous nous trouvâmes alors dans une gorge assez profonde, où nous nous engageâmes, toujours sur la trace laissée par les Timpanogos.

Tout allait pour le mieux dans la meilleure des solitudes possibles, moi à pied, et Caloäa sur Cadi, lorsque ce dernier, pointant les oreilles, s'arrêta subitement en reniflant avec force. Or, en langue de quadrupède, oreilles dressées veulent dire, je crois, danger. J'armai ma carabine, et m'avançai seul, l'oreille au guet, et de l'œil sondant les buissons. Mais j'avais beau regarder à droite et à gauche, rien de redoutable n'apparaissait. J'allais retourner à mes compagnons lorsque, levant les yeux par hasard, j'aperçus la cause de l'effroi de Cadi.

Au-dessus de ma tête, et balancé par la brise, le cadavre d'un Européen pendait à un arbre. Sa poitrine lardée de flèches indiquait assez à quelle race appartenaient ses meurtriers. Je m'empressai de le détacher afin de l'ensevelir, mais, en dépit de mes précautions pour adoucir sa chute, elle fut si rude, que son corps parcheminé, et dont les oiseaux de proie avaient déjà dévoré une partie, se brisa entièrement en tombant. Je n'en continuai pas moins ma triste besogne. Aidé de ma compagne, je creusai une tombe de deux pieds de profondeur, et j'y déposai ces pauvres restes humains que nous couvrîmes ensuite de grosses pierres, afin de les préserver de la dent des carnassiers. Je plaçai à ses côtés les morceaux de son rifle qui gisaient dans le voisinage, ainsi que sa poire à poudre; mais, comme mes souliers commençaient à s'user, je lui retirai ses bottes. Bien m'en prit, car j'y trouvai à peu près deux onces de poudre d'or. Quant aux bottes elles-mêmes, le soleil les avait si bien brûlées, qu'il me fut impossible d'en faire usage.

Cette rencontre me donna à réfléchir. Un sort semblable à celui de ce malheureux m'attendait peut-être!... Je songeai un moment à retourner en arrière; mais je chassai bien vite cette sotte irrésolution, et je repris plus insouciant que jamais la route commencée.

Il était midi quand nous fîmes halte. Une petite rivière coulait devant nous; et ses environs étaient si déserts, et, paraît-il, si peu fréquentés, que plusieurs castors s'y étaient établis. J'en tirai un que je confiai à Caloäa pour notre repas du soir, et je me mis en quête d'un gué.

Lorsque je regagnai le campement, je ne fus pas peu surpris en voyant que la jeune Indienne avait fait du feu, car j'avais emporté ce qui servait à en allumer. Comprenant mon étonnement, elle se mit à sourire. Elle prit alors un morceau de bois auquel elle fit un trou à l'aide d'une pierre pointue; puis le posant sur ses genoux, elle introduisit un autre morceau de bois dans le trou qu'elle venait de pratiquer, et se mit à le tourner vivement des deux mains, absolument comme on fait avec le bâton qui sert à agiter le chocolat dans les chocolatières. Au bout d'un moment le tour était fait.

Après avoir fait rôtir notre castor, dont par parenthèse je ne conseillerai pas à nos gourmets de goûter, j'allumai mes feux de bivac, et suspendis, comme à l'ordinaire, ma couchette à deux branches. Déjà l'Indienne, roulée dans sa couverture, s'était établie près de Cadi. Mais à son inquiétude je vis bien que quelque chose, je ne sais trop quoi, se préparait, qui méritait toute mon attention. L'état du ciel surtout paraissait la préoccuper beaucoup. Je regardai à mon tour; mais, comme je n'y vis rien d'extraordinaire, je jugeai plus convenable de m'endormir que de me livrer à des observations météorologiques, pour lesquelles d'ailleurs je n'étais pas venu jusqu'où j'étais. Je m'endormis donc, mais mon sommeil fut de courte durée. A minuit, un coup de tonnerre formidable me réveilla en sursaut. Le ciel était couvert de nuages épais et lourds, qui commencèrent à crever un moment après. Et quelle chute! En un instant nous fûmes littéralement inondés. Je descendis en hâte de mon belvédère, et couvris la jeune Indienne, qui, elle, du moins, dormait à poings fermés.

Comme nos feux menaçaient de s'éteindre dans ce déluge, je me mis en quête de bûches nouvelles. Pour cela je me rendis à une petite distance, où j'avais remarqué un cèdre abattu et mort. Je liai un nombre raisonnable de ses branches et m'en revins en hâte, traînant derrière moi ce fardeau. La jeune Indienne me cherchait partout; il se passait d'ailleurs des choses bien faites pour l'effrayer. Un vent furieux s'était élevé, et, comme si le bruit du tonnerre n'était pas déjà assez effroyable, la forêt entière gémissait et craquait. A tout moment, c'était un arbre qui tombait, en faisant résonner et trembler le sol. Je vis ainsi choir autour de nous plusieurs cèdres, dont la base était minée par le feu : singularité qui a frappé plusieurs voyageurs avant moi, et dont je ne me suis pas encore rendu compte. En l'espace

d'une heure j'en vis tomber ainsi une demi-douzaine, qui heureusement nous épargnèrent dans leur chute. L'un d'eux, d'une hauteur prodigieuse, et qui était planté de l'autre côté de la rivière s'abîma avec fracas dans notre direction, et, sans les branches des arbres voisins qui le retinrent, nous étions entièrement broyés par ce colosse, qui nous couvrit seulement de ses débris.

Celui au pied duquel nous avions cherché un abri tint bon, par bonheur. J'en fis la base d'une petite digue pour nous préserver un peu des eaux qui, du haut de la colline, descendaient vers la rivière près de laquelle nous nous trouvions. Nous avions littéralement de l'eau jusqu'aux chevilles ; quant au reste du corps, il était tant bien que mal garanti par la peau d'ours.

Les hôtes de la forêt semblaient aussi épouvantés que nous, et c'était fort heureux, car, s'il avait encore fallu se défendre contre les bêtes féroces, je ne sais trop ce que nous serions devenus. Leurs cris, qui se mêlaient aux gémissements de la tempête, n'ajoutaient pas peu au caractère sinistre de cette nuit. J'en vis plusieurs qui passèrent à une très-petite distance de nous; mais, trop occupées de leur propre salut, elles ne nous virent même pas. Seule, une panthère nous fit l'honneur de nous reconnaître, mais c'était plutôt pour nous demander asile et protection que pour nous dévorer. La pauvre bête s'était couchée non loin de nous, et nous regardait de la façon la plus piteuse. Comme je n'avais rien à lui donner, pas même une place sous notre peau d'ours, je fis un mouvement brusque qui la mit immédiatement en fuite.

A notre grande satisfaction, le jour arriva enfin, et avec lui le vivifiant soleil. Nous pûmes voir alors combien avaient été terribles les effets de la tempête : de tous côtés des arbres avaient été déracinés ou brisés; le sol était couvert de débris de toute espèce, d'écorces, de branches, de feuilles et d'herbes arrachées. La rivière, grossie outre mesure, était sortie de son lit, obstruée par des détritus de toute nature. Sur l'un de ses bords, je trouvai un magnifique saumon, tué sans doute dans la rivière même par les branches qu'elle charriait. De son côté, Caloäa trouvait à quelques pas de là un superbe élan. Tout en me faisant comprendre qu'il avait dû être tué par la chute de quelque arbre, elle ajouta qu'elle venait d'en apercevoir plusieurs autres. Je la suivis dans la direction indiquée, et je demeurai stupéfait de tout ce que je vis. A chaque pas, c'était une nouvelle victime. Dans le nombre, je trouvai plusieurs perdrix que je ramassai, et nous retournâmes à notre campement.

Notre premier soin fut d'allumer du feu, ce qui ne fut pas très-facile à cause de l'humidité dont le bois était imprégné. Cependant, étant parvenus à en trouver quelques brins assez secs, nous finîmes

par obtenir un magnifique brasier. Nous en avions besoin, non-seulement pour nous réchauffer, mais encore pour sécher nos provisions, qui, bien qu'enveloppées dans une peau de coyotte et suspendues à un arbre, n'en avaient pas moins subi les atteintes de la pluie. Nous nous occupâmes ensuite de notre déjeuner, que nous commençâmes en avalant une bonne tasse de thé, qui acheva ce que le feu avait si bien commencé.

Je fis cuire notre saumon ainsi que notre perdrix, afin de pouvoir les conserver le plus longtemps possible. Quant à l'élan, je me contentai de lui prendre le filet et quelques côtes, et j'abandonnai le reste.

Malgré les débris qui couvraient le sol et les nombreux ruisseaux qui le sillonnaient, nous n'en décidâmes pas moins que nous poursuivrions notre voyage. Le premier de tous ces obstacles était sans contredit la rivière qui coulait à nos pieds. Les gués manquant, il n'y avait que deux manières de la traverser : soit avec un radeau, soit comme les grenouilles, c'est-à-dire à la nage.

Je penchai pour le radeau, à cause des provisions. La jeune Indienne était pour la natation, et, pour bien me montrer que ce dernier mode n'offrait pas les désagréments que je redoutais, elle roula nos provisions dans la peau de l'ours, en fit un paquet, et après en avoir fortement serré l'entrée avec une corde, elle le porta à la rivière.

Je compris alors de quoi il s'agissait; je me déshabillai, et, après avoir introduit mes vêtements dans le paquet que je refermai avec soin, je me mis à l'eau avec la jeune Indienne.

Quant à Cadi, il ne paraissait nullement disposé à entreprendre la traversée. Comme j'avais beaucoup de raisons pour ne pas le consulter, je le poussai sans cérémonie dans la rivière, où l'excellent animal nous suivit avec sa docilité ordinaire. Je me réservai de veiller sur lui, tandis que Caloäa, qui nageait comme une sirène, poussait devant elle notre ballot.

Ce ne fut pas sans d'énormes difficultés ni sans dangers que nous atteignîmes l'autre bord; nous y parvîmes enfin, mais seulement à un demi-mille en aval, forcés que nous avions été de nous reposer pendant le trajet sur des arbres que la rivière emportait avec elle. Mais là un nouveau contre-temps nous attendait. Cadi enfonça si bien dans la vase, qu'il y serait encore si je ne l'avais vivement amarré à l'un des arbres qu'entraînait le courant et qui l'arracha de ce séjour périlleux, mais nous força de descendre encore à une distance d'un demi-mille, où, ayant trouvé une anse qui nous parut saine, nous prîmes terre cette fois, et pour de vrai, comme on dit vulgairement.

A cet endroit la rivière se bifurquait, et une de ses branches s'en-

fonçait au milieu d'un beau ravin, encaissé entre deux montagnes inaccessibles. Comme ce courant prenait la direction que m'indiquait ma boussole, nous le suivîmes pendant quelques milles. De maigres buissons le bordaient, et autour de nous s'étendait une plaine stérile, mais dont le sol découvert nous permit d'avancer plus commodément que si nous fussions restés en forêt. Il est vrai que nous nous serions trouvés plus en sûreté, ainsi que nous ne tardâmes pas à le constater.

III

Nous venions de gravir une éminence qui longeait la rivière ; je menais Cadi par la bride, regardant marcher Caloäa devant moi, lorsque celle-ci s'arrêta tout à coup, puis se replia précipitamment vers nous. Jugeant à ses gestes effrayés qu'un danger nous menaçait, je la laissai avec Cadi, et me faufilai dans les broussailles, jusqu'au sommet de la colline. Ce que je vis alors n'avait rien de trop alarmant, mais suffisait cependant pour nous engager à la prudence. A une petite distance de nous, quelques femmes sauvages se baignaient avec leurs enfants. Or il était assez vraisemblable qu'elles n'étaient pas seules. Quelque part, je ne sais où, devaient être les maris et les frères, et, comme entre ces inconnus et nous n'existait aucun lien d'amitié, j'avais tout lieu de craindre le sort d'Actéon, au bois de cerf près et aux flèches empoisonnées en plus.

Rebroussant donc chemin à mon tour, et aussi peu bruyamment que possible, je redescendis la colline avec mes compagnons, et repris la route que nous venions de parcourir. Vaine précaution ! Nous avions à peine fait un demi-mille, qu'une des baigneuses nous aperçut, et comme les femmes, on ne l'ignore pas, ne savent guère garder un secret, en une seconde ses compagnes connurent notre présence. Une autre seconde après, elles étaient hors de l'eau, se démenant comme des diablesses et poussant des hurlements à faire rougir d'envie les coyottes.

Ce concert, on le devine déjà, eut tout le succès que les *prime donne* en attendaient.

Une vingtaine de sauvages, que je n'avais pas aperçus, cachés qu'ils étaient derrière des buissons où ils prenaient le frais, accoururent ; et, nous ayant aperçus à leur tour, ils fondirent sur nous avec plus de rapidité que ma plume n'en met ici à l'écrire. Je me souvins alors, et fort heureusement, de l'impopularité dont jouissaient les Yankees

près des Peaux-Rouges, impopularité qui n'était certes pas étrangère à la triste fin du pendu que nous avions rencontré la veille. En revanche, la qualité de Français m'ayant déjà sauvé une fois, je ne devais pas hésiter à m'en couvrir. Tirant donc mon calumet de ma ceinture, je le tendis vers celui qui me parut le chef de la bande, en prononçant le titre qui m'était d'ailleurs si cher, et cela alternativement en indien, en espagnol et en anglais. Ils comprirent, et encore une fois le mot magique me sauva!

Après avoir fumé, ou feint de fumer dans mon calumet — ce dernier n'était pas allumé — le chef me le rendit. Mais il paraît que dans cette tribu on attachait la plus grande importance au cérémonial, car aussitôt ce Louis XIV peau-rouge donna l'ordre de faire du feu. Immédiatement cinq ou six de ses Dangeau se mirent en devoir d'en allumer, ce qui se fit avec de la fiente de buffle. Quand celle-ci fut convenablement embrasée, elle fut placée sur une pierre plate, et le chef, la prenant, l'éleva vers le ciel, demeure du Grand-Esprit, puis vers le soleil, son fils aîné, et l'abaissa ensuite vers la terre, mère des hommes.

Ce symbole d'alliance ayant rempli ses fonctions pacifiques, le calumet du chef fut allumé; son propriétaire en tira quelques bouffées, et me le passa. Je l'imitai, et, le donnant à mon tour aux sauvages qui m'entouraient, je les vis tous ratifier sans répugnance le traité d'amitié que le chef venait de signer avec moi.

Les choses ainsi établies, et complétement rassuré, je songeai à mes compagnons. Ceux-ci avaient également mis le temps à profit. Cadi se conciliait l'amitié des petits Peaux-Rouges en les laissant de la meilleure grâce du monde toucher à toutes les parties de son individu, et même monter sur son dos. Caloäa causait avec les Squaws; ce qu'elle leur disait, je ne le sais pas au juste, mais aux regards étonnés et curieux dont j'étais l'objet, et où je remarquai avec plaisir beaucoup de bienveillance, je conclus qu'elle faisait mon éloge; et, certes, elle ne pouvait mieux faire pour acquérir la complète amitié des Peaux-Rouges. Au reste, je pus bientôt constater que lesdits hôtes ne voulaient pas s'en tenir aux marques de politesse avec lesquelles ils venaient de m'accueillir; grâce à quelques mots et beaucoup de signes échangés avec Caloäa, je compris qu'ils se préparaient à me donner des preuves plus réelles de cordialité.

Après s'être entretenus un moment, ils nous engagèrent, moi, Caloäa et Cadi, à les suivre jusqu'à leur village, lequel était tout près. Coloäa accepta la proposition, parce que je l'acceptais; quant à Cadi, il était toujours de notre avis. Nous ne le consultâmes donc pas; et une demi-heure après nous apercevions les premières huttes de nos nouveaux amis.

Ma présence avait été signalée au grand chef de la tribu, car il vint aussitôt au-devant de moi. C'était un homme de trente-cinq ans environ, grand, bien fait, et fort beau de visage. Il avait perdu peu de temps auparavant l'un de ses enfants, et pour ce motif il portait, suivant la coutume de sa race, les cheveux longs. Il s'approcha de moi d'un air bienveillant, et, m'adressant la parole en espagnol, il m'apprit qu'il se nommait l'*Homme aux sages pensées*, et qu'il commandait à une tribu de la nation Timpanogos, ce qui m'inquiéta légèrement à cause de la nationalité de Caloäa; mais comme, en résumé, nous avions le plus grand intérêt à garder le silence sur ce sujet, et que d'ailleurs la plus franche sympathie nous entourait, je me rassurai bien vite. Je répondis au chef que, d'abord établi aux mines, le désir de voir et de fraterniser avec mes frères rouges m'avait engagé à abandonner un métier qui me déplaisait, pour voyager, ce dont j'étais loin de me repentir, car, ajoutai-je, les Peaux-Rouges sont une généreuse nation, et je n'y ai trouvé que des amis.

— Oui, oui, me répondit-il; ils ne demandent pas mieux que de vivre en bonne intelligence avec les visages pâles, mais ce sont eux qui nous poussent dans le sentier de la guerre. Jamais nous n'aurons la paix avec les Américains : ils veulent nous tuer tous, pour s'emparer de nos territoires.

Ce langage ne me surprit point; je l'avais entendu déjà. Plus d'une fois les Indiens m'ont dit leur haine pour les Yankees, haine qui s'explique d'ailleurs. D'abord les Américains dépossèdent les Indiens; mais ce n'est pas encore cela qui choque le plus les Peaux-Rouges, car cette dépossession a lieu lentement, et presque sans qu'ils s'en aperçoivent. Ce qui leur répugne chez les Américains, c'est l'absence de certaines vertus, qu'ils ont, eux, au plus haut degré : la loyauté et le sentiment du juste. La perfidie dont les Américains ont fait trop souvent preuve dans leurs relations avec les Indiens, les mauvais traitements qu'ils leur font subir lorsqu'ils en saisissent quelques-uns, leurs trahisons, les massacres des Peaux-Rouges dont la prairie a été si fréquemment le muet témoin : tels sont les griefs que les Indiens reprochent à leurs conquérants; aussi l'Américain qui tombe aux mains des Indiens est jugé d'avance. Malheur donc au Yankee qui s'aventure loin des siens, à travers les vastes territoires du Far-West! Dans chaque Peau-Rouge il trouvera un ennemi, et un ennemi acharné qui fera, s'il le faut, cinq cents milles à pied, dans le désert, pour le scalper et l'abandonner ensuite aux dents des fauves!

Disons cependant à l'honneur de l'humanité et de la race américaine que, si un trop grand nombre de Yankees mettent au même niveau les animaux dont les prairies sont pleines et les Peaux-Rouges qui les habitent, et tuent les uns et les autres avec la même barbarie,

leur gouvernement fait, d'autre part, mille efforts pour civiliser les Indiens, éteindre les inimitiés qui les divisent et pour les protéger. Au moment même où le chef Timpanogos portait devant moi cette accusation, dix mille Indiens étaient réunis au fort la Ramée, où, à l'instigation du gouvernement des États-Unis, ils cimentaient une paix pour la durée de laquelle une rente annuelle de cinquante mille piastres leur était promise.

Si j'en crois un témoin bien digne de foi, le P. de Smet, qui assista à ce congrès, le gouvernement américain réussit complétement, pour le moment du moins, dans ce qu'il avait entrepris. « Pendant les dix-huit jours que ce grand conseil a duré, dit ce missionnaire [1], l'union, l'harmonie et l'amitié qui régnaient parmi ces dix mille Indiens étaient vraiment admirables et dignes de tout éloge. Leurs haines implacables, leurs inimitiés héréditaires, leurs guerres sanglantes, tout le passé, en un mot, parut oublié. Ils se visitèrent, fumèrent ensemble le calumet, et échangèrent à l'envi des présents; les festins étaient nombreux, chaque loge était ouverte aux étrangers, et, ce qui ne se pratique guère que dans les circonstances les plus solennelles, il y eut entre eux un grand nombre d'adoptions de frères et d'enfants. Lorsque arrivèrent les cadeaux et l'argent que leur avait promis le gouvernement des États-Unis comme indemnité pour le passage des blancs sur leurs terres, l'attitude de cette foule immense avant, pendant et après la distribution, ne cessa pas un instant d'être respectueuse et tranquille... Cette assemblée produira les résultats heureux que le gouvernement s'est promis. C'est pour les sauvages le commencement d'une ère de paix. A l'avenir les citoyens paisibles traverseront en toute sécurité le désert; à l'avenir aussi les Indiens seront protégés contre les mauvais blancs. »

Nous n'en finirions pas si nous rapportions ici ce que font les États-Unis pour les Peaux-Rouges, aussi renvoyons-nous nos lecteurs aux documents que publie l'*Indian department*, pour retourner entre la rivière Humboldt et le lac Nicolet, où nous sommes restés en tête-à-tête avec le chef d'une tribu Timpanogos.

Ce chef, me sachant Français, ne fit aucune difficulté pour m'admettre parmi les siens; il m'invita au contraire à prendre mon gîte dans sa propre case. Ayant donc mis Cadi en lieu sûr, je pris sa charge sur mon dos, et me dirigeai vers cette hutte. Elle était située au milieu des autres, qu'elle dominait par sa grandeur; de plus elle était entourée d'une haie vive, pleine de fleurs et de baies rouges. A l'intérieur elle me parut très-bien aménagée. Les seuls meubles qu'elle contînt consistaient en une literie d'une espèce particulière,

[1] *Annales de la Propagation de la foi*, t. XXIV.

et faite de paillassons composés d'une sorte de mousse blanche nommée *barbe d'Espagnol* (*Spanish beard*), que l'on arrache des branches des chênes d'où elles pendent jusque dans l'herbe. Ces lits étaient recouverts de peaux d'ours noirs. Quant aux buffets, c'étaient tout simplement des trous creusés en terre, et cachés par une claie; là étaient empilées les provisions, c'est-à-dire les viandes, le maïs et les racines dont se nourrissent les Indiens.

Lorsque je pénétrai dans la hutte, les habitants s'apprêtaient à prendre leur repas. Le chef m'invita à partager le sien, et pour m'engager il fit déposer devant moi une énorme quantité de viande; j'y fis honneur de mon mieux, mais pas autant que le désirait mon hôte. Il parut même contrarié de mon peu d'appétit. Je ne m'en étonnai point, car les Indiens mangent démesurément. Il est même difficile de se faire une idée de leur gloutonnerie quand on ne l'a pas vue s'exercer et se satisfaire, ainsi que j'ai pu l'observer mainte et mainte fois, avec un gigot de buffle de cinq livres par exemple. Il faut leur rendre cette justice toutefois que, s'ils dévorent quand ils ont des vivres, ils savent se priver patiemment lorsqu'ils en manquent; en voyage surtout ils sont d'une sobriété exemplaire.

Sachant que Caloäa avait été recueillie dans une hutte du voisinage, j'acceptai jusqu'au bout l'hospitalité que m'avait offerte le chef, en passant la nuit sous son toit. Quand je me réveillai, le soleil rayonnait depuis une heure, je me levai aussitôt, et me préparai à aller chercher ailleurs de nouvelles aventures. Toutefois je ne voulus pas me séparer de mon hôte sans lui laisser un gage du bon souvenir que j'emportais de son excellent accueil, et je lui donnai un couteau.

Ce petit cadeau, qui pour lui était un cadeau de grand prix, l'enchanta. Je lui laissai encore autre chose. M'ayant vu prendre des notes sur mon journal, il me demanda avec instance que je lui écrivisse quelques mots qu'il désirait garder. Je déchirai un feuillet de mon petit livre et y mis ces mots :

En l'année 1851, *E. de Wogan, ancien officier de spahis, reçut, à son passage dans cette contrée, l'hospitalité du grand chef d'une tribu des Timpanogos.*

L'excellent homme en fut tout joyeux.

Il était huit heures lorsque nous partîmes. Le chef, désirant nous mettre en bon chemin, nous accompagna, avec plusieurs de ses parents, jusqu'au lieu où j'avais rencontré la veille les gens de sa tribu. Là ils m'indiquèrent ma direction, et nous nous séparâmes enfin, non sans nous être mutuellement souhaité bonheur et joie.

IV

J'eus dans l'après-midi un spectacle assez curieux, et qui m'intéressa vivement en raison de son imprévu et de sa tournure tout à fait dramatique. Je veux parler d'un combat de buffles, chose plus que rare en Europe. Les deux combattants (car c'était un duel) étaient si pleins de leur sujet et mettaient dans leur explication un tel acharnement, que nous pûmes les approcher jusqu'à une quarantaine de mètres. Ils luttèrent ainsi pendant un quart d'heure environ, et avec une furie extraordinaire. Enfin, ayant assisté au triomphe du plus jeune, et voyant en outre que, non content d'avoir renversé son adversaire, qui, au ton grisâtre de sa crinière, me parut vieux et digne de merci, il se disposait à lui percer les flancs à coups de cornes; considérant d'ailleurs qu'en raison de sa jeunesse il devait être fort tendre, j'épaulai ma carabine, et une seconde après il tombait mortellement atteint. Quant à son adversaire, effrayé de ce dénoûment surnaturel, il se releva en un clin d'œil, et disparut de même dans le fourré voisin.

Comme la peau de l'animal était fort belle, nous commençâmes par l'en dépouiller. A l'habileté avec laquelle ma compagne m'aidait dans cette opération, je vis bien vite qu'elle n'était pas novice dans ce genre d'industrie; je la laissai donc faire. Ayant étendu la peau, elle la fit d'abord sécher au soleil; brisant ensuite avec mon secours le crâne de l'animal, elle en tira la cervelle, dont elle frotta vigoureusement ladite peau; je compris que cette précaution avait pour but de la rendre plus souple, et par conséquent plus apte à l'usage que nous en voulions faire, c'est-à-dire un paletot, une robe, une chemise, une couverture, un hamac ou un pantalon. Toutefois, le lendemain, sur le point de nous engager dans une plaine aride et dont je ne devinais guère l'extrémité, je ne jugeai pas prudent de donner à notre peau cette première destination. L'ayant façonnée en forme d'outre, nous la remplîmes d'eau : précaution dont nous eûmes, dès le lendemain, le sujet d'apprécier toute la sagesse.

Je détachai la bosse, la langue et les filets de l'animal, et je les fis sécher, toujours en vue de l'avenir, lequel se présentait à nos yeux sous la forme d'un désert horrible, et large de trois journées de marche, si j'en croyais ma carte, et qu'il nous fallait traverser.

Le lendemain, avant de nous aventurer sur le dangereux océan de sable, je montai jusqu'au sommet de la montagne, pour voir si son extrémité était visible; mais j'eus beau regarder dans la direction que nous allions prendre, le désert s'étendait illimité, silencieux, morne. A droite, à gauche, derrière moi, en revanche, quels spectacles!

C'étaient, au nord, le tortueux vallon que nous venions de parcourir; à l'ouest une chaîne de montagnes, dont les cimes neigeuses, atteintes par les rayons du soleil levant, éclataient comme des escarboucles. Là, c'étaient d'antiques forêts, hautes, touffues, dans les masses desquelles on suivait la trace capricieuse des ruisseaux qui les fécondaient avant d'aller se perdre dans la rivière que je venais de côtoyer. A l'ouest, un paysage grandiosement sauvage formait un splendide panorama.

Nous étions au printemps; les oiseaux chantaient pour célébrer et la naissance de la belle saison et celle du jour; les fleurs et les plantes aromatiques parfumaient l'atmosphère; j'éprouvais des sensations délicieuses; mais combien mon bonheur eût été complet si j'eusse tenu dans les miennes les mains qui m'étaient chères, et les têtes aimées qui étaient là-bas, tout là-bas, par delà les vertes prairies, les vastes déserts et le grand Atlantique!

Après une journée de fatigue et de chaleur accablante, nous arrivâmes au campement de la nuit. Entre le point d'où nous étions partis le matin et celui où nous arrivâmes, nous avions mis trente milles de savanes, toutes invariablement couvertes de buissons d'épines, d'absinthes, de cactus, et sans autre voies que celles des panthères et des pumas.

Toutefois ces bêtes n'habitaient pas seules ces désolantes contrées. Je marchais, dans l'après-midi, en avant de notre petite caravane, lorsque j'entendis pousser un cri. C'était Caloäa qui, le bras étendu, et stupide d'effroi, me montrait quelque chose. Or ce cri, je le lui avais déjà entendu pousser, mais seulement au moment du danger. Je me repliai donc vivement vers l'Indienne, qui me montra alors la cause de sa terreur. Ce n'était rien moins qu'un énorme serpent, qu'au premier abord j'avais pris pour une grosse racine, et que je me proposais même de ramasser pour notre feu du soir. Éclairé sur la véritable nature de l'objet, j'armai ma carabine, et m'avançai vers le monstre, qui, couché en travers du sentier, et la tête nonchalamment appuyée sur une tige d'absinthe, sommeillait. Je l'ajustai et tirai. Il se leva alors presque debout, et, la tête dressée, il me regarda. Il me serait difficile d'exprimer l'émotion que produisit sur moi cette tête sanguinolente, ce fixe regard, et je comprends très-bien l'influence magnétique qu'il peut avoir sur certains individus. J'eus de la peine moi-même à m'en défendre; enfin, revenu de mon saisissement,

je le visai une seconde fois, et, plus heureux, je l'abattis, mais sans le tuer du coup. Bien que traversé par mes deux balles, il se débattait avec tant de violence, qu'autour de lui les tiges d'absinthe tombaient toutes, fauchées comme par une serpe.

Quand nous fûmes bien convaincus de son trépas, nous nous en approchâmes pour l'examiner avec soin. Une partie de sa queue lui manquait; il n'en avait pas moins quatre mètres cinquante de longueur; sa largeur était de quarante-cinq centimètres environ. Son ventre était fort gros; voulant savoir pourquoi, je l'ouvris à coups de hache, et j'y trouvai un jeune loup des prairies, qui ne me parut pas avoir plus de huit jours d'âge.

Mes connaissances en histoire naturelle, qui sont très-bornées, ne me permettent pas de déterminer l'espèce à laquelle appartenait ce serpent; tout ce que je peux dire, c'est qu'il répandait une odeur de musc insupportable.

Nous l'abandonnâmes où nous l'avions trouvé, en souhaitant vivement, en dépit de notre victoire, d'en rester à cette première entrevue avec la famille dont il était, un moment avant, l'un des plus redoutables représentants.

Arrivé à l'endroit que j'avais choisi pour camper, je coupai un grand nombre de branches d'absinthe, ce qui donna d'abord un espace suffisant à notre établissement, et nous assura ensuite de quoi faire cuire notre menu et entretenir nos feux de nuit.

A l'aube nous reprîmes notre marche, non sans peine, car, la pluie étant venue à tomber, la boue qui en résulta donna le coup de grâce à mes pauvres souliers; je m'en fis tant bien que mal une paire avec de la peau de buffle, mais je dois avouer que je n'eus pas lieu d'en être complétement satisfait.

Vers deux heures nous aperçûmes devant nous une plaine plus sauvage encore que celle où nous nous trouvions. Comme il nous fallait la traverser, et prévoyant que nous pourrions bien manquer de bois pour notre feu du soir, je coupai une bonne provision de tiges d'absinthe, et en chargeai Cadi. Bien m'en prit, car cette plaine était un vrai désert. Un sol sablonneux, couvert de couches d'alun, de soufre et de différents sels, indiquait un terrain volcanique, décelé d'ailleurs par des fragments de roches *sui generis*. Nous étions alors par trente-cinq degrés de latitude, et à environ quinze journées des montagnes Rocheuses. Tout en marchant, j'examinais le sol, et je pus me convaincre qu'il renfermait de très-grandes richesses minérales; j'y ramassai entre autres plusieurs pépites de quartz; malheureusement l'absence d'eau aux alentours m'empêcha de pousser mon examen plus avant; je le regrettai, car je suis sûr que je n'aurais pas perdu mon temps.

Nous aperçûmes enfin, vers la tombée du jour, la limite de cette horrible plaine; mais, comme elle se trouvait encore à une bonne distance, nous dûmes, en dépit de notre fatigue, hâter le pas, d'autant mieux que le lieu n'était pas très-sûr. A tout moment nous apercevions rôder dans la nuit des ombres qui n'avaient rien de rassurant. J'avais allumé une branche d'absinthe : je crois que sans ce fanal nous aurions passé un vilain quart d'heure.

Nous cessâmes enfin de marcher sur ce sol brûlé et caillouteux, qui martyrisait nos pieds depuis le matin; des arbres touffus élevaient leur dôme parfumé au-dessus de nos têtes; un gazon épais étendait son frais tapis sous nos pieds, et non loin de nous une petite rivière chantonnait délicieusement sous les aunes dont elle était bordée.

Je coupai immédiatement le bois nécessaire à nos feux; mais Caloäa et moi étions trop fatigués pour faire la cuisine; nous avions, au reste, si faim, que nous trouvâmes délicieux un morceau de buffle rôti qui nous restait de notre déjeuner et un peu de biscuit. De son côté, mon pauvre Cadi, qui depuis deux jours se nourrissait de feuilles et n'avait pas bu depuis le matin, s'en donnait à cœur joie et dans l'eau et dans l'herbe.

Après avoir étendu nos peaux sur le sol, nous nous couchâmes avec délices; toutefois je n'obtins pas de cette nuit si bien gagnée tout le bien-être que j'en espérais; à chaque instant c'était un visiteur qui nous arrivait, et qu'il fallait reconduire à coups de tisons. Parmi ces intéressants étrangers, je reconnus particulièrement, à sa haute taille et à la longueur de son poil, un personnage qui n'était autre qu'un ours gris. Plus entreprenant que les autres, il s'approcha de nous de si près, que je sentis son infecte odeur. Connaissant l'humeur querelleuse de cet animal, je me gardai donc de le recevoir avec ma carabine, car sur une telle masse, un coup de feu mal dirigé (et dans la nuit je l'eusse infailliblement manqué) a toute la valeur d'un coup de bonnet de coton, et j'aurais pu payer cher ce mépris des lois de l'hospitalité. Quelques charbons bien ardents m'en débarrassèrent en l'effrayant, mais sans le satisfaire complétement, car il se mit à hurler d'une façon épouvantable. Pendant une demi-heure il fit retentir le voisinage, et, quoique fort loin de nous, nous l'entendîmes encore longtemps troubler le silence de ses cris furibonds. En ramassant du bois le lendemain, je trouvai les traces de ses pattes sur la terre; elles n'avaient pas moins de neuf pouces et demi de long!

Nous levâmes le camp et suivîmes pendant quelques milles les bords de la rivière. Comme j'approchais d'un buisson, Caloäa me montra dans ce buisson un joli petit animal de la grosseur d'un chat, et dont la peau était bigarrée d'une façon charmante. Je m'approchai pour le tirer; mais, au lieu de fuir comme le premier animal venu

n'eût pas manqué de le faire, il m'attendit tranquillement. J'approchai encore, et, me baissant doucement, j'étendis la main vers sa queue, qu'il tenait levée comme une mèche de canon; j'allais le saisir; mais, au même moment, je reçus sur ma culotte une décharge d'un liquide d'une odeur telle, que je me relevai suffoqué, et sans demander mon reste. Quand je rejoignis Caloäa, celle-ci me reçut avec un éclat de rire, car, sachant de quoi est capable ce désagréable petit animal, que je sus plus tard être le *Mephitis americana*, elle avait deviné l'accident à mon geste, et l'enfant terrible s'en donnait à cœur-joie. Je me dirigeai d'un air piteux vers la rivière, et m'occupai activement de faire disparaître la puante odeur ; mais c'est en vain que je lavai et relavai : au bout d'une heure de lessive ma culotte sentait aussi mauvais. Le lendemain je recommençai; ce fut avec un insuccès semblable à celui de la veille; alors je la jetai aux orties, et m'en fis une autre dans ma peau de buffle.

J'en voulus un peu à Caloäa de cette plaisanterie blessante pour... l'olfactif, mais pas longtemps, car je commençais à éprouver pour cette bonne et charmante fille une vive affection. Elle me rendait cette fraternelle affection, non-seulement en un dévouement tout prêt à aller jusqu'au sacrifice de la vie, ainsi qu'on le verra par la suite, mais par des attentions et des soins dont une mère, une sœur, est seule capable.

V

A cet endroit la rivière se partageait en deux branches, dont l'une s'enfonçait entre deux hautes montagnes. Nous la suivîmes de préférence à l'autre. Quelques heures après nous arrivions sur les rives d'un petit lac dont les abords me plurent tellement, que je résolus d'y camper au moins un jour ou deux pour nous reposer un peu des fatigues de l'étape que nous venions de faire. Mais, comme nous avions épuisé toutes nos provisions, je jugeai convenable, avant d'installer notre campement, de me mettre en quête de quelque gibier. Je déposai donc mes bagages en lieu sûr, je fis monter Caloäa sur Cadi, et nous partîmes. Un moment après j'aperçus une oie superbe, je la tirai; mais je ne fis que la blesser; je me disposais à la tirer de nouveau, lorsque je distinguai sur la rive opposée du lac deux Indiens. Tous deux me regardaient; ils parurent se consulter; puis,

étant tombés d'accord, je les vis courir vers un monticule derrière lequel ils disparurent. Croyant qu'ils se cachaient, j'attendis pour voir ce que cela allait devenir, lorsqu'ils reparurent portant un canot; ils le mirent à l'eau, et, s'aidant de leurs pagaies, ils se dirigèrent de mon côté. Quand ils nous eurent atteints (car Caloäa était près de moi), ils se tournèrent vers l'Indienne, et se mirent à l'apostropher en termes qui me parurent passablement énergiques. J'ignore ce qu'elle leur répondit précisément. Tout ce que je sais, c'est qu'elle dut leur faire un grand éloge de moi : peu à peu, en effet, les regards de colère et de défiance qu'ils avaient d'abord dirigés vers moi firent place à des regards moins agressifs. L'un d'eux me tendit même la main, que je pris, bien entendu. L'autre, qui parlait assez bien l'anglais, me dit alors qu'il venait de questionner la squaw, et qu'ayant appris ma bonne action, ils m'en remerciaient tous les deux au nom de la nation utah, leur nation. Assez satisfait de la tournure que prenaient les choses, je défendis mollement ma modestie attaquée, et j'ajoutai que j'étais ravi d'avoir fait leur connaissance. Sur quoi ils me demandèrent ce que je voulais faire de Caloäa.

— Je veux la rendre à sa tribu, répondis-je; car, bien que je l'aie achetée aux Timpanogos, elle a toujours été libre.

— Caloäa est la fille d'un chef, reprit l'Indien. Que dira le chef lorsqu'il apprendra que sa fille a vécu avec un visage pâle ? Pourquoi ne l'as-tu pas prise pour ta femme?

J'eus un moment envie de rire, car, certes, je ne supposais guère que c'était pour me poser de semblables questions que ces deux Indiens venaient de traverser le lac; je réussis néanmoins à garder mon sérieux, et je répondis qu'étant déjà marié dans mon pays, je n'avais aucune raison de me remarier, et que d'ailleurs les lois de ma religion et celles de ma nation s'y opposaient.

L'Indien sembla se recueillir, et parut chercher à comprendre; mais, s'apercevant enfin qu'il n'y parviendrait pas, il changea de conversation et me demanda où j'allais. Je lui répondis ce que j'avais déjà répondu aux Timpanogos; il en parut satisfait.

— Veux-tu venir dans ma cabane? me dit-il.

— Oui, répondis-je.

J'entravai Cadi pour plus de sûreté, et nous montâmes, Caloäa, l'Indien et moi, dans le canot, lequel, composé d'un treillis de branches de saules et de peau de buffle, eut beaucoup de peine à nous passer. Quant au second Indien, un moment interdit en nous voyant tous les trois dans son canot, il demeura sur la rive. Enfin, prenant une résolution extrême, il se jeta à l'eau et traversa le lac à la nage.

Chemin faisant, je questionnai mon guide, car sa poignée de main à l'européenne, lorsqu'il eut causé avec Caloäa, et la façon quasi-cor-

recte dont il parlait l'anglais, m'intriguaient beaucoup. Son compagnon et lui étaient établis sur le bord de ce petit lac, qui était l'un de ceux qui alimentent le lac Nicolet; ils y faisaient la chasse au castor et à la loutre, dont ils portaient les peaux dans un port du Pacifique où la Compagnie de la baie d'Hudson entretient un comptoir. En arrivant à la cabane, j'aperçus, en effet, un bon nombre de peaux qui séchaient au soleil, et je vis deux femmes indiennes occupées à dépouiller la chasse du matin. Deux ou trois jeunes sauvages, très-simplement vêtus d'une abondante chevelure, et qui parurent stupéfaits de nous voir, jouaient aux alentours. Au milieu de la hutte un énorme brasier recouvert de cendres cuisait des galettes de maïs et de la viande de castor.

Sur l'ordre de leurs seigneurs, les squaws s'empressèrent de retirer ces victuailles, et de les porter dehors, sur une natte, à l'ombre d'un gros chêne sous lequel nous nous assîmes pour manger, car il nous eût été réellement impossible de supporter la suffocante chaleur qui régnait dans la case. En guise de boisson, on nous servit du jus de cerises et de groseilles fermentées que je trouvai délicieux.

Comme ces deux sauvages semblaient avoir le plus grand désir de me voir installé chez eux, je retraversai le lac, en canot, avec Caloäa, et je fus chercher mes bagages. Quant à Cadi, voulant savoir enfin à quoi m'en tenir sur sa force comme nageur, je montai dessus et le poussai dans le lac, qu'il traversa avec une aisance qui me satisfit grandement, car cela me permettait de compter à l'avenir sur ce talent inconnu.

A mon retour, les deux Indiens m'apprirent qu'ils se proposaient de faire le lendemain une chasse importante, et me demandèrent si j'étais disposé à les accompagner. J'étais trop disciple de saint Hubert pour refuser une si bonne aubaine; j'acceptai d'autant mieux que j'espérais faire connaissance en leur compagnie avec quelque procédé nouveau. Aussi, le lendemain, dès l'aube, j'étais sur pied.

Mes préparatifs ne furent pas longs : en un clin d'œil j'eus nettoyé ma carabine et rassemblé mes munitions, et je me disposais à aller avec mes compagnons chercher leurs chevaux dans la forêt voisine, lorsqu'à certains signes que me fit Caloäa je compris qu'elle désirait me parler, et me parler en secret. Je laissai partir les deux chasseurs. L'Indienne m'apprit alors, à l'aide de la langue moitié parlée et moitié figurée que nous avions adoptée, qu'il se tramait contre moi quelque chose de funeste, c'est-à-dire que les Indiens convoitaient mes armes et mes munitions, et qu'ils avaient résolu de me rayer du nombre des vivants.

Je m'étais trop avancé pour reculer sans éveiller les susceptibilités des deux misérables; je jugeai donc qu'il était plus prudent de les

accompagner, et, tout en feignant l'ignorance la plus absolue de leurs tragiques projets, je me promis de les surveiller avec soin.

Je remerciai ma compagne en la rassurant, et, en dépit de ses prières, je lui fis part de ma résolution. Un moment après les Indiens arrivaient, tenant en mains trois superbes mustangs, sur le dos desquels nous eûmes bien vite disposé les peaux de buffles qui devaient nous servir de selles; et nous partîmes au galop, moi armé de ma carabine et de mon revolver, les deux Indiens de fusils à silex, dont ils paraissaient se servir avec assez d'aisance.

Il y avait une demi-heure que nous allions ainsi, lorsqu'un bruit qui partait de derrière nous m'engagea à prêter l'oreille. A n'en point douter, c'était le galop d'un cheval. Nous regardâmes, et à travers les éclaircies de la forêt nous aperçûmes, venant sur nous de toute la vitesse de sa monture, ma fidèle Caloäa, l'arc et le carquois en bandoulière, comme une amazone, et ma hache passée dans sa ceinture de peau. Lorsqu'elle fut près de nous, elle nous dit que, bien que n'ayant pas été invitée, elle était venue parce que les femmes de sa tribu aimaient à partager le péril de ceux à qui elles devaient la vie et le bonheur de revoir leur wigwham. Disant ces mots, elle regarda fixement les deux Indiens; mais eux, sans se troubler le moins du monde, me traduisirent, sur ma demande, ce que venait de me dire l'Indienne. L'incident vidé, nous poursuivîmes notre route.

Nous parcourûmes encore une douzaine de milles, tantôt dans la prairie et tantôt dans la forêt. Souvent les Indiens s'arrêtaient pour étudier les traces; Caloäa et moi restions en arrière, tous deux prêts à tirer à la moindre agression. Mais les Indiens ne paraissaient nullement songer à leur dessein; tout entiers à la chasse, les fumées seules des animaux les préoccupaient.

Les Peaux-Rouges sont vraiment d'une sagacité étonnante pour reconnaître une piste, et c'est parce que j'en ai été maintes fois juge que je le répète ici, après tous ceux qui ont écrit sur cette race. Ils pourraient au besoin indiquer le jour du passage d'un ennemi ou d'un animal quelconque; ils vous donneront très-approximativement le nombre d'hommes et de chevaux, dont vous, Européens, ne verrez que les traces confuses, mais où ils sauront, eux, discerner jusqu'à la tribu qui les a laissées; ils vous diront si c'est une troupe de guerre ou une troupe de chasse, etc., choses qui ne sont pas faciles, car la marche des Indiens offre un caractère tout à fait singulier : leurs pieds se posent toujours directement l'un devant l'autre, de sorte que la trace d'un homme imprimée sur la neige ne présente qu'une seule ligne étroite; aussi est-il presque impossible à un Européen de marcher dans quelques-uns de leurs sentiers.

A propos de cette extrême sagacité des Indiens, le P. Baraga rap-

porte un fait que je ne puis m'empêcher de citer à mon tour. « Un Européen, dit ce missionnaire, déroba un jour dans la cabane d'un Indien un morceau de chevreuil que celui-ci y avait suspendu. En rentrant chez lui, un coup d'œil a suffi à l'Indien pour lui faire reconnaître le larcin et son auteur; il sort avec précipitation et se met à la poursuite du voleur. En route, il rencontre quelques marchands auxquels ils demande s'ils n'ont point vu passer un *Européen petit*, *vieux*, et suivi d'un *petit chien* ayant une *petite queue;* ceux-ci lui répondent affirmativement et le prient de leur dire comment il a eu connaissance de tous ces détails. — Voici, répondit l'Indien : le voleur est *petit*, car il a été obligé de monter sur un bloc de bois pour atteindre à la hauteur du morceau qu'il m'a dérobé; il est *Européen*, ses traces imprimées sur le sable ne permettent pas d'en douter; il est *vieux*, la petitesse de ses pas, les nombreuses haltes auxquelles il a été obligé, en sont la preuve. Il est suivi d'un *petit chien* ayant une *petite queue*, car il est facile de s'en convaincre aux endroits où il s'est arrêté, et où ses formes se distinguent encore sur le sable. En achevant ces mots, l'Indien continua sa poursuite, et eut bientôt rejoint son voleur. »

Je reviens à mes compagnons de chasse.

A force de chercher, ceux-ci trouvèrent enfin la trace d'un puma; nous la suivîmes jusqu'à un terrain sec et pierreux, où elle disparut, à mes yeux du moins. Quant à mes Indiens, ils venaient de faire une découverte bien autrement importante que la trace d'un puma : la trace d'un troupeau de buffles.

— Buffaloes ! buffaloes ! me crièrent-ils.

Je regardai.

A un demi-mille de nous, en effet, un magnifique troupeau de ces animaux broutait paisiblement.

Les Indiens ont deux façons de chasser les buffles : ils les poursuivent à cheval, et les tuent à coups de flèches et de carabine, ou bien ils emploient le stratagème suivant : l'un d'eux revêt une peau de buffle, et se dirige du côté de la plaine où se trouve un précipice; et Dieu sait s'il y a en Amérique, des précipices! Les autres entourent de loin le troupeau, excepté du côté duquel se trouve le faux buffle, et s'approchent peu à peu. Quand les buffles commencent à apercevoir les Indiens, ils deviennent inquiets et se préparent à la fuite. L'Indien déguisé court alors en toute hâte vers le précipice, et les autres jettent un cri terrible qui épouvante tellement le troupeau, que tous fuient avec précipitation, en prenant toujours la direction du masque qui les précède et qu'ils prennent innocemment pour un des leurs. Quand l'Indien est arrivé au précipice, il se cache dans une fente de rocher

qu'il a destinée d'avance à le recevoir. Les premiers buffles arrivent au précipice, devant lequel ils reculent, à la vérité, effrayés; mais il n'y a plus moyen de s'arrêter. La grande masse qui les presse par derrière ne manque jamais de faire tomber les premiers dans l'abîme, où ils trouvent naturellement une mort certaine.

Nous n'étions ni assez préparés, ni en assez grand nombre pour chasser de cette manière; nous résolûmes donc d'employer le premier des deux moyens.

Après avoir fait un assez long détour pour éviter d'arriver sur eux dans leur vent, car les buffles ont l'odorat d'une finesse extrême, nous descendîmes de cheval, et nous parvînmes en rampant jusqu'au bord de la prairie. Alors, à un signal donné, montant tous à cheval, nous fondîmes sur le troupeau, en l'entourant. Presque aussitôt deux buffles tombèrent, celui-ci atteint par l'un des Indiens, l'autre par moi. J'avais déchargé ma carabine, mais je m'étais réservé mon revolver. Les Indiens s'en aperçurent, et, me faisant force signes, ils m'engagèrent à profiter de la présence des buffles pour en abattre le plus possible. Je ne voulais pas me priver de mes moyens de défense aussi bénévolement, je refusai donc nettement.

Cela ne faisait pas leur compte, car je vis celui qui avait encore son fusil chargé m'ajuster; je n'eus que le temps de faire cabrer mon cheval, qui reçut le coup en pleines entrailles. Debout comme il l'était déjà, ce coup n'eut pas de peine à le renverser; il tomba sur moi de toute sa lourdeur, et si je ne fus pas écrasé, il me serait assez difficile de dire aujourd'hui pourquoi. Tout ce dont je me souviens, c'est que mon cheval se releva aussi vite qu'il était tombé. Relevé moi-même en un instant, j'ajustai mes Indiens et leur envoyai à chacun une balle; mais, tout étourdi que j'étais, je n'étais pas assez maître de moi pour le faire avec précision; je les manquai. Toutefois ils sentirent mes balles leur siffler d'assez près aux oreilles pour en concevoir quelque peur, car ils jugèrent prudent de ne pas attendre une nouvelle tentative de ma part; ils mirent immédiatement leurs chevaux au galop et se dirigèrent vers la forêt.

Ayant alors jeté un coup d'œil rapide sur la prairie, j'aperçus Caloäa, que nous avions laissée en arrière, se diriger de mon côté; entre elle et moi étaient les deux Indiens. Le danger était imminent. D'un bond je fus sur mon cheval; l'animal, profondément blessé, perdait beaucoup de sang et tremblait de tous ses membres; de la parole et des jambes je parvins néanmoins à lui communiquer un peu de l'ardeur qui m'animait, et il prit le galop sans trop de peine.

Je venais d'avoir là une bonne inspiration; les deux Indiens, se voyant poursuivis, coupèrent au plus court; ils quittèrent le chemin qu'ils suivaient et obliquèrent à droite. Par bonheur, ils n'a-

vaient pas pris le temps de recharger leurs fusils, c'est ce qui sauva l'Indienne, car ils l'eussent infailliblement tuée lorsqu'ils passèrent non loin d'elle. Mais la brave enfant ne les manqua pas, elle. Enhardie par ma vue, elle décocha une flèche sur l'un des Indiens avec tant de justesse, qu'elle le blessa. Où? c'est ce qu'il me fut impossible de découvrir sur le moment. Ce que je constatai, c'est que son mustang, auquel nous le vîmes se cramponner, l'avait été plus que lui, car sa marche se ralentit visiblement, pendant que celui de son compagnon fuyait, au contraie, comme le vent. Le mien, momentanément remis de son indisposition, faisait merveille. Toutefois la chasse fut rude, car le bandit avait de l'avance sur nous. Cependant, à un mille de là environ, son cheval, qui avait perdu beaucoup de sang, s'abattit. Le cavalier, se voyant pris, se dégagea rapidement, et, grimpant avec agilité sur un escarpement de rochers que nous longions depuis quelques minutes, il s'y cacha parmi les broussailles. L'y suivre eût été assez imprudent; il me parut plus sage d'attendre que le lieu de sa présence me fût signalé par ses mouvements. J'avais mis pied à terre presque en même temps que lui; je n'eus qu'un pas à faire pour m'embusquer derrière une roche; de là j'ajustai le buisson où je supposais qu'il devait être, et je tirai, mais sans l'atteindre, car il riposta immédiatement par un coup de feu dont la balle vint s'écraser sur la roche qui me garantissait. J'épaulai vivement ma carabine, et, au moment où il sautait d'un buisson à un autre, en se tenant aux racines qui tapissaient l'escarpement, je lui envoyai la monnaie de sa pièce, c'est-à-dire une balle qui l'atteignit dans le flanc.

Le malheureux roula dans le ravin; lorsqu'il arriva au fond, il avait cessé de vivre.

La bonne Caloäa après avoir bouché le trou que lui avait fait ma balle avec du poil de cheval et de la terre glaise, m'aida à le porter dans un épais fourré; mais, avant de l'abandonner, se penchant sur lui :

— Mauvais Utah, lui dit-elle, tu as été ingrat avec le visage pâle qui avait rendu la vie et la liberté à la fille d'un de tes chefs; le manitou t'a puni. Adieu.

Cette oraison funèbre terminée, je couvris l'Indien de branches, autant pour le cacher que pour le garantir des insectes et des bêtes fauves, et nous nous éloignâmes.

VI

Ce ne fut pas sans peine que nous pûmes retrouver le chemin de la demeure des deux Indiens; mais il fallait le retrouver à tout prix, car mes bagages y étaient encore, c'est-à-dire mes munitions et ma petite pacotille, toute ma fortune. Enfin, après bien des allées et des venues, nous découvrîmes un ruisseau qui, ma boussole aidant, nous mena jusqu'au petit lac.

Il était nuit close lorsque nous arrivâmes à la case. Les deux squaws y étaient, attendant paisiblement le retour des chasseurs, dont l'un ne devait plus revenir ! Nous n'avions pas de temps à perdre, car le second Indien pouvait arriver d'un moment à l'autre, ou bien être occupé en ce moment même à ameuter contre nous les tribus du voisinage. Nous entrâmes donc résolûment. A notre apparition subite, un colloque s'établit entre Caloäa et les deux Indiennes, qui lui demandèrent sans doute des nouvelles de leurs maris; quant à moi, je mis immédiatement la main sur mes bagages, que je retrouvai intacts, et je sortis pour reprendre Cadi, qui vint dès que je le sifflai. L'ayant rechargé à l'aide de Caloäa, qui m'avait suivi, nous nous enfonçâmes immédiatement dans la forêt.

Toute la nuit nous cheminâmes; mais, à la pointe du jour, harassés et mourant de faim, nous dûmes songer à prendre un peu de repos et de nourriture. Je déchargeai Cadi, et, tandis que Caloäa allumait du feu, je me mis en quête d'un gibier quelconque. Je n'eus pas à chercher longtemps : dans ces belles forêts de l'Amérique tout abonde; une demi-heure après je rapportai au campement une dinde sauvage, gibier si commun dans la contrée, qu'il est très-fréquent d'en voir des troupeaux s'élevant parfois jusqu'à cinq cents têtes.

Le repas terminé par une excellente tasse de thé, comme toujours fabriqué dans la poële, nous nous établîmes à l'ombre, et je commençai à goûter les bienfaits d'un sommeil si bien acheté.

Il y avait deux heures environ que j'utilisais mes loisirs en dormant, lorsque je me sentis saisir par la main. C'était la vigilante Caloäa qui m'éveillait. Je me mis sur mon séant, et, en regardant dans la direction qu'elle m'indiquait par ses gestes effrayés, j'entrevis, à cinquante mètres environ, un énorme serpent à cornes. Roulé autour de la branche d'un sassafras, le hideux reptile guettait un écureuil qui, pour lui échapper, s'était blotti dans le creux d'un

chêne. Dès que l'écureuil montrait le bout de son petit museau, le serpent se précipitait dessus; cherchant mais en vain à introduire son énorme tête dans l'asile de sa victime. La poudre et les balles ne me manquaient heureusement pas; je me levai et me dirigeai vers le redoutable chasseur. A ma vue, et comme s'il eût pénétré mes intentions, il devint furieux, et, sans toutefois abandonner sa branche, il s'élança dans ma direction en sifflant. Je m'arrêtai et l'ajustai posément; il comprit sans doute l'attentat que je projetais contre sa personne, car, se déroulant vivement, il se dirigea de mon côté en rampant.

Caloäa m'avait suivi, et, à la terreur dont elle était saisie, je devinai que j'avais affaire là à forte partie. Je n'en attendis pas moins l'ennemi, préparé à lui livrer un combat aussi rude qu'il lui plairait de le rendre.

Entre moi et lui il y avait par bonheur un obstacle : un châtaignier tombé en travers du chemin; or il fallait qu'il montât dessus s'il voulait arriver jusqu'à moi, à moins de faire un détour, ce à quoi sa colère s'opposait évidemment. C'est à dix pas de là que je l'attendis, un genou en terre, la carabine épaulée, et le coude, pour plus de sûreté, appuyé sur l'autre genou. Enfin je vis apparaître son horrible tête : au même moment ma balle la lui traversait d'outre en outre, mais sans le tuer. Prompt comme l'éclair, il s'entortilla à une branche, et se mit à lancer de violents coups de queue dans toutes les directions. C'était son agonie. Peu à peu sa fureur s'éteignit, et, s'étant déroulé, il tomba mort le long du châtaignier.

En le mesurant, je constatai que ce serpent avait huit pieds de longueur et environ sept à huit pouces de circonférence. Sa tête était ornée de deux cornes, ou, pour mieux dire, de deux excroissances d'une matière dure; il était d'un brun noir.

A quelque temps de là, — on verra comment, — j'eus lieu d'avoir des Indiens des renseignements sur ce curieux reptile. Si j'en crois ce qu'ils me dirent, ce serpent serait le plus redoutable de tous ceux qui peuplent le Nord-Amérique. Non-seulement sa morsure est mortelle, me dirent-ils; mais sa queue elle-même est une arme des plus dangeureuses, car elle est pourvue d'un dard venimeux comme ses dents. Il rampe comme les autres serpents; mais, lorsqu'il veut atteindre une proie, il forme un cercle, puis, par un brusque mouvement, il se détend comme un arc et s'élance sur sa victime la queue levée et la pointe en avant, présentant toujours et en même temps ses deux redoutables armes à ses adversaires : sa gueule et sa queue. Le venin de cette dernière est si puissant, ajoutait l'Indien qui me donnait ces détails, que, s'il arrive alors qu'il manque son but, et que son dard vienne à frapper par hasard un jeune arbre et pénètre

jusqu'à la séve, l'arbre dépérit bientôt et meurt en très-peu de temps. Je laisse aux naturalistes l'appréciation de ces faits et je retourne à mon serpent.

Avant de lui dire mon éternel adieu, je voulus emporter du vilain animal un souvenir qui, placé sous verre à mon retour en France, pût le rappeler sans cesse à ma pensée; à cet effet, je cherchai à lui enlever ses cornes; ce fut en vain; je le regrettai, lorsqu'en ayant causé plus tard avec un naturaliste de mes amis, j'appris que cet ornement était chose très-rare. Par curiosité je lui ouvris le ventre. Et quel ne fut pas alors mon étonnement en en voyant sortir, tout étourdi, mais bien vivant, un charmant petit oiseau qui se mit peu à peu à sautiller et qui, en fin de compte, santa dans le fourré où je le perdis de vue. J'avoue que je restai assez surpris; j'ignorais alors que ce fait se représente fréquemment, et que lorsqu'un Indien rencontre un serpent endormi et faisant sa digestion, il ne manque jamais de le frapper à coups de bâton sur la tête, et de le forcer par ce moyen à rendre la proie qu'il a dans l'estomac, et qui en sort souvent vivante ou à peu près.

Les Indiens pouvant être à notre recherche, je ne jugeai pas opportun de m'occuper davantage d'histoire naturelle. Nous continuâmes notre route, et le lendemain matin nous atteignions une rivière que je crois être le haut du Rio-Colorado. En cherchant un gué, nous trouvâmes des traces d'Indiens. Caloäa les examina attentivement; c'était, suivant l'expression indienne, un « sentier de guerre. » Quelle était la nation qui l'avait laissé? Voilà ce que nous ignorions; mais tous deux craignions fort que ce ne fût celle des Timpanogos. En examinant à mon tour, je remarquai qu'ils avaient campé de l'autre côté de la rivière, et qu'ils pouvaient être une centaine. Il n'y avait pas longtemps qu'ils étaient partis, car les cendres de leurs feux étaient encore chaudes; des os de buffles étaient jetés çà et là.

Je craignis un moment que ce parti ne fût de la tribu des deux Indiens trappeurs; mais, en y réfléchissant, je pensai avec raison qu'il n'était guère possible qu'un aussi grand nombre d'individus eussent quitté leurs occupations pour courir après un homme et une femme. Je n'en pris pas moins toutes les précautions exigées par la prudence et changeai de route.

Rien ne saurait donner l'idée de la nature luxuriante au milieu de laquelle nous nous trouvions. Il semblait que toutes les essences des forêts américaines se fussent donné rendez-vous sur ces bords fertiles. Parmi ces arbres magnifiques, et dont beaucoup d'espèces ne sont pas connues en Europe, le cèdre dominait, sinon en nombre, du moins en majesté.

La largeur et l'élévation que les cèdres atteignent dans les forêts

du Nord-Amérique est prodigieuse. J'en ai mesuré plusieurs qui n'avaient pas moins de 30 et 35 pieds de périmètre. Un de ces géants, vaincu par la tempête et que le feu avait miné, me donna à sa base 412 pieds de largeur; le nombre des couches concentriques de son tronc étaient d'environ 6,000, ce qui lui donnait 4,000 ans à peu près. Les branches de ces colosses s'entrelacent au-dessus de la forêt, à laquelle ils font une seconde cime, et la voûte qu'ils forment de leur sombre feuillage est si touffue, que les rayons du soleil ne pénètrent jamais à leurs pieds; de magnifiques plantes y vivent néanmoins, engraissées seulement par l'humus fécond de cette nature plantureuse.

Sous nos pieds des milliers de plantes fleuries, d'excellents légumes, des fruits délicieux, s'égrenaient et s'écrasaient sans que nous y prissions garde; c'étaient des oignons doux, des champignons, des pois, des fraises, etc., tandis que les pruniers des prairies, les mûriers, les groseilliers, les framboisiers, les pommiers, secouaient sur nos épaules leurs branches chargées de fruits.

Ce fut dans cette forêt que je vis pour la première fois la vigne américaine; ses ceps puissants garnissaient jusqu'au faîte des arbres, dans les branches desquels s'éparpillaient des grappes qui me parurent d'une grosseur monstrueuse. J'y trouvai aussi en grande abondance le *persimon*. Ce fruit, gros comme une prune, est de couleur écarlate; comme celui du tamarinier, il renferme quatre ou cinq amandes; mûr, il est doux et d'une saveur exquise; mais les Indiens, qui s'y connaissent, ne le mangent qu'après les premières gelées.

Je n'en finirais pas s'il me fallait citer toutes les espèces de fruits dont abondait ce merveilleux jardin. Par malheur il en était de cet Éden comme de l'Éden biblique, et de tous ces arbres comme de l'arbre de science : les serpents y abondaient. A tout moment nous voyions le ruban moiré de leur peau glisser dans l'herbe; je marchais devant, sage précaution, car j'épargnais ainsi à nos deux compagnons des morsures, dont j'étais garanti, moi, par mes guêtres de cuir de coyotte. En quittant Grass-Walley pour retourner en France, le vicomte d'O..., mon ami, m'avait légué d'ailleurs un flacon d'alcali que j'avais toujours à portée de la main. Les Indiens, eux, n'emploient pas, on le sait, cet ingrédient; ils se servent d'une plante dont l'effet est souverain. Je le constatai en traversant cette forêt où nous nous trouvions. Caloäa, ayant aperçu un nid de geai bleu dans les branches d'un cerisier, y mit la main pour s'emparer des œufs qu'elle supposait y trouver; mais à peine y avait-elle introduit les doigts, qu'elle poussa un cri. Je me précipitai vers elle, et vis qu'elle venait d'être mordue par un jeune serpent à sonnettes qui y avait élu domicile. Au plus tôt je tirai mon alcali de ma poche; mais, avant que

j'eusse pu lui en mettre sur sa plaie, elle avait broyé entre deux pierres quelques feuilles de la plante dont je viens de parler, et se l'était appliqué sur sa morsure; deux heures après il n'y paraissait plus.

Indépendamment des serpents à sonnettes, dont le nombre était si grand qu'en l'espace d'une heure j'en tuai six à coups de bâton, je rencontrai aussi une autre espèce de serpents dont la morsure n'est pas venimeuse, mais qui, au dire des Indiens, sont beaucoup plus dangereux. Ils sont, prétendent-ils, d'une force excessive, et il est rare qu'ils ne vous étouffent pas lorsqu'ils parviennent à vous enlacer.

Je remarquai encore de belles variétés du genre écureuil, particulièrement de ceux qu'on nomme renards gris, et dont l'agilité est telle, qu'ils sautent parfois d'un arbre à un autre, une distance de trente pieds séparât-elle ces arbres. J'y vis aussi des écureuils volants, ainsi nommés à cause des appendices de peau qu'ils ont de chaque côté du corps et qui les soutiennent en l'air; mais les plus beaux de tous étaient les écureuils de terre : leur fourrure uniformément rayée est vraiment admirable.

VII

Tout en cheminant, certaines marques blanchâtres que je remarquai sur plusieurs arbres attirèrent mon attention. Je m'en approchai, et reconnus qu'elles provenaient, non point d'une fantaisie de la nature, mais du fait de haches. J'appris alors de Caloäa qu'au désert les Indiens marquent ainsi leur passage afin de pouvoir opérer plus rapidement leur retour.

Ces indices certains du passage des Indiens me donnèrent à réfléchir, car ils paraissaient d'une date récente; il n'était que trop permis de croire que ceux qui les avaient faits ne devaient pas être loin.

Maintenant quels en étaient les auteurs, voilà ce qu'il était assez difficile de déterminer. Nous cherchâmes par terre : partout ce n'était qu'herbe et mousse, donc aucun indice capable de nous guider. Enfin nous arrivâmes à un endroit où le sentier traversait une espèce de fondrière; là nous vîmes parfaitement imprimées des semelles de souliers mêlées à des mocassins.

— Mejicanos! me dit l'Indienne en me montrant l'empreinte des souliers.

Seuls, en effet, les Mexicains portent des souliers au désert. Il res-

tait toujours à savoir quels étaient leurs propriétaires : s'ils appartenaient à l'honnête corporation des trappeurs, ou à celle moins catholique des maraudeurs.... La curiosité l'emportant, je continuai à marcher, et au bout de vingt minutes nous entendîmes des *caramba!* des *caraï!* qui me prouvèrent que Caloäa ne s'était pas trompée sur la nationalité des voyageurs. Comme plusieurs bouquets de broussailles nous en séparaient, nous pûmes nous en approcher d'assez près pour entendre leur conversation, laquelle me parut très-animée.

Ils parlèrent ainsi cinq minutes environ, puis un grand silence se fit. Craignant d'avoir été découvert, je me tapis derrière un arbre; mais ce silence avait un tout autre motif, car au même moment une voix nasillarde retentit qui entonna, accompagnée de la mandoline de rigueur, la *canzon* populaire :

Las niñas de Mejico
Conmingo bailandas,
Al cielo saltandas,
En el fandango!
En el fandango!
Etc., etc.

Quand la romance fut achevée, des applaudissements se firent entendre, qui me donnèrent une meilleure idée de la bienveillance des auditeurs que de la justesse de leur oreille. Je dois avouer d'ailleurs que je n'ai jamais entendu un Mexicain chanter avec goût et en meure, même dans un salon : demander du sentiment en plein Far-West, c'eût été se montrer bien exigeant, surtout lorsque les dilettanti appartenaient à cette classe particulière d'individus qu'on nomme vagabonds en France, et voleurs partout.

A en juger par leur costume, c'étaient bien en effet des *écumeurs des prairies*. Ils étaient vêtus de chemises de chasse, espèce de blouse d'origine indienne, semblable à celle de nos charretiers, et dont les bords étaient ornés de franges multicolores. A leur ceinture de cuir travaillé était passée une hache. Une gibecière ornée de figures et de devises brodées leur pendait sur le dos; un pantalon de peau de coyotte et des guêtres de même étoffe complétaient l'accoutrement, avec une hache ou un long couteau enfermé dans une gaîne de cuir. Ils avaient aussi des fusils et des pistolets. En comptant ces hommes, j'en trouvai vingt.

Leur intention était de passer la nuit au bord de la mare où ils avaient fait halte, car ils avaient allumé des feux auxquels se rôtissaient, suspendus à des branches de saule, des quartiers de venaison.

Après avoir examiné si les capsules de mon revolver étaient bien sur leurs cheminées, je retournai vers Caloäa, qui m'attendait à une petite distance avec le mulet, et nous continuâmes notre route; un instant après nous étions en vue.

En nous apercevant, ils se levèrent tous et se dirigèrent de notre côté; mais, avant qu'ils nous eussent entourés, j'avais saisi mon revolver, bien décidé à casser la tête au premier qui aurait tenté de nous attaquer. Je ne sais si ce fut la fermeté de mon attitude qui leur imposa, ou s'ils ne songeaient pas à nous traiter en ennemis, toujours est-il qu'ils m'accueillirent aussi poliment que je le pouvais désirer. Doué d'un caractère assez confiant, je croyais déjà n'avoir rien à redouter d'eux, lorsqu'un cri poussé par Caloäa me fit tourner la tête de son côté. Je vis alors un des señores qui, la tenant par la taille, ne cherchait ni plus ni moins qu'à l'embrasser; le crime n'était pas grand; mais ce sans-façon me déplut. J'allai vers le drôle, et, lui posant les gueules de mon revolver sur le front tandis que de l'autre main je lui serrais le poignet avec assez de force pour le faire crier, je l'eus bientôt contraint à lâcher prise. Pendant qu'il cherchait à s'excuser :

— Señores, dis-je à ses compagnons, est-ce la paix ou la guerre que vous voulez? Moi, je désire la paix; mais, si vous préférez la guerre, je l'accepte, si nombreux que vous soyez.

— Nous voulons aussi la paix, me répondit celui qui paraissait leur chef. Et si vous vous offensez de l'action de notre camarade, vous avez tort; car son intention n'était pas de vous être désagréable, non plus qu'à cette belle enfant. Ce qu'il en faisait, c'était pour plaisanter.

— Eh bien, lui dis-je, votre compagnon s'est trompé, cela ne m'a pas fait rire du tout. Et s'il est en veine de facéties, qu'il en trouve d'une autre espèce, car je lui interdis formellement de recommencer.

Ils insistèrent de nouveau pour me persuader de leurs bonnes intentions; mais leurs paroles juraient trop avec leurs manières pour que je m'y fiasse à eux. Aussi, refusant de boire et de jouer, ainsi qu'ils me l'offraient, et prétextant un retard dans mon voyage, je leur annonçai que j'allais poursuivre ma route. Loin de s'y opposer, ils me souhaitèrent bonne chance. Ils m'eussent dit en me montrant le poing : « Toi, je te retrouverai, » que c'eût été pour moi absolument la même chose, car, au ton avec lequel ils me faisaient ces souhaits, il n'était pas malaisé de deviner qu'ils n'étaient pas de très-bonne humeur.

Le revolver à la main, je disparus derrière les troncs d'arbres, afin que, dans le cas où ils se raviseraient, je pusse tant bien que mal soutenir leur attaque. J'en fus heureusement pour mes craintes; et

je m'en étonnai, car il est rare qu'au désert des rencontres semblables tournent à l'avantage du plus faible.

Trois jours après cette entrevue, je fis une découverte qui m'intéressa vivement : celle de tombeaux de chefs utahs. C'étaient de petites cabanes faites de branches liées avec du jonc et fermées de telle sorte, qu'il était impossible, même aux carnassiers les plus robustes, de pénétrer dans l'intérieur. Au milieu, et assis sur un siége de branchages, était le cadavre du guerrier, revêtu de son plus beau costume et le visage peint. A ses côtés étaient ses armes : son tomahawk, son arc et ses flèches, ainsi que des provisions de bouche : du maïs, de la mousse de pin, de la viande séchée.

C'est un usage commun à tous les Indiens du nord de l'Amérique d'en agir ainsi avec les dépouilles des êtres qu'ils ont perdus, soit qu'ils les enterrent, ou qu'ils les exposent sur des claies élevées au-dessus du sol, ou bien dans de petites cabanes semblables à celles que je viens de décrire. Ils supposent que les âmes des défunts, âmes qu'ils considèrent toujours comme des personnes, doivent faire un long voyage avant d'arriver dans le territoire des félicités, et que durant ce voyage elles éprouvent encore tous les besoins auxquels nous sommes assujettis dans cette vie. Aussi leur donnent-ils toujours, ainsi que nous venons de le voir, des armes, du tabac, des provisions.

Quant à l'usage de couvrir les morts d'ornements, il n'est pas répandu dans toutes les nations indiennes ; les Utahs, eux, pensent qu'un Indien qui se présente pauvre et sans ornements à l'entrée de la terre de félicité n'est point admis, et se trouve obligé de revenir sur la terre ou d'errer dans une misère éternelle.

Aux provisions qu'ils déposent dans les tombes les Indiens en ajoutent de fraîches dessus ; ces provisions sont consommées durant la nuit par des chiens ou des loups affamés ; mais les Indiens croient que les âmes, lorsqu'elles manquent de nourriture, reviennent en chercher sur le tombeau qui conserve leur corps : aussi les parents du défunt les renouvellent-elles dès qu'elles ont disparu.

Un moment après nous gravissions un monticule au sommet duquel nous nous arrêtâmes.

Une plaine immense s'étendait devant nous, limitée au sud-ouest par des montagnes qui ne me parurent pas assez élevées pour être les Rocheuses ; ma carte me disait suffisamment d'ailleurs qu'il me fallait marcher encore pour les atteindre.

Après avoir examiné attentivement l'horizon, je crus apercevoir un peu de fumée sortir d'un bois situé dans le sud. Elle était produite par un feu d'Indiens assurément, mais de quels Indiens? Le voisinage des tombeaux près desquels nous venions de passer indiquait assez

que ce ne pouvait être qu'un campement utah. Rien ne s'opposait donc à ce que je poussasse plus avant. Nous repartîmes, et deux heures après nous atteignions la lisière du bois dont je viens de parler.

Un étrange spectacle nous y attendait.

Baron E. de Wogan.

La suite à un prochain numéro.

MÉLANGES

LES PERSES D'ESCHYLE

ET LA FÊTE DE JEANNE D'ARC A ORLÉANS.

I

Il y a maintenant deux ans, à peine revenu de Syrie à Athènes, assis sur les marches du Parthénon, je cherchais un soir dans le spectacle de la nature et des monuments une distraction aux funèbres souvenirs que j'avais rapportés des champs de carnage du Liban. C'était l'heure, incomparable dans l'Attique, où le soleil, au moment de disparaître derrière l'horizon, s'allume d'un éclat plus brillant encore qu'au milieu de sa course. L'antique Hélios régnait dans toute sa splendeur, selon la belle et poétique expression des modernes Hellènes. Son disque, dont les regards ne pouvaient supporter la lumière, semblait reposer sur la cime des montagnes de Mégare, enveloppées d'un nuage d'or. Les derniers rayons de l'astre du jour venaient frapper comme des flèches de feu les édifices immortels élevés par Mnésiclès et par Ictinus; sous leur baisers le marbre lui-même, s'illuminant d'une teinte vivante, semblait s'animer et palpiter, et les vierges du Pandrosium, éternellement immobiles dans leur chaste vénusté, paraissaient prêtes à descendre des murailles pour commencer les chœurs de la danse religieuse en l'honneur de Pallas. Les montagnes qui, dessinant un cirque gigantesque, entourent Athènes et la plaine de la Cécropie, se teignaient des couleurs les plus éclatantes et les plus diverses. Sur le Parnès, dont la cime couronnée de sapins et la grandiose crevasse qui le partage en deux dans toute sa hauteur semblent dessinées par le plus habile des paysagistes, s'étendait une vapeur violette, dont la teinte rappelait celle de l'antique

pourpre tyrienne. Le Pentélique, pareil au fronton d'un temple élevé par des géants, baignait dans l'azur; enfin l'Hymette faisait oublier ses formes molles et un peu indécises par les merveilleux reflets roses dont se coloraient ses rochers. Pas un souffle de vent ne venait rider les flots du golfe Saronique, tranquilles comme ceux d'un lac et étincelants comme une nappe de métal en fusion, sur lesquels se dessinaient, ainsi que des masses sombres, les crêtes abruptes d'Égine et de Méthana. Au delà de cette mer paisible, à l'extrémité de l'horizon, l'œil découvrait les montagnes du Péloponnèse, dont les formes s'estompaient sur le ciel, déjà noyées dans les brumes du crépuscule. Toute agitation était suspendue dans la nature, et l'homme seul continuait le mouvement de sa vie toujours active, comme pour témoigner de cette loi divine qui le condamne à ne manger son pain qu'à la sueur de son front. Du pied de la colline les mille bruits confus de la ville s'élevaient jusqu'aux temples déserts et contrastaient avec le calme répandu tout alentour.

Quelle heure et quel lieu aurait-on pu trouver plus propices à la rêverie? Sunium, Athènes, Éleusis, Salamine, Mégare, Corinthe, Égine, Épidaure, l'Hymette, le Cithéron, le mont Panhellénien, le Cyllène, au loin les cimes à peine distinctes du Parnasse et de l'Hélicon, tels étaient les points qu'embrassait mon regard. Où rencontrer ailleurs dans le monde autant de grands noms et de grands souvenirs accumulés dans un aussi étroit espace? J'essayais de reconstituer dans mon imagination le choc des flottes grecque et persane dans le détroit de Salamine, le pompeux départ de la théorie sacrée quittant, sur des vaisseaux parés de bandelettes et de guirlandes de fleurs, le port du Pirée pour se rendre à Délos, la procession des initiés s'acheminant vers Éleusis au travers des défilés du mont Corydallus, et Périclès, entouré de Phidias, d'Ictinus et de Mnésiclès, dirigeant les travaux de la colline de Minerve.

Je me représentais aussi le jour où un pèlerin au visage austère, enveloppé du manteau des philosophes, simple dans sa mise et dans son maintien, débarquait à la plage de Phalère et venait sur l'Aréopage prêcher aux Athéniens le Dieu inconnu mort sur la croix pour le salut de tous les hommes. Je voyais l'antique superstition vaincue par la foi nouvelle dans son plus auguste sanctuaire, et la Vierge Mère remplaçant Pallas Athéné dans le Parthénon. Puis, je me reportais aux temps funestes où le torrent de la conquête musulmane s'était précipité sur la Grèce, entraînant avec lui les fléaux que la race d'Othman a répandus partout où elle a posé le pied; temps où le chef des ennuques noirs dictait des lois à la patrie de Socrate et de Platon, où le Parthénon était une mosquée, le temple d'Érechthée un harem, les Propylées une caserne de janissaires, où du haut de la citadelle de Cécrops le muezzin annonçait la prière de Mahomet à la ville dans laquelle saint Paul annonça la bonne nouvelle, dans laquelle vécut Denys l'Aréopagite. Il me semblait enfin assister au jour où la liberté, sortant du sépulcre où les oppresseurs croyaient l'avoir enfermée à jamais sous un triple sceau pour qu'elle ne pût point ressusciter, comme les princes de la Synagogue avaient enfermé le corps du Rédempteur, réveillait les âmes endormies depuis quatre siècles dans la nuit de la servitude.

Ému de ces grandes scènes qui se retraçaient vivantes à mon imagination, je réunissais dans ma pensée les poétiques réminiscences de la Grèce antique aux souvenirs des guerres chrétiennes. Mes yeux cherchaient dans les plus lointaines brumes de la mer ce rocher stérile qui s'appelle Hydra et d'où partirent les flottes qui firent trembler jusqu'à l'orgueilleuse Stamboul, aussi bien que l'île qui vit le désastre de Xerxès; et le Parthénon me paraissait vénérable et glorieux par les traces des boulets dont ses murs et ses colonnes sont labourés, comme un vieux drapeau noirci à la fumée de vingt batailles, tout autant que par les dieux et les héros qu'y a sculptés la main de Phidias.

« Ah! me disais-je, comment peut-il se trouver des hommes assez aveugles pour nier les bienfaits de la liberté et blasphémer son nom? Ce peuple qui s'endort sans inquiétude du lendemain au sein de la paix et de la prospérité était, il y a trente ans, en proie aux souffrances de l'esclavage. Les champs, maintenant fertiles, ne connaissaient plus le travail de la charrue. A la place où s'élève une ville animée et florissante, on ne voyait qu'un amas de décombres produits par la barbarie. Et l'on se demanderait encore où sont pour un peuple les fruits de l'indépendance ! Sur ce sol classique, moins que sur tout autre, il est permis de douter de la liberté. C'est dans les annales des siècles de gloire de la Grèce que nous allons chercher ces enseignements de constance et de patriotisme qui relèvent l'âme au milieu des défaillances de la vie, et qui montrent aux vaincus des grandes causes autre chose à faire que pleurer et courber la tête; c'est dans ces souffrances et ces efforts pour renaître que les peuples asservis apprendront que l'on peut reconquérir ses droits par les voies de la justice, sans pactiser avec la cause des modernes Érostrates, et placer la croix sur les étendards des combats pour la patrie. »

II

En assistant, il y a quelques jours, à la tragédie des *Perses* d'Eschyle, que faisait représenter à Orléans dans son palais épiscopal, par les élèves de son petit séminaire, un prélat qui marche à la tête de l'Église de France et qui compte au nombre des plus belles gloires que l'Église universelle puisse enregistrer de nos jours, je sentais ces impressions se réveiller en moi avec une singulière vivacité.

D'où vient qu'une tragédie si simple, si dépourvue d'action et d'effets de scène, qui se rapporte à des événements si éloignés par le temps et par l'espace, est en possession de remuer toujours jusqu'au plus profond de nos âmes? D'où vient que nul de nous ne saurait demeurer insensible aux souvenirs de Marathon, de Salamine et de Platée? Est-ce uniquement une impression d'enfance, influence du bon Rollin et de ses enthousiasmes naïfs? Non, car c'est la seule de nos admirations scolaires qui résiste au progrès de l'âge, et qui, tandis que les autres s'effacent, grandit chaque jour.

En étudiant plus sérieusement l'histoire, nous apprenons à douter de l'incorruptibilité de Démosthène, qui un jour se laissa acheter par Harpalus; de la vertu de Phocion, qui n'était qu'un sage politique conseillant de céder au plus fort et de trouver sa raison la meilleure; de la piété avec laquelle Paul-Émile faisait tous les matins sa prière à Jupiter Capitolin; du désintéressement des Gracques, patriarches du socialisme; de la grande âme de César, qui n'était qu'un Catilina de génie et dont l'exemple a enfanté tous les despotismes modernes; du patriotisme de Brutus, ambitieux à Rome et usurier avide dans les provinces; du libéralisme des républicains de Rome, qui voulaient pour eux seuls une liberté achetée au prix de l'esclavage du monde, etc., etc.; mais plus nous étudions l'histoire, plus la lutte de la Grèce contre les Perses s'illumine d'une auréole de gloire et de splendeur.

C'est qu'à Marathon, à Salamine et à Platée, il ne s'agissait pas seulement de savoir si Athènes et Sparte payeraient ou non un tribut au grand roi et reconnaîtraient son autorité suzeraine. En même temps que celle de leur indépendance propre, les Grecs défendaient la cause éternelle de la liberté et de l'indépendance de l'homme. Si les arts, les lettres, les sciences, la civilisation tout entière, ont triomphé de la barbarie et se sont développés dans le monde, si l'univers n'a pas été écrasé dans l'avilissante servitude des monarchies de l'Asie, si l'homme a religieusement conservé dans son cœur les idées de patrie et de liberté, si la raison naturelle et la réaction de la conscience ont sapé l'édifice monstrueux et immoral du grossier panthéisme venu des bords de l'Euphrate et du Nil dans les sanctuaires païens, si la parole du Christ a trouvé sur la terre des âmes prêtes à la recevoir et où le bon grain pouvait germer, nous le devons aux combats des Hellènes. Le jour où l'avalanche de la barbarie asiatique fut arrêtée à la même heure par Thémistocle sur les flots de Salamine, et par Gélon dans les plaines d'Himéra, a été avant la naissance de l'homme-Dieu le jour de tous le plus décisif pour les destinées du monde; le souvenir n'en est pas particulier à la Grèce, il appartient à tous les peuples civilisés.

Bien des batailles ont été livrées sur la terre et sur la mer, batailles où se sont abîmés des empires, et où des peuples ont trouvé l'aurore de leur existence; bien des grandes armées ont été anéanties par les hommes ou par la main de Dieu, vengeur du faible opprimé; bien des flottes ont disparu au souffle de l'ange des combats; l'histoire se compose en grande partie d'événements de cette nature. Mais au milieu de ces annales indéfiniment renouvelées des luttes de l'humanité, deux noms brillent par-dessus tous les autres d'un éclat ineffaçable, Salamine et Lépante. Ce sont les grandes journées de la civilisation contre la barbarie, de la lumière contre les ténèbres, de la liberté contre l'oppression. Bien des événements plus bruyants au moment où ils se sont accomplis, et que l'on croyait destinés à changer la face du monde, disparaîtront de la mémoire des peuples; mais, tant qu'il demeurera des hommes sur la terre, ceux-là ne seront pas oubliés. Vivants comme au premier jour, ils enflammeront encore les âmes généreuses et resteront les immortels symboles du dévouement à la liberté et à la patrie, quand les noms d'Alexandre, de César, de Charlemagne et de Napoléon se-

ront passés dans le lointain fabuleux dont les nuages enveloppent celui de Sésostris.

Les *Perses* d'Eschyle sont dignes de l'exploit qu'ils célèbrent. Aussi lyrique que dramatique, cette tragédie est le plus bel hymne de triomphe et de liberté qu'une bouche humaine ait entonné. Nous n'essayerons pas de l'analyser, après les pages admirables que M. Villemain y a consacrées, et après l'intéressant travail, publié pour la première fois dans ce recueil, où M. de Marcellus a montré sous de vives et frappantes couleurs, les accents du poëte-soldat de Marathon et de Salamine, réveillant le patriotisme des grands hommes de la Grèce moderne et préludant aux combats de la lutte de l'indépendance.

La poésie dramatique des Grecs a produit nombre d'inimitables modèles qui, depuis plus de vingt siècles, sont en possession d'exciter une admiration toujours nouvelle; mais dans les œuvres d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, il n'en est pas une plus originale et plus grecque que les *Perses* Jamais sujet si simple n'a été choisi par un poëte. Une nouvelle impatiemment attendue qui arrive et qui est funeste, voilà toute la pièce. Mais quelle merveilleuse gradation de sentiments, depuis ce chœur d'ouverture où les vieillards à qui Xerxès a confié le soin de gouverner son empire, s'inquiètent de ne pas recevoir de nouvelles de l'armée, et énumèrent sans pouvoir se rassurer les forces immenses de l'empire des Perses, jusqu'à cette scène qui termine l'ouvrage et où le despote vaincu, qui a perdu la fleur de ses sujets, rentre en fuyard dans son palais, poursuivi par les malédictions de la foule qui lui demande compte des soldats et des généraux tombés pour satisfaire son ambition démesurée! Changez les noms et les costumes, et vous aurez le tableau toujours frappant et toujours vrai des leçons que la Providence se plaît à infliger à l'orgueil de la force, le retour de Russie aussi bien que le lendemain de Salamine. Car le propre de cette incomparable poésie des Grecs est de braver les siècles en conservant sa jeunesse, et, comme elle exprime les sentiments éternellement gravés au cœur de l'homme, de présenter dans tous les âges des enseignements qui y trouvent une application présente.

Quelle sublime idée poétique, quel raffinement ingénieux de la légitime fierté du peuple qui, confiant dans la bonté de son droit et dans la sainteté de sa cause, a su briser le colosse aux pieds d'argile, que d'avoir célébré sa victoire par le spectacle du deuil de ses ennemis, en conservant à ce deuil la solennité lugubre de la douleur d'une nation qui pleure ses plus vaillants enfants, morts, non pour sa cause, mais pour le caprice d'un maître enflé d'orgueil! Avouons-le franchement, mais avec tristesse, dans notre temps qui a vu les *Cosaques* et les *Volontaires de* 1814, cette poésie serait impossible. Manquant de respect à nos propres exploits, nous ne savons plus que tourner en caricature la défaite de courageux adversaires que nous devions honorer, ou substituer un fantôme mensonger de trahison aux sévères leçons de l'histoire. Voilà le progrès des temps; les drames de M. Victor Séjour au lieu des tragédies d'Eschyle, le nouveau Louvre au lieu du Parthénon, les photographies coloriées des peintres à la mode, au lieu des fresques de Polygnote.

Mais hâtons-nous de revenir aux *Perses*. Aussi bien, dans ce compte rendu des fêtes d'Orléans, ne pouvons-nous pas nous étendre sans limites : le temps et l'espace nous manquent également. Comment résister cependant au désir de rappeler ici le dialogue dans lequel la mère de Xerxés interroge le chœur sur Athènes, avec l'ignorance des femmes élevées dans le harem, et où le poëte a placé, dans la bouche des Perses eux-mêmes, l'éloge le plus éclatant de la force irrésistible d'un peuple libre qui combat pour ses foyers et son indépendance? Nous empruntons l'éloquente et très-exacte traduction de M. Villemain.

« O mes amis ! dit la reine troublée au lever du jour par les songes fu-
« nestes de la nuit, cette Athènes, en quel lieu du monde dit-on qu'elle soit
« placée? — Au loin, répond le chœur, sous les derniers feux du soleil-roi.
« — Et c'est la ville dont mon fils a si grand désir de faire la conquête? —
« Aussitôt après, toute la Grèce serait soumise au roi. — Ont-ils donc une
« si grande armée? — Une armée assez grande pour avoir fait aux Mèdes
« bien des maux. — Et avec cela, ont-ils autre chose encore, assez de ri-
« chesses dans leurs demeures? — Une source d'argent leur est ouverte,
« trésor de la terre. — Est-ce de l'arc et de la flèche que leurs deux mains
« sont armées? — Nullement, ils ont l'airain de la lance tendue, et l'abri du
« bouclier. — Quel est le pasteur de ce troupeau? Quel est le maître de
« cette armée? — De nul homme vivant ils ne sont esclaves ni sujets. —
« Comment oseraient-ils attendre les ennemis étrangers qui leur arrivent? —
« De même qu'ils ont détruit la belle et nombreuse armée de Darius. — Tu
« donnes tristement à réfléchir aux mères de ceux qui sont partis. »

Qu'on se figure, si l'on peut, l'ivresse d'enthousiasme et de fierté patriotique que devaient exciter au sein du peuple athénien de semblables paroles, retentissant sur le théâtre dans la ville reconquise par ses matelots, en vue de Salamine, en face des temples en ruine et tout noircis encore des feux allumés pour les détruire, et que l'on dise si jamais il y eut au monde plus splendide fête de la liberté. Représentée par des enfants, sur un théâtre improvisé, avec les lumières d'une rampe au lieu du soleil de la Grèce, en présence d'auditeurs dont la plupart ne pouvaient suivre qu'à l'aide d'une traduction, défigurée par la déplorable façon dont on prononce le grec dans nos écoles, la tragédie des *Perses* produisait sur tous ceux qui se trouvaient réunis à l'évêché d'Orléans autour de Mgr Dupanloup un irrésistible entraînement.

Il faut le dire, du reste, aujourd'hui que l'influence du mélodrame a perverti les traditions de la scène, que les effets violents et les convulsions, devenues pour les acteurs le type de la perfection, ont remplacé la majesté simple des anciens, il n'y a que les fraîches et virginales impressions de la jeunesse, que sa simplicité naïve et spontanée qui puissent rendre dignement les beautés de la tragédie antique. Depuis le jeune fils d'un honorable négociant d'Orléans qui représentait avec une grâce sympathique le personnage de la reine Atossa, jusqu'au dernier figurant du chœur, les élèves du séminaire de la Chapelle chargés de tenir les rôles de la tragédie d'Eschyle ont tous mérité les plus complets éloges. Ils se sont montrés nourris de ces saines et fortes études qui forment les hommes; ils ont fait honneur à eux-mêmes

et à leurs maîtres en prouvant par leur attitude et par l'accent de leurs voix combien leurs jeunes intelligences saisissaient les beautés de l'œuvre qu'ils interprétaient et combien les nobles sentiments exprimés dans les vers d'Eschyle trouvaient d'écho dans leurs cœurs. Voilà déjà trois fois que le zélé pasteur, qui comme un père vigilant les couve sous son aile et leur enseigne les devoirs de l'homme et du chrétien, donne aux amis du beau et du bien de semblables fêtes littéraires. Voilà trois générations d'élèves de Mgr Dupanloup qui, devant un public d'élite, où comptent des princes de la science et des lettres, viennent faire ainsi leurs preuves avec un égal succès. Quand une certaine école, qui cache son amour du despotisme sous un masque de libéralisme mensonger, vient tous les jours dans les colonnes de certains journaux réclamer que l'on enlève à l'Église ce droit d'enseignement qu'elle a si vaillamment conquis dans les luttes de la liberté, quelle preuve plus incontestable l'Église peut-elle donner de son aptitude à enseigner et de la supériorité de ses écoles sur celles de l'État que ces journées où, sous l'impulsion du nouveau Théodulfe, une simple ville de province devient pour quelques heures l'Athènes des grands siècles?

III

La représentation des *Perses* n'était que la première partie des fêtes d'Orléans. Par une inspiration des plus heureuses Mgr Dupanloup avait fait coïncider cette solennité littéraire avec la fête de Jeanne d'Arc. La défaite des Perses et la délivrance de la Grèce célébraient la délivrance de la France du joug étranger, et la tragédie d'Eschyle prenait un intérêt nouveau en répondant aux sentiments dont tous les assistants étaient pénétrés au souvenir de la vierge de Domrémy.

C'est une belle et touchante chose, dans notre pays où chaque jour s'efface quelque tradition du passé, où depuis soixante et dix ans une sorte de vertige étrange semble pousser la nation à renier les hauts faits de ses pères, que cette fidélité des Orléanais à conserver et à célébrer le souvenir de la pure héroïne dont le bras de dix-sept ans, en sauvant leur ville, affranchit la patrie. Quand l'infatuation philosophique du siècle dernier inspirait à une plume française de jeter l'opprobre à la plus belle gloire de nos annales et de bafouer un signe de Dieu, tel qu'on n'en rencontre dans l'histoire d'aucun autre peuple, par la plus basse poésie qui soit jamais sortie de la verve honteuse d'un esprit sans cœur, la ville d'Orléans, la ville des *cœurs de lis*, demeurée chrétienne et française malgré tous les entraînements, maintenait seule son culte à la mémoire de la libératrice. Échevins, bourgeois et clergé, malgré les infamies de Voltaire, bravaient le respect humain et les sarcasmes des philosophes et remerciaient, chaque année, par des actions de grâce solennelles, le Dieu qui suscita l'humble paysanne pour confondre l'orgueil et la puissance des conquérants du sol national. Noble exemple, dont tous

ceux qui se rattachent à cette généreuse cité doivent être justement fiers, digne de la population qui, dans la France souillée par madame de Pompadour, relevait sa cathédrale détruite au seizième siècle par les protestants et bâtissait, au moyen de ses dons volontaires, l'imposant portail et les élégantes tours de Sainte-Croix. Aujourd'hui encore, sur la surface de notre pays incessamment balayée par les révolutions, une des bien rares institutions qui sont restées debout, malgré tous les orages, est la fête du 8 mai, que célèbre, avec un éclat plus grand encore que dans le passé, la ville, vierge comme sa libératrice, dont jamais le pied des étrangers n'a foulé le sol, aux jours les plus néfastes de nos invasions.

C'est, du reste, sa propre gloire qu'Orléans célèbre avec celle de Jeanne d'Arc. Notre histoire, si riche en traits d'héroïsme, ne renferme pas une plus belle page que la défense de cette ville abandonnée de tous, dont les bourgeois seuls croient encore à la patrie, espèrent dans ses destinées et se sacrifient pour son salut. Dieu fit un miracle éclatant pour sauver Orléans et la France; mais, si les actes de l'homme peuvent décider une intervention de la Providence, Orléans avait mérité le signe de Dieu. *Regnum cœlorum vim patitur; violenti rapiunt illud.* L'éclat miraculeux de la délivrance a fait oublier le siége; mais il faut lire le beau livre, où un savant magistrat d'Orléans, M. Mantellier, a analysé les comptes de la ville dans la partie qui se rapporte à cette défense immortelle de sept mois, pour mesurer exactement ce que la ville de saint Aignan et de saint Euverte a fait alors pour la patrie. Le peuple d'Athènes, réfugié dans ses murailles de bois et délivrant la Grèce quand la défaillance s'emparait de tous les cœurs, n'était pas plus grand, plus digne d'une impérissable renommée que le peuple d'Orléans, enfermé dans ses remparts en ruine et ses maisons écrasées par l'artillerie anglaise, souffrant la famine et toutes les horreurs d'un siége, pour défendre un roi qui l'oubliait, une patrie qui ne croyait plus à elle-même, et pour donner à Jeanne le temps d'arriver. Quand tout a fléchi, quand tout s'est rendu, quand Paris a renié la France, quand les voûtes de l'abbaye royale de Saint-Denis ont retenti du cri de « Noël aux léopards! » Orléans tient résolûment pour les fleurs de lis et pour le légitime héritier de la couronne de saint Louis, *verus corone Francie heres et successor legitimus*, comme dit le moine de Saint-Denis, dont la fortune ne fut si abaissée que pour mieux faire éclater les desseins de Dieu sur notre pays. Orléans relève le courage des bandes de l'armée royale; les derniers débris de la chevalerie française s'enferment dans ses murs; la ville se rempare à tout prix : elle sacrifie ses vergers, ses beaux couvents, ses églises, ses populeux faubourgs; elle s'impose jusqu'au dernier écu, et c'est la gloire de Dunois que de proclamer dans la ville, au nom du duc absent, l'énorme contribution dont elle s'est chargée. De semblables souvenirs ne s'effacent pas du cœur d'une cité, et c'est pour cela que les petits-fils de ces héroïques bourgeois qui tinrent tête aux armées aguerries de Suffolk et de Salisbury et qui suivirent la bannière de Jeanne à l'assaut des Tournelles, répétant chaque année les paroles de l'Écriture : « Voici le jour que le Seigneur a fait lui-même, » *hæc est dies quam fecit Dominus*, célèbrent avec une fidélité qui sera leur éternel honneur la grande fête de la liberté française, la fête qui, au lieu d'être

restreinte à une seule ville, devrait, si la France savait suffisamment honorer ses gloires, être solennisée d'une extrémité à l'autre du territoire national, comme l'anniversaire du plus beau jour de notre histoire.

La fête de Jeanne d'Arc se compose de deux parties. Le soir du 7 mai, à l'heure même où Jeanne rentra victorieuse dans la ville délivrée, la municipalité d'Orléans, entourée d'un cortége militaire, amène processionnellement à la cathédrale les bannières de la ville et de la Pucelle. Le pontife attend sous le péristyle, entouré d'un nombreux clergé, en face de la foule qui inonde la place et ses abords. Au moment où la procession arrive sur le parvis, la masse sombre et gigantesque de la basilique s'illumine tout d'un coup et dessine sur le ciel ses deux hautes tours, éclairées comme par les feux d'un magique incendie. A ce moment, l'évêque étend la main, et, au son des fanfares, au bruit du canon, au chant des cantiques, les deux bannières s'inclinent lentement pour être bénies, comme le soir où elles revinrent poudreuses et triomphantes. On chercherait difficilement un spectacle plus grandiose, un symbole plus saisissant de cette alliance de la religion et de la patrie qui seule peut sauver le monde.

Le lendemain, selon l'antique usage, le panégyrique de l'héroïne est prononcé dans la chaire de Sainte-Croix, et la procession traditionnelle se rend, pour y remercier Dieu, sur l'emplacement de la bastille des Tournelles dont la prise détermina la retraite des Anglais. C'était à l'élève favori du P. Lacordaire, au jeune prêtre que semble avoir mûri rapidement cette illustre et féconde amitié et dont la Sorbonne est déjà fière, à M. l'abbé Perreyve, qu'avait été confiée, cette année, la tâche du panégyrique de la vierge guerrière; tâche difficile où la matière surpasse toujours les forces de l'orateur, périlleux honneur après tant de maîtres de la parole, qui depuis quatre siècles se sont succédé dans cette chaire, où la génération présente a entendu célébrer l'œuvre de Dieu pour le salut de la France par les voix les plus éclatantes du clergé de notre époque.

Mais le jeune orateur s'est montré digne de parler après toutes ces grandes voix. L'auditoire était suspendu aux lèvres du prédicateur, comme par ces chaînes dont l'Hercule gaulois offrait l'emblème. Plus d'une fois on a cru retrouver la parole entraînante du P. Lacordaire dans la bouche de son plus cher disciple; c'était sa flamme, son élévation, sa fière attitude, son geste inspiré, et lui-même se fût reconnu sans doute dans cet enfant de son âme, qui se place ainsi, à trente ans et du premier coup, au niveau des maîtres les plus réputés de la chaire catholique.

M. l'abbé Perreyve a su renouveler le récit d'une histoire déjà tant de fois racontée. Ramenant toute la vie de Jeanne à l'idée supérieure du patriotisme, il a montré, dans la jeune fille inspirée, la foi dans la patrie, l'espoir dans la patrie, l'amour de la patrie poussé jusqu'au martyre, et il l'a proposée comme exemple à tous les citoyens du pays dont elle a conquis la liberté. Nous voudrions pouvoir citer des fragments de ce discours que la ville d'Orléans a réclamé le privilége de faire imprimer à ses frais et qui sera bientôt dans toutes les mains. Il y a là un exposé des devoirs du chrétien envers sa terre natale qui mérite de servir d'enseignement aux jeunes générations et qui réfute, avec une incomparable éloquence, les doctrines de

cette école funeste qui voudrait éteindre le sentiment de la patrie et des vertus civiques dans le cœur des enfants de l'Église.

Par un temps de faiblesses comme le nôtre, par un temps où le spectacle de l'iniquité triomphante vient trop souvent attrister l'âme et la porter au découragement, il est salutaire d'entendre de semblables enseignements sortir de la bouche du prêtre et de voir prêcher du haut de la chaire de vérité, comme une part des vertus chrétiennes, les devoirs du citoyen envers la patrie et envers la liberté. On sort meilleur de la basilique où retentissent de semblables discours, plus ferme, mieux préparé aux saintes luttes du bien, retrempé dans la foi et dans l'espérance, confiant dans l'avenir du pays malgré toutes les crises, et pénétré de sa mission providentielle.

On parle beaucoup depuis quelques années du droit des nations et des sentiments patriotiques; mais jamais peut-être ces droits et ces sentiments ne furent plus audacieusement foulés aux pieds que dans l'époque présente. De quelque côté que nous tournions les yeux nous n'apercevons que des peuples en deuil. A Naples, en Pologne, en Irlande, dans tout l'Orient chrétien, les gémissements des opprimés montent vers le ciel et s'efforcent d'adoucir les rigueurs des volontés divines. Combien on a besoin de se réfugier dans la foi pour ne pas douter de la justice éternelle et d'entendre l'Église elle-même nous prêcher cette folie de la patrie, la plus sublime de toutes après celle de la croix! Les sages de ce monde rient de telles folies et nous disent que le bon sens n'a pas de croyances. Mais nous qui croyons au Fils de Dieu mort sur la croix pour racheter les hommes, nous les laissons dire sans prêter l'oreille à leurs sophismes, car nous savons que le droit et le bien ne périssent pas, que saint est le trépas de celui qui meurt pour la patrie, et saints sont les efforts de ceux qui servent sa cause, aussi bien dans les luttes de l'intelligence ou dans l'ingrat et rude labeur de l'artisan, que dans les éclatants hasards du champ de bataille!

IV

Mais, quand on parle des grands devoirs du chrétien dans les orages d'ici-bas, il est des noms et des exemples qui se présentent d'eux-mêmes à l'esprit. Aussi ne saurions-nous terminer sans apporter le tribut de notre faible hommage à l'éminent prélat à qui nous avons dû ces deux belles journées, où la poésie et l'éloquence catholique se réunissaient si merveilleusement pour élever l'âme et fortifier le cœur.

Le soir même du second jour des fêtes d'Orléans, Mgr Dupanloup quittait sa ville épiscopale. Tandis que la foule emplissait encore les rues de la vieille cité, toute pavoisée des bannières fleurdelisées de notre antique monarchie et des étendards de la France nouvelle qui flottaient fraternellement côte à côte pour célébrer la patrie et la liberté, l'actif et infatigable pontife, rentré la veille d'une longue tournée pastorale, et qui venait, en quelques heures, de présider une solennité littéraire et une fête nationale, se mettait en route

pour Rome, où il va porter son dévouement et ses consolations filiales au Père abreuvé d'amertumes, qu'il a si courageusement défendu contre les entreprises de fils ingrats et révoltés. Comme le disait un écrivain catholique [1] dont nous nous plaisons à citer les paroles : « Hier, pasteur tout préoccupé « des âmes ; aujourd'hui, maître éclairé de la jeunesse et pontife associé aux « grands souvenirs de la patrie ; demain, fils dévoué de l'Église, debout près « du tombeau des apôtres, aux côtés du chef auguste de la foi : n'est-ce pas « là le type admirable et complet du prélat tel qu'on le conçoit dans la so- « ciété moderne, tel que le réclament les nécessités multiples des jours « troublés et militants où nous vivons ? »

Saint prélat, notre maître et notre modèle à tous, que Dieu bénisse votre voyage ! Portez au Pasteur de l'Église universelle les protestations d'amour et de fidélité des catholiques de la France. Entrez dans cette Rome dont vous êtes le vaillant et inébranlable champion, et où les saints ossements des apôtres tressailleront d'allégresse dans leur sépulcre en entendant vos pas retentir sur les dalles de Saint-Pierre. C'est de fils comme vous que le Père a besoin de se sentir entouré au jour de ses épreuves. Puisse la Providence vous épargner de voir des malheurs que les cris de joie de nos ennemis ne font que trop pressentir ! Mais, quoi qu'il arrive à l'Église, quelles que soient les épreuves qu'il plaise à Dieu de lui faire traverser, nous savons à l'avance que vous serez toujours au premier rang pour combattre le bon combat, et nos cœurs vous suivront comme ils vous ont déjà suivi et comme ils vous suivent en ce moment. Pour nous, fidèles à vos enseignements et à vos exemples, tant qu'un souffle de vie nous animera, nous nous efforcerons de suivre la voie que vous nous avez ouverte, servant et défendant ces deux sœurs immortelles que l'on ne saurait désunir, la foi et la liberté.

François Lenormant.

JÉSUS AU MILIEU DES DOCTEURS

TABLEAU DE M. INGRES.

Nous avons en France, à l'heure qu'il est, un peintre qui renouvelle le miracle de la forte et féconde vieillesse des Titien, des Michel-Ange et des Tintoret. Il y a aujourd'hui près de soixante-quinze ans qu'il a manié le crayon pour la première fois; il y en a soixante-dix qu'il montait au Capitole en triomphateur, après avoir conquis le grand prix de dessin à l'Académie de Toulouse; il y en a soixante qu'il remportait le grand prix de Rome. Il a débuté au Salon sous le Consulat; il a commencé à peindre sous la Terreur, et dix régimes successifs, depuis le Directoire jusqu'au second Empire, ont défilé devant son chevalet. Nos grands-pères l'ont vu commencer, et leurs

[1] M. Léon Lavedan, *Gazette de France* du 12 mai.

petits-fils viennent d'admirer hier son dernier ouvrage. Il a subi tous les déboires et tous les mécomptes qui sont l'aiguillon de l'artiste digne de ce nom, et c'est à travers les opprobres qu'il est arrivé à la gloire. Hué, conspué, raillé, insulté avec l'acharnement d'une violence inouïe pendant la première partie de sa vaste carrière, il a puisé dans les obstacles sans cesse renouvelés une force toujours croissante, et s'est fait des résistances accumulées autour de lui ce point d'appui que demandait Archimède pour son levier. A ceux qui niaient sa force il a répondu en marchant, et voici maintenant qu'après avoir traversé la sphère des orages, poursuivi par les clameurs qui lui servaient d'escorte, il semble arrivé à ces régions sereines d'où l'on domine les bruits de la foule et les tumultes de l'air. M. Ingres, puisque c'est de lui qu'il s'agit, est encore discuté, comme tous les talents vigoureux et vivants; mais il n'est plus nié par personne. Grâce à la puissance de sa volonté persévérante et à la fermeté robuste de ses convictions, il est parvenu à s'imposer à ceux mêmes qui le contestaient le plus : les critiques qui avaient crié à la barbarie, au mauvais goût, à la recherche pénible et tourmentée, devant la grande *Odalisque* et le *Martyre de saint Symphorien*, se sont tus devant le portrait de M. Bertin, la *Source* et la *Vénus Anadyomène;* il faudra bien que, tout en regimbant peut-être, ils se résignent aussi à accepter le *Jésus au milieu des docteurs*, et, quelles que soient leurs réserves, à reconnaître en M. Ingres un homme qui a marqué définitivement sa place sur les hauts sommets de l'art, un peintre dont le nom restera parmi les plus illustres et les plus purs de la moderne École française.

Quelles sont les tendances et les caractères essentiels du talent de M. Ingres? En quoi consiste son originalité propre? Quels progrès a-t-il réalisés dans les diverses phases traversées par lui, depuis son *Antiochus* et son *Achille*, qui n'annonçaient encore qu'un élève de David, jusqu'à ses dernières œuvres, qui trahissent de plus en plus le disciple enthousiaste et fervent de Raphaël? Quelle a été au juste son influence sur l'École française? Ce sont là de grosses questions qui devront occuper un jour les historiens de l'art au dix-neuvième siècle, mais que je ne puis même songer à aborder ici. Je les indique seulement pour montrer quel grave et difficile examen entraînerait nécessairement une appréciation générale du talent de ce glorieux chef d'école, qui a su se constituer un style, une manière propre, à la fois souple et sévère, savante et quelquefois naïve, en combinant l'originalité avec l'imitation, et l'étude de la nature avec celle de l'antique. Aujourd'hui je n'ai à m'arrêter qu'à la dernière étape de cette vaste carrière; mais peut-être de ce jugement particulier sur un seul des ouvrages du maître jaillira-t-il quelque lumière sur l'ensemble des questions que je posais plus haut.

Aussi bien le *Jésus au milieu des docteurs* n'est pas une œuvre isolée parmi les créations de M. Ingres : elle se rattache, par la composition, par les caractères dominants, par les qualités essentielles, à la plupart de ses meilleures toiles, dont elle est en quelque sorte un développement et un complément. On dirait que, se sentant parvenir vers le terme, M. Ingres a voulu se résumer dans une œuvre de prédilection, afin de mieux se léguer tout entier et d'un coup à la postérité.

Le *Jésus au milieu des docteurs* est exposé dans le salon du boulevard des Italiens, à la place même qu'occupait encore, il y a quelques jours, la *Mort de Sardanapale,* de M. Eugène Delacroix. Par son respect constant pour son art, M. Ingres a mérité cette faveur qu'un nouvel ouvrage de sa main est toujours un événement : aussi les spectateurs se pressent et se succèdent sans interruption devant son tableau, et l'attention recueillie de la foule est déjà un premier hommage au talent du peintre.

La scène se passe dans une partie du temple de Jérusalem, dont M. Ingres a dû reconstituer l'architecture de la façon la plus vraisemblable. Le fond du tableau est occupé par un hémicycle central, qu'éclairent cinq lampes suspendues, et aux côtés duquel se répondent deux autres hémicycles plus petits, dont les portes, cachées par des rideaux, semblent conduire au dehors. La voûte s'appuie sur deux colonnes torses et cannelées, où M. Ingres a reproduit les détails d'ornementation habituels au style judaïque. Le dernier plan est occupé par une sorte d'estrade à laquelle conduisent deux marches, et de là partent, rayonnant à droite et à gauche, les bancs de pierre qui servent de siéges aux docteurs. Le pavé de marbre est formé de disques et de losanges alternés.

Sur l'estrade du fond, au pied des tables de la loi, baigné d'une lumière douce et mystérieuse parfaitement assortie à la scène, l'enfant Jésus est assis, prêchant la foi nouvelle aux gardiens et aux interprètes de l'ancienne foi. Il a le bras levé vers le ciel et il semble enseigner les docteurs plus que discuter avec eux. M. Ingres a mis dans cette figure une délicieuse expression de gravité candide et divine, et des détails d'une naïveté charmante, qu'un peintre sûr de lui pouvait seul hasarder. Ainsi cet enfant qui vient de confondre une assemblée de docteurs à barbe blanche est trop petit pour son siége, et ses pieds n'atteignent pas le sol.

Les docteurs sont assis de chaque côté sur les bancs de pierre, et derrière eux se presse, debout dans la pénombre, une foule attentive au débat, et agitée d'émotions diverses. C'est surtout dans les personnages des docteurs que M. Ingres a déployé toute son habileté et toute sa science; il s'est attaché à varier sur leurs physionomies une expression identique, à donner aux têtes un caractère, aux costumes une richesse et une ampleur, subordonnés toutefois au sujet principal et à l'effet qu'il voulait produire. Le premier personnage assis sur le banc à gauche du spectateur est sans doute un essénien : maigre, macéré, extatique, on ne le voit que de profil, entr'ouvrant la bouche et joignant les mains d'admiration. Le suivant s'incline comme accablé par la réflexion. Le troisième regarde et écoute, suspendu aux lèvres du jeune orateur; l'autre se détourne, tout en prêtant l'oreille, avec une expression maussade où semble dominer le dépit. Celui qui est assis à la droite de Jésus est un grand vieillard, pareil à un spectre; il tient ouvert sur ses genoux le livre de la loi, qu'il oublie de consulter, et il songe, écrasé de stupéfaction par ce qu'il vient d'entendre, et sentant s'écrouler en lui l'édifice vermoulu de la doctrine antique.

La variété des attitudes, des sentiments et des physionomies, n'est pas moindre sur le banc qui fait face. Je signale surtout les deux personnages les plus rapprochés du spectateur : le premier, royalement drapé dans un

magnifique manteau de pourpre, les cheveux ceints d'une bandelette, tenant de la main gauche un parchemin déroulé, et levant un doigt de la main droite vers son voisin, comme pour lui mieux inculquer un argument qui l'a frappé; le second, tournant de son côté sa large et puissante figure, recouverte d'une sorte de turban, sur lequel se lit un mot sacré en caractères hébraïques. Dans cette pose, et avec ses deux mains appuyées sur ses genoux, en un geste à la fois large et familier, il rappelle d'une façon saisissante le portrait de M. Bertin, mais idéalisé. J'aime moins l'un des suivants, tête vulgaire hérissée d'une forêt de cheveux roux, qui écoute, le menton appuyé sur sa main et le coude sur ses genoux croisés; moins encore celui qui se tient à la gauche de Jésus, espèce de sphinx à l'attitude contournée, dont la physionomie matoise s'anime d'une expression équivoque. Je crois que M. Ingres eût dû lui donner une place moins importante dans le tableau : placé si près de Jésus, et en un poste d'honneur d'où il domine l'assemblée, il rompt le recueillement et l'harmonie sereine de l'impression générale; il fait l'effet d'une note discordante jetée au beau milieu d'une symphonie religieuse.

M. Ingres a voulu rester dans la vérité, tout en s'élevant à l'idéal. Il n'a pas eu peur, çà et là, des réalités triviales, se fiant à sa profonde science pour les rattacher à l'effet dominant, ou les faisant habilement servir de contraste, comme ces ombres qui doublent l'intensité de la lumière. On trouvera encore, dans la foule qui se presse derrière le banc de gauche, et où l'artiste semble avoir surtout représenté des gens du peuple, quelques-unes de ces physionomies vulgaires, particulièrement, dans un coin étranglé par le cadre, celle d'une sorte de mendiant, qui vient là comme un ressouvenir d'une des principales compositions de Raphaël. Aux expressions diverses de chaque physionomie, il semble aussi qu'on puisse distinguer toutes les sectes qui se partageaient les docteurs de la loi : voici le kabbaliste étroit et obstiné, le pharisien orgueilleux et hypocrite, qui essaye de résister à sa défaite, l'essénien enthousiaste et pur, dont l'âme s'ouvre avec transport à la parole nouvelle, comme une fleur au premier rayon de l'aube. Rien n'a été donné au hasard; M. Ingres, talent tout de science et de réflexion, a calculé chaque détail, et lui a fait remplir dans l'ensemble sa partie nettement déterminée d'avance.

Et, tandis que le divin Enfant annonce la bonne nouvelle aux docteurs étonnés, la Vierge et saint Joseph, avertis par la rumeur publique, viennent d'entrer dans le temple par une des portes latérales. Marie s'avance la première, tendant les bras vers Jésus, avec une expression de joie et d'amour mêlés d'adoration. On ne voit que de profil son chaste visage, d'une pâleur mate et d'un doux mysticisme, à travers lequel l'âme rayonne en effaçant la chair, comme une lumière sous un globe de cristal. M. Ingres a dû trouver quelque part, dans une toile de frà Bartolomeo ou du bienheureux Angelico de Fiesole, cette figure à la fois maternelle et virginale, peinte avec une simplicité si hardie, avec une naïveté archaïque, qui produit un effet étrange dans un tableau d'ailleurs tout moderne.

Tel est, sommairement décrit, ce tableau vraiment admirable, où l'artiste a trouvé moyen de faire tenir à l'aise près de quarante personnages, malgré

sa médiocre dimension. Les beautés de détail y abondent, les qualités matérielles en sont incontestables et saisissantes. Il n'est personne qui ne rende justice à l'illusion de la perspective, au relief et à l'élégante solidité de l'architecture, à la vigueur de modelé des têtes, au caractère des physionomies, à la variété libre et souple des expressions, à la splendeur des draperies, dont jamais Raphaël lui-même, le vrai maître de M. Ingres, n'a surpassé la noblesse, la magnificence et la vérité. Mais le grand mérite du tableau, c'est sa composition. M. Ingres, sans effort apparent, avec un art qui semble tout naturel et tout spontané, a trouvé moyen de dégager le centre de la toile pour laisser l'espace libre jusqu'à Jésus, qui apparaît au fond du tableau sur son siége, ou plutôt sur son trône, et d'y acheminer en quelque sorte le regard par les deux files de docteurs qui convergent et se réunissent à lui. Chaque détail, chaque personnage, dirige l'œil du spectateur au point culminant de la toile, et le divin Enfant, qui en occupe le centre et le fond, domine tout le tableau et le suspend pour ainsi dire à lui. Il ne faut pas moins admirer non plus l'habileté suprême avec laquelle tous les groupes s'agencent et se relient entre eux, la forte et sobre ordonnance de cette toile où il n'y a ni vide, ni confusion, et où l'esprit comme le regard trouve cette harmonie parfaite, cet équilibre de toutes les parties, qui sont le dernier degré de l'art et du goût parvenus à leur pleine maturité.

Cette harmonie n'est troublée que par une trop grande prédominance des tons bleus violacés, qui, à quelque distance, produisent un effet un peu cru, et tirent l'œil à divers coins du tableau. A cela près, la couleur y est à la hauteur du dessin. On dirait que M. Ingres a voulu répondre par un éclatant démenti à ceux qui l'accusent de n'être pas coloriste. Il a trouvé sur sa palette des tons frais et lumineux, et, surtout dans les costumes, de riches combinaisons qui ne seraient pas indignes de l'école vénitienne. Mais, en général, le tableau se tient dans une gamme douce et sereine, sa teinte dominante a je ne sais quelle fleur de tendresse et de suavité qui va d'abord à l'âme. Comme toutes les œuvres dont chaque partie a été exécutée avec la même égalité de soin et de perfection, il ne pourra que s'harmoniser davantage, en vieillissant, quand le temps aura éteint ces quelques dissonances sous ce beau ton sombre et doré qu'il jette, comme un vernis magique, sur les toiles de Raphaël et les marbres du Parthénon.

M. Ingres a fait Jésus plus jeune qu'il ne l'est dans le récit évangélique. Saint Luc dit qu'il avait douze ans, mais l'artiste aura voulu sans doute mieux accentuer le contraste en lui donnant plus de jeunesse encore. Il me semble qu'il n'a pas dessiné les mains du divin Enfant avec autant de soin et de finesse que celles de la Vierge : ce n'est pas sans hésiter, toutefois, que je hasarde cette observation à un dessinateur d'une science aussi consommée, et je m'arrête dans cette critique de détail, pour laquelle un examen prolongé n'a pu rien me fournir de plus.

Le *Jésus au milieu des docteurs* marquera une date glorieuse dans la carrière de M. Ingres. Il vient de s'ajouter, comme un couronnement splendide, aux quelques tableaux religieux du maître, la *Chapelle sixtine*, la *Vierge à l'Hostie*, le *Saint Symphorien*, etc. Il est remarquable que ces tableaux sont relativement peu nombreux dans son œuvre. Par les tendan-

ces de son esprit et le caractère de son talent, M. Ingres est un peintre antique, à qui les muses gracieuses et sévères ont souri sur le mont Olympe; il a l'intelligence de l'art chrétien, il n'en a pas le don naturel et spontané. Il a trop étudié les lois savantes de la ligne, toutes les combinaisons des formes et tous les artifices de la beauté, pour atteindre à l'expression immatérielle et surnaturelle des mystiques. Je ne crois pas que le *Jésus parmi les docteurs* soit de nature à modifier sensiblement cette opinion. Ce tableau sans doute est empreint de spiritualisme et même de poésie, malgré l'attention du peintre à se tenir le plus près possible de la nature; il donne à l'âme cette impression salutaire et élevée que fait ressentir la vue du beau; on est entraîné par l'élan de l'auteur vers l'idéal : mais c'est l'idéal antique plutôt que l'idéal chrétien. Il ne se dégage point de Jésus ce rayon surhumain qui touchait les cœurs, et, comme dit l'Évangile, cette vertu qui guérissait les malades. Ce n'est pas un Dieu, c'est un enfant inspiré, un adorable petit prophète de huit ans. En regardant le tableau, on est plus frappé de la composition, de l'énergie des têtes, de la science et de la fermeté du dessin, de la beauté des draperies, qu'on n'est ému par le sentiment religieux de l'ensemble.

M. Ingres travaillait depuis six ou sept ans à cette toile, dont on dirait qu'il a voulu faire son testament artistique. Nous espérons pourtant qu'elle ne sera pas la dernière. Et pourquoi s'arrêterait-on quand on a encore la main si ferme, l'œil si sûr, l'esprit si souple et si jeune dans sa maturité vigoureuse? Par une sorte de coquetterie, assurément fort légitime, et dont peu d'artistes ont eu jusqu'à présent une semblable occasion, M. Ingres a doublement daté sa toile. On lit à gauche : *Ingres pinxit MDCCCLXII*, et à droite : *Ætatis LXXXII*. M. Ingres n'a pas quatre-vingts ans, il a quatre fois vingt ans. Il n'est vieux que d'expérience acquise, il est resté jeune par l'ardeur et la force, et, à l'âge où le pinceau tombe des mains des plus forts, il fait encore des progrès comme un débutant. Cette glorieuse vieillesse, toute chargée de fruits et de fleurs, et qui ressemble à un épanouissement plutôt qu'à un affaissement, est la consécration définitive du talent longtemps discuté de M. Ingres. Aujourd'hui ses vieux adversaires même saluent en lui un homme de la race des maîtres. Personne ne s'avisera de trouver son tableau déplacé au milieu des chefs-d'œuvre dont on l'a entouré là-bas, dans le salon du boulevard des Italiens, et, pour y figurer comme parmi ses pairs, il ne lui manque autre chose que la dernière main du temps.

VICTOR FOURNEL.

LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT

PÉTITIONS AU SÉNAT DE Mgr L'ARCHEVÊQUE DE RENNES ET DE M. LE Cte DE TOURNON

S'il est triste d'avoir vu renverser par le malheur des temps tant de libertés dont notre pays se croyait pour toujours en possession, il serait plus triste assurément de voir de jour en jour diminuer par la pratique administrative celles qui lui ont été laissées en principe. La liberté de l'enseignement, réclamée avec un si brillant courage sous le régime de la charte de 1830, organisée par un si merveilleux accord de toutes les forces conservatrices pendant la période orageuse de la République, n'avait pas été proscrite par la Constitution de 1852. Pourquoi faut-il que la suppression des recteurs départementaux, la substitution de l'autorité préfectorale aux conseils académiques, dont les membres étaient fournis par le clergé, la magistrature et les divers conseils électifs du département, aient laissé croire que cette conquête de 1848 n'était pas vue de bon œil, et qu'un parti puissant voudrait revenir peu à peu aux errements dont nous étions sortis, après tant d'années de luttes, par une heureuse transaction?

La loi du 15 mars 1850 était une loi de liberté parce qu'elle était une loi de décentralisation. La principale digue qu'elle opposait à l'invasion du pouvoir central dans l'enseignement primaire, c'était le droit, reconnu aux municipalités de choisir elles-mêmes les maîtres auxquels les enfants seraient confiés. Il convient de rappeler, pour être justes, que ce droit, qu'on peut appeler naturel, puisqu'il est fondé sur la délégation directe du droit des pères de famille au conseil de la commune qui les représente, ne s'est pas vu consacré pour la première fois dans la loi de 1850. Aux dates si diverses du 3 floréal an X, du 29 février 1816, du 8 avril 1824, du 21 avril 1828, on le retrouve comme élément nécessaire de toute législation sur cette matière. La loi organique du 28 juin 1833 n'aurait eu garde de le passer sous silence. « L'enseignement par les familles, disait M. Renouard, rapporteur de cette loi devant la Chambre des députés, l'enseignement par les maîtres que les familles ont volontairement et librement délégués, et qu'il n'y a pas de justes motifs de présumer immoraux ou incapables, *tel est le fondement de tout droit en matière d'éducation.* » « L'attribution la plus essentielle, disait à son tour M. Dumon au nom de la commission de la Chambre des pairs, est sans contredit la présentation de l'instituteur; car du choix de l'instituteur dépend l'esprit général de l'enseignement. *Nous conférons le droit de présentation aux conseils municipaux.* » Et, en effet, la loi du 28 juin 1833 disposait que les instituteurs communaux seraient nommés par les comités d'arrondissement, *sur la présentation des conseils municipaux*. C'était tout au moins conférer à ces conseils le droit de choisir,

sinon entre les personnes, du moins entre les catégories d'instituteurs, c'est-à-dire entre les instituteurs laïques et les instituteurs religieux.

Au mois de juin 1850, la loi organique de 1833 fut profondément et heureusement modifiée par l'article 31 de la loi nouvelle, qui portait : « Les instituteurs communaux sont nommés par le conseil municipal de chaque commune, et choisis, soit sur une liste d'admissibilité et d'avancement dressée par le conseil académique, soit sur la présentation qui est faite par les supérieurs pour les membres des associations religieuses vouées à l'enseignement et autorisées par la loi... L'institution est donnée par le ministre de l'instruction publique. » Ce n'était pas là malheureusement le dernier mot du législateur. Après le coup d'État du 2 décembre 1851, un décret du 9 mars 1852 vint déclarer que pour rétablir l'ordre et la hiérarchie dans le corps enseignant, il importait que dorénavant les instituteurs fussent nommés par les recteurs, *les conseils municipaux entendus*. Enfin, deux ans plus tard, le 14 juin 1852, le besoin d'ordre et de hiérarchie se prononçant de plus en plus, les préfets furent substitués aux recteurs départementaux de la dernière loi et aux comités d'arrondissement de 1833.

Tels sont les précédents et l'état actuel de la législation sur ce point si grave de la nomination des instituteurs communaux. Il importait de les rappeler, pour bien comprendre la pétition par laquelle Mgr l'archevêque de Rennes a dénoncé au Sénat un abus de pouvoir commis M. le préfet d'Ille-et-Vilaine. La question de fait est aussi simple que la solution de droit paraissait certaine à l'éminent pétitionnaire. Une petite commune du diocèse de Rennes, ayant à pourvoir au remplacement de son instituteur décédé, avait décidé, à la majorité de 8 voix contre 2, qu'un instituteur religieux serait appelé. M. le sous-préfet de Redon, ne croyant pas devoir accepter cette délibération, convoque le conseil trois mois après pour la révoquer ou la maintenir. « Le rôle que joue un chef-lieu de canton, dit dans sa lettre M. le sous-préfet, tout en affirmant qu'il ne prétend influer en rien sur le conseil, exige que le maire ait à ses côtés un instituteur très-capable, et *ces conditions ne peuvent être remplies que si l'instituteur est un laïque.* » Cette doctrine, qui ne tend à rien moins qu'à exclure des écoles de chefs-lieux de canton les membres des associations religieuses, ne paraît pas avoir séduit les conseillers municipaux du Sel. A la majorité de 7 voix contre 3 ils confirmèrent leur première délibération. Devant un si rare exemple d'indépendance, M. le préfet de Rennes n'hésite pas. Par un premier arrêté, il impose aux habitants du Sel un instituteur laïque au lieu de l'instituteur religieux qu'ils avaient demandé, et, par un second, il donne pour institutrice à cette commune rebelle la femme de ce même instituteur, sans avoir même, cette fois, consulté ou entendu le conseil municipal. Au dire de Mgr de Rennes, il y avait dans le premier cas interprétation abusive et nouvelle de ces mots de la loi : *Le conseil municipal entendu*, et, dans le second, violation flagrante de ce même texte. De ces deux conclusions développées par le vénérable pétitionnaire avec une rare élévation de langage et une plus rare sûreté de doctrines, la seconde a été acceptée, et l'arrêté relatif à l'institutrice révoqué; mais la première, où résidait toute la difficulté de principes, a été écartée par la question préalahle. Nous sera-t-il permis de revenir en quel-

ques mots, non sur la chose jugée, mais sur quelques arguments de M. Billault, auquel nous regrettons qu'aucune réponse n'ait pu être opposée?

Nous ne saurions admettre d'abord que le débat puisse jamais être posé, comme on l'a dit, entre le pétitionnaire, quel qu'il soit, et le gouvernement de l'Empereur. Il n'y a de question et de débat possible qu'entre le citoyen qui se plaint d'un acte inconstitutionnel ou illégal et l'autorité départementale ou ministérielle qui s'est permis un pareil acte. Le Sénat juge souverainement entre les parties. Voilà le droit, voilà les convenances gouvernementales, voilà la constitution. Mettre d'un côté le pouvoir de l'Empereur et de l'autre les prétentions d'un pétitionnaire quelconque, fût-il archevêque, c'est sortir de la constitution, c'est dénoncer un acte séditieux au lieu de discuter un acte irréprochablement légal. Ajoutons qu'en parlant, comme on l'a fait, « de ceux qui soufflent le feu de la discorde, de l'agitation, sur laquelle le gouvernement a le devoir de mettre la main pour l'étouffer, » on ne fait qu'accentuer encore le caractère comminatoire, c'est-à-dire, illibéral de la discussion. « Monsieur le ministre oublie donc que je suis évêque! » a dit Mgr de Rennes en répondant à une lettre de M. Rouland qui lui reprochait assez durement d'attacher tant d'importance à la nomination d'un instituteur communal.

Le droit des conseils municipaux une fois réduit ainsi à un simple avis qui n'a rien d'obligatoire, il est certain que l'autorité des préfets n'aurait plus de limite et qu'il ne serait pas impossible à l'un d'eux de donner un instituteur protestant à une commune catholique ou un instituteur catholique à une commune protestante. Cette hypothèse valait-elle, en vérité, l'indignation éloquente qu'elle a suscitée? Ne sera-t-on plus libre d'employer en matière politique ce procédé d'argumentation que les théologiens et les géomètres appellent la *démonstration par l'absurde?* Quelle susceptibilité a droit de s'offenser d'une supposition qui ne met en cause évidemment ni un préfet ni un ministre du gouvernement actuel? Nul ne peut répondre de l'avenir, et cependant le devoir du législateur est de le prévoir. Est-ce que M. Guizot avait deviné en 1833 le rôle tout politique qu'on allait faire jouer à ses maîtres d'école après le 24 février? Otez au pouvoir, quel qu'il soit, le moyen, et, jusqu'à un certain point, le droit de faire des absurdités, cela est plus sûr, croyez-nous, que de déclarer qu'il est incapable d'en commettre.

On a pu voir dans la pétition même de Mgr de Rennes, que tous les journaux ont dû reproduire, les extraits si convainquants des circulaires de M. Fortoul, soit quand il expliquait aux recteurs la véritable pensée du décret du 9 mars 1852, soit lorsqu'il communiquait aux préfets ses instructions sur la loi du 14 juin 1854. Impossible, on en conviendra, d'affirmer plus énergiquement le droit conservé aux conseils municipaux d'avoir voix prépondérante dans le choix des instituteurs. Comment a-t-on répondu à ces citations que Mgr de Rennes a dû croire sans réplique? Par une théorie toute nouvelle sur la valeur des circulaires ministérielles. Nous les avions jusqu'ici regardées comme des règles auxquelles les fonctionnaires tout au moins étaient tenus de se conformer. L'instruction attachée par un ministre à une loi présentée par lui-même passait même pour être comme incor-

porée à cette loi et faire autorité avec elle. Comment supposer, par exemple, que le successeur de M. Fortoul pourrait être admis à prétendre qu'il en sait plus long que son prédécesseur sur le but et la signification d'une loi que M. Fortoul lui-même a élaborée? Ne voyons-nous pas les jurisconsultes et les tribunaux fonder chaque jour leurs décisions sur les instructions contenues dans les premiers volumes des *Bulletins des lois*, par la raison qu'elles ont été écrites au moment même où les lois invoquées venaient d'être promulguées? Nous avouons que nous aurons quelque peine à refaire notre éducation sur ces notions élémentaires.

Pour ne pas sortir du palais, ne pourrait-on pas dire encore qu'en matière de liberté, au rebours de ce que disait Target en matière de finances, l'État est défendeur et le pays demandeur? Nous aurions donc le droit d'exiger que, lorsqu'une concession de liberté nous est faite par un ministre, elle soit définitive. L'aveu de la partie une fois acquis ne peut être retiré : c'est un axiome de droit qui devrait bien passer une bonne fois dans la politique.

Quant au rôle des journaux dans cette importante discussion, nous ne nous étonnons nullement, mais nous nous affligeons sincèrement que parmi ceux de la démocratie, le *Temps* seul ait eu l'honnête courage de prendre parti pour la liberté municipale contre le bon plaisir des préfets. Rappelons seulement aux autres qu'en adoptant cette voie prudente ils ont menti une fois de plus aux antécédents du parti qu'ils prétendent représenter. A l'Assemblée législative de 1850, les députés de la gauche, craignant de voir la politique imposer son joug aux instituteurs primaires, avait proposé, par l'organe de M. Sommier, un article 29 bien autrement favorable aux municipalités que celui du projet de loi. « Les instituteurs communaux, disaient les patrons d'alors de la *Presse* et du *Siècle*, sont nommés par le conseil municipal de chaque commune, et ne peuvent être suspendus ou révoqués que par lui. » Peut-être entrevoyait-on que des maîtres d'école devenus les créatures des préfets pourraient être transformés un jour en agents électoraux. Le gouvernement du Président de la République se défendait loyalement contre cette insinuation. « Les instituteurs, écrivait dans une circulaire aux préfets, du 10 juin 1850, M. de Parieu, ne sont pas destinés à un rôle politique. *Vous n'avez point de services de cette nature à leur demander.* » Nous espérons que cette circulaire n'est point retirée comme celle de M. Fortoul, et nous ne doutons pas que M. le ministre de l'instruction publique ne la rappelle aux préfets lors des élections générales qui se préparent.

A peine nous reste-t-il assez de place pour mentionner une pétition, sur le même sujet, que M. le comte de Tournon a présentée au Sénat dix jours après celle de Mgr l'archevêque de Rennes, et qui a naturellement subi le même sort. De l'acte dénoncé par le noble pétitionnaire nous pouvons répéter, *a fortiori*, ce que M. l'amiral Romain-Desfossés, rapporteur, avait dit de l'acte dénoncé par Mgr de Rennes : « Pour nous, la décision reprochée à l'administration départementale d'Ille-et-Vilaine est *une dérogation aussi regrettable que nouvelle* à la haute et sage pensée qui a dicté le décret-loi du 9 mars 1852. »

Dérogation bien nouvelle en effet! qu'avons-nous vu dans cette seconde discussion? Deux habitants généreux font donation d'une rente à leur commune à condition qu'elle sera appliquée à payer la rétribution d'un instituteur religieux. La commune accepte avec reconnaissance, le préfet sanctionne la délibération du conseil municipal, et les contribuables de Rivolet se réjouissent à l'idée d'économiser 600 fr. par an sur le petit budget qu'ils ont à fournir. Mais ces braves gens avaient compté sans un inspecteur d'Académie qui veille, non pas précisément au salut de l'Empire ni aux intérêts de la caisse municipale, mais à l'exclusion des frères ignorantins : « *Certaines personnes*, écrit-il avec effroi, se proposent de soustraire l'école de Rivolet à l'enseignement laïque; il est urgent de mettre obstacle à leurs projets en faisant cesser la vacance. » Et, en effet, la vacance cesse par la mutation du vieux magister, que vient remplacer un jeune élève tout frais sorti de l'école normale, et le bourg de Rivolet attendra toute une vie d'homme l'effet des libéralités de M. de Tournon et du vote de son conseil municipal. Ce qui nous frappe en cette affaire, c'est la mauvaise humeur manifestée par M. le ministre de l'instruction publique, qui, cette fois, ne s'est pas fait défendre par M. Billault, contre un donateur qui emploie si noblement sa fortune à répandre la lumière de l'enseignement dans les classes agricoles; c'est notamment le mot de *marché* employé pour caractériser une si louable libéralité. En voudrait-on à cet enseignement parce que M. de Tournon le de mande avant tout religieux? Rien ne serait plus triste à constater; rien ne mesurerait mieux tout le chemin que nous avons parcouru depuis le jour où l'un des prédécesseurs de M. Roulland écrivait aux évêques, en leur communiquant la loi du 14 février 1854: « *L'éducation des classes laborieuses est au premier rang parmi les intérêts qui ont droit à la sollicitude de l'autorité épiscopale.* Le gouvernement de l'Empereur ne voit pas seulement dans l'instruction primaire un moyen d'apprendre à lire, écrire et compter; il y voit un puissant instrument de civilisation; il veut que les écoles forment des hommes honnêtes et religieux, en même temps qu'utiles et dévoués aux institutions qui ont garanti la sécurité du pays. *Le gouvernement est donc certain d'obtenir votre concours pour cette œuvre importante, comme pour toutes celles où l'action du pouvoir civil a besoin d'être complétée par l'action si féconde de l'autorité religieuse*[1]. »

Quoi qu'il en soit, nous ne saurions féliciter trop haut Mgr l'archevêque de Rennes et M. de Tournon du courageux exemple qu'ils viennent de donner en dénonçant au Sénat une interprétation si alarmante de l'une des dispositions les plus essentielles de la loi de l'enseignement. Il est bon que le public soit prévenu par des voix qui savent se faire écouter, et qu'on n'oublie pas que la discussion, quelle qu'en soit l'issue, est toujours favorable à la liberté.

Le Secrétaire de la Rédaction : P. DOUHAIRE.

[1] Circulaire aux évêques du 31 octobre 1854.

BIBLIOGRAPHIE

DU PRINCIPE DES NATIONALITÉS, par M. Maximin Deloche, membre de la Société impériale de Géographie et de la Société impériale des Antiquaires de France, 1 vol. in-8, Paris, Guillaumin et Cie, 1862.

« Je rends pleine justice à votre critique ingénieuse ; je ne crains guère « votre religion nouvelle. Jamais religion n'est sortie de la philosophie. « Rien n'est plus imprévu que la manière dont les religions naissent, gran- « dissent, s'étendent ; rien n'échappe davantage aux yeux du critique et de « l'observateur. C'est l'éclair qui part tout à coup d'un point obscur de l'ho- « rizon pour l'embraser tout entier. » Ce que disait M. Sylvestre de Sacy à M. J. Salvador, à propos de la « question religieuse au dix-neuvième siècle, » nous demandons la permission de le dire à notre tour, avec une légère variante, à M. Deloche. Oui, nous rendons pleine justice à votre système ingénieux, et nous y reconnaissons toute l'érudition du lauréat de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, du laborieux archéologue auquel on doit de si nombreuses et de si curieuses études, publiées dans les *Mémoires* de cette Académie, dans la *Revue numismatique*, dans la *Collection des documents inédits de l'histoire de France*; mais nous ne croyons pas à votre remaniement général de la carte de l'Europe. Jamais une nation n'est sortie de l'ethnologie, de l'histoire et de la géographie physique savamment combinées ; nous n'ajoutons pas *de la linguistique et de l'anatomie*, parce que, tout en rappelant, ce qui est vrai, que la communauté de langage et l'analogie de conformation extérieure ont quelques relations avec l'affinité des races, vous n'y attachez pas autrement d'importance. Vous en attachez du reste suffisamment aux frontières naturelles, car vous savez que, si les chaînes de montagnes sont des limites de séparation bien nettes entre les peuples, il n'en est plus de même des fleuves, qui n'ont pas, surtout depuis qu'il paraît si facile de les franchir, un caractère à beaucoup près aussi tranché : il serait probablement plus logique de limiter la France à l'est par les Vosges que par le Rhin. Mais, quand vous semblez avoir quel-

que penchant à ne voir avec Augustin Thierry, dans les annales des peuples qu'un combat des diverses races, vous nous rejetez dans l'excès contraire, et nous portez à croire que l'accident et le hasard sont surtout les maîtres du monde. Vous-même, en prenant pour épigraphe de votre remarquable thèse ce membre de phrase d'un mandement épiscopal sur la souveraineté temporelle du pape : *Les nations sont voulues de Dieu*, vous passez dans le camp ennemi, car vous rendez hommage à ce caractère indéfinissable de tout résultat des impénétrables décrets de la Providence.

Quoi qu'il en soit de toutes les objections que nous semble appeler le système de M. Deloche, il est impossible de ne pas faire connaître la future délimitation des territoires du continent européen qu'entrevoit déjà l'érudit géographe-historien.

Les Slaves et les Madgyares formeront une vaste confédération composée des Polonais, Moraves et Bohêmes, Hongrois, Danubiens, Serbes et Bulgares, etc., dont le territoire comprendra les nombreuses provinces appartenant aujourd'hui à la Russie, à l'Autriche, à la Prusse et à la Turquie. M. Deloche ne se dissimule pas l'antagonisme existant entre les Madgyares et les Slaves du Nord et du Sud, mais il aperçoit en même temps des symptômes très-significatifs de réconciliation.

La Russie, à laquelle échapperait donc la Slavie, « comme un fruit trop lourd qui se détache de sa tige sur laquelle des procédés artificiels l'auraient fait germer et grossir, » réunirait désormais à peu près exclusivement les populations tartares et finnoises.

Un État byzantin, né du démembrement de l'empire ottoman et succédant au royaume de Grèce, réunirait tous les peuples de race hellénique. Cette solution de la question d'Orient serait à coup sûr préférable au maintien de la Turquie, dont la dissolution n'a pu trouver un temps d'arrêt dans l'avénement d'un nouveau sultan; mais elle ne serait vraisemblablement pas, ne fût-ce qu'en ce qui concerne les îles Ioniennes, du goût de nos alliés d'outre-Manche.

L'Autriche disparaît au milieu de cette transformation universelle : nous en avons déjà vu une partie figurer dans la grande confédération slave; la partie germanique irait rejoindre la Prusse, « son centre national; » nous n'avons pas besoin de dire le sort de la partie italienne, si hautement revendiquée en principe par la nouvelle grande puissance européenne. « Dans quelques années peut-être on cherchera vainement, sur la carte d'Europe, le nom de ce vaste empire d'Autriche que les artifices du prince de Metternich et d'un prédécesseur avaient si laborieusement édifié et qui paraît destiné à tomber devant le réveil des nationalités dont les débris composent son domaine. »

Ce n'est point par l'entente, si difficile à opérer, des princes et principicules de la Confédération germanique que M. Deloche résout le problème de l'unité allemande; c'est en remettant le soin de créer cette unité aux mains du roi « de la nation allemande par excellence. »

Les trois royaumes de Danemark, de Suède et de Norvége et l'Islande seraient fondus dans un groupe scandinave, auquel resterait le Schleswig, tandis que le Holstein ferait retour à l'Allemagne. Ainsi se trouverait tran-

chée l'éternelle question des duchés que se disputent le Danemark et la Confédération germanique.

Les Anglo-Saxons, dont M. Deloche renonce à débrouiller l'amalgame et qu'il qualifie de peuple composite, continueraient à occuper l'Angleterre et l'Écosse; mais la Grande-Bretagne perdrait l'Irlande, devenue à ce qu'il paraît, un royaume distinct.

L'Espagne, le Portugal, les îles Açores et Baléares formeraient naturellement un groupe ibérien, auquel il ne manquerait pas même le rocher de Gibraltar, dégagé d'une « occupation que la loi supérieure des nationalités réprouve et que des convenances et des calculs politiques ne sauraient plus justifier. » M. Deloche nous paraît faire décidément trop bon marché de l'esprit national des Anglais, enté sur leur intérêt politique et commercial.

A côté de la Péninsule ibérique, si nettement limitée par les Pyrénées, l'Océan et la Méditerranée, se trouverait la Péninsule italique, non moins naturellement constituée en état distinct par les Alpes et les mers Adriatique, Ionienne, Tyrrhénienne et Méditerranée; la Sardaigne et la Sicile resteraient au royaume d'Italie. Il paraît à M. Deloche, qui, rencontrant sur son chemin la question romaine, n'hésite pas à regarder comme inévitable le maintien du Saint-Siége à Rome et ne veut point priver les Romains des avantages afférents à la qualité d'Italiens, que le moyen le plus rationnel d'obtenir ce double résultat « consisterait à déclarer le Vatican, les sept basiliques, les palais des ministres, les établissements d'éducation et d'administration ecclésiastiques, domaine exclusif de la Papauté, inaccessible à la juridiction du roi d'Italie. »

Enfin l'empire français, auquel le Royaume-Uni céderait du reste les îles gauloises de Jersey, de Guernesey et Aurigny, serait compris entre les Pyrénées, l'Océan, le Rhin, les Alpes et la Méditerranée. Il engloberait donc la Belgique, les provinces Rhénanes et la Suisse, alors que les populations de cette région n'ont, nous croyons pouvoir l'affirmer, absolument aucune propension à s'annexer au peuple français. Cette portion de l'ouvrage de M. Deloche est particulièrement caractéristique, en ce qu'elle met au jour, d'une part, l'érudition profonde et vraiment attrayante de l'historien-géographe, d'autre part le dédain systématique du spéculateur scientifique pour les anomalies (absurdes si l'on veut) de la pratique inexorable. Il y a là vingt-cinq pages, tracées de main de maître, qui établissent, de la manière la plus saisissante, que les véritables limites des territoires occupés par leurs aïeux sont, de par les notions géographiques et historiques, ce que les Français du dix-neuvième siècle appellent à bon droit *leurs frontières naturelles*.

Tel est le beau rêve d'un esprit éclairé, mais trop amoureux des souvenirs historiques, qui le complète par le tableau flatté de « l'ère nouvelle où les peuples, exempts de préoccupations guerrières, tourneront sans crainte leur activité vers les travaux de la paix, vers les rivalités fécondes des sciences, des lettres et des arts. »

Nous sommes ainsi ramenés à notre point de départ. Certes, dans le principe, l'origine des grandes divisions que présente l'Europe a été la différence des races, et la topographie naturelle y a présidé à la délimitation des fron-

tières des principales nations. Mais ensuite sont venues les guerres et les conventions qui en sont la conséquence nécessaire, puis la fameuse loi, tour à tour invoquée et violée, de l'équilibre européen,qui, par son essence politique, a quelque chose de variable avec l'époque où on la considère. Finalement la question des nationalités rappelle cette fluidité des idiomes qu'Horace représente comme subissant des transformations incessantes, ou encore la légitimité des dynasties souveraines, qui ne s'enracine guère chez un peuple qu'avec la suite des temps. Une nationalité est avant tout l'expression d'un fait très-complexe, dont les causes multiples ne peuvent être explicitement définies.

E. Lamél-Feury.

HISTOIRE DE FRANCE, par M. Émile Keller. — Paris, 1862, Ch. Douniol. 2 vol. in-12. Deuxième édition.

Je suis en retard avec M. Émile Keller; son *Histoire de France* date déjà de trois années; mais voici une *nouvelle édition* qui me permet de réparer ma négligence apparente; je dirai même que je ne suis qu'à demi coupable; car il faut bien des heures pour lire un travail qui, en mille pages, embrasse trente siècles; et surtout pour se former une opinion sur une étude aussi étendue.

L'histoire de France, qui fait l'objet de ce livre, est, à bien dire, un tableau de ce qui s'est passé dans cette partie de l'Europe qui fut la Gaule, et qui est aujourd'hui la France. Malgré la rapidité du récit, ce résumé touche à tous les événements qui ont le droit de figurer dans l'histoire de l'Europe.

Les lecteurs de l'ouvrage publié par l'honorable député du Haut-Rhin ne peuvent se diviser qu'en deux catégories : ceux qui se livrent avec passion à l'étude des annales des temps passés, et ceux qui veulent connaître, sans y consacrer trop de temps, les « gestes des anciens. » Les premiers trouveront que M. Keller aide singulièrement à classer dans leur esprit le fruit de leurs recherches; les autres apprendront et liront avec un certain charme ces pages dans lesquelles la loyauté, la chaleur du cœur et le patriotisme se mêlent fréquemment.

Après une introduction consacrée à résumer ce qui se rattache aux temps antérieurs à la domination franque, l'auteur divise son travail en sept livres. — Ce sont d'abord les Mérovingiens, ces rois germains civilisés par le christianisme, qui sont la transition entre le vieil empire romain et l'empire franc personnifié dans la race de Pépin. Puis viennent les Carlovingiens (700-986); ensuite la féodalité, d'où sort la monarchie, alliée d'abord à celle-ci, et formant la chevalerie. C'est cette belle période des douzième et treizième siècles qui, n'en déplaise à M. Michelet et à certaine école, est

une des brillantes époques de notre histoire (987-1270). Suivent les luttes de la féodalité et de la monarchie, qui l'emporte enfin sur la première (1270-1483); deux siècles d'émeutes, de persécutions, de guerres, de schisme et d'invasions.

Le cinquième livre déroule sous nos yeux la Renaissance, la Réforme, les guerres de religion (1483-1598). Nous voyons ensuite la monarchie française dans sa grandeur à la fois absolue et majestueuse (1598-1715). Le dernier livre (1715-1848) porte pour titre *Louis XV, la Révolution*.

Chaque écrivain a sa manière de comprendre, de voir et de juger les événements. Il en résulte que celui qui entreprend de résumer l'histoire générale d'un peuple dit au public de quelle manière ses yeux voient le spectacle auquel il assiste : je lui reconnais alors le droit d'imprimer à son œuvre ses idées personnelles. Je ne lui demande pas d'être complétement neutre : ce serait impossible; je lui demande d'être honnête, de bonne foi, et de me faire loyalement part de son jugement suivant ses idées, ses croyances et ses espérances. C'est alors une profession de foi, déduite de l'histoire; et chacun est admis à discuter le plus ou moins de sûreté des déductions.

M. É. Keller remplit strictement le programme que je viens de tracer.

M. Keller, à propos de l'origine des communes, renonce franchement au système qui consiste à voir dans le mouvement d'association municipale le résultat d'insurrections populaires et spontanées, « la moindre paroisse devint une commune, » dit-il. Bien qu'il n'ait peut-être pas suffisamment insisté sur ce sujet important, je ne puis me refuser de reconnaître que la phrase que je viens de citer résume parfaitement la question. — Au milieu de l'anarchie féodale et des troubles du dixième siècle, le clergé conçoit l'idée providentielle d'user de son immense influence pour interrompre ces luttes perpétuelles dont le peuple souffrait : sous cette influence, les circonscriptions ecclésiastiques s'associent pour imposer quelques jours de paix forcée, et protéger au moins l'exercice de l'agriculture : c'est l'origine de la *trêve de Dieu*, sur laquelle un savant normand, M. Semichon, a publié un volume si intéressant. Le peuple s'aperçoit bientôt de la force irrésistible que donnait la loi d'association pour faire déposer les armes aux plus puissants; il étendit cette force au maintien des décrets anciens, des usages dont jouissaient quantité de villes et de bourgs. On voit dès lors facilement le lien qui unit dans l'origine l'institution religieuse à l'institution civile.

Je suis convaincu que dans quelques années, si on étudie froidement et impartialement les chartes communales, on professera que les anciennes libertés municipales, par elles-mêmes, sans sédition, sans violence, je dirai même sans octroi direct des seigneurs, existaient bien autrement larges et complètes que les libertés du dix-neuvième siècle. — Je parle ici de liberté administrative, et non pas de liberté de personnes. — On reconnaîtra alors que, si les libertés communales ont causé des émeutes, si elles ont mis souvent des armes aux mains des bourgeois, cela n'a eu lieu que dans des circonstances qui peuvent se classer dans deux catégories de faits.

D'abord lorsque le seigneur voulait restreindre les droits anciens de la

commune, il manquait à l'engagement qu'il avait pris de les conserver et de s'y conformer : il y avait nécessairement lutte.

D'autres fois, la bourgeoisie, non contente de ce qu'elle possédait déjà, ou jalouse d'avoir autant que d'autres communes, voulait encore accroître ses droits : tantôt il s'agissait d'empiéter sur la part du seigneur; tantôt il fallait rompre le lien qui les unissait : il y avait alors insurrection; il y avait même jacquerie. Si l'émeute l'emportait, l'ancienne charte communale prenait de l'extension : la sédition augmentait la puissance de la commune, *mais ne la fondait pas*. Je pourrais citer des exemples nombreux à l'appui de ce qui précède, et qui viendraient démontrer l'origine pacifique et religieuse des libertés municipales.

Il est une grande époque de notre histoire, époque qui offre de grandes analogies avec le dix-neuvième siècle, et qui me paraît avoir été traitée par M. Keller avec une vérité et une impartialité qui lui font également honneur. C'est la Ligue et le règne de Henri IV.— L'historien catholique, à propos du mouvement ligueur, a su ne pas se laisser entraîner par la vivacité de ses convictions personnelles ; il sait faire la part qui revient à chacun des princes de la maison de Lorraine; il sait condamner la faction des Seize, ces ancêtres des Jacobins, aussi féroces que ceux-ci, mais encore moins Français; s'il est sincère dans ses appréciations de la politique des réformés, M. Keller n'hésite pas à condamner « cette cruauté froide et convaincue, ce mélange de piété et d'ambition » que la postérité admet chez un Calvin au service de l'erreur, mais qu'elle « flétrit sans pitié dans l'orthodoxe Philippe II. »

Je note un fait que j'ai inutilement cherché dans le livre de M. Keller; peut-être l'auteur, dans une nouvelle édition, voudra-t-il bien y consacrer une ligne. Je veux parler de la part active que Henri IV prit au maintien de la souveraineté temporelle du Saint-Siége.

Maintenant je vais, pour être impartial, signaler un point sur lequel je ne suis pas parfaitement d'accord avec M. Keller. Je l'avoue, j'ai été surpris de la sévérité avec laquelle un historien catholique apprécie madame de Maintenon. — A mes yeux, le rôle de Françoise d'Aubigné peut, d'après les documents nouvellement mis en lumière, être jugé plus favorablement. On a dit, je crois même que parfois on enseigne encore officiellement que madame de Maintenon ne fut pas étrangère à la révocation de l'édit de Nantes. M. Keller garde le silence sur cette grave erreur que l'on ne saurait combattre trop franchement. Profondément pieuse, et justement parce qu'elle avait connu les erreurs de la religion prétendue réformée, madame de Maintenon avait à cœur de voir ses anciens coreligionnaires revenir à la vérité. J'ai dit qu'elle était pieuse, mais c'était d'une religion éclairée, se moquant finement de ceux qui « croient un peu plus qu'en Dieu : » jamais on n'a pu trouver une preuve que madame de Maintenon se soit départie du système de la persuasion et de la douceur pour ramener les âmes égarées. Si le pape Innocent XI disait, à propos de la révocation de l'édit de Nantes, « qu'il ne pouvait approuver ni le motif ni le moyen de ces conver« sions à milliers dont aucune n'était volontaire, » madame de Maintenon ne se cachait pas pour avancer que l'édit « contenait pour les protestants la

liberté de conscience, la sûreté des personnes et des biens, » en regrettant *ce que l'on avait fait contre eux dans ces derniers temps.*

Nous souhaitons que ces appréciations donnent le désir de lire l'*Histoire de France* publiée par M. É. Keller : ceux qui ont entendu l'honorable député du Haut-Rhin à la tribune retrouveront dans l'historien le caractère de l'orateur : une conviction religieuse qui ne transige pas, un profond sentiment des véritables libertés, et un cœur éminemment français.

ANATOLE DE BARTHÉLEMY.

LES CARACTÈRES OU LES MŒURS DE CE SIÈCLE, par LA BRUYÈRE. Nouvelle édition, collationnée sur les éditions données par l'auteur, avec toutes les variantes, une lettre inédite de la Bruyère, une notice nouvelle et des notes littéraires et historiques, par ADRIEN DESTAILLEUR[1].

Au nombre des titres qui doivent recommander notre temps à l'estime et à la reconnaissance de l'avenir, l'histoire littéraire comptera certainement les travaux consciencieux, patients, pleins de goût et de discernement qui ont restitué leur physionomie vraie aux écrits défigurés de plusieurs de nos classiques. C'est ainsi, pour nous borner aux exemples éclatants, que les *Pensées* de Pascal mutilées ou alanguies par le zèle malheureux des éditeurs primitifs, ont retrouvé un élan, une puissance, une originalité toute nouvelle dans les publications récentes qui, pour la première fois, en ont mis en lumière le véritable texte. Les sermons de Bossuet n'avaient pas moins souffert d'une révision intempestive, et la comparaison du texte imprimé avec les manuscrits authentiques fut l'objet d'une thèse que le regrettable abbé Vaillant soutint en Sorbonne il y a quelques années. Cet essai vraiment remarquable était la promesse d'un travail complet, qu'une mort trop prompte a interrompu. Enfin, d'après un curieux article de la *Correspondance littéraire* du 10 août dernier, madame de Sévigné elle-même n'aurait pas trouvé grâce auprès des éditeurs : ils n'ont pas craint de porter leur main profane sur cette œuvre charmante, de retrancher, d'ajouter, de corriger enfin, et l'édition qui se publie en ce moment donnerait, pour la première fois, ses lettres telles qu'elle les a écrites.

La Bruyère doit-il être compté au nombre de ces illustres victimes? Pas tout à fait, et cela par une raison bien simple, c'est qu'il a fait imprimer lui-même, de 1688 à 1696, neuf éditions des *Caractères*. Mais, s'il a dû se trouver à l'abri des témérités ou des scrupules de ses éditeurs, il a, en revanche, cruellement souffert de leur ignorance et de leur incurie. Pendant longtemps chaque édition nouvelle s'est bornée à reproduire ses devancières et leurs erreurs en y ajoutant son propre contingent d'altérations et de bévues. On ne semblait pas se douter qu'il y eût des éditions originales auxquelles il fallût remonter pour avoir un texte pur et correct.

[1] Paris, Librairie Nouvelle, 1861.

M. Walckenaër le comprit le premier. Il sentit aussi « que l'auteur, contraint par la censure ou astreint par sa position à des égards, avait, dans ses dernières éditions, retranché sans en prévenir quelques pensées, quelques portraits qui se trouvaient dans les éditions précédentes; » que, par suite, il fallait non-seulement reproduire le texte des éditions originales, mais les combiner toutes ensemble pour obtenir la Bruyère tout entier. Il le fit ou du moins voulut le faire, car, s'il est juste de constater que l'édition qu'il donna en 1845 fut un progrès réel sur les publications antérieures, il faut dire aussi qu'il s'y trouvait encore beaucoup de lacunes, d'inadvertances, et que les variantes étaient incomplètes. M. d'Ortigue, dans un spirituel article de la *Revue indépendante*, a signalé vivement ces imperfections. Cependant, par ce temps de lecture rapide où chacun parcourt ou consulte plutôt qu'il ne lit, c'était assez pour contenter la grande masse des lecteurs. Mais il s'est trouvé un « amant des loisirs studieux, » un homme de goût, passionné pour toutes les délicatesses de l'esprit et les sentant à merveille, qui depuis longues années vivait avec la Bruyère dans un commerce assidu, faisait du livre des *Caractères* ses plus chères délices, et chaque jour y découvrait de nouvelles beautés. On ne fait pas illusion à des yeux aussi exercés. M. Adrien Destailleur fut médiocrement satisfait de l'hommage incomplet rendu à son auteur favori. Il attendit quelques années encore, puis, voyant que personne n'élevait à la Bruyère un monument digne de lui, il se décida à l'élever lui-même. Une première édition, donnée par ses soins, parut en 1854 dans la bibliothèque Elzevirienne. Des maîtres en l'art d'écrire, M. de Sacy entre autres, en ont dit les mérites, et l'épuisement rapide du tirage entier a justifié leurs suffrages. D'autres seraient restés sur ce premier succès; mais, infatigable dans son admiration, M. Destailleur s'est remis à l'œuvre, et il publie aujourd'hui une édition nouvelle plus complète et plus parfaite que la première.

On sait que les *Caractères* n'ont pas tout d'abord paru dans leur ensemble. La première édition n'en contenait qu'un petit nombre que l'auteur avait modestement glissés dans le public à la suite, à l'ombre, pour ainsi dire, de sa traduction de Théophraste. On sait aussi quel succès accueillit ce début timide, et comment, par la suite, chaque édition donnée successivement du vivant de la Bruyère fut enrichie par lui de passages nouveaux. C'est, en quelque sorte, le tableau de ces huit ou neuf éditions parues du vivant de l'auteur, que M. Destailleur a donné en une seule; il indique par un chiffre, à la fin de chaque article, l'édition dans laquelle il a paru pour la première fois, et il ajoute toutes les variantes, qui sont nombreuses, la Bruyère ne se lassant jamais de corriger son style. On peut de la sorte surprendre le travail de l'écrivain et suivre le progrès de ses pensées. Un exemple bien court fera juger de l'intérêt que l'on trouve à rapprocher quelques-unes de ces variantes de la leçon définitive. Dans la quatrième édition, la Bruyère avait écrit : « La noblesse expose sa vie pour la gloire du souverain « et pour le salut de l'État... » Distinguer le souverain et l'État, c'était déjà quelque chose à une époque où l'un absorbait si complétement l'autre. Ce n'est pas assez pour un philosophe comme la Bruyère; dans les éditions suivantes, il renverse l'ordre qu'il avait suivi d'abord, et place, avec grande

raison, le salut de l'État avant la gloire du souverain. Cela n'est rien, ce n'est qu'un mot changé de place : mais il me semble que cette simple interversion jette une lueur assez vive sur les réflexions qui l'ont amenée.

Il est un point qu'un éditeur de la Bruyère ne peut négliger, et qui demande un tact et un discernement particuliers, c'est l'application qu'on a faite de la plupart de ses portraits à des contemporains plus ou moins connus. Il est impossible de se fier à toutes les *Clefs* qui ont couru dans le public en même temps que les *Caractères*. Souvent elles se contredisent entre elles, et aucune n'a la moindre autorité. La Bruyère, à qui on les attribuait, les désavoue toutes et s'en moque agréablement : « Comment, « dit-il, aurais-je donné les listes qui se fabriquent à Romorantin, à Mor-« tagne et à Belesme, dont les différentes applications sont à la Baillive, « à la femme de l'assesseur, au président de l'élection, au prévôt de « la maréchaussée et au prévôt de la collégiale. » Ne serait-il pas d'ailleurs puéril et téméraire de prétendre que toujours et pour chacun de ses caractères, il a eu en vue un personnage du temps, et de nommer ce personnage souvent fort obscur? Si la Bruyère s'était borné à dessiner les portraits satiriques de quelques particuliers, il ne serait pas le grand moraliste que l'on admire. Son livre aurait eu la fortune de tant d'ouvrages qui ont dû aux circonstances et à la malignité publique un instant de succès. Ce moment passé, ils vont dormir oubliés sous la poudre des bibliothèques ; quelquefois un fureteur érudit les réveille pour glaner quelque détail précieux à travers mille pages insipides, puis rien ne les trouble plus dans leur sommeil. Mais les peintures de la Bruyère « expriment bien l'homme en général, » dit-il avec une fierté justifiée. C'est pour cela qu'elles n'ont pas vieilli, et qu'elles ne sauraient vieillir. D'un autre côté, ces mêmes peintures ont été faites d'après nature, et « on ne peut disconvenir qu'en peignant l'homme il a quelquefois peint l'individu. » Il est curieux dès lors de connaître ses modèles, surtout lorsque ceux-ci ont tenu quelque place dans l'histoire ou dans les lettres. M. Destailleur s'est heureusement tiré de cette partie difficile de sa tâche, reproduisant les interprétations de l'époque qui lui ont paru les plus intéressantes et les plus sûres, et les complétant par des détails, des traits de mœurs tirés des Mémoires et des correspondances du temps. Madame de Sévigné et Saint-Simon entre autres ont été pour lui une mine féconde de renseignements, et, pour ainsi dire, de pièces justificatives.

Il est aussi un genre de commentaires qu'on ne peut trop le féliciter d'avoir employé. Plus d'une fois la Bruyère s'est rencontré, à son insu ou volontairement, avec tel moraliste, tel penseur ancien ou moderne. Le savant éditeur ne néglige aucune de ces rencontres, et Plutarque, Montaigne, la Rochefoucauld, Pascal et bien d'autres lui fournissent des rapprochements pleins d'intérêt. Il y a en même temps plaisir et profit pour l'intelligence à pouvoir comparer les pensées de deux grands écrivains sur le même sujet. On goûte ainsi l'un des fruits les plus précieux d'une immense lecture, sans en avoir eu le labeur.

Par une modestie très-exagérée, M. Destailleur s'était abstenu, dans sa première édition, d'écrire une notice sur la Bruyère et s'était borné à repro-

duire celle que Suard lui a consacrée. Plus hardi cette fois, il a comblé cette lacune et nous y avons gagné un excellent travail où les documents les plus nouveaux, disséminés un peu partout, ont été réunis et mis en œuvre avec autant d'érudition que de goût. Ces documents pourtant ne sont pas encore extrêmement nombreux, la Bruyère ayant été sur lui-même d'une discrétion qui nous étonne, nous qui voyons les plus vulgaires personnages, pour peu qu'ils soient bourgeois de Paris, occuper le public de leurs insipides Mémoires. Il y a quelque temps surtout, ces documents étaient d'une rareté désespérante; mais, grâce aux efforts d'intrépides chercheurs, parmi lesquels M. Édouard Fournier se signale au premier rang, la lumière se fait peu à peu. Ainsi naguère on ignorait encore le lieu de naissance de la Bruyère; M. Destailleur lui-même ne l'a pas connu : M. Sainte-Beuve répétait comme tout le monde que la Bruyère avait dû naître aux environs de Dourdan. Or voici qu'une édition toute récente, imprimée à Caen par les soins de M. Mancel depuis que M. Destailleur a donné la sienne, publie pour la première fois ce fameux acte de naissance, et que M. Jal, son heureux inventeur, restitue à la ville de Paris l'honneur d'avoir vu naître la Bruyère. M. Destailleur se réjouira sans doute plus que personne de cette découverte. Peut-être regrettera-t-il un peu de n'avoir pas eu le bonheur ou le mérite de la faire lui-même. Mais qu'il se console : il restera toujours à son édition des mérites assez rares pour que celui-là, qui seul lui fait défaut, puisse impunément lui manquer.

Gaston de Bourge.

SHAKESPEARE, SES ŒUVRES ET SES CRITIQUES, par Alfred Mézières, professeur de littérature étrangère à la Sorbonne.

Une nouvelle étude sur Shakespeare a paru naguère. Il semblait que le sujet fût épuisé. Comme le Dante, en effet, quoique pour d'autres raisons, Shakespeare jouit du privilége de susciter sans relâche des interprétations, des commentaires et des critiques. Après tout ce qui a été publié sur ce grand génie dramatique en Allemagne, en Angleterre et même en France, on pouvait croire qu'il ne restait plus rien à dire. M. Alfred Mézières vient de nous prouver le contraire.

Beaucoup admiré de son époque, honni ensuite par l'esprit puritain, un peu négligé, lorsque les usages et les goûts français furent à la mode en Angleterre, sous les derniers Stuarts, Shakespeare n'a jamais cessé, quoi qu'on en ait dit, d'être goûté par les Anglais. L'inverse aurait lieu d'étonner, car cette intelligence à la fois puissante et inégale résume et personnifie à souhait les contrastes qui se rencontrent dans le caractère britannique. Mais précisément parce qu'entre l'esprit de Shakspeare et l'esprit anglais il existe une harmonie plus intime de sentiments et d'idées, les plus grandes beautés de l'auteur ont été longtemps moins accessibles aux nations douées d'un autre génie. Lorsque la France retenait encore assez des libres inspirations

du moyen âge pour n'être point choquée des disparates qui se rencontrent à chaque pas dans Shakespeare, elle entretenait peu de relations littéraires avec l'Angleterre. Lorsque les rapports se nouèrent, notre goût avait pris une autre direction. Revenant à nos origines romaines (nos pères sont des Celtes romanisés), nous nous étions épris d'une passion exclusive pour la tragédie antique, et, sans réussir à dérober aux Grecs le secret de la simplicité et de la noblesse naturelles, nous avions adopté leurs préférences pour les formes pures et châtiées. Nous n'étions plus capables de goûter des beautés si peu conformes à l'idéal hellénique et de reconnaître l'inspiration du génie dans des pièces où la règle des trois unités n'est jamais respectée, où souvent même manque l'unité d'action, et dans la composition desquelles sont effrontément violés tous les préceptes de l'esthétique alors en honneur. Ne nous étonnons donc pas trop des aversions et du dédain systématique que professaient les gens de lettres du dix-septième et du dix-huitième siècle pour le grand damaturge anglais. Quant au public, il en ignorait presque jusqu'à l'existence, et cela encore s'explique à merveille. D'une part les Français, quelque peu enclins à se beaucoup admirer eux-mêmes, trouvent rarement le temps d'admirer les autres peuples; de l'autre, dans les siècles qui précèdent le nôtre, les langues étrangères étaient encore moins étudiées que de nos jours, et les livres écrits dans ces langues, extrêmement peu répandus, n'étaient à la portée que du petit nombre. Ajoutons que sans le secours de l'acteur les œuvres dramatiques sortent rarement du cabinet du lettré de profession. Pour que les œuvres de Shakespeare arrivassent au vrai public, il a fallu qu'elles devinssent comme le champ de bataille de deux écoles littéraires ennemies, ou plutôt qu'elles servissent à l'école nouvelle de marteau et de levier pour renverser et briser les idoles de l'ancienne école.

Le signal de la réaction partit de l'Allemagne à la fin du siècle dernier. Ce fut Lessing qui leva le drapeau contre la littérature un peu conventionnelle et déjà en décadence de la France. Nos victoires militaires ne contribuèrent pas médiocrement à miner le crédit dont avait joui jusqu'alors au delà du Rhin tout ce qui venait de Paris, et à faire tourner les prédilections des Allemands du côté de la littérature anglaise. L'Angleterre ne pouvait manquer de favoriser par des travaux analogues à ceux de Lessing et de Schlegel un mouvement qui intéressait de si près sa gloire. Dégoûtés eux-mêmes des « Grecs et des Romains, » par la fade et insipide littérature de l'Empire, les Français se mirent à lire Shakespeare, et y découvrirent des mérites et des beautés d'un genre absolument nouveau pour eux. Son souffle énergique et plus voisin de la nature les surprit, et ils se trouvèrent séduits par les caprices de l'*humour* britannique en même temps que par les qualités éminentes de l'auteur. Dans le théâtre de Shakespeare, les sentiments sont mêlés comme il arrive dans la vie réelle. Or, par un de ces retours de la mode qui ne s'expliquent que par analogie avec la loi d'oscillation du pendule, on crut trouver la loi même de l'art dans ce perpétuel rapprochement du trivial et du sublime avec lequel on n'était point familiarisé. Ce fut comme une révélation. Tombant d'un excès dans un autre, on érigea les défauts mêmes de Shakspeare en qualités, et, sous peine d'être tenu pour un sot, il ne fut plus

permis de préférer les sereines et tranquilles régions de l'idéal antique aux peintures plus dramatiques, plus vivantes, plus réelles, mais, souvent aussi, négligées, incohérentes et bizarres de l'auteur anglais. De cette lutte entre les classiques et les romantiques dont les derniers échos émurent notre jeunesse, sortirent des travaux très-intéressants sur les modèles de l'école nouvelle, et particulièrement sur Shakespeare. Il fut dès lors jugé avec sagesse et impartialité par des hommes qu'un goût aussi sûr que précoce mettait à l'abri des entraînements de l'époque, et qui surent tout de suite faire à chacun sa part dans la grande querelle qui se débattait à l'ombre de Shakespeare. J'ai nommé MM. Guizot et Villemain.

Depuis, la querelle s'est assoupie, et, devenu sage jusqu'à l'indifférence, le public ne se passionne plus pour si peu. L'heure est venue pour tout le monde de la critique sérieuse, impartiale et désintéressée.

C'est une œuvre de ce genre que nous offre M. Alfred Mézières sous le titre de *Shakespeare, ses œuvres et ses critiques*. Déjà dans le *Magasin de librairie*, devenu aujourd'hui la *Revue nationale*, il avait publié sur les contemporains de Shakespeare une série d'articles qui montraient à quel degré l'ancienne littérature anglaise lui était familière. M. Mézières est un esprit brillant, juste, orné, trop ouvert pour se renfermer dans un système d'esthétique étroit et mesquin, trop judicieux et trop délicat pour se laisser entraîner à des admirations de commande ou d'entraînement pour les défaillances et les imperfections du génie. C'est un guide aussi sûr qu'aimable. Élève de l'école d'Athènes, il a été puiser aux sources mêmes de l'art antique l'amour et le sentiment de la véritable beauté. Les nombreux auditeurs qu'à Nancy rappelait et que retenait chaque année au pied de sa chaire le jeune et bien disant professeur, ceux qui ont aujourd'hui la fortune de l'entendre à la Sorbonne, savent combien sa parole est élégante et facile. Cette grâce, cette élégance, cette facilité, se retrouvent dans son style écrit. Mais il y a plus et mieux encore chez lui que le talent de la forme. Heureusement doué, développé par l'étude des langues et des littératures étrangères après avoir été d'abord formé et fortifié par une savante instruction classique, son esprit réunit toutes les qualités nécessaires à un critique éclairé et pour ainsi dire infaillible. Les voyages qu'il a faits ne sont pas étrangers non plus à la largeur de ses vues et à la justesse de ses observations. Connaître l'Angleterre et ses mœurs n'est pas moins utile pour bien comprendre le génie de ses auteurs, même des plus anciens, comme Shakespeare, qu'avoir vu les purs et sévères horizons de l'Attique pour sentir toutes les perfections du génie grec. Les yeux enseignent bien des choses qu'on n'apprend jamais à l'aide du seul *labor improbus*, car, s'il triomphe de tous les obstacles, il ne pénètre pas tous les secrets de l'art. M. Mézières a puisé aux deux sources, et le mérite sérieux de ses ouvrages montre bien à quel point les impressions du voyageur peuvent servir à l'homme de lettres. Le lecteur trouvera dans son dernier ouvrage une saine appréciation du génie littéraire anglais, de celui de Shakespeare en particulier, et une critique non moins sûre des commentateurs qui ont prétendu après coup transformer en philosophe allemand ce profond et sagace observateur du cœur humain. En avoir peint avec une féconde et

puissante imagination, bien qu'avec un talent inégal et parfois incorrect, les mouvements et les passions, suffit à sa gloire. Elle est immortelle.

A. DE METZ-NOBLAT.

ÉTUDES SUR L'IRLANDE CONTEMPORAINE, par le R. P. ADOLPHE PERRAUD, prêtre de l'Oratoire, précédées d'une lettre de Mgr l'évêque d'Orléans. 2 vol. in-8°. — Paris, Douniol.

Nous annonçons avec une très-vive satisfaction d'esprit la publication de ce livre généreux, où la plus juste cause a trouvé, pour la défendre, une érudition loyale dans une âme droite, courageuse et passionnée pour la justice. Nous n'en dirons qu'un mot aujourd'hui, pour avertir le lecteur, et signaler à son attention l'importance de ce nouvel écrit.

Dans les longs travaux qui ont préparé son œuvre, le R. P. Perraud s'est souvenu, on le sent bien, des traditions de patiente analyse et de sérieuses investigations qu'il a puisées naguère à l'école normale. Son œuvre est avant tout une œuvre de science exacte. Aucune place n'y est donnée à la déclamation; il s'agissait de raisonner et de prouver : il raisonne et prouve.

Rien n'a été négligé pour donner à l'argument toute la force qu'il doit avoir. L'auteur peut parler de l'état vrai de l'Irlande. Ce qu'il avait appris par de longues études préparatoires et la lecture assidue des journaux et des livres, il est allé le constater de ses yeux. Il a causé avec les hommes qui aujourd'hui souffrent. Il était hier avec eux.

Cette visite personnelle et prolongée aux lieux dont il voulait nous entretenir n'a pas dispensé l'auteur des études de statistique nécessaires à la connaissance d'une cause si intimement mêlée aux fonctions de la politique et de l'économie sociale; mais elle a jeté sur ces études des clartés très-vives et très-originales. La Presse anglaise, si libre, si indiscrète, on peut le dire, sur les défauts et les faiblesses de l'Angleterre, lui a valu d'innombrables documents. Le plus souvent c'est par la bouche de publicistes anglais qu'il nous parle de l'Irlande. Hélas ! ils sont peu suspects !

Quant à sa sincérité grave et à la religieuse patience avec lesquelles l'auteur a fait ses recherches, ceux-là seuls pourront les bien apprécier qui liront le livre. Je pense qu'ils y reconnaîtront la ferme et austère méthode qui dirigeait dans ses travaux l'illustre Tocqueville.

Mais ici les recherches arrivent à constater des faits d'une nature telle, que l'âme se prend tout entière, et son émotion éclate malgré elle.

Oui, le livre du P. Perraud est un livre ému. On sent, à travers sa sévère manière, que l'auteur souffre en l'écrivant. On sent que l'âme qui dicte est une âme juste, chrétienne, sacerdotale, et que la passion la plus pure de la justice enflamme soudainement le style de l'historien.

La passion de la justice ! « Bienheureux, a dit le Sauveur, ceux qui ont faim et soif de la justice ! » Bénissons Dieu d'avoir mis au cœur de plusieurs en nos jours cette faim sacrée !

Bénissons-le surtout de l'avoir mise dans les âmes de ses prêtres. L'Oratoire a reçu à cet égard une grâce particulière : après l'éloquent et généreux livre du révérend père Gratry, sur la *Paix*, et la belle étude du père Lescœurs sur la Pologne, voici qu'il nous donne un livre décisif et définitif sur la sainte cause de la catholique Irlande. C'est une gloire pour lui : toutes les âmes justes et élevées le sentent et le disent à son honneur.

En tête de son livre, le père Adolphe Perraud a publié une lettre qui lui est adressée par Mgr l'évêque d'Orléans, et dont nous transcrivons les dernières lignes : « Il ne me reste plus, mon cher ami, qu'à vous féliciter encore une fois d'avoir été, dans ce livre tout entier, l'organe fidèle de notre commune mère l'Église, d'avoir élevé en faveur de l'Irlande une voix libre, désintéressée, courageuse et pure, digne en tout de faire comprendre aux oppresseurs la parole de vérité, aux opprimés la parole de résurrection. De pareils livres honorent le sacerdoce : il est glorieux pour nous de prendre en main la sainte cause des opprimés, et il convenait du reste que ce fût de la France et des rangs de notre clergé que sortissent les voix appelées à l'honneur de plaider la cause d'une nation sœur de la France, et d'un clergé qui s'est montré tant de fois le père et l'ami du clergé français. »

Que le cher auteur trouve dans ces belles paroles un solide encouragement, comme il a trouvé déjà la meilleure part de sa récompense dans la joie qu'éprouvent les nobles cœurs à sentir qu'ils ont bien travaillé pour la vérité, pour la liberté, pour la justice, c'est-à-dire, pour Dieu!

L'abbé Henri Perreyve.

REVUE DE L'ANNÉE, tableau annuel des principales productions de la théologie, de la philosophie, de l'histoire et de la littérature, publiée sous la direction de M. l'abbé Duilhé de Saint-Projet (deuxième année). 1 vol. — Paris, chez Lecoffre.

Voici le deuxième volume d'une publication que nous avons encouragée dès le principe, parce que l'idée nous en parut heureuse, et qu'un pareil travail manquait aux lettres chrétiennes. Le mouvement des choses humaines est aujourd'hui complexe, l'attention est appelée sur tant de points à la fois, et la pensée, par suite, est si distraite, que les plus recueillis, les plus appliqués à suivre les événements, en laissent toujours échapper quelque chose. A plus forte raison en est-il ainsi de ceux à qui le loisir manque et qu'absorbent de graves et quotidiennes occupations. Pour ceux-ci, et c'est le plus grand nombre, les jours en se succédant s'effacent en partie l'un l'autre, et, quand la fin de l'année arrive, la mémoire est impuissante à en rassembler les parties et à relier entre eux les différents ordres de faits qui l'ont remplie. C'est ce qui rend les *Annuaires* indispensables à notre époque; aussi s'en publie-t-il de toutes sortes : pour la sience, pour l'industrie, pour les arts, etc. Toutefois ceux qui ont pour objet les travaux de l'ordre intellectuel sont les moins nombreux, et il n'en est point qui

en embrassent l'ensemble et s'attachent à en montrer le développement général.

Or c'est ce que M. Duilhé de Saint-Projet s'est proposé dans la *Revue de l'année*. Son but, en faisant ce livre, a été de présenter dans un cadre resserré, mais qui pourtant en laissât les parties bien à jour, le tableau complet et raisonné des travaux de l'esprit pendant le cours de chaque année.

Dès la première livraison, quoique les circonstances l'eussent forcé à se hâter, son livre offrait d'excellentes parties. Il est aujourd'hui mieux distribué, plus complet, et offre un plus grand nombre de bons chapitres. Tout ce qui tient à la littérature est parfait; on ne saurait apprécier avec un goût plus sûr, et dans un langage d'une sobriété plus délicate que ne le fait M. l'abbé Lezat les travaux de critique et d'histoire littéraire. Quant aux œuvres d'art, l'analyse qu'en offre la *Revue de l'année* est de M. Victor Fournel; c'est dire avec quelle équité sympathique elles sont jugées. Mais n'y a-t-il pas bien de l'indulgence dans le chapitre du roman dû à la même plume; et bien de la faiblesse dans le paragraphe intitulé l'*Année dramatique*? S'il y avait lieu à parler du théâtre, au point de vue littéraire s'entend, il convenait de le faire plus sévèrement, selon nous; si la récolte a manqué quelque part, c'est là assurément. Il en faut dire autant de la poésie; aussi trouvons-nous de bon goût la rapide et élégiaque mention qu'en fait M. l'abbé Delacroix. Mais ce ne sont pas là les portions les plus importantes du champ que la *Revue de l'année* avait à parcourir : l'histoire, l'archéologie, les sciences naturelles, la polémique religieuse, étaient des sujets plus graves. Hâtons-nous de dire qu'elle en a compris l'importance et les a traités, pour la plupart, avec le développement et le soin qu'ils réclamaient. C'est un résumé fort bien fait, par exemple, que l'article de M. le docteur Achille Janot sur le développement des sciences physiques et physiologiques dans le courant de l'année 1861. L'article sur l'archéologie, par M. Carrière, est moins heureusement conçu, à notre avis, et ne se borne guère qu'à quelques revues d'ouvrages. Il en est encore ainsi du chapitre sur l'hagiographie, qui passe à côté des grandes questions que la matière comporte. Il n'y a à regretter, dans les notions de M. l'abbé Meignan et de M. l'abbé Barbe sur la polémique protestante et la philosophie morale, que leur brièveté. Ce qu'il faut louer sans restriction, c'est l'histoire de la lutte soutenue par les catholiques sur la question romaine. Ce résumé, par lequel s'ouvre la *Revue de l'année*, est un chapitre d'histoire religieuse qui mérite de rester.

Donc, malgré certaines imperfections que nous avons loyalement signalées, la *Revue de l'année* est une entreprise qui continne à mériter les encouragements qu'elle a reçus de l'épiscopat et des plus éminents catholiques de France. C'est avec un vif plaisir que nous la voyons vivre et se développer. Cela est de bon augure, surtout quand on réfléchit que c'est une œuvre de province, conçue et exécutée loin du centre où depuis longtemps se retire toute l'activité intellectuelle du pays. Il y a là un premier symptôme que nous aimons à constater. Un second, que nous ne signalons pas avec moins de plaisir, c'est l'esprit qui a présidé à la direction de l'ouvrage; cet esprit est le nôtre. M. l'abbé Duilhé de Saint-Projet et ses col-

laborateurs, presque tous prêtres, se proclament hautement catholiques libéraux, et, voulant préciser davantage ce qu'ils entendent par là, ils déclarent se ranger sous le même drapeau que le *Correspondant*. On leur avait reproché d'en prendre la méthode et le style : ils déclarent en prendre aussi les doctrines. Le *Correspondant* a droit d'être fier de pareilles recrues ; c'est une douce récompense de la lutte qu'il soutient seul et persévéramment depuis dix ans.

HEGEL ET SCHOPENHAUER, études sur la philosophie allemande moderne, par A. FOUCHER DE CAREIL. 1 vol. in-8°. — Paris, Hachette et Cie.

Ce volume, qui vient de paraître, est comme un épisode du grand travail auquel M. Foucher de Careil se livre sur l'histoire de la philosophie allemande. Il y a loin sans doute de Leibniz, dont notre collaborateur s'occupe, comme l'on sait, de publier les œuvres complètes, à M. Schopenhauer, dont il nous révèle aujourd'hui l'admirable talent et les déplorables doctrines. Néanmoins ces deux hommes ne sont point sans rapports ; il y a entre eux les mêmes relations qu'entre les deux termes d'une antithèse : Leibniz fut un philosophe chrétien, Schopenhauer un philosophe athée. On connaît le premier; l'autre est à peu près ignoré, au moins en ce pays. Cependant il a vécu de notre temps, tout près de nous, à Francfort, et ses éloquentes attaques contre la philosophie de Hegel ont remué toute l'Allemagne pensante.

Hegel régnait sur toutes les intelligences du Rhin à la Vistule et par delà; tout pliait sous sa verge respectée, quand, il y a de cela soixante ans, un homme leva le front et osa dire au maître : « Je ne serai point ton esclave ! »

Malgré l'impopularité à laquelle il vouait son nom et sa vie, cet homme lutta un demi-siècle, et, avant de mourir, il eut la satisfaction de voir à terre l'idole que, seul, il avait bravée sur son piédestal. Triste satisfaction pourtant; car, si Schopenhauer a renversé le panthéisme hégelien, il a mis l'athéisme à la place. A quoi se réduit en effet, la philosophie de ce démolisseur? A un sombre retour aux doctrines de l'antique Orient, à l'abdication de soi, à la résignation inerte et à l'anéantissement des adorateurs de Bouddha. C'était bien la peine d'écraser les « trois fléaux » de la patrie allemande— Hegel, les professeurs de philosophie et les démocrates,— pour leur en substituer un autre plus fatal ! Est-il bien sûr, d'ailleurs, que ces « fléaux » soient détruits tous les trois? Hegel et les professeurs ont fait leur temps, sans doute; mais les démocrates sont-ils morts, ou ont-ils fait vœu de résignation, comme Schopenhauer?

Quoi qu'il en soit, c'est une étude infiniment intéressante que celle de la lutte du philosophe de Francfort contre le philosophe de Berlin. Avec M. Foucher de Careil, on ouvre aisément cette amère et dure amande de la philosophie d'outre-Rhin, et on en saisit facilement le fruit. La première partie de son volume est consacrée à constater et à expliquer le règne de Hégel; la seconde à raconter et à apprécier les attaques passionnées auxquelles cette royauté fut cinquante ans en butte de la part de Schopenhauer. Un

grand physiologiste de nos jours a eu l'idée de considérer les poisons comme des instruments physiologiques très-délicats, et de s'en servir comme de véritables réactifs de la vie. C'est cette analyse hardie et très-fine que M. Foucher de Careil vient d'essayer de transporter en psychologie, et dont il nous offre les premiers résultats dans le livre que nous annonçons aujourd'hui. Il explique lui-même fort ingénieusement sa méthode dans son introduction. Partant de cette idée très-juste, selon nous, qu'il y a des poisons moraux doués de propriétés analogues et susceptibles de la même analyse que les substances toxiques, il prend, pour le démontrer, les deux poisons de ce genre les plus connus, le Panthéisme et l'Athéisme, sur lesquels il opère en praticien consommé et qu'il applique à sa thèse avec un singulier bonheur. Ces poisons ont été, pour lui, suivant une expression un peu recherchée peut-être, mais exacte du reste, et que nous lui empruntons, la « pierre de touche de la vie et comme l'éprouvette de la mort. »

Mais, comme dans ces sortes d'études si abstraites, on risque de se perdre, ces poisons, dans le livre de M. F. de Careil, ont chacun un nom : le panthéisme s'appelle Hegel, et l'athéisme Schopenhauer. Au lieu de deux thèses, ce sont donc ici deux monographies pleines de faits curieux, et que nous recommandons à tous ceux qui s'intéressent encore aux études élevées. Bien que nous n'en ayons fait qu'une lecture rapide, ce nouveau travail de l'éditeur de Leibniz nous paraît destiné à augmenter la considération dont il jouit déjà dans le monde philosophique.

P. Douhaire.

LA CHANSON D'ANTIOCHE, *composée au douzième siècle par Richard le pèlerin, renouvelée par Graindor de Douai au treizième*, publiée par M. Paulin Paris et traduite par la marquise de Sainte-Aulaire. — Librairie académique de Didier et Cie.

Sous le titre qui précède, madame la marquise de Sainte-Aulaire vient de publier un charmant volume dont la place se trouve marquée d'avance sur les tablettes de toutes les bibliothèques, au milieu des chroniques du temps des croisades.

Le grand mérite du récit de Richard est d'être tout empreint de l'émotion des événements qu'il raconte. Sans doute l'humble trouvère peut avoir été plus ou moins enflammé par le désir de plaire au puissant seigneur qu'il accompagnait à la croisade, et son imagination de poëte peut avoir exagéré les faits d'armes qui s'accomplissaient sous ses yeux; mais cela n'empêche pas que le cachet particulier du temps et des lieux n'ait marqué les moindres détails de ses descriptions ou de ses récits.

Mais plus exacte était la narration du chroniqueur dans son vieil et naïf idiome, plus difficile en était la translation dans notre moderne langage. Madame de Sainte-Aulaire s'est tirée de cette tâche avec une rare habileté. Grâce à sa plume délicate et savante, voilà Richard le Flamand une seconde fois ressuscité.

J. de Bertou.

ROME ET NAPLES

AU MOIS DE MAI 1862.

I

C'est encore dans la question romaine qu'il faut chercher l'événement du mois. Jamais question, nous ne ferons nulle difficulté d'en convenir, ne tint si longtemps le devant de la scène et ne remua si obstinément les âmes. En vain d'autres horizons se sont-ils ouverts en vain a-t-on essayé des plus violentes diversions, ici des expéditions lointaines qui offrent à l'imagination populaire le double attrait de la gloire à conquérir et d'une énigme à deviner, là le chapitre toujours séduisant des innovations économiques et des expériences financières; rien n'y fait, rien ne parvient à écarter des esprits cette inquiétude singulière de savoir si Rome restera au Pape ou sera livrée au Piémont. Cette affaire, où l'on ne voulait voir d'abord qu'une querelle de sacristie, risque de rester la grosse affaire de notre temps. On y revient par tous les chemins qui devraient nous en éloigner, par la Cochinchine, par le Mexique et par le budget de M. Fould. La politique ressemble, au moins dans ce détail, à ces belles toiles du Poussin au fond desquelles on voit poindre le dôme de Saint-Pierre.

Chaque époque a eu ainsi sa question dont elle s'est plus ou moins heureusement tirée et qui sert à la caractériser dans l'histoire. La Restauration avait à opérer la conciliation nécessaire entre la tradition et la liberté. La monarchie de Juillet voulut consolider le gouvernement de la Révolution dans les classes moyennes. La République de février souleva comme un pavé le problème du prolétariat, qui l'écrasa

en retombant sur elle. Par la guerre d'Italie, l'Empire actuel s'est donné à résoudre la question de la Papauté.

La résoudra-t-il? On a semblé le croire, on l'a beaucoup dit ce mois dernier. Nous sera-t-il permis d'observer qu'aucun des incidents qui viennent d'émouvoir l'opinion ne nous a paru de nature à justifier ni tant d'alarmes chez nos amis, ni tant d'espérances mauvaises chez les autres? Que M. de Lavalette fût renvoyé à son poste, que M. de Goyon fût rappelé du sien : qu'y avait-il là qui permît de conclure aux solutions extrêmes que les uns redoutent et que les autres provoquent? M. de Goyon a-t-il jamais songé à se poser en champion *quand même* des droits du Saint-Père? M. de Lavalette s'en est-il publiquement déclaré l'ennemi? Le général et l'ambassadeur sont-ils donc autre chose que les agents du même gouvernement, c'est-à-dire probablement de la même politique? Admettre que, sur un intérêt de cet ordre, le pouvoir flotterait sans pensée fixe, sans plan arrêté, sans parti pris, serait le comble de l'injure. Qu'on puisse se résigner, par exemple, à ne rien savoir jusqu'à nouvel ordre du but et des détails de notre descente au Mexique, cela peut s'excuser; mais qu'après trois années environ d'événements dont l'initiative est à nous et de polémiques dont la France a été le principal théâtre, on ne sache pas si l'on doit maintenir à Rome le chef de la religion catholique, le souverain que nos armes ont glorieusement rétabli et gardent encore à l'heure qu'il est : voilà ce que notre raison, d'accord avec notre orgueil patriotique, se refuse absolument à accepter.

Laissons donc le gouvernement dans le mystère impénétrable de ses conseils, et voyons la question dans la presse, cet autre gouvernement bien déchu, hélas! de son ancienne puissance, mais qui du moins a des ministres responsables et avec qui on peut procéder encore par voie d'interpellation. Trois opinions s'y sont fait jour. L'une, qui prend pour programme les deux discours du prince Napoléon au Sénat et que nous n'avons pas à qualifier d'une façon plus précise; l'autre, qui voudrait loyalement revenir aux stipulations deVillafranca; la troisième enfin, qui trouverait plus habile d'attendre du temps et des événements inévitables une solution qui se fait chaque jour et qu'il serait imprudent de précipiter.

De ces trois opinions, ce n'est malheureusement ni à la seconde ni même à la troisième que le récent départ du prince Napoléon a semblé donner raison. Quand le bruit s'est répandu que le prince allait prendre la mer, personne n'a douté que ce ne fût pour passer le détroit et aller à Londres, où l'appellent en effet ses fonctions de président du jury français d'exposition. C'est au contraire vers Naples que s'est dirigé le gendre de Victor-Emmanuel. Le *Moniteur* assure qu'il s'agit d'une simple politesse de beau-fils à beau-père et que le prince

n'a reçu aucune mission de l'Empereur. Nous le croyons sans hésiter; mais il faut convenir que le lieu et le moment choisis pour cette visite lui laissent, en dépit de la note officielle, toute la valeur d'une démonstration politique. Le roi de Piémont est en train, en effet, de refaire la conquête du royaume de Naples que les victoires de Garibaldi et les millions de voix du plébiscite ne lui avaient, faut-il croire, qu'imparfaitement assuré. Conquête pacifique celle-là, avec des festins, des bals, des discours, des manifestations populaires, des feux d'artifice et des coups de canon chargés à poudre! Pour cette campagne, comme pour celle qui l'a conduit du Tessin au Mincio, quel meilleur allié à montrer que le prince à qui le roi d'Italie a donné sa fille et qui a fait connaître avec tant d'éclat à la tribune la politique qu'il conseille à son cousin l'empereur des Français? Aussi les journaux qui passent pour lui être acquis se sont-ils consolés de la note du *Moniteur*, en rappelant ses discours au Sénat, qui sont aussi au *Moniteur* et même au *Moniteur des Communes*.

C'est dans ces feuilles qu'il faut lire les curieux détails de la réception faite au nouveau roi d'Italie dans l'ancien royaume des Deux-Siciles. Jamais nous n'aurions cru que tant de lyrisme monarchique pût se cacher sous tant de rigidité républicaine. Bals à la cour, illuminations dans les rues, harangues des fonctionnaires, courses de chevaux, chasses royales, tout est raconté avec un attendrissement naïf comme autant de victoires de la démocratie sur l'esprit rétrograde. Pour donner plus d'apparence de réalité à l'enthousiasme des Napolitains, on avoue qu'ils avaient très-froidement reçu le roi libérateur, il y a deux ans, lors de sa première visite à côté de Garibaldi. On ne savait rien de lui à cette époque, on n'aimait que le conquérant révolutionnaire de la Sicile, on comprenait si peu encore la grande question italienne! Mais de 1860 à 1862 tout a changé en mieux : on a goûté les douceurs du régime piémontais, on s'est laissé gagner par la prospérité sans exemple qu'il a répandue sur le pays. Ne voit-on pas clairement que l'unité de l'Italie est faite, sans le moindre obstacle qui vaille la peine d'être mentionné, ni à Rome, ni à Venise, ni même dans les Calabres?

Nous prenons acte de cette confession, mais il nous est difficile de ne pas remarquer que les journaux qui viennent de donner ce bon exemple racontaient du voyage de Victor-Emmanuel en décembre 1860 exactement ce qu'ils racontent du voyage de mai 1862, et qu'il est prudent de remettre tout au moins à l'année prochaine le plaisir de croire à leurs nouveaux récits. Peut-être même la vérité ne tardera-t-elle pas aussi longtemps à reprendre ses droits. L'*Indépendance belge* ne nous annonçait-elle pas hier que le roi avait reçu 70,000 suppliques dans une semaine et que M. Rattazzi avait 500

solliciteurs à recevoir par jour? Nous conseillons à ce sujet au ministre piémontais de faire garder sa porte par des bersaglieri de son pays. On pourra lui raconter à Naples qu'en 1848 un ministre constitutionnel, ayant crié à la garde pour se débarrasser d'un patriote qui lui présentait sa pétition le pistolet sur la gorge, vit entrer dans son cabinet les hommes du poste armés aussi de pétitions, qu'il dut, bon gré, mal gré, orner de son parafe. « Il s'agit, écrit le correspondant napolitain du journal belge, de contenter tout le monde dans un pays où chacun se croit volé de la place, de la distinction, de la pension ou de l'aumône qu'il n'a pas. Nous comptons ici cent mille individus qui se croient le droit de manger, dormir et se promener aux frais de l'État, parce qu'ils ont voté le plébiscite. » Voilà l'enthousiasme de Naples! Y avait-il plus de cent mille *Camoristi* derrière les voitures du roi de Piémont?

On aura beau faire, les Piémontais y perdront leurs peines, les pétitionnaires y perdront leurs cris. On ne renouvelle pas un pays en deux ans de guerre civile et de persécution, on n'invente pas un peuple comme une dépêche télégraphique. La question napolitaine restera une question toute politique qu'on tentera vainement de résoudre par des améliorations administratives. Sans doute il y a d'immenses progrès à réaliser, il y a tout à faire dans cette terre classique du *far niente* et de la *buona mano*. Mais, pour le moment, l'instinct national parle seul, le besoin de revenir à une existence indépendante domine tous les autres. L'administration, même la plus prudente et la mieux ordonnée, ne peut être que détestable et détestée quand elle s'exerce par les mains de l'étranger. Les Autrichiens l'ont bien vu en Lombardie; les Piémontais l'apprennent plus cruellement encore dans les provinces du Sud. On a détruit l'existence séculaire du plus grand État de l'Italie, on a humilié une ville fière de tenir, grâce à ses rois, le troisième rang parmi les capitales de l'Europe; on a voulu faire de ce grand État la province sacrifiée d'un royaume chimérique, de cette capitale habituée au luxe des cours et des ambassades, l'humble résidence d'un gouverneur envoyé de Turin. C'est cette déchéance de tout un peuple sous prétexte d'unité qu'il est difficile de faire accepter par ce peuple. Après le prince de Carignan M. Farini, après M. Farini M. Nigra, après M. Nigra M. San Martino, après M. San Martino le général Cialdini, après le général Cialdini le général la Marmora; aucun n'a pu y réussir. Le roi galant homme, qu'on avoue aujourd'hui avoir commencé par un échec avant ses nombreux lieutenants, sera-t-il plus heureux cette fois? Nous ne pouvons le croire. En rendant pour quelques jours aux Napolitains les pompes de la présence royale, on ne leur ménage qu'un plus triste désappointement après le départ de ce monarque de pas-

sage. Un mois de fêtes et de spectacles est vite passé, à Naples surtout. Le roi parti, le bruit va cesser et la situation retombera juste au point où elle était la veille de son arrivée. « Pensez-vous, écrivait dernièrement l'historien Ferrari, qu'on n'accusera pas d'être papiste ou bourbonien, pensez-vous que tant de nations aussi anciennes que l'Italie qui ont repoussé dans le temps l'unité des Lombards, que tant de capitales si orgueilleuses de leur indépendance, si jalouses des souvenirs et des trophées du passé, soient fatiguées d'avoir une existence à elles, soient assaillies par ce *tædium vitæ* qui précède le suicide? Non, quand tous les Italiens viendraient défiler devant moi dans le parlement de Turin en criant l'un après l'autre : *Je le jure!* je garderais entière ma conviction, et je dirais en moi-même qu'ils mentent tous sans le savoir (*direi meco stesso che mentiscono senza saperlo*).

En promettant partout où il passe Rome pour capitale, absolument comme si le Pape et l'armée française n'y étaient plus, Victor-Emmanuel prouve lui-même combien est profond et populaire chez les Napolitains le sentiment de honte d'obéir à un roi de Turin. A Salerne, le syndic ayant offert la ville, la province, le clergé, sans oublier la garde nationale, pour aider au triomphe de l'unité italienne, le roi a accepté à mains serrées en disant qu'il aurait peut-être bientôt besoin de ce concours. « Sire, irons-nous à Rome? a repris le syndic en pleurant de joie. — *Oui, nous irons à Rome*, a répondu le roi de sa voix la plus solennelle, *et bientôt. Si vous nourrissez un vif désir d'y aller, j'y suis, moi, obligé par serment*[1]. » Cette scène, ajoute-t-on, a vivement ému non-seulement le harangueur, qui avait commencé à pleurer en adressant sa question, mais la foule, qui ne mit pas en doute qu'on ne partît dès le lendemain pour décider le général de Goyon à faire ses malles un peu plus vite. Le lendemain, le roi allait à la chasse au loup dans une forêt voisine. Ce parti était sans doute le plus prudent, mais nous eussions préféré que l'ambitieux héritier de la maison de Savoie eût été visiter à la cathédrale la chapelle où repose le grand pontife Grégoire VII, chassé de Rome par les unitaires du onzième siècle et mort à Salerne en prononçant ces paroles qu'on lit encore sur son tombeau : *Justitiam dilexi et iniquitatem odi, propterea in exilio morior!* Le successeur de Grégoire VII trône encore au Vatican : où sont les empereurs de la maison de Franconie? qu'est devenu le saint-empire lui-même?

[1] *Journal des Débats* du 14 mai.

II

Pendant que tout ce tumulte se fait contre elle à ses portes, Rome prépare dans le calme religieux de ses basiliques la solennité de la canonisation des martyrs du Japon. Il y a plus de deux cents ans, quelques prêtres européens, ambassadeurs du Christ dans cet empire qui nous envoie à son tour des ambassades, quelques néophytes indigènes souffrirent la mort pour la croix sur ces plages inhospitalières si souvent rougies du sang chrétien. A voir le ton dégagé des journaux démocratiques qui mentionnent ce fait, on reconnaît tout de suite que cet héroïsme n'a rien qui les surprenne, et que mourir dans les plus affreux tourments plutôt que de renier sa croyance est pour eux chose de tous les jours et qui peut se passer de louanges. L'Église n'a point une si haute idée de la nature humaine. Elle entoure d'honneurs exceptionnels ces obscures victimes qui ne lui ont pas refusé le témoignage du sang; elle propose les martyrs à l'imitation des fidèles en les faisant monter au rang des saints. De tous les points du globe se dirigent vers Rome les évêques pour entendre de la bouche du Saint-Père les noms des glorieux élus. Il en vient des États-Unis, du Canada, des Églises d'Afrique et de l'Asie; il en vient de l'Angleterre, de l'Allemagne et du fond de la malheureuse Pologne. Comme le sénat romain qui vendait le champ sur lequel Annibal était campé, Pie IX convoque ses frères de l'épiscopat dans ce dernier asile de Rome, qui peut-être ne sera plus à lui quand les plus éloignés y arriveront.

Mais ce n'est pas seulement dans le contraste de cette fête mystique donnée par la cour de Rome au milieu de l'Italie déchaînée que réside l'enseignement qu'il en faut tirer. Ce n'est pas non plus le spectacle de la parole pontificale portée par l'électricité à tous les points du monde, les mers traversées en quelques jours, les chemins de fer effaçant les frontières et les distances, tous ces progrès merveilleux du siècle, qu'on avait cru peut-être tourner contre l'Église, concourant aujourd'hui à son triomphe; la vraie leçon politique, la vraie utilité présente de cette réunion, c'est qu'au milieu des complications qui nous assiégent elle ait pu être conçue, annoncée et si facilement accomplie. Tous ces évêques, tous ces vieillards vénérables que nous voyons se lever un à un de leurs siéges à l'appel du Pape, se mettent en route en toute sécurité. Ils savent en effet qu'ils vont à Rome, la ville des chré-

tiens; ils savent qu'ils vont chez le Saint-Père, c'est-à-dire chez eux. De leur côté, les divers États auxquels ils appartiennent ne pourraient les arrêter à la frontière par aucune objection sérieuse, par aucune appréhension avouable. La solennité est toute catholique; le Saint-Père est dans le plein exercice de sa souveraineté purement spirituelle. Or supposez qu'il y ait à Rome un autre gouvernement que celui de Pie IX, supposez que la ville sainte soit la résidence du roi d'Italie en même temps que la capitale de la chrétienté, soudain tout change, tout se complique, tout devient suspect et difficile. Des relations de ce nouveau souverain avec les diverses couronnnes dépendrait l'accueil qui serait fait à l'invitation du pontife dans les divers États. Non-seulement les pouvoirs publics et l'opinion, mais les évêques eux-mêmes ne pourraient se soustraire longtemps à cette impression toujours dominante des événements du jour, et le gouvernement de l'Église, soumis à toutes les fluctuations de la politique, pas serait peu à peu des mains du Saint-Père et des évêques dans celles des souverains et des ambassadeurs.

Aujourd'hui, par exemple, si Victor-Emmanuel siégeait au Quirinal, s'imagine-t-on que l'Autriche laisserait aller ses évêques à Rome? Croit-on que la Russie, la Prusse, l'Espagne, la Bavière, qui n'ont pas voulu reconnaître le nouveau roi, reconnaîtraient au premier de ses sujets le droit de convoquer chez lui les chefs spirituels de leurs catholiques? Est-on bien sûr que l'Angleterre ne verrait pas bientôt d'un œil jaloux cette influence prépondérante de la catholicité passer d'un petit État insignifiant à un grand État nouveau et voisin de la France? Et la France elle-même est-elle assurée de vivre toujours en parfaite harmonie avec un obligé qu'au fond elle n'aime pas, et qui le lui rend bien? De qui se composerait donc cette réunion, qui n'est ni un concile œcuménique, comme on l'a naïvement avancé au Sénat, ni un jubilé, comme on l'a dit dans les feuilles populaires? Probablement des seuls évêques du royaume d'Italie, les seuls précisément qu'on ne verra pas le mois prochain dans la basilique vaticane. Le gouvernement piémontais, ayant usurpé une partie des domaines de l'Église et jeté son dévolu sur Rome elle-même, se voit contraint, en effet, d'interdire à ses prêtres la vérité au tombeau des Apôtres.

Ainsi voilà un acte de la juridiction spirituelle, voilà une manifestation de la foi catholique sans aucun mélange d'intérêt temporel. Comment sera-t-elle possible? Parce que le Pape a gardé en toute souveraineté un lambeau de territoire. Pourquoi sera-t-elle incomplète? Parce que cette souveraineté a été diminuée par la violence, et qu'elle est, pour ce qu'il en reste, non moins violemment niée et menacée.

Et cependant ne nous parlait-on pas tout à l'heure d'un ultimatum

qui devait être présenté à Pie IX, au nom de la France qui le protége et du Piémont qui le dépouille? Difficile besogne, effrayante responsabilité, que la dernière offre de capitulation à porter à l'auguste assiégé du Vatican! On cherche un milieu qui n'existe pas, pas plus pour le Pape que pour aucun autre souverain, entre la position de prince et celle de sujet. On s'efforce de réduire à rien le pouvoir qu'on laisserait au Saint-Père, et c'est cependant sur ce reste misérable qu'on prétend fonder son indépendance future. Que lui demande-t-on? D'acquiescer publiquement aux usurpations commises par le Piémont sur le patrimoine de l'Église, de reprendre peut-être un vain titre de suzeraineté sur ce territoire définitivement perdu, et de sauver par cette concession de principe une souveraineté nominale sur le territoire qu'on jugerait à propos de lui laisser.

Je m'étonne d'abord de cette obstination brutale à exiger le consentement du Pape à tout ce qui s'est fait contre ses droits depuis trois ans. Ce serait s'y prendre un peu tard, on en conviendra, pour lui demander la permission d'entrer chez lui : n'y saurait-on rester sans son agrément? A quelles préoccupations contradictoires cède-t-on, sans peut-être s'en rendre compte? N'aurait-on plus foi dans la vertu des plébiscites? Va-t-on reconnaître que nous n'avons pas eu tort de révoquer en doute leur sincérité et leur valeur intrinsèque? Vous avez un titre, gardez-le : mais, si vous ne voulez pas que nous disions qu'il est frauduleux et fabriqué de vos propres mains, ne mettez pas tant de hâte à le changer contre un autre. Vous vous êtes passé du Pape pour commencer vos spoliations, sachez vous en passer pour commettre la dernière. Vous nous direz que c'est précisément celle-là qui vous embarrasse, et que, dans cette voie où vous avez mis le pied, vous n'êtes plus libre de ne pas aller jusqu'au bout. Nous le voyons bien, mais il était si facile de ne pas faire le premier pas, et il serait si facile encore de revenir à la justice!

Puis, quelle place aurait donc dans notre droit public cet État singulier dont les correspondances étrangères nous ont présenté le tableau ces jours derniers? Pendant qu'une partie, tout en appartenant au Pape, puisqu'il y lèverait les impôts, obéirait au roi d'Italie, puisque son parlement y ferait la loi, l'autre verrait son souverain de par le suffrage universel relever de l'ancien souverain de droit divin. Nous nous figurions que l'Europe en avait fini, depuis les premières années de ce siècle, avec les pays médiatisés. Il nous semblait qu'il n'y avait plus sur notre continent que des États existant par eux-mêmes, des États par la grâce de Dieu, Monaco comme la France, Saint-Marin comme l'Angleterre, le val d'Andorre comme la Russie, les plus insignifiants duchés d'Allemagne comme l'Autriche ou la Prusse. Allons-nous donc revenir aux habitudes féodales? Verrons-nous encore des royaumes qui

dépendent d'autres royaumes, des souverains qui doivent foi et hommage à d'autres souverains? Veut-on rétablir pour le possesseur de la Romagne et de l'Ombrie le tribut de la haquenée, dû autrefois par les rois de Naples, et que Pie IX a supprimé[1]?

Qu'on n'essaye pas d'ailleurs de se faire illusion ni de nous la faire sur les vraies dispositions du parti qui domine en Italie. A quelque titre, si amoindri fût-il, qu'on laissât Rome à la Papauté, ce serait trop encore pour ceux qui ont fait contre elle le serment d'Annibal. — Ayant un pouvoir absolu sur tout le reste de la Péninsule, on ne souffrirait pas longtemps cette anomalie ridicule d'une ville partageant son obéissance entre le roi d'Italie et un autre souverain; on en aurait vite fini avec cet Avignon italien qui devrait être en même temps la capitale d'une monarchie nouvelle. Un humoriste a spirituellement écrit l'histoire d'un homme qui avait perdu son ombre; la Papauté, dans cette hypothèse, ne serait-elle pas une ombre qui aurait perdu son corps?

S'il est évident que Rome ne pourrait en aucun cas rester au Pape du consentement des Piémontais, il ne l'est pas moins que le Pape ne pourrait rester à Rome avec eux, se résignât-il même à abdiquer en faveur de leur roi. Qui ne voit que ce serait chaque jour des complots, des dénonciations, des émeutes de la part de la faction qui vient de prendre les armes à Bergame et à Brescia? Les journaux et les tribunes feraient bientôt de la Papauté un moyen parlementaire, un instrument des intrigues italiennes; tantôt ses griefs trop légitimes seraient exploités par l'opposition ; plus souvent le pouvoir étendrait sur elle sa protection compromettante. On se servirait du Pape dans les Chambres romaines, comme on s'est servi autrefois du droit de visite ou des réclamations du ministre Pritchard. Le Saint-Père ne peut donc à aucun titre rester à Rome avec le roi d'Italie. Il faut que le

[1] On sait que ce tribut consistait en une somme d'argent portée au Vatican sur une mule blanche richement caparaçonnée. Cette redevance féodale, prétexte annuel de conflit entre la cour de Naples et la cour de Rome, avait été consentie en 1267 par Charles d'Anjou, lorsqu'il reçut de Clément IV l'investiture du royaume de Naples et de Sicile. Mais ce qu'on ne sait pas suffisamment, c'est que sous cet usage de pure forme se cachait, comme dans la plupart des actes politiques du Saint-Siége, une pensée de prévoyance et de garantie pour l'indépendance italienne. Le même traité de 1267 (Artaud, *Hist. d'Italie*, p. 91), déclarait en effet la couronne de Naples incompatible avec la couronne impériale, et même avec la possession de la Lombardie. Aussi voyons-nous, cinq siècles plus tard, le pape Clément XI refuser adroitement ce tribut de la haquenée que lui offraient à la fois les ambassadeurs d'Autriche et d'Espagne, dont les souverains avaient d'égales prétentions sur l'antique conquête de Charles d'Anjou. A l'Autriche, il disait : « Vous êtes l'Empire, et vous ne pouvez régner à Naples ; » — à l'Espagne : « Vous tenez Milan, et la bulle d'investiture ne me permet pas de vous reconnaître dans les Deux-Siciles. » Ainsi se préparait le retour du vieux royaume guelphe à une royauté purement italienne.

second renonce à monter au Capitole ou que le premier se résigne à sortir du Vatican. Dans une brochure que nous aimons à rappeler, parce qu'elle a semblé marquer un pas en avant dans cette question immobile, M. Sauzet conclut avec une heureuse concision : « Quitter Rome avant l'entrée des Piémontais serait déserter ; y rester après serait abdiquer[1]. »

Cette hypothèse de la fuite du Pape a suffi pour jeter le trouble dans les rangs de ceux qui s'acharnent à le dépouiller. M. Piétri, notamment, s'en est préoccupé en rééditant, avec commentaires, un discours qu'il eût mieux fait de laisser dans la nécropole du *Moniteur*. Que nous veut M. le sénateur et quelle manie le possède d'abuser à ce point de la parole et de l'écritoire, tout en se montrant si courroucé contre ce qu'il appelle le « mensonge parlementaire ? » En vérité il est possible que de tels écrits, qui n'auraient pas trouvé dix lecteurs, il y a quinze ans, aient aujourd'hui quelque importance, — et nous sommes porté à le croire en voyant les *Débats* eux-mêmes leur faire accueil ; — mais il nous est franchement impossible de leur accorder aucune valeur. « Les vrais catholiques, assure M. Piétri, savent bien que le Pape ne peut pas quitter Rome. » Si M. Piétri et les vrais catholiques savent réellement cela, nous ne craignons pas d'affirmer qu'ils en savent plus que le Pape lui-même. Quoi ! ne jamais quitter Rome, même lorsque, comme en 1848, le Pape est assiégé dans son palais ; même, comme cela sera peut-être demain, s'il ne pourrait y rester qu'en sanctionnant la victoire des ennemis de l'Église ! « Quoique les temps modernes aient été fertiles en humiliations pour les têtes couronnées, vient de répondre noblement Mgr de Poitiers, on n'a pas encore vu la dignité royale oublieuse d'elle-même à ce point qu'un souverain se soit résigné au rôle de sujet pensionné de l'usurpateur[2]. »

M. Disraëli, qui n'est pas un vrai catholique comme M. Piétri, mais qui a du moins les vues et le langage d'un homme d'État, vient de prouver aussi devant la Chambre des communes que Pie IX doit rester à Rome. D'après l'orateur des tories, ce qui importe aux États protestants, comme aux États catholiques, ce n'est pas que le Pape garde une portion quelconque de l'Italie, c'est qu'il ne soit ni à Avignon sous la main de la France, ni dans quelque ville du Danube sous la main de l'Autriche. S'il était forcé de sortir de Rome, un sentiment d'inquiétude et d'agitation des plus dangereux se répandrait en Europe. La puissance catholique chez laquelle il lui plairait de se fixer en rece-

[1] *Les deux politiques et le partage de Rome*, par P. Sauzet.

[2] Réponse de Mgr l'évêque de Poitiers à S. Exc. M. Billault, ministre-commissaire du gouvernement.

vrait un accroissement énorme d'influence et d'autorité. L'Angleterre, qui a plusieurs millions de sujets catholiques, ne pourrait pas rester indifférente à de tels changements. Quant à la France, ne voulant pas prendre le Pape chez elle de peur de s'attirer l'animadversion de l'Angleterre, elle ne se soucierait pas non plus de céder à aucune autre nation le chef et le gouvernement de son Église. On serait donc obligé d'en revenir, après une période de troubles, à l'ancien arrangement des choses, non pas, observe l'orateur anglais, parce qu'il est bon et désirable en soi, mais parce qu'il peut seul garantir le repos de l'Europe et l'indépendance de la Papauté.

Ainsi l'ont pensé en 1815 lord Grey, lord Liverpool, M. Canning, lord Wellesley, qui n'étaient, au dire de M. Disraëly, ni des bigots ni des fous, et que M. Piétri lui-même éprouverait quelque embarras à traiter de « capucins. » Ainsi parlait en 1849 lord Lansdown, répondant à des interpellations, pendant que nos canons faisaient brèche dans les murs de Rome. Quelle distance de cette noble politique à ce dernier discours de lord Palmerston, que nos journaux officieux ont soin de faire connaître seul et où leur patriotisme applaudit les plus basses rancunes de la révolution dans les rancunes de l'Angleterre protestante! Il ne faut que louer davantage M. Disraëli d'avoir montré ce rare courage d'un chef de parti que quelques voix à peine tiennent éloigné du pouvoir, et qui ose se prononcer contre la passion du moment pour rester fidèle aux meilleures traditions de son pays. Voilà des exemples qui ont, ce nous semble, quelque grandeur, et qui peuvent consoler les amis du régime parlementaire des injures intéressées de M. Piétri. Sans doute, comme le disait le comte Rossi, lorsqu'il se rendait à la Chambre romaine d'où il ne devait pas revenir, la cause du Pape est la cause de Dieu; mais elle est pour tout homme d'État digne de ce nom, pour tout homme politique qui porte dans les affaires de chaque jour le sens du droit et de l'histoire, la cause européenne par excellence, la cause d'aujourd'hui et de demain, la cause intime de chaque conscience et la cause publique de chaque État.

Les consciences ont leur force secrète à laquelle, à la longue, rien ne résiste. Les voies de la Providence apparaîtront tôt ou tard dans cette question où l'on voudrait peut-être n'être pas entré et dont on ne sait trop comment sortir. Dieu fera son œuvre à son heure et par les moyens qui lui sont familiers. Ce qui importe à chacun de nous, aux plus humbles comme aux plus illustres, c'est, comme le conseil en a été donné tant de fois et avec une si haute autorité à cette même place, de se préserver de tout découragement, de ne pas se lasser d'opposer les mêmes vérités aux mêmes impostures, de se dégager publiquement de toute connivence, de toute adhésion, même

par le silence, dans les événements qui semblent se préparer. Nous aurons ainsi suivi la droite ligne du devoir et de la raison ; les gouvernements feront ensuite ce que leur conseillera le soin de leur honneur et de leurs intérêts. Quand on voit quelle gloire rejaillit encore, après mille ans, sur le fondateur de la dynastie carlovingienne, pour avoir assuré par l'établissement du pouvoir temporel l'indépendance de la Papauté, on se prend à frémir en songeant à quelle longue responsabilité historique seraient voués ceux qui livreraient cette œuvre des siècles à la brutalité des passions d'un jour.

LÉOPOLD DE GAILLARD.

Le Dr Döllinger avait cité dans la préface de son ouvrage : *l'Église et les Églises*, sur la foi du *Weekly Register*, journal catholique de Londres, un mot que N. S. P. Pie IX aurait dit à Mgr l'archevêque de Rennes, sur le succès temporaire que pourrait avoir une entreprise prochaine dirigée contre le gouvernement temporel du Saint-Siége. Mais, ce prélat ayant écrit au Dr Döllinger, pour déclarer que le récit du journal anglais n'était pas exact, et que le Saint-Père n'avait pas dit ce qu'on lui fait dire, l'écrivain allemand s'empresse de donner à cette déclaration de Mgr l'archevêque toute la publicité nécessaire. Il nous a fait l'honneur de nous charger d'être son organe.

Le Secrétaire de la Rédaction : P. DOUHAIRE.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., 1, RUE D'ERFURTH.

LES

BUDGETS DE 1862 ET DE 1863

I

Le Corps législatif a consacré les premières séances de la session à réduire les découverts du Trésor; il emploie, au moment même où nous écrivons ces lignes, les derniers jours de cette session, et peut-être de la législature actuelle, à voter les budgets qui devront prévenir à jamais le retour de pareils embarras.

La réduction des découverts n'était pas, en effet, la partie principale du nouveau programme financier. Elle eût été aussi stérile que celle qui s'était déjà accomplie en 1857, si l'administration n'avait posé des limites infranchissables à la dépense. M. Fould s'est donc surtout préoccupé d'atteindre ce but, et il croit y avoir réussi. « Le « présent et l'avenir, dit son rapport du 22 janvier, sont donc assu- « rés... Arrêtés dans la progression qui menaçait de devenir leur « loi, les découverts cessent dès aujourd'hui de s'accroître, et ils « commenceront bientôt à diminuer. Tel est, sire, l'heureux résultat « qu'on a droit d'attendre des mesures que votre sagesse a prises. »

Deux systèmes se présentaient au choix du gouvernement : d'une part les économies, d'autre part la combinaison d'allocations plus considérables aux services publics avec l'accroissement des impôts. Le premier répondait aux vœux du pays en même temps qu'il était le préservatif le plus efficace contre cet entraînement à la dépense utile

que l'administration représente comme la cause principale de nos difficultés financières. Toutefois, après la pratique du système contraire pendant dix années, nous aurions parfaitement compris que le gouvernement ménageât la transition et dérogeât sur plusieurs points au principe des économies. Mais ces idées n'ont pas prévalu. Dès les derniers jours de l'année 1861, M. Haussmann, préfet de la Seine, expliquait fort nettement qu'il s'agissait « d'alimenter et non « de tarir les sources de ces dépenses fécondes qui depuis dix ans ont « changé la face du pays, doublé sa richesse et accru en même temps « les revenus du Trésor public. » Ce haut fonctionnaire était-il alors dans les confidences des plans de M. le ministre des finances? Nous l'ignorons, mais le budget rectificatif de 1862, et les budgets ordinaire et extraordinaire de 1863 justifient pleinement ses appréciations.

Nous nous occuperons d'abord de l'exercice 1862. Le budget évaluait le chiffre des dépenses à 1,969,769,031 fr., soit à 129 millions de plus que celui de 1861, ou tout au moins à 89 millions, si l'on défalque 40 millions affectés aux départements annexés en 1860 à la France, et à certains services spéciaux rattachés pour la première fois au budget général de l'État.

La commission du budget avait proposé divers amendements qui réduisaient l'ensemble des dépenses de 8 millions seulement, elle avait « vu avec un véritable regret l'accord entre le conseil d'État « et elle ne s'établir que sur un petit nombre de ses propositions » et n'aboutir qu'à un retranchement de 771,000 fr. Des allocations aussi larges et aussi rigoureusement maintenues semblaient ne laisser aucune prise à l'imprévu, si ce n'est à l'endroit de quelques chapitres dont l'insuffisance était reconnue de tous. La Chambre avait vainement cherché dans la session de 1861, comme dans les précédentes, à mettre un terme à la situation fausse que des équivoques sans cesse renouvelées créaient au gouvernement et à elle-même, en rétablissant les chiffres indiqués par les besoins véritables et connus de plusieurs services. La commission du budget avait notamment proposé d'élever, au prix moyen des quatorze dernières années, les crédits demandés par le ministre de la guerre pour les vivres et les fourrages, et de tenir compte de l'accroissement de la dette flottante et de la hausse du loyer de l'argent, en inscrivant 30 millions au lieu de 24 pour le service des intérêts de cette dette[1]. Le conseil

[1] « Plus d'une fois déjà, dans le cours de ce travail, votre commission vous a fait « connaître son désir d'éviter les atténuations des dépenses nécessaires, atténuations « qui ne diminuent pas la dépense réelle et peuvent créer des illusions regrettables. « C'est avec cette pensée qu'elle a examiné les crédits demandés pour les vivres et « les fourrages. » (Rapport de M. Busson sur le budget de 1862.)

d'État ne fit droit que partiellement à ces réclamations, et réussit de la sorte à conserver, lors du vote du budget, un équilibre illusoire, et même un excédant de recette fictif. Les recettes de 1862 étant évaluées à 1,974 millions, et les dépenses n'étant calculées que pour 1,969 millions et demi, on annonçait triomphalement un excédant de 4 millions et demi de recettes.

Le budget rectificatif de 1862 devait donc naturellement redresser les omissions volontaires de l'année précédente. Cette rectification y est faite avec une générosité qui n'est peut-être pas à son tour à l'abri d'une critique fondée. Le conseil d'État, qui avait refusé comme excessive une allocation supplémentaire de 6 millions pour le service des intérêts de la dette flottante, en réclame maintenant une de douze, et demande des crédits considérables pour les chapitres des vivres et des fourrages qu'il avait trop parcimonieusement dotés. Mais, en constatant l'insuffisance de ses prévisions, il repousse énergiquement toute accusation d'imprévoyance. Les nouvelles demandes, d'après l'exposé des motifs, devraient être exclusivement attribuées soit « à « des nécessités qu'il n'était pas possible de prévoir, » soit « aux cir- « constances exceptionnelles et spéciales qui sont d'ailleurs venues « accroître les charges de l'exercice de 1862. » Les crédits affectés aux dépenses de l'occupation du patrimoine de Saint-Pierre et de la Cochinchine, au service des intérêts de la dette flottante, et à celui des vivres et des fourrages, rentreraient notamment dans la catégorie de ceux qu'il était impossible de déterminer avec quelque précision une année à l'avance. Ces assertions paraîtront peu concluantes à ceux de nos lecteurs qui les rapprocheront des doléances consignées un an auparavant dans le rapport de la commission du budget[1].

Les augmentations portées par le budget rectificatif ne sont d'ail-

[1] « Le prix des grains et des fourrages, lisons-nous dans l'exposé des motifs, a « sensiblement dépassé la moyenne qui servait de base aux chiffres inscrits au bud- « get, et qu'il est sage de maintenir à ce taux modéré pour ne pas s'exposer à de- « mander, dans les années ordinaires, des crédits surabondants et inutiles... Il est « toujours difficile de calculer exactement les intérêts de la dette flottante, qui dé- « pendent souvent de circonstances variables. Les dépenses que nécessitent la pré- « sence des troupes françaises à Rome et l'expédition de Cochinchine, ainsi que « l'augmentation d'effectif qui en est la conséquence, n'ont pas naturellement un « caractère normal et fixe qui permette de les comprendre un an à l'avance dans « la loi des finances. » Or la commission du budget de 1862 reprochait précisément à l'administration de ne pas avoir observé la moyenne du prix des grains et des fourrages, et d'avoir méconnu les circonstances exceptionnelles qui rendaient certain l'accroissement de la dette flottante. En outre, était-il sage de ne prévoir aucune dépense pour l'occupation de Rome, qui dure depuis 1849, et celle de la Cochinchine, qui ne paraît pas destinée à cesser de sitôt ?

leurs compensées par aucune des économies si instamment recommandées, et ajoutent aux prévisions de 1861, indépendamment de 46 millions et demi de dépenses sur ressources spéciales, une somme de plus de *cent quatre-vingt-six millions de francs.*

Cette somme se décompose ainsi qu'il suit :

Dette publique et dotation.	21,650,045 fr.
Services généraux des ministères.	126,460,675
Frais de régie et de perception d'impôts.	9,135,397
Remboursements et restitutions.	5,060,000
Travaux extraordinaires.	15,489,265
Crédits accordés par lois spéciales avant la présentation du projet de loi.	2,580,000
Crédits accordés avant le dépôt du rapport.	5,265,000
Total.	186,647,228 fr.

Sur les 126 millions de francs attribués aux services généraux des ministères, la guerre et la marine absorbent à elles seules *cent treize millions*, et les dépenses extraordinaires de ces deux ministères leur sont en grande partie imposées par les expéditions de la Cochinchine et du Mexique. Si ces expéditions justifient, comme le dit l'exposé des motifs, la demande de crédits aussi considérables, il resterait à démontrer qu'elles sont elles-mêmes parfaitement justifiées, et cette démonstration est loin d'être faite.

La commission n'a pas fait subir de changements très-radicaux au projet du gouvernement, car elle l'a envisagé comme la liquidation du régime antérieur et une transition forcée entre le passé et l'avenir. En outre, quelque énorme que paraisse le chiffre des 186 millions réclamés pour la liquidation de cette transition, la commission avertit que des réductions importantes dont elle ne précise ni le chiffre ni l'objet auraient été réalisées avant même qu'elle eût commencé son travail. « Le gouvernement, qui attachait le plus grand « prix à ce que le premier budget rectificatif fût présenté en équilibre, « a lui-même réduit les demandes d'allocations qu'il vous soumet au « chiffre strictement nécessaire pour subvenir à ces besoins...... Le « conseil d'État, d'ailleurs, avait déjà fait subir aux propositions mi« nistérielles d'importantes diminutions, et demeurant les conditions « spéciales dans lesquelles se présente le budget rectificatif de 1862, « son contrôle préalable ne nous laisse que bien peu d'économies à « espérer. Quelque sévère, quelque minutieux même qu'ait été l'exa« men de votre Commission, il n'a abouti en dernière analyse qu'à une « faible réduction *de* 154,000 *francs.* »

Un pareil résultat ne nous permet pas de nous faire la même idée

que la commission de la sévérité de son examen, et nous pensons que, même dans l'intérêt de l'avenir, elle aurait pu se montrer un peu plus exigeante sans méconnaître la nécessité de la transition. Elle eût agi sagement, en refusant, dès l'exercice actuel, les allocations excessives demandées pour les travaux extraordinaires des ministères d'État et des travaux publics. Elle s'est, il est vrai, fondée sur cette considération « que les travaux de la campagne actuelle sont entre- « pris, qu'ils ont été réglés en prévision d'allocations que les votes « plusieurs fois émis autorisaient l'administration à considérer « comme certaines, et que les dispositions déjà prises ne sauraient « être modifiées aujourd'hui, sans une grave compromission des sa- « crifices antérieurs. »

Mais cette considération, loin d'être accueillie, devait être écartée, afin qu'elle ne se reproduise pas avec l'autorité d'un précédent lors de la discussion du budget rectificatif de 1863.

Nous n'entrerons pas dans l'examen détaillé des augmentations de dépenses proposées par le budget rectificatif, la plupart des observations auxquelles elles pourraient donner lieu se reproduiront à propos de l'étude des budgets de 1863. Nous adressons toutefois, au sujet de la rectification des dépenses de l'exercice 1862, une dernière critique au travail de la commission. Ce travail est incomplet, car il ne compense pas, jusqu'à due concurrence, les insuffisances reconnues sur certains chapitres avec les excédants acquis sur d'autres. Ainsi la première section du ministère des finances, qui aurait dû subir un retranchement définitif de 14 millions, reçoit une augmentation de 21 millions. La moitié du second semestre de l'ancienne rente 3 pour 100, soit 35 millions, ne sera plus à la charge de l'exercice 1862, puisque, par la fusion de cette rente avec la nouvelle, les porteurs ne toucheront qu'un seul trimestre pendant les six derniers mois de l'année [1]. Il convenait donc de compenser les 21 millions de crédits supplémentaires accordés à la section première, avec pareille somme prise sur les 35 millions devenus sans emploi, et de retrancher le surplus, soit 14 millions, des 637 millions formant le total des crédits de la section. Si cette compensation eût été faite, il serait impossible d'appliquer, par un simple décret de virement, les excédants disponibles à des dépenses qui n'ont pas été autorisées législativement.

D'après l'exposé des motifs et le rapport de la commission, les 186 millions de dépenses nouvelles seront couverts par des ressources supplémentaires qui se décomposent ainsi :

[1] Au lieu du second semestre qui devait leur être payé le 22 décembre prochain, les rentiers toucheront deux trimestres les 1er octobre 1862 et 1er janvier 1863.

Résultat probable des annulations de crédit de l'exercice 1861	70,000,000 fr.
Excédant du budget voté.	4,300,997
Plus-value sur les contributions directes.	4,713,000
Id. sur le produit des forêts.	3,304,000
Nouveaux droits d'enregistrement et de timbre. (Six mois).	19,350,000
Surtaxe sur le sucre. (Six mois).	18,420,000
Réserves de l'amortissement.	1,069,000
Indemnité de la Chine.	10,000,000
Indemnité de l'Espagne.	25,000,000
Reliquat de l'emprunt de 1855. (Loi du 28 mai 1858, art. 8).	2,000,000
Fonds disponibles sur l'emprunt de 1859, et les consolidations de fonds de la dotation à l'armée en 1860 et 1861.	26,162,000
Total.	199,256,937 fr.
En déduisant la diminution prévue sur les produits de l'Algérie, soit.	4,894,000
Il reste.	194,362,937
La dépense première étant de.	180,086,382
Il y aurait donc un excédant de recettes de	8,275,555 fr.

La réalisation de ces ressources est loin de présenter une certitude absolue. « La seule règle normale en pareille matière, dit la commis-« sion, c'est l'appréciation des ressources d'après les faits accomplis, « ce serait s'exposer à de sérieux mécomptes que de placer des dé-« penses certaines en face de probabilités qui pourraient bien ne pas se « réaliser. De même des annulations dont on ne peut que très-arbi-« trairement calculer l'importance ne sauraient équivaloir à une res-« source assurée [1]. »

Nous éprouvons quelque étonnement de voir le reliquat de la créance de la France sur l'Espagne ne figurer que pour 25 millions au budget rectifié.

« Un arrangement, lisons-nous dans l'exposé des motifs, a été ré-« cemment conclu avec l'Espagne pour arriver à la *liquidation sérieuse « et définitive* de sa dette envers la France. Cette dette résultant des « événements de 1823 avait été réglée par un traité du 30 décembre « 1828, dont les clauses étaient en partie provisoires et étaient res-« tées sans aucune exécution depuis 1834. Une convention nouvelle « a été signée à Paris le 15 février dernier. Le gouvernement espa-« gnol s'est engagé à remettre au gouvernement français des titres « de la dette d'Espagne consolidée intérieure 3 pour 100 en quan-« tité nécessaire pour constituer un capital de 25 millions de fr. « au prix et au change de la Bourse de Paris du 7 février dernier. On

[1] Rapport de M. O'Quin.

« a tout lieu d'*espérer* que cette convention sera prochainement rati-
« fiée. »

Ces explications atténuent singulièrement la portée de la convention du 15 février dernier, et ont besoin d'être complétées par quelques éclaircissements que nous emprunterons au *Compte général des finances pour l'année* 1860[1].

Les avances faites par le Trésor pour les dépenses de l'armée française d'occupation de 1823 à 1829 ont dépassé 98 millions, qui ont été soldés jusqu'à concurrence de 40 millions avec les ressources ordinaires des budgets, et, pour le surplus, soit 58 millions, avec celles de la dette flottante. Le traité du 30 décembre 1828 a fixé provisoirement à 80 millions la créance de la France, et a fait de ces 80 millions une liquidation sérieuse et définitive. L'Espagne devait s'acquitter par le payement de 31 annuités de quatre millions chacune, dont la dernière était exigible en 1859, et qui représentaient le capital et ses intérêts à 3 pour 100. Le traité s'est exécuté pendant six ans, et 24 millions ont été payés de 1829 à 1834, époque de la mort de Ferdinand VII. A partir de 1834, aucun payement n'a été fait. L'Espagne restait donc redevable de 100 millions, et, s'il y avait règlement à faire, c'était un règlement supplémentaire sur les deux chefs que relève le *compte rendu :* 1° les 18 millions qui n'avaient pas été reconnus par le traité du 31 décembre 1828; 2° le décompte d'intérêts auxquels pouvait donner lieu le retard apporté dans le payement des 25 dernières annuités. Aussi le compte rendu évaluait-il la créance sur l'Espagne à environ 118 millions, sans compter les intérêts de retard. Comment cette même créance est-elle réduite aujourd'hui à 25 millions? C'est ce que n'explique en aucune façon le passage de l'exposé des motifs que nous venons de citer.

Le rapport de la commission nous apprend, il est vrai, « que, de
« son côté, l'Espagne avait à exercer contre la France un recours pour
« une somme de 12 ou 13 millions, par suite de réclamations rela-
« tives à des prises maritimes qu'un arbitrage déféré à Sa Majesté le
« roi des Pays-Bas avait reconnues fondées. » Mais ce document, comme l'autre, garde le plus profond silence sur les raisons qui, même déduction faite de ces 13 millions, ont amené la réduction de notre créance primitive, de 118 millions, ou de 100 millions, à 25 millions.

Au point de vue politique, nous ne pouvons juger le mérite de cette opération, mais, au point de vue financier, nous devons la déplorer. Nous aurions compris que, pour ménager une alliance utile, en même temps que dans le but de recouvrer immédiatement une avance considérable, la France abandonnât celles de ses récla-

[1] P. 421.

mations qui n'avaient pas été réglées par le traité de 1828, mais nous n'entrevoyons pas les puissantes considérations qui ont pu la décider à souscrire aux conditions d'un escompte qui lui a fait perdre définitivement les trois quarts d'une créance de 100 millions liquide et incontestable. Le recouvrement intégral du dernier quart n'est même pas assuré, car la rente espagnole doit être livrée au taux du 7 février, qui est relativement élevé, et, si quelque crise survenait dans la Péninsule, nous pourrions éprouver, en réalisant cette valeur, une perte analogue à celle que nous avons subie par la négociation de nos rentes piémontaises. Il importait, il est vrai, d'assurer des ressources supplémentaires à l'exercice 1862, mais il nous sera permis de dire qu'à un pareil prix elles sont payées trop cher. Quelque onéreuse que soit la voie de l'emprunt, elle nous eût semblé préférable à une transaction qui coûte de pareils sacrifices.

La convention du 15 février 1862 n'a été parfaite qu'après l'approbation des Cortès espagnoles. Nous regrettons vivement que le gouvernement français n'ait pas de son côté réservé, comme pour le traité qui garantissait l'emprunt turc de 1855, la sanction de la législature. Le Trésor n'a qu'à gagner à l'intervention du Corps législatif en pareille matière [1].

Quant aux surtaxes dont l'application aux six derniers mois de l'exercice 1862 doit procurer une ressource de 37,770,000 francs, nous les examinerons en même temps que le budget de 1863; nous

[1] Nous ne faisons, en émettant cette opinion, qu'entrer dans l'ordre d'idées que la commission du budget a entendu recommander elle-même.

Voici ce que dit, en son nom, M. O'Quin sur la concession des travaux publics :

« En vain l'ouverture des crédits extraordinaires en dehors du contrôle du Corps
« législatif aurait-elle été prohibée, si la Chambre, appelée à se prononcer sur l'utilité
« de dépenses nouvelles, se voyait placée en face de décrets antérieurs qui en auraient
« admis le principe, et se trouvait dans l'alternative de donner un vote qui lui répu-
« gnerait ou de refuser son adhésion à une mesure prise par le gouvernement. Sans
« doute le souverain ne saurait être gêné dans l'exercice de sa prérogative; sans doute
« les travaux d'utilité publique et les entreprises d'intérêt général peuvent être or-
« donnés ou autorisés par décrets de l'Empereur; mais les attributions que la consti-
« tution modifiée confère au Corps législatif ne doivent pas non plus être indirecte-
« ment amoindries, et les travaux décrétés ne sauraient être commencés avant que la
« Chambre ait approuvé les dépenses qui en sont la conséquence. Votre commission
« pense même que l'esprit des nouvelles règles financières engage le gouvernement
« à ne provoquer que dans des cas très-rares et véritablement exceptionnels l'applica-
« tion de l'art. 4 du sénatus-consulte du 25 décembre 1852, et que l'initiative impé-
« riale, trop souvent sollicitée, pourrait ne pas laisser entière la liberté de notre vote.
« Il y a là, nous le répétons, des questions de bonne entente et de sincérité; les inten-
« tions hautement manifestées de l'Empereur, la sollicitude dont son gouvernement
« se montre animé pour les intérêts du pays, au premier rang desquels se place celui
« de l'ordre financier, et le dévouement dont la Chambre a donné tant de preuves,
« nous sont de sûrs garants qu'elles seront facilement résolues. »

ferons seulement remarquer ici le changement complet des conditions dans lesquelles le budget avait été primitivement voté. Son équilibre devait être assuré sans qu'il fût nécessaire de recourir au crédit ni à l'impôt; aucun de ces événements qui déjouent les calculs les plus prévoyants n'est survenu, et cependant il a fallu successivement émettre 130 millions d'obligations trentenaires et établir des surtaxes.

Le budget rectifié met-il un terme à toutes les incertitudes? Le projet primitif présentait un excédant de recettes de 234,615 francs, et aux yeux du conseil d'État « ce résultat constituait une amélioration si notable sur la situation financière des deux exercices précédents, » que ce corps se croyait « le droit et le devoir de le signaler « comme réalisant et dépassant même les prévisions les plus favorables [1]. »

La commission, après les remaniements qu'elle avait apportés aux éléments de recettes, annonçait que l'exercice 1862 se réglerait en dernière analyse par un excédant de 10 millions environ qui pourrait être appliqué à l'atténuation des découverts; c'était à ses yeux une prévision qui avait presque le caractère de la certitude. « Votre commission compte, lisons-nous dans son rapport, qu'aucune dépense « ne viendra s'ajouter pendant l'année courante à celles que vous êtes « appelés à voter, et qu'à moins de circonstances extraordinaires que « rien n'autorise à prévoir, les crédits demandés seront, selon la déclaration de M. le ministre sans portefeuille Baroche, le *dernier « mot* de l'exercice. »

Huit jours après le dépôt du rapport dont nous extrayons ce passage, les complications de l'expédition du Mexique ont exigé la demande d'une nouvelle allocation de 15 millions pour les ministères de la guerre et de la marine. M. O'Quin, à cette occasion, a présenté, au nom de la commission, un rapport supplémentaire dans lequel nous nous étonnons de rencontrer l'assertion suivante : « Les ressources de l'exercice 1862 permettront de pourvoir à cette dépense « sans détruire l'équilibre du budget rectificatif. » L'honorable rapporteur a évidemment pris ses désirs pour la réalité; il a oublié qu'il avait établi lui-même précédemment qu'il restait seulement un excédant de recettes d'environ 10 millions sur lequel il comptait pour l'atténuation des découverts. L'équilibre du budget rectificatif n'existe donc déjà plus aujourd'hui, et nous avons la triste certitude de voir le budget de 1862 se solder encore par un découvert d'au moins 5 millions. Il convient d'ajouter que, pendant les six mois de l'année qui restent à courir, il se trouvera exposé à des chances diverses,

[1] Exposé des motifs du budget rectificatif.

c'est-à-dire à l'augmentation de la dépense et à la diminution des recettes. L'expédition du Mexique prend des proportions telles, qu'il est impossible d'affirmer que les allocations nouvelles suffiront. D'un autre côté, les recettes supplémentaires sont loin d'avoir le même degré de certitude que les dépenses qu'elles devront couvrir. Ainsi la rentrée des 10 millions dus par la Chine s'effectuera-t-elle avec exactitude et ne nécessitera-t-elle pas l'emploi de moyens de contrainte qui en absorberont promptement le montant? L'exercice 1862 laissera-t-il les 70 millions d'annulations de crédit sur lesquelles on compte? Enfin, est-on fondé à espérer que, malgré les surtaxes nouvelles, dont on estime le rendement pour les six derniers mois de l'année à 37,770,000 fr., les contributions indirectes pourront produire 44 millions de plus qu'en 1861, et 20 millions au delà des évaluations budgétaires? D'ailleurs, il importe de se rappeler que le budget rectificatif ne donne pas nécessairement le dernier mot de la dépense, et qu'il peut être redressé lui-même par un budget complémentaire.

II

Le budget rectificatif de 1862 nous a fait voir comment le nouveau plan financier tranche les difficultés du présent. Le budget de 1863 se charge de résoudre celles de l'avenir.

M. Fould s'est particulièrement préoccupé de rechercher la méthode la plus rationnelle pour la présentation des lois de finances. Désormais, au lieu d'un budget, la Chambre en recevra deux, complétement independants l'un de l'autre, dotés de ressources spéciales, et faisant chacun l'objet d'un projet de loi distinct.

Le budget ordinaire prévoit les dépenses qui se renouvelleront toujours; il doit « pourvoir aux services obligatoires et permanents, « assurer le payement de la dette, l'exécution des lois, l'administra- « tion de la justice, la perception du revenu, la défense du terri- « toire; » aussi les dépenses doivent-elles en quelque sorte y déterminer le chiffre de la recette.

Le *budget extraordinaire* comprend « les grands travaux publics, « les constructions nouvelles, les excédants temporaires de l'effectif « militaire nécessités par la protection de nos intérêts extérieurs, « en un mot tout ce qui, répondant à des besoins momentanés et des- « tinés à disparaître, ne doit pas figurer parmi nos charges perma- « nentes. » L'étendue des allocations du buget extraordinaire doit, en

raison même du caractère spécial de ces dépenses, se mesurer, soit sur la gravité des circonstances qui les motivent, soit sur les ressources qu'il est facile de réaliser sans grever les contribuables d'une manière trop excessive.

Le *budget ordinaire* lui-même se divise en deux budgets, l'un, qui, à vrai dire, est le *budget ordinaire*, règle les dépenses et les recettes proprement dites de l'État; l'autre, appelé *budget des dépenses sur ressources spéciales*, comprend les services départementaux, communaux ou locaux dont les ressources spéciales conservent leur affectation par des reports successifs d'un exercice à l'autre. La distinction observée depuis 1852 entre les dépenses dites d'ordre et celles que l'on prétendait « constituer seules effectivement les charges de l'État et qui avait été l'objet de justes critiques, a disparu[1].

Enfin le budget ordinaire de l'État est divisé, comme avant le sénatus-consulte du 24 décembre 1852, en quatre parties, savoir : 1° la dette publique et les dotations; 2° les services généraux des ministères; 3° les frais de régie et de perception; 4° les remboursements et les restitutions.

M. Fould attache le plus grand prix à ce changement de classification et surtout à la séparation du budget ordinaire du budget extraordinaire; il y voit « une garantie de plus pour le bon ordre de nos « finances, » et attribue en quelque sorte à la confusion qui a jusqu'ici existé entre les deux budgets les embarras auxquels il s'efforce de mettre un terme. « Si cette marche, a-t-il dit, eût été suivie dans « les années qui viennent de s'écouler, nous n'aurions pas été en- « traînés, par la séduction même du bien à faire, à dépasser habi- « tuellement les ressources permanentes et régulières préparées par « la loi de finances de chaque année[2]. » Nous croyons que M. Fould s'est singulièrement exagéré la portée des inconvénients et des avantages de telle ou telle classification; les uns et les autres ne nous paraissent que forts secondaires. Nous n'élèverons donc pas de dis-

[1] L'article 1er du budget de 1862 est ainsi conçu :

« Des crédits sont ouverts aux ministres pour les dépenses extraordinaires de l'exercice 1862, conformément à l'état général A ci-annexé.

« Ces crédits s'appliquent :

« A la dette publique et aux services généraux des ministères constituant effectivement les charges de l'État pour la somme de. . . . . 1,350,497,875 fr.

« Aux dépenses d'ordre et aux frais inhérents à la perception pour la somme de. . . . . 619,271,156 fr.»

L'art. 1er du budget ordinaire de 1863 est au contraire rédigé en ces termes :

« Des crédits sont ouverts aux ministres jusqu'à concurrence de 1,720,271,077 fr. pour les dépenses générales du budget ordinaire de l'exercice 1863, conforme à l'état A ci-annexé. »

[2] Rapport à l'Empereur. *Moniteur* du 22 janvier 1862.

cussion à ce sujet, nous ne nous demanderons pas si des dépenses temporaires figurent au budget ordinaire, ou si, au contraire, des dépenses permanentes sont prévues par le budget extraordinaire. La classification la plus parfaite comme la comptabilité la plus régulière ne sont pas l'une des conditions essentielles de l'ordre financier, elles servent uniquement à en constater l'existence ou l'absence; elles ne rendent pas la charge de l'impôt moins lourde au contribuable, qui se préoccupe beaucoup de la somme totale qui lui est réclamée et fort peu de sa distribution entre les divers services publics. Les nouvelles catégories sont d'ailleurs destinées à s'effacer dans la pratique, elles n'empêcheront pas un examen d'ensemble, et la décision du Corps législatif, qui a successivement confié à la même commission l'étude des deux budgets, en même temps que celle du budget rectificatif de 1862, décision que le gouvernement a eu le bon goût de laisser passer sans une très-vive opposition, prouve surabondamment que le mérite de la nouvelle classification est purement scientifique.

Nous suivrons l'exemple du Corps législatif. Nous nous attacherons uniquement aux chiffres portés dans les deux budgets, nous en ferons l'objet d'un examen unique, et nous rechercherons leur rapport exact avec les besoins des services publics et les ressources du pays.

Les dépenses prévues par l'exercice 1863 se résument ainsi :

	PROJET DU GOUVERNEMENT.	PROJET AMENDÉ.
Budget ordinaire.	1,729,897,077 fr.	1,720,271,077 fr.
Budget des dépenses sur ressources spéciales.	223,037,785	223,037,785
Budget extraordinaire.	138,870,000	121,614,500
Total.	2,091,805,862 fr.	2,064,423,362 fr.

L'ensemble des crédits alloués pour le budget de 1862 ne dépassait pas.	1,969,769,081 fr.
Le chiffre des dépenses prévues pour 1863 accuse donc une augmentation de.	94,654,281

La commission a pris soin d'indiquer l'esprit qui avait dirigé ses travaux : « L'économie partout, dit son rapporteur M. Leroux, l'éco-« nomie toujours, telle est désormais la règle proclamée, et ce qu'elle « peut produire de bon est aussi incalculable que la somme de « maux que cause son oubli... L'économie, tel est donc le but, la « conséquence, et notre premier devoir est de ne rien épargner pour « y arriver... Pourvoir trop abondamment les services serait rou-« vrir nous-mêmes et d'avance la source des dépenses que nous

« voulons fermer, d'accord avec le gouvernement... Nous ne voulions « arriver à l'impôt qu'après avoir demandé à l'économie tout ce « qu'elle pouvait nous donner sans rien désorganiser. »

La commission a nettement posé les véritables principes, ceux dont nous nous sommes inspiré nous-même en étudiant son rapport et le projet primitif. Mais elle n'a rempli que la partie la moins importante de sa tâche, elle a hésité devant l'application de ces mêmes principes, et n'a pas réalisé les économies dont elle nous démontre la nécessité. Nous ne pouvons en effet considérer comme des économies les réductions qu'elle a fait subir aux demandes de crédits nouveaux, formulées par l'administration et malgré lesquelles le chiffre total du budget des dépenses de 1863 est supérieur de plus de 94 millions à celui du budget de 1862. Le rapport de M. Leroux exagère d'ailleurs singulièrement la portée de ces réductions. « Il y a lieu de « penser dans certaine mesure, y lisons-nous, qu'à côté des écono- « mies qui nous sont directement consenties ; il en faut placer d'au- « tres que notre présence, notre attitude, ont indirectement mais « très-efficacement fait triompher. » Nous ne pouvons naturellement apprécier que les réductions qui nous sont connues et dont le montant ne dépasse pas 27 millions de francs. Mais nous ferons remarquer que dans ces 27 millions figurent 11,500,000 francs primitivement affectés à l'amortissement des obligations trentenaires converties et aux intérêts de la partie de la dette flottante qui devra être atténuée lors de la rentrée de la soulte due par les porteurs du 3 pour 100 nouveau. Les réductions portent aussi sur des dépenses qui sont plutôt ajournées qu'écartées; nous citerons comme exemple la diminution de 5 millions sur les crédits des chemins de fer, diminution essentiellement temporaire, car la commission a positivement déclaré que le budget extraordinaire de 1864 *restituerait* à ces travaux l'allocation à laquelle ils ont droit.

Nous avons reconnu, par l'examen attentif des documents officiels, que toutes les dépenses prévues au budget ne présentaient pas une égale utilité, et que l'augmentation de 94 millions consentie par la Chambre aurait pu se compenser en partie par de véritables économies.

Nous ne prétendons pas nous livrer ici à l'examen détaillé des chapitres du budget. Ce travail ne peut être fait que par la commission nommée par la Chambre, qui a le droit d'appeler devant elle les mandataires des diverses administrations publiques et de leur demander tous les éclaircissements nécessaires. Nous nous bornerons à indiquer les causes les plus générales de l'aggravation des charges publiques.

Quelques mots d'abord sur l'accroissement constant du nombre des

fonctions publiques et sur l'élévation peu justifiée de certains traitements.

L'excessive multiplicité des fonctions publiques n'est pas un mal de date récente. M. Berryer, dans son rapport sur le buget de 1850, en caractérisait les inconvénients en ces termes : « Nous sommes « obligés, disait-il, à signaler la ruineuse multiplicité des fonctions « et des emplois publics que nous voyons s'accroître périodique- « ment, et qui appellent trop d'hommes, au moment de leur entrée « dans la carrière de la vie, à solliciter de l'État une existence bornée, « mais commode et sûre. Ainsi se perdent l'énergie et l'honorable in- « dépendance de l'homme obligé d'assurer par lui-même son avenir; « ainsi s'éteignent trop de capacités qui auraient pu honorer et servir « plus utilement le pays; ainsi s'augmente pour les contribuables la « charge de ces existences auxquelles il faut pourvoir sans obtenir « de leur travail une valeur égale à ces rémunérations accordées en « trop grand nombre. »

Les rapports de toutes les commissions des finances nommées par le Corps législatif s'élèvent contre un abus dont chacune d'elles constate les nouveaux progrès. M. de Richemont, aujourd'hui sénateur, invoquait même en 1854 une autorité considérable à l'appui de ces réclamations. « Quelques jours avant le 10 décembre 1848, lisons-nous dans le rap- « port sur le budget de 1855, le prince (Louis-Napoléon Bonaparte) « disait que l'une des réformes les plus urgentes était de *restreindre « dans de justes limites le nombre des employés qui dépendent du pou- « voir, et qui font d'un peuple libre un peuple de solliciteurs.* »

L'État doit rémunérer largement ses serviteurs, mais il ne doit, suivant nous, s'imposer des sacrifices que pour la rétribution de services réels. Ainsi les six grands commandements militaires entre lesquels la France est divisée depuis le décret du 27 janvier 1858, peuvent être supprimés, sans que l'organisation de l'armée ou la sécurité intérieure reçoivent la moindre atteinte, et cette suppression entraînerait une diminution de dépense d'environ 780,000 francs [1]. Nous avons aussi quelque peine à nous expliquer le traitement de 100,000 francs accordé aux simples membres du conseil privé, et nous constatons avec regret que le gouvernement n'est guère disposé à revenir sur le décret qui pose le principe de ce traitement, puisque le crédit destiné à cet usage est élevé d'abord par le budget rectificatif de 1862 de 100 à 200,000 fr., ensuite par le budget de 1863

[1] La division du territoire en grands commandements militaires fait partie d'un ensemble de mesures adoptées au commencement de l'année 1858, après l'attentat d'Orsini, que l'on supposait lié à des agitations intérieures. Cette supposition n'était pas justifiée. Néanmoins toutes les mesures extraordinaires qui en ont été la suite ont été maintenues. N'est-il pas logique d'en réclamer le rappel?

de 200,000 à 400,000 fr. Ces augmentations se justifient d'autant moins, qu'en ce moment aucun des membres du conseil privé n'est dans les conditions qui donnent droit au traitement de 100,000 francs [1].

Le décret du 24 décembre 1860 a été inspiré par une pensée plus libérale que les actes de 1858, et ce recueil l'a approuvé comme il approuvera toute mesure qui aura la même origine; mais nous ne saurions méconnaître qu'il est venu apporter son contingent aux dépenses publiques. L'institution de ministres sans portefeuille chargés de la défense de l'administration devant les Chambres entraîne une allocation annuelle de 316,000 fr., susceptible de s'accroître avec le nombre des ministres qui y ont droit. En outre, l'indemnité des députés, qui est de 2,500 fr. par mois, devient plus onéreuse par la prolongation des sessions. Elle avait été primitivement calculée dans l'hypothèse d'une session de trois mois, et ne devait pas ainsi dépasser annuellement la somme totale de 7,500 fr. Ce chiffre n'avait rien d'excessif. Mais, si les bases restent les mêmes, chaque député aurait droit à une indemnité de 12,500 à 15,000 fr. pour une session de cinq à six mois. Dans de telles proportions, l'indemnité est réellement exorbitante. Les membres de nos dernières assemblées républicaines siégeaient au moins dix mois sur douze; ils étaient tenus, pendant ce laps de temps, d'assister tous les jours à des réunions de bureau et à des séances publiques aussi longues qu'animées, et recevaient seulement une indemnité de 9,000 fr. Les députés au Corps législatif, au contraire, sauf pendant les deux ou trois semaines de la discussion de l'adresse et du budget, n'ont que des séances courtes, rares et fort paisibles. Ils seraient donc encore traités avec une incontestable faveur s'ils recevaient une somme égale à celle des anciens représentants. Nous aimerions à voir le Corps législatif s'attirer une popularité légitime en prenant, autant qu'il est en lui, l'initiative d'une réduction aussi justifiée, et qui, à elle seule, produirait une économie de près d'un million. Le budget de 1863 élève de 30,000 fr., à titre de frais de représentation, l'indemnité du président du Corps législatif qui était déjà de 100,000 fr. Cette allocation ne nous sem-

[1] C'est également dans les premiers mois de l'année 1858 que le conseil privé a été institué. Un décret du 4 janvier 1860 alloue un traitement de 100,000 fr. à ceux de ses membres qui n'exercent aucune fonction rétribuée par l'État ou par la liste civile. M. Walewski, membre de ce conseil, ayant peu de jours après quitté le ministère des affaires étrangères, a joui du traitement de 100,000 fr. jusqu'au 24 novembre 1860, époque de son entrée au ministère d'État. En ce moment, tous les membres du conseil privé exercent des fonctions. Le crédit n'a donc d'objet que parce que l'on prévoit que quatre d'entre eux pourraient être admis à résigner leurs fonctions d'ici au mois de juillet 1862.

ble en aucune façon être de celles que recommande leur nécessité impérieuse et qui, par conséquent, d'après la classification de M. Fould, ont leur place marquée au budget ordinaire. La Chambre, en la maintenant, a laissé échapper l'occasion de relever l'autorité de ses réclamations; quelle force nouvelle ne leur eût-elle pas donnée en refusant pour son propre budget les augmentations qui lui étaient offertes!

L'organisation des ministères et des grandes administrations publiques ne mérite que trop la critique que le Corps législatif en a constamment faite, au point de vue financier. La commission du budget de 1862 attaquait surtout de ce chef le ministère d'État, signalait la disproportion du nombre des employés supérieurs avec celui des commis, réclamait des réductions, demandait la suppression de quelques sinécures chèrement rétribuées, notamment de l'inspection générale des bibliothèques de l'Empire, enfin contestait formellement l'allocation nouvelle de 30,000 francs au ministre pour ses frais de représentation, après les sommes considérables accordées par des crédits extraordinaires pour l'installation et l'ameublement de son hôtel dans les bâtiments du nouveau Louvre. Tous ses efforts ont été infructueux : les mêmes crédits figurent au budget de 1863, et les mêmes doléances se retrouvent dans le rapport de la commission.

Les réclamations contre la création de directions nouvelles au ministère de l'intérieur paraissent au premier abord avoir eu plus de succès. Les directions générales du cabinet et du personnel de l'imprimerie et de la librairie ont en effet cessé d'exister, et des emplois inférieurs ont même été supprimés; mais les fonds rendus ainsi disponibles sont complétement absorbés par les augmentations accordées aux fonctionnaires supérieurs du ministère. Or c'est là un résultat contre lequel les commissions des lois de finances ont toujours protesté; elles pensent avec raison qu'il n'y a ni intérêt ni urgence « à améliorer des positions déjà bonnes et pour lesquelles on ne peut invoquer la raison de la nécessité. » La commission du budget de 1862, au rapport de laquelle nous empruntons ces lignes, avait demandé dans le même esprit que les énormes traitements attribués par de simples décrets au gouverneur général et au directeur général des affaires civiles de l'Algérie fussent ramenés aux proportions de ceux du ministre de la guerre et des préfets de première classe. Cette proposition si modérée n'a pas été admise[1], et la commission

[1] Les décrets des 15 et 16 décembre 1860 ont fixé le traitement du gouverneur général de l'Algérie à 150,000 francs, et celui du directeur général du service civil à 60,000 fr. L'ensemble des dépenses de l'administration centrale à Alger s'élève, pour le personnel seulement, à 511,700 fr. La commission du budget de 1862 s'était bornée à réclamer une modeste réduction de 140,000 fr. sur ce chapitre;

du budget de 1863 n'a pas même jugé convenable de la reproduire.

Aux économies qui pourraient être réalisées par la suppression de trop nombreuses sinécures et la réduction des traitements trop élevés, il convient d'ajouter celles qui résulteraient de la réglementation du cumul des emplois. Nous sommes loin de proscrire complétement ce cumul, nous admettons même qu'il présente des avantages réels lorsqu'il est discrètement appliqué; mais nous croyons que, dans une société démocratique comme la nôtre, il ne doit pas être illimité. MM. Picard, Ollivier et Jules Favre, dans un amendement rédigé avec une mesure parfaite, ont proposé de fixer à 30,000 fr. la limite au delà de laquelle l'exercice du cumul serait interdit. Cette limitation du cumul s'appliquait sans doute, dans leur pensée, aussi bien aux dotations qu'aux fonctions proprement dites. Nous regrettons que la commission ne se soit pas approprié une proposition aussi sage que profitable au Trésor, ou n'en ait pas formulé une qui répondît à la pensée qu'elle a exprimée en ces termes : « Le cumul des traitements « élevés, dit-elle, est la source de bien des réflexions qui, sans être « toujours justes, prennent une certaine place dans l'opinion publi- « que; sans doute, il appartient au gouvernement de récompenser les « services rendus et de pourvoir à la dignité de certaines positions; « sans doute nous ne pouvons méconnaître les lois qui existent, et le « résultat financier est beaucoup moindre qu'on ne pense; mais il y « a au fond même des exagérations publiques, et, tout en faisant la « part des mobiles qui ne sont toujours les meilleurs du cœur hu- « main, *un sentiment de proportion dont il est bon de tenir compte*[1]. »

Or nous cherchons vainement quelle satisfaction la commission a donnée à ce sentiment de proportion que certaines applications du cumul lui ont paru froisser. Une question aussi grave méritait d'être traitée avec sang-froid dans la discussion publique, surtout par les organes du gouvernement; c'est ce que M. Magne n'a pas assez compris. « Vous avez parlé, a-t-il dit à M. Picard, des cumuls et des gros « traitements, et vous avez attaqué la Constitution. Oui, vous avez « attaqué la Constitution... Vous avez énoncé un principe dange- « reux, dénoncé un fait inexact, et dirigé une attaque injuste contre « les serviteurs de l'État. » Et il a justifié les cumuls et les gros traitements en insistant sur cette considération assez étrange, que les pro-

elle faisait observer que « le nombre des chefs et des commis, aussi bien que le chiffre de plusieurs traitements, lui avait paru être hors de proportion avec les besoins administratifs. » Le conseil d'État a maintenu ses propositions primitives, et pourtant il suffit de parcourir le projet de budget de 1863 (*voy.* pages 556 et 557) pour se convaincre de l'exagération de cette dépense.

[1] Rapport de M. Leroux.

fits pécuniaires des fonctions publiques sont très-inférieurs à ceux de l'industrie de la banque et du commerce.

Le budget se grossit non-seulement par les allocations excessives accordées aux fonctionnaires les plus élevés de la hiérarchie administrative, mais encore par l'accumulation sur quelques exercices de dépenses qui auraient dû se répartir sur un plus grand nombre. Le budget rectificatif de 1862 attribue au ministre d'État 8 millions pour des travaux complétement improductifs qui s'exécutent à Paris, et, à un million près, le même crédit figure au budget de 1863. Les crédits affectés à la construction des routes de la Corse sont chaque année plus considérables et dépassent de beaucoup la proportion dans laquelle ce département trop favorisé devrait participer aux ressources générales de l'État. La loi du 28 juillet 1860 avait décidé que les routes forestières s'exécuteraient dans un délai de cinq années, elles seront construites en trois ans, et exigent par conséquent des crédits plus élevés pour l'exercice 1863.

Jusqu'à ces dernières années, un grand nombre de services publics étaient installés dans des bâtiments loués à des conditions de prix généralement très-modiques. A ces locations l'administration substitue peu à peu des acquisitions d'immeubles dont l'appropriation est excessivement dispendieuse. Nous citerons comme exemple de cette fâcheuse tendance les crédits de plusieurs millions affectés par les budgets de 1862 et de 1863 à l'acquisition, à l'appropriation et à la construction de bâtiments pour la régie des tabacs et pour le casernement de la garde impériale[1]. Quelques-unes des dépenses de cette catégorie sont d'autant plus regrettables qu'elles s'appliquent à des services purement temporaires. Ainsi, à peine les six grands commandements militaires ont-ils été créés, que de magnifiques hôtels ont été élevés à grands frais pour les maréchaux qui en étaient investis[2].

Le budget pourvoit encore à une foule d'entreprises qui devraient être laissées à l'industrie privée, sauf à les doter des subventions nécessaires. Pourquoi l'État s'est-il chargé notamment de la publication de la correspondance de l'Empereur Napoléon Ier? Les frais de cette publication, prescrite d'abord en 1853 par un simple décret, atteignent aujourd'hui le chiffre énorme de 572,519 francs, et la dépense est loin d'être arrivée à son terme, puisque neuf volumes seu-

[1] L'état-major de la place de Paris était installé dans un hôtel loué environ 30,000 francs. Cet hôtel, à peine suffisant pour les besoins du service, a été acquis pour un prix de 1,060,000 francs porté au budget rectifié de 1862.

[2] Le budget de 1862 alloue une somme pour la construction de l'hôtel du commandement militaire à Toulouse, construction qui, d'après le devis, coûtera 1,194,000 fr., dont 894,600 sont supportés par l'État.

lement ont paru et que le budget de 1863 ouvre encore dans le même but un nouveau crédit de 100,000 francs [1].

Enfin la somme des charges de chaque exercice s'accroît encore par les faveurs exceptionnelles accordées à certaines localités à la suite des voyages de l'Empereur. Aux crédits déjà ouverts pour le rachat des ponts de Lyon viennent s'ajouter ceux qui ont été accordés dans des circonstances identiques pour le rachat des ponts de Bordeaux et de Vichy, et le pays se trouve grevé de la sorte d'une dépense qui, en principe, devait incomber uniquement aux localités qui en profitent.

Là s'arrêteront nos observations sur les services civils. Nous avons voulu signaler les réductions qu'ils comportaient, mais nous reconnaissons que ce n'est pas sur ces services que les grosses économies peuvent être réalisées, elles doivent être demandées à ceux de la guerre et de la marine. Il importe d'abord de se faire une idée exacte de la progression de la dépense de ces deux départements. En 1853, la dépense ne dépassait pas 322 millions pour la guerre, 99 millions pour la marine, ensemble 421 millions. Le budget de 1863 alloue à la guerre 392 millions, à la marine 165 millions, soit 557 millions. Ainsi la dépense prévue de 1863 est supérieure de 136 millions à la dépense effectuée en 1853.

Le chiffre général de 557 millions alloué à la guerre et à la marine représente environ les deux tiers de la dépense totale des services généraux des ministères; toutefois il n'est pas limitatif, car il ne comprend aucun des crédits qu'exigera certainement l'occupation de Rome et de la Cochinchine, et que pourra nécessiter la continuation de l'expédition du Mexique.

L'augmentation de 70 millions qui s'est produite en dix ans sur les dépenses du ministère de la guerre est loin de se justifier dans tous ses détails. Le gouvernement, il est vrai, a eu pleinement raison d'accorder à nos troupes une solde mieux proportionnée avec le renchérissement de toutes choses, et d'améliorer le service des vivres; mais il a pris d'autres mesures qui grèvent le budget sans avoir une égale raison d'être.

Ainsi la création de la garde impériale constitue en quelque sorte une armée dans l'armée, et entraîne pour ce corps privilégié des dépenses spéciales, et une haute paye qui s'explique difficilement, surtout lorsqu'il n'y a pas de guerre. L'effectif de 400,000 hommes et de 85,000 chevaux adopté pour l'effectif normal est excessif. Les états-majors sont trop nombreux, les régiments conservent en pleine paix

[1] Nous avons relevé les chiffres année par année, dans le *Relevé des recettes et dépenses de 1853 à 1863*, publié par M. le marquis d'Andelarre. Nous avons fait plus d'un emprunt à l'utile travail de M. d'Andelarre, nous ne connaissons pas de miroir plus fidèle de la progression des dépenses publiques depuis dix ans.

leurs cadres de guerre. Les bâtiments affectés à des établissements militaires sont construits avec un luxe qui fait oublier que la solidité comme l'aménagement utile sont les seuls buts que l'administration doit se proposer; nos frontières et notre littoral se hérissent de forteresses comme si la France, devant laquelle l'Europe entière tremble, était menacée de voir son territoire envahi. Enfin il n'y a pas jusqu'au service de marche et de l'habillement qui n'ait reçu des augmentations trop considérables. « Les modifications fréquentes des uniformes sont une cause d'accroissement de charges qui, outre leur « inconvénient financier et leur contre-coup sur des traitements bornés, ont le grand inconvénient de présenter aux yeux de tous un « ordre de dépenses dont l'utilité n'est pas toujours démontrée et « dont le chiffre est sans doute exagéré par l'opinion publique. *C'est « un peu comme si l'on voyait passer la dépense*, et c'est une impres- « sion qu'il est bon d'éviter[1]. »

L'énumération que nous venons de faire indique suffisamment les divers chapitres du ministère de la guerre sur lesquels il serait possible de réaliser d'importantes économies sans compromettre la défense du pays ou les garanties de l'ordre intérieur. La commission avait demandé une simple réduction de 14 millions, qui portait sur l'effectif jusqu'à concurrence de 10 millions. Mais le gouvernement a maintenu l'effectif tel qu'il le proposait, par cette double considération « qu'il facilitait le passage de l'armée au pied de guerre, « et n'importait pas moins aux services qu'il est indispensable d'assurer « sur les divers points de l'empire. » La commission s'est contentée, tant sur le service ordinaire que sur le service extraordinaire, d'une réduction de 5 millions, qui laisse subsister le chiffre total de 392 millions pour le ministère de la guerre.

Le budget de la marine nous a suggéré des réflexions identiques. Nous ferons seulement remarquer que, tout en donnant à notre marine le développement qu'elle comporte, nous ne pouvons sérieusement penser à la mettre sur le pied de la marine Anglaise. Une telle prétention de notre part serait aussi peu raisonnable que celle de l'Angleterre à lever et entretenir une armée de terre égale à la nôtre. C'est d'ailleurs du progrès de notre commerce maritime que dépend essentiellement celui de notre marine militaire. Ce progrès doit donc être le but constant de nos efforts. Ensuite la supériorité navale de l'Angleterre sera moins redoutable pour nous si, comme par le passé, nous savons nous ménager l'alliance ou au moins le bon vouloir des puissances telles que les États-Unis et l'Espagne, dont les intérêts commerciaux et politiques s'accordent sur tant de points avec les nôtres.

[1] Rapport de M. Leroux.

Nos armements sur terre et sur mer ne pèsent pas seulement sur nos finances, ils ont aussi d'autres inconvénients non moins graves que M. Fould a signalés dans son Mémoire du 21 septembre 1861. « Devant l'étranger, disait-il, si le pouvoir de disposer, à un moment « donné et sans intermédiaire, de toutes les ressources d'une grande « nation est une force, il est aussi un danger. La crainte qu'il inspire « à tous nos voisins les oblige à des armements immenses. Ils ne se « rassurent qu'en voyant des forces supérieures à celles dont ils se « croient menacés et que leurs inquiétudes exagèrent encore. Aussi « cette crainte est-elle peut-être aujourd'hui le seul lien qui unisse « encore dans un sentiment commun les populations de l'Europe, « que leurs institutions et leurs intérêts tendraient à séparer, il n'y « a pas de calomnie absurde qui ne soit accueillie, pas de projet si- « nistre qui ne trouve créance parmi elles. » M. Fould insistait encore en ces termes sur les heureux résultats du désarmement général : « Les populations ne verraient plus augmenter annuellement les « charges qui les excitent contre la France, et dont on essaye de « faire remonter l'odieux jusqu'à l'Empereur. » Or les changements constitutionnels consacrés par le sénatus-consulte du 31 décembre 1861 ne suffiraient pas à calmer ces inquiétudes s'ils n'étaient accompagnés d'économies sérieuses sur les ministères de la guerre et de la marine, et notamment de la réduction des cadres au fur et à mesure des extinctions recommandées si instamment par M. Leroux dans son rapport sur le budget de 1858. La guerre d'Italie, en effet, a démontré que l'organisation actuelle de nos cadres permettait à l'armée française de passer du pied de paix au pied de guerre avec une rapidité telle, que tant qu'elle sera conservée, il est difficile d'espérer le désarmement de l'Europe[1].

Le premier budget voté sous le régime inauguré par le sénatus-consulte du 31 décembre 1861 ne réalisera donc pas d'économies, puisqu'il élève le chiffre de nos dépenses de 94 millions et les porte

[1] « C'est au 1er janvier, on ne l'a pas oublié, au 1er janvier 1859 que la première « émotion s'est produite, et, cependant, ce n'est que le 3 mai que la guerre a été « déclarée, ou plutôt qu'elle a été irrévocable. C'est le 3 mai que l'armée autrichienne « a franchi le Pô. Que s'était-il passé pendant ces quatre mois? Était-on resté inactif? « Malgré le désir sincère de conserver la paix, la plus simple prudence ne comman- « dait-elle pas de préparer tout ce qui pouvait assurer le succès dans la guerre? A-t-on « épargné quoi que ce soit? n'a-t-on pas eu à acheter des chevaux, à fréter des trans- « ports, à réunir des corps d'armée et à les faire venir d'Afrique? Tout cela a été « fait sans un crédit supplémentaire, sans un virement; et cela est facile à expliquer.

« Sauf pour l'achat des chevaux, qui avait absorbé plus que le crédit de la remonte « et qui l'avait dépassé peut-être de 3 à 4 millions, les dépenses n'étaient ni liqui- « dées ni payées, et tout a été réglé sur les fonds de l'emprunt qui a été négocié au « mois de mai. » (Discours de M. Fould au Sénat, *Moniteur* du 22 décembre 1861.)

à 2 milliards 64 millions. Tel n'est pas l'avis de M. Fould. « Malgré « cet accroissement apparent de dépenses, lisons-nous dans son rap- « port, je ne crains pas d'affirmer que le budget de 1863 présentera « en définitive une économie réelle et considérable sur l'exercice pré- « cédent, car le chiffre des dépenses ordinaires acquiert dans le « budget de 1863 un caractère limitatif qu'il n'a eu et qu'il ne pou- « vait avoir dans aucun des budgets antérieurs au sénatus-consule du « 31 décembre. »

Le budget de 1863 n'est pas le premier qui se présente comme un budget essentiellement limitatif : ses devanciers ont eu tous la même prétention, que les faits n'ont jamais justifiée. Les changements apportés à notre régime financier n'ont établi ni la spécialité ni l'abonnement, ils n'impliquent donc par eux-mêmes aucune limitation de la dépense. En outre, quoique le budget de 1863 n'ait pas réalisé toutes les économies praticables, il est cependant loin de prévoir toutes les dépenses qui s'effectueront dans le cours de l'année, et ne dote pas suffisamment certains services publics. L'indemnité des députés est votée pour une session réglementaire de trois mois, tandis que les travaux de la Chambre se prolongeront au moins pendant cinq mois. Aucun crédit n'est ouvert pour le payement de la garantie de 4 1/2 pour 100 de revenu annuel, due à la compagnie du chemin de fer de Victor-Emmanuel et mise à la charge du Trésor par un traité conclu le 7 mai dernier entre la France et l'Italie. Enfin les crédits des ministères de la guerre et de la marine sont réglés de même que les années précédentes, comme si nous n'avions pas à subvenir ni à l'occupation de Rome ni à celle de la Cochinchine. Le budget ne peut d'ailleurs donner le dernier terme de la dépense, qui dépend uniquement des événements imprévus à la merci desquels l'exercice 1863 est livré comme ceux qui l'ont précédé. L'expédition du Mexique sera-t-elle complétement terminée? La défense de nos intérêts politiques en Europe, en Orient, ne nous imposera-t-elle pas de nouveaux sacrifices? Les virements seront-ils renfermés entièrement dans les nécessités absolues du service? ne fourniront-ils pas aux ministres ordonnateurs des moyens de crédit pour dépasser les limites fixées à la dépense par la législature? Nous l'ignorons; mais nous affirmons qu'il y aura en 1863 un budget rectificatif, peut-être même un budget complémentaire, et c'est en raison de ces éventualités que nous attachions un très-grand prix à trouver le budget de 1863 plus ménager des deniers publics.

III

Après avoir analysé le budget des dépenses, il nous reste à rechercher comment celui des recettes procure à l'État les ressources nécessaires pour faire face tant aux besoins nouveaux qui viennent d'être constatés qu'à ceux qui se produiront en cours d'exercice.

Le budget général des recettes de 1863 est évalué à 2,107,414,518 fr., qui se répartissent ainsi d'après la nouvelle classification.

	PROJET DU GOUVERNEMENT.	PROJET AMENDÉ.
Budget ordinaire.	1,745,506,733 fr.	1,728,631,118 fr.
Budget des ressources spéciales.	223,137,785	223,137,785
Budget extraordinaire.	187,870,000	121,648,615
Total.	2,107,414,518 fr.	2,073,417,548

L'évaluation des revenus de l'État dans la loi du budget de 1862 n'était que de.	1,974,070,208 fr.
Différence en faveur du budget de 1863. . .	99,347,310

Examinons maintenant les bases de ces évaluations. Le budget ordinaire demande ses ressources d'abord aux anciens impôts, ensuite à des impôts nouveaux ou à des surtaxes. Le produit des anciens impôts est calculé d'après les résultats constatés pendant le cours de l'année 1861, et l'administration a la sagesse de renoncer au dangereux procédé qu'elle suivait depuis 1852 et qui consistait à escompter à l'avance la progression des recettes. Ce retour aux vrais principes mérite d'être loué, il ne pouvait s'accomplir dans des circonstances plus opportunes, car l'équilibre n'existe dans les prévisions pour 1863 qu'à l'aide des surtaxes et d'impôts nouveaux, et il est constant que le recours à ces moyens financiers interrompt momentanément la progression du revenu des anciens impôts.

Le Trésor devait retirer 112 millions des nouveaux impôts proposés par M. Fould; mais les amendements de la commission ont modifié son plan, et le produit des surtaxes n'est plus compté que pour 74 millions.

Un impôt est établi sur chaque voiture attelée et sur chaque cheval affecté au service personnel du propriétaire et de sa famille. Le montant en est déterminé suivant un tarif dont l'élévation correspond

au chiffre de la population des localités où il doit être perçu[1]. Certains adoucissements proposés par la commission en faveur des voitures dont l'usage est mixte ont été admis; les voitures qui, à Paris et dans les villes de plus de 40,000 habitants, servent à la location, sont passibles de la moitié des droits; les chevaux possédés en conformité des règles militaires et administratives sont exemptés de l'impôt. Enfin le dixième du droit serait affecté aux communes. Cette taxe a été choisie parce qu'elle avait le mérite « d'atteindre la richesse mobilière dans une de ses manifestations extérieures et positives[2]. » Or c'est précisément le vice de tout impôt qui prétend frapper le luxe; il met des entraves à la circulation de la richesse et retombe ainsi nécessairement sur l'industrie et le travail que cette circulation féconde. La taxe sur les voitures et les chevaux, vivement désirée par l'administration, qui deux fois déjà, en 1856 et en 1858[3], en avait proposé l'établissement, portera une fâcheuse atteinte aux industries qui se rattachent à la carrosserie et à l'élève des chevaux, et ne doit rendre que 4,400,000 francs.

Les modifications apportées à la législation de l'enregistrement et du timbre produiront une somme plus considérable évaluée d'abord à 39 millions et demi de francs dans le projet de budget, puis à 37 millions et demi, après l'adoption de bases différentes de celles qui avaient été primitivement indiquées.

L'aggravation de ces deux impôts a toujours été jusqu'ici considérée comme la ressource suprême des guerres, ou des grandes crises financières et politiques qui tarissent les revenus de l'État en même temps qu'elles aggravent ses charges. C'est ainsi que le premier décime de guerre a été ajouté au principal des droits d'enregistrement en l'an VII, que les tarifs ont été successivement élevés après les désastres des Cent-Jours en 1816, après deux révolutions en 1831 et 1850, et qu'en 1855 un second décime de guerre a été affecté aux dépenses extraordinaires de la campagne de Crimée. La commission chargée d'examiner la loi qui établissait ce second décime avait exprimé, dans des termes que nous avons reproduits, les répugnances de la Chambre, même en présence des nécessités de la guerre, à accorder une surtaxe de 25 millions sur un impôt déjà si lourd pour le pays. La commission du budget de 1863 a sans doute été frap-

[1] A Paris, la somme à payer serait de 60 fr. par voiture à quatre roues, 40 fr. par voiture à deux roues, et 25 fr. par cheval; dans les communes de 3,000 âmes et au-dessus, la taxe serait de 10 fr. par voiture à quatre roues, 5 fr. par voiture à 2 roues, et 5 fr. par cheval.

[2] Rapport du 22 janvier 1862.

[3] Le Sénat, pour la première fois, en 1858, a usé du droit qu'il a de s'opposer à la promulgation d'une loi, en rejetant celle qui établissait une taxe sur les voitures.

pée de l'excessive pénurie du Trésor et de l'urgence de ses besoins, puisqu'elle a souscrit à une surtaxe encore plus large.

Le gouvernement proposait une série d'articles destinés à garantir la sincérité des déclarations des mutations immobilières, à mettre un terme aux plus scandaleuses dissimulations et à prévenir une perte annuelle d'au moins 30 millions. La commission a rejeté ces dispositions, qui étaient très-vexatoires et n'auraient nullement atteint le but proposé; mais, au lieu de détourner l'administration de toute nouvelle tentative de ce genre, elle s'est, au contraire, complétement associée à ses appréciations sur l'origine et les résultats des dissimulations.

Les dissimulations, il importe de le dire hautement, ne proviennent pas uniquement du mauvais vouloir des redevables et de l'insuffisance des moyens de répression. Les droits sont tellement élevés, que les avantages de la fraude en compensent les dangers. En outre, elle est encouragée par l'espèce de jurisprudence que suit la régie pour l'application de plusieurs de ces droits. Ses agents, préoccupés presque exclusivement d'accroître le rendement de l'impôt dont la perception leur est confiée, donnent trop souvent aux lois fiscales une interprétation qui en dénature complétement le sens et la portée, aussi l'acquittement des droits de mutation donne-t-il parfois lieu à une véritable lutte où le redevable se croit autorisé à répondre par la ruse et la réticence à des prétentions exagérées, qu'il envisage comme l'abus de la force[1].

Ces dissimulations, que, d'ailleurs, nous déplorons au point de vue moral, n'ont pas causé au Trésor les pertes énormes que supposent les calculs officiels. Le produit des droits de mutation s'est développé suivant une progression constante, basée sur celle de la richesse publique, et n'aurait pu s'augmenter encore par l'application plus stricte des tarifs ou par leur surélévation, car le rendement des impôts a des limites forcées que les combinaisons de tarifs les plus savantes sont impuissantes à franchir. C'est ainsi que, malgré leur précision, certaines dispositions des lois fiscales sont tombées en désuétude; celle notamment qui assujettissait au timbre les mémoi-

[1] Les agents de la régie déploient, dans ces contestations, une prodigieuse habileté leur zèle toutefois les a entraînés dans quelques occasions jusqu'à évoquer à l'appui des réclamations les moins justifiables les théories les plus hasardées et les plus contraires à l'ordre social. C'est ainsi que l'on n'a pas craint d'appuyer le privilége réclamé pour le recouvrement des droits de mutation après décès sur la prétendue copropriété de l'État dans tous les biens des particuliers. Cette doctrine, que nous nous abstiendrons de qualifier, a été rejetée par les tribunaux. Voyez l'excellent ouvrage publié par MM. Rigaud et Championnière, sous le titre de : *Traité des droits de l'enregistrement*.

res et les factures n'a jamais été mise en vigueur. Dans l'espoir de faciliter l'application de cette mesure, le projet de budget proposait de réduire le droit à 10 centimes par facture ou mémoire au-dessus de 10 fr., et annonçait cette réforme comme un véritable dégrèvement. « Malgré cela, il était impossible de méconnaître que cet impôt n'ait rencontré toute la défaveur d'un impôt nouveau [1]; » la commission n'a donc pas cru qu'il convînt de faire fonds sur un moyen déjà condamné par l'expérience, et le gouvernement a eu la sagesse d'y renoncer, ainsi qu'à l'élévation des droits fixes d'enregistrement, qui, portant sur une multitude de petits actes, tels que les procurations, certificats de vie, renonciations à succession, aurait surtout grevé les classes les moins aisées qui devront déjà supporter l'aggravation de la taxe du timbre sur les mêmes actes.

La commission, en écartant ces diverses modifications dont l'administration attendait environ 29,700,000 francs, y a substitué, d'accord avec le conseil d'État le second décime déjà établi pendant la guerre de Crimée, et dont le produit, estimé 27 millions, repose sur des bases autrement certaines.

Toutes les propositions relatives à l'augmentation de la taxe du timbre, à l'exception de celle qui concernait les factures et les mémoires, ont été admises sans difficulté. Le droit à percevoir à raison de la dimension du papier a été élevé de quatre dixièmes. Par suite de cette élévation, l'abonnement des compagnies d'assurances pour le timbre de leurs polices est porté de 2 à 3 centimes par 1,000 fr. du total des sommes assurées. Enfin les bordereaux et arrêtés des agents de change et courtiers qui n'étaient assujettis qu'au timbre de dimension sont frappés désormais en raison du total des sommes employées aux opérations qui y sont mentionnées, savoir : pour les sommes de 10,000 fr. et au-dessous, d'un droit de 50 centimes; pour celles au-dessus de 10,000 fr., d'un droit de 1 fr. 50 cent.

Indépendamment des ressources qu'il demandait à l'impôt des voitures et au remaniement de quelques dispositions importantes de la législation du timbre et de l'enregistrement, le gouvernement avait réclamé l'établissement de deux surtaxes temporaires sur le sucre et sur le sel, destinées à pourvoir aux dépenses du budget extraordinaire.

L'impôt du sel a été réduit en 1848 des deux tiers, soit de 30 c. à 10 c. par 100 kilogrammes. Ceux qui s'étaient faits les promoteurs de cette réduction déclaraient qu'elle entraînerait comme conséquence immédiate une augmentation de plus de moitié dans la consommation qui compenserait promptement le sacrifice imposé au

[1] Rapport de M. Segris sur les nouveaux impôts.

Trésor. Ces espérances ne se sont pas réalisées. La consommation, qui atteignait en 1848 le chiffre de 256 millions de kilogrammes, ne dépasse pas aujourd'hui 337 millions de kilogrammes, et le produit de l'impôt, qui s'est élevé en 1847 à 70,871,000, était en 1861 de 37,500,000 fr. L'administration pensait donc qu'une épreuve de douze années démontrait catégoriquement l'exagération de la réduction opérée en 1848, et concluait de la faible augmentation qui avait suivi la détaxe que l'addition d'un décime au décime déjà perçu n'entraverait pas la consommation de cette denrée.

Elle profitait en outre des ressources que lui procurait la surtaxe du sel pour porter secours à l'industrie de la fabrication de la soude « aujourd'hui placée dans les conditions les plus inquiétantes et les plus dignes de sollicitude [1]. » Lors de la conclusion du traité de commerce avec l'Angleterre, il avait eté convenu que cette fabrication serait protégée contre l'importation des produits similaires par un droit protecteur auquel s'ajouterait un droit de 15 francs égal à celui que payent en France les 150 kilogrammes de sel brut nécessaires à la fabrication de 100 kilogrammes de sel de soude. Mais, par suite de la rapidité avec laquelle le traité de commerce et la convention additionnelle de tarification ont été rédigés, une erreur s'est glissée dans la répartition de ce droit de 15 fr., qui le réduit à 11 et place le produit français dans des conditions de concurrence impossibles. Le seul moyen d'obvier à cette situation était donc l'affranchissement complet de la taxe sur le sel employé à la fabrication. Cet affranchissement entraînait une perte de 5 millions qui réduisait à 31,530,000 francs le produit de la surtaxe. Mais le principe même de l'établissement d'un second décime sur le sel a été vivement combattu par la commission, qui a réussi à le faire écarter, tout en maintenant le dégrèvement proposé en faveur des fabricants de soude.

Quant à la surtaxe sur les sucres, elle a, au contraire, été approuvée par la Chambre. Le droit sur les sucres, qui, il y a deux ans à peine, a été réduit de 45 fr. à 20 fr. par 100 kilog., est ramené à 32 fr. Quelles que fussent les exigences du Trésor, le rehaussement de ce droit était certainement la dernière mesure qui devait être prise. En effet, lorsqu'il s'agissait de procéder à des dégrèvements considérables, nous n'aurions pas, malgré la probabilité de certaines compensations, manqué d'objecter le danger de dépouiller l'État d'une partie importante de ses ressources, au moment même où elles lui étaient le plus nécessaires pour parer aux grandes dépenses dans lesquelles il s'engageait chaque jour de plus en plus. Mais le vote et l'application de ces dégrèvements ne laissaient plus la question entière, ils avaient créé

[1] Rapport de M. Segris.

une situation nouvelle au commerce et à l'industrie, et ce n'était pas au début même de l'épreuve qu'il convenait de l'interrompre brusquement, et de rétablir, même partiellement, les droits supprimés. Il y a en effet quelque chose d'aussi redoutable pour le commerce et l'industrie que l'élévation des taxes, c'est l'incertitude absolue que font naître de semblables changements, incertitude qui paralyse complétement les affaires. Aussi ceux qu'intéressait le plus le dégrèvement du sucre, après avoir vainement réclamé contre l'établissement de la surtaxe, ont-ils demandé avec instance qu'elle n'eût pas au moins le caractère temporaire qui semblait présager de nouvelles variations.

« Il nous serait impossible de ne pas tenir compte d'un vœu qu'ils « ont formulé avec une très-vive insistance, de même que tous les « fabricants de sucres qui ont été entendus par nous, c'est qu'en at- « tendant l'époque, vivement désirée par eux, où la taxe sur les « sucres pourrait être définitivement réduite, elle ne pût pas être « remise en question. Une telle instabilité aurait en effet pour ré- « sultat de compromettre et de rendre impossibles toutes les combi- « naisons de la fabrication de l'industrie et du commerce [1]. »

C'est pour répondre à ce vœu que la commission a porté au budget ordinaire des recettes le produit de la nouvelle surtaxe, qu'elle évalue, comme le gouvernement, à 36,840,000 fr., ou seulement à 29,734,000 francs, déduction faite de 7,105,000 francs, montant du drawback à restituer aux sucres réexportés. Ce calcul est établi sur une consommation de 248 millions de kilogrammes, chiffre de l'exercice 1861. Or cette hypothèse pourrait bien ne pas se réaliser, car la consommation de l'année 1860 n'avait été que de 201 millions de kilogrammes, et l'accroissement considérable obtenu en 1861 a été en très-grande partie la conséquence du dégrèvement : il n'y aurait donc rien d'étonnant que la surtaxe entraînât une diminution sur le chiffre de cette consommation exceptionnelle.

Au moment même où l'administration avouait sa pénurie en réclamant l'augmentation des impôts existants dans des proportions jusqu'alors inconnues, elle proposait de dégrever de l'impôt personnel et mobilier « tout individu qui n'aura pour vivre que son tra- « vail et celui de sa femme et de ses enfants. Cette mesure, ajou- « tait-on, affranchira 1,200,000 ouvriers des campagnes et des villes, « qui cesseront de figurer au rôle de contributions. » Ce dégrèvement et celui de l'impôt des patentes accordé à 100,000 ouvriers travaillant seuls ne se justifiaient à aucun titre. La loi du 21 août 1832, en effet, a su admirablement concilier les égards dus au mal-

[1] Rapport de M. Segris.

heur avec le maintien du principe fondamental de la participation de tous les citoyens aux charges de l'État : elle accorde d'abord une exemption absolue aux indigents, ensuite elle autorise le conseil municipal de chaque commune à décharger les habitants les moins aisés, soit de l'une des deux contributions, soit même simultanément des deux, et à en reporter le poids sur la masse des autres habitants. Le projet de budget, au contraire, imposait à l'État un sacrifice de 5 millions et confiait aux agents de l'administration des finances, contrôlés par les préfets, le soin de prononcer les dégrèvements. Ces dispositions ont été retirées devant les répugnances de la commission; nous nous félicitons de cette décision, qui conserve au Trésor ses ressources et écarte la constitution d'une sorte de prolétariat sous le patronage administratif.

Le produit des diverses taxes que nous venons d'analyser sera, d'après l'administration et la commission, de 71 millions qui profiteront exclusivement au budget ordinaire. Quant aux 121 millions nécessaires pour les dépenses du budget extraordinaire, ils seront tirés de ressources essentiellement temporaires et qui se résument ainsi :

Reliquat de la négociation des obligations trentenaires, et des versements à faire par diverses compagnies de chemins de fer.	57,000,000 fr.
Indemnité de la Chine (3e annuité)	10,000,000
Vente de terrains dont le prix est affecté à la reconstruction de l'Opéra.	2,500,000
Arrérages de rentes possédées par la caisse d'amortissement	51,648,615
Total.	121,648,615 fr.

Le budget des recettes s'élevant à	2,072,783,403 fr.
Celui des dépenses à	2,064,957,497
Resterait un excédant de	8,825,906

Si toutes les recettes ainsi annoncées s'effectuent, cet excédant de 8,825,906 francs devra faire face à toutes les éventualités de l'année 1863 que le budget n'a pu prévoir.

IV

L'examen des budgets de 1862 et de 1863 serait incomplet si nous n'y joignions l'exposé de la situation financière de la France

au moment même où nous écrivons ces lignes, c'est-à-dire l'état de la dette inscrite, de la dette flottante et des charges annuelles qui pèsent sur le pays.

La dette inscrite s'élevait au 1er janvier 1852 à 230,738,863 francs de rentes actives; elle a été réduite par une première conversion à 213,202,462 fr., puis divers emprunts l'ont portée à son chiffre actuel de plus de 327 millions; l'augmentation, en dix années, a donc été de 114 millions de rentes, sans comprendre celle du fonds d'amortissement, qui s'est élevé du 1er janvier 1852 au 1er janvier 1862, de 75 millions à 150 millions de rentes.

Les découverts du Trésor auxquels la plus grande partie de la dette flottante doit faire face atteignaient 551 millions au 1er janvier 1852, et ont été portés à 651 millions et demi lors du règlement définitif de l'exercice 1851. Ces découverts ne correspondaient pas à un déficit équivalent : ils étaient compensés jusqu'à concurrence de 300 millions par des créances d'un recouvrement certain. La charge de la dette flottante, léguée au régime actuel par ses prédécesseurs, ne dépassait donc pas 351 millions. Les exercices 1852, 1853 et 1854 ont ajouté aux 651 millions et demi de découverts des exercices précédents 313 millions, et ont élevé la masse de ces découverts à 965 millions, qui ont été réduits de plus de 230 millions par le prêt de la Banque et la consolidation des fonds de la caisse de la dotation de l'armée, et ramenés à 734 millions et demi au 1er janvier 1860. Les exercices 1860 et 1861 ont laissé derrière eux de nouveaux découverts qui porteraient à 1 milliard 64 millions le chiffre total des engagements du Trésor couverts par la dette flottante si la soulte produite par la conversion de la rente ne devait amener une réduction nouvelle de 140 millions environ, lorsque l'intégralité en aura été acquittée. Après cette réduction le chiffre des découverts serait encore de 926 millions. Au 20 mai 1862, le montant de la dette flottante était supérieur à 910 millions. Pour se rendre un compte entièrement exact de la situation de cette dette, il importe de se rappeler que les créances considérables qui figuraient au 1er janvier 1852 à l'actif du Trésor ont été recouvrées. La seule atténuation que comportent en ce moment les découverts est celle qui proviendra de la rentrée des 40 millions prêtés en 1860 et 1861 à l'industrie.

Quant aux charges annuelles que l'impôt doit couvrir, elles se résument dans le budget général de l'État, à l'exception toutefois de la prime d'exonération du service militaire, et de certaines charges locales, telles notamment que les droits d'octroi. Le règlement définitif de l'exercice 1851 fixait à 1 milliard 461 millions le chiffre des dépenses publiques, et le budget de 1852 prévoyait à son tour, pour le même objet, un chiffre de 1 milliard 503 millions. D'après les

chiffres officiels qui ont été publiés, on est autorisé à présumer que l'exercice 1860, qui n'est pas encore réglé, présentera un chiffre de 2 milliards 167 millions pour sa dépense générale; celle de l'exercice 1862 est évaluée à 2 milliards 161 millions, et les prévisions de l'exercice 1863 atteignent déjà le chiffre de 2 milliards 64 millions. Ainsi, en 1860, le chiffre des dépenses réalisées était supérieur de 739 millions à celui du règlement de l'exercice 1851, et les prévisions de 1863 dépassent de 561 millions celles de 1852. Cette augmentation considérable représente d'abord celle du service de la dette publique, ensuite l'accroissement des dépenses des ministères de la guerre et de la marine, enfin, dans une proportion moindre, le développement des services civils. Pendant la dernière période décennale, les travaux publics, entrepris avec les ressources propres au budget, ont été fort restreints. Ceux que l'État a exécutés pour son propre compte ont presque toujours été couverts par des ressources extraordinaires, telles que les aliénations de biens domaniaux, les recouvrements des avances faites aux compagnies de chemins de fer, et des emprunts contractés sous diverses formes. Ces travaux ne sont pas tous essentiellement productifs, et une grande partie des ressources que nous venons d'énumérer a été affectée à des dépenses d'embellissement généralement improductives.

Le règlement définitif de l'exercice 1852 fixe à 1 milliard 487 millions l'ensemble des recettes; d'après les calculs officiels, celles de l'année courante ne doivent pas être inférieures à 2 milliards 168 millions. Il y a donc entre les chiffres prévus pour 1852 et pour 1862 une différence de 681 millions qui représente la progression normale des impôts, et le produit des surtaxes. Dans le même intervalle, le Trésor a en outre trouvé dans des ressources spéciales analogues à celles dont nous venons de parler environ 2 milliards 500 millions. Ce résumé des phases diverses traversées depuis dix ans par la dette inscrite, les découverts et la dette flottante, enfin par les budgets annuels, démontre que la progression normale des recettes est loin d'avoir égalé celle de la dépense. Les rapports de la commission du budget et la discussion à laquelle ils ont donné lieu nous laissent une très-faible espérance de voir l'égalité se rétablir entre les deux termes de cette progression.

Le budget de 1863 présente un excédant de recettes de 8 millions; nous l'acceptons comme acquis à l'avance, sans nous demander si l'exercice 1862 se soldera sans découverts, si les 71 millions, demandés aux nouvelles surtaxes, seront intégralement obtenus, et si leur réalisation ne sera pas compensée par une diminution quelconque dans le produit des autres impôts. Mais nous sommes obligé de réfléchir à la valeur minime d'un excédant de 8 millions en face de

l'imprévu, et nous ne pouvons oublier que nous sommes en présence du budget rectifié de 1862 qui s'élève à plus de 201 millions, et sur lequel, après deux mois d'étude, la commission investie des pouvoirs du Corps législatif n'a réclamé qu'une réduction de 154,000 francs.

Or l'exercice 1863 aura aussi son budget rectifié; nous avons déjà indiqué quelques-unes des dépenses qui y prendront place. Qui pourrait affirmer que l'occupation de Rome et les expéditions lointaines de Chine et de Cochinchine et du Mexique, où l'honneur de notre drapeau est engagé à des degrés divers, n'exigeront pas des crédits considérables, alors surtout qu'aucune allocation ne leur a été attribuée?

En 1864, une partie des ressources à l'aide desquelles le budget extraordinaire de 1863 sera alimenté feront défaut. Il faudra chercher l'équivalent des 57 millions provenant du reliquat des obligations trentenaires, et des derniers versements des compagnies de chemins de fer. Enfin en 1865, il faudra, en sus de ces 57 millions, trouver encore les 65 millions qui sont nécessaires pour le service de la garantie due aux compagnies de chemins de fer sur leur second réseau, garantie dont la concession du troisième réseau n'est pas de nature à atténuer le poids. Or à quelques merveilles que nous soyons habitués du côté de la progression des recettes, nous nous refusons à penser qu'elle suffira pour solder tous ces accroissements de dépenses. Si l'hypothèse la plus favorable nous apparaît entraîner tant de difficultés, que sera-ce si la guerre, ou toute autre calamité, nous imposent de nouvelles exigences?

Mais, nous dira-t-on, pourquoi se préoccuper ainsi de l'avenir? n'avons-nous pas d'immenses ressources, qui n'ont jamais fait défaut, même au milieu des épreuves financières les plus redoutables? Nous sommes loin de méconnaître l'étendue de ces ressources. Il nous paraît naturel qu'en vertu même de sa propre expérience, le gouvernement ait foi dans la richesse du pays, qu'il ne s'effraye pas trop des gros budgets, qu'il soit même convaincu que la France d'aujourd'hui lui paye plus facilement 2 milliards que la France de 1810 ne payait 700 millions au premier Empire. Toutefois, si les anciennes limites dans lesquelles la dépense de l'État devait se maintenir ont disparu pour faire place à d'autres plus larges, sachons bien que ces dernières ne peuvent être impunément franchies, et, si supérieure que soit notre situation financière, elle n'est pas à l'abri des catastrophes qu'entraîneraient inévitablement des appels trop réitérés aux moyens extraordinaires. Il importe donc de signaler le danger de ces appels, soit qu'ils s'adressent au crédit public, soit qu'ils se présentent sous la forme de taxes nouvelles.

Les chiffres que nous venons de résumer démontrent victorieuse-

ment la solidité de la dette inscrite et les ressources qu'elle peut procurer. Mais il serait dangereux de considérer ces ressources comme inépuisables. L'amortissement ne fonctionne plus, et ne prépare aucune réserve pour les temps de crise. L'éventualité de trois conversions forcées qui devaient successivement réduire le service des rentes de 57 millions a disparu. Les derniers emprunts ont été contractés à des conditions très-onéreuses, et le cours moyen de 70 francs semble la limite extrême que notre rente 3 pour 100 puisse atteindre.

Quelques hommes distingués, il est vrai, considèrent l'amortissement comme une institution qui pouvait protéger avec quelque efficacité l'enfance de notre crédit public, mais que sa maturité doit dédaigner; et, en regard des 9 miliards de capital de la dette publique portée au grand-livre, ils placent avec confiance la valeur des chemins de fer, qui dans quatre-vingt-dix ans feront retour à l'État, et amortiront ainsi sa dette. Pour partager leur sécurité, il nous faudrait croire que, pendant ce long laps de temps, la France sera toujours conduite par un gouvernement sagement ménager de ses ressources, et qu'aucune crise ne viendra interrompre le cours de sa prospérité. Or c'est là une certitude qui nous manque. La Providence a ordonné autrement des choses humaines, elle retrempe l'énergie et l'activité des individus et des sociétés dans des épreuves plus ou moins graves auxquelles ils doivent toujours se préparer. Si l'une de ces crises éclate, l'État s'interdira-t-il la faculté de disposer de la ressource qu'il pourra tirer de l'abandon de son droit de reprise sur les chemins de fer? Il est impossible de l'admettre. N'avons-nous pas vu, en 1852 et dans les années suivantes, le gouvernement prolonger la plupart des concessions en échange de l'engagement pris par les grandes compagnies d'exécuter de nouvelles lignes? L'État ne vient-il pas de renoncer à l'éventualité de réduire sa dette, en un demi-siècle, de 57 millions de rente, pour se procurer immédiatement un capital de 140 millions destinés à atténuer sa dette flottante? Les exigences de certaines situations pourront donc être telles, que le gouvernement soit contraint, même au prix d'avantages très-passagers, d'ajourner encore une fois son droit de reprise à très-longues échéances ou même de l'aliéner.

La faveur avec laquelle les emprunts émis depuis sept ans ont été accueillis est encore envisagée comme un gage de la facilité avec laquelle toute opération de ce genre peut désormais s'effectuer. Mais il importe de se rappeler que les avantages considérables proposés aux souscripteurs ont été la cause principale de cette faveur, et il serait insensé de juger des facultés disponibles du pays d'après les sommes offertes. Le chiffre de ces sommes donne seulement la mesure des efforts et des espérances de la spéculation. Aussi, trois mois après le

prodigieux succès de l'émission des obligations trentenaires, M. Fould écrivait-il ces paroles pleines de sagesse : « *Le public a souscrit ces « emprunts avec un grand empressement, mais ce serait se faire de « dangereuses illusions que de compter indéfiniment sur le développe- « ment du crédit national.* »

La dette flottante, qui, pour une grande partie des éléments dont elle est composée, laisse l'État sous le coup de demandes de remboursements à court terme, ne peut impunément dépasser certaines limites. Mais, dit-on, son chiffre actuel, qui est de 910 millions, ne peut inspirer aucune inquiétude fondée, puisque, au commencement de l'année 1848, avant que la richesse mobilière et la fortune générale du pays, eussent atteint leur développement actuel, le chiffre de cette dette était de 631 millions. Ce raisonnement serait plein de justesse, si l'Etat était désormais garanti de toute catastrophe, et ce n'est pas seulement 910 millions qu'il faudrait demander à la dette flottante, mais des sommes bien plus considérables, puisqu'elles imposeraient au Trésor un intérêt moins élevé que celui de la dette inscrite. Malheureusement cette garantie n'existe pas plus maintenant qu'à d'autres époques, et n'existera jamais. Si donc une dette flottante de 631 millions a été une cause d'embarras réel en 1848, une dette flottante plus forte de 200 à 300 millions n'en ferait pas naître de moindres.

Les réductions qui résulteront de l'application des rentrées successives, des diverses portions de la soulte due par les rentiers qui ont accepté la conversion, et l'atténuation des découverts du Trésor, ne ramèneront donc pas encore la dette flottante au chiffre où le péril cesse d'exister. Elle présente en ce moment comme éléments immédiatement remboursables et exigibles à très-court terme : le montant des bons du Trésor, qui était de 224 millions au 20 mai 1862, l'actif des comptes courants du crédit foncier de la compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon, et surtout des caisses d'épargne.

Mais là ne se bornent pas les engagements immédiats dont le Trésor peut avoir à répondre. En dehors des fonds qui figurent en compte courant au Trésor, les caisses d'épargne ont versé 238 millions qui sont représentés par des rentes sur l'État déposées dans le portefeuille de la caisse des dépôts et consignations[1]. Cette caisse est, il est vrai, la débitrice directe des caisses d'épargne, mais cette circonstance n'assure au Trésor qu'un simple bénéfice de discussion qui serait promptement épuisé. C'est ce qui est arrivé en 1848. La solidarité du Trésor a même paru tellement incontestable à

[1] Ce chiffre est pris par nous dans la situation de la caisse des dépôts et consignations au 1er avril 1862.

M. Magne, que, dans l'un de ses rapports à l'Empereur, il a compris dans le chiffre total de la dette flottante, au moment de la révolution de 1848, les 200 millions environ dus aux caisses d'épargne et représentés par des valeurs diverses déposées dans le portefeuille de la caisse des consignations. Si nous adoptions cette base de calcul, nous devrions évaluer la dette flottante au 20 mai dernier à 1 milliard 143 millions au lieu de 910 millions. Mais, sans méconnaître la gravité des obligations de l'État, nous avouons que cette base de calcul est un peu exagérée. Enfin, à côté des engagements à court terme du Trésor, il convient de faire figurer ceux de la ville de Paris. Le budget de 1863 élève de 100 à 125 millions de fr. la limite extrême fixée pour l'émission des bons de la caisse des travaux; cette augmentation a paru sans danger à la commission, tant en raison de la prudence avec laquelle les échéances actuelles seraient échelonnées (chacune d'elles ne dépassant pas 8 millions), qu'en raison des gages affectés au payement de ces effets, qui équivaudraient à 177 millions. Quoique aucune solidarité n'existe en fait pour l'État, nous sommes convaincus qu'en temps de crise il lui serait presque impossible de décliner complétement la responsabilité des embarras financiers de la ville de Paris, et qu'il se croirait obligé d'intervenir pour l'aider à faire face à ses engagements à court terme.

La dette flottante, même après les atténuations qui lui sont promises, pourra encore moins que la dette inscrite procurer des ressources extraordinaires. Il serait imprudent de demander ces mêmes ressources à l'impôt. Les surtaxes ne sont fructueuses que lorsqu'elles sont appliquées avec discrétion, et l'impôt productif qu'autant qu'il se règle exactement sur les facultés disponibles des contribuables.

Les contributions directes pèsent lourdement sur la propriété et les personnes. Les patentes sont très-élevées. « Cet impôt a été poussé « en France jusqu'à ses dernières limites. Le fonds de la patente, chez « les principales nations de l'Europe, est représenté par les chiffres « suivants : France, 1 franc 75 cent. par tête; Angleterre, 1 fr. 60 c.; « Autriche, 80 cent. ; Prusse, 25 c. ; Russie, 11 c. Ainsi en Angle- « terre, où la taxe se combine avec l'*income tax* et l'impôt mobilier, « il y a encore, par comparaison avec la France, une différence de « 15 centimes au profit des contribuables [1]. »

Quant aux contributions indirectes, elles comportent un développement progressif plus rapide que les contributions directes, mais ce développement se ralentit ou s'arrête lorsque de nouvelles surtaxes sont

[1] Discours de M. Pouyer-Quertier, *Moniteur* du 21 mai 1858.

établies. Ainsi la surélévation du prix des tabacs n'a produit qu'une partie de l'augmentation qui était attendue; la consommation, tout en continuant de s'accroître, s'est reportée avec une préférence marquée sur les qualités inférieures, dont la fabrication est plus onéreuse et le débit moins lucratif. Après l'adoption des surtaxes qui doivent accroître de 71 millions le rendement de l'impôt indirect, il faut donc, pendant quelques années au moins, renoncer aux ressources extraordinaires provenant des remaniements de tarifs. En outre, il importe d'autant plus de mettre une grande modération dans nos calculs, que les produits des contributions indirectes n'ont pas les mêmes garanties de stabilité que ceux de l'impôt direct. Les revenus indirects de l'État sont susceptibles de décroître dans de larges proportions, et c'est précisément dans les époques critiques, au moment même où les charges deviennent plus considérables, que cette décroissance s'effectue. En 1830 et en 1848, le rendement de l'impôt indirect s'est subitement arrêté, il a fallu suppléer à son insuffisance par des surtaxes de 30 et 45 centimes sur les contributions directes, surtaxes qui ont été si impopulaires.

V

La portée de l'examen auquel nous venons de procéder n'échappera à personne. Une confiance éclairée dans les ressources du pays implique nécessairement la conscience des ménagements avec lesquels il convient d'en faire usage. C'est surtout sur ses revenus habituels que l'État doit régler ses dépenses, et les calculs officiels ne seront sages qu'autant qu'ils ne tiendront à l'avance aucun compte de la progression de ces revenus; car cette progression est loin d'offrir une certitude absolue, et, lorsqu'elle se réalise, elle est presque entièrement absorbée par des charges nouvelles qu'il avait été impossible de prévoir.

L'économie est donc le but vers lequel doivent désormais tendre les efforts du gouvernement et du pays, et dont ils ne se doivent laisser détourner par aucun prétexte. Elle se recommanderait d'elle-même si la situation financière était florissante; elle s'impose plus étroitement encore en présence des dangers qui ont été signalés par les voix les plus compétentes. « Le gouvernement, lisons-nous dans

« un document émané de la Chambre actuelle, doit se pénétrer de « l'impossibilité de consacrer 1,736 millions à nos dépenses ordi- « naires, à ces dépenses qui, une fois inscrites dans le budget, re- « viennent chaque année et ne disparaissent jamais, à ces dépenses « qui tendent à escompter notre avenir[1]. » Nous reprenons, pour notre propre compte, l'avertissement contenu dans ces lignes, et qu'il nous paraît opportun de renouveler alors que nous nous trouvons en face d'un budget dont les seules prévisions dépassent de beaucoup 2 milliards.

Mais, pour obtenir des résultats réels, il ne suffit pas de vanter les bienfaits de l'économie et de s'élever contre les excès de la dépense, il faut surtout se mettre énergiquement à l'œuvre et s'attaquer aux causes du mal.

Arrêter les empiétements d'une centralisation énervante et ruineuse, simplifier des formalités administratives plus vexatoires que tutélaires, supprimer les emplois inutiles, réduire les traitements trop élevés, réglementer le cumul de ces traitements quelle qu'en soit l'origine, laisser à l'industrie privée les entreprises dont elle peut se charger, consacrer aux travaux d'embellissement les seuls excédants disponibles des travaux productifs, entreprendre les travaux productifs eux-mêmes avec mesure, éviter les changements trop brusques et les innovations irréfléchies : telles sont les conditions essentielles de la réalisation d'importantes économies, en même temps que d'une meilleure organisation des services civils. Mais, nous l'avons dit plus haut, ces économies ne sont pas les plus considérables, et celles qui soulageraient notablement le budget doivent être prises sur les énormes crédits alloués aux ministères de la guerre et de la marine. La diminution de l'effectif de nos troupes, la réduction des cadres, la discontinuation de travaux de défense complétement inutiles puisque personne n'est assez malavisé pour songer à nous attaquer, auraient le double avantage de diminuer les charges du pays, et de donner à l'Europe entière les garanties pacifiques dont M. Fould et le gouvernement ont si hautement reconnu la nécessité.

Ces résultats toutefois ne peuvent être atteints qu'autant que la gestion de nos finances sera placée sous l'action du contrôle constant de l'opinion publique et de la surveillance souveraine de la législature. La nécessité de ce contrôle et de cette surveillance est aujourd'hui généralement admise; il importe donc de s'accorder sur l'adoption des mesures qui en assureront l'efficacité.

Le contrôle de l'opinion publique ne peut s'exercer utilement qu'autant que des publications fréquentes et accessibles à tous

[1] Rapport de M. Devinck sur le budget de 1859.

font connaître la marche des revenus et des dépenses de l'État, et la situation de la trésorerie. Or les publications faites jusqu'à ce jour sont complétement insuffisantes pour atteindre ce but. Si le *Moniteur* insère assez régulièrement le tableau comparatif des recettes d'une partie de l'exercice courant, et celles de la partie correspondante des exercices précédents, il garde le silence le plus complet sur l'état de la dépense et sur la situation de la trésorerie. Il faudrait que des bulletins mensuels, comme ceux de la Banque de France et de nos grands établissements de crédit, missent à jour les recettes de chaque mois et la situation de la trésorerie; que des bulletins trimestriels donnassent sur les dépenses de chaque trimestre des aperçus analogues à ceux qui sont publiés par l'admininistration anglaise, et que des documents aussi importants que le rapport annuel de la Cour des comptes fussent insérés au *Moniteur*.

Quant à la surveillance législative, c'est elle, nous l'avons vu, qui a donné au crédit français ses bases les plus solides, c'est à son affaiblissement que sont dus les embarras présents, c'est de sa reconstitution qu'il faut attendre le retour d'un équilibre réel. Mais elle ne peut rendre au pays d'aussi grands services qu'à la condition d'être entièrement souveraine dans la sphère où la constitution l'appelle à se mouvoir. Cette souveraineté n'existe qu'autant que l'administration est pénétrée d'une sorte de respect instinctif à son endroit, et que la législature s'applique avant toutes choses à fortifier ce respect en se montrant la gardienne jalouse de ses priviléges. Pour que la législature ressente et inspire de pareils sentiments, il est nécessaire qu'elle soit entièrement indépendante de l'administration, et qu'à ses propres yeux, comme à ceux de tous, elle ne relève que des électeurs qui en ont choisi les membres. Si le gouvernement exerçait une influence exclusive dans les élections, il n'aurait pas, il est vrai, l'inconvénient de lutter contre une opposition parfois un peu vive; mais il aurait renoncé au concours qu'une force différente et indépendante de la sienne peut seule lui assurer, et se serait privé d'un contrôle sérieux et tutélaire.

Telles sont les conclusions par lesquelles nous croyons devoir terminer ces études. L'expérience des dix dernières années engage le gouvernement à entrer résolûment dans la voie des économies, et à s'éclairer par le contrôle de l'opinion publique et de la représentation nationale. En agissant ainsi, il confondra ses intérêts avec ceux du pays, et pourra attendre avec confiance l'heure des épreuves, qu'il aura su prévoir.

HENRY MOREAU.

BOSSUET

Œuvres complètes, purgées des interpolations et rendues à leur intégrité d'après les manuscrits, par F. Lachat [1].

Je n'ai jamais flatté M. Cousin, mais tout le monde lui doit cette justice que son livre sur Pascal [2] a opéré, dans le monde littéraire, la plus prompte et sans contredit la plus heureuse des révolutions. Le public désormais veut avoir les classiques français tels qu'ils sont, et non plus des contrefaçons, des textes *arrangés* par les éditeurs.

Quels *arrangeurs* en effet que certains éditeurs, ceux de Bossuet, par exemple! « Jamais auteur célèbre, a dit Joseph de Maistre, ne fut, à l'égard de ses œuvres posthumes, plus malheureux que Bossuet. Le premier de ses éditeurs fut son misérable neveu, et celui-ci eut pour successeurs des moines fanatiques qui attirèrent sur leur édition la juste animadversion du clergé de France. »

C'est en 1766 que l'abbé Lequeux, ardent janséniste, donna le *Prospectus* de la première édition générale. Il mourut le 3 avril 1768, et l'entreprise fut continuée par dom Déforis, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, appartenant à la maison des Blancs-Manteaux, rivale de Saint-Germain des Prés. Ce n'était pas le zèle qui faisait défaut à ce dernier, mais le goût, le grand goût (*il gran gusto*), comme disent les Italiens. C'était, à tous égards, un esprit étroit,

[1] Paris, Vivès.

[2] Rapport à l'Académie sur la nécessité d'une nouvelle édition des *Pensées* de Pascal, 1843.

parfaitement dénué du sens de l'éloquence, et même du sens littéraire, comme tous les jansénistes de la décadence. Abandonnant le plan de son prédécesseur, il se rendit fameux par un défaut absolu d'ordre, de critique, de mesure, comme par la multiplicité, la prolixité de ses analyses, de ses notes et surtout de ses préfaces, pleines de sorties contre tous ceux qui ne pensaient pas comme lui.

Son collaborateur habituel, dom de Coniac, eut beaucoup de part à l'édition *princeps* des *Sermons*. C'est lui qui les mit, nous verrons dans quel ordre, ou dans quel désordre; c'est lui qui vérifia les citations et se crut obligé de les rectifier et de les traduire dans sa prose à lui, dom de Coniac.

Les Sermons de Bossuet parurent pour la première fois en 1772 dans les tomes IV, V, VI, VII et VIII de l'édition Déforis.

C'était une véritable découverte. Il semble que Bossuet lui-même les avait entièrement oubliés; car l'abbé Ledieu, qui fut son secrétaire durant les vingt dernières années de sa vie, dit formellement, dans ses Mémoires, que ce grand homme n'avait jamais écrit ses Sermons. Ce qui est incontestable, c'est que l'évêque de Troyes laissa dans un complet abandon cette inestimable portion de l'héritage de son oncle, qui sans doute ne lui en avait jamais parlé (admirable insouciance pour la gloire).

Quoi qu'il en soit, à la mort de l'évêque de Troyes, le président de Chasot, du parlement de Metz, son petit-neveu, recueillit, avec les autres manuscrits de Bossuet, les cartons où étaient déposées, sans ordre et sans suite, ces premières productions d'un incomparable génie. Madame de Chasot, sa veuve, trouva ces papiers dans le même état où le président les avait reçus, mais elle s'empressa de les communiquer aux nouveaux éditeurs : plus de soixante ans s'étaient écoulés depuis la mort de Bossuet, et tout un siècle depuis que les Sermons avaient été composés et prononcés.

« Malheureusement, dit à bon droit M. Lachat, le dix-huitième siècle n'admettait pas, sur la reproduction littéraire, les principes qu'Auguste fit respecter pour la publication de l'*Énéide*. Changer un mot dans les œuvres de Bossuet, ce n'était pas alors une témérité coupable; dans la réimpression des auteurs les plus estimés, on corrigeait, comme des fautes de grammaire ou de style, les ellipses énergiques, les réticences éloquentes, les élans du génie. Déforis a donc suivi l'erreur littéraire de son époque; il a mis les sermons, non-seulement en ordre, comme on l'a dit, mais encore en œuvre; il a voulu compléter « ces discours inachevés, » finir « ces ébauches informes, « débrouiller ce chaos, » ainsi que l'en félicitait l'abbé Maury. Quelque regrettable que soit sa méprise, il ne faut pas oublier qu'il a accompli, parmi les fatigues et les sueurs, un travail immense, effrayant;

il ne faut pas oublier qu'il a sauvé d'une perte imminente les Sermons de Bossuet, les chefs-d'œuvre de l'éloquence sacrée, rendant ainsi le plus grand service à la littérature, à la piété, à la religion; il ne faut pas oublier, surtout, qu'il est tombé martyr de la foi sous la hache de 93. »

On peut ajouter, à la décharge de Déforis, que l'oracle du temps, la Harpe, déclarait Bossuet *médiocre dans ses Sermons*, et que, de nos jours même, l'unique reproche qu'adressait aux éditeurs de 1772 le cardinal de Bausset, c'était « qu'un excès d'admiration pour tout ce qui venait de la plume de Bossuet leur eût interdit de faire ce que sans doute il aurait fait lui-même : un discernement judicieux de toutes les beautés sublimes répandues dans un très-grand nombre de ses Sermons, » en d'autres termes, un triage moins réservé des textes manuscrits.

Ce sera l'éternel honneur d'un sermonnaire du dix-huitième siècle, le P. de Neuville, de la compagnie de Jésus, d'avoir seul parlé dès lors des Sermons de Bossuet comme tous les maîtres de la parole en parlent de nos jours, n'admettant pas même un instant qu'on pût mettre en parallèle avec ces prodiges d'éloquence les plus beaux sermons de Bourdaloue.

Depuis 1772, tous les éditeurs de Bossuet ont été de ceux qui aiment la besogne toute faite : tous, jusqu'à ce jour, ont reproduit le travail de DD. Déforis et de Coniac, mot pour mot, lettre pour lettre.

« L'éditeur de Versailles, dit à juste titre encore M. Lachat, relève longuement les inexactitudes et les écarts de Déforis : il raconte comment il enterre en quelque sorte Bossuet sous un monceau de rectifications, de notes et de critiques; comment il change les termes, finit les phrases et complète les pensées de l'auteur; comment il allonge les exordes, accumule les péroraisons et fond deux discours en un seul, comment enfin il ferma l'oreille à tous les avertissements et s'en alla toujours annotant, transposant et remaniant jusqu'à ce que le clergé de France et la censure de ses supérieurs vinssent l'arrêter dans ses manipulations. A part la censure, qu'on peut contester, poursuit M. Lachat, l'accusation formule des griefs incontestables; mais l'auteur du réquisitoire, qu'a-t-il fait lui-même? Comme on le verra plus tard, il a dédoublé un discours et supprimé une péroraison dans un sermon qui en avait trois; mais l'édition de Versailles n'en suit pas moins Déforis pas à pas, servilement, dans tout le reste : Déforis, dans les substitutions de termes, dans les changements d'expressions et dans l'achèvement des phrases; Déforis, dans les notes marginales jointes au texte, dans les exordes doublés d'un autre exorde, et dans les sermons flanqués d'un autre sermon; enfin Déforis partout et toujours.

« Or l'édition de Lebel a servi de type, pour ainsi dire de matrice, à celles qu'on a données dans la suite; de manière que toutes les éditions sont la reproduction de la première et présentent les mêmes inexactitudes, les mêmes altérations. Il faut pourtant remarquer deux différences. Le premier éditeur avait signalé, quoique d'une manière défectueuse, quelques variantes et séparé par deux crochets, comme il dit, les additions qu'il intercale dans le texte de l'auteur; les éditeurs venus plus tard ont tous supprimé les variantes, et quelques-uns les deux crochets. Grâce à cette double suppression, qu'on a présentée comme un amendement considérable, nous sommes privés, d'une part, d'une foule de leçons précieuses, et, d'autre part, la prose de Déforis marche de pair désormais avec le texte de Bossuet. » Et cela n'est pas sans inconvénients; car, suivant la remarque d'un critique [1], en croyant invoquer l'autorité de Bossuet, on risque de ne faire que citer impunément dom Déforis. »

M. Cousin écrivait de la première édition des *Pensées* de Pascal :

« Toutes les infidélités qu'il est possible de concevoir s'y rencontrent : omissions, suppositions, altérations. »

Eh bien, les mêmes reproches sont mérités par les éditeurs des Sermons de Bossuet. Et ceux de Versailles sont d'autant moins excusables qu'ils s'étaient formellement engagés à nous offrir « Bossuet, tout Bossuet, rien que Bossuet. » Notre collection, disaient-ils en propres mots, NE serait digne de la confiance et de l'estime publique QUE *si elle était faite sur les manuscrits originaux.* » Or les manuscrits originaux étaient bien sous la main des prêtres éclairés et consciencieux qui donnaient leurs soins à l'édition de Versailles. Ces manuscrits sont pour la plupart, notamment ceux des Sermons, à la Bibliothèque impériale. Comment ne s'est-on pas donné la peine de collationner au moins deux ou trois de ces Sermons avec ceux de l'édition Déforis? La *dépravation* du texte autographe par les éditeurs de 1772 aurait tout de suite sauté aux yeux de ceux de 1816.

Mais il est arrivé des manuscrits de Bossuet comme de ceux de Pascal. Le grand évêque de Meaux parle quelque part de son écriture, qui devient chaque jour *plus pénible pour lui et plus incommode aux autres.* Il y avait donc d'abord, pour les autographes de Bossuet comme pour ceux de Pascal, la difficulté de lire des pages écrites souvent avec des caractères informes, remplies d'ailleurs de ratures, surchargées d'interlignes d'une écriture plus indéchiffrable encore, avec des variantes sans cesse ajoutées sur les interlignes, autre source de confusion et d'embarras. Joignez-y des transpositions presque inintelligibles, des additions de toute espèce, dont il fallait de-

[1] M. Valery-Radot dans le *Journal des Débats.*

viner l'emploi et le lieu pour retrouver l'ordre et le fil du discours. L'impossibilité apparente de faire mieux que de Coniac et Déforis fit sans doute renoncer les éditeurs de 1816 à l'idée de tenter un travail pénible, qui n'était pas dans les exigences de l'époque, et que semblait ne devoir récompenser aucun succès. Cela se conçoit; mais alors il n'eût point fallu promettre de donner au public Bossuet, *rien que Bossuet;* il n'eût pas fallu parler des *manuscrits originaux*.

Pour la première fois, en 1851, un homme de courage se leva, qui osa lire les Sermons du prince des orateurs dans le texte autographe, et qui mourut, dit-on, à la peine. C'était un prêtre, ancien élève de cette école des Carmes que la louange publique a trop laissée dans l'ombre et qui a rendu aux lettres sacrées et profanes tant d'autres services considérables. Le résultat des études de l'abbé Vaillant sur les Sermons de Bossuet d'après les manuscrits fut consigné dans une thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris au mois d'avril 1851, travail remarquable qui n'est point assez connu [1].

« Altérer un texte, disait l'abbé Vaillant, c'est le corriger par des additions ou des suppressions téméraires, c'est reproduire sur un manuscrit ce que l'auteur a effacé et y effacer ce qu'il a produit; c'est confondre et ajuster ensemble des morceaux distincts *et appartenant à des œuvres différentes*. » La thèse soutenue devant la Faculté des lettres de Paris par M. Vaillant est la démonstration sans réplique que Déforis et ses successeurs se sont tous permis d'altérer en ces diverses manières le texte des Sermons de Bossuet.

Vaine protestation ! La librairie n'en tint compte. Elle continua de réimprimer le texte de Lebel, sans se proposer d'autre but que de rendre la collection des œuvres de Bossuet moins volumineuse et d'en faciliter la vente par la modicité du prix. Vingt ans ont passé ainsi. Mais enfin il s'est trouvé un libraire qui n'a pas hésité à sacrifier toute une édition de Bossuet, par lui publiée, pour en donner une autre vraiment complète et vraiment nouvelle; et ce libraire a eu l'insigne bonne fortune de rencontrer un éditeur d'une patience et d'une persévérance bénédictines, familiarisé de longue main avec les études théologiques, modeste, dévoué, invincible au travail, et qui donne sa vie pour mener à bien l'œuvre laborieuse et méritoire devant laquelle ont reculé ses devanciers. J'ai nommé M. Lachat [2].

Comment a-t-il accompli sa tâche?

Nous n'avons encore qu'un volume des Sermons, et le temps me manque pour comparer tout ce volume à celui qui lui correspond dans l'édition de Versailles. J'ai dû m'attacher en conséquence à un

[1] Paris, Plon frères, 1851, brochure de 258 pages.
[2] Traducteur de la *Symbolique* de Mœhler, et de la *Somme* de S. Thomas.

seul sermon, à celui qui ouvre l'édition de M. Lachat, et qui ne venait que le second dans toutes les autres. C'est un sermon pour la fête de tous les Saints, sur ce texte : *Omnia vestra sunt, vos autem Christi*.

Bossuet a écrit deux fois ce sermon : en effet, il en existe deux textes, tous les deux autographes.

Or, plusieurs années séparent évidemment ces deux rédactions.

Dans celle que M. Lachat présente avec raison comme la première, non-seulement Bossuet, comme les prédicateurs du seizième siècle, accumule à l'excès les passages latins sans les traduire, mais encore il se permet beaucoup d'expressions dès lors vieillissantes, que plus tard il devait le premier bannir de la chaire : « Souffrirez-vous pas bien?... Pensons-nous pas que?... Quasi pas... quasi plus... quasi rien... quasi toujours... » — D'autre part, quelques expressions demeurent plus latines que françaises. Ainsi Bossuet fait dire au Messie : « Dieu m'a mis à sa *dextre*. » Il dira plus loin : « Les grands hommes qui ont *planté* l'Église PAR leur sang. » — Enfin l'orateur ne possède pas encore dans sa plénitude le sentiment de la noblesse du langage, car il a des mots comme ceux-ci : « Dieu n'y trouve rien à *raccommoder*... Il *régalera* les élus... L'abondance divine se *débonde*. » — Tout cela, comme on voit, sent son vieux temps.

Dans la seconde rédaction, au contraire, le latin occupe moins de place, et les expressions surannées sont plus rares; l'écriture même du manuscrit révèle à elle seule une date plus récente.

Eh bien, le croira-t-on? Dans toutes les éditions antérieures à celle de M. Lachat, les deux rédactions n'en font qu'une. Déforis et ses successeurs ont donc mélangé les deux exordes, parfaitement distincts dans les manuscrits. Cela fait, la première rédaction de Bossuet, qui avait deux points, a été donnée tout d'un trait comme formant le premier point du sermon ainsi remanié. Après quoi, la seconde rédaction du grand homme est devenue le second et le troisième point de ce même sermon. Les éditeurs ne se sont point aperçus que, grâce à ce chaos, la seconde et la troisième partie de leur œuvre ne sont que la répétition de la première.

Les exemples analogues ne manqueraient pas.

Un autre genre d'altération imputable à Déforis, et tout aussi grave, ce sont les additions dont il charge le texte de Bossuet.

En veut-on un exemple?

Dans le troisième sermon pour la fête de tous les Saints, Bossuet expose la doctrine chrétienne du détachement de toutes choses. Il dit que nous devons nous dégager tantôt d'un désir, tantôt d'un autre, tant qu'enfin nous demeurions nus et dépouillés, non-seulement de nos biens, mais de nous-mêmes; puis il s'écrie : « C'est Jésus-Christ, c'est

l'Évangile! Qui de nous est tous les jours plus à l'étroit? » L'ellipse ici est transparente de lumière. Après avoir mis ses auditeurs face à face avec l'austérité de la vérité évangélique, Bossuet les prend à partie, il les interpelle, il les somme de sonder leur conscience, de se demander ce qu'ils ont fait pour rapprocher leur vie de cet idéal du détachement chrétien : « Qui de nous est tous les jours plus à l'étroit? » — Eh bien, Déforis n'y a rien compris, et ceux qui sont venus après lui pas davantage. En effet, toutes les éditions portent : « C'est Jésus-Christ, c'est l'Évangile *qui nous le disent.* » *Qui nous le disent* est une platitude; mais elle est de Déforis et non de Bossuet. Toutes les éditions continuent : « Qui de nous *refusera de le croire?* Tous les jours plus à l'étroit. » C'est à la fois, comme on voit, un contre-sens et un non-sens. Je sais gré, pour ma part, à M. Lachat, de nous avoir rendu la pensée de Bossuet, tout à fait méconnaissable dans les éditions antérieures.

Autre addition non moins étonnante.

Je prends, dans Déforis et dans Lebel, le troisième sermon pour le dimanche de l'Avent. Tout à la fin du premier point, je trouve les lignes qui suivent : « Rentrez donc, pécheurs, en vous-mêmes, et regardez dans vos crimes ce que vous méritez que Dieu fasse de vous par sa vengeance. [Rien n'a pu vous toucher; tous les efforts] de la bonté de Dieu ont été vains. [Elle prenait plaisir à vous faire du bien, et vous, vous n'en avez trouvé qu'à l'outrager]. Peut-elle souffrir [une si noire ingratitude] ? Écoutez cette bonté méprisée, et voyez comme elle vous parle. »

C'est commun et flasque.

Déforis dit en note : « Nous avons tâché de suppléer, par les paroles qui sont entre deux crochets, ce que l'auteur *avait l'intention* d'ajouter. »

Eh bien, c'est là une véritable mystification. A la conclusion du premier point de ce sermon, Bossuet s'était contenté d'écrire en marge : « Un mot de la bonté de Dieu : Écoutez cette bonté méprisée, et voyez comme elle vous parle. » Voilà tout ce qu'il y a de Bossuet dans la tirade qu'on vient de lire; tout le reste a été littéralement *fabriqué* par Déforis, et nul, en vérité, ne croira que ce fût là ce que Bossuet *avait l'intention* d'ajouter.

Au reste, quand Bossuet se borne à indiquer sa pensée, sûr de lui-même et se fiant à l'inspiration du moment pour la développer, Déforis ne manque jamais de la noyer sous la couche épaisse de son badigeon. Voyez plutôt :

BOSSUET.	DÉFORIS.
L'hérésie a retranché la confirmation contre, etc.	Elle a retranché la confirmation contre [la pratique expresse des apôtres] ;
Tu la justifies.....	Tu la justifies [en montrant si peu de zèle pour cette foi à laquelle tes pères ont tout sacrifié, que tu t'étais engagé *de* défendre aux dépens même de ta vie, en recevant ce sacrement].
L'extrême-onction, pour ne pas mourir comme entre les mains des apôtres ;	Elle a retranché l'extrême-onction, pour ne pas mourir comme entre les mains des apôtres ;
Tu la justifies.....	Tu la justifies [par l'opposition de toute ta vie aux maximes, à l'esprit, aux exemples de ces fondateurs de *ta* religion].
Le sacrement de pénitence contre, etc.	Elle a retranché le sacrement de pénitence contre [l'institution sainte de J. C., l'usage constant de toute l'antiquité];
Tu la justifies.....	Tu la justifies [par l'abus continuel que tu fais de ce sacrement pour perpétuer tes désordres.]
Le sacrement de l'eucharistie : *Je ne veux croire que ce que je vois*, etc.	Elle a retranché le sacrement de l'eucharistie. Je ne veux croire, dit-elle, que ce que je vois, etc.;
Tu l'as justifiée, le croyant et le profanant.	Tu la justifies, le croyant et le profanant [par tes irrévérences, le peu de préparation que tu apportes à la réception de ce sacrement auguste, le peu de fruit que tu en retires, l'indécence et l'irréligion avec laquelle tu assistes au sacrifice redoutable de nos autels].
Appuyer sur l'un et sur l'autre : sur le tort des hérésies, et le tort plus grand des catholiques, qui méprisent.....	Appuyer sur l'un et sur l'autre : sur le tort de l'hérésie et le plus grand tort des catholiques, qui méprisent [ou tournent à leur perte tant de moyens de salut]. Tout parcouru, quelle espérance pour toi?
Tout parcouru, DIRE : *Quelle espérance pour toi?* etc.	
. . . .	. . . .
Les élus sont des dieux, ils ne mourront plus. Ils sont des dieux, ils ne pourront plus tromper ni être trompés.	*Non-seulement* ils sont des dieux, *parce qu'ils ne sont plus sujets à la mort ;* mais ils sont des dieux *d'une autre manière, parce qu'ils ne sont plus sujets au mensonge* et ne peuvent plus tromper ni être trompés.

L'*Introduction* de M. Lachat multiplie ces comparaisons; mais il nous semble que nos citations suffisent.

Si Déforis trouve une variante de l'auteur en marge du manuscrit, il ne manque pas de transporter cette variante dans le texte et d'en faire un pléonasme. S'il rencontre une note, il l'introduit violemment dans le corps de la phrase sans s'inquiéter du point de savoir s'il ne brise point ainsi le tissu du discours et le fil des idées.

Il serait fastidieux de prolonger ces remarques. Ceux qui ne les trouveraient pas concluantes peuvent recourir à la préface de M. Lachat, où abondent et surabondent les preuves contre toutes les éditions connues de Bossuet. Pour moi, je me déclare convaincu et j'adhère à cette conclusion du nouvel éditeur :

« Toutes les éditions altèrent et défigurent la parole de Bossuet par des procédés que désavoue la critique la moins sévère. Déforis, qui est le père de toutes, change souvent les termes et les tours employés par l'immortel écrivain; il ajoute aux phrases de Bossuet de lourds compléments qui ralentissent l'élan du discours et détruisent de grandes beautés oratoires ; il surcharge ses magnifiques commentaires de traductions terre à terre qui font le plus souvent double emploi; il choisit mal les variantes, les accumulant quelquefois les unes sur les autres, et ne tenant pas suffisamment compte de celles qu'il ne peut rattacher au corps des périodes; il fait entrer dans les raisonnements les plus serrés des notes marginales qui rompent l'enchaînement logique des idées et créent parfois des sens singulièrement étranges; il rétablit les passages effacés, sans s'apercevoir qu'ils font double emploi ou qu'ils produisent les contradictions les plus choquantes; il attribue à Bossuet un sermon de Fénelon ; enfin il amalgame des textes différents pour faire un seul exorde de deux exordes, un sermon unique de deux sermons.

« Le lecteur connaît maintenant le but que s'est proposé la nouvelle édition. Rétablir, d'après les documents originaux, les expressions, les phrases et les tournures de l'auteur; réintégrer les ellipses, les réticences, les suspensions oratoires, et, autant que possible, la ponctuation des manuscrits; supprimer, sans grâce ni merci, toutes les additions de Déforis; écarter avec la même justice et la même rigueur les passages effacés qu'il remet en œuvre de son autorité privée, et les témoignages des Pères qu'il porte de la marge au milieu des pages; détacher du corps des discours les remarques isolées et les variantes doublées, pour les donner en note; démêler les exordes, les points et les sermons amalgamés, pour les publier séparément; après

cela, combler les lacunes, rapprocher les dislocations, réunir les morceaux dispersés,

Disjecti membra poetæ,

qui peuvent former des ouvrages complets; — en dehors des Sermons, remplacer les sommaires des éditeurs par les analyses autographes du grand écrivain; — puis signaler brièvement l'époque et les circonstances qui ont vu naître tant d'œuvres immortelles, soit pour faciliter l'intelligence des allusions délicates, soit pour mettre le lecteur à même de suivre le développement et les progrès d'un incomparable orateur, soit aussi pour prémunir l'inexpérience contre certaines expressions, désavouées peut-être par un goût pur, que Bossuet employait quelquefois dans sa jeunesse, défaut qu'on imite volontiers à cet âge et toujours plus facilement que le simple et le naturel : voilà la tâche qu'on s'est efforcé d'accomplir. Certes, on n'a pas la prétention d'avoir rempli ce programme complétement, d'une manière irréprochable, à l'abri de justes critiques. On a déblayé le vestibule et relevé les colonnes du temple; d'autres, plus habiles, couronneront l'édifice. »

Est-ce à dire pour cela que M. Lachat nous change Bossuet comme on nous a changé Pascal?

Non, certes. Ainsi que l'a écrit de la nouvelle et si excellente édition de madame de Sévigné M. Sainte-Beuve, aucun des traits caractéristiques de la physionomie du grand orateur chrétien n'est sensiblement modifié par l'impression générale que laisse la nouvelle lecture. Mais le résultat des peines infinies que se sera données M. Lachat n'en sera pas moins de nous offrir un Bossuet plus original, plus vrai, plus Bossuet que celui des anciennes éditions. N'est-ce donc rien, et que ne donnerions-nous point pour discerner avec certitude les interpolations subies par Homère?

Non, encore une fois, nous n'aurons pas un autre Bossuet; mais celui que nous connaissons, nous le connaîtrons mieux, nous le goûterons mieux, nous l'admirerons d'une admiration moins conventionnelle, et, pour tout dire, en plus parfaite connaissance de cause.

C'est ce qu'a senti l'éminent critique dont je prononçais à l'instant le nom, lorsqu'il a saisi l'occasion de cette édition nouvelle des *Sermons* de Bossuet pour nous dire en quelque sorte son dernier mot sur ce grand homme. Oserai-je réclamer contre son arrêt?

« Ne cessons, a-t-il dit, d'accorder à Bossuet tout ce qui lui est dû, mais ne lui accordons pas toutes choses. »

Non, non, oserai-je répondre, ne lui accordons pas toutes choses, mais prenons bien garde aussi de ne point lui accorder TOUT ce qui lui est dû. Ne choisissons point les esprits *curieux et libres* pour juges suprêmes et uniques de cet immortel champion de l'autorité de l'Église. N'appelons pas les esprits *fins* à décider seuls, et en dernier ressort, du mérite de cet homme carré par la base, comme eût dit Napoléon, du mérite de cette solidité de génie si innée, si intime, si caractéristique, si supérieure, qui faisait cas de l'ingénieux (ses Sermons en offrent des preuves nombreuses), mais qui le reléguait sur le second plan, à sa véritable place, et qui n'avait aucun faible pour le subtil, dont Fénelon s'était si malheureusement épris. Voilà le vrai. J'écouterai volontiers, même sur Bossuet, les esprits *curieux*, les esprits *libres*, les esprits *fins;* mais ici je les récuserai comme JUGES.

Vous citez un homme d'infiniment d'esprit assurément (ce qui n'est pas une preuve d'infaillibilité, bien s'en faut), qui n'a cessé, dites-vous, de semer sur Bossuet des mots « piquants et justes. »

Piquants, je le veux bien.

Justes, je le nie.

Quoi! Bossuet ne serait que le « sublime orateur des *idées communes!* » Je vous demande pardon, l'idée *commune* est ici l'idée qui consisterait à considérer comme de purs lieux communs les exordes des deux premières *Oraisons funèbres*, par exemple. C'est ici le cas de se rappeler le mot d'Horace (un esprit *fin* pourtant) :

> Difficile est proprie communia dicere...

Rien n'est moins *commun*, certes, que de sentir et de rendre ainsi des vérités aussi anciennes que l'homme, mais qui ne vieilliront jamais, et je n'oserais affirmer que Pascal lui-même, pour être plus abrupt, plus paradoxal, et par conséquent plus imprévu dans ses *Pensées*, fût un écrivain plus original que Bossuet. Non, je ne l'oserais, en vérité.

Une autre idée plus *commune* encore, tranchons le mot, c'est de voir en Bossuet un *évêque politique*, et de résumer sa vie en ces termes : « Après tout, c'est un conseiller d'État. » Ce joli mot a le tort de rajeunir une bien vieille redite, qui, pour avoir été cent fois répétée, n'en est pas plus vraie. Bossuet n'a jamais songé un seul instant à faire ce que nous appelons de la politique, à prononcer des discours *officiels*, à subordonner son langage à des *considérations de cabinet.* J'ose dire qu'il en était à mille lieues. Son titre de conseiller d'État était le plus honorifique de tous les titres; encore ne lui fut-il conféré qu'en 1697, un peu moins de sept ans avant sa mort. Il n'apparaît

pas qu'il ait eu jamais la moindre part à aucun secret d'État. Le plus droit des hommes et le plus vrai, il était dès là le moins courtisan. Parler « *avec le respect* d'un sujet, » mais aussi « *avec la liberté* d'un prédicateur [1], » tel était l'idéal qu'il s'était fait de bonne heure de son ministère. Seulement il était de son temps, et cette foi monarchique, que reconnaît en lui Joseph de Maistre, avait bien une autre intensité que le royalisme attiédi des hommes de notre âge. C'était une religion, la *religion de la seconde majesté*, comme on parlait alors d'après un Père de l'Église. Royaliste de naissance, issu par son père et par sa mère de deux familles ardemment fidèles, durant la Ligue comme pendant la Fronde, ayant sucé avec le lait l'horreur des factions et le culte de la monarchie pure, nourri dans cette croyance (car c'était une croyance) que le Roi ne peut avoir trop de pouvoir *pourvu qu'il* en use bien, et que ce *pourvu que* était pour ainsi dire infaillible, admirant Louis XIV, comme presque tous ses contemporains l'ont admiré, avec la bonne foi la plus entière et la plus désintéressée, Bossuet a été sincère dans la louange comme dans tout le reste; soigneux d'ailleurs d'insinuer la leçon sous la forme de l'éloge et nous livrant son secret quand il nous montre les prêtres de l'Égypte suppliant les dieux « de donner au Prince toutes les vertus royales, de le rendre religieux envers la Divinité, doux envers les hommes, modéré, juste, magnanime, *sincère*, *éloigné du mensonge*, libéral, maître de lui-même. En Égypte, *c'était*, ajoute Bossuet, la *manière d'instruire les rois*. On croyait, chez ce peuple, que les reproches ne faisaient qu'aigrir les esprits; et que le moyen le plus *efficace* d'inspirer la vertu aux princes était *de leur marquer leur devoir dans des louanges conformes aux lois* et prononcées gravement devant les dieux [2]. »

Qu'importe, après cela, que Tréville, un bel esprit, ait dit ou non que Bossuet n'avait point d'os? C'était, selon M. Sainte-Beuve, une représaille; cette épigramme, si elle a été prononcée, n'a donc pas l'autorité d'un jugement qui serait émané d'un contemporain impartial. Avoir l'esprit fin, comme Tréville, c'est assurément un grand don, mais il ne faut pas en abuser. A ce mot, au reste, j'en opposerai un autre. On raconte que Louis XIV, s'étant oublié jusqu'à dire à Bossuet : « Qu'auriez-vous fait si je m'étais déclaré pour M. de Cambray? » obtint cette réponse : « Sire, j'aurais crié vingt fois plus haut. » Je ne donne pas, comme d'Alembert, l'anecdote pour authentique; mais enfin elle témoigne de l'opinion qu'avaient les contemporains du zèle de Bossuet pour la vérité. Ce qui est certain, c'est que le chancelier

[1] Panégyrique de sainte Thérèse, prêché devant Anne d'Autriche en 1658.
[2] *Disc. sur l'Hist. univ.*, 3e partie, chap. III.

de Pontchartrain, soutenu par Louis XIV en personne, ayant voulu assujettir les évêques à ne rien faire imprimer de leurs actes épiscopaux sans sa permission, Bossuet écrivait : « Il est bien extraordinaire que, pour exercer nos fonctions, il nous faille prendre l'attache de M. le chancelier et achever de mettre l'Église sous le joug. Pour moi, je ne relâcherai rien de ce côté. J'y mettrai la tête. » Et l'évêque finit par avoir raison de la despotique prétention du chancelier.

Et maintenant que dirai-je du reproche fait à Bossuet de n'avoir pas compris Leibniz dans la fameuse correspondance [1] sur la réunion des Protestants à l'Église? Je suis bien tenté vraiment de reprocher à M. de Rémusat de n'avoir pas compris Bossuet. Conçoit-on, en effet, Leibniz, quand il propose à un évêque catholique de mettre de côté un concile œcuménique, de le tenir pour non avenu, de donner les mains à ce que les dogmes promulgués à Trente sous la terrible sanction de l'anathème fussent remis en question devant un nouveau concile? Qui ne sent qu'il y avait là de toutes les impossibilités la plus impossible, et que, si quelqu'un, à cet égard, semble manquer de compréhension, c'est Leibniz, quand il faisait de cet abandon des décrets de Trente une condition préalable et *sine quâ non* de tout essai de réconciliation? Mais c'est qu'au fond Leibniz se souciait peu de la réunion des Protestants aux Catholiques. Leibniz était diplomate, ce que n'était pas Bossuet; il était le conseiller intime de la maison de Hanovre, héritière éventuelle du trône d'Angleterre *si elle restait protestante*. Dans ce commerce de lettres avec Bossuet, il ne voyait, je le crains, qu'une joute glorieuse entre lui et la plus haute intelligence comme aussi la plus haute renommée de l'Europe catholique; il se sentait fier de pouvoir, sans trop d'infériorité, se mesurer, dans un champ clos purement théologique, avec le géant de la controverse contemporaine [2]. Bossuet, au contraire, ne voyait que la vérité. Il consentait bien à la démontrer à la raison de Leibniz, comme si le Concile n'eût rien décidé; il ne demandait pas que son éminent antagoniste commençât par reconnaître l'autorité des décrets de Trente; il voulait bien qu'il n'en fût point du tout parlé. Mais cela ne suffisait pas à Leibniz; il fallait à ce dernier la mise à néant explicite et formelle des décisions du Concile. Dans toute cette affaire, Bossuet se montra constamment le plus conciliant des hommes. Tout son tort, c'est d'avoir eu la can-

[1] Publiée pour la première fois, dans son intégrité, par M. le comte Foucher de Careil, à qui nous devrons enfin une édition vraiment complète de Leibniz.

[2] « On a voulu voir ce qui est possible entre des gens qui croient avoir raison chacun, et qui ne se départent point de leurs principes; *et c'est ce qu'il y a de singulier et de considérable dans ce projet* » (le projet de réunir les Catholiques et les Protestants). — Lettre de Leibniz à madame de Brinon, du 29 septembre 1694.

deur de prendre au sérieux ce simulacre de négociation et de n'avoir point soupçonné les arrière-pensées de son interlocuteur.

En cela, M. de Rémusat estime que Bossuet a donné quasi raison à certains critiques qui lui trouvent « l'imagination d'Homère *et point d'esprit.* » Tout dépend de ce qu'on entend par *esprit.* Il est clair que Bossuet n'avait pas celui de certains critiques. Mais madame de Sévigné (un assez bon juge, si je ne me trompe) ne refusait pas l'*esprit* au grand orateur. Le 14 février 1680, elle écrivait à sa fille : « Tout ce qui aura l'honneur de suivre madame la Dauphine [1] est à Sélestat. Madame de Maintenon et M. de Condom se sont séparés de la troupe : ils sont allés à la rencontre de cette princesse tant que terre pourra les porter; ce sera peut-être trois ou quatre journées. Voilà une distinction bien agréable et bien marquée. Si madame la Dauphine croit que tous les hommes et toutes les femmes aient autant d'*esprit* que cet échantillon, elle sera bien trompée. »

Voilà un témoignage. Veut-on un exemple? La petite-fille de Sully, la duchesse de Rohan-Chabot, calviniste zélée, mais non moins passionnée pour sa naissance, s'efforçait de trouver des ancêtres à la réforme, et provoquait un jour Bossuet sur ce point. « Avouez-le, madame, répliqua-t-il, si votre maison n'était pas plus ancienne que votre religion, vous en seriez bien fâchée. »

On parle de délicatesse. Qu'y a-t-il de plus délicat que les lettres de Bossuet à Louis XIV sur madame de Montespan? Mais c'est de la délicatesse noble et non subtile. Lisez plutôt :

« Sire, le jour de la Pentecôte approche, où Votre Majesté a résolu de communier. Quoique je ne doute pas qu'Elle ne songe sérieusement à ce qu'Elle a promis à Dieu, — comme Elle m'a commandé de l'en faire souvenir, voici le temps que je me sens le plus obligé de le faire.

« Songez, Sire, que vous ne pouvez être véritablement converti, si vous n'ôtez de votre cœur non-seulement le péché, mais la *cause qui vous y porte.* La conversion véritable ne se contente pas seulement d'abattre les fruits de mort, comme parle l'Écriture, c'est-à-dire les péchés; *elle va jusqu'à la racine,* QUI LES FERAIT REPOUSSER INFAILLIBLEMENT *si elle n'était arrachée.* Ce n'est pas l'ouvrage d'un jour, je le confesse; mais, plus cet ouvrage est long et difficile, plus il y faut travailler. Votre Majesté ne croirait pas s'être assurée d'une place rebelle, *tant que l'auteur des mouvements y demeurerait en crédit;* ainsi jamais votre cœur ne sera paisiblement à Dieu, tant que cet amour violent, qui vous a si longtemps séparé de lui, y régnera.

« Sire, c'est en cœur que Dieu demande. Votre Majesté a vu les termes avec lesquels il nous commande de le lui donner tout entier : Elle m'a pro-

[1] Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, mariée le 7 mars à Monseigneur, fils unique du roi. Bossuet était son premier aumônier, et madame de Maintenon sa dame d'atours.

mis de les lire et de les relire souvent. Je vous envoie encore, Sire, d'autres paroles de ce même Dieu, qui ne sont pas moins pressantes, et que je supplie Votre Majesté de mettre avec les premières. Je les ai données à madame de Montespan, et elles lui ont fait verser beaucoup de larmes. Et certainement, Sire, il n'y a pas de plus juste sujet de pleurer, que de sentir qu'on a engagé à la créature un cœur que Dieu veut avoir. Qu'il est malaisé de se retirer d'un si malheureux engagement! Mais cependant, Sire, IL LE FAUT, OU IL N'Y A PAS DE SALUT A ESPÉRER....

« Je ne demande pas, Sire, que vous éteigniez en un instant une flamme si violente (ce serait vous demander l'impossible); mais, Sire, tâchez peu à peu de la *diminuer*; CRAIGNEZ DE L'ENTRETENIR....

« J'espère, Sire, que tant de grands objets qui vont, tous les jours de plus en plus, occuper Votre Majesté, serviront beaucoup à la guérir. On ne parle que de la beauté de vos troupes et de ce qu'elles sont capables d'exécuter sous un aussi grand conducteur; et moi, Sire, pendant ce temps, je songe secrètement en moi-même à une guerre bien plus importante, et à une victoire plus difficile, que Dieu vous propose....

« Mes inquiétudes pour votre salut redoublent de jour en jour, parce que je vois, tous les jours de plus en plus, quels sont vos périls. Sire, accordez-moi une grâce : ordonnez au Père de la Chaise de me mander quelque chose de l'état où vous vous trouvez. Je serai heureux, Sire, si j'apprends de lui que l'éloignement et les occupations *commencent* à faire le bon effet que nous avons espéré.... Dieu veuille achever son ouvrage, afin que tant de larmes, tant de violences, tant d'efforts que vous avez faits sur vous-même, ne soient pas inutiles!... Il me semble que Mgr le Dauphin a dessein, plus que jamais, de profiter de ce que Votre Majesté lui a dit en partant. Dieu, Sire, bénira en tout Votre Majesté, si Elle lui est fidèle. »

A propos de l'inefficacité finale de cette intervention de Bossuet entre Louis XIV et madame de Montespan, M. Sainte-Beuve cite, non sans quelque complaisance, un passage assez leste des *Souvenirs* de madame de Caylus. Évidemment les rieurs, en pareil cas, ne sont point du côté de la vertu; et pourtant, quand la vertu parle le langage qu'elle parlait tout à l'heure avec Bossuet, tout le monde, ce semble, aurait de la peine à la trouver ridicule.

M. Sainte-Beuve n'accorde pas à Bossuet d'être un historien accompli, ni même un historien équitable.

Qu'est-ce à dire? Certes, le *Discours sur l'Histoire universelle* a ses lacunes, nulle œuvre humaine assurément n'est accomplie; mais je demande quelle œuvre historique est plus étonnante, plus éloquente, plus achevée, et, à tous égards, d'un ordre plus élevé. Quand on pense au temps où celle-ci a été conçue, temps où nous n'avions pas, en français, un seul livre qui résumât l'histoire de l'antiquité ni celle du moyen âge, temps où il fallait aller chercher cette double histoire dans ses sources, dans Hérodote et les marbres d'Arundel,

dans Abydène, dans Thucydide, Platon, Xénophon, Aristote, Plutarque, Polybe, Tite Live, Denys d'Halicarnasse, Diodore de Sicile, Josèphe, Tacite, dans les écrivains de l'*Histoire auguste*, dans Eusèbe, Socrate, Sozomène et les actes des Conciles, dans Grégoire de Tours et ses successeurs, dans Nicéphore et les autres Byzantins, — on demeure épouvanté du travail et de la supériorité de génie que présuppose la première partie seulement de ce *Discours*. Que sera-ce de la troisième?

On parle d'équité historique. Je demande, moi, quel catholique, au dix-septième siècle, a, aussi équitablement que Bossuet, parlé de Luther, de Zwingle, de Calvin, de Mélanchthon, de Cromwell. Quelle équité y a-t-il à vouloir qu'un contemporain de la révocation de l'édit de Nantes s'expliquât sur les Réformateurs comme le ferait de nos jours un rédacteur de la *Revue des Deux Mondes?*

N'accordons pas à Bossuet, poursuit M. Sainte-Beuve, d'être un ami, *à aucun degré*, de l'examen et de la critique.

Il faut s'entendre. Si la critique est le scepticisme indéfini, Bossuet, *à aucun degré*, n'en est l'ami, c'est vrai. Bossuet, encore une fois, était de son temps; il n'avait pas découvert que « la vérité est dans la nuance. » Mais enfin le temps de Bossuet était celui de Pétau, de Pagi, des Valois, de Mabillon, autant d'hommes qui ont laissé peut-être quelque renom. Est-ce que Bossuet n'a pas été le disciple ou l'ami de ces géants de la critique française? Est-ce qu'il admettait les yeux fermés tout ce qu'on lui présentait? Est-ce qu'il n'a pas pris, par exemple, une part active et personnelle à la censure des révélations de Marie d'Agreda par la Sorbonne?

Vous dites qu'il entrait *en impatience* dès qu'on *remuait* autour de lui. Prenez garde d'exagérer ici : telle n'a point été, vous le savez, l'attitude de Bossuet en présence de la grande faction religieuse de son temps, en présence du Jansénisme et des Jansénistes. Il a su rester, dans cette guerre civile, très-orthodoxe et en même très-patient, très-modéré.

Vous affirmez qu'il avait « besoin (ce sont ses termes) de ne tolérer *aucune* recherche de vérité nouvelle. » Vous oubliez qu'il avait accepté Descartes, bien qu'il prévît l'*abus qu'on ferait de ses principes*, *à son avis*, *mal entendus*.

« Mais il a écrasé Richard Simon. »

C'est vrai : la question est de savoir s'il a eu tort. Pour ma part, je ne le crois pas. Il ne s'était point mépris (on le voit aujourd'hui) sur la portée de ce mouvement d'esprit qui, sous prétexte de critique, allait droit à jeter aux vents l'Écriture sainte après l'avoir réduite en poussière, et il sut refouler pour plus d'un siècle, dans notre pays,

l'invasion du scepticisme sous sa forme théologique. N'est-ce pas quelque chose?

Sans doute il n'a empêché ni les *Lettres persanes*, ni le *Dictionnaire philosophique*. En quoi cela le diminue-t-il? Cette invasion d'ennemis armés à la légère était-elle donc de nature à être prévenue ou combattue par des évêques?

Non tali auxilio, non defensoribus istis.

A de tels assaillants il fallait des adversaires laïques : seulement Joseph de Maistre a paru trop tard.

Mais Bossuet ne savait pas l'hébreu, il en admirait les contresens.

Je sais que M. Renan l'a dit. Mais M. Renan est-il une autorité? Ce n'est pas seulement M. Quatremère, ce sont M. Cureton, M. Munk, M. Benlœw, qui disent non. Défiez-vous beaucoup des affirmations philologiques de M. Renan.

Bossuet, j'en conviens d'ailleurs, n'a point suffisamment pressenti la Régence et le dix-huitième siècle. Dieu me garde de le nier! Mais, en revanche, peu s'en faut qu'il n'ait prédit le dix-neuvième, quand il a dit : « Je prévois que les esprits forts pourront être discrédités, non par aucune horreur de leurs sentiments, mais parce qu'*on tiendra tout dans l'indifférence, excepté les plaisirs et les affaires*[1]. »

Cela dit, n'exagérons rien, mais ne rapetissons point ce qui est grand.

Bossuet a trop accordé au pouvoir royal, mais ce n'était point par bassesse de cœur[2]; c'était par tradition de famille, par horreur de l'es-

[1] Édition de Versailles, XI, 281.

[2] Témoin sa lettre à Louis XIV, durant la campagne de 1675 :

« La haute profession que V. M. a faite de vouloir changer dans sa vie ce qui déplaisait à Dieu persuade à vos peuples que V. M. se rendra de plus en plus attentive à l'obligation *très-étroite* qu'il vous impose de veiller à leur *misère*. Je n'ignore pas, Sire, combien il est difficile de leur donner ce soulagement au milieu d'une grande guerre... Mais la guerre, qui oblige V. M. à de grandes dépenses, l'oblige en même temps à ne pas laisser accabler le peuple, par qui seule Elle les peut soutenir..... Il n'est pas possible que *de si grands maux* soient sans remède; autrement, *tout serait perdu sans ressource*..... Ce n'est pas à moi à discourir sur ces choses. Mais ce que je sais très-certainement, c'est que, si V. M. témoigne persévéramment qu'Elle veut la chose, si, malgré la difficulté qui se trouvera dans le détail, Elle persiste invinciblement à vouloir qu'on cherche; si enfin Elle fait sentir, *comme Elle le sait très-bien faire*, qu'Elle ne veut pas être trompée sur ce sujet et qu'Elle ne se contentera que de choses solides *et effectives*, ceux à qui Elle confie l'exécution se plieront à ses volontés.... Il est arrivé souvent qu'on a dit aux rois que les peuples sont plaintifs naturellement, et qu'il n'est pas possible de les contenter, quoi qu'on fasse. Sans remonter

prit de faction, par pur amour de l'ordre et du bien de l'État vu sous une seule face. Son génie était grand; mais tout génie d'homme a ses limites, Dieu seul voit tout et sous toutes les faces.

Bossuet, je l'ai dit, admirait trop Louis XIV, il ne le jugeait point assez : en cela il cédait à l'illusion de tous ses contemporains. Fénelon y a échappé; mais Fénelon appartient à une autre génération. Fénelon n'avait pas vu la Fronde; il n'en avait pas ressenti le contre-coup profond, comme Bossuet, comme Pascal, comme Matthieu Molé. Fénelon n'avait pas vu de ses yeux l'*émerveillement* de la France quand elle se sentit, pour la première fois depuis Henri IV, gouvernée par son roi, par le roi en personne, par le roi le plus roi qui fut jamais, par un monarque jeune, beau, majestueux entre tous, brave, admirablement sensé, singulièrement actif et appliqué aux affaires, entreprenant, et heureux longtemps dans toutes ses entreprises, tout à la fois guerrier, législateur, administrateur, suffisant à tout, créant l'ordre partout, dans la guerre, dans la marine, dans la justice, dans les finances, ayant Turenne et Condé pour généraux, de Lionne, Colbert et Louvois (mais Louvois jeune encore) pour ministres, présidant en quelque sorte à tous les chefs-d'œuvre qui faisaient éclosion de toutes parts : *eminentia cujusque operis arctissimis temporum claustris circumdata*. Fénelon, né en 1651, n'avait connu Louis XIV qu'à une époque moins heureuse, à l'époque où mourait Colbert, presque dans la disgrâce, où Louvois désormais sans rival perdait toute mesure, où la guerre devenait barbare sous le maréchal de Luxembourg, où les fatals entraînements du despotisme éclataient partout : dans la passion du Roi pour les bâtiments, dans son faible croissant pour les princes légitimés, dans l'excès des impôts, dans l'affaire de la régale et dans la révocation de l'édit de Nantes. Fénelon, d'ailleurs, était un seigneur dans la meilleure acception du terme; il possédait au plus haut point, comme Saint-Simon, le sentiment aristocratique; il avait peine à pardonner au Roi l'élévation progressive de la bourgeoisie et l'abaissement de la noblesse. Cela ne le disposait point à l'indulgence.

Bossuet, au contraire, demeurait sous le charme des premières années du grand règne. Sans doute son caractère était moins grand que son génie, et il ne fut point devant Louis XIV ce qu'avait été saint Ambroise devant Théodose [1]; mais il n'en sut pas moins être et demeura jusqu'à la fin un véritable évêque, ne faisant *ni la guerre ni la cour*,

bien loin l'histoire des siècles passés, la nôtre a vu Henri IV, votre aïeul, qui avait trouvé le moyen de rendre les peuples heureux, et de leur faire sentir et avouer leur bonheur. »

[1] Théodose n'était qu'un général couronné; il n'avait pas le prestige de descendre de six siècles de rois, comme Louis XIV.

non pas même en 1682, où il fit avorter aux trois quarts la pression exercée sur l'Assemblée par Colbert et par les prélats courtisans, comme Harlay et Cosnac.

Que si l'on compare Bossuet aux plus grands du grand siècle, on reconnaîtra sans peine qu'il n'a eu, certes, ni l'esprit d'enquête et le génie d'invention de Descartes, ni la profondeur de Pascal, ni l'intelligence si vaste et si véritablement universelle de Leibniz. Mais aussi la sûreté incomparable de son génie a su échapper aux visions du système des tourbillons, aux agitations fébriles, aux argumentations parfois paradoxales, aux conclusions si souvent excessives de l'auteur des *Pensées*, aux monades, à l'harmonie préétablie, à l'optimisme, et surtout à la glace religieuse du philosophe de Hanovre. On nous dit que « ce n'est pas là de la force autant qu'on se l'imagi-ginerait et que cela suppose bien des limites. » J'ose croire que cela suppose surtout une bien rare supériorité de jugement et un plus rare équilibre dans les plus hautes et les plus admirables facultés. Bossuet avait, comme Pascal, la flamme de la parole qui manquait à Descartes et surtout à Leibniz; mais il avait de plus que Pascal cette force qui ne sent pas le besoin de rien outrer, de rien exagérer, parce qu'elle est sûre d'elle-même. Bossuet, c'est la flamme dans la plénitude, mais aussi dans la pleine possession de ses rayons; et voilà pourquoi, s'il n'a pas tout à fait mérité l'éloge que faisait de lui M. Cousin quand il lui décernait le nom de *docteur infaillible*, il est peut-être, en effet, de tous les hommes de génie le mieux trempé, celui qui s'est le moins trompé. N'est-ce donc rien, en effet, que d'avoir eu raison tour à tour et tout à la fois contre Arnauld, contre Fénelon, contre Malebranche? Bossuet, donc, ce n'est pas seulement, comme paraît l'insinuer M. Sainte-Beuve, une parole magnifique, *os magna sonaturum;* c'est, par-dessus tout, l'élévation de la pensée, la majesté du langage et l'émotion de l'âme dans leur plus grande, leur plus royale, leur plus triomphante puissance. Voilà ce qui a fait de lui le plus éloquent des hommes, et non pas seulement le plus éloquent des Français, comme l'a dit, je crois, Voltaire. Voilà ce qui mériterait qu'on gravât sur sa tombe ce que l'Angleterre, à bon droit, a mis sur la tombe de Newton : *Congratulentur sibi mortales tale tantumque extitisse humani generis decus!*

FOISSET.

HÉLÈNE ET SUZANNE

SCÈNES DE LA VIE DE PROVINCE ET DE LA VIE DE PARIS

SECONDE PARTIE [1]

XIV

Un soir, à peu près à l'heure où Roger avait coutume de venir, le domestique d'Hélène annonça M. d'Entremonts ; elle n'eut pas le temps de s'écrier qu'elle ne voulait pas le recevoir : il marchait sur les talons du domestique. A son aspect, elle fit un mouvement dont il ne pouvait méconnaître la signification ; mais il n'était pas homme à se laisser déconcerter par une marque de mécontentement.

— J'ai, dit-il d'un air dégagé, un peu forcé la consigne : vous me pardonnerez, si vous voulez bien penser que, dès que j'ai appris votre accident, je suis venu demander de vos nouvelles, que je suis revenu ensuite très-souvent, et toujours porte close. Je savais cependant qu'elle n'était point close pour tout le monde ; que vous receviez des visites, dans la matinée et le soir. Je n'ai pu résister au désir d'arriver aussi jusqu'à vous, et, comme votre vigilant serviteur voulait encore m'arrêter sur le seuil de l'antichambre, j'ai déclaré bravement que j'avais une pressante communication à vous faire de la part de M. de Richoux.

— Et vous avez menti? dit Hélène.

[1] Voir le *Correspondant* de février, mars, avril et mai.

— Oui. Moi qui ne mens jamais, voyez à quoi me réduit le besoin de vous voir!

A ces mots, il prit un fauteuil et s'assit, de l'air d'un homme qui paraît résolu à se mettre à son aise.

Hélène regarda la pendule, songea qu'en ce moment-là elle voyait ordinairement Roger, et soupira.

— Oui, ajouta M. d'Entremonts d'un ton sentimental, j'ai besoin de vous voir, quoique vous soyez en toute occasion si sévère pour moi; j'ai besoin d'entendre le son de votre voix, de respirer l'air que vous respirez.

— Dispensez-vous, monsieur, dit froidement Hélène, de m'adresser des fleurs de rhétorique ou des phrases de romans, pour lesquelles je n'ai pas le moindre goût.

— Fleurs de rhétorique! phrases de romans! Eh quoi! est-il possible que vous traitiez ainsi le langage le plus vrai, l'expression la plus modeste de la pensée la plus vive! Ah! Dieu! il y a dans le monde un homme qui a eu la joie de lier sa destinée à la vôtre, qui peut passer librement chaque jour de sa vie près de vous, et cet homme, qui devrait mettre en vous tout son orgueil et toutes ses espérances, vous laisse ici, seule, souffrante, pour courir après une élection! Quand cette idée me vient à l'esprit....

— Est-ce là, répliqua Hélène avec un accent ironique, la pressante communication que vous aviez à me faire au nom de M. de Richoux?

— Vous riez, mais moi, je suis saisi d'un profond sentiment de douleur quand je vois comment les meilleures choses sont désorganisées, comment un sort diabolique se joue des plus dignes aspirations, réunit par un lien fatal des existences qui ne peuvent s'accorder, et sépare des cœurs qui étaient créés l'un pour l'autre. Ah! si j'avais eu le bonheur de vous rencontrer plus tôt, de vous connaître avant votre mariage, vous si gracieuse, si belle, si adorable!...

A la place d'Hélène, plus d'une femme du monde aurait écouté, sans sourciller, les phrases un peu banales de M. d'Entremonts, joué avec ses prétentions, agacé sa vanité par une fine raillerie. Elle se serait peut-être amusée à le voir alors ouvrir son arsenal de galanteries, tirer ses fusées, dévoiler son plan de campagne, puis, tout à coup, elle aurait, par un regard, par un geste, par un mot, dispersé ses batteries et mis en déroute toute sa légion de beaux sentiments. Mais Hélène n'avait point cette prestesse d'esprit et cette sûreté de tactique des femmes du monde. En outre, depuis longtemps M. d'Entremonts l'obsédait et l'irritait. Si elle eût cédé au sentiment de répulsion qu'il lui inspirait, elle lui aurait enjoint de se retirer immédiatement; cependant elle fit un effort sur elle-même, et lui dit avec dignité :

— Si vous saviez, monsieur, combien vos compliments me sont désagréables, vous vous épargneriez la peine de les préparer.

Elle lui adressa ces mots d'un ton si net et en le regardant avec une telle expression de dédain, que, malgré son assurance, il se sentit troublé. Machinalement il se leva, comme s'il comprenait enfin que ses tentatives de séduction étaient inutiles et fit un mouvement comme pour sortir. Puis soudain, se ravisant :

— Eh bien, non! s'écria-t-il d'une voix emportée; puisque je suis ici, puisque par ma persistance à vous chercher, par une heureuse occasion, je trouve enfin un moment pour m'expliquer, non! je ne m'en irai pas sans vous dire ce que, depuis un an, j'essaye vainement de vous faire comprendre, ce qu'il faut que je vous dise, dussé-je vous révolter par ce formel aveu, dussé-je, en punition de ma hardiesse, être à jamais banni de votre présence : je vous aime!...

— Et moi, dit Hélène, je vous méprise, et vous ordonne de sortir!

A ces mots, elle porta la main à son cordon de sonnette.

Au même instant, la porte s'ouvrit, et Roger entra.

— Ah! Roger, s'écria-t-elle avec un élan de joie, soyez le bienvenu!

Roger l'observa, étonné de l'émotion qu'il remarquait en elle, puis examina d'un œil scrutateur M. d'Entremonts. Déjà l'hypocrite avait repris son masque.

—Adieu, madame, dit-il d'un ton calme; je vous laisse avec un ancien ami, et, quand j'écrirai à Richoux, je lui dirai que j'ai eu le plaisir de vous trouver en voie parfaite de guérison.

Mais, en sortant, il lança sur le jeune médecin, qui lui tournait le dos, un regard de vipère. Dans une précédente rencontre, il l'avait déjà pris en haine; maintenant il l'abhorrait, et en même temps il éprouvait un sentiment de rage contre l'innocente femme à laquelle il venait de faire sa malheureuse déclaration.

—Comme vous avez la figure rouge! dit Roger en regardant Hélène avec inquiétude. D'où cela vient-il? Souffrez-vous? Que vous est-il arrivé?

— Rien, répondit-elle d'un ton embarrassé; car elle ne savait pas mentir et n'avait pu encore maîtriser sa pénible agitation.

— Est-ce que M. d'Entremonts vous aurait fait de la peine?

— M. d'Entremonts?... non... Je ne m'attendais pas, il est vrai, à sa visite, et j'aurais bien voulu ne pas le recevoir. Mais le voilà parti; j'espère que je ne le reverrai pas de longtemps. Et vous, ajouta-t-elle en reprenant peu à peu l'expression habituelle de sa douce physionomie, pourquoi êtes-vous venu si tard? Faut-il vous gronder?

— J'ai été retenu par un travail que je devais absolument finir avant de me rendre près de vous, et, dès qu'il a été terminé, je me suis mis bien vite en route.

— Pauvre garçon! j'ai peur que vous ne travailliez trop, et quelquefois aussi je pense que peut-être j'abuse de votre affection, que ces heures du soir passées près de moi, vous pourriez les employer à continuer une étude importante pour vous, ou à rendre plus facile votre labeur du lendemain.

— Ces heures du soir, répondit Roger, c'est mon espoir dès le matin, c'est mon heureuse perspective tout le jour, et il me semble que c'est ma récompense à la fin de ma tâche régulière.

Pendant que l'honnête jeune homme parlait ainsi, Hélène le regardait avec une touchante expression de sympathie. Il craignit d'avoir exprimé un trop vif sentiment de cœur, et aussitôt, prenant un livre :

— Voulez-vous, dit-il, que je vous lise quelques pages de Bernardin de Saint-Pierre?

— Très-volontiers, répondit-elle. Attendez seulement que je répare quelques faux points que la désagréable visite de M. d'Entremonts m'a fait faire dans ma tapisserie. Bien ! m'y voilà.

Roger lut un des chapitres dans lesquels le charmant auteur des *Études de la nature* dépeint avec tant d'art et tant de grâce la vie, l'éclat, les harmonies des plantes. Mais Hélène, qui ordinairement s'intéressait si vivement à ces lectures, n'écoutait plus celle-ci avec une attention aussi soutenue. Elle était malgré elle préoccupée de la scène qu'elle venait de subir, et, de cette scène imprévue, il lui restait un souci indéfinissable et une sorte de sombre pressentiment.

Roger remarquait le trouble de son amie, et, par un excès de délicatesse, n'osait de nouveau en demander la cause, et sentait tomber sur sa pensée le nuage qui assombrissait celle d'Hélène.

Quand la soirée fut finie, elle et lui se dirent comme de coutume : « A demain ! » mais ils ne prononçaient pas ces deux mots avec la même quiétude que dans les soirées précédentes.

XV

Quelques jours après, les élections furent faites. M. de Richoux y eut deux voix : celle de son beau-père et celle d'un paysan gêné dans ses affaires, à qui il avait promis de prêter quelque argent. Il partit dès qu'il eut appris le résultat du scrutin; il passa à Morteau sans même aller dire adieu à la famille de Suzanne, qui pourtant s'était montrée fort dévouée à sa candidature, et laissa, sans paraître s'en

soucier, M. Dombief très-attristé de sa déconvenue dans un de ses rêves favoris, et plus désireux que jamais de revoir sa fille. Il revint à Paris humilié, honteux, furieux. Si grande avait été sa présomption, si complet son espoir, qu'il ne pouvait comprendre sa défaite et l'attribuait à des manœuvres imaginaires et à toutes sortes de trahisons.

Quand il fut rentré dans sa demeure, à peine avait-il adressé à Hélène quelques froides questions sur les suites de son accident, sur ce qu'elle avait fait pendant son absence, qu'il s'abandonna sans réserve à son ressentiment et éclata en invectives démesurées contre la Franche-Comté, et surtout contre les habitants des montagnes. Hélène l'entendait avec douleur parler ainsi des gens de son pays, et, le voyant si irrité, n'osait essayer de corriger son injustice. Elle est à plaindre, la femme dont l'existence est liée à celle d'un ambitieux vulgaire ! Il y a des hommes d'une nature rare, d'une trempe vigoureuse, qui conçoivent de grandes pensées et ne doivent avoir que de hautes ambitions. Le génie qui les anime leur donne une force extraordinaire ; ils entrent dans la lutte de la vie avec une noble attitude et combattent avec une mâle fermeté. Les petites flèches de l'envie et de la méchanceté glissent, sans les blesser, sur leur bouclier, et les petites vanités ne pénètrent point dans la profondeur de leur cœur. Une victoire ne leur insuffle point un fol orgueil; un échec ne brise point leur courage. Vainqueurs, ils ont dans leur triomphe une majestueuse sérénité; vaincus, ils imposent le respect par leur calme dignité. L'aigle planait dans les sphères éthérées : l'aigle tombe grièvement blessé; mais c'est l'aigle, et, dans son œil éteint, on reconnaît encore la puissance du regard qui fixait le soleil.

Il en est d'autres qui prennent pour de la force une folle outrecuidance; qui, ne sachant pas se contenter d'une modeste situation, proportionnée à leur petit mérite, accusent le ciel, la fortune, le monde, de ne pas les élever au rang qu'ils convoitent. Leur faiblesse les rend à la fois défiants et irascibles; leur amour-propre est pour eux une cause continuelle de susceptibilité maladive : un succès les enivre; un désappointement les terrasse. Leur vie se passe dans une sorte de crise perpétuelle et dans de brusques alternatives d'espérances exagérées et de déceptions morbides, d'exaltations bruyantes, d'emportements désordonnés et de prostrations. Sans cesse ils se tourmentent eux-mêmes, et fatiguent tout ce qui les entoure. On ne peut les approcher sans subir le contre-coup de leur agitation.

Tel était M. de Richoux.

Après avoir assez maugréé près d'Hélène, il sortit pour aller ailleurs exhaler sa colère, et rencontra d'Entremonts.

— Eh bien, mon pauvre ami, lui dit l'hypocrite avocat d'un air de

tristesse, vous avez donc échoué ? J'ai été fort chagriné d'apprendre cette nouvelle. Cependant, à vous parler franchement, lorsque je vous ai vu vous aventurer dans cette candidature franc-comtoise, je pressentais ce qui est arrivé. Vous m'avez emmené un jour, mon cher, dans les montagnes qui sont, dit-on, la plus belle partie de cette sauvage Scythie, et, je m'en souviens, je n'y ai rencontré que des rustres incapables d'apprécier les qualités d'un homme comme vous.

— De vrais rustres, vous avez raison, répliqua M. de Richoux avec amertume.

— Très-grossiers.

— Et prétentieux.

— Et menteurs, peut-être?

— Oui, menteurs.

— C'est ainsi que je les ai jugés au premier coup d'œil, dit d'Entremonts d'un ton doctoral. J'ai même eu, à ce sujet, une altercation avec M. de Miéges, qui était charmé de la bonne grâce de ces paysans et tout émerveillé de leurs vertus. Mais notre ami de Miéges se trompe aisément; le sens pratique lui manque. Vous, mon cher Richoux, vous l'avez à un haut degré, ce sens précieux; plusieurs fois vous en avez donné des preuves étonnantes, et j'ai été très-surpris qu'il vous fît défaut en cette dernière occasion.

— C'est bon, s'écria M. de Richoux avec impatience; vous m'avez déjà dit que j'avais eu tort d'établir ma candidature en Franche-Comté.

— Ce n'est pas cela seulement, répliqua d'Entremonts, qui, en face de son ami vaincu, de plus en plus se posait en précepteur; de vieux camarades comme nous doivent parler franchement; et, d'ailleurs, les circonstances sont graves. De formidables événements peuvent éclater prochainement; il importe de s'y préparer. Je vous dirai donc que votre principale erreur n'est pas de vous être fié aux beaux semblants de vos Franc-Comtois, mais d'avoir voulu placer votre candidature sous le patronage du parti monarchique et religieux.

— Je le sais, je le sais, murmura Richoux d'une voix contrite; mais, quand j'ai reconnu ma faute, il était trop tard pour la réparer.

— Trop tard pour cette fois, reprit d'Entremonts avec un accent d'autorité magistrale; mais tout n'est pas fini. Voyez-vous, mon cher, la monarchie est bien malade; les élections qui viennent de se faire lui portent un coup mortel; l'opinion libérale triomphe de toutes parts. La vieille dynastie de saint Louis est ébranlée. Que ses ardents dévots, ses aristocrates, ses émigrés, s'obstinent encore à la soutenir, moi, je n'ai nulle envie de lui consacrer un inutile dévouement, et ne me fais nul scrupule de la quitter.

— Ni moi, dit Richoux.

— Je ne lui dois rien.

— Ni moi.

— Elle aurait bien pu me donner une place dans la magistrature, et ses ministres n'y ont pas seulement un instant songé.

— Elle aurait pu aussi m'accorder un emploi dans les finances, et je l'ai vainement espéré.

— Elle n'a jamais compris la nécessité de s'attacher des hommes d'action et d'intelligence comme nous. Elle est restée aveuglément enchaînée à ses idées rétrogrades.

— Elle n'a point écouté les conseils des esprits éclairés.

— Il est donc bien certain qu'il faut qu'elle cède à l'opinion libérale qui vient de se manifester par les élections, et elle ne cédera pas; ou qu'elle succombe, et elle succombera.

— C'est exactement ma pensée.

— Vous reconnaissez donc, mon cher Richoux, que ce que nous avons de mieux à faire en une telle situation, c'est de nous ranger du côté du parti libéral?

— Certainement! Au fond du cœur, j'ai toujours été libéral.

— Et moi de même; et je vais, de ce pas, voir un de mes anciens amis que j'avais un peu négligé, mais pour lequel j'ai conservé une estime particulière. Il travaille à un journal de l'opposition, et doit être instruit de beaucoup de choses que je désire savoir. Je vous ferai part des renseignements qu'il m'aura donnés.

— Merci. Vous êtes un bon ami!

— En avez-vous jamais douté? Mais j'oubliais de vous demander des nouvelles de madame de Richoux. Comment va-t-elle?

— Assez bien.

— J'en suis charmé. Heureusement, pendant votre absence, elle ne s'est pas trop ennuyée : j'ai été la voir, un jour; elle attendait M. Roger, et passait ses soirées en tête-à-tête avec lui.

A ces mots, d'Entremonts salua en souriant son digne ami, et s'éloigna.

Hélène, en écrivant à M. de Richoux, lui disait que Roger venait, chaque soir, causer avec elle et lui faire quelque lecture. Pas une minute il n'avait songé à lui adresser à ce sujet la moindre observation. Les perfides paroles que d'Entremonts venait de prononcer, avec un air de bonhomie, lui donnèrent tout à coup une étrange commotion, et, dans l'état d'irritabilité et de surexcitation où il se trouvait, soulevèrent en lui un nouvel orage. Que sa femme fût d'une innocence parfaite, il n'en doutait nullement; mais qu'il pût être exposé, par les assiduités d'un jeune homme près d'elle, à une remarque équivoque, à un ridicule, à cette idée son orgueil se révoltait, et il sentait le feu de la colère s'allumer dans ses veines. Il oublia les

visites qu'il s'était proposé de faire en sortant; il erra d'un pas rapide dans les rues, en proie à une sorte de transport fiévreux qui achevait d'égarer sa raison. Il allait sans savoir où, comme un animal blessé qui emporte de côté et d'autre le dard qui lui est entré dans le flanc et ne peut s'en délivrer. « Eh quoi ! se disait-il, tandis que j'étais là-bas le jouet d'une réunion de manants, ici j'étais le jouet d'un misérable étudiant; ici on se moquait de moi ! Ce méchant d'Entremonts, je le connais : il s'est réjoui de mon échec électoral, et il était ravi d'avoir à me jeter, avec sa mine blafarde, une autre goutte de venin dans le cœur. Mais, s'il s'est amusé de moi, il n'aura pas ce plaisir longtemps, et, quelque jour, je le retrouverai.»

Soudain, se frappant le front comme un homme qui y sent jaillir une subite pensée, M. de Richoux se dirigea vers sa demeure, monta précipitamment dans son cabinet, et écrivit à Roger :

« Monsieur,

« Des raisons particulières dont je n'ai pas besoin de vous donner l'explication me déterminent à vous prier de vouloir bien désormais vous abstenir de toute visite dans ma maison.

« J'ai l'honneur de vous saluer.

« V. de Richoux. »

— Bien! se dit-il en relisant ces trois lignes griffonnées à la hâte; ce Franc-Comtois aura du moins son affront : les autres m'ont assez humilié!

Il sonna, remit sa lettre à un domestique et lui ordonna de la porter immédiatement rue des Grès.

Tout le jour il resta occupé de la fatale réflexion que les sardoniques paroles de d'Entremonts lui avaient infligée. Certes, il n'était pas de ceux qui prétendent faire de la vie conjugale un poëme idyllique et du toit domestique un nid de colombes; et il n'était pas non plus de ceux qui conçoivent le mariage à un plus juste point de vue, qui veulent y trouver une association d'honnêtes et tendres sentiments, une communauté de fidèles pensées, un lien du cœur consacré par un lien religieux. En réalité, il ne s'inquiétait point de posséder l'amour d'Hélène, et il devait s'avouer qu'il n'avait point pris à tâche de le conquérir. Le désir d'accroître sa fortune était son principal souci; son ambition et sa vanité mondaine étaient ses premiers mobiles. Coup sur coup une de ses plus vives ambitions était déçue, et sa vanité blessée. De là ses emportements contre la province dont il avait sollicité les suffrages, et sa rude résolution envers Roger, l'innocent enfant de cette province.

Après dîner, il entra dans la chambre d'Hélène et lui dit :

— M. Roger venait souvent vous voir tandis que j'étais en voyage?

— Tous les jours. Après avoir assisté à différents cours et visité plusieurs hôpitaux, le brave garçon abandonnait les études qu'il aurait, j'en suis sûre, aimé à continuer dans sa chambre, pour venir de son lointain quartier passer la soirée ici. Il a été vraiment bien bon pour moi.

— Il ne reviendra plus, dit froidement M. de Richoux.

— Comment ! aurait-il été obligé de quitter Paris ? lui serait-il arrivé quelque accident ?

— Non; mais ses assiduités près de vous ont donné lieu à des remarques que je ne dois pas souffrir.

— Des remarques ! que voulez-vous dire ? Peut-il y avoir quelque chose de répréhensible dans les visites d'un honnête garçon que je connais dès mon enfance; avec qui j'ai grandi, et qui ne m'a jamais témoigné que la plus pure affection? Serait-il possible qu'il existât des gens capables de soupçonner en lui ou en moi une pensée blâmable? Ah ! ce serait odieux!

— Je vous crois parfaitement innocente; et, bien que je connaisse trop peu M. Roger pour pouvoir répondre de sa vertu, je ne lui attribue pas non plus une mauvaise intention. Mais le monde n'est pas si équitable, et, quand on vit dans le monde, on est obligé de respecter ses opinions, voire même ses erreurs. Bref, j'ai écrit à M. Roger que je lui interdisais désormais l'entrée de ma maison.

— Oh! monsieur! s'écria Hélène avec un accent d'anxiété et de douleur, vous n'avez pas pu commettre une telle injustice!

— Injustice, si le mot vous plaît, elle est faite, et, à l'heure qu'il est, ma lettre doit être entre les mains de M. Roger.

— Mais vous savez que sa famille a toujours été étroitement liée avec la mienne; qu'il est le frère de ma meilleure amie; qu'il ne connaît que moi à Paris; qu'en se séparant de lui avec peine, ses parents se sont consolés par l'espoir que je veillerais sur lui, que je serais pour lui comme une sœur. J'ai donc un vrai devoir à remplir envers lui. Jusqu'à présent je n'ai pas eu l'occasion de lui rendre le moindre service, tandis que lui m'a sacrifié son temps, ce qu'il a de plus précieux, et, pour l'en remercier, vous lui fermez l'entrée de votre maison. Oh! monsieur!

A ces mots, deux larmes glissèrent sur les joues d'Hélène, deux larmes d'un cœur pur, attendri par une juste émotion.

M. de Richoux la regardait sans rien répondre.

Elle supposa qu'il réfléchissait à la détermination qu'il avait prise, que peut-être il s'en repentait, et elle lui dit :

— La peine que vous avez faite à Roger, il est aisé encore de la réparer. Écrivez-lui que vous avez eu un moment d'impatience; qu'il

doit l'oublier, et il l'oubliera, j'en suis sûre; et vous, monsieur, vous serez content de n'avoir point persévéré dans une injustice. Je vous en prie, songez que les parents de Roger se sont dernièrement montrés empressés à vous servir; que mon père lui est fort attaché, et que personne ne comprendra...

— Eh quoi! encore cette affaire de M. Roger! répliqua M. de Richoux avec impatience; je croyais que c'était fini. Sachez donc que je ne suis pas un enfant; que, lorsque je crois devoir prendre une résolution, je n'hésite pas à la mettre à exécution, et n'ai pas l'habitude de l'annihiler une heure après. A l'égard de M. Roger, ma décision est donc parfaitement arrêtée, et j'en ai une autre à vous communiquer : je désire que vos relations avec madame de Nods soient désormais beaucoup moins fréquentes, et, pour parler nettement, il me serait agréable de les voir cesser tout à fait.

— Mes relations avec madame de Nods! s'écria Hélène, qui n'en croyait pas ses oreilles, madame de Nods, la femme la plus distinguée, la plus vertueuse, la plus respectée; mais vous...

Elle allait dire : « Vous êtes fou. » Elle se reprit et dit :

— Vous êtes obsédé, tourmenté par une idée incompréhensible... Madame de Nods, que vous vous honoriez de connaître et dont vous désiriez tant vous assurer la bienveillance! et maintenant....

— Je ne nie, repartit tranquillement M. de Richoux, aucun des mérites de madame de Nods et n'ai nulle envie de porter atteinte au respect qu'elle m'inspire; mais elle appartient à un monde dont les circonstances m'obligent à m'éloigner. Elle représente, elle personnifie en quelque sorte des opinions et des croyances que je dois combattre, et il ne me convient pas qu'on la voie si souvent entrer et sortir avec vous.

— Ainsi, murmura Hélène, il ne me restera personne?

— Comment, personne! repartit M. de Richoux avec amertume.

Il voulait dire : « Et moi, donc! » Mais aussitôt il sentit lui-même qu'il ne pouvait guère se présenter à Hélène pour remplacer les deux affections dont il la privait; et, en conscience, il ne pouvait s'écrier, comme Médée :

Moi, dis-je, c'est assez!

— Vous retrouverez d'autres amis, dit-il d'un ton un peu plus doux que celui qu'il avait employé jusque-là.

Puis il prit son chapeau et sortit.

— Oh! mon père! s'écria Hélène en cachant sa tête dans ses mains et en pleurant, qu'elle me coûte cher, l'obéissance à vos volontés!

Tandis que cette scène se passait loin de lui, Roger rentrait à son

hôtel, dans une de ces heureuses dispositions d'esprit qui, quelquefois, par un jeu cruel des méchants génies que les Grecs appelaient les dieux ennemis, sont tout à coup assombries par une amère douleur, comme un ciel serein par des nuages orageux. Il était content de son travail de la journée : il avait habilement fait, dans un hôpital, une opération difficile; il avait reçu les éloges d'un de ses maîtres, et il se réjouissait d'aller, le soir, raconter son succès à Hélène.

Son concierge lui remit la lettre de M. de Richoux. Il la décacheta avec empressement sur le seuil de la loge, et la lut avec stupéfaction; puis la relut et regarda l'adresse, pensant qu'une pareille missive ne pouvait être pour lui. C'était bien son nom pourtant, et le nom de sa rue, très-distinctement tracés, et le numéro de sa maison. Il interrogea le concierge, qui lui répondit qu'un domestique avait apporté cette lettre, en recommandant expressément de la donner à M. Roger dès qu'il rentrerait.

— J'ai causé un instant avec ce domestique, ajouta le concierge, et il m'a dit que son maître avait l'air très en colère. Je ne sais de quoi il s'agit.

Roger baissa la tête en silence et sortit sans savoir pourquoi, si ce n'est qu'il éprouvait, dans son bouleversement, un instinctif besoin de respirer le grand air et d'errer au hasard pour apaiser l'ébullition de sang qui lui montait au cerveau.

Plus de doute! cette lettre outrageante était bien pour lui ! Mais pour quelle raison était-il condamné à une telle injure ? c'était là ce qu'il ne pouvait comprendre. Son premier mouvement fut de courir chez M. de Richoux, d'exiger de lui l'explication de cet atroce procédé. Il partit dans cette intention, puis s'arrêta sous un réverbère pour relire encore sa lettre ligne par ligne, mot par mot, et réfléchit que les gens de M. de Richoux avaient déjà sans doute reçu l'ordre de ne pas le laisser entrer; qu'il aurait avec eux une altercation inutile, ridicule même, qui arriverait peut-être aux oreilles d'Hélène, la douce Hélène, dont il désirait si vivement écarter tout souci.

Dans la perplexité et la turbulence de son esprit, l'idée ne lui vint pas que ses visites de chaque jour à la maladive Hélène pouvaient être la cause de son bannissement, tant il avait mis de délicatesse dans ses entrevues avec elle, tant il avait su contenir son affection dans les limites d'une scrupuleuse réserve.

Il revint sur ses pas et entra dans le jardin du Luxembourg, ce royal jardin du quartier latin qui a vu tant d'étudiants promener dans ses allées leurs folles rêveries, et tant de pauvres cœurs inquiets chercher le repos sous ses platanes.

Peu à peu le calme de la longue avenue solitaire vers laquelle il s'était dirigé, l'air frais du soir, apaisèrent son agitation. Il pensa que

M. de Richoux, irrité de son échec en Franche-Comté, voulait rompre avec tous les Francs-Comtois. Il regagna sa mansarde avec cette pensée, et écrivit :

« Monsieur,

« J'ai été étrangement surpris de la lettre que vous m'avez adressée. Je n'irai pas vous en demander l'explication, puisque vous m'annoncez que vous ne voulez pas me la donner. Ce dont je suis sûr au moins, c'est que je n'ai rien fait pour mériter de votre part une si incroyable résolution. Ce dont je gémis, c'est d'être condamné à ne plus voir la noble femme qui remplaçait ici, pour moi, toutes mes affections de famille.

« J'ai l'honneur de vous saluer.

« Roger Courvières. »

— Pauvre Hélène ! se dit-il quand il eut écrit ces quelques lignes; j'adoucissais aussi en elle bien des regrets ! Dans le monde qui l'entoure, elle est aussi esseulée que moi dans mon pauvre gîte. Elle avait besoin de ma sympathie, comme moi de la sienne; et nous voilà séparés, plus que jamais séparés ! Pauvre Hélène ! Elle ignore peut-être encore la sentence qui me désole; elle espère peut-être me voir ce soir ! Elle m'attendra demain ! Quel chagrin ce sera pour elle quand elle apprendra que je ne dois plus franchir le seuil de sa porte ! Et son vieux père qui désirait tant qu'elle fût heureuse, qui croyait lui avoir assuré une si belle existence, s'il savait comme il s'est trompé !...

Pour détourner son esprit de ses amères réflexions, Roger prit un de ses livres de science et essaya de l'étudier; mais sa pensée ne pouvait se fixer sur les caractères que ses yeux parcouraient. Il ouvrit au hasard un volume de mélanges poétiques et il y lut ces stances d'un de ses écrivains favoris :

« O vous dont l'esprit est inquiet, dont les yeux sont privés de « sommeil, dont l'âme est affligée, dont la vie est remplie de trouble « et de chagrin, soyez-en sûrs, vous serez encore aimés !

« Nul être n'est si maltraité par le sort, nul être n'est si abandonné, « que, quelque jour, il ne rencontre un cœur qui réponde à son « cœur.

« Qui réponde à son cœur, comme si un ange du bout de ses ailes « invisibles en touchait les fibres et lui murmurait dans un chant mé- « lodieux : « Où es-tu donc resté si longtemps ? »

— Ah ! se dit Roger, je crois à ces anges que Dieu envoie à l'homme pour le consoler dans sa douleur, comme à Tobie pour le guider

dans son voyage. L'ange de l'amour ne viendra plus à moi, mais je serai soutenu par l'ange du devoir et du travail.

N'est-ce pas, en effet, un bon ange de Dieu qui, lorsque nous sommes froissés par une injustice, déçus dans notre espoir, contristés dans nos affections, vient à nous dans le silence de notre isolement et soupire à notre oreille une parole encourageante et relève notre âme abattue par le sentiment du devoir, par la forte saveur de la loi du travail?

Chassé de l'unique maison vers laquelle il se sentait attiré par une affection, privé des seules joies du cœur qu'il eût cherchées et éprouvées à Paris, il se remit avec une mâle résolution à ses études. Heureusement il n'avait point adopté ces études comme un grand nombre de jeunes gens qui veulent tout simplement en faire une profession, mais par un goût particulier et par une sorte de vocation. Il aimait cette science de la médecine qui touche à tant d'autres sciences, et il en corrigeait le côté matérialiste par un sentiment de spiritualisme. Tout en faisant des dissections anatomiques et de scrupuleuses observations sur les organes physiques, il ne pouvait se résoudre à suivre le système de certains physiologistes qui attribuent au corps une trop grande action sur l'âme; il eût mieux aimé admettre la puissance permanente et absolue de l'âme sur le corps.

Les professeurs avaient remarqué ce jeune homme à la physionomie pensive, au regard intelligent, qui arrivait le premier à chaque cours et écoutait chaque leçon avec une attention exemplaire. Deux d'entre eux, ayant causé avec lui, l'invitèrent à dîner et bientôt l'admirent dans leur intimité. Roger apprit par là à connaître quelques-uns de ces intérieurs qu'on s'étonne de trouver au milieu des vanités pompeuses et des turbulences de Paris, intérieurs paisibles et attrayants où l'on a conservé à la fois les habitudes modestes et les goûts délicats de l'ancien temps. On n'y voit point un étalage de meubles fastueux et de toilettes ébouriffantes, mais on y rencontre des hommes de génie qui ont une simplicité d'enfant; on y entend, au coin d'une cheminée, des dissertations qui feraient la gloire d'une académie, et on y jouit encore du plaisir de la causerie, qui fut une des qualités et un des charmes de l'ancienne société française.

Mais il pensait à Hélène et s'affligeait de ne plus avoir aucune communication avec elle. Pour ne pas contrister ses parents, il ne leur avait rien dit de la lettre de M. de Richoux. La timide Hélène n'avait pas osé non plus raconter à Suzanne ce dernier acte de rigueur, et Suzanne écrivait à son amie et à son frère comme s'ils continuaient l'un et l'autre à se voir habituellement.

Quelquefois le soir, après une longue et sérieuse lecture, Roger sortait pour respirer le grand air, et, machinalement, il se dirigeait

vers la rue de la Chaussée-d'Antin. Il n'espérait pas voir Hélène; il ne désirait pas même la rencontrer. Après l'arrêt qui le séparait, cette rencontre les aurait l'un et l'autre embarrassés. Mais il allait devant la maison qu'elle habitait, regardait mélancoliquement cette chère demeure d'où il était banni, se rappelait les heureuses soirées qu'il y avait passées, puis adressait un bon vœu de cœur à la douce malade, et s'en revenait rêveur et s'endormait en lisant un livre de choix.

« Il y a des gens, écrivait-il à Suzanne, qui ont la coutume de prendre, en se couchant, un verre d'eau sucrée ; moi, je me fais, pour me préparer au sommeil, une meilleure potion : je savoure quelques strophes d'un poëte ou quelques pensées d'un philosophe. »

Un jour qu'il était dans sa chambre, très-occupé d'une étude anatomique, il vit entrer M. de Miéges.

—Je tiens ma parole, lui dit avec sa franche et riante expression de physionomie le jeune gentilhomme; j'avais promis de venir vous voir. Me voilà. Mais, il faut l'avouer, votre escalier est terriblement roide !

— En vérité, monsieur, répondit Roger, je suis confus de la bonté que vous avez eue de monter si haut, et vous demande pardon de vous recevoir dans un si pauvre gîte.

— Bah ! bah ! je ne viens pas chercher ici le salon de M. de Rothschild, et je serais déjà venu plus tôt si je n'avais été pendant quelques semaines à la campagne, et si ensuite je n'avais espéré vous rencontrer chez Richoux. Mais on ne vous voit plus dans la maison de Richoux. Auriez-vous eu quelque altercation avec lui ?

— Non, balbutia Roger, ne sachant comment répondre à cette brusque question. C'est lui qui...

— Allez. Ne vous gênez pas pour dire qu'il vous aura fait quelque énorme sottise. Rien ne m'étonne plus de lui. Depuis qu'il a été si cruellement déçu dans ses espérances électorales, il est comme fou, et moi-même, malgré la commisération que je crois devoir à son effervescence, qui me semble une sorte d'infirmité morale, je serai obligé de rompre avec lui s'il continue à injurier, comme il le fait, le gouvernement du roi, les nobles et les prêtres.

— Et madame de Richoux, demanda timidement Roger, vous l'avez revue?

— Oui, je l'ai revue deux fois, depuis mon retour de la campagne. Sa foulure est à peu près guérie. Mais elle a une tristesse de cœur probablement incurable, et cela n'est que trop aisé à concevoir. Une si douce, si angélique créature, mariée à ce brutal Richoux, et jetée dans un monde où tout révolte son excessive délicatesse. Comment, avec la nature que je lui connais, a-t-elle jamais pu se résoudre à cette union ?

— Par obéissance à la volonté de son père.

— Son père a donc l'esprit aveugle, ou il avait perdu la tête, quand il a exigé un tel acte de soumission. Pauvre femme ! je la plains profondément, et, si jamais je puis avoir l'occasion de la défendre, de la protéger... Mais voyons : parlons un peu de vous. Quand je suis entré, vous étiez là, assis devant votre table, un gros livre d'un côté, un crâne dénudé de l'autre; vous travailliez?

— Oui, j'ai rapporté de l'amphithéâtre de dissection ce crâne humain, auquel on pourrait peut-être appliquer l'exclamation de Hamlet : « Hélas! pauvre Yorick! Un homme d'un esprit infini et d'une excellente imagination! » J'examinais la forme de cette tête, qui a tenu sa place dans ce monde; la contexture de ce cerveau, jadis animé par la pensée, excité par la passion, pénétré d'une lumière surnaturelle, et maintenant vide, éteint, réduit à l'état d'un misérable ossement desséché.

— Une assez triste réflexion que je ne désire pas prolonger. Mais, dites-moi, est-ce par nécessité que vous travaillez ou par goût?

— En général, répondit Roger, il me semble que nous n'avons pas naturellement le goût du travail. L'enfant ne se soumet pas volontiers à l'obligation d'apprendre ses leçons, et l'homme encore se sent lui-même souvent entraîné par l'attraction du *far niente*. Mais Dieu nous a fait une loi du travail. Nous sommes récompensés de notre obéissance à cette loi par la satisfaction de conscience que nous en éprouvons. Peu à peu nous en prenons l'habitude, et ce qui nous apparaissait peut-être d'abord comme une tâche monotone ou difficile devient pour nous un besoin régulier et une source de jouissances. *Qui laborat orat*. On ne peut prendre à la lettre cette ancienne maxime; mais il est certain qu'une intuition religieuse pénètre mystérieusement dans l'honnête travail, qu'il en résulte une sorte de prière, une instinctive élévation de l'âme vers Celui qui nous a donné la force de vouloir et la faculté d'agir.

— Je vous crois, dit en soupirant M. de Miéges, car j'ai souvent songé que la vie inoccupée est la plus triste de toutes, et telle est la mienne.

— A votre âge, avec votre fortune et votre éducation, il dépend de vous de vous créer une occupation agréable et utile.

— Vous en parlez bien à votre aise! vous ne savez pas... Tenez : avez-vous un moment à me donner? Je suis en train de faire ma confession. Je vous la ferai volontiers à vous, monsieur le philosophe, et nous verrons ce qu'en dira votre sagesse.

— Je suis tout à votre disposition, repartit vivement Roger, qui, dès sa première rencontre avec M. de Miéges, lui portait un intérêt affectueux.

— Tout à ma disposition ! Et ce crâne que vous observiez, et ce livre que vous lisiez, vous les quitterez sans regret ?

— Je les retrouverai et serai charmé des instants que vous voudrez bien passer avec moi.

— Merci. Permettez-moi d'abord d'allumer un cigare. Vous ne fumez pas ?

— Non.

— C'est dommage! Enfin, on ne peut avoir toutes les qualités. J'en viens à mon récit :

« Mon malheur est de n'avoir point reçu la belle éducation que vous voulez bien m'attribuer, d'avoir été privé trop tôt des sages conseils et de la salutaire autorité qui devaient diriger ma vie. J'avais à peine quatre ans quand mon père mourut. J'en avais seize quand je perdis ma mère; une sainte femme! Si j'ai encore quelques bons sentiments dans le cœur, c'est à ses enseignements et à sa vertu que je les dois. Je fus placé sous la tutelle d'un conseil de famille représenté par un vieux cousin qui désirait s'unir à moi par un lien de parenté plus étroit. Il n'était pas riche, et il avait une fille d'une laideur rare avec laquelle tout doucettement il projetait de me marier. Pour m'attacher à lui, et par là probablement m'attacher aussi à elle, il ne m'inspirait aucune gêne et souriait à toutes mes fantaisies. Il me gardait des mois entiers dans un vieux château qu'il possédait en Bourgogne, sans se soucier du temps précieux que j'y perdais. Ainsi j'ai à peine achevé mes études classiques; j'ai fréquenté fort irrégulièrement pendant quelques années l'École de droit; j'ai appris, je ne sais comment, un peu d'anglais et de littérature française, et voilà tout. En revanche, je monte lestement à cheval, je tire fort bien un coup de fusil et je sonne du cor très-agréablement. Que voulez-vous que je fasse de toutes ces belles connaissances? Quand j'eus atteint ma majorité, je résistai vaillamment aux généreuses intentions de mon tuteur et même aux soupirs de son aimable fille, et me trouvai à vingt ans, en pleine liberté, maître d'une assez jolie fortune. Mais j'avais pris l'habitude de vivre dans la paresse, de m'abandonner à mes mobiles désirs, et je continuai à vivre ainsi. J'ai eu successivement toutes sortes de caprices et de goûts ardents. J'ai aimé la chasse, les armes de luxe, les chevaux et les chiens, les chiens surtout. Je ne connais rien qui me touche plus qu'une bonne figure de chien, qui vous regarde avec ses deux braves yeux si francs et si tendres, qui interroge votre silence, cherche à deviner votre volonté, et vous remercie avec tant de joie d'une caresse et subit si humblement une correction. J'en avais un qui me suivait partout, qui, chaque matin, venait me dire bonjour, et chaque soir ne se retirait dans sa niche qu'après m'avoir vu coucher et m'avoir souhaité une bonne nuit. Il

est tombé malade, et tous les vétérinaires auxquels j'ai eu recours n'ont pu le sauver. A son dernier moment, il tournait la tête vers moi et me regardait avec des yeux languissants qui me navraient le cœur. Il est mort, et je l'ai pleuré à chaudes larmes. Dans un accès de misanthropie, j'ai songé quelquefois à m'éloigner du monde, à m'en aller au fond de quelque région montagneuse, chercher un refuge solitaire. J'y fuirais la société des hommes, mais j'y aurais un chien avec moi.

« J'ai aussi aimé le jeu, et les banquets nocturnes, et les bals masqués. J'ai aussi, selon l'expression de Th. Moore, perdu bien du temps à chercher, à poursuivre, à contempler la lumière qui luit dans les yeux d'une femme. J'ai fait une fois cent lieues tout simplement pour revoir, sans la moindre arrière-pensée de séduction, je vous assure, une jeune fille que j'avais remarquée dans le Jura. C'était la fille d'un aubergiste chez lequel j'avais logé. Elle avait deux yeux purs, lumineux, enfantins et ravissants, comme ceux de madame de Richoux. Ne soyez pas choqué de cette comparaison. Je puis vous dire, en conscience, qu'elle n'a rien d'offensant pour notre amie. Ceux qui voyageaient avec moi dans la diligence de Genève auraient été bien étonnés si je leur avais appris que je faisais ce long trajet sans autre intention que de regarder encore ces yeux et m'en revenir. Mais quoi ! il y a des gens qui vont bien loin chercher un lac vanté par les touristes ! Quel est le miroir d'un lac qui vaille celui de deux yeux où rayonne la lumière du ciel, dans la virginale candeur d'une âme innocente ? En arrivant à l'auberge, je trouvai la gentille Jurassienne assise sur le devant de sa porte, à côté d'un jeune garde forestier qu'elle allait épouser le lendemain, et j'assistai à ses noces.

« Ainsi s'est passée dans une folle oisiveté une partie de ma jeunesse, sans un désir sérieux, sans utilité pour moi, sans profit pour personne, si ce n'est pour les gens qui m'entouraient et qui usaient et abusaient de ma facilité de caractère ou de ma prodigalité. Puis, j'ai rencontré une femme que j'ai aimée, et de là mon dernier malheur. Elle était belle, gracieuse, spirituelle, très-naturellement et même très-vivement portée aux idées généreuses. Mais il lui manquait la persistance du sentiment, sans laquelle il n'y a point de quiétude assurée, point de satisfaction durable. Un nécromancien évoqua un soir le diable pour le transporter à Rome. « Comment veux-tu voyager? « lui demanda le diable. — Avec la rapidité d'une pensée de femme, « c'est-à-dire, plus vite que le vent. »

« La pauvre femme que j'aimais avait cette rapidité de pensée. Légère comme l'air, mobile comme l'onde, elle allait, selon ses émotions, à toutes les extrémités, tantôt d'une tendresse infinie, tantôt d'une froideur glaciale; un jour, enthousiaste d'un rêve, et, le lende-

main, plongée dans un profond désespoir. J'employais tous les moyens possibles à dompter les écarts de cette imagination fougueuse et à régler ses mouvements. Quelquefois je croyais y avoir réussi, puis, un instant après, elle m'échappait par un nouvel engouement ou une nouvelle révolte. Hélas! une femme de cœur, loyale, sincère, fidèle, telle que je l'avais rêvée, si Dieu me l'avait donnée, elle m'aurait régénéré. Celle qui me captivait, et à laquelle je ne demandais qu'à consacrer ma vie, n'était pourtant point mauvaise, et il y avait des moments où elle m'apparaissait comme un ange de douceur et de bonté. Mais la femme la plus indifférente, la plus cruelle, la plus viciée peut-être, n'aurait pu me faire tant de mal. Enfin, après plusieurs années de tentatives patientes, d'efforts continus, d'alternatives d'espoir et de découragement, je suis sorti de cette lutte, le cœur brisé, épuisé, anéanti.

« Alors je me suis jeté dans la vie du monde et de différentes sortes de mondes pour me distraire et m'étourdir. J'ai été de salon en salon, saluant, rêvant, caquetant, et de temps à autre poursuivant je ne sais quelle vague lueur d'espérance pareille à cet oiseau des *Mille et une Nuits* qui emporte le talisman magique et vole de distance en distance et s'enfuit au moment où on croit l'atteindre. Quelquefois, étrange chose! on a dit, dans certaines réunions, qu'on me trouvait aimable; quelquefois aussi j'ai passé çà et là des moments agréables. Mais que de fois, après avoir été promener mon désœuvrement dans trois ou quatre soirées, je rentre chez moi fatigué de ces amusements sans joie, de ces galanteries sans cœur, de ces vanités sans raison, de ces perpétuelles répétitions de phrases fastidieuses ou prétentieuses, de banalités, d'inutilités ou de méchancetés! Je m'écrie alors comme Faust : « Voilà ton monde, voilà ce qu'on appelle un « monde! » Je me demande si je dois ainsi vivoter jusqu'à mon dernier jour, et je tombe dans des abîmes de tristesse.

« Voilà, monsieur Roger, mon histoire. Ainsi que vous le voyez, ce n'est point un tissu d'événements extraordinaires ou de scènes dramatiques. C'est la terne, morne et malheureuse histoire de la plupart de ceux qui, comme moi, n'ont point su s'imposer une tâche sérieuse dans la vie et sont devenus les victimes de leur oisiveté. »

— Il est vrai, répondit Roger, que le tableau que vous venez de tracer de votre existence n'est point séduisant. Mais, ainsi que je vous l'ai déjà dit, vous pouvez bien vous en créer une autre.

— Eh! que voulez-vous que je fasse? je n'ai jamais pu m'astreindre à un devoir régulier. Ce que je puis faire de mieux, c'est de monter à cheval et de tirer des coups de fusil. Quand le gouvernement a organisé l'expédition d'Algérie, dont le canon des Invalides et les cloches de Notre-Dame nous ont annoncé la merveilleuse victoire, j'ai eu

envie de m'y enrôler comme volontaire. J'y serais mort peut-être, et personne ne me regretterait, ou j'aurais le plaisir de vivre ayant fait une noble action, ayant combattu pour mon pays.

— Si telle a été votre idée, répliqua Roger avec une vive expression de juvénile franchise, il est encore temps de la suivre. Notre armée reste en Algérie, et la guerre contre les barbares qui ont si longtemps humilié et rançonné l'Europe n'est pas finie. Vous êtes assez jeune encore pour entrer dans cette arène qui vous offre un noble but, et je pense que, quelque jour, je lirai avec joie un bulletin annonçant que M. de Miéges s'est distingué par son courage et a conquis ses épaulettes d'officier sur le champ de bataille.

— Merci de ces bonnes paroles, dit M. de Miéges. Elles répondent à l'élan indicible qui depuis quelques mois m'emporte vers cette plage d'Afrique, et à l'espoir que j'ai conçu de trouver là l'élément d'une nouvelle, d'une louable et digne existence. Si ma tendre mère vivait encore, elle tremblerait peut-être à la perspective des périls auxquels le soldat est exposé en une telle campagne. Mais, si elle voyait l'état de lassitude et de marasme où je tombe si souvent, elle m'encouragerait elle-même, j'en suis sûr, à saisir dans les naufrages de mon cœur cette planche de salut, à me jeter hardiment dans les hasards d'une entreprise qui peut réveiller en moi des facultés inertes, qui peut me rendre le mouvement, l'espoir, la vie. C'en est fait, continua le jeune gentilhomme avec un accent énergique et un regard animé par une mâle fierté, je ne resterai pas plus longtemps plongé dans une sotte torpeur, ou égaré en de vaines distractions, je partirai. On dit qu'un renfort de troupes doit être envoyé en Algérie, et je crois qu'un officier supérieur, qui est un de mes amis, aura un commandement dans cette expédition. J'irai le trouver. Je le prierai de m'emmener avec lui, d'abord comme soldat, puis après, à la grâce de Dieu. Mais, avant de quitter Paris, je vous reverrai, et plus d'une fois, j'espère.

— Ce sera pour moi un grand plaisir.

— Vous ne viendrez plus chez Richoux?

— Il m'a lui-même interdit l'entrée de sa demeure.

M. de Miéges tira quelques bouffées de son cigare, regarda Roger un instant en silence, puis lui dit :

— Je serais peut-être indiscret si je vous demandais la cause de cette interdiction?

— Si je la savais, repartit ingénument Roger, je vous la dirais. Il m'a écrit une lettre à laquelle je n'ai rien compris, et en me déclarant qu'il ne voulait pas m'en donner l'explication. Après y avoir longuement, et, je l'avoue, tristement réfléchi, j'ai supposé qu'il faisait retomber sur moi la colère excitée en lui par sa défaite électorale.

— Cela ne m'étonne point. Sa malheureuse candidature lui a réel-

lement troublé la tête, et si, comme on le dit, nous devons voir éclater de graves événements, ils peuvent achever de le bouleverser. Quelle niaiserie de vous faire subir le contre-coup de son humiliation et de vous fermer sa porte parce que vous appartenez à la province où il a éprouvé son échec !

— Je ne regrette pas de ne plus le voir, dit Roger; mais sa femme, sa pauvre femme, que je connais dès son enfance, à laquelle j'ai consacré une vive affection, et qui n'est pas heureuse! je voudrais bien en avoir des nouvelles.

— Demain je me mets en route pour arranger quelques affaires dans mon patrimoine au fond de la Lorraine. A mon retour je la verrai, et je viendrai vous apporter de ses nouvelles.

— Vous m'obligerez extrêmement.

— Adieu ! A bientôt.

— A bientôt, et merci d'avance.

M. de Miéges descendit l'escalier en fredonnant dans ses projets de campagne une chanson guerrière. Roger se dit en reprenant son livre :

— Grâce au ciel, je saurai du moins ce que devient Hélène, et, si elle avait besoin de moi, je pourrais lui rendre les services qu'elle désirerait par l'entremise de M. de Miéges. Car je suis sûr que c'est un brave et loyal garçon à qui je puis me fier.

XVI

Deux jours après cette visite, le coup d'État que l'on pressentait depuis plusieurs semaines fut accompli, et l'on sait quel en fut le résultat. Dans le village solitaire où l'avait appelé la nécessité de régler plusieurs comptes arriérés, M. de Miéges apprit à la fois la promulgation des ordonnances, le soulèvement de Paris et le départ de Charles X. Il revint, profondément affligé de la chute d'une dynastie que ses parents lui avaient appris à aimer et à vénérer, et plus résolu que jamais à se rendre en Algérie. Le drapeau sous lequel il allait s'engager n'était plus, il est vrai, celui sous lequel son père avait servi; mais c'était le drapeau de la France, et déjà son imagination idéalisait sa décision. Il lui semblait qu'il s'associait à une nouvelle croisade, qu'il allait, comme les preux et vaillants chevaliers d'autrefois, guerroyer pour l'honneur de son pays et pour la vraie foi contre la barbarie et le paganisme.

Tandis qu'on se battait dans les rues de Paris, M. de Richoux calculait avec douleur ce que lui coûtait le premier jour de la révolution par la baisse des fonds publics et des valeurs industrielles. Comme les joueurs qui ne peuvent résister au désir de réparer un échec et à l'idée de subjuguer le hasard, il prit le parti de tenter un grand coup qui, selon ses graves combinaisons, devait lui rendre avec un ample bénéfice l'argent qu'il venait de perdre et faire admirer son habileté. Il engagea dans cette spéculation ce qui lui restait de la dot de sa femme et ce qu'il put obtenir à crédit. Quarante-huit heures après, il était ruiné. En vain il refusait de croire à cette affreuse découverte. Il fouillait ses tiroirs, compulsait registres et carnets, supputant, additionnant les petites sommes qu'il espérait recouvrer, et essayant de se persuader qu'il pourrait encore tenter une nouvelle spéculation et ressaisir l'infidèle fortune. Il était comme un homme qui glisse au bord d'un abîme et essaye de se cramponner à des arbustes dont la tige débile se brise sous lui et ne peut arrêter sa chute. Non-seulement ses capitaux étaient irrémissiblement perdus dans le désastre financier qui à chaque révolution engloutit tant de biens, mais les minimes ressources pécuniaires dont il faisait le compte d'une main fiévreuse ne suffisaient pas pour couvrir la moitié des engagements qu'il avait pris. Il devait voir sa demeure expropriée, ses meubles saisis par les huissiers et vendus aux enchères. Heureux encore s'il échappait à l'emprisonnement pour dettes. Il devait être réduit à implorer la pitié de son beau-père, à retourner, pauvre et honteux, dans le pays qui l'avait vu si fier, ou à solliciter un humble emploi de commis dans la maison de banque où il était entré tant de fois, la tête haute, avec une superbe assurance. Il ne dit rien de sa catastrophe à Hélène; il ne lui avait jamais rien dit de ses affaires. Mais, en le voyant tantôt si soucieux, tantôt si agité, elle devinait une crise fatale, et le regardait avec une appréhension qu'elle n'osait exprimer. Lui, la regardait avec une émotion singulière que jusque-là il n'avait pas encore ressentie.

Du nuage orageux jaillit quelquefois une lumière qui éclaire tout à coup un horizon obscur. D'un ébranlement de rochers on voit quelquefois sortir une source d'eau fraîche cachée dans leur profondeur. De la commotion de son infortune naissait dans l'esprit de M. de Richoux un sentiment nouveau, un sentiment de commisération pour la pauvre femme craintive, résignée, souffreteuse, dont il s'était si peu occupé; un commencement de remords et une sorte de tendresse. A certains moments, il entrait brusquement dans la chambre où elle était encore retenue par sa foulure. Il éprouvait le besoin de lui révéler son malheur et de lui demander pardon. Puis le démon de l'orgueil l'étreignait de nouveau, et il se taisait.

Pendant ce temps, M. d'Entremonts achevait de jouer un jeu moins hasardeux que celui de son ami. Dès qu'il avait vu l'effet produit par la promulgation des ordonnances, il s'était décidément rangé du côté des adversaires de la Restauration. Il n'avait point pris les armes pour défendre les barricades ou attaquer les troupes royales : de telles hardiesses n'avaient pour lui aucun attrait; mais on l'avait vu rechercher la bienveillance des journalistes qui avaient signé la fameuse protestation, renouveler connaissance avec des hommes dont il évitait la rencontre quelques mois auparavant, se glisser dans les réunions de députés, rôder aux abords de l'Hôtel de Ville et du Palais-Royal, partout professant le plus pur libéralisme et vociférant des injures contre les ministres du roi déchu et célébrant avec enthousiasme la vertu, l'héroïsme, la victoire du peuple. Un instant, afin de mieux faire voir son amour pour le peuple et son éloignement pour ceux qu'il appelait, selon une banale expression, les incorrigibles émigrés de Coblentz, il pensa à abdiquer la particule nobiliaire qu'il avait cru, en un autre temps, devoir joindre à son nom. Mais il remarqua que des gens assez bien notés dans le parti libéral conservaient la leur, et il suivit leur exemple.

Grâce à son habileté et à son activité, il obtint la promesse d'une place assez lucrative en province. Sa nomination devait être signée prochainement. Il s'attendait d'un jour à l'autre à la recevoir. Il eût mieux aimé un emploi à Paris. Mais, n'ayant pu l'obtenir, il se consolait par l'espoir de produire un grand effet dans un chef-lieu de département, et de trouver là enfin l'occasion de faire le riche mariage qu'il cherchait en vain depuis si longtemps.

Cependant il était toujours occupé d'Hélène. Au milieu des événements qui venaient d'agiter l'Europe entière, des soucis de son ambition, des manœuvres multiples qu'il avait dû employer pour se faire une place au nouveau soleil, à tout instant sa pensée se reportait vers cette jeune femme qu'il avait vue pour la dernière fois, si belle dans sa souffrance, si belle dans sa colère. Lui-même ne comprenait rien à une telle persistance de sentiment. S'il eût lu le doctoral traité que Boguet, le grand juge de Dôle, a publié sur les sorcières, volontiers il se serait cru le jouet d'un maléfice. En entendant vibrer à son oreille ces mots écrasants que lui adressait Hélène : « Et moi, je vous méprise! » en la voyant en même temps accueillir Roger avec tant de joie, il avait senti fermenter dans son sein tous les poisons de l'orgueil blessé, de la jalousie et de la haine. Il avait juré de se venger. Quelques heures après il le jurait encore, et peu à peu, malgré lui, sa colère s'était dissoute et fondue. Il avait réfléchi, et il s'accusait de s'être montré trop hardi dans sa dernière visite, d'avoir ainsi tout naturellement révolté une âme délicate qui exigeait de soigneux ména-

gements. De là au désir de réparer sa faute et à l'espérance de fléchir les rigueurs d'Hélène, il n'y avait pas loin.

L'amour, dit-on, est aveugle. L'amour-propre ne l'est pas moins. Gouverné par ces deux aveugles, le galant d'Entremonts résolut de faire une nouvelle tentative près de la femme dont l'image l'obsédait et le fascinait. Que risquait-il, après tout? S'il réussissait dans son entreprise, il se vengerait par là glorieusement de l'humiliation qu'il avait subie. S'il échouait, comme il allait partir, il n'aurait plus le chagrin de voir le théâtre de son insuccès. Il savait d'ailleurs que Roger était banni de la maison de M. de Richoux, et cet exil encourageait son espoir. Il connaissait aussi le désastre financier de son ami de Richoux, et n'avait plus à se soucier d'un homme ruiné, qui peut-être serait prochainement enfermé dans la prison de Clichy.

Après ces belles et généreuses réflexions, un matin il écrivit à Hélène :

« Madame,

« Depuis le jour où j'ai eu le malheur d'encourir votre colère, j'ai cruellement souffert. Le sentiment que j'ai osé vous avouer, je ne puis l'arracher de mon cœur; il y subsiste invinciblement, il y subsistera jusqu'à mon dernier souffle de vie. Je vous ai offensée par l'expression peut-être trop brusque et trop vive de ce sentiment, et j'en gémis du fond de l'âme, et je me jette à vos pieds pour vous demander pardon.

« Dans cette malheureuse soirée que je déplore, je n'ai pu vous donner l'explication qui peut-être vous aurait émue, je n'ai pu vous dire ce que j'éprouvais depuis le premier jour où vous m'êtes apparue dans le charme de votre angélique beauté et de votre touchante tristesse. Oui, dès ce jour-là, je vous ai aimée respectueusement, profondément. Je vous ai vue mariée à un homme qui ne pouvait comprendre vos qualités célestes, et j'ai maudit le sort qui vous obligeait à contracter une telle union. Je vous ai vue languir dans un monde qui n'était point fait pour vous, et j'aurais voulu pouvoir vous sacrifier mille fois ma vie pour vous enlever à ce monde indigne et vous transporter dans une région idéale, dans quelque île enchantée. Ainsi j'ai vécu depuis un an dans une perpétuelle pensée d'adoration et de sollicitude pour vous. Ainsi j'ai souffert constamment pour vous. Voilà ce que j'aurais voulu vous dire, ce que vous auriez écouté peut-être, si mon premier impétueux aveu ne vous avait révoltée, et si l'arrivée de l'odieux étudiant de Morteau n'avait mis fin à l'entretien que j'espérais avoir avec vous.

« Maintenant je dois partir. Le nouveau gouvernement, désireux

de réparer envers moi une des injustices du pouvoir déchu, m'assigne en province une place importante qui doit m'ouvrir une belle carrière, qui m'offre la perspective d'un brillant mariage. Mais dites un mot, et je renonce à tout ce qui m'est accordé, à tout ce qui m'appartient dans l'avenir, à tout ce qui peut séduire une ambition humaine, et je reste ici, pour me soumettre à vos ordres comme le plus obéissant et le plus fidèle des esclaves, pour vous consacrer, sans regret et sans réserve, mon cœur, mon dévouement, ma vie.

« J'attends votre réponse avec angoisse.

« P. d'Entremonts. »

— Eh! eh! se dit-il en relisant cette lettre dans la cécité de sa présomption, cela n'est pas mal. Des phrases sonores, un accent de tristesse et de passion. Peut-être devrais-je ajouter quelques mots sur mon profond désespoir; mais, bah! en voilà assez pour émouvoir la nature la plus récalcitrante, et, comme disent les Italiens : *Che sara sara*.

A ces mots, il plia coquettement sa lettre et y apposa, sur une cire verte, son cachet armorié : un écureuil grimpant, avec cette devise empruntée au *peerage* anglais : « *Fortuna sequatur.* »

Cela fait, il s'agissait d'envoyer sûrement cette précieuse missive à son adresse. Par la poste, c'était dangereux : elle pouvait tomber entre les mains du mari, qui ne se ferait peut-être pas scrupule de l'ouvrir. Par un commissionnaire! c'était bien bourgeois. Tout à coup M. d'Entremonts se rappela Trilby, l'espiègle Trilby, qui lui avait déjà rendu plusieurs services du même genre.

— Voilà mon affaire! s'écria-t-il. Ce petit diable est alerte et futé. Je lui ferai sa leçon. Je lui donnerai quelques sous, et mes ordres seront parfaitement exécutés.

Ravi de cette idée, il sortit pour se mettre à la recherche de Trilby, et, à quelques pas de la demeure de M. de Miéges, l'aperçut, arrêté devant la boutique d'un pâtissier dont il regardait l'étalage avec une visible convoitise.

— Ah! gourmand! lui dit-il en lui frappant sur l'épaule, je t'y prends à flairer des friandises! Eh bien, je veux te réjouir, je veux te donner de quoi acheter plusieurs brioches et plusieurs tartelettes.

En parlant ainsi, il lui remit une pièce de quarante sous, et Trilby le regarda avec des yeux ébahis, ne comprenant rien à cette générosité.

— Maintenant, ajouta d'Entremonts, tu vas me faire le plaisir de porter cette lettre à madame de Richoux, à elle-même, entends-tu? Il s'agit d'une petite commission qu'elle m'avait confiée et dont je

dois lui rendre compte. Si, par hasard, tu rencontrais M. de Richoux, tu trouveras bien un prétexte pour expliquer ta présence dans la maison. Tu es malin, je m'en rapporte à toi. Mieux vaudrait cependant que tu guettasses, pour entrer chez lui, le moment où il serait sorti.

— Soyez tranquille, monsieur, répliqua Trilby en clignant de l'œil d'un air narquois, on n'a pas besoin de m'expliquer longuement les choses. Votre lettre sera remise.

— A madame de Richoux.

— A madame de Richoux.

— Et tu viendras m'apporter la réponse chez moi.

— Très-bien.

— Si je suis content de toi, je te donnerai quelque chose.

— Merci.

— Allons, va.

— Je cours. — Oui-da! murmura Trilby en s'éloignant et en tenant dans son gousset sa main sur sa pièce d'argent, comme pour s'assurer que ce n'était point un rêve. Quelle idée a-t-il eu de me faire un tel présent, lui qui de sa vie ne m'a donné un pauvre six-blancs? Il a besoin de moi. Cette lettre est un secret. Il dit que je suis malin. Je le suis assez pour deviner qu'il attache à ce secret une importance qui domine son avarice. Il faut remettre ce carré de papier à la femme et pas au mari. Est-ce que par hasard?... Mais il se trompe s'il croit que je vais prendre tant de peine pour le servir. Il m'a trop souvent agacé, fatigué et irrité. Il y a longtemps que j'ai envie de lui jouer un mauvais tour, et l'occasion me semble bonne. Si pourtant je trouve madame de Richoux toute seule, je ferai ma commission. Sinon, tant pis, je m'en moque, et, s'il arrive quelque mésaventure à ce mauvais avare, il n'aura que ce qu'il mérite.

M. d'Entremonts avait mal placé son argent et sa confiance. Le hasard lui rendit funeste son étourderie. Au moment où le groom entrait dans la maison où il était envoyé, il rencontra M. de Richoux, qui venait de recevoir un dernier avertissement d'un huissier et sortait précipitamment pour tâcher de prévenir la ruine dont il était menacé.

Trilby le salua.

— Où vas-tu? lui demanda brusquement M. de Richoux.

— Chez vous.

— Quoi faire?

— Porter une lettre.

— Donne-la-moi.

— C'est que... balbutia le groom avec une apparence d'innocente niaiserie.

— Eh bien, quoi?

— C'est que cette lettre n'est pas pour vous.

— Pour qui donc?

— Pour madame de Richoux, et on m'a bien recommandé de ne la remettre qu'à elle.

— Qui te l'a donnée?

— M. d'Entremonts. Dans la rue, près du boulevard.

— D'Entremonts! répéta M. de Richoux avec surprise. Un message à ma femme! qu'est-ce que cela signifie?

Puis, se tournant vers Trilby :

— Donne-moi cette lettre, petit serpent, et dépêche-toi.

— La voilà, monsieur, la voilà.

M. de Richoux la retourna entre ses mains, en examina l'adresse, le cachet, hésita un instant, puis soudain l'ouvrit, la lut, et Trilby le vit pâlir.

Il la relut encore, en murmurant entre ses dents une malédiction, puis fit quelques pas comme pour remonter son escalier; puis tout à coup, changeant de résolution et se tournant de nouveau vers Trilby :

— Ton maître, lui demanda-t-il, est-il chez lui?

— Oui, monsieur, je l'ai laissé tout à l'heure occupé à nettoyer des armes. Depuis huit jours il ne fait pas autre chose. Il dit qu'il veut se faire soldat. Une drôle d'idée! En savez-vous quelque chose, monsieur?

— C'est bon. Je vais le trouver.

— Et ma réponse?

— Quelle réponse?

— Celle que je dois porter à M. d'Entremonts.

— Je la lui porterai moi-même, répliqua M. de Richoux avec un tel accent et un tel regard, que, cette fois, l'impudent groom se sentit réellement intimidé et s'esquiva.

— Hum! fit-il en se sauvant du côté de la rue Saint-Lazare, le joli M. d'Entremonts va passer un mauvais quart d'heure, et je n'ai nulle envie de me retrouver pour le moment en face de lui. Ce n'est pourtant pas ma faute si j'ai rencontré son ami Richoux, et je ne pouvais refuser de lui donner cette lettre. Il est si brutal! il m'aurait assommé. Ma foi! qu'ils s'arrangent l'un et l'autre. Je n'ai point à me soucier de leurs affaires, et je vais fumer un cigare pour n'y plus penser.

A ces mots, il disparut dans la boutique d'un marchand de tabac.

M. de Richoux arriva chez M. de Miéges, la figure si pâle et si décomposée, que le jeune gentilhomme en fut tout ému.

— Qu'avez-vous donc? s'écria-t-il en se levant et en allant à sa rencontre; vous êtes malade?

— Non, je ne suis pas malade. Mais tenez, lisez.

Et il lui présenta la lettre de d'Entremonts.

— Eh bien? demanda M. de Miéges après l'avoir lue. Que voulez-vous faire ?

— Ce que vous feriez sans doute à ma place.

— Vous battre?

— Oui.

— Vous ne voulez pas d'explication?

— Non.

— Pas d'excuses?

— Non.

— Pas de tentative d'accommodement?

— Jamais.

— Un duel irrémissible?

— Un duel à mort. Comme je suis l'offensé, le choix des armes m'appartient. Je choisis le pistolet. Mais j'entends que le combat ne finisse point, comme on dit, au premier sang. Nous devons tirer tous deux jusqu'à ce que l'un de nous reste sur le carreau. Je viens vous prier de vouloir bien me servir de témoin.

— J'y consens; mais je doute que M. d'Entremonts accepte vos conditions.

— S'il s'y refuse, j'irai moi-même le trouver, et, s'il est assez lâche pour tenter de m'échapper, je le poursuivrai jusqu'au bout du monde.

M. de Richoux prononça ces paroles d'une voix stridente, avec un regard enflammé et une énergie qui ne permettaient pas une réplique.

— Calmez-vous, dit M. de Miéges, je vais me rendre chez lui, et je soutiendrai résolûment votre cause. Quand voulez-vous ce duel?

— Demain matin. Pas plus tard.

— Soit. Le temps de mettre une cravate, une redingote, et je pars. Mais où diable est donc Trilby?

— Trilby. C'est lui qui a été le Mercure d'un infâme suborneur, c'est lui qui m'a remis cette lettre.

— Ah! le misérable! il y a si longtemps que j'avais envie de le chasser! Que n'ai-je obéi à cette impulsion !

— Il devait être, repartit froidement M. de Richoux, l'instrument du destin. Adieu. Je vais vous attendre dans mon cabinet.

— J'irai bientôt vous y rejoindre. Et madame de Richoux ne sait rien de cette affaire?

— Non, et, jusqu'à ce que tout soit fini, elle ne doit rien en savoir. Elle n'apprendra que trop de malheurs à la fois. La pauvre femme! ajouta-t-il avec un profond accent de tristesse. J'ai eu bien des torts

envers elle. Mais au moins je la vengerai de l'injure qui lui a été faite par le misérable qui se disait mon ami et qui me trahissait.

— Et si vous succombez? Songez donc à quel deuil vous la condamnez!

— Si je succombe, elle n'aura, par ma faute, nulle raison de me regretter, et moi, je ne serai point désolé de mourir. Enfin, mon cher de Miéges, n'essayez pas de m'ébranler. Je vous déclare qu'il serait plus aisé de déplacer les tours Notre-Dame que de rien changer à ma résolution.

A ces mots, il sortit.

— Tête de fer! murmura son ami. Je suis sûr qu'il sera inflexible. Mais quel malheur! Allons, il faut pourtant remplir ma fatale mission.

Il s'habilla tristement, puis alla sonner à la porte de d'Entremonts, qui vint lui-même lui ouvrir et fut bien étonné quand, au lieu de Trilby, qu'il attendait avec une réponse, il aperçut de Miéges, dont la figure assombrie ne présageait rien de bon.

Lorsqu'il apprit ce qui s'était passé, il tomba sur une chaise, cacha sa tête entre ses mains et resta quelques instants muet, immobile, atterré. Enfin, se relevant, il dit qu'il avait fait une insigne folie qu'il s'en repentait amèrement, qu'il offrait d'en demander pardon à de Richoux verbalement, par écrit, devant témoins, dans les termes qu'on lui dicterait.

M. de Miéges lui annonça avec douleur qu'il ne croyait pas à la possibilité d'une conciliation.

D'Entremonts reprit la parole, insista, s'humilia, disant qu'il devait bientôt quitter Paris, qu'on n'entendrait plus parler de lui, et qu'enfin il accepterait toutes les conditions qu'on lui imposerait.

A sa prière, M. de Miéges, très-désireux lui-même de terminer à l'amiable cette déplorable affaire, se décida à se rendre près du mari outragé pour tenter encore de le fléchir, et revint, une heure après, ayant épuisé tous les raisonnements, toutes les remontrances, sans pouvoir seulement obtenir la moindre concession.

Pendant ce temps, M. d'Entremonts avait envoyé chercher un de ses amis, un vieil officier en retraite, qui s'indignait de le voir si effrayé, et l'engageait à se résigner convenablement au duel qu'il ne pouvait éviter.

Enfin, il fut décidé que le combat aurait lieu le lendemain, que les deux adversaires seraient placés à quinze pas de distance l'un de l'autre et feraient feu en même temps à un signal convenu.

M. de Miéges retourna chez Richoux pour lui faire part de cet arrangement.

— J'aurais voulu, dit Richoux, tirer à bout portant. Mais soit! J'accepte ce que vous avez résolu. A quelle heure, demain?

— A cinq heures du matin, au bois de Vincennes. Si vous le permettez, je viendrai vous prendre.

— C'est un nouveau service que vous me rendrez. Vous avez été vraiment bien bon dans toute cette affaire. Je ne sais comment vous en remercier.

— Je n'ai fait que remplir un devoir obligé. A vrai dire, j'aurais mieux aimé en remplir un autre. Mais je vous quitte. Lorsque je suis entré, vous étiez occupé.

— Oui, quelques papiers à ranger.

— A demain.

— A demain, mon cher de Miéges, et de nouveau merci.

M. de Richoux prononça ces paroles avec autant de calme que s'il se fût agi pour le lendemain d'une promenade champêtre ou d'un dîner sur l'herbe. Le fait est que ce duel ne l'inquiétait nullement. Seul dans l'aridité de son égoïsme, n'ayant jamais eu que des liaisons sans dévouement, des relations d'intérêt ou de convenance, n'ayant jamais connu l'unique vrai bonheur que Dieu ait laissé à l'homme en le bannissant du paradis terrestre, le bonheur d'aimer, il ne tenait à l'existence que par la vanité et l'ambition. Les élections de Franche-Comté, le coup de foudre de la révolution, avaient en quelque sorte déraciné sa vie. Vaincu dans ses efforts, humilié et ruiné, il aimait autant mourir. Un instant, en apprenant son désastre, il avait eu la pensée de se tuer. Un duel, par lequel il vengeait une offense faite à sa femme, lui donnait, selon l'expression d'un poëte,

> Un prétexte meilleur pour sortir de ce monde.

C'est la jeune captive qui, voyant comme

> La bienvenue au jour lui rit dans tous les yeux,

s'écrie sous les voûtes de la prison :

> Je ne veux pas mourir encore.

C'est la mère qui regarde avec une tendre sollicitude les doux et frêles enfants dont elle doit être le soutien et tremble à l'idée d'être séparée d'eux.

C'est le savant qui, comme Lavoisier, a l'esprit occupé d'un grand problème, et demande à ses bourreaux quelques jours de grâce pour l'achever.

Mais celui dont l'âme n'a jamais été fortifiée par une ferme croyance, animée par une généreuse affection, exaltée par un noble sentiment, celui qui n'a eu que de mesquines ambitions et des cupidités matérielles, quand la fortune se joue de ses désirs, quand l'adversité le frappe, il se trouve sans soutien, et le vent qui l'a brisé l'emporte comme une herbe desséchée.

Cependant, à la veille d'une rencontre dans laquelle il pouvait périr, M. de Richoux éprouvait une sorte d'attendrissement en songeant à Hélène, à la situation où il l'avait précipitée par l'erreur de ses calculs. Il écrivit avec cette émotion une lettre à son beau-père. Il lui exposait l'état de ses affaires, s'accusait de n'avoir pas mieux su garder le bien qui lui était confié et demandait pardon. Le soir, il se rendit près d'Hélène et lui parla avec un accent de mélancolie et un ton de déférence qui la surprit. Il lui dit qu'il craignait d'avoir été injuste envers Roger, qu'il regrettait d'avoir éloigné d'elle un ami qu'elle devait naturellement souhaiter de conserver, et regrettait aussi de l'avoir détournée d'une agréable société comme celle de madame de Nods. Ensuite il la regarda d'une façon singulière, comme s'il avait encore un regret à lui exprimer et quelque autre aveu plus difficile à lui faire. Puis soudain, se levant :

— Bonsoir, dit-il, je dois sortir demain matin de bonne heure, et je ne serai peut-être pas revenu pour le déjeuner. Bonsoir, Hélène, donnez-moi la main.

Hélène le regarda avec l'indéfinissable inquiétude qui la poursuivait depuis plusieurs jours et lui donna la main. Il la tint un instant dans les siennes, la serra en balbutiant un mot inintelligible et disparut.

Le lendemain matin, les deux combattants se dirigeaient vers le bois de Vincennes avec leurs témoins et un chirurgien que M. de Miéges avait été chercher. A l'entrée du village, ils mirent pied à terre. L'officier, qui connaissait les localités, entra dans la forêt. Ses compagnons le suivirent. Les cochers de fiacre qui les avaient amenés allumèrent leurs pipes.

— Eh! eh! dit l'un d'eux, voilà des amateurs qui ne m'ont pas l'air d'aller à la noce.

— Bah! répliqua l'autre, ce n'est pas la première fois que je fais une pareille course. On s'imagine, en voyant un attirail d'armes, qu'il va y avoir un grand carnage. Un instant après, ceux qui étaient partis pour s'égorger s'en reviennent, bras dessus, bras dessous, et vont déjeuner en riant. Ordinairement, nous gagnons à cette affaire un bon pourboire. Voilà ce que j'ai remarqué.

— C'est égal, reprit le premier, c'est une vilaine chose que des hommes s'en aillent ainsi tirer l'un sur l'autre comme sur des ani-

maux, quelquefois pour des mots qui, ma foi ! ne me fâcheraient guère, quelquefois pour une carte ou un domino, ou pour un chiffon de femme. Et se tuer pour cela, est-ce possible ?

Le philosophique cocher traduisait ainsi à sa façon le discours de Rousseau sur le duel : « Et qu'en veux-tu donc faire de ce sang, bête féroce ? »

Arrivés à l'endroit où ils devaient s'arrêter, l'officier et M. de Miéges s'approchèrent de M. de Richoux pour essayer encore de le fléchir. Mais il leur fit de la main un geste impératif qui ne leur permettait pas d'insister. Ils chargèrent alors les pistolets et comptèrent quinze pas.

En ce moment un soleil radieux se levait dans un ciel sans nuages. Les perles de rosée étincelaient sur les feuilles des arbres; le pinson et la fauvette sautillaient dans les taillis; l'alouette s'élevait dans les airs en chantant sa joyeuse chanson du matin. A quelque distance on voyait s'élever la fumée d'une maison de paysan, et l'on entendait rouler sur la grande route les voitures des maraîchers.

Tous les préparatifs étant achevés, les deux adversaires se mirent en face l'un de l'autre, se regardèrent froidement et s'ajustèrent.

— Feu ! cria l'officier.

Et deux coups partirent à la fois.

D'Entremonts trébucha et porta vivement la main à sa figure. Il avait une partie de la mâchoire fracassée. En même temps, de Richoux tomba de tout son long sur le terrain. La balle de son adversaire lui avait traversé le cœur. Il fit encore un mouvement convulsif, remua les lèvres et rendit le dernier soupir.

Le chirurgien, l'ayant examiné, dit que c'était fini, et retourna près de d'Entremonts, dont la blessure exigeait des soins immédiats. Après l'avoir pansé, il le fit entrer dans un fiacre et s'y plaça à côté de lui. M. de Miéges et l'officier se chargèrent de ramener à Paris le cadavre de Richoux. Chemin faisant, M. de Miéges songeait au moyen d'épargner à la jeune veuve une trop violente secousse en la préparant peu à peu à apprendre la fatale nouvelle. Il y songeait encore au moment où le fiacre entrait dans la rue de la Chaussée-d'Antin ; mais les ingénieuses combinaisons qu'il avait imaginées devaient être inutiles. Hélène, agitée pendant la nuit et n'ayant pu dormir, s'était levée de bonne heure et s'était assise à la fenêtre. Elle vit la voiture qui s'arrêtait à sa porte et M. de Miéges qui en descendait tristement. Elle vit dans cette voiture un inconnu et un cadavre sanglant. Elle comprit ce qui s'était passé, jeta un cri déchirant et s'évanouit.

Par bonheur ses domestiques étaient là, qui la relevèrent et la mirent sur son lit. M. de Miéges, après les avoir assistés dans ces premiers soins, fit transporter le corps de M. de Richoux dans une cham-

bre écartée, puis courut chez madame de Nods pour la prier de venir en aide à la malheureuse Hélène, puis chez Roger, dont il voulait aussi réclamer les services.

Pendant ce temps, trois agents officiels entraient dans la maison de Richoux pour y opérer la saisie qu'il voulait empêcher la veille et qu'il avait oubliée. Ces trois hommes hésitèrent un instant quand le domestique leur annonça ce qui venait d'arriver. Puis l'un d'eux dit qu'ils devaient pourtant accomplir leur tâche, tira un carnet de sa poche et commença avec ses acolytes un inventaire.

Pendant ce temps, un autre fiacre s'arrêtait encore à la porte de la maison. Un vieillard en descendait, fatigué par un voyage de trois jours en diligence, pâle, soucieux. C'était M. Dombief, qui, ayant reçu une triste lettre de sa fille, n'avait pu résister plus longtemps au désir de venir la voir.

Il apprit dans la loge du concierge la mort de son gendre. Il monta l'escalier d'un pas pénible en mettant la main sur son cœur pour en comprimer les battements et en s'arrêtant plusieurs fois pour reprendre haleine. Il trouva dans l'antichambre les trois agents judiciaires occupés à tourner et à examiner les meubles. Il se rappela le rêve sinistre qu'il avait fait dans une nuit fiévreuse, se précipita dans la chambre de sa fille et tomba à genoux au pied de son lit.

— Grâce ! grâce ! s'écria-t-il, mon Hélène, ma douce enfant; c'est moi qui suis coupable, c'est moi qui ai fait ton malheur ! Ah ! ma pauvre chère enfant, comme le bon Dieu m'a puni ! Grâce pour ton père, qui t'aime si tendrement et qui s'est si cruellement trompé !

Hélène, qui depuis quelques instants avait repris connaissance, le regarda d'un œil effaré, se leva sur son séant, lui jeta les deux bras autour du cou et l'enlaça dans une étreinte convulsive en pleurant et en sanglotant.

Le vieillard pleurait aussi à chaudes larmes et continuait à se lamenter, à s'accuser, à implorer son pardon avec un accent de désolation.

L'arrivée de madame de Nods et de Roger interrompit cette scène de douleur. M. Dombief se sentit de prime abord saisi d'un sentiment de respect à la vue de cette noble femme et réconforté dans son abattement en tenant dans ses mains la main de Roger. Puis vint M. de Miéges, qui commença par renvoyer les trois sombres exécuteurs d'un arrêt judiciaire, en se portant caution de la dette qui avait motivé cette sentence. Ensuite il s'empara de M. Dombief, tandis que madame de Nods veillait près d'Hélène, et l'amena à s'occuper des différentes choses qu'il fallait absolument régler. On trouva dans un des tiroirs de la table de M. de Richoux la lettre dans laquelle il exposait à son beau-père l'état exact de ses affaires. Parmi ses engagements,

il y en avait plusieurs dont M. Dombief pouvait légalement se dispenser de subir la conséquence et qu'il avait grande envie de ne pas accepter. Mais, comme Hélène l'entendit par hasard énoncer cette opinion, elle le pria de ne point persister, lui disant qu'il y allait de son honneur, et qu'elle aimerait mieux être réduite à la mendicité que de faire tort à qui que ce fût d'un denier, et que jamais ni lui ni elle n'auraient un jour de tranquillité s'ils emportaient dans leur pays l'ombre d'un remords. En le conjurant ainsi, elle le regardait avec ses deux bons yeux tendres, et il céda. Si elle lui avait parlé de la sorte quand il se décidait à la marier malgré elle, il aurait aussi cédé. Mais alors elle craignait de manquer à son devoir, et elle se soumettait.

Après les funérailles de M. de Richoux, grâce au généreux zèle de M. de Miéges et au dévouement de Roger, qui dès le matin se rendait près de M. Dombief, et, jusqu'au soir, se tenait à sa disposition, toutes les affaires litigieuses furent successivement arrangées, les comptes soldés, le mobilier vendu, le bail résilié. Quinze jours après son arrivée à Paris, le vieillard ramenait à Morteau, dans ses vêtements de deuil, dans le désastre de sa fortune, la chère Hélène, qu'il avait conduite avec tant d'orgueil à l'autel.

XVII

Deux ans se sont écoulés.

M. de Miéges s'est enrôlé dans un régiment de cavalerie qui partait pour l'Afrique. Il a déjà assisté à plusieurs batailles, et a eu l'honneur d'être mis à l'ordre du jour pour sa belle conduite. Il écrit à ses amis de Morteau qu'il espère parvenir bientôt au grade d'officier, et qu'alors il ira les voir.

Trilby, l'effronté groom, est entré au service d'une actrice qui l'oblige souvent à veiller une partie de la nuit, mais qui, en revanche, lui fait gagner de nombreuses gratifications, dont il use à plaisir pour développer ses vicieux penchants.

M. d'Entremonts, après le fâcheux éclat produit par son duel, n'a pu obtenir l'emploi qui lui était promis, et la blessure qui l'a défiguré ne lui permet plus guère de continuer avec quelque espoir de succès sa chasse au mariage. Faute de mieux, il s'est associé à un agent d'affaires qui s'occupe de toute sorte de choses : ventes de terrains, recouvrements de créances douteuses, rédaction de pétitions

et démarches à faire dans les divers ministères, placement d'ouvriers et de domestiques.

Roger, ayant subi son dernier examen et soutenu sa thèse de la façon la plus brillante, est retourné à Morteau, ainsi qu'il l'avait résolu. Il est l'auxiliaire de son père. Il l'accompagne quelquefois dans ses visites; souvent il le supplée. Sa douceur plaît aux malades; son habileté s'est manifestée en plusieurs occasions graves, et les gens du pays parlent avec affection et confiance du jeune docteur.

Sur les arbres frappés par la foudre naissent parfois des rejetons qui lui font une nouvelle couronne et le décorent d'une nouvelle verdure. Dans le cœur comprimé et ulcéré par le sort naissent aussi des espérances qui lui donnent un nouvel essor.

Il en était ainsi d'Hélène. Après son année d'épreuve, ses longues heures de tristesse, d'angoisse et de deuil, elle s'éveillait comme d'un songe accablant. Du monde qu'elle avait vu à Paris elle n'avait conservé que deux bonnes images, celle de madame de Nods et celle de madame Lény. Elle entretenait avec ces deux excellentes femmes une correspondance fidèle. Le reste, elle ne voulait pas y songer. Innocente elle avait quitté ses montagnes; innocente elle y revenait. Elle y revenait comme une émigrée qui a souffert loin de son pays les douleurs de l'exil et qui se sent revivre en y rentrant. Elle se retrempait dans l'atmosphère de son sol natal, dans les souvenirs de son enfance, dans les affections et les habitudes de sa jeunesse. Sa figure altérée par le chagrin, son âme assombrie, reprenaient graduellement leur fraîcheur première et leur sérénité. En la voyant si jeune et si belle, on n'aurait pu croire qu'elle avait tant pleuré. Sa fortune seule avait subi un échec irréparable. Pour acquitter les dettes de Richoux, pour satisfaire aux nobles sentiments de sa fille, M. Dombief avait sacrifié la meilleure part de son bien. Il ne possédait plus que sa maison et quelques mille livres de rente. Mais, à Morteau, on est riche avec un tel revenu, et Hélène prétendait qu'elle ne s'était jamais trouvée si riche.

Elle avait pris la direction du ménage. Tous les jours elle s'en occupait avec une réelle satisfaction; tous les jours son père lui faisait des compliments sur ses qualités de maîtresse de maison; tous les jours elle voyait sa chère Suzanne, et souvent elle rencontrait Roger.

Elle et lui s'aimaient, et ils étaient heureux quand ils avaient quelques instants à passer ensemble. Ils étaient libres l'un et l'autre, et, chose singulière, ils n'osaient parler de se marier. Déçus une première fois dans les vœux de leur cœur, ils semblaient craindre de s'abandonner trop vite à un nouvel espoir. Mais M. Dombief les observait à la dérobée et riait. « Il faut pourtant, se dit-il un matin, que cela finisse. » Et il s'en va trouver Suzanne et lui dit :

— Voulez-vous venir aujourd'hui sans façon dîner chez nous avec votre frère?

— Très-volontiers; et avec mon mari?

— Votre mari! je le réserve pour une prochaine occasion. Aujourd'hui, j'ai une petite affaire à régler avec vous.

— Bon! A midi.

— Oui, à l'Angelus.

Hélène fut bien contente quand son père, en rentrant, lui annonça les deux invitations qu'il venait de faire, et le dîner fut très-gai.

Au dessert, M. Dombief se leva, ouvrit une armoire, en tira une bouteille de vieux vin de Château-Châlons, et dit à Suzanne :

— Comme il y a des gens qui ont des secrets pour nous, si vous le voulez, nous aurons aussi les nôtres à nous deux, et, pour commencer, je vous propose de boire avec moi à la santé de deux sournois qui ont grande envie de s'épouser et n'en veulent rien dire.

— Avec plaisir! s'écria Suzanne; je les connais, ces deux sournois, et ils méritent bien qu'on ne s'occupe pas d'eux pour les punir de leurs cachoteries.

M. Dombief versa du vin dans deux petits verres, en présenta un à Suzanne, garda l'autre, et but en regardant du coin de l'œil Hélène et Roger.

Hélène rougit, puis tout à coup, se levant et se jetant dans les bras du vieillard :

— Oh! mon père, murmura-t-elle, est-ce possible?...

— Sotte enfant, lui répondit-il, tu comptais donc encore une fois me cacher ton secret? Donne-moi ta main, et vous, Roger, mon brave garçon, donnez-moi la vôtre. Aimez-vous, mes chers enfants, et que Dieu répande sur vous ses bénédictions!

A ces mots, il embrassa tendrement Hélène et Roger, et Suzanne; puis, se tournant vers un portrait de sa femme suspendu à la muraille :

— Grâce au ciel! dit-il, cette fois, du moins, j'espère ne pas me tromper.

X. Marmier.

MONSEIGNEUR DE MIOLLIS

Un saint évêque dont la mémoire est chère à la Provence, où l'on parlera longtemps de ses vertus évangéliques et de sa grande charité, vient de trouver un biographe très-inattendu, un genre de panégyrique auquel on n'aurait pu penser.

Nous n'apprendrons rien à personne en mettant un nom propre au lieu et place d'un pseudonyme, en disant quel est le vrai Mgr Myriel (Charles-François-Bienvenu) mis en scène par M. Victor Hugo dans les *Misérables*. Nul ne s'y est trompé, et on a reconnu Mgr de Miollis (Charles-François-Melchior-Bienvenu), ancien évêque de Digne.

M. Victor Hugo en fait à la fois le type du juste et la personnification de ses doctrines. Il loue, il exalte sa charité d'apôtre ; mais il lui attribue des idées, des sentiments, il lui prête une figure et nous offre de lui une vie fabuleuse qui sont, autant que possible, contraires à la vérité et en opposition avec ce que le dernier des chrétiens doit croire et penser. Une scène surtout, celle du conventionnel, est, comme on l'a exprimé dans ce recueil, une révoltante profanation [1]. — « Nous ne prétendons pas, écrit l'auteur, que nous faisons un portrait vraisemblable, nous nous bornons à dire qu'il est ressemblant. » La meilleure façon de prouver l'énorme dissemblance qui existe entre le portrait de fantaisie et le modèle est de raconter simplement la vie si belle, jusqu'à ce jour ignorée ailleurs qu'en Provence, de l'ancien évêque de Digne.

[1] Voir le *Correspondant* d'avril 1862.

I

Nous nous recueillons au début de ces pages; nous cherchons à grouper nos souvenirs personnels, ceux de nombreux témoins, non pour écrire didactiquement une biographie, encore moins une histoire[1] : nous voudrions, avant tout et surtout, peindre l'homme, le peindre tel que nous l'avons vu et que la Provence entière, des sommets des Alpes à la mer, l'a connu, avec son mélange de foi antique, de mansuétude pastorale, de simplicité et de fermeté.

Mgr de Miollis n'a brillé par aucune des qualités qui font réussir ou donnent un certain éclat dans le monde. Il n'a été ni orateur, ni penseur, ni écrivain, ni théologien. Mystique, il n'en eut pas les dehors; chrétien de la primitive Église, il ne sortit pas des voies ordinaires et en apparence communes de la sainteté. Il visa à la perfection du prêtre entouré de ses ouailles, du bon pasteur conduisant son troupeau aux sacrés pâturages de la foi et de l'amour de Dieu. C'étaient là ses images familières. Et cependant il se traita de pasteur négligent, de prêtre indigne. Son existence d'évêque s'écoula humblement à l'ombre du sanctuaire, dans la paix de ses montagnes, occupée à visiter, à évangéliser de pauvres hameaux. D'où lui vint donc le prestige très-réel, universel, qui le transforma, même avant sa mort, en saint légendaire? Car il a eu, il a sa légende, non pas romanesque, mais pieuse, qui, comme cela se passait au moyen âge, sera l'expression des meilleurs sentiments du peuple, tant qu'on n'aura pas arraché de son cœur la foi en une Providence divinement rémunératrice. La réponse à cette question doit se trouver dans ces pages; elles n'ont pas d'autre but.

Sa figure est une de celles qui ne s'oublient pas. Malgré le triste et prompt effacement auquel sont voués tous les souvenirs, elle nous semble toujours présente et vivante. Les années ne lui enlevèrent rien de son expression et l'embellirent encore d'une majesté incomparable. Des traits réguliers, nobles et fins, un visage tranquille, aux

[1] Un savant ecclésiastique, M. l'abbé Bondil, a prononcé à Digne, le 12 septembre 1843, et publié la même année un *Discours sur la vie et les vertus de Mgr de Miollis* (veuve Guichard, 1 vol. in-8° de 291 pages). Ce discours et les notes très-instructives qui l'accompagnent renferment l'histoire de l'épiscopat du saint évêque. Nous nous en sommes utilement servi.

lignes correctes, un beau front, des yeux, un teint où paraissait se refléter sa candeur; et, avec cela, ce qui n'est ni ordinaire ni nécessaire dans la jeunesse et devient l'auréole de la vieillesse, un air de sérénité et de simplicité, la dignité d'un pontife du Très-Haut, la retenue d'un sage, la bonté d'un père...; la vertu ne prend pas toujours ces formes, nous n'osons dire aimables, mais vénérables. Quand Dieu les lui donne, on croirait que l'harmonie est parfaite et que la trace même du mal n'existe plus.

Au-dessus de tout cela, les sentiments et les accents d'une humilité presque sans bornes, les illuminations intérieures et l'éclair d'une foi presque visible... La célébration de la messe le trouvait chaque jour dans une sorte de tremblement. Il la disait avec amour, effusion, transports, invoquant, interpellant à haute voix les trois personnes de la Très-Sainte Trinité. Il récitait son bréviaire comme un poëme, d'une voix grave et pénétrée, souvent avec des pauses. Lui qu'on assimilait aux anciens patriarches ne connaissait pas d'autre mélancolie poétique; il ne souffrait point, par exemple, qu'un chrétien pût s'estimer malheureux sous les coups de l'infortune. Un chrétien devait ne s'adresser à Dieu que pour obtenir la grâce de supporter l'épreuve et le remercier d'avoir mérité celle d'expier. Sa tendresse pour le pécheur était mêlée d'une inexprimable horreur du mal, et sa tolérance à l'égard des personnes s'alliait à une énergie de caractère qui se montra bien dans son administration.

L'histoire rapide de son long apostolat, des traits d'un autre genre, et plusieurs fragments de sa correspondance, où il a tracé de lui-même le plus fidèle portrait, compléteront et achèveront cette esquisse. Mais nous aimons à le présenter dès le début, tel qu'il nous a été donné de l'admirer, à quatre-vingt-dix ans, avec ses blancs cheveux ornant son front d'une couronne. Il rappelait par sa foi, autant que par son aspect, les figures bibliques d'Abraham, de Jacob et de Melchisédech, dont les noms lui étaient familiers.

II

Il était né le 19 juin 1753 à Aix, capitale du Pays de Provence, centre séculaire d'études et ville de Parlement, en ayant toutes les mœurs. Sa famille offre un exemple des procédés de travail, des habitudes chrétiennes d'ordre dans la persévérance de l'effort, par lesquels se fondaient, s'élevaient et se perpétuaient, sous l'empire de

notre ancienne organisation sociale, les familles d'hommes de loi. Son bisaïeul, César Miollis, avait été modeste procureur au Parlement d'Aix; son aïeul, Jean-Baptiste Miollis, y devint greffier en chef; son père, Joseph-Laurent de Miollis, fut d'abord lieutenant général criminel de la sénéchaussée, puis conseiller à la Cour des Comptes. Celui-ci eut seize enfants dont les destinées furent très-différentes, puisqu'il y eut parmi eux un conseiller à la Cour des Comptes, un adjudant général, un évêque, un préfet, un général de division.

Le futur évêque eut l'enfance d'un saint Louis de Gonzague; et cependant il s'accusait plus tard de ce qu'il appelait ses fautes et ses erreurs. On s'étonnait, alors on l'interrogeait, il finissait par s'expliquer. Un jour, sa mère l'avait laissé seul dans le salon; et il en avait profité pour faire quoi?... Il avait pris un beau mouchoir en batiste, et il y avait découpé une calotte, oui, une calotte de prêtre. Un autre méfait beaucoup plus grave lui était resté sur la conscience : enfant, il avait pris des raisins dans le champ d'autrui. Cette faute-là, il la jugeait inexcusable.

Il ne pensait qu'à se consacrer à Dieu. Il ne quitta la maison paternelle que pour commencer ses études au grand séminaire d'Aix. L'état de son âme, dans un moment si solennel de sa vie, nul ne peut mieux le rendre que lui-même. Soixante-cinq ans après, il écrivait aux prêtres et aux élèves du grand séminaire de Digne :

« Mes fils dans le sacerdoce, je pense que vous aspirez toujours à « marcher à grands pas dans les voies des ministres des autels...; « que vous êtes toujours *Filii lucis*, *Exemplum fidelium;* que chacun de « vous est *Homo Dei*, *Bonus odor Christi*, *Sal terræ;* que vous êtes tous « des lampes ardentes. Oh ! quelle joie dans le ciel !...

« O jeunes élèves ! commencez à être des Stanislas Kostka, et vous « qui êtes destinés à monter bientôt à l'autel, soyez des Louis de Gon-« zague, des Vincent, des Laurent, etc.

« O Jésus ! souffrez que moi, *minimus apostolorum*, ces Tobies et « ces archanges Raphaëls, nous pénétrions toujours plus avant dans « votre divin cœur. Puissions-nous, chaque jour, nous y trouver tout « brûlants, tout embrasés, tout enflammés et même nous consumant « d'amour, éprouvant de vifs sentiments de joie, d'allégresse et de « véritable jubilation! »

On le verra bien dans d'autres extraits de ses lettres [1] : il ne parlait jamais qu'au nom et sous l'inspiration du divin amour. Il n'ouvrait la bouche que pour mêler à ses discours, parce qu'ils étaient mêlés à sa vie, les chœurs des anges, des séraphins, et, selon ses expressions, toutes les âmes séraphiques « répandant sur la terre l'odeur suave

[1] M. l'abbé Bondil en a publié une précieuse collection à la suite de son discours.

de l'humilité, de la pauvreté d'esprit et de la mortification. » La haute idée qu'il se faisait de la sainteté du prêtre lui causait une sorte d'effroi : « Il doit, écrivait-il, penser comme un consacré à Dieu, les affections de son cœur sont celles d'un consacré à Dieu, toutes ses actions intérieures et extérieures sont celles d'un consacré à Dieu [1]. »

Il fut ordonné prêtre le 20 septembre 1777; et, après avoir été successivement vicaire à Brignoles, capiscol de la collégiale de Barjols, il vint se former à la direction spirituelle des âmes comme aumônier des Ursulines d'Aix, en même temps que s'initier à l'exercice pratique de la charité. Il nous suffit de mentionner ses premiers essais d'apôtre. On le vit se faire le prédicateur, le missionnaire des mendiants de l'hospice, dans sa ville natale, et des témoins ont dit quelles larmes il leur arrachait. Il s'associa aux travaux d'une œuvre éminemment populaire dont il devint ensuite le supérieur, et qui, aujourd'hui encore fidèle à ses traditions, est bien digne d'être proposée pour modèle : il fut le plus zélé catéchiste des enfants de la campagne. Un trait se place naturellement ici.

C'était un dimanche matin, l'abbé de Miollis allait faire le catéchisme. Il rencontre, non loin d'Aix, un berger qui gardait ses moutons, l'aborde et veut savoir s'il a entendu la sainte messe.

— Non, répond celui-ci, je ne puis laisser là mon troupeau.

— Eh bien, mon ami, allez à la messe, je garderai les moutons à votre place.

Et il les garda en effet jusqu'au retour du berger.

On cite de lui une anecdote moins facile à raconter, parce que nous ne sommes plus au siècle des patriarches. Elle est postérieure de bien des années. L'évêque, et non plus simplement le prêtre, fait une semblable rencontre dans les montagnes des Alpes, où les enfants ont presque tous la charge de garder les bestiaux. Un de ces enfants est là, devant lui, pleurant à chaudes larmes : il a perdu un agneau, et le maître est sévère. L'évêque se souvient de l'artifice employé en pareil cas, demande un couteau, et provoque un cri de la mère à son petit égaré, qui accourt des profondeurs d'un fourré. Et l'enfant de saluer, de célébrer le génie de ce curé à soutane violette, près duquel son maître lui-même n'est qu'un ignorant. Un aimable fabuliste provençal a narré cette histoire en quelques vers [2] dignes du bon la Fontaine.

Le caractère et la simplicité de Mgr de Miollis se peignent là tout entiers. Le langage, les paraboles et les exemples de l'Évangile, convenaient à sa nature, et il ne lui en fallut pas davantage pour toucher jusqu'aux larmes les populations des Alpes.

[1] Lettre du 14 décembre 1839.

[2] *L'evesqué et lou Pourqueiroun*. — Contes, fables et épîtres, par M. Diouloufet, (Aix, 1829).

« Semez le bon grain, leur disait-il; veillez toujours plus soigneusement à ce que les oiseaux ni les passants ne l'enlèvent. Cultivez bien le champ spirituel de votre âme, et les herbes inutiles n'étoufferont pas le bon grain. »

La Révolution le laissa se dévouer parmi les siens; mais la Constitution civile du clergé le força à s'exiler en 1792. Il s'achemina vers Rome, centre encore respecté et tranquille de l'unité catholique. Comme toutes les belles âmes, il n'y trouva que des aliments à sa piété; il s'y livra même à un travail considérable sur Rome païenne et Rome chrétienne, et ses notes coordonnées ne forment pas moins de onze volumes in-8° manuscrits. Il ne parlait plus tard de ces grands souvenirs, comme de toutes choses, que pour s'humilier.

« Dieu a voulu, disait-il, qu'étant à Rome j'offrisse le saint sacrifice de la messe à l'autel où l'on a placé un magnifique reliquaire du bras droit de saint François-Xavier... Si j'en eusse été digne, des flammes de l'amour divin eussent pu sortir des ossements de l'apôtre des Indes et s'attacher à moi pour consumer mon cœur. »

Il ne rentra en France qu'en 1802, après le Concordat. On ne lui donna d'abord que les modestes fonctions de vicaire à l'église métropolitaine d'Aix; puis, en 1804, on lui confia la cure cantonale de Brignoles. Les situations aussi humbles que possible étaient celles qu'il préférait.

« Si le chef de l'Église m'écrivait : « Descendez de votre siége, et « allez diriger la plus petite paroisse de votre diocèse, » je partirais aussitôt. »

Ce que Mgr de Miollis exprimait dans la suite, il le pensa avec trouble et en tremblant, lorsque les honneurs de l'épiscopat vinrent le chercher. Nommé évêque de Digne (28 août, 23 décembre 1805), il se sentit accablé par la conscience de sa faiblesse, et il regretta toujours d'avoir accepté.

III

La Haute-Provence n'a jamais été un pays très-heureux, avant même qu'elle eût connu dans toute son intensité le fléau du déboisement, et qu'aux ravages des torrents se joignissent les suites inévitables de la centralisation moderne. Son sort était cependant moins à plaindre quand elle faisait corps avec la Basse-Provence, dont la richesse venait en aide à sa pauvreté, lorsqu'il y avait un libre esprit

municipal conservateur des forêts et des montagnes pastorales, et que les grandes villes n'absorbaient pas dans leur sein le travail et les travailleurs.

La Haute-Provence est devenue l'humble département des Basses-Alpes, qui suffit avec peine à ses charges. Les habitants sont toujours actifs, intelligents, laborieux, très-économes de leur fortune, mais peu du plus nécessaire et du premier des capitaux, le sol. Il y a cinquante ans, ils avaient gardé, au sortir du cataclysme révolutionnaire, des vestiges aujourd'hui très-effacés de leurs mœurs chrétiennes, beaucoup de leurs traditions domestiques, communales et patriarcales. C'est alors que la Providence leur envoya le bon prêtre que nous connaissons, un évêque fait en quelque sorte pour elles.

Privilége inappréciable de la foi! Les gouvernements ne donnent des administrateurs à des pays si déshérités que pour leur laisser bientôt le regret de leur trop court passage. L'Église a d'autres sollicitudes, elle leur donne des évêques, c'est-à-dire des pasteurs et des pères; elle les leur consacre à jamais, ou, si elle les leur enlève, c'est par exception et presque malgré elle.

L'église de Digne, les populations des Basses-Alpes, ont eu, de 1806 à 1838, un de ces évêques modèles. Il a été vraiment tout à elles; elles l'ont vraiment possédé, et elles l'ont aimé, parce qu'il était impossible de ne pas l'aimer.

On n'attend pas de nous que nous tracions ici le tableau d'une existence épiscopale dans ces pays de montagnes, isolés, séquestrés, où la plupart des paroisses sont la pauvreté même, et cela au lendemain d'une révolution qui avait tout dispersé, tout détruit, hormis la foi robuste de quelques paysans. Cette existence, le dévouement surnaturel du prêtre l'accepte avec joie et courage; ces labeurs de l'apostolat au milieu de contrées inaccessibles, seule sa force morale peut y suffire; cette pauvreté, seuls aussi les sacrifices, la charité inépuisable de l'évêque, lui donnent un peu de soulagement, lorsque l'année a été mauvaise et que les récoltes ont été emportées.

Là ne doivent pas se borner les soins et les soucis de l'évêque. Les maisons d'éducation, les communautés religieuses, sont les asiles de l'enfance et de la jeunesse, les gardiennes des mœurs, les boulevards de la foi. Un pays sans maisons religieuses manque du plus précieux des biens. Or il faut les soutenir.

Mgr de Miollis suffit à cette tâche multiple et immense, dans un temps d'universelle reconstruction. Il fut le bienfaiteur, le rénovateur des Basses-Alpes. Il y fonda ou concourut à y fonder plus de trente églises ou chapelles, bâtit en partie à ses frais et dota de ses dernières économies un grand séminaire. Voir s'élever, puis bénir les temples où se chanteraient les louanges du Seigneur, c'était pour lui un bon-

heur auquel il associait les anges et tous les saints, et il lui arriva de s'ensanglanter la main en consacrant dans un jour des centaines de pierres d'autel. Il fit de même pour les écoles, pour les communautés vouées à l'instruction, les encouragea, les subventionna au point de devenir leur caissier.

Une biographie préciserait les détails que nous groupons. L'étude de l'homme doit se porter plus spécialement sur les inspirations de son âme. Le peuple des Basses-Alpes, avons-nous dit, parlera longtemps de la simplicité évangélique et de la charité de Mgr de Miollis. C'est sa voix que nous allons, en quelque sorte, emprunter en traduisant son idiome provençal.

IV

On se souvient de ces visites pastorales, de cette ardeur apostolique, que ne déconcertaient ni la pluie, ni la neige, bravant les mauvais chemins, les ascensions périlleuses et les torrents. Il se servait d'une vieille carriole connue de tout le département, et, quand la carriole ne pouvait servir, il employait un âne non moins connu.

La monture précédait l'évêque suivant à pied, entouré du curé, des notables et des paysans sortis en foule de leurs chaumières. Les hommes n'avaient pas de fausse honte, ils s'agenouillaient; les femmes lui présentaient les enfants, sur les fronts desquels il traçait le signe de la croix. Il était heureux de ces réceptions et de ces bénédictions qu'il prodiguait. Elles lui faisaient oublier la fatigue et les dangers. Un jour, l'ouragan le surprit entre des précipices :

« Monseigneur, nous sommes perdus ! » s'écrie son compagnon de route.

Il entonna pour toute réponse le chant des trois Hébreux dans la fournaise :

« *Benedicite, omnis imber et ros, Domino; Benedicite, fulgura et nubes, Domino.* »

Il prêchait toujours dans ses courses pastorales. Pendant son épiscopat, il se fit missionnaire à Embrun, Saint-Bonnet, Riez, Digne, Sisteron, Oraison, Manosque. On accourait pour l'entendre, bien qu'il ne fût nullement orateur, que son style n'eût rien d'académique et qu'un grasseyement de langue nuisît à sa diction. Nous ne voudrions pas exagérer l'effet qu'il produisait; et cependant il est certain qu'il

exerçait un ascendant à peine croyable[1]. Son grand esprit de foi pénétrait jusqu'au fond des consciences. Les braves gens de la campagne se sentaient remués dans leur inertie : ils se pressaient autour de lui et il les confessait, Dieu sait avec quelle joie! On voyait en sa personne l'image du Sauveur Jésus, « l'unique et tout-puissant médiateur, comme il le disait, entre son Père céleste et les hommes les plus coupables, le pacificateur entre le ciel et la terre si souvent souillée de crimes, l'unique bon pasteur des âmes. » On savait dans toutes les Basses-Alpes une de ses exhortations pour la confirmation. Il commençait invariablement par cet appel :

« Mes enfants, ouvrez la porte de votre cœur, ouvrez-la bien. »

Puis, quand le divin Esprit était descendu à sa voix :

« Fermez-la maintenant, fermez-la bien, afin que le Saint-Esprit n'en sorte plus. »

C'était d'une simplicité toute primitive, c'était néanmoins toujours beau et toujours nouveau, tant le cœur fait l'éloquence.

De tels souvenirs ne se perdent pas. Aucun de ceux qu'il a confirmés ne l'a oublié non plus que son sermon, et il a confirmé plusieurs générations en Provence. *Confirmé*, c'est le mot, car il a posé dans leur âme les fondements inébranlables de la foi. La Provence entière, dont il fut plusieurs années l'évêque, l'a vu de la sorte, elle se le rappelle sous ces traits et dans ses visites. Les anciens vous diront comment il évangélisa le Briançonnais, les cantons perdus de la Grave et du Devoluy dans les Hautes-Alpes[2]; comment, de 1810 à 1819, jusqu'à l'arrivée de Mgr de Bausset, il suppléa à la vacance du siége d'Aix; comment il parcourut les deux départements des Bouches-du-Rhône et du Var[3], confirmant, ordonnant les prêtres, jamais las, sans cesse debout et par chemins.

Ses tournées étaient de véritables fêtes pour les paroisses : les curés le désiraient comme un père. Il aimait, selon son expression, les bons curés, ceux qui avaient le cœur au travail, et n'admettait pas qu'ils pussent croire avoir fini leur journée. Quand ceux-ci le visitaient à l'évêché, il les accueillait avec tendresse, les faisait asseoir à sa table. Annonçait-on un personnage, l'évêque retenait le pauvre desservant prêt à sortir.

« Monsieur le curé, restez, vous n'êtes pas de trop. »

Il était sévère devant la mollesse et le mauvais vouloir. Dans ses retraites ecclésiastiques, où il présidait à l'assemblée de ses prêtres

[1] *Discours sur la vie et les vertus de Mgr de Miollis*, page 57.

[2] Pendant dix-sept ans, et jusqu'à la création de l'évêché de Gap en 1823, Mgr de Miollis eut sous sa juridiction les Hautes et Basses-Alpes.

[3] Le diocèse d'Aix comprenait alors ces deux départements.

comme Jacob environné de ses enfants et petits-enfants, il avait le talent de peindre les défauts d'après nature, et ses avertissements paternels ne manquaient pas de mordant. Un curé vint se plaindre de l'ennui qui le gagnait et lui demander une paroisse où il eût plus à faire.

« Monsieur le curé, lui répondit-il, votre ange gardien n'a que vous pour paroisse, et il en a déjà bien assez. »

V

Sa charité n'a presque pas besoin d'être louée : elle est passée en proverbe. Il avait distribué son bien patrimonial à sa famille; plus tard, il s'était dépouillé d'un héritage entre les mains d'un de ses neveux, à charge de pension; il ne disposait guère que d'un traitement de quinze mille francs, réduit en 1832 à dix mille. La répartition en était toujours faite avant les échéances. Il dressait son budget, ayant sous les yeux ceux qu'il appelait ses pauvres : son séminaire, ses paroisses, ses communautés religieuses. Les pauvres de Digne avaient naturellement une des meilleures parts; pour eux, six à sept cents francs en argent chaque hiver, douze à quinze cents francs de drap. Le drap était grossier, mais épais et d'un long service. Du reste, l'évêque s'en vêtissait lui-même, après l'avoir fait teindre en violet, et, quand l'étoffe était usée d'un côté, il la retournait de l'autre. Le surplus de son costume n'était pas moins simple; une pièce s'ajoutait sur une pièce déjà mise, pour tout ce qui se dérobait à la vue. La dévotion des couturières pouvait seule soutenir leur bonne volonté et inspirer leur sagacité dans un travail si ingrat.

Il donnait beaucoup aux communautés religieuses qui se vouent à l'éducation de la jeunesse; et c'est ainsi qu'il dépensa cent quinze mille francs pour l'établissement des Ursulines. La chapelle s'écroula avant l'achèvement des constructions. On lui en porta la nouvelle, non sans crainte.

« Eh bien, nous trouverons les matériaux sur place. »

Il n'en dit pas davantage.

On a parlé de la simplicité de sa table. Des convenances impérieuses seules pouvaient lui faire accepter qu'on servît très-exceptionnellement de la volaille ou du gibier. Pendant le carême, il s'interdisait d'une manière absolue le poisson, le lait et les œufs. Il ne connaissait pas l'usage du sucre, il en avait perdu le goût, au point qu'il ne s'apercevait

plus de certaines fraudes affectueuses. Nous éprouvons ici quelque embarras. Il est des anecdotes, et en grand nombre, qui circulent sur Mgr de Miollis; elles se répètent à la veillée sous le chaume et font la joie de bons curés de campagne imitant à l'envi l'accent, la bonhomie patriarcale du vénérable prélat. Mais la causerie a des libertés dont ne jouit pas la plume. On vous citera, par exemple, l'histoire d'un poisson à l'aspect duquel, dans un dîner d'apparat, fut prononcé, avec un sourire, le mot de luxe. Le mot alarma l'évêque, et le poisson fut sur-le-champ envoyé aux pauvres de l'hôpital.

On parle aussi de ses mortifications. Mgr de Miollis ne se chauffait pas ou presque pas dans les plus gros froids. Deux tisons se touchant à peine offraient un simulacre de feu, et ils duraient longtemps. A quatre-vingt-dix ans, et lorsque, retiré à Aix, il ne quittait plus sa chambre et même son fauteuil, il ne cessa de s'imposer cette privation que par esprit d'obéissance.

L'amour de la pauvreté n'excluait pas chez lui le sentiment de la dignité épiscopale. Tout son luxe était consacré aux ornements sacerdotaux, qu'il portait avec majesté et un air remarquable de grandeur. Il habita pendant dix-neuf ans la maison d'un simple particulier. Il était d'un âge avancé, quand, pensant à son successeur, il demanda la restauration de l'ancien évêché :

« Je ne puis me promettre un long avenir, disait-il au préfet le 23 juin 1821; aussi je ne vous écris que pour ne pas donner lieu à mon successeur de regretter que je n'aie fait aucune démarche. Quant à moi, je ne veux plus que me dire comme un personnage des livres saints : *Solum mihi superest sepulchrum.* »

Un état des objets à acquérir fut dressé par lui. Il ne convint pas au préfet, qui trouva les goûts de l'évêque *trop simples* et craignit d'avoir bientôt à refaire le mobilier. Et encore l'évêque mit sous clef bien des meubles superflus à ses yeux; les glaces ne furent pas enlevées, mais elles demeurèrent couvertes.

VI

Cet homme plein de mansuétude, cet apôtre des campagnes, cet humble prêtre qui croyait certes bien que le royaume de Dieu n'est pas de ce monde, fut en même temps un des plus dévoués non-seulement à la souveraineté spirituelle du Pape, mais aussi à sa souveraineté temporelle, garantie d'indépendance pour toute la communauté

des chrétiens. Il fut un des champions les plus inébranlables, les plus résolus, des droits de l'Église; il eut une fermeté égale à sa charité apostolique. Une fois, il fut mis en présence du maître du monde, s'efforçant de vaincre les résistances de Pie VII. Mgr de Miollis fut appelé avec les autres évêques de France et d'Italie au concile national de 1811, où il s'agissait de provoquer un véritable schisme, au nom et sous le prétexte de la nécessité. Il partit de Digne, en se recommandant aux prières de son séminaire et de sa famille. Il n'est pas besoin de raconter une nouvelle fois l'histoire de ce concile, et d'ajouter que Mgr de Miollis s'associa aux courageuses protestations des de Broglie, des de Boulogne, des Daviau, etc. Napoléon Ier avait entendu parler de lui comme d'un évêque de la primitive Église : il voulut le voir de près et le gagner. Mgr de Miollis, et c'est ici un des traits de sa vie les plus connus en Provence, s'en tira avec une bonhomie qui semblait autoriser ses libertés toutes chrétiennes.

« Sire, répondit-il à l'Empereur, je suis dans l'habitude de ne prendre aucune décision importante sans avoir consulté le Saint-Esprit. Je vous demande un peu de temps.

— Eh bien, faites, dit Napoléon, et vous m'apprendrez demain ce que vous aurez résolu. »

Le lendemain, l'Empereur aborda de nouveau Mgr de Miollis.

« Eh bien, monsieur l'évêque, que vous a dit le Saint-Esprit?

— Sire, pas un mot de ce que Votre Majesté a bien voulu me dire hier. »

VII

Au printemps de l'année 1838, Mgr de Miollis, ayant alors quatre-vingt-cinq ans, sentit enfin le poids de l'âge. Il avait été évêque jusqu'au terme de la vieillesse, c'est-à-dire le premier au travail et à la chaleur du jour. Il n'aspirait qu'à la retraite, qu'à réparer, selon son expression habituelle, ses innombrables manquements.

« Je vous veux trop de bien, disait-il à un ami, pour vous souhaiter trois heures seulement d'épiscopat. C'est un fardeau accablant que celui dont est chargé un évêque; il était trop lourd pour moi. »

Le 24 octobre, il assembla les chanoines de sa cathédrale et leur fit des adieux touchants. Le vieillard Siméon semblait s'exiler lui-même du sanctuaire. Quinze jours après, il arrivait à Aix, chez sa sœur, madame de R..., n'emportant avec lui que deux charrettes de bagage, dont quelques meubles grossiers formaient la meilleure partie.

Ce fut là un de ses crimes. Un évêque emporter tant de meubles, en plein soleil! quel scandale! Encore, s'il n'était que curé! Un curé peut avoir quelque chose à lui; mais un évêque! c'est différent. Le gouvernement le nomma chanoine de Saint-Denis; il en fut désolé; car il entendait, disait-il, travailler sérieusement à être humble. On insista autour de lui, il suffit de revendiquer l'intérêt de ses pauvres, des écoles qu'il subventionnait; et il accepta.

Il mena dès lors une vie toute claustrale, toute de méditations et d'oraisons. Il quitta la soutane violette, et, prenant les livrées de la pauvreté, il se couvrit de bure. Son appartement était pour lui un tombeau où il commencerait à ensevelir et à expier ses fautes.

« Je suis un évêque mort, s'écriait-il, Dieu m'a expulsé de l'épiscopat, du sacerdoce, du saint des saints, et même de toute réunion de fidèles. Que sa volonté soit faite! »

Une maladie survenue en 1840 avait en effet aggravé ses infirmités; il ne pouvait plus célébrer la messe. Il s'humiliait en bénissant le Seigneur, il se déclarait indigne d'approcher de l'autel, et se frappait la poitrine à la face de Dieu et de ses anges.

« Dans le recoin de la pièce qui doit être mon logement jusqu'à la « mort, écrivait-il en août 1842, je ne sais que me dire à moi-même : « Pourquoi Dieu ne m'a-t-il pas réservé un cachot jusqu'à mon « décès?

« En jetant un coup d'œil sur toute ma vie passée, je me dis à « moi-même : Hélas! Dieu me traite trop favorablement. Ne se- « rait-il pas toujours juste, s'il m'atterrait sous le poids de ses châti- « ments[1]? »

« Je descends tous les jours vers le terme de ma caducité, répé- « tait-il une autre fois. Mais comment se fait-il que je ne deviens pas « meilleur, beaucoup plus homme de prière et d'oraison, tous les « jours plus humble de cœur, plus détaché des choses de ce monde?... « D'où vient que je n'ai pas été plus pénitent, plus rempli de haine « contre mon propre corps, plus dédaigneux des soins temporels et « et des commodités de la vie?

« *Ego vir videns paupertatem meam.* Je suis un chrétien qui, à la « fin d'une longue vie, me vois réduit à une extrême pauvreté spiri- « tuelle, et même, en quelque sorte, à une grande faim spirituelle; « et je pense bien peu à l'assouvir ou presque point. Hélas! hélas! « hélas! je perdrais presque courage[2]. »

Toutes les lettres formant sa correspondance spirituelle se terminent ainsi ou à peu près. Elles ne sont qu'une plaintive et touchante

[1] Lettre à M. Meirieu, alors grand vicaire, nommé depuis évêque de Digne.
[2] 12 juillet 1842.

accusation « de ses faiblesses, de ses inconstances. » Il se transporte par la pensée à Digne, au milieu de ses « sœurs séraphiques » de Sainte-Ursule, de ses fils dans le sacerdoce. Il les prie de recevoir leur nouvel évêque, Mgr Sibour, « comme un ange du ciel qui fera oublier tous ses manquements[1]. » Il sollicite « leurs cris vers le ciel en sa faveur, » un souvenir « pour le pauvre détenu. » Il les porte, lui, tous et toujours, « dans son vieux cœur. »

« Dans mon vieux âge, écrit-il à M. Jordany, alors supérieur du « grand séminaire, aujourd'hui évêque de Fréjus, je me suis vu pres- « que en danger de mourir de faim de vos lettres[2]. »

Quelques-unes de ses lettres sont admirables de simplicité et de piété.

« Accueillez le nouveau don, dit-il aux filles de Sainte-Ursule[3], en « témoignant votre reconnaissance à Dieu seul. Je ne suis qu'un in- « strument dont il s'est servi en votre faveur. Ainsi, vous et vos « sœurs, ne me faites plus de remercîments, faites-les à Dieu « seul.

« Dans la position où je suis, j'ai besoin qu'on prie Dieu de me « faire part de ses miséricordes éternelles. Je ne devrais cesser, dans « aucun instant de la journée, de m'accuser, de me juger, de me con- « damner, de me sacrifier, enfin de m'immoler à la justice divine.

« Puissent les cœurs de vous toutes se trouver tout brûlants d'a- « mour, tout embrasés d'amour, tout bouillonnants d'amour, tout « enflammés d'amour pour ce grand Dieu ! O quelle joie si vous étiez « dignes de vous voir comme sur le point même de vous consumer « d'amour ! Tout indigne que je suis moi-même, j'offre mes suppli- « cations au divin Sauveur des âmes, afin que cela puisse avoir lieu « à l'égard de chacune de vous. »

Voilà l'amour des saints, voilà comment ils se jugent et s'accusent. Le vénérable vieillard qui se condamnait de la sorte voyait son successeur à Digne, Mgr Sibour, et tous les évêques de passage en Provence, venir se jeter à ses pieds et solliciter sa bénédiction; il s'en humiliait encore davantage. Il faudrait offrir ici le tableau de sa mort, arrivée le 27 juin 1843, dans la plénitude de ses facultés physiques et de sa vie morale. Il nous a été donné d'en être le témoin, et nous ne croyons pas pouvoir assister à un plus grand spectacle qu'à celui de cet évêque rendant son âme à Dieu avec la majesté d'un juste de l'ancienne loi.

[1] 14 février 1840.
[2] 4 août 1840.
[3] 5 janvier 1842.

VIII

« Que mes funérailles, avait-il dit dans son testament, soient sans « appareil, qu'il n'y ait ni tentures, ni écussons, ni armoiries. Je « veux que mon corps soit porté dans le sanctuaire de la cathédrale « de Digne et déposé par terre entre six cierges à droite, autant à « gauche; qu'une simple pierre sépulcrale couvre le lieu de ma sé- « pulture, et qu'il n'y ait d'épitaphe que ces mots : *Orate pro eo*. Je « compte qu'il ne sera pas question de moi dans la chaire de vé- « rité.

« Hélas! hélas! hélas! je compte aussi sur les suffrages des bonnes « âmes, afin que Dieu me fasse part de ses infinies miséricordes. »

Pour la première fois, on ne lui obéit pas, parce qu'on ne le put pas. Il y eut autour de ses restes exposés à la vénération des fidèles une manifestation populaire, telle qu'on n'en avait jamais vu à Aix et surtout à Digne.

Les paroisses s'échelonnaient sur la route, en autant de processions, même au milieu de la nuit. Les habitants des Alpes descendus de leurs montagnes firent de son convoi une grande solennité chrétienne, l'exaltation des reliques d'un saint. Les murs de Digne furent couverts de draperies, d'inscriptions; des arcs triomphaux s'élevèrent sur les places publiques. On exposa son corps dans la cathédrale, avec la crainte des entraînements de la foi populaire. Les tentures du char funèbre et deux cyprès ornant le catafalque furent mis en morceaux, que la foule se distribua. Les moindres vêtements de Mgr de Miollis furent l'objet de demandes sans nombre.

Une de ses dispositions testamentaires put être religieusement observée.

Aujourd'hui, derrière le maître-autel de la cathédrale de Digne, et sur une pierre tumulaire, on lit ces mots : *Orate pro eo*. Le nom n'y est pas; mais il est dans le cœur du peuple, et, ce qui vaut mieux encore, dans le cœur de Dieu.

Charles de Ribbe.

L'AGE D'OR

— ÉGLOGUE —

DAPHNIS, TITYRE.

DAPHNIS.

Étends-toi sous ce hêtre, et devisons, Tityre
Reviens à tes moutons et quitte la satyre.
Lâcher des vérités, vois-tu, c'est un travers
Dont se mordent les doigts tous les faiseurs de vers;
C'est un mauvais métier qui nourrit mal son homme
Et qui le rend suspect aux magistrats de Rome.
A quoi t'auront mené ces grands airs de vertu?
Notre époque a du bon; que lui reproches-tu?
On peut se divertir, on peut remplir sa poche,
Ce temps est libéral; tâte un peu ma saccoche!
L'esprit de notre siècle est honnête, élevé,
Doux, large et tolérant... on te l'a bien prouvé.

TITYRE.

A suivre tes conseils ton exemple m'invite,
Daphnis, il fallait donc me sermonner plus vite,
Berger sage entre tous ! j'eus tort, je le vois bien,
Lorsqu'avec mon troupeau je compare le tien.
Tu possèdes cent bœufs, j'ai douze brebis maigres ;
Tu vis de gras agneaux, moi de fromages aigres;
Tu t'arrondis; tu fais une bonne maison;
Tu réussis, Daphnis, tu dois avoir raison.
Parle, et je t'obéis comme à Pan notre maître,
Quand il guidait mes doigts sur la flûte champêtre.
Donc, pour plaire à chacun et vivre largement,
Quel air faut-il jouer et sur quel instrument?

DAPHNIS.

Mon Dieu, rien de trop neuf ! Laissant là ta morale,
Tu peux comme au vieux temps chanter la pastorale,
Les roses, le sainfoin, le pasteur Corydon,
La belle Amaryllis et son mol abandon,
Le miel de l'âge d'or, les jeux dans les prairies...
Tous nos hommes d'État aiment les bergeries ;
Rien de tel pour calmer les noires passions
Et nous donner l'horreur des révolutions.
Mais ne va plus, au moins, te perdre dans les nues
A travers tes forêts, tes cimes inconnues,
Où dans l'air libre et pur les vautours font leur nid,
Où l'on fuit les tyrans jusque dans l'infini,
Où la liberté gronde avec les avalanches...
Où, quand j'y passai, moi, j'ai vu scier des planches.

Dans tes glaciers, enfin, ne va plus t'enfermer;
On ne te lirait pas de peur de s'enrhumer.
Rentre un peu dans la plaine, au moins on peut t'y suivre;
La vigne et les vergers permettent d'y bien vivre,
Non loin du poulailler, — et, nargue aux beaux discours, —
Le pot-au-feu ne bout qu'auprès des basses-cours.
Pourquoi donc tes bergers devant une bouteille
N'iraient-ils pas s'asseoir et chanter sous la treille?
Les vieux hêtres touffus ne sont plus très-communs.
L'eau pure et les torrents font peur à quelques-uns;
La poésie en est très-mal réconfortée.
Peins-nous des lieux, des mœurs plus à notre portée.

TITYRE.

C'est dit; mais sois encore indulgent, cette fois,
Pour un travers d'enfance apporté de mes bois.
Laisse-moi commencer par faire une prière,
Comme si j'étais seul, là-haut, sur ma bruyère :

J'invoque donc les dieux qui m'ont fait ces loisirs;
J'offre humblement, — docile à tous les bons plaisirs, —
Selon le rite ancien et la rubrique neuve,
Un bœuf à Jupiter, un cierge à Sainte-Beuve...

Et maintenant, à bas les grands mots attristants;
Bon appétit, bon somme à tous les assistants!
A l'est, au nord, au sud, je salue à la ronde,
Et je signe d'avance : Ami de tout le monde.
Suis-je bien dans le ton?

DAPHNIS.

Pas trop mal débuté!

TITYRE.

Bon! mais sur quel sujet parlais-je en vérité?

DAPHNIS.

Un seul, Tityre, un seul est toujours à la mode :
Pas de gouvernement qui ne s'en accommode;
Il plane en liberté sur nos dissensions;
Il voit naître et mourir les constitutions,
L'amour!... Il est des vieux et des nouveaux régimes,
Il y trouve pardon de tous ses petits crimes;
L'amour! ce dieu maudit et toujours encensé,
Ce dieu malin...

TITYRE.

Daphnis, je l'ai bien offensé!
Bavius m'en a fait maintes fois le reproche;
Peut-être il a raison, je porte un cœur de roche!
Jamais, chez moi, Phœbus, se fondant tout en eau,
N'a pleuré de tendresse à remplir un tonneau.
Je n'ai pas un sonnet pour chaque nom de femme;
J'ai très-peu fait rimer mon âme avec ma flamme,
Et j'ai laissé la plainte aux pasteurs déplumés,
Brûlés de plus de feux qu'ils n'en ont allumés.
Mais, puisqu'il faut, ici, que chacun s'exécute,
Pleurons un peu d'amour sur la lyre et la flûte.
Puisque, faute de mieux, et par crainte des loups,
Je me suis fait berger, soyons tendre et jaloux,

Ayons notre Philis, abordons la romance;
Aimons, pleurons, chantons, soupirons... je commence :
« Pour trois ans seulement, oh! que je puisse avoir,
« Sur ma table un lait pur, dans mon lit un œil noir.... »

DAPHNIS.

Tityre, oh! quel début!

TITYRE.

C'est du Joseph Delorme,
Un professeur d'amour qui mourut pour la forme,
Un élégant berger, poitrinaire, autrefois...

DAPHNIS.

Mais qui donne, aujourd'hui, joliment de la voix!
Le temps n'est plus aux pleurs, aux rêves, aux mansardes;
Il nous faut à présent des muses plus gaillardes,
Plus hautes en couleurs. On était Séraphin,
On redevient Gaulois, et l'on veut rire, enfin.
Bergers, changez de ton, et changez de bergères!
Qu'Elvire et Béatrix, grands dieux! nous soient légères.
D'un peu de crinoline enflant leur cotillon,
Rendez-nous, s'il vous plaît, Lisette et Frétillon.

TITYRE.

Je t'ai pris pour conseil et suis prêt à tout faire;
Il me faut un succès, Daphnis, je tiens à plaire,
Et ma muse, d'ailleurs, n'est pas collet-monté.
Mais prenons un miroir, Daphnis, en vérité :
On grisonne, on bourgeonne, on est chauve... on enrage!
Que faire? On est forcé d'avoir enfin son âge.

Tant pis pour nos chansons, pasteurs infortunés ;
J'ai grand'peur que Lisette en rie à notre nez,
Et qu'à suivre Ninon, qui fuit entre les saules,
Nous ne soyons, Daphnis, un peu lourds, un peu drôles !

DAPHNIS.

Alors ne rimons plus, et soupons, ô bergers !
Quel genre et quel sujet n'offrent pas leurs dangers?
La satire ? Elle excite au mépris, à la haine.
L'ode, avec ses grands mots, sent sa républicaine,
Et jette dans les cœurs une exaltation
Dont pourrait profiter la révolution.
Je craindrais, d'autre part, en risquant l'épopée,
De louer assez mal nos grands hommes d'épée.
La tragédie en pleurs... est pleine de coquins;
Puis on rencontre là des Brutus, des Tarquins,
Des Césars ; on est pris au mot par l'auditoire;
On peut s'y compromettre; autant vaudrait l'histoire.
Notre vieux vaudeville a pour lui les rieurs ;
Mais on peut rire, hélas ! de ses supérieurs,
C'est un travers où va souvent la comédie.
J'aurais peur d'y tomber; ma plume est trop hardie.

TITYRE.

Quel est donc mon asile et que puis-je imprimer
Si le diable m'inspire une ardeur de rimer?

DAPHNIS.

M'y voilà ! Tu pourrais rendre ton nom célèbre,

Tityre, à mettre en vers la chimie ou l'algèbre.

TITYRE.

Nous y viendrons, Daphnis, au bout de nos romans;
Mais n'anticipons pas sur les événements...
J'aurais mieux fait, je crois, d'épouser l'élégie.

DAPHNIS.

Moi, je me sauverais dans l'archéologie;
Le terrain paraît neutre, il est moins dangereux.
Tiens, justement, là-bas, aperçois-tu ce creux,
Près de ma chèvre blanche, au pied d'un bouquet d'ormes?
Il est rempli, mon cher, de questions énormes :
Est-ce une cave, un puits, une citerne, un four,
Une tombe, un canal, un silo?... Chaque jour
Un monsieur décoré le dessine et le toise;
On y vient de Paris, on y vient de Pontoise;
Les consuls y viendront, le préfet est venu,
Et l'objet de ce creux reste encore inconnu!
Moi, j'ai fait ma trouvaille; elle n'est pas petite :
Vois ceci! c'est d'un casque, ou bien d'une marmite;
Or les Gaulois campaient sur ce mont que voilà;
César, un jour de bise, ayant passé par là...

TITYRE.

Arrête! et plus un mot, Daphnis, tu m'épouvantes.
Diable! où nous conduiraient ces questions savantes?
Laisse le grand César poursuivre son chemin;
Tu pourrais mal parler d'un empereur romain,
Et mille officieux...

DAPHNIS.

Au fait, tout est possible,
On tirerait sur moi comme sur une cible.
Avec le proconsul, brouillons-nous, s'il vous plaît,
C'est moi qui lui fournis son fromage et son lait!
Mais, voyons, puisqu'enfin ta lyre te démange,
Et qu'on ne peut se taire, et qu'on n'est pas un ange,
Et qu'Apollon, Minerve, ayant beau t'enrhumer,
Et Satan ne pourraient t'empêcher de rimer,
Pourquoi ne pas traiter, sans nous rompre la tête,
Le vrai sujet, le seul utile, aimable, honnête,
L'éloge de ton temps, sa grandeur, ses progrès?
Ah! c'est là qu'on se carre et qu'on vit à l'engrais!
Plus docile, à ta place, et quittant ce ton rogue,
Je ferais franchement ma quatrième églogue.
Vaux-tu mieux que Virgile? est-il déshonoré
Pour avoir encensé son maire et son curé?
Et son illustre ami, le chansonnier Horace,
Mit-il tant de façons à jeter sa cuirasse?
N'a-t-il pas célébré par amour du *quibus*
Mæcenas atavis edite regibus?
Veux-tu d'autres leçons? Notre histoire en fourmille.

TITYRE.

Tu m'en citeras tant! Puisqu'on est en famille...
Je fais comme eux; en place! on s'est trop amusé :
Haussez un peu le ton, *Sicelides musæ!*

Voici le temps prédit par l'oracle de Cumes.

Tous n'aiment pas les champs, le pain bis, les légumes ;
Si nous chantons les bois et les haricots verts,
Au goût de nos consuls accommodons nos vers.

Saturne est de retour avec la vierge Astrée.
A bas les tourniquets ! la hausse est assurée.
Nous tenons l'âge d'or; gare aux ruisseaux de miel !
Et les faisans truffés tombent déjà du ciel.

Les gens qui font pour nous cette haute cuisine
Auront mille héritiers. Sois propice, ô Lucine !
Ton Apollon chez nous s'est impatronisé ;
Un nouvel art commence et tout devient aisé.
De l'antique idéal on a fait l'épitaphe,
Le poëte n'est plus qu'un simple photographe ;
L'art ne vient plus de l'âme, il siége au bout des doigts :
J'ai peint comme j'ai vu, j'ai fait ce que je dois.
Quel progrès nous verrons, l'âme étant trépassée,
Dans ce monde, — autrefois nommé, — de la pensée !
Quand les sots, les fripons, le singe et le corbeau,
Seront les juges nés de l'honnête et du beau !
Quand nos lois, notre honneur, ma flûte et votre lyre,
Tout dépendra des gens qui ne savent pas lire.
Voilà pour quels succès grandissent nos rimeurs.
Comme, avec ces beaux arts, on fait de belles mœurs !
Au bilan du progrès, Phœbus, sans rien soustraire,
Inscrit l'invention du mouchard littéraire.
L'art, du reste, en revient à ses premières lois :
Orphée a fait, dit-on, la police des bois;

Il instruisait les loups à se tenir tranquilles.
La lyre d'Amphion a nettoyé les villes.
Rêver un temps pareil n'est pas d'un insensé :
Toute chose finit comme elle a commencé.
Les chanteurs sont encor nos dieux et nos oracles.
L'art peut faire aujourd'hui les plus touchants miracles :
A se tenir debout il dressa les humains,
Il peut nous ramener à marcher sur les mains.
Nos mœurs, en attendant, sont beaucoup plus honnêtes :
On promulgue une loi pour protéger les bêtes ;
Des wagons suspendus, bien clos, à très-bas prix,
Aux gueules des canons transportent les conscrits.
Tous les jours un savant, — le *Siècle* nous l'assure, —
Invente quelque engin qui rend la paix plus sûre;
Un mortier, une poudre à faire en peu d'instants
Sauter toute une ville et tous ses habitants,
Les femmes, les vieillards.... Tu vois, ô cœur sensible !
Qu'on rend ainsi la guerre à jamais impossible.
C'est pourquoi j'ai placé mon gain de quatre hivers
En sabres, coutelas, tromblons et revolvers;
Je travaille à la paix en ce qui me regarde,
J'ai fondu mes chaudrons pour faire une bombarde.

— Dans une heure on clôra le temple de Janus,
Et le reste du jour sera tout pour Vénus.

O Vénus ! c'est pour toi, — si l'on fait rien qui vaille, —
Adorable Vénus, c'est pour toi qu'on travaille;
Pour vous, jeunes amours ailés et peu vêtus,

Voluptés à tous crins, qui serez nos vertus !
Le chauve hymen est mort avec ses vieilles roses
Et ses fades plaisirs et ses devoirs moroses ;
A périr de famine on l'avait condamné;
Il était peu gênant, c'est vrai, mais fort gêné.
Un seul mari, — fut-il possesseur d'une mine, —
Ne pouvait plus suffire à tant de crinoline,
L'hymen s'y morfondait en poussant des hélas !
Tout un essaim d'amours niche en ces falbalas;
On passe, on vole, on fuit dès qu'on cesse de plaire;
Tout comme les oiseaux, sans maire et sans notaire.
A quoi bon s'enchaîner et se mettre en prison
Pour se donner des fils et faire une maison?
L'âge d'or n'est-il pas un heureux pêle-mêle?
Nous y mangerons tous à la même gamelle ;
On n'y connaîtra plus ni le tien ni le mien;
Sans foyer, sans famille, on y vivra fort bien.
L'État sera chargé tout seul de la cuisine ;
C'est par lui, c'est pour lui que l'on dort, que l'on dîne ;
Il pense à notre place, il enseigne, il écrit.
Vois quelle économie et quel repos d'esprit !
Un seul commis, veillant sur la machine ronde,
Tourne une manivelle et fait aller le monde.
Quelques longs fils partis de ce centre commun
Meuvent les pieds, les mains, la langue de chacun.
Le temps ne se perd plus en discussion vaine.
On n'a plus à soigner que sa propre bedaine;
On reçoit tout bâclés son culte et son tabac,
Sans répondre de rien qu'envers son estomac.

Raisonner, je l'avoue, est un beau privilége ;
Mais j'abdique aisément ce plaisir de collége ;
J'aime à me décharger de tout soin hasardeux :
Que l'on pense pour moi, je dînerai pour deux!
C'est l'état d'innocence et la paix assurée.
Voici venir les jours de Saturne et de Rhée.
Va ! nous ferons de l'homme un heureux animal !
Discerne qui voudra le bien d'avec le mal ;
On rit, on danse, on boit, on aime, on se caresse.
Vrai ! rien que d'y songer j'en pleure de tendresse.
Ah ! pourquoi, cher Daphnis, n'ai-je plus de cheveux?
Si nous étions, au moins, nos arrière-neveux !

DAPHNIS.

Tableau charmant ! doux rêve ! horizon qui m'attire !
J'en ai la larme à l'œil, comme toi, cher Tityre.
D'accord sur la chanson, — tu me pardonneras, —
Sur le ton du chanteur j'éprouve un embarras.
Es-tu bien converti? Voyons, je te soupçonne ;
Parlons-nous sérieux, ne ris-tu de personne?
Ne m'engages-tu pas avec les factions,
Tityre, es-tu bien sûr de tes intentions?
Ne va pas compromettre un père de famille...
Aussi bien j'aperçois, là-bas, sous la charmille,
J'aperçois Crispinus [1], un citoyen courtois
Que l'on rencontre peu d'ordinaire en ces bois...
J'aurais fort grand plaisir, n'était l'heure avancée,
A poursuivre avec vous la thèse commencée...

[1] Fameux délateur de la vieille Rome.

Je l'ai vu dans le monde.... Il nous vient tout exprès
Pour causer poésie et pour prendre le frais....
Il est auteur lui-même.... et de plus fort aimable.
Je te laisse avec lui; bonsoir. — Va-t'en au diable!

VICTOR DE LAPRADE,
de l'Académie française.

LA PENTECOTE DE 1862

« Vous qui voulez le voir et l'adorer encore,
« Hâtez-vous, car on va le descendre au tombeau;
« Le Christ est dépouillé même de son roseau :
« Ce soleil éternel n'était qu'un météore. »
La haine des pervers, le mensonge vénal,
Le palais parfumé, le bouge méphitique,
Répétaient à l'envi le lugubre cantique,
Et tous croyaient toucher au triomphe du mal.

Le fidèle, témoin de cet excès d'audace,
Se désolait d'avoir vainement combattu.
La foi faisait appel à toute sa vertu,
Et priait le Seigneur de dévoiler sa face.
— Quand viendra ton moment, Dieu vengeur d'Israël?
Laisseras-tu Baal envahir ton domaine?

Regarde! et prends pitié de la faiblesse humaine,
Le calice épuisé s'emplit encor de fiel.

La pierre du salut est traitée en argile :
Ton fils, ton divin fils, n'est-il plus le Dieu fort?
Des fentes des rochers qu'avait brisés sa mort,
N'est-ce pas toi qui fis sortir son Évangile?
Pourquoi brûler la main qui tient ton encensoir?...
— Et le Dieu d'Abraham ne s'est plus fait attendre,
Et, dépouillant le sac et secouant la cendre,
Le croyant se relève et rayonne d'espoir.

Le Pontife a prié sur les os de saint Pierre.
Dans la crypte sacrée il a versé des pleurs,
Et l'apôtre a daigné consoler ses douleurs.
Car la nuit de sa tombe est pleine de lumière.
« J'ai reçu le flambeau des saintes vérités.
Dieu l'a, de main en main, fait passer dans la tienne,
Dans les jours qu'il te fait, mon fils, qu'il te souvienne
Qu'on n'a pu dans mon sang éteindre ses clartés.

Le ciel me fit parler, parle par ma parole!
Définis les devoirs des peuples et des rois.
Nul bruit n'est assez grand pour étouffer ta voix;
Ta voix retentira de l'un à l'autre pôle.
Le Christ de tes enfants a préparé le cœur :
Il a vanné son grain et nettoyé son aire,
Pour qu'un froment plus pur soit semé sur la terre,
Et donne en son entier la moisson du Seigneur.

Tu vas, martyr comme eux, décerner la couronne
A ces saints confesseurs, premiers fruits du Japon,
Tombés en disputant leur patrie au démon :
Pour un rachat futur, riche et féconde aumône!
Que ce jour ne soit pas seulement pour les yeux :
Qu'un grand enseignement sorte de cette fête;
Qu'elle apprenne au lévite à quel prix on achète
Le sublime pouvoir d'unir la terre aux cieux. »

Et selon le conseil de l'ombre inspiratrice
Le Saint-Père a parlé. Des bords les plus lointains,
Comme poussés vers lui par des souffles divins,
Ses enfants sont venus partager son cilice.
Élargis tes remparts, ô Reine des cités!
Ton sol ne peut suffire à cette multitude.
Temple, dont la grandeur faisait la solitude,
Vous serez trop étroit pour ces solennités!

Tous les peuples, divers de race et de langage,
Mais unis par la foi sous le même étendard,
Tous sont là palpitants sous le divin regard
Du grand Docteur qui va recueillir leur suffrage.
« Frères, après avoir mis les saints sur l'autel,
J'ai dû, gardien du temple, infliger l'anathème
Au front d'Héliodore... au nom du Dieu suprême,
Répondez! ai-je fait selon l'ordre éternel? »

Et, grâce à l'Esprit saint qui plane sur ces têtes,
La justice a son jour, le droit est proclamé;

Le phare est immuable et demeure allumé
En dépit de tous ceux qui vivent des tempêtes.
Et maintenant, ô rois ! préparez vos bâillons,
Dormez sur votre glaive, ou parlez par la foudre,
La divine unité ne saurait se dissoudre,
Ce grand jour est plus fort que tous vos bataillons.

Je ne sais ce que peut la force en son délire ;
Mais je sais que Dieu seul peut disposer des cœurs ;
Que l'arche est un fléau pour tous ses ravisseurs,
Que le crime est trompé dans tout ce qu'il désire :
Le Nil semble parfois submerger sans retour,
Sous ses flots orgueilleux, la grande pyramide ;
Mais bientôt, délivré de son linceul humide,
Le géant sort vainqueur du déluge d'un jour.

J. Reboul.

Nîmes, 12 juin 1862.

LA

QUESTION MEXICAINE

La question mexicaine est aujourd'hui l'objet de toutes les préoccupations publiques, et cependant rien n'est plus difficile que d'en parler en ce moment avec la liberté qu'elle réclamerait. Il y a quelques jours encore, chacun pouvait approuver ou blâmer cette lointaine entreprise; examiner de sang-froid si les insultes reçues du gouvernement de Juarez valaient ou non la peine d'une expédition si coûteuse, après que l'on avait supporté patiemment en Syrie des outrages d'une bien autre nature adressés à notre pavillon; enfin discuter qui, de la France ou de l'Espagne et de l'Angleterre, était demeuré le plus fidèle aux plans primitifs à l'esprit comme à la lettre de la convention de Londres. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Les armes françaises ont subi un échec en avant de la Puebla, et à cette nouvelle, comme il arrive toujours dans notre pays, les divergences d'opinion se sont effacées pour faire place à un sentiment patriotique unanime. Nous étions de ceux qui auraient jusque-là critiqué le plus vivement l'expédition mexicaine; nous réclamons maintenant plus ardemment que personne que le gouvernement impérial se hâte d'envoyer les renforts qu'il a annoncés au secours de nos braves soldats, compromis si loin de leur terre natale, au milieu d'une population hostile et sous un climat dévorant. Nous suivrons de nos vœux les légions aguerries qui vont aller venger l'honneur de la France, maintenant engagé d'une façon qui ne permet plus

de reculer. Nous demandons même qu'elles soient assez nombreuses pour que le succès puisse être certain, car ce ne sont pas des adversaires de même espèce que les Chinois que nous allons combattre au Mexique : c'est un peuple brave quoique dégénéré, médiocre quand il s'agit de livrer une bataille rangée, mais très-redoutable dans une lutte de guerillas. Enfin, nous qui pensions qu'il suffisait, pour la satisfaction de la France, d'occuper la Vera-Cruz et que l'amiral Jurien de la Gravière avait bien fait de signer la convention de Soledad, nous proclamons les premiers que, après ce qui s'est passé à Guadalupe, la marche victorieuse de notre étendard, un instant suspendue, ne peut plus s'arrêter que le jour où les soldats français bivaqueront sur les places de la cité des rois aztèques.

Nous ne doutons pas, et nous n'avons jamais douté, que du moment où notre corps d'expédition, trop faible pour pouvoir rien faire de décisif depuis le départ des contingents anglais et espagnols, aura été suffisamment renforcé, le résultat militaire de l'occupation de Mexico ne soit facilement obtenu : les Américains ont bien su prendre cette ville en suivant une route plus longue, plus difficile et plus inconnue que celle qu'ont prise nos troupes. Mais la question militaire est la part de beaucoup la plus facile de l'entreprise tentée par le gouvernement français au Mexique ; c'est une simple question d'effectif. La question politique n'est pas dans le même cas. Nos soldats, dès qu'ils seront plus nombreux, forceront rapidement les retranchements de Guadalupe et tous les autres obstacles que le général Zaragoza et le général Doblado peuvent avoir accumulés sur la route de Mexico. Mais, une fois établis dans cette ville, les difficultés surgiront immenses devant nos plénipotentiaires.

Ce sont ces difficultés que nous voulons examiner aujourd'hui. Grâce à Dieu, si l'on ne doit plus hésiter sur la question militaire, la question politique n'est pas encore assez engagée pour qu'on ne puisse point changer de voie. Il est encore temps de discuter les projets que M. Dubois de Saligny a mission de faire exécuter, d'en montrer les impossibilités et les périls, et d'essayer d'en détourner ceux qui président aux destinées de la France.

Mais, pour juger sainement de ce qui est possible et de ce qui est chimérique, il est nécessaire de jeter un coup d'œil rapide sur les événements dont le Mexique a été depuis quelques années le théâtre. C'est par là que nous commencerons.

I

Nous n'avons pas la prétention de retracer ici le tableau complet des discordes intestines qui ont constamment déchiré la république mexicaine depuis sa fondation jusqu'au moment actuel. Ce serait une tâche trop longue et trop monotone, qui ne présenterait au lecteur que le renouvellement incessant des mêmes désordres, des mêmes violences, des mêmes échecs. Depuis tantôt un demi-siècle qu'elle est née, la république du Mexique, comme toutes les autres républiques hispano-américaines, à part le Chili demeuré plus tranquille, ne vit que dans les convulsions; l'anarchie et la guerre civile constituent son état normal. Soulevé contre l'Espagne dès 1810, définitivement affranchi depuis 1824, reconnu par toutes les puissances de l'Europe, en possession des régions les plus fertiles du globe et de toutes les richesses encore vierges d'un sol à peine exploré dans beaucoup de ses parties, le Mexique n'a su ni fonder solidement l'existence de son gouvernement, ni garantir aux étrangers accourus sur cette terre la sécurité due à leur travail et à leurs entreprises commerciales. Ainsi qu'on l'a fort bien dit, ce pays « est comme un vaste cadre où s'a-« gite une population relativement imperceptible, composée d'élé-« ments rebelles et incohérents, où des ombres de partis entrent en « lutte pour se disputer une ombre de pouvoir, dont ils usent à tour « de rôle despotiquement, capricieusement[1]. »

Mais c'est surtout depuis un petit nombre d'années que les discordes sanglantes des prétendants au pouvoir ont pris dans le Mexique un redoublement effroyable d'intensité. La guerre civile, qui a fini par motiver l'intervention de la France, date de la chute du président Santa-Anna. Après avoir tenu, pendant un temps relativement fort long pour le Mexique, son pays sous un joug de fer, cet étrange dictateur, moitié Tibère et moitié Franconi, sanguinaire et ridicule tout à la fois, ce protecteur de la religion qui forçait par des menaces de mort les chanoines de la Vera-Cruz à chanter un service pour sa jambe emportée par un boulet français, ce gardien de l'ordre dont les exactions contre les étrangers avaient forcé le gouvernement de Louis-Philippe à entreprendre la glorieuse expédition de Saint-Jean

[1] M. de Mazade, *Revue des Deux-Mondes*, 1er février 1862.

d'Ulloa, ce parvenu militaire qui avait eu la fantaisie de se faire élire président à vie et de se décorer du titre d'Altesse Sérénissime, tombait devant une insurrection d'Indiens conduite par un vieux cacique, le général Alvarez, qui entrait à Mexico avec ses bandes déguenillées d'hommes du Sud grelottant de froid sous le plus beau climat du monde. La révolution qui venait de s'accomplir ainsi était le triomphe du parti qui s'intitule tantôt libéral, tantôt démocratique, et tantôt fédéral. Mais, au bout de quelque temps, le général Alvarez en eut assez de la politique, à laquelle il ne comprenait pas grand'-chose; après avoir frappé Mexico d'énormes contributions, il résigna la présidence, abandonna ceux qui l'avaient poussé en avant et s'en retourna, suivi de ses Indiens, dans l'État de Guerrera, d'où il était parti et où il régnait en véritable seigneur féodal. Une fois la scène des événements laissée par ce personnage bizarre, tel qu'on n'en rencontre qu'en Amérique, les révolutionnaires cherchèrent à s'organiser d'une manière plus régulière et choisirent pour président M. Ignacio Comonfort, l'un des lieutenants d'Alvarez, pour vice-président M. Benito Juarez, et pour étendard la constitution ultra-démocratique dite de 1857.

Mais, si l'insurrection des démocrates avait pu triompher sans trop de peine, grâce à l'impopularité justement méritée de Santa-Anna, leur gouvernement ne put pas s'établir. Appuyé à la fois sur une mauvaise parodie du faux libéralisme européen et sur les passions jalouses de la populace, il avait contre lui toutes les forces restées debout dans le pays : l'armée, le clergé, les propriétaires et les classes aisées de la société. Assailli par des soulèvements qui éclataient de toutes parts, le pouvoir des révolutionnaires se débattait dans les convulsions désespérées de l'agonie, lorsqu'un jour il disparut après de formidables scènes de guerre civile qui ensanglantèrent les rues de Mexico. Chose curieuse, c'était le président même de ce gouvernement qui en avait précipité la chute, en prenant l'initiative d'un *pronunciamiento* qui le proclamait dictateur. Les gens d'ordre, poussés à bout, prirent les armes, soutenus par la majorité des soldats et des officiers, et, à la place de la constitution de 1857, on vit surgir un nouveau pouvoir plus catholique et plus conservateur, qui adoptait pour symbole le *plan* dit de Tacubaya, formulé au nom de l'armée par le général Zuloaga. Dans le Mexique, en effet, ce n'est pas au nom de tel ou tel parti que l'on se bat entre concitoyens, c'est pour des *plans*, souvent plus absurdes les uns que les autres, que proclament les généraux en qui s'éveille un beau matin l'envie de s'emparer de l'autorité.

M. Comonfort, parvenu à grand'peine à se sauver au milieu des combats dont la capitale avait été le théâtre, se hâta de chercher un

refuge au delà des mers. Mais pour le malheur du Mexique son vice-président, M. Juarez, Indien remuant et obstiné, à l'esprit étroit et violent, ne voulut pas suivre son exemple. Il rallia quelques partisans déterminés, s'enferma dans la Vera-Cruz, et, opposant les principes démocratiques et fédéralistes de la constitution de 1857 aux principes conservateurs du plan de Tacubaya, éleva pouvoir contre pouvoir.

Ce fut le signal d'une nouvelle guerre civile plus furieuse que jamais, dans le pays scindé ainsi entre deux partis et deux gouvernements irréconciliables. A Mexico siégeait le général Zuloaga, à la Vera-Cruz M. Juarez. Mais bientôt à Zuloaga, dont la désespérante médiocrité eût suffi pour assurer en quelques mois la défaite des conservateurs, succéda comme chef véritable de ce parti un jeune et vaillant officier, M. Miguel Miramon, dont la figure se détache avec un éclat original sur le fond de monotone anarchie que présente aux regards l'histoire des dernières convulsions du Mexique.

Descendant d'une famille de gentilshommes du Béarn émigrée lors de la Révolution française, M. Miramon s'était déjà fait remarquer comme un excellent officier, bien qu'il ne fût encore qu'un enfant, lors de la guerre entre les États-Unis et le Mexique. Il venait à peine d'accomplir sa vingt-sixième année, quand les événements de 1857 montrèrent en lui un homme vigoureux, hardi et habile autant qu'heureux sur le champ de bataille, qui seul pouvait affermir le gouvernement conservateur de Mexico. Quelques brillants succès militaires et le contraste de son mérite avec la nullité des autres chefs de son parti le mirent rapidement au premier rang. Le vœu public l'appela à la tête des affaires à la place de Zuloaga; mais, comme il lui répugnait de paraître n'avoir combattu que pour arriver à dépouiller l'homme qui avait le premier déployé l'étendard sous lequel il s'était rangé, Miramon n'accepta que le titre bizarre de président *substitut*, tandis que, par une combinaison dont on chercherait vainement des exemples ailleurs qu'au Mexique, Zuloaga restait à côté de lui comme président *intérimaire*.

Le nouveau chef du parti conservateur manquait malheureusement d'expérience politique, mais il avait de l'intelligence, de l'entrain, du coup d'œil, des idées sages et nettes, et un grand ascendant sur les siens. Maître de la capitale, il était reconnu par les agents diplomatiques des puissances européennes. Il était de plus, comme nous l'avons déjà dit, soutenu par une grande partie de l'armée, par le clergé, par les grands intérêts conservateurs, et par tout ce qui était civilisé et européen. C'étaient là de grandes forces, mais celles de son rival Juarez n'étaient malheureusement pas moindres et suffisaient pour balancer les chances de la lutte. Juarez avait pour lui les masses

ignorantes excitées dans leurs plus mauvais instincts, les ambitions souffrantes, les anciens partisans d'Alvarez, les chefs de bandes toujours prêts à piller le pays sous un drapeau quelconque, que quarante ans de discordes ont énormément multipliés dans le Mexique, et qui ne se faisaient pas faute d'invoquer la constitution de 1857 pour couvrir leurs déprédations. En possession de la Vera-Cruz, c'est-à-dire du premier port de la République, Juarez s'était emparé du revenu des douanes et y trouvait des ressources qui permettaient à son gouvernement de vivre, pendant que le manque d'argent constituait la plaie principale du pouvoir établi à Mexico. Enfin, pour compenser la force que donnait à son rival la qualité de président reconnu par la diplomatie, le rusé successeur de Comonfort négociait avec l'agent des États-Unis un traité qui livrait une partie du territoire du Mexique à la grande république américaine, traité qui ne fut pas à la vérité ratifié à Washington, mais qui valut à Juarez la bienveillance et l'appui des États-Unis, et qui, pendant quelque temps, lui donna le prestige moral d'un pouvoir reconnu par le plus puissant voisin de la république mexicaine.

Quels que fussent les défauts de Miramon, et nous ne nous dissimulons pas que, sous certains rapports, ils étaient grands, la lutte qu'il poursuivait contre Juarez, autant à coups de décrets et de mesures législatives qu'à coups de canon, était vraiment la lutte entre le bon et le mauvais génie du Mexique. L'un s'appuyait sur les vieilles traditions catholiques de la nation, défendait le clergé, son indépendance et ses biens, et demeurait fidèle à l'organisation religieuse de la société mexicaine; l'autre professait les doctrines de ces libéraux d'Europe qui trouvent toute oppression bonne pourvu qu'elle donne la chasse aux prêtres; il confisquait les propriétés ecclésiastiques, établissait le mariage civil, contraire aux mœurs et aux instincts du pays, et rompait les concordats avec la cour de Rome. L'un cherchait à concentrer l'administration et à lui donner une forme plus unitaire pour dominer l'anarchie; l'autre, jouet docile des intrigues américaines, établissait le fédéralisme dans ce qu'il avait de plus large et de plus incohérent, faisant ainsi du pays complétement désagrégé une proie facile pour l'ambition des États-Unis.

La guerre dura deux ans entiers, et fut marquée par soixante-dix actions militaires, dont huit batailles importantes, mais sans résultat bien décisif. La nature même des forces du parti révolutionnaire multipliait les engagements inutiles pour le succès de l'une ou de l'autre cause. Elles ne consistaient en effet, qu'en un ramassis de bandes innombrables, agissant indépendamment les unes des autres, reparaissant où on les croyait vaincues, sans plan déterminé, sans noyau compact auquel ou pût se prendre pour terminer la lutte. Pendant ces

deux ans, Miramon fit face à toutes les difficultés avec une activité surprenante et une indomptable énergie. A chaque instant obligé de revenir à Mexico, où rien ne se faisait que par lui et où seul il faisait vivre le gouvernement, il se remettait toujours en campagne, et partout où il se montrait il demeurait victorieux. Mais il manquait de ressources, les principaux ports étant tenus par ses adversaires et la guerre civile ayant interrompu presque toutes les exploitations de mines. Pour continuer la guerre avec succès et efficacité, l'argent lui faisait défaut, et il ne savait où s'en procurer. Le clergé aurait pu facilement le sauver en lui permettant de disposer de quelques propriétés ecclésiastiques. Mais le clergé mexicain se montra mauvais calculateur de ses intérêts et trop inquiet de voir en rien diminuer ses revenus; il entendait être défendu sans contribuer à sa défense, et il refusa de consentir aux quelques aliénations de terres qui auraient rempli la caisse de l'armée catholique et conservatrice : faute énorme dont ce clergé fut bien cruellement puni par la spoliation générale dont le frappa Juarez après son triomphe. Privé de secours du côté du clergé, Miramon n'avait d'autre expédient que les réquisitions et les emprunts forcés, prélevés en grande partie sur les capitalistes étrangers, lesquels se trouvaient contribuer ainsi à une guerre qui les ruinait.

Semblable situation ne pouvait indéfiniment durer. Miramon le sentait, et à deux reprises, après des succès qui avaient raffermi son pouvoir, il tenta d'aller forcer dans la Vera-Cruz le gouvernement de Juarez. La première fois il fut rappelé, au moment où il croyait son triomphe assuré, par la nécessité de garantir Mexico d'un coup de main. La seconde fois, les États-Unis, intéressés à empêcher par tous les moyens l'établissement d'un pouvoir régulier et solide, firent échouer son entreprise, en portant ouvertement secours aux autorités démocratiques.

L'Europe, dont les intérêts souffraient cruellement de l'anarchie mexicaine, et qui avait dès lors autant de bonnes raisons qu'elle peut en avoir aujourd'hui pour intervenir, perdit une précieuse et unique occasion de rétablir l'ordre et la paix dans cette belle contrée. Pas n'était besoin de se jeter dans les colossales dépenses que réclamera notre expédition présente. Une simple démonstration navale devant la Vera-Cruz eût suffi pour obliger Juarez à s'embarquer, et pour assurer le triomphe de Miramon et des conservateurs, qui seuls pouvaient présenter pour l'avenir des garanties sérieuses de gouvernement. Malheureusement les représentants de la France et de l'Angleterre ne surent pas prendre à ce moment un parti décisif. Ils offrirent leur médiation entre les deux factions qui se disputaient le pouvoir, mais en traitant ces deux factions sur le même pied et en leur offrant

un compromis irréalisable et un absurde partage de l'autorité. Ces négociations ne pouvaient amener aucun résultat, et elles échouèrent en effet, surtout devant l'obstination de Juarez, qui sentait que le grand point pour lui-même était de gagner du temps, et que tôt ou tard le défaut absolu de ressources financières mettrait son rival dans l'impossibilité de continuer la lutte.

C'est en effet ce qui eut lieu. Ne pouvant ni subvenir aux frais de son gouvernement, ni solder ses troupes, Miramon vit la fortune abandonner ses drapeaux. En 1860, il fut pour la première fois battu près de Silao, et, quelques mois plus tard, une nouvelle défaite, cette fois décisive, ouvrit à l'armée des démocrates les portes de Mexico. Miramon dut quitter le pays, et le pouvoir de Juarez demeura seul debout. Mais cet événement ne pacifia rien; la guerre civile continua comme par le passé, avec cette seule différence que les rôles y étaient renversés. Juarez fut bientôt enfermé dans la capitale comme l'avait été Miramon et tenu en échec par les généraux du parti conservateur, qui refusaient de se soumettre et qui occupaient la campagne en guerroyant chacun pour son propre compte, comme l'avaient fait les chefs de bandes du parti soi-disant libéral.

On conçoit facilement ce que les intérêts étrangers engagés au Mexique devaient souffrir au milieu des désordres d'une si inextricable anarchie. Gouvernement et chefs de bandes agissaient à leur égard avec une absence de scrupules véritablement incroyable. Nous ne parlons pas des emprunts forcés, qui ont une certaine apparence de régularité, ni des aggressions individuelles, dont on a fait grand bruit dans les dépêches du *Livre jaune*, mais qui sont possibles partout, et dont une nation ou un gouvernement ne sauraient en bonne justice être tenus pour responsables; mais, de la part des autorités publiques, la violence à l'égard des étrangers et le mépris de leurs droits avaient pris depuis quelques années dans le Mexique le caractère d'un système permanent.

C'est par Juarez et le pouvoir révolutionnaire de la Vera-Cruz que le premier exemple en fut donné. En 1859, un détachement de l'armée *constitutionnaliste*, comme on disait au Mexique, pillait l'établissement de la Monnaie de Guanajuato et trouvait là l'occasion de mettre la main sur une somme considérable appartenant à des Anglais. Aux observations sévères qu'on lui adressait à ce sujet, un des ministres de Juarez répondit que cet acte violent n'était « qu'une occupation temporaire des fonds étrangers, destinée à subvenir aux plus pressants besoins de l'armée fédérale. » Il est triste de le dire, mais les généraux de l'armée catholique et conservatrice imitèrent bientôt les détestables exemples que leur donnaient les soi-disant libéraux. Un des lieutenants de Miramon, sous sa propre responsabilité et sans

l'aveu du jeune président de Mexico, saisit et pilla pour le distribuer à ses soldats, un convoi d'argent appartenant à des négociants européens.

Je laisse de côté beaucoup d'autres faits de cette nature, qui se passèrent pendant la lutte entre les deux pouvoirs rivaux de la Vera-Cruz et de Mexico. J'arrive aux faits qui marquèrent l'avénement définitif de Juarez et le triomphe de l'opinion démocratique. On eût pu croire que la diminution momentanée des troubles et la substitution d'un pouvoir unique à cet antagonisme de gouvernements qui avait si longtemps ravagé le pays aurait pour résultat d'améliorer la situation des intérêts étrangers et de leur rendre plus de sécurité. Il n'en fut rien, et la situation au contraire s'aggrava chaque jour davantage. Les procédés de Juarez et de ses ministres dépassèrent tout ce qu'on avait vu jusqu'alors. Le président des libéraux débuta par expulser brutalement le nonce du Pape et le ministre d'Espagne, M. Pacheco. Bientôt survinrent les insultes à la France, emprisonnement de nos vice-consuls, attaques à main armée dirigées contre notre ministre lui-même, M. Dubois de Saligny, invasion de la maison des sœurs de charité françaises à Mexico, nouveaux emprunts forcés et nouvelles extorsions arbitraires sur nos négociants, assujettissement des nationaux français au service militaire. Aucune protestation n'était écoutée, Juarez et ses agents se jouaient avec une impudence sans égale des représentants de l'Europe et de leur caractère inviolable. Enfin, au mois de juillet dernier, Juarez mit définitivement le comble à la mesure de ses violences. Un décret du gouvernement mexicain supprima pour deux ans toutes les conventions avec les puissances étrangères. Cette manière de se délier de sa propre autorité des engagements contractés d'une manière solennelle envers les gouvernements européens ne pouvait être patiemment supportée. La France, l'Angleterre et l'Espagne, s'unirent pour poursuivre la réparation commune de leurs communs griefs.

On sait le reste, la Convention de Londres, le départ des troupes des trois puissances alliées, les dissentiments survenus au Mexique même entre ces trois puissances sur la conduite ultérieure à suivre, dissentiments qui ont amené la retraite des contingents espagnol et britannique et ont laissé notre faible noyau d'expédition seul en face de toute l'armée mexicaine.

II

L'objet immédiat et ostensible du traité du 31 octobre 1860 était « d'obtenir une protection plus efficace pour les personnes et les pro- « priétés des sujets de l'Europe et l'exécution des engagements con- « tractés envers les puissances par la république mexicaine. »

Pour atteindre ce but, plusieurs systèmes se présentaient au choix du gouvernement impérial. Le premier consistait à atteindre le Mexique seulement par ses extrémités, à occuper la Vera-Cruz et les autres principaux ports, à y saisir les revenus des douanes et à se payer ainsi soi-même des indemnités qu'on réclamait, en même temps qu'on infligeait par ce déploiement de puissance une salutaire crainte au gouvernement de Juarez. Un tel système avait de grands avantages en tant que simple et peu coûteux; mais il offrait ce sérieux inconvénient de ne donner aucune garantie pour l'avenir et de n'avoir aucun résultat définitif. Les déplorables gouvernements des républiques *hispano-américaines*, contre lesquels l'Europe n'est que trop souvent obligée d'employer des moyens de cette nature, sont en effet maintenant habitués à céder momentanément devant la force, et à reprendre immédiatement après le train de leurs violences et de leurs exactions. C'est pour cela qu'au premier bruit de la guerre avec le Mexique les chambres syndicales demandaient au gouvernement de la pousser plus loin et plus avant qu'on n'avait jusque-là pensé à le faire, ou de ne pas l'entreprendre, parce qu'une répression simplement partielle ne produirait aucun avantage et n'aurait d'autre resultat que d'aggraver, à l'intérieur du pays, la situation des résidents étrangers.

La guerre complète et sérieuse a été résolue, mais alors s'est présentée et se présente encore une nouvelle question : Comment faire cette guerre? Jusqu'où la pousser et à quel point s'arrêter? Tenter la conquête et l'occupation à main armée de tout le territoire mexicain serait une entreprise qui exigerait des sommes énormes et une très-grande armée, et qui ne donnerait certainement pas des résultats équivalents aux dépenses et aux pertes d'hommes qu'elles réclameraient. Les Américains ont bien pu parcourir, il y a quelques années, le Mexique dans tous les sens et l'occuper en entier. Mais ils venaient de plus près que nous; d'ailleurs, avant d'entamer la guerre ils avaient choisi à l'avance les splendides territoires qu'ils voulaient

se faire céder et qui devaient les indemniser bien au delà de leurs frais et de leurs peines, et enfin ils s'inquiétaient fort peu de l'anarchie politique qu'ils laissaient derrière eux. Il ne saurait en être de même pour le gouvernement français, qui ne peut vouloir démembrer le Mexique, et qui n'est appelé par d'autre intérêt dans ce pays que celui d'y acquérir une garantie solide pour la sécurité de ses nationaux.

Une marche sur Mexico, telle qu'on l'a entreprise, et l'entrée des troupes françaises dans la capitale des anciens rois aztèques, suffisent pour l'effet moral que l'on veut obtenir. Mais, comme nous le disions au commencement de cet article, c'est une fois établi à Mexico que commencent les grandes difficultés. Se borner à signer dans cette ville un traité de paix avec le gouvernement actuellement établi au Mexique, et se retirer ensuite en se fiant à des promesses qui ont été tant de fois démenties, serait, avec beaucoup plus de peine et de dépenses, arriver à un résultat qui ne différerait en rien de celui que l'on aurait obtenu de l'occupation pure et simple de la Vera-Cruz et de l'exécution de la convention de Soledad, contre laquelle on s'est si vivement prononcé. Du moment que l'on s'est décidé à pénétrer dans l'intérieur du pays et à marcher sur Mexico, il a fallu prendre un parti radical et se résoudre à donner à l'action de la France le caractère d'une intervention directe dans les affaires intérieures de la république mexicaine, et songer à l'établissement d'un gouvernement régulier propre à donner pour l'avenir de solides garanties.

C'est une résolution fort grave, et nous comprenons très-bien que l'Espagne et l'Angleterre n'aient pas voulu s'y associer, car les interventions de ce genre n'ont jamais un résultat bien heureux, les légitimes susceptibilités de l'amour-propre national se révoltant dans tous les pays, même les plus dégénérés, contre un pouvoir imposé par les armes étrangères. Cependant, sur ce point, la résolution du gouvernement français semble trop irrévocablement arrêtée pour qu'il y ait même intérêt à la discuter. Nous devons donc nous borner à examiner quelle est la forme de gouvernement qui, installée à l'ombre de nos baïonnettes, pourrait le mieux rétablir quelque ordre dans le pays et présenter des chances vraisemblables de durée.

En 1821, lors du Congrès de Vérone, M. de Chateaubriand proposait aux hommes d'État de l'Europe, hésitant encore sur le parti à prendre, la reconnaissance immédiate des colonies espagnoles d'Amérique que l'on aurait organisées en monarchies distinctes sous le gouvernement de princes de la famille royale d'Espagne. A ce moment le sort de la guerre de l'indépendance n'était pas encore décidé ; la lutte se continuait avec acharnement, heureuse pour les insurgés là où

combattait Bolivar, malheureuse sur d'autres points, comme au Mexique. L'Espagne, solidement établie encore dans une grande partie de ses colonies, pouvait céder sans honte, et, gagnant par de sages concessions la reconnaissance de ses anciens sujets, établir son influence dans les régions équatoriales de l'Amérique sur des bases plus stables que par le passé. Cette influence, en tenant les jeunes monarchies hispano-américaines dans une tutelle bienfaisante au début de leur nouvelle vie politique, leur aurait permis de se développer paisiblement et sans secousses dans la voie du progrès et de la civilisation. Le projet de M. de Chateaubriand était donc certainement le meilleur de tous au moment où il se produisait, et c'est à l'adoption d'une combinaison de même nature, sagement consentie par la maison de Bragance, que le Brésil a dû d'être sauvé des convulsions anarchiques qui ont désolé tous les États voisins. Malheureusement ce projet ne rencontra que peu de sympathies parmi les hommes qui présidaient alors aux destins de l'Europe ; il échoua, en France, devant la vanité d'homme pratique de M. de Villèle, qui ne pouvait pas admettre qu'un poëte pût concevoir de grands et réalisables desseins politiques ; en Espagne, devant l'orgueilleuse et ignorante obstination de Ferdinand VII ; auprès des cabinets du nord, devant la répugnance de M. de Metternich à admettre aucune concession pour des révoltés ; en Angleterre enfin, devant la satisfaction avec laquelle le cabinet britannique voyait se développer des événements qui enlevaient d'immenses domaines au sceptre de la famille des Bourbons.

Mais ce projet, rejeté en 1821, quand il était facile à exécuter, pourrait-il se reprendre maintenant avec quelques chances de succès? Nous répondrons hardiment que non. C'est à l'histoire et à la politique que s'applique surtout le mot d'Héraclite : « On ne saurait se baigner deux fois dans les mêmes ondes. » Les choses d'ici-bas changent si constamment et si rapidement, que ce qui eût été salutaire et praticable il y a quarante ans ne saurait plus même être rêvé maintenant.

Après l'expulsion définitive des Espagnols et les excès effroyablement sanguinaires qui marquèrent leurs derniers efforts pour conserver la domination, après plus d'un demi-siècle d'une liberté orageuse, il est vrai, mais qui, malgré ses désordres, son anarchie, et ses bouleversements incessants, a été moins dure pour les populations que l'exécrable régime colonial par lequel l'Espagne, au temps de sa suprématie, étouffait leur commerce, atrophiait leurs intelligences, empêchait pour elles tout développement matériel et moral et brisait sans pitié ce qui tendait à s'élever au-dessus du niveau d'abaissement universel, il ne reste plus aujourd'hui sur le sol du

Mexique que deux choses debout, la haine inextinguible de l'Espagne et le sentiment républicain.

Autant qu'on peut en juger au travers de leurs réticences et de leurs explications embarrassées, les ministres de la reine Isabelle, en se joignant à la France et à l'Angleterre pour envoyer des troupes au Mexique, espéraient pouvoir rétablir dans ce pays une monarchie espagnole, et c'est la raison qui leur donnait au commencement de l'entreprise un si beau zèle, une si grande hâte de faire flotter l'étendard de Castille, avant celui des deux autres puissances, sur les remparts de la Vera-Cruz. De son côté le général choisi pour cette expédition rêvait, on n'en saurait douter, la fondation d'un semblable trône, mais au profit d'un officier de fortune d'origine espagnole et non à celui d'un prince de sang royal, et il portait ses visées jusqu'à s'y asseoir un jour lui-même. Mais M. Prim, malgré son ambition et sa vanité passablement développée, est un homme intelligent, et il s'est aperçu bien vite que le rêve de son gouvernement aussi bien que le sien propre appartenaient au monde des chimères, que si la France avait formé le projet d'installer une royauté dans le Mexique, ce n'était au profit ni de l'Espagne, ni d'un Espagnol, et que, quant aux Mexicains, ils ne laisseraient jamais la forme monarchique s'implanter d'une manière sérieuse dans leur pays. C'est à cette double déception qu'est incontestablement dû le changement subit de la politique de l'Espagne et le retrait de ses soldats.

Bien qu'abandonné sur ce terrain par ses deux alliés, le gouvernement français semble persister dans son projet d'établir une monarchie au Mexique, Or, nous devons l'avouer, ce projet nous effraye par les conséquences où il peut entraîner.

La difficulté n'est pas d'installer tout d'abord le gouvernement monarchique dans la capitale et d'obtenir en sa faveur un vote plus ou moins sincère des habitants. Le suffrage universel, dans les pays qui n'y sont pas préparés par une longue expérience de la vie politique, est un instrument auquel on fait facilement rendre le son que l'on veut, et les plébiscites du royaume de Naples sont là pour montrer ce que vaut ce système quand il fonctionne sous le régime d'une occupation militaire.

Mais, une fois la votation accomplie, une fois l'archiduc Maximilien ou tout autre candidat proclamé souverain et établi dans Mexico, comment maintiendrait-on son pouvoir? L'exemple d'Iturbide est là, pour faire voir combien peut durer la monarchie réduite à ses propres ressources sur la terre du Mexique. Et cet exemple est d'autant plus frappant, qu'Iturbide se trouvait, pour affermir son pouvoir, dans des conditions qui ne se présenteront aussi favorables pour aucun prince étranger. Il était indi-

gène, il partageait tous les instincts et toutes les passions du pays, enfin c'était lui dont l'épée avait achevé l'affranchissement national. S'il était quelqu'un qui pût solidement asseoir le principe de la monarchie au Mexique, c'était lui à coup sûr, et son pouvoir n'a pas duré deux ans !

Pour donner quelque force et quelque temps de vie à la nouvelle royauté, il faudra que la puissanee qui s'en sera constituée la marraine, c'est-à-dire la France, lui fournisse, pendant un nombre d'années impossible à estimer d'avance, une armée et un budget : une armée pour contenir le pays, pour empêcher de nouvelles révoltes et le retour de l'anarchie; un budget, car les ressources financières du Mexique sont absolument taries, et il faudra plusieurs années pour les faire revivre.

Que si l'on veut obtenir un résultat définitif, et faire que l'autorité royale ne soit pas exclusivement renfermée dans l'étroit rayon qui va de la Vera-Cruz à Mexico, mais qu'elle s'étende partout, et que le pays ne se démembre pas dans les convulsions de la guerre civile, il faudra que l'armée d'occupation ne soit pas de moins de cent mille hommes. On ne saurait se le dissimuler, en effet, l'autorité du souverain établi par la grâce de l'Europe n'existera réellement que là où seront campées les troupes mises à son service. Comment croire qu'il suffira du mot de monarchie pour pacifier en un instant un pays aussi profondément bouleversé que le Mexique? L'installation de la royauté ne fera disparaître ni les ambitions, ni les haines, ni les passions qui ont produit les discordes intestines. Les chefs de bandes du camp démocratique, les aventuriers intéressés à tout désordre, les prétendants au pouvoir, ne s'évanouiront pas devant ce mot magique. On tiendra Mexico, mais non pas les provinces, et les Mexicains, comme ces Romains de la décadence dont parle Tacite, ont appris par expérience que l'on peut créer ailleurs que dans la capitale un pouvoir destiné au triomphe. A moins d'occuper le pays tout entier il faudrait un miracle invraisemblable pour éviter des *pronunciamientos* indéfiniment répétés par tous ceux qui croiraient avoir à se plaindre du nouveau régime. La royauté compterait à peine quelques mois d'existence qu'elle se trouverait dans la situation où Miramon s'est trouvé pendant deux années et où a été Juarez après sa victoire, presque assiégée dans Mexico et obligée de faire face de tous les côtés à des bandes de mécontents chaque jour plus multipliées. Des colonnes mobiles bien organisées viendraient certainement à bout de ces bandes dans un rayon rapproché de la capitale; mais il n'en serait pas de même partout. Le Mexique est un pays immense, dont bien des parties sont presque inaccessibles. Sans une occupation complète et permanente, qui, nous le répétons,

n'exigerait pas moins de cent mille hommes, comment prétendrait-on s'opposer à ce qu'un nouvel Alvarez levât le drapeau de la révolte dans son État de Guerrera, dont le climat de feu dévore les Européens, ou dans tout autre État reculé, et s'y proclamât indépendant, si même il ne parvenait pas à marcher avec succès de là sur Mexico?

Admettons même, ce qui n'est guère probable, que la lassitude et le besoin d'ordre après tant de guerres civiles décide les Mexicains à accepter la royauté que leur apporte M. Dubois de Saligny et à en reconnaître sans contestation l'autorité d'un bout à l'autre du pays, croit-on que l'on aurait fait une œuvre solide et qui ne nous demanderait pas encore bien des ennuis et bien des peines pour durer? La tache d'une origine étrangère est mortelle pour tout gouvernement et il n'en est pas un qui puisse résister aux effets de ce reproche, même quand il n'est pas mérité. Combien de temps a-t-il fallu pour que la Restauration, que la France avait appelée elle-même et qui l'avait sauvée du démembrement, qui avait relevé ses finances détruites sous l'Empire, qui cinq ans après l'invasion et les désastres de 1815 lui avait rendu une armée et une flotte, qui lui avait enfin donné la liberté, combien a-t-il fallu de temps pour que ce gouvernement succombât sous l'absurde reproche d'avoir été ramené dans les fourgons de l'étranger? Or quel gouvernement serait étranger? Celui que nos troupes seraient allées installer au Mexique.

Quoi qu'en dise la *Patrie*, à qui son dévouement plein d'indépendance, comme on sait, ne laisse pas voir très-clair dans la question, le Mexique voit avec répugnance la prétention de la France à intervenir pour régler sa situation politique intérieure et lui donner une nouvelle forme de gouvernement. Aussi les hommes dont on pouvait le plus espérer et désirer le concours pour le rétablissement de l'ordre, les chefs les plus importants et les plus dignes d'estime du parti conservateur ou catholique, se tiennent-ils à l'écart ou se prononcent décidément contre nous. Miramon, demeuré fidèle aux principes républicains, inspire maintenant la politique du cabinet de Madrid. Doblado, jusqu'alors adversaire irréconciliable du gouvernement de Juarez, a déposé ses rancunes et s'est rallié à lui pour défendre contre nous l'honneur national qu'il voit compromis par notre expédition et par nos projets. Et malheureusement nos généraux et nos plénipotentiaires n'ont en ce moment à côté d'eux pour les soutenir dans le pays que des aventuriers comme Almonte, lequel est l'agent et le précurseur de Santa-Anna, c'est-à-dire d'un homme qu'il faut désirer ne revoir jamais rentrer dans le pays qu'il a si cruellement tyrannisé.

Ces circonstances significatives font tristement présager de l'avenir et montrent quel sort attendrait, soit immédiatement, soit au bout

d'un petit nombre d'années, la nouvelle monarchie mexicaine, si le gouvernement français persistait à vouloir en faire le corrollaire de son expédition. Nous avons, du reste, peine à croire qu'il y persiste, après avoir si formellement proclamé comme base de sa conduite le principe de non-intervention dans les affaires d'Italie, où nos intérêts nous appelaient bien plus que dans celles du Mexique. Il y aurait là une inconséquence flagrante bien propre à affaiblir la politique française et que la troupe des officieux seule ne sait pas distinguer. Ces officieux sont de curieux personnages; il est tel d'entre eux, comme le *Constitutionnel*, qui remplissait il y a quelques mois ses colonnes de longs calculs pour prouver que l'occupation de Rome était une charge trop lourde pour notre budget, et qui maintenant ne recule pas devant l'idée d'une occupation bien autrement coûteuse et d'une bien moindre utilité directe au Mexique.

III

La nécessité d'une longue occupation et les dépenses énormes qu'elle exigera ne nous feraient, du reste, pas hésiter si nous apercevions un grand intérêt français à l'établissement d'un royauté au Mexique; mais nous avons beau y mettre toute notre bonne volonté, nous ne parvenons pas à y apercevoir cet intérêt. Il semble, au contraire, qu'un tel établissement serait désavantageux à notre pays.

La France n'a et ne saurait avoir que deux intérêts au Mexique. Le premier est la sécurité de ceux de nos nationaux qui vont en assez grand nombre s'y fixer et y faire fortune. Or il n'est pas besoin d'une monarchie pour donner cette sécurité; on peut en trouver également les garanties dans un gouvernement conservateur et régulier avec les formes républicaines. Bien plus, les Français ont jusqu'à présent été de tous les étrangers les mieux vus au Mexique, et comparativement les plus respectés. Ne compromettrait-on pas gravement cette situation en intervenant trop directement dans les affaires intérieures du peuple mexicain, et ne courrait-on pas, en appuyant par les armes de la France l'institution d'un gouvernement qui répugne aux instincts du pays, le danger de faire succéder aux sentiments de bienveillance pour notre nation des colères et des ressentiments qui rendraient nulles toutes les garanties que pourraient donner les pouvoirs constitués?

Notre second intérêt, et il est fort grand, est de maintenir l'indé-

pendance absolue du Mexique. D'ici à vingt ou trente ans au plus, la communication des deux Océans par un canal navigable aura été établie, soit dans l'isthme de Panama, soit dans le Nicaragua. Ce sera la principale artère du commerce du monde, et la puissance qui en tiendra les débouchés pourra se dire à bon droit la maîtresse des mers. Il n'est personne qui ne sache de quelle importance est pour la France le maintien du principe de la liberté des mers. Quelle que soit la puissance qui la compromette, elle porte directement atteinte aux intérêts les plus vitaux de notre pays. Or rien ne serait de nature à renverser plus radicalement ce principe que la possession par une seule puissance des débouchés de l'Amérique centrale. L'unique moyen d'empêcher cette prise de possession est de maintenir l'existence entièrement indépendante du Mexique. Dans l'état actuel des choses, il est deux gouvernements au monde à qui il suffirait de s'emparer du Mexique ou d'y conquérir une influence prépondérante pour tenir exclusivement entre leurs mains les clefs de la communication entre les deux Océans, et c'est là ce que la France ne saurait jamais permettre. Une de ces puissances est l'Espagne, maîtresse de Cuba et récemment rentrée en possession de Saint-Domingue ; nous ne nous arrêterons pas à elle, car sa domination sur le golfe du Mexique ne serait pas pour nous la plus défavorable, et d'ailleurs il n'est plus sérieusement question d'établir un trône espagnol au Mexique. Les États-Unis sont l'autre puissance. Et qu'on ne croie pas que la séparation puisse arrêter la marche envahissante de la république américaine vers la possession du golfe du Mexique. Le Nord, qui a pour lui la bonne cause, semble l'emporter définitivement sur le Sud, et il peut suffire de quelques batailles encore pour renverser le gouvernement de M. Jefferson Davis. Déjà les fédéraux ont reconquis dans toute sa longueur le cours du Mississipi et ouvert de nouveau ce puissant débouché au commerce du monde. Une fois la guerre terminée, les États-Unis reprendront leur marche en avant, et plus les États aujourd'hui séparés montreront de répugnance à rentrer dans l'Union et à s'y maintenir, plus le gouvernement fédéral aura d'intérêt à inscrire au nombre des étoiles de son pavillon les provinces mexicaines, pour embrasser dans un cercle de fer ceux des États qui tenteraient d'échapper encore à sa suprématie.

L'établissement d'une monarchie serait-il le moyen de défendre le Mexique contre la conquête américaine? Nous croyons tout le contraire. Le voisinage donne une force immense aux intrigues des États-Unis dans le Mexique, une force que ne pourra jamais contre-balancer l'influence d'un empire séparé, comme nous, de ces contrées par l'immensité de l'Océan. Ces intrigues ont déjà suffi pour bouleverser

le pays et lui faire perdre de nombreuses provinces, alors qu'elles n'avaient pour appui que des ambitions et des jalousies personnelles. Que serait-ce dans le cas où on leur donnerait la possibilité de se cacher derrière un grand principe politique et une opinion vigoureusement enracinée? Les intrigues américaines prendraient alors une puissance irrésistible et balayeraient en peu de temps la nouvelle monarchie. Les mécontents, les révoltés, demanderaient l'union à la grande république; les États reculés d'abord, puis ceux qui sont plus voisins de Mexico, se donneraient au gouvernement fédéral, et le successeur de Montézuma verrait rapidement son royaume s'en aller pièce à pièce. Au lieu d'avoir arrêté l'incorporation du Mexique aux États-Unis, on ne serait arrivé qu'à la précipiter.

Au reste, si la France a intérêt à empêcher cette incorporation, elle doit le faire en aidant les Mexicains à se donner enfin un gouvernement stable et en état de se défendre, sous la forme républicaine désormais consacrée par les traditions du pays; mais notre pays ne saurait en même temps, sans compromettre ses intérêts, s'exposer à s'engager pour cette question dans une guerre avec la république américaine. Les États-Unis sont nos alliés naturels; ils ont besoin de nous et nous avons besoin d'eux; la création de cette puissance rivale de l'Angleterre a été l'un des plus grands actes de notre ancienne monarchie, l'un des plus utiles de la France. Ce serait une coupable folie que de rompre la bonne entente qui depuis le siècle dernier a régné sans interruption entre les deux pays. Ce serait servir sans le savoir, au delà de toutes ses espérances, les intérêts de l'Angleterre et porter un coup funeste aux intérêts de la France. Il suffit bien d'être allés brûler de concert avec nos voisins d'Outre-Manche la flotte russe de Sébastopol, et nous ne devons pas détruire maintenant la marine américaine, car ce sont les Anglais et non pas nous qui profiteraient de cet événement. Le gouvernement de M. Lincoln l'a déjà fait clairement entrevoir : la tentative par la France de fonder une royauté dans le Mexique serait le signal d'une rupture presque certaine avec les États-Unis. C'est pour cela que le *Times* nous encourage si chaleureusement à poursuivre un tel projet ; c'est pour cela que, dans le pays où nous écrivons ces pages, les hommes d'État les plus hostiles à notre patrie se réjouissent en disant : « Il nous est bien « égal que la France occupe militairement le Mexique, pourvu que « le Mexique occupe la France et préoccupe les États-Unis. »

Une rupture possible avec le gouvernement américain serait toujours une chose fâcheuse pour la France, mais dans le moment actuel elle serait encore plus triste qu'à toute autre époque. Elle aurait en effet pour résultat d'amener le gouvernement français à reconnaître la confédération du Sud, qui, bien qu'en disent ses amis, représente

le principe de l'esclavage en lutte avec celui de la liberté de l'homme, et dont tous les intérêts sont liés avec ceux de l'Angleterre, tandis que ceux du Nord sont intimement liés à ceux de la France. Quelques *officieux* prétendent, il est vrai, que cette reconnaissance est désirable et qu'elle aura bientôt lieu; semblable langage est digne d'eux, mais nous ne voulons pas croire à leurs assertions. Ce serait pour nous et pour tous ceux qui portent un véritable amour aux intérêts du pays un sujet de trop grande tristesse, et nous n'admettons pas comme possible que le gouvernement français, gratuitement, sans y être forcé par des circonstances exceptionnelles, reconnaisse jamais comme un gouvernement légitime la honteuse confédération des états esclavagistes.

Nous n'avons jusqu'ici parlé que de la création d'une monarchie étrangère quelconque au Mexique, de ses difficultés insurmontables et de ses dangers. Il nous reste à dire quelques mots du candidat que l'on dit porté à cette monarchie.

Certainement l'archiduc Maximilien est un prince fort distingué, qui a montré de la modération et de la sagesse en Lombardie et qui réussirait parfaitement sur un trône d'Allemagne. Mais quel intérêt pourrait avoir la France à faire tant de choses pour donner une couronne à un prince de la maison d'Autriche? Ce n'est certainement pas que le gouvernement français, comme le disent quelques-uns, espère avancer ainsi la solution de la question de Venise. Le gouvernement autrichien a formellement démenti qu'il y eût aucun lien entre les deux questions, et nous le croyons sans peine, car ce serait pour l'Autriche une insigne folie que d'échanger la Vénétie contre la couronne d'Iturbide. D'ailleurs, l'Autriche est bien assez menacée chez elle pour avoir besoin de conserver ses princes les plus distingués et pour ne pas désirer les voir s'en aller courir de périlleuses aventures au delà des mers, à la recherche d'un sceptre quelque peu fantastique. Si le gouvernement français a réellement pensé à l'archiduc Maximilien, il faut qu'il y ait à ce projet quelque autre motif qui demeure encore secret et que nous n'essayerons pas de pénétrer.

Discuter longuement sur la valeur de la candidature de ce prince nous paraît chose assez oiseuse; tant que l'on ne saura pas d'une manière positive si le gouvernement impérial a réellement la volonté de soutenir l'archiduc, et si lui-même est décidé à accepter, ce serait discuter dans le vide. D'ailleurs, en cette affaire, la question générale prime de beaucoup la question de personnes. Bornons-nous à remarquer combien il est rare que ces transplantions de souverains réussissent. En général, les Allemands ne parviennent que bien difficilement à se concilier les sympathies des peuples méridionaux sur les-

quels ils se trouvent appelés à régner. Je ne parle pas des Autrichiens en Italie, où ils n'ont apparu qu'en conquérants. Mais la Grèce fournit un assez frappant exemple des difficultés que fait surgir l'envoi d'un prince choisi par l'Europe dans les races du Nord pour gouverner des méridionaux. En Grèce, les conditions étaient bien plus favorables qu'elle ne pourront l'être au Mexique. Le pays n'avait pas connu de formes de gouvernement libre et indépendant avant l'installation d'Othon I[er], le peuple était bien autrement sage, conservateur et doué de sens politique que ne le sont les Mexicains; et cependant jamais le souverain et son peuple n'ont pu marcher jusqu'à présent dans un accord parfait. Il y a toujours des tiraillements et des difficultés, souvent très-graves; le danger d'une révolution menace constamment le royaume hellénique, et la paix de l'Europe trouve dans ce pays une cause permanente de trouble. La leçon que contiennent ces faits ne devrait pas être perdue pour les gouvernements, et, en tenant compte de cet enseignement, on doit reconnaître que le choix qui serait fait d'un prince allemand pour être mis à la tête du Mexique aggraverait encore dans une forte proportion les difficultés que rencontrera toujours par elle-même en ce pays la fondation d'un pouvoir monarchique.

Pourquoi, du reste, s'obstiner à compliquer par des projets de cette nature la tâche qu'ont à remplir nos soldats et nos plénipotentiaires? Cette tâche est assez belle en se bornant aux choses praticables. Tirer réparation des injures adressées au pavillon de la France par un gouvernement corrompu et despotique sous masque de liberté; prêter assistance à un peuple digne d'intérêt malgré ses malheurs, pour l'aider à se donner un gouvernement régulier, sans prétendre faire violence à ses habitudes et à ses instincts; n'est-ce pas un rôle assez noble et assez glorieux pour la France? Pourquoi en chercher un autre? Il y a deux ans, on a perdu l'occasion d'obtenir ce résultat en soutenant Miramon contre Juarez. Mais, quoique plus difficile qu'alors, la tâche n'est pas impossible. Qu'au lieu de rêver la fondation d'une monarchie qui ne pourrait pas vivre et qui ne serait que la source de complications sans cesse renaissantes, la France, sans changer les bases de l'organisation sociale du Mexique, laisse le parti conservateur et catholique accomplir, sous les formes républicaines, l'œuvre de régénération politique et morale si vaillamment entreprise par Miramon avant sa défaite. De cette manière, le but auquel tend notre pays sera rempli, l'ordre pourra se rétablir solidement au Mexique, les susceptibilités nationales ne seront pas froissées, et, en même temps que la France aura conquis des garanties pour la sécurité de ses intérêts dans l'avenir, elle se sera difinitivement attaché la nation mexicaine par les liens les plus étroits de la reconnais-

sance. Pour notre part, nous ne rêvons pas d'autre rôle à la France dans ces contrées lointaines, et nous désirerions voir son gouvernement accepter, comme conclusion des succès qui bientôt, n'en doutons pas, couronneront nos armes en dépit de tous les obstacles, cette ligne de conduite plus simple, plus économique et moins aventureuse.

Londres, le 22 juin 1862.

François Lenormant.

MÉLANGES

L'ART CHRÉTIEN EN FLANDRE [1].

La Flandre partage avec l'Italie l'honneur d'avoir produit, avant la Renaissance, les plus beaux et les plus purs ouvrages dont puisse se glorifier la peinture catholique. M. l'abbé Dehaisnes s'est proposé de faire, pour le premier de ces pays, ce que M. Rio a fait pour l'autre, et il a consacré à l'histoire de l'art primitif et religieux dans les Flandres un livre excellent, plein de recherches, d'une critique saine et sûre, aussi éloigné des stériles raffinements d'une érudition orgueilleuse et d'une esthétique compliquée que de cette légèreté banale qui glisse à la surface des choses et met la science à la portée des lecteurs de romans ; un livre où il montre une qualité plus rare qu'on ne croit, — la parfaite intelligence de son sujet, — et qui représente évidemment le résultat, je ne dirai pas de toute une vie, mais d'une pensée unique concentrée dans sa tâche et constamment appliquée au même but.

M. l'abbé Dehaisnes étudie d'abord les origines de l'art chrétien en Flandre, et il analyse, peut-être en prêtant à quelques-unes d'entre elles une importance exagérée, les causes qui ont dû imprimer un cachet particulier à la forme de son développement et déterminer ses principaux caractères. Il les trouve dans la nature du sol et du climat, dans l'action de l'élément celte et germain, dans les leçons puisées à l'école byzantine, dans les libertés, le commerce et l'opulence des villes populeuses du Nord, dans la protection des évêques et des couvents, des princes et des bourgeois, et, par-dessus tout, dans l'influence intellectuelle et morale du christianisme, introduit chez les Flamands par des missionnaires irlandais et anglo-saxons.

On pourrait faire remonter fort haut l'histoire de l'art religieux en

[1] L'*Art chrétien en Flandre*, par l'abbé C. Dehaisne. Ire partie : *Peinture*. 1 vol. grand in-8 orné de gravures au trait. Douai, chez madame veuve Adam.

Flandre. Il est certain, d'après des textes précis, que du septième au quinzième siècle, il y eut dans ces contrées une succession ininterrompue d'artistes qui décoraient les églises d'après les traditions de l'Italie et de Byzance. Il reste des monuments incontestables de la peinture chrétienne à ces époques reculées, et l'on connaît même, dès la première année du neuvième siècle, les noms d'un certain nombre de peintres alors très-célèbres, qui, par leurs travaux exécutés dans les couvents et les sanctuaires, rattachent et relient l'art du moyen âge aux mosaïstes des basiliques constantiniennes.

Mais c'est surtout dans les miniatures des manuscrits que l'auteur étudie la naissance, le caractère, les progrès et la transformation de l'art flamand avant la Renaissance, et il a raison. Ce sont généralement les plus anciens, et surtout les plus nombreux monuments qui nous restent de cet art, et l'on peut dire sans exagération que, dans ce pays du moins, la grande peinture du quinzième siècle est la fille de la miniature. Dans les manuscrits antérieurs au treizième siècle, on voit déjà poindre cet amour de la vérité matérielle, poussé jusqu'au réalisme, qui fera à la fois la grandeur et la faiblesse de l'art flamand. Cette tendance à la reproduction exacte de la nature jusque dans les sujets du sentiment le plus idéal et de l'inspiration la plus élevée, n'est pas seulement le résultat du génie particulier de la race, formé pour ainsi dire à l'image du sol et du climat; elle est aussi, et surtout elle deviendra, chez les peintres de la Flandre, une sorte de fierté nationale, de patriotisme instinctif développé par les grandeurs de leur propre histoire et la prospérité de leurs villes. Que la scène qu'ils représentent sur la toile se passe dans les contrées de l'Orient ou dans celles du Midi, il ne leur viendra pas à l'idée qu'ils puissent rien faire de mieux que de choisir des types flamands et de les encadrer dans un paysage flamand.

A partir du treizième siècle, le domaine de la miniature s'agrandit avec le développement des connaissances et grâce à la protection des princes et des seigneurs qui vient se joindre à celle des moines. Les rubricistes ne se bornent plus aux sujets tirés de la Bible : ils abordent l'allégorie et la légende. En même temps, l'exécution se modifie pour se perfectionner; la plume cède la place au pinceau ; on colorie avec plus de science et d'éclat; on dessine avec plus de soin, de correction, de naturel et de vie. Si l'on compare les enluminures des livres sacrés ou traitant de matières ecclésiastiques à celles des ouvrages d'imagination, on s'aperçoit bien vite que celles-ci sont généralement dépassées de beaucoup en perfection par celles-là : c'est une remarque qui a sa signification. Mais bientôt ce progrès fait place à la décadence : l'invention de l'imprimerie, d'une part, de l'autre les idées nouvelles apportées par la Renaissance, les troubles matériels et moraux suscités par la Réforme, portent à la miniature un coup mortel dont elle ne peut se relever malgré la résistance prolongée de ses derniers fidèles.

Pour établir la connexion qui existe alors entre l'art d'enluminer les manuscrits et celui de décorer les églises par le pinceau, il suffirait de rappeler que plusieurs des grands peintres flamands ont compté parmi les miniaturistes. On croit assez souvent reconnaître la main de Jean Van Eyck et de

Memling dans les images qui enrichissent ces vieux missels et ces bréviaires gothiques, orgueil de nos bibliothèques. En tout cas, et cela nous suffit, il y a des analogies flagrantes, non-seulement dans la pensée et le sentiment, dans le symbolisme, dans l'ordonnance générale, mais encore dans l'exécution, entre les enluminures sur vélin faites pour le compte de Philippe le Bon ou de Louis de Bruges, et les œuvres authentiques des artistes que nous venons de nommer. L'art du miniaturiste apporta à l'art du peintre quelques-uns de ses principaux caractères, entre autres la délicatesse et le fini du travail, et il contribua aussi à lui donner une certaine élévation mystique dans les idées.

Je suis étonné que M. l'abbé Dehaisnes, parmi les nombreux monuments qu'il a consultés et qu'il cite, ait négligé la plupart de ceux qu'aurait pu lui fournir la bibliothèque de Bruxelles, si riche en ce genre; il y eût trouvé de précieux sujets d'étude dans la section des manuscrits, qui a pour origine la collection formée par les princes de la maison de Bourgogne, et qui renferme un grand nombre de miniatures remarquables se rattachant directement ou indirectement à l'art flamand ; par exemple, outre la *Chronique du Hainaut*, dont il dit quelques mots, les albums de musique et de poésie de Marguerite d'Autriche, un exemplaire de la *Cyropédie* ayant appartenu à Charles le Téméraire, des bréviaires et des évangiles dont presque toutes les miniatures sont évidemment de l'école de Bruges et rappellent tantôt la manière de J. Van Eyck, avec leurs fonds minutieux et fins, leurs paysages historiés de tours, de châteaux forts et d'églises, tantôt celle de Memling, avec leur grâce, leur délicatesse et leur poésie mystique, unies à un dessin savant et à un modelé vigoureux.

L'école flamande n'est pas la première qu'on rencontre dans le Nord : elle fut précédée par l'école de Cologne, qui dérivait de l'art byzantin, dont elle avait toutefois modifié et complété les traditions par l'influence du génie particulier des populations rhénanes. Cette école, qui eut pour représentants principaux maître Guillaume et maître Stéphan, a exercé une action puissante sur les artistes de Bruges, de Gand et d'Anvers. Ce n'est guère que vers le commencement du quatorzième siècle que des documents positifs nous montrent l'existence simultanée d'un assez grand nombre d'artistes organisés en corporations, d'abord à Gand, puis à Anvers et à Bruges, et dont quelques œuvres sont parvenues jusqu'à nous. Dès le même siècle, Tournai avait une école de peinture et une de sculpture, toutes deux fort célèbres. Les Van Eyck sont donc loin d'être les premiers en date des peintres flamands, et il faut se garder de croire qu'avant eux l'art ne s'est manifesté dans leur pays que d'une manière accidentelle et isolée. Mais ces artistes sont les premiers dont la personnalité se soit nettement dégagée, et dont la postérité ait retenu les noms.

Avec les critiques les plus compétents, M. l'abbé Dehaisnes restitue à Hubert Van Eyck, qui en avait été dépouillé au profit de son frère, la gloire du perfectionnement de la peinture à l'huile. Il s'attache aussi à reconstituer son individualité artistique, et à rechercher les œuvres exécutées de sa main, par exemple l'*Adoration de l'Agneau*, qu'il composa en entier et peignit en grande partie, mais qui, après sa mort, fut achevée par son frère

Jean. Quant à ce dernier, il n'est pas besoin d'insister longuement ici sur le mérite de ses productions, que personne ne conteste aujourd'hui. Je n'admire pas au même degré que l'auteur les Vierges des musées d'Anvers et du Louvre : Jean Van Eyck a fait beaucoup mieux, et, sans aller chercher jusqu'à Madrid le *Triomphe de l'Église sur la Synagogue*, une de ces belles compositions d'une majestueuse ordonnance, d'une symétrie grandiose, d'un symbolisme mystique comme les aimaient les peintres chrétiens du moyen âge, nous avons à Bruges le *Chanoine de Pala*, à Gand les panneaux de l'*Adoration de l'Agneau*, à Anvers le ravissant dessin à la plume de *Sainte Barbe*, une des perles de l'art catholique, divers autres tableaux encore disséminés un peu partout, qui le mettent au premier rang des artistes religieux du moyen âge. Ce qui nuit le plus à Jean Van Eyck dans l'esprit des demi-connaisseurs, c'est la multitude d'ouvrages médiocres qui sont exposés sous son nom dans les musées et les galeries, par suite de ces attributions téméraires dont les experts sont si prodigues, et qui souvent même sont en contradiction avec les caractères essentiels et invariables de sa peinture. Ces caractères, M. l'abbé Dehaisnes s'applique à les noter avec soin. Des frères Van Eyck, Hubert est le plus fin, le plus délicat, le plus chrétien ; il a mieux fondu en lui les diverses tendances qui ont agi sur l'art religieux en Flandre, il a mieux su garder l'équilibre entre l'idéalisme et le réalisme. Jean, moins parfait peut-être, moins élevé certainement, est plus original, plus flamand, il serre la nature de plus près, soit dans les paysages qui se déroulent au fond de ses tableaux, soit dans ses têtes, qui sont toujours des portraits modelés avec la plus minutieuse exactitude, et vigoureusement marqués d'un cachet individuel. Enfin il l'emporte par l'exécution. C'est le véritable chef de l'école flamande, dont il a incarné au plus haut point dans ses œuvres les qualités comme les défauts, et qui, de son côté semble l'avoir pris de préférence pour modèle et pour guide.

Les frères Van Eyck eurent pour successeur Roger Van der Weyden, digne héritier de ces grands maîtres, et se distinguant d'eux par des côtés spéciaux. Il a du sentiment, de la grâce, de l'habileté, un dessin pur, précis et même savant, quoique, sous l'empire des vieilles traditions, il exagère la longueur et la maigreur du visage et du corps. Ses tableaux séduisent aussi par leur animation dramatique et leur adroite ordonnance ; mais sa couleur est moins solide ; il n'atteint ni à la calme énergie de Jean ni à la sévère grandeur de Hubert. En voulant, à ce qu'il semble, réunir dans une sorte d'harmonieux compromis les systèmes différents des deux frères, il est resté au-dessous de l'un et de l'autre, tout en s'élevant fort haut. L'une de ses principales œuvres, la plus complète peut-être, est le tableau des *Sept Sacrements* (musée d'Anvers), composition poétique, pleine d'âme, d'un beau sentiment chrétien, et qui, dans l'exécution, témoigne d'un génie gracieux, souple, abondant et varié. Les *Sept Sacrements* ont, en outre, cet inappréciable avantage de présenter, avec tous leurs accessoires et tous leurs épisodes encadrés dans la magnifique architecture d'une basilique ogivale, une sorte de cours complet d'archéologie religieuse et de liturgie; et je ne sais si M. l'abbé Dehaisnes a accordé à ce magnifique ouvrage la place qu'il mérite parmi les chefs-d'œuvre de l'art chrétien au quinzième

siècle. Cependant, entre les Van Eyck, qui furent peut-être ses maîtres, et Memling, qui fut probablement son disciple, il est certain que la gloire de Roger Van der Weyden se trouve comme absorbée et amoindrie.

L'auteur a étudié avec un amour tout particulier le dernier en date de ces grands artistes du quinzième siècle, Memling, dont la vie est si peu connue et le nom même incertain. Memling est le maître le plus complet qu'ait produit l'âge d'or de la peinture religieuse en Flandre. A la vérité, à la vigueur, à la solidité du coloris des Van Eyck, il joint une fleur de naïveté, un charme d'expresion, une suavité de pinceau, qu'il semble avoir empruntés, en les perfectionnant, aux traditions de l'école de Cologne. Les ressouvenirs de l'Allemagne abondent, d'ailleurs, dans les paysages et les figures de ses tableaux. C'est le Pérugin ou le frà Angelico de la Flandre, qui n'a pas eu de Raphaël. Il possède à un égal degré la force et la douceur : personne ne lui conteste cette dernière qualité ; quant à ceux qui voudraient lui contester la première, il suffirait de les renvoyer au portrait de Nieuvenhove, à ceux des moines sur les volets extérieurs du *Mariage de sainte Catherine*, aux têtes de saint Joseph, de sainte Anne et du grand prêtre dans la *Présentation au temple*. Le réalisme ne perd jamais entièrement ses droits chez aucun des peintres de l'école flamande.

On sait que le musée du Louvre a quelques tableaux de Memling, mais d'une assez médiocre importance dans son œuvre. Le petit tryptique acquis récemment par l'administration du Musée ne révèle lui-même ses qualités qu'après un examen attentif. La partie centrale, qui représente la *Résurrection*, est peut-être la plus faible : le Christ, debout et sortant du tombeau, a la figure d'une douceur un peu fade et féminine, et le modelé de son corps, entrevu sous le manteau rouge qui le recouvre à demi, est d'une timidité qui va jusqu'à la mollesse. L'ange qui occupe le fond du tableau se recommande par un dessin gracieux qui n'est pas sans quelque afféterie. Les deux compartiments latéraux valent beaucoup mieux : dans celui de droite, les têtes des apôtres et des disciples qui contemplent l'ascension du Christ sont rendus avec autant de vérité que de variété; dans celui de gauche, le corps de saint Sébastien, qui a encore cette maigreur et cet élancement particuliers aux peintres gothiques, frappe par la science et la vigueur des détails, et les deux archers qui le percent de leurs flèches sont d'une grande finesse de dessin et d'une couleur charmante. Mais le plus précieux échantillon de Memling que nous possédions à Paris, c'est le tableau sur bois qui fait partie de la galerie de M. le comte Duchâtel. La physionomie pieuse de la Vierge, la figure souriante et un peu bouffie de l'Enfant Jésus, sont d'une délicatesse exquise qui fait d'autant mieux valoir la vérité et la vigueur de tous les personnages distribués autour du divin groupe, dans l'attitude de la prière et de l'adoration. Cette œuvre est un parfait spécimen du génie de Memling et de l'art religieux de son temps et de son pays. Il a le caractère hiératique, si je puis ainsi dire, l'ordonnance traditionnelle et la symétrie symbolique de la peinture primitive, avec les caractères propres à la Flandre : il joint la force à la grâce, la recherche passionnée de la nature au culte de l'idéal. Memling a étudié sur la terre ces têtes énergiques et vivantes, inclinées devant cette mère et cet enfant, qu'il

a entrevus dans le ciel. Sa peinture n'est pas immatérielle comme celle du Pérugin et de frà Angelico ; mais la pensée et l'amour s'en dégagent comme une flamme; l'âme est visible sur ces lourdes figures flamandes, où l'énergique accentuation des traits semble une force de plus donnée à la gravité pénétrante de l'expression; et sur toute la scène s'épand, comme une harmonie suave et forte à la fois, un coloris qui suffirait à lui seul pour imprimer à la composition un caractère céleste et surnaturel.

C'est à Bruges surtout qu'il faut aller étudier Memling. Le musée de l'hôpital Saint-Jean est le sanctuaire de sa gloire. Ce qu'est pour l'orfévrerie le reliquaire byzantin des trois Rois à Cologne, la châsse de sainte Ursule l'est pour la peinture religieuse, et quiconque a vu ce chef-d'œuvre, ainsi que le *Mariage mystique* et l'*Adoration des Mages*, n'a pas besoin d'en savoir davantage pour saluer en Memling le maître par excellence de l'art chrétien en Flandre. On a pu le dépasser assurément par la science du procédé et de l'exécution, mais bien peu ont atteint, et nul peut-être n'a dépassé le sentiment profond et pénétrant, le charme et la candeur d'expression, la pureté idéale, la poésie mystique et suave, qu'accentue, mais ne détruit en rien, le caractère local donné par le peintre à la plupart de ses têtes.

Après Memling, M. l'abbé Dehaisnes semble se croire au bout de sa tâche, et on dirait qu'il a hâte d'en finir. C'est avec un regret visible, et le regard tourné en arrière vers les maîtres disparus pour toujours, qu'il passe rapidement en revue leurs élèves et leurs successeurs. A peine si Stuerbout, Quentin Metzys et deux ou trois autres ont le pouvoir de l'arrêter quelque temps. Après eux surtout, et à partir du seizième siècle, le spectacle de la décadence du grand art religieux précipite encore la marche rapide de l'historien. Certes, je le comprends; mais cette précipitation a ses dangers et touche parfois à une sorte d'injustice. Elle y tombe même tout à fait dans cette appréciation vraiment trop dédaigneuse de Bernard Van Orley, qui ne fut pas indigne d'être l'ami de Raphaël, et qui, parmi ses productions molles et hâtives, a laissé, comme son élève Michel Coxcis, des œuvres dignes de la plus sérieuse attention. Je le trouve bien rude aussi pour le maréchal d'Anvers et pour son tableau de l'*Ensevelissement du Christ*, marqué au cachet d'une personnalité si puissante. Sans méconnaître en rien la valeur et l'enchaînement logique de quelques-unes de ses réflexions, je retrouve dans la célèbre toile de Quentin Metzys les caractères habituels de l'art flamand exagérés dans le sens du tempérament particulier du peintre, et avec les transformations que la marche du temps devait presque nécessairement amener. Le *naturalisme* de Metzys descend en ligne directe du réalisme de Jean Van Eyck; il en sort comme le fruit de son germe, et s'affiche avec d'autant plus d'éclat qu'il n'a plus à combattre le respect de ces formes, de cette ordonnance traditionnelles inhérentes à la peinture, au temps où elle était, pour ainsi dire, un art hiératique et comme un auxiliaire de la liturgie. Ce n'est plus cet art où dominait l'allégorie mystique; et, comme le remarque l'auteur, les personnages du groupe, plus savamment étudié, sont disposés d'après les rapports qui existent entre eux, et non dans leur harmonie avec un texte sacré ou un monument sym-

bolique; mais cette transformation inévitable, qui *sécularisait* peu à peu l'art chrétien en l'arrachant à ses vieux priviléges pour le soumettre aux lois ordinaires, doit être moins reprochée à Quentin Metzys que l'intempérance de sa verve et la fougue de vérité grossière qui lui ont inspiré, par exemple, les types grotesquement ignobles des bourreaux de saint Jean, dans un des volets de son tryptique.

Ces jugements sévères ne sont d'ailleurs qu'une conséquence, extrême sans doute, mais rationelle des principes posés par l'auteur, et, jusque dans leur rigueur excessive, ils dénotent de la part de M. l'abbé Dehaisnes une intelligence parfaite des conditions essentielles du grand art chrétien. C'est l'ardeur même de ses justes convictions qui fait la sévérité de ses jugements; mais, dans les arts comme en toutes choses, il convient de se rappeler quelquefois l'axiome : *Summum jus, summa injuria,* et de distinguer ce qui est la faute du peintre de ce qui n'est que celle de son temps. J'ai voulu du moins, par ces observations, qu'il eût fallu développer davantage pour leur donner quelque poids, témoigner de toute ma sérieuse estime pour ce consciencieux et savant ouvrage, qui pousse la critique à ne pas s'arrêter à un éloge banal et à aller jusqu'à la discussion. On est étonné, en lisant ce livre, de la vaste étendue des recherches et des lectures de l'auteur. Il connaît tout ce qu'on a écrit avant lui sur la matière, et il s'efface fréquemment devant les plus autorisés de ses prédécesseurs pour leur laisser la parole. M. l'abbé Dehaisnes s'est trop défié de lui, et nous eussions préféré qu'il jugeât plus souvent par lui-même, comme il l'a si bien fait dans l'excellente monographie du retable anonyme de l'abbaye d'Anchin, qui termine ce volume.

VICTOR FOURNEL.

REVUE CRITIQUE

Le *Poëme des beaux jours*, par M. J. Autran. — *Essais historiques et littéraires*, par M. Vitet. — *Merlin l'enchanteur*, par H. de la Villemarqué. — *Apollonius de Tyane*, traduction de M. Chassang. — *Vie de M. l'abbé Busson*, par M. l'abbé Besson. — *Panégyrique de Jeanne d'Arc*, par M. l'abbé Perreyve. — *Béranger et Lamennais*, par M. Peyrat.

I

M. Autran vient de donner au public un nouveau volume de poésies. Nous sommes heureux d'être des premiers à l'annoncer [1].

Il y a longtemps qu'on n'avait rien entendu de cette voix sympathique et pure. C'est, de la génération et de la famille de M. de Lamartine, la seule, hélas! avec celle de M. de Laprade, qui ne se soit pas éteinte.

Depuis quelques années, le dégoût des bassesses de ce temps a fait de M. de Laprade un satirique. M. Autran, lui, a gardé sa sérénité bienveillante. Il est vrai qu'il n'a point dé ourné les yeux de la nature et que sa muse est restée au village. C'est là que nous la retrouvons aujourd'hui, parmi les champs, les prés, sous le toit de la ferme, au bord du puits rustique, et toujours aussi jeune et aussi suave qu'au temps où elle chantait la *Vie rurale*.

Le volume que nous tenons tout frais sorti de la presse s'appelle le *Poëme des beaux jours*, et il est bien nommé. La joie de l'âme y rayonne

[1] Le *Poëme des beaux jours*, par Joseph Autran., In-8. Michel Lévy, éditeur.

sans nuages, mais voilée d'un peu de mélancolie, comme les belles journées elles-mêmes le sont d'un peu de brume.

Au début, tout est fraîcheur, harmonie, parfum. C'est avril qui chante sa chanson et évoque la nature endormie :

Renais, renais ; ouvre et déploie
Ta robe de fleurs et d'air pur;
Tressaille d'amour et de joie,
O terre antique où me renvoie
Le Dieu qui règne dans l'azur !

Sous la lumière qui s'épanche,
Reverdissez, gazons et bois,
Frêne orgueilleux, saule qui penche ;
Et que le chêne et la pervenche
Tous deux revivent à la fois.

Dans le taillis, dans les broussailles,
Venez, chantez, oiseaux bénis !
Voici le temps des fiançailles :
De brins d'osier, de folles pailles,
Tressez la conque de vos nids.

Mais le soleil monte, tout croît, tout se pare, ici de fleurs, là de fruits. Chacune de ces renaissances inspire un tableau au peintre, une hymne au poëte. Entre toutes ces hymnes, nous aimons celle de l'alouette :

Esprit de l'air, je te salue!
Je te salue, oiseau lointain,
Qui montes, comme une âme élue,
Dans la lumière du matin, etc.

Parmi ces tableaux doucement estompés plutôt que chaudement peints, nous préférons cette scène si calme et si reposée que le poëte a simplement intitulée : *Vers la Saint-Jean*.

Nous touchons à juillet, premier des mois brûlants,
Et la journée enfin se retire à pas lents.
Après l'ardent soleil, qui là-bas traîne encore,
Vient la nuit, cette nuit faite à moitié d'aurore,
Qui, dans le vaste ciel, joyeux de son retour,
D'une main sème l'ombre et de l'autre le jour.
A sa fraîche lueur qui commence à renaître,
L'heureuse métairie ouvre enfin sa fenêtre.
C'est l'heure de la sieste à la brise du soir.
Sur la pierre, au dehors, il est temps de s'asseoir;
Il est temps d'écarter, soit du corps, soit de l'âme,
Ce poids des rudes soins que chaque jour réclame;
Et, n'eût-on pour sa part que le pain du glaneur,
De respirer un peu, comme un maître et seigneur.
Ainsi fait à cette heure, assis devant sa porte,
Le fermier de chez nous, homme de race forte,
Laboureur jeune encore, au front sévère et doux.
Immobile et pensif, les mains sur ses genoux,

Il aspire, dans l'air égayé de murmures,
Le meilleur des parfums, celui des gerbes mûres !
L'épouse auprès de lui, cœur d'espérance plein,
File d'un doigt léger sa quenouille de lin.
A ses pieds un garçon, l'aîné de la famille,
Apprête en se jouant sa petite faucille, etc.

Cela est complet, mais sobre; le tableau parle au cœur sans trop occuper les yeux. C'est une mesure dans la couleur qu'on ne sait plus assez garder de nos jours. Peintres et poëtes font merveille de leur pinceau, mais souvent aux dépens de l'impression morale qu'ils cherchent à produire. C'est, en poésie comme en peinture, l'écueil et le danger du paysage. M. Autran n'y échappe pas toujours; la pièce intitulée les *Rivages* et celle qui a pour titre la *Musique*, ont un peu ce défaut de peindre les objets pour eux-mêmes. Mais il n'en est pas ainsi dans le *Puits de campagne*, morceau parfait à tous égards, que nous ne citons pas parce qu'on ne saurait rien en retrancher et que la place nous manque pour le donner en entier. C'est le motif qui nous réduit encore à signaler seulement la *Poésie aux champs* et le *Pèlerin*, deux cadres de dimension plus grande et d'un ton plus élevé, sans cesser d'être champêtres. Ici comme ailleurs, au surplus, nous indiquons plus que nous n'entendons juger. Ce n'est pas le lieu. M. Autran a depuis longtemps sa place marquée entre les premiers poëtes de notre époque. Nous n'avons voulu dire autre chose, sinon qu'il la garde dignement.

II

Les Anglais ont un genre de littérature en quelque sorte indigène et devenu chez eux classique : ce sont les *Essais*, sortes de compositions intermédiaires entre l'article de journal et le livre, participant de l'un par leur brièveté, et de l'autre par leur importance.

Sous ce titre modeste se cachent, chez nos voisins, des travaux de premier ordre.

Ce genre, importé chez nous au commencement de ce siècle, ne s'y est qu'imparfaitement acclimaté; nous ne savons pas, à ce qu'il paraît, rester dans le milieu qui lui convient. Un petit nombre d'écrivains seulement y ont réussi. Celui de tous qui s'y est le plus distingué, selon nous, est M. Vitet. La nature de son talent l'appelait à y briller; plume fine et contenue, M. Vitet sait allier la sobriété à l'élégance et la clarté à la concision. Malheureusement M. Vitet a toujours peu écrit, et ses *Essais*, en particulier, sont rares. Jusqu'ici même ils n'avaient point été réunis; pour les relire, il fallait aller les chercher dans les recueils où l'auteur les avait placés à de longs intervalles. On

n'en sera plus réduit là désormais : l'éditeur Lévy vient de les recueillir en un petit volume[1] que nous nous hâtons d'annoncer et dont nous voulons donner un rapide aperçu.

Ce volume contient quatre études historiques ou littéraires, et un certain nombre de discours et de rapports académiques.

Le premier de ces morceaux est un savant chapitre d'histoire littéraire; il a pour objet la fameuse *Chanson de Roland*, qui depuis vingt-cinq ans a donné lieu à tant de controverses, et qui néanmoins n'est encore ni assez connue ni assez appréciée. M. Vitet s'en afflige; car, selon lui, qui n'est point homme à se passionner à la légère ou à s'engouer comme un érudit de fraîche date, cette rude production des premiers temps du moyen âge est une œuvre sœur, au fond, des grandes épopées qui font l'orgueil de quelques nations, et dont trop aisément peut-être la France s'est laissé dire que Dieu l'a déshéritée. Qu'on fasse, en effet, la part aussi large que l'on voudra à l'imperfection de la forme, à l'impuissance du langage, il n'en sera pas moins vrai que, pour la grandeur du dessin, la vérité de la couleur, la force de l'émotion, la profondeur des sentiments, la Chanson de Roland n'est inférieure ni à l'*Iliade*, ni à la *Divine Comédie*. Ce n'est pas une fiction de poëte lettré; le fond en est vrai, les personnages réels et pris entre les plus célèbres de notre histoire, l'action une et bien conduite, et l'esprit essentiellement national.

L'âme de la féodalité française y respire, non de cette féodalité déjà altérée que nous peignent les poëmes du temps de Philippe Auguste; mais de la féodalité primitive et animée de l'esprit qui fit les croisades. Sans la prêcher, la croisade, la Chanson de Roland la provoque, dit M. Vitet; « elle est le préambule de la mission de Pierre l'Ermite, non qu'elle fasse directement allusion aux saints lieux profanés, aux misères des chrétiens d'Orient, à la nécessité de leur porter secours : ce n'est pas là ce qui, dans ce poëme, fait pressentir la croisade; ce n'est pas non plus ce couplet final, ces cinq ou six vers un peu obcurs où Dieu commande à Charlemagne d'aller au loin combattre les païens; non, c'est le fond même du sujet, c'est la glorification du courage malheureux, c'est la promesse des béatitudes célestes à qui meurt au service de la croix. Connaissez-vous, à aucune autre époque, un poëme qui se consacre ainsi à immortaliser le malheur?... Pour que la poésie se hasarde à choisir une défaite nationale pour sujet, il faut que la lumière chrétienne ait éclairé le monde, que ses rayons les plus purs tombent encore sur des cœurs rudes et naïfs, estimant à ce qu'elles valent les victoires d'ici-bas et convaincus que la gloire du guerrier s'efface devant la gloire du martyr.... Ce martyre militaire, dont les palmes s'achètent, non plus dans les tortures, mais sur les champs de bataille, c'est l'idée dominante, l'idée mère de la Chanson de Roland. »

[1] *Essais historiques et littéraires*, par L. Vitet, in-12.

C'est donc à bon droit que M. Vitet lui adjuge le titre d'épopée. Voltaire a dit que les Français n'ont pas la tête épique, — et il a prêché d'exemple, remarque spirituellement M. Vitet. — Mais, s'ils ne l'ont plus, ils l'ont eue : c'est ce que la Chanson de Roland atteste d'une façon incontestable, et même il est juste d'ajouter qu'au temps où fut créé ce poëme, aucun autre peuple en Europe, pas plus au nord qu'au midi, n'était capable de produire son pareil.

Nous avons donc dégénéré, du moins à cet égard, on ne saurait le nier : c'est une raison, pour nous, de glorifier ce que nous avons fait de beau autrefois. Car, ainsi que le dit M. Vitet, « quand tout s'abaisse et se ternit, n'est-ce pas le moment de détourner les yeux, et de chercher dans le passé de consolantes splendeurs ? »

Cette pensée, qui termine le premier *Essai*, sert comme de transition au deuxième, qui a pour titre la *Révolution d'Angleterre*, et pour objet de rechercher la cause des grands résultats nationaux produits par cet événement. L'amer sentiment de notre infériorité politique perce dans ces pages éloquentes où l'auteur est conduit à d'involontaires et tristes retours sur l'infécondité de nos révolutions, à nous. Les ouvrages de M. Guizot ont été l'occasion de cet essai; mais c'est moins à les apprécier que s'est attaché M. Vitet qu'à faire ressortir les faits qu'ils mettent en lumière. Ajoutons qu'il en a pris texte pour exprimer, sur la forme et le style de l'histoire, compromis de nos jours par des plumes illustres, des idées d'une parfaite justesse que relève encore la réserve des allusions qu'elles contiennent. Nous recommandons ces sages observations aux jeunes gens que pourraient séduire les succès de M. Thiers ou de M. Michelet.

Il y a encore des vues très-remarquables sur l'art de l'historien dans l'*Essai sur la Convention*, écrit à l'occasion de l'histoire de cette Assemblée par M. de Barante. M. de Barante a, en histoire, un système à lui, qui a eu ses admirateurs et ses critiques passionnés. M. Vitet n'appartient ni aux uns ni aux autres; il ne nie pas les avantages de la méthode inaugurée dans l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, il s'attache même à en bien montrer les vertus, comme il dit; mais il la désapprouve au fond. On sent qu'il est de l'avis de ceux qui, tout en acceptant la devise : *Scribitur ad narrandum*, demandent à l'historien de ne pas laisser aller le récit au courant irrégulier des faits, et de ne pas s'abdiquer lui-même au point de changer son rôle de juge en celui de simple rapporteur. On ne saurait d'ailleurs discuter ces idées théoriques avec plus de courtoisie que ne le fait M. Vitet.

Et puis, il faut le dire, ce n'est qu'accessoirement, en passant, qu'il engage ce débat avec M. de Barante; sauf sur cette question de forme, M. Vitet est, au sujet de la Convention, en complet accord avec M. de Barante. L'analyse qu'il donne de son ouvrage se borne tantôt à en dégager l'esprit, tantôt à en fortifier les vues par des aperçus de détail et des vues personnelles pleines de profondeurs. Plus ferme que M. de Barante dans ses apprécia-

tions des hommes et des partis, il flétrit sans ménagement l'impuissante et lâche ambition des Girondins, objet encore de tant de bourgeoises admirations, et s'élève avec une indignation généreuse contre la Convention et ses apologistes d'aujourd'hui. A ces insensés, qu'un aveuglement fanatique porte à considérer le gouvernement de cette Assemblée comme susceptible de vie et d'avenir, M. Vitet en démontre la radicale impossibilité. « L'essence de ce gouvernement, dit-il, est de n'être pas, de ne pouvoir pas être le gouvernement de tout le monde, de placer nécessairement hors du droit commun, hors de la protection commune, hors de la plus vulgaire justice, des classes entières de citoyens coupables seulement d'avoir été les plus forts et de ne l'être plus. A de telles conditions, point de paix, point de soumission dans la société. Des classes de proscrits dans l'État ne valent pas mieux, disait madame de Staël, et ne sont pas moins contraires à l'égalité devant la loi que des classes de privilégiés. »

Où ce grand sens historique brille encore, sinon avec autant de vivacité, du moins avec autant d'évidence, c'est dans une brève étude sur M. de Narbonne et le premier Empire, que nous ne pouvons autrement apprécier ici, non plus qu'une autre plus développée, plus dramatique, dont le sujet est la réunion de la Lorraine à la France. Ce dernier travail est un des plus achevés du recueil; il abonde en traits sagaces, en remarques fines sur les causes qui ont si longtemps retardé la réunion à la France d'une des provinces dont l'annexion aurait dû être, ce semble, la plus naturelle et la plus facile. Entre les obstacles qui arrêtèrent de ce côté, même au temps de sa plus grande ardeur, l'ambition de nos rois, il en est un que les politiques de notre temps ne comprendraient guère, ou qu'assurément ils n'hésiteraient pas à franchir, nous voulons dire le respect du droit. En 1660 l'existence de la Lorraine ne tenait plus qu'à un fil; sa capitale, ses places fortes, tout son territoire était au pouvoir de la France, et son duc prisonnier des Espagnols : qui donc empêcha qu'elle ne devînt dès lors province française? « Un certain sentiment du droit, alors encore vivant, même en diplomatie, dit M. Vitet. La spoliation du faible par le fort était encore, à cette époque, un acte si mal famé, de si dangereux exemple, si contraire au droit européen, que Mazarin et don Louis de Haro n'osèrent ni l'un ni l'autre, soit réclamer, soit offrir les dépouilles du pauvre prisonnier. »

On aurait moins de scrupule aujourd'hui.

Nous bornons ici, malgré nous, ce que nous voulions dire des *Essais* de M. Vitet, dont nous ne citons pas même tous les titres; cela doit suffire toutefois pour montrer à quelle école, soit en littérature, soit en histoire, ils appartiennent.

III

M. Mortimer-Ternaux vient de donner au public le deuxième volume de son *Histoire de la Terreur*[1]. Ce volume est plus intéressant encore, plus curieux, plus riche en documents inédits, que le premier dont nous avons cependant signalé ici les inappréciables trésors[2]; il accuse aussi, dans la forme, un progrès sensible; le récit a plus de cohésion et plus de rapidité; l'écrivain s'y montre plus maître de son sujet, plus libre dans sa marche à travers les matériaux immenses qu'il a rassemblés.

Le sujet de ce volume est le 10 août. — Un volume pour cet événement, c'est beaucoup, dira-t-on. — Non, en vérité, et l'on en conviendra si l'on réfléchit à la multiplicité et à l'importance des faits dont se compose ce grand et fatal drame de la chute de la royauté, si l'on songe surtout aux machinations qui en préparèrent le succès et aux attaques partielles qui en furent le prélude. Le 10 août ne fut pas, en effet, un coup de foudre soudain; depuis la réunion de l'Assemblée législative, tout y conduisait manifestement, et il ne tint pas à la révolution que la catastrophe n'arrivât plus tôt : plusieurs tentatives eurent lieu, qui n'échouèrent que par l'effet du hasard ou la prudence des chefs. D'ailleurs, comme l'observe M. Michelet, peu d'événements ont été plus défigurés que le 10 août, plus altérés dans leurs circonstances essentielles, plus chargés et obscurcis d'accessoires légendaires et mensongers. Ce n'était donc pas trop d'un volume pour mettre cette révolution dans son plein et vrai jour.

Son premier acte — car, nous l'avons dit, ce fut un drame — fut un essai de réaction du parti de l'ordre, un effort infructueux des conservateurs pour obtenir la destitution du maire de Paris, Pétion, dont la conduite dans la journée du 20 juin avait été pour le moins suspecte. La province, par l'organe et à l'instigation de l'avocat Guillaume, personnage actuellement oublié et sur lequel M. Mortimer-Ternaux donne de curieux détails, avait, par la pétition dite des Vingt Mille, demandé sa mise en accusation. Conduite par Dupont de Nemours, qui s'était associé à l'avocat Guillaume, la députation chargée de présenter la pétition est reçue à la barre de l'Assemblée, et, malgré l'opposition des Jacobins, obtient ce qu'elle réclame. Mais les Jacobins de leur côté obtiennent le licenciement de l'état-major de la garde nationale de Paris, où les conservateurs dominent, et la concentration des fédérés à Paris. Le *baiser Lamourette* semble un instant réconcilier les

[1] In-8°, Michel Lévy, éditeur.
[2] Voir le *Correspondant* du 25 novembre 1861.

partis; mais la fureur à peine assoupie des révolutionnaires se réveille à l'annonce de la suspension du maire, prononcée par le conseil général du département. Des lettres inédites de Rœderer attestent qu'il y eut, à ce moment, entre le parti jacobin et le parti conservateur de tristes connivences.

Si d'un côté la cour était trahie, de l'autre elle se perdait par son indécision. Le roi resta huit jours sans prendre de parti relativement à la suspension du maire, huit jours que la révolution mit à profit pour agiter Paris. Enfin Louis XVI confirme le jugement du conseil général. Mais l'Assemblée, à laquelle, par une singulière confusion de pouvoir, le dernier mot en pareille matière était réservé, réforme à son tour la décision royale et replace Pétion à la tête de la municipalité.

Des luttes du même genre avaient lieu du reste dans les départements; des pièces inédites et curieuses pour l'histoire de la révolution en province, — histoire qui reste encore à faire — nous montrent les villes de Chartres et d'Arras livrées aux mêmes conflits d'autorités que Paris. « C'est, dit spirituellement M. Mortimer-Ternaux, la petite pièce après la grande. »

Cette première partie de l'histoire du 10 août est pleine de détails peu connus, notamment sur les acteurs révolutionnaires : presque tous ces intraitables ennemis de la royauté, lorsqu'ils n'ont pas péri dans la tourmente, se retrouvent bien placés sous l'Empire; la plupart sont comtes ou barons, et touchent de gros traitements.

L'installation des fédérés à Paris signale une seconde période dans l'histoire du 10 août, et une seconde intrusion de la populace dans le gouvernement de la France. La royauté est dominée par l'Assemblée et l'Assemblée par les Jacobins, qui agissent sur elle par les députations et les tribunes, et, quand besoin en est, par l'émeute. Alors est décrétée une série de mesures dont le but et le résultat sont de désarmer le ouvoir et d'armer le peuple. Une révolution est imminente; les Girondins, qui l'ont aidée dans l'espoir de la conduire et de l'exploiter, se la voient arracher par les Jacobins. Tous ces faits sont connus, mais ils empruntent aux détails circonstanciés dans lesquels entre le nouvel historien un caractère singulièrement vivant. Quoique moins nombreux que dans la précédente, les documents nouveaux ne manquent pas dans cette période du récit; nous citerons entre autres un relevé de la position qu'avaient sous l'Empire les officiers nommés à l'élection par les bataillons de volontaires qui se présentèrent au mois de juillet à l'appel de l'Assemblée : tous étaient généraux pour le moins! Ce qui prouve avec quelle intelligence les choix avaient été faits.

Mais où les documents abondent, c'est sur le rôle que jouèrent les Sections de la ville de Paris dans les affaires du 10 août. Du jour où leur plan fut arrêté pour s'emparer de l'autorité, les Jacobins s'étaient occupés de régulariser l'action jusqu'alors tumultueuse de ces assemblées déjà redoutables prises séparément, mais que leur concert devait rendre invincibles. Grâce aux renseignements nombreux qu'il s'est procurés, renseignements

pour la plupart inédits, M. Mortimer-Ternaux a pu éclairer dès son début le jeu terrible des Jacobins dans l'attaque qu'ils dirigèrent contre la royauté, en suivre tous les détours, toutes les feintes, en marquer toutes les haltes, en expliquer en un mot la profonde et implacable tactique. Nous recommandons ce chapitre; il semble, en le lisant, qu'on assiste à la formation d'un orage, qu'on voit les nuages se repousser, s'attirer, se combiner, pour produire une plus forte décharge de grêle et de feu. On y verra surtout avec quelle machiavélique intelligence ces hommes, sortis pour la plupart des rangs inférieurs de la société, et étrangers, la veille, à la stratégie des révolutions, surent se deviner, se reconnaître entre eux, écarter les éléments hostiles, annuler ou briser les résistances, contenir les impatients, soutenir les faibles et réserver toutes leurs forces pour le jour de l'action.

Ce jour terrible est raconté par M. Mortimer-Ternaux avec une grande richesse d'informations nouvelles et une clarté parfaite qui permet de suivre la lutte sur les trois théâtres où elle se développe, à l'Hôtel de Ville, aux Tuileries et à l'Assemblée. On possède mille récits du 10 août, détaillés jusqu'à la minutie pour certaines portions des faits, mais excessivement incomplets pour d'autres. On est resté jusqu'ici, par exemple, dans la plus entière ingnorance sur la manière dont, au sein des sections de l'Hôtel de Ville, s'est préparé et consommé le renversement de la monarchie; les seuls renseignements que les historiens aient eus jusqu'à présent à leur disposition sont tronqués, mutilés, falsifiés à plaisir. Heureusement le mensonge officiel a eu, pour la nuit du 10 août, quarante-huit organes, dans les procès-verbaux des quarante-huit sections de Paris. La comparaison de ces pièces, qui subsistent, éclairées par d'autres documents aussi authentiques, a permis au nouvel historien de dévoiler la fraude et de rétablir la vérité. La partie de l'action qui se passe au centre et aux différents siéges des sections se montre donc ici pour la première fois à découvert. C'est dans le récit de M. Ternaux et dans les pièces nombreuses qui l'accompagnent qu'il faut la voir se développer; on y constatera tout ce que les Jacobins y déployèrent de ruse et d'audace et tout ce que les honnêtes gens, à commencer par le roi, y laissèrent éclater de faiblesse. Les rares exemples de résolution et de courage qui y furent donnés n'y brillent qu'avec plus d'éclat. Avec quelle émotion on y lit, en particulier, la mort tragique de Mandat, l'intelligent et héroïque commandant des forces de Paris, assassiné sur les marches de l'Hôtel de Ville!

Les scènes du château offrent aussi, dans leurs dramatiques incidents, des détails souvent neufs et qui en changent le caractère. Il n'est pas vrai, par exemple, que les Suisses aient commencé le feu contre le peuple, ainsi que l'ont raconté les historiens révolutionnaires à grand renfort de phrases indignées; il n'est pas vrai que les insurgés aient enlevé les Tuileries d'assaut, comme ils s'en donnèrent la gloire : le bataillon des Suisses avait abandonné les appartements sur l'ordre formel et écrit de Louis XVI, et il

y avait près d'un quart d'heure que pas un coup de fusil ne partait des fenêtres quand les héros de l'émeute, réfugiés dans les masures du voisinage, se hasardèrent à franchir la place: il n'est pas vrai enfin qu'il y ait eu un massacre de cinq à six mille citoyens dans cette affaire : les recherches faites par M. Mortimer-Ternaux dans les documents officiels prouvent que les assaillants ne perdirent pas en tués et en blessés, dans toutes les phases de la lutte, plus de cent cinquante à cent soixante hommes.

On peut juger par ce rapide aperçu de l'intérêt que présente ce volume. Au développement que prend le récit des événements, il est naturel de croire qu'il sera suivi de beaucoup d'autres. S'ils doivent ressembler à celui-ci, personne assurément ne s'en plaindra.

IV

Il y a trois ans s'éteignait obscurément au fond des montagnes du Doubs, et dans le village même où il était né quatre-vingts ans auparavant, un prêtre qui avait eu, sous la Restauration, une part considérable dans les affaires de l'Église et dont on peut dire qu'il avait fait des évêques et n'avait pas voulu l'être. C'était l'abbé Busson, secrétaire général des cultes sous le ministère de M. de Martignac et catéchiste de Mademoiselle, petite-fille du roi Charles X, mort aumônier d'un pauvre pensionnat de filles infirmes. Ce rapprochement de fonctions le caractérise en deux mots, et donne à la fois l'idée de ses vertus, de ses talents et de ses sentiments politiques. Sa vie, que vient d'écrire un de ses compatriotes et de ses disciples les plus distingués[1], est un livre qui mérite d'être lu ailleurs que dans la contrée à laquelle appartenait le prêtre éminent à la mémoire duquel il est consacré. Pour l'élévation de ses idées, l'ardeur et l'intelligence de son zèle, M. Busson peut en effet être donné en exemple à tous les prêtres de ce temps. C'est à ce titre plus encore que pour sa valeur littéraire, bien qu'elle soit réelle, que nous signalons cette biographie.

M. Busson, nous l'avons dit, était un enfant des montagnes; il appartenait par le sang à cette forte race de paysans francs-comtois qui ont, dans l'esprit comme dans le corps, quelque chose de l'âpreté, mais quelque chose aussi de la solidité du calcaire qui fait la base de leurs montagnes. Son père avait été l'une des premières victimes de la Terreur. Ce n'était point un noble pourtant, et il habitait une de ces chaumières auxquelles, en déclarant la guerre aux châteaux, la révolution avait annoncé qu'elle apportait la paix. Il avait même applaudi aux premières réformes de l'Assemblée consti-

[1] *Vie de l'abbé Busson*, par M. l'abbé Besson. 1 vol. in-12. Besançon, chez Turberg.

tuante; mais il avait condamné la constitution civile du clergé et s'était séparé des prêtres qui l'avait jurée. Ce fut son crime aux yeux du lazariste défroqué que la Convention avait envoyé comme proconsul dans le Doubs. Dénoncé d'ailleurs par un ennemi personnel, cet homme intelligent mourut d'une noble et touchante façon; ses biens (car il avait de l'aisance) furent confisqués, et la dépouille de sa veuve et de ses cinq enfants vendue à l'encan sur la place de leur village. Le récit de cette mort et du navrant épisode auquel elle se rattache forme un les chapitres des plus curieux et les plus attachants du livre que nous analysons.

L'aîné des cinq orphelins que laissait ce martyr devait être l'abbé Busson.

Certes, si quelqu'un eût pu être excusable de détester la révolution et toutes les idées qu'elle avait corrompues et faussées, c'est lui. Cependant, telle était la force, l'élévation, la générosité de son esprit, qu'il applaudit, en 1814, à la charte constitutionnelle donnée par Louis XVIII et s'en montra le loyal observateur dans son passage aux affaires, à l'époque où la plupart des grands personnages dans l'intimité desquels il vivait, et l'infortuné Charles X qu'il devait suivre dans l'exil, méditaient de la briser.

Comment le petit paysan franc-comtois, que la mort de son père avait laissé sans pain en 1793, était-il arrivé, en 1828, à diriger un des plus importants ministères et à être le conseiller, inécouté, il est vrai, mais vénéré, de la plus haute noblesse de France? C'est ce que l'espace ne nous permet pas de raconter ici et que l'on voudra lire dans sa vie, où son biographe l'a raconté avec beaucoup de charme. Disons seulement qu'il ne dut cette élévation, qui se fit lentement d'ailleurs et sans qu'il s'en mêlât, qu'à la rare sagesse et au solide talent qu'il montra dans toutes les fonctions dont il fut chargé. Celles de secrétaire général du ministère des cultes sous M. Feutrier, évêque de Beauvais, fut de toutes assurément la plus délicate et la plus pénible, par suite des circonstances dans lesquelles on se trouvait alors.

C'était en 1828; M. de Villèle avait dû quitter le ministère; il était devenu impopulaire, « la longueur de ses services en avait fait oublier l'éclat, » dit M. Besson. M. de Martignac lui avait succédé, et M. Feutrier avait remplacé M. de Frayssinous aux affaires ecclésiastiques. Ce fut alors que parurent les ordonnances qui fermaient les huit colléges que dirigeait en France la Compagnie de Jésus et qui limitaient les vocations ecclésiastiques. Le ministère croyait, par là, gagner l'opinion publique et espérait gouverner avec elle. « Malheureusement, dit encore l'auteur de la vie de M. Busson, on la suivait (l'opinion) au lieu de la guider, et on s'aveuglait tout à la fois, et sur la puissance du parti qu'on voulait satisfaire, et sur les moyens de l'apaiser. » Le fait est que, par une insigne faiblesse pour le parti qui se décorait du nom de libéral, on violait odieusement la liberté. Au lieu de la restreindre pour complaire à d'étroites haines, il eût été plus juste et plus habile de l'étendre et de l'accorder à tous.

« Jamais M. Busson, dit son biographe, n'eût accepté la plume de secrétaire général pour rédiger les ordonnances de 1828. » Il est permis de le croire en effet, au moins d'après l'esprit qui respire dans un Mémoire que lui avait demandé quelque temps auparavant M. de Villèle sur certaines réformes à introduire dans notre législation. M. Busson s'y était montré fort libéral à l'endroit des congrégations religieuses. Il professait pour la Compagnie de Jésus en particulier une haute et sincère estime : « Les jésuites sont, à mes yeux, disait-il, un institut pieux et bien digne de sympathie et de respect. Il a été utile, il l'est encore, il peut le devenir bien davantage. » A la vérité, il ne partageait pas, à leur égard, l'opinion exagérée de beaucoup de catholiques d'alors qui croyaient leur existence indissolublement liée à celle de l'Église. Il déplorait cette aveugle opinion dans une lettre au duc de Doudeauville, qui l'avait consulté sur un pamphlet comme il s'en publiait beaucoup alors et qui avait pour titre : *Les trois procès en un, ou la royauté et la religion attaquées dans les jésuites;* il disait que de tels excès n'étaient propres qu'à aliéner à la religion les esprits sages et à engendrer le fanatisme dans les autres.

Or il fallait un grand courage à M. Busson et une grande indépendance de caractère pour oser exprimer hautement de pareils sentiments en face du monde royaliste où il vivait. C'était, en effet, le temps de sa plus grande faveur au faubourg Saint-Germain, l'époque où l'église dans laquelle il confessait était le plus assiégée de carrosses armoriés. Quand on se rappelle à quel degré d'exaltation le culte de la royauté était arrivé dans cette région de Paris, le courage de l'abbé paraît presque de l'héroïsme. Tel était cependant le respect qu'il imposait et l'estime qu'inspiraient ses lumières, que, quand l'abbé de la Chapelle, qui avait rédigé les ordonnances, quitta le ministère, les ministres et le château, comme on disait alors, s'entendirent du premier coup pour offrir sa succession à l'abbé Busson. Charles X fut même celui qui mit le plus d'empressement à l'avoir. « Allez le chercher de suite, s'écria-t-il, car, si vous lui donnez le temps de réfléchir, sa modestie l'emportera, et il refusera. »

Le passage de l'abbé Busson au secrétariat général des cultes fut court, mais sa conduite y fut marquée, comme partout ailleurs, du sceau de la sagesse et de la franchise. Aussi garda-t-il toujours la confiance du roi, et, nonobstant l'opposition du parti qui avait renversé le ministère dont il faisait partie, fut-il nommé aumônier de la chapelle royale et catéchiste de Mademoiselle, fille du duc de Berry. Il était tout à ses nouveaux devoirs et avait repris sa place à son confessionnal, quand le coup de vent de Juillet jeta le vieux roi et ses petits-enfants en exil. A peine établi à Holy-Rood, et avant même de savoir comment il le logerait dans ce palais désert, Charles X appela auprès de lui l'abbé Busson pour achever l'éducation religieuse de sa petite-fille. Le vieux prêtre alla rejoindre le vieux roi; il passa un an auprès de lui; son devoir accompli et la première communion de Mademoiselle faite, ne

voulant point être à charge à la famille exilée, il rentra en France. L'Église, troublée par la dernière révolution, se remettait lentement, l'ordre rentrait dans la société, et partout les choses reprenaient leur marche régulière. Les offres les plus séduisantes furent faites à M. Busson : cures de premier ordre, canonicats, évêchés, il refusa tout, et s'en retourna dans sa province, où il se consacra, pour le reste de ses jours, au plus humble des apostolats.

Il y avait à Besançon deux œuvres excellentes, mais pauvres, de date récente et à peine organisées : la maison des sourdes-muettes, depuis quelques années seulement fondée par une simple religieuse de village, et l'Association des filles de service, établie par un vicaire de paroisse au commencement de ce siècle. C'est à ces deux institutions que M. Busson consacra le reste de ses jours. On le vit, à cinquante ans passés, apprendre le langage mimique des malheureux que la nature a privés de la parole, et arriver, après quelques mois d'un travail acharné, à communiquer directement avec les enfants recueillis dans la maison de Besançon. Grâce à lui, la maison fut bientôt sur un excellent pied. Il s'appliquait en même temps et avec le même succès à la direction de l'Association des servantes. Le prêtre dont les duchesses assiégeaient naguère le confessionnal devint le confesseur privilégié des cuisinières et ne se refusait pas plus aux unes qu'il ne l'avait fait aux autres. Il trouvait cependant encore le temps de composer, de traduire, voire de concourir pour l'Académie de Besançon et d'y gagner un prix, façon délicate de témoigner à ses compatriotes le cas qu'il faisait des institutions du pays! La vieillesse ne le visita que tard, et c'est à peine s'il en sentit les infirmités : la mort seule interrompit ses travaux.

Tel fut l'abbé Busson. C'est, il faut l'avouer, un beau type de prêtre, et on doit des remercîments à M. l'abbé Besson pour l'avoir remis sous nos yeux. Il a tracé ce portrait avec talent, mais surtout avec sympathie. La critique serait malvenue à y relever des inégalités de ton, et, çà et là, une solennité inutile. L'effet moral de cet ouvrage est excellent, et c'est assurément le seul qu'ait recherché l'auteur.

V

L'humanité a des infirmités intellectuelles qui reviennent à des périodes variables, mais dans des circonstances identiques, sorte de mal chronique — et peut-on dire aussi de mal caduc — que ramènent invariablement les mêmes causes. De ce nombre est la croyance au merveilleux qui caractérise toujours les époques d'incrédulité. Mesmer et Swedenborg ne sont-ils pas contemporains de Voltaire et des encyclopédistes? On ne croit guère aux

miracles aujourd'hui, mais on croit aux tables tournantes, au magnétisme, aux *médiums* et aux esprits frappeurs. Tels gens qui ne connaissent pas ou ne connaissent plus le chemin des églises s'étouffent dans les cénacles spirites.

Il en était ainsi quand le christianisme parut sur la terre. Les dieux avaient généralement perdu leur crédit, mais les magiciens jouissaient d'une grande autorité. Chaque contrée avait le sien, indépendamment de ceux qui remplissaient de leur nom tout l'empire, et que se disputaient les provinces. Deux d'entre eux sont restés célèbres, Simon et Apollonius de Tyane. L'un ne nous est connu que par les récits évangéliques; l'autre a une légende des plus riches, légende prise en certains temps pour une histoire vraie par des savants honnêtes, mais naïfs, et donnée, en d'autres, pour telle par des écrivains qui n'étaient ni l'un ni l'autre. Dans le seizième et le dix-septième siècle, on crut généralement à la réalité des prodiges attribués à ce personnage, et on chercha à les expliquer par des prestiges ou par l'aide du démon. Au dix-huitième, les philosophes, qui n'y avaient pas la moindre foi, se montrèrent empressés à raconter ces merveilles, affectant d'en être troublés dans leur conscience et de craindre qu'on les confondît avec les miracles de l'Évangile. « C'est à Votre Sainteté, disait au Pape Clément XIV l'auteur d'une traduction de la vie d'Apollonius de Tyane attribuée à Frédéric II, c'est à Votre Sainteté de nous enseigner les preuves caractéristiques auxquelles on distingue les prestiges de la friponnerie des miracles du démon, et ceux du démon de ceux que Dieu a daigné opérer par le ministère de ses serviteurs. »

Aujourd'hui cette vie d'Apollonius de Tyane n'a plus, aux yeux de personne, que la valeur d'un roman philosophique, « d'une peinture idéalisée d'un des derniers représentants de la sagesse antique. »

C'est le jugement qu'en porte, avec toute la critique actuelle, l'auteur d'une nouvelle et savante traduction de l'ouvrage de Philostrate[1]. Peut-être va-t-il un peu loin quand il ajoute qu'on n'y voit plus guère une contrefaçon des Évangiles, ni une arme indirectement dirigée par l'auteur contre le christianisme. Nous croyons volontiers, pour notre compte, que l'écrivain païen de la vie d'Apollonius de Tyane n'a pas voulu directement faire de la polémique et opposer, comme une thèse à une autre, le recueil des traditions relatives au philosophe phytagoricien à l'histoire des enseignements et des miracles de Jésus-Christ; mais on ne saurait nier que ce ne soit le récit des évangélistes qui a provoqué le sien, et qu'un sentiment de rivalité quelconque ne l'ait inspiré. « Bien que Philostrate semble n'avoir eu en vue, dit avec beaucoup de pénétration M. l'abbé Freppel,

[1] *Apollonius de Tyane, sa vie, ses voyages*, par Philostrate, et ses *Lettres*, ouvrages traduits du grec, avec introduction, notes et éclaircissements, par M. Chassang, maître de conférences à l'École normale. 1 vol. in-8. Didier, éditeur.

(*les Apologistes chrétiens au deuxième siècle*, page 94), que d'exalter le disciple de Pythagore, son livre cache une arrière-pensée qui se trahit d'elle-même. Pourquoi cette tentative d'élever au-dessus des proportions de la nature humaine ce qui, de soi, ne dépassait pas les conditions ordinaires de la vie? C'est sans doute parce qu'on avait sous les yeux une grandeur morale qu'il était impossible de nier, devant laquelle il fallait s'avouer vaincu, si l'on ne parvenait à lui opposer quelque chose d'égal ou de supérieur. Le christianisme, en effet, présentait au monde un type de vertu et de perfection inconnu jusqu'alors et que le Sauveur avait réalisé dans sa personne. On pouvait bien, en présence de ce fait, se montrer injuste, railleur, cruel même, mais non se défendre d'un certain étonnement.... On conçoit donc qu'il ait pu venir à l'esprit d'un philosophe du deuxième siècle de chercher dans le passé une apparition analogue, ou bien de l'y placer, en suppléant à la réalité par l'imagination dans un but de rivalité, ou tel autre motif. Or les vies de Socrate, de Platon, de Pythagore, étaient trop connues, trop historiques, elles n'offraient pas assez d'attrait aux esprits avides du merveilleux pour se prêter à cette transfiguration religieuse et poétique. Au contraire, il avait paru cent ans auparavant un homme que son caractère mystérieux ou peu défini rendait propre à ce rôle de thaumaturge et de prophète : assez connu pour qu'on ne pût contester sa réalité, il l'était trop peu pour bannir la fiction. En se jouant avec habileté dans ce clair-obscur, on pourrait obtenir tel effet qu'on voudrait. »

L'effet que chercha et qu'obtint Philostrate fut double, à ce qu'il nous semble; il fournit des armes à la polémique religieuse et un aliment au besoin de merveilleux qui tourmentait en ce moment le monde. Ce que valait comme instrument de guerre théologique le roman de Philostrate, — si jamais il a valu quoi que ce soit à cet égard, — est aujourd'hui réduit à peu de chose et n'offre pas grand danger. M. Chassang a donc pu le traduire sans scrupule, sans crainte de faire, même involontairement, une œuvre antichrétienne. En effet, comme il le dit, la polémique a bien changé de terrain aujourd'hui, et c'est à des ennemis d'une autre sorte que le christianisme a affaire en ce temps-ci. La vie d'Apollonius de Tyane n'est donc plus qu'une curiosité historique, un monument authentique des défaillances où tombe en certains moments la pauvre raison humaine. A ce titre, et au milieu de la contagion des crédulités impies qui déshonorent notre époque, ce roman peut présenter un véritable intérêt philosophique. Il peut servir à l'étude comparative de la sottise humaine aux différents âges du monde. C'est la pensée qui en a fait entreprendre la traduction à M. Chassang.

Cette traduction est faite dans le système de rigoureuse fidélité partout admis maintenant, et rend à merveille la diction nombreuse, élégante et généralement pure de l'écrivain grec. Elle est précédée d'une introduction et suivie de notes historiques pleines d'érudition qui présentent l'ouvrage sous son vrai jour et en éclaircissent les passages difficiles, mais qui ne

dispensent pas de lire l'intéressant chapitre que le traducteur lui a déjà consacré dans son *Histoire du roman* (page 197), et que, par une discrétion regrettable, il n'a pas cru pouvoir reproduire ici [1].

VI

Plus légendaire encore, mais plus populaire surtout est ce personnage de Merlin sur lequel revient aujourd'hui M. Hersart de la Villemarqué en refaisant à nouveau la curieuse étude qu'il lui avait consacrée il y a quelques années [2]. En passant du héros de Philostrate à celui de nos bardes et de nos trouvères, on ne quitte pas la région du merveilleux; mais qu'il y a loin des pauvres sorcelleries de l'un aux gigantesques prodiges de l'autre! On sent dans le mythe d'Apollonius l'épuisement d'un vieux monde; dans celui de Merlin on voit la force exubérante d'un monde nouveau. La légende du premier est l'œuvre d'une secte; l'épopée du second est la création d'un peuple.

Cette épopée de Merlin, M. de la Villemarqué l'étudie dans ses sources, dans ses développements et dans son action politique et littéraire.

Cette fiction de Merlin n'a-t-elle pas une base historique? Derrière cet idéal n'existe-t-il pas une réalité? Merlin n'est-il qu'un nom? N'a-t-il pas été un homme? M. de la Villemarqué répond affirmativement. Selui lui, Merlin a vécu; il serait né au cinquième siècle de notre ère dans l'île des Bretons, et dans les conditions illégales qui, selon la légende romaine, caractérisèrent la naissance de Romulus. Sa mère, qui était vestale, échappa au supplice que lui réservait la violation de ses vœux par un stratagème analogue à celui de Rhea Sylvia : l'intervention d'un de ces génies bretons qui s'incarnaient, croyait-on, dans des corps humains (Marzin, Marddin, Myrddhin), expliqua et justifia tout. De là le nom de Merlin donné à l'enfant qui aurait apporté en naissant le don de poésie et de magie. Fut-il baptisé? C'est une question; dans tous les cas, il garda toujours les surperstitions païennes de la corporation des bardes où il était entré de bonne heure. « Une singulière disposition mentale, une affection nerveuse d'un genre particulier qui lui était commune avec d'autres individus de sa race et de son ordre, et dont les exemples ne sont pas rares dans l'histoire des bardes, se joignit aux moyens d'action qu'il devait traditionnellement à la science mystérieuse des

[1] Voir, sur l'*Histoire du roman*, de M. Chassang, le *Correspondant* du 25 janvier 1862.

[2] *L'Enchanteur Merlin. — Myrdhinn. — Son histoire, ses œuvres et son influence*, par M. le vicomte Hersart de la Villemarqué. 1 vol. in-12. Didier et Cᵉ, éditeurs.

anciens druides. Elle acheva d'assurer son empire sur les esprits et dut contribuer à sa renommée de prophète et d'enchanteur. Il était sujet à cet état extraordinaire d'extase et de catalepsie où les perceptions acquièrent un développement prodigieux, que les Bretons d'Armorique qualifient de *mal sacré*, les Gallois de *mal béni*, les montagnards de l'Écosse de *seconde vue*, attribuant à tous ceux qui y tombent le don de révélation et même d'inspiration divine. »

Ces devins étaient mal vus des prêtres chrétiens, et Merlin, en particulier; Gildas, son contemporain, l'aurait, selon M. de la Villemarqué, poursuivi de ses anathèmes, bien qu'il fût attaché, en qualité de barde, au roi Ambroise Aurélien, le défenseur de la cause nationale à laquelle Gildas lui-même était dévoué. C'est que l'intérêt chrétien l'emportait, chez le saint prêtre, sur l'intérêt breton : les bardes travaillaient à l'indépendance de leur pays, mais ils y maintenaient l'empire des superstitions païennes.

A la mort d'Ambroise Aurélien, Merlin s'attacha à un autre chef breton qui paraît être le fameux Arthus. Mais, après de grands succès contre les étrangers, Arthus eut à combattre ses compatriotes. Le spectacle de cette guerre fratricide déchira le cœur et troubla la raison du barde. Dès lors il vécut solitaire, déplorant à la fois, dans ses chants, son malheur et ceux de son pays. Parmi les vers qu'on lui attribue, en voici de fort touchants :

« Ce pauvre peuple dans le malheur disait : Chante, Merlin, chante toujours.

« Ils me disaient, les Bretons : Chante, Merlin, ce qui doit arriver.

« Maintenant je vis dans les bois; personne ne m'honore plus maintenant.

« Sangliers et loups, quand je passe, grincent les dents à ma vue.

« J'ai perdu ma harpe, les arbres aux fruits d'or ont été abattus.

« Les rois des Bretons sont tous morts, les étrangers oppriment le pays.

« Les Bretons ne me disent plus : Chante, Merlin, chante les choses à venir.

« On m'appelle Merlin le fou; tout le monde me chasse à coups de pierre. »

Que devint-il à partir de cette époque? C'est ce qu'il est difficile de démêler à travers la légende dont la poésie revêt dès lors son histoire. A en croire la poétique tradition des bardes, il aurait vu sa vieillesse entourée des consolations les plus douces; il aurait vu venir à lui, outre le barde Taliésin, son élève, une jeune et belle fille qui se serait dévouée à le servir, et les plus grands évêques de l'époque, qui, par leurs douces et compatissantes instructions, auraient ranimé sa foi et assuré son salut éternel. Il y a plus, Merlin ne serait pas mort, ou du moins son âme en quittant son corps aurait passé successivement dans le corps de tous les bardes qui se succédèrent pour provoquer les Bretons à l'affranchissement de leur patrie.

Le nom de Merlin devient ainsi le lien d'un cycle poétique auquel chaque

siècle a ajouté en le transformant et qu'on ne peut bien goûter, paraît-il, qu'à la condition d'être Breton. M. de la Villemarqué en cite et en admire de nombreux fragments, qui nous font, à nous, l'effet de se ressembler tous et de manquer de nerf et d'éclat. La plupart d'ailleurs ont deux sens, et, pour être compris, demanderaient, chez le lecteur, le don de double vue dont leurs auteurs avaient le privilége. Comment, par exemple, comprendre, sans cela, que la légende qui raconte de quelle manière Merlin arracha avec sa main les rochers de la *Danse des géants* et les transporta d'Irlande dans la plaine de Salisbury, ait pour moralité de « prouver au monde que l'intelligence vaut mieux que la force[1]? »

Ce qui a plus d'intérêt que ces légendes, c'est le rôle politique qu'elles ont exercé. La grande préoccupation de Merlin avait été l'affranchissement des Bretons; il avait promis à ses compatriotes qu'un jour viendrait où ils expulseraient l'étranger. Sa réputation de prophète était si solide que, malgré les nombreux démentis que les événements donnèrent à ses promesses, on ne cessa jamais d'y croire. Il suffisait que le bruit se répandît qu'on avait découvert une prophétie de Merlin dont le texte s'appliquait aux circonstances dans lesquelles les pauvres Bretons se trouvaient, au temps de la domination saxonne ou normande, pour qu'ils se levassent et s'en allassent tenter le sort.

Ils l'avaient fait bien des fois déjà, et toujours en vain, quand un jour on annonça dans les deux Bretagnes que le duc Guillaume de Normandie se préparait à envahir l'île de Bretagne. Ils accoururent du pays de Galles et de l'Armorique se ranger sous ses drapeaux pour combattre les Saxons. Ils vainquirent avec le Normand. Les événements justifièrent d'abord leurs espérances : nantis des fiefs d'un grand nombre de Saxons dépouillés, les chefs armoricains crurent réaliser la prédiction que Merlin avait faite à leurs pères; les Bretons insulaires, non moins confiants, virent une délivrance dans un simple changement de joug. Quand leurs yeux s'ouvrirent, quand ils s'aperçurent que le conquérant s'était joué d'eux, il était trop tard, et les frontières de leur pays étaient envahies. Alors ils recommencèrent contre les Normands la lutte que leurs pères avaient engagée contre les Saxons, chaque fois sur l'autorité de Merlin et l'invitation spéciale d'une prophétie que les bardes, ses successeurs, ne manquaient jamais de découvrir. Leurs échecs n'affaiblirent jamais leur foi au prophète national. Dès qu'un chef de parti en avait besoin, les bardes retrouvaient une prophétie encore inconnue de Merlin, et les confiants Bretons se précipitaient tête baissée dans une nouvelle entreprise. C'est un curieux mais douloureux chapitre que celui où M. de la Villemarqué raconte l'héroïque et persévérante crédulité des Bretons. Il ne fallut pas moins de six cents ans de défaites pour décourager leur patriotisme et leur confiance. Encore n'est-il pas bien

[1] *Merlin*, page 109.

sûr qu'au commencement de ce siècle la croyance en Merlin fût entièrement éteinte. Un historien contemporain n'a-t-il pas affirmé que les Gallois sentirent leurs espérances se ranimer lors de l'établissement du camp de Boulogne, croyant, d'après Merlin, que le roi Arthus avait reparu dans la personne de Napoléon? (Augustin Thierry, tome IV.)

Après avoir montré le rôle de Merlin dans l'histoire, M. de la Villemarqué le suit dans la poésie du moyen âge, où sa légende a une féconde influence, mais où, en se développant, elle change de caractère et s'affaiblit. Sa destinée, à la fin, est celle de presque tout ce qu'il y avait de grand, de sérieux à cette époque; la moquerie s'en empare et en fait le sujet de ridicules ou bouffonnes conceptions. Rabelais, Shakspeare et Cervantès, ces immortels plaisants, livrent pour jamais à la risée le grand nom qui, durant mille ans, régna sur la poésie héroïque, dont la théologie ne parlait pas sans respect, et qui conduisit cent fois aux combats la race vaincue, mais non anéantie, des Celtes. Il appartenait à notre siècle, dont l'aptitude historique est avouée, et à M. de la Villemarqué, dont la compétence dans les questions celtiques est depuis longtemps reconnue, de lui rendre sa véritable physionomie.

VII

C'est de souvenir, et sous l'impression profonde qu'il en avait ressentie avec tout l'auditoire, qu'un de nos rédacteurs a parlé dans notre dernier numéro du discours prononcé par M. l'abbé Perreyve à la fête de Jeanne d'Arc, à Orléans. Ce discours, imprimé par les soins de la municipalité, vient de nous être envoyé. Nous avons compris, à le lire, l'effet qu'il a dû produire du haut de la chaire. Non-seulement il est plein d'âme, comme tout ce qui sort de la plume du jeune orateur, mais il respire le double enthousiasme de la religion et de la patrie, ou plutôt des deux patries dont l'homme est citoyen, comme dit M. Perreyve : la patrie terrestre, où il n'y a que combats, et la patrie céleste, où règne la paix et où il n'existe plus d'ennemis à terrasser. Mourir pour la première, est, aux yeux de la religion, acquérir des droits à la possession de l'autre. Il faut donc se garder de croire que le culte armé de la patrie soit un culte profane, et que le partage du chrétien soit la seule contemplation du ciel, mêlée d'une molle indifférence pour les diverses fortunes de son pays. Les devoirs de l'homme comme citoyen de l'éternité ne contredisent pas et n'annulent point ses devoirs comme citoyen du temps, et la foi à la patrie céleste, au lieu de le diminuer, augmente l'amour pour la patrie terrestre.

Telle est la pensée fondamentale aussi juste que belle de ce discours, où l'orateur s'est proposé de montrer que les vertus civiques du citoyen sont

les mêmes pour les deux patries où il est appelé à vivre, et que son devoir, envers l'une comme envers l'autre, est de croire en elles, d'espérer en elles, et de les aimer jusqu'au sacrifice, comme fit l'héroïque fille dont la ville d'Orléans célèbre chaque année la mémoire.

L'espace ne nous permet pas de suivre M. Perreyve dans le développement de cette grande et féconde idée. Comme, d'autre part, l'analyse ne la rendrait qu'en la décolorant, nous préférons, pour mettre le lecteur en état d'apprécier la chaude et brillante éloquence du panégyrique de Jeanne d'Arc, en mettre quelques passages sous les yeux de nos lecteurs. Nous citerons d'abord la fin du premier point, où l'orateur montre ce que c'est que croire à la patrie :

« Eh bien, de grâce, messieurs, s'écrie-t-il, croyons à la France ! Croyons à sa vocation, croyons à ses destinées ! Surtout appuyons notre foi nationale sur la foi de nos pères au Dieu qui les a sauvés, sur le culte de la justice et du droit, éternel fondement des empires.

« Ayons à l'endroit de la justice et de l'honneur ces convictions fermes, inébranlables, vaillantes, qui triomphent de tous les obstacles, et, tôt ou tard, gagnent la bataille.

« Ne nous laissons jamais dire que l'honneur soit un sentiment profane, et que le culte passionné de la justice du temps ne regarde point les âmes qui s'occupent de l'éternité. Après l'infortune des âmes que l'idéal mal entendu de la justice éloigne de l'Évangile, nulle infortune n'égale celle des âmes que l'idéal mal entendu de la piété décourage de croire ici-bas au droit, et affaiblit dans le combat pour la justice.

« Non, mes frères ! tel n'est point l'esprit de l'Évangile : « *Non ita didi-* « *cistis Christum !* Tel n'est point l'esprit du grand saint Paul quand il dit nettement aux chrétiens : « Que toute vérité, toute justice, tout honneur, « tout courage, toute convenance, soient constamment dans vos pensées : « *De cætero, fratres, quæcumque sunt vera, quæcumque justa.... quæcum-* « *que bonæ famæ, si qua virtus, si qua laus disciplinæ, hæc cogitate.* »

« Que notre foi et notre piété, mes frères, nous aident donc à devenir les meilleurs des citoyens. Si l'apôtre a pu dire que « la piété est utile à « tout : *Pietas ad omnia utilis est,* » ne voyez-vous point qu'elle doit être utile à la patrie en faisant des chrétiens au service de leur pays ce qu'il y a de plus pur, de plus généreux, de plus désintéressé, de plus incorruptible, de plus énergique à la défense des causes justes? Ah! qu'il en soit ainsi de nous ! Et puisse la miraculeuse enfant qui a su élever dans son cœur comme un tabernacle au droit et à l'honneur national, et qui a tant cru à la France, que la France a fini par croire à elle-même, obtenir de Dieu pour nous quelque chose de sa ferme foi dans la justice, et j'ajoute de sa vaillante espérance. »

Après ce magnifique élan patriotique, nous citerons un autre passage plein de mouvement et d'imprévu : c'est l'endroit où l'orateur parle des

docteurs qui dirigèrent si astucieusement et si cruellement le procès de Jeanne d'Arc : « Oublions, dit M. Perreyve, ces épouvantables docteurs, comme l'âpreté pharisaïque en montre, hélas! à tous les siècles, qui, pendant soixante ans de vie, traitent de l'homme sans qu'il leur échappe une larme; et auxquels, après une si longue carrière passée à faire la terreur dans les âmes, Jésus-Christ, leur juge, n'adresse jamais qu'une parole : « Allez! « vous n'avez rien compris à mon esprit! *Nescitis cujus spiritus estis.* »

« Oublions cet homme de toutes manières innommable, car j'ai plus horreur de le désigner par sa dignité que je n'aurais de répugnance à prononcer son nom. C'est lui qui, pendant près d'un an, a tenu et déchiré de ses ongles la glorieuse colombe qui espérait en lui. Ah! je vous en conjure, messieurs, n'appelez point cet homme un évêque! et moi, en retour, je vous promets de ne point appeler un philosophe l'immortel libertin qui, sans trembler, sans pâlir, sans mourir de honte, a outragé dans son plus pur orgueil la maternité de la France!

Nous voudrions pouvoir reproduire encore la péroraison, où, s'adressant au prélat qui occupe avec tant d'éclat le siége d'Orléans, M. Perreyve le loue, au nom de tous les catholiques, de son zèle courageux pour la défense du Saint-Siége et de son vif amour pour les lettres. Mais nous omettons avec d'autant moins de regret cet hommage à M. Dupanloup, qu'en ce moment l'Église, réunie à Rome dans la personne de ses évêques, lui en rend un aussi sympathique et plus solennel encore.

VIII

Si la gloire de Béranger nous touchait, si nous avions à cœur de lui conserver dans l'avenir son titre de poëte national et de le faire passer auprès des générations à venir pour l'interprète sympathique des joies et des douleurs du peuple, nous maudirions l'acharnement aveugle que mettent ses amis à nous le révéler. Ils ont une fois de plus justifié le mot du fabuliste :

> Mieux vaudrait un sage ennemi.

On n'est pas plus maladroit que cette *famille berangérienne*, comme ils s'appellent entre eux, famille nombreuse du reste, et où toute la société est représentée : les lettres par M. Boiteau, le beau sexe par madame Blanchecotte, et le peuple par M. Savinien-Lapointe, qui prend lui-même la qualification d'ouvrier cordonnier. Avant que tout ce monde écrivît sur Béranger, Béranger passait, — du moins auprès des naïfs, — pour un homme simple, désintéressé de la gloire, instinctivement ami du peuple et mortellement ennemi des rois. Or voici qu'à force de nous en apprendre sur son compte,

ses indiscrets Plutarques ébranlent à l'envi l'opinion que la foule s'était faite de leur héros. Il résulte en effet de toutes leurs confidences que ce chantre du peuple n'avait rien de plébéien dans le cœur et n'était au fond qu'un bourgeois de la rue Montorgueil ; que ce républicain était un monarchiste convaincu, et cet homme simple et bon l'égoïste le plus raffiné et le plus entendu. Il n'y a pas à en douter, car ces aveux plus ou moins explicites sont aujourd'hui confirmés par un ministre du saint Évangile, le dernier venu, dans la publicité, de la famille bérangérienne, mais non le moins autorisé. En effet, M. Napoléon Peyrat (ainsi s'appelle ce ministre aujourd'hui pasteur d'une communauté protestante dans les environs de Saint-Germain-en-Laye) a vu Béranger de près, pendant plus de trente ans; il a été son protégé, son voisin, son commensal, son hôte : c'est près de lui qu'il a fait son séminaire. Il a donc toute autorité pour en parler, d'autant que, homme d'esprit, écrivain, et faisant des vers lui-même, M. Peyrat a pu mieux apprécier Béranger, et qu'en écrivant le livre qu'il vient de publier, il a entendu élever un monument à sa gloire. Ce livre est intitulé : *Béranger et Lamennais*, *correspondance*, *entretiens et souvenirs*[1]; mais ce qu'il y a sur Lamennais se borne à bien peu de chose et n'apprend rien qu'on ne sache d'ailleurs; i n'y est réellement question que de Béranger.

C'est immédiatement après la révolution de 1830 que, trop jeune pour avoir charge d'âme dans son église, M. Peyrat vint, comme tant d'autres, à Paris pour y chercher fortune dans les lettres, et se fit présenter entre autres célébrités, au chantre de *Lisette* et de *Madame Grégoire*. C'était, pour un futur ministre de l'Évangile, choisir un singulier patron ! Béranger en fut surpris lui-même et ne le cacha point. Mais M. Peyrat n'avait pas trouvé d'appui auprès des pasteurs de son Église. Le portrait qu'il nous fait de Béranger à cette époque est assez piquant. « Il était chauve, dit-il, avec quelques cheveux d'un très-beau blond, mais déjà grisonnants et qui flottaient soyeusement sur ses oreilles. Il avait de gros yeux bleus, myopes et à fleur de tête, comme les hommes inspirés. En somme, un crâne de saint Chrysostome et une face de Bacchus, mais du Bacchus vulgaire, et non du jeune et beau conquérant de l'Inde. »

Autre contraste, M. Peyrat remarqua que le poëte bachique ne buvait à déjeuner que de l'eau. Sa sobriété à l'endroit du vin est du reste une vertu qu'il lui a toujours vu pratiquer. Son sensualisme, comme il l'observe ailleurs, était tout intellectuel; il y avait là du calcul, ainsi que dans tout le reste de sa conduite : son affectation à chanter le plaisir et le vin faisait partie de son rôle de poëte bachique et populaire. Il mangeait modérément aussi, « mais d'une manière avide et grossière : on pourrait dire qu'il était voracement sobre. »

Ce côté vulgaire de sa nature, qui rappelait la classe inférieure d'où il sor-

[1] In-12, chez Meyrueis.

tait par sa mère, se montrait encore dans quelques-uns de ses goûts et dans sa correspondance familière, qui est souvent commune et plate.

« Béranger, dit M. Peyrat, ouvrier par sa mère, gentilhomme par son père, n'était au fond ni noble ni plébéien : c'était un bourgeois, et, au physique comme au moral, il avait l'encolure du tiers état; comme la bourgeoisie de Paris, il était, quoi qu'il ait prétendu, monarchique, moins par goût, il est vrai, que par raison. »

Il avait triomphé à la révolution de Juillet, qui était en grande partie son œuvre ; il avait salué avec chaleur l'avénement de Louis-Philippe, le roi de la bourgeoisie, et chanté la Fayette, pour qui il n'avait cependant ni admiration ni estime, mais que le peuple fêtait alors. Néanmoins, par une contradiction qu'explique chez cet homme le besoin d'hommage et de popularité, dès que le prince qu'il croyait appelé à fixer le bonheur du pays vit se former contre lui l'opposition des faubourgs, Béranger déclina ses avances, évita la rencontre de ses fils, et sourit aux napoléoniens, vers qui tournait le vent populaire ; il dédiait ses chansons au prince de Canino, recevait ostensiblement plusieurs des jeunes Bonaparte, auxquels la débonnaireté de Louis-Philippe avait rouvert les portes de la France, chantait l'Empire, qu'il avait frondé dans le *Roi d'Yvetot*, sans oublier la République, dont il ne croyait pas l'établissement possible chez nous. Voyant les plus goûtés des libéraux perdre la faveur de la foule, il se détachait d'eux de crainte de partager leur disgrâce. Une feinte humilité, qui n'était qu'un calcul, le faisait protester contre les grands noms, dont l'exagération romantique commençait à décorer ses chansons ; ces titres d'*odes*, d'*épopées*, etc., qu'on leur donnait le désespérait sérieusement ; tout ce qui pouvait, aux yeux des cabarets, le ranger dans l'aristocratie des lettres lui faisait peur ; il tenait à rester le roi des chanteurs de carrefours. Si l'on parlait devant lui de sa muse, il se hâtait d'interrompre et de dire : *ma musette*. « C'était, dit M. Peyrat, le plus habile, le plus attentif, le plus minutieux, le plus infatigable architecte de sa réputation. Il parlait toujours de lui, de ses chansons, de sa renommée. Sa renommée était son idole. »

Il avait de la finesse et du trait dans l'esprit, mais son intelligence était de la plus médiocre portée. Jamais il ne comprit Lamennais, avec lequel il eut d'assez nombreux rapports, et qu'il reçut fréquemment à sa table ; il s'en moquait en arrière tout en le flattant en face. Quelle punition pour le fier Breton d'avoir été réduit, sur la fin de ses jours, à mendier les éloges et à recevoir les conseils du chansonnier impie et grivois qui avait écrit le *Dieu des bonnes gens !* Béranger le traitait avec un respect ironique et en parlait confidentiellement avec pitié. « C'est la meilleure pâte de petit homme qui soit au monde, écrivait-il à M. Peyrat ; mais le voilà sans carte et sans boussole, et rien ne garantit qu'il n'échouera pas au premier écueil. Cet homme a besoin d'une route toute tracée d'avance. Hors du catholicisme, car il en est sorti, il n'a pas ce qu'il faut pour s'orienter. J'ai fait œuvre de charité, moi philo-

sophe, d'essayer de lui montrer son chemin; mais je crains bien qu'il ne m'en sache pas très-bon gré. C'est pourtant par l'attachement qu'il m'inspire que je me suis laissé entraîner à le morigéner. »

Pour un homme comme était M. de Lamennais, pouvait-il y avoir une insulte plus grande?

Si Béranger parlait ainsi de Lamennais, que pouvait-il dire du courageux disciple qui venait de le quitter? Un éloge venu de ce côté eût humilié Lacordaire. Il n'en vint pas heureusement : Béranger n'eut pour l'homme qui avait eu le courage de rompre avec un maître aimé, quand leurs convictions avaient cessé d'être les mêmes, que de basses et viles injures.

« Lacordaire est un plat farceur, écrivait-il, le 28 décembre 1828, à M. Peyrat, qui a le bon goût de le rapporter; depuis que j'ai lu sa Lettre sur Rome, j'ai un souverain mépris pour ce baladin sans foi et sans talent. »

N'allons pas plus loin dans le livre de M. Peyrat, le dégoût commence à nous prendre. Laissons l'écrivain qui a eu la confiance de Béranger, qui s'est assis à sa table et qui a puisé dans sa bourse, apprendre à ceux que cela peut réjouir que cet homme obligeait volontiers quand il ne lui en coûtait rien; qu'ayant prêté quelque argent à un pauvre diable d'écrivain encouragé par lui, il se plaignait de n'avoir pas été remboursé; que, pour écarter des demandes semblables, il dissimulait les trois quarts de sa fortune et feignait des pertes d'argent, quand il voyait venir les mauvais jours et pressentait des demandes indiscrètes d'argent. Ce sont là d'ignobles révélations dont l'histoire n'a que faire, et que le sentiment littéraire, à défaut d'autres, commandait de laisser dans l'oubli.

P. Douhaire.

Une traduction française vient de paraître du célèbre livre de Mgr l'évêque de Mayence : *Liberté, Autorité, Église, Considérations sur les grands problèmes de ce temps*, (in-8° Paris, librairie Vivès). Cette traduction faite avec l'autorisation du vénérable auteur, sur la deuxième édition allemande, est l'œuvre d'un écrivain compétent en matière de théologie et de controverse, M. l'abbé Bélet, directeur des *Archives de la théologie catholique*, recueil savant qui se publie à Besançon. Après ce qu'a dit M. le prince de Broglie de l'ouvrage de M. de Ketteler (voir le *Correspondant* du 25 mars 1862), nous n'avons pas à en signaler l'mportance. La presse entière l'a constatée par l'empressement avec lequel elle s'en est occupée. Tous ceux qui, chez nous, s'intéressent aux grandes questions qu'examine Mgr l'évêque de Mayence, sauront gré à M. l'abbé Bélet d'avoir fait passer son livre dans notre langue. P. D.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

I

Le Corps législatif a commencé, le 16, la discussion du budget de 1863. Autant vaudrait dire qu'il a repris le cours de sa session, interrompue depuis trois mois. Ceux qui vont répétant à tout propos que les Chambres tenaient autrefois trop de place dans le gouvernement mettent une rare bonne volonté à chercher des abus à combattre dans le passé. Ajoutons que, s'ils ont redouté un moment pour le régime impérial le retour de pareils abus, ils doivent être aujourd'hui complétement rassurés. Réuni le 27 janvier, le Corps législatif va se séparer le 27 juin, n'ayant eu sur ces cinq mois d'existence nominale que deux mois à peine d'existence publique. Après le vote précipité de la conversion et les bruyants débats de l'Adresse, le silence et la solitude ont repris possession du Palais-Bourbon. La commission des finances ayant déposé son travail, dix jours vont être donnés aux députés pour voter un budget dont la discussion aurait pris autrefois au moins trente séances. Pour une session qui sera peut-être la dernière, mais à coup sûr l'avant-dernière de la législature, le fait est assurément nouveau et digne de remarque. On aurait voulu désintéresser d'avance le pays de la grande lutte des élections qui se préparent, qu'on ne s'y serait pas pris autrement.

Nous savons bien que MM. les députés ne peuvent travailler que sur les matériaux qui leur sont fournis par le conseil d'État et que le temps n'est plus où les représentants du pays réglaient seuls leur ordre du jour, provoquaient les ministres par des interpellations annoncées d'avance répondaient par une discussion où le gouvernement était forcé de s'expliquer à

tout événement du jour, à toute prévision du lendemain. Mais ce n'est là pour nous qu'un motif de plus d'insister sur une négligence dont le Corps législatif n'est pas seul à se plaindre. La raison plusieurs fois donnée que ce n'est pas en séance, mais dans les commissions, que les questions se traitent le plus sérieusement, n'est pas de celles qui soient destinées à nous toucher. Les anciennes Chambres avaient aussi leurs travaux de comités, travaux dont il reste d'énormes cartons et dans lesquels le gouvernement actuel a eu plus d'une fois le bon esprit d'aller puiser; mais cela ne les dispensait pas de donner au public la part qui lui revient et qui doit nécessairement lui revenir dans tout gouvernement représentatif. Cette part, c'est le rapport et la discussion à la tribune des résolutions préparées dans les bureaux. Les bureaux ne sont que les coulisses de la scène parlementaire : la pièce une fois prête et les rôles répétés, le parterre a le droit de crier qu'on lève la toile. Et ce n'est pas là, comme on le dit trop souvent, une vaine formalité, une dangereuse comédie oratoire, c'est le gouvernement constitutionnel lui-même. Une Chambre élective n'est ni un conseil privé, ni un conseil d'État. Les députés sont nommés pour débattre devant le pays les intérêts du pays, pour faire publiquement les affaires publiques. Ils ne sont pas ministres, eux, et n'ont même pas beaucoup de chances de le devenir. Aussi sont-ils pleinement responsables, non devant l'Empereur, mais devant leurs électeurs. Or comment veut-on que les électeurs les jugent, s'ils ne font rien qu'à huis-clos? Ne parlons pas de l'éducation politique du pays commencée jadis à cette illustre école de la tribune qui, pour être privée de ses grandes voix, n'en reste pas moins féconde en utiles renseignements. Chose étrange, jamais on n'a fait plus de bruit de l'adhésion du pays, et jamais on n'a donné à cette adhésion moins d'occasions de se produire. On veut le public, mais on semble ne pas vouloir la publicité. La presse est traitée en ennemie ou en comparse; le jury en matière politique passe pour une idée absolument anarchique, et quelques-uns paraissent désirer que la besogne législative puisse être expédiée sans bruit entre la Chambre des députés et le conseil d'État, ou, pour rendre à chacun la place et le nom qui lui conviennent, entre le conseil d'État et le Corps législatif. C'est là, ne craignons pas de l'avancer, une hérésie constitutionnelle au premier chef. Aujourd'hui plus qu'autrefois, il importerait qu'on n'eût jamais l'air de se méfier de la foule. Elle doit tout connaître, puisqu'elle doit tout approuver par son vote. Le suffrage universel a évidemment besoin de plus de lumières que l'ancien corps électoral. Un bec de gaz pouvait suffire pour les deux cents et quelques mille censitaires; ce n'est pas trop d'un phare électrique pour les 9 millions d'électeurs dont M. Baroche est justement fier. Nous demandons que le phare électrique ne soit pas dorénavant exposé à des éclipses de trois mois sur cinq. Si nous n'avons qu'un gouvernement consultatif, qu'on nous le dise! si nous avons un gouvernement représentatif, qu'on nous le montre!

Cela dit pour l'acquit de notre conscience et la défense de la Constitution, nous ajouterons que les quelques jours de session publique qui viennent d'être accordés à la Chambre ne nous laissent qu'un plus vif regret du silence auquel elle a été si longtemps condamnée. La discussion générale du budget, dont M. de Morny déclarait avoir assez avant la fin de la première séance, nous a valu tout d'abord un excellent discours de M. le vicomte Anatole Lemercier. Le jeune orateur catholique s'était donné à combattre le plus grand ennemi de la liberté dans les sociétés modernes, nous voulons dire ce lâche besoin des esprits de tout subordonner à l'initiative des gouvernements et l'avide empressement de ceux-ci à favoriser une telle tendance. En matière de travaux publics, de bienfaisance et de liberté de la presse, les exemples n'ont pas manqué à M. Lemercier pour appuyer sa thèse généreuse. Quelques citations de décrets socialistes présentés par la Montagne, il y a quinze ans, et repoussés par les deux Assemblées républicaines, ont montré par quel chemin s'avance, sans qu'on s'en doute, ce progrès matériel qui, pareil au dieu de Jacob, prétend renouveler en un clin d'œil la face de la terre. Des considérations aussi élevées ne pouvaient, à coup sûr, trouver place dans aucune des sections du budget, bien qu'elles dominent la situation, et suffiraient à expliquer l'élévation toujours croissante des charges publiques.

Ce qu'on appelait autrefois le discours d'opposition a été fait par M. Ernest Picard, qui a réclamé, avec l'aplomb et la vivacité de sa parole toute parisienne, contre le cumul des gros traitements. Il nous en a coûté d'entendre M. Magne essayer d'en finir avec ce reproche toujours populaire en mettant en comparaison *la situation que fait l'État à ses serviteurs les plus dévoués avec celle qu'ils pourraient trouver dans l'industrie, le commerce, la banque et les professions libérales*[1]. Ce n'est pas que nous ne pensions avec le ministre-orateur, que tout haut dignitaire ne doive refuser son nom aux combinaisons financières qui font journellement appel aux capitaux des particuliers et à la protection du gouvernement. C'est là un vulgaire axiome de moralité politique. Mais est-ce donc une raison pour que ces personnages doivent s'attendre à trouver, dans le cumul des traitements pris sur le budget, l'équivalent de ce que la Bourse ou les Chemins de fer auraient pu leur donner à gagner? M. Magne lui-même ne le pense pas, car il s'est repris aussitôt pour rappeler que l'honneur est la vraie récompense des fonctions publiques. On ne saurait trop répéter et mettre en évidence aujourd'hui cette vérité de l'ancien temps. Sans doute, le fonctionnaire n'est pas tenu de se ruiner au service du pays, pas plus que le soldat n'est toujours tenu de se faire tuer sous ses drapeaux; mais, pour le fonctionnaire qui reste pauvre comme pour le soldat qui tombe au champ d'honneur, la patrie réserve ses plus glorieuses couronnes. Gardons cette morale

[1] Moniteur du 18 juin 1862.

C'est celle qui jusqu'à présent a fait les héros et les grands hommes. Ils valent encore mieux pour un pays que les millionnaires.

II

Que voit-on invariablement dans les discussions du budget? L'opposition crie à la prodigalité et réclame des réductions de charges. Le gouvernement montre les services auxquels il doit suffire et répond imperturbablement : Je ne puis demander moins. Entre ces réclamations et ce refus, où va le sentiment du pays? Évidemment du côté des économies. Mais la Chambre élective, qui représente le pays et jusqu'à un certain point le gouvernement, ne se laisse séduire ni par le vœu naturel des contribuables, ni par les habiletés ministérielles, et le budget se règle comme toute chose dans les pays de discussion, par une libre et publique transaction.

Voilà le train ordinaire du régime parlementaire. Mais, si ce régime est altéré, soit parce que l'opposition domine dans les conseils éléctifs, soit parce qu'elle est absente, ce n'est plus de transaction qu'il peut être question. Il arrive alors, dans le premier cas, que le gouvernement est obligé de s'arrêter faute de ressources; dans le second, que les dépenses publiques croissent démesurément et qu'on se trouve un beau jour en face d'une situation à laquelle il faut porter remède sans perdre de temps.

Est-ce une situation de ce genre-là que le rapport de M. Fould est venu nous révéler? On serait tenté de le croire à voir les commentaires des journaux et de la Chambre depuis six mois. A vrai dire, nous aurions préféré que cette révélation eût été faite par les députés chargés de voter les subsides et d'en surveiller l'emploi. M. Alfred Leroux, rapporteur du budget, nous a bien donné l'assurance, que le Corps législatif n'avait été jusqu'ici ni aveugle, ni imprévoyant, mais que la sanction d'un pouvoir quelconque avait manqué à ses avis. Cela doit être, puisqu'on l'avoue, et cela ne sera plus sans doute après le décret du 31 décembre dernier. D'où que soit venue cette initiative, nous ne pouvons que la seconder avec reconnaissance, et, puisqu'elle vient du gouvernement, nous devons savoir gré au ministre de l'avoir osée, au souverain de l'avoir autorisée. Grâce à M. Fould, on a su qu'il est grand temps d'arrêter nos finances sur la pente où elles se précipitaient. Le moyen, suivant le ministre, c'est de fermer quelques-unes des larges issues par où s'en vont les dépenses et d'élargir quelques-unes de celles par où viennent les recettes. L'Empereur a répondu à la première de ces nécessités, en renonçant à son droit constitutionnel de lever par décrets des crédits extraordinaires; la Chambre vient de répondre à la seconde, en admettant une partie des impôts nouveaux proposés par M. Fould. Mais elle semble avoir tenu à donner quelque chose

de sa propre physionomie aux réformes conçues et préparées en dehors d'elle. C'est là un premier et excellent effet de la responsabilité qui lui est rendue en fait de finances. Mais nous n'en restons pas moins en face de soixante-quatorze millions de charges nouvelles, et d'un budget total de deux milliards soixante-quatre millions.

Croira-t-on que cette colossale carte à payer a paru *pauvre* à M. Granier de Cassagnac ? Bien différent de M. Picard, qui ose promettre l'avenir aux gouvernements à bon marché, il a reproché à M. Fould de traiter la France en maison de banque qui a des embarras, et de gratter les fonds de tiroirs pour lui faire un état de situation présentable. Démontrant, d'une part, que l'Empire doit être affranchi de tout soupçon de prodigalité, de l'autre, que la prospérité publique s'est accrue jusqu'au prodige depuis quelques années, le député gascon a conclu à l'établissement d'un nouvel impôt sur le revenu. M. Granier de Cassagnac professe cette maxime, commode pour les gouvernements, que plus un peuple paye, plus il prouve sa richesse. Il y a de la sorte à Clichy une foule de gens qui ont longtemps prouvé leur crédit sur la place de Paris, et auxquels cette démonstration trop répétée a fini par porter malheur. M. Ollivier a obtenu un des plus grands et des plus honorables succès de la session, en réfutant ces plans de finances dressés pour séduire les masses. C'est, à coup sûr, un des phénomènes de ce temps qui donnent le plus à réfléchir, que de voir ces idées d'impôt sur la rente et les revenus mobiliers, si populaires en 1848, propagées aujourd'hui par des conservateurs et combatues par les députés de la gauche. Il en faut conclure une chose triste et une chose heureuse : la chose triste est que certains amis du gouvernement sont occupés à lui chercher des voies en dehors de celles de l'ordre; la chose heureuse, c'est que l'opposition honnête, voyant où nous ont conduits les utopies d'une autre époque, a renoncé à rien demander, à rien propager dans le peuple en dehors de ce qui est légitime et possible. « Les longues défaites, s'est écrié M. Ollivier, sont préférables au succès quand on le demande à des moyens équivoques ! » On se rappelle avec quelle énergie le même orateur avait, au début de la session, répudié pour son parti la solidarité du sang versé en 93. De telles déclarations valent mieux que les applaudissements toujours donnés à l'éloquence; elles sont un acte de courage et de haute moralité qui enlève l'adhésion de tous les gens de cœur.

Reste que la question de mettre nos dépenses en équilibre avec nos recettes paraît de moins en moins facile à résoudre. Propose-t-on d'économiser, tout le monde commence par applaudir; puis, le premier moment passé et les rognures faites, chaque service diminué vient crier que tout est perdu si on ne lui rend pas ce qu'on lui a retranché. Parle-t-on d'emprunt, le monde des affaires vous répond avec l'impitoyable raison des chiffres que c'est revenir par trop souvent à la charge, et qu'emprunter pour vivre n'est permis qu'au président Juarez. Essaye-t-on d'établir de nouveaux

impôts, tout le monde est mécontent, car chacun comprend que directement ou indirectement tout le monde est atteint. Il faut cependant choisir entre ces trois moyens : si l'on ne veut pas économiser et qu'on ne puisse compter sur des ressources nouvelles ni par l'emprunt ni par l'impôt, il ne resterait plus en effet qu'un quatrième règlement de compte, qui s'appelle la banqueroute.

A l'exemple de tous les députés qui ont parlé contre le budget, c'est pour l'économie que nous nous prononcerions, mais pour des économies décisives qui dégrèvent largement le budget des dépenses. La seule voie qui mène à ce but serait la réduction de l'effectif militaire. Nous approuvons qu'on l'ait ouverte, et qu'on l'ait montrée comme inévitable au gouvernement et au pays. Le pays se laissera bientôt convaincre, et tôt ou tard le gouvernement suivra le pays. Ce ne sont pas seulement les millions épargnés par centaines qui nous tentent, c'est surtout la perspective de voir la France mise en demeure de se protéger et de se sauver un peu par elle-même. En entendant M. Magne nous parler de la nécessité d'entretenir des garnisons nombreuses dans nos villes, en l'entendant déclarer que le maintien d'une forte armée régulière est intimement lié au maintien de la sécurité intérieure, nous nous demandions si nous étions à la onzième année du régime impérial ou à la première année de la République, et si le lendemain de la guerre d'Italie pouvait être ainsi comparé au lendemain des journées de Juin. Convenons-en, cette raison, si elle était prise à la lettre, ne tournerait à l'honneur ni du gouvernement ni de nous-mêmes. Les circonstances auxquelles a fait allusion M. le ministre sont exceptionnelles dans la vie d'un peuple. Elles symptômatisent l'état de crise, de maladie, de révolution. Dans l'état ordinaire, l'ordre existe par lui-même et se garde tout seul. N'est-ce pas hier que les pouvoirs publics se félicitaient avec le souverain de la tranquillité qui n'avait cessé de régner sur tous les points du territoire pendant que nos soldats faisaient leur glorieuse besogne en Crimée et en Italie? Quelle meilleure preuve que le pouvoir n'a pas besoin d'une armée de quatre cent mille hommes pour garder la France contre la fureur des factions? Avec trois cent mille baïonnettes et la facilité que donnent notre organisation militaire et nos chemins de fer d'en réunir cinq cent mille en quinze jours, l'ordre au dedans, la dignité de la France au dehors, ne sauraient courir aucun risque. Les pays libres, ne l'oublions pas, n'ont jamais connu le fléau des grosses armées en temps de paix. L'Angleterre a ses *riflemens*, dont nous rions comme nous avons ri de nos gardes nationaux. Entre le Nord et le Sud, l'Amérique n'a pas moins de six cent mille soldats sous les armes; elle n'en avait pas trente mille de troupes réglées au début de la malheureuse guerre qui la déchire. Une lettre célèbre souvent invoquée dans les débats de l'Adresse a dit que le premier effet des réformes de M. Fould devait être de nous forcer aux économies; le meilleur effet, à nos yeux, d'une large réduction de l'effectif serait de nous forcer à penser au *self-government*.

Un autre excellent résultat de cette réforme serait de nous donner les mœurs et les garanties de la paix. Le premier signe de la fin des hostilités, n'est-ce pas, en effet le désarmement? La paix armée n'est que la guerre qui attend son jour. C'est une sagesse difficile aux gouvernements de se résigner à des perspectives purement pacifiques, quand ils vivent au milieu d'innombrables bataillons tout frémissants d'ardeur guerrière. Que faire de ce glaive toujours hors du fourreau? On a remarqué que les duels étaient devenus infiniment plus rares depuis que la noblesse avait perdu le droit de porter l'épée. On devrait bien essayer d'habiller en bourgeois les gouvernements de l'Europe.

Constatons, en attendant, que le langage des rapporteurs du budget a plu généralement aux amis des institutions libérales. Sans parler de quelques sévérités bien pensées et bien dites, ces documents respirent un sentiment plus vif des droits de la Chambre et du pays en matière de finances. Cette nouvelle attitude, autorisée d'ailleurs par le récent décret qui élargit les attributions du Corps législatif, répond, croyons-nous, à une disposition nouvelle aussi de l'esprit public. Le temps est loin, quoique d'hier, où le régime parlementaire, hautement sacrifié au régime personnel, était représenté comme une sorte de mandarinat étranger à la nation, et constitué seulement au profit de quelques hommes de parole ou d'écritoire. Les éplucheurs de comptes, les indépendants de toute sorte, ne passeront plus, quoi qu'il arrive, pour des révolutionnaires déguisés, ou, ce qui est pire, pour des révolutionnaires sans le savoir. Désormais chaque discussion du budget, si écourtée qu'elle soit, devra laisser plus avant dans la conscience du pays cette simple et pratique vérité que la liberté politique est la seule garantie efficace de la bonne gestion des deniers publics et de la prospérité des affaires privées.

III

« Oh! si M. Thiers était là! si M. Berryer était là! » s'est écrié l'honorable M. Segris, l'un des trois rapporteurs du budget, en répondant d'une façon fort remarquable à des adversaires qui avaient invoqué l'autorité de ces deux hommes d'État. Nous n'avons, on le devine, aucune objection contre le ce vœu si semblable à un regret, et nous l'étendrions même volontiers à bon nombre d'anciens collègues de MM. Thiers et Berryer, persuadé que nous sommes que la Chambre actuelle aurait tout à gagner à ouvrir son enceinte aux illustrations et aux notabilités de nos anciennes assemblées. Le gouvernement sera-t-il de cet avis? Nous n'en voudrions pas répondre. Ce dont nous sommes sûr, c'est que le pays serait heureux et flatté d'entendre

encore, avant qu'elles s'éteignent, ces voix illustres dont le silence l'attriste et donne à penser à l'Europe.

Quoi qu'il en soit, la fraction démocratique, qui soutient l'Empire depuis la campagne d'Italie, s'est déjà prononcée, et nous venons de voir le moniteur de la révolution courtisane ouvrir le feu contre ceux qu'il appelle les *patrons du néo-libéralisme*. Il paraît certain en effet qu'il y a un néo-libéralisme. Vous allez croire peut-être qu'il s'agit de ces Brutus qui ne savent que baiser la terre devant le pouvoir, leur nouvel oracle, et que les néo-libéraux sont ces fiers républicains qui se passent si allègrement de libertés publiques pourvu que leurs passions personnelles soient assouvies. — Non, ce libéralisme-là n'a rien de nouveau. On l'a vu à l'œuvre, il y a deux mille ans,

Quand la plèbe et César se caressaient dans Rome!

Le néo-libéralisme dont cette école a juré de purger le pays, c'est tout uniment le libéralisme lui-même, celui qui ne sacrifie pas la liberté de la presse au plaisir de diffamer chaque jour l'Église catholique, la liberté d'association à la joie de voir s'écrouler l'œuvre de Saint-Vincent de Paul, la liberté des élections au désir d'être personnellement patronné par le gouvernement. Quant à nous, c'est à ces libéraux-là que nous souhaiterons bon courage et bonne chance aux élections prochaines. Le courage ne leur manquera pas ; mais que dire des chances?

Il fallait entendre, sur ce point, le ferme et beau discours de M. Plichon racontant à la Chambre les péripéties d'une lutte pour le conseil général dans un des cantons du département du Nord. Cette fois, il ne s'agissait plus d'un candidat évincé réclamant, *spes ultima Teucri!* contre le scrutin qui a donné la majorité à son compétiteur. Il s'agit d'un candidat qui a eu la bonne fortune presque inouïe, et tout à l'honneur des électeurs du Nord, de battre son préfet, et qui vient faire connaître par quels indignes moyens cette victoire lui aurait été disputée.

Les faits dont M. Plichon s'est porté garant sur son honneur de témoin et de victime sont exactement ceux qui ont été dénoncés à la Chambre dans les diverses protestations dont elle a eu à s'occuper. M. Baroche a opposé les dénégations du préfet aux affirmations du député, et tout a été dit sur cet émouvant incident. Tout est-il dit en effet? Il y a évidemment dans cette affaire, comme dans toute autre, un côté de mensonge et un côté de vérité. Est-il juste, est-il moral, est-il possible, que les choses en doivent rester à ce point et qu'entre deux hommes publics articulant l'un contre l'autre des assertions contradictoires, la loi ne fournisse aucun moyen de décider quel est le calomnié et quel est le calomniateur? Dans les anciennes Chambres on eût demandé l'enquête. On avait d'ailleurs, pour arriver à la constatation publique de la vérité, cette enquête incessante de la presse, que nulle autre ne

vaut ni ne remplace, parce qu'elle est à la fois locale et universelle, intéressée et contradictoire, libre et contenue par la loi. M. Baroche a beaucoup répété qu'il n'existe actuellement pas moins de quinze journaux dans le département du Nord. Nous ne pouvons ni les compter ni les lire, mais nous affirmerions volontiers à M. le président du conseil d'État que, sur les quinze, il y en a en ce moment au moins dix qui accusent ouvertement M. Plichon de mensonge, et que les quatre ou cinq restants osent à peine articuler quelques réserves contre son tout-puissant adversaire.

A quoi tiennent des dispositions si anormales? Comment se peut-il que les journaux soient contraints à prendre le parti de l'autorité contre les réclamations des citoyens? Le courageux député du Nord l'a dit sans métaphore: la presse des départements est terrifiée par les préfets, d'où dépend leur existence. Elle n'a plus de voix que pour dire *Amen* à toutes leurs fantaisies, et ceux même de ses organes qui ont gardé quelque indépendance laissent volontiers aux feuilles de la capitale le souci et le danger des questions locales. De cette sorte on finira par faire à Paris des journaux de province, et sans doute en province des journaux de Paris. La vérité est qu'on ne fait ni à Paris, ni en province, un journal qui puisse remplir jusqu'au bout son devoir d'organe indépendant ou même de simple nouvelliste. C'est devant une situation ainsi constatée que M. Baroche, voulant oublier sans doute un moment que la Chambre tient à ce qu'on lui parle toujours avec le plus grand sérieux, s'est amusé à porter contre l'opposition de province l'accusation de vouloir agir par intimidation sur les préfets. Intimider les préfets, grand Dieu! Et par quels moyens, s'il vous plaît? Ce n'est assurément pas par la presse, puisqu'elle est soumise à leurs avertissements. Serait-ce par les dénonciations personnelles adressées au ministre de l'intérieur? Elles leur sont renvoyées, assure M. Plichon, pour qu'ils fassent enquête eux-mêmes sur les faits qui leur sont reprochés. Est-ce par des poursuites devant les tribunaux? Mais depuis le décret du 17 février 1852, la preuve des faits diffamatoires n'est plus admise contre les fonctionnaires publics. Reste la ressource des pétitions au Sénat, que nous sommes loin de dédaigner, mais qui ne saurait nous tenir lieu, on nous l'accordera, de toutes les garanties dont nous avons joui en d'autres temps.

Qu'on se rassure donc sur le compte des préfets, et sachons gré à M. Pilchon d'avoir si bien démontré que l'arbitraire des agents grands et petits de l'autorité est l'inévitable fléau des gouvernements qui veulent se passer de la liberté de la presse. « Vous autres préfets, disait Napoléon aux premiers qu'il institua, vous êtes des empereurs au petit pied! » Empereurs, soit! mais au moins avec le bénéfice des décrets du 24 novembre pour leurs administrés! Or M. Plichon a remarqué que, tandis que tout semblait se renouveler dans les hautes régions du pouvoir, rien n'avait changé dans les régions moyennes et que les préfets se croyaient encore en 1852. C'est évidemment aux pouvoirs excessifs remis à ces agents du gouverne-

ment, en matière d'élection, qu'il faut attribuer cette exagération de leur importance. Ce sont donc ces pouvoirs qu'il faut saper, d'autant plus qu'ils ne reposent sur aucune base légale.

Aussi n'avons-nous pu comprendre que M. Plichon ait cru devoir à ses opinions conservatrices bien connues cette dangereuse profession de foi : « Qu'on ne se trompe pas sur le sens de mes paroles, ce n'est ni le patronnage, ni la recommandation du pouvoir que j'attaque! » Alors, permettez-nous de vous le demander, qu'attaquez-vous? Le principe admis, les conséquences sont de rigueur. Comment voulez-vous exiger d'un préfet engagé en face du pays, sous les yeux de son ministre, dans une lutte à outrance contre un ennemi de son administration, qu'il ne fasse pas usage des armes qu'il a dans la main? Vous lui avez donné, par exemple, la loi de 1855, qui livre les municipalités à son libre arbitre, et vous entendez que tous vont se faire scrupule de destituer à droite, de promettre à gauche et de menacer partout pour obtenir la majorité dans chaque commune? Le droit d'initiative de l'administration une fois substitué au droit des électeurs, que verrez-vous tôt ou tard dans votre département comme dans tous les autres? Sur le premier plan, un préfet parfaitement résolu à faire triompher le candidat que lui envoie le ministre ; derrière lui, des maires convaincus que leur premier devoir est d'obéir au préfet en matière électorale comme en matière administrative, et, derrière les maires, les populations agricoles convaincues à leur tour qu'il est tout au moins de leur intérêt d'obéir au maire comme il est de l'intérêt du maire d'obéir au préfet. N'est-ce pas beaucoup d'obéissance pour un acte tout de liberté? Disséminez dans les diverses lignes de ce plan de bataille l'innombrable état-major des administrations les plus diverses pour qui le commencement de la sagesse est la crainte des supérieurs et le désir de l'avancement, puis dites-moi quel est le simple citoyen qui pourra tenir seul contre le gouvernement tout entier.

On croit nous fermer la bouche en rappelant que sous tous les régimes l'autorité est plus ou moins intervenue dans les élections. Nous n'avons garde de le contester, en observant toutefois que l'opinion libérale n'a jamais cessé de s'élever contre cette intervention. Mais au moins trouvions-nous alors dans les institutions des compensations et des contre-poids que nous chercherions vainement aujourd'hui. D'abord l'administration était réduite à cacher sa main. La fameuse circulaire de M. de Morny, qui est le seul document sur lequel on s'appuie pour excuser la recommandation publique des candidats officiels, affirme que ce déguisement de l'action du pouvoir était immoral. Soit! mais est-il donc plus moral de faire le mal sans se cacher? Ensuite, nous avions alors une presse libre, c'est-à-dire soumise au verdict du jury et non pas au bon plaisir des préfets, et nos députés avaient à la Chambre le droit d'interpellation sur des ministres responsables. Qu'on nous rende tout cela, et nous admettrons qu'on puisse s'intituler,

non pas candidat de l'Empereur, ce qui sera toujours un acte à la fois de courtisanerie et d'intimidation, mais candidat du ministère, ou, si l'on y tient, du gouvernement.

Jusque-là nous garderons notre opinion sur les *candidats agréés* et les *députés agréables*, et nous réclamerons pour les électeurs le droit de choisir eux-mêmes, sans intervention de l'autorité, ceux qu'ils jugent dignes de leurs suffrages.

IV

Cette discussion du budget a touché à tout. C'est assez logique, puisque toute question politique, même celles qui ne se résolvent pas directement par une demande de crédit, a son influence marquée sur l'opinion, et que l'état des affaires dépend après tout de l'état des esprits. Il nous sera permis de nous réjouir pour la presse de cette extension des droits de la tribune. Dans la situation incertaine et misérable qui leur est faite, les journaux sont trop heureux de se prendre à une discussion parlementaire, comme un bateau mal construit cherche un remorqueur pour franchir une passe difficile.

On n'a pas oublié la circulaire du 16 octobre dernier, par laquelle M. de Persigny a mis fin à la Société de Saint-Vincent de Paul, telle du moins qu'elle existait d'après les statuts de ses premiers fondateurs. Le ministre insistait avec force sur le danger de mêler, même sans y prendre garde, la religion à l'esprit de parti et la charité à la politique. Nous avons toujours pensé sur ce point comme l'auteur de la circulaire, et nous lui demanderions au besoin la permission d'être de son avis contre lui-même. Point d'alliage profane dans l'or pur des choses saintes ! Si c'est la politique de l'opposition qui domine, elle donne à la charité une allure irritante et presque factieuse qui lui ravit son plus aimable caractère. Si c'est la politique du gouvernement, la bienfaisance devient suspecte de courtisanerie, et, loin d'attirer par son exemple, elle suscite les jalousies et la critique. Laissons donc à elles-mêmes les œuvres de charité ! Qu'on puisse entrer chez elles comme on entre dans une église, sans intention ni profession de foi politique, mais au contraire pour oublier nos dissensions et nos misères, pour se purifier et se rafraîchir le cœur au contact de la vertu par excellence, de celle qui enseigne, suivant une belle expression vulgaire, à faire le bien.

Nos lecteurs savent qu'on a beaucoup parlé depuis deux mois d'une nouvelle association de prêt gratuit qui aurait pour but excellent d'avancer aux paysans et aux ouvriers les sommes nécessaires pour acheter les instruments de travail, et de venir en aide, dans les cas de crise accidentelle et temporaire, aux fa-

milles laborieuses. Quoi qu'en ait dit M. Anatole Lemercier, dont la parole sait allier avec une heureuse distinction l'audace et le respect, quoiqu'il ait pu sans être repris accoler à cette fondation l'épithète de gouvernementale, nous voulons persister à croire qu'elle n'a rien de politique. A ceux qui nous objecteraient que la Société du Prêt de l'enfance au travail s'appelle aussi Société du Prince Impérial, qu'elle est placée sous le patronage de l'Impératrice et que les longues listes de ses bienfaiteurs affichées chaque matin au *Moniteur*, sont composées surtout de fonctionnaires, à ceux-là nous opposerions imperturbablement les déclarations de la circulaire du 16 octobre contre la charité politique.

Il y a bien aussi à la tête de l'œuvre un conseil siégeant à Paris, auquel M. Lemercier s'est permis de demander comment il allait faire pour ne pas mériter les reproches de centralisation arbitraire qui ont motivé l'arrêt de mort du conseil supérieur de Saint-Vincent de Paul. Mais tout cela, c'est l'affaire de M. de Persigny et de la nouvelle Société, et nous ne doutons pas que le ministre ne soit décidé à se montrer vis-à-vis d'elle gardien vigilant des doctrines auxquelles il a cru devoir sacrifier la plus belle institution de bienfaisance que ce siècle ait produit. Nous sommes avec Saint-Vincent de Paul pour le principe des œuvres laïques. L'aumône qui vient par elle est doublement féconde. Elle fait du bien à celui qui la reçoit et autant au moins à celui qui la donne. Le grand mérite devant Dieu et devant les pauvres de la Société de Saint-Vincent de Paul, c'était d'avoir réalisé la pensée de ce grand saint, c'est-à-dire, tout en laissant au clergé la large part d'influence qui lui revient, d'avoir séularisé la charité. Sous ce rapport donc comme sous tant d'autres, nous ne pouvons qu'être favorable à la Société du Prêt de l'enfance au travail. Mais être laïque ne suffit pas, il faut encore, il faut surtout être libre. De ce que la charité aurait cessé d'être exclusivement cléricale, il ne faudrait pas conclure, comme l'a si bien dit M. Saint-Marc Girardin dans le *Journal des Débats*, qu'elle doive devenir administrative. La nouvelle œuvre est-elle suffisamment prémunie contre ce danger? Saura-t-elle se préserver de cette cause de dissolution et de mort? Nous le souhaitons vivement; mais notre doute sur ce point capital suffit seul à expliquer la réserve de notre adhésion.

Nous n'aurions rien dit, même après la courageuse initiative de M. Lemercier, de cette excursion du journal officiel dans le domaine de la charité, si là encore nous n'avions rencontré le zèle intempérant de MM. les préfets. Dans un grand nombre de proclamations que les journaux de province nous apportent, la Société du Prince-Impérial est présentée aux populations comme devant substituer le *prêt qui honore à l'aumône qui humilie*[1] Nous ne pouvons accepter cette façon aggressive et maladroite de poser une question de charité. Ne saurait-on recommander les nouvelles façons de faire le

[1] Voyez entre autres la proclamation de M. le préfet de l'Ain du 13 mai dernier.

bien sans jeter le blâme sur celles qui ont été employées jusqu'ici? L'aumône qui tombe d'un cœur chrétien n'humilie jamais celui qui la reçoit. Aimer le pauvre, venir à lui pour le consoler, pénétrer sous son toit et dans son âme, rendre la paix et la joie à sa misère, est-ce donc là le diminuer à ses propres yeux? N'est-ce pas au contraire le relever, puisqu'il trouve où s'appuyer, le rappeler à l'estime de lui-même en lui montrant à quel prix on l'estime? C'est de l'orgueil du riche que vient la honte du pauvre. Où trouverez-vous la moindre trace d'orgueil dans ces humbles pratiques de la charité fraternelle? Vous avez lu sans doute le dernier livre d'un grand écrivain qui n'est malheureusement pas un associé de Saint-Vincent de Paul. Vous semble-t-il que l'évêque de Digne humiliait le misérable auquel il donnait asile? Qu'on renonce donc à cette rengaine socialiste de l'*aumône qui humilie*. Nous ne pouvons laisser dire que nous avons dégradé ceux qui ont reçu nos secours. Oui, l'aumône humilie si vous la jetez au pauvre comme un os à ronger! Non, si vous allez à lui, le cœur ouvert et la main tendue, comme fesait le confrère de Saint-Vincent de Paul. Savez-vous ce qui porte une atteinte irrémédiable à la dignité de la misère? C'est le prêt qu'elle vous demande, avec le plus sincère désir de vous le rendre un jour, et qu'elle ne vous rend pas parce qu'elle est toujours la misère! La Société du Prince-Impérial verra cela de près quand elle va commencer à fonctionner.

Puisqu'il est de bon goût de parler des Francs-Maçons à propos de la Société de Saint-Vincent de Paul, mentionnons comme un incident qui vient de réjouir et d'édifier le public la lutte épique qui a mis aux prises M. Magnan, maréchal de France, commandant en chef de l'armée de Paris, grand-maître nommé par l'Empereur de la franc-maçonnerie française, et M. Viennet, simple académicien, grand-maître du rit écossais. La victoire, il faut le dire, n'a pas couronné le fils de Bellone; le vieux guerrier a été battu par le vieux poëte. « Vous me sommez pour la troisième fois de reconnaître votre autorité, a écrit le grand-maître écossais au grand-maître français, je vous déclare que je ne me rendrai pas à votre appel et que je regarde votre arrêté comme non avenu. » M. Viennet signe son âge en signant de pareilles témérités. Parler ainsi à un maréchal de France, à un grand fonctionnaire même maçonnique choisi par l'Empereur, cela peut être de l'époque où l'auteur d'*Arbogaste* avait trente ans, ce n'est plus de la nôtre. De l'Orient de M. Magnan ou de l'Orient de M. Viennet, quel est le véritable? Nous ne sommes pas assez expert en géographie maçonnique pour oser le décider : mais nous aurions parié pour l'Orient du maréchal de France comme placé plus près du soleil. Il paraît cependant que le rit écossais a reçu de l'Empereur l'autorisation que lui refusait le grand-maître institué par lui, et que, depuis cette victoire, M. Viennet ne cesse de faire des prisonniers dans l'armée débandée du maréchal. La franc-maçonnerie aura donc chez nous deux grands-maîtres, deux organisations et deux autorisations.

Une autre question qui aurait pu peut-être se présenter dans la discus-

sion générale du ministère de l'intérieur, c'est celle de nos braves volontaires pontificaux, qu'une circulaire ministérielle récente a rayés du nombre des Français. Depuis le courrier qui nous apporta la nouvelle du guet-apens de Castelfidardo, aucun fait n'a blessé plus au vif le cœur des catholiques. En attendant que la question de droit confiée par les intéressés aux notabilités du barreau de Paris se produise devant les tribunaux, M. Étienne Récamier en a donné, dans le *Journal des villes et campagnes*, un excellent aperçu. On parle beaucoup à ce sujet d'une brochure vive, personnelle, militaire, telle qu'on doit l'attendre d'un homme de cœur à qui l'on vient dire sans jugement : *Vous n'êtes plus Français!* Espérons qu'il nous sera accordé de lire ce nouvel écrit de M. Joseph de Rainneville, aide de camp de l'héroïque Pimodan, à la journée du 8 septembre 1860 ; espérons surtout que Dieu nous donnera beaucoup de Français comme ceux qui ont entouré et qui entourent encore le Saint-Père. Nous avons besoin d'eux pour regarder le présent avec orgueil, et l'avenir avec confiance !

V

Au moment où nous traçons ces lignes, M. Billault explique, assure-t-on, devant la Chambre la politique du gouvernement dans l'affaire du Mexique. Son discours passera sous les yeux de nos lecteurs avant cette chronique. On comprend donc quelle réserve nous est imposée. Cette réserve nous est d'ailleurs trop facile pour être méritoire. Nous partageons l'ignorance de tout le monde sur le but et la portée d'une expédition qui, bien qu'annoncée comme insignifiante par le discours du trône, prend le dessus depuis quelque temps dans les préoccupations publiques. Depuis le 9 janvier dernier, la France a débarqué sept à huit mille soldats à la Vera-Cruz, son drapeau a été au feu, son sang a coulé, ses alliés l'ont abandonnée, et nul de nous ne peut dire pourquoi nous sommes là-bas ni ce que nous avons à faire avant d'en revenir.

Les raisons qui courent dans les feuilles officielles ne sont pas de celles qui se discutent sérieusement. Nous ne sommes, nous ne devons être ni des paladins de monarchie ni des propagateurs de république. Si le Mexique est content de son gouvernement, qu'il le garde; s'il n'en est pas content, qu'il s'en défasse. Mais n'allons pas nous mêler de vouloir faire son bonheur, comme M. Picard l'a reproché aux fonctionnaires de la centralisation. Nous supplions surtout qu'on laisse une bonne fois de côté cette idée de solidarité de la race latine qui nous fait les cousins et les tuteurs de tout ce qu'il y a sur la terre de peuples énervés et corrompus. Nous ne saurions dire en vérité de quelle race sont les populations des républiques du Sud ; si c'est de la nôtre, ce n'est pas flatteur pour nos auteurs communs. Dans tous les cas, rappelons-nous qu'il y a longtemps que nous avons échangé le

nom de Latins contre celui de Français, auquel nul autre ne peut se comparer. N'allons pas faire de l'histoire ancienne au Mexique!

On peut voir, par le curieux article de M. Lenormant publié dans cette livraison, quels sont les antécédents et quelle est l'histoire présente de cette république que nous voudrions, assure-t-on, convertir en monarchie. Une population fainéante par mépris du travail, un pauvre clergé fort riche, une justice à prix d'argent, une armée qui trouve trop souvent sa solde dans le pillage et ses règles d'avancement dans les aventures des *pronunciamentos*, les fonctionnaires exploitant les administrés, les grands chemins aux voleurs et le gouvernement comme les grands chemins, tel paraît être depuis longues années l'état social de cette belle partie du nouveau monde [1]. Est-ce à nous, placés si loin et chargés déjà de tant de besognes, à entreprendre le desséchement de ce marais pestilentiel? Nous sommes à peu près certains d'y gagner la fièvre jaune; mais le Mexique ne voudra rien prendre de nous. Un peuple ne se laisse renouveler par un autre que s'il est conquis ou soumis à des conditions de voisinage et d'infériorité qui équivalent à la conquête. Allons-nous conquérir puis occuper un pays qui est grand à lui seul comme la France, l'Autriche, l'Espagne, le Portugal et l'Angleterre réunis [2]? Mieux vaudrait, croyons-nous, tirer tout de suite une éclatante revanche de l'affaire de Puebla, obtenir justice et réparation pour nos compatriotes lésés et nous hâter de mettre fin à une expédition qui a commencé par un échec diplomatique malheureusement doublé d'un échec militaire.

VI

En lisant les dernières pages de cette livraison, qui viennent de nous arriver de Rome avec leur auteur, les lecteurs du *Correspondant* comprendront que la chronique de ce mois n'ait pas un mot à ajouter sur Rome et l'Italie.

[1] Voir *Études sur le Mexique*, par M. Lavallée, ancien consul de France à la Vera-Cruz.
[2] Marmier, les *Voyageurs nouveaux*, tome II.

LÉOPOLD DE GAILLARD.

ROME, LES MARTYRS DU JAPON

ET LES ÉVÊQUES DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

I

Quelle est, au point de vue politique, la situation actuelle de la souveraineté pontificale?

Elle semble désespérée. Le Pape vit d'aumônes sur un territoire menacé. Une guerre qui avait pour but l'indépendance de l'Italie et qui a eu pour résultat sa conquête, lui a fait perdre les Romagnes, province d'ailleurs mal unie au reste des États depuis que son ancienne organisation avait disparu. Une paix, aussi soudaine que la guerre, en laissant les Autrichiens derrière leurs forteresses, a rangé les Italiens derrière l'épée du Piémont, qui a successivement ramassé toutes les couronnes qu'il a fait tomber, et s'est fait adjuger par des votes ce que ses armes ont occupé. Naples envahi et abandonné, Gaëte rendu, la Savoie et Nice cédés, le royaume d'Italie reconnu, le Pape est resté seul debout, gardé par la France, mais à Rome seulement. Les Marches et l'Ombrie, envahies par une armée qui se disait protectrice, ne pouvaient pas être sauvées par une poignée de vaillants défenseurs, qui ont réussi du moins et serviraient encore à tacher de sang les mains des ennemis du Saint-Siége. Réduit à Rome et au patrimoine de Saint-Pierre, le Pape entend chaque jour le flot monter et grossir; sa chute est le mot d'ordre de l'Italie nouvelle. On veut Rome, même avant Venise. Cependant Venise mérite d'être indé-

pendante, et Rome est italienne. Mais à Venise on se briserait contre une muraille, à Rome on n'a que des volontés à vaincre. Le siége semble plus facile. La France est là, la France que le cours glorieux de ses destinées a si souvent appelée et consacre depuis douze ans à la défense du Saint-Siége. Mais on a déjà obtenu qu'elle reconnût le royaume d'Italie, on a obtenu qu'elle se fît médiatrice, qu'elle demandât des sacrifices au Pape, qu'elle rappelât une partie de l'armée d'occupation avec son chef. On espère plus encore.

J'ai été le témoin du jour où le contraste entre les succès du Piémont et les épreuves du Pape a pour ainsi dire atteint son point culminant.

Dans un petit port de la mer Méditerranée, à Porto d'Anzio, j'ai vu le saint pontife Pie IX se promener, souriant et tranquille, sur le rivage, au milieu des enfants et des bateliers, comme au bord d'un autre lac de Génésareth. Là, sur les ruines du palais de Néron, de Néron qui régnerait encore à Rome dans ses successeurs sans les successeurs de Saint-Pierre, non loin du lieu où les papes ont tiré l'*Apollon* des décombres amoncelés par les barbares, Pie IX était seul, entouré de quelques prélats dont la fidélité grandit avec son infortune, gardé par cinq cents enfants de la France, en face de la mer, plus calme pour lui que la terre, après avoir vainement appelé l'Europe à son aide, et les yeux fixés sur le petit navire dont les planches peuvent d'un moment à l'autre devenir son unique domaine.

Quelques jours après, j'ai vu le roi d'Italie, éclairé par le beau ciel de Naples, débarquer sous les yeux d'un million d'hommes, reçu par les ambassadeurs de l'Europe, suivi par la *Bretagne*, le *Saint-Louis*, qui étaient à Gaëte, et par six autres vaisseaux de guerre français, portant trois amiraux, huit mille hommes, et mêlant aux salves de deux vaisseaux anglais les salves de leur artillerie. Quand la France voudra l'unité de l'Italie, que fera-t-elle de plus?

J'ai vu ces choses, j'ai vu ces hommes, j'ai vu Pie IX délaissé, j'ai vu Victor-Emmanuel acclamé, et, me demandant où sont les fautes de la victime, où sont les mérites du triomphateur, j'ai mieux compris le mystère des événements, l'ingratitude des hommes, les jeux de la force, et la majesté du malheur.

Il est vrai, deux semaines après, tout était changé. Victor-Emmanuel regagnait Turin à la hâte, les fusils de la révolution partaient trop tôt à Brescia, Garibaldi tombait en disgrâce, et Mazzini rentrait en scène. On s'agitait à Turin, de Paris on rappelait le général de Goyon et une division; à Rome, on était calme. J'ai mieux compris alors la secrète vigueur de la force morale ; je me suis expliqué comment le vainqueur était si agité et le vaincu si calme.

On s'étonne que la France ne quitte pas Rome. Cela est bientôt dit.

En pareille situation, il n'y a que le dernier pas qui coûte. Il n'est pas si facile, en effet, d'abandonner le Pape, car il ne suffit pas de l'abandonner, il faut encore le livrer. Un ambassadeur peut multiplier les propositions inacceptables, afin de crier bien haut qu'elles sont inacceptées. Un parlement peut rédiger des adresses ampoulées, et répéter en chœur, comme un refrain d'Opéra : *Rome est à nous, Rome doit être à nous.* On peut livrer le Pape aux journaux, mais, avant de le livrer au Piémont, on hésite, et ce scrupule est un honneur pour ceux qui l'éprouvent. Plus on a répété que le sort du domaine temporel dépendait de la France, plus on a chargé la France de la responsabilité de ce sort. Elle sent que cette responsabilité de la main qui détruira l'œuvre de Charlemagne durera autant que la gloire qu'une telle œuvre a conquise à ce grand homme. S'il ne s'agissait que de la dynastie des Stuarts ou des Bourbons, mais la dynastie de Saint-Pierre! On voit Dieu par delà, on ne se soucie pas de rencontrer Dieu! Croyez-moi, le roi d'Italie n'est pas si pressé d'aller à Rome qu'il le dit.

Comment, au contraire, Pie IX serait-il inquiet? Au seuil du ciel, ayant goûté de la vie les gloires et les amertumes, avec la satisfaction de n'avoir rien fait contre l'indépendance de l'Italie et d'avoir beaucoup tenté pour sa liberté, armé de son serment, portant une bonne conscience dans une bonne cause, Pie IX ne peut tomber que pour se relever plus populaire. S'il est maintenu, il réalisera pour l'Italie le bien qui est dans son cœur, et la réconciliation sera facile. S'il est renversé, il sera suivi dans l'exil par les respects et par les vœux de toutes les âmes justes. Combien, si Dieu le permettait, durerait cet exil? Je ne sais, mais aussi longtemps durera l'embarras du vainqueur. L'histoire apprend à mesurer la pesanteur de l'injustice. L'Irlande est vaincue, mais elle pèse à l'Angleterre; la Pologne est vaincue, combien la Russie voudrait en être débarrassée! la Syrie est vaincue, la Turquie ne se relèvera pas de sa victoire sanglante!

Ne nous laissons donc point aller à l'inquiétude ou à l'illusion. Il est donné à la tempête d'être violente, mais il ne lui est pas donné d'être durable. Ne craignons pas, quoique l'Italie soit bien près de se faire, quoique le trône du Pape soit bien près de tomber, quoique le succès passager du Piémont paraisse bien probable, quoique la situation, au point de vue politique, semble, nous le répétons, presque désespérée.

Mais venez, et admirez comment il plaît à Dieu de dédommager son Église! A-t-elle jamais paru plus petite comme puissance humaine, plus grande comme institution divine? Pie IX peut répéter ce mot de l'apôtre : *Cum infirmor, tunc potens sum.*

II

Dans le mémorable discours qu'il a prononcé à Rome pour les Églises d'Orient, l'illustre évêque d'Orléans s'est écrié :

« De bonne foi, je le demande, même à ceux qui n'ont pas le bonheur de partager nos croyances et nos espérances : y a-t-il ici-bas une ville, un peuple, un roi, une puissance souveraine, quelle qu'elle soit, qui, sur un simple désir de cœur, exprimé dans les termes les plus ménagés, les plus réservés, les plus délicats, ait vu tout à coup le monde entier s'ébranler, et, de toutes les extrémités de son empire, les représentants de tous les peuples venir mettre à ses pieds leur dévouement et leur amour ? Non, je ne fais injure à aucune des puissances de la terre en disant qu'il n'y en a pas une qui puisse ainsi remuer la terre entière. Je le répète : il y a là un signe éclatant de la présence de Dieu dans son Église....

.... « Vous tous, évêques vénérables...., vous êtes venus au Pape, comme on vient à son père quand il souffre parce qu'il vous aime et parce que vous l'aimez, et il vous dit en effet comme un père à ses fils : Vous êtes mon orgueil et ma consolation.

« Jamais peut-être il n'a rien été fait de semblable dans l'Église pour satisfaire à un simple besoin de cœur, d'affection, d'union.

« Mais le cœur est l'artisan des grandes choses. Vous êtes venus par un sentiment de piété filiale, et voilà que votre réunion est, sans que vous l'ayez cherché, un grand événement. »

C'est, je crois, au moment même où les Chambres discutaient à Paris les dépêches de M. de la Valette, que le Saint-Père eut la pensée d'inviter tous les évêques à une de ces grandes cérémonies que l'Église aime à renouveler pour placer sur les autels ceux qui sont morts à son service. N'était-il point naturel que le souverain Pontife des chrétiens, dans un moment si douloureux, et après de si longues épreuves, sentît le besoin de passer les bras autour du cou de ses meilleurs amis, d'appuyer sa tête sur leur poitrine, et de mêler ses prières aux prières du monde entier ?

Dans la chambre où saint Philippe de Néri est mort en célébrant la messe, on conserve plusieurs lettres de cet homme extraordinaire, et, dans l'une, se lisent ces touchantes paroles : « Priez beaucoup

pour moi ! Comme le navire a besoin de la profondeur des eaux pour suivre facilement sa route, il me semble qu'accompagné de plus abondantes prières j'arriverai plus aisément au dernier port quand il plaira à Dieu de m'appeler. »

Pie IX a pu répéter ces paroles en allant vénérer les restes de saint Philippe de Néri, peu de jours avant la Pentecôte, et, en traversant la foule, ce jour-là si nombreuse et si sympathique, il a eu la consolation de voir que les prières ne lui manquaient pas. Déjà plusieurs évêques étaient arrivés, suivis de leurs prêtres et attirés par ses désirs, par ses malheurs, par leur attachement à son caractère sacré, mais aussi par l'attrait irrésistible qu'exerce ce Pontife, aimant et généreux, sans peur, sans reproche, si visiblement choisi de Dieu pour traverser des temps difficiles. Il attendait quelques évêques des pays les plus rapprochés; il a partagé la surprise de tous ceux qui, présents à Rome, ont vu arriver dix, puis vingt, puis cent, deux cents, trois cents évêques. La même voix qui avait parlé au cœur de Pie IX avait parlé à tous les cœurs. Les habiles de la politique ont vu un calcul concerté dans un mouvement spontané. Toutes leurs affirmations ont été démenties. Naguère ils appelaient le pouvoir temporel un dogme, et le Pape et les évêques n'ont pas prononcé une pareille parole. Ils nomment la réunion des évêques un concile, et les évêques ont évité tout ce qui pouvait y ressembler. Ils croient à de profondes combinaisons, Dieu et la charité mutuelle ont tout fait. Dieu est là, car il nous permet de juger ses desseins par la grandeur des résultats. Or l'effet a été bien supérieur à la cause, et l'obstacle a servi de moyen. Les évêques du Canada, en lisant dans le *Moniteur* que les évêques français pourraient être empêchés de venir, se sont décidés à partir. Chacun s'est dit : Allons, de peur qu'il n'y ait personne. Chacun s'est dit : Si mon père était puissant, j'hésiterais; mais il est malheureux, je pars. Ainsi s'est fait, par une inspiration de Dieu parlant au cœur, une sorte de concile inattendu de l'unité et de la charité catholiques; ainsi s'est produite en face du monde une preuve incomparable de la vitalité de l'Église universelle, ainsi s'est célébré le plus magnifique anniversaire de la Pentecôte que Rome et l'univers aient jamais contemplé.

Rome est un lieu prédestiné aux grandes réunions des hommes; on n'a qu'à nommer ce qu'on y rencontre pour faire, sans le chercher, des phrases académiques. On coudoie Romulus et Charlemagne, on rencontre Horace ou Cicéron, Praxitèle avoisine Michel-Ange; c'est le raccourci de l'histoire, le résumé des beaux-arts; la chronologie de chaque pierre est incroyable. Descendez à la prison Mamertine. Ce trou est un monument cyclopéen, il est la prison de Jugurtha, il est la geôle de Saint-Pierre, il est le plus ancien souvenir de Rome chré-

tienne ajouté au plus ancien souvenir de Rome païenne. On trouve à Rome toutes les dates, et voilà qu'on y parle toutes les langues. Ces hommes qui passent avec des croix sur la poitrine, ils ont perdu leur nom; comme le nom de l'architecte est caché sous la première pierre de l'édifice qu'il construit, leur nom est caché dans celui du peuple qu'ils évangélisent. Ils se nomment Westminster ou New-York, Paris ou Vienne, Bombay, Babylone, Saint-Louis du Sénégal, Gibraltar, Québec. Quelle étonnante géographie! Ils parlent français, allemand, anglais, hongrois, arabe, yoloff, birman, chinois; toutes les races vivent en eux. L'un se promène sur un trottoir du Corso; tournez à droite, saint Paul habitait là. L'autre traverse le Tibre, il passe sous la fenêtre qu'habitait le Tasse à Santo Onofrio, il monte au petit temple de Bramante; entrez, là fut crucifié saint Pierre. Les évêques anglais visitent le mont Cælius; là demeurait saint Grégoire avec sa mère sainte Sylvie; c'est de là qu'est parti le moine Augustin pour convertir l'Angleterre. Suivez M. Ampère à la voie Appienne; les Scipion y ont leur tombe, et c'est par là qu'est venu saint Paul. Entrez avec M. de Rossi dans les catacombes, ou accompagnez-le au musée de Latran; il vous fera lire une leçon de catéchisme du premier siècle conservée sous la terre. Venez avec M. Visconti à Ostie qu'il ressuscite; c'est là que saint Augustin parlait du ciel avec Monique. Essayez donc, après cela, de démontrer que Jésus est un mythe! Refusez-vous de croire au témoignage des fidèles? Allez, allez encore au quartier des Juifs.

Il est dans l'église San Carlo in Catinari, pleine des souvenirs de saint Charles Borromée, et voisine de la savante maison des Barnabites, un admirable tableau d'Andrea Sacchi. C'est la *Mort de saint Joachim et de sainte Anne*, père et mère de la Vierge. Ces deux vieillards juifs meurent au même moment, et leurs enfants, Joseph, Marie, apportent près d'eux le petit enfant Jésus qui bénit leur dernier soupir, et semble bénir avec eux toute leur race. On passe, en quittant cette église pour visiter le Ghetto, devant un autre sanctuaire dont le nom plein de pitié est bien placé là, *Santa Maria de planctu*, Sainte-Marie des soupirs, puis, par la Via Rua, on pénètre dans ce quartier séparé, comme il l'est aussi à Turin, et j'ai vu, le samedi de la Pentecôte, la veille même du jour de la grande fête, cette poignée de familles opiniâtres, qui, en toute liberté, fermait ses boutiques et célébrait son sabbat; j'ai vu ces témoins, avant d'assister à la canonisation d'autres témoins, les martyrs, crucifiés au Japon pour Jésus-Christ en 1597, c'est-à-dire la quinze cent quatre-vingt-dix-septième année après la crucifixion de Celui que les Juifs, dont je voyais les fils, ont mis à mort, et que les apôtres, dont je voyais les successeurs, ont adoré. Parlez donc de mythe et de légende!

Qu'est-ce que ces martyrs du Japon, placés avec tant de pompe sur les autels chrétiens? Leur histoire est admirable [1].

Le Japon ne fut pas plutôt découvert que l'Évangile y fut porté. Le Portugal y touche en 1542, et, en 1549, saint François Xavier y pénètre. On assure qu'il y laissa deux cent mille chrétiens dans les nombreux royaumes qui se partageaient les îles. Un ancien bûcheron, un Sésostris japonais, Taïcosama, fit de tous ces petits royaumes un seul empire vers la fin du seizième siècle. Il protégea d'abord les chrétiens, il envoya même demander à Manille, pour partager les travaux des jésuites, des missionnaires franciscains établis aux Philippines depuis 1577. Ils vinrent sous la direction de Pierre-Baptiste Blasquez. C'était un saint prêtre, d'une noble famille de Castille, qui avait préféré le service de Jésus-Christ à tous les honneurs; il avait déjà évangélisé le Mexique; il allait devenir évêque, mais il accepta de partir pour le Japon, et, comme on lui faisait craindre d'être longtemps sans confesseur, « Il faut bénir Dieu, dit-il, quand il vous place dans l'obligation de ne pas pécher. »

Les commencements de la mission furent favorisés par l'empereur. Les missionnaires eurent le temps de fonder des hôpitaux et des écoles, grâce à la générosité de chrétiens japonais, Léon Garasuma et Paul Susuqui; d'ordonner des prêtres indigènes dont le plus célèbre fut Paul Michi, orateur, écrivain, polémiste; de fonder des catéchismes, d'écrire des traités religieux en langue japonaise, enfin de convertir de nombreux néophytes dans toutes les classes. Mais Taïcosama, sur de basses dénonciations, s'imagina que les chrétiens voulaient conquérir son royaume. Il donna ordre d'emprisonner les missionnaires et les catéchistes au nombre de vingt-six. La vérité, comme dans les temps primitifs, avait touché les hommes les plus divers. C'étaient des enfants et des vieillards, le page d'un gouverneur, un médecin célèbre, un armurier et son fils, des Coréens mêlés à des Japonais et à des Espagnols. Une légende très-ancienne raconte qu'un chrétien demanda à être joint à des prisonniers que l'on conduisait au martyre; on céda à ses instances, et, comme on ne connaissait pas son nom, l'Église l'honore sous le nom de saint Adaucte, *adauctus*, ajouté. Il en fut de même à Nangasaki. Un vieux cordonnier, nommé François Falehante, suivit les martyrs en leur prodiguant ses soins, et obtint de mourir avec eux. On les avait liés deux à deux, puis on leur coupa l'oreille gauche, et on les promena en charrette pendant quatre semaines au milieu des villages. Sur une hauteur près de Nangasaki, vingt-six croix étaient préparées. Le 5 février 1597, les vingt-six chrétiens se laissèrent crucifier et moururent sans un signe de faiblesse.

[1] *Biographie des Martyrs japonais,* par Léon Pagès.

Saint Pierre-Baptiste entonna sur la croix le psaume *Benedictus Dominus* et mourut le dernier. On laissa les corps tomber en lambeaux sur les croix, mais les reliques furent recueillies en secret. Au Japon, le crime est oublié, cette chair humaine et sa poussière ont disparu. A Rome, ces prêtres, ces ouvriers, ces enfants, sont vivants dans la mémoire de l'Église, et, trois siècles après leur mort, à six mille lieues de la colline où ils ont souffert, elle les nomme, elle les glorifie, elle les déclare bienheureux, saints, hôtes puissants du ciel.

Par une inspiration qu'il me sera permis de regarder comme un à-propos providentiel, Pie IX a voulu associer à ces martyrs un vingt-septième saint, *Michel de Sanctis*, né et mort en Espagne à la même époque, et qui était religieux trinitaire pour la rédemption des esclaves. J'ose croire que les évêques de l'Amérique n'auront pas vénéré sans émotion, en pensant aux esclaves de leurs diocèses, ce saint qui a mérité le ciel dans un ordre consacré à dénouer les liens de la servitude.

Les Japonais, les esclaves, quelques obscurs chrétiens morts pour le triomphe de la foi et la liberté de la conscience, qui donc pense à ces gens-là? Si l'Église faisait de la politique, elle aurait été chercher pour les canoniser la mère d'un empereur, la fille d'un roi, un ministre, un orateur, un écrivain, un général fameux. Voilà des protecteurs de bon exemple et de grand crédit! Non, à travers les épreuves de sa carrière terrestre, elle continue sa vie spirituelle, et elle ajoute au calendrier des noms dont la renommée ne retentit qu'au ciel.

Quelle confiance! quelle foi! quelle audace! Quelques hommes, passant sur la terre, infirmes et pécheurs, vont remuer la cendre d'autres hommes obscurs, morts loin d'eux, il y a trois siècles, puis ils touchent en quelque sorte le ciel, ils frappent, ils s'écrient : *Elevamini, portæ æternales!* et, d'une commune voix, ils proclament, par la bouche sacrée de leur chef, qu'il y a un Dieu vivant et juste, qu'il y a des âmes, qu'elles sont immortelles, que les corps ressuscitent, que les mérites sont récompensés, et que ceux qui ont souffert pour la justice vivent avec Dieu, vivent avec nous, lui parlent et nous parlent, qu'ils sont immortels, bienheureux et puissants.

Dans une seule cérémonie, toutes les croyances essentielles de l'humanité sont affirmées et contenues!

Comment raconter une telle solennité, les mouvements de la foule, les ornements de l'Église, la variété des costumes, la beauté des chants, les touchants emblèmes de l'offertoire, la lumière, le vin, le pain, les colombes, symboles de la vérité, de la vertu, de la foi, de l'âme affranchie et élevée au ciel, mais surtout la sublime ordonnance

de la liturgie et l'incomparable langage de la prière publique? Je voudrais au moins fixer, comme il l'est à jamais dans ma mémoire, le moment où le décret est prononcé.

Trois cents évêques, marchant lentement deux à deux, revêtus de leurs ornements pontificaux, confondant la variété de leurs langages dans l'unité d'une même prière, ont monté les degrés du plus beau temple du monde, servant de cortége au prince des évêques, au représentant le plus élevé de Dieu sur la terre, au vicaire de Jésus-Christ. Porté au-dessus d'une foule immense, émue, paisible, qui faisait retentir sous les voûtes la magnifique parole : *Tu es Petrus*, inscrite en lettres gigantesques au pied de la coupole, et répétée, au son des instruments, par vingt mille voix, Pie IX, en descendant à terre, pose le pied sur le tombeau même des apôtres, et la cérémonie commence. Elle est simple, expressive et sublime. On dirait que l'Église monte de degré en degré et frappe à la porte du ciel, en redoublant ses instances. A la première *postulation*, les *litanies* des saints invitent en quelque sorte tous les bienheureux à la fête; à la seconde, le *Veni Sancte Spiritus*, chanté avec recueillement, implore l'assistance de Celui qui fait les saints; à la troisième enfin, le décret est prononcé, le *Te Deum* éclate, et il semble que les nouveaux bienheureux se lèvent de la poussière et montent à l'éternité en présence des vivants; la terre, la tombe, le ciel, se sentent unis dans l'immortalité des âmes; audacieuse et sublime croyance, seule consolation devant la mort de ceux qui aiment, qui pensent et qui souffrent ici-bas!

III

C'est le lendemain de cette admirable solennité que les évêques, réunis autour du Pape, ont entendu de sa bouche une allocution, et lui ont remis une adresse, signée de tous, à laquelle il a répondu.

Je n'aurai pas la présomption d'analyser des documents que le monde entier connaît, et que tous les catholiques ont reçus avec respect. Mais il n'est peut-être pas inutile de discuter les murmures, les injures, les mensonges, qui, comme les cris de cent sourds au milieu d'un concert, ont éclaté dans la presse incrédule des deux mondes. Parmi les journalistes, les uns parlent avec rage, d'autres avec dédain; ils veulent bien qu'on fasse la guerre pour une idée, ils ne comprennent pas que le Pape fasse la guerre aussi pour des idées et contre

des idées. Ils se persuadent, au fond de leur petit bureau, que les évêques du monde entier se sont réunis à Rome, précisément pour contrarier leurs opinions et en pensant à eux.

Le langage de l'Église, j'en conviens, n'est pas celui du monde; il n'est pas à la mode du jour. Je ne parle pas seulement de certaines formes traditionnelles plus ou moins agréables aux oreilles contemporaines, et qui ne sont que des formes, comme il y en a dans le style des tribunaux ou de la diplomatie. Mais, en outre, ce langage n'est jamais celui qu'on attend. On accuse l'Église de faire de la politique, puis on s'étonne qu'elle n'en fasse pas. Puis, on attend d'elle des compliments et des solutions; elle ne nous doit que des vérités. On a l'habitude, quand on la soufflette, de lui dire : N'êtes-vous pas la religion du pardon? On se sert contre elle de ses vertus, et ce sont toujours les violents qui la rappellent à la douceur.

Le langage de l'Église n'est jamais qu'une prédication dans l'intérêt des âmes. Lisez de bonne foi l'allocution du 8 juin. Dès les premières lignes, il est question des âmes, *animarum detrimentum*. Les âmes! c'est là ce que l'Église veut sauver. Pour les sauver, elle remonte des effets aux causes, et, au moment où le public frivole croit qu'elle va parler politique, elle parle morale, elle parle religion. Écoutez les condamnations prononcées par le Saint-Père. Est-il vrai, oui ou non, qu'il y ait des doctrines qui nient le surnaturel? d'autres qui séparent la philosophie et la morale des dogmes révélés? d'autres qui veulent bannir l'esprit chrétien de ces lois civiles de l'Europe qui sont l'œuvre du christianisme? d'autres qui absorbent Dieu dans le monde? d'autres qui appellent la foi un mythe? d'autres qui rêvent le socialisme? d'autres qui placent le droit dans le nombre, le bonheur dans la jouissance? d'autres-qui déclarent le pouvoir civil compétent en matière religieuse? Est-il vrai qu'il y a des docteurs qui enseignent que la religion est pour l'homme affaire de goût, de choix et non de devoir? que toutes les religions, en un mot, sont également bonnes, c'est-à-dire également inutiles? Est-il vrai, comme le dit le Saint-Père, que la raison souffre autant que la foi de toutes ces erreurs, que la société civile est aussi menacée que la société religieuse par leurs conséquences, que le pouvoir temporel du Pape a leurs partisans pour principaux agresseurs? Si cela est vrai, et comment le nier? les sévérités du Pape sont justes, opportunes, utiles à l'Église et au monde, à la foi et à la raison.

Mais le langage est triste, et la peinture est sombre! Croyez-vous donc que le Piémont fasse au souverain Pontife un lit de roses? Oubliez-vous qu'aux yeux de la foi la terre est une *vallée de larmes?* Ouvrez, à une époque quelconque, les documents pontificaux; à chaque siècle, vous entendrez parler du malheur du temps, en sorte que le

malheur du temps finit par être le malheur de tous les temps, le malheur de la condition de l'homme sur la terre.

Mais cela est sévère et désagréable! Oui, comme il est désagréable, quand on veut entrer, d'entendre une sentinelle crier : *On ne passe pas!* Et pourtant dans ces paroles résident son devoir et notre intérêt.

A entendre encore les journalistes, les pasteurs du *Siècle*, de l'*Opinion* ou de la *Presse*, parlant à leurs troupeaux dociles, l'adresse des évêques n'est qu'une paraphrase banale du discours du Saint-Père. Banale? Écoutez :

« A ne considérer que le droit humain qui sert de base à la sécurité « des rois et à la liberté des peuples, quelle monarchie, quelle répu-« blique, dans les temps anciens ou dans les temps modernes, peut « s'appuyer sur des droits aussi anciens? Une fois ces droits méprisés « à l'égard du Saint-Siége, quel roi sur son trône, quelle république « sur son territoire, peuvent se croire en sûreté? »

Qu'y a-t-il à répondre à cela? Écoutez encore :

« Comment, en ce moment même, tant d'évêques de toutes les par-« ties du monde auraient-ils pu venir ici en sécurité traiter avec Votre « Sainteté des choses les plus graves, si, membres des nations et su-« jets des gouvernements les plus divers, ils avaient dû rencontrer à « Rome un souverain hostile à leurs souverains?... C'est parce que « vous êtes libre que nous venons librement à vous, pasteurs de nos « églises et citoyens de nos patries, et n'ayant en aucune façon à sa-« crifier l'un de nos devoirs à l'autre. »

Qu'y a-t-il encore à répondre à cela?

La *Revue des Deux-Mondes* répond en affirmant que la réunion des évêques aurait pu avoir lieu partout ailleurs. Est-ce bien sérieux? Croit-on qu'on aurait laissé aller les évêques français à Vienne, les évêques russes à Varsovie, ou les évêques orientaux à Constantinople? Mais où donc sont, s'il vous plaît, les évêques italiens? Citoyens, ils attendent dans l'exil que l'État soit libre; Évêques, ils attendent loin de leurs frères que l'Église soit libre. Si vous croyez que la liberté universelle de l'Église doit rendre inutile le pouvoir temporel, je ne vous démentirai pas, mais commencez par établir cette liberté avant de détruire ce pouvoir, commencez par le commencement et non par la fin.

La *Revue* reproche encore aux évêques de sacrifier les Romains à la *souveraineté du but*, et c'est elle qui sacrifie les catholiques à cette souveraineté, car l'unité italienne n'est qu'un but, une théorie, tandis que le pouvoir temporel est un fait. J'en conviens de très-bonne foi, de même que le jardinier qui arrose ses salades dans les jardins qui occupent une partie du territoire de Rome ne se sent pas plus heureux parce qu'il puise de l'eau dans la patrie des Césars et non loin

de la tribune ou parlait Cicéron, de même le bourgeois de Frosinone ou de Viterbe, s'il est vexé, ou mal jugé, ne se sent pas très-consolé par la pensée qu'il est une des pièces du bouclier temporel de l'Église catholique, et parce qu'il souffre afin que votre conscience ou la mienne soit en paix. Il importe donc que les sujets du Pape soient bien gouvernés. Mais quelles sont les conditions de ce bon gouvernement? Les évêques ont eu soin de ne pas en parler, de ne pas dire un mot de la forme, pas un mot de l'étendue du domaine temporel, parce que cela ne les regarde pas, et cela ne regarde pas davantage les Piémontais. Ce qui vient de se passer à Rome doit rendre les fidèles très-attachés au principe du pouvoir temporel, mais très-indifférents à la forme. C'est une affaire locale, c'est un dialogue à établir par les voies régulières entre les gouvernés et les gouvernants. Croit-on, en vérité, le régime pontifical tyrannique? Croit-on le régime piémontais délicieux? Est-il bien séduisant de perdre un souverain comme Pie IX pour gagner un roi comme Victor-Emmanuel? On dit que la situation du Pape vient de ses refus; au contraire, ses refus viennent de sa situation. Contraint, il ne peut rien céder. Libre, il serait toujours ce qu'il fut en 1847. On criait alors qu'il représentait les *idées du siècle;* ce compliment est à présent réservé à Victor-Emmanuel. S'il est une idée qu'on peut appeler *de ce siècle* parce qu'elle est le résultat des dernières expériences du monde, c'est que les progrès ne s'obtiennent pas par les invasions et les révolutions. Dire que le Piémont, parce qu'il a annexé les trois quarts de l'Italie, a droit à l'autre quart, c'est se faire de l'usurpation un argument en faveur de l'usurpation. Garantissez le Pape contre l'invasion du Piémont, et il s'entendra sans peine avec ses sujets. Ne le garantissez pas, et, quand même son gouvernement deviendrait parfait, étant le plus faible, il sera renversé.

Toutes les réunions, toutes les phrases, toutes les adresses, n'empêcheront pas le cours des événements, dit le *Journal des Débats*. Nous le savons bien; il y a longtemps que cela est connu, le Pape est faible, très-faible, le plus faible, le Piémont est fort, très-fort, le plus fort. Il est donc très-probable que nous verrons son triomphe. La réunion des évêques n'arrête pas la marche des événements, mais elle caractérise leur portée. On a beau dire. De telles paroles sont des actes, une telle assemblée est un fait dont les conséquences sont immenses, et les voici:

On disait que les catholiques, le clergé, les évêques, se convertissaient peu à peu à la chute d'un pouvoir auquel le Pape et les cardinaux tenaient seuls; voilà la réponse.

On disait que le Sacré Collége était divisé, on parlait, dans je ne sais quelle dépêche, d'une *trouée à pratiquer*. Trois cents évêques ont

mis leur cachet sur la déclaration de leur Pontife. Le *non possum* est transformé en *non possumus*.

On disait que la religion gagnerait à la chute de ce pouvoir suranné ; les maîtres de la religion sont d'un autre avis ; il faut bien s'incliner, et convenir qu'ils s'y connaissent.

On disait que cette question était une question de parti, agitée par quelques exaltés en France : elle est une réclamation de l'épiscopat du monde tout entier.

Que cela plaise ou non, ce sont là des faits considérables. Si l'on veut aller plus loin, on est au moins bien averti de ce que l'on va faire, de ce que l'on va blesser, de ce que l'on va détruire.

Un autre fait réjouit les cœurs chrétiens et dépasse en importance tous ceux qui précèdent. L'Église vient de donner la plus grande preuve de jeunesse, d'union, de vitalité, qu'elle ait donnée depuis deux siècles. Montrez-moi dans le monde une société spirituelle qui ait cette étendue, cette durée, cette unité, cet ascendant. Que sont les écoles de philosophie? Que sont les Églises dissidentes? Que sont les Congrès et les Académies? Or pour toute âme qui croit, et même pour tout esprit qui réfléchit, cette force de l'Église est une bonne nouvelle et un précieux trésor. Car l'Église tient en sa garde les croyances essentielles des hommes, Dieu, l'âme, le ciel, Jésus-Christ, le jugement; elle tient en sa garde les vertus qui fondent la famille, les germes de la civilisation du monde, les vérités révélées de Dieu, et ce que l'on peut appeler les vérités décrétées à la majorité du genre humain. Ce qu'elle garde est bien gardé. On la disait morte, voyez comme elle vit! Un siècle après Voltaire, un siècle après Robespierre, Pie IX se voit l'objet de l'amour des fidèles et de l'attention du monde, lorsque Pie VII, plus malheureux, ne recevait ni une obole ni un hommage. Malgré ses agitations et ses erreurs, ce siècle a grandi l'Église. Vienne l'orage, ses ténèbres auront été précédées d'un splendide rayon de soleil et une telle preuve de vie est un gage de la faveur d'en haut et une semence de résurrection.

IV

Le premier village qui s'offrit à mes yeux, lorsque, dans la matinée du dimanche 15 juin, j'eus le bonheur de revoir la France, après deux mois passés en Italie, était un pauvre hameau de la Savoie. Je suivis la foule à l'église.

C'était une humble église au cintre surbaissé,
L'église où nous entrâmes,
Où, depuis trois cents ans avaient déjà passé
Et prié bien des âmes.

Je retrouvai là, entouré de villageois, le même Dieu que j'avais adoré, huit jours auparavant, sous la coupole de Saint-Pierre, au milieu des évêques de toutes les nations. Ces évêques étaient les pasteurs d'autres villageois, d'autres gens de travail et de peine, d'autres hommes, répandus sur la surface de la terre et que le même Dieu visite, rassemble et fortifie. Il ne me fut pas difficile de me redire pour la centième fois que la religion de Jésus-Christ est le premier bien de l'homme, qu'elle est, dans la paix des hameaux ou dans le tourbillon des villes, sa compagne, sa meilleure amie, sa morale, sa poésie, sa force, et la consolatrice des jours rapides qui séparent le berceau de la tombe. Il ne me fut pas difficile encore de me redire que rien n'était aussi important que la conservation et la diffusion d'une doctrine si précieuse, et, réfléchissant aux obstacles que l'Église, sa gardienne, rencontre dans la passion et dans la puissance, je conclus sans peine que les conditions nécessaires pour conserver et pour répandre l'Évangile étaient : dans le monde, la liberté du chef de l'Église, protégée par la seule indépendance pleine, qui est la souveraineté, et, dans chaque pays, la liberté des membres de l'Église, appuyée sur la seule garantie sûre, qui est la loi.

Je n'en pouvais donc douter. Les évêques si nombreux que j'avais entendus revendiquer la souveraineté pontificale et la liberté de l'Église venaient de défendre un de ces principes qui dépassent les bornes d'un État, les limites d'un siècle la durée d'une dynastie, et que l'on peut appeler un intérêt capital du genre humain.

C'est dans ces pensées, banales à force d'être évidentes, que, laissant l'Église, descendant la montagne, passant le torrent, oubliant la nature, âpre et souriante à la fois, comme l'existence, je détournai mes yeux du pauvre peuple qui travaille et qui prie, qui vit de la vie réelle, pour les jeter sur un journal, par lequel mon esprit fut brusquement transporté dans cette vie factice et bouillante qu'on appelle la vie politique. Il me sembla entendre le bruit d'un nouveau torrent. Je lus que la religion était *une affaire de parti*, que les évêques étaient venus à Rome pour se *mêler de politique*, *se faire les instruments des ennemis de leur pays*, pour *s'occuper d'intérêts matériels*, que la Papauté avait achevé de *perdre son prestige*, *de faire preuve d'une irrémédiable décadence;* qu'elle avait *déclaré la guerre à tous les principes de la société moderne*, etc., etc.

Pourquoi donc tous ces cris?

Parce que le Piémont est le favori du journalisme.

Ce petit État, habile et entreprenant, autrefois l'ennemi, maintenant l'obligé peu reconnaissant de la France, a juré de dominer l'Italie tout entière. On salue en lui le libérateur de l'Italie, le propagateur de la liberté, le porte-drapeau de la société moderne, on veut enchaîner l'opinion française à sa suite.

Eh quoi! ce libérateur a-t-il gagné à lui seul une victoire entière? Pour vaincre à Solferino, il eut besoin de l'empereur Napoléon; pour entrer à Naples, il eut besoin de Garibaldi. Or la France lui demande d'épargner Rome, Garibaldi lui demande de l'envahir, et les écrivains français votent pour Garibaldi et son parti! Ce parti qui veut aller à Rome est le même que l'on vient de réprimer à Brescia. Ce général qui demande Rome, c'est le même qui vient d'insulter l'armée piémontaise. Peu importe, c'est à lui qu'il faut obéir. Votre espérance, c'est que le Pape sera délaissé par l'Empereur, l'Empereur entraîné par Victor-Emmanuel, et Victor-Emmanuel mené par Garibaldi; la langue française porte tous les matins ces vœux si peu français aux quatre coins du monde. Et après? Ou ce plan échouera, et il entraînera une réaction déplorable, ou il réussira. Si Rome est abandonnée, si l'Autriche l'occupe, si l'armée autrichienne est plus forte que l'armée piémontaise (car il n'y a pas encore d'armée italienne), que fera le roi d'Italie? Que fera l'empereur des Français? Vous ne voulez pas l'occupation, voulez-vous la guerre? Si la Papauté est défaite, si l'Italie est faite, si l'unité allemande est faite à son image, n'entendez-vous pas l'Angleterre applaudir, ne voyez-vous pas, qu'on me passe cette expression, la France entre les deux branches d'une tenaille dont l'Angleterre tiendra la poignée? Que ces mouvements se fassent près de nous, et sans nous, qu'y faire? Mais, quand ils se font par nous, sommes-nous donc aveugles? Les journaux s'écrivent-ils de l'autre côté des Alpes et du Rhin, ou de ce côté-ci? Qui donc sont les *ennemis de leur pays*, ceux qui combattent ces dangers ou ceux qui les attirent?

Les évêques ont fait *de la politique*. Quelle politique? Absolutiste, légitimiste, réactionnaire, antibérale, moyen âge? En vérité, est-ce bien sérieux?

Croyez-vous qu'ils aient fait de la politique légitimiste ces évêques français qui ont, devant Dieu, prêté serment à la Constitution?

Croyez-vous qu'il ait fait de la politique absolutiste, cet évêque, sacré à Rome, qui retourne à Stockholm, où il espère que l'émancipation des catholiques sera la conséquence de l'émancipation des Juifs?

Croyez-vous qu'il ait fait de la politique absolutiste, le vénérable archevêque de New-York, qui portait la croix de bois au Colysée, au milieu des ruines ranimées par des milliers de spectateurs, lorsque

l'évêque de Tulle déployait les gerbes si riches de son inépuisable éloquence?

Croyez-vous qu'ils eussent envie de parler contre la liberté, ces évêques de l'Orient, assis à Saint-Andrea della Valle, lorsque l'illustre évêque d'Orléans saluait, au nom de l'Église latine, l'Église grecque, sa sœur, qui vit sous le poids d'un despotisme que la liberté commence à secouer?

Croyez-vous qu'ils fussent très-partisans des religions imposées, ces évêques de la Transylvanie ou de la Bulgarie qui voient tous leurs efforts échouer contre le mélange de la religion et de l'État, dans les pays où l'on ne peut renoncer à son erreur sans renoncer à sa nationalité?

Croyez-vous qu'ils fussent très-imbus de l'esprit du moyen âge, ces évêques de Buffalo, de Brooklyn, de Cleveland, avec qui j'ai visité les Catacombes, où, quatorze cents ans avant la découverte du monde qu'ils évangélisent, les chrétiens apprenaient à détester le despotisme, comme ils le font aussi lorsque, répondant à une calomnie d'un journal de Marseille (16 juin 1862), ils écrivent : « *Si les évêques américains eussent parlé de la liberté qui règne en leur pays, c'eût été pour bénir Dieu de la facilité qu'ils y trouvent pour faire le bien?* »

Quels réactionnaires dangereux et endurcis!

On vient nous dire que le Piémont représente les *principes de la société moderne!* Tâchons donc une bonne fois de nous débarrasser de ce jargon. Je ne sais pas ce qui est moderne ou ce qui est antique; je sais ce qui est juste ou injuste, ce qui est vrai ou faux, ce qui est bien ou mal. J'aimerais à croire que l'esprit qu'on appelle moderne, c'est l'application de l'Évangile à la politique, la protection des petits États par les grands, le respect de la foi jurée, la réforme sans révolution, le progrès pacifique de la justice et de l'égalité. Toutes ces choses étaient-elles représentées parfaitement par les gouvernements que l'Italie a vus tomber? Je ne l'affirme pas, mais j'affirme que les procédés du Piémont sont absolument le contraire. Si un souverain peut, en pleine paix, envahir les États de son allié, s'il laisse recruter et embarquer chez lui, en plein jour, des bandes qui vont conquérir un trône et renverser un roi, si un monarque profite de tels exploits et reçoit du chef de ses envahisseurs une couronne enlevée à un membre de sa famille, si l'on voit la ville de Gênes au moment d'élever près de la statue de Colomb, l'inventeur du nouveau monde, la statue de Garibaldi, l'inventeur d'un nouveau droit, si la fusillade, l'exil et la confiscation viennent en aide à ces conquêtes, et si tous ces procédés sont décorés des grands mots de liberté, d'esprit moderne, de progrès, ah! s'il en est ainsi, ne dites pas que c'est la Papauté, dites que c'est le siècle qui est frappé d'une irrémédiable

décadence. Mais ce sera se tromper deux fois. Contentez-vous d'annexer des provinces, n'usurpez pas des mots qui ne sauraient exprimer vos actes. Je ne sais si vos idées sont des temps modernes, mais vos procédés sont des temps barbares, et c'est vous qui nous ramenez au moyen âge. Soyez jugés sur ce que vous faites.

Je ne crains pas la même épreuve pour la réunion des évêques autour du souverain Pontife.

Ils sont venus, grâce aux merveilles de l'industrie, et les machines ont servi l'Église, comme l'imprimerie a servi l'Évangile, sans le vouloir, parce que Dieu l'a voulu. Ils se sont assemblés, au nom du droit de réunion. Ils se sont adressés à l'opinion par la publicité. La liberté des cultes a été inscrite dans les lois contre eux ; et c'est la liberté des cultes qui a obligé les souverains à ne pas les retenir. Est-ce que Louis XIV, ou Philippe II, les aurait laissés partir? Ils ont montré, par un exemple éclatant, comment on conquiert les libertés, en persévérant fermement et pacifiquement, malgré les défenses, malgré les menaces, à poursuivre leur but, à accomplir leur devoir. Ils ont offert au monde le magnifique et rare spectacle de la fidélité envers le malheur, et de l'attachement invincible au milieu des épreuves. Ils ont placé sur les autels des missionnaires de l'Évangile au Japon et un religieux de la rédemption des esclaves, au moment même où l'Occident entre en relation avec le Japon et où le nouveau monde s'agite pour la rédemption des esclaves. Ils ont donné à tous les catholiques un programme de la liberté nécessaire à l'Église, laissant à chacun le soin de la servir de son mieux en se conformant aux lois de son pays. Ils ont montré l'Église vivante et unie, en face des divisions qui se partagent les esprits sur la terre.

Je ne sais si c'est là condamner la société moderne. En tous cas, c'est signaler ses dangers, c'est légitimer l'emploi de toutes ses ressources, bénir ses meilleures espérances, et confirmer, consoler, encourager, ceux qui, derrière les nuages de l'avenir, et par delà l'orage qui sans doute éclatera, se plaisent à entrevoir de loin une Papauté plus grande au sein d'un monde plus libre.

AUGUSTIN COCHIN.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

DE LA CONDITION

DES OUVRIERS FRANÇAIS

D'APRÈS LES DERNIERS TRAVAUX[1].

Les *Ouvriers des deux mondes*, études publiées par la Société d'économie sociale, sous la direction de M. LE PLAY, conseiller d'État, t. Ier, II et III, 1860, 1861; Paris, Guillaumin. — *Histoire des classes ouvrières en France*, par M. LEVASSEUR, 2 vol., 1859; Guillaumin. — *Histoire des classes laborieuses en France*, par M. F. DU CELLIER; 1860, Didier. — *Études sur le régime des manufactures; condition des ouvriers en soie*, par M. Louis REYBAUD, de l'Institut; 1859, Michel Lévy. — *Condition des ouvriers du coton*, par le même; 1862. — L'*Ouvrière*, par M. Jules SIMON; Hachette, 1861. — Les *Populations ouvrières de la France*, par M. AUDIGANNE; 1859, Capelle. —*De l'industrie moderne*, par M. VERDEIL; 1861, Masson et Garnier. — Les *Classes laborieuses, leur condition actuelle, leur avenir*, par M. Al. COMPAGNON, 1858, Michel Lévy. — *Question vitale sur le compagnonnage*, par M. Agricol PERDIGUIER, chez l'auteur; 1861. — *État de l'industrie houillère*, par M. BURAT, 1859. — Les *Corporations nouvelles*, 1862, etc., etc.

Les traités de commerce conclus au nom de la France, en 1860, 1861 et 1862, avec l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique, la Turquie et l'Italie, et l'Exposition universelle de Londres en 1862, feront époque dans l'histoire de l'industrie et du travail. C'est le moment de se poser deux questions.

Il serait d'un grand intérêt, en premier lieu, de tracer un tableau complet et précis de l'*état de l'industrie française*, au moment où les traités ont commencé à recevoir leur exécution, tableau qui ferait en quelque sorte toucher du doigt la somme des efforts, des sacrifices et

[1] Lu au Congrès international de bienfaisance de Londres, sous la présidence de lord Shaftesbury.

des succès par lesquels l'industrie a répondu depuis un demi-siècle à la protection dont les lois l'avaient entourée. Ce tableau, honorable et rassurant, serait le bilan du régime qui disparaît et le dénombrement de nos forces en face de la lutte que vient inaugurer le régime nouveau. Tous les éléments de ce tableau se trouvent dans les volumes de l'*Enquête* publiée, à la suite des traités, par le ministère du commerce. Il serait à souhaiter qu'on les mît en relief au moment de l'Exposition universelle de 1862.

J'aurais aimé à rencontrer dans cette *Enquête*, et je demande d'avance aux rapporteurs des jurys, des renseignements étendus sur la *condition des ouvriers* employés par l'industrie. Dans quelle situation le régime protecteur a-t-il trouvé les populations ouvrières? Dans quelle proportion en a-t-il augmenté le nombre? A quel degré de bien-être, d'instruction et de moralité les a-t-il élevées?

A défaut d'une enquête complète, je voudrais interroger et résumer les principaux écrits consacrés, depuis quelques années, à cette seconde question. Je ne connais point de sujet qui soit plus digne de tenir en éveil le patriotisme et la conscience.

Bornons-nous aux ouvriers de l'*industrie* proprement dite, laissant de côté la condition des ouvriers *agricoles*, sujet plus intéressant encore et plus vaste qui a donné naissance, dans les dernières années, à de très-remarquables travaux [1].

La statistique, science fort en progrès, a récemment introduit dans les recensements périodiques de la population un élément important, qui est la répartition des habitants d'un pays entre les diverses professions. Ce renseignement, utile dans plusieurs circonstances, a surtout, à mes yeux, une grande valeur morale. Il n'est pas une discussion, un règlement, une loi, dont les conséquences n'aillent toucher dans leur vie obscure un nombre plus ou moins grand de nos semblables. Il importe d'avoir ce nombre sous les yeux, et de descendre des contemplations idéales de la théorie pour compter, pour regarder en face, alignés et groupés par la science, les êtres humains dont on se prépare à modifier le sort. Il y a de quoi hésiter quand, au bout de ses raisonnements, on voit l'existence, le bonheur ou le malheur de cinq cent mille hommes.

Que de réflexions philosophiques, morales et religieuses s'élèvent dans l'âme lorsque l'on constate, par des chiffres nets, quel est ici-bas le nombre des petits, des pauvres, des hommes qui mangent leur pain à la sueur de leur front!

[1] V. l'*Histoire des classes agricoles*, par M. Dareste, ainsi que les travaux de M. Leymarie, Doniol, Bonnemère, sur le même sujet, et surtout le beau livre de M. Léonce de Lavergne, l'*Économie rurale de la France depuis* 1789.

Ainsi, sur 36,012,669 Français[1], il y a, en 1856 :

Agriculture.	19,064,071
Industrie.	10,469,961
Commerce.	1,632,331
Professions diverses intéressant les précédentes.	100,099
Professions libérales.	1,362,045
Clergés de tous les cultes et associations religieuses de femmes.	142,705
Individus dont la profession n'a pas été constatée.	3,241,457
	36,012,669

Combien sommes-nous donc, nous qui exerçons les professions libérales, propriétaires, fonctionnaires, rentiers, écrivains, savants ? A peu près 5 sur 100, au sein de l'une des nations les plus riches et les plus civilisées de la terre.

Cette considération est de nature à inspirer avant tout un vif sentiment d'égalité. L'immense majorité des hommes appartient à une même condition, et la minorité y appartenait hier. D'où sortons-nous? Qui étaient nos aïeux? A qui remontent les rares familles que l'on nomme illustres? Un ouvrier fit notre aisance, un soldat mit en honneur notre nom, un laboureur créa notre propriété. Les familles s'élèvent au-dessus de la pauvreté par des efforts plus ou moins prompts, plus ou moins heureux, plus ou moins durables, mais elles naissent toutes pauvres.

Cette vieille vérité, bien connue mais bien oubliée, m'inspire, avec un vif sentiment d'égalité, un grand respect de l'inégalité, et ces impressions ne sont pas contradictoires. Oui, rien n'est plus respectable que les droits naturels, si ce n'est les droits acquis. Quand la route est si rude, comment ne pas respecter ceux qui sont arrivés? Quand on est en mer, il ne s'agit pas de jalouser ceux qui sont dans le port, il s'agit de les rejoindre. Est-ce au gland à menacer le chêne, au grain à détester l'épi, à celui qui pose la première pierre de sa maison à s'insurger contre celui qui a fini la sienne? Augmentons le nombre de ceux qui échappent à la pauvreté, mais n'y faisons pas retomber ceux qui en sortent. Riches, aimez les pauvres, car vous l'étiez hier. Pauvres, aimez les riches, car vous le serez demain. Ceux qui ont, aidons-les à conserver; ceux qui n'ont pas, aidons-les à acquérir. C'est la vraie fraternité; là où elle ne règne pas, l'envie et la tyrannie se font la guerre avec des destins divers : en Orient, c'est d'habitude la tyrannie qui triomphe; en Occident, c'est l'envie.

On voit que, transformée par le christianisme, la statistique mène loin. Elle m'apprend encore (pour revenir plus directement au sujet

[1] *Recensement de* 1851, publié en 1855, tableau n° 36, p. 179. — *Journal de la Société de statistique,* juillet 1861, p. 180.

de cette étude) que l'industrie n'occupe pas moins de douze millions d'ouvriers.

Or le recensement précédent (1851) constatait un chiffre moindre, savoir :

		Nombres absolus.	Rapport pour 10,000.
Agriculture.	1851	21,992,874	6,146
	1856	19,064,071	5,294
Industriels et .cxiraucomme	1851	9,283,895	2,595
	1856	12,202,591	3,388[1]

Le rapprochement de ces chiffres constate une diminution sensible des populations agricoles et l'accroissement correspondant des populations industrielles. Le progrès de ce mouvement est confirmé par le recensement de 1861, et, si l'on pouvait comparer les derniers chiffres obtenus avec ceux des dénombrements plus anciens, on serait encore plus frappé de ce résultat. En Angleterre, l'agriculture, qui, en 1801, occupait les deux tiers de la population, n'en employait plus que le tiers en 1851.

En France, on suppose que le nombre des ouvriers de l'industrie a plus que doublé depuis un siècle. Il y a donc eu, dans notre temps, une immense transformation dans la distribution et dans les occupations des hommes placés par la Providence sur le territoire français. Plus nombreux, les ouvriers sont-ils plus heureux? Quelle est leur condition actuelle?

Mais quelle était la condition des ouvriers sous les régimes anciens? Dans quelle situation notre siècle les a-t-il reçus? Voilà ce qu'il convient de se demander d'abord avant de rechercher où il les a conduits.

Les auteurs qui ont récemment étudié les ouvriers français, M. Louis Reybaud, M. Jules Simon, M. Audiganne, ne nous ramènent pas à l'histoire; mais deux savants professeurs, M. Levasseur et M. Ducellier, viennent de la raconter. Un industriel distingué, M. Verdeil, a consacré au passé des pages intéressantes; parmi les observateurs, un seul, M. le Play, fait mieux que raconter le passé, il nous le montre. Il existe encore, dans la France du dix-neuvième siècle, des Français du treizième, du quinzième, du dix-huitième siècle: la corporation n'est pas morte partout; de vieux usages ont résisté au temps; le passé a des témoins vivants. Cette manière de retrouver le passé dans le présent est l'une des plus grandes originalités des vastes études de M. le Play, c'est un véritable service rendu à la science. Car l'histoire des ouvriers est confuse et obscure. Selon la remarque de M. Ducellier, « les ouvriers ont peu fait pour l'histoire,

[1] V. aussi M. de Jonnès, *Statistique de l'Industrie.*

et l'histoire n'a rien fait pour eux. » Les petites choses et les petites gens sont méprisées par l'historien, comme ils l'étaient, à Rome, par le juge, *de minimis non curat*.

Tâchons, à l'aide de nos savants guides, de résumer l'histoire des ouvriers français.

Nous présenterons ensuite avec eux le tableau de la condition des ouvriers actuels dans notre pays.

Nous exposerons à part les conclusions auxquelles cette comparaison conduit, et nous terminerons par quelques réflexions sur les méthodes d'observation employées par les divers écrivains, par les maîtres dont je me fais en ce moment le manœuvre attentif.

I

CONDITION DES OUVRIERS FRANÇAIS AVANT L'ÉPOQUE ACTUELLE.

M. Levasseur divise l'histoire des ouvriers français en sept périodes depuis la conquête de Jules César jusqu'à la Révolution de 1789.

I. — Qu'étaient les Gaulois avant la prédication chrétienne et la conquête romaine? Des hommes grossiers, possédant inutilement des terres fertiles, de beaux pâturages et des mines nombreuses, échangeant un esclave contre un tonneau de vin, et pendant au cou de leurs chevaux les têtes de leurs ennemis[1]. Rome leur impose un dur régime, puisqu'après avoir, pendant huit ans, épuisé le pays, César le frappe d'une contribution de huit millions de sesterces, et lui enlève, par la mort ou par la servitude, deux millions d'hommes. Rome étend la lèpre de l'esclavage et apporte à la Gaule un mépris du travail et des arts qui dura longtemps, puisque Sénèque s'indignera encore qu'on attribue l'invention des arts aux philosophes et non aux plus vils esclaves[2]. Mais Rome donne à la Gaule des routes, des ports, des lois meilleures, et le placement de ses produits; le luxe de Rome excite le génie des Gaulois. Ils apprennent à argenter, à dorer, à étamer, à fondre, à tisser, à teindre, ils s'élèvent au goût des arts, bâtissent le pont du Gard et le théâtre d'Arles. Barbare à l'époque de César, la Gaule est civilisée à l'époque d'Auguste, florissante sous les Antonins[3]. Que s'est-il passé? Un peuple intelligent, mais ignorant et grossier, a été visité par la science et par la richesse.

Par malheur, la liberté n'existe nulle part dans la société romaine

[1] Levassseur, p. 20.
[2] Levasseur, p. 7.
[3] Levasseur, p. 26.

des derniers siècles. Même en dehors des esclaves, « chacun, dit très-bien M. Levasseur[1], a sa chaîne : le colon est asservi à sa terre, l'officier public à sa charge, le curiale à sa cité, le marchand à sa boutique, l'ouvrier à sa corporation, et nul n'a le droit de se soustraire à sa fonction et de frustrer l'État du service que sa naissance, sa fortune ou son talent lui ont imposé. » L'État pèse sur tous au moyen de règlements inspirés par une détestable économie politique. Ainsi Dioclétien fixe les prix et les salaires[2], et, plus tard, Honorius ordonne de rappeler des champs, où ils se cachaient, dans les villes, les ouvriers des *colléges* ou corporations[3]. L'État pèse encore par les impôts; Alexandre Sévère étend l'impôt connu sous le nom de *chrysargyre*, que son historien appelle un très-bel impôt, *pulcherrimum vectigal*, à tous ceux qui s'occupent de commerce, et cet impôt s'ajoute aux impôts *directs*, fixes, additionnels, réquisitions de blé, de chevaux, de chariots, de logements, d'ouvriers, de soldats, de journées, *ostiarium*, glèbe sénatoriale, etc., et aux impôts *indirects* sur les ventes, les héritages, les esclaves, les affranchissements, les passages de ponts, routes, etc. A mesure que l'État tombe en décadence, l'impôt augmente. La manufacture devient un véritable esclavage : on n'est pas serf d'un homme, on l'est d'un atelier. D'autres le sont d'un métier, comme les ouvriers occupés des subsistances publiques. La corporation, le collége, qui est une protection dans les temps prospères, devient une gêne dans les temps difficiles; on n'en peut pas sortir, on y conserve des devoirs onéreux, on n'y recueille plus aucun avantage. C'était un rempart, cela devient une prison. La foule des malheureux est accrue et avilie par des distributions de secours publics[4] commencées avec ostentation, continuées avec inintelligence, malgré les efforts du christianisme pour les transformer en même temps que pour changer en hommes libres les esclaves. Rome avait donné à la Gaule la science, la richesse, mais non la liberté; la Gaule prospéra tant que Rome fut grande; quand Rome tomba, la Gaule n'était qu'une propriété, elle n'était pas une nation libre vivant par elle-même; elle tomba avec son maître, et la misère l'avait envahie avant les barbares. C'est la première période de l'histoire des ouvriers français.

II.—Les envahisseurs qui, à la fin de l'année 406, franchirent le Rhin[5], n'apportaient ni la civilisation, ni la paix. Les Germains n'avaient ni villes, ni monnaies, ni industries, ni commerce. Ils multiplièrent le

[1] Levasseur, p. 54.
[2] *Ibid.*, p. 82.
[3] *Ibid.*, p. 89.
[4] *Ibid.*, p. 91.
[5] *Ibid.*, p. 105.

nombre des esclaves, la fondation des grands domaines, et détruisirent presque entièrement le travail libre, chacun ayant chez lui ses ouvriers, tenus dans une servitude fort dure, un peu adoucie pour les serfs de l'Église et ceux de la royauté. Toutefois les barbares, dans leurs lois, en cela supérieures à celles des Romains, regardaient un esclave comme un homme, et, tout en asservissant, ils offraient dans leurs mœurs le goût de l'indépendance et l'habitude de former des associations ou *ghilde* pour la défense mutuelle, associations brutales ou licencieuses que l'Église et les rois durent condamner [1], fort différentes de la corporation, mais qui furent pour quelque chose cependant dans la formation des communes et des confréries, et comme une semence de liberté. Dans les villes, les institutions romaines n'avaient pas partout disparu, elles entrèrent largement dans les coutumes locales, qui prirent peu à peu la place des lois romaines et des lois barbares. Les habitants étaient plus égaux, ils élisaient leurs magistrats et leurs évêques. De grandes manufactures subsistaient, comme la fabrique des monnaies royales de Limoges, que dirigeait le père de saint Éloi; ailleurs, de puissantes corporations, comme celle des nautes de Paris. La race industrieuse des juifs étendait le commerce. L'Église intervenait pour condamner la fraude ou pour établir l'observation du dimanche.

Mais ses lois sages avaient surtout pour domaine l'enceinte des monastères. C'est là que se réfugient à cette époque l'intelligence et le travail. Ce que les religieux de Saint-Benoît, portant toujours leur faucille à la ceinture, ont fait pour la construction des routes et des ponts, le dessèchement des marais, le défrichement des bois, la mise en culture des terres, d'autres l'ont fait pour le travail des métiers. Saint Columban comme saint Benoît d'Aniane, saint Isidore de Séville comme saint Maur, établissent ce travail dans leurs monastères, et, dans la terre de Solignac en Limousin que lui donne Dagobert, saint Éloi [2] réunit des ouvriers que l'archevêque de Rouen, saint Ouen, définit ainsi : « *Diversarum artium periti, qui Christi tempore perfecti, semper ad obedientiam sunt parati.* » Les traditions de l'art et du métier se conservent dans les monastères; ils ont des architectes avec des cordonniers, des peintres et des copistes avec des tisserands.

Ainsi, pendant cette période de transition et de souffrance, la période des invasions, qui se prolonge jusqu'à la fin de la seconde race, à travers le pénible enfantement de la féodalité, plus de commerce, plus d'industrie; mais le travail s'est réfugié avec l'intelligence dans le cloître, sorte d'arche du travail, de l'art et du savoir, au milieu de

[1] Levasseur, p. 104.
[2] *Ibid.*, p. 139.

ce déluge, d'où on verra ces biens de l'homme sortir plus honorés. « C'est l'Église, dit M. Levasseur[1], qui fit connaître au monde que le travail est honorable; ce furent les moines qui le prouvèrent par leur exemple. » L'artisan est plus digne, il est bien près d'être plus libre, et la désorganisation de l'industrie a du moins en même temps pour effet de briser les chaînes qui liaient l'homme à la corporation antique.

III. — Au dixième, au onzième siècle, il n'y a plus d'invasions depuis longtemps, le souvenir même des invasions s'efface; on n'est plus Germain ou Romain, on est serf ou seigneur; la féodalité succède à la conquête. Le seigneur, maître de la terre et des hommes, tire de toute terre une redevance sous les formes les plus diverses, de tout homme une corvée, un service. Mais l'esclavage a disparu, le serf devient quelquefois seigneur, il peut du moins garder une partie du fruit de son travail et racheter ce qu'il doit. Les chartes d'affranchissement deviennent nombreuses au treizième siècle. Les rois en donnent l'exemple, et Louis le Hutin ordonne en 1315 la liberté de tous les serfs du domaine royal, attendu, dit le préambule, « que chacun doit naître franc, selon le droit de nature. » Les villes s'érigent en communes, et cet affranchissement, bien plus important, crée l'État civil, la justice par jurés, l'élection municipale, qui, souvent faite par corps de métier, élevait les artisans au rang de citoyens. L'influence bienfaisante du pouvoir royal étend les droits municipaux, consacre les libertés civiles et commerciales, et rend aux artisans le service de les mettre en état de se rendre service à eux-mêmes.

Au treizième siècle, la bourgeoisie, dit M. Levasseur, était exclusivement composée de gens de métiers, les nobles avaient la propriété, le clergé la science, la classe des magistrats et des légistes existait à peine. L'association entre gens du même métier était naturelle, et par conséquent immémoriale; les *marchands de l'eau*, à Paris, descendent des *nautes* parisiens et se perdent dans l'antiquité. Ces associations ou corporations n'étaient pas mortes pendant la féodalité, mais c'est au treizième siècle qu'elles se développent; le mouvement communal qu'elles ont fait naître les fait grandir. La corporation est une petite commune; elle n'est pas imposée, comme le collége romain, elle est volontaire et défensive contre les officiers du seigneur, les étrangers, les concurrences, les fraudes; convention privée, elle devient un droit, un privilége après la sanction du roi ou du seigneur. Mais elle devient aussi un monopole et un instrument fiscal, une cause de procès, un obstacle à la grande industrie. Ses abus se font promptement et universellement sentir. Elle ne délivrait pas

[1] Pages 136, 157.

d'ailleurs les classes ouvrières d'une servitude qui pesait lourdement sur elles, la servitude des impôts, impôts de toute nature, généraux, locaux, seigneuriaux, impôts sur le métier, la personne, la marchandise, le transport, le poids, la place, la vente, impôt militaire enfin. Elle eût plutôt nui que servi au développement de la grande industrie, de l'art, du commerce, sans un grand événement qui, pendant plus d'un siècle, mêla les hommes, multiplia les idées, ouvrit à l'architecture, aux échanges, à la navigation, au luxe, à la civilisation, des voies nouvelles. Ce furent les croisades, entreprises pour délivrer le sépulcre du Sauveur, qui firent sortir du tombeau ou au moins du sommeil les sociétés européennes. Les croisades, la création des communes, la fin du servage, l'organisation des corps de métiers, enfin les progrès du pouvoir royal qui grandit en puissance et en autorité morale par la main de Philippe le Bel et de saint Louis, et s'associe avec les métiers contre la féodalité, ont tranformé le douzième et le treizième siècle en une époque de renaissance des arts par la foi, des métiers par les arts, du commerce, de l'industrie, de la littérature aussi; on n'ose pas dire sans restriction de la moralité, de la justice et du bien-être, en pensant à la dégradation d'une partie de la classe ouvrière, à la persécution contre les juifs, aux rixes et au désordre, à l'ignorance, au taux infime des salaires [1].

IV.—Le quatorzième siècle, avec la guerre de Cent Ans, les famines, les exactions, les révoltes, les massacres, les misères, est une époque de décadence et d'appauvrissement. Les rois (ordonnance du roi Jean, 1351) essayèrent d'inaugurer la liberté du travail sans y réussir. Les bourgeois, tantôt avec une certaine grandeur (Étienne Marcel, 1357), tantôt avec de basses passions, tentèrent de maîtriser la royauté. Tous sortirent meurtris, ruinés, divisés, de ce long conflit; Charles VII et Louis XI rétablirent l'ordre et relevèrent les métiers en les rendant de plus en plus exclusifs dans leurs monopoles, mais de plus en plus dépendants de l'autorité royale, qui, en protégeant l'industrie, l'impose et la réglemente. Le corps de métier devient la propriété des maîtres, et l'ouvrier, privé presque entièrement, par l'obligation de faire, après l'apprentissage, un nouveau stage comme compagnon, et par les coûteuses épreuves du *chef-d'œuvre*, de l'espoir de devenir maître, va chercher dans le compagnonnage une protection nouvelle; la classe ouvrière se divise en deux. C'est le beau moment de la *confrérie*, association plus religieuse que la corporation, plus large, puisqu'elle comprend souvent les gens de plusieurs métiers, mais locale; c'est l'époque du grand développement du compagnonnage, institution très-utile à l'ouvrier, auquel elle donne des amis et du travail

[1] Levasseur, p. 369-378.

en tous lieux, mais où la forme a emporté le fond; les cérémonies et les repas, les signes mystérieux, les prétentions rivales, ont promptement pris le dessus presque complétement sur l'esprit d'assistance des autres et de respect de soi-même. Les origines de la franc-maçonnerie alors sont toutes chrétiennes; dans les statuts de 1459, on exclut les ouvriers « qui jouent, ceux qui vivent dans le désordre, enfin ceux qui n'accomplissent pas leurs devoirs religieux [1]. » Les marchands en gros ou *merciers* (*qui merces vendit*) avaient aussi de vastes associations, et, dans plusieurs provinces, un *roi*, qui délivrait les brevets de maîtrise, autorisait les ventes, avait sa cour de justice et ses revenus; cette petite royauté fut supprimée par la grande en 1597. On le voit, cette époque est l'âge de l'association sous toutes les formes, dans la profession corps de métier, dans la ville confrérie, dans les provinces, dans l'ensemble du royaume, merciers, francs-maçons, compagnons, c'est à tous les degrés le besoin de s'associer, de réunir de petites personnes en une grosse, de constituer sur toute la surface du pays des stations et des moyens de circulation comme autant de ports de refuge sur une côte; progrès incontestable et pourtant limité, sujet à abus, barrière autant que défense pour les classes laborieuses. Il vient un jour où toutes les libertés locales se fondent dans la liberté générale, où toutes les autorités partielles s'effacent devant l'autorité locale. La royauté, portant dans ses mains la loi, produit cet effet décisif; elle bâtit son trône de tous les débris des petits pouvoirs qu'elle remplace. Elle introduit de l'uniformité dans les règlements, la paix dans les querelles; elle généralise de bons usages, comme la *marque de fabrique*, devenue obligatoire au quinzième siècle. Mais à peine a-t-elle atteint son but qu'elle l'exagère. Elle réglemente trop, elle impose trop, elle est trop arbitraire ou trop tracassière, elle crée de nouveaux abus et travaille au profit de sa puissance plutôt qu'au progrès de l'industrie.

Le luxe et l'art de la guerre, les orfévres et les armuriers, sont en progrès au quatorzième et au quinzième siècle; l'architecture religieuse et l'art sont en décadence, mais la gravure sur bois (1423) et l'imprimerie (1453) commencent; les marchés et les manufactures se multiplient; la peinture produit les Van Eyck, l'Amérique sera bientôt découverte. Ce siècle voit les classes ouvrières abandonner leurs droits pour courir aux plaisirs; jamais les jeux d'arbalète, les repas, les chômages, ne furent plus nombreux; il voit, en outre, les salaires très-haut, parce que le nombre des ouvriers avait diminué pendant les guerres, et cependant beaucoup de mendiants. Les Français, fran-

[1] Levasseur, I, p. 506.

chissant les Alpes, découvrent comme un nouveau monde plus civilisé, plus savant, plus riche, plus élégant, plus artiste.

V. — Le seizième siècle est tellement l'âge du luxe, qu'il faut, en 33 ans (1543-1576), huit ordonnances somptuaires aussi nécessaires qu'impuissantes. Il est aussi l'âge de la renaissance des arts. Le Louvre et les Tuileries, Meudon et Fontenainebleau, Anet et Chenonceaux, sont de cette époque. Les rois encouragent les artistes, et aussi l'imprimerie, « l'invention de laquelle, dit Louis XII [1], semble être « plus divine qu'humaine... Par elle nostre sainte foy catholique a « esté grandement augmentée et corroborée, la justice mieux entendue et administrée. » Le commerce intérieur et les manufactures prospèrent. Le cardinal de Tournon persuade à François Ier (1443) d'établir une banque à Lyon. En 1547, l'échevinage de Paris s'oppose à la fondation d'une banque dans cette ville, attendu que « ladite « banque est contre la loy de Dieu, autorisant l'usure que le roy avoit « voulu réprimer... Que la facilité que cette banque donneroit à un « chacun de trouver de l'argent par prêt serviroit d'occasion à la ruine « de la noblesse... Que les marchands qui, dans le traffic, ne gai- « gnent que quatre ou cinq pour cent avec grand péril, quitteroient la « marchandise pour mettre leur argent à ladite banque [2]. » Les tribunaux de commerce datent de ce temps, qui vit naître aussi, mais sans ensemble, les prohibitions douanières; l'exportation du blé fut défendue dix fois en un siècle, siècle d'activité et de progrès s'il n'avait pas produit Luther et Calvin, si à la Renaissance n'avait succédé la Ligue, qui eut sur le travail et la richesse une funeste influence. Aux développements du luxe et des arts avait, par malheur, correspondu un tel abaissement de la valeur de l'argent par suite des importations de métaux précieux et des disettes, que la livre tournois est réduite de 38 fr. en 1497 à 3 fr. 97 en 1580, pendant que le setier de blé vaut, en 1520, 5,053 centigr. d'argent fin, et en 1580, 12,446 centigrammes [3]. Le travail était abondant, et la misère néanmoins fort grande. Elle pesait sur la royauté, qui s'en tirait par une énorme augmentation des impôts, douanes, péages, et la première ordonnance qui étendit le droit d'importation à tout le royaume. Elle pesait surtout sur les petits, qui s'en tiraient en souffrant, sans pouvoir trouver des secours efficaces dans les corporations envahies alors par les abus et déchirées par des luttes interminables. La royauté, qui grandit à toutes les années de ce siècle et établit l'unité par de mémorables ordonnances, intervient pour détruire les confréries (1539), non toutefois

[1] Levasseur, II, p. 19.
[2] *Ibid.*, p. 40.
[3] *Ibid.*, p. 56.

sans accorder des exceptions et en respectant les corps de métier, qu'Henri III (1581) veut réglementer par une ordonnance qui ne fut pas exécutée, jusqu'au moment où Henri IV la renouvela en 1597.

Le mal que la guerre de Cent Ans avait fait à l'industrie et au commerce, au quatorzième siècle, les guerres de religion le renouvelèrent au quinzième siècle, surtout à Paris; cependant il y avait alors plus de fortunes faites, le luxe était descendu dans la bourgeoisie, les habitudes laborieuses se reprirent plus vite, et la France avait Sully, Olivier de Serres, Henri IV. Elle reçut de ces grands hommes l'ordre, la paix, l'honnêteté dans les finances, l'embellissement des villes, l'encouragement du labourage, l'industrie de la soie, le commerce extérieur, la protection douanière. Richelieu continue l'œuvre. Le fondateur de l'Académie et de l'imprimerie royale (1640) agrandit l'enceinte de Paris, développe la marine et le commerce, donne à la France ses principales colonies. Les corporations subsistent, mais moins exclusives, moins indépendantes, plus soumises à l'autorité qui crée des monopoles, des offices, des impôts. L'industrie française passe, soumise comme le reste, aux mains de Louis XIV et de son grand serviteur, Colbert, qui toucha aux finances, à la justice, à l'administration, à la marine, mais laissa surtout son empreinte sur le régime du travail.

VI.—Faire de la France un pays manufacturier, y créer des fabriques de toute espèce, les organiser par des règlements, les protéger par des tarifs, les développer par des colonies, tel fut le plan de Colbert. De 1666 à 1683, cent quarante-neuf règlements sur le travail furent rédigés. Il y eut le code de la draperie, le code de la teinture, qui comprenait trois cent dix-sept articles, et l'on y distinguait « les quatre premières couleurs simples, qui sont le bleu, le rouge, le jaune et le fauve, comparés aux quatre éléments, » etc. Au lieu de détruire les corporations, il les multiplia, mais en les rattachant toutes à la royauté. Il poursuivait cette chimère oppressive de l'unité en toutes choses qui, appliquée au travail, met l'uniformité là où la variété est essentielle, l'immobilité là où le mouvement est un besoin, entrave ainsi le progrès, et ne peut faire cette violence à la nature des choses sans introduire après elle l'autorité, dont l'intervention en tous les détails est le résultat le plus clair d'une semblable entreprise. Nul ne fit plus, par son active influence, pour créer l'industrie, et nul ne fit plus, par ses règlements, pour la gêner et la détruire. Par bonheur, ses créations survécurent à ses règlements. Continuant les efforts de Henri IV, il encouragea tour à tour les tapis, les glaces, les dentelles, la soie, le velours, les crêpes, les draps, les toiles, les forges et fonderies, l'acier, le goudron, etc. La France doit à Colbert des fabrications nouvelles, l'introduction du travail in-

dustriel dans les campagnes, la grande industrie, impossible avec les corporations, et créée par des monopoles, quelquefois justifiables, plus souvent oppressifs ou artificiels, enfin l'immense développement du commerce extérieur et la prospérité des arts.

VII. — Après lui on n'eut plus son génie, on garda ses règlements. L'infériorité des hommes, l'abus du système, amenèrent une décadence que la funeste révocation de l'édit de Nantes et la guerre précipitèrent. Louis XIV laissa une dette de plus de 3 milliards 460 millions, sans autres ressources que des expédients financiers, au nombre desquels la création des offices, qui déconsidéra le gouvernement et ruina les communautés industrielles. Ces communautés n'étaient pas mortes, elles avaient même conservé leurs confréries, leurs fêtes, leurs règlements, toute leur apparence, mais elles étaient au fond notablement modifiées. La grande industrie avait entraîné la division du travail et la dispersion du petit atelier où l'ouvrier travaillait autour du même établi avec son patron. Dans la manufacture des Van Robais, 1,692 ouvriers étaient employés, et ils appartenaient à plus de cent métiers différents. On laissait pourtant subsister les règlements qui interdisaient le travail à la tâche et le travail en chambre, ceux qui distinguaient les ouvriers en *jeunes*, *modernes*, *anciens*, ceux qui instituaient les *maîtres* et au-dessus les *jurés*, élus par les anciens sous l'autorité royale. Cette autorité pénétrait partout. Les concurrences étaient nombreuses : elle y substituait des monopoles; les conditions de la maîtrise, du chef-d'œuvre, de l'élection étaient compliquées : elle créait des maîtrises sans condition; les rixes étaient fréquentes : elle portait des peines de police; les fraudes étaient multipliées : elle créait sans fin des offices de crieur, jaugeur, vendeur, inspecteur, contrôleur, etc.; les limites de chaque corps étaient confuses : elle intervenait par des règlements minutieux, ou par des sentences interminables, sans parvenir à accorder les tailleurs et les fripiers, défendant en conseil du roi aux merciers de faire des boutons au préjudice des boutonniers, saisissant, brûlant les boutons, condamnant à 500 livres d'amende les marchands, ou même les acheteurs. Tout était pour la royauté occasion d'intervenir, et toute intervention devenait occasion d'établir des impôts. La communauté était pour l'ouvrier une lourde charge, elle n'était plus une protection; la maîtrise était une faveur au lieu d'être un droit dû à l'élection; tout ce régime était une cause de querelle ou un obstacle au progrès. L'industrie dut à Colbert l'activité, la sécurité; il lui manqua longtemps encore la liberté, et il lui manquait plus complétement encore le crédit à la fin de Louis XIV.

L'Écossais Law essaya de le ressusciter (1716). Pendant trois ans ce fut comme la découverte d'une mine d'or; l'intérêt de l'argent

baissa, les marteaux retentirent, les boutiques revirent les chalands, chacun se trouva riche, et, comme la jouissance est le premier penchant de la richesse, qu'on recherche la recette de l'Opéra : elle était de 60,000 livres ordinairement, elle dépasse 740,000 livres en 1720; à la même époque, il faut défendre par ordonnance aux laquais de porter des étoffes d'or [1].

Avec le crédit, Law essaye la liberté; il diminue les droits, il ouvre les frontières, il rembourse les offices (1720), et le prix des denrées baisse de 40 pour 100.

Mais le crédit meurt par l'agiotage et la spéculation, tout l'édifice de papier bâti sur un terrain imaginaire tombe en poussière, et l'épouvantable banqueroute de 1721 rejette la France ruinée dans tous les expédients d'autrefois; les droits, les offices, sont rétablis, les lettres de maîtrise vendues de nouveau, les vieux règlements contre la concurrence reparaissent, traînant à leur suite le cortége accoutumé des procès, l'intervention habituelle des gens et des ordres du roi. Quelquefois libérale, la main de la royauté tranche des abus; elle ouvre notamment, en 1755, toutes les villes, excepté Paris, Lyon, Lille et Rouen, à la libre industrie de tout sujet français; plus souvent fiscale, elle se tend pour recevoir, pour menacer, pour prendre, pour réglementer. Plus de trois cents règlements datent de cette époque; ils ont pour but d'empêcher la fraude, et pour effet de la multiplier; pour but de protéger l'industrie, et pour effet de l'entraver. Il faut trois ans de procès à l'inventeur du laminage du plomb, il faut deux académies, le parlement, les ministres, l'ambassadeur d'Angleterre, pour vaincre la résistance des plombiers, qui s'obstinent à couler le plomb [2]. Le trafic des toiles peintes est puni par les galères. Les patrons sont à la merci du roi, les ouvriers à la merci des patrons, qu'ils ne peuvent quitter sans un congé et un passe-port.

« Le règne de Louis XV, dit M. Levasseur, n'eut rien d'original dans la législation industrielle et ouvrière; il ne fut que la suite et l'exagération du règne de Louis XIV. »

Pour les arts, ce siècle est celui de Watteau et de Boucher, celui des petits appartements et des petites ornementations, relevé un peu dans l'architecture par Soufflot, dans la sculpture par Bouchardon et Houdon; il produit plus de graveurs charmants que de grands peintres, plus de bijoutiers que de sculpteurs. Cependant il n'est pas sans prospérité commerciale et sans activité manufacturière, puisque le commerce extérieur, de 212 millions en 1715, s'était, en 1787, élevé à 1,153 millions; il avait quintuplé en soixante et onze ans. Mais

[1] Levasseur, II, p. 345.
[2] *Ibid.*, p. 358.

toute cette part de la vie d'une nation qui ne s'exprime pas en chiffres, tout ce qui s'inspire dans le gouvernement ou dans les mœurs publiques de l'honnêteté, de l'intelligence, était aussi bas que possible. Au moment où le pouvoir s'abaissait, où toutes les règles se corrompaient, la nation se montrait pourtant active, riche, ambitieuse du progrès, et, par une réaction qui, grâce à Dieu, commence toujours en France le jour où l'abus semble atteindre sa limite extrême, les idées s'élaboraient, une meilleure économie politique se popularisait, l'esprit public s'améliorait en province, les honnêtes gens affligés se rapprochaient; mais cet heureux mouvement d'opinion était loin d'être complet et surtout d'être en mesure de dominer la corruption générale, lorsque notre pays vit enfin un bon roi, Louis XVI, un grand ministre, Turgot.

Bienfaiteur pendant quatorze ans de l'Angoumois et du Limousin, où il abolit la corvée, établit la liberté du commerce, sut éviter la disette, Turgot fut ministre avec Malesherbes moins de trois ans (1774-1776).

Sans banqueroute, sans emprunt, sans impôts, il releva les finances, créa une caisse d'escompte, améliora les routes et les postes, permit la liberté du commerce des grains; enfin, au commencement de 1776, parurent les six édits fameux qui abolirent 1° les corvées, remplacées par une contribution; 2° les vieux règlements sur l'approvisionnement de Paris; 3° les offices des ports, quais, halles et marchés; 4° les jurandes, maîtrises, communautés et confréries d'arts et de métiers, remplacées par un syndic et deux adjoints annuels et élus: 5° la caisse de Poissy, qui percevait des droits onéreux sur les ventes de bestiaux; enfin 6° le singulier règlement qui obligeait les chandeliers à n'obtenir du suif que par l'intermédiaire de la corporation qui achetait. Liberté des personnes, liberté des contrats, liberté des transports, liberté des échanges, liberté du travail, Turgot réalisait ces progrès, et, dans le préambule de ces mesures, il les proclamait hautement, déclarant que « le droit de travailler est la première propriété de tout homme. » On sait que le parlement n'enregistra que l'édit relatif à la caisse de Poissy; forcé d'enregistrer les autres, au lit de justice du 12 mars 1776, il protestait par la bouche de l'avocat général Séguier, appelant « l'indépendance un vice de la constitution politi- « que, » et ajoutant que « les gênes, les entraves, les prohibitions, font « la gloire, la sûreté, l'immensité du commerce de la France[1]. » Deux mois après, le 12 mai 1776, Turgot recevait l'ordre de se retirer sans avoir pu voir le roi. Au mois d'août, les corporations étaient rétablies à Paris, puis dans tout le royaume; il y en avait partout en 1780.

[1] Levasseur, II, p. 398.

Ces corporations réunissaient plusieurs métiers autrefois divisés; elles n'excluaient plus les femmes et les étrangers, elles admettaient des droits de maîtrise moins élevés, elles laissaient libres plusieurs professions. C'était un compromis entre Colbert et Turgot, compromis impuissant, car les mêmes combinaisons devaient conduire aux mêmes abus : on vit renaître les impôts, les procès, les règlements. Il en fut appliqué de nouveaux aux manufactures par l'édit du 5 mai 1779, autre transaction assez libérale, puisqu'elle permettait aux fabricants de produire des types nouveaux, et, après soixante ans d'exercice, de plomber eux-mêmes leurs produits, aux étrangers de fonder des fabriques. Le traité d'Éden, du 26 septembre 1786, ouvrit même à l'Angleterre nos marchés; mais nous n'étions pas de force à lutter; les découvertes de Lavoisier, de Priestley, de Berthollet, les machines de Vaucanson ou de Mongolfier annonçaient l'avenir, mais ne dominaient pas encore le présent; un libre échange prématuré produisit une crise industrielle terrible qui préparait aux passions politiques un formidable auxiliaire, la misère.

Lorsque les colléges électoraux se réunirent pour la formation des États, tous demandèrent l'uniformité des poids et mesures, la destruction des monopoles et priviléges, la suppression des droits et péages intérieurs, la modification du traité d'Éden, l'abolition des maîtrises et des jurandes. Cette dernière réforme, décrétée dans la nuit du 4 août 1789, passa dans la célèbre loi du 16 février-2 mars 1791, qui proclama la liberté de l'industrie, le remboursement des offices, l'établissement des patentes.

A ce grand événement s'arrête l'*Histoire des classes ouvrières* de M. Levasseur. Si l'on résume avec lui les sept périodes qui la divisent, on peut les confier à la mémoire sous cette forme sommaire :

Première période. *La Conquête romaine.* — Temps d'esclavage personnel ou industriel, corporation oppressive au profit de l'État.

Deuxième période. *L'Invasion des Barbares.* — Temps de servage et de misère; l'art et le travail libre sont réfugiés dans les cloîtres.

Troisième période. *La Féodalité.* — Les villes s'émancipent, les serfs se rachètent, les croisades mêlent les peuples, la corporation devient protectrice au profit de l'artisan, mais elle demeure locale et tend au monopole.

Quatrième période. *La Guerre de Cent Ans.* — Temps de misère et d'anarchie; en dehors de la corporation naît le compagnonnage, sorte de corporation générale des ouvriers désormais séparés des patrons; les ouvriers vont à la révolte; elle se termine au profit de la royauté.

Cinquième période. *La Renaissance.* — Temps de prospérité industrielle et d'art, mais lutte entre les corporations, prédominance et intervention croissante de la royauté.

Sixième période. *Les Règlements.* — La corporation subsiste, mais le privilége est à côté, la protection au-dessus, réglant, taxant, contrôlant l'industrie en même temps qu'elle la développe et la défend.

Septième période. *Les Abus et la Révolution.* — Abus des règlements, abus des priviléges, abus des impôts, abus des corporations, essai de liberté pacifique avorté, explosion de liberté excessive par la Révolution.

C'est à cette date que M. Levasseur laisse l'histoire des classes ouvrières. Il serait inutile de la refaire avec M. Ducellier, dont le livre suit à peu près les mêmes sentiers et est inspiré par le même souffle. Toutefois son ouvrage, bien que moins long, embrasse un champ plus vaste que celui de M. Levasseur; car il s'occupe de la condition des paysans en même temps que de celle des ouvriers, il s'attache de plus près à l'état moral, à l'instruction notamment et aux institutions de charité, enfin il conduit cette intéressante histoire jusqu'au temps actuel, complément que M. Levasseur a réservé pour un autre ouvrage.

Il est curieux de lire dans M. Ducellier avec quels sentiments les ouvriers reçurent, au moment de la Révolution, la liberté du travail et la destruction des corporations. Ils en furent mécontents et inquiets, l'isolement les effraya bien plus que l'indépendance ne leur sourit[1]. Ils se mirent aussitôt à se coaliser et à discuter des projets pour remplacer par des associations les institutions anciennes, dans l'espoir de se garantir contre la maladie, la vieillesse, le chômage, la concurrence. Mais, au moment même où le principe de la liberté du travail entrait dans les lois, un autre principe y prenait également racine, celui de l'omnipotence de l'État.

Dans le rapport qui précède le décret du 14 juin 1791, le député Chapelier s'exprime ainsi : « Sans doute il doit être permis à tous les « citoyens de s'assembler, mais il ne doit pas être permis aux ci- « toyens de certaines professions de s'assembler pour leurs prétendus « intérêts communs. Il n'y a plus de corporations dans l'État, *il n'y « a plus que l'intérêt particulier de chaque individu et l'intérêt général. « Il n'est permis à personne d'inspirer aux citoyens un intérêt intermé- « diaire*, de les séparer de la chose publique par un esprit de corpo- « ration. C'est à la nation à fournir des travaux à ceux qui en ont be- « soin pour leur existence et des secours aux infirmes... C'est aux « conventions libres d'individu à individu à fixer la journée pour « chaque ouvrier, c'est ensuite à l'ouvrier à maintenir la convention « avec celui qui l'occupe... »

On a, dans ces paroles, le double principe qui a dominé depuis lors, omnipotence de l'État, isolement de l'individu, principes dont

[1] Ducellier, pages 321 et suiv.

la conséquence est, d'une part, la mise à la charge de l'État d'un nombre croissant de responsabilités, même la satisfaction du droit au travail et au secours, de l'autre la défiance et l'interdiction de toute association défensive entre les ouvriers. Bientôt le peuple sera livré aux intrigants ou aux forcenés, le seul travail sera la guerre, les violences du maximum et des assignats, les théories de Babeuf contre la propriété ou les plans de Barrère sur la bienfaisance nationale, auront leur jour et compteront des adeptes. Des bassesses du Directoire la France remontera aux gloires du Consulat, qui lui rendra l'ordre matériel, l'ordre moral, mais sans la paix ni la liberté, et, peu soucieux du sort des masses, ne nommera même pas les ouvriers dans le Code civil, rétablira des monopoles, essayera l'institution des prud'hommes sans la généraliser. La Restauration, plus pacifique, plus libérale, plus religieuse, verra naître les caisses d'épargnes (1817) et les salles d'asile (1827). La monarchie d'Orléans multipliera les écoles (loi du 28 juin 1833), les caisses d'épargnes (loi du 5 juin 1835), les conseils de prud'hommes (lois du 29 juin 1844, 9 juin 1847), la surveillance des enfants dans les manufactures (1841). Enfin, la République de 1848 essayera l'association (loi du 6 juillet 1848), et, obéissant à des inspirations intelligentes et charitables, elle s'occupera de l'assistance (1849), de l'enseignement (1850), des apprentis (1851), des caisses de retraite (1851) et des secours mutuels, et l'Empire développera tous les bienfaits antérieurs par des mesures nombreuses, en même temps qu'il inaugurera le régime de la liberté commerciale, et mettra fin aux protections à l'abri desquelles avait grandi le travail national (1860-1861).

Mais, à travers toutes ces alternatives de bien, de mal, de folie, de sagesse, de paix, de guerre, de révolutions, de retours, les deux principes de la liberté du travail et de l'intervention de l'État, bien loin de changer quand tout changeait, ont été maintenus dans toutes les constitutions et se sont développés. Livrés à eux seuls, classe mobile et isolée, les ouvriers ont traversé la prospérité sans se sentir garantis et heureux; un malaise continuel, excité par des utopies auxquelles on ne résiste pas quand on souffre, a été le fond de leur esprit et le fléau de leur condition. Se trouvant plus malheureux à mesure qu'ils étaient plus éclairés, tandis qu'autrefois ils se faisaient à de mauvaises institutions, grâce à leur bon esprit, ils se sont, dans ce siècle, révoltés contre un régime pourtant fondé sur de meilleurs principes. De violentes insurrections, après 1830, une révolution en 1848, ont révélé que les classes ouvrières étaient loin de se croire satisfaites. Nous en sommes là. Nous avons l'égalité, nous avons la liberté dans l'ordre industriel. Comment n'avons-nous pas la sécurité? Comment se fait-il même que nous l'ayons moins qu'autrefois?

Je regrette que les deux historiens dont j'analyse les importants travaux n'aient pas répondu à ces questions d'une manière plus précise. M. Levasseur conclut par un éloge de la liberté du travail; elle a produit une plus grande richesse, et ainsi le sort d'un plus grand nombre d'hommes a été élevé. Cela est vrai; mais, si ces hommes sont plus heureux, comment sont-ils moins tranquilles? M. Ducellier jette un coup d'œil d'ensemble sur son œuvre, et il regarde l'élévation progressive et constante des ouvriers comme la loi de leur histoire, et la doctrine chrétienne, servie par l'action gouvernementale, comme l'instrument de cette élévation; il déclare que l'œuvre n'a jamais été en meilleure voie. C'est encore une conclusion optimiste et trop vague.

J'adresse à leurs ouvrages, d'ailleurs si remarquables, cette critique principale. Leur histoire est l'histoire du travail, elle n'est pas l'histoire du travailleur; ils m'expliquent les changements accomplis dans le régime du travail, ils ne m'expliquent pas les changements opérés dans la condition du travailleur. C'est là que je retrouve M. le Play, qui me fait creuser plusavant et découvrir ce que je n'ai pas encore vu.

Il ne suffit pas d'amener toutes ses études à une conclusion laudative et de les terminer par un *Te Deum* en l'honneur de l'époque actuelle et des principes modernes. On contente ainsi les opinions générales, on ne répond pas aux préoccupations secrètes des esprits sérieux. Si les principes sont meilleurs, comme cela est affirmé, si la richesse est plus abondante, comme cela est visible, d'où vient donc que les classes ouvrières, tranquilles autrefois, sont agitées aujourd'hui? D'où vient qu'elles menacent les classes supérieures? Quelle est la cause de cet antagonisme certain, croissant, inquiétant, qui ne se produisait pas autrefois? C'est, dit-on, l'effet des révolutions. Non, c'en est la cause.

Sans doute ce malaise n'est pas exclusivement la maladie de la France, mais elle y présente des caractères plus profonds et des symptômes plus aigus. A quoi tient ce malaise? Les historiens du passé ne me l'expliquent pas. M. le Play seul aborde nettement la question. Il semble qu'on soit un homme du passé quand on la pose. Au contraire, on n'est pas un homme de l'avenir sans l'avoir résolue.

Suivons, écoutons ceux qui ont observé les faits contemporains, et demandons-leur la réponse à cette question capitale de notre époque, l'antagonisme entre les diverses classes du pays au sein d'une société fondée sur la justice et l'égalité, en quête de tous les progrès, favorisée par de belles découvertes, des grands hommes, des temps d'abondance et de paix, un esprit généreux, et cependant profondément souffrante.

II

CONDITION PRÉSENTE DES OUVRIERS FRANÇAIS.

Suivant l'exemple donné en 1835 par M. Villermé, il y a vingt-huit ans, plus récemment par MM. Blanqui et Michel Chevalier, M. Louis Reybaud et M. Audiganne ont publié, dans les deux dernières années, des travaux étendus sur la condition des ouvriers français. L'Académie des sciences morales s'est fait honneur en tenant une enquête perpétuellement ouverte, à laquelle les écrivains que nous avons nommés contribuent. Noble tâche, digne d'occuper davantage encore cette Académie. L'art d'améliorer la condition des petits, n'est-ce pas la science morale et politique par excellence?

Le livre de M. Audiganne et les deux ouvrages de M. Reybaud sont disposés suivant la même méthode; la toile est en quelque sorte la même, le cadre et le tableau sont différents.

M. Audiganne décrit la France entière. Son ouvrage est un itinéraire industriel, un guide du voyageur dans les pays de fabriques; on doit le lire la carte à la main. Avec une méthode excellente et dans un style agréable et soutenu, il nous présente les différents groupes du travail sur le territoire de la France.

La région du Nord, c'est, d'une part, la Flandre avec l'Artois, la Picardie, Saint-Quentin, Sedan; d'autre part, la riche et industrieuse Normandie.

Le vaste département du Nord, que M. de Lavergne appelait récemment l'une des parties du globe les plus habitées, est la patrie de l'industrie textile, des métaux, du charbon, du sucre. Sa richesse augmente avec sa population, son activité avec sa richesse. Dans ses industries, le partage existe encore entre le travail chez l'ouvrier et le travail chez le maître, le travail à domicile et le travail en fabrique. Mais l'atelier collectif prend le dessus, le village se dépeuple ou devient une ville. A Lille même, et dans les annexes, au sein d'une agglomération croissante, l'association fleurit sous les formes les plus diverses; religieuse ou humanitaire, appliquée à l'épargne ou au plaisir, aux besoins moraux ou aux achats en commun, elle est un des traits saillants de l'industrie lilloise, bien étudiée par M. Audiganne.

A Calais, ou plutôt à Saint-Pierre-lez-Calais, centre de la belle industrie des tulles anglo-française, l'association existe à peine. Elle prend difficilement à Saint-Quentin, est plus commune à Sedan, qui se distingue aussi par la répression réussie de l'ivrognerie.

Si nous passons de Flandre en Normandie, nous trouvons la grande industrie manufacturière installée dans la vaste région dont Rouen est la métropole, et dont Louviers et Elbeuf sont les points les plus importants, tandis que l'atelier à domicile est le régime des groupes industriels de Caen, Flers, l'Aigle, Vire, Condé, Bayeux. La rouennerie et le drap se fabriquent en commun, la dentelle, les épingles, la ferronnerie, en famille. Travail collectif, travail domestique, l'un plus immoral mais plus intelligent, l'autre plus moral mais plus routinier, l'un plus rétribué, l'autre plus économe.

Dans la région du nord-est (M. Audiganne appelle ainsi le groupe industriel de Reims et celui de la Lorraine), la fabrication des étoffes de laine occupe plus de 40,000 ouvriers, habitants de la ville de Reims ou disséminés dans un rayon de quinze ou vingt lieues, et partagés entre le travail à la campagne, séjour de la plupart des *tisserands*, et le travail aggloméré, condition dominante aujourd'hui pour le *peignage*, le *cardage*, le *blanchiment*, la *teinture*, etc. Depuis 1848, cette population, agitée et souffrante, paraît plus heureuse et plus calme; la misère, l'ignorance et le vice remportent encore cependant de tristes victoires. Plus paisibles sont les ouvriers de la Lorraine, les filateurs ou tisseurs de coton de Saint-Dié, de Schirmeck, de Senones, de Bar-le-Duc, les luthiers de Mirecourt, les ouvriers des cristalleries de Baccarat ou des glaceries de Saint-Quirin. Moins d'ouvriers nomades, un plus fréquent mélange de la vie agricole avec la vie industrielle, des institutions de prévoyance, variées autant qu'efficaces, élèvent le niveau. Les *dentelles* et les *broderies* occupent à domicile des milliers de femmes dans les villages, en ajoutant aux ressources de la famille un supplément bien faible, réduit par les intermédiaires, mais pourtant utile.

Si l'on donnait à deviner à un étranger quelle est la portion du territoire français la moins propre au développement industriel, il nommerait l'Alsace, située loin de la mer, près des douanes, à côté d'une frontière sans cesse disputée par les armes, au milieu des montagnes, et portant sur son sol une population qui parle une langue étrangère, et qui, divisée en plusieurs cultes, ne brille point par des qualités exceptionnelles d'intelligence ou de vigueur. L'Alsace est pourtant l'un des centres les plus vivants de l'industrie française; il semble que là, comme ailleurs, le succès soit en raison de l'obstacle : la lutte a fait la victoire. M. Audiganne compare avec justesse aux *clans* les groupes industriels créés en dehors des grandes villes sur des points

qui doivent tout aux usines, Munster, Guebviller, Wesserling. La capitale industrielle de cette région de l'est, c'est Mulhouse, village de 6,000 âmes il y a cinquante ans, ville de 60,000 âmes aujourd'hui, grâce à des chefs d'industrie qui ont rendu leur nom célèbre en Europe par la supériorité de leurs procédés et de leurs produits, autant que par le nombre de leurs institutions de prévoyance, surtout en ce qui concerne l'encouragement à l'épargne, l'instruction primaire, les logements d'ouvriers.

A la région de l'est, à l'Alsace, l'auteur des *Populations ouvrières* ajoute les artisans du Jura, spécialement les horlogers et quincailliers d'une riche et active petite ville, Morez, puis les *lapidaires*, colonie singulièrement installée depuis de longues années à Septmoncel, au-dessus de Saint-Claude, à 1,044 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il a peint, avec un soin remarquable, la vie de ces lapidaires, qui, remuant des diamants dans leurs mains, ne mangent que du pain noir et des pommes de terre, et vivent là, pauvres, mais heureux, fiers, instruits, unis, grâce à deux secrets plus précieux que leurs pierres précieuses, la vie de famille, la probité.

La méthode géographique suivie par M. Audiganne le conduit des hameaux du Jura à ce point bruyant, croissant et agité de la planète terrestre que l'on nomme Paris. Il esquisse à grands traits la physionomie générale des ouvriers parisiens, qu'il est plus juste d'appeler les ouvriers de la France entière en passage à Paris; il indique l'étendue de cette industrie de tous les genres, dont les affaires atteignent bientôt deux milliards, puis il discute avec soin les problèmes sociaux qui ont amené l'explosion de 1848; et, après avoir traversé ce grand sujet, il rattache rapidement à la *région du centre* les groupes moins importants de l'industrie du Limousin, du Berri et de l'Auvergne. Un chapitre, beaucoup trop sommaire, est consacré aux industries de la *région de l'ouest*, qui comprend les pays situés entre la Loire et la Gironde, la Bretagne, l'Anjou, le Poitou, la Gascogne. Les populations de ces contrées méritaient une étude plus approfondie.

Des pages extrêmement intéressantes sont consacrées à étudier, dans la *région du sud-est*, les ouvriers de Lyon et ceux de Saint-Étienne.

On sait que, sur 130,000 métiers environ occupés par l'industrie de la soie en France, Lyon et sa banlieue en possèdent à peu près 70,000, qui, à cinq personnes pour deux métiers, emploient près de 175,000 ouvriers ou ouvrières. On sait aussi que, de temps immémorial, cette belle industrie a été divisée entre les *fabricants*, qui reçoivent les commandes, conçoivent le travail, font faire les dessins, fournissent la soie, les *chefs d'atelier*, qui chez eux, sur leurs métiers, font exécuter, et les *compagnons*, qui exécutent. Nul lien permanent

entre les diverses classes, mais pas d'agglomération en fabrique. Le chef d'atelier garde, en général, la moitié du prix de façon, et paye l'autre, comme salaire, au compagnon, dont la journée, selon M. Audiganne, ne dépasse pas 1 fr. 80 c., du moins pour le tissage des étoffes communes. Ce système a quelques avantages et beaucoup d'inconvénients. Si le chef d'atelier est paternel, s'il a surtout pour ouvriers sa femme et ses enfants, si l'on mange ensemble, si l'on est bien logé, c'est la vie de famille et le meilleur régime. Mais le chef d'atelier est souvent intéressé ou grossier; on a cessé de se nourrir avec lui; le tisseur de soie, autrefois nommé *canut*, est mieux logé, mieux vêtu; mais il appartient, non à une grande fabrique, mais à une grande ville, et il est livré, sans bonne influence, à toutes les mauvaises séductions du café, du journal, de la société secrète.

L'industrie est une industrie de luxe, très-concurrencée, et, pour les trois cinquièmes, consacrée à l'exportation. Plus de 200,000 métiers battent en Prusse, en Suisse, en Savoie, en Angleterre. De là des crises fréquentes et terribles. Ajoutez à ces causes de malaise les caractères d'une population déjà méridionale, rêveuse, ardente, facilement éprise des idées nouvelles, prêchées là plus que partout ailleurs depuis quarante ans. On ne saurait être surpris que dans un pareil milieu des insurrections aient fait explosion en 1831, 1834, 1848, parmi des masses que pénètrent heureusement de plus en plus la religion, l'instruction, la mutualité, pendant que des améliorations intelligentes transforment les rues, les maisons et l'antique fractionnement de la ville. En même temps, le système traditionnel de l'industrie est entamé de deux côtés par le travail disséminé dans les campagnes et par le travail aggloméré autour des moteurs mécaniques, le premier excellent, s'il est assez payé, le second moins heureux, mais qui pourtant, aux yeux de M. Audiganne, ne doit pas inquiéter, parce qu'il pourra permettre l'influence des patrons sur les ouvriers et la diminution des crises par la confection d'une plus grande quantité de travail à l'avance.

Dans le bassin de Saint-Étienne, 150,000 ouvriers, employés aux industries les plus différentes, les rubans à côté du charbon, le verre à côté du fer, la passementerie à côté des fusils, reçoivent le contre-coup des émotions de la population lyonnaise. Cependant, distribués (sauf les ouvriers en soie) par grandes compagnies ou grandes manufactures, en général mieux payés, très-attachés à leur sol et très-fiers de leur état, ils offrent moins de facilité au désordre. De grands efforts ont été faits par de riches et bienfaisants industriels pour loger, soigner, instruire les ouvriers. On peut citer notamment Terre-Noire et ses *maisons d'ouvriers*, confiées aux sœurs de Saint-Vincent de Paul, et contenant un hospice, un asile, une école, un ouvroir. La

compagnie de la Loire n'avait pas dépensé moins de 1,200,000 francs en établissements de prévoyance. Toutefois ces vastes fondations d'une compagnie invisible ne valent pas pour l'ouvrier les rapports d'homme à homme, de cœur à cœur, avec un patron qu'il peut connaître et aimer; ces larges secours ne valent pas des salaires plus élevés, et il ne faut pas espérer que les efforts de la charité soient un palliatif suffisant contre les crises du travail.

La vaste région du Midi est divisée par l'auteur des *Populations ouvrières* en deux parties, la rive droite et la rive gauche du Rhône.

Voici d'abord l'intelligente et ardente population des Cévennes, occupée à Nîmes de l'industrie des châles qui décroît; de celle des tapis qui progresse, de la soie, de la laine, du coton; puis les mineurs et les forgerons d'Alais et de la Grand'-Combe, et toutes les familles adonnées à l'*éducation* de ce singulier être, dont la vie est si courte, si bizarre et si précieuse, le ver à soie, population très-remarquable, où l'ivrognerie est rare, la passion religieuse ardente, la fidélité politique persévérante, la vivacité d'esprit si visible. La grande industrie, selon M. Audiganne, s'y occuperait peu de fonder pour les ouvriers des établissements de bienfaisance; c'est une erreur facile à démentir quand on visite Alais. Mais Dieu surtout a fait pour ces hommes un sol riche, un ciel heureux; il a donné la santé à leurs membres, la droiture à leur âme, et, à mesure que le Midi sera plus couvert de chemins de fer et la Méditerranée de navires, cette région entrera dans la voie d'une prospérité qu'elle ne peut réaliser dans ses rapports avec Paris, dont elle est éloignée et séparée par Lyon.

Il en sera de même des industries du Tarn et de l'Hérault, de la Montagne-Noire, de l'Aveyron, industries qui fleurissent dans des localités si curieuses; Lodève, où se fabriquent les draps de troupe, ville à la fois très-religieuse et très-bruyante; Bédarieux, tout occupée des draps de casquette; Mazamet, presque inconnue il y a vingt ans, et qui doit sa prospérité, qui a effacé Castres, aux bas prix dont se contentent ses habitants, aux eaux utilisées de l'Arnette, et à un fabricant intelligent, M. Houlès; Villeneuvette, organisée comme une caserne, où tout est prévu et d'où la misère est exclue; puis Decazeville, Graissessac, Aubin, houillères et forges pleines d'avenir, et Cette, si active, qui emploie, outre ses forges et son port, 3,000 ouvriers à la fabrication des vins de liqueur.

De l'autre côté du Rhône, M. Audiganne a choisi, comme points caractéristiques, quatre villes, Avignon, centre de la production de la garance, importée à la fin du siècle dernier par un homme singulier, Althen, né en Perse, esclave, puis fugitif, venu en France, et mort, après des efforts qui ont fait la richesse d'une contrée, pauvre et dénué de tout; Aix, avec sa fabrication d'huile d'olive; Toulon, avec ses

industries maritimes; Marseille enfin, avec ses savons, mais surtout avec son port, qui sera peut-être un jour le premier port du monde. Ces industries, la garance, l'huile, le savon, la marine, ont l'avantage de tenir au sol même, d'être fondées sur une agriculture ou sur un commerce qu'on ne peut pas déplacer, et d'offrir les meilleurs éléments de progrès à une population vive, qui aime les plaisirs et les affaires, s'instruit et s'associe volontiers, garde ses vieilles traditions de corporation ou de foi, et est, de toutes façons, l'une des plus intéressantes de ce beau pays de France, où l'homme est aussi varié et aussi bien doué que la terre.

C'est par la Provence que M. Audiganne termine le tableau général de la condition des ouvriers français. Un dernier livre est consacré à des considérations étendues sur leur sort, ses progrès, ses lacunes; c'est un peu plus loin que ces considérations trouveront leur place.

Nous retrouvons Lyon, Saint-Étienne, Nîmes et Avignon dans le volume publié en 1859 par M. Louis Reybaud, sur la *Condition des ouvriers en soie*. Il n'a pas étudié toutes les industries d'une même région, mais toutes les régions d'une même industrie. Encore se borne-t-il à l'*industrie* même, c'est-à-dire au tissage de la soie, laissant de côté la production, la préparation de la matière. Il a passé la frontière, et c'est à Viersen et à Crefeld, à Elberfeld et à Barmen, à Bâle et à Zurich, qu'il nous mène d'abord, pour passer en revue les forces des adversaires que Lyon et Saint-Étienne ont à combattre, excursion très-instructive et très-nécessaire, mais qui sort du cadre de cette étude, exclusivement consacrée aux ouvriers français.

Le plaisir que l'on éprouve à lire M. Reybaud se compose de plusieurs plaisirs. La description ingénieuse de procédés curieux aiguise dans l'esprit une curiosité ardente et comme une soif de progrès; on se figure toujours que l'homme va inventer quelque clef pour ouvrir la porte des secrets du grand Ouvrier. On ne pénètre pas les relations étroites de l'industrie avec l'agriculture, d'un métier avec un autre, du commerce avec le travail, d'un pays avec la terre entière, sans s'élever à la jouissance d'un noble spectacle, celui de l'union, du concert universel de la famille humaine. Enfin, l'âme tout entière est captivée, émue, soit en suivant l'homme dans sa rude condition, aux prises avec la peine, dépendant de mille accidents divers, soit en saisissant les liens qui unissent le bien-être à la morale, la morale avec la politique, la vie du plus petit avec la vie de tous, et le repos d'un enfant avec le repos public. Ces tableaux, ces vues, ces réflexions, nous apparaissent, revêtus d'un style clair, souple, sans emphase, qui prête à l'idée juste le mot juste, et donne aux détails techniques de l'attrait et aux répétitions nécessaires de la variété. Le talent de

M. Reybaud est aussi une industrie, un art délicat, et son ouvrage est comme un tissu de soie, agréable à voir, à étudier, à manier, tant il a su répandre sur un sujet sérieux d'éclat, de chaleur, de clarté.

L'écrivain n'a pas la même ressource que le dessinateur, il ne peut copier un modèle en raccourci, il ne peut le réduire sans le défigurer. Aussi je ne puis résumer M. Reybaud. Je ne connais pas d'étude plus curieuse que celle qu'il a consacrée à l'industrie de Lyon, déjà étudiée avec un bonheur auquel il rend justice par M. Audiganne. Il nous montre à merveille les causes de la fortune de cette ville, placée entre le Nord et le Midi, avec les habitudes laborieuses du Nord et le goût du Midi; il indique les sources des crises qui éprouvent l'industrie de la soie, soumise aux caprices de la mode, aux incertitudes de l'exportation, à des hausses subites dans les prix de la matière par suite de maladie du ver ou du mûrier; puis il signale les causes de l'agitation de la population lyonnaise, si souvent soulevée, et encore si inflammable; enfin la tendance qui pousse la fabrique à la manufacture ou au village, l'une préférable pour la supériorité des produits et le patronage, l'autre pour la modicité des façons et les bonnes mœurs. Trois fabriques remarquables, qui allient la vie religieuse à la vie industrielle, la Seauve, Jujurieux, Tarare, ont été étudiées par M. Reybaud; comme M. Audiganne, il croit cette transformation en usines à grands moteurs mécaniques inévitable, et il approuve l'organisation prévoyante et morale des grands établissements qu'il a visités. Saint-Étienne, Saint-Chamond, puissantes dépendances de Lyon, Nîmes, Avignon, où l'industrie de la soie est au contraire en déclin, sont ensuite l'objet de ses investigations. Puis, dans un tableau bref et clair, il se résume, et il nous montre l'industrie de la soie grandissant avec le goût du luxe, de telle façon qu'entre deux Expositions, celle de 1851 et celle de 1855, la production pour la France seule a augmenté de 157 millions. Plus exposée qu'aucune autre aux fluctuations, elle a de plus à subir le renouvellement que le coton, la laine, le chanvre, le lin, ont traversé, et à craindre de retoutables concurrences, en Angleterre notamment; elle occupe une population bien exposée à la misère, agitée par des influences dangereuses, et qui a plus besoin que toute autre d'être éclairée et améliorée par ceux qui l'emploient.

En 1861, M. Reybaud présentait à l'Académie une série encore inachevée de lectures sur l'industrie du coton. C'est une industrie contemporaine. L'Europe l'a prise plus tard et l'a menée plus loin que toutes les autres industries. L'Europe ne produit pas le coton; les autres parties du monde ne le fabriquent pas aussi bien qu'elle; il a fallu que le commerce unît les deux éléments de cette grande industrie, la culture, l'ouvraison. La culture, par un douloureux contraste, ne s'est étendue qu'en Amérique avec l'esclavage; l'ouvraison ne s'est perfectionnée en Europe

qu'avec la liberté du travail et la grande industrie. La marche a été rapide. En 1747, Charleston envoie sept balles de coton à l'Angleterre; en 1860, l'exportation du coton américain atteint 4,675,000 balles. Même progrès dans la fabrication. Il y a un siècle, le coton occupe le rouet de la vieille femme, le métier de la chaumière; l'Angleterre n'en produit pas encore pour 5 millions en 1760. En 1860, le coton occupe 50 millions de broches, et la consommation atteint 4 milliards et demi, pendant que le mètre d'indienne baisse de 6 fr. à 50 centimes.

M. Reybaud visite les régions animées par cette industrie puissante; ses premiers pas sont tournés vers l'Alsace et les Vosges, où la mise en œuvre de ce duvet n'occupe pas moins de 85,000 ouvriers et une force de 15,000 chevaux-vapeur; puis il nous transporte à Tarare, petit village de 1,500 âmes, il y a cinquante ans, maintenant habité par 12,000 âmes, et servant de centre à 50,000 ouvriers, grâce à un produit charmant, la mousseline, et à un homme d'âpre persévérance, Simonet. La Picardie, Amiens, Saint-Quentin, résistent, avec leurs 200,000 tisserands, au travail mécanique qui les envahit, et Lille, Roubaix, servent de comptoir et de cœur à des établissements qui emploient 1,200,000 broches. Industrie énorme, qui voit ses débouchés croître avec la population, et n'est rien pourtant, comparée à la même industrie en Angleterre, qui occupe 35 millions de broches et fabrique des tissus dont la longueur, s'ils étaient mis ensemble, dépasse celle du rayon terrestre. Mais nous ne suivrons pas le savant auteur en Angleterre, en Suisse, en Allemagne. Bornons-nous à la France.

Là, comme dans le reste de l'Europe, l'industrie du coton est la dernière qui ait été fondée, la première qui ait été renouvelée. Quel a été l'effet de cette révolution? Elle a augmenté la production et diminué les prix, cela n'est pas douteux. Mais les ouvriers en ont-ils profité? Au point de vue du nombre, cela n'est pas douteux : 1,500,000 ont remplacé 60,000. Selon M. Reybaud, le travail est plus intelligent, l'atelier plus sain, le salaire est plus élevé. Mais la famille est détruite jusqu'au jour où le salaire sera assez élevé pour que la femme reste à la maison. En outre, une guerre maritime en troublant les arrivages, la liberté des esclaves en tarissant les approvisionnements, menacent de crises terribles cette industrie. Les hommes n'étant que les passagers d'un navire, un nuage, un souffle, un flot, un rocher, les menacent toujours.

La destruction de la famille! C'est là le vrai mal de la grande industrie. Il n'est pas irréparable, mais jusqu'ici il n'est pas réparé. Un écrivain éloquent, M. Jules Simon, l'a prouvé dans un beau livre qui fait penser et pleurer, l'*Ouvrière*.

Oui, ne nous berçons pas d'illusion, le travail de la femme est de plus en plus nécessaire à l'industrie, qui cherche des salaires réduits, et, avec les machines, n'a plus besoin de forces musculaires; le salaire de la femme est de plus en plus nécessaire à la famille, qui a besoin de ressources plus élevées avec les nouvelles habitudes de la vie et le prix croissant des subsistances. Dès lors, plus de foyer domestique, parce que la femme n'y reste pas, parce que l'atelier l'entraîne et la corrompt; plus d'économie, parce que la femme ne dirige plus le ménage, parce que le célibataire n'est poussé à l'économie que par la raison, (le père seul l'est par le cœur,) parce que les repas se prennent au cabaret. Si encore la femme ne faisait que les travaux qui lui appartiennent, si la soie, depuis la cueillette des feuilles jusqu'à la confection des chapeaux, lui était réservée comme la broderie, la dentelle, les travaux d'aiguille, il n'y aurait pas de mal. Mais l'homme prend l'aiguille, la femme prend l'outil; on voit des femmes imprimeurs et des hommes chemisiers; on mêle aux hommes les femmes dans des ateliers où leurs souffrances sont en raison de leurs vertus. On profite de ce que les femmes ont moins de besoins pour les payer moins, 2 francs par jour est le maximum, et on place ainsi entre la misère et la séduction de frêles créatures. Ces malheurs, éloquemment décrits par M. Simon, sont réels, désastreux et croissants. Comment faire?

Interdire les manufactures aux femmes est impossible et serait cruel, relever les salaires ne dépend pas de l'État. M. Simon pense que la restauration de la famille dépend d'une condition matérielle, la transformation des logements. Il ajoute ailleurs : « Le mal est surtout un mal moral, ce sont les âmes qu'il faut guérir. » Il devrait affirmer plus haut que la religion et l'instruction sont les instruments de cette guérison. Mais il a raison de dire que la vertu est un tour de force quand toutes les conditions matérielles poussent au vice, et qu'on ne peut rendre les femmes plus honnêtes qu'en les rendant plus heureuses.

Je le remercie aussi, parce que je suis chrétien, d'avoir écrit que, « de toutes les entreprises, la plus déloyale et en même temps la plus inutile est de prêcher la foi, étant incrédule, et de faire de Dieu un instrument de domination. » On se figure que prêcher la religion, c'est prêcher la patience. La religion plaît comme une police dans l'âme des petits. Cette vue est étroite, cette entreprise est stérile, elle conduit à faire détester Dieu et ceux qui le prêchent. La vraie manière d'améliorer le sort des classes inférieures, c'est de réformer l'esprit des classes supérieures.

Nul n'a plus clairement démontré, nul n'a plus nettement affirmé ce point que M. le Play, soit dans ses *Ouvriers européens*, soit dans

les *Ouvriers des deux mondes*, qu'il publie avec la collaboration de la *Société d'économie sociale*. Ici, ce ne sont plus tous les ouvriers d'un pays, tous les ouvriers d'une profession, tous les ouvriers d'un sexe qui paraissent à la fois devant nos yeux; ce sont un, deux, trois ouvriers vivants, étudiés directement et à fond, dans ces quatre éléments qui comprennent tout, leurs ressources, leurs besoins, leur histoire, leur vie morale. Dans trois volumes qui se sont succédé rapidement, la *Société d'économie sociale* a étudié vingt-huit types, en France, en Angleterre, en Espagne, en Savoie, en Belgique, en Toscane et aux États-Unis, au Maroc, en Syrie, à Tunis. Dix-sept de ces types appartiennent à l'industrie française.

C'est, pour Paris seulement, le charpentier, le tisseur de châles, le carrier, le tailleur d'habits, le porteur d'eau, le débardeur, le manœuvre.

L'ouvrière n'est pas oubliée : la brodeuse qui travaille à la campagne dans les Vosges, la lingère, exposée à tant de périls dans les grandes cités, à Lille, figurent à côté de l'ouvrier, monteur ou décapeur d'outils du Doubs, du savonnier de la basse Provence, du ferblantier de la Savoie et de plusieurs types agricoles.

Pas un de ces ouvriers qui ne soit étudié à fond et pris sur le vif avec chacun des membres de sa famille, depuis sa naissance, dans tous les détails de sa vie, de sa santé, de son vêtement, de sa nourriture, de son travail, de son habitation, de ses plaisirs, de ses dépenses et de ses recettes les plus minutieuses. Un minerai n'est pas analysé avec plus de soin, une étude au microscope n'est pas conduite avec plus de méthode. M. le Play a eu la patience de rédiger une série de questions, expliquées dans une excellente *Instruction* sur la méthode d'observation dite des *Monographies de famille*, questions qui peuvent servir à tout observateur, pourvu qu'il soit sincère et patient, à étudier près de lui des types nouveaux.

Après quelques années, lorsque trois ou quatre cents monographies semblables auront été faites en Europe, ce sera une galerie admirable et une collection sans égale de renseignements sur la condition de ceux qui travaillent. Tous les observateurs, même M. Reybaud, si perspicace, même M. Simon, si chaleureux, sont obligés de demeurer dans une certaine généralité, et le même vague se reproduit dans les conclusions. Ils en conviennent eux-mêmes. La crainte d'accuser la société enlève au langage quelque chose d'énergique. Il faut « créer des germes pour l'avenir, donner une meilleure impulsion à l'activité générale, » dit M. Audiganne, conseils très-justes, mais très-vagues. M. Reybaud et M. Simon précisent davantage, M. le Play me paraît seul aller à fond. La lecture d'une monographie montre qu'en

faisant poser un seul modèle à la fois, le portrait prend un caractère inattendu de ressemblance et de vérité.

Mais nous comparerons, en finissant, les méthodes. Comparons avant tout les résultats.

III

CONCLUSIONS.

Nous avons maintenant devant les yeux, autant que le comporte une analyse imparfaite, deux tableaux, le tableau de la condition des ouvriers en France dans le passé, le tableau de la condition des ouvriers dans le présent, tous les deux tracés par la main des plus récents historiens et des plus habiles observateurs.

Il est temps de résumer les impressions et les réflexions générales qu'une telle étude suggère.

La première impression est triste. Dans ses savants écrits si bien commentés par M. Flourens, Buffon a démontré que la *quantité de vie* sur la surface du globe était toujours la même. On serait, hélas! tenté d'en dire autant de la *quantité de bonheur*, surtout du bonheur des petits de ce monde. Parcourez cette longue histoire des ouvriers. Ils sont victimes de tout, ils ne profitent presque de rien. Ils sont victimes de l'invasion et de la guerre, de la mauvaise justice et des mauvais impôts, des octrois et des douanes, des luttes de la royauté et des disputes des grands, des caprices de la mode et des vicissitudes des saisons, des règlements et de l'absence de règlements, de la diminution de la valeur de l'argent et de l'augmentation du prix des subsistances. Quand un progrès s'accomplit, ils payent les frais de la transition. Quand une calamité survient, ils reçoivent les premiers coups du malheur. Les révolutions, faites par eux, tournent contre eux. Les institutions inventées pour leur bien se corrompent et engendrent des abus. Depuis quinze siècles, sur le territoire de notre patrie, de quoi ceux qui travaillent n'ont-ils pas souffert et de quoi ont-ils profité? Entre le manœuvre du dix-huitième siècle avant notre ère et le manœuvre du dix-neuvième siècle contemporain, entre le tailleur de pierre qui travailla aux pyramides d'Égypte et le tailleur de pierre qui travailla à l'Arc de Triomphe de Paris, où est la différence? L'homme qui travaille est toujours, selon l'énergique expression de la langue populaire, un homme de peine!

Ces plaintes sont exagérées. Si l'on veut peindre la condition gé-

nérale des hommes sur la terre, ah ! certes, la vie n'est clémente pour personne. Mais, si l'on sait comparer, si l'on se contente de chercher ce progrès lent, relatif, intermittent, mais cependant réel, qu'il est donné à l'humanité d'atteindre ici-bas, on le constate dans la condition des classes laborieuses en France plus nettement peut-être que partout ailleurs. Deux ou trois grands événements l'ont produit. Quels sont-ils?

I. — Il est très-évident que le principal événement de l'histoire du monde, le christianisme, est aussi le principal événement de l'histoire des ouvriers. Dieu habitant l'atelier d'un artisan, artisan lui-même, ces mots tombant de ses lèvres adorables : « *Venez à moi, vous qui travaillez, vous qui êtes chargés, et je vous soulagerai* [1], » le travail réhabilité, la justice ordonnée, la fraternité prêchée, la raison et la conscience remises en mouvement à la poursuite de tous les genres de perfection, une nouvelle industrie, la charité : voilà la plus immense révolution qui ait été accomplie dans l'histoire du genre humain, et surtout dans celle des pauvres, des petits, des travailleurs. Je ne rappellerai pas ce que la religion a fait pour leur corps, préservé de la brutalité, soigné dans ses maladies, prémuni contre les penchants mauvais, défendu par la pureté, gardienne et conservatrice des familles; pour leur âme, élevée à de pures notions sur Dieu, la vie, le ciel, comblée de consolations, d'énergie, de gaieté; pour leur condition enfin, plus digne, plus douce, placée sous la garantie de lois justes, peu à peu transformée par la même influence. L'histoire a été écrite sous l'empire de bien des passions diverses; cependant elle rend, par toutes ses voix et de plus en plus, témoignage au christianisme; elle salue dans son Auteur, même quand elle ne l'adore pas, l'inimitable bienfaiteur du genre humain, ou plutôt l'histoire devient comme un cinquième Évangile qui atteste sa divinité. Sans le christianisme, l'histoire de la terre serait celle d'une région dont une multitude d'étoiles plus ou moins belles auraient consolé les ténèbres, mais sur laquelle le vrai soleil n'aurait pas lui.

Et que serait donc l'histoire de la classe ouvrière en Europe? Elle aurait pour analogue, dans le passé, la condition des esclaves de la Grèce et de Rome; dans le présent, l'état des populations malheureuses et obscures de l'Inde, du Thibet, de la Chine, de l'Océanie ou de la Nigritie, qui traînent entre la paresse et la contrainte une existence abjecte et douloureuse, dont la vie des bêtes de somme est le portrait, quelquefois l'idéal.

Les plus grands événements pour les ouvriers, après le christianisme, furent les conséquences même du christianisme, l'abolition de

[1] Matth., ch. XI.

l'esclavage et du servage, la diffusion des écoles, puis la justice dans les lois et la paix dans la société. Ce furent de lents, mais d'immenses progrès. Au lieu de l'ouvrier païen, esclave, ignorant, opprimé, misérable, l'Europe a connu l'ouvrier chrétien, libre, éclairé, ne manquant ni de droits ni de travail : les autres parties du monde ne connaissent pas encore cet ouvrier-là.

II. — Il était réservé à notre époque d'accomplir encore deux transformations considérables, l'une par l'*alliance de la science et du crédit*, l'autre par la *liberté du travail*.

Les découvertes de la science, les progrès de l'art, ont transformé le régime du travail, cela n'a pas besoin d'être démontré. Quand les Gaulois furent civilisés par les Romains, quand les croisades mirent l'Occident en contact avec l'Orient, quand l'Italie donna à la France l'âge de la renaissance, quand un grand ministre, Colbert, encouragea les inventions nouvelles, toutes les fois, en un mot, que l'art et la science furent en progrès, le travail fut en prospérité. Or le plus grand mouvement des sciences qui se soit jamais produit dans leur application à l'industrie appartient au dix-neuvième siècle. Les développements ingénieux et immenses du crédit sont de la même époque. Ils ne pouvaient naître qu'à une époque où, malgré tant de vicissitudes, les lois sont en général justes et obéies, la propriété bien constituée, la société paisible et régulière. Car le crédit, c'est la confiance des hommes les uns pour les autres, garantie par la confiance de tous dans l'application d'une loi commune. A la faveur de la science, du crédit et de la paix, un énorme développement de la richesse s'est accompli, la somme de travail commandé s'est considérablement accrue, le prix d'une partie des objets de consommation, en particulier le prix des instruments et des vêtements, s'est notablement abaissé. En même temps, les écoles s'ouvraient dans toutes les communes, et l'instruction, gratuitement répandue, pénétrait toutes les classes.

On ne saurait nier ces progrès évidents auxquels nous devons le bon ouvrier contemporain. Laissons aux romanciers et aux pessimistes des peintures exagérées sur l'immoralité, la paresse, les passions, les menaces, la misère des ouvriers. Ces traits sont vrais çà et là, et nous ne nions pas le mal. Mais il y a aussi, il y a partout, chaque ville possède, chaque atelier renferme des ouvriers d'élite, honnêtes, rangés, laborieux, ardents comme nos soldats, intelligents comme nos artistes, que les autres nations envient, dérobent quelquefois sans pouvoir en produire d'égaux. Nous les devons aux qualités natives du génie français et aux progrès généraux de la société chrétienne, accélérés à notre époque par les causes que nous venons d'indiquer rapidement.

III. — L'abolition des corporations, des maîtrises et des jurandes, en autres termes, la *liberté du travail*, fut-elle un autre progrès? Je le crois.

La théorie de la corporation est attrayante. Elle est une association naturelle entre gens du même métier pour se défendre, se perfectionner, s'enseigner, s'assister, s'édifier, se réjouir. Avec ses fêtes et ses coutumes, ses règles et ses secours, ses juges et ses chefs, elle attira pendant bien des siècles les ouvriers. Ils s'y trouvaient chez eux, plus forts, plus relevés à leurs propres yeux que partout ailleurs. Ce fut longtemps le seul lieu où ils eurent des droits, où ils pussent prétendre à des honneurs; elle a été le levier des artisans pour se faire une place à part au milieu de la féodalité. Mais, d'une part, tous les ouvriers ne vivaient pas en corporation; les ouvriers ruraux, une grande partie des ouvriers industriels, ne connaissaient pas ce régime. D'autre part, ses abus sont presque contemporains de sa naissance; instrument de délivrance, la corporation n'était pas un moyen de progrès, car elle devint vite un monopole qui exclut encore plus qu'il ne protége, et sert aux forts à empêcher le développement des faibles. Elle devint aussi un instrument fiscal, car il fallait payer pour être apprenti, payer pour être du métier, payer pour devenir maître, payer au maître, payer au métier, payer aux confrères, payer au roi ou aux divers seigneurs qui avaient juridiction sur le métier. A un autre point de vue, les statuts des corporations contenaient des garanties utiles, quoique trop minutieuses, de moralité et de bonne façon, mais aussi des règles qui, en défendant, souvent au prix de procès embrouillés et sans fin, le monopole du métier à l'extérieur, consacraient surtout à l'intérieur les droits des gros sur les petits, gênaient la division du travail et empêchaient la grande industrie plus encore qu'elles ne servaient la petite. C'était pour le travail un privilége, pour le travailleur une protection, mais un privilége qui arrêtait le progrès en gênant la concurrence, une protection qui empêchait le petit de devenir pauvre, mais encore bien plus de devenir grand. Qu'on juge les corporations d'autrefois par celles qui subsistent aujourd'hui : c'est le meilleur moyen de les bien connaître, selon la juste remarque de M. le Play, qui a étudié de si près la corporation des boulangers, et cette expérience confirme pleinement les affirmations que nous lui empruntons.

Pourquoi donc l'ouvrier a-t-il regretté la corporation? Pourquoi les opinions les plus diverses sont-elles d'accord pour vouloir la ressusciter? Comment ce vœu figure-t-il dans les historiens les moins favorables au temps présent et dans les écrits des socialistes et des ouvriers mêmes [1]? Comment la franc-maçonnerie et le compagnon-

[1] *Cahiers des travailleurs*, les *Corporations nouvelles*, Paris, 1862.

nage, que l'Église et l'État ont poursuivis, ont frappés par une série de décisions que M. Augustin Thierry a pris la peine de réunir, sont-ils si vivaces et toujours subsistants?

Il faut, à cet égard, distinguer la forme et le fond. La forme était mauvaise, on a bien fait de l'abolir; le fond, c'est le besoin d'association; fondé sur la nature, il est impérissable, il renaît toujours, et il serait absurde autant qu'inutile de s'y opposer. Par quoi a-t-on remplacé les règlements et les corporations? Par d'autres règlements et d'autres corporations, les syndicats[1], les chambres, les comités consultatifs, mais sans satisfaire assez largement à la tendance impérieuse qui porte les ouvriers à s'associer dans leurs plaisirs, leurs besoins, leurs efforts.

Ne sommes-nous pas ici sur la trace d'une des causes profondes du malaise qui travaille les classes ouvrières, l'isolement soit entre eux, soit envers leurs patrons? Oui; mais il en est une seconde qui aggrave la première.

Les ouvriers sont isolés, et en même temps ils sont agglomérés.

IV. — La substitution des grandes manufactures aux petits ateliers, la substitution des villes aux villages, de la vie des villes à celle des villages, voilà le second trait saillant de la transformation à notre époque. Cet effet est dû à trois causes : les *mines*, les *machines*, les *associations commerciales*.

L'extraction minérale l'emporte de plus en plus sur l'exploitation forestière. C'est dire que les hommes s'entassent autour d'un trou au lieu de se disséminer sur de vastes surfaces. Les machines, les puissants moteurs, l'engrènement autour d'un même moteur d'une foule d'opérations autrefois divisées, produisent le même effet; le métier n'est plus fait pour les deux bras d'un homme et à la mesure de sa chambre; cent serviteurs, mille serviteurs, ne sont pas de trop autour de ce muet despote qu'il faut toujours alimenter et toujours suivre. Enfin, la concurrence a conduit à l'association, l'association aux monopoles, aux fusions, aux vastes capitaux, aux vastes établissements et aux sociétés anonymes.

Ces trois causes réunies ont transporté l'industrie dans les villes ou transformé en villes les lieux où elle s'exerce, en villes uniquement composées d'ouvriers.

Cette révolution est le grand fait industriel de notre époque.

Consultez les statistiques du mouvement de la population, ouvrez les ouvrages spéciaux, et notamment le livre si curieux de M. Burat sur l'*Industrie houillère*, vous apprendrez comment en cinquante ans l'industrie a peuplé un lieu inhabité, l'a transformé en village, puis

[1] Voir le livre curieux de M. Compagnon sur le syndicat des tapissiers.

le village en ville, la ville en chef-lieu. C'est l'histoire du Creuzot, d'Anzin, de Saint-Étienne, de Fourchambault, d'Alais, de la Grand-Combe, de Montluçon, créés par le fer et le charbon; c'est l'histoire de Roubaix, d'Elbeuf, de Mulhouse, créés par le coton, le fil ou la laine; c'est enfin l'histoire de Lille, de Rouen, de Lyon, et surtout de Paris, qui a vu en moins d'un demi-siècle sa population ouvrière augmenter de près de 500,000 âmes.

Aurait-on pu, aurait-on dû s'opposer à ce mouvement? S'y opposer était impossible; prendre plus de précautions contre ses périls eût été sage. Il était possible d'exiger que les grandes usines s'établissent à quelque distance des villes et avec des conditions préalables de propriété territoriale ou de logements construits. Il a été, selon moi, fort impolitique de laisser le siége du gouvernement devenir une ville industrielle immense. Mais les regrets sont superflus. Tout ce que l'on peut dire de ce mouvement, c'est qu'il était inévitable et qu'il est accompli. Deux ou trois régions, deux ou trois industries, ont résisté heureusement, mais elles sont peu à peu entraînées dans le même sens.

Hâtons-nous de le constater, ce mouvement a son bon côté. La tendance qui porte les hommes à se grouper en grandes réunions est naturelle et utile. Si les riches aiment les villes, pourquoi donc les pauvres ne les aimeraient-ils pas? Qu'y viennent chercher les riches? La satisfaction plus facile de tous leurs besoins et de tous leurs goûts, bons ou mauvais. Les ouvriers y cherchent la même chose, et, de plus, ils y suivent les riches, de qui dépend leur travail et qui n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes quand ils se plaignent que les ouvriers quittent les campagnes. Que font-ils, sinon les imiter ou les suivre? Est-ce que la vie de l'ouvrier à la campagne, dans sa chaumière, derrière son métier, est toujours saine, morale, intelligente, heureuse? On compare trop souvent des chaumières comme il n'y en a que dans les paysages avec des ateliers comme il n'y en a que dans les romans socialistes. A la ville, l'ouvrier est mieux instruit, mieux nourri, mieux soigné, mieux égayé, et il trouve plus aisément de l'emploi pour tous les membres de sa famille. Voilà le bon côté.

Voici le mauvais côté :

Quand une garnison entre dans une ville, elle y a des logements préparés et des approvisionnements faits. Mais les régiments d'ouvriers ne sont pas si heureux. Attirés par le besoin ou par le caprice, ils ont une peine extrême à se loger. Leur présence fait hausser le prix des vivres. Leur concurrence tient les salaires bas, ou plus souvent encore un haut salaire les appelle; mais il n'est que momentané, et le travail manque subitement et fréquemment. Mal logés, ils désertent leur famille. Pas de foyer sans une femme, et la femme doit

travailler pour que la famille mange. Ce logement repoussant coûte très-cher aux ouvriers des villes. Manquant de travail ou d'ordre, ils ne peuvent payer, changent ou laissent leurs meubles, et la vie nomade reparaît au milieu de la vie civilisée. Toutes les tentations les attendent au sein de cette vie agitée. Ils n'ont plus de lien avec leur paroisse natale, ils ne connaissent pas leur pasteur, et, dans des paroisses de 10,000, 20,000, 40,000 âmes, le pasteur ne connaît pas son troupeau. Pas de dimanche ni de fêtes, dès lors nulle instruction, nulles pratiques religieuses; le cabaret est lel ieu de réunion toujours ouvert, le journal est le prédicateur de ce temple, le comptoir engloutit les épargnes. Qui est le patron? Il habite rarement son usine, quand il la possède. Plus souvent elle est en société. Le maître est un être inventé par la loi, il n'a pas de visage, on ne le voit jamais. Est-ce qu'il se montre par des bienfaits? Non. L'école, le secours, l'hospice, sont payés par la ville, l'industrie n'y est pour rien, on ne lui doit pas de reconnaissance. Ainsi, peu à peu, dans les grandes villes, les mauvais logements et le travail forcé des femmes détruisent la famille, la religion s'en va faute de dimanche, la morale succombe au cabaret avec l'épargne qui seule pourrait conduire à la propriété, et la société anonyme et la charité légale tuent le patronage bienveillant et affectueux du maître.

Pas de patronage, il n'y a pas de patron. Pas de propriété, il n'y a pas d'épargne. Pas de famille, il n'y a pas de logement. Pas de religion, pas de fêtes, pas de chants, pas de promenade en habits propres, il n'y a pas de dimanche. Pas d'association, il n'y a pas de liberté. Pas d'instruction, il n'y a pas de loisir. Non-seulement tout cela n'existe pas, mais le contraire existe. S'il n'y a pas de patrons, il y a des meneurs. S'il n'y a pas d'épargne, il y a le cabaret. Au lieu de famille, le concubinage. Au lieu de dimanche, le lundi. Au lieu d'association libre, la société secrète. Au lieu du livre utile, le mauvais journal. Que peut devenir une population entre de telles lacunes et de telles séductions? Il faut entendre à cet égard le témoignage des ouvriers eux-mêmes. Dans une brochure très-curieuse sur le compagnonnage, dont il a si bien montré les avantages, M. Agricol Perdiguier a écrit cette plainte éloquente :

« De Bordeaux, de Nantes, de vingt autres villes, on me mande les choses les plus navrantes. On me parle des lundis, des mardis, des ateliers trop souvent silencieux, de l'oubli des devoirs du mari, du père de famille, du gaspillage du salaire journalier, du dénûment de l'intérieur du ménage, des cris de détresse de l'épouse et de la famille.

« Que je voudrais voir, au moins une semaine par année, les rôles de l'homme et de la femme intervertis! Époux ! à toi l'intérieur; à toi de fournir la maison de tout avec la bourse vide; à toi le soin du ménage et des en-

fants qui pleurent... Épouse ! à toi les cabarets, les estaminets, les cafés ! Joue au billard, aux cartes, aux dominos ! Avale du vin, de la bière, des glorias, des liqueurs douces et fortes... Bois, fume, chique... Grise-toi sans retenue; entre à la maison en te tenant à peine, dépourvue de tout sentiment et plus morte que vive... Et si un éclair de vie reluit en toi, fais du vacarme... A toi le grand rôle pendant huit jours!

« Je crois qu'un tel tableau ne serait pas sans enseignement, et que bien des hommes diraient, se mirant dans leurs femmes et se reconnaissant à merveille : « Je ne me croyais pas si laid ! »

Il faut des miracles de courage et de vertu persévérante pour demeurer moral et se créer un petit capital dans de telles conditions. Ces miracles ne sont pas rares. Nous l'avons déjà dit, et nous aimons à le répéter, il y a dans chaque ville une classe assez considérable de bons ouvriers, et, plus l'instruction se répand, plus ils deviennent intelligents de leurs intérêts, plus les ouvriers, notamment à Paris, se divisent en deux classes bien tranchées, l'une qui s'élève, l'autre qui s'abaisse. Comparez, par exemple, les charpentiers et les menuisiers. Mais, on n'en saurait douter, l'immense masse des ouvriers dans les grandes villes est la victime des conditions que nous avons décrites. En veut-on la preuve? Vienne un vent de révolution, presque tous ces ouvriers sont aux barricades. Vienne un vent d'adversité, presque tous ces ouvriers sont à l'indigence.

Tout est ordinairement mieux dans les petites villes, presque uniquement composées d'ouvriers, que dans les grandes villes, dont les ouvriers composent une partie seulement de la population. Comparez Paris et Mulhouse. A Paris, quand un patron veut cent ouvriers, il les trouve; quand il n'en veut plus, il les renvoie. La veille, il ne les connaissait pas; le lendemain, il ne les connaît plus. A Mulhouse, le patron tient à conserver sous sa main son personnel; s'il le perd, comment le remplacer? Ce personnel s'est formé peu à peu, il se recrute parmi les enfants des ouvriers, apprentis de leurs pères. Ils connaissent le maître, et celui-ci, ou son père, les a vus naître. Quand le travail baisse, on travaille à perte plutôt que d'arrêter. L'église, l'école, l'hospice, la caisse de secours, c'est le maître qui les a fondées. La femme du patron visite la femme de l'ouvrier; elle est la confidente de ses peines, la protectrice de ses enfants. Pour loger, pour nourrir son monde, le patron bâtit des maisons, achète des denrées. Puis, dans une petite ville, la terre n'est pas loin, elle n'est pas trop chère, l'ouvrier s'éprend pour elle de cette passion que tout homme ressent pour la nourrice des hommes. S'il a une maison, un jardin, un intérieur, s'il aime son clocher, s'il a l'esprit un peu instruit et le cœur un peu reconnaissant, le bonheur commence pour lui, et pour la société commence le repos.

Cette comparaison suffit à prouver deux choses : la première, c'est que la meilleure condition pour l'industrie, à tous les points de vue, c'est l'éloignement des grandes villes et l'installation dans un centre spécial où il se forme des rapports faciles et permanents entre l'ouvrier et l'usine, entre l'homme et la terre.

Comment donc les industriels affluent-ils dans les grandes villes et surtout à Paris? Il y en a deux ou trois motifs que l'on dit, et qui ne sont pas dominants, deux ou trois que l'on ne dit pas, et qui sont les principaux. On prétend se rapprocher du centre du goût et des affaires; or l'industrie du goût par excellence, la soie, est à Lyon; les affaires, grâce aux développements du crédit, de la vapeur et du télégraphe, se font partout. La vérité triste, c'est qu'à Paris on a pour soi plus de plaisirs, et, envers ceux qu'on emploie, moins de devoirs.

La seconde conclusion, c'est que, si mauvaises que soient les conditions où se trouvent les ouvriers agglomérés, ces conditions ne sont pas invincibles. On peut mieux loger les ouvriers, on peut s'occuper davantage de leur moralisation, on peut leur faciliter l'épargne, on peut observer le dimanche, on peut créer des associations, on peut attacher les ouvriers à leurs patrons, et j'ajoute : la grande industrie a plus de moyens pour cela que la petite, et elle entre généreusement dans cette voie.

Mais prenons garde de nous payer de phrases officielles. Tout cela est fait ! s'écrie-t-on. Les *crèches*, les *salles d'asile*, les *écoles*, les *caisses d'épargne*, les *secours mutuels*, les *hôpitaux*, les *hospices*, sont les bienfaits de notre siècle ; jamais on ne s'en est plus occupé.

> Et quel temps fut jamais plus fertile en miracles?...

Je me plais à reconnaître que l'œuvre est *commencée*, mais il s'en faut qu'elle soit *achevée* et même *avancée*.

La diffusion de l'instruction primaire est seule depuis quarante ans en voie de grand progrès. Il y a maintenant une école dans presque toutes les communes. Il y a encore beaucoup à faire, mais nul ne s'y oppose : tous les gouvernements, toutes les opinions, toutes les croyances, sont d'accord pour agir; c'est une victoire gagnée.

Il s'en faut que les salles d'asile et les institutions de patronage aient suivi le même pas que les écoles. Près de quatre millions d'enfants fréquentent nos écoles ; les salles d'asile et les patronages n'en reçoivent pas un million.

Les *caisses d'épargne* sont la fondation la mieux réussie après les écoles. Depuis 1818, ni les lois (5 juin 1835) ni les actes officiels n'ont manqué pour les encourager. Combien y a-t-il de livrets ? Pas même un million et demi, et la moyenne des livrets n'excède pas

300 francs. Le dernier rapport constate que les dépôts des ouvriers des fabriques augmentent peu.

Les *sociétés de secours mutuels* sont aussi fort encouragées. Combien d'ouvriers en font partie? Moins de 500,000. A quoi s'applique la mutualité? Presque uniquement aux maladies. La variété infinie des services qu'on en peut tirer reste sans essai.

La *caisse des retraites* est une admirable institution. Combien compte-t-elle de déposants? 147,906 seulement, d'après le rapport de 1861, p. 10, qui constate, en outre, que presque tous les dépôts de la classe ouvrière sont faits d'office par les compagnies qui les emploient.

Veut-on un autre renseignement moins connu? Les grandes usines possèdent presque toutes, dit-on, des maisons de sœurs avec écoles, ouvroirs, pharmacie. Les anciens compagnonnages ont la *mère* des ouvriers; la religion a inventé la *sœur* des ouvriers; rien n'est plus admirable. Or j'ai sous les yeux la liste des établissements fondés jusqu'en 1862 dans les centres industriels par une seule communauté, il est vrai, mais la première de toutes, celle des sœurs de Saint-Vincent de Paul. J'en compte trente-trois seulement, et, sur ce nombre, combien d'établissements ont précédé le grand ébranlement, la grande leçon de 1848 ? Deux.

Il s'est bâti beaucoup d'églises; je n'en connais pas le nombre. C'est aussi de 1848 que date cet heureux mouvement.

Que la France ne flatte donc pas sans cesse son sommeil. L'œuvre de l'amélioration du sort des classes ouvrières est commencée, elle n'est pas avancée.

Que l'on ne se contente pas non plus de phrases sur l'utilité de prêcher la famille, la propriété, la religion. Il faut, pour que les semences germent, que la terre soit préparée. Il faut de même, pour que les doctrines morales poussent, que les conditions pratiques soient favorables. Comment conduire à l'amour de l'épargne et de la propriété si les salaires sont trop bas ou les chômages trop fréquents pour qu'on épargne, et si les lois rendent l'accès de la propriété très-coûteux et sa conservation très-difficile? Comment prêcher la vie de famille si la femme est absente et le logement inhabitable? Comment répandre la religion si le dimanche n'est pas observé, et si les prédicateurs d'irréligion ont seuls la parole? On fait des pauvres, et l'on dit à l'État : « Secourez-les. » On fait des gens vicieux, puis l'on dit à l'Église : « Moralisez-les. » C'est comme si l'on menait une armée dans un marais pestilentiel, et que l'on dît à la médecine : « Guérissez les malades. »

Enfin, qu'on ne se permette pas de comparaisons dédaigneuses, de classifications arbitraires. On ne sait comment faire, dit-on, pour

rendre heureux *ces gens-là*. Les ouvriers les mieux payés sont les plus vicieux. On fonde des écoles, ils n'y envoient pas leurs enfants; on prêche la religion, ils ne la pratiquent pas. On leur ouvre la caisse d'épargne, ils n'y déposent pas.

Ces gens-là sont pétris du même limon que nous. Est-ce que les plus riches, parmi nous, sont les plus vertueux? Les gros salaires rendent l'épargne possible, mais aussi la débauche; c'est la vertu qui fait choisir. Les gros salaires sont rares, quoi qu'on en dise. Les salaires ont haussé beaucoup sans doute, pas plus cependant que le prix des subsistances. Mais l'immense masse des ouvriers gagne bien strictement ce qu'il faut pour strictement vivre. Le dernier mot de la hausse des salaires n'est pas dit, je l'espère, et l'on n'a pas inventé la dernière forme de rétribution du travail. Quant à la vertu, elle vient avant tout de l'exemple qui descend d'en haut. C'est aux riches d'abord qu'il importe de prêcher la propriété, la famille, la religion. Or les lois qui régissent la propriété et les successions en France sont-elles les meilleures? La famille y est-elle respectée? La religion y est-elle libre et influente?

De la condition des classes ouvrières on revient donc toujours nécessairement à la condition générale de la société. C'est le mérite des écrivains dont nous analysons les ouvrages, de M. le Play, notamment, de s'être élevé à cette considération sans se borner à la conclusion ordinaire de plusieurs économistes, qui est la théorie de Malthus, ou à celle de plusieurs socialistes, qui est la théorie de l'*association*.

Ils ne se bornent pas à une lamentation sur l'excès du nombre des enfants parmi les ouvriers comparé au lent accroissement des subsistances. Cette thèse surannée de quelques économistes tombe devant deux faits : l'un, malheureux, étudié avec une profondeur si ingénieuse par M. le Play, est le nombre décroissant des enfants par mariage; l'autre, heureux, c'est que, les surfaces en culture étant à peu près les mêmes en France qu'avant 1789, la masse des subsistances produites s'est accrue par le perfectionnement des cultures dans une proportion bien plus forte que la population. Plus de monde mange plus de pain, et le pain ne coûte pas plus cher.

Si tout le mal ne vient pas de l'excès de la population, tout le bien ne viendra pas de l'association ouvrière. J'ai une certaine confiance dans ce procédé à mesure que les ouvriers seront plus éclairés et plus aisés; c'est dire que son application est bornée; elle paraît d'ailleurs restreinte en même temps à des travaux simples qui ne demandent ni grands capitaux, ni une administration et une répartition compliquées. Mais l'association est applicable à d'autres objets qu'une entreprise. Elle est un moyen de défense pour le règlement des salaires, d'instruction, d'honnête plaisir, d'arbitrage pour les intérêts, d'écono-

mie pour les besoins de la vie, etc. J'attends beaucoup de l'association; mais j'attends, cela n'est pas fait.

Cette partie, trop longue et pourtant trop courte, de mon étude, peut se résumer par ces deux mots :

Le progrès de la condition *générale* des ouvriers dépend du progrès de la condition des sociétés dont ils font partie. Leur sort s'améliore par les victoires de la religion, de la paix, de l'instruction, de la liberté, de la science, de la justice, de la richesse. C'est une chimère dangereuse de séparer les classes et de leur faire croire que leurs intérêts sont distincts.

Quant à la condition *spéciale* des ouvriers français au dix-neuvième siècle comparée à leur sort pendant les siècles précédents, elle est supérieure en ce qu'ils ont plus de liberté, plus de travail, plus de facilités à s'instruire et à s'élever; elle est inférieure, en ce que par l'abolition des anciennes mœurs et l'introduction du nouveau régime d'agglomération industrielle, ils sont à la fois plus exposés à l'isolement et à la tentation.

Parmi eux, le bien-être matériel, la puissance politique, la libre disposition d'eux-mêmes, l'instruction, l'abondance du travail, sont en progrès; la religion, la famille, l'épargne, sont en péril. C'est ainsi que nous avons à la fois plus de prospérité et moins de sécurité.

Tout ce que l'on a fait pour combattre ces périls est bon, mais est peu étendu encore.

Quand toutes ces institutions spéciales seront généralisées, cela sera très-bon, mais cela sera encore peu de chose, si les conditions générales de la société ne sont pas en même temps profondément améliorées. Les sociétés sont comme les arbres : quand la tête n'est pas malade et quand la racine est en bonne terre, les branches malades, avec un peu de soin, peuvent toujours reverdir, mais il ne suffit pas d'arroser les branches.

IV

MÉTHODES D'OBSERVATION.

Ce travail, déjà long, serait pourtant incomplet, si nous ne le terminions pas par quelques réflexions sur les méthodes d'observations adoptées par les écrivains dont nous analysons les remarquables travaux.

Ces méthodes se réduisent à deux, elles ne sont autres que l'usage des deux procédés de l'esprit humain, la *synthèse* et l'*analyse*. Les uns ont observé par voie d'*enquête générale*, les autres par voie d'*enquête particulière*.

Dans le premier procédé, M. Audiganne a employé ce que l'on peut appeler l'enquête *administrative*, M. Reybaud ce que l'on peut appeler l'enquête *industrielle*. Le premier nous apprend tout ce qu'un administrateur sait de son département, le second nous fait connaître ce qu'un chef sait de son établissement; le second renseignement est bien supérieur au premier; toutefois chacun des deux a son défaut. Pas d'administrateur qui ne loue son règne et ne voie avantageusement les choses passées sous son autorité; pas d'industriel qui ne grossisse ses obstacles et n'exagère un peu sa peine. De là deux nuances différentes, comme il y a des éléments divers dans les eaux de deux sources; le renseignement administratif est d'ordinaire optimiste, et le renseignement industriel pessimiste; la plus haute dose de vérité est dans le second.

A tous deux on peut faire le même reproche que nous avons adressé aux historiens des classes ouvrières. Ils nous montrent le régime du travail bien plus que la condition du travailleur.

M. le Play suit une autre méthode, l'enquête particulière par voie de monographie ou d'étude directe d'une famille ouvrière. Il y a dans l'Évangile un passage où le divin Maître envoie demander à saint Jean : « *Quid dicis de te ipso?* — Que dis-tu sur toi-même? » M. le Play va droit à l'ouvrier, et il lui pose la même question; il l'interroge lui-même sur lui-même; il nous dit non pas ce que dit le préfet ou le patron, mais ce que l'ouvrier pense sur le sort de l'ouvrier. Il l'interroge avec précision, et, par des questions bien conduites, il l'oblige à être sincère, à rendre des comptes que souvent il ne s'est pas rendus à lui-même, et, au lieu de se répandre en griefs et en soupirs, à dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.

Quel que soit le mérite comparatif de ces méthodes, il est clair qu'elles se complètent, qu'elles ne peuvent pas se passer l'une de l'autre, qu'elles s'éclairent réciproquement. Par conséquent, et pour le dire tout d'abord, elles ne devraient pas se battre.

Je me permets donc de regretter les critiques adressées à la méthode de M. le Play dans la préface de l'intéressant ouvrage de M. Audiganne. Il croit que l'observation par groupes « offre des conditions réelles de sécurité et revêt un véritable caractère scientifique, » tandis que l'observation par famille est *illusoire et aventureuse*. Il attaque les conclusions autant que la méthode. L'auteur des *Ouvriers européens* appellerait « *l'intervention de l'autorité dans les plus petits détails de l'économie industrielle,* » il aurait « *le tort de demander des*

solutions à l'émigration, qui n'est qu'un palliatif sans importance ou une cause directe d'appauvrissement; il ferait du patronage un retour au passé, *à un type de société qui ne se rencontre plus que dans les populations les plus arriérées du monde oriental;* il viserait au *rétablissement du droit d'aînesse;* ses idées seraient *des rêves*, qui nous placent en face du mauvais côté du passé, en face d'*une sociabilité tout asiatique;* elles sont *opposées aux inspirations populaires les plus légitimes, et impropres à ramener dans les esprits un calme stable et à favoriser un solide accord entre les intérêts divers et le développement des éléments qui tiennent le plus de place dans les aspirations si essentiellement progressives du temps présent.*

Cette sévérité ne me semble pas méritée. Nul auteur n'a, plus que M. le Play, attaqué l'*intervention de l'État* en toutes choses. L'*émigration* n'est considérée dans aucun pays par aucun économiste comme un palliatif sans importance, et M. Legoyt vient d'en faire l'objet d'un livre spécial du plus grand intérêt. Le *patronage*, c'est-à-dire l'influence persistante et bienfaisante du maître sur l'ouvrier, M. Audiganne y fait appel à chaque page de son livre, sans croire qu'il conseille une imitation du monde oriental. La *liberté de tester*, pratiquée aux États-Unis, dans la société la plus démocratique du monde, n'a pas pour conséquence le droit d'aînesse. C'est précisément pour favoriser l'*accord entre les intérêts*, c'est pour rechercher les causes et les remèdes d'un antagonisme qui est un fait effrayant et nouveau, que M. le Play s'est imposé vingt années de travail.

En ce qui concerne ses observations, il est trop évident que M. le Play n'a pas prétendu juger l'Europe sur moins de cinquante types; ce sont des exemples d'application de la méthode. Comment, dit-on, généralisez-vous sur deux ou trois faits? Chaque observateur en est réduit là. Comment décrire la vie des ouvriers, si ce n'est après avoir visité un ou deux ouvriers? Comment les personnes que vous consultez répondent-elles à vos questions générales sans faire appel dans leur mémoire à des faits particuliers? Et quelle est la partie la plus curieuse de l'ouvrage de M. Audiganne? C'est celle où, quittant les vues d'ensemble, il s'arrête dans un petit village du Jura, à Septmoncel, et, là, étudie de près une petite industrie dans un petit hameau. Qu'est-ce qui rend le livre de M. Reybaud supérieur à celui de M. Audiganne? C'est qu'il embrasse moins; il voit mieux, parce qu'il voit peu. Qu'est-ce qui rend le livre de M. Simon si attachant? C'est qu'il étudie une spécialité. Qu'est-ce qui donne tant de prix aux rapports, aux mémoires, faits par des écrivains divers sur les industries de leur arrondissement, de leur ville, de leur profession? C'est qu'elles sont spéciales et circonscrites. Dès que le champ de l'observation se resserre, comme elle prend de la force!

Cessons d'opposer l'une à l'autre les deux méthodes. Entre les mains d'hommes de talent et de cœur, comme ceux dont nous analysons les écrits, elles sont toutes deux bonnes, toutes deux nécessaires; mais l'une est la plus facile, l'autre est la plus parfaite.

Je résume ainsi les avantages de l'étude *monographique*.

Elle est morale. Comme la vraie charité visite le pauvre à domicile, la vraie science sociale étudie l'ouvrier à domicile; elle voit son intérieur, elle respire l'air qu'il respire, elle compte ses hardes et ses outils, elle entend ses chagrins, elle connaît ses enfants ; ses souvenirs sont exacts, ils sont surtout vivants; elle n'entend pas seulement, elle voit. Cette méthode est encore philosophique. La monographie se compose de trois parties : les considérations, les détails, les conclusions; une vue générale et confuse, une analyse minutieuse, une vue claire et résumée. Si l'on me permet cette expression, elle voit en gros, puis en détail, puis en grand. C'est la marche naturelle de l'esprit humain.

Cette méthode est encore rigoureuse et scientifique. Ses conclusions ne sont que les hypothèses de l'auteur, et il en est ainsi dans toutes les méthodes; mais ses observations sont complètes; du sujet qu'elle étudie, elle sait tout. De ce creuset, il ne sort qu'un échantillon bien petit, mais cet échantillon est connu, décrit, analysé; on en possède les éléments et la formule.

Enfin, elle est neuve, elle sort des sentiers battus, et, par suite, elle conduit à des résultats nouveaux. Ce n'est pas que M. le Play prétende avoir rien découvert, mais il a remis à leur rang des vérités laissées dans l'ombre, ou montré sous leur vrai jour des questions un peu défigurées. J'en citerai quatre exemples.

On exaltait volontiers les corporations; l'auteur des *Ouvriers européens* a très-bien prouvé l'obstacle qu'elles opposaient au développement des individualités supérieures sous prétexte de protéger les existences misérables. On n'avait signalé l'influence de la loi des successions qu'au point de vue des grandes propriétés, on ne l'avait pas étudiée dans ses effets destructifs sur la conservation du petit patrimoine et des lentes épargnes de l'ouvrier. On avait déploré les nécessités qui forcent les femmes à travailler dans les fabriques, on n'avait pas calculé que le travail domestique de la femme représente souvent plus que son salaire. On composait les ressources de la famille ouvrière exclusivement du salaire, on n'avait pas indiqué les subventions, les industries domestiques, les diverses sources qui contribuent à alimenter son mince budget, sources qu'il est si important de grossir afin que l'ouvrier vive du salaire, mais n'en dépende pas absolument. Ces traits délicats et profonds sont comme la récompense des observations minutieuses auxquelles l'auteur des *Ouvriers euro-*

péens et les membres de la *Société d'économie sociale*, qu'il a fondée, se livrent depuis plusieurs années.

C'est là, dit-on, une statistique sans fin.

Il faut bien s'y résigner : étant données les conditions changeantes de la vie humaine et de la vie sociale, la statistique doit être sans fin, comme la lutte, comme le travail, comme le progrès, comme la vertu; c'est tous les jours à recommencer. M. Audiganne est nécessaire après M. Villermé et M. Blanqui, M. Reybaud après M. Audiganne, M. le Play après M. Reybaud. Ah! n'usons pas notre temps en discussions, mais en efforts; que tous les observateurs, quelle que soit leur méthode, tous les écrivains, quelles que soient leurs opinions, tous les hommes intelligents et généreux, quels que soient leur culte, leur parti, leurs fonctions, réservent une part de ce temps si court qu'il leur est donné de passer ici-bas à étudier sérieusement la condition de ceux qui travaillent, en vue de l'améliorer ! Il fut une époque où l'on ne s'occupait pas des ouvriers, une autre où ils furent abandonnés aux intrigants, aux utopistes et aux agitateurs. Les travaux que nous avons analysés, et dont nous remercions chaudement les auteurs, prouvent que la science, la politique et le christianisme sont entrés dans une meilleure voie, celle de l'observation sérieuse des choses et de l'amour persévérant des hommes.

V

Lorsqu'après plusieurs visites à l'Exposition de Londres on rentre dans sa patrie, à l'éblouissement succède une réflexion un peu triste, comme tous les retours sur les choses d'ici-bas, et, pendant que la plus grande merveille de l'industrie, la machine à vapeur, vous entraîne rapidement, devant l'esprit rêveur plusieurs tableaux se succèdent.

La vue d'une usine en repos pendant un chômage est un morne spectacle. A travers les vitres brisées ou enfumées, les rayons du soleil tombent sur des cendres refroidies, des blocs informes, des murailles salies et de laides machines noires; ni la majesté des ruines, ni le placide aspect des pauvres chaumières, ni la riche tranquillité d'une cour de ferme n'appartiennent à ces grands bâtiments sans caractère et sans beauté, qui servent de théâtre aux scènes bruyantes de la vie industrielle. Mais, le lendemain, l'homme entre en maître dans ce domaine, la nature et l'art obéissent, l'eau coule, la vapeur monte, le

feu éclate, la machine se meut, le bruit, le mouvement, la lumière suivent l'homme, un esprit pénètre la matière, *mens agitat molem*, et quand chaque ouvrier est à son travail, chaque outil à sa fonction, la mort devient la vie, et cette vie est pleine de beauté.

Un jour vient où tous les ateliers des deux mondes sont conviés à présenter et à comparer leurs produits. C'est la grande fête, ce sont les jeux Olympiques de l'industrie. Un palais s'élève, d'immenses galeries s'ouvrent, la France et l'Angleterre, l'Allemagne et la Russie, l'Italie et l'Espagne, les deux Amériques, l'Orient, l'Inde, la Chine, l'Afrique, entrent en se donnant la main, offrant aux regards de voyageurs venus de tous les pays des étoffes, des machines, des objets d'art, des pierreries, des ustensiles de ménage ou des bijoux de luxe, toutes les inventions du génie, tous les caprices du goût, toutes les merveilles du travail.

Admirable spectacle ! On a, je crois, accusé les Expositions de l'industrie d'être comme les temples du culte de la matière. J'y vois les preuves et les effets du travail, et le travail est saint; il me semble que Dieu même, qui fit du travail l'épreuve et la loi des hommes, accorde à ces produits de leur obéissance un regard satisfait. Il bénit le travail, non-seulement parce qu'il l'a commandé, mais parce qu'il le partage. Il est le maître ouvrier.

L'eau, l'air, le feu, le fer, les métaux, le bois, le duvet du coton, le fil du chanvre, le tissu de la laine, l'éclat du diamant, qui a fait ces dons gratuits à la terre ? C'est Dieu.

Pour exciter l'homme à l'effort, il a créé l'obstacle et mis tous ses dons au prix d'une peine. Il a fait comme un père qui mêle devant son enfant les lettres de l'alphabet, lui laissant le soin de les assembler et d'en faire des mots.

Qui a tiré parti de ces dons, qui a démêlé cet amas de matériaux confondus, qui a été l'artisan de ce vaste atelier qu'on nomme la terre, qui a tissé ces fils, forgé ces métaux, coulé ces glaces, coloré ces étoffes, tourné ces bois, taillé ces pierres? C'est l'homme.

Je me trompe, ce n'est pas un homme, ce sont trois hommes. Celui qui a inventé, c'est le savant; celui qui a payé, c'est le riche; celui qui a fabriqué, c'est l'ouvrier. Ces trois hommes, où sont-ils?

Le riche, il aura les honneurs et les profits; c'est pour lui que se préparent les banquets, que se frappent les médailles. Cela est juste. Sans lui, rien ne serait fait. Il a eu les soucis, les responsabilités, les combinaisons, les risques, il a eu la confiance, il l'a inspirée, il a payé les essais; il a fait, comme le mot le dit, les *avances;* il est avant les autres; sa fortune représente d'ailleurs de longs travaux antérieurs, beaucoup d'intelligence, de peine et d'épargne; il mérite, il obtient le premier rang.

Où est le savant? Dans le fond d'un laboratoire, entre ses instruments et ses livres, aspirant à un peu de gloire après beaucoup de labeur souvent méconnu. Cependant ne calomnions pas notre temps. Il ne prépare pas des situations toutes faites, des retraites, des canonicats, qui engagent à l'étude en assurant l'indépendance. Les débuts sont donc rudes. Mais ni les hommes ni les profits ne manquent aujourd'hui au vrai savant. L'État ni l'industrie ne sont ingrats. Cela est juste encore. Sans le savant, pas d'industrie.

Où est l'ouvrier? L'artisan dont les doigts habiles ont tissé cette soie ravissante, il est à Lyon, au cinquième étage d'une maison malpropre, et il n'y apporte pas souvent de la viande ou du vin. Ce diamant qui rayonne a été taillé par un paysan qui mange dans sa chaumière, sur le sommet du Jura, du pain d'avoine. Voilà des vases de cuivre qui ont compromis la santé des ouvriers de Swansea. Ces broderies magnifiques, ces dentelles si fines, ont rapporté quinze sous par jour aux femmes de Mirecourt ou de Bayeux. Pour maroquiner ces peaux, l'ouvrier de Paris dort dans un garni malsain du faubourg Saint-Marceau et c'est sans voir jamais le soleil que le mineur de Saint-Étienne ou de Newcastle a tiré de la terre ce charbon qui met en mouvement ces machines.

Il y a dans ces réflexions un sentiment amer qu'il serait coupable d'exagérer, mais qu'il serait aussi coupable de ne pas éprouver. L'ouvrier français du dix-neuvième siècle est plus heureux, je le crois, que l'ouvrier français du dix-huitième; il est plus heureux que l'ouvrier de plusieurs contrées de l'Europe, sans parler du noir qui a récolté le coton ou de l'Indien qui a cultivé l'indigo dont l'artisan de Rouen ou de Mulhouse s'est servi. Mais sa condition n'est pas encore tout ce qu'elle peut être. Ce n'est pas la faute de la société s'il souffre : telle est la condition humaine; mais c'est la faute de la société si ses souffrances ne diminuent pas. Comment les amoindrir? par un coup de baguette, par un décret, par une invention soudaine? Nullement; les sociétés s'améliorent, comme les hommes, par un effort continu. Malgré bien des causes de malaise, la société française a un grand avantage, c'est que les crises terribles qui commencent pour d'autres, pour elle sont traversées, achevées. Je n'ai rien à dire ici des crises politiques. Mais la crise sociale de l'égalité est finie, la crise économique des machines est finie, la crise commerciale du libre échange est fort avancée. Tous les efforts sont maintenant exigés par le grand combat contre la misère, le vice et l'ignorance. L'État n'est pas chargé seul de cette lutte, elle est notre affaire à tous et à chacun.

L'Exposition universelle de Londres réunit les vingt mille industriels qui tiennent entre leurs mains le sort des millions d'ouvriers que renferme l'Europe. Quelle occasion plus favorable pour mettre en

commun toutes les pensées qui peuvent influer sur ces innombrables familles? Ne se formera-t-il pas, au sein d'une telle réunion, une ligue du bien public? n'établira-t-on pas un jury pour honorer les patrons qui traitent le mieux leurs ouvriers?

On croit que les hommes sont divisés par leurs points de vue, leurs opinions, leurs intérêts : sur le terrain du bien à faire aux classes les plus nombreuses, tous ces points de vue sont d'accord. La religion veut que les hommes soient parfaits, l'humanité souhaite qu'ils deviennent heureux, la politique s'efforce de les maintenir tranquilles. Ordre, bonheur, progrès moral, ces mots sont des synonymes; ils sont au fond une seule et même chose, ils servent à désigner autant de courants sortis de la même source pour se rejoindre au même but. La religion, l'humanité, la politique, ne sont que des formes diverses d'un même art, qui est toute la destinée de l'homme ici-bas, l'art de faire le bien.

AUGUSTIN COCHIN.

LES PROJETS
DE
CONFÉDÉRATION ITALIENNE
DE 1847 A 1849[1]

Le spectacle que présente l'Italie de nos jours est trop émouvant, les intérêts aujourd'hui en jeu sont trop universels et trop sacrés, la solution à laquelle aspire un nombreux parti porte en elle des dangers qui menacent trop sérieusement la position non moins qu'ils ne troublent la conscience de la société chrétienne, pour qu'on n'essaye pas de retracer la genèse de l'idée, qui depuis trois ans s'est fait jour en se développant avec une rapidité à laquelle étaient loin de s'attendre ceux-là mêmes qui en sont devenus tour à tour les auteurs et les instruments. Pour bien comprendre la marche de l'idée unitaire, pour bien apprécier la nature et les causes du mouvement imprimé à l'Italie par le parti faisant monopole du nom de national, il est essentiel de se rendre compte des efforts faits, il y a peu d'années, dans le but de mettre à exécution une autre idée qui a précédé celle dont la domination semble assurée aujourd'hui à la grande majorité; idée destinée par sa

[1] Les meilleurs esprits s'obstinent à croire que l'unité italienne, malgré les apparences, demeure une utopie, et à regarder la Confédération comme une espérance et la solution de l'avenir. Nous sommes de cet avis; aussi ouvrons-nous bien volontiers nos colonnes au travail remarquable que veut bien nous adresser M. le baron de Reumont. Longtemps ministre de Prusse à Florence et à Rome, connaissant à fond l'Italie et l'Europe, en parlant presque toutes les langues, et aussi estimé comme savant que comme diplomate, M. de Reumont mérite d'être écouté plus que personne. (*Note de la Rédaction.*)

nature à amener des résultats qui, en assurant l'harmonie et le progrès pacifique et homogène de l'Italie, devaient contribuer puissamment à garantir la paix du monde. Il importe de retracer les vicissitudes de cette idée d'unité fédérale, forme recommandée à la péninsule par sa conformation géographique, par les divergences d'origine et de caractère des peuples qui l'habitent, par son histoire, par ses traditions, par ses exigences locales. Il importe de mesurer les fondements qui se trouvaient jetés pour y ériger un édifice solide, de distinguer les formes qu'on voulut lui donner, de savoir d'où vinrent les flots qui en submergèrent les premières assises. Il importe de séparer, dans ces différents essais, le vrai du faux, le positif de l'imaginaire, l'essentiel de l'accessoire. Il importe enfin d'avoir sous les yeux les erreurs et les déceptions du passé pour marcher à l'avenir d'un pas ferme et dans une direction droite. Car, selon notre intime conviction, il faudra un jour revenir à cette idée fédérale alors que, l'unité absolue ayant échoué sur l'écueil du désaccord éternel avec l'Église, on s'apercevra qu'on a perdu son temps à construire une mécanique au centre de laquelle manque le moteur.

C'est dans ce but que nous nous proposons de classer distinctement, sous le point de vue de la politique intérieure, les événements qui se sont succédé de 1847 à 1849, c'est-à-dire dans les années de cette première tentative des Italiens, pour chercher à leur patrie une constitution politique que le Congrès de Vienne avait oublié de lui donner. Les matériaux ne nous feront pas défaut. Nous les puisons surtout dans un ouvrage digne d'être signalé à l'attention de ceux qui désirent se procurer une connaissance exacte de l'histoire moderne de l'Italie. Ce sont les *Annales de* 1750 *à* 1849, de l'abbé Antoine Coppi, ouvrage dont nous dirons quelques mots avant d'aborder notre sujet.

En 1749, peu de temps avant sa mort, Louis-Antoine Muratori avait terminé ses *Annales d'Italie*, qui embrassent l'histoire de dix-sept siècles et demi. En 1824, l'abbé Coppi fit paraître à Rome le premier volume d'un ouvrage, qui, en commençant au point où la plume était tombée de la main défaillante du grand historien, arrivait à l'année 1789, comprenant ainsi quarante années de paix, résultat du congrès d'Aix-la-Chapelle, paix d'une durée plus longue que l'Italie n'en avait jamais vu depuis l'époque la plus glorieuse de l'empire romain. Une telle époque n'offre pas à l'histoire beaucoup de matière, si l'histoire doit s'occuper surtout de faits bruyants et de grands événements, soit en guerre, soit en politique. Il n'y en eut point en Italie. Mais ces quarante années furent d'une importance signalée pour le développement intérieur. L'Italie, prenant part à cet immense mouvement des esprits qui agita la France, l'Angleterre, l'Allemagne,

entra résolûment, quoique au milieu de mille obstacles, dans la voie d'un progrès sûr, régulier et national; progrès interrompu par les suites de la Révolution de 1789, qui, après avoir assujetti la péninsule pendant plus de quinze ans à la domination d'un élément étranger, ne fit que l'échanger pour une autre suprématie, moins capable encore de se faire accepter parce qu'elle était plus contraire à l'esprit et aux besoins de la nation.

Charles Botta, en écrivant l'*Histoire d'Italie sous la domination française*, trace sinon le tableau, du moins l'esquisse du mouvement des esprits durant cette époque pacifique, qui se termine à l'invasion des États du roi de Sardaigne par les Français républicains. L'abbé Coppi dut se limiter à énumérer, un à un, les faits; et si, dans une époque assez pauvre d'événements, cette méthode donna à son travail une apparence d'aridité, on ne manqua pas d'en apprécier l'exactitude et le juste coup d'œil. Ces qualités parurent davantage dans la suite de l'ouvrage, dont la première édition est de l'année 1819. A coup sûr, ce n'est pas la matière qui a manqué pour l'époque napoléonienne. Elle n'a pas manqué à la continuation, à l'histoire des mouvements qui, en 1830 et 1831, prouvèrent combien l'œuvre du Congrès de Vienne, en ce qui regarde la réorganisation politique de l'Italie, était restée imparfaite, parce qu'on n'avait pas su ou voulu tenir compte du grand changement survenu dans les idées depuis 1789. Pour ces deux époques, l'ouvrage dont nous parlons est un guide digne de toute confiance. Si ce n'est pas encore de l'histoire proprement dite, ce sont tous les matériaux de l'histoire. C'est même davantage. Les simples faits, rapprochés les uns des autres sans considérations ni commentaires, sont parfois plus éloquents que la narration la plus élaborée. Cela est vrai surtout des quatre derniers volumes, qui, en reprenant le fil du récit en 1830, l'ont continué jusqu'à l'année 1849, embrassant ainsi un siècle inauguré par l'œuvre d'un congrès qui assura une longue paix, terminé par une guerre et une intervention armée, qui, l'une et l'autre, n'eurent que des résultats douloureux et passagers.

Depuis les temps les plus reculés, la Confédération a été la forme vers laquelle ont tendu les populations italiennes, toutes les fois qu'elles ont eu liberté d'agir et qu'elles n'ont pas été comprimées par le despotisme. Laissant de côté les exemples de l'antiquité, il suffit de citer ceux que nous offre l'histoire des premiers siècles du moyen âge, il suffit de citer ces fédérations de villes encouragées par le Saint-Siége, premiers indices d'un mouvement national après les invasions barbares, modèles imparfaits de la grande ligue lombarde, dont la durée fut moindre que l'éclat à cause des graves difficultés soulevées par

l'instabilité des constitutions démocratiques. Ce que les siècles de la liberté des communes ne réussirent point à créer, ou ce qu'ils n'effectuèrent que sur une petite échelle et sans force de continuité, la fin du moyen âge semblait devoir le réaliser. La confédération entre trois États considérables du Nord, du Centre et du Sud, c'est-à-dire entre Milan, Florence et Naples, fut l'accomplissement d'une idée juste en elle-même, et dont l'application ne pouvait être que salutaire à la péninsule tout entière; idée d'un des hommes politiques les plus habiles qu'ait eus l'Italie, de Laurent de Médicis. Certes, le mode d'exécution laissait infiniment à désirer. Les limites trop restreintes, l'état moral, et par suite le manque de confiance entre les membres, la jalousie des États environnants, tous ces obstacles ne pouvaient manquer d'exercer une influence fâcheuse. Pourtant c'était un heureux commencement d'entente et d'équilibre qui assurait au pays quelques années de tranquillité. Mais l'invasion de Charles VIII et la conquête de Naples [1494], non-seulement vinrent rouvrir d'anciennes plaies, en amenant soixante années de guerre non rachetées par la splendeur du règne de Léon X, mais elles replacèrent l'Italie sous le joug d'une prépondérance étrangère, qui jusqu'à nos jours n'a fait que changer de forme et de nom.

Depuis lors, et surtout depuis le traité de Cateau-Cambrésis [1559], tout accord entre les princes et les États italiens devint à peu près impossible. L'Espagne dominait à Milan, à Naples, à Palerme, et la jalousie de la France, en tâchant d'en balancer derechef l'influence, ne contribua qu'à allumer ces tristes guerres qui ont été caractérisées dans les admirables vers de Filicaia. La lourde suprématie espagnole enfin détruite par la guerre de succession, une véritable politique nationale ne sut pas se faire accepter par des États la plupart affaiblis, et par des princes les uns tenant à la maison de Habsbourg, les autres relevant de la maison de Bourbon, princes qui réussirent toutefois à augmenter, par de sages réformes, le bien-être de leurs sujets. La puissance des papes se trouvait amoindrie par cette opposition, qui arriva à son apogée dans le siècle de l'Encyclopédie et dans la persécution des jésuites. Si, dans des circonstances si peu propices, l'idée d'une confédération italienne ne disparaissait pas entièrement, si dans la tête d'un cardinal, Orsini de Gravina, elle prenait même une forme distincte, le rôle de chef ou de médiateur étant donné au Pape; si elle renaissait quand l'Italie était mise en danger par la France républicaine, ce sont autant de preuves du droit de cette idée et de sa raison d'existence.

Le Congrès de Vienne, nous l'avons dit, oublia que l'Italie, bien que divisée depuis quatorze siècles, avait une nationalité. Il oublia que cette nationalité non-seulement avait ses exigences légitimes,

mais que la domination française, en détruisant, au profit d'un dualisme, les anciennes divisions et subdivisions, malgré ses tendances étrangères, en avait immensément accru la force et développé l'esprit. Les exigences légitimes, auxquelles on refuse la satisfaction qui leur est due, dégénèrent en velléités révolutionnaires. Les révolutions de 1820-21, aussi coupables que déraisonnables, et les tentatives postérieures, encore plus que les premières l'œuvre des siècles n'auraient peut-être pas éclaté, si en 1815 on eût réuni les États de l'Italie par un lien pareil à celui qui, malgré ses imperfections, donne aux peuples des différents États allemands le sentiment d'être les fils d'une même mère en leur assurant, sinon tous, au moins beaucoup des avantages d'une grande nation. En Italie, et pour l'Italie, on n'en fit rien. On ne rendit justice à aucune des plus nobles aspirations. On ne tira profit d'aucun des meilleurs sentiments. Le bien resta isolé, et, par son isolement, il resta souvent stérile. Le mal découragea et aigrit tour à tour, d'autant plus qu'on n'y trouva point remède. Ce serait une exagération que de dire que trente années de paix ont été perdues pour l'Italie. Cette paix elle-même fut un bien incalculable, et l'Italie a fait beaucoup de progrès. Mais ces trente années ont été à peu près perdues pour tout ce qui tient au développement des institutions politiques. Voilà un grand malheur, voilà la cause principale des exagérations de différente espèce dont nous avons été et dont nous sommes les témoins.

Vers la fin du règne de Grégoire XVI, le mouvement révolutionnaire des esprits devint toujours plus fort, la direction en devint toujours plus manifeste. Une insurrection assez sérieuse avait troublé les commencements de ce règne, dont une partie considérable se passa à combattre les conséquences de cette insurrection au lieu de pouvoir réaliser des projets de réforme administrative dont il y avait lieu d'espérer d'heureux résultats. C'est un fait remarquable que, tandis que la haine des sectes contre le pontificat devenait de jour en jour plus implacable et plus menaçante, les esprits, éclairés à la fois par la lumière de la philosophie et de l'histoire, reconnurent de plus en plus la gloire de cette grande institution, qui, étant d'origine divine, a survécu à toutes les puissances de la terre. Le mouvement littéraire fraya la route. L'année 1843 vit naître l'ouvrage de Vincent Gioberti, prêtre piémontais exilé en France, qui traite de la primauté (*il Primato*) civile et morale de l'Italie. L'année 1844 donna le jour aux *Espérances d'Italie* de César Balbo, noble Piémontais dont la carrière publique avait été interrompue par cette révolution de 1821, qu'il désapprouvait, mais qui l'entraîna dans sa ruine. Le premier de ces ouvrages, d'une éloquence brillante, mais parfois hardi dans ses conclusions, en revendiquant pour l'Italie la place qui lui est due dans le monde politique et

dans la civilisation moderne, part du principe que l'unité absolue n'est point la forme qui lui convient, mais que c'est la confédération, ayant à sa tête le Pape comme personnification du principe civilisateur; confédération rendue possible par l'harmonie des États entre eux et par celle des princes avec la vraie aristocratie de la nation. Le livre de Balbo, tout en adoptant la base et les principales conclusions de l'autre, met en avant la thèse que, pour arriver au but, l'indépendance absolue de la nation est nécessaire, et que la nation doit se tenir prête à conquérir cette indépendance, encore qu'elle ne puisse être que le résultat d'un grand changement dans l'ordre politique, changement entrevu par l'auteur dans la chute de l'empire ottoman qui permettrait à l'Autriche de s'étendre au sud-est.

Le mot d'ordre était donné.

Tous ceux qui ont été témoins des événements italiens depuis 1846 savent quelle fut la force du mouvement. Ils savent quel fut le nouveau prestige de la Papauté, qui, bien qu'en conflit avec les idées libérales sous Grégoire XVI, s'était montrée puissante et noblement indépendante dans le domaine religieux. Ils savent quel fut l'élan donné par les premiers actes de Pie IX, qui semblaient réaliser les idées et les espérances de ceux aux yeux desquels la Papauté se présentait comme puissance régénératrice de l'Italie et du monde.

Il ne nous appartient pas de tracer l'histoire de ce mouvement qui a eu son côté brillant et son côté sombre, et nous a montré l'Italie relevée de son isolement et de son découragement pour nous la faire voir bientôt après tomber dans un abaissement tel, qu'on pouvait désirer le retour du passé. Nous n'avons, dans l'exposé actuel, qu'un seul but : nous voulons faire le récit des vicissitudes de cette idée de confédération qui se présenta tout d'abord aux souverains et aux hommes politiques, et dont la victoire fut assurée à la condition que la révolution ne prendrait pas la place des réformes invoquées de tous côtés avec plus ou moins de vérité, de clarté et d'insistance.

C'est au souverain Pontife et au grand-duc de Toscane qu'appartient l'honneur de l'initiative.

Le point de départ fut un projet d'union douanière, projet recommandé depuis longtemps par l'exemple de la Prusse, et correspondant à la fois aux besoins matériels et aux exigences morales de la nation.

Au commencement de septembre 1847, Pie IX envoya à Turin un prélat, homme de bien qui jouissait de sa confiance, Mgr Corboli-Bussi. Le 3 novembre, l'union douanière fut signée entre Rome, le

Piémont et la Toscane. Les trois souverains, tel était le sens de la déclaration commune, se trouvaient animés du constant désir de contribuer par leur union au progrès de l'autorité et du bien-être de l'Italie, convaincus que la base véritable et solide de l'unité italienne doit être l'identification des intérêts matériels des différents États, identification qui assurera le progrès de l'industrie et du commerce. L'espérance de voir d'autres États se joindre à eux dans le même but ne faisait que fortifier ces souverains dans leur résolution. Plus tard, le Pape s'énonça plus nettement sur les intentions qui l'avaient guidé. Depuis le commencement de son pontificat, — telle était la déclaration répandue en son nom, — il avait examiné les conditions intérieures non-seulement de l'État de l'Église, mais encore des autres États italiens, sa qualité de Père commun des princes et des peuples le rendant aussi contraire aux guerres étrangères qu'aux dissensions domestiques. C'est dans le but de pourvoir au véritable bonheur de l'Italie qu'il avait entamé des négociations destinées à aboutir à une alliance, seul moyen de donner satisfaction aux vœux de la nation sans empiéter sur les droits des souverains, et sans entraver, d'autre part, les tendances des peuples vers une liberté raisonnable.

Ainsi le premier pas était fait. C'est à Rome qu'on déployait surtout de l'activité, afin de réaliser et à la fois d'élargir le projet primitif, en développant l'idée fondamentale et en agrandissant le cercle des participants. De fait, durant les premiers mois de 1848, la plupart des gouvernements italiens étaient animés du désir d'arriver à la conclusion d'une alliance politique, comme complément de celle qui devait protéger les intérêts matériels. César Balbo, appelé au mois de mars à former le nouveau ministère piémontais, mit dans son programme l'alliance politique avec les trois autres souverains italiens, c'est-à-dire le Pape, le roi de Naples et le grand-duc de Toscane. A la fin de l'hiver, les deux derniers États, le premier, sous le ministère du prince de Cariati, l'autre, sous celui du marquis Ridolfi, envoyèrent à Rome des plénipotentiaires chargés de négocier l'alliance.

Mais déjà les choses avaient changé d'aspect.

La révolution de Février, en jetant l'Italie dans une excitation fiévreuse, précipita encore davantage le mouvement, qui à Naples avait dégénéré en troubles, à Palerme en révolution. De réformateur qu'il était, ce mouvement, en un clin d'œil et par une transition brusque et dangereuse, était devenu constitutionnel en essayant bientôt d'enlever le pouvoir aux mains des gouvernements pour l'abandonner aux masses guidées par les sectes et les clubs qui s'étaient formés avec une rapidité effrayante. Pourtant les gouvernements, quelque faibles qu'ils fussent, tenaient encore bon, en faisant pour la cause

commune des efforts que l'on ne saurait méconnaître. Tandis que les pourparlers, qui eurent lieu à Rome, dévoilaient déjà des tendances peu rassurantes, Pie IX tâcha de conserver la base des négociations de l'année précédente. Prévoyant, depuis la rupture survenue entre le Piémont et l'Autriche à la suite de l'insurrection de Milan, des complications inévitables, et craignant de s'engager au delà de ce que lui prescrivaient les devoirs de sa position comme chef de l'Église, il désirait ne conclure autre chose qu'une alliance défensive. Une nouvelle mission auprès du roi Charles-Albert, confiée au commencement d'avril à Mgr Corboli, devait tâcher d'obtenir ce résultat.

En même temps, le roi de Naples munit son envoyé à Turin d'instructions par rapport à la confédération, « non encore régulièrement conclue, mais existant de fait entre les quatre souverains constitutionnels de l'Italie. » Le 7 avril, le roi Ferdinand annonça même cette confédération comme déjà conclue par l'assentiment universel des souverains et des populations, s'en remettant au Congrès de Rome, auprès duquel il avait nommé ses représentants. La confédération devait avoir une diète composée de membres nommés par les parlements des différents États, diète qui s'occuperait des questions d'intérêt national et des affaires de la guerre, affaires qu'on consentait à confier, pour le moment, à la direction du roi de Sardaigne.

D'où vinrent les obstacles qui firent échouer ce premier projet, dont nous ne discuterons ni le fondement ni les chances, avant même que les affaires de Naples et de Rome eussent pris une autre tournure, par la faute de la révolution démocratique?

Ces obstacles vinrent du côté du Piémont.

Le roi Charles-Albert, guerroyant en Lombardie, déclara qu'il ne s'agissait point de négociations et de confédérations, mais qu'il importait de se battre. Les étrangers chassés, on aurait le temps de s'entendre. Reste libre à chacun de juger des raisons du roi et de leur opportunité. Quoi qu'il en soit, l'affaire finit là, et les plénipotentiaires napolitains et autres retournèrent chez eux.

Malgré cet échec, on ne renonça pas au projet. Mais, de jour en jour, les circonstances devinrent moins favorables.

Pour qui connaît la marche des affaires d'Italie, depuis l'insurrection de Milan jusqu'à la conclusion de l'armistice entre l'Autriche et la Sardaigne, il est inutile de détailler les causes qui, indépendamment des chances de la guerre, firent avorter les combinaisons tendant à procurer à l'Italie un lien fédéral. Le ministère toscan, loin d'être découragé par la non-réussite, continua à s'attacher à cette idée avec un optimisme qui peut nous étonner, mais qui prouve combien il tenait

à la fédération. Le discours du trône du 21 juin, en faisant encore mention des États confédérés, nomma l'union douanière l'acheminement vers l'union politique et nationale destinée à assurer le sort de la péninsule. Il ajoutait que ce n'était pas la faute du gouvernement grand ducal, si cette union ne se trouvait point encore formellement conclue. Les Chambres florentines, où siégeaient tant d'hommes de bien, quoique la plupart manquant d'expérience, développèrent, dans l'Adresse, l'idée de l'union politique. « Le pacte fédéral, telles furent les paroles, en conservant à chaque État sa personnalité, amènera l'uniformité politique de tous, et fera valoir, par le vote des représentants, les droits et les intérêts communs, afin que la nationalité italienne devienne forte et respectée. La ligue qui doit nous conquérir l'indépendance fera naître la confédération appelée à la conserver, et, moyennant cette confédération, elle conduira à l'unité nationale. »

On ne renonça pas non plus à cette idée à Rome, mais déjà le terrain n'y offrait plus aucune chance de solidité. Le refus constant du parti progressiste de reconnaître le caractère mixte du Pontife souverain portait ses fruits amers. L'allocution du 29 avril, déclarant la non-participation du Pape à la guerre, avait été suivie de la première émeute sérieuse dans les rues de Rome, destinées à être le théâtre de tant d'autres désordres. Le ministère Mamiani, né d'une espèce de transaction entre le pouvoir souverain qui déjà ne se sentait plus libre, et les clubs représentant les anciennes sociétés secrètes, essaya de reprendre à Turin le fil des négociations qu'on y avait laissé tomber. De concert avec le gouvernement toscan, ce ministère proposa à celui du Piémont que les trois États, déjà alliés entre eux par l'union douanière, déclarassent par-devant l'Italie et l'Europe qu'une alliance politique les unissait également, alliance ayant pour fondateur et médiateur l'auguste Pie IX. Les plénipotentiaires des trois États devaient se réunir à Rome.

Peu de semaines auparavant, il avait été question de quatre États. Naples n'était plus du nombre. A qui la faute? Le 15 mai, ce triste épisode de l'histoire napolitaine, conséquence inévitable du manque de modération, de prévoyance, et, il faut le dire, d'honnêteté, qui de tout temps a rendu si désastreuses les révolutions de l'Italie méridionale, le 15 mai, qui nécessairement dut faire revenir sur ses pas le roi Ferdinand, vainqueur dans un conflit auquel il avait été forcé, répondra à cette question.

Les efforts de Rome et de la Toscane ne furent pas couronnés, cette fois-ci, d'un meilleur succès. Les malheurs de la guerre entraînèrent la chute du ministère piémontais, depuis longtemps déjà impuissant devant une Chambre qui croyait battre les Autrichiens en s'immis-

çant dans ce qui n'était pas de son domaine. La nouvelle de la défaite de Custoza décida la retraite du comte Balbo et de ses collègues, et, suivant l'expression du *Journal de Rome*, les négociations entamées à Turin tombèrent encore à plat.

Le combat, provoqué par Charles-Albert, était terminé. Il avait complétement manqué son but, et, de plus, infligé au Piémont des blessures qui saignèrent longtemps. En outre, la malheureuse issue de la guerre avait donné lieu à une fermentation qui s'attaqua aux gouvernements en leur imposant un mouvement anormal. Ce fut au beau milieu de ces circonstances désastreuses que le Piémont, cherchant de tous côtés des points d'appui, remit sur le tapis la question de la fédération. Le ministère du marquis Alfieri, successeur, le 19 août, du cabinet éphémère du comte Casati, modifié bientôt après sous la direction de MM. Perrone et Pinelli, promit l'accomplissement prochain de l'union douanière et politique des États italiens. Le comte Casati avait envoyé à Rome l'abbé Antoine Rosmini, homme aussi éminent par ses vertus que par son érudition, profond théologien, émule de Gioberti sur le terrain de la philosophie, mais pas plus que Gioberti fait pour la vie publique. En date du 9 octobre, on transmit à Rosmini les instructions suivantes : « La ligue aura pour but principal d'assurer la nationalité et l'autonomie italiennes, la garantie du territoire des différents États, la dépense commune moyennant des contingents à fournir par chaque État, la conservation de l'ordre établi par les constitutions respectives, le développement des libertés politiques. Elle facilitera les rapports commerciaux et administratifs moyennant l'union douanière et l'unité des monnaies, des poids et des mesures. On fera en outre des efforts pour arriver à un système uniforme de législation, d'administration et d'instruction publique. Aussitôt que possible, on convoquera à Rome un congrès des plénipotentiaires des différents États, afin de former les lois organiques telles qu'elles devront découler des principes ci-dessus exposés. »

Il n'y a pas lieu de s'étonner que le gouvernement romain ait jugé cette base trop large.

De fait, jamais peut-être la confusion des idées et le désordre dans tout ce qui tient à l'administration n'ont été plus grands qu'ils ne l'étaient dans une partie très-considérable de l'Italie vers la fin de l'été de 1848. Le royaume de Sardaigne, naguère si florissant et plein d'espérance, offrait le triste spectacle des débats parlementaires les plus envenimés et d'un manque absolu de modération de la part des exaltés de Turin et de Gênes, qui, aiguillonnés encore par les émigrés lombards, se livraient à ce que César Balbo a nommé les « *bacchanales de la barbarie.* » La Toscane présentait un aspect non moins douloureux, c'est-à-dire celui d'une extrême faiblesse et d'un man-

que d'autorité, qui, après avoir amené la chute du ministère Ridolfi, ôta à celui du marquis Capponi toute faculté d'agir contre l'émeute populaire. A Rome, le ministère Mamiani, dominé par les clubs, céda malgré lui le poste à celui du comte Fabri, dont l'impuissance fut manifeste dès le premier jour, tandis que la Romagne, envahie par les Autrichiens arrivés aux portes de Bologne, se trouvait dans un état voisin de l'anarchie. A Naples, les Chambres, rouvertes par le roi après la crise du 15 mai, portèrent atteinte elles-mêmes au principe constitutionnel en se montrant incapables de se mettre d'accord sur un seul projet de loi, tandis que la révolution de Sicile essayait de faire éclater des insurrections dans les Calabres et dans la principauté de Salerne. Voilà le tableau que présentait alors l'Italie; que l'on juge des chances de succès de ces projets de confédération piémontais!

Le gouvernement romain, à la tête duquel fut placé, sur ces entrefaites, le comte Pellegrino Rossi (16 septembre), avait parfaitement raison en indiquant une marche plus simple pour atteindre le but, pourvu qu'il eût été possible à un gouvernement quelconque d'Italie de suivre une voie quelconque. L'idée de la ligue défensive était celle qui, dans ces circonstances encore, se présenta à l'esprit du Souverain Pontife, toujours constant dans son désir de concilier ses devoirs comme prince italien avec ceux du chef de l'Église catholique. Le Congrès italien à Rome, — telle fut la déclaration émise par son gouvernement en date du 4 novembre, — est nécessaire et d'urgence. Le projet pontifical, simple et net, se résume en peu de mots. Il y aura alliance politique entre les États indépendants et constitutionnels d'Italie, qui adhèrent au pacte dont les bases seront fixées par les plénipotentiaires. Le Pape reste fidèle à son intention de pourvoir à cette ligue politique, à la sûreté, à la dignité, à la prospérité de l'Italie et au développement de ses institutions. Mais il aura toujours devant les yeux ce qu'il doit à la dignité du Saint-Siége et à la grandeur de Rome. Il n'oubliera jamais, ni comme Souverain Pontife, ni comme Italien, que la Papauté est la seule gloire vivante restée à l'Italie, celle qui assure la vénération et la soumission de toute l'Europe et du monde catholique entier.

Ces dernières paroles sont les indices de la tournure qu'avaient prise les affaires, ou plutôt du progrès fait par la révolution.

Tandis qu'à Rome un homme d'État, qui alliait la théorie de la science à une habileté peu commune dans la pratique, jugeait trop larges les propositions de Turin, d'un autre côté on les avait dépassées de loin. C'est un fait bien singulier que, dans cette partie de la péninsule qui semblait avoir obtenu le privilége de la modération et du bon sens, en Toscane, un rêve chimérique pût prendre le dessus,

en profitant de cette extrême faiblesse de l'autorité que nous venons de signaler, et d'un laisser-aller traditionnel qui anéantissait en même temps toute idée d'ordre légal. C'est en Toscane qu'on projeta ce qu'on appelait la *démocratisation universelle* d'Italie, moyennant une assemblée constituante et par la coopération des gouvernements eux-mêmes. M. Montanelli, professeur à Pise, à qui l'étude de la science du droit n'avait pu donner ni la clarté des idées, ni la logique des conclusions, choisit la ville de Livourne, insurgée contre le gouvernement constitutionnel du grand-duc Léopold, comme théâtre d'une farce politique, en comparaison de laquelle la fantasmagorie de Cola di Rienzo, cinq siècles plus tôt, brillait par la réalité. C'était un vaste « *édifice démocratique chrétien national*, une *incarnation de l'idée chrétienne sur la plus large base*, » destinée à sauver la société européenne. Les différents États italiens devaient fonder, au moyen d'une assemblée nationale, une « diète permanente, personnification vivante de l'Italie, gouvernement des gouvernements, constitution des constitutions. » Le cri de *Vive la Constituante !* par lequel le public livournais, composé en grande partie de boutiquiers, de bateliers, de portefaix, de contrebandiers et de gens sans aveu de tous les pays, accueillit la harangue de l'érudit professeur, retentit dans tous les coins de la Toscane. Le ministère Capponi, se trouvant complétement abandonné, quoiqu'il exprimât l'opinion de l'immense majorité, donna sa démission. Le grand-duc, abandonné à son tour, se jeta dans les bras de ce qu'on appelait alors la « démocratie pure, » et M. Montanelli forma un ministère avec un homme dont l'ambition effrénée et le manque de principes ont égaré l'intelligence peu commune, avec l'avocat livournais Guerrazzi, véritable auteur des troubles qui finirent par plonger dans l'anarchie cette pauvre Toscane.

Au commencement de novembre, les idées « démocratiques chrétiennes nationales » furent exposées aux autres gouvernements. A Rome et à Naples, on ne jugea pas nécessaire d'y répondre. A Turin, où l'on avait vraiment autre chose à faire, on objecta, à peu près comme au mois d'avril, qu'il s'agissait de penser à la guerre et non à une constituante. Ensuite, comme pour faire quelque chose, on remit sur le tapis le projet de fédération du 8 octobre.

Telle a été, dans le courant de cette année 1848, l'action des gouvernements, si tant est qu'il y eût des gouvernements réguliers, tant on s'était fourvoyé dans une question simple à l'origine.

Mais, à côté des ministères, il y avait une autre autorité plus forte et plus cohérente. Là où les ministres n'étaient pas eux-mêmes membres des clubs qu'ils constituaient en gouvernements à part pour ser-

vir d'aiguillon et de contrôle aux gouvernements officiels et responsables, les clubs se constituaient comme tels de leur propre chef. M. Montanelli à Florence, l'abbé Gioberti à Turin, le comte Mamiani à Rome, sont des modèles de ces clubistes-ministres. Le rôle assez mesquin que ce dernier, homme d'esprit et de talent, a joué en qualité de conseiller du Pape, et sa position équivoque durant son premier ministère, doivent être attribués surtout à ses relations avec les clubs. Appelé et porté au pouvoir par la faction, il ne cessa d'en être l'organe. C'est ainsi que, peut-être sans s'en douter, il entretenait une espèce de conspiration contre son souverain, auquel, selon son naïf aveu dans le fameux discours d'ouverture du parlement du 9 juin, il n'entendait laisser que la sphère sublime de l'autorité spirituelle et la paix du dogme avec la faculté de prier, de bénir et de pardonner, tandis que lui et ses collègues et amis clubistes gouverneraient l'État.

Il nous faut un instant revenir sur nos pas pour bien comprendre l'activité de ces sociétés et l'influence exercée par elles sur la marche des affaires.

A Rome, le club qui, pendant quelque temps, conserva des allures plus modérées et un maintien plus respectable, fut le *Circolo romano*. C'était d'abord un point de réunion de beaucoup d'hommes franchement contraires aux opinions radicales. Mais, preuve éclatante du désordre qui déjà régnait dans les esprits, le 22 mars, lendemain des indignes outrages commis contre le drapeau autrichien à l'arrivée de la nouvelle de l'insurrection lombarde, le Circolo romano osa offrir sa coopération, de pair à pair, au gouvernement pontifical, dans le but de « jeter les fondements solides de la nationalité italienne. » Le cardinal Antonelli, chef nominal du ministère qui venait de donner la constitution du 14 mars, partageait l'idée du Pape de s'en tenir à l'alliance défensive; — nous avons vu les efforts faits dans ce sens et combien peu ils réussirent. Il va sans dire que les sociétés secrètes et les clubs ne se découragèrent pas pour si peu de chose. Au contraire, leurs opérations devinrent de jour en jour plus vastes. Sous la protection de la République française nouvellement née, Mazzini avait fondé à Paris l'association nationale italienne, fille de la ligue internationale des peuples, instituée l'année précédente à Londres. Depuis le commencement du printemps, cette association servait d'appui et de point central aux sociétés dans les différentes villes italiennes, renforcées par de nombreux émissaires et par les amnistiés, qui la plupart ne profitèrent du pardon que pour ourdir de nouvelles trames. Durant l'été, l'activité des sectaires ne fit qu'augmenter à mesure que la force des gouvernements allait en diminuant avec les chances d'une issue favorable de la guerre contre l'Autriche.

Cette guerre terminée, l'abbé Gioberti fonda à Turin, le 6 septembre, la Société nationale, dont le programme était la conquête de l'indépendance. Le comte Camille de Cavour, un des publicistes les plus actifs et les plus distingués, siégeait depuis l'automne précédent au comité de cette nouvelle société à côté de l'avocat Brofferio, un des chefs des radicaux, et d'un certain Gallenga, littérateur, dont le nom a acquis depuis une triste célébrité. Ce fut au congrès des membres de la même association que Charles-Lucien Bonaparte, prince de Canino, et Pierre Sterbini, députés des clubs romains, communiquèrent les propositions répétées peu de jours après au club démocratique de Florence, propositions qui tendaient à faire agréer la « nécessité d'éloigner des conseils du Pape le comte Rossi. »

C'était le 5 novembre. Dix jours après, le ministre, objet de la haine de la révolution, se trouvait « *éloigné* » de son poste. « *Causam optimam mihi tuendam assumpsi. Miserebitur Deus.* » Telle est l'inscription du tombeau de Pellegrino Rossi dans l'église de San Lorenzo e Damaso, à deux pas de la scène de l'assassinat.

Dans la soirée même, après cette hideuse procession par les rues de Rome, qui acclama le meurtrier et insulta la famille éplorée de la victime, le club populaire, en traçant le plan de la révolte destinée à éclater le lendemain devant le palais du Pape, publia le projet de convocation de la Constituante italienne pour l'accomplissement du pacte fédéral. Le ministère Mamiani-Sterbini, imposé au Souverain Pontife par la révolution du 16 novembre, accepta de fait et la Constituante et le pacte, en voulant faire accroire que le consentement du roi de Sardaigne était acquis.

Les faits postérieurs sont généralement connus. Le départ secret du Pape, dans la soirée du 24 novembre, déconcerta les projets de ses geôliers. Ce nonobstant, le comte Mamiani, véritable chef de cette administration monstrueuse qui devait gouverner Rome jusqu'à l'arrivée de Mazzini au pouvoir, proclama, le 1er décembre, la Constituante chargée du mandat d'élaborer « un pacte fédéral qui, en respectant l'existence des différents États, leurs formes de gouvernement et leurs lois fondamentales, assurerait la liberté, l'union et l'indépendance absolue de l'Italie en augmentant le bien-être de la nation. » Une commission de la Chambre des députés en rédigea le projet. Un congrès des députés des clubs des villes romagnoles, tenu à Forli sous la présidence d'Aurelio Saffi, devenu plus tard un des instruments les plus actifs de Mazzini, et le club populaire de Rome s'employèrent, chacun à sa manière, en faveur de cette Constituante.

Il s'agissait toutefois de se mettre d'accord avec les gouvernements de Turin et de Florence.

Ce ne furent pas les vastes projets qui firent défaut à l'abbé Gio-

berti, que le roi Charles-Albert avait dû subir, bien à contre-cœur, comme président de son conseil. Gioberti partagea la destinée de ceux, dont les vues et les doctrines ont dépassé de trop loin la mesure du droit et de la raison, pour que, arrivés au pouvoir, ils soient à même d'opérer le bien qui est dans leurs vœux. Sans se faire une idée nette des incompatibilités de la situation, au point où elle se trouvait depuis le départ de Pie IX pour Gaëte, et du manque complet de fondement possible pour un édifice quelconque, ce ministre piémontais essaya de mettre en avant un projet qui, en d'autres circonstances, aurait pu se faire agréer en constituant ce lien, dont l'absence a surtout contribué à l'exagération successive de l'idée unitaire. Les propositions de confédération italienne, qu'au commencement de 1849 Gioberti fit faire à Florence, et, chose étrange, à Rome, coïncidaient, dans leur ensemble, avec le projet mentionné ci-dessus du parlement toscan. Elles étaient formulées plus nettement, toutefois, en ce qu'elles annonçaient que la Confédération aurait une armée, une flotte, un trésor, une représentation diplomatique et une autorité centrale, constituée par un congrès législatif et un pouvoir exécutif permanent. C'était le premier pas vers une solution pratique du problème; — malheureusement les circonstances rendirent illusoire toute entente et impossible toute action commune.

La révolution marcha vers son but, entraînant les victimes qu'elle faisait à droite et à gauche.

Le 16 janvier 1849, le gouvernement romain, désavoué par le Pape, annonça la convocation de l'Assemblée constituante italienne qui devait siéger sur le Capitole. Le 21, le ministère toscan résolut de s'y associer en procédant à l'élection des députés. Le 7 février, le grand-duc Léopold, ne voulant pas donner son adhésion à une assemblée condamnée explicitement par le Souverain Pontife, mais trop faible pour l'empêcher, partit pour Porto Santo Stefano, d'où il se rendit à Gaëte, tandis qu'un gouvernement provisoire fut institué à Florence. Gioberti, ayant proposé une intervention piémontaise en Toscane en faveur du grand-duc, se trouva abandonné de son propre parti et fut obligé de se retirer. En attendant, l'Assemblée constituante romaine, dans la nuit du 8 au 9 février, avait proclamé la déchéance du Pape et la république, qui entra en négociations avec le gouvernement toscan dans le but de l'unification des deux États. La Constituante toscane ayant commencé à siéger le 25 mars, les élections pour celle de Rome tombèrent en oubli.

La bataille de Novare avait déjà mis un terme à la courte guerre austro-piémontaise, lorsque l'Assemblée florentine discutait encore sur la réunion des territoires toscan et romain, que M. Guerrazzi, chef du pouvoir exécutif à Florence, tandis que Mazzini se trouvait

chef du triumvirat à Rome, désirait éviter de toute manière. Le 12 avril eut lieu la restauration du gouvernement de Léopold II, suivie de près de l'intervention étrangère, non justifiée par la situation du pays, si l'on en excepte celle de Livourne, intervention que le grand-duc n'eût pu empêcher, mais qui fit à sa cause un mal incalculable, en lui aliénant la grande majorité du parti national. Le 25 du même mois, le général Oudinot débarqua à Civita-Vecchia.

Voilà l'histoire de ces essais de confédération italienne des années 1847 à 1849.

C'est une triste histoire. A peine entré dans une bonne voie, on se fourvoya. A peine un but distinct et possible fixé, on fut entraîné vers un horizon imaginaire. Chaque ministère et chaque club avait son projet, et tous, ministères et clubs, firent preuve de la même impuissance d'arriver à une solution pratique.

Il en a été ainsi de tout ce qu'on a entrepris dans ces années, à la fin desquelles l'Italie ne présentait que des ruines. Le débordement démocratique l'avait ramenée en grande partie à l'enfance des peuples. On avait réclamé des réformes : elles ne contentèrent personne. On avait exigé des constitutions : elles ne sauvèrent rien. Le Piémont seul conserva cette constitution, après la double défaite, immense avantage au milieu de nombreux inconvénients, grande force au milieu de beaucoup de défaillances. A Naples seulement l'ordre matériel n'avait plus été troublé, mais au prix de grands sacrifices. Il ne fut plus question dès lors ni de confédération, ni même d'union douanière, car une profonde méfiance séparait le Piémont des autres gouvernements, et chacun avait assez à faire chez soi pour sortir des embarras de toute espèce créés par la dernière révolution et renouvelés sans cesse par les sociétés secrètes, qui tendaient à en provoquer une autre. Depuis 1849, on n'a fait que vivre au jour le jour. Si, petit à petit, l'état de choses s'est amélioré ; si les finances, partout compromises, se sont partout relevées, celles du Piémont exceptées; si le commerce et l'industrie et à leur suite le bien-être général se sont accrus; si le mouvement littéraire, après les années de troubles, est rentré dans une voie meilleure; si, dans la plupart des États, l'administration a fait des progrès plus ou moins rapides, la situation politique générale n'a point changé. De là ce malaise, moitié naturel, moitié artificiel, et dans le parti conservateur cette appréhension d'un événement quelconque qui pût ranimer ses troubles, apaisés à peine et seulement à la surface. A la suite de l'incompatibilité des deux principes qui se disputaient le terrain, l'état des esprits était devenu tel, que trop souvent on se refusait à tenir compte à la majorité

des gouvernements du bien qu'ils opéraient, tandis qu'on s'obstinait à traduire en griefs ce qu'il leur était impossible d'obtenir ou d'accorder.

Au lieu de faire retour sur eux-mêmes et d'examiner leur propre conscience à l'endroit de leur activité dans ces années climatériques de 1847 à 49, des hommes sérieux, restant en dehors des révolutionnaires de métier, ont trouvé plus commode de rendre responsables les souverains et d'en accuser les conseillers, auxquels parfois ils avaient légué jadis un triste héritage.

D'autre part, c'est par désespoir de cause qu'après toutes ces alternatives d'espérance et d'abattement beaucoup d'honnêtes gens, beaucoup de nobles cœurs, se sont tournés du côté du Piémont; des hommes qui abhorrent la révolution et les révolutions, et qui détestent les moyens dont on s'est servi pour en faire triompher le principe. Les utopies des visionnaires et les impostures des charlatans, les intérêts les plus légitimes justement alarmés, l'occupation étrangère, conséquence des dernières révolutions, la faiblesse des gouvernements des États manquant de toute graduation politique et leur impuissance, plutôt de repousser le mal que le bien, la non-réussite des efforts faits dans le but de la confédération, le manque d'une perspective quelconque d'un lien commun, l'absence d'union même pour des objets d'utilité matérielle, l'impossibilité de développer, avec ce système d'isolement, des ressources et des richesses qui auraient mis l'Italie au niveau d'autres grandes nations, le désir d'une liberté d'action et de mouvement trop souvent entravée par d'étroites limites, voilà autant de causes qui, dans beaucoup de cas, ont fait remplacer l'idée fédérale par l'idée unitaire. Il y a encore, il faut l'avouer, une autre cause : c'est le spectacle des difficultés soulevées en Allemagne par la confédération, ou, pour mieux dire, la vue du peu de satisfaction donnée à l'Allemagne par la forme défectueuse de sa confédération, par des débats stériles, et par ce manque de force qui résulte du manque d'unité. On peut regretter le fait : on ne peut pas s'y méprendre.

Mais ce n'est pas en poursuivant cette voie que l'Italie remplira sa véritable destinée.

Ce n'est pas l'unité absolue, détruisant des autonomies anciennes, utiles et même nécessaires, qui développera ses ressources en lui conservant son caractère et sa physionomie, qui la rendra grande en la conservant *protéiforme* dans son activité, qui la rendra forte en la conservant belle. C'est l'unité fédérale. N'y eût-il d'autre preuve du peu d'aptitude de l'Italie à la forme qu'on prétend lui donner aujourd'hui en renouvelant la manœuvre du lit de Procuste, que les moyens soit équivoques, soit ignobles, auxquels on a dû avoir recours, les

mensonges officiels et officieux qu'on a dû débiter, l'esclavage politique auquel on a dû se soumettre et les douloureux sacrifices qu'on a dû faire : la condamnation de cette forme serait déjà prononcée. Restent toutes les graves difficultés de la situation; reste le désaccord entre les intérêts des différentes provinces; reste l'antagonisme de Naples formant le pôle opposé au Piémont, antagonisme que l'on s'efforce en vain de faire disparaître devant l'éclat et le bruit des fêtes; reste la question de légitimité dont on ne déracine pas dans les cœurs le principe par des phrases; reste la question de Venise, dont une confédération seule semble promettre la solution pacifique; reste la question romaine, qui, nous n'en doutons pas, fera crouler, un jour ou l'autre, tout cet échafaudage d'unité factice, quelles que soient, pour la Papauté, les éventualités, en apparence peu favorables, d'un prochain avenir. Reste finalement la question mazzinienne : car, si l'unité absolue est l'idée de Machiavel, dont le génie n'excluait pas les erreurs, elle est bien plus encore, sous une autre forme, celle du père de la *Giovine Italia*.

Faut-il s'étonner, après cela, que de tous ces honnêtes gens, de tous ces nobles cœurs que nous venons de désigner, il n'y en ait pas, à moins que nous nous trompions fort, un seul de vraiment tranquille et confiant, en présence de cette sorte de compromis actuel, qui n'est ni la paix ni la guerre, mais bien la méfiance et la menace prolongées, en présence du soulèvement des consciences révoltées au spectacle des droits foulés pêle-mêle aux pieds, droits des souverains, droits des classes, droits des corporations, droits des individus, droits de propriété, droits des traditions, droits de nationalité, droits de l'Église? Faut-il s'étonner qu'ils soient incertains et soucieux, au milieu du mépris aussi insensé qu'ingrat du passé, au milieu du dévergondage de la presse, et du cynisme des attaques journalières contre les personnes et les institutions? Faut-il s'étonner que leur conscience repousse, bien que tard, la solidarité qu'on leur demande, en face de la perspective d'une lutte plus terrible encore, lutte inévitable si, ce qui ne plaise à Dieu, les appréhensions du moment venaient à se réaliser, si on osait enlever le dernier reste du patrimoine de l'Église à ce Pape, qui, en suivant l'exemple de ses grands devanciers du moyen âge, fit entendre à l'Italie les mots de pardon, de charité, de patrie, de nation, et qui aujourd'hui peut s'écrier : « *Populе mi, quid feci tibi?* »

ALFRED DE REUMONT,
de l'Acad. roy. des sciences de Prusse.

SIX MOIS

DANS LE FAR-WEST

TROISIÈME PARTIE[1]

LA BATAILLE ET SES SUITES.

I

Un étrange spectacle nous attendait sur la lisière du bois que nous venions d'atteindre.

Au milieu d'une large clairière toute une tribu d'Indiens était rassemblée, mais morne et désolée. Autour d'eux, leurs squaws, échevelées, les vêtements en désordre, se roulaient par terre en poussant des cris inarticulés.

Bien qu'ils nous eussent aperçus, aucun d'eux ne se leva pour venir à notre rencontre; je m'approchai donc doucement, et, lorsque je fus près de celui que je supposai être le chef, vieillard vénérable, je le saluai en espagnol :

— Qu'avez-vous? lui demandai-je.

— Hélas! me répondit-il. Le Grand-Esprit a abandonné la nation des Utahs. Les Timpanogos les ont attaqués en grand nombre et les ont vaincus; ils ont tué leurs guerriers et emmené leurs femmes.

[1] Voir le *Correspondant* des mois de mars et de mai 1862.

D'un moment à l'autre ils peuvent revenir, alors c'en sera fait de la nation utah !

— Pourquoi ? dis-je. Ne regardez-vous pas comme des braves les guerriers qui sont ici ?

— Ce sont de braves guerriers, reprit le chef ; mais que peut un si petit nombre d'hommes contre les forces considérables des Timpanogos? Les Timpanogos ont des fusils, et nous, nous n'avons que des arcs et des flèches. Nous avons envoyé plusieurs des nôtres vers les Visages pâles de Santa-Fé pour leur en demander ; mais reviendront-ils ? et, s'ils reviennent, sera-ce à temps ?

— Le découragemeut est le plus grand ennemi des Utahs. Réchauffez votre cœur avec de la colère, et, si peu nombreux que vous soyez, vous vaincrez les Timpanogos. Laissez le désespoir aux femmes : les femmes sont faites pour pleurer, les hommes pour combattre vaillamment.

— Le Visage pâle parle bien, dit le vieillard.

— Oach ! répondirent les Indiens, en signe d'assentiment.

Le vieillard se leva alors, et, suivi des notables de la tribu, pénétra avec moi dans la hutte du conseil, vaste ruche située au milieu du village.

Là, le calumet officiel ayant été allumé, le vieillard en tira quelques bouffées en silence et me l'offrit. Je le passai à mon tour aux assistants, après quoi, reprenant la conversation que le cérémonial du calumet avait interrompue, il me répéta ce qu'il m'avait déjà dit, ajoutant que, en admettant que ses guerriers revinssent à temps, ce qu'il ne pensait pas, personne dans la tribu ne savait manier les armes qu'ils devaient rapporter.

— Qu'à cela ne tienne, lui dis-je. Moi qui suis un soldat, j'apprendrai à vos guerriers à faire la guerre. Donnez-moi un commandement, et en quelques jours je vous aurai mis non-seulement en état de vous défendre, mais encore de prendre une brillante revanche sur vos ennemis.

A ces mots, tous se levèrent, parlant ensemble, les uns en indien, les autres en espagnol.

— Ils consentent, me dit le vieillard, et dès à présent ils sont prêts à vous obéir.

Il n'y avait pas de temps à perdre; je sortis donc immédiatement de la hutte afin d'examiner les lieux et de préparer la défense.

En un instant la résolution prise dans le conseil se répandit dans le village. De tous côtés ce n'étaient que des cris de joie ; mais ce fut bien autre chose quand Caloäa eut raconté ce que j'avais fait pour elle: en une seconde je passai à l'état de demi-dieu.

Le village était, par bonheur, merveilleusement placé pour soutenir un siége. Comme il fallait songer plutôt à la défense qu'à l'at-

taque, je fis d'abord obstruer de troncs d'arbres, de ronces, de broussailles épineuses, tous les sentiers. Restait une partie tout à fait à jour; c'est là surtout qu'il fallait déployer du génie, car ces pauvres Indiens sont peu au courant des habitudes européennes ; mais ils sont si intelligents, qu'il est rare de se voir obligé de leur expliquer deux fois la même chose. Désirant creuser un fossé à l'endroit dont je viens de parler, j'avais besoin d'une pelle; aidé de ma hache, j'en fabriquai une avec un tronc d'arbre : quelques heures après presque tous m'avaient imité avec un instinct admirable, et le lendemain matin nous avions un fossé profond de six pieds et large de dix. Une tranchée, pratiquée jusqu'à une petite rivière qui coulait dans le voisinage, y amena l'eau. Ce ne fut pas tout. Les Indiens pouvaient venir en grand nombre et forcer nos retranchements : il fallait établir un centre sérieux de défense; je fis élever au milieu du camp une espèce de maison carrée de dix pieds de haut et recouverte d'une plate-forme de branches. Ce fortin, en nous permettant de combattre à l'abri, assurait en même temps un refuge aux femmes et aux enfants. Par malheur, je calculai mal mes proportions ; quand tout fut fini, je m'aperçus qu'il était trop étroit. Le recommencer eût été trop long ; je fis creuser des casemates, qui, en nous donnant plus d'espace, devaient servir aussi de soute aux poudres et aux vivres.

Il eût été difficile de trouver des élèves plus intelligents et de meilleurs ouvriers que mes Utahs ; un geste suffisait, et aussitôt la chose était exécutée. Aussi les travaux furent-ils rapidement terminés et faits mieux que je ne l'osais espérer. Je n'ai pas besoin d'ajouter que je fus largement payé de mon labeur par la reconnaissance que ces braves gens me témoignèrent. Tout ce qu'ils avaient de meilleur en viandes et en fruits, ils me l'apportaient; leur admiration pour moi était telle, que je leur eusse commandé les choses les plus invraisemblables, ils les eussent exécutées à l'instant même ; et ces mêmes hommes que j'avais trouvés prêts à se laisser égorger sans résistance se fussent tous fait tuer sur un signe de moi. Cela me convainquit une fois de plus qu'en guerre le succès dépend avant tout du chef : général médiocre, mauvais soldats. On fait des hommes ce qu'on veut; l'important est de vouloir.

Les guerriers envoyés à Santa-Fé revinrent enfin ; ils apportaient soixante fusils, à silex, il est vrai, assez bons néanmoins. Ils rapportaient en outre de la poudre et du plomb en lingots; mais de moules à balles, point. Je pourvus à cet oubli avec le mien, qui, par chance, avait deux calibres, l'un de douze, l'autre de seize. Je leur montrai la manière de s'en servir, et, avec la bonne volonté et la sagacité qui les distinguaient, mes élèves eurent bientôt fondu assez de balles pour résister au moins un mois.

Ceci fait, j'établis une école de tir et de manœuvre, où l'adresse et l'agilité propres à la race peau-rouge ne tarda pas à faire de ces conscrits des vétérans consommés, habiles tireurs, et chargeant avec autant de vivacité que de précision.

Pendant que j'occupais ainsi les hommes, les femmes, dirigées par Caloäa, ne demeuraient pas oisives. Elles séchaient des viandes et préparaient des galettes de maïs. Quand nous en eûmes une quantité suffisante, je les leur fis emmagasiner dans le fortin. Dès lors tout était prêt pour recevoir l'ennemi : je fis rassembler le conseil, et là, m'adressant à tous les chefs à la fois, je sollicitai leur approbation, qu'ils me donnèrent, cela va sans dire. Mais ce n'était pas assez pour moi d'avoir été Vauban, je voulais être encore Turenne. Pour cela il me fallait l'autorité suprême. J'en fis donc la demande aux douze chefs réunis dans le conseil, qui la mirent aux voix pour la forme, car ils furent unanimes pour me l'accorder.

Déjà nous avions envoyé, huit jours auparavant, un espion vers les Timpanogos ; il devait nous éclairer d'abord sur leur nombre et sur leurs projets, puis nous faire connaître le départ de l'expédition. Il y avait à peine deux jours que j'avais reçu le commandement, lorsque cet homme revint. Ainsi que le pensaient les Utahs, les Timpanogos ne voulaient rien moins que l'entière destruction de la nation. Pour cela, ils avaient levé le ban et l'arrière-ban de la tribu, et, formidablement armés, ils s'étaient mis en marche : l'espion les précédait de trois jours seulement.

Bien que comptant assez sur eux et beaucoup sur moi, cette nouvelle renouvela les craintes des pauvres Utahs. Il fallait à tout prix empêcher le découragement de s'introduire de nouveau dans la tribu. Je rassemblai mes guerriers, et, accompagné du grand chef, je montai sur le fortin.

— Utahs ! leur dis-je en espagnol, que tous savaient plus ou moins, Utahs ! le Grand-Esprit m'a envoyé vers vous pour vous sauver de la fureur de vos ennemis les Timpanogos. Vous venez d'apprendre qu'ils se dirigent de ce côté pour mettre à exécution leur sanglant projet, et vos terreurs recommencent. Est-ce pour porter secours à des hommes ou à des femmes que le Grand-Esprit m'a envoyé vers vous ? Répondez... Non, c'est pour venir en aide à des guerriers courageux, mais malheureux, que le Grand-Esprit m'a conduit dans votre tribu. Le Grand-Esprit ne donne la victoire qu'à ceux qui la méritent par leur mépris de la mort; les autres, il les donne à leurs ennemis, qui les font périr dans les supplices. Relevez donc votre courage, Utahs, si vous n'êtes pas des femmes. Exécutez ponctuellement mes ordres ; agissez comme vous avez agi depuis que je suis au milieu de vous, et je réponds de la victoire, vos ennemis fussent-ils nombreux comme les fourmis!

Ce discours, que j'avais cherché à rendre aussi peau-rouge que possible, eut tout le succès que j'en attendais. Silencieux tant que j'avais parlé, des cris furibonds de haine et de vengeance retentirent dès que je me tus, qui me rappelèrent ceux que poussent les Arabes lorsqu'ils commencent une attaque. Le vieillard eut beaucoup de peine à les faire cesser ; il parvint enfin à modérer cette bruyante fureur. J'en profitai pour prendre, séance tenante, mes dernières mesures, c'est-à-dire pour placer chacun à son poste de combat, de telle sorte qu'au moment de l'action aucun désordre capable de compromettre la victoire ne pût entraver mes dispositions.

Je plaçai d'abord des vedettes à plusieurs milles du camp, avec mission d'allumer des feux préparés d'avance dès qu'ils apercevraient l'avant-garde de l'ennemi, puis de se replier en toute hâte sur le camp, afin de concourir à la défense générale. Je choisis ensuite quarante hommes des plus solides et des plus braves, et j'en formai un bataillon spécial qui devait être le cœur de la petite armée dont j'étais la tête : à eux fut confiée la tâche de faire face au gros de l'ennemi. Les meilleurs tireurs devinrent des tirailleurs qui, abrités et à poste fixe, furent chargés de décimer l'ennemi, et surtout ses chefs. Je terminai ces préparatifs par l'exécution d'une forte claie qui devait nous servir de pont volant, au cas où d'assiégés nous deviendrions assiégeants.

II

Il était quatre heures du matin lorsque le surlendemain la vedette que j'avais placée en sentinelle sur le plus haut cèdre de la lisière du bois aperçut le feu de signal et vint me l'annoncer. Je me dirigeai aussitôt vers la plaine et aperçus en effet ce feu, puis l'Indien qui l'avait allumé se repliant vers le camp de toute la vitesse de son cheval. Un moment après l'avant-garde des Timpanogos débouchait dans la plaine ; la réalité était devant nos yeux, nous allions être attaqués. J'avoue que, pour mon compte, j'en fus assez satisfait.

Je rejoignis le camp à la hâte et annonçai l'arrivée de l'ennemi. En un moment chacun fut à son poste : les hommes valides aux places que je leur avais assignées d'avance, les blessés de la dernière affaire dans le fortin, avec les enfants, les vieillards et les femmes. Chose bizarre ! autant ces dernières avaient montré de désespoir quelques jours auparavant, autant elles paraissaient maintenant résolues. Je

reconnus à cet heureux changement l'influence de ma vaillante Caloäa. Je crus même devoir en armer quelques-unes, qui, placées aux créneaux du fortin, eurent pour mission de faire le plus de mal possible à l'ennemi, ce dont elles s'acquittèrent, par parenthèse, avec un zèle effrayant.

Cette dernière mesure prise, j'emmenai le bataillon dont j'ai parlé plus haut et me dirigeai au pas de course vers un repli de terrain où nous nous embusquâmes, afin de laisser passer les Timpanogos, et de les prendre entre deux feux s'ils tentaient de pénétrer jusqu'au camp. Or, comme les Indiens en général, et les Timpanogos en particulier, ignorent complétement l'art de la guerre, que j'avais appris, moi, par de longues années d'étude, ils tombèrent dans le piége comme un seul homme.

A peine étions-nous dans notre embuscade, que nous aperçûmes les premiers rangs de l'ennemi. Quand je dis les premiers rangs, c'est par habitude, car rien ne ressemble moins à un régiment qu'un corps d'Indiens marchant au combat. S'avançant à la suite les uns des autres, à cause des difficultés du terrain, la troupe des Timpanogos avait l'air d'un immense serpent. Ils arrivèrent enfin là où je les attendais, c'est-à-dire devant nos retranchements. A la vue du fortin, ils furent assez étonnés; il y eut même un moment d'hésitation. Ils s'attendaient si peu à trouver un monument aussi étrange pour eux, qu'ils se consultèrent ; mais comme, en définitive, rien ne remuait (j'avais donné l'ordre de ne pas bouger tant que je n'aurais pas donné le signal avec ma carabine), il y en eut un, le plus hardi, qui franchit le pont et pénétra dans le camp ; les autres le suivirent.

L'heure de l'attaque avait sonné. Je me levai, et, suivi de mon petit bataillon, nous eûmes entouré le camp en une seconde. Au même moment, une bordée de flèches tirées du fortin vint avertir les Timpanogos qu'il n'était pas aussi désert qu'ils le supposaient. Ils n'avaient pas eu le temps de se reconnaître qu'une seconde décharge, mais venant cette fois du dehors, c'est-à-dire de ma troupe, en jetait un bon nombre sur le sol. Pris entre deux feux, les pauvres Timpanogos n'eurent même pas le loisir de décharger leurs armes; du premier coup d'œil ils comprirent qu'ils étaient battus. Dès lors ce fut un sauve-qui-peut général. Malheureusement ils avaient affaire à des hommes qui avaient de justes représailles à exercer et qu'enhardissait leur victoire. En dépit de la résistance de quelques Timpanogos, ce ne fut plus un combat, cela devint une tuerie. Quand les balles et les flèches leur manquèrent, les Utahs prirent leurs tomahawks, et le massacre continua. Les squaws elles-mêmes, ivres du sang qui entourait leur refuge, sortirent du fortin et se ruèrent sur les blessés.

Bien que familiarisé avec le spectacle de la guerre et de la mort, et

sachant que, en somme, les Utahs n'infligeaient à leurs ennemis que ce qu'ils en avaient eux-mêmes reçu, la vue de cette sauvage boucherie me révolta. Les squaws surtout, avec leurs cris glapissants, me parurent hideuses. Désireuses d'offrir aux mânes du père, du frère, du mari, du fils qu'elles avaient perdus, quelque chose qui réjouisse leurs ombres, elles ne se contentaient pas de tuer les blessés, elles les scalpaient, ceux-ci vivant encore. J'en vis jusqu'à trois se disputer la chevelure d'un mourant...

Je me jetai au milieu des combattants, je veux dire entre les bourreaux et les victimes; et, usant du pouvoir dont je disposais, j'ordonnai que le combat cessât sur-le-champ, menaçant de quitter la tribu si l'on n'obéissait pas. On obéit, mais non sans peine. Ce qui restait des Timpanogos fut fait prisonnier et placé dans les casemates dont j'ai parlé.

Férocité à part, mes conscrits s'étaient dignement conduits; ils avaient combattu vaillamment, et leur victoire avait été d'autant plus brillante que l'ennemi était du double plus nombreux qu'eux. Il est vraisemblable toutefois que, sans mes précautions, ils eussent été battus. Ils le comprirent et ne furent pas ingrats. Dès le lendemain, le conseil de la tribu s'assembla dans la hutte du conseil, et là il fut décidé que la nation utah m'offrirait le titre de « grand chef de guerre » avec la case, les femmes et les chevaux du défunt chef que j'étais invité à remplacer. Cette décision prise, les guerriers s'affublèrent de leur mieux, c'est-à-dire ajoutèrent à leur costume de guerre les scalps sanglants de la veille, et, les vieillards à leur tête, je les vis s'avancer vers ma hutte.

Au milieu du cortége, et portée par quatre hommes vigoureux, était la jeune squaw du chef défunt, assise sur une espèce de pavois recouvert d'une peau d'ours gris. C'était l'épouse qui m'était destinée.

La position était embarrassante; mais, au risque de perdre la popularité que j'avais acquise, j'eus le courage de mon opinion : je refusai.

Ce refus fit nécessairement un très-mauvais effet; toutefois, comme je n'ignorais pas que les Indiens ont un grand respect pour la religion, même quand cette religion n'est pas la leur, ils n'insistèrent plus lorsque leur vénérable grand chef leur eut expliqué mes motifs, c'est-à-dire le mariage que j'avais déjà contracté dans mon pays et les devoirs que ce lien m'imposait. Ils me firent voir qu'ils en étaient affligés, mais n'insistèrent plus.

Je consentis seulement à une chose, c'est à leur servir de chef jusqu'à ce qu'ils fussent à l'abri de l'inimitié des Timpanogos, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'ils eussent fait la paix, ce qui, suivant mes prévisions, ne pouvait tarder. A quelques jours de là, en effet, nous vîmes

arriver au camp des envoyés de cette dernière nation, qui venaient solliciter cette paix et demander l'échange des prisonniers.

Le grand conseil se réunit, et, ainsi que je le supposais, les chefs, enivrés de leur victoire, refusèrent, prétendant que leur vengeance n'était pas complète, et qu'ils ne seraient réellement satisfaits que lorsque la nation timpanogos aurait été exterminée tout entière. Se tournant de mon côté après cette déclaration, les chefs me demandèrent mon avis.

— Je suis pour la paix, leur répondis-je, et cela pour deux raisons : la première, c'est que je suis du parti du plus faible. J'étais avec vous lorsque c'est vous qui étiez les opprimés; mais je cesse de combattre pour vous lorsqu'il ne s'agit plus que d'une extermination. La seconde raison, c'est que, ne pas faire la paix, c'est poursuivre une guerre qui peut durer longtemps et tourner peut-être à votre désavantage.

Les chefs parurent comprendre que ce que je disais était sage; mais, le lendemain d'un triomphe, il leur était bien permis de montrer un peu d'exigence. Ils se refusèrent d'abord à rendre les prisonniers. Quant à la paix, ils étaient prêts à l'accorder, ne demandant pour cela que vingt chevaux chargés de sacs de viandes sèches, vingt peaux de chevreuils rouges à queue noire, dix peaux de buffles et autant de fusils. C'était trop. Aussi, à cette énumération, les Timpanogos déclarèrent-ils que jamais les leurs ne consentiraient à de pareils sacrifices.

— Eh bien, s'écria un chef utah, nous prendrons, puisque vous refusez de donner; et non-seulement nous repoussons dès maintenant toute ouverture de paix, mais nous serons, avant votre retour, chez ceux qui vous envoient.

A ces mots, il se fit un grand tumulte, et je craignis un moment que le caractère sacré d'ambassadeurs dont étaient revêtus ces envoyés des Timpanogos ne fût pas suffisamment respecté. Il n'en fut rien heureusement, et ces derniers promirent de tout faire pour obtenir la paix. Je me hâtai de leur faire donner un sauf-conduit dont ils profitèrent immédiatement en reprenant le chemin de leur territoire.

Douze jours après, heure pour heure, ils revinrent suivant l'engagement qu'ils avaient pris; et, comme ils apportaient la rançon exigée, j'eus la satisfaction de leur voir signer cette paix que je souhaitais maintenant autant que j'avais désiré le combat.

Mais dans l'intervalle se présentèrent quelques incidents qui méritent d'être rapportés.

J'ai dit que les Utahs avaient refusé de rendre les prisonniers timpanogos. Rendre un prisonnier est d'ailleurs un fait peu commun parmi les Indiens. Chez eux, homme pris signifie homme mort. Et

si encore on se contentait de le tuer! Mais non, c'est au milieu des plus terribles souffrances que le prisonnier doit passer de vie à trépas. Un ennemi immolé avec barbarie est une action qui fait plaisir au Grand-Esprit d'abord, pensent-ils, puis à l'âme des guerriers tombés sous ses coups. De là des raffinements de cruauté dont les Hindous et les Indiens sont seuls capables.

Au nombre des blessés abandonnés par les Timpanogos se trouva un chef au supplice duquel j'assistai. On le nommait Griffe-d'Aigle. Son crime, après celui d'être Timpanogos, était d'avoir tué, lors de la rencontre qui avait été si fatale aux Utahs, le chef de la tribu, fils du vieillard dont j'ai parlé plusieurs fois, et qui, depuis la mort de ses fils, avait momentanément repris le commandement de la tribu. C'était plus qu'il n'en fallait pour mériter le supplice. Ce fut donc par lui que l'on commença.

Le jour fixé pour l'exécution, un bûcher fut dressé dès le matin au milieu du camp. Le patient fut retiré de la hutte où on le tenait prisonnier et revêtu des plus beaux ornements qu'on put trouver parmi ceux laissés sur le champ de bataille par les siens. Puis on le conduisit au bûcher, et là on l'attacha. Les Utahs, à la suite l'un de l'autre, exécutaient pendant ce temps ce qu'ils nomment la marche funèbre : cérémonie qui consiste à faire le tour du camp en poussant des cris de victoire et en invoquant par des chants le Maître de la vie. Ils revinrent ensuite au bûcher. Ici une altercation eut lieu entre les bourreaux et le patient : celui-ci, disant qu'il voulait mourir en guerrier, se plaignait de ce qu'on l'avait attaché; il prétendait qu'il n'était pas nécessaire de le lier sur le bûcher pour l'y faire rester, et que son courage suffisait. Les Utahs, eux qui avaient vu maintes fois des prisonniers à moitié brûlés se sauver et leur échapper, refusèrent. Le prisonnier devint alors furieux; et, crachant à la figure de ceux qui étaient près de lui :

— Vieilles femmes, leur cria-t-il, vous avez peur d'un seul Timpanogos, et vous n'avez pas tort. Rendez-moi ma liberté; il me suffira d'un bâton pour vous mettre tous en fuite, ainsi que des femelles de chiens que vous êtes! Eh bien, vous allez voir comment un Timpanogos sait souffrir; regardez bien, et ne l'oubliez pas, cela vous donnera peut-être un peu plus de courage à l'avenir!...

Comme la flamme du bûcher qui flambait déjà commençait à lui lécher les chairs de ses langues brûlantes, il se tut, afin qu'on n'entendît pas sa voix trembler; mais ses yeux pleins d'éclairs disaient suffisamment ce que la langue ne voulait plus articuler.

J'éprouvai un réel sentiment d'admiration pour cet homme héroïque, qui, sans que sa physionomie trahît le moins du monde les horribles souffrances qu'il endurait, nous regardait tous, le regard

plein de haine et les lèvres sublimes de mépris. Mais que pouvais-je faire pour cet Indien? J'avais demandé sa grâce, on me l'avait refusée, s'étonnant que j'eusse pu faire une pareille demande et osé espérer qu'on y satisferait. Me jeter sur le bûcher et lui arracher sa victime eût été une gratuite folie, car je savais que, entre les Indiens et leurs prisonniers, il ne faut pas mettre la main.

Enfin le grand prêtre, qui remplissait le rôle de sacrificateur, pensa que le feu avait fait son devoir et qu'il était temps de passer à d'autres supplices; il leva les mains, et aussitôt fondirent sur le pauvre Timpanogos cent flèches que chacun vint retourner dans la plaie ou lui arracher violemment. On le jeta ensuite à bas du bûcher, et on l'étendit sur le dos. Alors le prêtre, ayant invoqué le Grand-Esprit, enfonça son couteau dans la poitrine du malheureux et lui arracha le cœur, le coupa en morceaux et en dévora un; la foule se précipita sur le reste, qu'elle mangea de même en poussant des cris et en dansant autour du cadavre du courageux Griffe-d'Aigle. Cette dernière scène de l'horrible cérémonie achevée, le corps fut traîné loin du camp, dans la plaine, et là abandonné aux bêtes fauves.

Dès ce jour, on le pense, je n'eus qu'un désir, celui de quitter cette tribu, où de nouvelles exécutions, semblables à celle que je viens de décrire, se préparaient. Je fis part de ma résolution aux chefs, qui voulurent me retenir.

— Quand les envoyés timpanogos seront revenus avec des paroles de paix, répondis-je, je partirai. D'ici là, je ne vous demande qu'une chose : c'est d'ajourner le supplice des autres prisonniers. Si vous refusez, je pars à l'instant.

L'ingratitude, je l'ai dit, n'est pas le défaut des Peaux-Rouges; les Utahs consentirent à ce que je leur demandais. Ils firent plus; ils se rassemblèrent et vinrent de nouveau me prier de demeurer au milieu d'eux. Les chefs du conseil, vieillards pusillanimes, craignant les représailles des Timpanogos, qui, disaient-ils, chercheraient à prendre leur revanche dès que je serais parti, insistaient pour que je restasse. Je les rassurai, et leur conseillai de prendre pour chef de guerre un des leurs, nommé Umk, homme actif, intelligent, brave, et qui m'avait très-bien secondé. Le grand-chef me promit de suivre mon conseil, et de le proposer à la tribu pour succéder au chef de guerre qui, lors de la première affaire, avait été tué par ce Griffe-d'Aigle qui venait de payer si cher sa victoire.

III

Le jour de mon départ fut réellement un deuil public : dès l'aube du jour mémorable, la tribu fut sur pieds; et, presque aussi mornes qu'à l'heure où j'avais pour la première fois pénétré chez eux, les Indiens attendirent mon lever. Cette attitude me toucha profondément; mais la déesse des aventures m'entraînait, il fallait partir.

Cadi, magnifiquement harnaché, et abondamment chargé de vivres, grâce aux reconnaissants Utahs, dont les squaws avaient à leur tour comblé Caloäa de présents, m'attendait à la porte. Je le saisis par la bride, et, ma fidèle compagne à mes côtés, je pris le chemin des Rocheuses, dont dix journées seulement me séparaient.

Une dernière fois les chefs voulurent me retenir. Pour me décider à rester parmi eux, ces braves gens ne savaient que me dire. Tantôt c'étaient les dangers que j'allais courir qu'ils me représentaient, les ennemis, les animaux féroces, la faim, la soif; tantôt c'était l'existence heureuse et brillante que m'offrait mon séjour comme chef parmi eux avec laquelle ils cherchaient à ébranler ma résolution. Mais ils avaient usé de tout cela sans m'éblouir ni m'inquiéter. Je le leur répétai encore une fois, en les remerciant cordialement. Voyant alors la dernière tentative échouer contre le granit de mon obstination, ils se turent. Nous nous mîmes en marche. Je dis nous, car ces braves Peaux-Rouges, si je désirais les quitter, moi, désiraient, eux, rester le plus longtemps possible avec moi. Ils m'accompagnèrent tous, hommes, femmes, enfants, jusqu'à deux milles du village; là enfin nous dûmes nous séparer. Une dernière fois nous nous dîmes adieu de la parole; mais, tant que nous pûmes nous voir, nos mains remplacèrent la voix pour nous souhaiter prospérité et bonheur.

Il y avait cinq jours que nous marchions lorsque nous arrivâmes en vue des montagnes Rocheuses, dont nous apercevions depuis longtemps déjà le casque de neige étinceler au soleil. Il m'en restait cinq autres pour en atteindre la base, c'est-à-dire la limite assignée à mes courses. Un incident, que je dois mentionner, ne me permit cependant pas de voir aussitôt le terme de mon voyage.

Nous cheminions depuis trois heures ce jour-là, lorsque, arrivés à un bouquet de bois, nous entrevîmes des huttes indiennes. Bien qu'elles ne laissassent pas échapper de fumée de leurs toits pointus, et que, par conséquent, cela me permît de supposer que leurs pro-

priétaires fussent en chasse, je n'en armai pas moins ma carabine; je pénétrai ensuite dans le camp.

Aucune squaw ne vaguait aux abords des cases; aucun petit Peau-Rouge ne polissonnait sur les chemins, nul bruit ne se faisait entendre. Cette absence de vie où d'ordinaire elle déborde, ce silence là où le tapage, les cris, les rires, résonnent habituellement d'une façon si joyeuse, me surprit. J'appelai, je criai, je tirai un coup de carabine; pas un murmure, si ce n'est celui du vent dans les feuilles, ne répondit à ma voix, à mon appel. Je m'approchai d'une case et en poussai la porte : elle était vide. J'allai à une autre, puis à une troisième : rien, pas même un meuble. Je continuai mes recherches et entrai dans une quatrième hutte. Celle-ci, au moins, était habitée; une heure plus tard elle allait cesser de l'être.

Sur une natte, et si faible que non-seulement il ne pouvait pas marcher, mais même parler, un vieillard était étendu. Le pauvre vieil Indien mourait de faim. Je lui donnai un peu de biscuit et poursuivis mes recherches. Une douzaine d'hommes, dont les uns étaient également des vieillards infirmes et perclus, et les autres des hommes dans toute la force de l'âge, mais grièvement blessés, composaient toute la population. L'un d'eux agonisait. Ayant interrogé le plus valide, j'appris que ce village était un village de Timpanogos. Effrayés par les résultats de la dernière affaire avec les Utahs, ses habitants avaient fui dans la crainte de cette guerre d'extermination dont leurs ennemis les avaient menacés. Ils étaient allés se joindre à une fraction plus nombreuse de leur nation qui vivait à quinze journées de marche de là. La précipitation avec laquelle ils avaient fui ne leur avait pas permis d'emmener leurs vieillards et leurs blessés, et ils les avaient abandonnés, suivant leur usage, afin de ne pas gêner leur mouvement de retraite.

Ces pauvres gens mouraient de besoin : je leur donnai d'abord l'ample provision de victuailles dont les Utahs avaient chargé Cadi, puis je leur tuai quelques grosses pièces. Ce butin leur assura au moins un mois de nourriture. De son côté, Caloäa ne perdait pas de temps, et, malgré sa répugnance pour les Timpanogos, elle lava et pansa les plaies des blessés, si bien que, huit jours après, deux d'entre eux furent sur pieds et en état de faire face aux besoins des infirmes. Je pus dès lors continuer mon voyage et partir, emportant les bénédictions de ces malheureux. Ne leur devais-je pas ces soins ? Car c'est moi, moi seul, qui étais l'auteur de leurs maux. Cela me donna à réfléchir; il est vrai que, si je n'avais pas agi ainsi que je l'avais fait pour les Utahs, les Timpanogos eussent fait d'eux ce que les Utahs avaient fait des Timpanogos. Quant à moi, j'avais été la justice, pas autre chose.

Au sortir de la tribu, à trois kilomètres du village, j'aperçus des

sacs de peaux de buffles pendus à des branches d'arbres, et qui paraissaient renfermer quelque chose. Je grimpai jusqu'à elles en dépit d'une vive résistance de Caloäa, et j'y trouvai des ossements humains. Je compris alors les terreurs de la jeune fille, qui, à l'exemple de tous les Indiens, avait un grand respect pour les morts. Je n'avais que faire d'ailleurs de cet ossuaire, et le laissai où il était, tout en m'étonnant de cet abandon. Il fallait que les Timpanogos eussent fui bien précipitamment, car, chose bizarre! les Indiens abandonnent volontiers des vivants; quant à leurs morts, des circonstances extraordinaires peuvent seules les déterminer à ne pas les emporter avec eux.

Le lendemain de cette rencontre, nous arrivâmes sur les bords d'un petit lac dont les rivages, tapissés d'une verdoyante parure, offraient aux regards un délicieux panorama. Comme si nous n'eussions pas été là, des compagnies d'oiseaux aquatiques passaient et repassaient, en nageant, d'un buisson de roseaux à un autre. N'ayant aucun motif pour dédaigner la société de ces aimables oiseaux plus qu'ils ne dédaignaient la mienne, je résolus de camper près d'eux au moins jusqu'au lendemain.

Pendant que Caloäa allumait du feu et s'occupait de notre repas du soir, je pris ma carabine et allai faire un tour aux environs.

Je marchais depuis une demi-heure, lorsqu'au sommet d'une petite colline j'aperçus une plaine magnifique où paissaient des daims, des élans et des chevaux sauvages. Ces animaux vivaient là dedans si tranquillement, en si parfaite harmonie, que je me serais fait un crime de les troubler. Curieux, au contraire, de jouir de leur bonheur d'être au monde, je me couchai dans un buisson et m'amusai à regarder sauter et bondir ces jolies bêtes.

Il n'y avait pas un quart d'heure que j'étais là à les observer, que je vis tout d'un coup les jeux cesser; ceux qui mangeaient s'arrêtèrent; ceux qui étaient couchés se levèrent; et tous, petits et grands, tendant le cou, se mirent à aspirer l'air avec force. Quelque ennemi était dans leur vent, et cet ennemi n'était pas moi, car elles regardaient dans l'ouest, et j'étais à l'est. Un spectacle se préparait. Je me mis à mon aise dans ma stalle, ou plutôt dans mon buisson, et, n'ayant pas de verre de lorgnette à essuyer, je dressai les chiens de ma carabine et regardai.

L'acteur annoncé ne se fit pas attendre : je venais à peine de reporter mes regards sur la scène, qu'il sortit des coulisses et vint tomber en bondissant à quelques mètres de moi. C'était un jaguar.

Voilà le traître, pensai-je. Les chevaux n'avaient pas attendu son apparition pour préparer leur accueil. Les intelligentes bêtes avaient bien vite senti à qui elles allaient avoir affaire. En un clin d'œil elles s'étaient réunies, formant un cercle dont leurs têtes occupaient le

centre et leurs jambes de derrière l'extrémité. Ce qui voulait dire ceci au jaguar : « Si tu approches, nous te cassons la tête. »

Le jaguar comprit; car, après avoir considéré un instant cette petite forteresse qui valait mieux assurément qu'un discours sur le droit des bêtes, il parut peu décidé à en faire l'attaque. De tous côtés d'ailleurs, épouvantées, tremblantes, stupides, vingt autres bestioles sans défense étaient là, livrées à la merci de son terrible caprice. Le fauve pacha du désert choisit un élan; en quelques bonds il l'eut atteint; d'un coup de dent il l'étrangla, et de ses griffes aiguës il l'eut dépecé en moins de temps que je n'en mets à l'écrire.

Pendant cette opération, daims, élans et chevaux avaient fui; il n'y avait plus que moi et le jaguar. Cela devenait grave; car, bien que le jaguar ne vaille pas nos lions africains, il a bien sa petite valeur aussi. Après le tigre et le lion, il est le plus grand du genre auquel il appartient. Il est d'une force si extraordinaire, qu'il traîne aisément à de grandes distances le cheval ou le bœuf qu'il vient d'immoler. Comme le chat, il monte parfaitement aux arbres; il est de plus très-rusé; mais il n'attaque guère l'homme que la nuit. Le jour, il le fuit, à moins que celui-ci ne le provoque. Il est vraisemblable que mon jaguar m'eût laissé regagner tranquillement mon campement, d'autant mieux qu'il était alors fort occupé. Mais cela ne faisait pas mon affaire. Je venais d'être témoin d'un crime odieux; la nature révoltée demandait un châtiment, il fallait châtier.

Mon jaguar ne se préoccupait pas de moi, si moi je me préoccupais beaucoup de lui. Il fallait le prévenir de ma présence. Mais comment? Par un coup de ma carabine? C'eût été me désarmer trop bénévolement. Je quittai ma retraite, et, descendant tranquillement la petite colline, j'allai à lui. Vaine démarche. Sa tête sanglante était fourrée tout entière dans les entrailles de sa victime, il ne me vit même pas. Je ne pouvais pourtant pas l'assassiner. Je fis encore vingt pas, je pris une pierre et la lançai dans sa direction. Cela suffit. Comprenant qu'il y avait quelque part un importun, le jaguar releva furieux la tête et m'aperçut, mais sans bouger : il était indigné; on le serait à moins. C'était déjà quelque chose, point assez cependant. Je ramassai une seconde pierre et la lui envoyai. Cette nouvelle insolence obtint tout le succès que j'en espérais. Furieux cette fois, le jaguar se leva, et, se ramassant sur lui-même, en une série de bonds, il ne se trouva plus qu'à quelques mètres de moi. Un genou en terre et la carabine à l'épaule, je l'attendais : je tirai, mais sans résultat, hélas! C'en était fait de moi; j'appuyai ma carabine à mon pied et dirigeai la baïonnette vers l'ennemi. Cette mesure, qui était mon va-tout, me sauva, car ce ne fut plus sur moi que se précipita la bête furieuse, ce fut sur ma baïonnette.

Nous roulâmes tous les deux. Quand je me reconnus, ma carabine était à dix pas de moi, et mon revolver à cinq. Je sautai sur mon revolver, et, avant que le jaguar fût revenu de sa douloureuse surprise, je l'ajustai à l'épaule. Mon coup, bien assuré cette fois, porta en plein, et j'eus la joie de voir le dangereux animal se tordre un moment après dans les spasmes de l'agonie.

De mon côté, je n'étais pas sorti tout à fait sain et sauf de la lutte. En passant la revue de ma personne, je trouvai mes membres au complet, il est vrai; mais ma pauvre casaque était toute déchirée. Je bénis le ciel d'en être quitte à si bon marché, toutefois sans lui promettre d'être plus sage à l'avenir.

Cette journée était la journée aux événements. Je finissais à peine de remettre un peu d'ordre dans ma toilette et de plomb dans ma carabine, que j'aperçus Caloäa suivie, à mon grand étonnement, d'une vingtaine d'Indiens aussi armés que possible. Étaient-ce des amis? étaient-ce des ennemis?

Les démonstrations bienveillantes avec lesquelles ils me saluèrent dès qu'ils m'aperçurent ne me laissèrent plus de doute à ce sujet. Ces Indiens étaient des Utahs de la tribu même dont le père de Caloäa était le chef. Instruit par quelqu'un des leurs de la délivrance de la jeune fille, ils nous cherchaient depuis près d'un mois, et venaient enfin de nous rencontrer.

Le but de leur expédition, on le devine, était de me reprendre Caloäa et de la ramener à sa famille. En effet, s'adressant à moi, ces Indiens me demandèrent si je consentirais volontiers à la leur *revendre*. Parce que j'avais acheté la jeune fille, ces honnêtes sauvages se figuraient que Caloäa était devenue ma propriété. Je leur appris qu'elle n'avait pas été pour moi une marchandise, mais une amie que j'avais été heureux de pouvoir arracher à la mort, ce que j'avais fait dans l'espoir de la rendre un jour à sa tribu. Et cela était vrai, jamais je n'avais espéré conserver toujours Caloäa. Cependant son amitié toute virile, son dévouement, sa douceur, m'avaient fait une si bonne habitude de sa présence, que, cette habitude se brisant, je sentis quelque chose qui se brisait aussi en moi. Mais en songeant au bonheur que ce retour préparait à ma vaillante amie, qui allait retrouver non-seulement sa famille, mais un fiancé auquel elle avait donné son cœur avant d'avoir pu lui donner sa personne, je chassai mes soucis pour partager sa joie.

Mon consentement accordé, les préparatifs du départ ne furent pas longs. Leurs chevaux harnachés, les Indiens sautèrent dessus et attendirent silencieusement que je leur remisse la jeune fille. Par un sentiment de délicatesse qui me toucha, ils ne voulaient pas avoir l'air de me la prendre. Je la conduisis donc vers celui qui dirigeait la

bande, et j'embrassai une dernière fois ma compagne, dans les yeux de laquelle brillaient à la fois la joie et le chagrin. Enfin, voulant abréger cette scène, je fis un signe au cavalier. Celui-ci comprit, se baissa, prit Caloäa sous les bras et la posa devant lui; puis, frappant sa bête des talons, il partit au galop, suivi de ses compagnons.

Tant que je pus apercevoir le visage de mon amie, je le vis tourné vers moi. Enfin, lorsque les arbres eurent dérobé la troupe à mes regards, quand j'eus entièrement perdu de vue Caloäa, quand les échos eurent cessé de m'apporter ses paroles d'adieu, tout rêveur je m'assis à l'ombre d'un chêne, le cœur gros du sentiment de mon abandon et de ma solitude !...

IV

Caloäa partie, je songeai à mon tour au but que je m'étais proposé. Tournant donc mes pas vers les Rocheuses, dont je foulais déjà les premiers soulèvements, j'en atteignis les défilés peu de jours après m'être séparé de l'intéressante Indienne. C'était quelque chose, mais ce n'était pas encore assez; car j'avais décidé que je gravirais jusqu'aux sommets de ces hautes montagnes, dont les cimes étincelantes comme de colossales pierreries m'attiraient ainsi que les parures attirent les jeunes filles. Aussi, sans même vouloir me rendre compte des difficultés que pouvait rencontrer mon entreprise, je commençai résolûment mon ascension.

Ces difficultés étaient loin d'être médiocres. A chaque pas c'était un nouvel obstacle, que je ne parvenais à éviter qu'en le contournant par des détours innombrables. Si encore j'eusse été seul, mais j'avais avec moi mon brave Cadi, qui, tout vaillant qu'il fût, n'était ni nu homme, ni un singe, ni un chat. De plus il régnait sur les hauteurs un froid horrible; à tout moment il neigeait, chose qui n'allait pas du tout à mon tempérament d'Africain. Si bien que trois jours après m'être engagé dans ces maudites montagnes, je commençai à les donner de bon cœur au diable.

Mais le diable, habitué à une plus chaude température, se garda bien de passer par là, et par conséquent de m'écouter. Pour comble de malheur, je m'égarai en cherchant les plaines. Pendant plusieurs jours j'errai ainsi en quête d'un chemin qui s'obstinait à ne pas se montrer. Enfin, lassé à ce jeu, brisé de fatigue, morfondu, me sentant malade, je compris que de plus longues recherches seraient fatales à

ma santé, quant au moment; et je résolus de prendre au moins une semaine de repos.

Mais pour me reposer convenablement il me fallait sinon une hutte, au moins une grotte, la première excavation venue. Le hasard me servit à souhait. Après une courte exploration dans les environs, je rencontrai enfin l'abri tant désiré.

Celui-ci, je dois l'avouer, n'avait rien de princier : c'était tout simplement un trou taillé en plein roc par la main hospitalière de la nature. Je n'ai pas besoin de dire toute ma joie à la vue de cette auberge improvisée.

Malheureusement toutes les médailles ont leur revers, et généralement les logis des locataires. La caverne avait le sien. Tout alentour, le sol était jonché des marques de sa présence, c'est-à-dire d'os des animaux qui avaient précédemment servi à sa cuisine. Si cela ne m'éclairait guère sur la nature dudit locataire, cela m'édifiait sur sa religion : ce n'était pas un légumiste; découverte qui, on le pense, ne me rassura nullement sur les suites de l'envahissement que je projetais. Mais cette inquiétude fut loin de se calmer, lorsqu'ayant nonchalamment jeté les yeux sur les abords de l'antre, j'y vis très-bien tracées des griffes d'ours.

Nous eussions été là deux hommes que j'aurais peut-être engagé mon compagnon à venir chercher avec moi un gîte ailleurs; mais, seul comme je l'étais, il n'y avait pas à balancer; je restai; car, s'il est permis d'avoir peur à deux, on ne saurait se pardonner d'avoir reculé devant le danger sous prétexte qu'on était sans témoins.

Au reste, armé comme j'étais armé, et barricadé comme je me proposais de me barricader, que pouvais-je craindre? Sans perdre de temps, je coupai quelques bonnes branches de chêne, que je liai avec du lin, dont je trouvai dans les environs une quantité fabuleuse, et j'en formai une barrière impénétrable. J'allumai ensuite un bon feu dans ma grotte. Mais, comme elle était dépourvue de cheminée (mon prédécesseur étant décidément un être très négligent), je dus bientôt déguerpir afin de ménager mes yeux, organes extrêmement précieux, surtout à ce moment, où je n'en avais pas trop de deux pour bien voir la situation. Je sortis donc, désireux d'ailleurs de tuer quelque menu gibier en guise de provision de bouche.

Je me rendis, à cet effet, du côté d'une petite rivière, dans laquelle j'avais plus de chance qu'ailleurs de rencontrer ce que je cherchais. Habile résolution! car je ne fus pas plutôt sur ses bords que j'aperçus, dans un trou laissé à découvert par l'eau en se retirant, un saumon d'une taille formidable, qui me donna immédiatement l'envie de le tuer, tant à cause de sa chair, que je devais supposer excellente, qu'à cause du vacarme ridicule qu'il faisait là.

Un saumon, c'était beaucoup; mais, pendant que j'y étais, rien ne m'empêchait de compléter mes provisions par une autre marchandise comestible. En conséquence, je me remis en quête, et, au bout de quelque temps, j'avais abattu une jeune corne, assez grosse pour son âge, que je rapportai sur mon dos de plus d'un mille de distance.

Ces deux bonnes pièces de victuaille devaient me permettre d'attendre l'issue du siége. Toutefois, pour les conserver jusqu'à ce moment, qui n'avait rien de certain pour moi, il me fallut les saler avec le sel que j'avais précédemment ramassé sur les bords d'un lac et que j'avais précieusement épargné jusque-là, cette utile denrée étant très-rare dans ces régions.

Il s'agissait de me faire un charnier pour ces provisions de bouche, à l'exemple de ceux que se ménagent les Indiens. Je creusai un trou d'une bonne largeur dans un des coins de ma caverne; je déposai d'abord au fond de ce trou un matelas de foin sec, très-sec, et, sur ce matelas, j'empilai avec soin mes provisions, salées sinon séchées.

Mes vivres assurés, je m'occupai des fortifications.

Ma caverne était formée par des blocs de porphyre, soudés indissolublement entre eux, et celui de devant, d'une vingtaine de pieds de hauteur, servait de muraille naturelle et presque inexpugnable. En face se trouvait une très-verdoyante pelouse, qui s'allongait en guise de terrasse. Les rochers de la façade étaient couronnés par la falaise, qui elle-même était couronnée de bruyères. Enfin, à quatre mètres de l'entrée de la caverne, était un pin de bonne dimension dont les branches me servaient à deux fins : d'abord elles défendaient l'entrée, et ensuite, comme elles s'appuyaient en s'étageant sur la falaise, je m'en aidais comme d'échelons pour y grimper.

Il était midi : je me décidai à partir en reconnaissance dans les environs. Mais, avant de m'éloigner, je crus prudent d'attacher solidement Cadi autour du pin, à l'aide de sa longe et de sa sangle réunies, en ayant soin de lui laisser assez de longueur pour lui permettre de paître à son gré. Puis, après avoir songé à Cadi, je songeai aussi à moi, et plaçai quelques provisions dans mon carnier.

J'arrivai bientôt sur une pointe de rochers fort élevés, d'où mon regard pouvait embrasser une immense étendue de pays. Je m'assis là, à l'ombre d'un chêne-liége qui me garantissait tant bien que mal des rayons du soleil, fort ardents alors, et je ne tardai pas à me laisser gagner par un sommeil égal à la fatigue que j'avais éprouvée. Ma course avait duré trois heures : mon sommeil en dura trois aussi, car, vers les six heures du soir, je fus réveillé par une sensation de froid assez désagréable.

Je n'avais pas compté sur une sieste aussi prolongée. Je n'avais pas

compté non plus sur une fatigue aussi persistante. Quand je voulus me remettre en marche pour rejoindre ma grotte et mon ami Cadi, mes pieds toujours endoloris me firent éloquemment comprendre qu'ils se refuseraient à ce retour. Il s'agissait de plus de quinze milles : je fus bien forcé d'y renoncer, et de me décider à camper là toute la nuit.

Je grelottais, et mes pieds, en se refroidissant, me causaient une douleur plus vive encore. Comment les réchauffer et me réchauffer avec eux, en même temps qu'eux? La montagne au sommet de laquelle je me trouvais était assez maigrement boisée. Ensuite la nuit était venue à pas de loups et m'avait surpris. Je coupai à coups de hache le chêne-liége qui, durant la chaleur du jour, m'avait protégé de ses rameaux; avec les débris qu'il me fournit j'allumai un feu de garde devant une anfractuosité de rocher que j'avais choisie pour mon lit, et, après avoir décousu le capuchon de ma vareuse, qui était en peau, et m'être enveloppé les pieds dedans, j'essayai de reprendre mon sommeil au point où il avait été interrompu par le froid.

Le sommeil ne voulut pas revenir, probablement parce que je l'appelais et que je l'attendais, comme un hôte fraternel. D'autres hôtes moins fraternels, des ours que je n'avais pas appelés et que je n'attendais pas, vinrent cette nuit-là roder autour de mon bivac.

De minuit à trois heures, en outre, il tomba de la neige. Cette neige n'était point abondante, fort heureusement, et elle fondait aussitôt à terre : je ravivai mon feu, et, à la pointe du jour, je parvins enfin à m'endormir profondément jusqu'au moment où je fus réveillé par les rayons du soleil et par le tintamarre des oiseaux.

Malgré le mauvais état de mes pieds et de mes mocassins, je voulus regagner ma retraite sans perdre un seul moment, car je n'étais pas sans inquiétude à propos de mon pauvre Cadi. Quinze milles à franchir sont beaucoup pour un homme exténué comme je l'étais la veille; mais pour des ours en quête d'une pâture quelconque, ce n'était vraiment rien que cette distance, et puisque je les avais éloignés de mon bivac à coups de tisons, il pouvait bien se faire qu'ils eussent tourné leurs pas du côté de ma retraite.

Je ne me trompais pas. A peine arrivé, clopin-clopant, à un demimille de ma caverne, j'aperçus un quatuor d'ours attablés autour de mon malheureux mulet, et le dépeçant avec un appétit égal, père, mère, et oursons. Je n'ai pas besoin de dépeindre la douleur que me causa cet affreux spectacle; il n'est pas nécessaire d'être très- sensible pour s'en rendre compte, aussi mon premier mouvement fut-il d'épauler ma carabine et de viser en plein quatuor. Je ne tirai heureusement pas, comprenant à temps que la partie n'était pas égale, et que je m'exposais ainsi à leur procurer, comme régal, le maître après le serviteur.

Je ne tirai pas, je n'avançai pas, je ne me montrai pas. J'attendis, assis sur un pic assez élevé, que ces maudits animaux eussent terminé leur repas.

Ce repas dura une heure environ. Père, mère et fils, suffisamment repus, se décidèrent à s'en aller, laissant à peine quelques miettes de mon pauvre Cadi. Je les suivais fort attentivement de l'œil pour savoir quel chemin ils allaient prendre, afin d'en prendre moi-même un autre pour ne pas me trouver sur leur passage. Ils gravirent la montagne au sommet de laquelle j'étais, et, comme sans doute quelque escarpement inattendu leur ferma la route qu'ils avaient dessein de suivre, ils redescendirent un peu, puis remontèrent, en prenant une direction qui ne pouvait tarder à les conduire vers moi.

Ma position devenait embarrassante, et même inquiétante. J'étais armé, il est vrai, mais j'allais avoir affaire à quatre adversaires à la fois, à deux surtout, le père et la mère, ce qui était trop d'au moins un. Cependant je les eusse attendus tous quatre de pied ferme, résolu à me défendre avec énergie, si je n'avais aperçu, à quelques pas de moi, une excavation de rocher dans laquelle je m'élançai sans perdre de temps, et où je me blottis comme un renard.

J'avais là deux chances pour moi : la première était de n'être pas aperçu; la seconde, en supposant que je fusse aperçu, était de n'être pas attaqué par les quatre ours à la fois : un seul pouvait pénétrer dans cette fissure de roche où je venais de me réfugier, et ma carabine pouvait m'aider à avoir raison de celui-là.

J'attendais, plein d'une émotion facile à comprendre, émotion de chasseur à l'affût, émotion de gibier traqué : les quatre ours passèrent devant moi sans me voir, sans me sentir, sans me deviner. Ce fut là un hasard dont, après avoir remercié la Providence, je devais aussi remercier mon pauvre Cadi; car c'était grâce à son sang, dans lequel ces maudites bêtes avaient plongé à plein museau, et qu'elles avaient encore sur leurs horribles babines, que je n'avais pas été senti d'elles, malgré leur flair prodigieux.

Lorsque je jugeai qu'ils étaient tous les quatre à une distance raisonnable, je me hasardai à sortir de ma cachette, et, ayant monté sur un rocher voisin, je les aperçus cheminant de la même façon dans la montagne, et gravissant un de ses escarpements.

Ils me tournaient le dos : je leur tournai le mien et me dirigeai vers ma caverne.

Le pauvre Cadi était entièrement dévoré, à l'exception de la tête, encore attachée à l'arbre par son licol. Pauvre Cadi! pauvre compagnon d'aventures! Je le regrettai bien sincèrement.

Ma caverne n'avait plus de porte : je me disposais à y pénétrer lorsque j'entendis dans l'intérieur un grognement sonore sur le sens

duquel je ne me mépris pas : c'était le véritable propriétaire qui m'avertissait ainsi de sa présence chez lui.

D'un bond j'étais dans l'arbre, et, de l'arbre, sur la falaise.

Pour rentrer chez moi, il fallait que l'autre en sortît. Voyant qu'il ne s'y décidait pas, je résolus de l'y décider en lançant quelques pierres au hasard de son côté. Cela réussit. L'ours sortit, m'aperçut, se dirigea vers le pin et se mit en devoir de grimper pour venir me rejoindre.

A la lenteur de ses mouvements, à la nonchalance qu'il semblait mettre à me poursuivre, je crus comprendre que je n'avais pas affaire à un ennemi bien redoutable. Cet ours était un pauvre grand-papa auquel ses grands et petits enfants étaient venus rendre visite, et ce n'était pas la colère, mais simplement la curiosité, qui le poussait de mon côté.

Colère ou curiosité, je ne me sentais nullement d'humeur à le laisser venir jusqu'à moi, et, pour l'arrêter en si beau chemin, je lui envoyai une balle; alors les rôles changèrent. Ce ne fut plus la curiosité qui le dirigea de mon côté, ce fut la rage. En un clin d'œil son apathie disparut. Saisissant avec furie l'arbre dont il voulait se faire une échelle, il allait y monter. Cela n'était pas essentiel; je lui envoyai mon second coup de feu dans l'épaule. L'animal profondément blessé retomba, mais sans que mort s'ensuivît. Je rechargeai ma carabine, et, pendant qu'il disait ses patenôtres, lesquelles menaçaient de durer longtemps, je lui adressai une troisième balle dans le flanc. Le gredin n'en eut pas encore assez, et, pendant vingt minutes au moins, il déchira de ses puissantes griffes les racines du pin au pied duquel il gisait. Je le laissai déchirer à son aise, car si je désirais d'abord épargner mes lingots, qui devenaient rares, je n'étais pas fâché ensuite de jouir de l'agonie de ce vieux coquin, dont le museau était encore rouge du sang de mon cher compagnon.

Il expira enfin. Je descendis alors de mon observatoire et commençai une autre besogne : celle de dépouiller le criminel de son pardessus; d'abord il lui était inutile, et moi, j'en avais un besoin tout à fait pressant. Je fus amplement payé de ma peine : sa peau était magnifique, et l'une des plus fourrées que j'aie vues. Je remarquerai à ce propos qu'en général les fourrures des Rocheuses sont fort belles : avis aux amateurs.

En le dépouillant je trouvai, enfoncée dans son flanc gauche, une flèche, rompue au ras de l'épiderme. Elle devait être là depuis longtemps, car la plaie qu'elle avait faite était en pleine putréfaction, et même exhalait une odeur peu agréable. Je fis une autre découverte en l'ouvrant : il avait le cœur traversé d'une balle; je me serais

étonné en songeant qu'il n'en était pas mort sur-le-champ, si je ne me fusse souvenu d'avoir entendu dire aux Indiens que chez l'ours ce cas se représente fréquemment, de le voir combattre encore même lorsque cet organe a été atteint.

En pénétrant dans son immeuble, dont j'étais devenu bien et dûment le propriétaire, cette fois, je remarquai que le sacripant m'avait rendu la monnaie de ma pièce; je veux dire que, m'étant emparé de son appartement, il s'était emparé de mes provisions. Il ne songeait pas, l'innocent, qu'il représentait lui-même un garde-manger des mieux pourvus. Je détachai donc plusieurs livres de son filet ainsi que ses jambons, que je salai d'abord, et que je pendis ensuite au-dessus de mon feu. Ceci fait, je traînai les restes du bourreau et de la victime jusqu'au précipice le plus voisin, afin de m'épargner la visite des bêtes féroces qui, sans cette précaution, m'eussent infailliblement assourdi toute la nuit de leurs cris. Ce ne fut pas tout; je plaçai en guise de sentinelle, à ma porte, un feu des plus copieux, je barricadai celle-ci solidement et m'étendis sur mon lit de feuilles sèches, brisé par la fatigue et l'émotion.

V

Il était à peu près cinq heures du matin lorsque je me réveillai; au dehors la tempête qui préludait lorsque je m'endormis avait redoublé d'intensité; il était tombé de la neige à foison; il y en avait quelque chose comme un pied sur mon feu de garde. Cela ne me réjouit que médiocrement, car, si faim que j'eusse, je ne me sentais pas du tout en appétit de manger de l'ours cru; de plus, j'avais très-froid. Force me fut donc de faire du feu chez moi. Comme je l'avais prévu, la fumée m'obséda à tel point, que je fus contraint de sortir; mais au moins je pus manger du bifteck cuit.

Pour utiliser mes loisirs je tuai plusieurs vautours et trois aigles magnifiques que les restes de l'ours et de Cadi avaient attirés; l'un de ces derniers avait deux mètres et demi d'envergure. De leurs plumes j'ornai mon capuchon ainsi qu'une toque écossaise que je m'étais faite d'une peau de renard bleu, et qui me donnait tout à fait bon air.

Le lendemain, la neige étant fondue et le temps paraissant vouloir se remettre au beau, je fis une seconde excursion qui me fit décou-

vrir une source d'eau chaude. Elle était située dans un bloc de porphyre semblable à celui de la fameuse colonnade de la chambre du Congrès à Washington, c'est-à-dire rosâtre. Je rencontrai aussi plusieurs carrières d'albâtre. Dans l'une d'elles, ayant trouvé un bloc à ma convenance, j'en fis un siége à l'aide de ma hache et de mon poignard; puis, l'ayant transporté dans ma grotte, j'y traçai mon nom et la date de mon passage dans les Rocheuses. Je prie les personnes qui le trouveraient de le considérer comme ma propriété, ce qui ne doit pas les empêcher de s'en servir, au contraire.

Le jour qui suivit fut également beau. Invité par le soleil, et craignant que la neige ne revînt, me sentant d'ailleurs suffisamment dispos, je résolus de me remettre en route. Je fis donc mes adieux à ma chère caverne, je me chargeai de mon bagage, et, ma boussole à la main, je commençai à descendre.

Autant j'avais eu de peine pour monter, autant j'en eus pour exécuter le contraire. Mon bagage, qui était fort lourd, me fatiguait horriblement. Il faut dire en outre que le chemin était aussi mal entretenu que possible. C'était un sentier tracé par les bêtes fauves, qui suivait une montagne inclinée à un angle d'environ cinquante degrés au-dessus d'un torrent que j'entendais mugir à une grande quantité de mètres au-dessous de moi. De l'autre côté du précipice que je côtoyais, des rochers presque à pic s'élançaient dans l'azur, empanachés de leurs neiges éternelles.

J'arrivai enfin, à force de descendre, vers des sites plus hospitaliers; des pins, des sapins à baume, des peupliers, des cèdres, des mûriers, m'annoncèrent de nouveau que je me rapprochais du pays de la vie. Pendant la quinzaine de jours que j'employai à errer dans les Rocheuses, en fait d'hommes je ne rencontrai absolument qu'un parti de Mexicains, desquels je n'eus qu'à me louer. Je leur vendis mes peaux moyennant une demi-once de poudre d'or. Ils m'apprirent que j'étais à une centaine de milles de Caliente, petite ville du Nouveau-Mexique, et située dans la chaîne même des Rocheuses.

Ils se rendaient, eux, à Santa Fé, et m'engagèrent à les accompagner, m'assurant que de là je pourrais regagner facilement l'un des ports du Pacifique. Mais, outre que j'aimais trop la solitude, je voulais retourner à San Francisco, où m'attendaient des lettres de France; et puis j'étais loin de considérer mon excursion comme terminée. Chaque jour je prenais plus de goût à la vie que je menais, en dépit de ses déboires, et je n'étais pas fâché de la prolonger encore.

Ces Mexicains étaient des trappeurs. Lorsque je les rencontrai ils revenaient d'une expédition qui avait dû être fructueuse, car ils étaient chargés de peaux superbes; ils m'en montrèrent plusieurs de *grizzly-bear*, de dimension vraiment surprenante, ainsi que quatre

ou cinq peaux de jaguars longues de onze pieds, du nez à l'extrémité de la queue.

Dire précisément où je me trouvai en quittant les montagnes me serait assez difficile. Aujourd'hui même, il ne m'est pas aisé de me reconnaître sur les cartes des régions que j'ai parcourues : toutes diffèrent, non-seulement quant aux degrés, mais pour le dessin des montagnes et le cours des fleuves. Tout ce que je puis dire, c'est que j'en sortis beaucoup au-dessous de l'endroit par lequel j'y avais pénétré, mon intention étant de revenir par le sud-ouest, quitte à arriver à Los Angeles et à remonter la côte jusqu'à San Francisco. Mais le Visage pâle propose et.... les Peaux-Rouges disposent.

Le terrain un peu plat qui s'offrit à moi en quittant la dernière pente des montagnes était une plaine immense, unie, stérile, sans une plante : rien qu'un sable grisâtre et brûlant. Le chemin était peu engageant; mais, comme je n'en avais pas d'autre, un beau matin, j'y entrai résolûment, non sans avoir rempli mon outre de peau de renard d'une belle eau claire. Bien m'en prit, car cette plaine était mieux qu'un steppe : c'était un désert, où j'eus à supporter les angoisses les plus pénibles que j'aie eues à subir durant tout mon voyage.

Pendant les douze ou quinze premiers milles tout alla assez bien; toutefois la chaleur était excessive et m'incommodait beaucoup. Dans l'après-midi, je fis une découverte : celle d'un village, non d'êtres humains, mais de chiens de prairies. Plus de six cents petites huttes l'encombraient, et toutes étaient habitées, car je vis une grande partie de ces animaux montrer leur tête à la porte. Ils avaient brouté le peu d'herbe qui se trouvait dans la plaine; à plusieurs milles de distance le gazon était ras. Je supposai qu'ils se nourrissent des racines qu'ils rencontrent dans leurs travaux de terrassement.

Voici ce que je trouve dans les intéressantes lettres d'un missionnaire relativement à ces curieux animaux. « Chacun de leurs villages, dit-il, couvre une étendue de plusieurs milles, sur un plateau uni où le gazon est court et rare. L'instinct de ces étranges villageois, qui ressemblent assez à l'écureuil, a quelque chose de curieux et d'amusant. Ils arrachent jusqu'à la racine du gazon autour de leurs gîtes, et ce vandalisme reconnaît quelques exceptions. Ils semblent respecter et épargner certaines fleurs qui généralement environnent leurs petites demeures et en rendent l'aspect beaucoup plus agréable.

« A l'entour de leurs gîtes, ils élèvent la terre à environ un ou deux pieds au-dessus du sol, et c'est assez pour le mettre à l'abri des inondations, qui, dans la saison des pluies ou à la fonte des neiges, les engloutiraient avec toutes leurs petites espérances. Guidés par un

instinct prévoyant, ils ramassent soigneusement les pailles éparses dans la plaine et les portent dans leur asile souterrain, pour se prémunir contre les rigueurs de l'hiver. Aussitôt qu'ils s'aperçoivent de l'approche d'un cavalier, l'alarme se communique rapidement à tous les citoyens de cette singulière république. Ils quittent leurs habitations, lèvent la tête, dressent les oreilles avec inquiétude et regardent avec anxiété.... Tous se tiennent debout à l'entrée de leur demeure ou sur l'ouverture de leurs monticules coniques, et, après un court instant de silence, c'est un chorus général d'aboiements perçants et plusieurs fois répétés. Pour quelques instants, on ne voit que vie, mouvement et agitation dans le vaste champ qu'ils habitent; mais, au premier coup de fusil, tout est tranquille, chacun a disparu avec la rapidité de l'éclair. Une petite espèce de hibou et les serpents à sonnettes semblent entretenir des relations amicales avec le chien de prairie : on les voit ensemble à l'entrée des gîtes; et, dans l'alarme générale, à l'approche de l'ennemi, c'est dans le même asile qu'ils cherchent leur salut : sympathie assez singulière dont on ignore encore les motifs et la nature. Le loup et le renard sont leurs plus grands ennemis. »

Harassé de fatigue, je m'étendis à l'ombre d'une maigre broussaille et réparai mes forces par une heure de repos, puis je me remis en route. Je marchai ainsi, dans la direction de l'ouest. Enfin, ne pouvant plus remuer les jambes, je m'assis près d'un buisson rabougri, et là, à l'aide de quelques branches de bois sec et de fiente de buffles ramassée pendant ma route, j'allumai un triste petit feu auquel je fis rôtir tant bien que mal une cuisse de chien des prairies. Ce maigre repas terminé, je m'étendis sur le sol.

La fatigue et le sommeil m'eurent bien vite vaincu; et, en dépit des cris des bêtes fauves, je m'endormis. Mais j'avais compté sans lesdites bêtes fauves. A peine y avait-il une heure que je dormais, que je fus subitement réveillé par un accident assez étrange. Le sac qui me servait d'oreiller et dans lequel j'avais enfermé mes provisions de chien venait de disparaître; ma tête retomba sur le sol, et j'aperçus, non sans effroi, à dix pas de moi, l'ombre d'un animal quelconque qui, *unguibus et rostro*, cherchait à ouvrir mon oreiller-garde-manger. Je me levai vivement; mais, dans ma précipitation, ma carabine, qui était entre mes jambes tout armée, partit; ce qui fit une si belle peur à mon ravisseur, qu'il se sauva, emportant avec lui mon sac et son contenu. Furieux, désespéré, je voulus courir après lui; mais le scélérat, qui avait de meilleures jambes que moi, disparut bientôt dans la nuit. Je dus revenir à mon campement. Mon feu était presque éteint; manquant des éléments nécessaires à son entretien, j'eus une idée lumineuse : je mis le feu au buisson. Tout cela me demanda du

temps, si bien que l'aurore venait quand je pus goûter un peu du sommeil dont j'avais tant besoin.

Je dormis ainsi jusqu'à onze heures du matin, autant que j'en pus juger par la position du soleil lorsque je me réveillai. A deux cents mètres de moi gisait mon pauvre sac, ou plutôt ses débris. Par bonheur, les fils des coutures avaient cédé, ce qui me permit de le recoudre aisément; mais son contenu avait disparu, en sorte qu'il me fallut jeûner, ce que je supportai avec résignation, la faim ne se faisant pas trop sentir, et l'espoir me restant de trouver quelque gibier.

Mais, hélas! je marchai jusqu'à la nuit sans rencontrer le moindre animal, sans trouver une goutte d'eau. La position devenait critique, et j'avoue que je commençais à être inquiet. Je mis le feu à une broussaille, et, plein de découragement, je m'étendis sur le sable.

La nuit fut, comme toujours, troublée par les cris des bêtes fauves. Si encore de quelqu'une d'elles j'eusse été rapproché d'assez près pour pouvoir la tirer; mais non : elles se contentèrent de rôder, toute la nuit, autour de moi, et à une distance qui ne me permettait pas de les voir.

Le lendemain, je trouvai quelques sauterelles; mais, le surlendemain, ma chasse fut vaine. Je fus réduit à faire griller la peau de mon outre et à la manger.

Autour de moi le désert s'étendait, toujours stérile, toujours immense, toujours sans fin. La soif me dévorait; j'avais des douleurs d'estomac atroces; mes jambes ne pouvaient plus me soutenir; je me crus perdu : je tombai au pied d'un tertre afin d'y mourir le plus tôt possible, et, avant même que j'eusse fini de recommander mon âme à Dieu, je m'évanouis.

Quand je retrouvai mes sens, une pluie bienfaisante inondait mon corps; j'eus assez de force pour me mettre sur le dos, et alors avec quelles délices je tournai mon visage vers le nuage qui m'apportait la vie! A quelques pas de moi une petite mare s'était formée; je voulus me lever pour aller jusque-là, mais il me fut impossible de marcher; je m'y traînai cependant, et pus étancher largement la soif qui me consumait. Le courage me revint. La faim, hélas! ne m'avait pas quitté. Je cherchai à l'apaiser en rongeant un morceau de la peau de mon havre-sac; je m'aperçus alors que mes dents, qui tremblaient dans leurs alvéoles, n'avaient même plus la force de mâcher.

Il y avait à peine dix minutes que j'étais dans cette position, lorsque j'entendis clapoter l'eau de la mare dans laquelle je m'étais désaltéré. Je me mis avec peine sur mon séant, et vis plusieurs chiens des prairies qui y buvaient. Je saisis mon revolver, car j'étais trop faible pour épauler ma carabine et en tirai un. Je gagnai tant bien que mal l'endroit où l'animal gisait; je m'en saisis et appliquai ma bouche sur

sa plaie; par malheur il n'avait été que blessé; il revint à lui et s'échappa aisément de mes faibles mains. En voyant fuir avec lui mon dernier espoir, je crus que cette fois c'en était fait de moi; je retombai avec accablement sur le sol et sentis de nouveau la vie m'abandonner.

VI

Combien de temps ce second évanouissement dura-t-il? Je l'ignore. Ce qu'il y a de certain, c'est que je revins à moi. Chose étrange! le sol tremblait sous moi. Il faisait mieux que de trembler, il s'agitait, et, en tressaillant, me faisait sauter moi-même, comme si je me fusse trouvé dans une voiture lancée à toute vitesse sur un sol inégal. Avais-je le délire? Je le crus un moment, car il faisait nuit, et il était impossible à mes pauvres yeux de rien discerner, de rien voir. Enfin, à force de tendre mon esprit vers le même but, mes idées et ma vue s'éclaircirent peu à peu. Si je n'avais pas le cauchemar, le sol fuyait effectivement sous moi, et très-rapidement. Je voyais très-lucidement les accidents ordinaires du sol; il m'eût même été possible de déterminer la nature du terrain. Il contenait peu d'herbe et pas d'arbres : rien que des cailloux et du sable; et çà et là quelques flaques d'eau. En cherchant à me rendre compte de la position que j'occupais je sentis une pression douloureuse au ventre et à l'estomac; des élancements aigus me révélèrent mes pieds et mes mains. J'étais évidemment couché, comme un sac, sur un objet quelconque, un être animé et qui allait m'emportant.

Quel était cet être? Un bruit sourd et cadencé résonnait autour de moi, un bruit qui ne m'était pas inconnu, et que j'avais entendu bien souvent. Le bruit d'un escadron au galop, par exemple, moins le bruit des fers des chevaux et des lames de sabres dans le fourreau. A n'en point douter, j'étais au milieu d'une troupe de cavaliers. A ma gauche, j'aperçus un genou, puis le reste de la jambe, le pied chaussé d'un mocassin. Mon menton reposait sur une peau de panthère. J'étais sur un cheval, et un cavalier indien m'y maintenait assurément.

Les forces m'étaient un peu revenues; je me retournai avec effort et levai la tête; une autre tête s'approcha de la mienne vivement, et non moins vivement me fit une horrible grimace, en me marmottant je ne sais quoi d'inintelligible. Cela me suffit néanmoins pour m'é-

clairer sur ma situation : j'étais prisonnier des Indiens, et ils m'emmenaient. Où ? Voilà ce qui ne me préoccupait guère. Autre chose m'emplissait l'esprit de malaise : la faim et la soif.

— *Hambre*[1] dis-je! au cavalier qui m'entraînait, aussi haut que ma faiblesse et la pénible position que j'occupais sur son cheval me le permirent.

Il ne répondit pas.

— *Hambre*! répétai-je. Point de réponse. — Il ne sait peut-être pas l'espagnol, pensai-je. Voyons s'il connaît mieux l'anglais. — *I am dying with hunger!* (Je suis mourant de faim) lui criai-je.

Il se pencha vers moi, me dit encore quelques mots en indien, mais ce fut tout ce que j'obtins de lui. Il fallait lui parler sa langue. Je ne savais pas l'indien, moi, et puis il y a tant de dialectes! Quel était le mot qui veut dire *faim?* Je le cherchai longtemps, mais ne le trouvai pas. Enfin, je me souvins du nom d'une racine que mangent tous les Indiens, et qui est même la base de la nourriture de quelques tribus.

— *Kamacht!* lui criai-je, et cela avec tant de force, paraît-il, et en me démenant si bien, qu'à ma voix plusieurs de ses compagnons accoururent. On s'arrêta; un court pourparler s'établit entre mon gardien et celui qui paraissait commander à la bande; une main me saisit l'épaule, et, en un instant, je tombai à bas du cheval.

Fouillant alors dans une peau de loup qui lui servait de sac, mon équestre geôlier en retira une galette de racine de kamacht; il descendit de cheval et me l'approcha des lèvres. Avec quelles délices je mordis dedans! Les autres Indiens s'étaient rassemblés autour de moi, et à la lueur de la lune me regardaient; moi aussi, je les regardais. Le chef avait ma carabine en bandoulière et mon revolver passé dans sa ceinture; mon sac était attaché sur le devant de la peau qui lui servait de selle.

J'avais les mains et les pieds liés avec un lazzo, ce qui me faisait beaucoup souffrir et m'empêchait de manger. Ils s'en aperçurent et me détachèrent les mains, car ils paraissaient avoir hâte de me voir rassasié afin de repartir. Quand j'eus mangé ma galette, ils comprirent que je devais avoir soif. L'un d'eux approcha une petite outre de mes lèvres; l'eau qu'elle contenait devait être fétide; mais j'avais si soif, que je ne la trouvai même pas ce qu'elle était, plus que tiède.

Mon repas terminé, ils se mirent en devoir de me rattacher sur le cheval et dans la même position. Je souffrais réellement trop de l'estomac et du ventre pour ne pas réclamer; je fis mieux : je me défendis si bien, qu'il leur fut impossible de m'y remettre. Le chef

[1] Faim.

s'était approché. Je lui montrai ma poitrine meurtrie, et, tant bien que mal, je lui expliquai le motif de ma rébellion. Il comprit; car, donnant l'ordre à l'un de ses hommes de mettre pied à terre, il me montra son cheval et me fit signe de le monter. On me détacha donc les pieds, et je me mis en selle. Le cavalier dépossédé fut pris en croupe par un de ses compagnons; moi, je fus placé au milieu de la troupe, et nous reprîmes notre route à travers la savane.

Mes gardiens ne parlaient ni l'anglais ni l'espagnol; moi-même, je ne parlais guère la langue de mes gardiens; tout ce que j'en savais, je l'avais appris de Caloäa et des Utahs. Toutefois je trouvai assez de mots pour qu'ils m'engageassent à m'adresser au chef, qui, disaient-ils, parlait l'espagnol. J'étais sauvé; par lui, au moins, j'allais connaître mon sort.

Nous voyageâmes ainsi jusqu'au jour. A l'aube seulement, mes Indiens s'arrêtèrent pour préparer leur repas.

Nous avions quitté le désert où j'avais failli mourir; autour de nous s'étendaient de belles prairies, çà et là semées de bouquets d'arbres et accidentées de petites collines; au loin, une ligne de montagnes entourait l'horizon.

Le moment était venu d'interroger le chef; je m'en approchai.

— Pourquoi, lui dis-je en employant, suivant l'usage, la troisième personne, pourquoi mon frère rouge emmène-t-il prisonnier le Visage pâle? Le Visage pâle ne lui a rien fait.

— Oach! je suis un chef de la nation des Timpanogos, nation qui n'épargne pas ses ennemis, me répondit-il en me regardant fixement.

— Ah! dis-je. Et que veulent faire du Visage pâle ses frères rouges?

— Le Visage pâle est destiné à apaiser la colère du Maître de la vie.

Cette conversation me suffisait. Trouvé dans la savane par cette bande de Timpanogos, j'avais évidemment été reconnu par eux pour celui qui avait secouru leurs ennemis, les Utahs, et ils me conduisaient dans leur tribu afin de procurer à leurs amis et connaissances le spectacle de mon supplice.

Comme le Maître de la vie, ainsi qu'ils nommaient Dieu, ne m'avait vraisemblablement pas tiré des griffes de la mort pour me laisser dans les leurs, je pensai dès ce moment à un plan d'évasion, préférant d'ailleurs mourir en combattant qu'en des supplices dont je connaissais toute l'horreur.

A tout hasard, je feignis d'être malade: on se méfie moins d'un homme souffrant et faible. J'allai même jusqu'à ne manger que très-peu, pour mieux les tromper, juste ce qu'il me fallait pour soutenir

mes forces. Ce stratagème me réussit: me voyant pâle et languissant, ils craignirent de me voir mourir, et, si je mourais, d'être privés de la douce vengeance qu'ils se promettaient. Ils desserrèrent mes liens, et eurent des attentions pour moi : les attentions du chat pour la souris.

Enfin, le soir du deuxième jour de ma captivité, nous arrivâmes sur les bords d'une petite rivière. Autour de nous de grands bois s'étendaient; au ciel, pas la moindre lune, pas une étoile; il avait plu toute la journée, et le temps était, comme on dit, pris de partout.

« Si je ne me sauve pas cette nuit, pensai-je, je ne retrouverai jamais une aussi belle occasion. » Ce soir-là je refusai de manger et me plaignis davantage; je me roulai par terre en poussant des cris lamentables, ce qui inquiéta vivement mes gardiens.

— Il faut lui enlever ses liens, dit le chef.

Quand on lui eut obéi :

— L'Ours noir (c était son nom) n'est pas seulement un grand chef, me dit-il; c'est aussi un grand médecin. Il va guérir le Visage pâle, afin de pouvoir offrir sa vie au Manitou de la vengeance.

— L'Ours noir est bien bon, répondis-je.

Il se mit alors à genoux devant moi, me prit les mains, et les frappa fortement l'une contre l'autre. Cette première cérémonie de son traitement terminée, il se recueillit un instant, puis, approchant ses lèvres des miennes, il me souffla dans la bouche et dans les narines, ce qui me déplut passablement. Mais je ne me faisais pas soigner par lui pour mon plaisir; c'était pour le sien. Je continuai donc ardemment à pousser des cris, que ses hommes accompagnaient de chants qui devaient être des prières, car c'est en regardant le ciel qu'ils chantaient.

Pendant ce temps, deux ou trois de ces coquins étaient allés faire une provision de je ne sais quelle plante qu'ils apportèrent, on m'enleva mes habits, et deux d'entre eux commencèrent à me frotter activement les membres avec ladite plante. Je ne pus en distinguer l'espèce; mais, à en juger par la cuisson qu'elle me causa, elle devait être de la famille de l'ortie, une très-proche parente même. Ceci fait, le chef m'ouvrit la bouche, et, par un tour de passe-passe assez adroitement fait, il feignit d'en retirer une pierre, qu'il montra tout triomphant à ses élèves; ce qui parut les remuer beaucoup, car ils se mirent à hurler des chants et à danser de la façon la plus joyeuse du monde.

Le traitement était terminé; on me r'habilla, mais sans serrer mes liens : j'étais guéri, sans l'être tout à fait, je n'étais qu'en convalescence, et, pour éviter une rechute, il était bon de ne pas me traiter encore en homme complétement valide. On n'en mit pas moins à côté de moi une sentinelle en guise de garde-malade ; puis

chacun s'étendit où bon lui sembla. Quant au chef, je le vis du coin de l'œil, emportant mes armes et mon sac, s'éloigner des siens. Où allait-il? Chercher un endroit plus sûr sans doute.

Pendant que chacun s'arrangeait de son mieux pour goûter le repos, moi, je veillais. Comment aurais-je pu dormir? De mon habileté allait dépendre mon évasion, et de ma fuite dépendait ma vie.

Peu à peu le feu du campement, manquant d'aliment, s'éteignit. A côté de moi, mon gardien chantait. De gaie, sa chanson était d'abord devenue mélancolique; de vive, lente; sa voix ne faisait plus entendre que des paroles basses, espacées, sourdes; évidemment le sommeil le gagnait.

En effet, c'est vainement qu'il cherchait à lutter contre l'engourdissement que lui causaient et la fatigue d'une journée passée à cheval et son inaction; l'assoupissement s'en emparait de plus en plus. Le moment vint enfin où il y succomba; sa tête tomba lourdement sur le sol.

Était-ce une ruse? et feignait-il de dormir afin de m'éprouver? C'est ce que je voulus savoir avant de rien entreprendre pour ma délivrance.

J'attendis d'abord quelques instants; alors, feignant moi-même de m'étendre, je fis un brusque mouvement; il dormait toujours; j'approchai mon oreille de son visage : sa respiration était lente, égale, et il commençait à ronfler.

Je n'eus pas de peine à me débarrasser de mes liens; c'était l'essentiel. Ceci fait, je m'éloignai à pas de loup du campement, suivant la direction qu'avait prise le chef. Mais où était-il? Il faisait noir comme dans une cave. J'attendis que la lune, en ce moment cachée par un nuage, reparût; car chercher à tâtons était dangereux. Quand je vis plus clair, j'aperçus le chef, qui, étendu sur le ventre, suivant la coutume indienne, dormait profondément. Chacun de mes pas faisait craquer les feuilles sèches sous mes pieds; aussi avec quelles précautions j'avançais!

Mon poignard était à ses côtés, ainsi que mon sac et mes autres armes. Je me saisis d'abord du poignard et le levai pour l'enfoncer dans le dos de l'Indien; mais une réflexion qui me vint arrêta mon bras. « Tuer un homme qui dort, c'est un assassinat, pensai-je. Je ne tuerai pas cet homme! »

Je pris son lazzo, qui devait m'aider à maintenir mon sac sur mes épaules et m'enfonçai dans la forêt, d'abord doucement, puis plus vite, enfin avec une ardeur vertigineuse.

Je fis ainsi à peu près deux milles; c'est tout ce que me permirent mes forces. J'étais exténué; je m'assis au pied d'un arbre. Tout en me reposant, je visitai mon sac et mes armes; rien n'y manquait, et

je pouvais m'en servir comme si elles ne m'avaient pas quitté. Cet examen terminé, je me remis en route et marchai jusqu'au jour, toujours dans la forêt. Me sentant alors très-fatigué, je choisis un chêne bien touffu et j'y grimpai en usant mes dernières forces; puis, quand je fus bien haut, je m'attachai fortement à son tronc, et, en dépit de ce que la position avait de pénible, je me remis bientôt dans le sommeil de mes fatigues et de mes émotions.

VII

Je n'eus pas le plaisir de sacrifier de longues heures au repos. Je venais à peine de m'endormir que le bruit d'un galop de chevaux retentit; dix minutes après j'apercevais les Timpanogos. Je me tapis dans le plus fourré des branches et attendis, bien décidé, du haut de mon bastion, à vendre chèrement ma vie dans le cas où je serais découvert.

Si, en quittant le campement, j'avais dû laisser les traces de mon passage sur les terres détrempées par les pluies récentes, par bonheur depuis deux milles environ j'avais marché sur un terrain sec et dur, peu propre à garder des empreintes. En effet, mes ennemis, ne trouvant rien qui pût les guider, se contentèrent de jeter un regard sur les alentours et disparurent.

Si, au lieu d'être à cheval, ce qui ne leur permettait pas d'observer avec soin, ces Indiens eussent été à pied, j'étais perdu, car ils sont d'une subtilité effrayante lorsqu'il s'agit de découvrir un ennemi.

Quand je fus bien convaincu que les Timpanogos ne reviendraient pas, c'est-à-dire que j'eus attendu jusqu'au milieu du jour, je descendis doucement de mon arbre et rechargeai mes armes de crainte que l'humidité n'en eût avarié la poudre et les capsules. Cette besogne essentielle achevée, je me dirigeai vers la partie de la forêt qui me sembla la moins touffue, supposant sinon une plaine, au moins une clairière.

Au bout d'une heure de marche j'atteignais la lisière de la forêt et une petite rivière qui la bordait; au delà s'étendait une belle savane.

Ne voyant rien qui dût m'inquiéter, je résolus de camper là où je me trouvais. J'étais en train d'allumer du feu dans ce but lorsque, à six cents mètres de moi, j'aperçus, à ma grande stupeur, plusieurs canots indiens se dirigeant de mon côté à force de pagaies.

Sont-ce des Timpanogos? Telle fut naturellement la question qui me vint à l'esprit. « Contiens-toi! » me répondis-je avec le sage.

Quoiqu'il fût peut-être un peu tard pour m'abstenir, je me jetai vivement à plat ventre derrière un buisson. Vaine précaution, car un moment après les canots abordaient près de moi, et, à l'avant de chacun d'eux, un Indien, debout et l'arc bandé, s'apprêtait à m'assaillir. Je me levai, et, ma carabine à la main, je battis prudemment en retraite vers la lisière de la forêt, qui heureusement était voisine, et je m'embusquai derrière un respectable tronc d'arbre.

Ces Indiens voulaient, paraît-il, me prendre vivant, car ils se précipitèrent de mon côté sans tirer; et ce fut fort heureux, car, à quelques paroles qu'ils prononcèrent, je reconnus des Utahs. Aussi, sans plus de préambule, je jetai ma carabine en bandoulière et m'avançai dans la direction de ceux que j'avais raison de croire des amis.

De leur côté, ils ne tardèrent pas à me reconnaître; en sorte que, au lieu d'une lutte homicide, cette rencontre se changea subitement en une cordiale entrevue. Je leur racontai mon aventure avec les Timpanogos, ainsi que le danger que j'avais couru. Ces braves Indiens me rassurèrent de leur mieux et me donnèrent des nouvelles de leur nation. Ils avaient été attaqués après mon départ de la tribu; mais, guidés par le chef que j'avais recommandé à leur choix, ils avaient une seconde fois vaincu leurs ennemis. Ils avaient fait plus : ils les avaient contraints de repasser le Colorado. Ce chef avait épousé la veuve qui m'était d'abord destinée, ce que j'appris sans aucune jalousie, et il les gouvernait à la satisfaction générale.

Ces Indiens retournaient à la tribu après une absence de deux lunes employées à faire des provisions de viandes sèches. Ils descendaient la rivière, qui était un affluent du Rio Colorado, et me proposèrent de la descendre avec eux. J'acceptai de grand cœur, et, le repas pris, nous nous mîmes en route.

Les squaws restèrent dans les canots, lesquels contenaient, avec les provisions qu'ils venaient de faire, leurs enfants, leurs ustensiles de chasse et de ménage, tandis que leurs maris et moi suivions les bords de la rivière en chassant.

Nous voyageâmes ainsi pendant plusieurs jours sans autres incidents que des piqûres de moustiques, qui abondaient aux environs de cette rivière; puis, comme mes compagnons s'en allaient dans le sud, et que ma route à moi était l'ouest, nous nous quittâmes avec des souhaits chaleureux de part et d'autre.

Quelques jours après, j'atteignais le pied d'une chaîne de montagnes que je résolus de traverser. Décidément le voyage à travers les montagnes est très-dur; car après une journée de marche je fus obligé de me choisir un campement où je pusse me reposer au moins

un jour ou deux. A cet effet, j'avisai un plateau bordé par un précipice et traversé par un ruisseau, et j'y établis mon modeste domicile.

Le lendemain, je fis la grasse matinée, si bien que, lorsque je me réveillai, j'étais à moitié cuit par le soleil, n'ayant pas eu la précaution de me mettre à l'ombre. Heureusement je n'avais qu'un pas à faire pour trouver la fraîcheur demandée ; ce pas, je le fis en me déshabillant, après quoi je me glissai avec délices dans la charmante baignoire qui était à ma porte, et où les robinets de la nature n'avaient pas épargné l'eau, non plus que la nature elle-même n'avait oublié d'orner les environs de ses verts tapis et de ses parfums.

Il y avait plus encore dans ce féerique ruisseau : il y avait de l'or. Ayant pris par hasard une poignée de sable au fond de l'eau et l'ayant regardée, je reconnus qu'il contenait une forte proportion de poudre d'or, poudre dont les grains variaient de grosseur entre celle d'une tête d'épingle et celle d'un grain de riz.

Décrire ma joie me paraît inutile. Toutefois elle ne fut pas complète. Je n'avais plus ma poêle, ma chère poêle était restée entre les mains des Timpanogos. A défaut donc d'ustensile convenable, je fus obligé de trier le sable avec ma main, ce qui ne m'empêcha pas, au bout d'une heure, d'avoir récolté près d'une once d'or; le soir, j'en avais pour plus d'une livre, c'est-à-dire pour douze cents francs.

Je passai la nuit, cela va sans dire, sur les bords du jeune Pactole; mais le lendemain matin j'avais déjà assez de ce genre de pêche. Le précipice d'ailleurs m'attirait, non en raison de l'attrait qu'offre le vertige, mais parce qu'il me semblait que je devais y trouver plus d'or encore que dans le ruisseau. Bien qu'il eût à peu près deux cents pieds de profondeur, je résolus d'y descendre. Dans ce but, j'attrapai d'abord une roche, puis une autre, puis une autre, et j'arrivai assez rapidement au milieu de ma course; mais là je faillis être victime de ma cupidité.

Une muraille de quinze pieds presque à pic me séparait encore de la cime d'un pin qui s'élevait du fond de l'abîme que je voulais atteindre. Je me tenais à une broussaille, et j'avais les pieds sur une pierre. Tout à coup je sens un mouvement sous mes pieds : la pierre se détachait; je veux me retenir à la broussaille : celle-ci cède également. Je tombai dans les branches du pin. Si je ne fus pas embroché du coup, j'eus du bonheur; je dégringolai de branche en branche et parvins enfin à en saisir une, à laquelle je me fixai. A part quelques meurtrissures, j'en étais quitte pour la peur.

L'exploration à laquelle je me livrai dès que j'eus mis pied à terre me paya amplement de mes peines. Chaque fois que je fourrais ma main dans une excavation de rocher, je la retirais pleine de pépites,

mêlées, il est vrai, à du quartz, mais d'un quartz qui contenait lui-même d'importantes parties aurifères. En moins d'une heure je ramassai ainsi plusieurs livres d'or ; et je ne sais pas trop si je ne fusse pas sorti du trou millionnaire, comme Monte-Christo de sa grotte, sans un événement qu'il faut que je rapporte ici.

J'étais tout entier à ma besogne, lorsque tout à coup une grêle de pierres, accompagnée de cris féroces, fond sur moi ; je regarde : une dizaine d'Indiens étaient sur le plateau. C'étaient eux qui m'assaillaient ainsi. Je me réfugiai vivement sous un rocher; et bien m'en prit, car aux simples cailloux venaient de succéder les flèches, et aux flèches succédèrent bientôt de fort respectables quartiers de roches.

— Pourvu qu'ils n'aient pas découvert mes armes là où je les ai cachées ! pensai-je. Si c'étaient les Timpanogos !

Je crus d'autant plus que j'avais affaire à mes ennemis, que jusqu'au soir ils ne cessèrent de me harceler.

Enfin la nuit tant désirée arriva et avec elle la cessation des hostilités. Toutefois je me gardai bien de bouger. Je connais les Indiens : ils sont doués d'une patience prodigieuse orsqu'il s'agit de se venger, ils passeraient des mois à l'affût. Ayant faim, je me dirigeai vers un abri plus sûr que j'avais remarqué à quelque distance, et là j'allumai du feu ; j'y jetai un peu de viande dont je m'étais pourvu, et que je dévorai. Quant à une galette de kamatch que j'avais également emportée avec moi, je me gardai bien d'y toucher : mes récentes mésaventures m'avaient rendu prévoyant, en m'apprenant à songer au lendemain.

Contre mon attente, le jour revint sans ramener avec lui les hostilités. Cela ne voulait pas dire que les Indiens eussent quitté la place. Dans le doute, je ne pouvais pas rester sous mon rocher indéfiniment; je me hasardai donc timidement. Pas une pierre, pas une flèche. Décidément ils étaient partis. L'important était de ne pas attendre leur retour. Aussi en un clin d'œil je trouvai une route, et peu d instants après, grâce à la force et à l'agilité dont je suis doué, j'atteignis le rebord du plateau.

Mes ennemis étaient partis, bien partis. Je courus à l'endroit où j'avais caché mes armes : elles y étaient, ainsi que mon sac. Vivement je jetai ce dernier sur mon dos ; je passai mon revolver dans ma ceinture, et, ma carabine à la main, je repris la campagne.

Une heure après j'atteignais un pic de rochers d'où je pouvais apercevoir le pays à cinquante milles à la ronde. Si je ne voyais plus mes agresseurs, je pus au moins voir où ils demeuraient. A environ deux milles dans le sud s'élevaient leurs huttes, lesquelles étaient au nombre de soixante, et situées dans une contrée magnifique. Si séduisant que fût ce spectacle, je ne crus pas prudent d'en jouir trop long-

temps; aussi, descendant rapidement de mon *mirador*, je pris en hâte la direction opposée à celle du village susénoncé. J'eus soin toutefois de déterminer la position du lieu où je me trouvais, afin de pouvoir doter plus tard de ma découverte mes bons amis les Canadiens de Grass-Valley, en indiquant d'une façon exacte cette montagne dont les flancs renfermaient un puits d'or, et que je ne quittais qu'à regret.

Baron E. DE WOGAN.

La fin à un prochain numéro.

LES MISÉRABLES

PAR M. VICTOR HUGO

Premier article.

(Les six premiers volumes.)

Il devient de plus en plus difficile de parler de M. Hugo et de ses ouvrages; non pas que ses qualités et ses défauts soient de nature à se dérober à l'examen, à défier les subtilités de l'analyse : à mesure qu'il vieillit, tout en lui s'accentue, fait saillie et se place à la portée de la main. Mais, par suite de circonstances exceptionnelles que nous aimons mieux honorer qu'approfondir, chacune de ses nouvelles œuvres est d'avance acceptée et saluée comme un dogme indiscutable : les sentiments les plus opposés, les éléments les plus réfractaires, se combinent en l'honneur du grand poëte, qui, par un glorieux cumul et une contradiction souveraine, profite à la fois des forces numériques, assurées aux causes triomphantes, et de la tendre sympathie acquise aux proscrits et aux vaincus. L'attente publique est si habilement surexcitée, les conditions matérielles du succès si admirablement remplies, la *salle*, comme on dirait au théâtre, composée si savamment, que la première impression, à l'extérieur du moins, est toute d'admiration et d'enthousiasme. Panurge a beaucoup de moutons, et, avant qu'ils aient tous défilé, le tour est fait, trois ou quatre éditions se succèdent coup sur coup, les volumes sont vus dans toutes les mains, et il n'y a plus qu'à monter au Capitole pour rendre grâce aux dieux de l'antithèse et de la métaphore. Or, en même temps, par une sorte de réaction presque immédiate, les opinions individuelles

se traduisent à voix basse dans un langage diamétralement contraire; on se dit à l'oreille ce que l'on n'oserait pas écrire; et souvent tel homme d'esprit et de goût qui a publié un hymne le matin chuchote une épigramme le soir. Une fois sur cette pente, on ne s'arrête plus : peu s'en faut que l'on ne refuse aux *Misérables* ce que, pour notre part, nous leur accordons de grand cœur : des chapitres admirables, et l'empreinte d'une main de Titan sur une matière étrange, faite d'or, d'argile et de boue. Il se produit une disproportion telle entre l'hommage public et les appréciations particulières, que la critique impartiale risque également d'être accusée de sacrilége par les thuriféraires et de faiblesse par les dissidents. Essayons cependant de nous frayer un sentier entre ces deux extrêmes : si nos mœurs littéraires rendent la vérité embarrassante et périlleuse, il n'y a, dans les situations difficiles, qu'un moyen de conjurer les périls et de se tirer d'embarras : c'est de redoubler de modération et de franchise.

I

C'est le privilége ou la prétention de quelques ouvrages publiés, à certaines époques, par des hommes célèbres, d'être non-seulement l'expression d'un sentiment général ou d'une idée collective, mais le présage et comme l'initiation d'une grande pensée prête à se traduire en événement, à se faire sa place dans le monde après avoir vaguement agité les esprits. Sans remonter, pour ces livres précurseurs, au delà de notre siècle, on peut reconnaître ce caractère dans le *Génie du Christianisme*, qui répondit d'avance à un besoin de restauration religieuse; dans l'*Histoire de la Révolution*, de M. Thiers, qui, en popularisant les souvenirs de notre première Révolution, accrédita l'idée d'en faire une nouvelle, et enfin dans l'*Histoire des Girondins*, de M. de Lamartine, laquelle nous fit sentir à tous, par un infaillible instinct, les chaudes effluves de la catastrophe prochaine. Évidemment les *Misérables*, de M. Victor Hugo, sont ou veulent être de la même famille, et nous l'aurions aisément deviné quand même son éditeur ne nous l'eût pas dit avec un accent de conviction commerciale et littéraire. Publié à une époque critique de la société moderne, s'adressant à une démocratie organisée qui n'a plus qu'un pas à faire pour se trouver en face du socialisme, reniant avec un habile mélange d'audace meurtrière et de doucereux respect

toutes ces religions du passé qui servaient de correctif aux inégalités et aux misères sociales, ce livre est un gage, une prise de possession de l'avenir par un génie à l'étroit dans le présent. C'est le problème de la misère résolu? Non, pas tout à fait encore, mais proposé à nos méditations inquiètes, personnifié dans quelques figures saisissantes, revêtu de couleurs splendides, dramatisé dans une action émouvante et pathétique. C'est, en un mot, en dehors de mesquines considérations de succès et d'argent dont ne sauraient se préoccuper les grandes âmes, un apostolat social que s'impose, comme toujours, le poëte. Voyons! la chose en vaut la peine : c'est le moment de jeter un premier regard sur l'ouvrier et sur l'œuvre.

M. Hugo est-il prédestiné par la nature à remplir ces missions populaires, à exercer sur son temps cette action sérieuse et puissante, bien différente du prestige du grand artiste? Nous ne le croyons pas : ces rôles d'avant-garde se composent d'une double influence, réservée à de très-rares privilégiés et acceptée à la fois par la foule et par les lettrés. M. Hugo peut-il agir bien fortement sur la foule? Oui, si l'on s'en rapporte au mouvement des premiers jours, aux volumes colportés dans les ateliers, aux efforts mutuels du poëte et de son peuple pour se rapprocher et s'entendre; non, si l'on veut aller au fond. La manière de M. Hugo est trop savante, trop compliquée, trop surchargée, pour que les multitudes puissent vraiment s'y complaire : il leur faut plus de simplicité et de naturel, quelque chose de plus primesautier, une préoccupation moins visible de l'effet et de la forme. L'instinct populaire n'est que trop enclin à se laisser égarer; mais à une condition : c'est que ceux qui l'égarent n'aient pas trop l'air de réfléchir et de calculer dans leur cabinet la coupe et la couleur de leur dévouement à l'humanité. N'oublions pas d'ailleurs que nous sommes en France et qu'il n'y a rien, en définitive, de moins français que le génie de M. Hugo. Cette puissance de propagande, cette rapidité de circulation intellectuelle, cette facilité d'assimilation qui nous sont propres, notre pays les doit à des qualités que M. Hugo dédaigne sans doute et dont il manque absolument. L'esprit français est un voyageur expéditif, habile à resserrer ses bagages sous un très-petit volume, et par conséquent toujours prêt à partir, toujours sûr d'arriver. Or, avant que M. Hugo ait empilé ses métaphores, ficelé ses antithèses, empaqueté sa palette de géant, décloué ses cartons, roulé ses larges panneaux, le convoi est parti, et déjà sa fumée s'enfuit à l'horizon, pendant qu'Ossa et Pélion restent entassés à la gare. Quant aux lettrés, tout en admirant l'auteur des *Misérables*, tout en lui faisant une place immense dans la poésie du dix-neuvième siècle, ils ne lui pardonneront jamais de surmener à ce point notre pauvre langue, fatiguée par trois siècles de bons et courageux services : ils ne renou-

velleront pas contre lui la vieille querelle des classiques contre les romantiques; mais ils lui demanderont si ces épithètes démesurées, ces adverbes énormes, ces sonorités colossales, ces simulacres de pensée gonflés de vent et habillés de pourpre, ces digressions interminables, cette manie de n'abandonner un filet d'eau qu'après l'avoir épuisé jusqu'à la vase, de ne lâcher une idée qu'après avoir fait passer dessus tout un régiment de mots, si tout cela réalise les promesses primitives du romantisme, ramène notre littérature au naturel et au vrai, et assure à M. Victor Hugo la chance de devenir classique à son tour. En somme, la foule et les lettrés se rencontreront pour saluer en lui un phénomène étonnant, une *curiosité* merveilleuse, un prodige de nerfs et de muscles, mais pour se refuser, celle-ci à la reconnaître comme un guide, ceux-là à l'accepter comme un maître.

Voilà pour l'ouvrier : que dirons-nous de l'œuvre? Le problème de la misère est, à coup sûr, un des plus attachants et des plus formidables tout ensemble qui puissent tenter le penseur et l'écrivain. Nous comprenons que M. Victor Hugo, arrivé à ce point de sa carrière, parvenu aux pentes extrêmes de la démocratie, jette du haut de ce rocher à pic un regard sur ce gouffre et y concentre les facultés vertigineuses de son génie. Mais encore faudrait-il, sinon résoudre cette question, — nous n'en demanderions pas tant, — au moins l'aborder et la traiter. Eh bien, nous osons affirmer que M. Hugo, dans ses six premiers volumes, ne nous donne pas une seule personnification des vrais misérables, de ceux dont les souffrances méritent réellement de préoccuper l'économiste, le politique et le chrétien. Comment en serait-il autrement? M. Hugo, on le sait, ne procède que par exception, par antithèse : or l'exception et l'antithèse peuvent avoir, pourvu que l'on n'en abuse pas, leur valeur poétique; elles n'ont pas, elles ne peuvent pas avoir de valeur philosophique et sociale. Jean Valjean, le héros du livre, le forçat métamorphosé en philanthrope, en bienfaiteur de l'humanité, ne peut pas plus nous servir à déterminer l'*échelle* du galérien, que Fantine à mesurer celle de la prostituée, Cosette celle de l'enfant pauvre, Marius celle du déshérité. Nous cherchons en vain jusqu'à présent, dans le volumineux ouvrage de M. Hugo, les vraies misères, les véritables misérables, dignes d'éveiller un autre sentiment qu'une émotion de théâtre; par exemple, les ouvriers de grandes villes quand viennent les heures de crise et de catastrophe; les mineurs, ensevelis vivants dans les entrailles de la terre; les familles étiolées et condamnées d'avance aux maladies et à la mort par des industries malsaines; les émigrants, arrachés au sol natal par l'incendie, l'inondation ou la faim; les jeunes filles pour qui la pauvreté est synonyme de péril et de chute, etc., etc... Rien

de pareil et même rien d'équivalent dans le livre de M. Victor Hugo. En revanche, nous nous demandons quels rapports peuvent exister entre le problème de la misère et la bataille de Waterloo, le couvent de Picpus, les bizarreries de M. Gillenormand, la demi-solde du commandant Pontmercy, les fredaines des compagnons de l'A B C, et le guet-apens des Thénardier. On le voit, ce livre avant-coureur, ce livre-prophète, ce réquisitoire en action contre la société pour les misérables, dont l'auteur, homme de génie, est volontairement investi d'une mission populaire, — n'a que deux petits défauts qui pourraient rassurer les alarmistes. Le talent de l'auteur est le contraire de ce qu'il devrait être pour agir puissamment sur l'élite ou sur les masses; et il n'y a pas, à proprement parler, de *Misérables* dans son ouvrage. A présent, nous voilà plus à l'aise pour avancer d'un pas dans cette bizarre épopée.

II

Quand un livre a violemment remué l'attention publique, il y a quelque avantage à en parler le dernier, ne fût-ce que le droit de supposer que tout le monde l'a lu et de se dispenser de l'analyser. L'analyse des *Misérables* serait trop courte ou trop longue : trop courte, car jusqu'ici l'action, si on la dégage des digressions et des épisodes, se réduit presque à rien; trop longue, car si l'on voulait suivre M. Hugo dans tous les méandres où son imagination entraîne ses lecteurs, ce serait un gros livre qu'il faudrait écrire en marge de ces volumes. Mais, puisque l'auteur des *Misérables* a visé plus loin et plus haut qu'un frivole succès de conteur, puisque son but et ses prétentions sont multiples, puique la question d'art se complique ici de questions sociales, historiques, politiques, morales, et peut-être même, qui sait? d'une question d'argent, nous essayerons de considérer dans cette œuvre le politique, l'historien, le moraliste, le penseur, le calculateur, l'inventeur et l'artiste. Ce sera une manière de revenir sans trop de redites sur les points culminants du récit et de faire la part du bien et du mal.

En abordant la politique de M. Hugo et sa façon de traiter l'histoire, nous voudrions profiter de l'occasion pour rompre avec un lieu commun dont on abuse, dont nous avons peut-être abusé nous-même. Ce lieu commun consiste à opposer M. Hugo à ses propres antécédents, à faire honte de ses opinions actuelles à l'auteur des odes

royalistes de 1824. Il serait injuste d'oublier que le poëte des *Contemplations* a commencé à écrire de beaux vers à l'âge où nous sortions à peine du collége. Il était au seuil de sa vingtième année quand il chantait les vierges de Verdun et mademoiselle de Sombreuil. Toute poésie vibrait naturellement dons son âme, que cette poésie s'appelât l'agonie de Louis XVII, le caveau de Saint-Denis, l'ombre légendaire des cloîtres ou le rocher de Sainte-Héléne. Il y avait alors un essai de renaissance royaliste, un retour vers le moyen âge chrétien : M. Hugo fut un royaliste de cette renaissance, un chrétien de ce moyen âge. Mais, dès qu'il entra dans la phase virile de sa carrière, son choix fut fait, et ne put laisser le plus léger doute. Un moment il voulut se croire *libéral*, se trompant ainsi lui-même comme se trompait alors une partie de la France. Au fond, il était déjà révolutionnaire et démocrate avec un goût très-prononcé de dictature et d'omnipotence. Nous l'avons suivi pas à pas pendant ces années ardentes et fécondes qui vont de 1829 à 1833, de *Hernani* à *Lucrèce Borgia*. Dans ses œuvres et autour de ses œuvres, il était facile de reconnaître la pente qui l'entraînait de plus en plus. Les informes ébauches de *Han d'Islande* et de *Bug-Jargal*, l'esquisse déjà plus savante du *Dernier jour d'un condamné*, révélaient cette tendance à prendre, dans le monde moral comme dans le monde extérieur, parti pour l'exception contre la règle, pour l'infraction contre la loi ; tendance qui, favorisée à la fois et irritée par deux ou trois révolutions, devait peu à peu conduire le poëte jusqu'aux énormités des *Misérables*. Au théâtre, à ce point de contact entre l'individu et la foule, artère où l'on put compter les pulsations de plus en plus rapides de ce talent affamé de popularité, rien de plus curieux que de signaler, d'une rive à l'autre de 1830, ces gigantesques enjambées de M. Hugo vers la démocratie. Dans *Hernani*, dans *Marion Delorme*, l'humiliation de la majesté royale en l'honneur d'un bandit ou d'une courtisane se déguisait encore sous des airs de grandeur chevaleresque et d'inspiration lyrique : dans *le Roi s'amuse*, dans *Lucrèce Borgia*, dans *Marie Tudor*, dans *Angelo*, le poëte, obstiné dans son culte de l'antithèse, ne se donnait même plus la peine de dissimuler, à l'endroit des grandeurs du passé, un acharnement de mépris et de haine qui n'avait d'égal que son dédain pour l'histoire. Cette différence, visible dans ses drames, ne l'était pas moins dans la composition du public de ces premières soirées; public dont M. Hugo, comme on sait, surveillait lui-même, avec un soin tout particulier, l'enrôlement et le triage. Nous étions tous à *Hernani*, sans distinction de caste ou de parti politique, sans autre cocarde que notre enthousiasme romantique, sans autre recommandation que l'ardeur de notre foi et la vigueur de nos mains. Pour *le Roi s'amuse*, c'était déjà un tout autre monde, un monde que l'on eût appelé démocratique et

bohème, si le mot eût existé alors; des recrues d'atelier, de club et d'émeute, tous ceux, en un mot, dont le poëte flattait les passions, et qui, assez peu soucieux de la question littéraire, aspiraient déjà à la question sociale. Ajoutez à ces souvenirs *Notre-Dame de Paris*, œuvre d'art bien autrement condensée et parfaite que les *Misérables*, mais où la cathédrale catholique par excellence était condamnée à servir de temple au dogme de la fatalité et à la religion de l'antithèse : ajoutez-y les odes à Napoléon II, où l'auteur ranimait et entourait d'un poétique prestige l'idée bonapartiste parallèlement à l'idée révolutionnaire : joignez-y enfin le court et bizarre récit de *Claude Gueux* [1], qui renfermait en germe Jean Valjean; et vous conviendrez avec nous que le passé, chez M. Hugo, est parfaitement en règle vis-à-vis du présent : vous reconnaîtrez que la révolution et le bonapartisme, ces deux inspirations principales de la partie politique des *Misérables*, avaient pris depuis longtemps possession de son génie, et que, si son dernier livre donne envie de constater une inconséquence, ce n'est pas précisément celle-là.

Nous ne ferons donc plus à M. Victor Hugo l'honneur de nous étonner de tout ce que son ouvrage contient de dénigrements et de persiflages contre la Restauration; mais nous exprimerons un autre genre de surprise : l'imagination de M. Hugo est naturellement portée à la grandeur : il *fait grand*, pour me servir d'une expression technique, si grand, qu'il en perd à tous moments le sentiment de la proportion et de l'harmonie, grandit démesurément les petites choses et leur assigne une valeur excessive dans l'ensemble de ses peintures. Comment se fait-il donc que M. Hugo, en évoquant les souvenirs de cette époque, ne les prenne que par les côtés les plus infimes et les plus misérables? Quoi! cette première phase de la Restauration, c'était le temps où « M. Brugnière de Sorsum était célèbre, où les boutiques « des perruquiers étaient badigeonnées d'azur et fleurdelisées, où le « comte Lynch siégeait au banc d'œuvre de Saint-Germain des Prés, « où les gardes du corps sifflaient mademoiselle Mars, où madame Sa- « qui succédait à Forioso, » etc., etc., etc.! (Suivent douze pages de la même force.) Louis XVIII, c'était un annotateur d'Horace, également préoccupé de Napoléon et de Mathurin Bruneau; un podagre déformé par l'obésité, dont vous ne remarquez que les bottes de velours et les épaulettes d'or sur un habit bleu barbeau! L'époque et le roi ne sont pour vous rien de plus! Vos souvenirs historiques ne dépassent pas un feuilleton de petit journal, que dis-je? un bulletin

[1] Nous ne voudrions pas affirmer sans une certitude absolue : nous croyons cependant être sûr qu'un écrivain spécial ou un directeur de prison réclama, dans le temps, contre la création de ce personnage de Claude Gueux, lequel n'était, en réalité, qu'un scélérat immonde, adonné à tous les vices du bagne.

de journal des modes! Et plus loin, au cinquième volume, à propos de cette bizarre figure de M. Gillenormand, quelques commérages d'antichambre, quelques ridicules de salon, quelques initiales transparentes, déguisant fort mal les noms propres, quelques puériles caricatures d'*ultras* et d'émigrés, voilà à quoi vous réduisez le bilan de ces années de forte initiative et d'aspirations généreuses, secondées par des institutions libérales! Le réveil d'un grand peuple opprimé sous un joug de fer, la résurrection d'un grand corps rendu miraculeusement à la vie au moment où tarit le sang de ses veines, un souffle régénérateur, passant sur ces amas de ruines vieilles et neuves, pour y faire renaître, comme des fleurs, l'art, la poésie, le roman, tous les enchantements de l'imagination et de la pensée; les deux plaies béantes léguées par l'Empire, l'occupation étrangère et la détresse de nos finances, cicatrisées, guéries, fermées avant le terme fixé par les espérances les plus optimistes; une prospérité inouïe, succédant à d'incroyables misères; l'antique royauté s'associant, en dépit de quelques malentendus passagers, à ce travail de renouvellement universel; un vieux roi, méritant, malgré quelques obstinations d'étiquette ou de costume, de compter parmi les plus sincères amis de la liberté moderne; l'avènement de plusieurs beaux génies, la réforme des études historiques, l'adoption sympathique des chefs-d'œuvre étrangers, le progrès de la philosophie spiritualiste, les âmes poétisées par le malheur et tournées vers un idéal plus noble et plus pur, tout cela vous préparant, ingrat poëte, une génération digne de vous comprendre, de réagir en votre faveur contre une littérature glaciale et décrépite, tout cela se réduit pour vous à la célébrité de M. Brugnière de Sorsum, au cordon rouge de M. le comte Lynch, à la verrue de M. Paér, aux rivalités des cafés Lemblin et Valois, aux romances d'Edmond Gérand, aux affiches de Franconi! C'est vous qui avez le courage d'écrire avec une ironie bien singulière sous votre plume : « David n'avait plus de talent, Arnault n'avait plus d'esprit, » — comme si vous pouviez oublier que c'est vous, chef du romantisme, que ce sont vos amis, votre école, les peintres enrôlés sous votre drapeau, qui avez eu besoin, à un certain moment, que l'on proclamât déchues et mortes la peinture de David et la littérature d'Arnault; que c'est vous qui, en 1829, nous envoyiez siffler *Pertinax* pour être mieux disposés à applaudir *Hernani!* Quand vous n'êtes pas puéril, quand vous n'êtes pas ingrat, vous êtes cruel et injuste : « La « légitimité venait de s'affirmer, dites-vous, en coupant le poing, « puis la tête à Pleignier, à Carbonneau et à Talleron. » — Nous croyons, nous, et nous venons de rappeler qu'elle s'affirmait autrement. Prenez garde! finirions-nous par vous dire en style de M. de la Palice; ou vous aimez la liberté ou ne vous l'aimez pas : si vous ne

l'aimez pas, que faites-vous à Jersey? Si vous l'aimez, si elle est à vos yeux comme aux nôtres un bienfait, nouveau à cette époque et rendu plus précieux encore par le contraste de ce qui l'avait précédé, pourquoi insultez-vous ce bienfait dans la personne des premiers bienfaiteurs?

Mais peut-être avons-nous tort de nous mettre en frais de raisonnements vis-à-vis de M. Hugo. Nous n'ôterons assurément rien à sa légitime renommée d'artiste et de poëte, et nous ajouterons moins encore à la conviction de ceux qui le regardent comme le contraire d'un historien. M. Hugo, en effet, possède toutes les qualités et tous les défauts nécessaires pour ne pas écrire l'histoire, et, par conséquent, pour n'être pas pris au sérieux comme politique, puisque la politique, après tout, n'est que l'application anticipée du sens historique aux événements contemporains. Il sacrifie constamment la vérité à l'image, le fait à la métaphore, la date à l'antithèse : il dédaigne cette simplicité, cette sobriété, cette exactitude, cette clarté, qui forment le vrai style de l'histoire, soit qu'on lui laisse, comme M. Thiers, son heureuse négligence d'ajustements, soit qu'on l'élève, comme Augustin Thierry et M. Guizot, au grand style littéraire. L'imagination de M. Hugo est omnipotente, et, comme presque tous les despotes, elle est esclave de sa toute-puissance. Ce qu'elle voit, ce qu'elle décrit, ce qu'elle raconte, ce qu'elle invente, tout cela s'absorbe et se fond pour elle dans une sorte de chaos sillonné d'éclairs magnifiques, où elle règne sans partage, comme Dieu régnait sur le chaos avant la création, mais avec cette différence qu'elle n'a pas, comme Dieu, le pouvoir d'en faire sortir un monde visible et tangible pour nos débiles organes.

Ceci nous conduit à examiner, en M. Hugo, le penseur. Hélas! là encore, nous sommes forcé de le récuser ou de nous méfier de lui, et cela par une bonne raison; c'est qu'il ne fait pas sa phrase pour sa pensée, mais sa pensée pour sa phrase; procédé qui peut n'être que dangereux en littérature, mais qui est mortel en philosophie. Prenez un à un tous ces chapitres qui interrompent le récit et auxquels l'auteur a prétendu donner une valeur philosophique ou socialiste et peut-être une portée prophétique. Je ne vous défends pas d'admirer, mais je vous défie de comprendre et surtout de conclure. Ainsi, dans l'inexplicable hors-d'œuvre sur la bataille de Waterloo, toute la partie pittoresque est saisissante; toute la partie *pensante* est un mélange de paradoxes et d'obscurités, et l'on se demande, en définitive, pourquoi, après Chateaubriand, Edgar Quinet, Lamartine, Stendhal, le colonel Charras, Vaulabelle (en attendant M. Thiers), qui tous avaient parfaitement réussi *leur* bataille de Waterloo, M. Hugo a voulu faire la sienne.

Ses longs chapitres sur les couvents donnent lieu à des réflexions

d'un autre genre. Nous écarterons autant que possible, afin que notre critique soit plus à l'aise, le point de vue purement religieux ; c'est inutile d'ailleurs : la simple logique suffira. Suivant M. Victor Hugo, les couvents doivent être respectés au nom de la liberté et condamnés au nom de la civilisation. Singulière civilisation, remarquons-le tout d'abord, qui se trouverait, pour ses débuts, en contradiction flagrante avec la liberté humaine, qu'elle est chargée de sauvegarder et de propager en l'éclairant! Poursuivons. L'auteur des *Misérables* a pris un soin qui l'honore à se séparer très-ouvertement de la philosophie matérialiste et athée, de celle qui dit à l'homme : Tâche de jouir de ton vivant, car il n'y a rien au delà de cette vie, — et qui, par conséquent, ne laisse à la créature souffrante d'autre alternative que le désespoir ou la révolte. Il met, à ce sujet, de belles paroles sur les lèvres de son évêque, de Mgr Myriel, que nous allons retrouver tout à l'heure; soit : ce n'est pas nous qui le contredirons. Mais, puisqu'il interdit tout ensemble à l'homme cette religion du néant qui l'invite à jouir ou le condamne à souffrir sans souci d'une destinée ultérieure, et cette autre religion qui seule peut donner à ses joies, à ses douleurs, à ses espérances, à ses travaux, à ses devoirs, un sens divin et consolateur, que lui donne-t-il à la place de ce qu'il lui ôte? Nous avons scrupuleusement cherché dans ces six premiers volumes, et nous avouons n'avoir rien trouvé. Un peu de lumière à l'enfant, un peu de protection à la femme, la suppression de l'échafaud et du bagne, le maître d'école devenant un grand personnage, sans doute aux dépens du curé et du frère de l'école chrétienne, tout cela n'est ni bien clair, ni bien sûr, et ne nous donne pas le programme d'une société nouvelle, désormais exempte de crimes et de misères.

Allons un peu plus loin : M. Hugo, qui voudrait bien être impartial envers les couvents et user à leur égard de sa clémence royale, se croit pourtant obligé de les maudire au nom de la civilisation et du progrès : quel progrès? quelle civilisation? Probablement celle du dix-neuvième siècle. Mais, ou les éblouissements de son livre nous ont frappé d'une cécité complète, ou il est évident que ce livre n'a qu'un but : étaler à tous les regards, rehausser par l'éclat des couleurs, faire toucher au doigt les vices de la civilisation moderne dans ses rapports avec les misères humaines. Ainsi donc cette civilisation que vous nous dépeignez si impuissante et si dure vis-à-vis des malheureux, c'est de peur d'entraver ses progrès, de troubler ses triomphes, que vous demandez qu'on supprime les couvents, c'est-à-dire les refuges ouverts à ces souffrances qu'elle ne sait pas soulager, à ces ignorances qu'elle ne sait pas éclairer, à ces plaies qu'elle ne sait pas guérir, à ces fautes dont elle fait des crimes par l'implacable rigueur de ses châtiments! Empruntons nos exemples à

M. Hugo lui-même. Fantine, séduite et bientôt délaissée par un étudiant (très-voltairien, j'imagine), descend tous les degrés du malheur et de l'ignominie. Croit-on que si, après le premier échelon, après la faute, elle avait rencontré une main charitable et chrétienne qui lui eût ouvert un couvent, sa vie et sa mort eussent été aussi épouvantables? Et Cosette! celle-là a un bonheur que je souhaiterais, sans l'espérer, aux orphelines abandonnées comme elle : il se trouve qu'un forçat, devenu un saint Vincent de Paul athlétique, se charge de cette petite fille avec un dévouement tout paternel. J'y consens, pourvu que l'on m'accorde que les galériens comme Jean Valjean sont rares en ce monde, et que les mères pauvres, avant de délaisser leurs filles, feront bien de se pourvoir ailleurs. Mais ce Jean Valjean, quand il cherche pour Cosette et pour lui-même un asile où ne puissent les atteindre les iniquités de la société ou, en d'autres termes, de la civilisation, à quelle porte frappe-t-il? A la porte d'un couvent.

On le voit, M. Hugo arrive, par la force des choses, à être son propre contradicteur. Que serait-ce si nous agrandissions le débat, si nous nous élevions à des vues plus générales? La civilisation est un grand mot et un grand fait : à Dieu ne plaise que nous lui souhaitions des entraves! mais il y a deux civilisations : il y a celle qui invente des machines, décuple la puissance de l'homme sur le monde extérieur, facilite et accélère tous les détails de la vie matérielle; et celle qui s'adresse, selon leur penchant et leur nature, aux intelligences et aux âmes. Élargissez, tant que vous le voudrez, le domaine de vos conquêtes, faites de la matière votre servante-maîtresse, domptez les éléments, multipliez à l'infini les prodiges de l'électricité et de la vapeur; vous ne ferez point qu'il n'y ait pas, dans ces âmes, au milieu d'autres facultés que je vous abandonne, la mystérieuse faculté de souffrir, d'avoir soif de l'infini, d'être tourmenté d'une nostalgie céleste, d'aspirer à immoler la créature terrestre à la créature divine. Si une seule de ces âmes qui échappent à votre empire vous demande pour tout bien la satisfaction de ce désir que vous ne pouvez pas satisfaire, l'assouvissement de cette soif que vous ne pouvez pas étancher, et si votre civilisation lui refuse ce bien, elle se manquera à elle-même en même temps qu'elle offensera la liberté : ou plutôt la civilisation et la liberté subiront ensemble la même offense; car c'est leur honneur de ne pouvoir se séparer. Voilà des vérités élémentaires que M. Victor Hugo eût bien fait de méditer au lieu de se perdre dans des détails dont rien n'égale la puérilité, ou dans des comparaisons que l'on appellerait sacriléges si l'on n'aimait mieux les croire insensées. Ce qui nous semble plus incontestable encore, c'est que la pensée de M. Hugo suit désormais une marche à peu près invariable, qui commence par la réflexion et finit par l'hal-

lucination. Il est dupe de ses prestiges, dupe de cette espèce de mirage intérieur qu'il s'est créé à la longue en s'éblouissant de ses propres rayons, comme un soleil qui se regarderait perpétuellement dans son miroir. On ne peut attribuer à d'autres causes ces extravagances d'idées qui ne sont très-probablement que des intempérances de couleur et de phrase. Sauf la prosodie et la rime, c'est le procédé des plus étranges pièces du recueil des *Contemplations*. Citons à l'appui de nos remarques le chapitre intitulé les *Mines et les mineurs*, un de ceux où M. Hugo s'est le plus évidemment proposé de faire acte de penseur profond. Le sujet était beau, et tout à fait dans les cordes favorites du poëte. Il s'agissait de peindre la superposition d'une société sur une autre, de la société visible et régulière sur une société clandestine et souterraine; il s'agissait de signaler les caractères de ce danger permanent et d'indiquer les moyens de le conjurer.

Selon M. Hugo, le sol social est sans cesse miné par deux sortes de travailleurs: les utopistes et les malfaiteurs. « La société, dit-il, se « doute à peine de ce creusement qui lui laisse sa surface et lui « change ses entrailles. » Très-indulgent, ainsi qu'on doit s'y attendre, envers les utopistes, l'auteur des *Misérables* se montre sévère envers les malfaiteurs, ce qui nous semble moins logique; car, si l'on en jugeait par le choix de ses héros de prédilection, on pourrait croire qu'à ses yeux les malfaiteurs ne sont que des honnêtes gens déclassés par les injustes rigueurs de la société officielle. Mais ceci n'est qu'une vétille, voici qui vaut mieux : M. Hugo, enfourchant son *dada*, se livre à une de ces énumérations où l'on dirait qu'il se grise de noms propres; puis il ajoute dans ce grand style qui n'est qu'à lui : « Un monde dans les limbes (oh ! oui, poëte, vous y êtes, dans les « limbes !), à l'état de *fœtus*, quelle silhouette inouïe ! Saint-Simon, « Owen, Fourier, sont là aussi, dans des sapes latérales. Certes, quoi- « qu'une divine chaîne invisible lie entre eux à leur insu tous ces « pionniers souterrains qui, presque toujours, se croient isolés et « qui ne le sont pas, leurs travaux sont bien divers et la lumière des « uns contraste avec le flamboiement des autres : les uns sont para- « disiaques, les autres sont *tragiques*. Pourtant, quel que soit le con- « traste, tous ces travailleurs, depuis le plus haut jusqu'au plus « *nocturne*, depuis le plus sage jusqu'au plus fou, ont une similitude, « et la voici : le désintéressement. MARAT S'OUBLIE COMME JÉSUS. Ils se « laissent de côté, ils s'omettent, ils ne songent point à eux. Ils voient « autre chose qu'eux-mêmes. Ils ont un regard, et ce regard cherche « l'absolu. Le premier a tout le ciel dans les yeux; le dernier, si « *énigmatique* qu'il soit, a encore sous le sourcil la pâle clarté de « l'infini. Vénérez, quoi qu'il fasse, quiconque a ce signe, la prunelle- « étoile; — la prunelle-ombre est l'autre signe. »

La prunelle-étoile, la prunelle-ombre! nous voilà bien près de la bouche-tombeau, du grelot-monde, de la biche-illusion, du ver-réalité, de la branche-destin, du gibet-misère des *Contemplations!* Surtout n'ayons pas la naïveté de nous étonner ou de nous fâcher : entre Jésus et Marat il n'y a, comme on voit, que des degrés, des différences de détail : l'un est paradisiaque, l'autre est tragique; l'un est haut, l'autre est nocturne; l'un a tout le ciel dans les yeux, l'autre n'y a que la pâle clarté de l'infini : mais au fond ils sont de la même famille, quelque chose comme deux frères dont le premier serait mieux doué que le second. Il faut les vénérer tous deux, car tous deux ont la prunelle-étoile, et tous deux ont le même trait distinctif, le désintéressement. Est-ce assez? Pas encore. Au-dessous des utopistes il y a les malfaiteurs, la prunelle-ombre; M. Hugo en trace l'effrayant tableau; nous nous bornerons à en détacher ces deux phrases : « Il y a sous la société, insistons-y, et, *jusqu'au jour* « *où l'ignorance sera dissipée*, il y aura la grande caverne du mal... « Jamais les doigts de la nuit qui se crispent sous ce plafond as- « phyxiant n'ont feuilleté un livre ni déplié un journal. Sa noir- « ceur n'a aucun rapport avec la *noirceur sublime* de l écritoire. » En d'autres termes, et dans notre plat langage, c'est l'ignorance qui fait les scélérats, lesquels ne savent ni lire ni écrire; et ceci, en effet, répond à la pensée fondamentale de M. Hugo, qui, pour résoudre le terrible problème de la misère, n'a rien trouvé de mieux que de demander de la lumière pour l'homme et pour l'enfant. Soit; mais, en nous parlant de cette cave vouée à l'ignorance, et dont la noirceur n'a aucun rapport avec la noirceur sublime de l'écritoire, de cette cave dont le poignard (le poignard d'une cave!) n'a jamais taillé une plume, M. Hugo a la mauvaise idée de choisir un nom propre. Il ajoute : « De cette cave sort Lacenaire. » Or Lacenaire était le type du scélérat lettré : il faisait des vers et de la prose qui ne valaient assurément pas la prose et les vers de M. Victor Hugo, mais qui n'en eurent pas moins un grand succès auprès des dilettantes de cour d'assises, et formèrent de précieux autographes. Ainsi, dans ces morceaux à grand fracas, qui caractérisent la manière actuelle de l'auteur des *Misérables* et qui sont ses *ut* de poitrine, l'inconsistance du raisonnement le dispute aux énormités de style, l'audace sacrilége des rapprochements rivalise avec la creuse sonorité des métaphores. Faut-il s'indigner? Faut-il rire? S'indigner, ce serait faire trop d'honneur à des folies qu'il vaut mieux traiter comme des rêves d'un cerveau halluciné; rire, ce serait manquer de respect à un homme chez qui les traits de génie alternent avec les traits de démence. Le plus sage est de regarder comme suffisamment instruite cette partie du procès et de demander à nos lecteurs si des citations

pareilles ne leur semblent pas la plus accablante des preuves contre M. Hugo penseur, politique et moraliste. Passons maintenant à M. Hugo calculateur et inventeur, avant d'arriver à la portion la plus agréable de notre tâche, et de saluer, même à travers des aberrations colossales, le grand artiste et le grand poëte.

III

Peut-être s'étonnera-t-on de nous voir attacher quelque importance à des questions de calcul à propos d'une œuvre d'imagination. Mais tout se tient et s'enchaîne dans un sujet pareil. L'étude littéraire et le détail des mœurs, la faute de goût et le trait de caractère, le mensonge historique et l'arrière-pensée lucrative, s'expliquent et se complètent réciproquement. Tout le monde sait d'ailleurs que, chez M. Victor Hugo, l'homme de génie se double d'un homme d'affaires, que nul ne sait mieux que lui tirer parti de sa gloire et profit de de ses ouvrages. Bien loin de l'en blâmer, nous voudrions nous emparer de cette occasion pour toucher en passant à ce point secondaire. L'éducation du public et des gens du monde est encore à faire en ce qui concerne les intérêts des hommes de lettres, les rapports de la littérature avec l'argent. Là comme ailleurs, nous nous heurtons contre cette inconséquence mondaine qui rend notre métier si difficile. On prêche aux écrivains le désintéressement, l'abnégation, le brouet noir, et l'on oublie que ces natures fines, nerveuses, sans cesse surexcitées, sont à la fois plus incapables de compter, mieux préparées à jouir, plus sensibles à tout ce qui froisse leurs instincts d'élégance et de libéralité. On déclare la littérature émancipée, hors de tutelle, à jamais sortie de ce régime qui la faisait tributaire des princes, des grands seigneurs et des financiers, et l'on trouve mauvais que cette fille majeure, délivrée de ces humiliants patronages, fasse ses affaires elle-même, et lève sur le public un impôt volontaire, calculé d'après la valeur probable des produits et le nombre progressif des consommateurs. Enfin, — inconséquence plus visible et personnifiée dans des noms illustres, — on ne tient en réserve qu'une sorte de compassion dédaigneuse et stérile pour ceux qui, fidèles au vieux programme de *désordre et génie*, ne sachant ni calculer ni prévoir, dissipant en chemin le fond de leur patrimoine et le revenu de leur gloire, arrivent sans provisions au terme de leur route; et peut s'en faut que l'on ne traite de procureurs et

d'esprits mercantiles ceux qui, suivant une marche contraire, savent faire de chacun de leurs ouvrages quelque chose d'équivalent à un immeuble ou à un coupon de rentes! Si donc, comme on l'assure, les *Misérables* ont été payés très-cher, tant mieux, pour l'auteur d'abord, ensuite pour l'éditeur; car il est depuis longtemps avéré que le meilleur moyen de persuader au public qu'un livre vaut trois cent mille francs est de lui faire croire qu'il les a coûté. Si, comme on le raconte, M. Victor Hugo a eu la patience d'attendre trente ans afin d'échapper aux effets d'un engagement contracté par son imprudente jeunesse vis-à-vis d'un de ses anciens éditeurs, nous ne saurions l'en désapprouver; tant mieux encore, puisqu'il a pu, pendant ces trente ans, polir sans cesse et repolir son œuvre : d'ailleurs, ce long retard l'a, à son insu sans doute, merveilleusement servi; son livre, bonapartiste [1] et socialiste tout ensemble, arrive à point à une époque où ces deux éléments semblent mis en demeure de se combattre ou de se confondre. Ainsi donc, absolution pleine et entière, sur tous ces articles de détail, à l'auteur des *Misérables*. Mais il y a, par malheur, un autre genre de calcul sur lequel nous sommes forcé de nous montrer moins accommodant. Il est évident pour nous que M. Hugo, en écrivant son livre ou en le relisant, s'est ravisé en maint endroit et a surtout songé à s'assurer le plus grand nombre possible de lecteurs, d'admirateurs et d'adhérents. Veut-on une preuve? Nous la trouverons dans la première partie de l'ouvrage, la meilleure de toutes celles que nous connaissons jusqu'à présent. M. Hugo — qui l'ignore? — a placé au seuil de son livre la figure d'un évêque dont tout le monde a désigné le vrai nom. Très-contestable au point de vue théologique, cette figure, comme œuvre d'art, est délicieuse, et même, à ne pas la regarder de trop près, suffisamment chrétienne : car il est bon de remarquer en courant que, dans ce livre dont l'auteur est manifestement brouillé avec le christianisme, les seuls personnages honnêtes, intéressants, aimables, les seuls qui soient bien près de résoudre par la charité et la bonté ce fameux problème de la misère, sont des personnages chrétiens. L'évêque est admirable, sa sœur Baptistine est angélique; madame Magloire, sa gouvernante, est parfaite; la sœur Simplice est charmante, Jean Valjean doit à un prodige de mansuétude chrétienne la transformation miraculeuse qui fait de lui un modèle de toutes les vertus; et, encore une fois, quand il veut dérober sa fille adoptive et se soustraire lui-même à la méchanceté des hommes, c'est dans un couvent qu'il se réfugie. M. Hugo a été, nous le croyons, le premier à s'apercevoir de l'effet que produiraient ces peintures, et surtout à se demander si

[1] Dans le vieux sens du mot.

ces excès de christianisme ne lui aliéneraient pas les sympathies de ce million de lecteurs dont s'enorgueillit à si juste titre un journal célèbre. Il a cherché un correctif, et nous devons déclarer qu'il l'a trouvé. Le chapitre où il agenouille Mgr Myriel devant un vieux conventionnel et nous le montre demandant à ce radoteur de 93 sa bénédiction est certainement la plus belle rançon qu'ait jamais payée à la grossière multitude et aux penseurs qui la gouvernent un grand poëte entraîné par d'anciens souvenirs et la force de la vérité. Nous ne discuterons pas cet absurde chapitre, dont le moindre défaut est de reposer sur un fond impossible, puisque ce prétendu héros de la Convention, n'ayant pas voté la mort du roi et n'ayant pas été guillotiné, n'a pu être qu'un des plus obscurs figurants du drame terroriste. M. Victor Hugo, bien qu'il possède beaucoup plus de génie que d'esprit, avait dix fois plus de sagacité qu'il n'en fallait pour comprendre qu'en écrivant ce chapitre il gâtait à plaisir son œuvre, dégradait son évêque, changeait une figure évangélique et suave en un grotesque mannequin, et accomplissait une opération à peu près pareille à celle d'un peintre qui, pour terminer son tableau, jetterait sur son principal personnage le contenu d'une bouteille d'encre ou d'un verre de sang. Il l'a compris, et il a persisté. Cette énormité littéraire n'est, en réalité, qu'une merveille d'arithmétique. C'est à un calcul analogue qu'il faut attribuer tous ces traits épars contre la Restauration, l'antique monarchie, les salons royalistes, les couvents, etc., etc., toutes ces assimilations monstrueuses entre le fils de Louis XVI et le frère de Cartouche, entre Marat et Jésus, entre le père Duchêne et le père Letellier, entre Maillard et Saulx-Tavannes, entre Jourdan coupe-têtes et le marquis de Louvois, entre Carrier et Montrevel; niaiseries qui n'ont pas même le mérite d'être neuves, qui fourmillaient, dès mon jeune temps, sous les pavés de 1830, mais qui ont l'avantage de caresser la fibre révolutionnaire et démagogique, pendant que la société polie, toujours si indulgente pour ses vrais agresseurs (au risque de se rattraper sur d'autres), applaudit avec un désintéressement stoïque les émouvantes beautés de l'ouvrage. Parfois, chez M. Hugo, cet esprit de calcul est plus corrosif encore. Nous avons noté, à la page 164 du troisième volume, les lignes suivantes, que nous transcrivons comme un échantillon et un modèle du genre : « On a calculé qu'en salves, politesses royales et militaires, « échanges de tapages courtois, signaux d'étiquette, formalités de « rades et de citadelles, levers et couchers du soleil salués tous les « jours par toutes les forteresses et tous les navires de guerre, ou- « vertures et fermetures des portes, etc., etc., le monde civilisé tirait « à poudre par toute la terre, toutes les vingt-quatre heures, cent « cinquante mille coups de canon inutiles. A six francs le coup de

« canon, cela fait neuf cent mille francs par jour, trois cents millions « par an, qui s'en vont en fumée. Ceci n'est qu'un détail. Pendant ce « temps-là les pauvres meurent de faim. »

On a calculé? Qui représente ce *on* sans réplique? M. Hugo sans doute; car nous avons eu la fantaisie de questionner à ce sujet un officier de marine, qui nous a répondu par un éclat de rire, et, sans entrer dans des calculs aussi exacts, a réduit de trois zéros ces formidables trois cents millions. Mais le trait final n'en a pas moins sa portée; mais des milliers de lecteurs, alléchés par ces chiffres si bien groupés, les acceptent comme parole d'Évangile et reprochent tout bas — ou tout haut — à la société de leur donner si peu de pain tandis qu'elle brûle tant de poudre. En somme, inventer cette poudre n'a pas été une mauvaise idée. Il y en a plusieurs de cette sorte dans les *Misérables*. M. Hugo a eu, de tout temps, le goût de cette exactitude officielle; cela fait bien, cela sent son Charles-Quint soignant à la fois les petits détails et les grandes affaires, son Charlemagne comptant les œufs de sa basse-cour et les herbes de son jardin pour se délasser de la conquête du monde; un chiffre, une date, un nom propre, un raffinement de couleur locale, exhibés à propos, frappent le lecteur bénévole et le font réfléchir sur l'étonnante capacité de ce cerveau qui unit tant de ponctualité à tant de profondeur. Sous les plis habilement ajustés de cette science universelle se cache impunément — comme des marmots sous un vaste manteau de docteur, — une infinité de bévues, volontaires ou involontaires. Gustave Planche s'escrimait, dès 1839, à les signaler chez M. Victor Hugo : les *Misérables*, à leur tour, ont soulevé et soulèveront bien des réclamations personnelles et collectives. Qu'importe? L'effet est produit, le cortége triomphal passe ou a passé; et, si l'on retrouve le lendemain, sous un amas de fleurs et de couronnes, quelques-uns de ces traits lancés par les contradicteurs, on ne sait plus s'ils ont essayé le combat ou s'ils ont fait partie du triomphe.

Nous avions hâte d'arriver à M. Hugo *inventeur;* car son livre, après tout, est un roman, et le roman ne saurait se passer d'invention. On peut hardiment affirmer que, si les *Misérables* renfermaient une action heureusement inventée, fortement nouée, d'un tissu simple et ferme, qui se déroulerait sans précipitation, effort ni lenteur, qui ne trahirait ni accroc, ni reprises, ni solution de continuité, si la broderie n'y écrasait pas l'étoffe, si l'on y voyait une série de péripéties neuves et de scènes originales servant de cadres à des personnages habilement imaginés, l'auteur aurait pour toujours gain de cause : ses erreurs de détail, ses mensonges historiques, ses billevesées politiques, théologiques ou philosophiques, ses métaphores, ses antithèses, nos objections, nos réserves, tout cela s'évanouirait dans un

rayon de sa gloire, comme les atomes de poussière dans un rayon de soleil. Malheureusement l'invention est un des côtés faibles de ce livre monumental. Chose singulière! s'il existe une qualité que les détracteurs les plus acharnés de M. Victor Hugo n'osent lui refuser, c'est à coup sûr l'originalité. Comment se fait-il donc que ce génie si entier, si absolu, partisan si superbe du *sint ut sunt*, *aut non sint*, ait peu à peu laissé s'infuser et s'infiltrer dans ses robustes veines, non pas même des génies d'un ordre égal au sien, tels que Chateaubriand, Lamennais ou Lamartine, mais des talents inférieurs qu'il a sans doute longtemps regardés comme de vils amuseurs d'une foule puérile? Il ne serait peut-être ni difficile de découvrir ni inutile d'indiquer la cause de cette anomalie. Un grand poëte ne peut abaisser impunément le niveau de son inspiration, le regard de sa pensée, le but auquel il tend, le succès auquel il aspire. Tant qu'il regarde au-dessus de lui ou devant lui, à hauteur d'aigle ou de grand homme, ce qu'il trouve, ce qu'il rêve, ce qu'il recueille dans cette zone supérieure, lui appartient en propre : nul ne l'a devancé dans ce domaine, nul n'a défloré d'avance sa conquête. Pour faire éclater à tous les yeux son droit de propriété exclusive, il lui suffit d'imprimer à son œuvre le sceau de sa *personnalité* puissante. Mais si, pour multiplier ses moyens de succès et d'influence, ce poëte descend de plusieurs degrés; si, pour parler de plus près aux multitudes, il s'accommode à leurs passions et entre dans leur atmosphère, s'il adopte les lois, les procédés, les penchants d'un art nouveau, fait à l'image de cette démocratie dont il veut se rendre maître, de cette société qu'il prétend inaugurer sur les ruines de l'ancienne, de cet avenir auquel il essaye de dicter ses catéchismes et ses codes, de cette réalité brutale qu'il substitue à l'idéal, alors il trouve les places prises, et, au lieu d'être un poëte sans rivaux, il n'est plus que le rival, que dis-je? l'imitateur souvent malheureux de conteurs dont le nom, placé à côté du sien, lui semblerait une injure. C'est ce qui est arrivé à M. Victor Hugo dans les *Misérables*. Nous, vieux pécheur, qui nous confessons d'avoir lu et de ne pas trop mépriser les chefs-d'œuvre du roman-feuilleton, nous étions à tous moments tenté, en lisant les *Misérables*, d'ôter notre chapeau comme Piron, et de saluer les *inventions* de M. Hugo comme d'anciennes connaissances. Balzac, Frédéric Soulié, Eugène Sue et Alexandre Dumas ont passé par là, et ce qu'il y a de pire, c'est qu'en les imitant à son insu, l'illustre poëte ne les a pas surpassés. Bon nombre de ces chapitres, le faux enterrement de Jean Valjean, son escalade nocturne dans le couvent, le guet-apens de Thénardier, son arrestation et celle de ses complices par Javert et ses agents, ne dépareraient pas, mais n'embelliraient pas davantage les volumes les plus *corsés* de ces longues histoires, si

populaires il y a vingt ans, presque oubliées aujourd'hui. Les *Mystères de Paris* ont déteint sur les *Misérables*, sauf qu'il y a, chez Eugène Suë, bien plus d'invention, des personnages bien plus variés, des épisodes bien plus curieux, un fouillis d'aventures et de figures bien mieux réussi que chez M. ugo. Fantine ne vaut ni Rigolette, ni Fleur-de-Marie. Jean Valjean, c'est le Chourineur, converti par un évêque au lieu de l'être par un prince allemand; c'est encore, si l'on veut, Edmond Dantès captif, séquestré du monde, se jetant dans la mer, passant pour mort, et ressuscité sous les traits du comte de Monte-Cristo; sauf que le *plongeon* de Dantès est bien autrement dramatique, bien autrement *inventé* que celui de Jean Valjean. La lutte de Jean Valjean et de Javert rappelle, sans l'égaler, la lutte de Peyrade et de Vautrin dans Balzac. Les transformations de Jean Valjean n'ont ni le relief ni l'imprévu des *incarnations* de Vautrin. Les scélérats groupés autour de Thénardier restent, malgré leurs prétentions historiques, bien loin des physionomies patibulaires, si vivantes, si réelles, dont Eugène Suë a peuplé le tapis franc de la rue aux Fèves et le préau de Bicêtre. Nous pourrions multiplier à l'infini ces rapprochements et ces réminiscences. Parmi les innombrables pages échappées à la verve facile de M. Jules Janin, nous nous souvenons d'avoir lu une très-touchante histoire, intitulée *Elle se vend en détail*, qui nous montrait, vingt-cinq ans avant Fantine et M. Victor Hugo, une pauvre jeune fille vendant successivement ses cheveux et ses dents. Que dire des étudiants, des grisettes, et, en général, des *gaietés* de M. Hugo? Sa gaieté est celle des lions et des aigles : il ne sait ni rire, ni sourire. Cette heureuse impuissance de la grandeur à se faire petite, du Titan à se faire Pasquin, n'a jamais plus magistralement éclaté que dans les *Misérables*. Le chapitre qui termine le premier volume et qui s'appelle indifféremment *Quatre à quatre* ou *Double quatuor*, prouve jusqu'à quel point M. Victor Hugo peut chanter faux lorsqu'il veut fredonner d'une voix légère une joyeuse chanson de table ou de mansarde au lieu d'entonner les grandes hymnes de la poésie et de la nature. On dirait Désaugiers soufflé par un burgrave. Ce petit monde juvénile et charmant dont Alfred de Musset et Henry Mürger nous ont redit avec une grâce mélancolique les fugitives amours, les lestes propos, les joyeux refrains, les rires et les larmes, semble pétrifié dans le livre de M. Hugo, comme une guinguette oubliée entre les quatre murailles d'un monument. Son hilarité détonne, son rire grimace, son esprit fait ventre, ses étudiants sont odieux, ses grisettes sont tristes, ses bons mots sont laborieux comme des poëmes didactiques. Dans sa manie de tout forcer, de tout grossir, de porter sur tout sa pesante et colossale main, il a trouvé moyen de gâter même le calembour. Cette débauche de l'esprit (M. Hugo a dit

cette fiente de l'esprit qui vole) ne peut avoir qu'une excuse, et encore! c'est d'être spontanée. Or M. Hugo prépare ses calembours; il leur fait d'avance des cadres; il nous présente, par exemple, un jeune homme donnant cent francs à une jeune fille, pour avoir le plaisir d'ajouter : « Fille de *cinq louis*, tire-moi mes bottes! » — Il fera jeter au feu un exemplaire de la Charte, et il dira : « La *Charte* métamor-« phosée en *flamme.* » — Et le reste à l'avenant. N'insistons pas, nous aurions trop d'avantages. Discussion et preuves sont ici d'autant plus inutiles que, sur cette petite infirmité du génie de M. Hugo, tout le monde est de notre avis.

Nous avons parlé du défaut d'invention qui se révèle dans les *Misérables* et des rapprochements qu'il serait facile d'établir entre maints chapitres de ce livre et les souvenirs les plus populaires du feuilleton-roman. Quand M. Hugo n'imite pas les autres, il s'imite lui-même. Il y a, au second volume, un chapitre fort émouvant, intitulé *Solution de quelques questions de police municipale :* c'est celui où l'auteur donne la parole à Fantine, tombée au plus bas échelon de la prostitution, et nous la fait voir tour à tour aux prises avec Javert et avec M. Madeleine, passant de la prière à l'invective et du sanglot au rire nerveux. Nous pourrions dire à ce chapitre, en parodiant un mot célèbre : Nous vous avons connu en 1831; vous étiez alors la supplication désolée de la Sachette au moment où on va la séparer de sa fille, la Esméralda; nous vous avons rencontré, quelques mois plus tard, dans *Marion Delorme*, dans la scène où Marion essaye de sauver son amant condamné à mort. Nous vous avons retrouvé, en 1833, dans *Lucrèce Borgia;* en 1834, dans *Marie Tudor*, sur les lèvres de Jane suppliante; en 1835, dans *Angelo*, dans la bouche de la Tisbé. Je m'arrête à cette date, faute de souvenirs assez précis : il suffit, d'ailleurs, de constater qu'il y a en permanence, dans les drames et dans les récits de M. Victor Hugo, un air de *bravoure* que l'on pourrait noter d'avance, comme on note de mémoire un air de Bellini ou de Verdi; un opprimé, un être faible, désarmé, passionné, — presque toujours une femme —, priant, pleurant, essayant de fléchir un représentant quelconque de la puissance, de la force et de l'abus : une situation toujours la même, amenant les mêmes formes de langage pour exprimer un même sentiment; langage bref, haché, saccadé, cherchant le pathétique dans un mélange savant d'incorrection, de trivialités, de suspensions, d'ellipses, de cris de la nature; qu'on dirait sténographié sous la dictée de cette pauvre madame Dorval, que l'on trouve saisissant une première fois, monotone à la longue, et qui semblerait prouver chez M. Hugo une certaine pauvreté d'inspiration, un certain penchant à jeter constamment sa pensée dans le même moule.

Mais tout ceci n'est qu'un des côtés de la question, et les admirateurs de M. Victor Hugo auraient le droit de nous répondre que, les ouvrages de l'esprit ne vivant, en définitive, que par le style, peu importe que l'auteur des *Misérables* se soit copié lui-même, peu importe surtout que son livre offre, çà et là, de fâcheuses ressemblances avec les enfants terribles du roman-feuilleton, s'il s'est approprié leurs guenilles par la toute-puissance de son génie et les a recouvertes de toutes les splendeurs de son style. Essayons donc de juger les *inventions* de M. Hugo d'après des vues plus hautes et des lois plus générales. Nous n'apprendrons rien à personne en rappelant que l'art n'a pas de règle plus essentielle, plus irrécusable, que celle qui exige une juste proportion entre les moyens et les effets. S'il nous est permis, sans trop de profanation, de comparer un moment l'œuvre de l'artiste à celle de Dieu, on nous permettra d'ajouter qu'une des marques de la création par excellence entre les mains du Créateur suprême a été d'avoir tout fait avec rien. De même, dans les œuvres d'art les plus voisines de la perfection, chez les hommes les plus évidemment doués du rayon divin, on reconnaît ce caractère, affaibli déjà, mais visible; ils font, non plus tout avec rien, mais beaucoup avec peu. On admire en eux le contraste de la sobriété des moyens avec la grandeur des effets. C'est là le privilége d'un art, d'une littérature à son apogée, que cet art se personnifie dans Phidias ou dans Mozart, que cette littérature s'appelle Virgile, Horace ou Racine. A un degré inférieur, mais très-acceptable encore, nous trouvons la proportion, l'égalité, entre les moyens et les effets. C'est tout ce que l'on peut demander aux écrivains, aux artistes qui s'imposent la difficile mission de secouer, d'émouvoir les sociétés vieillies, fatiguées, blasées, complexes, formées d'éléments divers ou contraires, partagées entre un idéal qui finit et un idéal à peine entrevu, tristement occupées à se bâtir une nouvelle demeure avec des monceaux de décombres. C'est tout ce que nous demanderions à M. Victor Hugo. Nous nous contenterions de moins encore; nous consentirions à admirer, dans les *Misérables*, de grands effets achetés par des moyens violents, démesurés, excessifs, pourvu que ces moyens fussent possibles, pourvu que l'auteur ne s'obstinât pas à nous mener à de fortes émotions, à des admirations foudroyantes, par des chemins impraticables. Il y a plus : M. Hugo nous en voudrait si nous avions l'air d'oublier que son roman n'est pas un roman ordinaire, qu'il est en même temps un réquisitoire et un plaidoyer. Or, pour qu'un réquisitoire ait toute sa portée, pour qu'un plaidoyer ait toute sa valeur, on ne doit pas poser la question entre son adversaire et son client, de manière à la rendre également inapplicable à l'un et à l'autre. Maintenant, rouvrons en-

semble les *Misérables* : nous y trouverons, presque à chaque volume, ou un grand effet obtenu par un moyen impossible, ou un motif de récuser à la fois en M. Hugo l'accusateur et l'avocat, ou, ce qui est pire, une infraction flagrante à ces lois de la vraisemblance morale, plus obligatoire encore que la vraisemblance matérielle. Nous admettons, par exemple, que la charité chrétienne et pastorale aille, chez Mgr Myriel, jusqu'à recevoir le forçat Jean Valjean, à lui donner un lit, une place à sa table, à l'appeler *monsieur*, etc., etc. Tout cela était nécessaire pour amener des scènes dont nous ne méconnaissons pas les beautés. Mais, lorsque Valjean, ainsi hébergé, rassasié, logé, consolé, fait acte de galérien relaps, de voleur incorrigible, lorsqu'il vole les six couverts d'argent de l'évêque, et que celui-ci, non content de dire aux gendarmes qu'il les lui a donnés, y ajoute spontanément les deux flambeaux, héritage de famille, nous disons que la vraisemblance morale, la vraisemblance chrétienne (il s'agit d'un évêque), est outrageusement violée; nous disons que tous les pauvres honnêtes, tous les vrais pauvres de Mgr Myriel — et il n'en manquait pas, M. Hugo nous le dit, dans le diocèse de Digne, — auraient le droit de demander, en présence de cette orgie de charité, ce que l'on fera pour les misérables qui n'ont ni volé, ni assassiné, si l'on se dépouille à ce point pour un scélérat endurci. Passons. Si du moins M. Victor Hugo tenait compte de la situation faite à Jean Valjean par la mansuétude de l'évêque! Mais non; au premier volume, l'effet exige que les couverts et les flambeaux d'argent soient *donnés*. Au second, l'effet exige que ces flambeaux et ces couverts aient été *volés*. Comment expliquer autrement que Jean Valjean, devenu M. Madeleine, lavé, blanchi, régénéré, bienfaiteur de tout un arrondissement, n'ait d'autre choix que de retourner au bagne ou de continuer à dissimuler son vrai nom? Qu'il y ait pour lui humiliation et souffrance à se déclarer forçat libéré, qu'il y perde sa croix d'honneur et son écharpe de maire, soit : mais de là à retomber sous le bâton d'un argousin, à devenir le n° 9430, à porter le bonnet vert, il y a loin, très-loin, et c'est pourtant cette distance que M. Hugo a franchie d'un volume à l'autre, sans daigner éclaircir ce point essentiel : un forçat *libéré* traité comme un forçat *en rupture de ban*. Ce n'est pas sérieusement que l'on pourrait alléguer la pièce de quarante sous du petit Gervais (que Valjean ne vole même pas, mais sur laquelle il met le pied) comme une charge suffisante pour faire de lui un galérien à perpétuité. Que voulez-vous? l'auteur avait besoin que cette alternative offerte à l'esprit de Jean Valjean fût aussi complète, aussi formidable que possible, afin d'assurer tout leur effet aux magnifiques chapitres où il nous peint les combats intérieurs du forçat changé en honnête homme, la *tempête sous un crâne*,

les péripéties du voyage de M. Madeleine, son arrivée au tribunal, son intervention soudaine dans l'affaire du faux Jean Valjean, et la catastrophe qui le livre à son ennemi Javert, le terrible agent de police. Tout cela est très-beau sans doute, mais tout cela s'achète par des impossibilités. Voilà pour l'œuvre d'art; que dirons-nous du réquisitoire ou du plaidoyer? Prenons cette exécrable société telle que nous la représente M. Hugo, dédaigneuse de toute proportion entre le délit et la peine, dure, injuste, oppressive, organisée de façon à forcer la misère à la faute ou au crime, à changer le pauvre en délinquant, le délinquant en coupable, le coupable en scélérat. Prenons-la à deux époques bien différentes, que M. Hugo nous a indiquées lui-même : 1795, date de la première condamnation de Valjean, et 1817, date de la seconde. Comment supposer qu'en 1795, en pleine anarchie révolutionnaire, un homme du peuple ait pu être condamné à cinq ans de galères pour avoir volé un pain chez un boulanger, quand cet homme a pu prouver qu'il ne volait que pour empêcher de mourir de faim les sept enfants de sa sœur? Comment admettre qu'en 1817, devant un jury composé d'hommes intelligents et presque toujours débonnaires, ce même Valjean, bienfaiteur de toute une contrée, signalé par divers actes de sauvetage, entouré de reconnaissance et de respect, ait pu, sur sa propre dénonciation, être condamné aux travaux forcés à perpétuité, sans qu'un seul juré, un seul magistrat, un seul témoin, se soit levé pour protester contre cette rigueur abominable, pour demander que l'on balançât par les services récents les fautes passées? Comment se résoudre enfin à croire que cette dénonciation et cette condamnation suffiront pour que Javert parle à M. Madeleine comme à sa proie, à sa chose, au plus misérable des forçats évadés? Encore une fois, c'est impossible : si vous voulez que je vous admire, n'exigez pas de ma raison trop de sacrifices au profit de mon admiration. Si vous voulez que je vous croie, que j'appelle avec vous une régénération sociale en faveur des misérables, ne chargez pas la société de dix fois plus d'iniquités et d'inconséquences qu'elle n'en a jamais commis.

Poursuivons : au troisième volume, Jean Valjean, évadé de nouveau, arrive chez les Thénardier (d'infâmes coquins) pour réclamer Cosette, la fille de Fantine, que Fantine mourante lui a léguée. M. Hugo a peint avec beaucoup d'habileté, chez Jean Valjean transformé, cette double nature, ces vertus de l'honnête homme, greffées sur les *talents* du forçat : la vigueur, l'adresse, l'incroyable développement des facultés physiques, et surtout la méfiance. Or Valjean, à peine arrivé chez les Thénardier, que doit percer de part en part son coup d'œil de galérien émérite, s'amuse à déployer la munificence fantasque d'un nabab : il donne cinq francs d'une paire de bas qui vaut vingt sous; il met un louis dans le sabot de Cosette; il paye sans sourciller tout

ce qu'il plaît à l'aubergiste de lui demander pour son souper et sa couchée dans cet ignoble taudis; le tout pour jeter de la poudre aux yeux des Thénardier et des lecteurs de M. Hugo! Ce détail peut donner une idée de la façon dont l'auteur des *Misérables* traite la vraisemblance et la logique des caractères. Une réflexion analogue s'applique à la prostitution de Fantine. Fantine est belle; elle a déjà commis une faute. Son premier amant, le sieur Tholomyès, l'homme aux calembours, « chauve, édenté, ridé, infect, » ne peut pas avoir laissé dans son cœur un bien grand fonds de pudeur et de sagesse. Si donc Fantine, par la force des choses, le crime de la société et le désir de payer les mois de pension de sa chère petite Cosette, se sent fatalement entraînée à faire argent de sa beauté, elle est absurde de ne pas commencer par où elle doit finir, et de se rendre préalablement hideuse en sacrifiant ses cheveux et ses dents. Nous passons rapidement sur l'épisode du couvent de Picpus, où la fausseté des appréciations le dispute à l'extravagance des événements. Voici qui est plus fort : dans sa troisième partie, après un hors-d'œuvre dithyrambique sur le gamin de Paris, singulier pendant du hors-d'œuvre de Waterloo, M. Hugo met en scène un jeune homme, Marius, fils du commandant Pontmercy, ancien officier de l'Empire. Marius est élevé chez son grand père maternel, le *grand bourgeois*, Gillenormand (une caricature assez bien réussie), royaliste plus *ultra* à lui seul que toute la Chambre *introuvable*. Grâce à cette tyrannique influence, Marius parvient à sa vingtième année, fermement convaincu que les armées impériales étaient un ramassis de brigands, que Napoléon était un ogre et le commandant Pontmercy un bandit qui, par-dessus le marché, a abandonné son fils. Mais il découvre la vérité, le voile se déchire, et voilà Marius payant à la mémoire de son père tout un arriéré de tendresse. Voilà Marius aussi bonapartiste que l'a été M. Hugo dans les *Misérables*. Pontmercy, dans un testament de trois lignes, a recommandé à son fils le sergent Thénardier, qui, dit-il, lui a sauvé la vie sur le champ de bataille de Waterloo. A présent, voici la situation : Marius, cœur ardent, tête de feu, Marius, qui n'a jamais aimé, aime passionnément Cosette, qu'il croit la fille de M. Leblanc (*aliàs* Jean Valjean, *aliàs* M. Madeleine, *aliàs* M. Fauchelevent); M. Victor Hugo a dépensé, pour peindre cet amour, toutes les richesses de sa palette. C'est une flamme, c'est un volcan, c'est une étoile; c'est le ciel, c'est la mer, c'est l'infini, l'azur, l'immensité, la vie dans un sourire, la mort dans une larme. Les héros de roman les plus célèbres sont des blocs de glace en comparaison. Survient un moment où Marius est placé dans l'alternative suivante : il peut, en tirant un coup de pistolet, signal convenu, sauver M. Leblanc d'une mort certaine, arracher Cosette à un déshonneur probable. Il est vrai que, s'il tire, il livre à la justice Thénardier, sur lequel il ne peut plus se

faire la moindre illusion, qu'il reconnaît pour un affreux scélérat, acharné à la perte de M. Leblanc et de Cosette. Or le testament de son père est toujours présent à sa mémoire; si bien qu'il s'abstient de tirer, et que, si Javert, moins sentimental, n'arrivait pas à temps, M. Leblanc serait assassiné et Cosette enlevée. Que dites-vous de ce bel amoureux et de cette logique du cœur humain? Que m'importe que la situation soit *tendue* à faire pâlir les plus illustres fournisseurs du boulevard, que l'intérieur du bouge des Thénardier soit peint avec une fougue réaliste qu'aurait enviée M. de Balzac? Du moment que vous donnez à la vraisemblance des passions et des caractères de si furieux démentis, tout est dit; vous baissez d'un cran dans l'ordre des beautés littéraires. L'énormité et le grincement de vos rouages me rendent insensible au jeu de vos machines. Je cesse de m'intéresser à vos personnages, que vous ne faites plus mouvoir à l'aide de fils déliés et invisibles, mais de ficelles grosses comme des câbles; et je répète tout bas que la moindre analyse, fine et délicate, d'un sentiment vrai, mérite d'occuper dans l'art un rang supérieur à celui de ces tableaux plus grands que nature, suspendus, dans le faux et le vide, entre l'épopée et le mélodrame.

Nous bornons là, pour aujourd'hui, cette étude critique, n'ayant eu le temps de bien lire et d'examiner suffisamment que les six premiers volumes des *Misérables :* il est peu probable que les quatre derniers apportent de bien graves modifications à l'ensemble de notre jugement; mais le livre a fait trop de bruit, le nom de l'auteur est trop célèbre, trop de questions importantes se rattachent à cette œuvre, à ce succès, à cette propagande, accrue par tous les prestiges de la gloire, toutes les majestés de l'exil et tous les raffinements de la librairie, pour qu'il soit permis de laisser dans l'ombre une partie aussi considérable d'un ouvrage aussi gigantesque, et de clore le débat avant d'avoir consulté toutes les pièces. Nous avons en outre à rendre hommage aux étonnantes beautés éparses dans les *Misérables*, à saluer, même à travers ses aberrations immenses, le grand artiste, le grand poëte fourvoyé, et peut-être à essayer quelques observations de détail sur le style, qui, par ses étranges disparates, pourrait donner lieu, ce nous semble, à un travail assez curieux. Pour le moment, contentons-nous de résumer en quelques lignes l'impression générale que nous a laissée cette première lecture, soit qu'on se borne à l'effet poétique, soit que l'on regarde au delà et que l'on étudie le livre dans ses rapports avec la société et la politique de notre temps. Au premier point de vue, l'impression est bizarre : si, pendant les belles années du poëte et de notre jeunesse, nous avons pu dire que ses inspirations comptaient parmi nos plus beaux rêves, nous pouvons ajouter aujourd'hui que son dernier ouvrage aura été notre plus magnifique cauchemar. Hélas ! n'est-

ce pas là la gradation que suivent, à mesure qu'on vieillit, les visions du sommeil et même du réveil? Ce qui était un songe à vingt ans est un cauchemar à cinquante : ce qui, à l'aurore de la vie, n'est qu'une forme, plus vaporeuse et plus éthérée, des charmantes rêveries du soir, devient, au déclin, l'image plus sombre et plus lourde des soucis de la journée : on dirait que le poëte, sans cesse acharné à grossir, à aggraver sa manière, n'a fait que suivre avec nous cette progression mélancolique. Un critique éminent, M. Cuvillier-Fleury, a très-heureusement comparé l'auteur des *Misérables* à un géant qui s'emparerait de nous, pauvres Lilliputiens, et qui, nous saisissant de sa large main, nous emportant à travers les espaces, nous forcerait, bon gré, mal gré, à regarder les objets splendides, difformes, effrayants, hideux, charmants, navrants, grotesques, qui se dérouleraient sous nos yeux. Il y a une autre image, analogue à celle-là, dont le souvenir a été réveillé en nous par la lecture des *Misérables :* c'est celle de ces lanternes magiques que l'on nous montrait dans notre enfance, et dont les figures nous apparaissaient d'abord nettes et distinctes au second plan, puis, en se rapprochant de nous, grossissaient, estompaient leurs contours, devenaient monstrueuses, nous regardaient en grimaçant et finissaient par disparaître à travers le plafond dans un fantastique mélange de lumière et d'ombre. Au point de vue politique et social, nous ne pouvons, en finissant, nous défendre d'une remarque qui saute aux yeux, que tout le monde a faite, que nous tairions cependant si nous pensions qu'il fût possible de la mal interpréter. L'exil volontaire de M. Victor Hugo est un de ces faits sur lesquels il est interdit de s'expliquer, et que tous les partis doivent se contenter d'honorer en silence. C'est la première fois pourtant,— du moins nous le croyons, — que l'on voit un grand poëte, un homme illustre, se tenir obstinément éloigné de son pays, et envoyer à ce pays une œuvre monumentale, glorification éclatante de la cause et de l'idée dont la victoire a déterminé son exil. Dans le passé, étroite et héroïque alliance du patriotisme et du bonapartisme vaincu; dans le présent, assimilation de plus en plus intime de l'idée napoléonienne et de l'esprit démocratique, telles sont, ou nous ne savons pas lire, les deux principales inspirations des *Misérables*. Très-sujet nous-même à l'inconséquence, qui est une des infirmités de l'humaine nature, nous la respectons chez les autres, surtout quand elle se traduit par de généreux sacrifices, par des douleurs noblement supportées. Mais, en vérité, après une lecture attentive des six premiers volumes des *Misérables*, nous sommes forcé de nous demander quel obstacle peut désormais empêcher M. Victor Hugo de rentrer dans sa bonne ville de Paris.

ARMAND DE PONTMARTIN.

5 juillet 1862.

La fin au prochain numéro.

LES COMPLICES

I

Un duel à Sarlat? Oui, vraiment! Le matin du 15 juin 1840, le duel avait eu lieu, au bout du faubourg, dans un pré. Et même c'était un duel sérieux, puisque l'un des champions s'en revint blessé.

Alors, sans doute, il s'agit de deux officiers animant les loisirs de la paix par un assaut à fleurets démouchetés? Point du tout. Sarlat n'est pas ville de garnison. Les duellistes, dit-on, avaient pris querelle, la surveille, au café, à propos de leurs opinions politiques.

— Moi, répétait à qui voulait l'entendre le percepteur de Savignac, petit homme chétif, pelé, vieillot, moi, j'étais là, par hasard, ils m'ont pris pour témoin, et voici comment la chose s'est passée :

Bernier jouait au billard et fumait. Il portait un œillet rouge à sa boutonnière. Rouvenac est entré avec un œillet blanc à la sienne. En sentant l'odeur du tabac, il a fait : « Pouah! » Puis, avant de s'asseoir, il a regardé les joueurs de billard.

« — Garçon! de l'eau de rose à monsieur, » a grommelé Bernier.

Là-dessus, ils ont échangé leur premier coup d'œil hostile.

Un moment après, Bernier a demandé le *National* et Rouvenac la *Quotidienne*. Alors... vous savez qu'ils ont tous deux la tête près du bonnet...

— Et qu'ils se détestent! Oui. Et cette petite discussion de café n'a pu être qu'une occasion cherchée pour motiver le duel.

Voilà quelle était l'opinion générale à Sarlat, le 15 juin au soir,

tandis que les habitants s'accostaient en se demandant des nouvelles. Et les suppositions allaient bon train. Mais la conclusion générale était : « Cela devait finir ainsi! »

II

Raoul de Rouvenac, que ses cartes intitulaient : « le chevalier de Rouvenac, » appartenait à une famille nouvellement établie dans le pays, assez pauvre, puisqu'elle n'avait pour tout bien qu'un pigeonnier flanqué de quelques garennes, d'une vigne et d'une truffière.

Ce pigeonnier, acheté depuis une vingtaine d'années sur la part échue à M. de Rouvenac père dans le distribution du milliard des émigrés, rapportait, bon an mal an, une douzaine de cents francs, qui devaient pourvoir à l'existence de M. le baron de Rouvenac, de madame la baronne et du chevalier.

Quels étaient les droits de M. de Rouvenac au partage du milliard des émigrés? Nul ne le savait au juste. De quel pays venait sa famille? Assurément ce devait être des bords de la Garonne; mais personne n'avait de notions positives à cet égard. Enfin on ne connaissait point non plus les parchemins authentiques qui constituaient sa baronnie.

Aussi, lors de son établissement aux environs de Sarlat, ne fut-il pas accueilli bien chaudement par la noblesse du pays. Toutes ces vieilles familles alliées entre elles, connaissant les moindres détails de leur origine, firent froide mine aux intrus par une défiance bien naturelle à cette époque, où, déjà, tant de gens sans aveu pêchaient en eau trouble, exploitant des droits problématiques et des malheurs imaginaires.

Les Rouvenac vécurent donc d'abord assez retirés dans leur pigeonnier. Mais, à l'aide des mêmes droits ou des mêmes intrigues qui leur avaient donné déjà un lopin de terre, ils obtinrent, pour leur fils, une bourse au collége. Ainsi le *chevalier* reçut l'éducation libérale qui convient à un gentilhomme.

Vers 1829, Raoul sortit du collége bachelier, c'est-à-dire propre à tout et bon à rien.

Tant qu'il était demeuré sur les bancs, sa mère l'avait vêtu des nippes de son père ajustées à sa taille, chaussé de gros souliers ou de sabots, coiffé d'une casquette que l'on renouvelait tous les ans à la foire; et cette tenue passait sans soulever de critiques, car bien des

fils de gros propriétaires campagnards usaient aussi les restes de la défroque paternelle. Mais, quand Raoul de Rouvenac dut faire son entrée dans le monde avec son titre de M. le chevalier, il fallut songer à un plus galant uniforme, ainsi qu'à bien d'autres détails, et le budget des petits propriétaires devint d'une criante insuffisance. On délibéra. M. de Rouvenac conclut que la carrière des armes seule pouvait convenir à un gentilhomme qui n'avait même pas la cape et l'épée. Le chevalier partit comme simple soldat.

Quelle conduite tint-il à l'armée? Quel essor y prit sa fortune? Ces questions encore restèrent à l'état de problème. M. de Rouvenac père assura qu'il se couvrait de gloire et qu'il reparaîtrait avec une ou deux épaulettes. Toujours est-il qu'à la fin de l'année 1831 on le vit revenir à pied avec un uniforme de caporal assez dépenaillé. M. de Rouvenac dit alors que son fils refusait de servir l'usurpateur et « brisait son épée. »

III

Dans ce temps-là, on accomplissait encore dans nos provinces éloignées des prodiges d'économie. Les trois Rouvenac parvinrent à vivre au pigeonnier; d'ailleurs, l'habileté du père à profiter des circonstances politiques, pour mettre la déconvenue de son fils au compte d'un parti, amena quelques louis de plus, chaque année, dans leur escarcelle. Comment leurs coreligionnaires politiques auraient-ils pu les laisser dans la misère? Aussi ouvraient-ils discrètement leurs bourses en entrebâillant leurs portes.

Par exemple, la vigne du baron de Rouvenac rapportait une vingtaine de pièces de vin. Elles lui furent demandées de part et d'autre, et on les paya double, sous prétexte que le vin de son clos avait une supériorité marquée sur tous les vins des environs.

Madame de Rouvenac faisait un raisiné qu'on trouva excellent et dont il fallut acheter. Elle truffa des volailles d'une manière inimitable. Enfin divers prétextes servirent aux bonnes gens pour venir en aide à ces héros de la foi politique.

De son côté, le chevalier eut bientôt des idées pratiques pour corriger les torts de la fortune.

Deux ans après son retour au foyer paternel, on le voyait à Sarlat dans tous les lieux de réunion, et surtout au café. Il portait un costume de chasse et parlait très-haut de ses aïeux, de son épée, de ses faits d'armes et de ses opinions politiques.

Ce chapitre ne tarissait pas et s'émaillait chaque jour de nouvelles hardiesses. Bientôt ce fut au point que nul n'osa plus suivre le terrible chevalier sur le terrain brûlant où il maintenait ses batteries. Il parlait de conspiration, il appelait aux armes, il paraissait nourrir de sombres projets. Les gentilshommes qui gardaient à la dynastie exilée d'honorables et justes sentiments de fidélité se tinrent éloignés de cet allié officieux et trop zélé. Toutefois, en considérant le danger auquel s'exposait Rouvenac pour le drapeau blanc, ils ne pouvaient s'empêcher de le plaindre et de le défendre quand l'occasion s'en présentait. C'est ainsi que, dans tout le pays, Rouvenac passa bientôt pour le bravo du parti royaliste.

Le temps, en s'écoulant, n'attiédissait pas les passions politiques du chevalier; et, assurément, si quelque étranger à la ville de Sarlat fût entré dans le café pendant qu'il pérorait, il se fût étonné de la tolérance de la police et de la gendarmerie.

Mais, à Sarlat, l'autorité était débonnaire. Et puis la progression des diatribes avait été lente. Pourquoi arrêter le chevalier un tel jour, puisqu'on ne l'avait pas arrêté la veille? D'ailleurs, est-ce que l'on arrête comme cela, pour un propos, un ancien militaire, un homme qui a vu et battu les Bédouins, un homme avec lequel on a joué aux dominos, un homme qui, au tir, fait mouche à tous coups ? Non, en vérité, cela eût été contraire à tous les usages.

En province, parfois, les mœurs imposent d'étranges tolérances. La position de Rouvenac à Sarlat en offrit bientôt un éclatant exemple.

Ainsi, dès son retour, il se fit chasseur. La chasse était la ressource naturelle du gentilhomme pauvre et inoccupé qui voulait vivre noblement. Tandis que son père faisait valoir son petit bien et taillait lui-même sa vigne, que sa mère tenait le ménage et accomplissait au logis des merveilles d'économie, Raoul partait, un fusil sur l'épaule, et arpentait la campagne.

D'abord il ne dépassa pas ses propres garennes. Il faut dire que le chevalier n'avait point de port d'armes, et que les revenus de la famille ne lui permettaient point d'en prendre un. Mais l'espace était étroit comme les revenus. Peu à peu, il fit des pointes sur les terres de ses voisins.

Lorsque le garde champêtre s'en émut, Raoul chassait dans les bois du marquis de ***, vieillard riche et bienfaisant que l'on respectait fort dans le pays.

Avant tout procès-verbal, le garde jugea convenable de consulter le marquis.

— Ah ! vraiment, s'écria celui-ci, ce jeune homme chasse sur mes terres !... Après tout, il faut bien que le pauvre diable chasse quelque part... Eh bien, mais... je ne suis pas maire de ma commune, moi ;

je n'ai pas mission de faire observer la loi... je ne suis que propriétaire, et un propriétaire goutteux encore ! Puisque je ne chasse pas, laissez-le chasser.

Cette boutade d'indulgence décida du sort du chevalier de Rouvenac. Il fut convenu qu'on ne devait pas l'inquiéter. On comprit que les gentilshommes du voisinage lui donnaient implicitement le droit de braconner sur leurs domaines. D'ailleurs, il ne causait aucune déprédation. Quand les gardes champêtres et les gendarmes le rencontraient, ils faisaient semblant de ne pas le voir, et l'honneur de l'autorité restait sauf.

Le chevalier rapportait son gibier au pigeonnier, et, quand il en avait trop, en faisait vendre une partie au marché de Sarlat.

Peu à peu ses petits priviléges augmentèrent. Il les étendit par la propension naturelle qu'ont tous les privilégiés à empiéter. Protection d'un côté, tolérance de l'autre, indifférence de la masse, il en vint à se trouver, pour ainsi dire, au-dessus des lois sans qu'on sût ni comment ni pourquoi.

Six mois avant le duel qui sert de point de départ à ce récit, quelqu'un s'étonna de l'aisance relative où vivait la famille de Rouvenac et de la facilité avec laquelle le chevalier tirait quelques écus de sa poche au besoin.

Ce fut alors qu'Aristide Bernier, le rival du chevalier devant l'attention publique, et le héros du parti républicain, dit à haute et intelligible voix :

— Bah ! désormais M. de Rouvenac est à l'abri de la gêne. Il peut vivre à son aise avec ses revenus ! Il a un cheptel de fusils !

Et comme les assistants, qui savaient parfaitement quel était le rendement d'un cheptel de vaches et de brebis, se demandaient quel profit on pouvait tirer de cet étrange bétail, Bernier reprit :

— Oui, il a une vingtaine de fusils qui travaillent pour lui : fusils à pierres, fusils à capsules neufs et vieux à un et deux coups. Ces fusils, il les a achetés çà et là, de campagnards gênés moyennant quelques écus. A présent, il les loue. Quand il sait aux alentours quelque garçon à l'humeur sauvage que le travail de la charrue ennuie, ou bien quelque père de famille chargé d'enfants qui cherche à utiliser ses journées d'hiver, il leur offre un fusil à bail; le loyer se paye en nature : par mois, tant de lièvres ou de bécasses, selon la valeur de l'arme. Les braconniers doivent livrer le gibier aux marchands désignés dans les villes voisines. De temps en temps, Rouvenac fait une tournée et récolte son argent. Voilà ce que c'est qu'un cheptel de fusils.

D'abord il n'y eut qu'une voix dans l'assemblée pour s'écrier :

— Le gaillard !

Puis, chacun fit des réflexions à propos de ce singulier revenu.

— Dans un pays d'égalité, reprit Aristide Bernier d'une voix sourde et haineuse, ce petit commerce ressemblerait fort à du brigandage. Mais ici, c'est un simple retour à la féodalité, aux pratiques du bon vieux temps.

IV

Aristide Bernier était né à Sarlat d'une famille bourgeoise, pauvre mais estimée. Son père exerçait la profession d'avocat depuis longtemps et ne s'y enrichissait pas, car il ne plaidait pas tous les jours, et bien souvent il plaidait gratis, prenant au sérieux son rôle de défenseur de la veuve et de l'orphelin. La petite fortune de M. et de madame Bernier, qui avaient deux enfants, fille et garçon, consistait en deux domaines ruraux de bon rapport.

La seule chose qu'on reprochât au père d'Aristide, c'était son culte pour la Révolution, qu'il avait autrefois servie dans sa province. Loin d'oublier son rôle passé et d'essayer de le faire oublier, il s'en glorifiait. C'était un homme convaincu, il vivait d'après ses principes, et, bien qu'on ne conçût guère à Sarlat comment, doux et bienveillant comme il était, il pouvait faire réciter tous les jours à son fils la déclaration des droits de l'homme, en manière de prière du matin, on ne laissait pas de rendre justice à son intégrité et à ses vertus privées.

Aristide donc, dès le berceau, avait appris le civisme, et, dès le collége, il s'était posé comme chef de la jeunesse patriote de Sarlat.

A peu près du même âge que le chevalier de Rouvenac, tous deux avaient commencé à se sentir rivaux sur les bancs de la classe de troisième.

Raoul, intelligent, audacieux, résolu, mais insoumis et paresseux, faisait faire ses compositions par les plus instruits et ses pensums par les plus faibles, extorquait les exemptions et se dispensait, à force d'impudence, de travail et de subordination; Aristide *piochait*, à l'écart, de bonne foi, et ne réussissait pas toujours parce qu'il avait l'intelligence moins vive que Raoul, qu'il était jaloux des succès immérités de son rival, et que la jalousie, en le mordant au cœur, le rendait timide et maladroit.

Mais, si ses moyens extérieurs n'obéissaient pas à sa volonté, sa raison se rendait compte des injustices, et la haine du privilége, jetée en lui comme un ferment par les principes paternels, ne

s'en fortifiait que mieux. Ainsi ce qui n'avait été d'abord pour lui qu'une leçon apprise devint une conviction, et, quand il partit pour faire son droit à Poitiers, puis à Paris, c'était un champion déterminé de libéralisme.

Malheureusement les sentiments du jeune étudiant, qui allait se trouver sur les barricades de 1832, n'avaient point pour moteur une générosité exaltée, mais un assez triste sentiment de révolte contre tout ce qui était plus heureux que lui. Aristide était pauvre et le sentit cruellement à Paris lorsqu'il se trouva en face de toutes les tentations de la capitale avec une pension de soixante-dix francs par mois. Aristide n'était pas fort, car il se souvenait que, dans tous les pugilats de collége, il avait été battu. Aristide n'était pas beau... il l'apprit vite à ses dépens au quartier latin. Plus il se rendit compte de toutes ces choses, plus il devint timide et gauche dans son extérieur et oseur dans sa pensée.

Aristide voulait l'égalité parce qu'il se sentait inférieur et qu'il avait de l'orgueil. Quant à la liberté, c'était pour lui un mot sonore qui servait de cri de ralliement à son parti, mais dont il eût peut-être mal défini l'application. S'il avait lu l'Évangile, peut-être la vraie signification du mot *fraternité* lui eût-elle été révélée. Malheureusement M. Bernier le père, dont l'honnêteté s'appuyait sur un vieux fond d'éducation religieuse, négligea de munir son fils de ce puissant soutien. Peut-être croyait-il que le sentiment du devoir apporté dans les âmes par la religion s'y trouve inné. Toujours est-il qu'Aristide connut surtout ses droits. Donc, la *fraternité* lui apparaissait dans le lointain comme un poétique et vague horizon. Encore y pensait-il peu. Quand il récitait la formule républicaine, il en prononçait le dernier terme comme les gens distraits disent « Ainsi soit-il » après leur prière.

Au fond, de toutes ses aspirations révolutionnaires, il ne poursuivait véritablement que l'égalité; car ni son intelligence ni son cœur n'étaient intéressés à ses passions politiques.

Pourtant il se croyait pur et regardait de haut le reste du monde. Cette disposition pharisaïque venait aussi des premières impressions de la jeunesse. Son père lui avait appris dès l'enfance que le monde se divisait en deux catégories de gens : ceux qui étaient républicains et ceux qui ne l'étaient pas. Les uns, par cela seul, hommes vertueux; les autres, pauvres diables vendus à la corruption courtisanesque, qui n'avaient ni foi ni conscience, qu'il ne fallait pas estimer, mais dont on pouvait avoir pitié parce qu'ils étaient faibles et parce qu'on était bon.

Cette croyance en sa propre vertu s'implanta si bien dans le for intérieur d'Aristide Bernier, qu'il ne jugeait plus les actes d'autrui

en prenant pour terme de comparaison la morale éternelle, le bien ou le mal absolus, mais ses actes à lui. Une chose était bonne ou mauvaise, honnête ou malhonnête, selon qu'il la faisait ou ne la faisait pas. Voilà tout.

Avec ce sentiment intime, M. Bernier père fut un honnête homme naïvement pharisien. Mais quel aveuglement, quelle perversion du sens moral ce même sentiment ne dut-il pas installer dans l'âme révoltée d'Aristide?

V

Jusqu'alors l'étudiant, qui s'empressait aux cours d'émeute plus qu'aux cours de droit, ne s'était pas rendu compte du mobile qui le poussait à un vrai fanatisme d'égalité. Mais bientôt, quand il eut usé sa première ardeur à jouer au conspirateur avec des Brutus imberbes, à lutter avec des sergents de ville pour de puérils motifs, à frapper des pieds, au théâtre, pour demander la *Marseillaise*, à siffler les pièces romantiques; quand enfin, après une échauffourée où l'on tira de vrais coups de fusil, il se trouva pour quelques jours sous les verrous de Sainte-Pélagie, — il réfléchit et se dit qu'il valait mieux travailler à s'élever qu'à rabaisser les autres, et songer à se faire un piédestal qu'à raser les sommets, comme Tarquin.

Pour la première fois, le désir de parvenir se dégagea du chaos dans l'âme d'Aristide. Alors toutes les forces de cette âme concentrée se tendirent vers un vague but d'ambition. Il courut sus à la fortune, au moins par l'ardeur de ses désirs, mais ne pensa pas un seul instant qu'il cessait de mériter ce nom de *juste* qui fit tant d'ennemis à l'Athénien, son patron.

Puisqu'en se heurtant aux forces sociales il avait expérimenté ses faiblesses, il savait déjà que, pour s'élever, il ne devait compter ni sur les dons extérieurs, ni sur les facilités de la fortune. Il chercha en lui-même et y trouva une ressource puissante jusqu'alors méconnue : c'était une volonté imperturbable servie par la patience.

Il comprit aussi que cette sorte de paralysie morale tant maudite au collège et qui le rendait d'autant plus interdit qu'il désirait plus violemment donner des moyens, pouvait lui devenir une force s'il savait l'employer et la faire passer pour du flegme ou de la dissimulation.

Une fois lancé dans ce courant d'idées, il fit son droit, devint avocat, puis docteur, et s'exerça aux luttes de la parole.

Mais ici encore la nature ne le servit point, et sa langue bégaya quand sa pensée courait ardente et rapide.

Alors il prit une plume et crut avoir trouvé l'instrument de son succès. La presse en ce temps-là était puissante. Aristide se mit à tracer des lignes de circonvallations autour des journaux, ces forteresses de papier qui abritaient en même temps des héros, des martyrs, des séides et des coupe-jarrets.

VI

tendait que son fils, une fois reçu avocat, se fît inscrire au tableau de sa province et réintégrât le domicile paternel. En conséquence, dès qu'il le vit docteur, il le somma de revenir au plus vite. Devant ce rappel, Aristide demeura désespéré comme dut l'être Sisyphe la première fois que son rocher redescendit la montagne. Il sollicita un sursis et l'obtint; puis un second, et ne l'obtint pas.

L'idée de retourner à Sarlat lui était odieuse, car elle renversait toutes ses espérances. Certes, Aristide eût mieux aimé mourir tout de suite que de se résigner à *plaider le mur mitoyen*, comme on dit en style de palais, dans sa ville natale, sa vie durant.

Pourtant quel autre avenir s'ouvrait devant le jeune légiste s'il retournait dans sa famille? Depuis quatre ans qu'il entrevoyait Paris des hauteurs de la montagne Sainte-Geneviève, bien des rêves avaient passé dans son cerveau échauffé. Tantôt il parvenait à forcer l'entrée d'un journal, et il y prenait rapidement la première place. Tantôt il devenait le secrétaire d'un homme d'État; il apprenait sous sa direction le secret de gouverner les hommes et le maniement des affaires; puis bientôt, devenant plus fort que son patron, il se voyait le père Joseph d'un nouveau Richelieu. Alors il jetait le masque, et, tout à coup, par un miracle de la destinée, il était maître de la France et renouvelait le règne de Robespierre.

« Mon cher fils, lui écrivit son père après trois mois de retard et de résistances, voici les derniers soixante-dix francs que je t'enverrai à Paris. Je t'engage bien à t'en servir pour prendre la diligence tout de suite afin de nous arriver vers la Noël. Sais-tu que j'aurai dépensé, pour te faire recevoir avocat et docteur en droit, plus de quatre

mille francs, somme énorme d'après l'exiguïté de ma fortune? J'ai été obligé, pour te soutenir à Paris, de vendre tout le vieux vin que je tenais en réserve, et même d'engager ma récolte de l'année prochaine. Naturellement, je n'ai pu faire aucune réparation à nos propriétés. La grange de la Jonchère tombe en ruine, le chaix du Mesnil est effondré. Je ne te dis pas cela, mon cher fils, pour te reprocher ce que j'ai fait pour toi; car j'ai voulu que la nourriture de l'esprit te fût libéralement dispensée; mais pour t'expliquer que je ne puis pas faire davantage. Qu'est-ce qui te retient à Paris quand, ici, tu pourrais te faire une position? Le barreau de Sarlat n'est point encombré. M. du Clausel se fait vieux, et Jalabert n'a que des ennemis. Avec ton titre de docteur en droit et tes talents, tu prendrais bientôt la première place. Tu as vingt-six ans, mon ami, c'est l'âge de la raison, et ce n'est plus celui des amourettes d'étudiant. Un homme, à cette époque de sa vie, doit songer à remplir ses devoirs sociaux. Tu reverras ici mademoiselle Joséphine Allard, ta petite amie d'enfance, qui n'est point encore mariée : une femme d'ordre, que ta mère aime beaucoup, et dont j'espère que je ferai une vraie républicaine. Si tu gagnes quelques causes ici, pourquoi n'en serais-tu pas agréé? Justement son père vient d'acheter une métairie qui joint nos terres... Enfin, mon enfant, je ne veux pas te séduire par des rêves; mais sois certain que tu n'as qu'à vouloir pour te ménager ici une honnête situation, une situation modeste et sûre comme celle qui convient à un patriote. »

Aristide froissa cette lettre avec colère; un flot de révolte lui monta au cœur. Il prit une plume pour demander à son père s'il l'avait mis au monde avec le projet de lui préparer cette existence de cloporte, s'il lui avait ouvert l'esprit aux choses de l'intelligence, pour le condamner à cet avenir du cheval qui tourne une meule.

Après quelques lignes tracées *ab irato*, l'ambitieux laissa tomber sa plume et repoussa le papier, comprenant, dès qu'une lueur de raison put pénétrer dans son esprit, qu'il faisait là une chose absurde. « Mon père est juste et me parle selon le bon sens, se dit-il. Je n'ai rien à lui répondre, absolument rien, je n'ai qu'à obéir... ou à résister. Si je résiste... et que je tente ici la fortune, il me faudra le succès pour justifier ma résistance, ou bien je suis à jamais perdu dans ma province. Je serai déclaré mauvaise tête, cerveau brûlé : on ne me confiera ni une cause ni une femme... »

Pourtant la résignation ne se présenta pas une seule fois à sa pensée. Il erra dans Paris, regarda d'un œil rêveur ce pavé volcanique d'où surgissent les révolutions et les fortunes, cette boue qui recèle tant de gisements d'or. Il regarda aussi de loin les forts et les puissants qu'un caprice de la destinée avait tout à coup choisis dans la

foule pour les porter au pinacle : « Pourquoi pas moi aussi? » se disai t-il.

A voir dans les rues ce petit avocat rigidement vêtu des habits rapportés de Sarlat, chaussé de gros souliers, l'air froid, la démarche mesurée, personne n'eût soupçonné les orages qui grondaient dans son âme. A le voir au Palais, mêlé dans la foule des avocats stagiaires, et n'y brillant ni par la tournure ni par la faconde, nul ne se fût avisé non plus, de penser que cette médiocrité apparente escaladait en pensée les hauteurs sociales.

J'ai dit qu'Aristide avait de la volonté. Ambition et volonté, voilà les éléments du courage. « Eh bien, se dit-il, je resterai à Paris, je braverai le mécontentement de mon père et les préventions de la province; je braverai la misère aussi... Et je veux triompher, et je veux me faire une large alvéole dans cette ruche immense! »

VII

Mais comment parvenir?... Pour arriver à tirer parti de ses talents littéraires il fallait d'abord les produire. Les produire, — c'est-à-dire se faire imprimer. Et combien d'assauts à livrer à un journal avant d'entrer dans la place!... — Pour se faire agréer comme aide ou secrétaire par un avocat en renom il fallait être présenté, recommandé, protégé!

Ah! bien des fois il sortit la rage dans le cœur de chez les maîtres du barreau. Quand il venait se présenter on l'évaluait de la tête aux pieds, on s'étonnait qu'il osât s'offrir sans être muni d'une bonne lettre signée d'un nom puissant; on lui faisait quelques questions plus ou moins impertinentes. Comme la colère l'étouffait il répondait en bégayant. Et on lui disait :

— Monsieur, je n'ai besoin de personne!

Timidement alors il entrebâillait la porte d'un bureau de journal, et demandait à un employé rustre et important, qui servait de cerbère au rédacteur en chef, des nouvelles de l'article qu'il avait porté l'avant-veille. Et l'employé l'éconduisait avec cette insolence si chère aux inférieurs parvenus de la veille, qui aiment à mesurer leur importance aux vexations qu'ils peuvent faire subir à l'intelligence solliciteuse.

Bientôt, malgré des prodiges d'économie, Aristide se trouva ré-

duit à la misère, à l'horrible misère qui se cache sous un extérieur décent et dans une mansarde bien close.

Comme il avait habité longtemps la même chambre, et que ses allures d'ordre et d'économie étaient connues de la maîtresse de l'hôtel garni, on lui fit crédit. Et il accepta, le puritain! sans savoir s'il pourrait payer : tant il voulait rester jusqu'à la fin au jeu, pour laisser à la chance le temps de lui venir.

Mais il n'alla point frapper à la porte des journaux du pouvoir, qui n'eussent sans doute pas fait grand cas de cette recrue, et sa conscience se complut dans l'admiration d'elle-même. « Je suis un citoyen incorruptible, » se disait le Caton au petit-pied, tandis qu'en rentrant dans son domicile non payé, après une journée infructueuse, il souhaitait de mettre le feu aux quatre coins de Paris.

Quand toutes les ressources furent épuisées, quand il vit la misère escortée de la dette se dresser devant lui à chaque pas, il chercha quel métier pourrait le faire vivre dans ce Paris impitoyable, car il préférait les labeurs les plus humbles au retour à Sarlat. L'espérance d'abord n'était pas éteinte au fond de son cœur. Et puis il ne pouvait supporter l'idée de reparaître vaincu devant son père et ses compatriotes.

Il fit successivement des copies, des prospectus pour un éditeur et des minutes pour un huissier qui l'accepta comme troisième clerc.

Puis, las de ces métiers misérables et de ces gains irréguliers, il obtint une place de maître d'études dans une pension.

Six cents francs par an, un lit dans un dortoir, du pain et des injures, tel fut le salaire du docteur en droit, devenu « *chien de cour*, » comme disent les collégiens, ces naïfs bourreaux qui agacent un homme comme les banderillos un taureau, sans se rendre compte qu'à l'homme il n'est pas permis de se ruer sur eux tête basse, cornes en avant, et naseaux en feu.

Ah! certes, il eût supporté plus encore, Aristide Bernier, s'il avait senti que chaque jour il montait d'un pas. Mais non, au contraire, il s'avouait avec rage que plus il s'attardait dans cette lutte, plus il enfonçait dans le bourbier de la misère et de l'obscurité.

Il comprit que, sans argent, Paris est un tombeau bien autrement profond que la province. A Sarlat, depuis dix-huit mois, il aurait pu plaider quelquefois, donner des consultations, intriguer dans son collége électoral, se poser en homme politique, et qui sait? peut-être devenir le correspondant du journal libéral de Périgueux. Dans sa pension, il était plus enfermé, plus garrotté, plus étouffé qu'au fond d'un village.

Peu à peu, ces réflexions germèrent dans son esprit. Puis, l'ardeur bouillante que la jeunesse avait allumée dans ses veines s'usait dans

ces luttes misérables. En se heurtant au fond de cette impasse où il se démenait, il s'avouait qu'il avait fait fausse route.

Longtemps il hésita pourtant à retourner sur ses pas. Les étapes qu'il fallait parcourir en province pour arriver au but l'effrayaient; l'accueil qu'il fallait affronter en reparaissant pauvre et sans position lui semblait un calice bien cruel à boire. Mais, une fois son esprit convaincu, il avait trop d'empire sur lui-même pour rester en échec devant ces considérations de second ordre.

Il revint à Sarlat.

VIII

Comme il l'avait prévu, sa résistance aux ordres paternels, son séjour prolongé à Paris, éveillaient la défiance; les uns disaient : « C'est un débauché qui oublie ses devoirs dans les plaisirs du quartier latin. » Les autres : « C'est un cerveau brûlé qui se mêle d'écrire. » Enfin il fut évident qu'Aristide Bernier, pour rentrer en faveur auprès de ses concitoyens, avait fort à faire.

Dès l'abord il se posa en révolutionnaire, ce qui acheva de le mettre au ban de la société sarladaise. Mais du même coup il devint chef de parti. C'est ce qu'il voulait.

Parti bien chétif, en vérité, que le parti révolutionnaire à Sarlat en 1835 ! Mais Aristide avait senti qu'il prenait tout de suite une attitude bien plus favorable à son ambition en bravant le monde qu'en s'efforçant de regagner sa faveur par une conduite exemplaire. La province est longue à pardonner. En revanche, elle s'effraye vite. Mieux valait être Croquemitaine que Gros-Jean.

En quoi pouvait bien consister le rôle de chef du parti libéral à Sarlat?

Comme dans toutes les petites localités à cette époque, il consistait à n'aller point chez le sous-préfet et à faire quelques avanies à ce fonctionnaire; à lire les journaux de l'opposition dans un certain café, et à y dénoncer les corruptions électorales; à colporter les brochures de M. de Cormenin; à maudire les dotations, et à garder chez soi, entre les médaillons de Robespierre et de Danton, la gravure du tableau de David qui représente Marat assassiné dans sa baignoire.

Un mois après son retour, Aristide Bernier devenait le second lion de Sarlat : le premier était son ancien condisciple et rival, le chevalier Raoul de Rouvenac.

Rouvenac, revenu de l'armée quatre ans avant que Bernier revînt de Paris, avait eu le temps de s'installer dans le pays et de le mettre, sans douleur, au régime de la contribution de guerre. Comme Bernier, il professait très-haut des opinions très-hardies. Il y avait seulement entre eux cette différence que le héraut des républicains était avoué de son parti et généralement estimé, tandis que celui du parti royaliste était simplement toléré du sien, et protégé de cette protection qu'on accorde aux enfants perdus, pour l'acquit de la conscience.

Et puis Bernier était du pays, et Rouvenac passait encore pour un intrus.

Or, en 1835, la ville de Sarlat ne possédait que deux cafés. L'un recevait les autorités et tous les amis du gouvernement; l'autre s'ouvrait à l'opposition en général. C'était gênant, car ici les extrêmes se rencontraient avec colère. Mais tant pis! la population de la ville ne comportait pas un troisième établissement. Le maître du second s'en tirait en ayant sur son poêle un buste de Louis XIV, et sur son comptoir une statuette de Napoléon.

Mis journellement en présence, les deux champions s'observèrent d'abord, puis, se sentant animés de cette antipathie mutuelle qui viendrait par cela seul qu'on soutient des thèses opposées et qui, chez eux, se trouvait renforcée par les souvenirs du collége et exaltée par la rivalité devant l'attention publique, ils devinrent ennemis.

Car, il faut bien le dire, tout naturellement et sans y prendre garde, les deux partis extrêmes de l'opposition à Sarlat formaient comme deux galeries applaudissant chacune leur champion.

Le parti républicain s'enorgueillissait du sien, qui montrait de la tenue, de la mesure et du talent. — Le parti royaliste regardait Raoul avec un mélange d'intérêt, d'étonnement et de curiosité.

Si l'on se représente les mille occasions que la vie de province fournit aux adversaires de se trouver en contact, on se figurera aisément les chocs qui blessèrent bientôt Rouvenac et Bernier. Il ne faut pas oublier non plus qu'Aristide se croyait convaincu, et s'indignait dans son puritanisme égalitaire de tout ce qui constituait l'existence et la position du chevalier.

Peu à peu, entre les rivaux, les griefs s'accumulèrent; peu à peu les galeries en vinrent à considérer en quelque sorte les deux jeunes gens comme deux coqs de combat.

Aux antipathies politiques, aux excitations inconscientes du public vinrent bientôt se joindre les griefs personnels. Plusieurs escarmouches eurent lieu depuis le jour où Bernier parla tout haut du cheptel de fusils de Rouvenac jusqu'à celui où, la haine étant mûre, l'irrita-

tion à son comble, la provocation naquit d'un incident futile, comme une conclusion naturelle et nécessaire.

Assurément quand tous deux se rendirent sur le terrain, ils se croyaient bien loin l'un de l'autre, et se tenaient pour les représentants des principes les plus inconciliables, des passions les plus acharnées.

Et pourtant d'où que vinssent les impulsions qui les avaient amenés là, ils étaient aussi près de se rencontrer dans un accord moral que de croiser leurs épées nues.

Rouvenac, croyant surtout au droit du plus fort, et persuadé qu'il pourrait conquérir le monde à coups d'audace, comme il avait conquis Sarlat, ne se préoccupant pas des moyens et ne regardant jamais au fond de sa conscience, parce que ces analyses de soi-même n'avancent à rien, Rouvenac, entreprenant, peu scrupuleux, avait l'âme et l'ambition d'un capitaine d'aventure italien au quinzième siècle. Il courait instinctivement au-devant de toutes les péripéties qui pouvaient lui permettre de se tailler dans la société la principauté qu'il rêvait.

Bernier, lui, croyait au droit du plus habile, ce qui est une manière encore de croire au droit du plus fort. Peut-être, s'il avait interrogé sa conscience, eût-il été plus difficile que Rouvenac sur le choix des moyens de parvenir. Mais on sait qu'il ne l'interrogeait point non plus. A quoi bon? puisque cette conscience patriote était à l'abri de la faiblesse. Maintenant il étouffait à Sarlat, il brûlait de venger sur son rival les injustices de la nature et de la fortune; il brûlait plus encore d'acquérir de la notoriété par un coup d'éclat.

Ainsi donc, aux cœurs des combattants, passions pareilles et même but.

IX

J'ai dit le résultat du duel. Bernier rentra dans la ville avec un bras en écharpe.

La première personne qui alla s'inscrire à sa porte fut son adversaire, selon l'usage, qui fait loi en pareille circonstance. Puis y vinrent les libéraux de toutes nuances : les exaltés, parce qu'il était leur chef; les modérés, parce qu'à cette occasion ils pouvaient, sans engager leur politique, témoigner de l'estime et de la sympathie pour un ami compromettant.

Les royalistes y vinrent par une sorte de coquetterie courtoise, et

comme à la suite de Rouvenac, dont ils se faisaient pour ainsi dire solidaires. Quelques autorités pensèrent qu'il était convenable de témoigner de l'intérêt à un jeune homme capable, mais égaré. En dehors de toute manifestation de parti, bien des gens allèrent prendre des nouvelles du blessé, les uns, parce qu'ils avaient été ses camarades d'enfance, ses condisciples au collége; les autres parce qu'ils le rencontraient au palais, ou bien parce qu'ils étaient en relation avec son père. Enfin le reste de la ville, parce que tout le monde y allait.

Ce concours simultané donna tout à coup à Bernier une importance et une position. Il le sentit, et résolut d'en profiter, en bénissant la blessure légère qui lui mettait enfin le pied à l'étrier.

Il garda la chambre, mais reçut tous ceux qui se présentèrent. Étendu dans un fauteuil à la Voltaire, assez souffrant pour avoir les yeux abattus et la parole alanguie, pas assez pour ne pas avoir la libre disposition de ses facultés morales, il sut dire à chacun ce qu'il devait, et le dire en bons termes, parce qu'il n'était point troublé par la passion. Pour la première fois de sa vie il se trouvait maître de son terrain.

Aussi, en le quittant, chacun emporta-t-il de lui une idée favorable. Les royalistes observèrent qu'il ne manquait point de valeur, et déplorèrent de le voir engagé dans une voie si fâcheuse. Les libéraux modérés eurent la conviction qu'au fond il était des leurs. Les *juste-milieu* enfin, ceux qui sont, en général, les créatures de tous les gouvernements, se dirent qu'assurément ce jeune avocat *parviendrait.*

Aristide s'était appliqué surtout à faire sentir sa reconnaissance pour l'intérêt qu'on lui témoignait. Dès qu'il fut guéri, il alla rendre toutes les visites qu'il avait reçues.

Chez les autres, ce jeune républicain, peu fait jusqu'alors à l'usage des salons, se trouva moins à l'aise que chez lui, dans son rôle de convalescent. Mais son effet était produit, et le léger embarras qu'on pouvait remarquer dans ses manières fut mis au compte de la diplomatie. On pensa qu'il craignait, par une attitude trop nette, tantôt de s'engager, tantôt de blesser les gens qu'il venait voir.

Bernier avait le juste instinct de sa situation. Il comprit que désormais son rôle était changé à Sarlat. On le vit moins au café. Il parla peu et sans violence. Au contraire, il affecta la retenue, comme quelqu'un qui réserve sa pensée.

Alors on se demanda d'où venait ce changement, et chacun l'interpréta dans un sens favorable à ses opinions. De plus en plus, la confiance allait à lui, et tous se flattèrent secrètement de conquérir ce révolté, qu'on eût laissé bien longtemps faire antichambre à la porte de l'indulgence s'il s'était soumis à l'opinion, dès l'abord, au lieu de la braver.

On lui confia quelques causes. Il les gagna. On vint le consulter. Comme il était instruit et intelligent, il conseilla juste.

Bientôt son cabinet eut une notoriété dans l'arrondissement.

Dans tous les camps, Aristide Bernier fut respecté. On ne précisait rien, mais on le regardait comme un homme d'avenir.

Un jour alors, après le gain d'un procès important, M. Bernier père dit à son fils :

— Maintenant, mon cher Aristide, tu peux sans crainte demander la main de mademoiselle Joséphine Allard....

Ah! malgré le flegme extérieur sous lequel Aristide cachait son ambition, comme il bondit à cette proposition!

— Eh! je ne veux pas me marier, mon père! s'écria-t-il.

— Pourtant, mon cher fils, il en est bien temps. Tu as trente ans passés....

— Qu'importe?

— Mademoiselle Allard en a vingt-sept et demi.

— Mon père, laissez, je vous en conjure, mademoiselle Allard!

— Elle ne te plaît pas?... Pourtant...

— Mais personne ne me plaît. Je ne veux pas me marier.

Il n'y fallut pas revenir. Depuis qu'il avait pris une importance à Sarlat, Aristide, par sa tenue, par sa réserve, par les profondes pensées qu'il semblait renfermer sous son silence, tenait en respect même ses proches. Son père, en lui donnant sa confiance, semblait avoir tacitement abdiqué en ses mains. Sa mère était fière de lui. On n'osa plus l'interroger ni sur ses sentiments, ni sur ses projets.

X

Ce duel avait aussi donné une certaine consistance au chevalier de Rouvenac.

Quelques-unes des familles aristocratiques de la ville lui firent accueil. C'était une récompense qui semblait due au bravo qu'on ne payait pas, mais ce n'était pas une adoption. Mille détails l'indiquèrent au chevalier d'aventure, qui se sentait à demi reconnu, à demi désavoué par son parti.

Toutefois ce frottement avec la bonne société donna aux façons du chevalier le poli qui leur manquait. En deux ans, le beau garde-française que nous avons vu levant sur la petite ville sa contribution de guerre était devenu, à l'extérieur, presque un gentilhomme.

Grand, hardi, bien découplé, l'œil vif, la moustache retroussée, portant désormais avec une égale élégance la livrée du salon et le costume de chasseur, le chevalier fut complet lorsqu'il eut emprunté au monde un vernis d'urbanité.

Alors son ton offrit un singulier mélange de courtoisie et d'impertinence. A la fois hautain et obséquieux, toujours plein d'audace, il glaçait ou coupait toutes les hostilités en allant au-devant. Personne, dans le pays, n'avait d'estime pour le chevalier, mais, sous son regard froid et hautain, tous les yeux se baissaient. A sa parole incisive et mordante, on trouvait difficilement une réplique. Il se retranchait aussi derrière une sorte de cuirasse morale qui défendait son for intérieur contre toutes les investigations, et sur laquelle glissaient les armes offensives comme sur une surface d'acier poli.

Ce n'était pas un être pourvu de cet arsenal de forces qui pouvait borner ses espérances et ses appétits à vivoter à Sarlat d'un cheptel de fusils.

Lui aussi voulait aller à Paris! non pas pour parvenir au premier rang et monter au pouvoir, mais pour mener largement la grande vie. Il lisait avec la fièvre l'histoire de ces fortunes soudaines, faites à la Bourse et dans l'industrie, que racontaient les journaux de cette époque; et, tandis qu'il arpentait une garenne en tirant aux lapins, il se voyait en rêve dans un cabriolet rapide, dont les roues faisaient jaillir des étincelles sur le pavé. A ses côtés, un groom lilliputien l'appelait : « monsieur le comte.... » Tandis qu'il faisait visite à une austère douairière, il pensait aux boudoirs dorés des pécheresses que déjà les petits journanx citaient pour leur luxe.

Son imagination, rendue présomptueuse par ses succès de province, lui livrait Paris par avance comme une ville conquise qu'il mettait au pillage. Comment il ferait pour vaincre, il y pensait à peine, tant il se fiait à son intelligence, à son audace, à sa présence d'esprit. Mais, s'il se tenait assuré de la victoire, il lui fallait s'équiper pour la campagne, c'est-à-dire, il lui fallait réunir quelques billets de mille francs.... Chose difficile!

Et qui donc aurait prêté de l'argent à Rouvenac, à Sarlat? Les gens d'affaires, les bourgeois, qui savaient au juste combien de sous et de centimes il avait à prétendre? — Ah! que non pas! — Les nobles? — Ils livraient leurs domaines à son braconnage. ils lui faisaient place à table, ils laissaient tomber des écus de leurs bourse dans celle du baron de Rouvenac; — n'était-ce pas assez? —

Et d'ailleurs, ces gentilshommes vivaient de leurs revenus dans leurs terres et n'avaient point d'argent comptant.

Comment faire?

Cette question préalable renversait tous les châteaux en Espagne

qu'échafaudait le chevalier; et plus le temps marchait, plus son impatience croissait. A son premier cheveu blanc, la rage le prit.

« Suis-je donc condamné, se disait-il, à vivre ici de chétives rapines, en jouant au plus fin avec les gardes champêtres, tandis qu'à Paris les oiseaux de proie de la coulisse dépensent moins d'intelligence pour récolter des millions? »

Il conçut cent projets irréalisables, il tenta dix démarches qui échouèrent.... De son parti, il ne pouvait espérer que des lettres de présentation... C'était déjà beaucoup que d'avoir des portes ouvertes dans le vrai monde... Mais partir! Comment partir?

Après les projets audacieux, mais avouables, Rouvenac pensa aux moyens habiles, qui sont la ressource des maltraités de la fortune... Peut-être que, s'il avait habité Paris au temps où l'abbé Prévost écrivait *Manon Lescaut*, il eut filé la carte à l'hôtel de Transylvanie... Mais on ne jouait pas à Sarlat.

Raoul de Rouvenac et Aristide Bernier, depuis leur duel, avaient absolument changé de maintien vis-à-vis l'un de l'autre.

D'abord la courtoisie exigeait qu'ils se montrassent réciproquement polis et pleins d'égards. Ensuite, quand la nécessité les mettait en présence, Bernier, devenu modéré, devait naturellement témoigner du respect pour les convictions de son adversaire, et Rouvenac, le vainqueur du combat singulier, ne pouvait plus qu'aller au-devant du vaincu.

Et puis, en se heurtant, tous deux avaient senti l'un en l'autre je ne sais quoi qui les attirait comme l'inconnu. Ils ne se pénétraient point, mais ils se cherchaient.

L'aplomb et la désinvolture de Rouvenac étaient, pour Bernier, un perpétuel sujet d'admiration. Combien n'eût-il pas donné pour les lui dérober! Quant à Raoul, il regardait le petit avocat comme un problème dont il cherchait la solution, comme une forteresse dont il faisait le tour pour trouver la brèche qui pouvait l'introduire dans la place. Tous les deux s'observaient en se demandant si la destinée les avait faits pour s'allier ou pour se détruire.

XI

Vers l'an 1841, Raoul et Aristide habitaient encore Sarlat. Le premier, qui entendait sonner sa trente-troisième année, regrettait de ne croire ni à Dieu ni au diable, parce qu'il ne savait à qui vendre son âme. Le second, toujours calme et froid à l'extérieur, pâli et maigri

par les veilles et l'étude, se demandait avec une inexprimable angoisse si l'heure arrivait enfin où il devait recueillir le fruit de sa patience.

Un soir, après souper, il dit à son père :

— Combien croyez-vous que vaille l'ensemble de nos propriétés?

— Mais cinquante mille francs à peu près... Tu désires savoir le chiffre de ta dot? Tu penses au mariage?...

— Non, mon père... Donc la vente de nos terres donnerait cinquante mille francs?

— La vente, je ne sais pas! Quand on vend on n'a pas toujours le haut du pavé! Mais il ne s'agit pas de vendre.

— J'ai lieu de croire, reprit Aristide après un silence, que les messieurs de Chasseneuil donneraient un bon prix de la Jonchère et du Mesnil....

— Et qu'importe?

— Il importe.... Mais il ne faudrait pas qu'ils sussent le fond des choses.... La belle terre de Pressenzac va être mise en vente, mon père!

— Vraiment! Et pourquoi? Le marquis aurait-il mangé son bien à Paris?...

— Précisément. Et, comme il est ruiné, son conseil l'engage à ne pas attendre, pour vendre sa terre, les poursuites de ses créanciers.

— En effet, cela vaudrait mieux.... Il n'aura pas l'air d'avoir la main forcée, d'être obligé de faire de l'argent à tout prix....

— Oui! voilà toujours ce qu'il faut craindre.... C'est pourquoi, avant que ce propos de vente soit ébruité, il faudrait profiter de l'envie qu'ont les messieurs de Chasseneuil de placer en terres l'argent de la succession de leur tante....

— Eh bien, précisément, à la vente de Pressenzac, ils pourront se tailler, dans la masse, deux jolis domaines.

— Et voilà ce que je redoute mon père! et voilà pourquoi il ne faut pas attendre qu'ils soient avertis de cette vente!

— Aristide, reprit le vieil avocat, je ne te comprends pas du tout. Explique-toi plus clairement!

— Eh bien, mon père, puisque vous ne devinez pas, voici la combinaison que j'ai faite... En nous y prenant vite et bien, nous pouvons vendre nos terres un bon prix aux messieurs de Chasseneuil. Elles sont d'excellente qualité, et, sauf à Pressenzac, ils ne trouveront pas dans le pays deux domaines mieux arrondis et en meilleur état.

— Eh! mais voilà pourquoi je ne veux pas vendre mon bien! s'é-

cria vivement M. Bernier père. Je l'ai reçu de ma famille, je l'ai cultivé, soigné, amélioré....

— Tant mieux ! les terres ont gagné de valeur!

— Elles représentent la dot et le douaire de ta mère, l'héritage de ta sœur et le tien.... J'espère que mes petits-enfants....

— Mon père, si vous voulez me croire, vos petits-enfants n'auront pas besoin de ce modique héritage! Parlons peu, et parlons bien. Voilà ce qu'il faudrait faire tout de suite : d'abord vendre tout. Notez-bien qu'en vendant aux messieurs de Chasseneuil, qui cherchent un placement, nous recevrions tout comptant. Admettez que vous réalisiez cinquante mille francs au moins. Il faudrait d'abord désintéresser ma sœur pour que son mari n'ait pas la crainte de se trouver lésé.... Je serais d'avis même que vous garantissiez par un placement sûr ce que vous lui réservez en héritage....

— Eh! mais, dit le père, ne vas-tu pas me demander de faire mes partages de mon vivant, et....

— Moi, mon père, reprit Aristide, je n'ai besoin de rien. Et pourtant il me faut tout le reste.

Le vieux républicain bondit.

— Avec le reste, j'achèterai, en mon nom, la terre de Pressenzac. Vous verserez comme premier payement, les seconds vingt-cinq mille francs....

Cette fois, M. Bernier, abasourdi, regarda son fils avec une indicible stupéfaction. Depuis longtemps, il était accoutumé à le considérer comme un esprit sérieux et profond, comme un homme capable, sur la prudence duquel on pouvait se reposer. Tout à coup cette croyance, lentement établie par des années d'épreuves, s'écroula, et Aristide redevint pour lui l'étudiant révolté qui avait tenu tête à sa colère. Même, il se demanda s'il ne perdait pas la raison subitement.

— J'ai pris toutes mes informations, continua tranquillement Aristide; avec vingt-cinq mille francs, M. de Pressenzac fera prendre patience à ses créanciers. D'ailleurs, je me chargerai de les apaiser! Que diable! on ne trouve pas comme cela tous les jours des gens prêts à payer comptant une terre de deux cent mille francs! En la vendant par lots, cela ne finit pas.... Il est bien entendu que M. de Pressenzac, qui vit à Paris dans le monde des plaisirs, ignore que les messieurs de Chasseneuil ont cinquante ou soixante mille francs à placer, et veulent les placer en terres.

— Fort bien! dit enfin le vieil avocat tout frémissant d'impatience. Je comprends le désir de remplacer deux métairies contre un château planté au centre d'une belle terre; mais comptes-tu sur tes honoraires d'avocat du bureau de Sarlat pour payer les cent soixante-

quinze mille francs restants? ou bien as-tu quelque procédé que j'ignore pour battre monnaie?

— Il s'agit bien de cela! J'aurai du temps pour payer!... je m'arrangerai pour payer par parties. Enfin, il n'y a pas deux fois en vingt ans une terre comme Pressenzac à acheter dans l'arrondissement.... Dans un an, je sais que nous aurons ici des élections.... Je veux être éligible! et pour cela il faut payer le cens.... comprenez-vous maintenant?

— Ah! s'écria le père entrevoyant pour la première fois les profondeurs de l'âme d'Aristide, tu es ambitieux!

— Peut-être!... A quoi pensiez-vous donc que je travaillais ici, depuis longtemps?... Croyez-vous que j'aspirais à épouser une mademoiselle Allard? à mettre mon esprit et ma science au service du premier venu, pour une misérable rémunération? à élever péniblement trois ou quatre enfants....

— Mais tu ferais là ce que j'ai fait et ce qu'a fait mon père....

— Eh bien, j'aimerais mieux n'être jamais né! répliqua vivement Aristide, dont la voix tremblante eut une vibration qui fit peur au vieil avocat. Il n'y a plus aujourd'hui qu'un marchepied pour l'homme d'intelligence qui veut s'élever, la députation! Mais il faut y arriver par la patience, le courage et l'habileté, à ce marchepied qui vous lance d'un seul coup dans l'Empyrée social... Une fois député..., on est maître de sa destinée, quand on sait comprendre et qu'on sait vouloir.

— Tu sais bien des choses, murmura le père tout rêveur.

— La question pour moi, c'est d'être nommé. D'abord je vous ai dit le moyen de me faire éligible. Quant à me faire élire, ce sera mon affaire. Monsieur Thévenot, notre député actuel, fort bien avec le pouvoir, comme vous savez, a la promesse du roi d'être fait pair de France au printemps. De là les élections. Vous savez que, l'an dernier, j'ai gagné pour lui un procès important... Je lui ai demandé, en manière d'honoraires, de me céder ses voix quand il arriverait à la pairie. J'aurai les libéraux, cela va de soi; j'aurai les légétimistes...

— Comment cela?

— Ils ne sont pas assez forts pour faire un député de leur façon, et le savent. Mais ils veulent à tout prix empêcher le candidat du pouvoir d'être nommé. — La flétrissure qu'on leur a jetée à propos du pèlerinage de Belgrave-Square les exaspère. — Or, pour faire pièce au sous-préfet, ils réuniront leurs voix aux nôtres... Ajoutez que j'ai dans ce parti et dans tous en général des sympathies personnelles... Cela peut compter pour mieux que des espérances.

— Et là-dessus tu penses que nous devons tous jouer notre fortune ?

— Jouer ! Qui donc joue ? — moi seul ! — Ma sœur est à l'abri... Vous, vous habitez, avec ma mère, le château de Pressenzac dont les revenus vous défrayent largement... Quant à payer les termes à venir du prix d'achat, une fois député, j'y pourvoirai.

— Les députés patriotes deviennent-ils donc sitôt riches aujourd'hui ? demanda d'une voix sévère le vieux républicain.

— Les députés patriotes comme les autres sont aux sources de la fortune... D'ailleurs, au besoin, je saurai retarder les échéances... faire patienter les uns et les autres... Eh ! qu'importe ! Il faut arriver !

— A tout prix !.. même en jetant sur le tapis vert du hasard la fortune de toute une famille ?

— Je vous ai dit, mon père, que moi seul risquais quelque chose. Mettons au pis la destinée. Si je ne paye pas, on vendra, n'est-ce pas ? après des délais plus ou moins longs... Admettons qu'on vende à perte, il vous restera toujours une forte partie des vingt-cinq mille francs que vous avez versés. Vous vous figurerez que je me suis marié et que vous m'avez donné une dot : voilà tout. De ce reste et du revenu des vingt-cinq mille francs placés pour ma sœur vous vivrez. Quant à moi, je n'aurai plus besoin de rien, — car je me ferai sauter la cervelle.

— Tais-toi ! s'écria le vieux Bernier, hors de lui. Tais-toi ! tu m'épouvantes !

En effet, ces froids calculs, cette résolution cynique et terrible, dépassaient de bien loin les audaces du vieillard. Le cœur doux et honnête de M. Bernier, son esprit droit, se reposaient jusqu'alors sur les vertus civiques de son fils; et, pour lui, ces vertus, dignes de l'antiquité, c'étaient surtout l'abnégation de soi-même, le dévouement de l'individu à la masse. A ces aspirations généreuses se joignaient dans son âme l'amour de la propriété, inhérent à la longue possession d'un petit bien patrimonial, le désir d'une modeste aisance, bien naturellement éclos dans le cœur d'un bourgeois de province. Mais son initiation aux idées les plus avancées de la révolution n'avait point éteint ses vieux sentiments chrétiens, comme on sait. Cette idée de suicide, si simplement présentée comme la conséquence d'un échec, le fit frémir.

Il se demanda quel épouvantable travail se faisait aujourd'hui dans l'âme des jeunes gens pauvres et obscurs qui, en voyant la route des grandeurs ouverte devant toutes les ambitions, et le succès accessible à toutes les audaces, s'élancent en avant, renversent tout sur leur passage, escaladent les barrières et les précipices, et arri-

vent au but, pistolet au poing.... à moins que leur cadavre ne reste accroché à l'une des aspérités du chemin.

Madame Bernier, jusqu'alors, avait écouté sans rien dire toutes ces choses inouïes pour ses oreilles; c'était une honnête et bonne femme comme son mari était un brave homme, mais l'esprit plus fermé encore aux passions actuelles de la jeunesse. Les raisonnements de son fils lui parurent à la fois monstrueux et insensés : insensés, car elle ne pouvait admettre qu'on vendît son bien, à soi, pour en acheter un autre, et encore moins qu'on achetât quoi que ce fut sans avoir de quoi le payer; et puis, elle ne pouvait entendre parler de sommes aussi énormes sans avoir le vertige; — monstrueux, parce qu'il lui paraissait hors nature qu'un fils osât prendre ainsi le gouvernement de la famille du vivant de son père, et commencer, pour se faire la voie plus facile, par ranger ses parents comme des meubles, dans un coin.

— Quant à moi, dit-elle enfin, je m'opposerai de tout mon pouvoir à des folies pareilles. C'est-à-dire que je ne donnerai point mon consentement à la vente de nos biens.

— Vous me refuseriez ! vous ! ma mère ! reprit Aristide stupéfait sous cette menace inattendue; je me trompe, n'est-ce pas ?... Vous ne le pourriez pas... Vous ne m'avez pas mis au monde, vous ne m'avez pas élevé sur vos genoux, vous ne m'avez pas vu grandir en pâlissant sur des livres, et vieillir solitaire entre les quatre murs de mon cabinet comme dans une cellule, pour me refuser, à l'heure où je vous le demande, l'aide qu'il me faut pour triompher... Non ! car vous m'aimez, ma mère !

— Je te refuserais, moi, le moyen de nous ruiner tous, dans le cas où ton père aurait la faiblesse de consentir à tes arrangements !

— Mais je n'y consentirai point, dit le vieillard.

— Et pourquoi, mon père ? En quoi ces arrangements vous sont-ils préjudiciables ? Vous n'avez rien à perdre si je succombe... Et, si je triomphe, ma fortune n'est-elle pas la vôtre ?

Désormais l'ambitieux n'avait plus ce flegme et cette audace qui rendaient ses parents interdits. C'est que tout à l'heure il croyait pouvoir parler en dictateur sûr d'être obéi, en oracle au-dessus de la contradiction. Maintenant il se sentait en présence de ses maîtres, de ses juges aussi...

Par instants il s'efforçait de faire entrer la conviction dans ces esprits timorés; d'autres fois, il se révoltait contre cette puissance qui venait se mettre en travers de ses plans et faire avorter son travail de quinze ans.

— Quoi ! se disait-il, j'aurais jusqu'à présent rongé mon frein comme un étalon garrotté... j'aurais conduit ma vie avec une dissimu-

lation digne de Sixte-Quint, préparé dans l'ombre mes voies lentes et sûres, pour que des scrupules de vieille femme viennent me couper le chemin !

Qu'ai-je fait de ma jeunesse alors? s'écriait hors de lui l'Icare aux ailes brisées. J'ai trente-cinq ans, je suis chauve, mon visage se flétrit sous l'effort de la pensée... Et je n'ai jamais aimé, et je n'ai jamais été aimé... Jamais ! non, jamais !... je n'ai jamais connu le doux enivrement de l'amour... jamais je n'ai perdu ma journée à errer dans les bois auprès d'une femme aimée...

A Paris, j'ai vu de gais étudiants chanter leurs vingt ans dans un grenier... Moi, je travaillais seul, bouchant mes oreilles, aux rires argentins qui perçaient les minces cloisons... Ils dansaient !... je rêvais de fortune et de pouvoir...

Ici, j'ai retrouvé mes camarades d'enfance mariés, déjà pères... J'ai revu froidement, en me serrant le cœur, la jeune fille qui m'était destinée. Pourquoi, si l'on me brise aujourd'hui ?... Toujours et sans relâche j'ai travaillé pour parvenir...

Ma jeunesse est partie... je ne puis plus la ressaisir au vol... Ma fiancée est mariée... Et puis une âme comme la mienne n'oublie pas les rêves dévorants qui l'ont soutenue si longtemps... Un cœur étouffé ne se réveille pas... Ah ! mon père, ah ! ma mère, on ne brise pas un homme à cette heure-là !

Enfin, quand il eut donné un libre cours à la révolte, il s'apaisa peu à peu; devant l'opposition persistante des deux vieillards, il rentra dans sa gaîne d'avocat, froid et austère. Alors il reprit en sous-œuvre ses premiers raisonnements, en tâchant d'éveiller chez ses parents un intérêt quelconque.

— Ma mère, disait-il, je serais le premier ici, et bientôt le premier du département, je vous le jure... Vous viendriez à Paris tenir ma maison... — Mon père, la presse européenne porterait à tous les coins du monde le nom de votre fils... Vous m'entendriez à la tribune défendre la gloire et la liberté de la patrie, tonner contre les vendus et les satisfaits ; je ne tarderais pas à devenir chef de parti... N'avez-vous donc nulle confiance en ma valeur ?

— Si fait.

— Eh bien, alors, comment me refusez-vous les moyens de devenir influent, de servir mon pays ?...

— Je ne comprends pas bien ton patriotisme... je vois bien mieux ton ambition que ton dévouement. Enfin, je m'arrête devant cette fureur de parvenir, qui ne te laisse d'autre alternative que le succès ou le suicide... Il y a bien des manières, mon cher enfant, de servir

son pays, et souvent les plus obscures ne sont pas les moins fructueuses.

— Les parents, reprit la mère, s'ils n'ont pas toujours l'instruction et les talents des enfants, ont assurément de plus qu'eux l'expérience. Et puis, précisément parce qu'ils restent désintéressés, ils voient plus justement les choses. Leur devoir est aussi de garantir les enfants contre les entraînements de toutes les passions...

— Et vois comme la passion t'égare, interrompit M. Bernier. Tu ne sens pas, en vérité, que la demande que tu nous fais est d'un égoïsme féroce. C'est le propre des ambitieux de ne considérer qu'eux seuls sur la terre... Ainsi tu nous dis : « Je payerai plus tard le reste du prix de Pressenzac ; et si je ne paye pas, vous pourrez encore vivre honorablement; » et ta conscience est tranquille. Pour toi, l'argent est tout; nos souvenirs, nos vieilles affections pour les arbres que nous avons plantés, pour le foyer où toi et ta sœur avez joué tout petits, pour les mille détails, enfin, qui font la « maison paternelle, » cela ne compte pas ! Tu veux nous dépayser aujourd'hui; et, en cas de malheur, tu nous déménageras demain sans songer qu'on ne transplante pas les vieux arbres. Et si tu ne peux payer aux échéances, chose probable, si on t'exproprie, toi, par autorité de justice, la terre de Pressenzac peut perdre le quart de sa valeur... et nous nous trouverions non-seulement ruinés, mais encore endettés ! Pour toi, tu te tueras sans plus t'inquiéter de rien. Avoue que nous serons des vieillards bien heureux ! Allons, réfléchis en homme raisonnable. Tu verras que ta proposition ne devrait pas se discuter ; elle est inadmissible, tout simplement.

XII

Ce n'est point avec un caractère aussi persévérant que celui d'Aristide, ce n'est pas avec une volonté de fer surexcitée par le paroxysme de l'ambition, qu'on se tient pour battu après un premier échec, si complet qu'il soit. Aristide revint à la charge avec une autre proposition. Cette fois, il s'agissait seulement d'hypothéquer les métairies paternelles pour les vingt-cinq mille fr. indispensables. Ceci, plus simple que l'autre combinaison au premier abord, le devenait moins par l'examen. D'abord le patrimoine de la sœur d'Aristide se trouvait moins sauvegardé, et puis les lourds intérêts qui reviendraient tous les ans paraissaient ruineux à madame Bernier. Enfin, Aristide lui-même se

disait qu'un emprunt pareil ne se peut pas faire, dans une petite ville, sans éveiller l'attention, et qu'il n'inspirerait pas confiance au vendeur si on le voyait ainsi « découvrir Pierre pour couvrir Paul, » comme on dit vulgairement.

Comment faire, cependant ? Il s'attachait, faute de mieux, à ce dernier parti; mais, pour cela encore, il n'eut le consentement ni de M. ni de madame Bernier.

Les jours passaient. Déjà on parlait vaguement de la mauvaise situation du marquis de Pressenzac, et de la vente possible du château. Que l'on imagine les tortures d'Aristide !

Enfiévré, hors de lui, en proie à toutes les incertitudes et à toutes les angoisses, il ne pouvait plus assouplir son esprit à l'ordre accoutumé de ses consultations. Souvent il demeurait court au milieu d'une controverse, ou bien il cessait d'entendre les explications de ses clients. Pour dompter cet état maladif, et aussi pour reprendre possession de lui-même, il entreprenait quelquefois de longues courses, à pied, dans la campagne.

L'air des champs, la saine et forte nature, apaisent le sang et les nerfs de ceux même qui sont sourds à leur grande voix et aveugles pour leurs beautés. Quand il avait bien marché par les bois, bien reçu au front l'air des vastes plaines, bien regardé couler l'eau des ruisseaux entre leurs rebords de mousse ou de roseaux, le sang battait moins fort dans ses artères, les idées se succédaient moins effervescentes dans son cerveau.

Alors, au lieu de divaguer, il pensait, cherchant une combinaison nouvelle pour arriver à son but, comme les vieux alchimistes cherchaient le grand-œuvre, toujours, sans cesse, jusqu'à la mort.

Et quand ses efforts se heurtaient à l'impossible, quand le sentiment raisonné de son impuissance lui revenait de toutes parts, il se disait encore en frappant la terre du pied : « Mais pourtant je le veux ! »

Une après-midi, vers quatre heures, il errait ainsidans la plaine de Savignac, en proie à son démon, l'œil fixé vers la terre, comme s'il se fût attendu à en voir sortir la solution de son problème.

— Bonjour, monsieur Aristide ; comment allez-vous ? s'écria tout à coup à son oreille une voix qui le fit tressaillir.

Il s'éveilla comme d'un songe, et leva la tête; Raoul de Rouvenac était devant lui.

Naturellement il répondit :

— Merci, très-bien. Et vous ?

Mais sa voix était encore mal assurée : il se demandait, frappé par cette rencontre comme par une apparition fantastique :

— Est-ce un avertissement de la destinée ?...

Rouvenac avait son fusil sur l'épaule, son carnier en bandouillère. Son chien flairait aux alentours.

Je ne sais quel instinct le poussait, lui aussi, à tirer de cette rencontre un fruit quelconque. Peut-être, tout en suivant d'un pas machinal les pistes trouvées par son chien, cherchait-il également la solution d'un problème.

Quoi qu'il en soit, tous deux désiraient que a conversation s'engageât. Mais ni l'un ni l'autre ne voulait, le premier, l'amener sur un terrain significatif.

Ils échangèrent de ces phrases superlativement banales, qui sont une ressource pour occuper le temps et dissimuler la pensée.

Par exemple :

— Avez-vous tué beaucoup de gibier aujourd'hui, monsieur ?

— Et par quel hasard, vous qui n'êtes pas chasseur, courez-vous ainsi dans les champs ? Vous allez voir vos clients de Savignac ?

— Non... je travaille beaucoup ; le sang me montait à la tête, je suis sorti pour me promener, et je ne sais pourquoi ni comment je suis venu par ici.

— Beau pays !

— Oui, c'est l'une des plus fertiles plaines du bas Limousin; on doit y trouver de bons lièvres?

— Excellents !

— Et là-bas sous ces chênes, je ne serais pas étonné...

— C'est la truffière de Minot...

— Ah! oui, c'est vrai, il habite Savignac, notre ami... il y est devenu fonctionnaire public même, je crois ? Je suis bien coupable envers lui, monsieur de Rouvenac!... Je lui devais au moins une visite, et jamais je ne la lui ai rendue!...

Ce nom ramenait entre eux une certaine gêne. On se souvient que le percepteur de Savignac avait été le témoin de leur altercation, et ensuite de leur duel.

Mais il avait été aussi leur camarade de collége autrefois. Et, bien que cette camaraderie eût laissé peu de souvenir, car François Minot, fils de paysan, petit, grêlé, contrefait, médiocrement intelligent, ne frayait guère avec les deux aigles du collége de Sarlat; ils évoquèrent ce souvenir plus volontiers que l'autre.

Après quelques menus propos sur les disgrâces physiques et morales du percepteur, Rouvenac ajouta :

— Mais ce qui m'effraye, c'est de le voir vieillir, ce pauvre Minot! On ne dirait point, certes, qu'il est notre contemporain.

— Vraiment? moi, il y a fort longtemps que je ne l'ai rencontré. Il me semble qu'il ne vient presque jamais à Sarlat?

— Bien rarement. Il n'y a point affaire, hormis lorsqu'il porte sa récolte d'écus au receveur particulier; et je crois qu'il ne fait point de courses inutiles, vu sa pauvre santé.

— Il est toujours souffrant?

— Il tousse, il a des douleurs, des fluxions, que sais-je? C'est un vieillard enfin que cet homme de trente-cinq ans. Et son esprit paraît plus usé que son corps.

— Je l'ai toujours soupçonné d'être né à cinquante ans, notre camarade. Quant à sa tête... elle n'a jamais été forte.

— Maintenant, il a des lubies... des manies surtout. Ainsi sa maison est délabrée, il y vit seul, il s'y radoube comme il peut. Quand on le rencontre, par les chemins, sur son bidet, il vous a des airs effarés fort bizarres. Oh! le maître et l'animal, aussi chétifs corps l'un que l'autre, sont bien connus dans le pays... surtout depuis que les enfants de Mailly, pour faire pièce au petit percepteur, se sont avisés d'attacher un cerf-volant à la queue du cheval, un soir de frérie. La bête s'irrita, comme vous pensez, quand, ayant pris le trot, elle se sentit ce nouvel appendice; et le percepteur perdit la tête en voyant sa monture, si placide d'ordinaire que bien des gens les croyaient en carton, faire des soubresauts et bondir de ci et de là. Les enfants suivaient de loin. Bientôt Minot, tête nue, car son chapeau avait passé par-dessus le pont de Mailly, les cheveux hérissés, serrant d'une main sa sacoche et s'accrochant de l'autre à la crinière de sa bête, poussa des cris lamentables. Je crois bien que c'est depuis ce jour-là que Minot est devenu à moitié fou.

— Les enfants sont cruels et ceux-ci eussent mérité une correction.

— Sans doute! mais les enfants ne s'encouragent guère à ces méfaits que quand ils sentent dans les dispositions de leurs parents une autorisation tacite. Minot n'est pas aimé dans le pays.

— Pourquoi cela?

— On l'accuse de faire l'usure; c'est-à-dire qu'il prête de l'argent aux petits cultivateurs, soit pour payer leurs fermages, soit pour payer leurs contributions quand ils sont en retard. Naturellement il fait payer des intérêts... peut-être forts...

— Est-ce qu'il est riche? Est-ce qu'il prête beaucoup? demanda Bernier plus vivement qu'il n'aurait dû.

Un éclair venait de traverser son esprit, et son idée fixe, en ce moment, était si puissante, qu'il en oubliait sa prudence accoutumée.

Tout à l'heure il répondait à Rouvenac sans intérêt et seulement pour soutenir la conversation. Soudain il rappela toutes ses facultés égarées comme un berger rassemble un troupeau épars. En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, un espoir était né en lui, et, avec l'espoir, une anxiété inexprimable.

— Je ne sais pas au juste combien il peut prêter, répondit lentement Rouvenac, que la vivacité inattendue de son partenaire avait étonné. Il a eu quelque chose en héritage; une soixantaine de mille francs sur lesquels il travaille...

— Il ne les a pas placés?...

— Il les place en détail chez les petits propriétaires et chez les cultivateurs, comme je vous le disais et leur fait porter intérêt... C'est le bruit public, du moins.

Tout en causant et sans y prendre garde, Rouvenac et Bernier faisaient du chemin. Le hasard seul, assurément, dirigeait leurs pas. Au bout de la plaine, sur le bord du chemin vicinal, était une maisonnette solitaire entourée d'un jardin assez bien entretenu.

— Et tenez! s'écria Rouvenac, voici précisément la maison de Minot!

Bernier encore une fois reçut au cœur une commotion qui le fit pâlir.

— Eh bien, murmura-t-il, si nous allions le voir?

— Volontiers, repartit Rouvenac.

XIII

Ils poussèrent une petite clôture d'osier qui fermait la haie du jardin et heurtèrent à la porte.

Cette porte était de bois plein, un peu déjetée, mais soigneusement assujettie par des contre-forts de planches, évidemment ajoutés par le propriétaire, qui semblait se préoccuper beaucoup plus de la solidité que de la symétrie.

Elle ne s'ouvrit pas d'abord et les deux visiteurs allaient rebrousser chemin, quand au-dessus de leurs têtes, à travers la fente d'un volet retenu demi-fermé par un bout de corde, apparut le profil ridé et pelé du petit percepteur.

— Comment! c'est vous, messieurs! s'écria-t-il dès qu'il eut reconnu les anciens adversaires. — J'y vais! me voilà! attendez!

Ce disant, Minot retira obliquement sa tête de l'étroite ouverture où il l'avait engagée; puis il descendit d'un piédestal quelconque sur lequel il était monté. Quatre ou cinq minutes encore s'écoulèrent avant que Rouvenac et Bernier entendissent une clef tourner deux

fois dans la serrure. Enfin la porte s'ouvrit et le percepteur s'écria :

— Entrez donc, messieurs... mes chers camarades !... Et qu'est-ce qui me procure l'honneur et le plaisir de votre visite?

— Mais tout simplement le désir que nous avions de vous voir, répondit Rouvenac.

La pièce dans laquelle venaient d'entrer Aristide et Raoul était la principale du logis demi-bourgeois, demi-paysan, que Minot avait hérité de son père et qu'il conservait. C'était la *salle*, comme on dit, par un terme générique, qui embrasse à la fois la signification de salon, de salle à manger, de parloir et de bureau.

Sur les murs simplement blanchis à la chaux, çà et là, on voyait appendus et collés des images d'Épinal, des chansons de Béranger illustrées, des textes de lois, des avis aux contribuables, et parmi tout cela des branches de laurier sauce, des chapelets de champignons secs, des courges à gourdes. Aux solives brunes du plafond pendaient deux jambons. Sur une grande armoire de noyer, qui décorait le panneau principal, on voyait des pots de confitures. Sur le bureau, près de la fenêtre, il y avait deux registres, un code, un encrier, de la sciure de bois dans une sébile.

Un secrétaire, un buffet surmonté de son dressoir chargé de vaisselle, une table ronde, quelques chaises, complétaient l'ameublement de cette salle.

Tout cela était propre et luisant. On comprenait à la fois que le petit homme n'ouvrait pas à tous venants son domicile, et qu'il était fier et heureux d'y recevoir des gens considérables, comme ses anciens camarades de collége, par exemple.

Du paysan, s'il avait conservé l'amour de l'argent, l'âpreté au gain et la méfiance, il gardait aussi l'ostentation hospitalière. Sa maison était bien montée, et il se réjouissait de le faire voir à Rouvenac, un noble sans le sou, et à Bernier, un monsieur fier qui, jusqu'alors, n'avait pas seulement songé à venir rendre visite à son témoin.

Aussi, à peine furent-ils assis, que le petit percepteur s'empressa de jeter une nappe sur la table et de dresser dessus quelques rafraîchissements.

Rouvenac et Bernier le laissaient se démener sans avoir envie de profiter de ses apprêts. Mais ni l'un ni l'autre n'osait prendre la parole pour l'arrêter. Bernier se disait que Rouvenac, après une journée de chasse, avait peut-être soif et même faim; et Rouvenac, par courtoisie, tenait à laisser prendre toutes les initiatives à son ancien adversaire, avec lequel les circonstances le mettaient pour la première fois en rapports d'intimité.

Et, tandis que Minot se démenait, ses convives l'observaient en rê-

vant aux bizarreries de la nature, qui faisaient de ce camarade, vieilli avant l'âge, un être si différent d'eux.

Rouvenac se disait :

« Quelquefois les richesses de l'esprit compensent les pauvretés du corps; sous l'enveloppe fluette de Bernier, par exemple, il y a une âme forte. Mais quel est donc le bien que la Providence octroie en partage à cet être chétif au physique, et déshérité au moral, si Providence il y a?... »

Bernier, lui, s'efforçait d'entrer dans le for intérieur de Minot. Et il restait en échec devant les contradictions apparentes de cette nature, à la fois avare et prodigue, défiante et vaniteuse. Il se demandait : « Pourquoi cet homme inutile et manqué est-il riche?... Et si la destinée aveugle jette la fortune au hasard, en fermant les yeux, comment la fortune, ce levier tout-puissant, n'inspire-t-elle pas à qui le possède le besoin de s'en servir? »

Et il se perdait en étonnements.

« Cet homme n'aime rien, ne souhaite rien; il n'a pas de famille, il mourra dans cette bicoque où il est né, et il amasse, et il thésaurise. Pourquoi?... S'il voulait pourtant, il pourrait changer ma position comme par un coup de baguette féérique. Que lui coûterait-il de me faire éligible?... Ses billets de banque seraient placés sur la terre de Pressenzac au lieu d'être serrés ici dans quelque vieux bahut... Il me semble que si j'étais, comme lui, disgracié de la nature, j'aimerais à vivre dans autrui... que je voudrais employer ma fortune à m'acheter un remplaçant dans la société, pour ainsi dire... »

XIV

Quand la collation fut servie, Raoul et Aristide se défendirent d'y toucher. Pourtant elle était fort appétissante.

— Mais comme il est bien monté, ce Minot! s'écria Rouvenac. Qui est-ce qui penserait, à voir ce jambon fin, ce fromage bien frais, ces fruits et ces confitures, que nous sommes chez un solitaire? La meilleure ménagère ne monterait pas mieux une maison, en vérité!

— Eh! eh! messieurs, fit le petit homme visiblement flatté de ces louanges; c'est précisément quand on vit tout seul qu'il faut se donner les jouissances de la table. Si j'avais été prévenu de votre visite, vous trouveriez mieux! Enfin, le plus beau garçon du monde ne peut

donner que ce qu'il a, ajouta-t-il en ricanant. Mais faites honneur à ma collation, au moins!

— Non, merci. Nous retournons à Sarlat pour souper tout à l'heure.

— Eh bien, soupez ici! vous n'êtes pas des demoiselles, vous pouvez rentrer passé huit heures, j'imagine? Moi, je vous offre un pâté de gibier aux truffes, des confitures d'oie de ma façon, avec une salade. Voyez un peu les belles romaines dans le jardin! Et l'estragon, et la pimprenelle, et les capucines, et la passe-pierre!... Avec cela du vieux médoc, des pommes de calville et des noix fraîches...

Après quelques objections, Rouvenac et Bernier consentirent à rester. Je ne sais quoi les attachait à Minot comme à une vague espérance, et les retenait aussi, l'un à l'autre, comme une chaîne mystérieuse... D'ailleurs, cette soirée passée en tiers, avec un être aussi nul que le percepteur devenait une sorte de tête-à-tête fortuit durant lequel les deux adversaires allaient enfin pouvoir se pénétrer.

D'abord Minot les promena dans son jardin et leur fit admirer avec une joie de propriétaire ses arbres fruitiers encore chargés, car on était au mois de septembre; ses planches de laitue sanguine, ses artichauts, ses choux de Milan, et surtout les belles treilles de muscat gris qui faisaient le tour de sa maison. Puis il s'agita de nouveau pour les apprêts du souper : courant sous un hangar chercher des sarments, allumant le feu, revenant au jardin couper les plus belles salades, descendant à la cave, montant sur les tables et les chaises pour atteindre là une chose et ailleurs une autre.

Rouvenac voulut l'aider. Bernier fit semblant de s'occuper de quelque chose, et en réalité ne s'occupa de rien, tant il était en proie à une préoccupation persistante et tyrannique.

Bientôt cependant le feu flamba en petillant. Trois cuisses d'oies frémirent dans la poêle, et la salade fut dressée.

— Comment! tu n'as pas même de servante? demanda Bernier quand on fut installé devant la table du souper.

Il s'apercevait alors pour la première fois que Minot faisait lui-même le service. Il le tutoya aussi sans y prendre garde, parce que, depuis un instant, Rouvenac le tutoyait par une intimité renouvelée du collége.

Et puis la petite personne maigrelette du percepteur était facile à tutoyer. Tandis qu'il aurait fallu bien des efforts, par exemple, pour rétablir le tutoiement entre Rouvenac et Bernier!

— Pourquoi faire, une servante? répondit Minot; — pour qu'elle me vole et me fasse assassiner.

— Toutes les servantes ne sont pas voleuses.

— Celles qui ne volent pas ont un amoureux qui vole, et c'est toujours la même chose.

— Bah! et les vieilles?...

— Les vieilles alors ne sont bonnes à rien. Ça me ferait une bouche à nourrir : voilà tout!

— Et tu te sers toi-même ainsi, toute l'année, même l'hiver?

— Et vous voyez que je me sers bien.

— Mais, quand tu vas en tournée, qui est-ce qui garde ta maison?...

— Elle se garde mieux toute seule quand elle est bien fermée que ne la garderait une servante coquette, bavarde ou curieuse...

— Si tu avais un chien, au moins!

— Oui! un chien! il arrangerait bien les plates-bandes de mon jardin! Et puis les chiens deviennent enragés...

— Mais tu as l'air de craindre beaucoup les voleurs; sais-tu qu'en ton absence ils auraient beau jeu à prendre d'assaut une maison seule et inhabitée!...

— Ah! je n'y laisse pas mon argent!... je l'emporte avec moi!

Le petit percepteur n'eut pas plutôt fait cette confession imprudente, qu'il regretta les paroles échappées.

— N'allez pas répéter cela au moins! s'écria-t-il, on m'étranglerait dans un bois! D'ailleurs, je porte ordinairement peu d'argent, très-peu; mais, quand je touche mes contributions, cela fait une somme... Demain, par exemple, il faut que j'aille à Sarlat. La commune a fait couper ses bois, et j'ai reçu d'un coup dix mille francs.

Bernier ne mangeait pas. Malgré l'excellente apparence du souper, l'appétit lui faisait défaut. Une oppression singulière le tenait à la gorge. Quant à Rouvenac, il mangeait peu aussi, mais il soutenait la conversation en regardant ses compagnons d'un regard à la fois clair et indéchiffrable. Tous deux buvaient par contenance.

XV

— Quelle singulière idée tu as, Minot, dit Bernier, de rester percepteur de Savignac! Tu es riche, à quoi bon te donner du tracas?

— Cela doit t'ennuyer, ajouta Rouvenac, de harceler les gens pour leur tirer de l'argent; car on vous prend en grippe, messieurs les agents du fisc...

— Qu'est-ce que cela me fait à moi?... Les appointements et les remises de ma place sont autant d'épargné sur mes revenus... et puis ma position m'aide à faire mes petites affaires... Assez causé! — Du pâté, Rouvenac! Bernier, vos verres sont vides!

Rouvenac prit du pâté, et Bernier remplit son verre.

— Tu veux donc devenir bien riche? demanda Bernier.

— Eh! eh!

— Mais pourquoi faire?...

Le petit homme montra sa table d'un regard satisfait qui était une réponse.

— Ainsi voilà pourquoi tu fais suer ton argent, pourquoi tu gardes une position misérable... C'est pour vivre seul, dans cette masure, y bien boire... y bien manger... Et puis après?

— Oui, ajouta Rouvenac, tu ne prends pas même une femme!

— Eh! bâti comme je suis, il ferait beau voir que je misse des enfants au monde! — Qui sait d'ailleurs si ma femme ne me tromperait pas et ne me volerait pas aussi?...

— Donc, dit Bernier, qui suivait toujours sa pensée, du vin frais l'été, l'hiver un bon feu... avec cela de la viande bien accommodée... voilà le but de ta vie?...

— De la mienne et de celle de tout le monde! Cherchez bien, et voyez pourquoi s'agitent les hommes sur la terre... Voyez quelle est la fin des labeurs, des luttes, des infamies même de ce monde : une maison bien close contre les intempéries... des verrous solides contre les voleurs... et la satisfaction de tous nos appétits!... Cherchez, cherchez! c'est là le but suprême!

O honte! nul ne protesta!

Mais Bernier s'écria avec l'accent d'un étonnement profond :

— Tu n'as pas d'ambition?...

— Si fait... Seulement, moi qui suis vieux avant le temps, je ne m'arrête pas aux ambitions intermédiaires... J'ai tout de suite celle qui est la fin de toutes les vôtres...

Bernier fit un énergique mouvement de négation; mais il ne répondit pas. Il voulait tenter une démarche auprès de Minot... démarche suprême comme en tentent les joueurs qui jettent sur le tapis vert leur dernier enjeu. Mais en vain il appelait à son secours les ressources de son habileté : les paroles ne lui venaient point. Il ne savait comment attaquer cette petite forteresse d'égoïsme qui n'avait d'autre passion au monde que l'amour de l'or et des jouissances matérielles.

Plus il cherchait, moins il trouvait; mais il buvait pour se donner du courage. D'ailleurs, un spasme nerveux lui serrait le gosier; son palais était devenu rêche, et il ne pouvait manger. Le vin seul trouvait passage dans ses organes contractés.

Enfin il attaqua le taureau par les cornes, faute de savoir comment lui lui jeter le lasso. Et puis la passion devenait tyrannique :

— On dit que tu as de l'argent liquide et que tu peux prêter, demanda-t-il. Est-ce vrai?

— J'en ai... peu... j'en prête... quelquefois... mais avec de bonnes garanties, naturellement.

— Un de mes clients m'a chargé de faire des démarches pour lui auprès des notaires de ma connaissance : il voudrait avoir vingt-cinq ou trente mille francs comptant...

— Donne-t-il hypothèque? quelles sont ses garanties?...

— Ah! tu pourrais prêter les vingt-cinq mille francs? interrompit Aristide, par un mouvement de triomphe subit qu'il ne put réprimer assez vite... Tu pourrais les prêter... là, tout de suite?...

— C'est selon... Peut-être, en ajoutant à ce que j'ai comptant l'appoint de ma recette d'hier que je pourrais différer de remettre à mon receveur particulier durant quelques jours encore... Quel homme est-ce, votre client?

— Un homme intelligent.

— Vous ne mangez rien, messieurs, interrompit Minot, qui, selon l'habitude de la province, s'empressait à remplir sans cesse les assiettes et les verres de ses convives.

L'amphitryon suivait des yeux le service de la table, tandis que l'usurier prêtait l'oreille aux propositions de l'emprunteur.

— Mon client veut faire une entreprise, dit Aristide.

— Mauvaise affaire!

— Mais non, mais non! Il n'a pas de garanties actuelles à donner, mais il est l'héritier de son père, qui a du bien au soleil... et puis, on le sait honnête homme!

— Bah! c'est là tout? s'écria le petit percepteur avec un ricanement sardonique qui fit monter une bouffée de sang chaud à la tête de Bernier. — Ah! le bon billet qu'a La Châtre! Honnête homme?... mais on l'est toujours tant qu'on n'a pas eu l'occasion de cesser de l'être... Pauvre et honnête! cela se voit tous les jours... faute de mieux!... — Voyez-vous, les honnêtes gens solides sont ceux qui n'ont besoin de rien....

— Et encore!... interrompit Rouvenac.

— Je suis sûr qu'il vous inspirerait confiance, reprit Bernier, qui ne tutoyait plus le petit percepteur, devenu le redoutable arbitre de sa destinée, et qui, sentant ses espérances défaillir, faisait un effort suprême pour empêcher sa voix de trembler... — Et il payerait des intérêts convenables....

— Des intérêts sur les profits de son entreprise, s'il réussit.... Oui, j'entends! Et s'il ne réussit pas?... Si le père mange le bien ou

déshérite son fils? — Tenez, Bernier, vous qui avez la réputation d'un homme sérieux, vous m'étonnez beaucoup avec votre proposition!

— Mais, en vous mettant au courant....

— Non! je ne veux rien savoir!... pas même le nom de l'emprunteur. — S'il m'inspirait confiance, comme vous dites, cela me peinerait de le refuser...

— Eh! sans doute! dit amèrement Rouvenac, l'idée de l'embarras de ce pauvre diable troublerait notre souper : n'est-ce pas, Minot?.. Monsieur Bernier, ne compromettez pas en pure perte le nom de votre client! reprit-il avec un accent bref.

Depuis longtemps, sans doute, le chevalier savait à quoi s'en tenir sur le résultat de semblables tentatives.

XVI

— Vous ne faites pas honneur, à mon château-margaux, messieurs! s'écria le percepteur, heureux de changer la conversation en remplissant de nouveau les verres.

Rouvenac et Bernier burent d'un trait, non pas, certes, en gourmets qui dégustent les vins fins, mais par une sorte d'obéissance machinale. Puis, ce vin et la colère, en leur montant au cerveau, commençaient à les enivrer, et l'ivresse donne soif.

Ils sentaient une immense révolte se faire en eux contre ce petit être égoïste et inutile qui détenait tant d'or dans un but sordide.

Bernier même, au refus du percepteur, avait eu tout à coup l'âme envahie par une haine ardente. Ce qu'il amassait de rage contre ses parents inflexibles, contre la destinée décevante, se réunit soudain sur une seule tête. Il souhaitait de la briser, pour voir si l'absurde ne s'en échapperait pas, comme jadis la sagesse sortit de celle de Jupiter. La veille, il ne songeait même pas à l'existence de son ancien condisciple. Mais il suffisait que tout à coup une espérance fût née en lui, qu'elle y eût grandi pendant une heure, pour que Minot lui parût l'obstacle frêle, mais invincible, qui traversait sa destinée, et l'arrêtait court, au moment où, pour la seconde fois, elle allait prendre son essor.

Silencieusement, mais en proie à une surexcitation intérieure qui grandissait de seconde en seconde, il continuait de boire parce que Minot continuait de remplir son verre, tandis que Rouvenac par-

lait haut et vite, comme pour s'étourdir sur le sens de ses pensées.

Peu à peu leur ivresse augmentait.

Il faisait nuit. Minot se leva et se mit à battre le briquet pour faire du feu.

— Ah! par exemple! s'écria Rouvenac, tu ne connais pas les allumettes chimiques? Mais au collége, nous nous servions déjà du phosphore de Fumade.

— Je ne veux pas avoir chez moi de ces engins-là, qui prennent feu tout seuls.

— Tu as peur de brûler?

— Pourquoi pas? Et si je brûlais ici, qui donc me porterait secours? Savignac est à plus d'un quart de lieue. Avant qu'on ait vu les flammes, qu'on soit venu....

— Le fait est que cette maison est bien isolée, reprit Bernier.

Après avoir allumé sa lampe, le petit percepteur la déposa sur la table.

— Oui, bien isolée, reprit-il. Si on me tuait ici, qui m'entendrait crier, je vous le demande? Mais c'était la maison de mon père, voilà pourquoi je la garde! Et puis, je sais bien m'y enfermer, m'y fortifier.... Les assassins auraient encore de la peine à s'introduire....

— Est-ce qu'il y a des assassins dans le pays? s'écria Rouvenac en haussant les épaules.

— S'il y en a? Il y en a partont, parce qu'il a partout des riches et des pauvres, et que ceux-ci voudraient le bien de ceux-là....

— Oh!

Minot était ivre comme ses convives. Il reprit après un silence :

— L'histoire du percepteur de Gaillac me trotte toujours par la cervelle... — Vous savez, Gaillac, c'est de l'autre côté du département, vers la Charente... — Un jour, le percepteur, qui s'était arrêté dans un cabaret pour dîner, en revenant de faire sa tournée, y rencontra des camarades et eut l'imprudence de revenir à pied avec eux...

Tout à coup la voix de Minot s'arrêta comme étranglée dans sa gorge. Quelle idée, quelle terreur, venait à l'improviste de traverser son ivresse?...

Ce fut une seconde, puis il continua :

— En passant par les bois de Chailles, le percepteur dit : « Voilà un passage désagréable, quand on le traverse seul le soir, avec une saccoche pleine, pendue au col de son cheval... La semaine prochaine je n'aurai pas si joyeuse compagnie... » La semaine suivante on trouva son cadavre dans un fossé...

Rouvenac et Bernier écoutaient en proie à une oppression étrange. Tous deux avaient les yeux fixés sur leur assiette ; l'un battait avec ses

doigts la mesure sur la table, l'autre formait des arabesques avec ses pelures de poires...

— Il est toujours sage de bien s'armer, balbutia Rouvenac.

— S'armer... oui... Mais la belle ressource, avec ma force et mon adresse, par exemple!... Moi, c'est ma peur de mourir assassiné!

— Mais pourquoi gardes-tu ton argent chez toi? demanda Bernier d'une voix tremblante...

— Aussi n'en ai-je pas toujours ici... et dès demain...

Demain!... Pourquoi ce mot tourbillonna-t-il dans l'ivresse de Bernier comme une menace, et comme une ironie du sort... Demain!... demain! Mystère... — Pourquoi donc celui-là sait-il ce qu'il fera demain?

« Mais demain, moi, pensait-il, si j'avais vingt-cinq mille francs, je partirais pour Paris et j'irais faire ma proposition au marquis de Pressenzac... » — Il se fait tard, dit-il soudain; — partons-nous, monsieur de Rouvenac?

— Tard! reprit le percepteur. Il n'est pas huit heures...

— Avant que nous soyons à Sarlat, il en sera dix.

— Eh bien! Ah! auriez-vous peur, comme moi, dans les chemins déserts? Mais vous êtes deux, et M. de Rouvenac a son fusil.... Et puis, ajouta-t-il avec son petit ricanement irritant, on n'aura pas l'idée de vous tuer pour votre argent, vous autres!...

Bernier, la tête basse, battait toujours la table de ses doigts; mais son rhythme devenait bref et irrégulier. Rouvenac regardait en face, mais ses yeux se troublaient.

— C'est vrai, balbutia-t-il d'une voix entrecoupée: nous sommes pauvres.... nous n'avons rien à craindre....

— Oui, certes!.. J'ai encore d'excellent nougat, et du vin de 1811; je veux que vous en goûtiez!.. Ah! bah!.. nous ne nous voyons pas tous les jours!...

Le petit homme se leva tout vacillant. Il alluma une chandelle de résine, tira une clef de sa poche, ouvrit son secrétaire avec mille précautions, jeta des regards effarés autour de lui, prit dans un tiroir une seconde clef, puis, se dirigeant vers un coin de la salle, il chercha du pied la trappe de la cave. L'ayant trouvée, il se baissa, saisit un anneau, souleva la trappe, l'assujettit, et descendit lentement un premier échelon.

Bernier ferma les yeux. Il eut peur du vertige... depuis un instant, à travers les fumées de l'ivresse il le sentait venir. Dans le secretaire, son imagination affolée croyait entrevoir des trésors... et cette trappe béante et noire lui semblait une tombe ouverte...

— Il... fait... chaud!... bégaya Rouvenac, la langue épaisse...

XVII

Qui pourrait dire les pensées qui passaient en ce moment dans le cerveau des convives du percepteur? les tentations fascinatrices qui allumaient le sang de leurs veines?..

Quelle force, quelle puissance surhumaine, défendait contre leurs passions féroces la frêle vie de Minot? Quel bouclier protégeait l'insecte contre les vautours affamés?

Pourtant il y avait quelque chose!.. Oui!.. car les deux buveurs tremblaient. Ils n'osaient lever les yeux...

Était-ce le commandement de Dieu gravé par Moïse sur les tables de la loi : « Tu ne tueras point? »

Ou bien ce rempart intangible du respect humain qui se dresse entre l'acte des mains et les audaces des consciences?...

Ou bien seulement la peur de se comprendre, et celle de se trahir?...

Tentations soudaines qui allumez dans les âmes les terribles incendies qui dévorent, en une heure, la vertu de toute la vie, quels démons vous forgent en enfer et vous lancent sur le monde?

En ce moment ils tourbillonnaient en sarabandes folles dans la pénombre de la salle, ces démons redoutables...

Ils faisaient miroiter à leurs yeux éblouis des visions irrésistibles...

A l'oreille de l'un ils murmuraient : — De l'or et du plaisir!..

A celle de l'autre : — Du pouvoir!..

On entendit une chute sourde.

— Ah! mes amis! à moi! ma chandelle s'est éteinte! cria de la cave le petit percepteur. Je suis mort!

Ils se levèrent d'un bond simultané... Pour la première fois leurs regards se croisèrent... Ce fut une seconde... ce fut assez!... — Une étincelle met le feu à une poudrière.

Ils descendirent en trébuchant... se guidèrent, à tâtons, vers leur hôte tombé...

Quelques cris étouffés sortirent de la cave... Puis la trappe fut refermée...

« Maintenant, part à deux! » chantèrent en chœur les génies infernaux, qui dansaient toujours parmi les bouteilles vides et les meubles ouverts.

Claude Vignon.

La fin à la prochaine livraison.

MÉLANGES

MÉMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE MON TEMPS, par M. Guizot, tome V.

Nous sommes en Angleterre, et M. Guizot y représente la France comme ambassadeur.

Ceci me conduit à répéter des choses bien vieilles, assez tristes, mais qui n'en sont pas moins vraies. On avait fait accroire à la France, en 1830, que pour nous relever de l'humiliation de 1815 nous n'avions rien de mieux à faire que d'expulser la postérité de Louis XIV ; et nous n'avions réussi qu'à nous faire, au dehors, une situation d'une insigne faiblesse. Isolés tout à coup en Europe, nous avions dû opter entre l'appui de l'Angleterre ou une déclaration de guerre aux grandes puissances du continent. Nos voisins d'outre-mer avaient tout de suite compris ce qu'une telle situation assurait de prépondérances à leur politique, et l'homme d'Angleterre qui s'était trouvé le plus avant engagé dans la seconde Restauration, le duc de Wellington, fut d'avis le premier de reconnaître diplomatiquement la Révolution de juillet.

La monarchie sortie des barricades avait à se dégager de cette alternative : l'isolement, ou l'alliance anglaise à tout prix. Suspecte à la vieille Europe par son origine, elle avait cru trouver en Égypte un terrain favorable au développement de l'influence française, sans pour cela réveiller les échos révolutionnaires, et, partant, sans ressusciter la Coalition. Nous avions donc encouragé au Caire des espérances ambitieuses, comme si nous avions eu la candeur de compter sur l'amitié de l'Angleterre le jour où nous grandirions à un degré quelconque du côté de la Méditerranée. Méhémet, d'ailleurs, nous faisait pleine illusion : quand il eut pris la Syrie au sultan, nous le crûmes capable d'y tenir longtemps, quoi qu'il advînt, et de tout risquer

pour s'y maintenir. Nous refusions surtout d'admettre que le tzar Nicolas pût haïr Louis-Philippe assez pour sacrifier jamais le traité d'Unkiar-Skélessi (c'est-à-dire le protectorat exclusif de la Porte) au plaisir de séparer l'Angleterre de la France. — En tout cela nous nous trompions de tout point.

La partie, du reste, était, de notre part, assez mal engagée. Par une note du 27 juillet 1839 nous nous étions obligés à traiter la question d'Orient de concert avec l'Autriche, la Prusse, l'Angleterre et la Russie; et, de plus, nous avions formellement détourné le sultan de tout arrangement direct avec le pacha d'Égypte, en promettant à la Porte que l'accord entre les deux grandes puissances était assuré. C'était là pour nous, une position fausse; car, au fond, nous voulions pour Méhémet plus qu'aucune des autres parties contractantes n'était disposée à lui accorder. « Le gouvernement du roi, portaient les instructions données à M. Guizot, le gouvernement du roi a cru *et croit encore* que, dans la position où se trouve Méhémet-Ali, lui offrir moins que l'hérédité de l'Égypte et de la Syrie, c'est s'exposer à un refus certain et à une résistance désespérée, dont le contre-coup ébranlerait et peut-être renverserait l'empire ottoman. » Or faire de l'hérédité de la Syrie une condition *sine qua non* du concours de la France à la solution en commun de la question d'Orient, c'était implicitement sortir du concert européen et violer par conséquent l'engagement du 27 juillet.

M. Thiers le sentait. Devenu premier ministre le 1er mars 1840, il maudissait l'engagement pris par ses devanciers d'un concert à cinq et il ne songeait qu'à gagner du temps, comptant sur l'impossibilité radicale d'une entente entre l'Angleterre et la Russie, et regardant la note du 27 juillet comme une impasse, dont l'épuisement des finances turques obligerait bientôt la Porte à sortir à tout prix par un arrangement direct avec son redoutable vassal.

La position de M. Guizot, je le répète, se trouvait donc des plus fausses : la note du 27 juillet l'obligeait à négocier, et ses instructions le lui défendaient; son jeu consistait à tenir en échec les quatre grandes puissances par la crainte des complications que pouvaient amener, d'une part, la résistance de Méhémet, appuyé par la France, et, d'autre part, l'intervention armée de la Russie en faveur du sultan.

On ne saurait être moins l'ami de lord Palmerston que je ne le suis; mais je n'en reste pas moins frappé de la justesse de son coup d'œil et de l'esprit de décision dont il fit preuve contre nous dans cette affaire.

Il déclara, tout d'abord et sans ambages, à M. Guizot qu'un accroissement de notre influence dans la Méditerranée ne pouvait en aucun cas convenir à la Grande-Bretagne; qu'il ne demandait pas mieux que de nous avoir avec lui, mais que, s'il ne pouvait y réussir, il agirait résolûment sans nous. Il prédit que Méhémet ne tiendrait pas en Syrie, qu'une fois son prestige détruit, il s'estimerait heureux de conserver la l'Égypte, et que la France ne mettrait pas le feu à l'Europe pour rendre la Syrie au pacha.

Il eut quelque peine d'abord à le persuader, soit à ses collègues du cabinet anglais, soit aux cours d'Autriche et de Russie. Celles-ci hésitèrent longtemps, craignant une guerre révolutionnaire sur le Rhin et au delà des Alpes; elles offrirent l'Égypte à titre héréditaire et la Syrie à titre viager. Il y eut un instant où l'hérédité même de la Syrie ne leur semblait point une concession tout à fait impossible. Mais la France ne sut pas saisir ce précieux moment, qui ne revint plus.

Le pacha, disait-on en France, ne dira point et ne fera point de folies. La coercition maritime (le blocus dont menaçait lord Palmerston) ne signifiera rien. On n'entreprendra pas la coercition par terre. Le roi Louis-Philippe et M. Thiers tenaient à cet égard le même langage. « Il est rare, dit à ce propos M. Guizot, que les esprits même les plus distingués s'écoutent et se comprennent bien les uns les autres ; chacun s'enferme dans son propre sens comme dans une prison où nul jour ne pénètre, et c'est du fond de cette prison que chacun agit. La diversité obstinée des informations et des appréciations sur l'état des faits en Orient a été, en 1840, entre Paris et Londres, le véritable nœud de la situation et la cause déterminante des révolutions respectives. »

Seulement l'expérience vint démontrer que lord Palmerston avait mieux vu que tous les autres.

Depuis quatre mois les choses traînaient en longueur quand tout à coup le grand vizir Khosrew-Pacha, ennemi personnel de Méhémet-Ali, fut destitué. Ivre de joie à cette nouvelle, le vice-roi d'Égypte fit partir son premier secrétaire pour Constantinople, afin de négocier un arrangement direct entre le sultan et lui. Il paraît certain que Méhémet eut spontanément la pensée d'une telle démarche ; mais il ne l'est pas moins qu'il fut immédiatement affermi par notre consul général dans l'idée de cette tentative amiable. Lord Palmerston, alors, et les autres plénipotentiaires se crurent joués : ils ne virent là qu'un acte depuis longtemps concerté entre le pacha et la France, qui, à Constantinople comme à Alexandrie, avait travaillé à le préparer. C'était en effet la ruine manifeste de la note du 27 juillet 1839 et de l'action commune des cinq grandes puissances ; c'était le triomphe complet et personnel de la France à Alexandrie et à Constantinople. Lord Palmerston, ainsi acculé, précipita les choses ; il entraîna ses collègues en les menaçant de sa démission, c'est-à-dire d'une crise ministérielle et parlementaire ; il entraîna les autres plénipotentiaires par le ressentiment qu'ils conçurent de l'apparente duplicité de la France, et, le 15 juillet 1840, l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse, la Russie, signèrent avec la Porte une convention par laquelle elles s'obligeaient à réduire Méhémet-Ali à se soumettre au sultan. Annulant virtuellement les traités d'Unkiar-Skélessi, cette convention fermait les Dardanelles à la Russie, remise expressément à cet égard sur la même ligne que les autres puissances : rien n'avait coûté au tzar pour mettre avec éclat le roi Louis-Philippe hors du concert européen.

L'échec était rude pour la politique française. On fit ce qu'on put en Angleterre pour adoucir le coup, mais en vain. La France ressentit comme elle le devait l'affront qui lui était fait. On s'était caché d'elle ; on avait négocié à côté d'elle et sans elle ; l'Angleterre, notre alliée, ne nous avait point informés d'avance de sa résolution définitive et ne nous avait point mis en demeure d'exprimer la nôtre. L'explosion du sentiment national chez nous fut prompte et vive ; on put craindre qu'une guerre révolutionnaire n'en sortît ; nous revenions à 1830. Mais les prévisions de lord Palmerston se trouvèrent justifiées avec une rapidité qui déconcertait au plus haut point nos illusions égyptiennes. La sympathie qui s'était attachée au pacha parmi nous en subit non moins rapidement le contre-coup et en demeura profondément atteinte. Par suite, le sentiment conservateur, qui avait prévalu dix ans auparavant, l'emporta bientôt sur le ressentiment de l'échec essuyé par notre politique extérieure. Les institutions parlementaires qui nous régissaient alors permettaient de désavouer jusqu'à un certain point cette politique par un changement de cabinet. Ce changement s'accomplit, et, le 29 octobre 1840, M. Guizot succédait à M. Thiers dans la présidence du conseil et dans la direction des affaires étrangères.

Peu d'actes de la vie publique de M. Guizot ont été plus diversement appréciés. On lui a reproché d'avoir servi, comme ambassadeur, cette politique même qu'il était appelé à modifier comme premier ministre. On l'a fort accusé de n'avoir pas su prévoir la substitution du concert à quatre au concert à cinq, ou, s'il l'avait prévue, de n'en avoir point averti à temps M. Thiers et de ne l'avoir point empêchée. Le volume que M. Guizot vient de publier le lave pleinement, à mon sens, de tous ces reproches. Il prouve surabondamment que, si M. Guizot a d'abord partagé les illusions qu'on s'était faites en France sur la puissance matérielle et sur l'énergie morale de Méhémet, il n'a pas tardé à sentir vivement le faible de la politique qu'il était chargé de défendre à Londres et à en redouter les suites. Le 16 avril 1840, il avertissait avec force M. Thiers de l'importance qu'attachait lord Palmerston à ce qu'on négociât sur les bases posées le 27 juillet 1839, c'est-à-dire de concert avec les quatre puissances, unique moyen de faire abandonner par la Russie le protectorat exclusif de Constantinople pour prendre simplement sa place dans le protectorat européen. A plusieurs reprises, et dès le mois de mars, il avait signalé à qui de droit le péril de la situation, les chances d'un arrangement à quatre *et sans la France*, la témérité avec laquelle la politique anglaise s'engage quelquefois dans les questions extérieures, la crainte de *quelque coup fourré et soudain*. Il n'avait pas laissé ignorer au cabinet français les ouvertures si avantageuses de la Prusse et de l'Autriche. Il résulte de ses dépêches que, personnellement, il eût accepté pour Méhémet l'investiture héréditaire de l'Égypte et la possession viagère de la Syrie. A la chute de Khosrew Pacha, il n'avait pas dissimulé à M. Thiers l'effet qu'avait produit à Londres la nouvelle d'une négociation directe entamée par Méhémet.

Le 6, le 9, le 11 juillet, il avait coup sur coup dénoncé le danger imminent de cette situation et l'*impulsion marquée* qu'en avait reçue le plan de lord Palmerston pour un arrangement à quatre. Le 12 juillet, il en écrivait encore en termes pressants au duc de Broglie et à un confident intime du roi Louis-Philippe, au général Baudrand. Le 14, il mandait à M. Thiers : « Je crois, sans en être parfaitement sûr, que le projet d'une note collective à quatre a été adopté dans le conseil de samedi, 11. On prépare, soit sur le fond de l'affaire, soit sur le mode d'action, des propositions *qu'on nous communiquera* QUAND ON AURA TOUT ARRANGÉ (si l'on arrange tout). » Le 17, ces prévisions étaient vérifiées à la lettre, et lord Palmerston donnait lecture à M. Guizot d'un *memorandum* qui lui notifiait la convention du 15. L'ambassadeur de France, on vient de le voir, n'avait rien négligé, ce semble, pour prévenir et empêcher cette convention. Il s'était empressé d'expliquer de la façon la plus naturelle les ouvertures faites par Méhémet à Constantinople et d'aller au-devant du soupçon de duplicité conçu contre la France. Malheureusement il ne fut pas cru. Tout est dans ce mot. C'est là une page douloureuse de l'histoire denotre pays; mais il ne faut pas que l'insuccès de la négociation nous rende injustes pour le négociateur.

Son entrée au conseil ne me paraît pas moins justifiée. Depuis la mort de Casimir Périer, M. Guizot était, sans contredit, la personnification la plus accentuée de la politique qui repoussait toute idée d'une guerre révolutionnaire; or, évidemment, nulle autre guerre, en 1840, n'était possible en présence de l'accord des quatre grandes puissances contre nous. D'autre part, une telle guerre, qui n'eût été que téméraire en 1830, était insensée dix ans après. M. Guizot restait donc fidèle à lui-même et il ne manquait à personne en ressaisissant le drapeau de Casimir Périer et en prenant la direction du parti conservateur, dont il était incontestablement désormais le chef naturel, le chef nécessaire. Dès le 26 juillet il avait écrit à M. de Rémusat : « Si lord Palmerston a raison dans ce qu'il espère, *si le succès est prompt et facile* (sauf le procédé), *il aura eu raison dans ce qu'il a fait* ET IL FAUDRA BIEN QUE NOUS LE SENTIONS. »

C'était écrire trois mois d'avance le dernier mot de ce long et triste *imbroglio*, sur lequel je me suis étendu à dessein parce qu'il est mal connu, comme aussi parce que la question d'Égypte est toujours pendante et que la récente apparition, à Paris, de Saïd-Pacha, donne à ces éclaircissements rétrospectifs un intérêt d'à-propos.

Ce n'est assurément pas le seul qui recommande le volume nouveau de M. Guizot. J'avoue que j'ai été captivé plus que je ne saurais le dire par la lecture de ce volume, tant il m'a instruit et charmé d'un bout à l'autre. On sait combien l'auteur a le don des portraits. Ceux de lord Aberdeen, de lord Melbourne, de Wellington, de lord Grey, des lords Holland, Lansdowne et Russel, de lady Holland, d'O'Connel, de MM. Hallam, Macaulay, Sydney-Smith, Jeffrey, de M. Whately, archevêque protestant de

Dublin, de madame Fry, la célèbre quakeresse, n'ont rien à envier à ceux qui les ont précédés dans la riche galerie que nous parcourons avec M. Guizot depuis 1858, et dont j'ai déjà tant de fois parlé aux lecteurs du *Correspondant.* Je ne puis qu'indiquer ceci en passant; si j'insistais, je courrais trop le risque de me répéter.

Sur la société anglaise en général, M. Guizot est très-bienveillant et très-attachant. Il fait surtout un grand éloge de l'Église anglicane, où il croit voir un mouvement de renaissance chrétienne qui, depuis 1840, n'aurait cessé de se développer. Je n'ai, pour ma part, je puis me rendre ce témoignage, pas l'ombre d'un parti pris contre ce qui peut subsister de christianisme au cœur des communions séparées du vieux tronc catholique romain. Je crois que le puséysme, et les conversions qui en sont sorties ont produit au sein de l'anglicanisme une réaction; elle rend vraisemblable le bien que dit M. Guizot de l'Église épiscopale d'Angleterre. Mais il s'est passé, à une date récente, notamment sur la question de la nécessité du baptême, des faits d'une gravité déplorable, qui ne prouvent que trop que cette Église n'a pas assez recouvré *en fait*, bien s'en faut, l'indépendance qui lui manque en principe, mais qui fait au contraire à jamais, en principe comme en fait, l'honneur de l'Église catholique. Un évêque comme l'évêque d'Orléans n'est possible, j'ose le dire, que dans l'épiscopat catholique. Une scène d'une aussi incomparable grandeur que celle dont Rome a été le théâtre, le 9 juin 1862, ne saurait se concevoir en dehors du catholicisme. Je ne crains pas de blesser M. Guizot en laissant s'échapper de mon cœur ce cri d'admiration, ce cri de tendresse filiale. Nous ne sommes injustes envers personne, à Dieu ne plaise! Mais, en ce moment, pourquoi ne l'avouerais-je pas? nous sommes fiers plus que jamais de l'Église notre mère, et M. Guizot est fait pour le comprendre, lui qui a écrit en faveur de l'indépendance de cette Église et de la souveraineté temporelle qui en est le gage la protestation la plus généreuse et la plus courageuse qui fut jamais[1].

FOISSET.

[1] *L'église et la société chrétienne en* 1861, par M. Guizot. Ce n'est pas là une brochure, c'est un livre, et un livre qu'on ne saurait trop relire en présence de tout ce qui se passe et de tout ce qui se prépare.

COPPET ET WEIMAR

Madame de Staël et la grande-duchesse Louise, par l'auteur des *Souvenirs de madame Récamier*. (In-8°, Michel-Lévy.)

Après la bataille d'Iéna, Napoléon, tout enivré de gloire, se rendit à Weimar. Au sommet de l'escalier du palais, une femme s'offrit à ses regards : « Qui êtes-vous, madame? — Je suis la grande-duchesse. — En ce cas, je vous plains, car j'écraserai votre mari. »

Elle qui avait mis sa gloire à protéger les arts, à attirer dans son petit royaume les grands esprits de l'Allemagne et à répandre ses bienfaits sur ceux que la destinée avait placés sous le gouvernement du grand-duc, ne fut ni épouvantée des menaces ni éblouie du prestige du vainqueur. Demeurée seule de sa famille à Weimar, pour lui parler des intérêts des Saxons, elle les défendit avec dignité, avec calme, se sentant mieux protégée contre la colère du puissant empereur par l'amour du peuple qui entourait tout ému son palais, que lui par ses milliers de vaillants soldats contre les colères des opprimés, des vaincus. S'adressant à ses officiers : « Voilà pourtant, s'écria-t-il, une femme à qui mes deux cents canons n'ont pas fait peur! »

Quelques années auparavant, madame de Staël, dépouillée de toute espèce de puissance, sans position dans le monde, sans grande fortune,— l'État lui détenait deux millions, et, son talent étant encore bien loin de sa maturité, ses livres ne pouvaient l'enrichir;—madame de Staël, veuve, proscrite, avait été reçue dans ce palais à bras ouverts, parce qu'elle venait d'accepter le bannissement plutôt que de ployer devant le maître de tout et de tous. La grande-duchesse régnante et la baronne fugitive s'étaient devinées, comprises, au premier abord; les mêmes émotions résonnant dans leurs deux âmes, elles ne s'oublièrent plus, et les lettres de madame de Staël à la grande-duchesse Louise sont encore aujourd'hui conservées aux archives de Weimar. C'est une copie de ces lettres, donnée par le grand-duc à madame Récamier, qui a inspiré à la fille adoptive de cette dernière l'heureuse idée du livre, accueilli par le public avec tant de sympathie.

Malheureux empereur! les baïonnettes étrangères se courbaient à son approche comme de faibles roseaux sous le souffle du vent;

c'était le dieu Destin à qui tout cédait fatalement; il pouvait dire : « Ma présence à la tête de mes troupes vaut toute une armée.» Redouté des peuples, flatté par les rois, imploré par les reines, rencontrant çà et là la science et le génie prosternés humblement devant sa majesté, il eut cependant tout à coup l'idée des étroites limites de sa vaste puissance : deux femmes la lui donnèrent bien avant ses revers. Avec son armée victorieuse, le souvenir de ses vingt immortelles campagnes, ses deux cents canons, il ne parvint pas à faire peur à l'une, et ses longues persécutions ne purent jamais étouffer la voix éloquente de l'autre.

On a pris pour une petitesse de grand homme, pour la mesquine rancune d'un esprit gigantesque, la haine de Napoléon contre madame de Staël. C'était bien autre chose vraiment : c'était la continuation de la révolte de l'orgueil de l'archange contre la puissance divine. Plus grand que bien d'autres hommes, il concevait, à son insu peut-être, l'espoir de s'égaler à Dieu. Qu'était-ce que dompter des mortels, s'il n'arrivait pas à régler la pensée immortelle, à lui enlever le libre arbitre que le Créateur lui-même a voulu lui laisser, à terrasser la conscience, à jeter l'esprit rebelle dans des ténèbres éternelles? Formidables artilleries, carrés profonds de fantassins, remparts et citadelles à son ordre, tout s'écroulait, tout s'anéantissait; mais tout, hélas! s'anéantissait dans des flots de sang.

Il essaya de s'attaquer à la pensée. Dieu avait permis qu'elle se développât grande, généreuse, brillante, dans une femme dont le cœur était extrêmement sensible et exalté : elle avait de douces habitudes de société, des susceptibilités de femme, des frayeurs de mère, des superstitions de poëte; tant mieux, son courage sera plus tôt abattu, sa soumission plus prompte. Napoléon se trompa, il ne pouvait plus mal choisir. Les dames du Directoire et de l'Empire n'avaient emprunté aux fières Romaines que les tuniques et les bandelettes d'or; Émile et Paul avaient beau prendre les noms de Mucius Scevola et de Brutus, leur âme et leur esprit avaient été façonnés par Jean-Jacques et par Bernardin de Saint-Pierre. L'humanité, quoi qu'on en ait pu dire, ne remonte pas plus que les fleuves vers le point de départ; des siècles avaient passé entre l'empire romain et celui de Bonaparte; on ne pouvait plus voir Cicéron partir pour l'exil et se taire; Sénèque s'ouvrir, sur l'ordre de son maître, les veines sans murmurer. Vive, impressionnable, madame de Staël ne songea pas à jouer le stoïcisme; elle dit à tous sa peine, elle se plaignit éloquemment de son mal, du mal de tous les exilés. Noble et grande dans ses défaillances, elle pleura, elle tomba agenouillée aux portes de la patrie, les bras ardemment tendus vers elle, et jamais ne courba son front devant celui qui, seul, pouvait les ouvrir. Ses larmes provoquè-

rent des larmes jusque dans le palais du persécuteur. Le roi Joseph, la reine Caroline, la reine de Hollande, Murat, Junot, les impératrices, les lieutenants et les proches, tous crièrent grâce, et le maître tint constamment son cœur fermé aux sollicitations, son oreille sourde aux prières. Le vieux père de l'exilée, son jeune fils, élevèrent la voix en sa faveur ; à leur tour ils demandèrent grâce au nom de Corinne, grâce au nom de Necker. Rien n'y fit. Napoléon n'était cependant pas impitoyable par nature.

Ah ! le despotisme ne peut pas reculer dans la voie où il s'est engagé; les ressentiments qu'il sème sur ses pas lui coupent toute retraite; « la loi est portée. » Les paroles de Bossuet sur la mort lui peuvent être appliquées : « Je voudrais retourner en arrière. Marche, marche ! Un poids invincible, une force invincible, entraîne : il faut marcher, il faut courir; on voudrait s'arrêter : marche, marche ! Toujours entraîné, tu approches du gouffre affreux ; déjà tout commence à s'effacer, tout se ternit, l'ombre de la mort se présente : on commence à sentir l'approche du gouffre fatal ; mais il faut aller sur le bord. Encore un pas : déjà l'horreur trouble les sens, la tête tourne, les yeux s'égarent; il faut marcher. On voudrait retourner en arrière, plus de moyens : tout est tombé, tout est évanoui, tout est échappé ! »

Les rigueurs de Napoléon allèrent donc toujours croissant. Chacune des plaintes de madame de Staël, chacun de ses éclatants succès littéraires, chacune des protestations de l'Europe contre l'injustice de son sort, étaient autant de déclarations de combats à mort. Elle luttait sans espérance, la pauvre femme ! elle allait cherchant partout la liberté et ne trouvant que la gloire. Le corps brisé de fatigue, l'esprit brisé de chagrin, elle s'écriait : « Je suis l'Oreste de l'exil, la fatalité me poursuit ! » Et quand sa douce amie, madame Récamier, lui disait : « Courage ! vous avez un avenir ! » elle répondait : « Je puis me tromper, les pressentiments sont des aperçus trop fins pour être analysés ; mais je ne me tirerai de rien, je n'arriverai point à cet avenir, et ma vie finira cruellement et bientôt. » C'est que, dès le passage du Saint-Bernard, elle avait jugé la volonté, la colère de Napoléon, « capables de soulever le monde. » Au dernier moment seulement elle comprit que, si cette colère soulevait le monde, c'était contre lui.

Le livre de madame Lenormant est une des meilleures, des plus belles pages de l'histoire philosophique de l'Empire; il faut la remercier vivement de l'avoir publié après les *Souvenirs de madame Récamier*. L'histoire, les pamphlets, la poésie, les mémoires, ont laissé une grande lacune dans l'appréciation d'une époque dont la nôtre est l'héritière directe. Ils ont dit ce qu'étaient Napoléon, l'armée, la diplomatie, l'industrie, la littérature, les plaisirs, de 1800 à 1815 ; mais

ils ont négligé de nous apprendre exactement ce qu'étaient devenus, sous le despotisme triomphant, le courage civil, la générosité, ces deux grands mobiles des Français que la guillotine elle-même n'avait pas changés. Les lettres de madame de Staël à la duchesse régnante et à madame Récamier, c'est-à-dire le journal intime de ses douleurs, vont nous l'apprendre.

Madame de Staël, une fois établie à Coppet, écrivait à madame Récamier : « Invitez qui de vos amis ne craint pas la solitude et l'exil. » On peut deviner quels chauds appels elle avait dû faire à ses propres amis; combien y répondirent avec empressement; combien « déguisèrent leur peur en fluxion de poitrine, » suivant la spirituelle expression de la châtelaine, on ne saurait le dire. Cependant une de ses phrases permet de faire un calcul approximatif et de décider que les premiers furent de beaucoup les moins nombreux. « M. de B... (l'homme à la peur déguisée en fluxion de poitrine) m'aurait fait, par sa présence dans la circonstance actuelle, beaucoup de bien; et comme dans certains moments tout fait souffrir, ce mécompte d'affection m'a été très-sensible. Au reste, qui donc, excepté vous, Mathieu de Montmorency, et j'ose dire moi, sait être bien pour une amie malheureuse? aussi suis-je bien lasse du malheur ! »

Tout est dans ces quelques mots. Sous la Terreur, Judas vendit son maître pour des assignats; Pierre n'osa pas le reconnaître devant l'échafaud. Il y eut quelques âmes abjectes, quelques hommes pusillanimes; mais ils furent l'objet de la réprobation générale. A côté d'eux on vit le disciple fidèle mourir pour ne pas avoir livré le secret de ce maître, le serviteur soutenir dans l'exil la vie du sien par son travail, la pitié, plus forte que la crainte, braver la mort pour lui arracher des victimes. Pas un village de France, pas une rue de grande ville, où l'on n'ait bien montré, après la tourmente, l'asile sacré où le prêtre réfractaire, le royaliste condamné, partageaient la ration de pain insuffisante de son ennemi; enfin l'histoire redit ce chant de mort de l'un des plus fougueux révolutionnaires, ce sublime élan de compassion qui a pour titre le *Vieux Cordelier*.

Où est le vieux cordelier de l'Empire? où sont ses modérantistes? Ni la jeunesse du duc d'Enghien, ni la vieillesse de M. de Saint-Priest, banni à soixante-dix-huit ans pour le seul crime d'avoir un fils au service de la Russie; ni l'agonie lente de la duchesse de Chevreuse, ni le génie de madame de Staël, n'ont pu faire naître un écrit courageux dans l'Empire. Si leur cause est plaidée, c'est par les membres de la famille impériale. Et comment voulez-vous que l'on ose aller consoler madame de Staël à Coppet, puisque les courtisans qui baisaient humblement les traces des pas de Joséphine n'osèrent aller, après le divorce, à la Malmaison que sur la recommandation de Napoléon.

Madame de Staël était trop indulgente pour ce M. de B... Était-

ce bien la peur qu'il déguisait en fluxion de poitrine? N'était-ce pas plutôt le servilisme, la cupidité? Il y aurait quelque chose d'excusable dans la peur de mise hors la loi; mais la peur de mise hors des antichambres, hors de la liste des bénéfices, ne peut exciter que le dégoût. Sous les rois qui précédèrent la Révolution, il y eut des exils de membres des parlements, de ministres, d'hommes d'État, enfin, autrement dangereux que madame de Staël, et contre lesquels on pouvait invoquer, pour justifier les rigueurs, la raison de salut public. Ces exilés avaient des partisans que la prudence n'arrêtait pas; ils remplissaient les salons des louanges de ces puissances déchues, ou s'inscrivaient en foule chez elles. Sous l'Empire, si l'on s'inscrivait quelque part à la suite d'un ordre rigoureux, c'était chez celui qui l'avait donné; et cependant, encore une fois, Jean-Jacques et Bernardin de Saint-Pierre avaient sensibilisé les esprits, si l'on peut dire ainsi.

Mais est-il un terme de comparaison entre l'absolutisme de l'ancien régime et le despotisme du nouveau? A mesure que les conditions de l'humanité changent, ses obligations ne changent-elles pas aussi? Au temps d'Agamemnon, on peut admirer le courage et la soumission d'Iphigénie; à présent, quiconque la verrait marcher docilement au supplice, et ne tenterait pas de l'arracher aux mains du sacrificateur, serait tout bonnement un misérable. D'où vient cette différence de morale? De la limite posée à l'autorité paternelle par la civilisation; de même le peuple, qui pensait appartenir à un roi relevant de Dieu seul, et n'avoir aucun droit de contrôler ses actes, pouvait, repoussant tout examen, embrasser la main de ce maître quasi-céleste quand elle venait de frapper, et ne rien perdre de sa dignité. Son respect pour les décisions les plus sévères de la couronne était un effet du devoir tel qu'il l'entendait, et non de l'intérêt. On ne protestait pas contre l'injustice, mais on consolait noblement ses victimes. Et n'est-ce pas là la plus courageuse des protestations? On priait Dieu de ne jamais encourir la disgrâce; en même temps personne n'eût songé à bafouer le malheur, pour attirer sur sa tête les grâces du monarque.

Une fois l'autorité monarchique limitée par une révolution, le prestige du droit divin effacé par la condamnation à mort d'un roi, le respect du peuple pour les fautes du souverain, pour ses injustices, ne doit-il pas prendre le nom de complicité? Comment absoudre ces hommes qui, ayant vu Bonaparte faire sauter si lestement par les fenêtres du palais de Saint-Cloud l'autorité législative, rendaient hommage à son autorité exécutive lorsqu'elle s'exerçait à fermer les portes des salons, à punir ce qu'il y a de plus sacré au monde : le dévouement et l'amitié? Ne voit-on pas Savary, un soldat, appelé brave, en notifiant à madame de Staël la mise au pilon de son beau livre *De l'Allemagne* et l'ordre d'abandonner sa patrie, insulter à sa douleur, la

blesser grossièrement, railler sa passion pour la France : « Il m'a semblé que l'air de ce pays-ci ne vous convenait point. » Général Savary, un jour vous errerez sur la terre étrangère, et, si la vague vengeresse jette au prisonnier de Sainte-Hélène le nom de Condé, le vent des forêts vous jettera sans cesse cette phrase au visage.

Enfin l'iniquité est consommée! Madame Récamier, Mathieu de Montmorency, ces deux seules personnes qui aient su être bien pour une amie malheureuse, sont exilés pour avoir séjourné à Coppet. Madame de Staël écrit alors à madame Récamier : « C'est une singulière fatalité que de voir en vous et dans Mathieu ce qui convient en tout point à mon bonheur, et d'être séparée par un abîme de ces amis qui me tendent les bras de l'autre bord! Mathieu est le tuteur de mes enfants, par conséquent il remplissait un devoir en venant ici. » Et le lendemain : « Je ne puis vous parler; je me jette à vos pieds; je vous supplie de ne pas me haïr. Au nom de Dieu, mettez du zèle pour vous; afin que je vive, tirez-vous de là, que je vous sente heureuse! Que votre admirable générosité ne vous ait pas perdue! Ah! mon Dieu! je n'ai pas ma tête à moi. »

La sentence capitale était portée : un délai s'écoula entre elle et la mort de madame de Staël, un court sursis. A partir de l'exil de ses amis, le style de ses lettres change; il était aimable et touchant, il va devenir profond et désespéré : « Il me prend des moments de mélancolie si profonde, que je suis prête à me laisser mourir; on est presque mort quand on est exilé!... Je suis plongée dans une espèce de désespoir qui me dévore, je ne crois pas que je me relève jamais de ce que j'éprouve; rien ne m'intéresse plus; je ne trouve de plaisir à rien; la vie est pour moi comme un bal dont la musique a cessé, et tout, excepté ce qui m'est ravi, me paraît sans couleur... Une sorte de fierté me conseille de ne pas trop montrer ce que j'éprouve. Les larmes des autres se sèchent si vite! Et quand on leur demande ce qu'ils ne peuvent plus donner, on a l'air d'un créancier importun. »

Le chagrin a vaincu son énergie, l'exilée est malade, alitée; on lui a enlevé encore Schlegel, le gouverneur de ses enfants. En apprenant cette triste nouvelle à la duchesse Louise, elle ajoute : « Mais de qui ne suis-je pas séparée!... Vous allez être entourée d'orages; cette crise est la dernière du continent : par terre ou debout, chacun conservera sa place après cette époque. »

C'était à la veille de la fuite de Coppet que madame de Staël faisait cette prédiction; en partant, elle écrivait à madame Récamier : « J'ai horreur de ma situation présente, du mal que j'ai fait, de celui que je peux faire à ceux que j'aime, de ma dépendance, de ma soumission forcée. »

Quelle différence entre ce voyage en Suède et ceux du commencement de l'exil à Weimar, à Vienne, en Italie! Tout est morne, à cette

heure, en Europe : la crise continentale a commencé ; l'âme humaine est voilée d'épaisses ténèbres, un froid linceul s'étend sur les imaginations ; les pensées tombent accablées çà et là au bord des routes tracées pendant des siècles d'intelligence ; l'atmosphère leur est mortelle, elles deviennent indifférentes à tout, et les soldats qui, pour s'être abandonnés, pour avoir cédé à la lassitude, s'endormiront du sommeil éternel dans les neiges de la Russie, seront l'image de ce fatal engourdissement des esprits.

Épouvantée par ce lugubre silence, madame de Staël répond à une lettre de son incomparable amie : « En entendant cette voix qui m'arrivait dans le désert, comme l'ange d'Agar je pleure des larmes de douleur et de tendresse. Faites que de temps en temps un mot de vous m'arrive, qui soit pour le passé ce que la prière est pour l'avenir : un éclair d'un autre monde. »

Un jour, au théâtre de Saint-Pétersbourg, elle eut une secousse violente : reconnue comme Française, elle devint l'objet des menaces furieuses, des malédictions du parterre : « A la porte les maudits Français ! » On l'emmena tout en larmes et murmurant : « Oh ! les barbares, les barbares ! »

L'exilée revit la France, revit Paris ; mais quelles sensations l'attendaient ! Les ennemis de l'empereur dansaient des rondes sur les places publiques et serraient avec transport la main des Kalmoucks et des uhlans. Elle, qui n'avait détesté de Bonaparte que le despotisme, fut bouleversée par le spectacle des ruines qu'il laissait après lui ; elle rappela, par son attitude digne et compatissante, les flatteurs de ses beaux jours, les courtisans de sa gloire à la décence. Elle avait autrefois écrit à Moreau : « Ceux-mêmes qui servent Napoléon respireraient pour la première fois s'il n'était plus leur maître ! » Sa noble sagacité n'avait pu aller au delà. Les rois dont les victoires avaient seules pu faire cesser une proscription de dix années, les libérateurs de madame de Staël, n'étaient-ils pas les vainqueurs de sa patrie ? Et plus tard elle dit à madame Récamier : « Les étrangers, qui sont bons pour moi, me font mal à Paris. »

« Je pars après-demain pour Paris, lit-on dans une lettre datée de Londres et publiée seulement dans un livre allemand, *Souvenirs du baron de Stein*. C'est avec des sentiments bien mélangés que je vais m'y rendre. Je vous admire, vous, Prussiens, vous, Europe ; mais la France, — la France ! ah ! si je pouvais être née ailleurs, si mon père pouvait avoir une autre patrie, — moi qui seule, j'ose le dire, ai refusé d'écrire une ligne en faveur de Bonaparte, je serais moins à l'aise pour en dire du mal que ceux qui l'ont loué la veille. »

Elle revint mourir là où elle avait tant voulu vivre. Ses deux idoles, l'amitié et la liberté, occupèrent ses derniers instants ; elle sourit avec reconnaissance à l'une et pleura sur les malheurs futurs de l'autre. La

liberté avait subi trop d'outrages, il avait été fait trop d'arbitraire, de despotisme en son nom, pour qu'elle retrouvât de longtemps le respect et l'enthousiasme qui l'avaient saluée à son aurore. Madame de Staël avait encore des espérances pour elle, mais les illusions de 1789 étaient à jamais évanouies : « Nous avons un roi très- favorable à la littérature, » disait-elle après avoir causé avec Louis XVIII ; et ailleurs : « L'histoire d'Angleterre se recommence; puissions-nous revenir à 1688! » Enfin elle se félicite de retrouver dans la Charte de Saint-Ouen les idées de son père, et c'est tout.

Étendue roide sur son lit funèbre, sa bouche si éloquente déjà glacée, elle enseigna encore la science de la liberté. A sa mort, d'amers sanglots éclatèrent. Ainsi qu'André Chénier, sur le point de quitter le monde, elle frappa son front puissant et dit : « Il y avait pourtant quelque chose là! » quelque chose de divin que la persécution va faire avorter : « Je passe, écrivait-elle, de l'exil, à madame Récamier, des heures entières à me faire à l'idée de la mort. Je regrette mon talent peut être avec égoïsme, mais je sens en moi des puissances supérieures qui n'ont point encore été développées, et leur destruction m'afflige... Demandez dans vos prières la paix pour mon âme... »

Les égoïstes qui s'étaient déguisés en méchants pour plaire au maître durant la persécution, les lâches qui n'avaient osé protester qu'à huis clos contre les rigueurs, confessèrent leurs torts et se repentirent publiquement... Madame de Staël mourant à cinquante ans, dans la force de l'âge, dans toute la splendeur de son génie, accusait si fortement les mœurs politiques de l'Empire, que Napoléon, agonisant à son tour à Longwood, essaya une impossible défense, et voulut souvent chasser, en les injuriant, des souvenirs importuns. Lisait-il *Corinne*, « Madame de Staël, s'écriait-il, s'est peinte si bien dans son héroïne, qu'elle est venue à bout de me la faire prendre en grippe; je l'entends, je la sens, je veux la fuir, et je jette le livre. » Cela se comprend, car c'est de *Corinne* qu'un écrivain dévoué au second Empire devait écrire : « *Corinne* est bien l'image de l'indépendance souveraine du génie, même au temps de l'oppression la plus entière; *Corinne* qui se fait couronner à Rome, dans ce Capitole de la ville éternelle où le conquérant qui l'exile ne mettra pas les pieds. »

Napoléon avait été vaincu par madame de Staël et par Chateaubriand aussi bien que par Wellington, il le sentait. « Bah! disait-il à ses amis de captivité, madame de Staël songeait à m'épouser, elle me poursuivit longtemps de ses avances, elle voulait me faire répudier Joséphine. C'était là le secret de son opposition contre moi. » Explication burlesque; mais pouvait-il dire : « Je la fis souffrir dix ans, et tout son crime était de trop aimer la patrie et la liberté? »

Clémence Leymarie.

REVUE CRITIQUE

1° *Notices sur Beethoven*, trad. par M. A. F. Legentil. — 2° *La littérature indépendante et les écrivains oubliés au dix-septième siècle*, par M. V. Fournel. — 3° *Œuvres choisies de Pierre Tchadaïeff*, publiées par le P. Gagarin.

I

Parmi les musiciens à qui l'Allemagne s'honore d'avoir donné le jour, il en est deux plus particulièrement illustres et dont, à différents titres, le nom excite universellement l'intérêt : c'est Mozart et Beethoven. Une douce et profonde sympathie attire vers le premier ; on éprouve pour le second un sentiment d'admiration mêlé de terreur. Il y a de l'ange dans l'un, du titan dans l'autre. Leur front à tous deux est marqué du sceau du génie ; mais la sérénité chrétienne brille sur l'un, la souffrance inacceptée sillonne l'autre.

Grâce à un charmant volume de M. Goschler[1], nous avons aujourd'hui, en France, le portrait intime de Mozart; à l'aide de sa correspondance de famille, si abondante, si naïve, si suave, nous pouvons suivre, de sa naissance à sa mort, ce grand et chrétien artiste qui, dans un siècle superficiel et impie, offrit au monde le spectacle de l'inspiration musicale la plus profonde et de la piété la plus candide. Il n'en est pas ainsi pour Beethoven ; quoique plus voisin de nous que Mozart, on le connaît beaucoup moins. Autant qu'on peut en juger par les Mémoires publiés sur lui par MM. Ries et Wegeler[2], l'auteur de *Fidelio* n'eut pas, comme celui de *Don Juan*, le bonheur de naître de parents unis, pieux, dévoués à leurs enfants ; d'avoir des frères et des sœurs affectueusement attachés les uns aux autres, et d'être dirigé avec une ardeur intelligente et tempérée par la sagesse dans l'étude de son art. La mère de Beethoven, malgré une chronique qui en donnerait une autre idée, paraît avoir été une bonne et honnête femme ; mais son père était un ivrogne

[1] Mozart, *Vie d'un artiste chrétien au dix-huitième siècle*, extraite de sa correspondance authentique. 1 vol. in-12. Douniol. — Nous croyons savoir que M. Goschler prépare une publication du même genre sur Mendelssohn.

[2] *Notices sur Beethoven*, trad. de l'allemand par M. A. F. Legentil. 1 vol. in-12. Dentu

qui brutalisa son enfant pour le faire avancer dans l'étude de la musique, afin d'exploiter plus tôt son talent. Quant à ses frères, il eut toujours à se défendre contre leurs entreprises sur sa personne dans l'enfance et sur sa bourse dans l'âge viril. Il n'est pas étonnant que le cœur ait été peu développé chez lui. L'intelligence ne le fut guère plus, au moins dans l'enfance. Il apprit aux écoles publiques de Cologne, où il était né le 17 décembre 1770, la lecture, l'écriture, un peu de latin, qu'il ne sut jamais bien, et de français, qu'il parla toujours mal. Ce n'est que dans une riche maison de Bonn, celle du conseiller Breuning, où il donnait des leçons de piano, mais où il était reçu plutôt comme enfant de la maison que comme maître de musique, que Beethoven put prendre une idée de la vie de famille et en goûter les douceurs; il s'y montra souvent opiniâtre, maussade et mal élevé, mais en somme il s'y plut et en garda toujours un souvenir affectueux.

Nommé à vingt ans organiste en second de l'archevêque-électeur de Cologne, Maximilien-François, frère de l'empereur Joseph II, il connut à sa cour le comte de Waldstein, qui devina son mérite et l'envoya à Vienne, où son talent se révéla bientôt; mais avec son talent se montra la triste infirmité qui remplit sa vie d'amertume. C'est en 1800 que se manifesta l'incurable surdité qui fut pour son talent ce qu'est au fruit le ver rongeur logé sous son écorce. Il était au plus beau moment de ses succès, à une époque où, comme il l'écrivait lui-même, il avait six ou sept éditeurs pour chacune de ses œuvres, et où, pour obliger un ami malheureux, il n'avait qu'à s'asseoir à une table et à couvrir de notes quelques feuilles de papier réglé. Parmi les rares lettres que l'on a de lui, il en est une de ce temps qui contraste par son étendue avec les autres, qui ne sont que des billets. Quand on la lit on s'en explique le développement inaccoutumé : l'infortuné y fait à son ami Wegeler l'aveu navrant de son infirmité. « Un démon envieux, écrit-il, ma mauvaise santé, a jeté une méchante pierre dans mon jardin, c'est-à-dire que le sens de l'ouïe s'affaiblit chaque jour chez moi depuis trois ans. A cette infirmité s'ajoutent les douleurs de mes entrailles, qui jadis, comme tu le sais, étaient déjà dévastées et sont encore maintenant dans un état misérable.....

« J'ose dire que je passe ma vie bien misérablement. Depuis deux ans j'évite presque toutes les sociétés, parce qu'il est impossible de dire aux gens : *Je suis sourd*. Si mon art n'était pas la musique, cela irait encore; mais dans mon art, c'est un supplice atroce. Et ensuite mes amis, dont le nombre n'est pas petit, que diraient-ils s'ils savaient cela? Pour te donner une idée de cette surdité incroyable, je te dirai qu'au théâtre je suis obligé de me placer tout près de l'orchestre pour entendre ce que dit le chanteur; les sons élevés des instruments et des voix, je ne les entends pas quand je suis un peu éloigné, et, chose étrange, il y a des gens qui, dans la conversation, ne s'aperçoivent pas de mon infirmité : comme je suis distrait, on met tout sur le compte de ma distraction.....

« Je te prie de ne parler de cet état à personne : je ne te le confie, à toi, que comme un secret. Si mon état doit continuer, j'irai chez toi l'année prochaine: tu me loueras, dans quelque belle contrée, une maison de campagne, et alors je veux devenir paysan pendant six mois. Peut-être cela changera-t-il. Résignation! quelle ressource misérable! et cependant c'est la seule qui me reste. »

Cette résignation dans laquelle l'artiste malheureux se réfugiait, il ne put toujours l'embrasser. Sa surdité, au lieu de se guérir, ne fit qu'augmenter. Son humeur, naturellement irascible et inégale, s'en altéra. Des ruptures dans les relations sociales, des gênes d'argent provenant de son inintelligence financière et de son peu d'économie au temps de sa prospérité, amenèrent pour Beethoven de mauvais jours que le dévouement de ses amis ne parvint pas à prévenir ou à corriger. Le mariage aurait pu être un adoucissement à sa position : il y songea sérieusement en 1801; mais, on ne sait pourquoi, il ne donna pas suite à ce projet.

Son art l'arrachait souvent et quelquefois pour longtemps au sentiment réfléchi de sa situation. Ainsi ce qui le détourna de l'idée du mariage fut probablement la composition de la *Symphonie héroïque*. On ne sait pas généralement que ce sont les succès de Bonaparte qui avaient inspiré cette grande œuvre. C'était après la campagne d'Égypte et après Marengo. La paix de Lunéville venait d'être signée. Bonaparte brillait d'une gloire immense et pure encore. Il n'était que premier consul de la République française. A ce titre, l'artiste allemand lui pardonnait d'avoir battu ses compatriotes. Mais il n'en fut plus ainsi quand le premier consul « se fit sire, » comme dit Courrier.

« J'ai vu moi-même, dit M. Ries, ainsi que plusieurs des amis intimes de Beethoven, la *Symphonie héroïque* écrite en partition sur sa table; tout en haut de la feuille du titre était écrit le nom : BUONAPARTE, et tout en bas : « Luigi van Beethoven, » et pas un mot de plus.... Je fus le premier qui apportai à Beethoven la nouvelle que Bonaparte s'était déclaré empereur. Là-dessus, il entra en colère et s'écria : « Ce n'est donc rien qu'un homme « ordinaire. Maintenant il va fouler aux pieds tous les droits des hommes; « il ne songera plus qu'à son ambition; il voudra s'élever au-dessus de tous « les autres et deviendra un tyran ! » Il alla vers la table, saisit la feuille de titre, la déchira en entier et la jeta à terre. La première page fut écrite à nouveau et reçut pour la première fois son titre : *Sinfonia eroica*.

A cette époque, Beethoven était déjà complétement sourd; il ne s'en livra pas moins avec ardeur, pendant les vingt-cinq ans qu'il vécut encore, à la composition musicale. Cette période de sa vie est celle de ses grandes œuvres; sa renommée devint européenne; on l'appelait à Pétersbourg, à Londres, où ses compositions étaient chaudement accueillies. Il promettait souvent, mais en définitive il ne quittait pas Vienne, où il vivait seul, sans autres relations que de rares correspondances avec ses amis de jeunesse,

qu'il aimait assurément, car il avait le cœur meilleur que le caractère, mais qu'il négligeait beaucoup.

Le livre qui nous fournit ces détails ne nous dit pas quelle fut son attitude vis-à-vis de Napoléon maître de l'Allemagne, ni si, comme le grand poëte de Weymar, le musicien de Vienne fut recherché par le vainqueur. Les lettres de Beethoven, nous l'avons dit, sont rares et courtes, et, sauf à l'endroit de ses souffrances et de ses intérêts d'argent, gardent sur ce qui le concerne un complet silence. Quant aux notes de MM. Wegeler et Ries, elles n'abondent qu'en détails techniques sur la composition, la correction et quelquefois l'exécution des pièces de leur ami; une mesure passée, une note transposée, est pour eux un fait plus important qu'un trait de caractère ou une source d'inspiration. Cependant, tout en s'occupant de l'artiste, MM. Wegeler et Ries ont fourni de précieuses indications pour le portrait de l'homme. Leur ouvrage, composé, à l'allemande, d'un texte escorté d'un cortége de notes laborieusement hiérarchisées, aurait gagné à être retouché dans la forme par le traducteur, et la traduction elle-même se serait trouvée mieux d'un peu de liberté. C'est au scrupule de fidélité sans doute qu'il faut attribuer des incorrections du genre de celle-ci : « Étienne de Breuning l'imita plus tard, *mais* non sans succès. » — « *J'en* dois la communication *de l'original* à M. Guisez, » etc. Les admirateurs, chaque jour plus nombreux, que compte chez nous Beethoven, n'en sauront pas moins gré à M. A. F. Legentil de leur avoir fait connaître ces renseignements biographiques de tant de candeur et d'une si grande authenticité. Qu'ils nous permettent en finissant de leur signaler des derniers jours du grand artiste, dont précisément MM. Wegeler et Ries n'ont point parlé, un tableau d'une vérité matérielle peut-être un peu inexacte, mais d'une parfaite vérité morale : *Le dernier quatuor de Beethoven*, par le prince Odoïevsky, traduit dans un livre qui date déjà de quelques années : *Les Conteurs russes*[1].

II

Il y eut, en France, au dix-septième siècle, deux courants littéraires distincts : l'un, régulier, contenu, pur, roulant majestueusement entre des berges hautes rectifiées et consolidées de main d'homme; l'autre, indiscipliné, vagabond, sans rives fixes et d'un volume si inégal, que tantôt ses eaux affluaient bondissantes et tantôt mouraient sur les grèves en flaques mornes. En d'autres termes, à côté des écrivains soumis aux règles savantes et austères imposées par Malherbe et Boileau, il y eut des écrivains

[1] *Les Conteurs russes*, traduits par M. P. Douhaire. 1 vol. in-12. Douniol.

insubordonnés ou étrangers à la connaissance du code officiel des lettres; concurremment avec la littérature classique se développa une littérature libre.

L'histoire de la première a été écrite mille fois, celle de l'autre reste à faire. Elle vaut la peine qu'on s'en occupe, car elle peint une des faces du siècle qui n'est pas la moins curieuse ni la moins importante à connaître. En effet, si la littérature classique est la manifestation de cet esprit d'ordre, d'étude et de discipline qui domine le grand siècle, la littérature libre est l'expression de cet instinct d'indépendance qui fait le vieux et inaliénable fond du caractère national et s'est conservé à toutes les époques.

En soi d'ailleurs, la littérature libre a du bon; tout n'est pas ridicule dans les auteurs que Boileau a ridiculisés, et, s'ils manquaient trop des qualités qui ont fait la gloire du satirique, ils en avaient d'excellentes dont on regrette chez lui l'absence. Soyons juste toutefois, et, sous prétexte de les venger des épigrammes dont ils ont pu souffrir, n'allons pas, comme on l'a fait, les transformer en victimes. Ce dont nous nous plaignons à leur endroit, ce n'est pas qu'on ait été sévère envers eux, c'est qu'on les ait laissés dans l'oubli; ce que nous demandons pour eux, ce n'est pas l'indulgence de la critique, mais l'équité de l'histoire. Une histoire de la littérature indépendante à placer à côté de l'histoire de la littérature classique en France, voilà notre vœu.

Or, il n'y a, selon nous, qu'un homme en ce moment pour faire cette histoire : c'est M. Victor Fournel. Nul ne connaît mieux que lui le soubassement, et, comme il l'a dit lui-même quelque part, le sous-sol de notre édifice classique. Il en a fouillé maintes fois les recoins, non avec la pesante ardeur de l'érudit, mais avec ce goût friand de bric-à-brac qui caractérise l'artiste. Non-seulement M. V. Fournel sait par cœur ce monde excentrique des lettres au dix-septième siècle, mais il le sent, il le goûte et lui sourit, tout en lui faisant bonne justice. C'est la vraie condition pour en parler; il ne faut pas trop de sévérité avec ces ignorants, ces étourdis, ces gais amants de la bouteille et de la muse, ces pauvres diables de rimeurs, trop préoccupés de la question de leur souper pour l'être de celle de l'art. Une critique large, un grand fonds d'indulgence et une heureuse humeur, voilà les qualités requises pour les apprécier avec équité.

Que M. Fournel ait ces qualités, c'est ce qu'atteste le livre qu'il a récemment publié et que nous avons signalé ici l'autre jour : *La littérature indépendante et les écrivains oubliés, essais de critique et d'érudition sur le dix-septième siècle* [1].

Ce livre est le prélude du travail que nous demandons. Au moyen d'une suite d'études piquantes, M. Fournel nous introduit au cœur du Parnasse sécessioniste du grand siècle et nous en montre en détail les régions diverses et leurs habitants.

[1] 1 vol. in-12. Librairie académique de Didier et Cie.

Voici d'abord les poëtes crottés. Quelle foule! nous ne connaissions guère, vous et moi, que Saint-Amand et Colletet : M. Fournel en fera défiler devant nous bien d'autres, depuis ce fou de Neufgermain, qui se qualifiait de *poëte hétéroclite de Monsieur*, jusqu'au bonhomme Rangouze, qui « avait élevé l'industrie de la dédicace aux proportions de l'art le plus raffiné, » et au comte de Permission, qui vous mettait littéralement ses bizarres élucubrations sur la gorge et n'en mourut pas moins de faim. Mais le type de ces écrivains quémandeurs « faisant trafic de louange et tenant commerce d'encens, » c'est l'illustre Maillet, le mieux endenté, mais le plus mal renté des rimeurs de son temps. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici son portrait : avec son grand corps maigre et son épée, c'est une figure à mettre parmi celles de Callot.

Plus loin, ce sont les cabarets littéraires, non-seulement ces bouges enfumés dont Faret charbonnait de ses vers les murailles, mais les établissements de bonne compagnie où Boileau se fourvoyait parfois à la suite de Chapelle. M. V. Fournel les connaît tous et en parle presque avec l'entrain de Saint-Amand; il vous les énumérera l'un après l'autre et vous dressera, si vous le voulez, le menu des dîners qu'on y faisait : cervelas, melons, carbonades, *petit salé*, jambons, langues de bœuf fumées, etc., mets solides, remarque-t-il, et choisis avec art pour irriter la soif.

Ailleurs c'est la grande armée des romanciers, divisés en deux groupes : d'un côté, les continuateurs des poëtes dégénérés de la chevalerie : d'Urfé, Gomberville, mademoiselle de Scudéry, la Calprenède, etc.; de l'autre, les successeurs des conteurs bourgeois du moyen âge, Théophile, Sorel, Scarron, Dassoucy, etc. Mais ici ce n'est plus une esquisse humoristique, c'est un bel et bon chapitre d'histoire littéraire, très-neuf, très-instructif et plein d'aperçus excellents sur les transformations qu'ont subies, dans leur passage de la féodalité aux temps modernes, quelques-uns de nos genres littéraires.

Nous en dirons autant du chapitre intitulé : *Des Origines nationales du drame français.* Il y a là une vue neuve et parfaitement juste, selon nous, sur la naissance et le développement du genre dramatique en France. Nous ne différons pas, à cet égard, autant qu'on l'a dit, du reste des nations latines; le caractère originel du drame français s'est mieux conservé chez nous qu'on ne le croit et n'a pas succombé sous l'invasion du théâtre classique. Sa perpétuité est invinciblement démontrée par M. Fournel, qui nous le fait voir se continuant par Corneille, Rotrou et Molière même, en plein dix-septième siècle, et traversant le dix-huitième avec Diderot et la Chaussée, pour venir, au dix-neuvième, se vivifier au contact de Shakspeare.

Encore quelques chapitres comme ceux-ci, où M. Fournel concentrera ses études, généralisera ses aperçus, renoncera à l'attrait des monographies pour les jouissances plus hautes de la synthèse, et nous aurons le livre qui nous manque et qu'il nous doit, l'histoire de la littérature indépendante au dix-septième siècle.

III

En 1836 se publiait à Moscou une revue littéraire intitulée le *Télégraphe*. Un jour de cette année, cette revue donna, avec l'approbation de la censure, un article sous le titre : *Première Lettre sur la philosophie de l'histoire*. Quand l'article vint à la connaissance de l'empereur Nicolas, il en conçut une si grande colère, qu'il supprima la revue, cassa le censeur et exila le rédacteur en chef. Quant à l'auteur, dont la responsabilité aurait dû, ce semble, être couverte par la censure, il fut déclaré fou, condamné à garder la chambre et à recevoir à jour fixe la visite d'un médecin chargé d'office de faire un rapport sur son état mental.

Ce fou par ordre s'appelait Pierre Tchadaïeff. C'était un gentilhomme de bonne maison, fort spirituel et fort instruit, qui, après avoir servi quelque temps comme tous les Russes, et voyagé dans presque toute l'Europe, où il s'était mis en relation avec les hommes les plus distingués , s'était retiré sans fonctions dans la vieille capitale des tzars.

Tchadaïeff était un penseur original et profond. Dans sa jeunesse il s'était trouvé en contact avec les hommes qui formaient ce qu'on appelait le parti libéral, sous l'empereur Alexandre, et qui se perdirent à l'avénement de son successeur (1825) par une insurrection aussi maladroite que coupable. Mais il se sépara toujours d'eux par les idées et ne les suivit pas dans l'action. Il était d'accord avec eux sur l'existence des maux dont souffrait et souffre encore la Russie, mais il ne leur attribuait pas les mêmes causes, et surtout y aurait voulu d'autres remèdes. Une révolution, un changement de gouvernement, lui semblait un moyen criminel et dangereux.

Il ne fut donc point impliqué dans l'affreux procès fait aux conspirateurs; mais on connaissait ses sentiments et on l'observait de près. On vient d'en avoir la preuve.

Ses sentiments différaient profondément de ceux que professait l'école slavophile qui se forma sous le règne de Nicolas, et qu'encourageait, dans une certaine mesure toutefois, la politique du tzar. Les Slavophiles étaient animés du fanatisme national le plus exclusif. Selon eux, la source de tous les maux de la Russie venait de son contact avec l'Occident et des emprunts qu'elle avait faits à sa civilisation. Ils croyaient cette civilisation faussée par le catholicisme et la papauté, et répudiaient, en conséquence, tout ce qui en émanait directement et indirectement. Le principal objet de leur aversion était les réformes de Pierre le Grand et tout ce qui les avait préparées ou suivies. La France, comme foyer primitif des idées occidentales, et l'Allemagne, à titre d'intermédiaire avide, leur étaient également odieuses. Une

haine à mort leur était déclarée. Le seul moyen qu'eût la Russie de se régénérer, selon les Slavophiles, c'était de secouer contre l'occident la poussière de ses sandales, et de se tourner vers les vieilles institutions slaves et l'Église grecque, qui seule avait conservé le germe pur et fécond de la civilisation chrétienne.

Tchadaïeff pensait tout autrement. Le malheur de la Russie, selon lui, était d'être demeurée si longtemps étrangère à la vie intellectuelle et morale de l'Europe; et la cause de cet isolement, il la voyait dans le schisme qui, depuis des siècles, tenait la nation russe séparée des autres nations civilisées. C'est l'Église catholique qui a élevé l'Europe, qui l'a formée, qui lui a donné cette unité si facile à reconnaître, malgré la différence des nationalités et des constitutions politiques, cet ensemble de principes, de tendances que le protestantisme n'est pas parvenu à détruire et qui fait que l'Europe est toujours une. Le remède au mal consistait donc à rentrer dans le concert européen, non par une imitation extérieure et superficielle des résultats de la civilisation, comme on l'avait fait jusque-là, mais par un retour à cette unité dont le Pape est la personnification la plus haute et la plus sensible.

Ces idées, Tchadaïeff les exprimait dans des entretiens intimes, des lettres confidentielles et de rares écrits qui circulaient discrètement en manuscrit au milieu de la société moscovite. C'est un de ces écrits, imprudemment livré à la publicité, qui attira sur Tchadaïeff l'étrange condamnation dont nous avons parlé en commençant. La police ayant fait chez lui une descente, tout ce qu'il avait écrit lui fut enlevé, ainsi que nous l'apprend une de ses lettres, où il dit plaisamment qu'il ne saurait trop approuver la louable curiosité que montre le pouvoir à connaître ses idées; mais les copies en étaient nombreuses, et le gouvernement, qui détruisit sans doute ce qu'il en tenait, n'y gagna pas grand'chose. D'ailleurs, la réclusion dans laquelle il fut tenu ne fit qu'accroître l'activité de sa pensée. « Privé de la possibilité de continuer mes travaux, je m'ennuie pour la première fois de ma vie, écrivait-il : c'est le moment de lire et d'étudier. » Il lut donc et étudia beaucoup pendant les vingt-cinq ans qu'il vécut encore (Tchadaïeff est mort en 1856); mais il ne s'en tint pas là : il écrivit beaucoup, ainsi que l'indique ce que l'on a de sa correspondance à cette époque.

Le P. Gagarin, qui le connut alors et entre les mains de qui sont arrivés quelques-uns des écrits et quelques-unes des lettres de ce rare penseur, vient de les publier en un volume[1] précédé d'une préface dont nous avons tiré la plupart des détails que nous venons de donner[2].

[1] 1 vol. in-8 orné d'un beau portrait de Tchadaïeff. Paris, chez Frank, rue Richelieu.

[2] Voir sur Tchadaïeff dans le tome XIV (nouvelle série) du *Correspondant*, page 287, une autre notice du P. Gagarin.

Ce volume renferme d'abord la fameuse *Lettre sur la philosophie de l'histoire*, qui valut à son auteur cette condamnation au supplice de la folie que l'empereur Nicolas avait introduite dans le code des pénalités russes. Cette lettre est suivie de trois autres qui, sans se lier bien régulièrement, offrent cependant un développement assez complet des idées de l'auteur sur les sources et sur la marche de la civilisation humaine, à laquelle il regrettait de voir son pays fermé. A travers beaucoup d'aperçus contestables, on y trouve des idées très-originales et très-hautes qui, vu le milieu où il était né et où il vivait, témoignent chez Pierre Tchadaïeff d'une rare puissance et d'une rare indépendance d'esprit.

A la suite de ces lettres sur la philosophie de l'histoire vient un pamphlet plein de verve qu'il composa dans les premiers temps de sa condamnation et qu'il a intitulé : *Apologie d'un fou*. C'est une attaque directe contre le parti *slavophile*, dont les théories régnaient alors, grâce à l'appui que leur donnait le pouvoir.

Mais ce qui est plus intéressant peut-être, au moins pour nous Français et catholiques, ce sont les lettres de Tchadaïeff, qui forment la seconde partie du volume, et où se montre si vivement la préoccupation de ce grand esprit pour le mouvement intellectuel qui remuait alors la société française et en particulier la société catholique. Ce qu'il en aimait, c'était l'activité, les luttes, les combats, conditions de vie et de progrès, selon lui, dont l'absence dans l'Église russe avait, disait-il avec raison, amené sa ruine. Il avait regret pour son pays à ces vastes conflagrations d'idées à travers lesquelles avait grandi l'Occident. Tout ce qui s'en rapprochait lui était cher. Il aimait le baron d'Eckstein, l'un des plus ardents, sinon des plus puissants cerveaux de notre époque. « Faites-moi le plaisir, mon cher ami, écrivait-il à Alexandre Tourguénieff, de m'envoyer l'autographe d'Eckstein; c'est une pièce fort curieuse pour nous autres écrivassiers. Il est curieux de voir ce qu'il faut précisément de capacité littéraire pour faire un homme d'action dans le monde littéraire; car cet Allemand a creusé avec sa plume incorrecte un sillon que toute une bande d'académiciens ne saurait effacer. »

Il se préoccupait de l'abbé Lacordaire, qui annonçait alors son dessein de restaurer l'ordre de Saint-Dominique. « Qu'est-ce que c'est que l'abbé Lacordaire? écrivait-il encore; madame Swetchine pourra certainement nous en donner des nouvelles. »

Un article des *Débats* sur saint Jean Chrysostome et sur le *Traité d'électricité* de M. Becquerel le ravit : « Je viens de lire dans le *Journal des Débats* un excellent article de M. Saint-Marc Girardin sur la nouvelle édition de *Saint Jean Chrysostome*. Si vous connaissez M. Saint-Marc Girardin, dites-lui qu'un philosophe de Moscou de vos amis l'en remercie. »

Et plus loin :

« M. Saint-Marc Girardin fait voir que tout le progrès récent dans les

sciences physiques vient à l'appui du système génésiaque de la Bible, et il se fonde sur le *Nouveau Traité d'électricité* de M. Becquerel. Au moment où je vous écris, j'achève de lire ce *Traité :* ce qu'il y a de curieux, c'est que l'auteur ne se doute nullement du parti qui se laisse tirer de son livre. »

Enfin, il n'y a pas jusqu'à l'activité un peu étroite et assez stérile de M. de Genoude qui ne plût à Tchadaïeff : « Il y a de la vie, écrit-il, dans cette âme de prêtre. Il ne reste pas les bras croisés à voir passer le monde; il frappe à toutes les portes, il est partout avec son Christ. Tel est le philosophe catholique. Le principe catholique est un principe d'action, un principe social avant tout. C'est le caractère que vous lui trouverez à toutes les époques des temps modernes. Seul il a compris le règne de Dieu, non pas seulement comme idée, mais encore comme fait, parce que seul il est en possession de ces traditions sacrées, de cette doctrine des élus qui, de tout temps, ont fait exister le monde sans qu'il s'en doutât : *In mundo erat, et mundus per ipsum factus est, et mundus eum non cognovit.* »

Tchadaïeff aspirait à voir se réaliser le règne de Dieu sur la terre, et toutes ses lettres, tous ses écrits, portaient en tête cette épigraphe : *Adveniat regnum.*

Le lecteur pensera naturellement qu'un homme qui comprenait si bien l'esprit du catholicisme et qui croyait l'avenir du monde attaché au triomphe de ses doctrines dut finir par se faire catholique; il n'en a rien été malheureusement : Tchadaïeff est mort dans le sein de cette Église russe où il ne voyait qu'un cadavre. Cette inconséquence pratique n'ôte rien à la force de ses écrits, et le P. Gagarin a bien fait de publier ceux qu'il a pu réunir. Ils sont de nature à produire un heureux effet sur ceux de ses compatriotes qui cherchent sincèrement la vérité. Pour nous, catholiques, cette proclamation de la vérité, de la noblesse et de la puissance du catholicisme par un homme élevé et nourri dans le schisme, est non-seulement une gloire, mais une leçon : que les cœurs amollis qui auraient peur de la lutte et inclineraient à abriter la religion sous l'aile du pouvoir s'instruisent auprès d'un homme qui a vu et expérimenté ce que deviennent les Églises qui se réfugient, pour vivre tranquilles, entre les bras des Césars.

P. Douhaire.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

Grand triomphe pour le royaume d'Italie pendant ce mois ! Ce n'est pas que les soldats de Victor-Emmanuel aient achevé contre le Pape leur œuvre de Castelfidardo, cette victoire toute piémontaise, ni que nous ayons repris contre les Autrichiens la suite de Solférino, cette victoire toute française. Non, les frontières de l'Italie n'ont avancé ni du côté de Rome ni du côté de Venise, mais sa situation diplomatique est devenue sensiblement meilleure. Elle se porte mieux devant l'Europe, comme le lui conseillait M. Billault dans les débats de l'Adresse. La Russie, et derrière elle la Prusse, viennent de reconnaître le nouveau royaume. Certes, nous comprenons la joie des hommes d'État de Turin : se voir publiquement accepté par qui vous avait publiquement méprisé, prendre rang parmi les puissances régulières quand on n'était qu'une puissance de hasard et d'aventure, recevoir un état civil légitime quand on n'a été connu jusque-là que sous le nom de sa mère, la révolution, c'est là assurément un succès et un résultat. M. Ratazzi n'est pas tenu de montrer la fierté du général Bonaparte, refusant de laisser insérer dans les préliminaires de Léoben si l'Autriche reconnaissait ou non la République française. « La République, s'écria-t-il, est comme le soleil! Aveugle qui la nie ! » Nous n'en sommes pas encore là à Turin, et c'est heureux, car il y aurait vraiment trop d'aveugles de par le monde.

Si nous trouvons tout naturel qu'on célèbre cet événement comme une victoire de l'autre côté des Alpes, il n'en est pas de même des cris de triomphe que nous entendons à Paris. De quoi s'agit-il, en effet? de consacrer l'établissement du Piémont dans les duchés, la Toscane, les Romagnes, les Marches et les provinces napolitaines. Or, comment s'est formé cet établissement? En violation formelle des conventions de Villafranca. Et par qui avaient été formulées ces conventions? Par l'Empereur lui-même. C'est la première fois, croyons-nous, qu'on voit un gouvernement compter comme un succès l'abandon, la mise à néant d'un traité proposé et rédigé par lui-même, trois ans avant, en pleine liberté et en pleine victoire. Non, ce n'est pas à nous qu'il convient de se montrer fiers d'une telle aventure,

c'est à l'habile allié qui a su faire prévaloir ses volontés sur les nôtres. Aussi vient-il de s'en faire un argument devant l'Europe. « La paix de Zurich, dit M. Ratazzi dans une des pièces communiquées à son parlement, en rendant hommage en même temps à la pensée nationale et à des *tendances de municipalisme supposées*, a paru à d'excellents esprits former la solution la plus appropriée aux conditions de l'Italie; mais le peuple, plein du sentiment de ses destinées et des dangers qui l'entouraient, a profité de la latitude qui lui était accordée en protestant par des votes répétés et solennels contre une forme que le sens national ne pouvait plus admettre. *Cette protestation avait lieu malgré les tentatives que faisait en forme amicale la puissance à laquelle doit être attribuée l'idée d'une confédération italienne*, pour faire accepter cette idée par les populations et par les princes[1]. »

Ces documents arrivent tout à fait à propos pour donner son vrai sens à l'acte si controversé de la Russie. Quelques journaux, ayant prétendu qu'il n'avait pu être accordé sans conditions, se sont vus en butte aux démentis indignés de toute la presse piémontiste. Lord Palmerston lui-même n'a pas craint d'engager contre eux la parole de son gouvernement. La reconnaissance avait été faite sans conditions, on n'en eût accepté aucune. Pour qui sait lire, cependant, il paraît hors de contestation que M. Ratazzi vient de prendre vis-à-vis de l'Europe deux engagements bien formels : respecter le Pape dans ses limites actuelles; ne pas laisser s'organiser sur les frontières lombardes des expéditions insurrectionnelles contre la Vénétie. Que ces promesses soient destinées à être respectées comme celles de Villafranca, nous le croirons sans qu'on nous y force; mais enfin elles ont été faites, elles figurent tout au long dans les pièces qui viennent d'être livrées au public, et doivent compter désormais au premier rang des faits politiques. Faut-il croire, comme on l'a beaucoup dit, qu'il y a quelque chose de plus encore que ces promesses publiques? Faut-il croire que la Russie ne se trouve pas suffisamment payée par la dissolution de l'école polonaise de Coni, la Prusse par le serment de ne jamais toucher aux intérêts et au territoire qui relèvent de la Confédération germanique, et que des plans d'arrangement de la question orientale aient été concertés entre les deux puissances latines et la grande puissance slave? Cela est possible, et un avenir peut-être prochain nous le fera connaître. Malgré les effroyables symptômes de dissolution sociale qui travaillent l'empire des czars, nous ne croyons ni à sa complicité révolutionnaire, ni à son désintéressement chevaleresque. Lorsque Louis XIV consentit à reconnaître la succession protestante en Angleterre, c'était après de longs revers. Encore obtenait-il en retour la reconnaissance de son petit-fils sur le trône d'Espagne par toutes les puissances qui avaient pris part à la guerre de succession.

[1] Circulaire aux légations du roi d'Italie à l'étranger du 20 mars 1862.

Plus d'un signe nous avait annoncé cette phase nouvelle de la politique piémontaise. La rupture éclatante avec les chefs de l'émigration polonaise, le voyage du roi dans les provinces méridionales réputées insoumises, la répression énergique des tentatives de Bergame et de Brescia, la démission de Garibaldi comme président de la société du tir, la loi demandée contre les insurrections politiques, tous ces actes accumulés depuis peu de mois n'étaient qu'autant d'étapes vers le but nouveau indiqué à M. Ratazzi : la reconnaissance du royaume d'Italie par les grandes puissances.

Une brochure publiée par un Russe, il y a deux mois, et qui présente à un point de vue optimiste la situation de l'Italie actuelle, n'est pas, nous assure-t-on, sans avoir joué dans cet *imbroglio* un rôle de quelque importance. Nous voulons parler de l'ouvrage intitulé : L*e Royaume d'Italie étudié sur les lieux mêmes, par P. de Tchihatchef, membre correspondant de l'Institut*. Nous nous étonnions que cet écrit, si supérieur à la cohue de ceux qui s'offrent pour un franc derrière la vitrine du libraire Dentu, eût été si peu remarqué, si peu contredit, si peu célébré. L'auteur, cependant, ne se montre susceptible ni de pitié ni de respect pour les causes que nous servons. Les malheurs de Pie IX ne lui inspirent qu'un regret, c'est que le dernier malheur, l'expulsion de Rome, ne soit pas encore venu couronner tous les autres. Il s'étonne et se plaint du denier de Saint-Pierre, qui ose fournir au Pape des ressources plus nombreuses *que n'aurait pu le faire supposer l'esprit éclairé du dix-neuvième siècle*. Les fameux zouaves pontificaux, comme il les appelle, ne lui semblent destinés qu'à servir de divertissement aux soldats français. (Même à Castelfidardo, monsieur le Russe?) Tant pis pour les catholiques, s'ils ne peuvent se figurer Rome sans le Pape. Est-ce que les chrétiens byzantins avaient pu se figurer pendant dix siècles Sainte-Sophie desservie par un *Molhah* et surmontée du croissant? Qu'on se hâte donc de livrer Saint-Pierre aux nouveaux Ottomans. Les abominations reprochées aux Pinelli, aux Cialdini, à tous les bourreaux en épaulettes des provinces napolitaines, ne sont à ses yeux qu'une tactique d'opposition déjà mise en œuvre contre les Russes dans le Caucase, et contre les Anglais dans l'Inde. Quant au clergé, il est fait pour obéir au gouvernement et pour en recevoir son salaire. « Ou bien, dit-il en reprochant au pouvoir d'avoir pris pour le clergé séculier et non pour lui les biens des couvents, ou bien les ordres monastiques étaient profitables à l'État, et alors il fallait les laisser subsister, tout en les adaptant aux exigences de notre époque, ou bien ils étaient déclarés inadmissibles, et *par là même leurs biens devenaient la propriété du fisc.* » Que dites-vous de ce *par là même?* L'État déclare votre propriété *inadmissible* et par là même en réalise la confiscation à son profit. Voilà qui s'appelle parler... russe [1] !

[1] Nous prions M. de Tchihatcheff, qui est membre correspondant de l'Institut et qui croit pouvoir attribuer aux exploits de César Borgia une grande part de la puissance temporelle des Papes, de consulter sur cette question le *Codex diplomaticus dominii temporalis*

L'ouvrage du célèbre voyageur avait donc tout ce qu'il faut pour faire fortune dans le camp des néo-démocrates. Comment se peut-il que, rempli d'ailleurs de chiffres intéressants et de détails administratifs bien observés, il n'ait pas même obtenu le rententissement d'un factum de M. Cayla? Notre étonnement a diminué quand nous en avons vu les conclusions, et il a cessé tout à fait depuis que M. Ratazzi nous a donné à lire sa fameuse circulaire du 20 mars. Avec plus de franchise et moins de responsabilité que le ministre, M. de Tchihatcheff conseille en effet aux Italiens de renoncer pour un temps indéterminé à posséder Rome et Venise. La chose est dite, le blasphème est proféré en toutes lettres. Pour Venise d'abord, le statisticien russe, qui n'a pas, comme nous venons de le montrer, l'habitude d'aller chercher ses motifs au troisième ciel de la métaphysique, se contente d'affirmer qu'on ne doit pas « exposer le sort de vingt-deux millions d'habitants, pour avoir voulu leur en ajouter deux millions. On n'a pas plus mathématiquement raison que cela! Quant à Rome, il affirme que l'Empereur des Français aurait dit à M. Ratazzi que *les Italiens doivent s'arranger comme si elle n'existait pas*, c'est-à-dire, en termes pratiques, renoncer à y installer leur gouvernement. Ce conseil, que nous ne saurions trop louer nous-mêmes et dont on s'est bien gardé de se vanter devant le parlement de Turin, est fort approuvé par M. de Tchihatcheff. Suivant lui, les plus graves intérêts politiques et stratégiques se réunissent pour retenir nos soldats sur les pentes du Vatican, et ceux qui blâment l'Empereur de la résolution qu'il aurait prise de ne pas les retirer seraient les premiers à l'imiter s'ils étaient à sa place. Il faut être le *Siècle* ou l'*Opinion nationale* pour croire que tout serait fini, apaisé par enchantement dans la Péninsule, du jour où Victor-Emmanuel se serait montré à cheval à côté du Marc-Aurèle du Capitole. Les deux souverainetés du Pape et du roi, l'une détrônée, l'autre conquérante, offriraient pendant longtemps encore l'image d'une guerre civile organisée dans la tête même du nouveau royaume. L'armée, qui est la seule force actuelle de l'Italie, étant obligée de se fractionner encore pour garder Rome et les provinces pontificales, il en résulterait un affaiblissement réel de la situation du gouvernement vis-à-vis de l'étranger. Pourquoi d'ailleurs les Italiens ne se contenteraient-ils pas de Turin pour capitale, avec Naples, si l'on veut, pour jardin d'hiver de leur royauté? Opposera-t-on à ce vœu si naturel des Turinois que leur ville est trop peu centrale, trop éloignée des diverses provinces du nouveau royaume? Mais, en supposant achevée la grande ligne ferrée qui doit traverser toute l'Italie,

sanctæ sedis, ou *Recueil de documents pour servir à l'histoire du gouvernement temporel des États du Saint-Siége, extraits des archives du Vatican par Augustin Theiner, prêtre de l'oratoire, préfet des archives secrètes du Vatican* (Rome, imprimerie du Vatican; Paris, chez Lecoffre). Ce volume, qui ne contient pas moins de 779 pièces dont la première est la fameuse donation de Pépin en 756, vient d'être savamment analysé dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* de mars-avril 1862 par M. Henri de l'Épinois (chez Dumoulin, quai des Augustins, 13).

il ne faudra plus que quarante heures pour aller des rives de la Doire au golfe de Naples. Or ne met-on pas, suivant notre auteur, trente-deux heures de Paris à Marseille, et trente-sept de Vienne à Vérone? Constituer tant bien que mal pour la maison de Savoie un royaume d'Italie sans Rome ni Venise, comme Napoléon en avait fabriqué un pour Eugène sans Florence, sans Rome et sans Naples, et laisser à Turin sa couronne de capitale, voilà le secret des Piémontais divulgué par un de leurs amis. Comprend-on pourquoi on nous a si peu parlé de ce livre à Paris? Veut-on maintenant le secret des ennemis du catholicisme? « L'abolition du chef suprême de l'Église, dit l'écrivain schismatique, n'est qu'une conséquence rigoureuse de l'abolition de son pouvoir temporel. » Mais il veut cette abolition par écroulement naturel et non par violence, de peur, dit-il, dans un tour de phrase aussi peu français de sentiment que de style, « de prêter au Pontife vaincu les armes dangereuses du martyre. »

Ainsi c'est bien à tort qu'on a promis et qu'on promet encore, comme vient de le répéter M. Durando, Rome aux Italiens. Personne, ni M. de Cavour, ni M. Ricasoli, ni M. Ratazzi, ni le roi, ne s'est senti la force de sortir de ce courant qui mène aux abîmes et de répondre *non* à ce cri public qui appelle les catastrophes. Il faudra bien qu'on en vienne là cependant, il faudra bien qu'on trouve moyen de calmer ces imaginations surexcitées et d'ajourner indéfiniment l'effet d'une parole imprudemment engagée. L'avenir de l'Italie dépend tout entier de la patience des Italiens.

Telle est la conclusion de l'étude de M. de Tchihatcheff, qui a précédé de quelques semaines les négociations pour la reconnaissance du royaume d'Italie par la Russie, et telle est aussi la conclusion que laisse voir M. Ratazzi sous le voile convenu du langage diplomatique. Les Piémontais devront se résigner à désirer Venise et Rome comme nous désirons depuis quarante-cinq ans les frontières du Rhin!

On devine que cette politique de reculade et d'attermoiement ne puisse pas être celle de Garibaldi. Il n'est pas un diplomate! a dit M. Crispi repoussant pour son ami les accusations de M. Ratazzi : non sans doute, il est même, comme son maître M. Mazzini, l'ennemi né de la diplomatie. Aussi à peine a-t-il pu saisir le murmure des pourparlers diplomatiques, qu'il s'est senti trahi, et nous l'avons vu repartir subitement pour la Sicile, comme s'il s'agissait d'en faire de nouveau la conquête. C'était peine inutile, cette île est restée à lui comme au lendemain de Catalafimi, et le libérateur y règne seul comme dans son îlot de Caprera. Les deux fils de Victor-Emmanuel, arrivés de la veille pour essayer de rattacher à la dynastie ces populations ardentes et mobiles, ont dû tourner le dos devant ce sujet plus roi que leur père. Les paroles qu'il a jetées au peuple du haut du balcon du municipe de Palerme sont de celles qui font trembler le sol et que les gouvernements voudraient pouvoir ignorer pour n'avoir pas à les relever. Tant que le héros de l'Italie nouvelle s'est contenté de traiter le Pape d'Antechrist, et l'Église romaine de chancre qu'il

faut extirper, tant qu'il s'est borné à prêcher l'extermination des loups du Vatican et à fêter Milano, le soldat assassin de son roi, les catholiques ont été à peu près seuls à s'indigner. Mais aujourd'hui qu'il ose s'en prendre à l'Empereur des Français, dans lequel il dénonce le futur tyran de sa patrie, aujourd'hui qu'il parle du 2 décembre en termes qui ne pourraient être reproduits et qu'il appelle les Italiens à de nouvelles vêpres siciliennes contre nos soldats, ses discours font scandale, le gouvernement le désavoue, le préfet qui l'a écouté tranquillement est forcé de donner sa démission, et parmi nos journaux qui ont le plus chanté sa gloire, la plupart n'osent souffler mot et les autres aiment à douter que leur héros ait pu les jeter de gaieté de cœur en un si cruel embarras. Quoi qu'il en soit, voilà la rupture accomplie entre le gouvernement de Victor-Emmanuel et le grand chef des populations de la péninsule. Ce fait nous semble plus important que les historiettes de la *Patrie* sur l'Adresse des évêques au Saint-Père. C'est la crise prévue et décisive de tous les gouvernements issus d'un mouvement révolutionnaire. Les plus forts y résistent, le plus grand nombre y périt. La France doit comprendre de plus en plus qu'elle combat pour elle-même en défendant l'indépendance de l'Église romaine, et que la révolution sociale est la seule irréconciliable ennemie du pouvoir du Pape. Ces considérations, développées avec une chaleureuse éloquence dans le récent écrit d'un député napolitain démissionnaire[1], finiront par s'emparer du sentiment public. Voilà le tribunal correctionnel de Bordeaux qui vient de juger que les cris réunis de *Vive l'Empereur! vive Garibaldi!* constituent une offense à la personne du chef de l'État. Nous n'en étions pas là, lors de la rentrée des évêques, à Rennes, à Toulouse, à Avignon!

II

Parmi les événements qui ont marqué dans l'histoire politique de ce mois, nous ne pouvons passer sous silence la séance académique du 3 juillet, quoique par sa date éloignée et par le bruit qu'elle a fait elle semble déjà rangée au nombre des faits du passé. Deux discours ont eu les honneurs de cette fête. Heureuse surprise que dans notre société, vouée, dit-on, au culte de la force et du succès, des discours d'académiciens puissent encore faire événement! L'Académie avait à décerner d'abord des prix de littérature et M. Villemain à lire son rapport annuel sur ce concours. Histoire religieuse, histoire classique, philosophie, poésie, économie politique, études les plus variées, œuvres les plus contraires, le secrétaire perpétuel a tout raconté, tout classé, tout jugé. C'était une vraie revue des productions de l'esprit passée par un grand maréchal de la littérature, se promenant tour à tour

[1] *Il Senato cattolico*, per il duca di Maddaloni.

devant le front de son armée et dans les lignes des divers régiments, inspectant du même coup d'œil l'ensemble et les détails, ayant son mot à dire à chacun, un de ces mots qui sont à la fois une faveur et une justice rendue. Le *Correspondant*, nous sommes heureux de le dire, a eu sa bonne part de ces mots, que l'histoire littéraire enregistre comme des jugements. Un grand prix a été donné au travail de M. Cochin sur l'*abolition de l'esclavage*. N'oublions pas de mentionner à côté de M. Cochin un nom qui n'est pas étranger aux lecteurs de ce Recueil, celui de M. l'abbé Duilhé de Saint-Projet, chanoine honoraire de Toulouse, qui a obtenu une des médailles de 2,500 francs pour un savant traité sur les études religieuses en France depuis le dix-septième siècle.

Outre le rapport sur les ouvrages présentés au concours, l'Académie entend chaque année un rapport sur les prix de vertu. C'est à M. de Montalembert qu'était échue par le choix de ses collègues cette charge difficile et singulière. Donner des prix au mérite des auteurs, cela se conçoit à merveille : les livres sont écrits pour être jugés et l'Académie est après tout le plus haut tribunal littéraire qui se puisse imaginer. Mais distribuer des prix et des accessits de sagesse à des gens qui ont passé l'âge du collége, établir un concours, créer des catégories, se porter juge entre des actes réputés vertueux, voilà ce qui a semblé plus d'une fois d'une utilité modeste et d'un sérieux contestable. Il n'y a que deux façons pour un rapporteur de se tirer des périls d'un pareil sujet : c'est de s'y livrer avec esprit, sans y croire, comme un avocat plaide d'office une cause impossible, ou de l'emporter résolûment sur les hauteurs de la morale religieuse d'où la philanthropie du dix-huitième siècle paraît si petite. C'est cette dernière manière de voir qui semble prévaloir à l'Académie, où nous avons entendu tour à tour la pensée de M. de Monthyon interprétée et agrandie par MM. de Salvandy, Vitet, Mignet, Guizot, de Laprade. Il n'y avait pas de risque, on en conviendra, que le rapporteur de cette année fît déchoir le concours de ces sereines hauteurs. La plume de M. de Montalembert, habituée à retracer l'histoire de ces grands conquérants d'âmes qui fondèrent en occident la civilisation de l'évangile, se trouvait à l'aise dans ce domaine tout chrétien de la vertu. C'est avec la plus naturelle éloquence qu'il a développé ce texte du livre de la Sagesse : *Ubi non est femina, ingemiscit egenus!* et raconté l'existence de ces héroïnes de la charité à qui l'Académie décerne ses médailles et dont plus d'une sans doute ne pourra jamais lire ce qui a été dit d'elle en si beau langage. Le rapport insiste sur cette idée que ce n'est point à titre de gratification personnelle, mais pour s'associer à leurs bonnes œuvres, que l'Académie leur fait passer une part de la fondation Monthyon. L'orateur politique s'est effacé et devait s'effacer en cette circonstance devant le représentant des quarante. Mais ce n'était pas là le compte de l'auditoire, qui semblait décidé à jouir en son entier de cette éclatante et généreuse parole qu'on a trouvée inopportune dans la nouvelle arène parlementaire. Toute vi-

bration patriotique qui s'en échappait retentissait en applaudissements prolongés ; le moindre souffle impossible à retenir soulevait des tempêtes. Comment, à propos de si beaux traits de bienfaisance, ne pas rappeler la société de Saint-Vincent de Paul sacrifiée aux plus honteuses délations, et le caractère sacré de cette charité laïque et libre qui ne veut être « ni confisquée, ni réglementée, ni même protégée ? » Pouvait-on ne pas signaler d'un mot ces « doctrines homicides » dont nous dénoncions l'étalage officiel à cette même place, il y a un mois, et qui représentent l'aumône, c'est-à-dire la vertu religieuse par excellence, comme l'humiliation, c'est-à-dire comme l'ennemie du pauvre ? L'espérance n'est-elle pas aussi une vertu, et ne doit-on pas remercier M. de Montalembert de nous avoir appris que si, chez les nations démocratiques, la petite propriété rassure contre les grandes catastrophes, chez les nations chrétiennes les petites vertus préservent des grandes décadences ? « Quand la liberté restituée à la France, a dit magnifiquement l'orateur, évoquera de nouveau les vertus publiques, c'est là, c'est dans les vertus domestiques et privées que devront plonger les racines de la vie civique, pour y puiser l'esprit de sacrifice et l'esprit de respect, c'est-à-dire les seules conditions de la force et de la durée. »

C'est ce succès, c'est cet enthousiasme du public d'élite qui se trouve chez lui sous la coupole de l'Institut, qui a suscité les colères du dehors. *Inde iræ! inde mali labes!* Le *Constitutionnel*, s'abattant bruyamment sur l'orateur, a pris les dieux à témoins qu'il venait de faire l'apologie de la dîme, des lettres de cachet et des droits féodaux. Voilà ce qu'on gagne aujourd'hui à se laisser suspecter de libéralisme ! Le même *Constitutionnel* réservait autrefois les mêmes aménités pour ceux qu'il accusait d'être les ennemis de la Charte. Pour toute défense contre une si indigne calomnie, M. de Montalembert s'est borné à demander qu'on voulût bien insérer son Rapport. Mais c'eût été là se condamner soi-même, et le journal officieux a loyalement préféré courir les chances d'être condamné par les juges. En attendant, il s'en est donné tout à son aise sur la vie politique de l'éloquent académicien. Pour la dixième fois depuis dix ans, nous avons relu des phrases détachées, des lambeaux de discours sans cesse reprochés au grand orateur catholique. Nous les avions rencontrés déjà en articles de journaux, en brochures, et même en réquisitoires. Cela prouve-t-il qu'on ait le droit de signaler un des esprits les plus illustres et les plus libéraux de ce temps comme un suppôt de tyrannie, et de ne tenir nul compte de ses réclamations ? Chacun sait que le rédacteur actuel du *Constitutionnel* n'est pas le même qui a rédigé jadis des feuilles légitimistes, le même qui a fait scandale plus tard dans la *Presse* par l'intempérance de ses convictions républicaines. Mais est-il bien généreux à M. Limayrac d'abuser à ce point de ses avantages ? Quant à se vanter de n'avoir jamais paru en justice, nous sommes bien tenus de le croire sur parole, mais nous nous garderions bien d'en faire

le moindre compliment ou le moindre reproche, soit à la justice, soit à cet écrivain.

Si jamais l'Académie, dégoûtée par M. Limayrac de distribuer des prix de vertu, s'avisait de distribuer des prix de beauté, c'est à M. Sainte-Beuve que devrait revenir l'honneur de présenter le rapport. Son portrait de la princesse Mathilde, publié par le *Constitutionnel* du 14 juillet, a fait sensation par sa « vivacité pittoresque, » comme l'avait deviné ce journal. C'est le comble de l'art et de l'audace ; cela sent à la fois son réaliste et son courtisan. Jamais plus d'afféterie depuis le grand Cyrus, jamais plus d'effronterie depuis Chérubin. Nous avons entendu tout le monde admirer la vigueur splendide de cette photographie, mais nous n'avons rencontré personne qui eût pris plaisir à voir sa femme ou sa fille portraiturée ainsi pour la curiosité des passants. Pour être princesse de sang impérial a-t-on moins de droit aux égards que la première honnête femme venue? Quoi qu'il en soit, voilà la littérature d'État définitivement fondée. Le même *Constitutionnel* du 14 juillet, jour anniversaire de la prise de la Bastille, annonce qu'un album va paraître avec les portraits de Napoléon III, par M. de la Guéronière; de l'Impératrice Eugénie, par M. Granier de Cassagnac; du prince Napoléon, par M. Émile de Girardin; de la reine Hortense, par M. Nisard; de l'impératrice Joséphine, par M. Th. Gautier; de Madame Mère, par M. Philarète Chasles, etc., etc.

III

Deux jours après cette belle séance du 3 juillet, l'Académie prenait le deuil de son illustre doyen. Le chancelier Pasquier terminait à quatre-vingt-seize ans une vie pleine de jours et de grands services. Cette carrière politique sera racontée par son successeur au palais Mazarin, et ce sera l'histoire du siècle. Dans la contradiction des événements et des situations, il avait cru pouvoir se tracer une existence vouée, sans distinction de régimes, aux affaires publiques. Nul ne semblait mieux fait que cet esprit souple et fécond, lumineux et modéré, pour justifier cette théorie dangereuse des époques de révolution. Mort presque centenaire, après avoir été conseiller d'État, préfet de police, directeur des ponts et chaussées, garde des sceaux, député, président de la Chambre des députés, ministre de l'intérieur, pair de France, président de la Chambre des pairs et chancelier, il a gardé jusqu'au dernier jour, et comme le trait distinctif de sa physionomie, la consécration de l'ancien régime qu'il avait reçue à vingt ans, avec le titre de conseiller au parlement. Dans une société qui a vu tomber tour à tour les assemblées de la première Révolution, les conseils du Directoire, le Corps législatif et le Sénat du premier Empire, les Chambres de la Restauration et du gouvernement de Juillet, la Constituante et la Législative de la seconde République, pour voir

reparaître le Corps législatif et le Sénat du second Empire, M. Pasquier représentait l'ancien parlement de Paris. Et ce n'était pas comme un vain portrait de famille ! c'était bien le parlement en chair et en os, en esprit et en réalité. L'ancien membre de la Chambre des requêtes rappelait encore, il y a un mois, les procès qu'il avait jugés en 1787, et aurait fait l'appel de tous les magistrats de ce haut tribunal, dont il était depuis longtemps le dernier survivant. Mieux qu'aucun livre, il savait tous les incidents de la dernière lutte entre la royauté et ces puissantes compagnies judiciaires qui retrouvèrent les droits de la nation en cherchant à défendre leurs vieux priviléges. Rien n'était sorti de cette forte mémoire, ni les remontrances, ni les lits de justice, ni les exils à l'intérieur, ni la popularité du parlement, ni son isolement aussitôt que les états généraux furent convoqués, ni sa suppression par la Constituante avec cette seule phrase d'oraison funèbre dans le travail du rapporteur : « Malheureusement, quand on est appelé à fonder sur des bases durables la prospérité d'un État, ce n'est pas de reconnaissance qu'il faut s'occuper, mais de justice [1]. »

Président de la Cour des pairs dans ces grands procès politiques du dernier règne, dont plusieurs sont devenus des pages d'histoire, il montra aux générations de ce temps la vivante image de l'alliance du pouvoir judiciaire et du pouvoir politique qui caractérisait la magistrature des parlements. Il n'y avait pas jusqu'à ce titre assez peu compris de chancelier qui ne semblât l'isoler au-dessus du temps où il vivait cependant d'une vie si active. Que de gens ont dit tous les jours : *M. le chancelier*, sans trop savoir ce que cela voulait dire! Ce n'est plus, en effet, qu'une grandeur disparue, une dignité sans fonctions, une épave flottante du naufrage de notre vieille société. Sous l'ancien régime, le chancelier, appelé aussi grand juge, était le premier des magistrats, l'intermédiaire obligé entre le roi et la justice, le réformateur des abus de la loi et du palais. « Quelle multitude de devoirs mutuels et d'engagements inviolables renfermés dans ce seul nom! s'écrie d'Aguesseau ; la justice se dépose tout entière dans ses mains. Elle lui promet un attachement fidèle, une confiance parfaite, une déférence respectueuse ; mais ce qu'elle attend de lui est au-dessus de tout ce qu'elle peut lui promettre [2]. » Supprimée avec tout l'ancien ordre judiciaire en 1790, la charge de chancelier reparut avec l'Empire. Pour faire quelque chose de plus que la royauté à jamais détruite, on imagina, en 1806, de créer un archi-chancelier [3]. La Restauration, plus modeste, revint au chancelier tout court, et le chargea de remplir les fonctions d'officier de l'état civil pour la famille royale [4]. Ce fut en 1837 que ce titre purement honorifique, et devenu vacant par la mort de M. de Pastoret, qui avait continué à en jouir après 1830, bien

[1] *Moniteur* du 13 août 1789. Rapport de Nicolas Bergasse.

[2] Discours sur la présentation des lettres de M. le chancelier de Pontchartrain.

[3] Décret du 28 floréal an XII.

[4] Ordonnances du 13 mai 1814 et du 23 mars 1816.

qu'il eut refusé le serment à la nouvelle dynastie, fut transféré au président de la Chambre des pairs.

Depuis ce temps, M. Pasquier aimait à se considérer comme en dehors des services ordinaires et de la politique courante. Les dernières années de sa longue carrière étaient destinées à lui prouver que l'importance ne se mesure pas toujours aux fonctions qu'on remplit, et quelle vraie grandeur réside encore dans la retraite. Ses conseils n'avaient jamais été plus recherchés, son influence plus acceptée que depuis qu'il vivait loin du pouvoir. Réunissant autour de lui les principaux chefs des partis dont il avait vu les luttes pendant ce demi-siècle, il se plaisait aux rapprochements dont l'exemple doit profiter au pays et portait aux affaires publiques le même intérêt passionné que s'il eût présidé encore la Chambre des pairs. Son étonnante activité d'esprit, qui se prodiguait chaque jour en lectures, en dictées, en correspondances, ne voulait rien ignorer de ce qui se faisait pour le bien. Nous sommes fiers pour ce Recueil, qu'il honorait d'une particulière affection, de pouvoir dire que sa dernière lettre peut-être, puisqu'elle est datée du 28 juin, est adressée à notre collaborateur M. Cochin pour le féliciter de son article sur *Rome et les évêques*. La fin du chancelier a été celle d'un de ces fermes et pieux magistrats de l'ancien temps, qui voyaient dans la mort le dernier hommage à rendre à Dieu et le dernier exemple à laisser aux hommes.

Nous ne saurions dire si, comme on l'assure, cette dignité platonique de chancelier va passer sur la tête de M. Troplong, qui consentirait à laisser sa place de président de la Cour de Cassation. En attendant, l'Empereur semble avoir choisi le moment où la mort de M. Pasquier rappelait au public qu'il avait été nommé duc en 1844, pour créer lui-même un nouveau duc. Nous ne nions pas que l'occasion ne soit habilement choisie et l'argument très-plausible. Si le roi de la monarchie de Juillet usait de son droit de faire des ducs, pourquoi l'Empereur n'userait-il pas à son tour du même droit? M. le comte de Morny devient donc très-légitimement M. le duc de Morny. Mais pourquoi faut-il que, dans ce siècle de démocratie et d'égalité, toute promotion de ce genre soit aussitôt livrée aux commentaires du public sous la forme d'une double question? Une question personnelle d'abord sur le mérite et les services du nouvel ennobli; une question politique ensuite sur la convenance et l'opportunité de la mesure. Ce n'est pas le lieu de discuter ici la thèse philosophique de l'utilité d'une noblesse dans une société monarchique. Nous écrivons la chronique du mois de juillet 1862 et non pas un traité de politique générale.

Depuis le jour où Louis XVI, ayant ordonné au prince de Luxembourg, président de la Chambre de la noblesse, de se réunir au tiers-état [1], mit fin

[1] « Dites à l'ordre de la noblesse que je la prie de se réunir aux deux autres; si ce n'est pas assez, je le lui ordonne, comme son roi je le veux! » (*Moniteur* du 4 au 6 juillet 1789.)

à l'existence de la noblesse comme ordre séparé, comme classe politique; depuis ce jour, disons-nous, aucune sérieuse tentative n'a été faite pour la reconstituer. Les mœurs sont restées hostiles, les événements peu favorables à cette reconstruction. Le premier Empire n'a pas duré assez pour donner la consécration du temps à sa noblesse. Les hommes d'État de la Restauration, qui proposaient des lois en faveur des aînés, avouaient, comme pères de famille, qu'ils comptaient bien partager également leur succession entre leurs enfants. Nous ne savons pas si cela est pour le mieux, nous disons que cela est. La noblesse n'étant plus qu'un droit héréditaire reçu du passé, respectable comme lui, mais qui, comme lui aussi, ne saurait se recommencer, il s'ensuit que les titres ont cessé d'être acceptés par l'opinion comme la récompense de services actuellement rendus. Quand nous voyons un homme nouveau s'élever au premier rang de notre société nouvelle, nous admirons ses talents ou son caractère, mais nous ne sentons nullement le besoin de l'appeler M. le duc ou M. le comte. L'esprit solide et fin du chroniqueur de la *Revue des deux Mondes* a déjà fait remarquer que M. Thiers ou M. Guizot tout court en disent assez pour le présent et pour l'histoire. Il aurait pu citer à l'appui de ses opinions le mot si connu de M. Royer-Collard, rapporté par M. Guizot dans le premier volume de ses Mémoires : « On pense à vous pour un titre de comte, lui aurait dit un jour l'abbé de Montesquiou, alors ministre. — Comte vous-même ! » aurait répondu le philosophe. C'est de l'orgueil bourgeois après l'orgueil nobiliaire; l'un et l'autre ont leur grand côté et peuvent servir à la gloire de l'État. Lorsqu'un académicien grand seigneur écrivait, il y a une cinquantaine d'années, cette phrase que l'on cite chaque jour comme venant du moyen âge : *Noblesse oblige*, il formulait en termes d'une heureuse concision une vérité que toutes les classes de la société française ont droit de s'appliquer comme maxime[1]. En somme, la noblesse n'est, en l'an de grâce 1862, qu'une question d'ancêtres. Pouvoir chanter comme à l'opéra : « *Je suis Lindor, ma naissance est connue!* C'est déjà quelque chose pour se dire noble; reste à traiter la question des ancêtres avec le public, s'il y prend garde, ou avec le conseil des sceaux, s'il vient à s'en mêler.

En dépit de ce sentiment, qui est, croyons-nous, le sentiment général, les correspondances étrangères ont répété sur tous les tons que le duché de M. de Morny n'était qu'un jalon et que l'Empereur projetait de transformer les hauts dignitaires de l'Empire en ducs et pairs d'une nouvelle noblesse. Les mêmes bruits avaient couru, il y a deux ans, lors de la loi sur les titres. Nous avons de bonnes raisons pour ne pas les croire fondés. En 1844, au moment où le roi Louis-Philippe venait pour nommer duc M. Pasquier, un journal de province publiait les réflexions suivantes : « Nous trouvons aussi illogique de nommer des ducs sans duché que de nommer des colonels sans régiments;

[1] *Pensées et maximes*, par M. le duc de Lévis, de l'Académie française.

car, si la noblesse avec privilége est opposée à nos idées, sans priviléges elle devient ridicule. Au quatorzième siècle les écrivains, en parlant des généraux de l'antiquité, disaient le prince Annibal, le duc Scipion; ils avaient raison, car, nous l'avons dit, les titres de prince et de duc indiquaient non-seulement une dignité, mais un grade. Or, aujourd'hui, si on excepte la famille royale, les titres ne représentent plus rien. Et cependant, comme le caractère humain est bizarre! si le ministre eût nommé M. Pasquier général *in partibus*, celui-ci se serait récrié; il aurait prétendu qu'on voulait se moquer de lui en lui donnant un titre, emblème d'une autorité qu'il ne pouvait exercer. On le nomme duc, comme Annibal, comme Charles le Téméraire, et il est content, soit! »

L'auteur de l'article ajoutait que si l'on tenait à reconstruire l'édifice que les rois et le peuple ont mis cinq cents ans à abattre, il fallait commencer par donner à tous ces nobles le baptême de la gloire, car sans prestige point de noblesse, de vastes propriétés territoriales, car sans richesse point de noblesse, et le droit d'aînesse : « Mais faire à la sourdine quelques petits ducs, quelques petits comtes qui sont sans autorité et sans prestige, c'est froisser sans but et sans résultat les sentiments démocratiques de la majorité des Français, c'est condamner des vieillards à jouer à la poupée! »

Cet article du *Progrès du Pas-de-Calais* serait aujourd'hui profondément ignoré, si nous ne le trouvions répété dans les œuvres complètes de l'Empereur Napoléon III, et nous ne nous serions jamais permis de le reproduire si cette publication n'était datée de 1854, c'est à dire trois ans après l'avénement du prisonnier de Ham à l'empire[1]. Il ne peut donc y avoir de la part de l'Empereur que le désir fort naturel d'être agréable à quelques dévouements, qui n'ont aucune raison de prendre pour eux la fière réponse de M. Royer-Collard. Habituons-nous à ne pas chicaner le pouvoir exécutif sur l'exercice légitime de sa prérogative. A chacun les siennes. Au souverain à faire des ducs, à nous de faire des députés, et sachons une fois pour toutes reconnaître et respecter la limite de nos droits réciproques.

Cette question vitale des attributions des divers pouvoirs, qui est toute la question de la liberté, vient d'être exposée, au seul point de vue de la science, dans un nouveau traité de droit public et administratif. L'auteur, M. Batbie, déjà couronné par l'Institut pour une substantielle étude sur Turgot et ses réformes, est un professeur à la Faculté de droit [2], c'est-à-dire un savant, et un ancien membre du conseil d'État c'est-à-dire un homme pratique. Par un rare et heureux privilége il connaît à la fois les principes

[1] *OEuvres de Napoléon III*, vol. II, p. 51, chez Amyot, libraire-éditeur.

[2] *Traité thétorique et pratique de droit public et administratif* contenant l'examen de la doctrine et de la jurisprudence; la comparaison de notre législation avec les lois politiques et administratives de l'Angleterre, des États-Unis, de la Belgique, de la Hollande, des principaux États de l'Allemagne et de l'Espagne, etc., par M. A. Batbie, ancien auditeur au conseil d'État, professeur suppléant à la Faculté de droit. Paris, chez Cotillon, libraire du conseil d'État (3 vol. parus).

et les affaires, et a pu appliquer comme fonctionnaire les théories qu'il explique comme professeur. Toutes ses solutions ne sauraient être les nôtres, mais l'esprit de cet important ouvrage est un pur et sincère amour de la liberté, une revendication par raison démonstrative des droits de l'individu contre l'extension abusive des droits de l'État. En outre, des études toutes nouvelles sur les législations étrangères nous permettent de comparer nos institutions avec celles des peuples qui nous entourent. C'est donc là un livre tout politique, bien qu'écrit pour la seule explication des textes et le progrès de l'enseignement.

IV

Trois assassinats politiques ont marqué de trois taches de sang l'histoire de ce mois. Dans les principautés danubiennes, un ministre éloquent et courageux, M. Castaldji, a été frappé comme Rossi, non en entrant à la Chambre, mais après avoir, comme le dit l'ordre du jour voté par les députés, défendu à la tribune la cause de la propriété et des lois. A Varsovie, le général Luders a eu la mâchoire fracassée par un coup de pistolet dans un jardin public, et le grand-duc Constantin, arrivé de la veille, a failli être tué à bout portant en sortant du théâtre. Les amis de la Pologne ne déploreront jamais assez des crimes qui risquent de faire confondre la plus belle des causes avec la cause de la révolution européenne. Que la sainte *nation en deuil* regarde à ses mains teintes d'un sang versé sans combat, à ce signe elle reconnaîtra l'intervention de l'étranger. N'était-ce pas assez de celui qui campe, mèche allumée, sur ses places publiques, faut-il se laisser envahir encore par cet autre étranger bien plus odieux qui pénètre le front baissé et qui règne dans l'ombre des sociétés secrètes? Oui, nous l'affirmons sans crainte d'être démenti, les coupables ont beau être Polonais, le crime est étranger à la Pologne. Elle a juré son indépendance sur la croix, non sur le poignard, elle n'a pas de vêpres siciliennes dans son histoire, mais de nobles victoires et d'héroïques désastres. Elle ne peut rien attendre que de l'appui moral de l'Europe et du travail de transformation qui tend à briser ou à renouveler la vieille société moscovite. Qu'elle conserve donc entière l'admiration des peuples qui lui assure tôt ou tard le triomphe; qu'elle redoute de rendre à ses ennemis la confiance qu'ils commencent à perdre et l'unité de sentiment qu'ils ont perdue. « L'Irlande et la Pologne gardées pures sous la bénédiction de Pie IX sont le bouclier protecteur de l'Europe, s'écriait naguère un fils éloquent de saint François de Sales du haut de la chaire de Sainte-Clotilde, leur pauvreté est chrétienne, elle n'est pas socialiste; leur résistance à l'oppression est légale, elle n'est pas révolutionnaire[1]... »

[1] Discours prononcé par M. l'abbé Mermillod, recteur de Notre-Dame de Genève en faveur des pauvres d'Irlande (se vend au profit des pauvres catholiques d'Irlande, à Paris, chez Lesort, rue de Grenelle-Saint-Germain, 5).

C'est aussi une cause d'opprimés qui se débat en Amérique entre les États du Nord et les États du Sud. A ceux qui veulent une confédération du Sud séparée de la grande confédération américaine, nous ne cesserons de demander : Voulez-vous cette confédération avec ou sans le maintien de l'esclavage? si vous prétendez mettre la signature de la France au bas d'un traité qui reconnaît à l'homme droit de propriété sur son semblable, dites-le avec franchise, et nous verrons si le sentiment public se laissera braver à ce point. Sinon, il est inutile de vous mettre en frais de protocoles. Vous ne serez pas plus écouté par M. Davis Jefferson dans ce second cas que vous ne le seriez par M. Lincoln dans le premier. Nous ne disons pas que la cause du Nord fut dans l'origine celle de l'abolition de l'esclavage; mais nous soutenons que la victoire du Sud serait la consolidation et l'extension de cet affreux abus. Sans doute la question pratique n'est pas aussi simple que la question de principe. Les principes ne marchent pas tout seuls et ne s'appliquent pas d'eux-mêmes. Il leur faut la main de l'homme et son sang le plus souvent. Dieu a mis de tout temps à ce prix la conquête de la vérité et l'établissement de la justice. Après avoir consterné l'humanité, cette guerre atroce, à côté de laquelle, disait hier lord Palmerston, la guerre de trente ans n'est qu'un jeu d'enfants, finira par tourner à son profit. Si le Sud y laisse l'horrible législation pour laquelle il s'est armé et le Nord ce fatal préjugé contre les gens de couleur qui sert de justification à l'esclavage, ce sera la date d'un éclatant progrès dans l'histoire de la civilisation chrétienne. Nous voudrions que tous ceux qui demandent la reconnaissance de la confédération du Sud, eussent pu assister à la séance de la Chambre des communes du 18 juillet dernier. Ils auraient entendu M. Lindsay, l'auteur de la motion que soutient en France le *Constitutionnel*, dire en propres termes : « Il est de l'intérêt de la Grande-Bretagne politiquement et commercialement que les fédéraux et les confédérés forment des républiques séparées et distinctes. Il est politiquement de notre intérêt que cette séparation ait lieu parce qu'elle abaisserait l'attitude hautaine des États du Nord. Au point de vue commercial, la séparation serait avantageuse, parce que le Sud verrait qu'il est de son intérêt d'adopter la politique de libre échange. »

Ainsi, d'une part, la grande confédération américaine cesserait d'être une rivale inquiétante pour l'Angleterre, de l'autre, les hommes d'État de Saint-James pourraient passer avec la nouvelle république quelque bon traité de libre échange, dans le genre de celui qui leur a livré le Portugal. La plus simple raison dit assez haut, en effet, que les pays producteurs de coton inclineront toujours vers la puissance qui leur prend à elle seule plus de ballots que toutes les autres réunies. Une fois ce beau résultat accompli, les homélies de M. Rouher et de M. Michel Chevalier n'y pourraient rien, il y faudrait les zouaves et les canons rayés.

Nous voyons bien que le *Times* nous excite à nous jeter entre les deux

parties belligérantes en Amérique. La Grande-Bretagne serait heureuse en effet de nous laisser toute la honte d'une intervention en faveur de l'esclavage et d'en empocher plus tard tout le profit. C'est de ce même ton doucereux qu'elle nous pressait, il y a trois mois, de lancer notre petite armée dans l'intérieur du Mexique. Espérons que la fin de cette expédition sera plus heureuse que le début! espérons surtout qu'elle sera prompte! Après avoir entendu un discours de trois heures et demie de M. Billault, nous ne savons pas plus qu'avant si nous sommes à Orizaba dans le seul but de venger par la victoire l'outrage fait à notre drapeau, ou si nous avons entrepris de remplacer le gouvernement de Juarez par un gouvernement de notre choix. Ces deux solutions si contraires, présentées tour à tour avec la même éloquence aux membres du Corps législatif, ont reçu d'eux le même accueil enthousiaste. Si, par impossible, le gouvernement attendait un avis de la Chambre pour se décider, il doit reconnaître qu'il n'a pas été servi à son goût. Ce n'est pas sérieusement sans doute qu'on a parlé d'importer au Mexique le suffrage universel. Le principe qui est la base de nos institutions a droit d'être traité avec plus de considération. On a ri du général anglais qui, pendant la guerre d'Espagne, s'écriait sur la brèche d'une ville emportée d'assaut : *Maintenant faites avancer les cotons!* Allons-nous faire marcher les urnes derrière nos baïonnettes?

C'est un pauvre spectacle que celui d'un peuple qui reçoit le droit de voter et qui ne sait pas s'en servir! Ne poussons rien à l'extrême, et n'allons pas compromettre de gaieté de cœur une institution qui nous a rendu de si grands services au temps de nos désordres. Un partisan du droit héréditaire qui ne chercherait dans l'histoire que des rois fous ou tyranniques ferait bien mal les affaires de son principe. Montrer les Mexicains pratiquant le suffrage universel, c'est vouloir en donner le dégoût aux peuples sérieux. Ignore-t-on que cette population, mélange d'Indiens, de noirs, de mulâtres et d'anciens Espagnols, n'est apte qu'aux surprises et aux trahisons de la guerre civile? Si le gouvernement si justement décrié de Juarez a pu faire entendre aux Indiens surtout son cri d'indépendance contre l'étranger, il faudrait nous attendre à de longs et cruels combats. C'est cette race, en effet, qui a lutté contre l'Espagne, il y a quarante ans, et qui a donné à cette lutte un caractère effrayant d'acharnement et de férocité.

Quant à nous, de toutes les nouvelles que peut nous apporter chaque jour le courrier de l'étranger, il n'en est pas que nous saluerions avec plus de bonheur que celle-ci : « Après avoir mis en déroute les troupes de Sarragoza et obtenu la réparation de tous nos griefs légitimes, l'armée du Mexique rentre en France! »

LÉOPOLD DE GAILLARD.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LA SERVIE

SON INDÉPENDANCE, SES DROITS ET LES DERNIERS ÉVÉNEMENTS.

Le canon de la citadelle de Belgrade a retenti d'une extrémité à l'autre de l'Europe, réveillant en sursaut l'attention des politiques qui, absorbés par les orages italiens et par les difficultés de la question mexicaine, avaient depuis quelque temps oublié tout à fait les affaires et presque l'existence de la Turquie. La question d'Orient, l'éternelle et inextricable question d'Orient, cet épouvantail des hommes d'État, qui renaît sans cesse et qu'on n'ose jamais aborder franchement pour en finir, s'est montrée toujours menaçante et prête à joindre ses périls aux complications déjà si sombres qui obscurcissent de tous les côtés l'horizon de la politique européenne. Les puissances s'en sont émues, et une conférence diplomatique s'est réunie à Constantinople pour tenter d'apaiser, si faire se pouvait, la querelle soulevée entre la Servie et la Porte. Au moment où nous écrivons ces pages, on ignore encore si la paix ou la guerre sortira des délibérations de la conférence. Mais, au milieu de ces incertitudes de l'avenir, nous avons pensé qu'il était nécessaire de mettre nos lecteurs au courant d'une question peu connue en Occident et dont les conséquences peuvent embraser l'Orient tout entier. Comment s'est fondée la liberté de la principauté serbe? Quels sont ses droits reconnus par les traités? Dans quelle situation se trouve-t-elle à l'égard de l'empire dont elle dépend par des liens de vasselage? Quelles ont été les causes et les péripéties du différend aujourd'hui

flagrant entre le vassal et les suzerains? Comment peut-on amener une solution pacifique de ce différend, et, dans le cas contraire, quelles en seront les conséquences probables? Voilà les diverses questions que nous allons étudier dans ce travail.

I

La principauté de Servie est pour les Slaves de Turquie ce qu'est le royaume de Grèce pour les populations helléniques, l'avant-garde de la liberté future, le noyau autour duquel tous tendent à se grouper, le centre d'où rayonnent la civilisation et les idées de l'Europe. Comme la Grèce, la Servie est loin de comprendre tout le territoire habité par la race serbe. Sa population n'est que d'un million d'âmes. Bornée à l'ouest par la Save et la Drina, au nord par le Danube, à l'est par le Timok et au sud par les monts Lepenats et Golia, ses limites actuelles laissent en dehors les pachaliks de Nisch (l'antique Nissa, patrie de Constantin), de Leskovats, de Vrania, de Novibazar, de Pirischtina et de Prisrend, égaux en superficie au territoire affranchi, et qui, avec ce territoire, formaient l'antique domaine des rois de Rascie ou de Servie.

Nous n'avons pas la prétention de raconter ici l'histoire de ces rois qui nous entraînerait en dehors de notre sujet, non plus que celle de la conquête musulmane en Servie ou des guerres entre l'Autriche et la Turquie, dont ce pays fut le théâtre pendant les dix-septième et dix-huitième siècles. Notre étude ne doit prendre pour point de départ que le début du siècle présent et le moment où les Serbes, las de s'armer pour des puissances étrangères qui les abandonnaient ensuite avec une égoïste ingratitude aux vengeances des Ottomans, entreprirent de conquérir la liberté par eux-mêmes et pour eux-mêmes.

Une circonstance secondaire amena la révolte nationale. Une querelle éclata entre les janissaires, établis dans le pays à la suite de la guerre avec l'Autriche qu'avait terminée le traité de Sistova, et les haïdouks, milice nationale irrégulière et indisciplinée, tantôt soldats, tantôt brigands, comme les armatoles des provinces grecques. La population, poussée à bout par les excès des janissaires, prit parti pour les haïdouks. Bientôt la lutte devint générale. La Servie entière s'arma et chassa les troupes musulmanes. Il fallait un chef à la révolte; on le trouva dans Tserny-Georges (Georges le noir), ancien

haïdouk au service de l'Autriche, qui le premier avait levé l'étendard de l'insurrection dans les forêts de la Schoumadia. Obscur et ignoré jusque-là, Tserny-Georges révéla dans la conduite des opérations militaires les talents d'un général, et pendant neuf ans fit trembler les armées turques.

Le gouvernement de la Porte s'était d'abord montré indifférent aux combats engagés dans la Servie. C'était affaire entre les janissaires et les haïdouks; il dédaignait d'y intervenir. Les proportions que prenait la lutte finirent par l'inquiéter. Békir, pacha de Bosnie, fut chargé de la pacification de la contrée. Il arrêta et livra aux Serbes les principaux *dahis* ou chefs des janissaires, éloigna les restes de ces derniers; mais, comptant que ces concessions suffiraient aux Serbes, il leur ordonna de rentrer dans leurs foyers et de déposer les armes. Ceux-ci refusèrent de se disperser avant d'avoir obtenu la liberté de se gouverner par eux-mêmes, sans l'entremise d'un magistrat turc. Békir répondit que la décision à prendre dans une semblable question dépassait les pouvoirs qu'il avait reçus, et une députation de Serbes fut chargée d'aller à Constantinople porter au sultan les demandes de la nation. Cela se passait en février 1805.

Arrivée au but de son voyage, la députation fut jetée en prison; les Serbes n'en eurent de nouvelles qu'au mois de juillet, lorsque Hafiz, pacha de Nisch, marcha contre eux, sur l'ordre du divan, pour les attaquer comme des rebelles.

La lutte alors changea de caractère. Les Serbes avaient profité de l'année qui venait de s'écouler pour achever d'expulser de leur sol les derniers janissaires : ce n'étaient plus des rayas cherchant à diminuer la pesanteur de leur joug, c'était une nation ressuscitée qui se levait pour défendre son indépendance. Les préparatifs de la nouvelle guerre furent poussés avec activité. Tous les hommes en état de porter les armes se virent appelés sous les drapeaux. Tserny-Georges couvrit les points vulnérables des frontières en élevant des lignes de redoutes habilement disposées. Les Serbes, comme tous les Orientaux, avaient en abondance des sabres et des fusils; ils manquaient de canons; leur artillerie se réduisait à quelques pièces enlevées aux janissaires. Un cordonnier nommé Milosav Petrovitj se fit fondeur, et en quelques mois improvisa un parc de 150 canons.

De grands succès couronnèrent d'abord les efforts des Serbes. Les armées ottomanes, sur les deux frontières de Roumélie et de Bosnie, furent repoussées sans avoir pu pénétrer dans le pays. D'attaqués les Serbes devinrent agresseurs et serrèrent de très-près les trois forteresses que les Turcs occupaient encore dans l'intérieur de leur pays. Le 12 décembre 1806, Tserny-Georges emporta d'assaut la ville de Belgrade, et quelques jours après la citadelle capitula. Schabats se

rendit également en février 1807, et Oujitsa en juin. Le sol de la Servie était entièrement libre.

Mais après le succès vinrent les divisions intestines. Les chefs militaires avaient pris entre leurs mains l'administration civile du pays en se décorant des titres de *knèzes* ou chefs de tribus; les plus puissants, commandants d'armée ou de districts, s'appelaient *gospodars* ou princes. Unis aux restes de l'ancienne aristocratie féodale du pays, ils prétendaient se faire un monopole des résultats de l'émancipation. On les voyait accaparer les spahiliks et les autres biens nationaux confisqués sur les Turcs, et, dans quelques localités, ils allaient jusqu'à exiger des paysans la dîme et les corvées imposées autrefois par les Ottomans. Tserny-Georges, appuyé sur la masse de la nation, essayait vainement de réprimer leur ambition turbulente et leurs injustices en vertu de son pouvoir dictatorial. Ils avaient la majorité dans le sénat, constitué immédiatement après la révolte, et composé de douze membres représentant les douze *nahias* ou districts de la Servie. Dans les diètes annuelles ou *skoupchtinas*, antique institution nationale que Tserny-Georges avait rétablie, ils se présentaient en armes, et souvent entravaient par la violence les discussions, lorsqu'elles prenaient une tournure qui ne leur convenait pas. Bientôt ils en vinrent à méditer le meurtre ou le renversement du dictateur.

Cependant la guerre continuait. Les campagnes de 1807 et de 1808 furent très-heureuses; celle de 1809 moins brillante. Tserny-Georges avait conçu le projet de soulever les chrétiens de la Bosnie, tandis que, entrant dans le pachalik de Novibazar à la tête d'une armée et opérant sa jonction avec les Monténégrins, il couperait les communications de cette province avec le reste de la Turquie. Jacques Nenadovitj, chargé d'envahir la Bosnie, fut, après quelques succès, repoussé sur les bords de la Drina, et des défaites répétées des Serbes dans le nord, suivies de l'entrée d'une armée turque au cœur du pays, rappelèrent Tserny-Georges au moment où il allait s'emparer de Novibazar.

Les ennemis du dictateur profitèrent du mécontentement que la mauvaise issue de cette campagne avait répandu dans le peuple pour travailler à son renversement. Ils répandirent partout que c'était lui qui était la cause de l'insuccès, et, à l'instigation du consul russe Rhodophinikine, commencèrent à dire hautement que la Servie épuisée n'était pas en état de continuer la lutte avec ses seules forces, qu'il fallait invoquer un secours étranger en reconnaissant l'autorité de l'empereur Alexandre, alors en guerre avec la Turquie. Tserny-Georges combattit avec énergie cette proposition de faire de son pays une province russe. « Nous nous sommes affranchis du joug

« turc sans le tsar, disait-il, sans lui nous saurons nous défendre. » Cependant le parti des mécontents grossissait toujours. A la skoupchtina du nouvel an 1810, des cris nombreux réclamèrent l'empereur pour souverain. Tserny-Georges dut céder et appeler les troupes russes, dont les commandants, d'après l'ordre formel d'Alexandre, reconnurent le dictateur comme chef de la Servie.

Le colonel Orourk amena trois mille Russes qui se joignirent aux Serbes et firent avec eux la campagne de 1810. Elle fut brillante et couronnée par de prompts succès; en quelques jours les Turcs furent chassés de la contrée au delà de la Morava, qu'ils avaient reconquise l'année précédente. Tserny-Georges saisit cette circonstance qui relevait son crédit, pour porter un coup décisif à ses adversaires politiques de l'intérieur, et pour mettre fin à des dissensions qui pouvaient être funestes au milieu des dangers de la patrie. A la diète de 1811, il proposa et fit voter deux résolutions qui concentraient entre ses mains un pouvoir absolu. Les *gospodars* ou grands chefs militaires étaient supprimés; les *voïvodes* ou chefs inférieurs devaient désormais dépendre du dictateur et du sénat. Ce dernier corps était réorganisé et divisé en deux parties, dont l'une constituait un tribunal suprême, et l'autre un conseil des ministres. Les sénateurs étaient nommés par le chef de la nation. Milenko et Dobriniats, les principaux des mécontents, furent en même temps exilés, et par ce moyen la tranquillité rétablie dans le pays.

L'appui que les Serbes avaient reçu de la Russie continua de leur être donné pendant l'année 1811, qui se passa du reste sans aucun événement marquant dans l'ordre militaire. En 1812, ils n'eurent plus cet appui. Napoléon menaçait la Russie; ce n'était pas trop de toutes les forces de l'empire pour s'opposer à son invasion. La paix fut donc faite au plus vite. Dans un article du traité signé à Bucharest, le 28 mai 1812, les Russes avaient stipulé l'autonomie des Serbes; ils devaient administrer librement leurs affaires intérieures et répartir eux-mêmes les impôts, sans qu'aucun Turc se mêlât de cette opération. Mais la Turquie, lorsque l'armée russe se fut éloigné, refusa d'exécuter ces conventions.

Tchélébi-Effendi fut chargé par la Porte de régler les affaires de la Servie. Une députation se présenta devant lui, réclamant les droits stipulés à Bucharest. Il répondit en exigeant la remise de toutes les places fortes, des armes et des munitions, et le rétablissement dans les villes des Turcs qui en avaient été chassés. Sur le refus des Serbes d'accéder à ces propositions, il entra aussitôt en campagne à la tête d'une armée de plus de cent mille hommes. Les Serbes étaient pris à l'improviste : ils s'armèrent à la hâte. Mais déjà la ligne des frontières était franchie par les Ottomans, Véliko venait de succomber en

défendant Négoutine, et ses soldats, découragés par sa mort, s'étaient dispersés. Kladovo, abandonnée par son voïvode, fut prise bientôt après. Les troupes de Tchélébi-Effendi déployèrent dans cette malheureuse ville la plus atroce férocité. La population tout entière fut massacrée, les hommes empalés et les enfants plongés dans l'eau bouillante par une sacrilége parodie du baptême. A la nouvelle de ces désastres et de la marche victorieuse de l'armée musulmane, un sentiment universel de terreur et de découragement saisit les Serbes. Chacun ne chercha qu'à assurer son salut par la fuite ou par une prompte soumission, sans plus tenter de résistance. Tserny-Georges lui-même ne retrouva plus son ancienne vigueur. Abandonné de la plupart des siens, il perdit courage à son tour et s'enfuit en Hongrie avec sa famille, dans le mois d'octobre 1813. Sa fuite décida du sort de la principauté. Les troupes qui tenaient encore se débandèrent; les forteresses de Semendria et de Belgrade se rendirent sans combat. Ainsi, après quelques mois de campagne, la Servie se trouvait tout entière replacée sous le joug des Osmanlis.

II

Au milieu de la désorganisation universelle qui suivit la fuite de Tserny-Georges, quelques chefs tentèrent de prolonger encore la lutte dans les montagnes et dans les forêts. Parmi ceux qui refusèrent ainsi de chercher leur salut sur une terre étrangère, le plus important était Milosch Obrenovitj. Fils d'un valet de ferme nommé Tescho et de Vischnia, veuve du fermier Obren, Milosch avait pendant son enfance gardé les porcs auprès de son village natal de Dobrina, où le voyageur Pyrch, en 1832, vit encore vivante la femme qu'il avait servie. Le futur prince des Serbes ne savait ni lire ni écrire, mais, en revanche, la nature l'avait doué d'une bravoure à toute épreuve et d'une rare intelligence. Au moment où la guerre de l'indépendance avait éclaté, Milosch avait été un des premiers à prendre les armes. Associé aux exploits de son frère utérin Milane Obrenovitj, il avait reçu à la mort de ce dernier le titre de *voïvode* dans le district que Milane avait commandé; et, en souvenir de son frère, il avait alors pris son nom de *fils d'Obren*, nom glorieux et vénéré dont il avait dignement soutenu l'éclat. Il allait désormais être appelé à jouer le premier rôle dans les affaires de son pays.

A la tête d'une troupe d'hommes déterminés, il occupa Brousnitsa et la forteresse d'Oujitsa. Les Turcs vinrent l'y attaquer. Mais, voyant sa résolution de combattre jusqu'à la dernière extrémité, craignant que le siége de la place ne leur coûtât beaucoup de monde et qu'un échec ne compromît la position de leur armée, ils eurent recours à des négociations. Le commandant des troupes assiégeantes fit offrir à Milosch la vie sauve pour lui et pour ses compagnons, le droit de conserver leurs armes et le titre d'*obor-knèze* ou primat, avec l'administration du district de Roudnik, à la condition qu'il évacuerait Oujitsa et qu'il aiderait les Ottomans à achever la pacification du pays. On promit en même temps le respect des personnes et des propriétés des chrétiens. Milosch, pressé par ses compagnons d'accepter ces propositions, se soumit, et bientôt, par son influence personnelle, décida plusieurs autres chefs à déposer les armes.

Mais si l'obor-knèze se montrait ainsi fidèle à la parole jurée, les Ottomans violaient de la manière la plus révoltante leurs promesses de justice et de clémence. En un seul mois, le vizir de Belgrade, Soliman-Pacha, fit périr 300 prisonniers serbes par l'épouvantable supplice du pal. Avides de vengeance, les fils des anciens spahis étaient revenus dans toutes les palanques serbes, où ils faisaient relever par les vaincus leurs donjons détruits. Menés à coups de fouet au travail comme les bêtes de somme, sans sommeil et presque sans nourriture, les rayas succombaient en foule aux maladies épidémiques qui naissaient de leurs affreuses corvées. La fin de 1813 et l'année 1814 tout entière se passèrent de cette façon. Ni Milosch, ni les autres capitaines qui avaient reconnu l'autorité de la Turquie, ne pouvaient rester insensibles aux souffrances de la nation ; suspects d'ailleurs au vizir et à ses agents, le danger planait toujours sur leurs têtes. Des conférences eurent lieu, une conjuration s'ourdit, et l'insurrection fut résolue pour le printemps de l'année suivante.

Des mouvements prématurés faillirent faire manquer le plan arrêté. Renouvelant la ruse de Skanderbeg, Milosch montra le plus grand zèle dans la répression de ces tentatives de révolte, afin de persuader les Turcs de sa fidélité. Il marcha contre les rebelles et les dispersa, en ayant soin de laisser échapper leurs chefs principaux. Mais Soliman ne pouvait se contenter de ce résultat. Il lui fallait encore des victimes. Un nombre considérable de prisonniers, que son kihaya était venu enlever d'autorité dans le camp de Milosch, furent décapités à Belgrade le jour de Saint-Sabba, protecteur national de la Servie. L'higoumène ou abbé du monastère de Ternovo fut empalé avec 65 notables. Bientôt Milosch lui-même, malgré le concours qu'il venait de prêter aux Ottomans, vit sa tête menacée. Soliman le retenait à Belgrade. Il parvint à tromper sa surveillance et, sortant de la ville,

il se réfugia dans les montagnes de Roudnik, où il demeura caché tout l'hiver.

Le jour des Rameaux de 1815, Milosch apparut tout à coup dans la ville de Takovo, tenant l'étendard national à la main. Ayant assemblé le peuple dans l'église, il lui annonça que le jour était enfin arrivé de consommer et de reprendre l'œuvre de Tserny-Georges en affranchissant définitivement la patrie. Des cris d'enthousiasme répondirent à ses paroles, et tous les hommes valides se rangèrent autour de lui. En quelques jours l'insurrection se répandit dans tout le pays. Milosch souleva les nahias du sud, tandis que Voutchitj soulevait celles du nord. D'un commun accord Milosch fut proclamé généralissime, comme Tserny-Georges l'avait été dans la guerre précédente. La bravoure de ce nouveau chef et ses talents militaires justifièrent le choix qu'on en avait fait pour diriger les opérations, et lui acquirent rapidement une immense popularité. Sa taille colossale, sa voix éclatante, qui, dans le combat, s'entendait au milieu des plus vives fusillades, son regard dominateur imposaient profondément à la population serbe, sensible comme tous les Orientaux aux avantages et à la vigueur physique autant qu'à la supériorité de l'intelligence. On voyait à ses côtés, et cette circonstance contribuait encore à jeter sur Milosch un éclat chevaleresque, sa femme, la belle Lioubitsa, célébrée maintes fois dans les chants populaires, marchant comme lui à la tête des troupes et montant la première à l'assaut des forteresses turques avec l'intrépidité d'un haïdouk.

La campagne fut courte et brillante. Quelques combats suffirent pour débusquer les Turcs de leurs positions, et à la fin de l'année les Serbes se trouvaient maîtres de tous les points importants, de toutes les redoutes en terre élevées pour commander le pays, redoutes qu'ils pouvaient raser ou entretenir et mettre en état de défense selon les besoins des circonstances. Quant aux Turcs, ils étaient enfermés dans six forteresses, dont deux seulement, celles de Belgrade et de Sokol, pouvaient opposer quelque résistance à un siége régulier. Milosch alors entama des négociations avec la Porte. Il avait acquis la conviction que la Servie, épuisée par dix ans de guerre, par les cruautés et les rapines de Soliman-Pacha, sans espoir de secours de la part des nations européennes, ne pouvait, ce premier élan de désespoir une fois passé, soutenir plus longtemps la lutte avec des chances de succès. Il pensait donc, en sage politique, qu'il valait mieux pour son pays en remettre à une autre occasion l'émancipation définitive, et se borner pour cette fois à faire consacrer les faits accomplis, tout en demeurant sous la suzeraineté du sultan. D'un autre côté, les Ottomans, fatigués d'une si longue guerre, voyant la résistance se renouveler toujours et la Servie devenir le tombeau de leurs

meilleurs soldats, se montraient également disposés à la paix et prêts à faire droit aux demandes des Serbes. Le féroce Soliman-Pacha avait été destitué, et le nouveau vizir Maraschli-Pacha, Bulgare d'origine, était animé d'intentions conciliantes. L'accord était donc assez facile, et dans les premiers jours de 1816, la paix fut conclue entre Milosch et Maraschli. Les Serbes gardèrent leurs armes et les positions qu'ils avaient conquises. Le vizir rétablit l'administration turque dans le pays, mais à côté d'elle on constitua une administration serbe indépendante, destinée à régir la population indigène. Ainsi, dans chaque district on vit siéger en même temps un *mousselim* turc et un *knèze* serbe, chargés l'un et l'autre de rendre la justice. Un corps assez semblable au sénat fut rétabli sous le nom de *Chancellerie serbe;* il était composé de douze membres, représentant les douze nahias, et chargé de remplir à la fois les fonctions de tribunal d'appel et de cour criminelle pour les Serbes. Enfin, les impôts, laissés autrefois à l'arbitraire des pachas, furent convertis en un tribut fixe et annuel, semblable à celui que payaient les provinces de Valachie et de Moldavie, gouvernées par des gospodars de race grecque. Aucun agent turc ne dut se mêler de la perception de ce tribut. Il fut établi que la skoupchtina se réunirait tous les ans pour le répartir, et que les knèzes seraient chargés de le percevoir dans leurs districts respectifs. Telles furent les conventions que le sultan s'empressa de ratifier.

Tserny-Georges, qui, après sa fuite, avait été quelque temps retenu en prison par l'Autriche, et de là s'était retiré en Bessarabie, était demeuré en repos pendant la guerre de 1815. Lorsque la paix fut conclue, il reparut en Servie et parcourut le pays en excitant le peuple à ne pas se soumettre aux conditions offertes par les Turcs et à se joindre à lui pour continuer la guerre. Milosch craignit que cette démarche imprudente ne compromît les avantages déjà acquis. En même temps, comme il aspirait au pouvoir suprême, il y vit une occasion de se défaire d'un rival redoutable. Par ses ordres, Tserny-Georges fut poursuivi comme perturbateur du repos public et assassiné près de Topola, crime qui restera dans l'histoire sur la mémoire de Milosch comme une tache que ses exploits et ses services patriotiques n'ont pas suffi pour effacer.

III

Cependant, après la paix, il fallait organiser la constitution intérieure du pays et le gouvernement de la nation, à laquelle on avait

accordé le droit de se régir par elle-même. Les divisions qui s'étaient produites sous la dictature de Tserny-Georges se renouvelèrent alors tout entières. Le parti aristocratique des knèzes et des voïvodes voulait créer une fédération de petits cantons gouvernés par des princes indépendants. Le peuple, au contraire, repoussait la forme fédérative, qui lui paraissait détruire la force et l'unité de la nation serbe, si nécessaires dans le cas d'une lutte nouvelle, et devoir engendrer entre les princes des différents cantons des discordes intestines que la Turquie s'empresserait d'attiser et d'entretenir. Il craignait aussi que, en remettant le pouvoir entre les mains d'un grand nombre de petits despotes, ceux-ci ne se réservassent les fruits de la guerre précédente et ne substituassent purement et simplement au joug turc une tyrannie presque aussi pesante. La masse des Serbes inclinait donc pour une forte centralisation du pouvoir et pour un gouvernement monarchique tempéré qui laissât à la nation une large part de vie politique.

Milosch était le chef de ce parti monarchique, le plus fort des deux, et, depuis le meurtre de Tserny-Georges, il ne craignait plus de compétition pour le sceptre. Moler de Klitchevats, président de la Chancellerie serbe, homme instruit et ambitieux, était à la tête du parti féodal. Les skoupchtinas de 1816 et 1817 virent se dérouler les phases de la lutte entre les deux partis. Moler, arrêté après une scène violente dans le sein de la diète, fut condamné à mort et exécuté, et quelques jours après le métropolitain Nikchitj, qui avait prononcé la sentence, fut lui-même assassiné. Les défenseurs de la féodalité et les partisans de Milosch se rejetèrent mutuellement la responsabilité de ce meurtre. Enfin l'opinion monarchique triompha, et, le 6 novembre 1817, l'ancien porcher de Dobrina fut proclamé prince de Servie.

Il s'occupa aussitôt de la reconstitution du pays, et déploya dans cette œuvre une politique habile et une grande activité. Le fléau du brigandage désolait la Servie, entretenu par un grand nombre d'hommes qui avaient, pendant dix ans de guerre, perdu l'habitude du foyer domestique et de la vie agricole. Milosch déploya une sévérité draconienne contre les derniers restes des haïdouks, et par des exemples éclatants parvint à rendre à la contrée une entière sécurité. En même temps, pour achever d'abattre le parti de l'oligarchie, il renouvelait les mesures de Tserny-Georges contre les gospodars et détruisait les derniers vestiges de l'organisation féodale. Enfin il poursuivait avec lenteur et prudence l'œuvre qu'il avait conçue de l'affranchissement progressif de la Servie.

Prenant pour prétexte les violences et les irrégularités dont les mousselims turcs, rétablis en vertu de la capitulation de 1815, se

rendaient coupables envers les Serbes, Milosch reprit les armes en 1820, et chassa de la contrée l'administration ottomane, hormis le pacha de Belgrade et les commandants des six forteresses réservées à la Porte. Puis, une fois le fait accompli, des députés furent envoyés à Constantinople pour en demander la reconnaissance. La Russie négociait alors avec les Turcs au sujet de l'exécution définitive du traité de Bucharest. Elle appuya les demandes des Serbes, et la Sublime-Porte s'empressa d'accéder à ces demandes en supprimant les mousselims hors des villes frontières de la Servie et en reconnaissant l'élection de Milosch au pouvoir suprême. Ayant obtenu ce premier résultat, le prince envoya, dans le courant de 1821, une nouvelle députation chargée de présenter des demandes encore plus étendues. Mais la révolution grecque venait d'éclater. Les réclamations des Serbes furent remises à une autre époque, et les députés gardés en otage pour empêcher la Servie de s'associer au mouvement de la Grèce. En 1826, une note de la Russie remit sur le tapis la question serbe, et dans le traité d'Akerman, signé le 14 octobre de la même année, la Porte s'engagea à mettre à exécution dans le délai de dix-huit mois toutes les stipulations du traité de Bucharest relatives à ce pays. En conséquence, un firman accorda aux Serbes une notable extension de territoire, en permettant de pousser les limites jusqu'aux redoutes occupées par Tserny-Georges dans la première guerre, le droit de fixer définitivement le chiffre du tribut annuel conjointement avec le pacha de Belgrade, celui de bâtir des églises et des couvents, et d'ériger des écoles; enfin défense fut faite à aucun Turc de s'établir désormais dans le pays. En même temps, Milosch fut reconnu prince héréditaire, et le sénat rétabli pour exercer avec lui le gouvernement sans l'intervention des autorités turques. Le 15 janvier 1827, le prince communiqua, dans une assemblée générale de la nation tenue à Kragouiévats, cet acte qui constitue la charte des droits de la Servie à l'égard de la puissance suzeraine.

Les Serbes avaient enfin obtenu ce qu'ils désiraient. Ils ne s'associèrent pas aux Russes dans la guerre que ceux-ci firent immédiatement après au sultan Mahmoud, et qui les amena jusque dans Andrinople. Une fois la paix signée, le gouvernement turc pensa de nouveau à la Servie, dont les préoccupations guerrières lui avaient fait oublier les affaires. Le pacha de Belgrade fut chargé de remettre solennellement au prince des Serbes un hatti-schérif, signé de la propre main de Mahmoud, et consacrant d'une manière définitive les dispositions du firman de 1826. Cette remise eut lieu dans le mois de décembre 1830, le jour anniversaire de la prise de Belgrade par Tserny-Georges, en présence de huit mille députés des diverses nahias, et le lendemain Milosch fut sacré par le métropolitain de Belgrade.

Cependant le prince ne se montrait pas pressé de donner à la Servie la constitution libérale qu'il lui promettait depuis longtemps. Enivré par le pouvoir, il exerçait sans contrôle une autorité illimitée et froissait par des façons autocratiques les susceptibilités de la nation. Guidé par les conseils de son frère Ephrem et par les instincts de sa nature rude et sauvage que l'éducation n'avait pas adoucie, il multipliait les exécutions et substituait ses vengeances personnelles à l'exercice d'une justice régulière. Le mécontentement devint général et se manifesta par des plaintes hautement exprimées. Le parti féodal, vaincu et abaissé par Milosch, mais avide de vengeance, profita de ce mécontentement, excita l'opposition et lui fournit des chefs. En 1835, une insurrection redoutable éclata, sous la conduite de Voutchitj, le plus important des aristocrates depuis la mort de Moler. Il s'empara par surprise de Kragouiévats, siége du gouvernement serbe. Mais ce succès ne fut pas de longue durée. Milosch, ayant rassemblé des troupes, attaqua les insurgés et les dispersa. Comprenant alors la nécessité d'un acte de clémence, le prince accorda une amnistie générale et se décida enfin à octroyer la constitution réclamée par le pays. Elle fut promulguée le 2 février, et excita dans la nation le plus vif enthousiasme.

IV

La tentative du parti féodal avait donc abouti à une défaite. Elle avait amené la réconciliation de Milosch avec son peuple, et la promulgation d'une constitution dans laquelle une large part était faite à l'élément démocratique, tandis que le pouvoir de l'aristocratie, représentée par le sénat, y était de plus en plus amoindri. Battus dans le pays, les adversaires de Milosch s'adressèrent à l'étranger. On était alors au plus fort des complications soulevées dans la politique européenne par la révolte de Méhémet-Ali contre le sultan. La Russie soutenait le gouvernement de la Porte contre le pacha d'Égypte, appuyé sur l'influence française, et le traité d'Unkiar-Skelessi venait de constituer le sultan dans la position d'un véritable vassal vis-à-vis du tsar. Assurée ainsi de son influence prépondérante en Turquie, la puissance russe ne voyait qu'avec jalousie le développement des nationalités orientales en dehors de son action. Elle trouvait dans les propositions du parti aristocratique de Servie une occasion excellente de remettre cette principauté dans une dépendance plus étroite de la Turquie, et par conséquent de sa propre influence. Elle la saisit

avec empressement. La Porte refusa d'approuver la constitution du 2 février 1835, et y substitua une autre constitution, élaborée avec la Russie. Le pouvoir effectif y était remis entre les mains du sénat, et l'autorité du prince réduite à des conditions illusoires. Milosch fut forcé de subir cette constitution et de la mettre en vigueur, bien qu'elle n'eût pas été soumise à la sanction du peuple serbe. Bientôt la situation devint impossible pour lui, et le 13 juin 1839 il abdiqua en faveur de son fils aîné Milane.

Ce succès ne contentait pas encore le parti féodal et les puissances qui lui avaient prêté leur appui. Tant que la famille de Milosch demeurait sur le trône, le triomphe ne semblait pas assuré. Les conspirations et les intrigues recommencèrent donc de plus belle et aboutirent, en 1842, à la déchéance de Michel Obrenovitj, second fils de Milosch, qui avait succédé à son frère Milane, mort à la fin de 1839. Le fils de Tserny-Georges, Alexandre, élevé et perverti en Russie depuis sa première jeunesse, était le candidat de l'alliance turco-russe. Il fut élu. Mais, comme son élection avait eu lieu dans une skoupchtina qui n'avait pas été convoquée à cet effet, la Turquie et la Russie, portant une nouvelle atteinte aux droits des Serbes et empiétant sur leur liberté de se gouverner par eux-mêmes, ordonnèrent qu'elle fût recommencée. Le peuple refusa de prendre part à cette nouvelle élection, et le nom du prince Alexandre sortit de l'urne, proclamé par quelques voix seulement.

Dès lors la Servie et son gouvernement furent soumis entièrement aux caprices de la Porte. Le siége du pouvoir, que Milosch avait établi à Kragouiévats, dans le centre du pays, au milieu d'un cercle impénétrable de montagnes et de forêts, loin de la surveillance inquiète du gouvernement turc, fut reporté à Belgrade, sous les yeux du pacha et sous le canon de la forteresse ottomane. En même temps, la direction des affaires publiques passa tout entière entre les mains du sénat, et la skoupchtina nationale ne fut plus convoquée qu'à de très-rares intervalles. Comme tous les partis, celui de l'aristocratie serbe avait avec le temps modifié assez notablement ses idées. Il ne prétendait plus organiser fédérativement le pays et diviser la puissance entre un grand nombre de petits chefs militaires : il acceptait une forme monarchique constitutionnelle, mais il voulait placer l'autorité prépondérante dans un corps qu'on pourrait comparer à la Chambre haute des constitutions occidentales, sans créer la Chambre basse pour y servir de contre-poids. C'est le système qui triompha sous l'autorité du prince Alexandre; aussi, pendant un grand nombre d'années, la bonne harmonie régna-t-elle entre le prince et les sénateurs. Mais cette entente ne pouvait être éternelle. Un jour vint où le souverain fut tenté de s'affranchir de cette tutelle qui avait été

l'une des conditions de son avénement. Les sénateurs commencèrent alors à conspirer contre lui et à méditer son renversement. Il voulut châtier les conspirateurs. Ceux-ci firent une fois de plus appel à la Porte; un commissaire ottoman vint à Belgrade réclamer les coupables comme justiciables des autorités suprêmes de l'empire et les enleva à la juridiction du prince de Servie. Habitué depuis quinze ans à se soumettre aux volontés du sultan, le prince Alexandre céda sans résistance et ne protesta même pas contre cette violation des droits de son sceptre; mais à dater de ce jour sa cause fut définitivement perdue dans la nation.

Ces derniers faits se passaient au commencement de 1858. A la fin de la même année, le sénat, non content de ce premier succès, non content d'avoir imposé au prince un ministère qu'il repoussait, voulut renverser le prince Alexandre et lui substituer sur le trône le chef du nouveau ministère. Dans cette intention, il obligea le prince à convoquer une skoupchtina pour régler les difficultés intérieures. Mais dans le sein de cette assemblée les intrigues du sénat se virent déjouées. Les députés de la nation, d'un mouvement unanime et spontané, proclamèrent dès le premier jour de leur réunion la déchéance d'Alexandre, comme coupable d'avoir laissé porter atteinte aux libertés et aux droits de la nation, placés sous la garantie collective des grandes puissances européennes par l'article 29 du traité de Paris de 1856. Seulement, au lieu d'élire le premier ministre, ils rappelèrent sur le trône le vieux Milosch, aveugle et exilé depuis dix-neuf ans.

L'élection nouvelle de ce prince eut donc une double signification. A l'égard de la Porte, le choix du vétéran des grandes guerres de l'indépendance était un défi jeté à son gouvernement, s'il prétendait de nouveau s'immiscer dans les affaires intérieures de la Servie et porter la main sur ses libertés. A l'égard du sénat, le choix du prince qui avait diminué systématiquement son pouvoir et anéanti les dernières traces de la féodalité, était une déclaration solennelle par laquelle la nation serbe proclamait son intention de repousser désormais le gouvernement aristocratique et d'en revenir à la monarchie populaire inaugurée par Tserny-Georges et par Milosch dans son premier règne. De là la répugnance de la Turquie à confirmer l'élection, et l'hésitation du sénat pendant les premiers jours à proclamer le prince Milosch.

Mais le parti aristocratique avait tellement abusé du pouvoir, qu'il ne comptait plus un adhérent dans le pays. Aussi le nouveau gouvernement ne rencontra-t-il pas une seule difficulté intérieure. Même au bout de deux ans, la mort du vieux Milosch, auquel succéda malgré la répugnance du gouvernement turc son fils Michel, le même

qui avait été déjà au pouvoir de 1839 à 1842, prince d'un caractère plus doux et plus conciliant, offrit aux hommes intelligents de l'ancienne faction aristocratique un prétexte de se rallier honorablement au pouvoir. L'exemple en fut donné par M. Garaschanine, un moment candidat du sénat pour remplacer Alexandre Tserny-Georgevitj sur le trône, qui accepta le poste de premier ministre du prince Michel. Mais la rancune de la Porte n'était pas aussi facile à calmer.

V

La révolution qui avait renversé Milosch en 1839 avait arrêté la mise à exécution des priviléges concédés à la Servie sur tous les points où cette exécution n'avait pas encore eu le temps d'être complète. Le gouvernement du prince Alexandre n'avait eu pour résultat que de laisser encore empiéter sur ces priviléges, garantis cependant par l'Europe. Milosch en revenant au pouvoir avait reçu de la nation le mandat de reprendre son œuvre, et un de ses premiers soins fut d'envoyer au mois d'avril 1860 une députation à Constantinople pour demander l'entière réalisation du hatti-schérif de 1830. Mais les démarches des députés échouèrent devant l'obstination de la Porte à rejeter tout moyen légal d'entente. La diplomatie accepta cette violation du traité de Paris avec autant de sang-froid qu'elle avait accepté l'inexécution du hatti-houmayoun de 1856.

Le prince Michel, une fois monté sur le trône, voulant sortir d'une situation qui n'était plus tenable, mit de côté la plupart des demandes portées à Stamboul par la première députation et n'en renouvela qu'une seule, celle qui se rapportait au séjour des musulmans en Servie. Le hatti-schérif de 1830 avait ordonné qu'à part les six forteresses ils n'habiteraient plus la principauté qu'en se soumettant aux autorités serbes; mais à Belgrade, et dans toutes les autres villes importantes, il en était resté un assez grand nombre qui prétendaient avoir leur juridiction distincte, et qui, mis de cette manière à l'abri de la loi, soulevaient des causes continuelles de désordres. M. Garaschanine demanda la cessation de cet état de choses de la manière la plus propre à rendre la proposition acceptable pour la Porte. La seconde tentative échoua comme la première, malgré les efforts de la diplomatie pour l'appuyer.

Alors le gouvernement serbe, voyant augmenter, par suite de l'inefficacité évidente de la garantie européenne, l'arrogance des

Turcs et leurs tentatives d'empiétement sur les droits de la principauté, jugea qu'il ne lui restait d'autre moyen de les sauvegarder que de se mettre lui-même en état de les défendre matériellement. Au mois d'août 1861 il institua la garde nationale.

A dater de ce moment, la Porte laissa presque ouvertement éclater son hostilité. Après avoir protesté vainement contre la nouvelle institution militaire, que les Serbes d'après leurs capitulations avaien pleinement le droit d'établir, elle forma le dessein de pousser, à force de provocations, les Serbes à la révolte, afin de se donner raison contre eux aux yeux de l'Europe, et de se ménager un motif, en apparence légitime, de les écraser.

Voulant d'abord les isoler et anéantir dans les provinces voisines toute velléité d'indépendance qui eût pu leur fournir un point d'appui, le gouvernement turc, au commencement de l'année présente, saisit le prétexte de la révolte de quatre districts de l'Herzégovine pour rassembler une armée de cent mille hommes tout auprès des frontières de la Servie, et pour lui faire assaillir sans provocation, contre toutes les règles du droit des gens, la principauté indépendante du Monténégro. En même temps, la Porte lâchait la bride aux autorités musulmanes en Servie, qui à leur tour donnaient pleine carrière à la licence de leurs subordonnés. Alors les assassinats, les vols, les violences de toute nature se multiplièrent d'une manière effrayante. Les forteresses turques devinrent autant de lieux de refuge pour tous les malfaiteurs, qui y trouvaient une pleine impunité. Aux réclamations, aux protestations du gouvernement serbe, les autorités ottomanes ne répondaient que par de vaines excuses et par des promesses qui n'étaient jamais exécutées.

Cependant la Porte approvisionnait la forteresse de Belgrade de vivres et de munitions de guerre, tellement que l'opinion, de plus en plus alarmée, ne pouvait que pressentir un dessein sinistre de la part des Turcs. Ces faits achevèrent d'ouvrir les yeux au gouvernement du prince Michel, qui, dès lors, redoubla de vigilance afin de ne point fournir aux Ottomans le prétexte qu'ils semblaient chercher. C'est ainsi que, lorsque les paysans eurent bloqué la forteresse de Sokol, à la suite de plusieurs vols et assassinats commis par les soldats de la garnison, le prince lui-même accourut sur les lieux et parvint par ses conseils à les décider à regagner leurs foyers.

La Porte, désespérant de pouvoir se ménager un prétexte d'attaquer les Serbes en les poussant à la révolte, finit par se décider à brusquer les événements. C'est alors qu'éclata la collision sanglante de la nuit du 15 au 16 juin dernier[1], collision qui a donné naissance à la grave situation du moment actuel.

[1] Le récit que nous allons donner de cette collision est emprunté à nos corres-

VI

Depuis plusieurs jours déjà de vagues rumeurs répandues dans l'air faisaient pressentir une catastrophe. Le matin du 15, un domestique serbe fut assassiné par trois soldats du nizam, c'est-à-dire de l'infanterie régulière, dans le quartier de Tchoukour-Tchesmé, à Belgrade. Les gendarmes serbes accoururent et arrêtèrent les assassins. Mais, au moment où ils passaient avec leurs prisonniers devant la direction de la police turque située sur la grande place, les soldats sortirent du poste et firent une décharge qui étendit morts le drogman de la police serbe et deux gendarmes. Après ce haut fait, les hommes du nizam se barricadèrent dans le bâtiment de la police, et de là se mirent à tirer par les fenêtres sur les passants chrétiens. Quatre hommes et une femme furent tués par leurs coups de feu.

Dans cette situation, la préfecture serbe donna le signal d'alarme. Le peuple courut aux armes et occupa les avenues de la grande place. Bientôt on vit déboucher de la citadelle une colonne de troupes qui venait renforcer le poste de la police turque. La garde nationale refusa le passage à cette colonne, qui se replia vers la citadelle sous l'escorte des gendarmes serbes envoyés par M. Garaschanine pour empêcher une collision et servir de sauvegarde aux soldats turcs. Mais, arrivé sur les glacis, l'officier ottoman fit faire subitement volte-face à ses hommes, et commanda le feu sur les gendarmes qui les protégeaient. Un officier et deux gendarmes furent les victimes de cette odieuse trahison. Quelques minutes après, une seconde décharge partie des rangs turcs, enfilant la rue, venait décimer la foule qui suivait à quelque distance. La garde nationale riposta, et un combat sanglant s'engagea sur ce point, tandis que la continuation du feu des soldats de la police turque provoquait une autre lutte sur la grande place.

Les chrétiens de Belgrade avaient été pris à l'improviste par l'agression des Turcs, car les faits que nous venons de raconter se passaient un dimanche soir à l'heure de la promenade. Ils se hâtaient de s'armer et de venir au secours de leurs camarades, et une confusion inexprimable régnait dans la ville. De la part des Turcs, au contraire, il était facile de voir que tout était préparé d'avance. A peine le feu

pondances particulières et à l'intéressante brochure publiée dernièrement à Paris sous le titre de : *La Serbie après le bombardement de Belgrade*, par un Serbe.

avait-il *commencé* sur la grande place, qu'à toutes les portes de la ville les hommes du nizam se barricadaient dans leurs postes et se mettaient à tirer sur les passants. En même temps, les musulmans non militaires se rassemblaient en armes dans les mosquées et dans quelques maisons avantageusement postées pour l'attaque, et, s'en faisant autant de forteresses, engageaient de là le combat.

La lutte devint générale. Des signaux se croisaient entre la forteresse et les postes occupés par les Turcs, mais la garde nationale empêchait l'invasion des soldats dans la ville, et la population, exaspérée du massacre de tant des siens, se ruait avec une ardeur inexprimable sur les édifices où les Turcs s'étaient postés pour tirer à couvert. « Ce n'est pas ici Damas, mais Belgrade, la ville des guerriers, » criait la foule aux hommes du nizam. Dans la nuit, les portes de Varosch et de la Save furent emportées d'assaut par le peuple, qui ne commit aucun excès et respecta la vie de ses vaincus. Mais les portes de Viddin et de Stamboul, vastes et solidement bâties, résistaient encore, ainsi que plusieurs mosquées.

Durant cette nuit terrible de guerre des rues, la conduite du corps consulaire était au-dessus de tous les éloges. Exposant leurs vies à chaque instant, les consuls européens couraient au milieu de la fusillade à la forteresse, et de là chez M. Garaschanine, pour arrêter l'effusion du sang. Ils s'étaient bien vite convaincus que rien ne pourrait arrêter les effets de la légitime colère de la population serbe tant que les troupes turques occuperaient dans la ville des positions qui ne leur avaient servi qu'à fusiller sans provocation des gens paisibles. Aussi, après bien des efforts et en menaçant d'amener leurs pavillons, parvinrent-ils à décider le pacha, qui se refusait d'abord à tout accommodement, à signer, sous leur garantie collective, la convention suivante avec M. Garaschanine :

Entre M. Garaschanine et S. E. le pacha, gouverneur de Belgrade, et en présence des membres du corps consulaire actuellement dans cette ville, M. Garaschanine ayant déclaré qu'il ne pourrait répondre de la tranquillité de la ville sans la mesure ci-après indiquée, il a été convenu que la question des portes est réservée des deux parts pour être traitée ailleurs, et que, sous cette réserve, les soldats turcs qui les occupent encore seront retirés, ainsi que la police turque, afin de rétablir la sécurité publique si malheureusement troublée. Cette mesure est prise aux conditions suivantes :

1° M. Garaschanine se rend responsable de la sûreté des troupes jusqu'à leur rentrée dans la forteresse.

2° Les maisons et les propriétés des Turcs résidant dans la ville seront garanties et respectées, et ceux des habitants qui resteraient dans leurs demeures auront toute protection.

3° M. Garaschanine s'engage à donner télégraphiquement les ordres né-

cessaires pour prévenir toute violence contre les autres forteresses du pays, ainsi que contre leurs habitants musulmans.

4° Les familles turques, en se retirant, ne seront pas molestées ni insultées.

Fait en double exemplaire, à la forteresse de Belgrade, le 4-16 juin 1862,

Signé : Achir, Ethem, Garaschanine, Longworth. Tastu, Vlangaly, Meroni, Vassitch.

Les autorités serbes déployèrent la plus grande loyauté dans l'exécution de cet acte. M. Garaschanine se rendit lui-même à tous les postes qu'occupaient les soldats turcs et les conduisit à la forteresse sous l'escorte des troupes serbes, sans que la population, tout entière armée, fît seulement mine d'inquiéter leur retraite. Les soldats du nizam répondirent à cette longanimité en massacrant auprès du consulat de Prusse un enfant chrétien qu'ils rencontrèrent sur leur route.

Cependant, toute la journée du 16, malgré la convention qui aurait dû rétablir la tranquillité, la garnison de la citadelle dirigea du haut des remparts, sous les yeux du pacha qui ne faisait rien pour l'empêcher, une fusillade continuelle sur les maisons situées auprès des glacis. Les Serbes ne répondirent pas, et, sans engager de nouvelle lutte, se bornèrent à barricader fortement la ville pour empêcher une agression ultérieure des troupes turques. La garde nationale occupait les principaux postes, garnissait les débouchés conduisant à la citadelle et maintenait partout l'ordre le plus exact.

Le 17 au matin, le pacha fit proposer aux consuls et à M. Garaschanine une entrevue à la forteresse. Elle fut acceptée. Mais, au moment où les consuls se réunissaient pour se rendre en corps auprès du gouverneur, tout d'un coup, sans provocation aucune de la part des Serbes, la citadelle commença à bombarder la ville.

Ici nos lecteurs nous sauront gré de leur citer le fragment d'une lettre, écrite quelques jours après les événements par une femme éminente par l'esprit et le cœur et bien connue dans les lettres, madame Amable Tastu, mère du consul général de France à Belgrade, qui avait suivi son fils dans ce poste diplomatique, et dont tout le monde en Servie a admiré le ferme courage au milieu de ces circonstances formidables :

Le 17 au matin, au moment où le pacha venait d'envoyer un parlementaire pour inviter les ministres et le corps consulaire à se rendre à la forteresse, avant même que ces messieurs fussent réunis à la police serbe où ils s'étaient donné rendez-vous, une assez vive mousquetade part du côté de la forteresse, et comme j'allais m'informer de ce que c'était, un coup de canon part, enfonce mon toit et brise les vitres de ma chambre. Il faut vous dire que

nous ne sommes pas logés à plus de 300 mètres de la citadelle. De ce moment le bombardement n'a pas cessé pendant plus de quatre heures. Mon fils, qui des fenêtres de la police serbe, qui se trouve de l'autre côté de la place où est situé notre hôtel, avait vu le coup de canon atteindre mon logis, accourut me chercher au milieu de la canonnade. Il me trouva sur l'escalier, descendant à la cave avec toutes les femmes de la maison pour nous mettre à l'abri. Sans me laisser le temps de me reconnaître, il m'emmène comme j'étais, en bonnet du matin, en peignoir, en pantoufles, car je n'avais pas eu encore le temps de m'habiller, et nous traversons la ville au grand soleil, sous les boulets et les obus qui sifflaient dans toutes les directions ou éclataient devant et derrière nous. Je vous assure qu'il faisait chaud de toute façon, et que je ne m'étais jamais vue à pareille fête. Je ne sais trop comment je m'en suis tirée; on dit que j'ai montré du courage; cela se peut bien, mais, à mon avis, ce que j'ai fait de plus brave c'est, non pas de m'être arrêtée dans le trajet pour boire, car cette course avait collé ma langue à mon palais, mais d'avoir bu dans le bonnet de notre pandour qui courut le remplir à la fontaine.

Mon fils me conduisit chez le consul d'Angleterre, celui de ses collègues qui demeure le plus loin de la citadelle, ce qui ne l'a pas empêché de recevoir sa part de projectiles, car aucun consulat n'a été épargné; le nôtre, comme le plus près a été le mieux servi; il a eu quatre boulets et une bombe. Nous arrivâmes enfin au consulat d'Angleterre, où tous les consuls et leurs femmes se trouvèrent bientôt réunis. On décida qu'on devait d'abord se débarrasser de nous, pauvres femmes, en nous faisant partir pour Toptchi-Déré, maison de campagne du prince à une heure de la ville, où la princesse s'était déjà rendue. Ce fut là un rude moment, je vous assure. Nous laissions toutes un mari, un frère, un fils au milieu du danger, et cependant je sentais qu'il le fallait, et que je devais l'exemple étant la plus vieille. « Allons, mesdames, leur dis-je, ces messieurs ont un devoir à rem-
« plir; le nôtre est de ne pas les empêcher en les embarrassant de nos per-
« sonnes et de ne pas le leur rendre plus pénible par nos lamentations. » En effet, nous partîmes avec une tranquille résignation, confiant à Dieu ceux que nous aimions. Mon fils et moi nous nous serrâmes la main en silence; seulement il me dit à demi-voix : « Tâchez de gagner Semlin. »

Dès que le bombardement eut commencé, les autorités serbes prirent toutes les mesures nécessaires pour mettre la ville en état de défense et pour faire cesser la confusion qui y régnait. On s'attendait, en effet, si peu à de tels événements, que le prince était absent pour une tournée dans le sud de la principauté. Les consuls croyaient à une révolte de la garnison dans l'intérieur de la citadelle, et ils ne furent détrompés qu'à une heure de l'après-midi, lorsque M. Vassitch, gérant du consulat autrichien, en revint et leur dit que tout s'était passé par l'ordre du pacha. Leur indignation fut alors au comble, et ils envoyèrent aussitôt M. Vassitch à la forteresse avec une

protestation pleine de noblesse, dont les termes méritent d'être conservés pour l'honneur de ceux qui y ont attaché leur nom :

Le pacha gouverneur de Belgrade ayant donné l'ordre de bombarder la ville sans avertissement préalable, et après, il est vrai, avoir convoqué le corps consulaire, mais sans l'avoir même entendu, et lorsque tout le monde avait le droit de se reposer sur la convention passée avec le gouvernement serbe, en la présence de tous les membres du corps consulaire, les soussignés laissent sur lui la responsabilité d'un acte aussi contraire aux principes du droit des gens, et, après avoir protesté de la manière la plus formelle, ils ne peuvent désormais qu'attendre dans la ville bombardée le sort qui peut atteindre leurs nationaux jusqu'au moment où les ordres de leurs gouvernements leur parviendront.

Signé : Longworth, Tastu, Vlangaly, Meroni.

Belgrade, 17 juin 1862.

En recevant cette pièce, le pacha, effrayé, fit cesser le bombardement. Il répondit une longue lettre qui n'était qu'un tissu de mensonges, dans laquelle il prétendait que les Serbes avaient tiré les premiers, qu'il n'avait fait que répondre à leurs provocations, et que tout demeurerait tranquille, s'ils ne faisaient plus aucune démonstration hostile. Les consuls reçurent cette lettre à onze heures du soir. Ils en écoutaient la lecture, lorsque le canon recommença tout à coup à gronder. « Il n'est pas besoin d'en entendre plus long, dit M. Long-« worth, le consul anglais, le pacha achève sa lettre de la forte-« resse. »

Vers la même heure, le prince Michel, prévenu dès le matin par le télégraphe, arriva dans la ville, et, peu de temps après, la canonnade cessa définitivement.

Depuis le 18 juin, la situation n'a pas changé à Belgrade. Les troupes turques sont enfermées dans la citadelle et menacent toujours la ville. Les Serbes se tiennent en armes derrière leurs barricades, prêts à repousser une autre attaque. Il suffirait de la moindre étincelle pour allumer de nouveaux combats. Tout ce que parviennent à obtenir les efforts du gouvernement serbe et les consuls est le strict maintien de l'armistice pendant le temps que dureront les négociations.

Aussitôt que la nouvelle des événements de juin fut connue à Constantinople, le gouvernement turc s'empressa de destituer le pacha de Belgrade, espérant calmer les Serbes et duper l'Europe par le sacrifice de ce fonctionnaire. Mais les choses avaient été trop loin pour qu'une satisfaction de cette nature fût suffisante. L'enquête ouverte par l'autorité serbe après le bombardement avait fourni les preuves

surabondantes qu'il n'y avait pas eu malentendu, circonstance fortuite, mais complot en règle de la part des fonctionnaires turcs et des habitants musulmans pour massacrer les chrétiens et entamer la guerre. Plus de huit jours avant le 15 juin, les soldats turcs annonçaient publiquement qu'on en allait bientôt finir avec les *guiaours*. Dans toutes les mosquées et dans les maisons des principaux musulmans de la ville, les perquisitions de la justice avaient fait découvrir des fusils du modèle réglementaire de l'armée et des barils de poudre portant l'estampille de la forteresse. Après la certitude d'une aussi odieuse conspiration, les Serbes ne pouvaient se contenter de la réparation qu'on leur accordait en destituant un pacha. Peuple et gouvernement exigeaient d'être garantis contre le retour de semblables dangers, et pour cela réclamaient un changement à l'état de choses existant avant les événements.

La Porte chargea l'un de ses diplomates les plus habiles, Ahmed-Véfik-Effendi, d'aller en tant que commissaire à Belgrade et de pacifier le pays. Les Serbes lui transmirent leurs demandes, qu'il repoussa. La mission du commissaire turc ayant ainsi échoué, et la rupture paraissant imminente entre la Turquie et ses vassaux, les représentants des Puissances signataires du traité de Paris se sont réunis à Constantinople en une conférence qui siége, en ce moment, pour essayer de régler pacifiquement le différend turco-serbe.

VII

La Servie se présente devant la conférence avec deux ordres de demandes.

Sur les premières, il ne peut pas y avoir de discussion, même de la part des Puissances les plus turcophiles, comme l'Autriche et l'Angleterre. Ce sont celles qui se rapportent à la complète exécution du hatti-schérif de 1830 toujours refusée par la Porte, au séjour des musulmans dans la principauté et au caractère héréditaire du sceptre serbe. Le droit de la Servie sur ces questions est formellement écrit dans un acte visé par le traité de Paris, et, malgré toute sa répugnance, il faudra que la Turquie en passe par ce que réclame son vassal.

Mais la grosse question est celle des forteresses. C'est sur celle-là qu'un dissentiment profond s'est élevé dès la première séance entre les représentants des différents États de l'Europe, c'est sur celle-là

qu'il semble presque impossible d'amener un accord entre la Servie et la Porte.

Depuis les capitulations de 1816, le gouvernement turc a le droit de tenir garnison dans les six forteresses de Belgrade, Schabats, Loznitsa, Sokol, Oujitsa et Semendria. Mais ce n'est qu'un droit d'occupation, et les forteresses sont d'appartenance serbe, comme l'Europe l'a encore reconnu en 1859, lorsque, au moment où le prince Alexandre fut expulsé, le comte Coronini, commandant en chef des troupes autrichiennes en Hongrie, voulut introduire ses soldats dans la citadelle de Belgrade contre les Serbes. L'occupation turque, établie pour garantir la tranquillité du pays et pour assurer la suzeraineté du Sultan, étant devenue, par suite des derniers événements, une cause permanente de désordre et un danger continuel de rupture entre la Servie et la Porte, les Serbes étaient pleinement en droit de réclamer de l'Europe la cessation pure et simple de cette occupation et la substitution de leurs soldats à ceux de la Turquie dans les forteresses. Mais, voulant ménager l'amour-propre des Turcs et formuler ses demandes d'une manière plus facilement acceptable pour eux, le gouvernement du prince Michel Obrenovitj se borne à proposer que les forteresses soient rasées et que la Servie se trouve ainsi placée dans la même condition que les provinces-unies de Valachie et de Moldavie.

La France, la Russie, la Prusse et la Sardaigne (il n'est pas question de royaume d'Italie aux conférences de Constantinople, ce royaume n'existant pas au moment du traité de Paris) soutiennent énergiquement la demande de démolition des forteresses. L'Angleterre, l'Autriche et la Turquie la repoussent. De la part de l'Angleterre, cet appui donné à la Porte, sans examen de la légitimité de ses prétentions, n'a rien qui nous surprenne. Mais nous avons peine à comprendre quel fatal aveuglement pousse l'Autriche, dans cette question comme dans celle du Monténégro, à s'inféoder à la Turquie mourante, et à s'aliéner, aussi profondément qu'elle s'est aliéné les Italiens, les Slaves danubiens vers lesquels elle devrait se tourner pour y chercher ses seules conditions possibles d'avenir.

En revanche, nous sommes heureux de voir dans la question serbe le gouvernement français suivre sans hésiter la voie que lui commandent la justice et les traditions de la politique nationale. Soutenir les demandes des Serbes est le devoir de la France, car le droit est en faveur de ces demandes aussi bien que les intérêts de l'humanité et du christianisme. Après le bombardement de Belgrade, fait en plein armistice et sans avertissement contre toutes les règles du droit des gens, on ne saurait admettre qu'une population chrétienne demeure exposée au renouvellement de semblables entreprises de la part du fanatisme musulman. Après le complot que les événements de Bel-

grade ont révélé, la Turquie a perdu par ses propres fautes le droit qu'elle avait conservé depuis 1815. Et que l'on ne dise pas que le gouvernement de Stamboul était étranger à un tel complot, œuvre du fanatisme de quelques individus isolés. Depuis les massacres de Syrie, les trames ténébreuses de ce gouvernement sont percées à jour. Confiant dans la faiblesse et dans l'indifférence de l'Europe, il se croit assuré de l'impunité, et, tout en se parant d'un vernis extérieur de civilisation, il poursuit l'écrasement de l'élément chrétien dans les diverses parties de son empire. Ce sont des ordres officiels qui ont mis le poignard à la main des égorgeurs de Damas, de Zahleh et de Deïr-el-Kamar; ce sont des ordres semblables qui ont poussé en 1858 les massacreurs de la Bosnie; ce sont aussi certainement des instructions venues de Stamboul qui ont guidé la conduite des fonctionnaires turcs de Belgrade. Achir et Ethem-Pacha, pas plus qu'Ahmed, le pacha de Damas en 1860, n'étaient par eux-mêmes des individus animés de ce fanatisme aveugle qui aurait pu les pousser, même au risque de leurs têtes, à bombarder arbitrairement une ville dont la population se reposait tranquille sur la foi d'une convention garantie la veille par tous les représentants des puissances européennes. Au contraire, ces deux pachas étaient connus de toute la population de Belgrade et du corps consulaire comme des esprits plutôt timides qu'entreprenants, comme des fonctionnaires dévoués, soumis à leur gouvernement, et assez perspicaces pour comprendre le danger énorme que le bombardement attirerait sur eux et sur la Porte. Si donc ils ont agi, c'est qu'ils avaient des ordres. La concentration d'un corps de troupes turques à Nisch et d'un autre à Siénitsa, sur les frontières de la Servie, peu avant les affaires du 15 juin, viennent encore à l'appui de ces raisons, et, joints à l'agression dirigée contre le Tsernogore, les faits que nous venons de citer prouvent d'une manière surabondante que les Machiavels de Constantinople, encouragés par leur succès en Syrie et croyant la longanimité de l'Occident inépuisable, avaient ourdi cette année un vaste complot pour dompter par le fer l'élément slave qu'ils trouvaient trop fort et trop menaçant.

Aucune transaction sérieuse n'est possible sur le chapitre des forteresses. Il faut que la Turquie cède ou que la guerre éclate entre elle et la Servie. L'opinion du peuple serbe est unanime sur ce point, et aucune autorité dans le monde ne pourra le faire céder. C'est à grand'peine que le prince Michel contient en ce moment ses sujets frémissants et exaspérés de tant de provocations; si justice n'est pas accordée à leurs demandes, il ne lui sera pas possible de les retenir plus longtemps. D'ailleurs, en admettant que le gouvernement serbe consente à voir maintenir l'occupation turque dans les forteresses sous de certaines conditions, n'est-ce pas la guerre inévitable? Où trouver une

garantie pour empêcher le renouvellement immédiat de collisions plus sanglantes encore que celle du 15 juin, par suite du contact des Serbes et des Turcs dont la surexcitation de part et d'autre est poussée aux dernières limites? Si l'Europe veut empêcher une guerre, dont les conséquences sont impossibles à calculer, de s'ouvrir sur les bords du Danube, elle n'a donc qu'une seule chose à faire, peser de toute son influence sur le gouvernement de la Porte pour l'obliger à consentir à la démolition des forteresses de la Servie. Tout autre moyen serait inutile, et celui-là est le seul qui puisse éviter le renouvellement de la question d'Orient avec ses périls et ses complications de toute nature. La démolition des forteresses ne constitue pas en effet une atteinte au traité de Paris, une dérogation au principe de l'intégrité de l'empire ottoman. La Valachie et la Moldavie n'ont pas de forteresses; les troupes turques n'occupent aucun point dans ces principautés; mais cette circonstance ne les empêche pas d'être vassales du Sultan, de lui payer tribut et de faire partie intégrante de l'empire. Il en serait de même de la Servie après l'accomplissement de ses demandes.

Que si, au contraire, la Turquie s'obstinait à ne rien écouter, si la guerre éclatait en dépit des conférences européennes, alors le traité de Paris serait déchiré par la force des choses, et l'intégrité de l'empire ottoman serait singulièrement compromise. Les Serbes ne se borneraient plus à demander la démolition des forteresses; ils combattraient pour leur pleine indépendance et pour l'affranchissement des provinces voisines. Or les Serbes ne sont pas des ennemis à dédaigner pour les Turcs, surtout dans l'état de désorganisation où en est arrivé l'empire. Ils ont deux choses qui leur permettent de tenter une grande entreprise avec chance de succès, une bonne armée et un véritable homme d'État, M. Garaschanine. Ils peuvent mettre en ligne, aussitôt après une rupture, 104,000 hommes et 150 pièces d'artillerie. Quand le seul général turc digne de ce nom, le renégat Omer-Pacha, ne parvient pas avec 100,000 soldats à dompter le Monténégro, qui ne compte que 25,000 guerriers, comment la Turquie pourrait-elle tenir tête avec avantage aux forces de la Servie, composées d'hommes de même race et aussi braves que les Monténégrins? Et certainement la guerre ne serait pas localisée. Le Monténégro, épuisé, mais non vaincu, que sept lieues seulement séparent de la Servie, prêterait un appui efficace à cette principauté. Les chrétiens de la Bosnie et de l'Herzégovine se rassemblent, s'arment et n'attendent qu'un signal pour se soulever. Déjà une partie de cette dernière province est insurgée et occupe près de la moitié des troupes d'Omer-Pacha. La Bulgarie s'agite et appelle les Serbes à son secours. Des bandes chrétiennes apparaissent dans les Balkans; des troubles ont eu lieu depuis

les événements de Belgrade à Nisch, à Sofia et à Ternovo; sur les frontières de la Servie deux légions bulgares se forment, et se préparent, si la guerre éclate, à rentrer dans leur pays pour l'exciter aux combats. Le contre-coup des complications de la Servie et du Monténégro ne se borne même pas aux provinces slaves. Les Albanais ne sont plus fidèles au Sultan et refusent de marcher sous ses drapeaux. Les populations grecques de l'Épire, de la Thessalie et de la Macédoine, lasses du joug de fer qui les accable, se tiennent prêtes à entrer dans la lice à la première occasion favorable, soutenues par les nombreux corps de volontaires qui ne manqueraient pas de partir du Royaume de Grèce et des Iles Ioniennes pour combattre à leurs côtés l'ennemi commun. Les Crétois, organisés et armés depuis 1858, n'ont plus qu'un effort à faire pour secouer l'autorité du Sultan. Si la lutte éclatait entre la Servie et la Porte, la conflagration deviendrait donc inévitablement générale dans toute la Turquie européenne. Les Osmanlis se verraient partout assaillis, et la question d'Orient se dresserait devant l'Europe plus menaçante que jamais, réclamant cette fois, non plus des atermoiements et des demi-mesures, mais une solution prompte et décisive.

Voilà quels événements dépendent en ce moment de l'arrêt de la conférence siégeant à Constantinople, qui peut les précipiter ou les arrêter. Mais l'entente qui serait seule de nature à faire éviter de semblables complications nous paraît presque impossible à obtenir, Nous n'espérons pas que l'on parvienne à faire céder l'orgueilleuse et ignorante obstination des Turcs, ni l'entêtement mal calculé de l'Angleterre et de l'Autriche. Les Turcs eux-mêmes ne semblent ni attendre ni désirer dans leur aveuglement fanatique une solution de paix. Violant les conditions de l'armistice, ils font entrer sans cesse de nouvelles troupes dans la citadelle de Belgrade en prévision de la rupture prochaine. Fuad-Pacha, ce type du machiavélisme oriental, paraît n'avoir qu'une pensée dans les délibérations de la conférence, celle de se donner une apparence de bon droit dans la rupture et de tromper les représentants de l'Europe par une feinte modération. C'est avec cette intention qu'il a proposé de souscrire à la démolition des forteresses, hormis celle de Belgrade. Le piége est habile, et une partie des membres de la conférence semblent y être tombés. Mais c'est un véritable piége. Schabats, Loznitsa, Sokol, Oujitsa et Semendria n'ont aucune importance stratégique; les remparts n'en ont pas été réparés depuis 1815; ces places ne tiendraient pas plus de quelques jours devant une simple artillerie de campagne, et les Turcs ne pourraient d'ailleurs les ravitailler qu'en traversant la Servie tout entière. En en concédant la démolition, la Porte ne fait donc aucun sacrifice. La question des forteresses se résume tout en-

tière dans celle de Belgrade. C'est là seulement que les Turcs sont établis d'une manière menaçante, c'est de là qu'ils peuvent entraver le développement intérieur de la principauté serbe, c'est de là qu'ils ont dirigé l'inqualifiable agression du mois de juin. Les Serbes ne peuvent donc pas céder sur ce point et consentir de bon gré à y voir maintenir les soldats du Sultan. Fuad le sait bien, et c'est pour cela qu'il propose à la conférence un accommodement plein de modération et de désintéressement au premier aspect, mais inacceptable pour les Serbes, afin de les mettre en apparence dans leur tort et de pouvoir les représenter à l'Europe comme des brouillons incontentables et indignes d'intérêt, qu'il faut abandonner aux conséquences de leur obstination. En même temps, par des propositions irréalisables, il espère amuser le tapis, prolonger les négociations et donner le temps à Omer-Pacha de priver les Serbes d'un de leurs plus précieux points d'appui en écrasant enfin les Monténégrins.

Mais, nous le répétons, le différend turco-serbe en est arrivé, grâce aux événements de juin, à un point qui n'admet plus de transactions du genre de celles que met en avant le ministre ottoman. Une humiliation de l'orgueil des Turcs par la destruction des forteresses, mais le maintien de la paix, ou bien une guerre dont on ne saurait calculer les conséquences et qui peut ébranler la tranquillité européenne jusque dans ses fondements; voilà les deux éventualités entre lesquelles la Conférence de Constantinople est appelée à choisir. Il y a là de quoi faire réfléchir les Puissances qui attachent tant de prix au maintien de la Turquie. Le seul moyen de la servir efficacement serait de lui conseiller de céder. Agir autrement, la pousser à la résistance et l'y soutenir quand même, serait la faire courir au-devant des plus graves dangers, et sur ceux qui croiraient ainsi lui rendre service on pourrait dire avec le poëte :

> Mieux vaudrait un sage ennemi.

François Lenormant.

MOLIÈRE ET LES MÉDECINS

Il serait assez piquant de savoir ce que les médecins ont dit de Molière. Esprit de corps à part, on aime, dans un procès quelconque, à entendre contradictoirement les deux parties. En les voyant si rudement malmenés, livrés en risée à ce même public qui, en définitive, compose la meilleure part de leur clientèle, n'y a-t-il pas des moments où l'on prend involontairemont le parti de ces pauvres gens ? Vont-ils répondre à la raillerie par des injures ? vont-ils se gendarmer contre leur détracteur, ou s'avoueront-ils vaincus sans combat ? Jamais corporation ne fut plus jalouse de l'honneur de ses membres, que l'ancienne Faculté de médecine; jamais compagnie n'eut plus de querelles et ne soutint plus de procès pour des questions de privilége et de préséance. Est-il probable qu'elle ait pu se voir l'objet d'une satire aussi directe, sans opposer à des attaques publiques au moins une protestation ? On aimerait à l'apprendre.

Malheureusement nous sommes réduits, sur ce point, à d'assez pauvres conjectures. Molière lui-même, assez intéressé dans la question pour savoir à quoi s'en tenir, nous apprend dans la préface du *Tartufe* que, bien différents des dévots, les médecins « ont souffert doucement qu'on les ait représentés, et ont fait semblant de se divertir, avec tout le monde, des peintures que l'on a faites d'eux. » Et de fait, si quelque scandale notable avait eu lieu, si, par exemple, il se fût élevé quelque procès en diffamation, nous le saurions par les contemporains, et

à coup sûr on en trouverait la trace dans les registres de la Faculté[1]. Or, ils n'en disent mot. Il y a plusieurs bonnes raisons pour ne pas trop savoir gré aux médecins de s'être ainsi laissé dire leurs vérités.

La première et la meilleure, c'est qu'instruits, il est vrai, par la rumeur publique, du rôle qu'on leur faisait jouer dans la comédie, ils étaient pourtant loin de savoir au juste dans quelle mesure, sous quelle forme et en quels termes ils étaient attaqués. Ceci pourra paraître un paradoxe. Mais il faut se reporter au temps : on ne saurait se figurer aujourd'hui jusqu'à quel point était porté alors l'esprit d'étiquette et le sentiment des convenances sociales. Un médecin, comme un magistrat, eût été montré au doigt et se fût perdu dans l'opinion, s'il eût paru au théâtre. C'était un passe-temps trop frivole pour les professions dites sérieuses. Consultons Guy Patin, l'homme assurément, parmi ses confrères, le mieux informé, le plus au courant de ce qui se passait autour de lui. La volumineuse collection de ses lettres ne contient en tout que cinq passages qui aient trait à Molière. Si l'on en omet deux, tout à fait insignifiants, restent trois endroits à citer. Les voici :

Le 25 septembre 1665, il écrit : « On joue présentement à l'hôtel de Bourgogne l'*Amour malade*. Tout Paris y va en foule pour voir représenter les médecins de la cour, et principalement Esprit et Guénaut, avec des masques tout faits exprès; on y a ajouté Des Fougerais. Ainsi on se moque de ceux qui tuent le monde impunément. »

Ce passage n'est pas long, et il contient au moins trois erreurs. La première porte sur le titre même de la pièce. Il s'agit là évidemment de l'*Amour médecin;* les dates sont tout à fait concordantes; et c'est d'ailleurs la seule pièce du temps où les médecins de la cour aient été mis sur la scène. Or Guy Patin confond cette pièce avec le ballet de l'*Amour malade*, ballet qui est de Benserade, et qui, joué en 1657, avait par conséquent, en 1665, déjà huit ans de date. En second lieu, il place cette comédie à l'hôtel de Bourgogne, tandis qu'il est notoire qu'elle avait été représentée au Palais-Royal; et l'on remarquera combien cette seconde erreur est capitale, la rivalité des deux troupes à la mode étant alors un fait connu de tous les habitués des théâtres. Enfin il parle de masques faits exprès. Je sais que plusieurs commentateurs ont répété la même anecdote; mais si l'on prend la peine de remonter aux sources, on verra que c'est précisément en s'appuyant sur l'autorité de Guy Patin. J'avoue que cette circonstance seule suffirait à me rendre son témoignage suspect. Comment se résoudre à admettre

[1] Ces registres, écrits de la main des doyens, et désignés sous le nom de *Commentaires de la Faculté*, forment de gros volumes in-folio conservés à la bibliothèque de l'École de médecine.

un fait aussi étrange, sur la simple parole d'un homme si mal renseigné sur tout le reste? — Que Molière ait eu la hardiesse de mettre en scène les premiers médecins de la cour, cela n'est pas douteux. Nous le savons par le témoignage de Cizeron-Rival, qui a peut-être été moins bien renseigné sur l'identité des personnages désignés sous les noms grecs de *Desfonandrès*, de *Bahis*, de *Macroton* et de *Tomès*. Mais il y a loin de là à l'insulte grossière qui consisterait à les représenter sous leurs propres traits plus ou moins tournés en caricature. L'allusion, si transparente qu'elle puisse être, n'est agréable qu'à la condition de rester allusion, et de laisser au spectateur le plaisir de la deviner. A défaut du sentiment des plus simples bienséances, Molière aurait eu certainement trop de goût pour se permettre cette innovation, d'ailleurs étrangère à tous les usages de la comédie moderne. J'aime mieux croire qu'en rapportant ce qu'il sait de cette aventure, Guy Patin y mêle, sans s'en apercevoir, ses souvenirs de l'antiquité classique, qui ne le quittent jamais entièrement. Il sera arrivé là ce qui se passe si souvent en pareille affaire : un premier confrère aura conté l'anecdote purement et simplement, un second aura changé le titre et le lieu de la représentation, un troisième aura ajouté l'histoire des masques, comme s'il s'agissait d'une comédie de Plaute ou d'Aristophane, et, d'enjolivement en enjolivement, le fait sera arrivé aux oreilles de Guy Patin, tout défiguré. En tout cas, si *la foule* s'est portée, comme il le dit, à l'*Amour médecin*, il est certain que lui du moins ne s'y trouvait pas.

Voici le second passage : « Plusieurs se plaignent ici, et les médecins aussi, vu qu'il n'y a ni malades ni argent. Il n'y a plus que les comédiens qui gagnent au *Tartufe* de Molière; grand monde y va souvent. Il ne s'en faut pas étonner; il n'y a rien qui ressemble tant à la vie humaine que la comédie. » (29 mars 1669.) Ici encore il est bien évident que Guy Patin ne parle que par ouï-dire. Est-il admissible qu'il ait vu la pièce, et qu'il ne trouve autre chose à en dire que la banalité par laquelle il termine? Est-il possible que, dans un chef-d'œuvre dont l'esprit est si conforme à sa tournure d'idées, lui, si libre d'allures, si enclin à s'aventurer, comme il le dit lui-même, *jusque fort près du sanctuaire*, il ne trouve pas mille allusions, mille applications à faire à tel ou tel de ses *chers ennemis?* Il faudrait le supposer bien différent de ce qu'il est d'ordinaire!

Enfin, à la date du 25 décembre de la même année, il écrit à son ami : « Le procès de M. Cressé est sur le bureau. Mais je n'entends point dire qu'il avance : on m'a dit que M. de Molière prétend en faire une comédie ridicule sous le titre du *Médecin fouetté et du Barbier c....* » Il s'agit là d'une aventure fort scandaleuse, dont le héros et la victime était un médecin que Patin ne nomme

pas, probablement par respect pour sa robe. Sur cette indication, les commentateurs se sont mis en quête, espérant retrouver la pièce en question. Inutile d'ajouter que leurs recherches sont restées vaines. Je n'irais pas jusqu'à nier que Molière n'ait pu, à un moment donné, avoir la pensée de faire son profit d'une histoire dont le public s'égayait autour de lui. Mais cette pensée elle-même, restée à l'état de simple projet, me paraît loin d'être prouvée. Combien de fois ne s'est-on pas écrié depuis la mort de Molière, lorsqu'il est arrivé à un médecin quelque aventure grotesque : « Ah ! si Molière vivait encore !... » C'était un des grands regrets de madame de Sévigné. Rien n'empêche de croire que le même souhait n'ait pu être exprimé bien des fois du vivant de notre grand comique, avec cette différence, que la supposition pouvait passer pour une réalité, et qu'en sa qualité d'ennemi des médecins, on pouvait lui prêter une foule de projets auxquels il n'a peut-être jamais pensé.

Quoi qu'il en soit, la brièveté même de ces renseignements n'est pas sans avoir sa signification très-grande. Non-seulement Guy Patin a connu l'existence de Molière, mais encore il a su que des médecins étaient par lui tournés en ridicule. Et cependant il n'est pas possible de relever dans ses lettres une seule ligne, un seul mot qui témoigne de la moindre animosité du médecin contre le comédien. A peine rapporte-t-il comme des *on dit* les faits qui concernent Molière, et il ne semble pas curieux de vérifier par lui-même ces plaisanteries, dont tout le monde s'occupe. Il ne se permet qu'une seule réflexion, et elle est toute favorable : « Ainsi on se moque de ceux qui tuent le monde impunément. »

A cela, on a imaginé une explication assez singulière : on a supposé que Guy Patin était un esprit dégagé des passions et des préjugés de son temps, qui s'était fait le premier champion de la lutte contre la Faculté, et qui consacrait sa verve satirique à flétrir les ridicules et les vices de ses confrères; sorte de pamphlétaire, qui aurait joué dans la médecine à peu près le rôle de Boileau dans la littérature. Il n'y a guère d'édition de Molière, où l'on ne renvoie le lecteur au célèbre épistolier, comme au redresseur universel des torts de la médecine. Je regrette de voir un éminent critique de nos jours tomber dans cette méprise : M. Philarète Chasles s'est attaché à démontrer que Molière n'avait fait que suivre un courant d'idées déjà prédominant avant lui. « Guy Patin et Gassendi, dit-il, avaient soulevé contre eux (les médecins) et leur hypocrisie doctorale l'indignation des classes élevées... Le mépris de la médecine était devenu une opinion populaire. » J'ignore où M. Philarète Chasles a pu puiser cette appréciation de Gassendi. Quant à Guy Patin, il suffit de le lire pour se convaincre que, tout au contraire, jamais homme ne poussa plus loin le

respect de sa profession; il en est fier, il la célèbre à chaque pas comme le premier et le plus utile des arts. Et l'on veut faire de lui l'accusateur public des médecins de son temps! Il est vrai que ses lettres sont pleines de traits mordants contre ceux qui compromettent, à ses yeux, ce beau titre dont ils se rendent indignes. Mais l'énergie même de ces sarcasmes prouve la pureté du sentiment qui les inspire. D'ailleurs, ne l'oublions pas : c'est à huis clos en quelque sorte, c'est dans l'intimité de ses épanchements avec un confrère, qu'il gémit des misères du métier, et ce qui ajoute un charme de plus à ses aveux et à ses emportements, c'est qu'ils n'ont jamais été destinés à voir le jour. S'il eût soupçonné le parti qu'on a essayé d'en tirer depuis, j'estime qu'il eût préféré se taire, et qu'il ne se fût jamais pardonné d'avoir pu contribuer en quoi que ce soit au discrédit de sa compagnie et de son art.

Il y a une autre explication beaucoup plus naturelle : c'est qu'il en est un peu de la comédie comme du sermon : on ne l'entend qu'en y mettant aussitôt le correctif de l'amour-propre; les vérités qu'on y découvre, on sait à merveille les appliquer à son voisin, jamais à soi-même; chacun fait volontiers chorus avec la satire, par la raison qu'il ne s'aperçoit pas de la part qui lui en revient. Guy Patin et, je le crois, le plus grand nombre de ses confrères ne pouvaient trouver qu'excellent de voir publiquement désignés au ridicule les médecins de la cour, gens pour la plupart mêlés à toutes sortes d'intrigues et médiocrement estimés de leurs pairs. C'était un monde à part qu'on pouvait attaquer sans que ces derniers se crussent atteints, et il est bien possible que plus d'un se soit imaginé que Molière n'en agissait ainsi que pour défendre *la bonne cause*. Qui donc aurait pu se plaindre? Les personnages mêmes qui se voyaient ainsi travestis et bafoués? Mais ceux-là avaient une excellente raison pour se taire : c'est que Molière n'avait évidemment pu les jouer qu'en vertu d'un secret accord entre lui et leur maître à tous, Louis XIV, alors jeune, ami du plaisir, et bien portant[1]. Ce n'est pas un des moindres inconvénients attachés au métier de courtisan, que d'avoir à dévorer en silence les moqueries et quelquefois même les mépris de ceux qu'on sert.

Qu'eût dit Guy Patin, s'il eût assisté à l'apparition du *Malade imaginaire?* Cette fois il n'y avait plus à se faire illusion ; c'était bien la médecine qui était en cause, et, qui mieux est, la Faculté. Il est certain que ce n'est qu'alors que nous trouvons quelques traces de récriminations élevées dans le camp des médecins; et, comme la mort de

[1] On connaît le mot de Louis XIV à cette occasion : « Les médecins font assez souvent pleurer, pour qu'ils fassent rire quelquefois. »

Molière suivit presque aussitôt, elles lui sont par conséquent postérieures. S'il faut en croire un éditeur du temps, les médecins firent tous leurs efforts pour empêcher la publication de cette pièce, et allèrent même jusqu'à invoquer l'intervention du roi : « Voyant leur art devenu infructueux par leur ignorance, et leurs momeries tournées en dérision, ils eurent recours à Sa Majesté pour empêcher l'impression de cette pièce, principalement en France, où ils s'étaient faits si riches à force d'avoir tué tant de monde, et c'est ce qui fit qu'un de leurs amis en mit une au jour sous ce même titre, n'y ayant ni rime, ni raison, ni danse, ni cérémonie, » etc. [1]. L'auteur que je viens de citer n'indique pas d'ailleurs les noms de ceux qui se seraient mis en avant dans cette misérable affaire. Il faut convenir que le moyen n'était pas trop mal choisi : chercher à substituer une platitude à un chef-d'œuvre, donner, s'il était possible, le change à l'opinion, en faisant croire au public que l'ouvrage qu'il avait applaudi à la scène ne supportait pas la lecture, c'était, sinon honnête, du moins assez habile. Malheureusement je crains qu'ici encore il ne se soit glissé une erreur, et peut-être une de ces calomnies envers les médecins, par lesquelles les éditeurs de Molière ont cru trop souvent honorer sa mémoire.

La première édition du *Malade imaginaire* qui ait été imprimée en France porte la date de 1675, et l'on sait qu'elle fut publiée par les soins de la veuve de l'auteur, précisément pour corriger la fâcheuse impression produite par la publication d'éditions apocryphes faites à l'étranger. Dans l'hypothèse que je viens de rappeler, il faut absolument, pour que la contrefaçon intéressée dont il est question eût quelque chance de succès, qu'elle ait devancé l'édition authentique, c'est-à-dire qu'elle ait paru dans l'intervalle qui s'étend de la mort de Molière (février 1673) à l'année 1675. En consultant les catalogues les mieux faits, je ne trouve que deux éditions entre lesquelles on puisse hésiter. L'une est celle de *Sambix*, *Cologne*, 1674; l'autre est de la même année, et porte ce titre : *Le Malade imaginaire*, *comédie mêlée de musique et de dance*, *représentée sur le théâtre du Palais-Royal*, *Amsterdam*, *Daniel Elzévir*, 1674.

La première de ces éditions est une contrefaçon pure et simple, se rapprochant assez de l'original, pour qu'il soit permis de s'y tromper, lorsqu'on n'est pas prévenu; elle fut faite évidemment dans le but d'exploiter la curiosité publique pour une pièce en vogue. Malgré les nombreuses fautes qu'elle contient, du moins n'est-elle pas un outrage au nom de Molière.

Il n'en est pas de même de la seconde. Celle-ci a pour elle les pro-

[1] Préface du *Malade imaginaire*, édition de Georges Backes, Bruxelles, 1694.

babilités, tant le texte y est défiguré, tant les situations et le style y sont d'une platitude révoltante. Les noms des personnages n'y sont pas même respectés. Purgon s'appelle Turbon, Toinette Cato, Béralde Oronte, etc. Diafoirus conserve seul son orthographe. Et non-seulement les noms sont changés, mais aussi les rôles, et Dieu sait avec quel goût! La servante Cato est dans les meilleurs termes avec la seconde femme d'Orgon; Isabelle n'est plus cette Angélique de Molière, si fine, et pourtant si tendre pour son père; c'est une « dragonne » revêche et quinteuse, qui à cette demande : « Voulez-vous vous marier ? » répond tout brutalement : « Pour me tirer d'une belle-mère, je vous avoue que je veux bien me marier, si vous le voulez, » mais qui ensuite, lorsqu'elle connaît le fiancé qu'on lui destine, déclare qu'elle a une aversion mortelle pour les médecins et pour la médecine. La pauvre enfant s'en soucie bien dans Molière ! Elle ne dogmatise pas, elle ne raisonne pas; elle aime Cléante, et, sauf ce seul point, elle en passerait par tout ce qu'on voudrait. — Orgon, loin de ne pas se trouver suffisamment purgé, comme l'Orgon véritable, se plaint d'être « dans les remèdes jusqu'au cou. » Tout est de cette force. Si donc il suffisait que la pièce fût détestable pour avoir été faite par un ami des médecins, peut-être aurions-nous rencontré juste. Mais il reste quelques difficultés.

D'abord l'indication bibliographique que j'ai rapportée nous renvoie à une pièce dans laquelle il n'y a *ni danse ni cérémonie*. Celle-ci est « *mêlée de musique et de dance.* » Cette objection n'a peut-être pas grande valeur. Les exemplaires de cette édition Elzévir sont aujourd'hui extrêmement rares. Les ballets-intermèdes et la cérémonie, défigurés comme le reste, s'y trouvent réunis à part; la pagination en est différente de celle de la pièce. Dans l'exemplaire de la Bibliothèque impériale, ces morceaux sont placés en tête du volume; dans celui qui provient de la bibliothèque de M. Solar, ils sont à la fin. On peut en induire qu'ils auront été publiés isolément, et que la comédie, détachée de ces parties accessoires, sera seule tombée sous les yeux de l'éditeur de 1694. Laissons donc de côté cette question matérielle, et voyons ce qui résulte de l'examen de la pièce elle-même. Évidemment, si elle a été rédigée à l'instigation des médecins, et par un de leurs amis, ce qui les concerne personnellement devra être plus ou moins atténué. On pourrait sans doute trouver cette intention dans le passage suivant, substitué à la négation si nette, si catégorique de la médecine, que Molière met dans la bouche du frère du malade imaginaire : « *Oronte.* — J'ai connu un des plus célèbres médecins de France, qui conseillait à ses amis de ne se servir de remèdes qu'à l'extrémité, parce que les remèdes, qui pour la plupart sont chauds et violents, à mesure que d'un côté ils fortifient la nature, ils la dé-

truisent de l'autre, et qu'ils font tout ensemble du bien et du mal. » Mais il faut ajouter que ce passage est seul tant soit peu favorable à la médecine, et que pour les médecins, lorsqu'ils sont eux-mêmes mis en scène, ils se montrent aussi grossiers, aussi ridicules et, de plus, aussi inconvenants que possible. En vérité, ne faudrait-il pas être bien avide de suppositions pour trouver là, sur d'aussi faibles indices, une œuvre inspirée par la Faculté ?

J'en conclus que, par sa date et par son contenu, l'édition apocryphe signalée dans la préface de 1674 ne peut guère être autre que celle dont je viens de donner un aperçu, mais que la source et l'intention en sont toutes différentes de ce que l'on suppose. Il est infiniment plus naturel d'admettre que cette version apocryphe est tout simplement l'œuvre de quelque spectateur qui, ayant entre les mains le *programme* de la pièce, publié dès 1673, s'en sera servi pour la reconstruire de mémoire, et aura montré une fois de plus tout ce que peut la médiocrité pour gâter un sujet traité par un homme de génie. Reconnaissons donc que cette idée d'un *Malade imaginaire* revu et corrigé par les médecins, est une fable imaginée à plaisir; et notons que, en dernière analyse, ce ne serait toujours là qu'une petite vengeance posthume, qui par conséquent n'aurait eu aucune influence sur Molière dans un sens ou dans l'autre. Ce point est essentiel.

II

Il y a plus : c'est que nous savons de source certaine que Molière fut en relations suivies et même en commerce d'amitié avec plusieurs médecins de son temps.

Je ne voudrais pas leur faire l'injure de classer dans ce nombre ces charlatans renommés, ces glorieux opérateurs du dix-septième siècle, qui furent les premiers maîtres de Molière, et pendant longtemps ses seuls modèles. Il faut pourtant que je les mette quelque part. C'est un détail très-connu, et peut-être trop exploité, de la vie du célèbre comédien, qu'une sorte d'instinct l'attira de bonne heure vers la fréquentation de ces théâtres ambulants, où se débitaient les grosses facéties des Tabarin, des Gautier-Garguille, des Turlupin. Une tradition assez vraisemblable veut même qu'il ait pris des leçons du célèbre farceur Scaramouche. Or la plupart de ces acteurs de tréteaux étaient en même temps des vendeurs de secrets, débitant leurs emplâtres et leurs pommades à grand renfort de lazzi et de grimaces.

Leurs joyeuses parades n'avaient pas pour but unique de divertir les amis du gros rire, elles servaient surtout à attirer la foule et à faciliter la vente de leurs drogues merveilleuses. L'histoire a conservé les noms de l'Italien Hieronymo Ferranti, natif d'Orviète, rendu populaire par sa fameuse composition de l'*Orviétan*, et surtout de l'illustre Barry, « le plus grand personnage du monde, un virtuose, un phénix pour sa profession, le parangon de la médecine, le successeur d'Hippocrate en ligne directe, le scrutateur de la nature, le vainqueur des maladies, et le fléau de toutes les Facultés; médecin méthodique, galénique, hippocratique, pathologique, chimique, spagirique, empirique [1]. » Il n'existait pas encore de distinction bien tranchée entre ces héros de foires et les comédiens proprement dits; car Molière est précisément le premier qui ait un peu relevé la profession théâtrale. Tous ces gens-là avaient dans leurs répertoires, à côté des Jodelet et des Jocrisse, des rôles de docteurs grotesques, sur les épaules desquels pleuvaient les coups de bâton. Peut-être y a-t-il là la trace d'une jalousie de métier; c'était une manière comme une autre de faire concurrence à la Faculté. Tels sont vraisemblablement les ancêtres et prédécesseurs immédiats de Sganarelle et de Pancrace. Molière n'a pas absolument créé ces types. Il les a trouvés tout existants dans les habitudes théâtrales de son époque; il n'a fait que les habiller décemment et les empreindre de son génie.

J'ai hâte d'arriver aux médecins sérieux, aux véritables docteurs, dont Molière n'a pas craint de faire ses amis. L'un d'eux a une notoriété scientifique : c'est Bernier, plus connu aujourd'hui par les voyages lointains dont il nous a laissé le récit. Il avait été reçu docteur à Montpellier. Ancien camarade d'études de Molière et de Chapelle, il leur resta toujours uni par une étroite amitié. Après douze ans de séjour aux Indes, revenu à Paris, il partagea sa vie entre la philosophie et les sciences. C'est à lui que Gassendi avait laissé le soin de mettre en ordre ses écrits; il s'acquitta de cette tâche avec un religieux respect pour la mémoire de son maître, et essaya de populariser ses doctrines dans un *Abrégé* écrit avec beaucoup de clarté et d'élégance. C'était, comme son ami Gabriel Naudé, un médecin appartenant à la profession plus de nom que de fait, peu soucieux de la clientèle, partant exempt de préjugés et des rancunes; homme charmant d'ailleurs, au dire de tous ses contemporains, d'un esprit aussi intarissable que son savoir, et surnommé par Saint-Évremont le *joli philosophe*. C'est aussi, je pense, comme philosophe bien plus que comme médecin, qu'il a pu exercer sur l'esprit de Molière une certaine influence. Cette influence n'était d'ailleurs pas sans contre-poids, car

[1] L'*Opérateur Barry*, comédie de Dancourt, 1703.

nous trouvons encore dans l'entourage habituel de Molière un certain Nicolas Liénard [1], jeune alors, et qui devint doyen en 1680; cartésien forcené, qui prétendait faire rentrer la médecine entière dans les principes physiques de Descartes; nous savons, du reste, trop peu de chose sur son compte pour pouvoir en tirer quelque conjecture.

Mais le plus connu de ces médecins, celui qui doit à son amitié avec Molière une célébrité qu'il n'aurait jamais conquise par lui-même, et à qui l'opinion publique prêtait, du vivant même de notre auteur, une active collaboration à ses pièces médicales, c'est le docteur Mauvillain. On sait que c'est en faveur de son fils que fut écrit, par Molière, le *placet* suivant, qui se trouve en tête du *Tartufe :*

« Sire,

« Un fort honnête médecin dont j'ai l'honneur d'être le malade, « me promet et veut s'obliger, par-devant notaire, de me faire vivre « encore trente années, si je puis lui obtenir une grâce de Votre « Majesté. Je lui ai dit, sur sa promesse, que je ne lui demandais pas « tant, et que je serais satisfait de lui, pourvu qu'il s'obligeât de ne « me point tuer. Cette grâce, sire, est un canonicat de votre chapelle « royale de Vincennes, vacant par la mort de...

« Oserai-je demander cette grâce à Votre Majesté, le propre jour de « la grande résurrection de Tartufe, ressuscité par vos bontés? Je « suis, par cette première faveur, réconcilié avec les dévots, et je le « serais, par cette seconde, avec les médecins. C'est pour moi, sans « doute, trop de grâces à la fois ; mais peut-être n'est-ce pas trop « pour Votre Majesté; et j'attends avec un peu d'espérance respec- « tueuse la réponse de mon placet. »

Le canonicat fut, en effet, obtenu. N'est-il pas singulier que nous ne possédions de Molière qu'une seule lettre par laquelle il sollicite pour un autre les faveurs royales, et que ce soit justement pour un médecin? Le ton badin de ce placet prouve assez qu'il n'avait pas grand besoin de cette réconciliation avec les médecins, qu'il demande de si bonne grâce. En tout cas, ce morceau témoigne d'une grande intimité entre les deux amis. Est-il possible de savoir quelque chose sur ce personnage, à qui revient peut-être une certaine part dans plusieurs chefs-d'œuvre? Tout ce qu'on en a su, jusqu'à présent, se borne à l'anecdote suivante contée par Grimarest : Louis XIV dit un jour à

[1] « Molière avait pour amis particuliers MM. Liénard et Mauvillain, docteurs de la Faculté, qui lui fournirent autrefois la plupart des traits qu'il a lancés, non contre la médecine, mais contre quelques médecins. » (*Lettre de M*** à un ami de province*, 1736. Tiré de la bibl. Falconnet.)

Molière : « Vous avez un médecin; que vous fait-il? — Sire, reprit Molière, nous causons ensemble; il m'ordonne des remèdes; je ne les fais pas, et je guéris. » Il est pourtant facile, en remontant aux sources, d'avoir sur ce point quelques éclaircissements, car il s'agit là d'un médecin fort bien posé, et qui jouait à la Faculté un rôle assez considérable.

Jean-Armand de Mauvillain était de Paris. Il était fils d'un chirurgien très-renommé, qui eut la charge de bibliothécaire du cardinal de Richelieu[1]. La faveur du père rejaillit sur le fils; car celui-ci fut tenu sur les fonts par le premier ministre, qui lui donna son nom d'Armand, lui témoigna toujours beaucoup d'intérêt, et s'occupa de son éducation.

Le recueil de Baron, qui contient le relevé des réceptions de médecins, par décanats, rapporte celle de Mauvillain à l'année 1647, sous le décanat de Jacques Perreau. Il doit y avoir là quelque erreur; car dans ce même recueil se trouve la liste chronologique des questions médicales discutées à la Faculté; or, sur cette liste, qui est, en effet, conforme aux registres originaux, Mauvillain figure comme bachelier jusqu'à l'année 1648 inclusivement. Sa *Vespérie* est placée au 22 janvier 1649; et son *Acte pastillaire*, sur cette question : *La fièvre puerpérale est-elle essentielle ou symptomatique?* correspond au 25 janvier 1650. D'où il résulte clairement que sa réception au grade de docteur dut avoir lieu dans le courant de l'année 1649; car bien certainement, dans le document que je viens de citer, il ne saurait être question de deux personnes différentes; les prénoms sont les mêmes, et d'ailleurs, s'il y avait deux Mauvillain, on les distinguerait l'un de l'autre, comme cela se fait en pareil cas, et on retrouverait dans la suite quelque trace du second.

Voici qui n'est pas moins positif : il existe un *Discours de paranymphe*, de Robert Patin, fils du célèbre doyen, portant la date du 28 juin 1648. Ce discours est suivi des éloges des candidats qui de-

[1] Le savant doyen de la Faculté des lettres de Paris, M. V. Leclerc, a bien voulu me communiquer un exemplaire de l'*Index funereus* de Jean de Vaux (édit. de 1724), sur lequel, à la page 48, on lit cette addition, d'une écriture du temps :

« M. Nicolaus Mauvillain, Parisinus, obiit 10ª jan. anni 1663. » (Celui-là est le père.)

« Filium reliquit D. M. Parisiensem, facie aspera, moroso et inquieto animo præ-
« ditum; nam, licet chirurgi filius, cum in sui decanatus curriculo quidquid potue-
« rat molestiæ chirurgorum societati fecisset, non melius de sua Facultate meritus
« fuit, Poquelino Molierio suæ Ægri imaginarii comœdiæ scenas accessorias suppedi-
« tando, quæ medicinæ et medicorum auctoritatem adeo apud plebem imminue-
« runt, ut nunc apud plerosque cives tantum pro forma vocentur medici, eorum præ-
« scriptionibus et ratiociniis fere nullam habentes fiduciam, eo quod eventus spem
« a medicis datam ægros et assistentes persæpe fallat. »

vaient, *ce même jour*, recevoir la licence. Parmi ces éloges se trouve celui de Jean-Armand de Mauvillain; l'orateur salue en lui le favori du cardinal de Richelieu, ce qui, dit-il, est déjà une qualité :

> Principibus placuisse viris non ultima laus est.

Ce morceau d'éloquence académique a pour nous beaucoup d'intérêt : il n'a pas la banalité des autres; le portrait qu'il nous donne du récipiendiaire présente sur son caractère des particularités piquantes, et nous le montre comme un homme à la mode : « Telle a été, dès son enfance, l'attention donnée à son éducation, tel est le soin qu'il a toujours eu de sa personne, que, loin d'avoir dans son extérieur rien d'austère ni de repoussant, c'est par la candeur charmante de son caractère, c'est par une exquise politesse, par l'élégance de ses manières, qu'il a toujours cherché à se concilier les sympathies des honnêtes gens. Mauvillain est si bien élevé, si agréable, si séduisant, que non-seulement les Grâces semblent habiter en lui; on dirait encore qu'il a été formé par leurs mains. Et cependant, en le voyant si attentif au soin de sa toilette et de sa chevelure, ne croyez pas qu'il se permette autre chose que des plaisirs honnêtes. Pour rien au monde il ne laisserait la mollesse porter atteinte à la vigueur de sa vertu. Jules César aimait à se vanter d'avoir des soldats qui, bien que peignés et parfumés, n'en étaient pas moins braves au combat. Ajoutez que Mauvillain résout avec une facilité merveilleuse les questions qui lui sont proposées; et tels sont les charmes de son élocution, qu'en vérité ce n'est pas aux oreilles de ses auditeurs que s'adresse son éloquence : elle va droit à leur cœur. »

Voilà, certes, un portrait qui n'a rien que de fort attrayant, et il y a loin du Thomas Diafoirus que nous connaissons à ce jeune étudiant si élégant et si bien paré. J'imagine qu'il y a aussi quelque allusion au caractère connu et à l'humeur enjouée de ce favori des Grâces, dans le singulier sujet qu'on lui donna à traiter l'année suivante pour son discours de Vespérie : *An ridere sapientis? — ignari?* Évidemment, il dut démontrer, aux applaudissements de l'assemblée, que la gaieté était un attribut de la sagesse.

Dans ce même discours de paranymphe, Robert Patin nous apprend que Mauvillain avait fait une partie de ses études médicales à Montpellier : « Mais ce n'était pas, ajoute l'orateur, dans cette idée absurde qui y amène tant de gens, que pour avoir dormi quelques nuits à Montpellier, un beau jour on s'y réveille médecin; non, c'était pour se convaincre et pour pouvoir raconter à tous que, quels que soient les avantages que l'on rencontre à Montpellier, on les trouve au cen-

tuple à Paris; que les richesses si vantées de cette Faculté ne sont que pauvreté, si on les compare aux nôtres. » Voilà ce qui pouvait se dire chez le chancelier de l'Université parisienne, en présence des docteurs assemblés. En réalité, ce séjour de Mauvillain à Montpellier ne nous est pas indifférent, et va nous expliquer bien des détails de sa conduite future.

Nous venons d'entendre le fils de Guy Patin. Écoutons maintenant le père. Il raconte, dans une de ses lettres, qu'en 1647 un *marchand d'orviétan* s'était adressé au doyen Jacques Perreau, à l'effet d'obtenir de la Faculté l'approbation de son opiat. Repoussé de ce côté, notre homme s'aboucha avec un certain De Gorris, et obtint par son entremise des certificats favorables d'une douzaine d'*affamés d'argent*, parmi lesquels se trouvaient Guénaut, Des Fougerais et *Mauvillain*. Cette signature, donnée par des médecins en faveur d'une drogue exploitée par un charlatan sur le pont Neuf, était un fait bien grave. Ce dernier ayant renouvelé ses instances, le nouveau doyen Piètre le caressa habilement dans ses espérances, et fit si bien, qu'il se fit remettre par lui l'approbation susdite; puis, dès qu'il eut entre les mains cette pièce de conviction, il dénonça les douze traîtres à la compagnie. Ils furent contraints d'avouer leur faute, et par décret solennel furent chassés de la Faculté. Cette aventure n'est certainement pas à l'honneur de Mauvillain. Ce qu'on peut dire de mieux pour l'excuser, c'est qu'à cette époque, ainsi que je l'ai démontré, il n'était encore que bachelier; et qui sait? c'était le moment où les passions étaient le plus excitées au sujet de l'introduction de l'antimoine et des remèdes chimiques dans le *Codex* officiel. Les noms auxquels le sien se trouve associé montrent assez de quel côté il s'était rangé dès lors. Peut-être vit-il dans ce marchand d'orviétan un chimiste persécuté. Quoi qu'il en soit, les douze coupables une fois exclus virent leur avenir compromis, et jugèrent prudent de s'humilier. Après avoir demandé publiquement pardon, ils furent réintégrés. Mais, dit Guy Patin, « la tache leur en est restée. »

Pendant les années qui suivent, nous retrouvons Mauvillain parmi les chefs les plus actifs et les plus remuants du parti antimonial. Cette attitude lui valut plus d'une altercation avec les demeurants de la saignée et des vieux principes. A la tête de ce parti était un médecin du nom de Blondel, dévoué, corps et âme, aux anciennes traditions de la Faculté. La polémique entre Mauvillain et ce docteur de la vieille roche ne tarda pas à atteindre les proportions d'une inimitié personnelle des plus violentes. Aussi, lorsqu'en 1658, comme par une dernière faveur de la fortune qui allait bientôt le trahir, Blondel fut appelé au décanat par une imposante majorité, Mauvillain se signala par des protestations bruyantes, dont l'inconvenance lui est fort

aigrement reprochée dans le procès-verbal de l'élection. Mais ce n'était là que le prélude de démêlés bien autrement graves avec le nouveau doyen. Dès les premières pages du volumineux *Commentaire* rédigé par Blondel, nous trouvons un chapitre portant ce titre significatif : *Historia facinoris Mauvillani et consortium* (Histoire de l'attentat de Mauvillain et consorts).

C'était à une thèse quodlibétaire; une nombreuse assemblée se pressait sur les bancs de l'École pour assister à l'argumentation. Un des docteurs désignés pour disputer avec le candidat se présenta, selon l'usage, en robe et en bonnet; mais, appelé ce jour-là par une affaire pressante, il s'excusa auprès du doyen, offrit de se faire remplacer par un confrère, reçut les émoluments qui lui revenaient pour la séance, et sortit. Sans attendre qu'on l'y invite, Mauvillain se présente pour argumenter, et va s'asseoir au banc réservé pour cet usage. Le doyen lui adresse ses observations; il n'en tient aucun compte. Il reste pendant deux heures à la place qu'il s'est choisie. Puis il se présente à son tour pour toucher ses émoluments. Blondel les lui refuse; Mauvillain insiste, il se moque de la parcimonie du doyen. Celui-ci s'irrite, la dispute s'échauffe; des réclamations on passe aux menaces, des menaces aux injures, puis, au milieu du tumulte qui s'ensuit, tout d'un coup Mauvillain saisit le bonnet que le doyen portait sur la tête, et sort en l'emportant. — Ceci, bien entendu, est le récit de Blondel. Mauvillain racontait les choses autrement. Il prétendait que son tour d'argumenter était venu, qu'en conséquence sa réclamation était légitime, et qu'en lui refusant ses émoluments, le chef de la compagnie avait manqué à tous ses devoirs. Quant à l'histoire du bonnet, voici, disait-il, ce qui s'était passé : en gesticulant avec véhémence, le doyen l'avait laissé tomber de dessus sa tête; lui, Mauvillain, s'était baissé pour le ramasser, par pure civilité; mais, Blondel ayant pris ce mouvement pour une voie de fait, il n'avait pas voulu continuer une contestation qui prenait cette tournure, et s'était retiré, emportant *par hasard* le bonnet qu'il tenait à la main. Quoi qu'il en soit, peu nous importe : ce qui est certain, c'est que Mauvillain se colleta, ou peu s'en faut, avec son doyen, et cela en pleine séance publique. Lui sorti, deux des docteurs présents s'interposèrent pour expliquer sa conduite et prendre sa défense. Le doyen leur imposa silence; ils refusèrent de se taire, et l'assemblée se sépara au milieu d'un désordre inexprimable. Cet acte de rébellion ne pouvait passer impuni. Mauvillain fut condamné à quatre ans de suspension de tous ses droits, et ses deux défenseurs intempestifs chacun à deux ans. Mais il ne se tint pas pour battu. Il en appela au Parlement de la sentence du doyen. De là un long procès.

Voilà certes les faits et gestes d'un docteur fort peu soucieux de la

hiérarchie; il ne faudrait pourtant pas s'en rapporter absolument aux comptes rendus de Blondel, trop intéressé dans la question pour être impartial. Mauvillain avait de nombreux amis dans la Faculté. Il y exerça avec talent les fonctions de professeur de botanique, et plus tard collabora avec Fagon à la rédaction de l'*Hortus regius*. Les thèses soutenues sous sa présidence, et dues à son inspiration, ont la plupart un double caractère. Ou bien il s'agit des louanges de la chimie, et là nous retrouvons l'ancien élève de Montpellier, tout dévoué à la polypharmacie, vantant les vertus singulières de la corne de rhinocéros, du saphir, de l'émeraude, du bézoard, de l'antimoine surtout, et raillant vigoureusement les partisans attardés du séné et du sirop de roses pâles; ou bien c'est quelque sujet facétieux comme celui-ci : *An pallidis virginum coloribus Venus?* prêtant à toute espèce d'équivoques et de plaisanteries gauloises, dites en beau latin. Ces sortes de sujets étaient assez de mise à la Faculté. Peu de jours auparavant il s'y était soutenu une thèse analogue, que l'auteur terminait par une prosopopée à Vénus, la plus puissante et la plus douce des divinités, la seule à qui Bacchus dût céder le pas. — Tout cela semble nous révéler un homme d'humeur fort indépendante, fort joviale, fort irascible, naturellement porté à l'opposition, et pouvant à l'occasion devenir un chef de parti.

C'est ce qui arriva. Dans la réaction contre les hommes et les choses du passé, qui suivit la victoire définitive de l'antimoine [1], Mauvillain, l'ancien proscrit, l'homme qui avait donné le plus de gages à la révolution, se trouva désigné pour le décanat. Il fut élu en 1666. Quelle satisfaction pour un docteur chassé deux fois pour insurrection, de rentrer le front haut, et de porter suspendus à son cou les clefs et le sceau de la Faculté ! En marge du décret de 1658, qui porte son expulsion temporaire, on lit ces mots qui sont d'une autre écriture que le décret lui-même, et que l'on reconnaît pour être de la propre main de Mauvillain : « *Qui magister De Mauvillain post sex annos decanus fuit renuntiatus.* » Tous ses rêves d'ambition, tous ses désirs de vengeance étaient réalisés.

La même scène, les mêmes protestations qui s'étaient produites lors de l'élection de Blondel se renouvelèrent à la sienne. Mais les rôles étaient changés. Il en fait lui-même la narration : « Les trois électeurs désignés par le sort étaient De Beaurains, Hardouin de Saint-Jacques, l'ancien doyen, l'intrépide défenseur du *Codex* parisien et de l'antimoine, et Des Fougerais, dont le nom est connu de la ville et de l'univers. Le nouveau doyen fut proclamé au milieu de l'assen-

[1] En 1666, après un siècle de luttes opiniâtres, l'antimoine et ses préparations furent, par arrêt solennel du Parlement de Paris, insérés au *Codex*.

timent et de la joie universelle, qui était d'autant plus grande, qu'aucun docteur du petit banc n'avait été désigné par les électeurs ci-dessus nommés pour aucune autre dignité. Mais bientôt on entendit protester avec fracas maître Blondel, le plus contentieux des mortels, perturbateur juré de la république médicale, perpétuel détracteur des honnêtes gens, infatigable et entêté dans son opposition à toutes les décisions de la compagnie, et qui n'a jamais épargné ni les plus éminents praticiens, ni ceux-là même qui ont le mieux mérité du roi et de la famille royale. Le résultat du scrutin l'avait foudroyé (et je n'en suis pas surpris). Il sortit comme un furieux, ne pouvant supporter l'idée de voir parvenu à la plus éminente dignité de l'École l'homme que dans les précédents *Commentaires* il avait poursuivi, avec autant d'injustice que d'acharnement, de sa rage venimeuse. Mais la présente élection indique assez combien ses calomnies étaient téméraires, et dictées par une perversité jalouse. »

Cette diatribe sous forme de procès-verbal est le résumé anticipé du décanat de Mauvillain. Arrivant au moment où la victoire n'était plus douteuse, mais où les passions de la lutte n'étaient pas encore éteintes, il avait beau jeu de poursuivre, sous prétexte de légalité, les dernières résistances.

Mauvillain est un exemple vivant de l'incroyable puissance d'absorption exercée par la Faculté sur ses doyens. Homme nouveau, arrivé au pouvoir par le triomphe d'un parti, l'institution le dominait, et lui imposait toutes ses traditions. Lui, fils de chirurgien, ancien élève de Montpellier, il devait, ce semble, traiter avec bienveillance la profession de son père, et voir d'un œil favorable les progrès de la Chambre royale des universités de province. Tous ces sentiments si naturels disparaissent chez lui le jour où il est nommé doyen. Il se signale, lui comme les autres, par des actes de vigueur contre les empiétements des Facultés étrangères. Dès le lendemain de son élection, en recevant les hommages des barbiers-chirurgiens, il se plaint de la froideur de leurs félicitations, et leur reproche de vouloir toujours secouer le joug, pourtant si doux, de la Faculté. Il fait casser deux médecins qui se sont rendus sans autorisation à un examen du collége de Saint-Côme. Il y conduit en personne un huissier pour faire effacer le mot *Collegium*, subrepticement rétabli dans la salle des séances, en dépit d'une condamnation du Parlement, qui en ordonnait la disparition. Après sa dévotion à l'antimoine, la lutte contre la chirurgie sera désormais son principal souci.

En voilà bien assez pour faire voir que Mauvillain n'est pas, tant s'en faut, un homme impartial ni au-dessus des préjugés et des passions de son corps. Il est néanmoins très-bien placé pour fournir à Molière les situations et les détails techniques dont son ami a besoin

pour ses comédies. D'une part, il a de vieilles rancunes contre un parti naguère puissant qui l'a par deux fois exclu de la Faculté, et il ne se fait aucun scrupule de livrer à l'ennemi des médecins les termes, les usages, les secrets défauts et les travers de la génération médicale qui le précède, et qu'il cherche à supplanter. D'autre part, il est doyen, et, malgré ses liaisons avec Guénaut et Des Fougerais, il doit nourrir contre eux un peu de ces méfiances mêlées de jalousie, que tout médecin étranger à la cour a pour ceux de ses confrères qui courent les places et les honneurs. Joignez-y l'intempérance de langue et l'esprit satirique qui lui sont naturels : voilà de quoi expliquer bien des choses! Et puis il n'est pas bien sûr qu'il ait servi Molière de la façon qu'on s'imagine, en lui dictant des plaisanteries toutes faites, et en s'associant de tout point à ses intentions. Il lui fournit des idées et des mots, cela n'est pas douteux; mais Molière a son plan et son but, qu'il conçoit sans l'aide de personne. Homme d'esprit, rencontrant un autre homme d'esprit, il le fait causer, il l'anime, il met la conversation sur les sujets qui sont le plus à cœur à son ami, les querelles de coterie et de métier; il l'encourage à exhaler sa bile, à donner cours à son humeur sarcastique. Chemin faisant, il recueille les anecdotes, fait sa provision de mots à effet, et, le jour venu, il saura les utiliser, dût-il en rejaillir quelque chose sur Mauvillain lui-même; ce qui n'empêche pas qu'à tout prendre, s'il lui fallait choisir entre les retardaires qui veulent que rien n'ait changé depuis Fernel, et le parti qui, avec l'antimoine, admet la circulation du sang, il n'hésiterait pas.

III

Je dois ici parler d'une anecdote que les commentateurs de Molière ont souvent répétée. On a prétendu que toute sa haine contre la médecine venait d'une querelle de ménage que sa femme aurait eue avec celle d'un médecin son voisin. « Pour ne laisser aucun doute sur cet article, dit un écrivain presque contemporain[1], il faut apprendre

[1] François Bernier, qu'il ne faut pas confondre avec Jean Bernier, le célèbre voyageur, dont il a été question plus haut. Après avoir longtemps exercé la médecine à Amboise, ce Bernier vint se fixer à Paris. Quoiqu'il portât le titre de médecin de la duchesse douairière d'Orléans, il vécut dans un état voisin de la misère, d'où une âpreté de caractère dont il a laissé la preuve dans ses *Essais de médecine*, 1696, ouvrage diffus, où il est un peu question de tout, excepté de médecine proprement dite. C'est dans un chapitre *sur les ennemis de la médecine* qu'il consacre un article à Molière.

au peuple, aux demi-savants et aux adorateurs de la comédie, que Molière n'a fait monter la médecine en spectacle de raillerie sur le théâtre que par intérêt, et pour se venger contre une famille de médecins, sans se mettre fort en peine des règles du théâtre, et particulièrement de celle de la vraisemblance; car de toutes les pièces dont ce comédien a outré les caractères, ce qui lui est souvent arrivé, et qu'on ne voit guère dans l'ancienne comédie, celles où il joue les médecins sont incomparablement plus outrées que les autres; mais, comme il faut être maître pour s'en apercevoir, ceux qui cherchent à rire ne pensent qu'à rire, sans se mettre en peine s'ils rient à propos. »

Quelle est donc cette mystérieuse affaire? Je la trouve contée avec détail, cette fois du vivant même de Molière, dans un écrit dont le titre a été quelquefois cité par les éditeurs, sans qu'aucun d'eux se soit avisé de le consulter. C'est une comédie intitulée *Élomire hypochondre, ou les Médecins vengés*, par le sieur Le Boullanger de Chalussay; satire violente et cruelle contre Molière, dont *Élomire* est ici l'anagramme. Voici ce que dit Élomire lui-même au sujet de cette aventure :

> Mon *Amour médecin*, cette illustre satire
> Qui plut tant à la cour, et qui la fit tant rire,
> Ce chef-d'œuvre qui fut le fleau des médecins,
> Me fit des ennemis de tous ces assassins;
> Et du depuis leur haine à ma perte obstinée
> A toujours conspiré contre ma destinée...
> Écoutez. L'un d'entre eux, dont je tiens ma maison,
> Sans vouloir m'alléguer prétexte ni raison,
> Dit qu'il veut que j'en sorte et me le signifie.
> Mais n'en pouvant sortir ainsi sans infamie,
> Et d'ailleurs ne voulant m'éloigner du quartier,
> Je pare cette insulte, augmentant mon loyer!
> Dieu sait si cette dent que mon hôte m'arrache
> Excite mon courroux! Toutefois je le cache;
> Mais quelque temps après que tout fut terminé,
> Quand mon bail fut refait, quand nous l'eûmes signé,
> Je cherche à me venger, et ma bonne fortune
> M'en fait trouver d'abord la rencontre opportune.

Et il raconte comment sa femme, ayant aperçu un jour celle du médecin, qui était venue à la comédie, la fit mettre à la porte par les employés du théâtre; comment le mari, irrité de ce procédé, monta une cabale, et se fit rendre justice :

> Car par un dur arrêt, qui fut irrévocable,
> On nous ordonna presque une amende honorable.
> Je vais, je viens, je cours; mais j'ai beau tempêter,
> On me ferma la bouche, et loin de m'écouter :

« Taisez-vous, me dit-on, petit vendeur de baume,
Et croyez qu'Esculape est plus grand dieu que Mome. »
Après ce coup de foudre, il fallut tout souffrir;
Ma femme en enragea, je faillis d'en mourir;
Et ce qui fut le pis, pendant ma maladie,
Fallut de mes bourreaux souffrir la tyrannie.
Ma femme les manda sans m'en rien témoigner.
D'abord qu'ils m'eurent vu : « Faut saigner, faut saigner, »
Dit notre bredouilleur. « Ah ! n'allons pas si vite,
L'on part toujours à temps quand on arrive au gîte, »
Dit monsieur le Lambin. — « C'est là bien décider !
Dit un autre. Il ne faut ni saigner, ni tarder;
Si l'on tarde, il est mort, si l'on saigne, hydropique;
Et notre peu d'espoir n'est plus qu'en l'émétique. »
Chacun des trois s'obstine et soutient son avis;
Et tous trois tour à tour enfin furent suivis :
L'on saigna, l'on tarda, l'on donna l'émétique,
Et je fus fort longtemps leur plus grande pratique.
A la fin je guéris; mais, s'il faut l'avouer,
Ce fut par le plaisir que j'eus de voir jouer
Mon *Amour médecin* par mes médecins même;
Car, malgré mes chagrins et ma douleur extrême,
J'admirai ma copie en ces originaux,
Et je tirai mon bien d'où j'avais pris mes maux.

Ainsi toute la guerre faite aux médecins par notre premier comique se réduirait aux mesquines proportions d'une rancune de locataire contre un propriétaire qui a augmenté son terme! Cette rancune aurait été poussée au point de le rendre malade ! C'est à de pareils motifs que nous devrions tant de chefs-d'œuvre ! Je ne ferai point à Molière l'injure de discuter cette proposition. Cependant, comme tout renseignement est bon à recueillir, même de la bouche d'un ennemi, j'admettrai volontiers que Molière ait pu spirituellement profiter de la circonstance pour charger le portrait de son *bredouilleur*, qui, en ce cas, ne serait autre que Brayer, ce médecin de la cour désigné sous le pseudonyme de *Bahis*. Mais il importe d'ajouter que cette anecdote prouve précisément le contraire de ce qu'on prétend en tirer, puisque le fait se serait passé *après* les représentations de l'*Amour médecin*.

Quelques détails ne seront pas inutiles sur cette pièce d'*Élomire hypochondre ou les Médecins vengés*, dont le second titre semble promettre quelques éclaircissements au sujet des démêlés possibles de Molière avec les médecins. — Elle a deux éditions : l'une de 1670, l'autre de 1672; toutes deux sont donc, ce qui est intéressant, antérieures au *Malade imaginaire*. La première porte, en manière de frontispice, une jolie vignette qui représente Molière prenant des leçons de Scaramouche, avec cette inscription :

Scaramouche enseignant, Élomire étudiant,

Et plus bas :

Qualis erit tanto docente magistro !

Suit une préface d'un ton fort aigre, dans laquelle l'auteur nous apprend qu'Élomire avait annoncé l'intention de se mettre lui-même sur la scène, et que la comédie en question n'a été écrite que pour suppléer à l'inexécution de ce projet.

L'édition de 1672 est une contrefaçon de la première. Comme pour lever toute espèce de doutes sur le personnage principal, elle a pour titre : *Élomire, c'est-à-dire Molière hypochondre*, etc. M. Jacob[1], bibliophile, pense que cette contrefaçon doit avoir été imprimée en France après la saisie de l'édition originale, saisie racontée dans la postface au lecteur qu'on ne trouve pas dans les réimpressions de Hollande : « Ce serait peu que vous vissiez le portrait du sieur Molière dans cette pièce, si vous n'appreniez en même temps ce qu'il a fait pour la supprimer, puisque cela a donné lieu à l'auteur d'en faire une seconde, qui est capable de le faire devenir fou, dès qu'elle aura vu le jour, tant pour la manière dont elle y doit être mise que pour le sujet de la pièce. Mais, pour vous en informer plus particulièrement, vous saurez que l'auteur de cette comédie, ayant su que son libraire avait été suborné et gagné par le sieur Molière, et qu'il avait supprimé la pièce, au lieu d'en faire part au public et de la débiter, il le tira en cause pour en retirer tous les exemplaires ou la valeur suivant le traité fait entre eux. Mais l'artifice et le crédit du sieur Molière eurent tant de force que, par une sentence du juge de police, cet auteur perdit son procès, et ses exemplaires furent confisqués; le sieur Molière en triompha. Mais il fut bien surpris d'apprendre ensuite que l'auteur avait appelé de cette sentence au Parlement, et plus encore quand il vit qu'il en poursuivait l'audience à la grand'-chambre, et que l'avocat qui devait plaider sa cause était un des plus habiles et des plus éloquents du barreau. Cette surprise-là l'interdit pourtant moins que celle qu'il eut, lorsqu'on l'assura que son antagoniste avait fait une comédie de ce procès, intitulée le *Procès comique*, et qu'il la devait bientôt donner à ses juges pour factum... » — On croit que cette comédie du *Procès comique* n'a pas paru.

Quel était ce Le Boullanger de Chalussay? Ici, malheureusement, les documents nous font absolument défaut. Était-ce un médecin? Je ne trouve son nom sur aucune des listes de l'époque. Mais ce qui

[1] Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleine.

me porte à penser le contraire, c'est que sa comédie n'est pas le moins du monde, comme on serait tenté de le croire, une réhabilitation des médecins. En voici, en deux mots, le sujet : Élomire se croit malade, et, dans son désir de guérir, il est prêt à subir toutes les conditions qu'on voudra lui faire, et va de médecins en médecins demander sa guérison. Ceux-ci se donnent le mot pour abuser de sa crédulité; ils l'obligent à se déguiser en Turc, pour obtenir une consultation, et lui jouent tous les tours imaginables; ils sont du reste aussi ridicules, aussi empesés que possible; ils se querellent à tout propos entre eux, en présence de leurs malades; ils corrompent le domestique d'Élomire, moyennant quoi, ils l'attirent à un divertissement, pendant lequel ils font prévenir un exempt qu'il se trouve là un assassin. L'exempt arrive; Élomire vide ses poches pour se débarrasser des archers, et se sauve à toutes jambes. Après cette ignoble plaisanterie, les médecins sont enchantés, et vont boire à leur vengeance satisfaite, en compagnie des archers, avec l'argent d'Élomire.

Tout cela n'est certainement pas à leur honneur. Loin de vouloir chercher à cette pièce une signification qu'elle n'a pas, je pense que le sieur de Chalussay est tout simplement quelque misérable homme de lettres envieux de la gloire de Molière, et qui cherche à le décrier par tous les moyens. Jamais aussi jalousie plus basse ne produisit une œuvre plus inepte. Telle qu'elle est pourtant, nous pouvons en tirer parti, en étudiant les procédés dont se sert la haine de l'auteur.

Évidemment, son ouvrage est celui d'un homme qui a très-bien connu Molière; il est initié même aux secrets de sa vie privée; il ramasse soigneusement tout ce que la sottise et l'envie ont pu débiter sur son compte, mais il affecte en même temps de lui rendre justice, et de lui décerner parfois de véritables éloges, pour avoir ensuite le droit de lui prêter des ridicules, et, qui, plus est, des crimes. C'est le système connu de tous les calomniateurs.

Ainsi il nous donne les détails les plus circonstanciés sur la famille, les études, les débuts de Molière. Il nous le montre *né dans la friperie*, *dans la juiverie*, comme on le disait avec malignité, allant à Orléans prendre ses licences, restant quelque temps au barreau, puis emporté par son goût pour le théâtre; il raconte ses premières représentations avec une mauvaise troupe, son séjour de dix ans en province, son retour à Paris, ses tentatives malheureuses dans la tragédie, le succès prodigieux de l'*Étourdi* et du *Dépit amoureux*. C'est Élomire lui-même qui donne tous ces détails, pour répondre aux plaintes et aux reproches continuels de ses acteurs. Dieu sait, dit-il,

Dieu sait si, me voyant alors le vent en poupe,
Je devais être gai; mais le soin de la soupe

Dont il fallait remplir vos ventres et le mien,
Ce soin, vous le savez, hélas ! l'empêchait bien.
. . . .
. . Après que mes soins ont revêtu des gueux,
Je me vois mépriser et gourmander par eux.
C'est vous, ô champignons élevés sur ma couche,
Vous pour qui j'ai tiré jusqu'au pain de ma bouche,
Vous pour qui j'ai veillé tant de jours et de nuits,
C'est vous, ingrats, c'est vous qui me comblez d'ennuis!

Ce qui n'empêche pas que, lorsque, après avoir énuméré ses services passés, il leur demande, fort de la conscience de ses bienfaits :

Et de vous, toutefois, qui peut se plaindre?

ils répondent à l'unisson, comme la Médée de Corneille :

TOUS.

Moi !

Et de quoi se plaignent-ils donc? c'est ici que la calomnie commence à se montrer. Le caractère profondément bon, mais vif et irascible, de Molière était connu de tout le monde. Avec un peu de bonne volonté, il n'est pas difficile d'en faire un homme bizarre, emporté, capricieux, à charge à lui-même et aux autres, maugréant sans raison contre tout et contre tous. Mais ce n'est rien encore : un peu plus loin, il s'agira de la fameuse *toux* de Molière, et, sous prétexte d'intérêt pour sa santé, on lui donnera de ces conseils aigre-doux qui rappellent ceux des amis de Job :

ÉPISTÉNEZ.

On augmente son mal, faisant la comédie,
Parce que les poumons, trop souvent échauffés,
Ainsi que je l'ai dit, s'en trouvent desséchés;
Et l'on en peut guérir, pourvu que l'on s'abstienne
D'abord de comédie *et de comédienne*.
Mais alors que ce mal dans un comédien
Augmente nuit et jour, parce qu'il ne vaut rien,
Qu'il choque dieux et gens dedans ses comédies,
Le ciel seul peut alors guérir ses maladies,
Et tous les médecins de notre Faculté
Ne sauraient lui donner un seul brin de santé.

Puis viennent les allusions sanglantes aux chagrins domestiques, à la jalousie trop justifiée du mari; on la voit naître, cette jalousie, dans une conversation de Molière avec ses amis Barry et Orviétan.

ÉLOMIRE.

. . . . Qui forge une femme pour soi.
Comme j'ai fait la mienne, en peut jurer sa foi.

BARRY.

Mais quoique par Arnolphe Agnès ainsi forgée.
Elle l'eût fait .... s'il l'avait épousée.

ÉLOMIRE.

Arnolphe commença trop tard à la forger;
C'est avant le berceau qu'il y devait songer,
Comme quelqu'un l'a fait...

Nous retrouvons ici cette atroce calomnie répandue du vivant de Molière, et qui l'accusait d'avoir épousé sa propre fille, calomnie si habilement exploitée par ses ennemis, qu'il a fallu, pour la détruire, les trésors d'érudition dépensés par M. Beffara à réduire à leur juste valeur des apparences fâcheuses.

On le voit, c'est partout le même procédé; partout un fond de vérité ou de vraisemblance sert à faire passer les plus cruelles insinuations. Reste à expliquer le titre même de la pièce : Élomire *hypochondre*. Quoi donc! le poëte qui a su répandre une si franche gaieté sur les misères d'Argan serait-il lui-même un malade imaginaire? — Ici je ne voudrais pas trop m'aventurer. Je ne puis pourtant m'empêcher d'être vivement frappé, quand je vois le rival envieux qui se propose de peindre à la fois tous les défauts de Molière, les grouper en quelque sorte autour d'un travers capital qui les résume tous, l'hypocondrie; je me demande si le détracteur, même le plus injuste, oserait bien lui forger de toutes pièces un caractère qui serait au rebours de la vérité. Il veut, dit-il, le peindre tel qu'il est : ne faut-il pas que le portrait soit, sinon vrai, du moins vraisemblable? Aussi bien, la biographie élogieuse écrite par Grimarest contient un mot qui pourrait nous mettre sur la voie : « Dix mois après son raccommodement avec sa femme, il donna, le 10 février de l'année 1673, le *Malade imaginaire, dont on prétend qu'il était l'original.* »

Molière était réellement malade. Le genre de mort auquel il succomba rend très-probable la supposition qu'il était atteint, depuis longues années, d'un anévrisme qui se rompit dans un effort. Nous avons même quelques données sur l'époque où il commença à sentir les premières atteintes de son mal. M. Bazin [1] nous le montre, aux environs de 1667, obligé par deux fois de renoncer à monter sur les planches. En juin de cette même année, le journal en vers de Robinet, continuateur de Loret, dit de Molière :

[1] *Notes sur la vie et les ouvrages de Molière.*

Et lui, tout rajeuni du lait
De quelque autre infante d'Inache,
Qui se couvre de peau de vache,
S'y remontre *enfin* à nos yeux
Plus que jamais facétieux.

Il y a tout lieu de croire, en rapprochant les dates, que c'est cette même période, maladive et triste, de la vie du poëte, à laquelle fait allusion Le Boullanger de Chalussay, attribuant à une colère rentrée ce qui n'était que le premier indice de la maladie qui devait terminer les jours du poëte. C'est alors qu'il peut lui prêter les vers suivants :

Et sans exagérer je puis vous dire aussi
Qu'homme n'a plus que moi de peine et de souci.
Vous en voyez l'effet de cette peine extrême
En ces yeux enfoncés, en ce visage blême,
En ce corps qui n'a plus presque rien de vivant,
Et qui n'est presque plus qu'un squelette mouvant.

C'est alors que, pour employer ses expressions, « l'on saigna, l'on tarda, l'on donna l'émétique. » En d'autres termes, c'est alors que Molière se soigna. Il était homme, après tout; et qu'y a-t-il de surprenant qu'il ait, comme un autre, cherché des remèdes à ses maux? Que, de plus, se voyant condamné à une inaction qui lui pesait, il eût, par intervalles, des moments de découragement et des accès d'humeur noire, cela n'aurait aussi rien que de très naturel. Puis son courage reprenait le dessus; il fallait vivre, il fallait procurer du pain à toute cette troupe qui n'avait que son talent pour ressource; alors adieu les remèdes; il reprenait sa chaîne, sauf à retomber un peu plus tard, quand ses forces venaient à défaillir, et à reprendre un traitement toujours interrompu.

Avec un peu de malignité, il n'est pas difficile de transformer cette triste histoire en celle d'un hypocondriaque, d'un homme qui s'écoute, qui se plaint sans cesse, et qui se soumet chez lui à tous les caprices des médecins qu'il nargue au dehors. J'avoue qu'il y avait une insigne lâcheté à railler ainsi les souffrances d'un malade. Mais je ne suis pas chargé de prendre la défense de Le Boullanger de Chalussay; et toujours est-il qu'il est bien curieux de voir un ennemi de Molière faire de lui, par anticipation, un malade imaginaire.

M. Bazin, dont j'ai déjà cité les recherches consciencieuses, a certainement été bien inspiré lorsqu'il a dit de Molière : « Cet homme, qui se moquait si bien des prescriptions et des remèdes, se sentait malade. Avec une dose ordinaire de faiblesse, il aurait demandé à tous les traitements une guérison peut-être impossible.

Ferme et emporté comme il l'était, il aima mieux nier d'une manière absolue le pouvoir de la science, lui fermer tout accès auprès de lui, et employer ce qui lui restait de santé à remplir sa vie selon son goût et sa passion. Il y avait dans son fait à l'égard de la médecine quelque chose de pareil à la révolte du pécheur incorrigible, une vraie bravade d'incrédulité. » — Si j'ai bien compris les choses, il y avait plus encore : il y avait, à ce moment de sa vie, le dépit d'un malade qui s'est en vain adressé à la science, et qui vient de perdre ses dernières illusions; il y avait les luttes cachées d'un homme qui triomphe de sa propre faiblesse, qui, au moment de succomber au découragement, se roidit, fait effort, et livre à la risée publique les secrets les plus douloureux de son âme. Peut-être aussi, en voyant son portrait dans *Élomire*, avait-il reconnu, avec cette loyauté de conscience qui est le propre des hommes vraiment forts, que son ennemi avait frappé juste, et voulait-il protester contre sa misère, en faisant rire de lui-même sous le personnage d'Argan.

C'est, en effet, le caractère commun à ses plus étonnantes productions : il y met tout son génie et tout son cœur. Misanthrope, il met la misanthropie en scène avec une souveraine éloquence. Mari malheureux, cœur tendre et misérablement subjugué par les charmes d'une coquette indigne de lui, il se reproche ses contradictions, et, tout honteux d'une passion qu'il chérit en secret, il fait en quelque sorte sa confession publique :

> Mais avec tout cela, quoi que je puisse faire,
> Je confesse mon foible, elle a l'art de me plaire;
> J'ai beau voir ses défauts, et j'ai beau l'en blâmer,
> En dépit qu'on en ait, elle se fait aimer !

Et qui ne se rappelle tous ces admirables tableaux des tortures de la jalousie, qui sont l'histoire de sa vie, ces folles créations sur lesquelles une larme a dû tomber plus d'une fois, et qui charmeront éternellement par ce mélange singulier de rire et de douleur qui est le fond même de la nature humaine?

Eh bien, c'est ce même sentiment, personnel et humain tout à la fois, qu'il me semble retrouver dans le *Malade imaginaire;* c'est là l'œuvre d'un homme qui chérit la vie, qui voit bien qu'elle lui échappe, qui voudrait la retenir, qui se sent homme en un mot, et qui gémit de sa faiblesse. Je ne sais; mais plus je relis cette dernière et prodigieuse invention de son génie, plus je suis frappé de ce qu'elle a de profondément triste, à travers l'étourdissante gaieté qui y circule d'un bout à l'autre; c'est à faire frémir : cette chambre de malade, ces drogues amoncelées, ces médecins qui errent autour de leur

sujet, comme des figures de revenants, ou comme des vampires guettant leur proie, cette femme hypocrite et cupide qui compte déjà les écus de la succession : il y a là je ne sais quoi de lugubre, et comme un avant-goût de la mort, qui donne le frisson. Et quand on songe que l'homme qui joue ce rôle de moribond est déjà frappé, et porte en lui le trait fatal, on se prend à tressaillir, on est saisi par tous les côtés à la fois, on est partagé entre un invincible plaisir et une profonde pitié.

La dernière pièce où Molière avait introduit des médecins, c'était *Monsieur de Pourceaugnac*. Quel chemin il a fait depuis ! Jusqu'alors ce qu'il narguait en eux, c'étaient leurs côtés extérieurs, leurs perruques, leurs rabats, leur latin, leurs dissertations pédantesques. C'était de la satire, et rien de plus. Maintenant, c'est un véritable drame qui se déroule aux yeux du spectateur, drame intime et poignant, où le principal personnage, auteur, acteur et victime, met sa vie pour enjeu du succès, et étale à nu la plus incurable des misères humaines : l'impuissance dans l'attachement à la vie.

Certes, il y avait quelque chose de ce sentiment dans ses précédents ouvrages; car tous ses caractères comiques sont multiples et peuvent être pris par deux côtés. Par exemple, si Tartufe était seul, il ne serait qu'odieux et insupportable : ce qui fait la comédie, c'est la crédulité de ce pauvre homme qui se laisse duper par un fripon, jusqu'à lui donner sa fille, et se dépouiller pour lui de son bien. De même pour les médecins : ce qu'il y a de plus ridicule en eux, c'est l'aveugle confiance qu'ils inspirent; plus leur science est vaine et creuse, plus on prend en commisération les malheureux qui s'attachent à leurs paroles comme à des oracles, et qui ne sauraient faire un pas sans les consulter.

Mais ici l'enseignement acquiert une tout autre grandeur. Ce n'est plus seulement la crédulité, la sottise des hommes qui sont en question : l'instinct naturel de la conservation devient, poussé à l'excès, la plus impérieuse, la plus tyrannique, la plus égoïste des passions. Otez-lui sa crainte de la mort, Argan ne sera qu'un bon bourgeois assez borné; il devient un despote domestique, il sacrifie le bonheur de ses enfants à une fantaisie niaise; il s'humilie lâchement devant les ordonnances de M. Purgon et les clystères de M. Fleurant. Il y a surtout un moment où cet instinct se réveille en lui avec une éloquence incomparable; c'est celui où, voulant faire le mort pour sonder les dispositions de sa femme, il se ravise tout à coup, et s'écrie : « N'y a-t-il point quelque danger à contrefaire le mort [1] ? » Malgré tout cela,

[1] Un contemporain, dont on aime à ignorer le nom, eut la cruauté de faire à ce propos, sur la mort de Molière, l'épigramme suivante :

Ci-gît un qu'on dit être mort;

il inspire un profond intérêt; car il est vraiment et cruellement malheureux. Croire souffrir, n'est-ce pas souffrir en effet? Telle est pourtant la vraie hypocondrie : maladie implacable, qui défie tous les remèdes, parce qu'elle envahit l'homme tout entier, en lui donnant, par un prodige de l'imagination, le triste pouvoir de se créer à lui-même de nouvelles douleurs.

Et c'est justement parce que le *Malade imaginaire* est une œuvre passionnée, pleine de pressentiments et de tristes retours de l'auteur sur lui-même, qu'il me paraît plus difficile qu'on ne le croirait au premier abord d'y chercher sa véritable pensée sur la médecine, je dis sa pensée désintéressée, philosophique, dégagée de la pression des circonstances extérieures. Voici, par exemple, ce qu'il dit, parlant en son propre nom, dans la préface du *Tartufe :* « Qu'est-ce que, dans le monde, on ne corrompt point tous les jours? Il n'y a de chose si innocente où les hommes ne puissent porter du crime; point d'art si salutaire dont ils ne soient capables de renverser les intentions; rien de si bon en soi qu'ils ne puissent tourner à de mauvais usages. *La médecine est un art profitable, et chacun la révère comme une des plus excellentes choses que nous ayons;* et cependant il y a eu des temps où elle s'est rendue odieuse, et souvent on en a fait un art d'empoisonner les hommes. » Il semblerait donc ne condamner que l'abus, et approuver l'usage. Mais, je l'avoue, ce passage ressemble trop à une précaution oratoire, pour qu'on en puisse tirer une conclusion certaine. Voici, d'autre part, ce qu'il dit dans le *Festin de Pierre :* « Un médecin est un homme que l'on paye pour conter des fariboles dans la chambre d'un malade, jusqu'à ce que la nature l'ait guéri, ou que les remèdes l'aient tué. » Il est vrai que, cette fois, c'est don Juan qui parle, don Juan *impie en médecine* comme dans tout le reste, et dont Molière ne prétend certainement pas endosser toutes les opinions. Dans le *Malade imaginaire*, au contraire, nous avons un personnage qui représente trop évidemment le rôle de la raison et du bon sens pour qu'on ne soit pas autorisé à chercher en lui les opinions de Molière lui-même. C'est Béralde. Poussé à bout, son frère lui demande enfin : « Vous ne croyez donc pas à la médecine? » Voilà une question bien nette et bien catégorique. La réponse ne l'est pas moins : « *A regarder les choses*

Je ne sais s'il l'est ou s'il dort;
Sa maladie imaginaire
Ne saurait l'avoir fait périr;
C'est un tour qu'il joue à plaisir,
Car il aimait à contrefaire.
Comme il était grand comédien,
Pour un malade imaginaire,
S'il fait le mort, il le fait bien.

en philosophe, je ne vois point de plus plaisante momerie, je ne vois rien de plus ridicule qu'un homme qui se veut mêler d'en guérir un autre..., par la raison que les ressorts de notre machine sont des mystères, jusqu'ici, où les hommes ne voient goutte; et que la nature nous a mis au devant des yeux des voiles trop épais pour y connaître quelque chose... De tout temps, il s'est glissé parmi les hommes de belles imaginations que nous venons à croire, parce qu'elles nous flattent, et qu'il serait à souhaiter qu'elles fussent véritables. Lorsqu'un médecin vous parle d'aider, de secourir, de soulager la nature, de lui ôter ce qui lui nuit, et lui donner ce qui lui manque, de la rétablir, et de la remettre dans une pleine facilité de ses fonctions; lorsqu'il vous parle de rectifier le sang, de tempérer les entrailles et le cerveau, de dégonfler la rate, de raccommoder la poitrine, de réparer le foie, de fortifier le cœur, de rétablir et conserver la chaleur naturelle, et d'avoir des secrets pour étendre la vie à de longues années, il vous dit justement le roman de la médecine. Mais quand vous en venez à la vérité et à l'expérience, vous ne trouvez rien de tout cela; et il en est comme de ces beaux songes qui ne laissent au réveil que le déplaisir de les avoir crus [1]. »

Ce n'est certes pas le lieu de discuter ici cette proposition banale, à savoir que *la médecine est un art conjectural;* avant tout, il faudrait savoir s'il est un seul art au monde qui ne le soit pas plus ou moins. Ne pas vouloir se payer de mots, consulter la vérité et l'expérience, tout cela est excellent. Mais, précisément à cause de cela, on ne saurait, en une matière si grave, se faire une opinion, sans une très-longue et très-spéciale étude; et l'on n'a pas le droit, fût-on Molière lui-même, d'invoquer des raisons comme celle-ci, qu'il est impossible qu'un homme en guérisse un autre; car c'est là un mot, et rien de plus. Dire que les ressorts de notre machine sont des mystères difficiles à pénétrer, c'est avancer une vérité que personne ne conteste; en conclure que la science est condamnée à se traîner toujours dans la même ornière, et que « la nature nous a mis au devant des yeux des voiles trop épais pour y connaître quelque chose, » c'est tout simplement nier le progrès, et j'ajoute nier l'évidence; il est regrettable que Molière ait laissé échapper cette phrase, indigne de son génie et contraire à tous ses instincts. A tout prendre, et en faisant toutes les concessions possibles à la faiblesse de l'intelligence humaine, et aux incertitudes que le progrès rencontre en son chemin, je serais assez de l'avis d'Argan: « Toujours faut-il demeurer d'accord que, sur cette matière, les médecins en savent plus que les autres. » Il est trop facile de répondre comme Béralde, que, quand on

[1] Le *Malade imaginaire*, acte III, sc. III.

est malade, il ne faut rien faire, et tout attendre de la nature. En parlant ainsi, Béralde se porte bien, et il est bien probable que, s'il tombe malade, il fera comme tout le monde, et appellera un médecin.

Je me trompe : il y a un homme qui, malade, n'en agit pas ainsi; cet homme, c'est Molière, mais, je le répète, Molière ayant essayé de tout, Molière fatigué d'une lutte impuissante, et, en désespoir de cause, maudissant l'art dont il n'attend plus aucun secours. C'est alors qu'il fait dire de lui-même par Béralde : « Il sera encore plus sage que vos médecins, car il ne leur demandera point de secours. *Il a ses raisons* pour n'en point vouloir, et il soutient que cela n'est permis qu'aux gens vigoureux et robustes, et qui ont des forces de reste pour porter les remèdes avec la maladie : mais que, pour lui, il n'a justement de la force que pour porter son mal. » Qu'on ne cherche pas à pallier la contradiction qui peut exister entre ces accents désespérés et la préface du *Tartufe* que je citais tout à l'heure. Il vaut mieux consulter les dates. Cette préface est de 1667. Molière l'écrit, malade il est vrai, mais espérant encore. Sans avoir jamais eu dans la médecine une foi bien robuste, il est pourtant à son égard dans les dispositions communes, ni plus, ni moins. En 1673, il n'espère plus rien, il écrit le *Malade imaginaire*, et il meurt. Si son jugement véritable sur ce point reste pour nous enveloppé de quelque obscurité, peut-être du moins, à défaut de ce qu'il en a pensé, avons-nous découvert ce qu'il en a senti. C'est, au demeurant, ce qui importe le plus à l'histoire de l'art.

MAURICE RAYNAUD.

JOSEPH MONTANELLI

L'Italie vient de perdre un de ses hommes les plus distingués, un des esprits les plus élevés qui fussent restés debout au milieu des vicissitudes des dernières révolutions qui l'ont agitée. Joseph Montanelli cessait de vivre le 17 juin dernier, dans la petite ville de Fucecchio, sa patrie. Il avait joué un rôle considérable dans la révolution de 1848; et depuis lors il s'était toujours maintenu fidèle aux idées républicaines : fidélité bien rare dans les temps présents ! Comme Manin, il avait rêvé pour l'Italie un régime républicain fédéral, qu'il ne faut point confondre avec l'unitarisme révolutionnaire des Mazziniens. Manin, vers la fin de sa vie, devint, dit-on, unitaire et monarchique. Montanelli conserva toujours, avec quelques modifications peut-être, les opinions de sa jeunesse et sa foi primitive. Il resta toujours attaché à ce parti qui est plus nombreux qu'on ne pense en Italie, dont le représentant le plus avancé et un peu exagéré peut-être est Joseph Ferrari, l'historien des révolutions italiennes. Au reste, en rendant hommage à la mémoire chérie de l'homme honorable qui n'est plus, auquel nous a lié une amitié de douze années, nous ne prétendons ni nous associer à toutes ses idées, ni présenter sa vie politique comme infaillible. Montanelli était surtout un penseur et une âme de poëte. C'est par son cœur généreux, par la beauté morale de son caractère que nous voudrions le faire connaître et admirer. Encore ému du coup qui nous frappe dans nos plus chères affections, nous vou-

drions faire partager à ceux qui liront ces lignes un peu de cette douleur poignante qui s'empare du cœur lorsqu'on voit disparaître, non-seulement un être chéri, mais un homme éminent, doué des qualités les plus aimables et les plus solides; lorsqu'on voit s'éclaircir de plus en plus les rangs des esprits élevés, honnêtes et sérieux.

I

Joseph Montanelli naquit dans la petite ville de Fucecchio, en Toscane, vers 1813. Son père était musicien; dès son enfance il se sentit entraîné vers cet art. Bientôt le goût de la poésie, qui coule de source dans ces montagnes où le plus humble artisan naît poëte, vint s'ajouter à ce penchant, et il eût partagé sa vie entre les vers et la musique, si la volonté et l'expérience de son père ne l'avaient détourné de ses délassements préférés, en le poussant vers les études plus sévères du droit. Joseph, fils obéissant, s'y livra sans goût, mais il s'y fit néanmoins assez remarquer pour que le grand-duc lui donnât de bonne heure une chaire de droit commercial à l'université de Pise. Indépendamment de ces études sérieuses, il s'adonna de son propre chef à d'autres occupations plus en harmonie avec sa nature d'artiste, portée à la méditation et à la rêverie. Sans négliger la poésie, pour laquelle il se sentait une vocation particulière et qu'il cultiva comme allégement à ses souffrances jusqu'aux derniers jours de sa vie, il éleva sa pensée vers les problèmes les plus ardus de la philosophie, vers ces questions insolubles ici-bas, qui sont à la fois l'aspiration et le tourment des nobles âmes. A vingt-deux ans, il avait déjà embrassé et repoussé tour à tour plusieurs systèmes philosophiques; il avait caressé plusieurs rêves sans pouvoir s'y arrêter ni les adopter définitivement, comme il arrive à tous ceux qui veulent par les forces de la seule raison se créer un système complet, se donner une explication de l'absolu et de l'éternel.

Ainsi qu'il le dit lui-même dans ses intéressants *Mémoires*, sur lesquels nous reviendrons, voltairien à dix-huit ans, panthéiste à vingt, saint-simonien à vingt-deux, il parcourut ainsi toute la série des chimères qui ont séduit et fasciné notre siècle. Il était menacé, au milieu de ces vaines recherches, de tomber dans ce scepticisme sans fond qui avait tourmenté en Italie les grandes âmes de Foscolo et de Leopardi, lorsque, en 1842, il eut la bonne fortune de connaître plusieurs catholiques français, notamment Ozanam, qui était allé passer

l'hiver à Pise, déjà atteint de la maladie cruelle qui devait nous l'enlever sitôt. Il lut alors avec attention Rosmini, dont les doctrines commençaient à se répandre en Italie, et les premiers ouvrages de Gioberti, qui était encore un des plus ardents défenseurs du catholicisme. C'est à cette époque qu'il embrassa ces idées religieuses auxquelles il se tint avec une ferveur inégale peut-être, pendant les diverses périodes de sa vie. Son âme de poëte, une mobilité excessive d'impressions et de sentiments lui ont fait ressentir trop vivement parfois le contre-coup des événements, ainsi que nous le verrons plus tard, et ont paru le mettre en contradiction avec lui-même. Cette sensibilité nerveuse et presque maladive était peut-être son seul défaut; elle lui valut des attaques passionnées qui partaient des camps les plus opposés. Cependant, nous le montrerons bientôt, le fond même de ses idées ne changea jamais.

C'est vers 1842 et 1843 qu'il commença à jouer un rôle politique, lorsque les approches de la révolution s'annoncèrent par des mouvements d'abord sourds et isolés dans tous les États de la Péninsule et par d'autres symptômes non moins graves, je veux dire par l'agitation des esprits, qui se passionnaient dès lors, pour tout ce qui se rattachait de près ou de loin à l'aspiration secrète et unanime vers la liberté civile et l'indépendance de la patrie. Les *Speranze d'Italia*, le *Primato* de Gioberti, parus vers cette époque, puis les *Prolégomènes*, du même auteur, faisaient déjà du bruit et entraînaient les hommes les plus étrangers aux idées politiques. Dans ce dernier ouvrage, Gioberti flétrissait énergiquement l'exécution des frères Bandiera; il condamnait la politique du roi de Naples; surtout celle de son ministre del Carretto, ce précurseur des Nunziante et des Pianelli, apostat du carbonarisme, et particulièrement odieux au pays. Les princes commencèrent à sentir le besoin de donner des réformes. Vers ce moment Pie IX parut, et une immense acclamation, un immense cri d'espérance retentit d'un bout à l'autre de l'Italie; que dis-je? de l'Europe entière, comme à l'aurore de 89. Jamais prince, on le sait, ne fut accueilli par un enthousiasme aussi unanime, par une aussi ardente explosion d'amour, de désirs, d'aspirations inénarrables.

C'est alors que les partis commencèrent à se dessiner. Jusqu'à ce moment, il n'y en avait eu qu'un, le parti qui demandait des innovations et qui conspirait dans les sociétés secrètes, en exprimant ses vœux par la presse clandestine. Montanelli était à la tête de ce mouvement; il rédigeait presque toutes les proclamations qui partaient de Pise. Du reste, cette presse alors n'avait rien de bien subversif : on se bornait à demander de justes réformes et une sage liberté. Le chapitre de ses Mémoires où Montanelli nous raconte les ruses ingénieuses et parfois puériles de ces conjurés inoffensifs est des plus curieux.

« Souvent, nous dit-il, nous prenions un style de bureaucrates pour faire croire au gouvernement que les personnes qui avaient recours à ce moyen d'exprimer leur opinion, étaient des gens influents, peut-être même des employés. » Au bout d'un certain temps la presse clandestine était devenue un moyen quasi légal, et, en tout cas, honnête et modéré de manifester son opinion ou plutôt l'opinion publique. Malheureusement cette opinion publique n'était pas toujours aussi libérale qu'elle était prudente et rangée, si je puis me servir de ce mot, dans son expression. Souvent on demandait, au nom de la liberté, des mesures despotiques et restrictives de la liberté d'autrui, comme celle, par exemple, où l'on réclamait l'éloignement des Dames du Sacré-Cœur qui avaient obtenu l'autorisation de fonder une maison à Pise. Mais pourquoi s'étonner que ce libéralisme naissant s'égarât à ce point ? N'a-t-on pas vu récemment dans des pays qui se disent arrivés à l'apogée de la civilisation et de la démocratie, les feuilles les plus accréditées et les plus lues réclamer la suppression d'autres sociétés non moins utiles, qui comptaient de longues années d'existence honorable, où elles n'avaient fait que répandre à pleines mains sur toutes les misères les bienfaits du christianisme et de la charité !

Nous n'avons à parler des événements de cette époque qu'autant qu'ils touchent de près l'homme éminent dont nous nous occupons. Il nous faut pourtant dire deux mots de la situation des partis en Italie. L'avénement de Pie IX, avons-nous dit, les fit éclore tout à coup. Il s'en forma d'abord deux, le parti modéré, représenté notamment en Toscane par Salvagnoli, et le parti avancé, dont le chef, presque dès le début, fut Montanelli. L'un avait pour organe le journal *la Patria*, qui paraissait à Florence; l'autre, *l'Alba* et surtout *l'Italia*, qui se publiait à Pise. Malheureusement, malgré les noms qui sont arbitraires, le parti qu'on appelait avancé représentait bien plus que l'autre la véritable modération et la véritable liberté. Il ne demandait, en effet, qu'à marcher, au moyen de réformes successives obtenues des princes italiens, vers les institutions libérales et vers l'affranchissement de l'Italie. Quoique la république (une confédération de républiques italiennes) fût l'aspiration et l'idéal de Montanelli, il avait néanmoins assez de clairvoyance pour ne pas sacrifier à un but abstrait, et pour le moment irréalisable, les véritables intérêts de sa patrie.

Les prétendus modérés, au contraire, n'avaient confiance que dans les armes, et prenaient sous leur patronage le roi de Piémont, qui était à cette époque le représentant de l'esprit purement militaire, de la monarchie absolue sans aucun mélange de libéralisme. Ils prétendaient arriver à l'indépendance de l'Italie sans que le terrain fût préalablement préparé par de salutaires réformes. César

Balbo, qui, dans les *Speranze*, avait mis en avant le *porro unum est necessarium*, voulant parler de la délivrance de l'Italie, était le chef de ce parti, dont Massimo d'Azeglio fut un des principaux instruments. C'était le parti piémontais dans toute la force du mot. Les Mémoires de Montanelli établissent très-clairement cette séparation précoce de l'Italie en deux camps, qui fut le premier et funeste germe de l'unitarisme actuel. Il ne croyait pas qu'on pût, par ce moyen, arriver à un résultat heureux, et les faits se sont chargés de justifier ses prévisions. Il essuya patiemment les bordées qui lui venaient de droite et de gauche, des amis quand même du gouvernement et des amis du Piémont, des conservateurs à tout prix et des affiliés de Mazzini, qui commençaient à se montrer; il se tint toujours ferme, malgré tout, aux idées libérales propagées par la fédération des divers États de l'Italie. Accusé tour à tour de timidité et d'imprudence, il maintint son principe, qui se résuma à la fin dans son projet de constituante, projet chimérique si l'on veut, et que rendirent impossible les événements ultérieurs, mais qui le tenait aussi éloigné des mazziniens, dont il combattit toujours les erreurs, que des soi-disant modérés.

Quoique en butte, comme on le voit, aux attaques de plus d'un genre d'ennemis, il paya un des premiers de son sang un noble tribut à la cause de l'indépendance italienne. Lorsque les événements, précipités par le choc de tous ces éléments divers, forcèrent en quelque sorte les Italiens à en venir aux mains avec l'Autriche, au moment où ils étaient le moins prêts, il se rendit à Curtatone, parmi cette poignée de Toscans qui tentèrent une défense désespérée. Professeur, et arrivé déjà à la maturité de l'âge, il partit comme simple soldat, se confondant avec les artisans et les étudiants. Après avoir failli être fusillé dans le Tyrol, où il allait propager les idées d'affranchissement, il rentra dans son bataillon, dès qu'il le sut devant l'ennemi. C'est dans ce combat de Curtatone que des hommes dont les noms ont illustré la science comme le professeur Pilla, un des géologues les plus distingués de notre temps, Mossotti et Burci arrosaient de leur sang les plaines de la Lombardie. Pilla restait sur le champ de bataille. Lorsque, écrasés par le nombre, ils allaient battre en retraite, c'est Montanelli qui harangue et ranime les soldats. Il réunit une poignée de braves sur le pont de l'Osone et arrête l'élan de l'ennemi, malgré des pertes irréparables. Bientôt ils reprennent l'offensive et vont attaquer les Autrichiens, qui s'étaient repliés vers un moulin situé de l'autre côté du pont. Le combat devint alors des plus meurtriers. C'est à ce moment que Montanelli, après avoir vu tomber ses amis les plus chers, notamment son compagnon inséparable Pietro Parra, fut atteint lui-même d'une balle qui lui traversa l'épaule. « Je ne me rendais pas compte de ma blessure, dit-il. Bientôt

une sueur froide me couvrit; je demandai où j'étais blessé. — Dans le dos, me répondirent ceux qui étaient derrière moi, ne voyant que le trou par lequel la balle était sortie. » Ce sont les dernières paroles qu'il entendit et qui le frappèrent douloureusement lorsqu'il tomba sans connaissance. Il craignait que ses ennemis n'en tirassent parti pour dire qu'il n'avait pas montré la poitrine à l'ennemi. Son ami Vincent Malenchini le recueillit dans ses bras et l'assista jusqu'à ce que les Autrichiens fussent tout à fait maîtres de la position. Puis, le croyant mort, on fut contraint de le laisser sur le champ de bataille, et c'est ainsi qu'il resta prisonnier. Le bruit de sa mort se répandit partout et on lui fit des funérailles solennelles dans la cathédrale de Pise.

Trois mois après, par un de ces retours inattendus des choses d'ici-bas qui étonnent les esprits, il se trouva chef du gouvernement provisoire et associé à Guerrazzi dans le ministère. La marche rapide des événements ne lui laissa guère le temps de développer sa politique ni de prendre des mesures décisives. Il ne put que formuler son projet de constituante, qui effraya beaucoup de monde, mais qu'on ne pouvait juger sainement que par les résultats. Ce n'était au fond qu'un projet de confédération déguisé sous ce nom, pour ne pas trop effaroucher les unitaires, dont le concours, en ce moment critique, pouvait sembler nécessaire aux destinées de l'Italie. Bientôt le désastre de Novare et la marche triomphante des Autrichiens le forcèrent de prendre le chemin de l'exil.

II

Ici une nouvelle période s'ouvre pour Montanelli, période toute de recueillement et de pensée intérieure. C'est à ce moment que j'eus le bonheur de le connaître. Il y avait chez lui quelque chose qui attirait dès la première vue. Sa taille haute, quoique un peu courbée, son port noble, une dignité sereine répandue dans son regard et dans toute sa personne, un charme indéfinissable dans sa parole et dans le son même de sa voix, tout nous entraînait vers lui. Jamais je n'ai connu d'homme qui fût aussi parfaitement *sympathique*, si je puis me servir de cette expression, qui est la seule qui rende complétement ma pensée et que tous comprendront. Si, aigri par l'exil et par les malheurs de sa vie, il a déposé parfois dans ses écrits des pensées amères, jamais rien de pareil ne se révélait dans son discours. Je l'ai

vu bien éprouvé, accablé de tristesse et d'ennui; mais ses souffrances se traduisaient tout au plus par un sourire mélancolique et résigné où se mêlait toujours quelque chose de mystique, comme le reflet d'une espérance inconnue et surhumaine. Son caractère, malgré l'habitude de la vie politique, n'avait rien de sceptique ni de hautain; il conservait, il a conservé toute sa vie un fonds inépuisable de naïveté virginale et presque enfantine. Tous ceux qui l'ont approché ici, dans ce pays qu'il a habité pendant les dix années de son exil, ont porté sur lui le même jugement, et c'est là ce qui lui a valu la connaissance et l'amitié des hommes distingués de presque tous les camps. Lié dès le commencement avec Ozanam, Lamartine, Victor Hugo, Ary Scheffer, Mignet, Lamennais, il conserva toujours les meilleurs et les plus intimes rapports avec ces hommes si différents et à tant d'égards si opposés. Il parut se rattacher d'abord à la démocratie catholique représentée par Huet, Arnaud de l'Ariége, Buchez, Bordas Demoulin, etc., et, bien qu'il différât d'opinion avec eux en beaucoup de points, il ne se sépara jamais entièrement de cette école. Peut-être partagea-t-il un peu trop les illusions et les mécomptes de ces âmes honnêtes mais singulièrement abusées, qui regardaient le retour aux traditions souvent étroites et intolérantes du gallicanisme comme la seule planche de salut et la sauvegarde de la liberté.

Au reste, Italien avant tout, ses pensées se reportaient principalement sur l'Italie. Sur cette question il n'a pas varié. Pendant sa carrière politique il avait soutenu l'indépendance de l'Italie par la confédération de ses provinces; il la soutint avec persévérance dans l'exil. Il montra, dès le principe, une aversion profonde pour la propagande piémontaise, se séparant même, à cause de cela, d'un de ses meilleurs amis et coreligionnaires, Daniel Manin, qui sembla, dans ses derniers jours, pencher vers la maison de Savoie. Il y a dans ses Mémoires, mûris dans l'exil, un très-beau chapitre sur l'esprit piémontais et le rôle que la maison de Savoie a toujours voulu jouer en Italie :

« Le Piémont, dit-il, était parmi les provinces de l'Italie la moins pénétrée du sens italien et de l'esprit moderne. Lorsque le roi Victor remonta en 1814 sur le trône de ses pères, il prit la restauration à la lettre, faisant table rase de toutes les innovations apportées par les Français. Au lieu d'essayer un replâtrage de l'ancien régime et du nouveau, comme firent d'autres princes réformateurs, il remit les choses exactement dans l'état où il les avait laissées lorsqu'il fut chassé. Il se trouva que parmi les vieilleries qu'on déterra, on vit reparaître jusqu'à la torture : ceci étonna un peu; elle fut supprimée au bout de quelques mois, mais on laissa subsister les tenailles rougies, la roue et d'autres supplices effroyables du moyen âge[1]. »

[1] *Memorie sull' Italia*, cap. XXXIII.

Et c'est à ce pays plus arriéré que l'Autriche qu'on voulait donner la mission de régénérer l'Italie! Montanelli signale un des premiers cette illusion dangereuse qui a perdu tant de bons esprits et qui devait bientôt bouleverser sa patrie. Son livre paraît surtout destiné à la combattre.

Avant de quitter ces Mémoires si remarquables par le style, par la verve et par la pureté de la langue[1], nous voulons citer aussi quelques fragments d'un portrait de Charles-Albert, fait de main de maître, qui en forme peut-être la plus belle page.

« Dès ses plus jeunes ans son cœur battit d'amour pour son peuple; il s'abandonnait avec les jeunes artilleurs qui l'entouraient à l'espoir enivrant d'être un jour le sauveur de l'Italie. Mais l'intrépidité du soldat dont la nature l'avait pourvu ne suffisait pas à une si grande tâche, laquelle réclamait bien plus que ce courage ordinaire qui défie le canon, le courage beaucoup plus rare qui dédaigne les devoirs de convention et va droit au but... et celui-là lui manquait. Pour ne pas risquer sa couronne, il négligea la nation... et l'ironie des vainqueurs et la malédiction des vaincus le suivirent partout... Au milieu de ce chaos de pensées contradictoires, au milieu des combats d'une conscience égarée, son âme s'usait, il se voyait atteint d'une vieillesse précoce. Il mesura bientôt l'abîme où l'avait jeté 1821; il sentit le vide qui s'était fait autour de lui, condamné qu'il était à soupçonner tout le monde, à être soupçonné de tous, à trouver réunis dans leur haine contre lui les partis les plus opposés : haine de l'aristocratie, qui ne lui pardonnera pas son alliance sacrilége avec la révolution; haine de la révolution, qui le vit déserter son drapeau et la frapper, après qu'il avait semblé l'aimer. Et cette solitude extérieure ne fut point adoucie dans le sanctuaire de l'âme, dans l'asile d'une conscience sans reproche, seul soutien des caractères forts... Le malheureux roi ne put pas ne point rougir de la contradiction de sa vie. Le complice de Confalonieri fugitif s'était réfugié auprès du général Bubna; il avalait l'affront de s'entendre dire ironiquement par ce général : *Voilà le roi d'Italie;* celui qui proclamait à Turin les franchises espagnoles était allé les combattre en volontaire sous les drapeaux du duc d'Angoulême; l'Italien enthousiaste de 1821 faisait massacrer en 1833 d'autres Italiens enthousiastes. Ne trouvant pas d'air respirable dans le monde réel, il se plongea dans l'ascétisme, et son palais ressembla à une maison de pénitence par l'aspect mélancolique, sévère, monacal que la dévotion du roi lui imprima. Après les prières officielles, d'assez bonne heure le silence et l'obscurité l'entouraient, et au milieu de la nuit une pâle lumière at-

[1] Il en existe une excellente traduction de M. Arraud de l'Ariége.

testait que le roi pénitent veillait dans des exercices spirituels[1]. »

C'est là sans doute un saisissant portrait, quoique un peu chargé peut-être, de ce roi malheureux qui, égaré par l'ambition, manqua un jour à tous ses devoirs en se plaçant dans un position difficile et fausse pour toute sa vie, mais qui expia cruellement par des amertumes sans nombre la faute qu'il avait commise. Son infortune si noblement supportée et sa mort chevaleresque doivent sinon l'absoudre entièrement, du moins l'excuser à nos yeux.

Cependant Montanelli était de ceux qui applaudissaient aux franchises constitutionnelles du Piémont, contrairement aux mazziniens, qui demandaient *tout ou rien :* et de même qu'il s'était séparé de ceux qui ne juraient que par la maison de Savoie et voulaient lui confier les destins de l'Italie, il combattit énergiquement les exagérations du parti opposé. « Je ne connais rien d'aussi absurde, nous disait-il, que ceux qui voudraient voir s'éteindre le dernier flambeau qui nous reste, sous prétexte qu'on marche mieux dans les ténèbres. » Quant à lui il souhaitait que l'exemple du Piémont, engagé dans une voie libérale et jusqu'alors exempt des excès révolutionnaires, servît de modèle aux autres princes. Il garda ainsi une juste mesure entre les deux extrêmes et s'attira par là les colères de presque toute l'émigration italienne, qui se partageait en deux camps hostiles, quoique bien près de s'entendre, les mazziniens et les Piémontais. Seul de son avis, et, comme il arrive, seul à avoir raison, il ne conserva guère de rapports suivis et intimes qu'avec Ferrari le fédéraliste incorrigible, et avec le courageux Girolamo Ulloa, le défenseur de Venise, devenu le serviteur de François II depuis que le malheur a frappé ce jeune roi, en même temps que le garant de ses dispositions libérales et de ses tendances généreuses.

Montanelli tomba dès cette époque dans une sorte de découragement politique que ces luttes irritantes expliquent facilement. Il se réfugia de nouveau dans le sanctuaire de l'art et de la littérature. C'est à cette période que nous devons la traduction de la *Médée* de M. Legouvé, rhabillée à l'italienne et relevée par le talent de madame Ristori, *Camma* et d'autres productions littéraires qui ne manquent pas de valeur et qui contribuèrent à lui donner une grande notoriété dans le monde artistique et littéraire de Paris. Ce n'est qu'au moment où la guerre éclata, en 1859, qu'il crut devoir rentrer dans l'arène politique en reprenant la capote du soldat, enlevé à ses travaux, après dix ans d'exil, par la rupture brusque et inattendue avec l'Autriche.

[1] *Memorie sull'Italia*, etc.

III

C'est pendant la campagne d'Italie que nous avons vu Montanelli, mêlé aux rangs des volontaires, ranimant, dirigeant cette jeunesse turbulente et souvent indisciplinée, par le charme de sa parole et la maturité de son jugement. Il saisissait la moindre occasion, la moindre circonstance, pour lui dire d'utiles vérités, et savait trouver le chemin des cœurs. Nous l'avons entendu, sur la tombe d'un de ses amis, un simple artisan de Livourne venu là pour combattre et mort de maladie au moment où il espérait verser son sang pour la délivrance de son pays, prononcer un de ses discours les plus émouvants. Nous nous le rappelerons toujours : c'était par une magnifique journée de juin; le ciel d'Italie brillait d'un éclat inaccoutumé. Une population en larmes de femmes, de vieillards, d'enfants même s'était rassemblée sur une prairie aux portes de Plaisance, près de l'église où devaient avoir lieu ces tristes funérailles. Elle écoutait dans un silence religieux, avec une émotion contenue, cette voix éloquente qui s'élevait au sein d'une nature riante et splendide, pour lui rappeler le néant des espérances de l'homme et de ses rêves les plus chers. Lorsque Montanelli raconta les labeurs de cette vie obscure, l'ardeur, l'enthousiasme juvénile et la fin prématurée de cet enfant mort, pour ainsi dire, au seuil de la gloire, des pleurs, des sanglots se firent entendre de toutes parts; jamais je n'ai vu d'émotion plus sincère ni plus sentie. C'est là que Montanelli, maladif et à moitié épuisé, usa les restes de sa noble existence en combattant encore une fois les prêcheurs d'unité, c'est-à-dire le despotisme qui reparaissait sous une nouvelle forme.

Lorsque la paix de Villafranca fut signée, il déplora amèrement la condition qu'elle faisait à l'Italie. « C'est pour moi, me disait-il, comme un deuil de famille. » Si, en effet, l'Italie eût été libre depuis les Alpes jusqu'à l'Adriatique, comme l'avait promis une parole souveraine, elle eût pu se constituer suivant sa tradition, suivant sa loi naturelle. Livrée par ce traité funeste aux vicissitudes de l'inconnu, tout était remis en question, elle devenait incertaine, flottante, et la proie du premier despote qui voudrait bien s'en emparer, au nom d'une liberté menteuse et d'une sécurité chimérique. La suite a donné largement raison, ce nous semble, aux tristes prévisions de Montanelli. L'Italie est sortie plus meurtrie que jamais de

la guerre de 1859. L'Autrichien est encore debout, menaçant, sur le quadrilatère ; elle a perdu ses meilleures frontières ; les armées partielles sont détruites, et l'armée nationale est encore à faire. Il n'existe plus de l'ancienne Italie qu'une nation sans capitale et une capitale sans nation. Son sort, tout son avenir est livré au hasard. L'Italie s'est démesurément enflée et l'enflure n'est pas la force, ainsi que l'a dit un ministre, auquel on aurait pu répondre toutefois que la faute n'en est pas aux Italiens seulement, puisque leur pays a été placé comme à plaisir par la politique dans une position fausse et contraire à ses traditions, attendu que, après avoir médité l'accomplissement d'une œuvre qui devait le transformer, on s'est arrêté en chemin sans rien fonder, rien créer pour l'avenir. Dira-t-on que l'avenir est l'œuvre inconsciente de l'humanité, qu'un individu, une nation même n'y peuvent rien? Nous répondrons alors qu'il est toujours loisible aux individus de s'abstenir de toucher à de si grandes questions et que le premier devoir des chefs des peuples est de réfléchir mûrement aux résultats de leurs entreprises et de ne pas entreprendre de tâche au-dessus de leurs forces.

Rentré en Toscane, Montanelli fit partie de l'assemblée qui devait prononcer sur le sort du pays, et, à peu près seul, il vota contre l'annexion. Il eût pu dire avec son compatriote Farinata : « Là où chacun souffrit que Florence disparût, je fus le seul à la défendre à visage découvert[1]. » Poursuivi par la calomnie, chassé presque de la carrière politique par les haines des unitaires, perdant tout à fait, pour le moment du moins, cette popularité qu'il avait toujours sacrifiée au devoir, il se remit à exercer sa profession d'avocat comme aux premiers temps de sa jeunesse, et elle fut à peu près son seul moyen d'existence dans les dernières années de sa vie. Un jour que Victor-Emmanuel passait par Florence, il crut faire acte de munificence royale en offrant à l'illustre Toscan, le rétablissement de sa chaire de droit commercial. La position de Montanelli était des plus précaires en ce moment, et pourtant il refusa noblement, ne voulant rien devoir à celui qu'il regardait comme l'oppresseur de sa patrie.

Enfin, vers le mois de janvier 1862, on le nomma député au parlement de Turin; mais, avant qu'il y pût jouer aucun rôle, il fut surpris par la maladie mortelle qui l'a enlevé sitôt à l'amour de sa famille et à l'affection de ses amis dévoués. Sa mort précoce est une perte irréparable pour l'Italie, mais surtout pour la Toscane, où seul il avait assez

[1] Io fui solo colà dove sofferto,
Fu per ciascun di torre via Fiorenza
Colui che la difesi a viso operto.
(Dante, *Inf.* canto x.)

d'influence et de considération, pour servir utilement ses intérêts véritables. Quant à lui-même, il n'a eu sans doute rien à regretter en mourant, et son sort est plutôt digne d'envie. Dans ces temps si troublés où l'on semble perdre jusqu'à la notion du droit, du bien et de la liberté, les morts nous semblent plus heureux que les vivants. Le cœur de Montanelli, déjà atteint par tant de douleurs et de déceptions, eût été brisé dans ses fibres les plus sensibles par le spectacle actuel de l'Italie livrée aux chances de l'inconnu, tiraillée en tous sens et détournée pour un temps bien long peut-être de ses véritables destinées.

Mis F. Bourbon del Monte.

LES MISÉRABLES

PAR M. VICTOR HUGO

Deuxième article [1].

(Les quatre derniers volumes.)

I

Nous ne nous étions pas trompé en supposant que le grand ouvrage de M. Victor Hugo pouvait être, pour ainsi dire, coupé en deux, et que les derniers volumes donneraient probablement lieu à un ordre tout nouveau de réflexions et de critiques. Dans ces volumes, en effet, M. Hugo aborde une époque, des idées, des faits que nous pouvons contrôler, non plus avec les souvenirs d'autrui, mais avec les nôtres. Ce n'est plus le poëte, inconséquent en apparence, amené par une logique bizarre à confondre dans un même hymne les grandeurs du bonapartisme de 1815 et les aspirations de la démocratie : c'est un révolutionnaire de date plus précise et d'allure plus nette, glorifiant le dogme absolu de la souveraineté populaire, ressuscitant la doctrine du droit au travail, consacrant au nom de la politique et de la poésie la légitimité de l'insurrection et les beautés de la barricade, prêtant enfin les prestiges de son imagination omnipotente à des scènes que nous avons vues, à des personnages que nous connaissons, sinon par eux-mêmes, au moins par leurs frères, amis et successeurs immédiats. C'est, en même temps, le romancier de plus en plus épris de digressions et de hors-d'œuvre, interrompant sans cesse, et sou-

[1] Voir le *Correspondant* de juillet 1862.

vent aux plus beaux endroits, son récit, pour s'attarder tantôt à des élucubrations métaphysiques qui ne portent pas bonheur à son style, tantôt à des peintures d'accessoires auxquelles il donne étourdiment la même valeur qu'aux figures principales, tantôt à des détails techniques d'édilité, de voirie et d'engrais animal, moins propres peut-être à raviver l'intérêt d'un roman qui traîne en longueur qu'à édifier les lecteurs de statistiques et de dictionnaires d'agriculture. Réduit à lui-même, le *roman* qui défraye ces quatre gros volumes pourrait se raconter en cent pages et s'analyser en cent lignes. M. Hugo a volontairement méconnu le conseil d'Horace : *Semper ad eventum festina*, associant sans doute, dans son dédain superbe, l'*Epître aux Pisons* à l'*Art poétique* de Boileau.

Nous avons laissé, à la fin du sixième volume, Marius, baron de Pontmercy, dans une situation fort perplexe; ne sachant pas s'il doit sauver le père de Cosette ou ménager une chance de salut à Thénardier, et fort heureusement suppléé, dans cette question de sauvetage, par le féroce Javert. Comme on peut bien le penser, Marius et Cosette se retrouvent : ils ont des rendez-vous amoureux et séraphiques, constellés et nocturnes, dans le jardin d'un vieil hôtel de la rue Plumet, jardin que M. Hugo a peint comme s'il s'agissait d'une forêt vierge. Ces rendez-vous sont dépistés par Jean Valjean, qui en profite pour déménager une neuvième ou dixième fois. Voilà Marius et Cosette de nouveau perdus l'un pour l'autre; d'autant plus qu'il s'agit, pour celle-ci, d'un voyage en Angleterre. Survient alors l'émeute, — je me trompe, — l'insurrection des 5 et 6 juin 1832 : Marius, par désespoir, Jean Valjean, par humanité, vont se mêler aux émeutiers, — non! — aux insurrectionnistes de la barricade; Valjean, qui avait été braconnier avant son premier *malheur*, c'est-à-dire à vingt-trois ans et avant 1795, n'a rien perdu, trente-huit ans plus tard et malgré la soixantaine, de la finesse de son coup d'œil et de la sûreté de son tir : il fusille un matelas et un casque de pompier. Marius fait des prodiges de valeur, à peine égalés par ceux de Courfeyrac, de Grantaire, d'Enjolras, de Combeferre, de Jean Prouvaire, de Bossuet (ainsi nommé parce qu'il s'appelait Lesgle et qu'il était de Meaux), et autres compagnons de l'A B C ou de la *Cougourde*. Marius est criblé de blessures, dont aucune heureusement n'est mortelle. Jean Valjean, qui le déteste, mais qui, dans ses transfigurations successives, passe du crime à la vertu, de la vertu au dévouement, du dévouement à l'immolation, de l'immolation au sacrifice, du sacrifice à la sainteté, de la sainteté au martyre, du martyre à l'état d'ange et de l'état d'ange à l'état de Christ, — Jean Valjean, disons-nous, emporte Marius à travers les égouts de Paris, et donne, en passant, un prétexte à M. Victor Hugo pour délayer en trente pages, mais cette fois

au point de vue de l'agriculture, le mot de Cambronne, et pour reprocher aux Parisiens de laisser perdre, depuis des siècles, vingt-cinq millions par an, faute de savoir appliquer le fameux proverbe : « Ce qui est *digéré* n'est pas perdu. » Si, comme le prétendent les mauvaises langues, le gouvernement est un peu embarrassé, en ce moment, pour réaliser des économies et faire de l'argent, voilà deux recettes que lui propose M. Victor Hugo avec une précision et une sécurité de chiffres qui ne peuvent laisser le plus léger doute : trois cents millions à épargner sur les salves de cérémonie et de politesse : trois cents autres millions à gagner par l'emploi bien senti de tous les égouts de France : ceci serait à la fois, dirait Bossuet (le Bossuet de M. Hugo), très-Vespasien et très-Commode, et se rattacherait, par conséquent, à l'ère des Césars.

Quoi qu'il en soit, Marius moribond est rapporté, — dans quel état, grand Dieu! — chez son grand-père, M. Gillenormand, par Jean Valjean qui s'esquive. Le vieil *ultra* (voir les premières parties) oublie, à ce lamentable aspect, tous ses griefs politiques, et reçoit à bras ouverts l'enfant prodigue... de sa vie; — le bon mot est de M. Hugo. Naturellement, on va chercher Stratonice pour guérir Antiochus, Cosette pour guérir Marius. La convalescence est lente et dure huit lunes, qui sont déjà des lunes de miel. Enfin on les marie : papa Gillenormand, rendu à toutes les affections domestiques, célèbre cet hyménée dans un discours de dix pages, enguirlandé de myrtes et de roses, où l'épicurien, l'aïeul, le bonhomme et le partisan de l'ancien régime se confondent agréablement. Cosette et Marius sont au septième ciel, et il semble que le roman devrait finir là : mais ce n'est pas le compte de M. Victor Hugo, qui a encore à ajouter un cercle à cet enfer angélique, un fleuron à cette couronne d'épines, un rayon à cette auréole de martyr, un degré à cette échelle de sainteté divine; cercle, couronne, échelle et auréole qu'il a réservés à son forçat transfiguré. Jean Valjean dénonce ses antécédents à Marius, lequel ignore encore le nom de son sauveur. Il est vrai que, sans même compter cette dernière campagne, Valjean a bien quelques titres à sa reconnaissance : il a adopté et élevé l'incomparable Cosette; il l'a dotée de six cent mille francs : n'importe! un homme qui a eu l'honneur de se battre sur les barricades côte à côte avec Enjolras et avec Courfeyrac ne saurait se montrer assez susceptible sur ces questions délicates. Marius devient très-froid pour Valjean, et Cosette, égoïste comme les gens trop heureux, partage cette injuste froideur. C'est tout au plus si le pauvre Valjean obtient la faveur de la voir pendant quelques minutes, dans une chambre du rez-de-chaussée, où l'on dispose les chaises de manière à lui faire comprendre qu'il ne doit pas s'asseoir. Il renonce à cette dernière joie qu'on lui marchande si

cruellement, et se renferme dans son galetas, pour y mourir. Un peu plus tard, Marius apprend par ce gueux de Thénardier que c'est Valjean qui l'a sauvé. Il se précipite chez lui avec Cosette, et n'arrive que pour assister à son agonie : agonie consolée par un christianisme idéal et agrandi, où le simple prêtre de paroisse en chair et en os est avantageusement remplacé par l'image de l'évêque de Digne, dont l'ombre souriante voltige sans doute à travers les rideaux de l'alcôve. Comme si Cosette et Marius, par cela même qu'ils sont heureux et appartiennent désormais à la société régulière, devenaient désagréables à M. Victor Hugo, il ajoute un trait de plus à leur ingratitude : le tombeau de Valjean est abandonné au bout de quelques mois, et ne tarde pas à disparaître sous les mauvaises herbes.

II

Voilà le squelette de ces quatre derniers volumes : maintenant, appliquez là-dessus, en guise de muscles et de chairs vives, les beautés de détail dont M. Hugo n'a pas été avare; appliquez ensuite, en guise de vêtements de toutes les formes et de toutes les étoffes indéfiniment superposés les uns aux autres, ces digressions innombrables que l'auteur semble encore multiplier à mesure qu'il approche du terme, et vous aurez cette seconde moitié des *Misérables*. Mais, disons-le tout de suite, et en toute sincérité : il n'y a rien de plus facile et de plus pitoyable que ces sortes d'analyses avec une nuance de parodie; facile et pitoyable surtout vis-à-vis de M. Victor Hugo, qui, par ses qualités et par ses défauts, prête énormément à ce genre de petite guerre, et peut, au moyen d'une très-légère transposition de la gamme, être amené jusqu'aux notes les plus aiguës du ridicule et du grotesque. C'était là, à l'époque de ses glorieux débuts et de ses luttes vaillantes, le procédé favori des *loustics* du parti classique, et nous ne nous soucions pas de les imiter, nous qui partagions alors les belles colères des admirateurs du grand poëte. Sérieusement, et pour nous punir de ce que notre brève analyse a pu offrir d'irrévérent, nous allons, sans tarder davantage, rendre hommage, ainsi que nous l'avons promis, aux beautés de cet étrange livre. Elles sont nombreuses et éclatantes dans les deux premiers volumes, qui restent les meilleurs de l'ouvrage. Nous avons déjà dit à quel point la figure de l'évêque nous semblerait admirable, si l'épiscopat et la fantaisie pouvaient marcher ensemble. Puisque M. Hugo lui-même nous met en goût de déplorables *concetti*, nous ajouterons que, dans ce beau portrait, la *Convention*

nuit à la vérité. Tous ces chapitres, le *Soir d'un jour de marche*, *Petit-Gervais*, l'*Onde et l'Ombre*, une *Tempête sous un crâne*, *Bâtons dans les roues*, offrent, selon nous, le type d'un genre de beautés que la langue française ne connaissait pas encore, dont elle aurait pu peut-être se passer, qu'il faut saluer pourtant comme le produit d'une littérature sans précédents, d'un cerveau sans rival et d'un art sans modèle. Supposez une mine d'or pur, à fleur de terre, dans un pays très-sain, sous un ciel très-clair, dans des conditions excellentes pour être exploitée par des hommes de bonne santé et de bonne humeur : au-dessous, une large couche d'argile, dure et compacte, que l'on ne peut remuer sans y dépenser des forces précieuses et sans soulever des vapeurs insalubres : puis, au-dessous encore, à des profondeurs ultra-souterraines, une nouvelle mine d'or, enfouie, inconnue, nous allions dire inutile. Arrive un homme d'une force herculéenne, qui, dédaignant la première mine ou la croyant épuisée, se plonge dans la couche d'argile avec une sorte d'ivresse, la pénètre, la dompte, la pétrit, en brave les miasmes et les souillures, et, robuste, haletant, halluciné, couvert de sueur et de scories, parvient enfin à cette mine inférieure, s'en empare et la fait sienne. Voilà l'image de M. Hugo, voilà son rôle vis-à-vis de notre littérature. On ne peut être que désorienté, et, par conséquent, injuste, si l'on veut le juger d'après des modèles consacrés, des lois établies, d'après cette faculté fine et délicate que l'on appelle le goût. Mais si l'on veut oublier qu'il y a eu des hommes nommés Montaigne, Molière, Pascal, Racine, Montesquieu, Voltaire, qui ont su être tout ensemble originaux et naturels, clairs et profonds, riches et sobres, difficiles à surpasser et faciles à comprendre, si l'on réussit à s'abstraire de tout ce qui ressemblerait à une règle, à un précepte, à un souvenir littéraire, si l'on ferme sa mémoire à triple clef et sa bibliothèque à double tour, et si l'on s'enfonce dans cette lecture comme dans une forêt du nouveau monde, comme dans un gouffre plein de récifs et de floraisons sous-marines, la traversée est orageuse, mais palpitante, l'entraînement puissant, l'émotion ardente, la curiosité sans cesse surexcitée et déjouée par des visions prodigieuses et des haltes calculées : ce n'est pas précisément un plaisir; c'est une série de sensations extrêmes où, de page en page et souvent d'une ligne à l'autre, l'admiration, l'impatience, l'envie de rire, la stupeur, la colère, l'effroi, se succèdent, se contrarient et se heurtent. L'esprit est brisé, tordu, déformé après une pareille lecture. Si nous passons de l'individu à la nation, à la littérature et à la langue, on comprend ce qu'elles deviendraient si de semblables épreuves se renouvelaient fréquemment. M. Hugo, par bonheur, est une exception, et c'est pour cela peut-être que l'exception occupe une si grande place dans ses sympathies et dans ses livres.

Dès le troisième volume, l'infériorité est visible : le souffle n'a rien perdu de sa puissance; mais les paysages où il nous entraîne, les objets qu'il nous fait parcourir, paraissent déjà monotones dans leur étrangeté. Les ressorts du drame grossissent et se gonflent comme les veines d'un homme qui fait trop d'efforts. Les beautés, plus clairsemées, s'achètent plus cher et se trouvent en plus mauvaise compagnie. Telle image vous saisit par sa grandeur et son éclat; tout à côté, en voici une qui détonne et fait dissonnance; une *lumière*, par exemple, qui est *une rallonge*. Les digressions, les scènes de remplissage, les superfluités d'un pinceau trop chargé de couleurs et d'un crayon qui appuie trop, la manie de gâter, à force de récidives, un premier trait qui suffisait, des bavardages mi-partis d'une puérilité sans naturel et d'une gravité qui sonne creux, tous les caractères, en un mot, de la mauvaise manière de M. Hugo, se multiplient et surabondent. Nous avons compté cent cinquante pages pour Waterloo, cent quarante pour les couvents, une soixantaine pour les salons royalistes de 1818, cinquante pour le gamin de Paris, cinquante pour le portrait de M. Gillenormand, cent pour les amis de l'A B C, ou pour *Patron-Minette*, le tout dans quatre volumes assez minces. Ajoutez à ce premier décompte les pages blanches, les marges, les têtes de chapitre, les titres et sous-titres, les espaces habilement ménagés; il sera facile de calculer ce qui reste pour les parties vraiment vivantes du roman, et à quoi se réduit, en réalité, ce livre aux proportions monumentales. Et cependant, une fois ces réserves faites, une fois que l'on a bien constaté que l'énormité, l'invraisemblance et la violence des ressorts diminuent la valeur des effets produits, et que la plupart de ces effets remontent en ligne droite ou oblique aux prouesses du roman-feuilleton, il faut bien reconnaître que rien de tout cela ne vous laisse indifférent, et que jamais génie prodigue ne s'est ruiné avec tant de magnificence. Nous avons signalé des scènes grandioses, sombres, puissantes, pathétiques : en regard de celles-là, il est juste de placer, comme contraste, les pages charmantes où le poëte nous montre es jeux enfantins de ces deux petites Thénardier, destinées à si mal finir, et les premières joies, les premières douleurs de Cosette, l'orpheline adoptée par Valjean. Les enfants, on l'a dit bien des fois, portent bonheur à M. Hugo. Pour retracer, nous allions dire pour chanter les grâces ineffables de l'enfance et même les virginales ivresses d'un premier amour, il retrouve, à un moment donné, sous l'énorme bagage amassé par son orageuse maturité, ce trésor de tendresse et de fraîcheur qui lui vient de ses jeunes et heureuses années, et qui contraste délicieusement avec les créations formidables ou excessives où il se complaît aujourd'hui. Ce génie manque absolument de cet *entre-deux* dont parle Pascal : il lui faut, pour réussir tout

à fait et avoir tout son jeu, ce qui est en deçà et au delà de l'homme, l'enfant et le monstre : Valjean, Javert, sont des *monstres*, non pas, encore une fois, dans le sens vulgaire du mot, mais dans le sens étymologique; des êtres dont le modèle n'existe pas dans la nature, dont la classification est impossible, qui appartiennent à une race indéfinie, et qui, dans les rares moments où l'auteur parvient à nous y faire croire, sont plus curieux qu'intéressants. Voilà, soit dit en thèse générale, la vraie infériorité de M. Victor Hugo. Les hommes d'un génie, sinon *supérieur*, au moins *préférable* au sien, se gardent bien de choisir en dehors de la grande famille humaine leurs personnages et leurs types. Quelle que soit d'ailleurs leur poétique, ils s'accordent sur ce point capital : ils prennent l'homme tel qu'il est, avec ses sentiments vrais, ses passions, ses vices, ses travers, les traits par lesquels il ressemble à son voisin et par lesquels il en diffère : ils s'approprient ce fond commun par un premier prodige de leur art; et, par un second, ils nous le rendent, marqué de leur empreinte indélébile, mais redevenu le patrimoine universel. Pour mieux rentrer dans notre sujet, prenons, comme exemple, le sentiment qui tient le plus de place dans le monde poétique et romanesque, — l'amour. Dès que l'amour descend des nuages roses de l'adolescence pour mettre le pied sur la terre et dans la vie, ou, en d'autres termes, dès qu'il cesse d'être élégiaque ou lyrique pour devenir dramatique, M. Victor Hugo, malgré d'incroyables efforts, reste au-dessous de lui-même et de sa tâche. Sa Cosette, — tant qu'elle est enfant, laide, nouée, chétive, est une création ravissante. Elle nous semble encore charmante, lorsque, se promenant dans le jardin du Luxembourg au bras de M. Madeleine, elle se sent vaguement attirée vers ce jeune et beau rêveur, qui n'est autre que Marius. Du moment que la partie s'engage, que cet amour entre dans sa phase active, Cosette perd toute sa physionomie, toute sa grâce originale, pour devenir ce qu'on appelle au théâtre une *amoureuse*. L'enfant était délicieuse, l'ange était suave, parce que l'enfant et l'ange sont du domaine de la poésie pure : la *femme* est vulgaire et manquée, parce que la femme fait partie du drame humain : sans compter que M. Hugo, toujours enclin à remplacer par une trivialité affectée le naturel dont il est dépourvu, met dans la bouche de sa séraphique Cosette des phrases comme celles-ci : « Depuis hier, vous me faites tous *rager*... Je *bisque* beaucoup. » — Vous figurez-vous un ange qui *rage*, un chérubin qui *bisque?* Ce sont là de ces dissonnances qui déconcertent à tous moments les admirateurs les plus sincères de M. Victor Hugo. Quant à Marius, c'est encore pis. Marius qui, dans le cours du récit, fait partie essentielle du chœur des misérables et qui, dans le plan de l'auteur, devrait représenter, avec Cosette, une sorte de trait d'union, de ré-

conciliation providentielle entre le monde des heureux et celui des opprimés, Marius est aussi insignifiant que peut l'être un *jeune premier*. Sa spécialité consiste à arriver toujours trop tard pour payer ses dettes de cœur, d'abord à son père, ensuite à son sauveur. Le lecteur ne peut admettre qu'en pleine Restauration, en pleine liberté de la presse, un jeune étudiant soit assez niais pour confondre les *brigands de la Loire* avec de véritables bandits. La rêverie de Marius est inerte, passive, propre à en faire un mannequin à la merci des passions des autres plutôt qu'un homme aux prises avec les siennes. Le moindre obstacle décourage son amour : il se bat sur les barricades, sans savoir ce qu'il fait, sans s'informer de la cause qu'il défend. Enfin, au dénoûment, Marius devient un égoïste et un ingrat de la plus vulgaire espèce. Ajoutons que ce pauvre Marius a reçu de M. Hugo lui-même une mission difficile dont il s'est très-mal acquitté : celle d'exprimer dans une trentaine de ces petits flacons d'or ciselé qu'on appelle des *pensées détachées* l'essence, la quintessence de l'amour pur, tel que les anges et les étoiles l'enseignent aux enfants des hommes. Prenons au hasard dans cette gerbe d'or mûrie par deux soleils; l'amour et le génie :

« L'amour, c'est la salutation des anges aux astres.

« La *réduction* de l'univers à un seul être, la *dilatation* d'un seul « être jusqu'à Dieu, voilà l'amour.

« Dieu est derrière tout, mais tout cache Dieu; les choses sont noi- « res, les créatures sont opaques. Aimer un être, c'est le rendre « transparent.

« Aimez! une *sombre transfiguration étoilée* est mêlée à ce supplice; « il y a de l'extase dans l'agonie.

« L'amour est une respiration céleste de l'air du paradis... » etc...

Ainsi de suite : remarquez que ce style paradisiaque est destiné à subjuguer Cosette, Cosette qui nous dira plus tard dans un français moins éthéré : « Je *bisque* beaucoup. » Sérieusement, que tout cela est lourd, prétentieux, tourmenté! c'est de la pire manière de Victor Hugo, du Victor Hugo de *Littérature et Philosophie mêlées*. Autre bizarrerie! un lecteur attentif pourrait aisément détacher des *Misérables* un recueil de pensées, sinon très-fines, au moins très-fortes et souvent très-profondes; et lorsque le grand écrivain se recueille, prend son temps, sculpte dans le marbre une de ces phrases qui s'isolent du reste et vivent de leur propre vie, il arrive presque constamment au galimatias dans un genre qui a fourni à notre littérature tant de pages exquises et qui s'ajuste admirablement au génie même de notre langue : serait-ce cette langue qui se venge d'un maître qui, sous prétexte de l'enrichir, l'a opprimée? La pensée, chez M. Hugo, est tellement accoutumée à s'amplifier et à se répandre,

qu'elle ne peut plus se concentrer. En somme, nous le répétons, M. Hugo a échoué, ou à peu près, dans la peinture de Marius et de Cosette, c'est-à-dire des représentants de l'humanité même, suspendue, sous la main de Dieu, entre les privilégiés et les misérables.

Cette supériorité, tant de fois constatée chez M. Hugo, du lyrique sur le dramatique, nous suggère une remarque qui pourrait, selon nous, résumer toute critique impartiale de son ouvrage. Les *Misérables* ne sont ni une épopée, ni même un roman, mais plutôt un poëme symphonique. On a comparé l'auteur à M. Eugène Delacroix : cette comparaison n'est pas parfaitement juste. C'est dans un autre art qu'il faut chercher une analogie, aussi exacte que peuvent l'être de pareilles ressemblances. Beethoven, lui aussi, quoiqu'en disent ses fanatiques, a échoué dans l'opéra, qui est le drame des passions humaines, s'exprimant par des notes au lieu de s'exprimer par des mots. *Fidelio* n'est qu'une symphonie déguisée où trois ou quatre morceaux magnifiques éclatent sur un ensemble dont rien n'égale la diffusion et l'ennui. L'immortel compositeur n'a pas su écrire pour les voix. Dans l'ordre musical, la voix humaine tient une place comparable à celle que l'âme occupe dans l'ordre poétique. C'est, pour ainsi parler, l'élément dramatique par excellence, le foyer de vie et d'activité autour duquel s'échelonnent les objets extérieurs, chargés de concourir à l'action sans la dominer. Or c'est justement ce monde extérieur, ou, si l'on veut, c'est le dialogue entre l'homme et la nature dont s'empare Beethoven et dont il tire des merveilles. Il est le souverain de ce royaume dont le nom s'est assimilé au sien et qui s'appelle la symphonie. Il y a plus : l'âme, pour se révéler, n'a besoin que d'une voix qui parle ou qui chante. Pour interpréter, au contraire, dans leurs profondeurs mystérieuses, dans leurs variétés infinies, les harmonies du monde extérieur, ce n'est pas trop de toutes les ressources d'un orchestre, agrandi et multiplié par le génie du maître. Il faut des centaines d'instruments à Beethoven comme à Victor Hugo. Seulement, il y a ici une légère différence à l'avantage du compositeur. Ces instruments dont il se sert existent déjà; il ne leur demande que ce qu'ils peuvent rendre, et il trouve pour chacun d'eux des virtuoses qui en jouent avec une justesse admirable. M. Hugo, pour parvenir aux mêmes effets, est obligé de demander à la langue française plus d'instruments qu'elle ne peut lui en fournir. En outre, il est seul à en jouer; il lui arrive parfois de jouer faux, et il suffit d'une fausse note pour gâter tout un morceau. Si j'osais, si je ne craignais d'être accusé de trop de raffinement et de paradoxe, j'indiquerais encore un trait de ressemblance. L'oreille est pour les musiciens ce que le regard est pour les poëtes tels que M. Victor Hugo. Beethoven, qui l'ignore? finit par devenir sourd; mais je m'obstine à croire que ce

n'était pas une surdité ordinaire, que le grand homme était devenu sourd aux bruits du dehors pour avoir trop écouté au dedans de lui-même, pour s'être absorbé dans l'inépuisable symphonie dont il était le merveilleux interprète. Nous avons pu dire, dans le même sens, que M. Hugo devenait aveugle; aveugle pour s'être trop contemplé comme le réflecteur de toutes les clartés, de toutes les merveilles du monde extérieur et du monde invisible. Quoi qu'il en soit, nous avons, non pas le poëme, le roman ou l'histoire des *Misérables*, mais la symphonie de l'*Onde et l'Ombre*, celle de la *Tempête sous un crâne*, celle de *Waterloo*, celle de l'*Argot*, celle des *Barricades*, celle de *Paris à vol de hibou*, etc., comme nous avons l'*Héroïque* et la *Pastorale*.

III

Nous voici ramené aux quatre derniers volumes : ils ont, eux aussi, leurs *symphonies;* plusieurs sont fort belles, et il en est une qui, selon nous, dépasse tout le reste : c'est le chapitre que M. Hugo a intitulé la *Cadène* (la *Chaîne*). Jean Valjean et Cosette se promènent, au point du jour, dans les environs de Paris. Le poëte fait une description charmante de cette heure crépusculaire qui donne au rêveur la solitude, avec le réveil de la nature pour dissiper les tristesses de la nuit. Tout à coup, dans l'ombre, à l'angle du boulevard extérieur, on entend un bruit vague et formidable; on aperçoit des silhouettes étranges qui s'ébauchent peu à peu et se dessinent dans ce mélange de clarté naissante et d'ombre nocturne : c'est la chaîne des galériens, le convoi sinistre qui les transportait, à cette époque (1831), de Paris à Toulon ou à Rochefort. A mesure que cette masse de spectres, voiturés sur une claie avec une chaîne au dos et un carcan au cou, approche et se précise dans sa réalité hideuse, M. Hugo s'en empare et la décrit avec une puissance et un relief extraordinaires. Figurez-vous une vision dantesque *illustrée* par Goya. On ne peut lire sans frisson de semblables pages, qui font l'effet de tenailles rougies au feu de la haine et maniées par un géant révolté. Victor Hugo est là tout entier, avec ses colères contre la société officielle, sa compassion insensée pour les malfaiteurs, et son incroyable vigueur de pinceau, décuplée par une sorte d'assimilation entre le sujet et l'artiste, entre l'aigle et les vautours. Il faut aussi reconnaître tout ce qu'il y a de vivant et de poignant dans le tableau des barricades de juin, dans l'évasion des complices de Thénardier; pour être juste,

on ne doit pas oublier quelques détails charmants des rôles d'Éponine et de Gavroche; enfin, l'on peut de nouveau mesurer la distance de ces deux extrêmes, où réussit presque également l'auteur des *Misérables*, en rappelant la jolie scène des pauvres petits enfants abandonnés, trouvant, sous le patronage de Gavroche, un gîte dans le ventre de l'éléphant de la Bastille, et surtout le chapitre qui nous montre ces deux orphelins affamés, disputant aux cygnes du grand bassin du Luxembourg une brioche jetée par l'enfant d'un riche, très-malheureux de n'avoir plus faim. Nous donnerons tout à l'heure notre avis sur la dernière phase du long martyre de Jean Valjean, qui nous servira à conclure. Restons encore un moment dans le domaine de la littérature.

Les restrictions seraient innombrables; bornons-nous à quelques-unes : nous avons suffisamment démontré que, dans les *Misérables*, l'effet des plus belles scènes était amoindri ou gâté, pour le lecteur attentif, par ce genre d'invraisemblance matérielle et morale, par cette complication violente de ressorts grossiers et bruyants qui faisait dire au comte Alexis de Saint-Priest, de spirituelle et regrettable mémoire : « Le malheur, dans les productions modernes, c'est que l'on voit toujours que les choses n'ont pas pu se passer comme l'auteur nous le dit. » A côté de ce défaut capital, plaçons-en un autre, le dédain absolu de M. Victor Hugo pour cet art des valeurs *relatives*, aussi nécessaire à l'écrivain qu'au peintre. On a dit de je ne sais quel bel esprit qu'il avait le tort de vouloir faire un *sort* à chacune de ses phrases : on peut en dire autant du procédé habituel de M. Hugo : il est si sûr de son pinceau, les objets matériels exercent sur lui une tentation si permanente, qu'un buisson, une vieille toiture, un moellon, un tuyau de poêle, une guenille, prennent sous ses doigts une saillie, un grain merveilleux, mais qui diminue d'autant la valeur et l'effet de ce qui devrait concentrer l'attention et le regard. Il croit redoubler, par ce moyen, la vie, l'âme de ses récits ou de ses tableaux : il se trompe; il la déplace; il l'éparpille : ce qu'il donne de trop aux choses, il l'ôte aux hommes; ce qu'il ajoute de vitalité et d'accent aux objets inanimés, il l'enlève aux sentiments, aux caractères, aux personnages. C'est d'ailleurs une infraction grave aux lois de l'harmonie; car il y a une harmonie littéraire comme il y a une harmonie musicale, et les écrivains de bonne école nous fourniraient, au besoin, mille preuves de tout ce que l'on peut obtenir, sans effort apparent et sans violence, en sacrifiant habilement l'accessoire au principal, la matière inerte à l'être vivant. M. Hugo, comme s'il craignait qu'on ne s'aperçût pas assez de ce défaut, le fait ressortir par des insistances singulières : ce papier, il l'a entre les mains; cette pierre, on la lui a montrée tel jour et à telle heure; ce pâté de maisons a disparu

en vertu d'un arrêté dont il a la date dans sa mémoire et la copie dans sa poche : cette cloison était tapissée d'assignats dont il donne le *fac-simile*. L'enseigne de ce cabaret, il en connaît, par le détail, l'origine et l'orthographe primitive, etc., etc. Nous avons déjà dit ce que nous pensons des prodiges de cette précision magistrale, qui constituerait au profit de M. Victor Hugo un cumul accablant pour notre faiblesse, puisqu'aux richesses d'une imagination sans rivale il joindrait les mérites d'une exactitude sans réplique. Pour achever d'éclaircir nos doutes, nous nous sommes imposé un petit travail de révision et de minutie, non pas, grand Dieu ! sur le livre tout entier, mais sur une cinquantaine de pages, et voici le résultat de nos recherches : M. Hugo a placé le magasin de madame Gaucher rue du Figuier-Saint-Paul : lisez rue des Lions-Saint-Paul. Il nous présente, en octobre 1831, Jean Valjean regardant d'un œil d'envie le général comte Coutard, commandant de Paris : or le comte Coutard avait donné sa démission en 1830. Dans le chapitre de la *Cadène*, pour rendre les galériens plus intéressants et le gouvernement plus odieux, il nous dit qu'on faisait passer le convoi de ces malheureux par la route du Mans, au risque de prolonger de trois jours cet horrible voyage, afin d'éviter Fontainebleau et d'épargner à la personne royale cette mauvaise rencontre. Jean Valjean se souvient alors que trente-cinq ans auparavant, pour ne pas s'exposer « aux rencontres royales, « toujours possibles sur la route de Fontainebleau, » on le fit également passer par le même chemin. Or nous voudrions que M. Hugo nous dît quel était le roi de France et comment s'appelait la famille royale, en 1795, époque qu'il a fixée lui-même pour les débuts de son héros au bagne. Nous pouvons lui affirmer, en échange, qu'en octobre 1831, sa seconde date, le roi Louis-Philippe et les princes n'avaient pas encore mis le pied à Fontainebleau. Dans ce même chapitre, il fait chanter par les forçats « un pot-pourri de Désaugiers, alors « fameux, la *Vestale*. » Or la *Vestale* a été représentée le 15 décembre 1807; la parodie de Désaugiers suivit de près, et il n'est pas probable que, vingt-six ans plus tard, en 1831, cette chanson, qui d'ailleurs est bien douce pour des gosiers de galériens, fût dans toute la fraîcheur de sa vogue. M. Hugo (cette remarque n'est pas de nous), conduit, le 25 décembre 1823, Jean Valjean devant l'affiche du théâtre de la Porte-Saint-Martin, affiche qui annonce le mélodrame des *Deux Forçats :* on lui a rappelé que, sous la Restauration, tous les théâtres, le jour de Noël, faisaient *relâche*. Nous dira-t-il qu'il ne s'est trompé que de vingt-quatre heures ? Nous lui répondrons que, les 23, 24, 26, 27 et 28 décembre 1823, le théâtre de la Porte-Saint-Martin jouait le *Gascon à trois visages* et les *Invalides*. Enfin, — car cette énumération serait trop longue, — pour se donner le triste

plaisir de faire commettre une puérile impiété par un de ses chers héros des barricades, il nous montre, le 5 juin 1832, Bahorel, un des insurgés, déchirant sur un coin du mur un mandement de carême, « une permission de manger des œufs, adressée par l'archevêque de Paris à ses *ouailles.* » Ceci a l'avantage de rappeler une des plus heureuses inspirations de M. Edmond About; nous n'en demanderons pas moins à M. Victor Hugo : 1° s'il croit que le mot *ouailles*, qui scandalise l'esprit fort Bahorel, ait jamais figuré en tête d'un mandement de Mgr de Quélen; 2° s'il est bien sûr qu'en juin un mandement de carême, affiché depuis près de quatre mois, pût être encore très-intact et très-lisible; 3° si ces mandements, qui, même en temps ordinaire, ne sont placardés que dans le tambour des églises, s'étalaient au dehors, sur les murs de Paris, entre deux émeutes, le 5 juin 1832, un an après le sac de l'archevêché et au moment où l'archevêque, encore proscrit, était forcé de se cacher. Total, sept *bévues*, relevées en quelques pages par un homme qui est le contraire d'un savant : *A septem disce omnes.* Jugez à quel chiffre l'on arriverait, si l'on avait assez de temps et de patience pour contrôler en détail les dix volumes. Chicanes et vétilles, nous dira-t-on : *De minimis non curat prætor.* Soit ! Mais ici le *préteur* affecte d'être aussi bien renseigné dans les petites choses que dans les grandes, et semble même vouloir qu'on apprécie sa compétence dans les grandes choses par l'exactitude qu'il met dans les petites. Prenez garde ! nous trouvons M. Hugo, en dépit de ses affirmations précises, très-peu infaillible dans des questions secondaires qui se rectifient au moyen d'une date, d'un morceau de journal, d'un almanach ou d'un chapitre d'histoire : qui m'assure qu'il ne sera pas en défaut, qu'il ne commettra pas les mêmes erreurs, à mesure que nous nous élèverons avec lui vers des questions plus hautes, plus importantes, mais aussi plus difficiles à vérifier, offrant des solutions toutes différentes, suivant qu'on y apporte plus de présomption ou de sagesse, plus de sophisme ou de bonne foi? Qui sait si cet aplomb dogmatique, cet échantillon de science universelle nonchalamment exhibé à propos d'un mur, d'une affiche, d'une chanson ou d'un nom propre, ne sont pas destinés justement à me faire croire que les grandes controverses philosophiques et historiques, les problèmes de la misère, du droit au travail, de la souveraineté populaire, les statistiques du bien et du mal, les théories du socialisme, la proportion des délits et des peines, ont été étudiés avec le même soin, approfondis avec la même patience, résolus avec la même certitude? On nous permettra donc de noter, comme trait caractéristique, ce mélange de minuties et d'erreurs, cette manie de petits détails contrastant avec ces flagrants délits d'inexactitude.

IV

Les digressions, nous l'avons dit, occupent une bonne moitié du livre de M. Victor Hugo; la plupart ne tiennent à son sujet que par un fil bien léger; quelques-unes sont d'inexplicables hors-d'œuvre. Toutes se rattachent pourtant à son système, à sa prétention évidente de donner à son œuvre une grande portée philosophique et politique. Telle est sur ce point sa préoccupation, qu'il trouve moyen de faire servir et de mettre en ligne des morceaux épisodiques, séparés de la date de son récit par un intervalle de seize ans. Évidemment M. Hugo a regretté de ne pas avoir à nous raconter les barricades de juin 1848, ces terribles sœurs cadettes de juin 1832; mais il lui eût fallu donner à Marius quarante ans et à Cosette trente-sept : c'eût été exiger d'eux, ainsi que des lecteurs, un trop grand excès de patience. Qu'a fait M. Hugo? Il a imité ces conteurs bavards qui saisissent au vol un mot ou une anecdote; ils vous disent : « Vous parlez de tel individu ou de tel événement? Je me souviens, à ce propos, » etc., etc., et ils entament une autre histoire. C'est ainsi que M. Victor Hugo, après avoir écrit pour l'acquit de sa conscience : « Là où le sujet n'est point perdu de vue, il n'y a pas de digression, » réussit à *placer* dix-huit pages sur la barricade du faubourg Saint-Antoine et la barricade du faubourg du Temple (24 juin 1848), en guise de prologue antidaté de la barricade Saint-Merry (6 juin 1832). N'ayant encore, en ce moment, à juger que le roman, l'œuvre d'imagination, nous n'avons pas besoin d'insister sur le dommage irréparable que ces digressions, dissertations et divagations ont fait au livre, à sa valeur littéraire, à son succès réel auprès de la majorité des lecteurs. Nous savons que M. Hugo récuse Boileau : c'est un malheur pourtant, même pour un grand poëte romantique, que les esprits légers, — souvent mieux inspirés qu'on ne pense, — lui appliquent trop fréquemment le vers :

> Je saute vingt feuillets pour en trouver la fin.

Nous savons aussi qu'on nous oppose *Notre-Dame de Paris*, où abondent les chapitres descriptifs, les détails architectoniques, les temps d'arrêt historiques et philosophiques, les pages inutiles à l'action, et qui n'en eut pas moins un grand succès. Mais d'abord on pourrait répondre par un calcul d'arithmétique : *Notre-Dame de Paris* n'a que

deux volumes : mettez six digressions par volumes, cela nous en fait douze. Les *Misérables* ont dix volumes; supposez pour chacun douze digressions; nous arrivons au chiffre de cent vingt. On voit de quel côté se rencontrent les circonstances atténuantes : et puis, quelle différence! Dans *Notre-Dame de Paris*, la véritable héroïne, c'est la cathédrale. L'action, les personnages, le roman proprement dit, sont comme autant de figures sculptées sur ce vieux portail, sur ces sombres tours que le poëte rendait à toutes les splendeurs de l'art au moment même où il substituait le dogme implacable de la fatalité aux clartés bienfaisantes de la foi. L'architecture gothique à glorifier, le romantisme à incruster dans les pierres comme on l'avait déjà installé dans la poésie et au théâtre, le vieux Paris à disputer aux empiétements de la truelle et de l'équerre (hélas! plus envahissants aujourd'hui qu'alors), le moyen âge à faire sortir de ces épaisses ténèbres ou de cette ombre blafarde où l'avaient maintenu tour à tour le dédain de l'école philosophique et les miévreries de l'école chevaleresque, tout un monde, tout un siècle à faire revivre avec ses types, ses costumes, sa langue, sa couleur, sa légende, ses beautés, ses laideurs, ses visages et ses grimaces, telle était le but de l'auteur, telle fut la pensée du livre. La Esméralda, la Sachette, Phœbus, Gringoire, Quasimodo, Jehan, Claude Frollo, ne pouvant vivre d'une autre vie que de celle que répandait le poëte à travers ces monuments et ces ruines, étaient chargés de tenir le lecteur en haleine, de le passionner pour ce siècle mort, pour ce monde disparu, pour ces choses inanimées dont ils étaient les représentants et les interprètes. Et cependant, comme l'humanité ne se laisse jamais impunément reléguer au second plan, Victor Hugo, malgré tout son génie, ne produisit, en définitive, qu'une chose pétrifiée, et la critique eut dès lors le droit de lui dire : « Dans cette œuvre prodigieuse, où est l'homme? » Mais le sujet des *Misérables* est tout différent; il est moderne, il est humain : c'est l'homme qui doit le dominer et le remplir; l'homme, c'est-à-dire le sentiment et l'action, ou, en d'autres termes, le roman et le drame : tout ce qui ne se relie pas étroitement au roman ou au drame, tout ce qui n'est pas analyse du sentiment ou développement de l'action, peut assurément trouver place dans une œuvre d'aussi longue haleine, mais à titre de halte courte et rapide, dans des proportions sobres et discrètes, sans abuser de la patience du lecteur superficiel, et sans que le lecteur sérieux ait le droit de se demander si le roman a été écrit pour les digressions ou les digressions pour le roman. Ce qui aggrave encore les inconvénients de ce procédé de rallonges élastiques, c'est que le style de M. Hugo, presque toujours magnifique quand il peint, très-inégal mais encore très-beau quand il raconte, devient absolument défectueux quand il disserte. Comment

s'en étonner? D'abord il est très-rare qu'un écrivain possède tous les styles : ensuite M. Victor Hugo, moins que tout autre, peut prétendre à faire exception, puisqu'il impose exactement à la langue des affaires, de la philosophie et de l'histoire cet abus de la figure et de l'image qui lui réussit dans la prose pittoresque et descriptive. Dans le genre pittoresque, l'image et la figure font, pour ainsi dire, partie des objets mêmes : il suffit de les saisir avec justesse et de les rendre avec éclat. Dans la politique, la philosophie ou l'histoire, elles ne sont bonnes qu'à donner le change sur la fausseté, le vide ou la puérilité de l'idée; que dis-je? Par une loi vengeresse du bon sens et du goût, l'idée semble d'autant plus creuse et plus fausse que la figure et l'image affectent plus de magnificence. On se souvient des discours de M. Hugo à l'Assemblée législative, discours qui mettaient au supplice ses admirateurs eux-mêmes et dont l'insuccès contribua peut-être à le jeter dans la voie où il a persisté. Nous avons cru en trouver un écho dans bien des pages de son livre. Chose digne de remarque! Chateaubriand a eu à revenir de bien plus loin que M. Victor Hugo, quand il a voulu parler la langue politique; car la prose de M. Victor Hugo était primitivement plus savante et plus nette que ne l'avait été au début celle de l'auteur d'*Atala;* et cependant Chateaubriand a su ne mettre dans son style de publiciste ou d'orateur que ce qu'il fallait de couleur pour que l'on reconnût le grand lettré. Ce n'est pas seulement parce que Chateaubriand, malgré ses hardiesses de pinceau, se rattachait encore aux traditions de l'esprit français et de la vraie littérature; c'est aussi parce que, même en se trompant, il exprimait des idées pratiques, claires, acceptables, dignes d'intéresser l'homme d'État ou de passionner le polémiste. Chez M. Hugo, il y a scission complète dans le fond et dans la forme avec tout ce qui n'est pas son utopie, son rêve ou son rôle. Dès lors il n'existe pas de raison pour que son style politique ne soit pas le calque exact de son style littéraire, pour qu'il sacrifie aux esprits justes, simples et sensés le moindre de ses effets de cliquetis et de panache. Nous avons cité un passage de l'étrange chapitre *les Mines et les Mineurs.* Mettons en regard, comme le *nec plus ultrà* du genre, quelques lignes destinées à exprimer une pensée très-paradoxale, mais assurément très-intelligible, le tort que l'on a, selon M. Hugo, de vouloir arrêter une révolution dans ses conséquences les plus extrêmes :

« Voici le grand art (des habiles) : faire un peu rendre à un succès « le son d'une catastrophe, afin que ceux qui en profitent en tremblent « aussi; assaisonner de peur un pas de fait; augmenter la courbe de « la transition jusqu'au ralentissement du progrès; affadir cette œu- « vre; dénoncer et retrancher les âpretés de l'enthousiasme; couper « les angles et les ongles; ouater le triomphe, emmitoufler le droit,

« envelopper le géant-peuple de flanelle et le coucher bien vite; im-
« poser la diète à cet excès de santé; mettre Hercule en traitement de
« convalescence; délayer l'événement dans l'expédient; offrir aux es-
« prits altérés d'idéal ce nectar étendu de tisane, prendre ses précau-
« tions contre le trop de réussite, garnir la révolution d'un abat-
« jour. »

Voilà, en *raccourci*, le style politique de M. Victor Hugo : c'est l'abus, rendu plus visible et plus irritant par le sujet même qu'il traite, l'abus, élevé jusqu'au grotesque, d'un défaut dont il ne se dégage jamais et qui consiste à ne pas savoir s'arrêter. Ce défaut reparaît dans ses plus belles pages : au moment où l'on admire, où l'on est ému, un coup de pinceau superflu et excessif, une surcharge inutile, fait dire : « Ah ! ceci est de trop ! » — Voyez l'admirable scène de Jean Valjean, forçat encore impénitent, entré dans la chambre de l'évêque, pour voler les couverts d'argent. Tout à coup un rayon de lune éclaire le doux visage du vieillard endormi... « Cette lune dans
« le ciel, cette nature assoupie, ce jardin sans un frisson; cette mai-
« son si calme, l'heure, le moment, le silence, ajoutaient je ne sais
« quoi de solennel et d'indicible au vénérable repos de cet homme,
« et enveloppaient d'une sorte d'auréole majestueuse et sereine ces
« cheveux blancs et ces yeux fermés, cette figure où tout était espé-
« rance et où tout était confiance, cette tête de vieillard et ce sommeil
« d'enfant. »

Merveilleux ! délicieux ! — Mais l'auteur ajoute : « Il y avait pres-
« que de la *divinité* dans cet homme *auguste* à son insu. » — Voilà le coup de pinceau de trop; et remarquez que nous choisissons la page où il n'y en a qu'un : que serait-ce de celles où il y en a dix ? Nous n'aurions que l'embarras du choix : le livre en est plein.

Ce sont là les intempérances du style de M. Hugo dans le genre grave, qui, après tout, est celui qui lui sied le mieux. Parlerons-nous de ses bizarreries dans le genre *bouffe*, familier, joyeux, *gamin*, trivial, excentrique ? Au lieu de multiplier des citations qui seraient accablantes, des ironies qui seraient trop faciles, nous aimons mieux remonter de l'effet à la cause. Il y a, chez M. Hugo, une prédisposition particulière, un penchant à appliquer au côté extérieur et visible des mots le même procédé qu'aux objets matériels. Ceux-ci comme ceux-là existent surtout pour lui par le dehors : sur les uns comme sur les autres, il exerce une sorte d'incubation puissante qui le rend maître, non pas de leur âme, mais de leur forme, non pas de ce qu'ils contiennent, mais de ce qu'ils montrent. De même que dans le monde moral il va sans cesse de la phrase à l'idée et non pas de l'idée à la phrase, de même que dans le monde réel il subordonne la vie intérieure à la figure, de même aussi, dans les mots de notre

langue, on dirait qu'il préfère la physionomie au sens. De là cette quantité de *concetti*, de paillettes, d'assonances, de calembours, de quolibets de toute espèce et souvent de la pire espèce; de là cette manie de jouer sur les syllabes, sur l'orthographe, sur tel ou tel déplacement de lettres, sur toutes ces puériles amulettes d'une imagination oisive ou blasée, que l'on a très-justement appelées *jeux de mots*, parce que l'idée n'y est pour rien. « *Ouailles*, manière polie de dire *oies*. » — *Carpe ho gras*, écrit sur l'enseigne d'un cabaret : le *g* s'efface, les deux derniers mots se rapprochent, et l'on a *carpe horas*, précepte latin. » — « Lesgle (prononcez l'aigle), natif de Meaux, devient Bossuet, et cette synonymie donne lieu à une foule de plaisanteries glaciales. Nous citons trois ou quatre de ces facéties; nous pourrions en citer cinquante. Par ce trait comme par beaucoup d'autres, M. Hugo se rattache aux moines, aux érudits, aux philologues, aux beaux esprits des quinzième et seizième siècles. Il saute à pieds joints et à reculons sur nos deux grands siècles littéraires pour boire aux eaux troubles de ce moyen âge, de cette Renaissance où de doctes enfantillages se mêlaient à de viriles audaces, où l'astrologie et l'alchimie côtoyaient la vraie science, où l'esprit et la langue jouaient à la fois avec leurs premières armes et leurs derniers langes. C'est au même penchant et aux mêmes analogies qu'il faut attribuer ces recherches, ces afféteries, ces menues friandises de mots que M. Hugo aime tant à glisser dans ses titres et sous-titres; petit charlatanisme qui met en goût le lecteur : — « Cosette *après la lettre;* — « Origine du mot : *Ne pas perdre la carte.* » — « Le numéro 9430 « reparaît; et Cosette *le gagne à la loterie.* » — « *Buvard, bavard.* » « — Comment *Jean* peut devenir *Champ.* — Rentrée de l'Enfant *pro-* « *digue... de sa vie.* » — Pour le sable comme pour la femme il y a « une *finesse* qui est perfidie, » etc., etc... — Toutes ces ingéniosités byzantines sont la fausse monnaie de l'esprit; quand une littérature et un homme de génie en sont là, ils ressemblent à ces magasins qui annoncent une liquidation et mettent tout à l'étalage pour déguiser leur faillite. D'autres fois, le maître reprend aux disciples les défauts qu'il leur a donnés. M. Hugo imite M. Paul de Saint-Victor. Il dit, par exemple, à propos des agents de police infidèles : « Ils font danser l'anse du panier à salade. » De pareils traits, fort heureusement placés dans un feuilleton, conviennent moins peut-être à la gravité d'un livre-prophète.

Mais nous nous attardons à des bagatelles, tant il nous répugne d'arriver à la dernière variété du style de M. Victor Hugo; celle qu'il emprunte aux repris de justice, aux gamins de Paris, aux vétérans du bagne et de la geôle, — l'argot. Tout le livre septième de la quatrième partie (plus de cinquante pages!) traite de l'argot et est plein

de son sujet. Ce n'est pas la première fois, — M. Hugo s'en vante, — qu'il a introduit l'argot dans la langue littéraire. Il y a trente-quatre ans, le *Dernier jour d'un condamné* nous en donna la primeur. C'était alors une nouveauté piquante, une arme de plus contre la fausse élégance, le genre guindé, *distingué*, les pruderies aristocratiques et académiques auxquelles le poëte déclarait la guerre. C'était aussi quelque chose comme un produit exotique, dont on rapporte l'échantillon d'un lointain voyage et que l'on montre aux curieux sans avoir la prétention de l'acclimater. Depuis, deux romanciers célèbres, Balzac et surtout Eugène Sue (l'intrépide *ami du peuple*, dit M. Victor Hugo), s'en servirent comme d'un élément de succès, à une époque où le roman-feuilleton était obligé par sa vogue même d'aller toujours de plus fort en plus fort et de surenchérir le lendemain sur ses excès de la veille. Ils usèrent de cet ingrédient pour réveiller l'appétit de leurs lecteurs, et non pas du tout pour moraliser les classes populaires. Eugène Sue, qui ne s'était pas encore découvert philanthrope, et qui avait, au contraire, pour idéal un dandysme de faux grand seigneur, mélangé de Byron et de Restif, voulait réussir et gagner beaucoup d'argent pour faire face à ses prodigalités fort peu puritaines. Il plaça très-habilement l'argot sur une estrade, au seuil des *Mystères de Paris*, et le chargea d'ameuter autour de son livre deux publics; l'un pour qui l'argot était une connaissance, l'autre pour qui il était une curiosité; l'un qui aimait à retrouver ce vieil ami en passe de faire son chemin dans le *beau* monde, l'autre qu'amusait et affriandait la présence de ce nouveau venu au milieu de ce pêle-mêle où se heurtaient la soie et la guenille, le haillon taché de boue et le velours taché de sang, les héros de salon et de cour d'assises, le prince et le galérien, la grande dame et la courtisane, toutes les friperies et toutes les épaves. En salissant ainsi ses gants jaunes pour mettre cette nouvelle amorce à ce nouvel hameçon, M. Sue ne se doutait pas d'abord qu'il serait pris au sérieux par quelques niais ou quelques esprits faux du genre grave (les pires de tous), et que lui-même, piqué au jeu par ces adhésions imprévues, il arriverait à faire de la philanthropie rétrospective, du socialisme d'après coup, à trouver un rôle d'apôtre dans son succès de conteur, à tailler une bourse de quêteur humanitaire dans le cornet qui avait amené un si heureux coup de dés. M. Victor Hugo, reprenant aujourd'hui son bien où il le trouve, c'est-à-dire où l'a laissé Eugène Sue, approfondit l'argot avec cette majesté sacerdotale dont il lui est désormais difficile de se départir et qui sied à l'accomplissement d'un devoir; car c'est un devoir, une affaire de conscience, et il importe de ne pas s'y tromper. La charité chrétienne, qui croit pouvoir soulager les misères de ceux qui souffrent sans parler tout à fait la langue de ceux qui volent, en est à

l'enfance de l'art; elle s'arrête en chemin, faiblesse déplorable! — « S'arrêter est le fait de la sonde et non du sondeur. » — Pour être digne de panser ces plaies, de résoudre ces problèmes, d'éclairer ces ténèbres, d'assouvir cette faim, de guérir ces ulcères, de convertir ces âmes, de changer cet enfer en paradis, de faire disparaître, en un mot, les misérables de ce monde, il est indispensable de savoir que *dévisser le coco*, veut dire tordre le cou, que *le dob est sinve* signifie le bourgeois est bête, et que, quand une maîtresse de maison demande à ses convives s'ils trouvent le gigot bon, elle leur dit : « *Vouziergue trouvaille benorgue ce gigot muche.* » Il n'est pas moins essentiel de remonter aux origines, de faire à l'argot les honneurs de la philologie, de distinguer l'argot des halles de celui du Temple, l'argot romantique de l'argot classique, de connaître toutes les variétés grecque, latine, espagnole, celtique, anglaise, italienne, basque, allemande, de l'argot.

Pour mener cette étude à bien, il faut du courage : « Certes, aller « chercher dans les bas-fonds de l'ordre social, là où la terre finit et « où la boue commence, fouiller dans ces vagues épaisses, poursui- « vre, saisir et jeter tout palpitant sur le pavé cet idiome abject qui « ruisselle de fange ainsi tiré au jour, ce vocabulaire pustuleux dont « chaque mot semble un anneau immonde d'un monstre de la vase « et des ténèbres, ce n'est ni une tâche attrayante, ni une tâche ai- « sée. » Mais pourquoi vous imposez-vous cette corvée nauséabonde? Qui vous y oblige? Je vous l'ai déjà dit, un devoir sacré : « La vraie « division humaine (écoutez! écoutez!) est celle-ci : les lumineux et « les ténébreux. Diminuer le nombre des ténébreux, augmenter le « nombre des lumineux, voilà le but. C'est pourquoi nous crions : « Enseignement! science! apprendre à lire, c'est allumer du feu; « toute syllabe épelée étincelle. » Oui, mais prenez garde; il me semble que vous plaidez la thèse diamétralement contraire à la vôtre. Enseigner aux lumineux la langue des ténébreux, laisser croire aux ténébreux que les lumineux prisent fort leur langue et qu'un grand poëte en a fait son étude particulière, ce n'est pas le moyen de diminuer le nombre des ténébreux et d'augmenter le nombre des lumineux; c'est le moyen de choquer le goût, de corrompre le sens, de rabaisser l'esprit, de salir l'oreille et de souiller la bouche des lumineux sans aucune amélioration probable pour les ténébreux. Réunissez dans un même lieu vingt professeurs d'argot et vingt parleurs de français; avant un mois, l'argot aura déteint sur le français sans que ceux qui le parlent aient fait le moindre progrès dans le langage des honnêtes gens. Pourquoi? par suite d'une infirmité de notre nature; parce que la mauvaise compagnie déprave plus souvent la bonne que la bonne ne purifie la mauvaise; parce que, sur cette échelle dont le

premier échelon s'appelle *lumière* et le dernier *ténèbres* (style Hugo), il est bien moins naturel et bien moins facile de remonter que de descendre. Par étourderie, par curiosité, par *genre*, il nous plaira peut-être de nous donner une représentation d'argot, de même qu'on voit d'honnêtes femmes se permettre une soirée au théâtre du Palais-Royal. Les habitués de l'argot, au contraire, se garderont bien de renoncer à ce patois du vice et du crime, qui est adhérent au crime et au vice comme le masque est adhérent au visage et l'épiderme à la chair, qui protége et couvre, comme une ombre parlante, leurs pensées impures et leurs entreprises scélérates : ils s'obstineront à repousser la langue des *lumineux*, comme on repousse un importun, un indiscret et un suspect. Une étude approfondie et presque sympathique de l'argot par un grand écrivain français est donc toute au profit de l'argot et aux dépens du français. Et puis, pourquoi vous faire le Parent-Duchatelet de cette langue hideuse? Quelle que soit votre prédilection pour vos clients, vous avez bien la prétention légitime d'être lu par d'autres, par les femmes, par les esprits délicats, par cette société polie qui, tout en gémissant de vos désertions, vous amnistie et vous admire encore. En conscience, est-il bon et utile de faire défiler sous ces yeux, pendant des centaines de pages, des phrases comme celles-ci : « Il lansquine à éteindre le riffe du ra-« bouin; et puis les coqueurs vont passer, il y a là un grivier qui « porte gaffe, nous allons nous faire emballer icicaille. » Ou bien : « Boudiner sa limace et faucher ses compaffes pour maquiller une « tamtouse, caler des boulins aux lourdes, braser des faffes, maquiller « des caroubles, faucher les durs, se plancher, se camoufler, il faut « être mariol. Le vieux ne sait pas goupiner. » Ou dans un genre peut-être pire encore : « C'est très-mauvais de ne pas dormir : ça « vous ferait schlinguer du couloir, ou, comme on dit dans le grand « monde, puer de la gueule. » — (Oh ! pardon ! pardon !)

Non, jamais vous ne nous prouverez que, jeter dans votre livre et dans nos âmes ces poignées d'ordure, ce soit assainir l'ordure et non pas salir nos âmes et votre livre? Jamais vous ne nous prouverez que, donner un rang littéraire à ces vilenies, ce soit faire pénétrer le jour dans cette ombre infecte et non pas le forcer de subir tous les miasmes et toutes les asphyxies de cette ombre! Mais que disons-nous? M. Hugo, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, s'est volontairement donné le change à lui-même; il a été sa propre dupe. Il a cru, il a voulu peut-être étudier la plaie pour la guérir, apprendre et enseigner l'argot pour éclairer et moraliser ceux qui le parlent. Au fond, il a cédé, en son honneur, à ce goût de réhabilitation qu'il a sans cesse appliqué à toutes les laideurs, à toutes les difformités physiques et morales. A cet endroit de son récit, l'argot a été pour lui ce qu'avaient

été le bandit, le bossu, le bouffon, le galérien, le laquais et la courtisane. Cela est si vrai, que M. Hugo, pour mieux satisfaire sa passion, ne s'est pas aperçu de deux choses : qu'il contredisait sa poétique, et qu'il manquait de respect à sa politique. En effet, si l'étrange littérature dont nous venons de citer à regret un très-petit échantillon pouvait avoir une excuse (elle n'en a pas), ce serait ce culte de la vérité littérale, article de foi du réalisme. On met en scène des voleurs et des repris de justice; on les fait parler leur langue et on la parle soi-même, probablement comme on parlerait grec, latin ou hébreu, si l'on avait à faire discourir dans un livre français Thémistocle, Sylla ou Moïse : soit! mais il ne faudrait pas du moins que ce sacrifice à la vérité tournât au détriment de la vérité. Or il suffit de lire une page de ces chapitres pour s'assurer que M. Hugo n'a pas obéi à une nécessité de couleur locale en plaçant de l'argot dans la bouche de Brujon, de Montparnasse ou de Thénardier; il s'est, au contraire, artificiellement arrangé pour que ces messieurs eussent à débiter autant d'argot que possible; et dans quel moment? au moment d'une évasion nocturne, où un mot de trop, une phrase trop longue peut leur coûter à tous la liberté et la vie! Comme l'instant est bien choisi pour dérouler, par le plus long, les discours où peuvent s'encadrer toutes les locutions saillantes du répertoire! Et comme nous voudrions que l'on eût pitié de notre ignorance, que l'on nous dît en quoi ce *pastiche*, ce *placage* diffère des tirades de cette pauvre tragédie classique dont on s'est si justement moqué! Encore et toujours le sacrifice de la vraisemblance, de la vérité vraie à la vérité brutale! M. Hugo fait exécuter par ces aimables scélérats des prodiges de gymnastique et de voltige auprès desquels ceux de Léotard ne sont que jeux d'enfant, et il leur fait méconnaître à cœur-joie cette simple loi de la prudence qui veut que des prisonniers qui s'évadent ne parlent pas ou ne disent que le strict nécessaire. Est-ce tout? Pas encore. Comme si ce premier défi jeté à la vraisemblance ne lui suffisait pas, M. Hugo, dans la même page (tome VII, 334), nous montre, d'une part, Thénardier n'osant pas parler de peur d'être entendu des geôliers et des sentinelles, — parce qu'il convient de prolonger le supplice de Thénardier et l'anxiété du lecteur; — d'autre part, ses complices discourant le long du même mur, à la même distance de la prison, comme des conspirateurs de mélodrame, — parce qu'il sied de donner une leçon d'argot et de la donner en conscience. En second lieu (ceci est plus grave), l'auteur des *Misérables* ne veut pas s'apercevoir que Gavroche, son cher Gavroche, dont les espiègleries le ravissent et dont il prend constamment le parti contre les bourgeois et les sergents de ville, Gavroche, passé maître en argot, a l'air de servir de trait d'union entre les malfaiteurs déjà nommés et les chevale-

resques héros de l'insurrection et de la barricade. Brujon, Gueulemer et Montparnasse fraternisent avec Gavroche, qui est le fils de Thénardier, et qui, à son tour, fraternise avec Courfeyrac, Combeferre et Bossuet. Il en résulte un singulier effet d'optique et de mirage, une confusion désobligeante entre ces deux groupes si distincts. Le lecteur distrait, préoccupé du voisinage de ce jeune fils de famille, de ce digne garçon de tant d'espérance et de tant d'argot, qui casse si gentiment les réverbères, tire la langue aux mandements de l'archevêque et se bat héroïquement pour la patrie, le lecteur, disons-nous, se demande parfois où commence le Brujon et où finit le Courfeyrac. Il reste alors une ressource que M. Hugo n'a pas prévue. On se souvient que Courfeyrac, Enjolras et Combeferre sont autant de Léonidas, que les barricades de 1832 étaient des Thermopyles, que Léonidas et ses compagnons étaient Lacédémoniens, et que le vol, après tout, avait des autels à Lacédémone. Mais trêve de railleries sacriléges! Il y a quelque chose de pire que de plaisanter sur un sujet sérieux; c'est de plaisanter sur un sujet triste. Or nous touchons à la politique professée par M. Victor Hugo dans les quatre derniers volumes des *Misérables*.

V

Voici, réduite à sa plus simple expression, la politique de M. Hugo : il n'y a d'autre droit que le droit du peuple, de sa souveraineté illimitée. Toute tentative pour le restreindre est un escamotage du *relatif* ou, pour parler plus clairement, de l'à peu près, aux dépens de l'*absolu*, ou, si vous aimez mieux, de l'intégrité du droit. Toute entreprise tendant à triompher de cette restriction coupable, à rétablir cette intégrité souveraine, est non-seulement légitime, mais sacrée. De là une distinction assez subtile entre l'insurrection et l'émeute. L'émeute, c'est la révolte du *relatif* populaire contre l'absolu populaire, c'est-à-dire d'une fraction de cette souveraineté contre l'ensemble. M. Hugo — sachons-lui gré de cette concession — attribue ce caractère aux journées de juin 1848. L'insurrection, c'est le mouvement d'un peuple entier s'armant pour la défense du droit absolu, illimité, contre ceux qui veulent y apporter des infractions violentes, comme en juillet 1830, des habiletés restrictives, comme en 1831, ou des délais sans excuse, comme avant février 1848. Maintenant, qui in-

terprétera ce droit, ces relations de l'*absolu* au *relatif* et réciproquement? Qu'est-ce que *tout un peuple?* qu'est-ce que le vrai peuple? Où est-il? dans les campagnes? dans les ateliers? dans les clubs ou dans les rues? Peut-on et doit-on le faire juge de son droit, et qui sera ce juge? Ce droit peut-il être en opposition directe avec son intérêt, son repos, son bien-être? Peut-on appeler ses amis ceux qui, généralement incapables de le connaître et indignes de l'aimer, sont cause qu'à un moment donné le cultivateur n'a pas de pain, l'ouvrier n'a pas de travail et le boutiquier fait faillite? Ces insurrections, ces révolutions si chères à M. Hugo, ne sont-elles pas presque toujours faites par une minorité (souvent imperceptible), et dès lors la majorité, l'immense majorité, n'a-t-elle pas le droit *absolu* de réagir contre le droit *relatif*, ainsi que cela est arrivé quelquefois, et d'une façon qui n'a pas dû être fort agréable à M. Victor Hugo? L'anarchie, le désordre, la guerre civile, l'attentat aux propriétés, le meurtre des sergents de ville et des gardes municipaux, l'irruption d'une foule immonde dans les palais et les édifices publics, est-ce le droit absolu? Le peuple, le vrai peuple doit-il une bien vive reconnaissance à ces amitiés utopistes qui consistent à lui enfiévrer le cerveau, à l'enivrer de chimères, à attiser ses convoitises, à lui promettre la richesse et le bonheur, et à lui préparer d'horribles mécomptes? Est-ce après ces quinze dernières années, après tant d'expériences et des expériences si diverses, qu'il est permis de recommencer ces hymnes à l'utopie, à la souveraineté populaire, à l'insurrection, à la révolution radicale, au droit au travail, à la jouissance, au progrès indéfini, à tout ce qui a été jugé, jaugé, percé à jour, traîné aux gémonies, jeté au coin de la borne et finalement châtié par l'excès contraire? S'il est prouvé que la liberté véritable, la liberté que nous aimons, qu'ont aimée Necker et Malesherbes, Lainé et Royer-Collard, Chateaubriand et de Serres, M. Guizot et le duc de Broglie, M. Thiers et M. Berryer, qu'ont servi ou voulu servir Louis XVI, Louis XVIII et Louis-Philippe, n'a pas eu de plus meurtriers ennemis que ces parleurs d'utopie humanitaire, de démocratie absolue et de bien-être universel, qui retardent ses progrès, font maudire son nom, troublent son règne, hâtent sa ruine, déshonorent ses bienfaits et nous donnent parfois envie de douter d'elle; si cela est prouvé (et qui oserait le nier?), que penser de toutes ces déclamations, renouvelées non pas des Grecs, mais des plus mauvais jours et des plus mauvais styles de 1848? M. Victor Hugo n'a pas daigné s'abaisser jusqu'à ces questions mesquines; il a mieux aimé célébrer pour la vingtième ou la centième fois les grandes journées de la Révolution, le 14 juillet, le 10 août (dont le 21 janvier fut l'envers inévitable), et tous les autres anniversaires du calendrier révolutionnaire. — « Et quand le 14 juillet coûterait cent vingt millions? » s'écrie-t-il dans

son enthousiaste désintéressement des deniers publics. A ce propos, nous permettra-t-on une remarque? « Sont-ils assez ennuyeux, a-t-on dit de nous, avec leur éternelle *Pucelle* de Voltaire? » — Sont-ils assez ennuyeux, aurions-nous le droit de dire à notre tour, avec leurs éternelles journées de la Révolution, leur éternelle prise de la Bastille? Savez-vous ce qu'était la Bastille, la veille du jour où on l'a prise? On n'y enfermait plus que quelques *nobles*, quelques *privilégiés* d'ancien régime, qui avaient été condamnés à mort pour meurtre, et dont, par *privilége*, la peine avait été commuée. Mais la question n'est pas là : il semble toujours, à entendre ces *hosannah* historiques, qu'il y ait eu une lutte ainsi posée; d'un côté, un tyran inflexible, dans le genre de Philippe II ou au moins de Louis XIV, se cramponnant à tous les abus, se refusant à toutes les réformes, sourd à toutes les doléances; de l'autre, un grand peuple se levant comme un seul homme et courant à la conquête de droits qu'on lui dispute et de réformes qu'on lui refuse. Dès lors la victoire du peuple, la grandeur des souvenirs, la légitimité, que dis-je? la sainteté de l'insurrection, tout va de suite, et le dithyrambe n'est pas de trop pour célébrer toutes ces magnificences. Or c'est tout le contraire. Ces réformes que rendait urgentes la dissolution du vieux régime, que les salons avaient proclamées avant la rue, que l'Évangile indiquait avant la philosophie, le roi les voulait, ses meilleurs ministres les voulaient, tous les bons esprits du temps en avaient fait l'objet de leurs méditations les plus chères, et les témoins qui survécurent, M. de Talleyrand, par exemple, assuraient n'avoir jamais rien vu de pareil au bouillonnement d'idées, à l'enthousiasme intellectuel et libéral de ces années ardentes qui précédèrent 89. Tout pouvait donc s'arranger d'un commun accord; tout le monde, depuis le souverain jusqu'au vrai peuple, pouvait s'unir pour triompher des difficultés inséparables de cette immense transformation politique et sociale. Mais ce n'était pas le compte de ces minorités factieuses, qui, à certaines heures de colère céleste, violentent à la fois le pouvoir et la nation, empêchent l'un de faire le bien et l'autre de l'attendre, et embrouillent, enveniment, ensanglantent les questions, de manière à forcer celui-ci de résister ou de périr, celle-là d'acheter la moindre de ses prétendues conquêtes par des années de souffrances, de déchirements et de sacrifices. Voilà l'histoire de la Révolution depuis près d'un siècle; voilà, et par votre faute, pourquoi le procès est encore pendant entre ceux qui l'exaltent et ceux qui la maudissent; et voilà aussi pourquoi ces minorités oppressives, décorées du nom de peuple et toujours prêtes à falsifier le véritable vœu populaire, ces personnifications toujours funestes, souvent hideuses, de toutes les anarchies sociales et morales, sont constamment glorifiées par les hommes qu'un fatal vertige pousse à

chercher en dehors de la vérité et de la liberté l'assouvissement de leur orgueil et la réalisation de leurs chimères.

Maintenant, peut-on se laisser désarmer par le beau et curieux portrait de Louis-Philippe, qui ouvre cette partie du livre des *Misérables?* Quelques hommes d'esprit se sont déclarés contents; nous ne voudrions pas être dupes. Si l'on avait réfléchi, l'on aurait aisément reconnu que M. Victor Hugo, s'apprêtant à planter son drapeau épique sur les barricades de juin 1832, ne pouvait pas ne pas commencer par un éloge éclatant du roi que ces barricades voulaient renverser. C'était pour lui, tout ensemble, affaire de convenance personnelle et combinaison d'artiste. Comblé des faveurs de la monarchie de 1830, pair de France pendant les dernières années du règne, particulièrement distingué par un prince et une princesse dont les qualités brillantes, le libéralisme sincère et la destinée si prématurément brisée devaient trouver grâce auprès de tous les partis, M. Victor Hugo, conduit par son sujet devant cette figure désormais acquise à l'histoire, s'est souvenu qu'il avait une dette à lui payer, et il l'a noblement acquittée. Mais, en outre, cet acte de reconnaissance s'accordait admirablement avec l'effet qu'il voulait produire. Plaider pour une insurrection contre un mauvais roi, la belle affaire! mais proclamer le droit absolu de l'insurrection en présence d'un roi qu'on vient de montrer plein d'esprit, de bonté et de vertu, voilà ce qui prouve un jugement appuyé sur des raisons bien plus fortes, une impartialité planant dans des régions bien plus hautes, une sérénité de convictions supérieure aux qualités ou aux défauts des clients ou de l'adversaire! A ce point de vue, l'éloge du roi Louis-Philippe par M. Hugo est moins une justice politique qu'une habileté littéraire.

Ce dernier mot va nous faire rentrer dans notre cadre. Aussi bien, la discussion politique proprement dite est, vis-à-vis de M. Hugo, trop difficile, trop périlleuse et trop douloureuse; trop difficile, car la nature même de son génie déjoue, à chaque instant, les arguments par les métaphores; trop périlleuse, car il faut toucher sans cesse à des questions que nous interdit la plus élémentaire prudence; trop douloureuse enfin, car rien n'est plus triste que d'avoir constamment à opposer aux rabâchages du génie en délire les redites de la médiocrité sensée. N'y aurait-il pas moyen, pour tout accorder, de mener de front, de placer sur deux lignes parallèles la politique de M. Victor Hugo et sa littérature? S'il a voulu, en effet, que sa littérature fût encore de la politique, nous disons, nous, que sa politique est encore de la littérature; c'est, des deux parts, le même procédé, les mêmes erreurs d'optique, la même facilité à s'enivrer de sa pensée ou à s'éblouir de ses images, le même penchant à tout forcer, à tout grossir, à troubler continuellement cette harmonie et cette mesure, qui, dans

la politique, s'appellent la vérité, et, dans l'art, s'appellent le vrai. Son héros, Jean Valjean, nous servira, nous l'avons dit, de conclusion finale et d'exemple.

Au dixième volume, après le mariage de Marius et de Cosette, après la mort de Javert, quand tout le monde est heureux, quand le secret du forçat transfiguré ne peut plus être surpris, quand surtout il ne peut plus être utile à personne que ce secret soit révélé, Valjean n'est pas encore en paix avec sa conscience ; il se dénonce à Marius, sans nécessité, sans utilité aucune, que dis-je? avec la certitude de gâter le bonheur de Marius et peut-être de compromettre celui de Cosette; but absolument contraire à celui qu'il s'est proposé depuis sa rentrée dans le monde des honnêtes gens. Pourquoi ce martyre supplémentaire? Encore une fois, parce qu'il fallait au poëte un anneau de plus dans cette chaîne ascendante de la terre au ciel, un prétexte de plus pour comparer les immolations successives de Valjean à la Passion du divin Sauveur. Voilà où éclate, même au point de vue humain, même au point de vue de l'art et du goût, la supériorité pratique de cette religion que M. Victor Hugo dédaigne. Le moindre curé de village, si Valjean l'eût consulté, lui eût dit : « Taisez-vous ! vous en avez fait assez, trop peut-être. Vous vous êtes racheté dix fois; non-seulement aux yeux de Dieu, mais aux yeux des hommes. Tout ce que vous ajouteriez maintenant à cette somme de dévouement et d'actions méritoires serait non-seulement superflu, mais coupable; vous méconnaîtriez la bonté de Dieu; vous prolongeriez sans raison une expiation qui a trop duré, et vous troubleriez les joies légitimes des heureux que vous avez faits. » Voilà ce qu'aurait dit, non pas le casuiste le plus subtil, mais le plus humble prêtre. C'est que la religion limite le devoir, et, en le limitant, elle l'assure; elle le rend praticable et possible, parce qu'elle le rend clair, positif, inaltérable. — Allez jusque-là; n'allez pas plus loin. — Et voilà justement pourquoi les hommes tels que M. Hugo la récusent et la repoussent. En bornant le devoir, elle borne l'orgueil; en assurant le nécessaire, elle dispense du superflu. Or on aime mieux se réserver au fond de sa conscience un coin mystérieux pour le superflu, afin de s'affranchir du nécessaire. C'est plus flatteur et plus commode, mieux en harmonie avec le pacte éternel de nos passions et de notre orgueil. Toute la politique et toute la poétique de M. Hugo sont là. On pouvait se contenter de faire de Jean Valjean réhabilité un honnête homme et un chrétien : il aime mieux en faire un Christ, sauf à *humaniser* Jésus-Christ pour mieux combler les distances. Eh! n'a-t-il pas trahi toute sa pensée dès le second volume? « Dix-huit cents ans avant cet homme infortuné, l'*être mystérieux* « en qui se résument toutes les saintetés et toutes les souffrances de « l'humanité, avait, *lui aussi*, pendant que les oliviers frémissaient

« au vent farouche de l'infini, longtemps écarté de la main l'effrayant « calice qui lui apparaissait ruisselant d'ombre et débordant de ténè- « bres dans des profondeurs pleines d'étoiles. »

Eh bien, pour ses héros politiques, le procédé de M. Victor Hugo est le même. Enjolras, *lui aussi*, est un Christ qui, avant de périr sur la barricade, annonce à ses amis l'Évangile socialiste et humanitaire, le rêve de l'abbé de Saint-Pierre réalisé par les disciples et les émules de Blanqui et de Barbès. On aspire au bonheur de l'humanité, et, en attendant, on sacrifie à un songe des milliers de victimes. On dit au peuple : « Vous serez tous riches, puissants, heureux, savants; » et, provisoirement, on ajoute un effroyable appoint à ses misères. On crie : « Vive la liberté! » et on la tue. On s'apitoie sur le sort de factieux ou même de scélérats méchamment opprimés; et l'on égorge, par centaines, des gardes nationaux et des gendarmes. M. Hugo nous intimide tellement avec ses airs de précision et de certitude que nous n'oserions pas dire si cette barricade de la Chanvrerie a existé, si Enjolras, Courfeyrac et Combeferre sont des produits de l'imagination de l'auteur ou des portraits de souvenir. Mais ce que nous savons, c'est que, s'ils ont réellement vécu, ils sont bien réellement morts, qu'ils n'ont pas laissé d'héritiers, ou du moins que ceux que nous avons vus à l'œuvre seize ans plus tard ne leur ressemblaient guère. Placer l'image des héros de 1848 en regard de ceux de M. Victor Hugo, ce sera notre seule réfutation et notre seule revanche.

Ce qu'il y a de triste, ce qui serre le cœur, c'est de penser qu'à l'heure où nous écrivons, ces créations, ces rêves d'un cerveau puissant et nostalgique sont pris au sérieux, et probablement au pied de la lettre, par des milliers de lecteurs, assez éclairés pour comprendre qu'il y a là une grande force de destruction et de désordre, assez aveuglés pour croire que les peuples pourront un jour trouver la terre promise dans ces fantastiques mirages, sur ces sables mouvants, pailletés de style. *Nostalgique*, avons-nous dit? nous ne voudrions pas que ce mot fût mal interprété. Dans la première partie de cette trop longue étude, nous nous sommes permis une allusion, déplacée peut-être, à l'exil volontaire de M. Victor Hugo. Peut-être eût-il mieux valu lui offrir l'hommage d'un respectueux silence : mais, en dehors de toute question de détail et de personne, dans le pur domaine métaphysique et poétique, nous croyons sincèrement que l'éloignement est plus funeste à M. Hugo qu'à tout autre. Avec sa propension à faire de son cerveau le centre, l'*ultima ratio*, l'aboutissant universel du monde matériel et du monde moral, cette habitude de ne vivre qu'avec lui-même, de n'écouter que sa propre voix dans l'éternel dialogue de la mer et du ciel, doit peu à peu changer en maladie morale ce qui n'était d'abord qu'une disposition dangereuse. Toute image qu'il s'as-

simile par la puissance de son génie est bonne; toute idée qu'il fait sienne par sa contemplation solitaire est vraie. De là une poétique, un art, une politique, une morale, qui débordent de toutes parts, et, finalement, brisent toutes les lois de la raison et du goût, comme une liqueur corrosive brise un vase trop plein. Par malheur, chaque goutte de cette liqueur capiteuse s'épanche au dehors, se multiplie en s'épanchant, et va griser une foule d'intelligences trop bien préparées, hélas! à en goûter la saveur excitante, à en exagérer l'ivresse. Voilà, selon nous, le caractère définitif et suprême de ce livre des *Misérables*, qu'on lit avec passion, qu'on admire avec colère, qui prête à l'enthousiasme, à la stupeur, au sarcasme, à l'épouvante, à l'éclat de rire, et dont les admirateurs déploient, sous une forme plus démocratique et plus rude, les mêmes intolérances que les spectateurs de *Hernani*. Voilà l'impression profonde et douloureuse qu'il nous laisse. C'est, nous dit-on, l'œuvre coupable d'un génie fourvoyé; oui, mais c'est surtout l'œuvre contagieuse d'un génie malade. Gardons-nous pourtant de tout ce qui ressemblerait à l'invective ou à l'anathème! Nous aussi, quand la passion nous égare, nous commettons, sans avoir la même excuse, nos erreurs et nos fautes. Humilions-nous donc au lieu de maudire! Dieu, ce Dieu des chrétiens, que M. Victor Hugo méconnaît tout en l'invoquant, fera à chacun sa part. Nos âmes sont moins remplies de misères que ses mains ne sont pleines de pardons.

Armand de Pontmartin.

30 juillet 1862.

CONTRADICTIONS POLITIQUES

I

Savoir modérer ses dépenses d'après ses revenus, avoir de l'ordre, c'est ce qui conserve les familles; c'est aussi, quoi qu'en dise une école de sophistes et de parties prenantes, ce qui conserve les États : le désordre des finances est presque toujours le prélude et souvent une des causes principales des désordres publics et des révolutions.

Depuis déjà longtemps des esprits clairvoyants et sages s'inquiétaient de nos finances, de dépenses croissant plus vite que les recettes, qui cependant, par le cours naturel des choses et les progrès de l'activité et de la richesse privée, augmentaient, sans nouveaux impôts, de plus de trente millions par an en moyenne. Aux fâcheux qui signalaient les dangers, on fermait la bouche en les accusant de malveillance, on riait de leurs prédictions en exaltant le succès inouï des emprunts et la confiance générale.

Mais depuis un temps cette confiance est quelque peu ébranlée; dans le monde des affaires on devient craintif, on s'étonne et on s'arrête; enfin, depuis la lettre si remarquable de l'Empereur à M. Fould, après la publication dans le *Moniteur* du Mémoire de ce nouveau contrôleur général des finances chargé de rétablir l'équilibre, toute la France, à l'exception de quelques optimistes imperturbables, a paru s'effrayer d'une dépense annuelle qui, de quinze cents et quelques

millions en 1852, arrive à dépasser deux milliards en 1862, et menace encore de ne pas en rester là. Tout le monde voudrait donc un budget, ou plutôt des comptes de recettes et de dépenses véritablement en équilibre, car les budgets n'étant que des prévisions, on peut faire de leurs chiffres ce que l'on veut et les aligner par un trait de plume; tout le monde applaudit donc à M. Fould, qui avertit du danger et signale *une crise qu'il faut conjurer avec promptitude et décision*, sans applaudir toutefois à la création de nouveaux impôts.

Mais, d'un autre côté, on veut que la France joue le rôle prépondérant parmi les nations et réalise le mot de Frédéric : « Si j'étais roi de France, pas un coup de canon ne serait tiré en Europe sans ma permission. » Bien plus, on a la prétention de tirer soi-même les plus beaux coups de canon non-seulement en Europe, mais dans toutes les parties du monde et de renouveler les grandes époques des gloires et des victoires. Et ici, il faut bien le dire, la nation elle-même admire et partage cette noble prétention, elle a eu jusqu'à présent des applaudissements et des enthousiasmes pour la politique qui fait ainsi glorieusement couler son sang le plus généreux et dépense les milliards pour payer ses nouveaux lauriers.

Quant à l'intérieur, on ne veut pas, et ici j'entends parler plus encore de la nation que du souverain, que le gouvernement se borne à gouverner, mais on veut qu'il soit de plus en plus l'administrateur universel, qu'il donne l'impulsion à tout ou fasse à peu près tout, par lui-même ou par ses innombrables agents, dans toutes les parties de la France. On ne veut pas entrer dans la voie du *self government*, se donner la peine de participer à la chose publique, on préfère développer encore le système contraire, qui dispense les administrés de tout soin public, relègue les particuliers dans leurs affaires purement privées, et les rend tous plus ou moins, soit pour eux-mêmes, soit pour leurs communes ou départements, solliciteurs acharnés des faveurs et de l'argent de l'État chargé du rôle de Providence universelle.

La conséquence obligée de cette politique à l'extérieur et de ce système à l'intérieur, c'est une armée de soldats très-nombreuse et très-chère, c'est une autre armée non moins nombreuse de fonctionnaires de l'État et des dépenses excessives de toute nature, car l'État ne peut faire et donner largement qu'en prenant encore plus. Les virements, la suppression des crédits supplémentaires, extraordinaires n'y feront rien. On continuera, si l'on ne change de système, à dépenser beaucoup et de plus en plus, et il faudra bien que la France paye beaucoup et de plus en plus. L'accroissement des impôts serait dès lors une nécessité; qui veut la fin veut les moyens.

Vouloir d'un côté des finances bien réglées, des dépenses modérées sans nouveaux impôts, et afficher de l'autre la prétention de tout régler, décider et faire à l'extérieur et à l'intérieur : contradiction.

II

M. Fould, dans son mémorable Mémoire, dit que *tous les hommes d'affaires présagent une crise d'autant plus grave qu'à l'exemple de l'État et dans un but d'amélioration et de progrès, peut-être trop précipité, les départements, les villes et les compagnies particulières se sont lancés dans des dépenses très-considérables.*

On ne peut pas mieux exprimer le sentiment de tous les hommes sensés; on oubliait que, pour les meilleures choses, il faut le temps et la mesure.

Mais à qui la faute? Est-ce que les compagnies ont pu se former et agir sans l'autorisation du gouvernement? Est-ce que la moindre dépense a pu se faire dans une ville ou dans un département sans l'approbation de l'autorité préfectorale ou ministérielle? Est-ce que les conseillers municipaux et généraux n'ont pas été à peu près tous les candidats de l'administration, et les électeurs bien dirigés n'ont-ils pas écarté les hommes qui avaient une prétention d'indépendance et des idées surannées d'économie?

Les villes de Paris et de Lyon, administrées par des préfets très-habiles, par des commissions municipales nommées par le gouvernement et dont les membres sont révocables à sa volonté, ont transformé ces grandes métropoles avec une rapidité inouïe ; c'est merveille de les voir.

Dans toute la France, on a suivi l'exemple de ces villes maîtresses : *regis ad exemplar*. Partout les sous-préfets, les préfets, par leurs conseils, leurs influences, les subventions de l'État, ont poussé dans cette voie les villes et les départements; le résultat pour les yeux est admirable, les vieilles maisons se changent en palais, les rues étroites du moyen âge en larges boulevards; nous avons des monuments à profusion, mais le résultat économique, que l'on ne voit pas, est moins beau Ce n'est pas impunément pour la richesse et la tranquillité d'une nation qu'on enlève une masse énorme d'ouvriers et de capitaux aux travaux productifs pour les consacrer à des travaux improductifs. Démolir des maisons pour en reconstruire d'autres n'augmente en rien la fortune publique et souvent la diminue.

Un riche propriétaire ou un puissant manufacturier qui distrairaient une partie considérable de leurs capitaux et de leurs ouvriers destinés à la culture de la terre ou à l'exploitation de la manufacture pour bâtir des châteaux et des palais, s'appauvriraient bien vite et se ruineraient. Sans doute, s'ils avaient des bénéfices accumulés et des sommes importantes au delà de ce qui leur serait nécessaire, ils pourraient se permettre des dépenses de luxe; mais s'ils voulaient aller trop vite, dépasser une certaine mesure, ne pas se borner à dépenser leur superflu, la gêne se ferait bientôt sentir, la ruine serait proche. Ce qui est vrai pour les particuliers est plus vrai encore pour l'État.

Un particulier qui par sa folie de luxe et de bâtiments se ruine, ne compromet que lui et sert d'exemple aux autres; mais la nation, qui fait comme ce particulier, creuse un abîme qui peut tout engloutir.

Pousser les villes et les départements aux travaux improductifs, aux dépenses excessives et précipitées, et s'étonner ensuite des résultats : contradiction.

III

On a dit, avec une admirable raison, qu'un des dangers du gouvernement, c'était le défaut de contrôle. Parole profonde.

Mais, de même qu'on prétendait autrefois qu'il fallait des députés plus royalistes que le roi, MM. les ministres et MM. les préfets n'ont voulu, lors des élections au Corps législatif, que des candidats *agréés*, destinés à faire des députés agréables; on a écarté les esprits mal faits qui auraient eu la prétention de dire franchement leur avis, et qui, dans l'occasion, auraient osé mettre une boule noire. Les paysans du Danube sont parfois fort utiles cependant, et j'ai connu bien des gens très-agréables qui avaient été bien funestes. Aux renouvellements électoraux, on a mis de côté tout député qui avait péché par indépendance; je ne rappellerai ici qu'un exemple fameux : un illustre orateur, qui n'était d'aucun des anciens partis et qu'on avait vu naguère patroner le chef de l'État, ne fut-il pas mis à l'index parce qu'il avait prétendu contrôler?

Reconnaître l'utilité du contrôle et se priver des contrôleurs : contradiction.

IV

Beaucoup d'honnêtes gens, d'hommes de talent regrettent le gouvernement parlementaire tel que nous l'avons eu pendant trente-trois ans et espèrent qu'il reviendra. Mais en même temps ils admirent et veulent conserver ce système politique d'après lequel le gouvernement agit seul en France, et qui par cela même empêche de se former jamais des hommes capables de faire marcher et de maintenir les institutions libres qu'ils regrettent. Ils n'ont pas encore compris que la principale cause de la chute du gouvernement parlementaire, c'était ce fonctionarisme général qui couvre et atrophie la nation.

Un des hommes les plus éclairés à coup sûr de notre époque, qui comprend cependant très-bien une partie des inconvénients de notre excessive centralisation, disait au mois de novembre dernier dans le *Correspondant* en parlant de mes idées sur la décentralisation[1] :

« Un illustre vétéran de la tribune française a récemment rappelé au pays avec l'autorité qu'il y conserve, que les libertés administratives sont la monnaie de la liberté politique, mais dans l'éloquent écrit de M. Odilon Barrot, les remèdes sont moins indiqués que le mal, et si d'autres publicistes appartenant à une école différente ont formulé des plans de réorganisation administrative, ces plans-là ont le tort de n'aller à rien moins qu'à renverser de fond en comble, non pas seulement l'œuvre de la Révolution française, mais l'œuvre même de la monarchie....

« La France résisterait avec énergie à la médecine héroïque de l'honorable M. Raudot, par exemple, qui dans ce recueil même, a proposé de transformer les conseils généraux en administrations provinciales quasi permanentes, et de leur remettre l'élection de la presque totalité des fonctionnaires publics...

« Ce n'est pas par une intempestive extension des attributions déférées aux corps électifs que l'on peut efficacement tempérer notre excessive centralisation. La digue la plus sûre à opposer à ses abus, jusqu'à ce que les mœurs en comportent une autre, c'est encore à tout prendre la publicité de la tribune et celle de la presse... Laissons là les romans pour revenir à l'histoire... »

La liberté de la tribune, la liberté de la presse existaient et n'ont pas empêché la ruine du gouvernement parlementaire, et l'expérience recommencée donnerait le même résultat. Ces institutions libres n'auront jamais qu'une existence précaire tant que le gouvernement tiendra dans sa main ses armées innombrables de fonctionnaires et la tourbe

[1] Article de M. le comte de Carné.

de ses administrés inertes, n'ayant le droit de rien faire et ne faisant rien que solliciter.

M. le comte de Carné veut opposer une digue aux abus de notre excessive centralisation, digue impuissante du reste; mais c'est cette centralisation elle-même qui est l'abus; pour moi, ce qu'il faut, c'est sa destruction, et on n'arrivera à rien sans cette destruction. Il faut que le gouvernement se borne à gouverner et que le pays s'administre lui-même par ses propres agents.

Pour les mesures d'exécution, je n'ai rien proposé de nouveau, je n'ai proposé que ce qui existe dans des monarchies voisines ou ce qui a existé pendant des siècles dans une partie de notre France à l'avantage commun du souverain et des sujets; mes romans sont purement et simplement de l'histoire, mes utopies sont des expériences faites. Mon système, ce n'est point, comme l'honorable publiciste semble le croire, le renversement de la monarchie, c'est le retour à la monarchie vraie.

Les meilleurs esprits confondent maintenant deux choses essentiellement différentes, le souverain et la bureaucratie. Il y avait des rois avant qu'on eût imaginé de créer des intendants et des régiments de commis.

Un souverain ne peut jamais s'occuper que des grandes affaires, de celles qui intéressent la généralité du pays. Qu'importent pour son pouvoir véritable et utile les infinis détails de l'administration locale dans toutes les parties de l'État? Qu'importent la nomination de cette multitude innombrable de fonctionnaires subalternes répandus sur tout le territoire, l'accomplissement de ces formalités minutieuses et sans fin inventées par les gens qui en vivent? Mais pour les principaux commis des ministres et pour les bureaucrates, tout cela importe au contraire beaucoup; tout cela c'est pour eux l'arche sainte, tout cela accroît leur importance propre, non-seulement leur donne le pain quotidien, mais leur fait des adulateurs, des clients, des courtisans empressés.

Quel bonheur pour eux d'avoir persuadé aux souverains que le pouvoir de tant de fonctionnaires est leur propre pouvoir, et que détrôner les bureaucrates, ce serait les détrôner eux-mêmes. Pauvres souverains ! Tous ou à peu près le croient et défendent avec plus d'acharnement les commis et agents de leurs ministres qu'ils ne défendent leur trône. Quelle bonne fortune pour ces derniers de se réfugier derrière le souverain pour leurs faits et gestes, de l'avoir pour éditeur responsable; mais quel malheur pour le souverain de supporter cette responsabilité universelle sous laquelle il succombe et d'avoir détruit tout ce qui pourrait avoir dans le pays une vie propre, une force à soi capable de contenir et de soutenir !

Ce système a-t-il consolidé les dynasties? Voyez plutôt. C'est que ce système est la destruction de la monarchie véritable.

Mais revenons à nos prémisses. Espérer le retour et la durée du gouvernement parlementaire avec le maintien de notre centralisation : contradiction.

V

Ce que l'on appelle l'aristocratie en France, c'est-à-dire tout ce qui est élevé au-dessus de la foule par la naissance et la fortune, voudrait bien avoir une influence véritable, s'étendant au delà de sa domesticité.

Mais comment avoir une influence réelle et légitime lorsqu'on n'a presque jamais rien à faire pour la chose publique? Chasser, même le loup et le sanglier, étaler un luxe plus ou moins grand, éblouir par de beaux attelages ou par des fêtes, se parer de titres plus ou moins vrais, ce n'est pas là ce qui donne de l'influence. Avoir un peu de crédit à la sous-préfecture ou auprès du préfet, ce n'est pas être quelque chose, au contraire, c'est être un solliciteur. La seule fonction de conseiller général donne le droit d'être un peu utile à son pays pendant quelques jours, et encore, pour arriver là avec notre système d'élection, il a fallu bien se baisser.

En Angleterre, l'aristocratie se conserve et joue un grand rôle parce qu'elle remplit les fonctions et les devoirs d'une aristocratie. Elle est à la tête de toutes les affaires locales qui se font avec elle ou par elle; elle rend la justice dans toutes les affaires qui ne sont pas d'une importance majeure, elle gouverne l'Angleterre par ses députés, elle est sans cesse sur la brèche, sans cesse utile, aussi est-elle forte et populaire.

Avec le système de centralisation qui règne en France et qui met aux mains des fonctionnaires de l'État toute l'action, ce que l'on appelle très-faussement l'aristocratie n'a rien à faire qu'à manger, chasser, dépenser, s'amuser, dormir; quelques-uns sont un peu honteux de leur rôle, et ils comprennent dans un sens plus large cette vieille maxime : « Noblesse oblige. » Mais comment se fait-il que la plupart trouvent si beau ce régime de centralisation qui les annule et les dégrade? Si vous leur parlez de le détruire comme une honte et un fléau, ils crieront haro sur le téméraire qui voudrait leur rendre la dignité avec le devoir social, la force d'âme et l'aptitude aux affaires publiques avec les peines du dévouement et des nobles travaux; ils

aimeront mieux que des salariés les dispensent de tout soin et les laissent à leur inertie et à leurs plaisirs futiles; ils resteront dans leur isolement et leur nullité, soulevant des jalousies et des répulsions par des prétentions sans œuvre, par des vanités mesquines sans noble orgueil d'être utiles et indispensables à la chose publique.

Défendre la centralisation et prétendre jouer le rôle d'une aristocratie; vouloir être quelque chose et n'avoir rien à faire et ne rien faire : contradiction.

VI

J'entends partout déplorer l'abaissement des caractères.

Mais chez une nation qui est partagée entre une multitude de fonctionnaires dépendants de l'État qui font tout et une tourbe d'administrés qui ont toujours quelque chose à leur demander ou quelque chose à en craindre, la dignité des caractères ne peut exister. Il n'y a point de dignité sans indépendance.

La Chine est le pays des mandarins de toutes sortes et tous nommés après examen pour constater leur mérite; les mandarins sont tout; mais, devant le fils du Soleil, ils ne sont rien. Voyez la dignité des Chinois et des mandarins.

Être obligé de se courber sans cesse et conserver la tête haute : contradiction.

VII

Beaucoup de catholiques érigent en espèce de dogme politique le pouvoir absolu du souverain, pourvu que le souverain soit bon catholique. Ils veulent en même temps que le Pape et l'Église soient complétement libres.

Mais le souverain absolu d'un grand État sera infailliblement amené par la force des choses à supporter impatiemment dans son empire une grande institution, une grande force libre et indépendante de lui contrairement à tout le système de l'État; il devra nécessairement finir par être en désaccord avec le Pape et le clergé et leur faire sentir le poids d'un pouvoir qu'on s'imaginait n'avoir contribué à rendre absolu que pour contenir le parti contraire. *Patere legem quam fecisti.*

L'Église catholique libre sous un gouvernement absolu : contradiction.

VIII

Je ne crois pas qu'il y ait un Français sur mille osant soutenir que, à tout prendre, les petits États valent bien les grands. Tout le monde est en extase devant la puissance, le bonheur des grands États; je connais bien des légitimistes, des conservateurs, des orléanistes, des catholiques fervents qui ont en pitié la Suisse, la Belgique, la Hollande, les principautés et les principicules allemands et la Confédération germanique. En vain pourrait-on leur dire que, dans ces petits États, il pourrait bien y avoir pour les citoyens autant et plus de dignité, de richesse véritable, de prospérité réelle, de bonheur que dans maint grand État, et qu'en définitive, les meilleures institutions sont celles qui donnent le plus de bonheur aux peuples.

Mais si j'ai tort de défendre les petits États, et si vous avez raison de n'estimer que les grands, pourquoi trouvez-vous alors mauvais que les révolutionnaires italiens veuillent former de l'Italie un grand État et jouir du bonheur et de la gloire des grandes armées, des budgets à milliards, des hauts dignitaires, des fonctionnaires innombrables, des gros impôts et des canons rayés.

Prendre en pitié les petits États, n'estimer que les grands et s'indigner contre les révolutionnaires italiens : contradiction.

IX

M. Fould espère rassurer l'Europe en conseillant à l'Empereur de renoncer aux crédits extraordinaires. « *Devant l'étranger*, dit-il, *si le pouvoir de disposer à un moment donné et sans intermédiaire de toutes les ressources d'une grande nation est une force, il est souvent un danger. La crainte qu'il inspire à tous nos voisins les oblige à des armements immenses*.

Mais j'ai quelque doute. Est-ce bien parce que l'Empereur pouvait décréter seul un crédit extraordinaire que les gouvernements de l'Europe sont inquiets? Sous le régime parlementaire, le roi avait ce droit, et ils n'étaient nullement inquiets. Ce qui les fait trembler, et

avec juste raison, c'est que l'armée française est la plus redoutable armée du monde; les guerres de Crimée et d'Italie l'ont bien prouvé; mais c'est encore autre chose, ils savent qu'ils ne peuvent toucher au gouvernement italien qui a détrôné les souverains de Parme, de Modène, de Toscane, des Deux-Siciles, et qui veut détrôner le Pape, et ils tremblent de voir aussi leurs propres trônes renversés.

Espérer que les rois de l'Europe seront rassurés et désarmeront tant qu'ils verront qu'on peut impunément détrôner leurs frères : contradiction.

X

Le gouvernement autrichien poursuit depuis longues années une tâche laborieuse; il veut fondre en un seul peuple les peuples divers de son empire. Depuis surtout la répression de la révolte de la Hongrie, il voulait atteindre ce but par l'absolutisme en ne reconnaissant de droits à aucune province, à aucun sujet, en légiférant seul, en décrétant seul les impôts, en jugeant, administrant partout par ses agents responsables envers lui seul. C'est alors que l'on vit pendant dix ans le beau idéal du système, tous les fonctionnaires quelconques, complétement étrangers aux pays où on les envoyait, et la plupart du temps n'en connaissant pas même la langue; pas un Hongrois en Hongrie, mais des Allemands, des Polonais, des Italiens, des Bohêmes, et réciproquement, dans chaque royaume, pas un indigène parmi les fonctionnaires. Le résultat fut ce qu'il devait être : le mécontentement partout chez tous les peuples traités en pays conquis et même chez tous les fonctionnaires sollicitant la faveur de quitter le pays où ils étaient très-mal vus et d'obtenir de l'avancement.

En 1861, après la défaite de Magenta et de Solférino, ce système d'absolutisme complet étant sur le point d'amener une révolution, l'Empereur François-Joseph y a renoncé et a créé le régime constitutionnel et parlementaire, une Chambre haute et une Chambre des députés pour tout l'empire; mais si les moyens sont changés, le but est toujours le même; il s'agit toujours de fondre en un seul peuple tous les peuples de l'empire, et on espère que le parlement servira à réaliser cette grande entreprise des hommes d'État de l'Autriche.

L'exemple du royaume-uni et de l'empire français si puissants tous deux continue à tourner toutes les têtes autrichiennes; les gouvernants voudraient qu'il n'y eut plus de Polonais, de Hongrois, d'Ita-

liens, de Bohêmes, de Croates dans l'empire d'Autriche, mais seulement des Autrichiens.

Je conçois que les ministres soient ennuyés d'avoir à compter avec des peuples, des institutions différentes, que cet état de choses les fatigue, leur donne des embarras, des soucis; il leur paraîtrait si doux d'avoir la centralisation à la française, de toucher le grand ressort de la machine et de voir à l'instant même tout obéir et se mouvoir sans résistance aucune et avec une facilité merveilleuse; mais que l'Empereur d'Autriche se passionne aussi pour cette œuvre qui doit épargner des soins et des soucis à ses ministres, c'est ce qui me semble bien étrange.

Cette dynastie des Habsbourg, qui est censée représenter le droit et la tradition, qui régnait sur ses différents peuples à des conditions différentes, veut elle-même briser toute la tradition historique, tous les serments qui la liaient à ses peuples et ses peuples à elle, et prétend régner sur une nation théoriquement unitaire et formée par un décret de peuples détruits. Jamais on n'aura vu un souverain de vieille race travailler avec plus d'ardeur et de ténacité à créer un état de choses qui doit infailliblement d'abord affaiblir la force défensive de son empire qui était immense, puis ensuite précipiter du trône sa dynastie.

En effet, l'empereur d'Autriche, souverain à différents titres de divers pays ou royaumes habités par des peuples de race et de langues différentes, ne pouvait jamais être complétement vaincu; après une, deux défaites, il trouvait toujours des centres et des moyens de résistance nouveaux. Il ne pouvait jamais être détrôné; une révolte dans un de ses pays ne pouvait s'étendre dans un autre différent; avec un peuple fidèle, il pouvait résister à un peuple rebelle. En 1848, obligé de fuir la révolte triomphante à Vienne, l'Empereur trouve des Croates, des Bohémiens, des Polonais et même des Italiens qui l'aident à rentrer dans sa capitale, tandis que si l'Autriche avait été alors complétement unitaire, la dynastie des Habsbourg était perdue.

Quand l'Empereur sera parvenu, au grand mécontentement de la plus grande partie de ses peuples, à réaliser son rêve d'unité absolue les révolutions se feront à la française, et il suffira d'une émeute triomphante à Vienne pour que la dynastie des Habsbourg soit à jamais détrônée.

Mais passons sur ce point.

Les gouvernants autrichiens, fanatiques d'unité, n'ont pas même reculé devant l'idée de la réaliser à l'aide du régime constitutionnel et parlementaire, et l'Empereur, qui ne voulait pas être le roi constitutionnel de la Hongrie à la façon de ses pères, a consenti à rompre avec toutes les anciennes pratiques de son gouvernement, et

à subir la révolution du régime parlementaire pour tout l'empire. Mais alors comment les gouvernants autrichiens trouvent-ils si mauvais que les gouvernants italiens veuillent aussi faire l'unité de l'Italie à l'aide du régime parlementaire? Les Italiens sont au moins de la même race, et il paraît plus facile de les fondre dans une même nation que de faire des Autrichiens avec des Hongrois, des Polonais, des Italiens. Dans le parlement italien, tous les députés parleront au moins la langue italienne, tandis que, dans le parlement autrichien, c'est la confusion des langues, la tour de Babel.

Faire la guerre aux Italiens pour leur défendre d'essayer ce que l'on fait soi-même : contradiction.

L'Autriche détruisant chez elle toute tradition historique, son Empereur ne voulant plus régner que sur une nation unitaire créée hier par décret, et, d'un autre côté, trouvant mauvais que Victor-Emmanuel brise aussi les traditions et règne sur une Italie unitaire créée à peu près de même manière : contradiction.

RAUDOT,
Ancien représentant de l'Yonne.

LES COMPLICES

SUITE ET FIN [1].

XVII

Or il arriva que, le lendemain matin, un paysan, le meunier de Mailly, Pierre Ortaillaud, vint frapper à la porte du percepteur pour lui emprunter de l'argent.

Ce meunier, à cause d'une concurrence qui s'était établie dans une commune voisine, faisait, depuis deux ans, d'assez tristes affaires. Déjà il avait eu recours à Minot, et les lourds intérêts qu'il lui fallait payer, pour un premier emprunt, ne facilitaient pas son commerce. Il ne se dissimulait pas, qu'en demandant une nouvelle avance, il s'exposait à des exigences croissantes de la part de son prêteur. Il s'attendait à de dures conditions, et, tout en frappant, il maudissait l'usurier qu'il venait implorer.

Naturellement la porte ne s'ouvrit pas.

Il attendit et frappa de nouveau; car souvent, comme nous l'avons vu, Minot faisait attendre ses visiteurs. Puis, voyant qu'il n'obtenait aucune réponse, il s'assit devant la maison sur un vieux banc de pierre et se demanda s'il s'en retournerait, ou bien s'il attendrait là le retour du percepteur; ou bien encore, s'il irait jusqu'à Savignac, voir quelques amis et passer une heure ou deux.

[1] Voir le *Correspondant* de juillet dernier.

S'en retourner l'ennuyait, car Mailly était encore à deux lieues de Savignac, l'aller et le retour prenaient une demi-journée, et, s'il revenait sans avoir vu le percepteur, il lui faudrait recommencer le lendemain la même course. Il eût plus volontiers pris le parti d'aller à Savignac. Mais si le percepteur était en tournée? s'il ne devait pas rentrer de tout le jour?...

Il se dirigea vers le fond du jardin où était l'écurie du percepteur.

« Si Minot a pris son cheval, se dit-il, je ne l'attendrai pas; car ce sera la preuve qu'il ne rentrera pas de longtemps. »

Le cheval hennit, aussitôt qu'il vit s'ouvrir la porte de l'écurie; et, au moment où le meunier allait repousser cette porte, la bête hennit une seconde fois, comme pour une sorte d'appel.

Le meunier entra dans l'écurie et s'approcha du cheval.

Il vit le ratelier vide et comprit que l'animal réclamait sa provende... A neuf heures? — Oui, il était neuf heures, car le meunier tira de son gousset sa grosse montre d'argent. — A neuf heures! un cheval à jeun! Cela lui parut bizarre. Il jeta quelques poignées de foin dans le ratelier, fit le tour du jardin, et, ne voyant paraître personne, retourna frapper à la porte de la maison. Même il s'aventura jusqu'à secouer le loquet. La porte céda, et, en s'ouvrant, lui laissa voir la salle en désordre, les reliefs du souper sur lesquels tourbillonnaient en bourdonnant un essaim de mouches.

— Hé! monsieur Minot, fit-il.

Ne recevant pas de réponse, il entra et regarda ce logis, si hermétiquement clos d'ordinaire, qui se trouvait tout à coup ouvert à tous venants. Puis, remarquant les verres à moitié pleins et les bouteilles vides. « Bon! pensa-t-il, Minot se sera grisé avec des amis! Sans doute il dort à présent. »

Et, s'approchant de la table, il choqua un verre avec un couteau.

Le vin qui remplissait à demi ce verre avait une belle couleur et gardait encore un reste de parfum. La bouteille voisine du verre était coiffée d'un vieux bouchon, fleuri de cette végétation poudreuse des caves, qui séduit les buveurs.

Machinalement le meunier vida le verre et le remplit.

Quelques fruits restaient à portée de ses mains... il y mordit.

Puis enfin : « Il faut que Minot soit ivre-mort, pensa-t-il, voici dix heures. »

— Eh! monsieur Minot! je vais tout boire et tout manger, si vous n'arrivez pas!

Le meunier se dirigea vers la chambre à coucher du percepteur et vit que le lit n'avait pas été défait. Étonné, ne sachant plus que conclure, il vint à la salle, cherchant du regard tous les indices qui pourraient l'éclairer.

Alors seulement il aperçut un autre désordre que celui des reliefs d'un joyeux souper. Un des tiroirs du bureau était entr'ouvert, la clef pendait à la serrure du secrétaire.

L'inquiétude le prit, et sa première pensée fut de s'en aller. Puis, par réflexion, il s'encouragea à continuer dans la maison les recherches qu'il avait commencées.

Il explora les greniers, le *chais*, la fournière, les hangars. La cave vint après tout le reste. Il y trouva le cadavre de Minot renversé en travers d'une porte et tenant encore d'une main un trousseau de clefs, de l'autre une bougie éteinte.

Le meunier avait du sang-froid. Il s'assura d'abord de la mort du percepteur; puis, laissant toutes choses dans l'état où il les trouvait, il remonta dans la salle, referma la trappe de la cave et se dirigea vers la porte dans l'intention d'aller avertir les magistrats.

Mais pourquoi le dernier regard circulaire qu'il jeta sur la salle s'arrêta-t-il sur le bureau noir où Minot serrait ses papiers et ses registres de perception? Pourquoi demeura-t-il fixé une seconde sur le tiroir entr'ouvert qui laissait échapper la corne d'un papier timbré?

Il se souvint que c'était dans ce tiroir que Minot avait serré sa créance.

Tout à coup cet homme, qui un moment auparavant appelait et cherchait le propriétaire de cette maison déserte, qui en ce moment même levait le loquet de la porte pour appeler des témoins d'un crime ou d'un malheur, s'arrêta, jeta un coup d'œil furtif autour de lui, un autre dehors; puis, d'une main frémissante et avide, il chercha dans le tiroir, saisit le titre de sa dette, et s'enfuit.

Il ne ralentit le pas que lorsqu'il se sentit loin de la maison du percepteur et près du moulin de Mailly.

« Eh! que m'importe, après tout? se disait-il. Minot est mort de sa belle mort, ou bien on l'a tué... C'est un charançon de moins dans le blé du pauvre monde, voilà tout! Quelqu'un passera bien par là après moi! On dénoncera ce qu'on voudra!... Quant à moi... ni vu connu... et... bonsoir! »

XVIII

Quinze jours s'écoulèrent.

Aristide Bernier était dans son cabinet, accoudé à son bureau, rêveur, le front sillonné de plis mobiles qui trahissaient l'activité fiévreuse de ses pensées, l'œil sombre et ardent, lorsque son père entra précipitamment.

— Eh bien, lui dit-il, l'assassin est arrêté !

Aristide bondit, malgré l'attitude froide et indifférente qu'il s'était composée et imposée. Il ne put non plus réprimer le frisson qui parcourut son être tout entier, ni le regard fou qui jaillit soudain de ses yeux.

— Ah ! répondit-il d'une voix étranglée qu'il s'efforçait de rendre calme; — ah ! qui est-ce?

— Le meunier de Mailly! Aurait-on jamais pu supposer chose semblable?... Le père Ortaillaud !... Tu le connais bien ?

— Non.

— Bah ! il est venu assez souvent me consulter autrefois ! Je l'aurais cru honnête homme ; — j'entends parler de cette honnêteté qui respecte la loi, et la prend pour unique critérium du juste et de l'injuste, voilà tout ! car pour celle qui cherche son critérium au fond de la conscience, elle est rare... et Dieu seul la connaît.

— Pourquoi l'accuse-t-on?

— Voici. D'abord les médecins ont déclaré avant-hier, d'après l'examen du cadavre, que le crime remontait à douze jours au moins. Et puis Minot n'a été vu de personne depuis le 6 septembre. Or le 7, au matin, on sait, par des indices certains, qu'Ortaillaud a dû aller chez le percepteur de Savignac pour affaires. Ceci ne serait qu'une preuve contestable. Mais, ce qui accable le meunier, c'est qu'on a trouvé chez lui, dans la poche de l'habit qu'il portait le jour de sa course chez Minot, le titre d'une créance assez considérable. Ce titre n'est pas libéré. La position du meunier, bien connue, démontre suffisamment qu'il n'a pu payer le percepteur. Les livres de la victime consultés font mention de la dette, et point de l'acquittement. Enfin, la culpabilité du meunier est évidente. Seulement on pense qu'il avait un complice... La vaisselle de la table indique trois couverts... Donc, on cherche encore ; mais on trouvera.

Aristide ne répondit rien. Il était pris d'un froid de glace qui le tenait de la tête aux pieds. Ses yeux fixes questionnaient pour ainsi dire le fond de l'âme du vieux républicain.

Mais si cette âme de M. Bernier père était celle d'un homme pur et austère, elle était aussi celle d'un avocat. Il ajouta donc, après un silence :

— Ce sera une belle cause ! tu la défendras probablement...

Alors Aristide se leva, tout d'une pièce, et s'écria : — Pourquoi cela? — avec une expression si étrange, si indéfinissable, si effrayante, que le vieillard recula de trois pas.

— Mais tout simplement parce que tu es le premier avocat du département. Et puis, je plaidais pour Ortaillaud autrefois. Qui prendrait-il, voyons, pour défendre une pareille cause?

— Eh ! que sais-je ?...

— Il ne peut prendre que toi. Seulement, il s'agit de savoir si tu accepteras.

— Non, certes !

— Tu crois la cause désespérée? Le fait est que, si elle est brillante, je ne la vois pas très-bonne. Mais tu l'étudieras ! On trouve quelquefois dans les causes les plus compromises des ressources inattendues.

Aristide se promenait avec agitation dans son cabinet. Il se demandait s'il n'était pas en proie à un cauchemar, et ce qu'il fallait penser de ce remplaçant que lui amenait une ironie de la Providence, ou une ressource de l'enfer. Les paroles de son père lui bourdonnaient aux oreilles comme un essaim de terreurs, mais, déjà, aussi, comme un essaim de tentations.

Depuis quinze jours, il vivait d'une vie machinale, pour ainsi dire. Effrayé de lui-même, il n'osait se contempler en face. Il croyait à peine à son crime. Il jetait parfois avec terreur un regard au butin qu'il avait rapporté et demeurait confondu.

Quel abîme était donc en lui-même? Il ne pouvait regarder au fond. Sa conscience oblitérée avait perdu dès longtemps toute clairvoyance. Il demeurait en échec devant les profondeurs sombres de son âme comme devant ces ténèbres extérieures dont parle l'Écriture, et que notre intelligence finie ne saurait concevoir.

L'instinct de la défense et de la conservation lui avait composé un masque impassible et froid pour accueillir l'annonce de l'assassinat. La certitude que le soupçon ne pouvait l'atteindre, la résolution de ne pas lui laisser le temps de prendre corps s'il commençait à poindre, et peut-être je ne sais quel défi porté à la destinée, l'avaient tenu face à face avec le danger.

Déjà depuis quelque temps Rouvenac était parti pour Paris, où l'appelait, dit-il, la mort d'un parent dont il devait hériter.

A l'annonce de ce départ, Aristide avait senti comme une sorte de délivrance. Il était affranchi au moins de l'odieuse vue de son complice. Il restait seul et libre vis-à-vis de lui-même. Et qui donc eût osé seulement rapprocher du crime son nom, à lui, l'intègre ?

Tandis qu'Aristide, muet et sombre, marchait de long en large dans son cabinet, M. Bernier le père le contemplait et se reprochait presque l'inflexibilité qu'il avait montrée quelques semaines auparavant. Il remarquait les ravages que faisaient le travail et la lutte sur ce visage d'homme encore jeune et déjà marqué par la fatigue comme celui d'un vieillard; et il se demanda si, depuis quelque temps, des rides nouvelles ne s'étaient pas creusées sur le front de son fils; les rides sinistres de la désespérance, les rides qui se gravent aux vi-

sages de ceux qui s'abandonnent et renoncent à leur part de la vie.

Il fit, peu à peu, un retour sur lui-même, retour de vieillard et de père. Il se demanda même s'il devait, pour assurer la tranquillité de ses derniers jours, entraver la vie pleine de promesses de son fils... si son repos, celui même de sa femme, devaient être mis en balance avec les intérêts d'Aristide. Il se dit que, peut-être, il retenait au rivage le Colomb d'une nouvelle Amérique; il s'accusa d'étouffer le génie prêt à prendre son essor. Assurément, depuis quelques jours, — depuis qu'il avait perdu l'espérance de convaincre son père et cessé ses dernières tentatives auprès de lui, — Aristide changeait à vue d'œil...

— Aristide, dit le père vaincu, je pense beaucoup à tes projets d'avenir, à tes légitimes ambitions; peut-être finirons-nous par tomber d'accord. Après tout, les parents se doivent à leurs enfants...

Un éclair traversa tout à coup les yeux fixes de l'ambitieux. Il se redressa, rentra soudain dans son caractère et osa se mesurer avec la situation.

Son père consentait à lui livrer la fortune de la famille. Il pourrait donc encore saisir l'occasion qui se présentait de monter au pouvoir? Car devant l'or qu'il avait rapporté la nuit, de la maison du percepteur, il restait misérable et impuissant. Se servir de cet or, n'était-ce pas se dénoncer ?

Il l'avait volé dans un paroxysme de passion et d'ivresse, mais ne savait qu'en faire à présent.

Dès que les paroles indulgentes du vieux républicain eurent ouvert un horizon à sa vie, qui lui semblait arrêtée court sur le bord d'un précipice, Aristide calcula ses garanties d'impunité, ses chances de succès, et aussi ses moyens d'action.

Son habileté reparut entière. Prêt à profiter de toutes les ressources, il prit en main les cartes biseautées que lui tendait innocemment le brave père, pour cette redoutable partie.

— Sans doute, il y aurait pour Ortaillaud des moyens de défense, reprit-il, comme si sa pensée, depuis un instant, n'eût été occupée que d'un plaidoyer possible en faveur du meunier. D'abord, qui est-ce qui prouve que Minot est mort assassiné? Sur une table on voit chez lui les reliefs d'un joyeux souper fait à deux ou à trois.... n'importe! On trouve son cadavre au fond d'une cave, mais dans quelle situation? Coupé en morceaux, enterré? Non pas! Le percepteur tient en main les clefs de sa cave au vin vieux...

— Ses mains sont crispées... son visage est bouleversé...

— Eh! l'apoplexie défend-elle des grimaces à ceux qu'elle étrangle? L'épanchement au cerveau, par quoi qu'il soit provoqué, peut produire un spasme nerveux...

— Les médecins...

— Les médecins se contredisent... Ils se contrediront! s'écria l'ambitieux avec véhémence.

Le père voyait son fils se reprendre tout à coup à la vie. « J'ai mis le baume sur la plaie, » se dit-il. Mais il se plut à réveiller tout à fait cet esprit plein de ressources qui venait de sortir de léthargie. Si honnête qu'il soit, d'ailleurs, un avocat aime toujours son état en artiste. Et cela se conçoit. Il y a de grandes jouissances d'esprit dans ce jeu de la logique qui parvient à rendre probables les choses les plus invraisemblables, et douteuses les choses les plus claires.

M. Bernier croyait à la culpabilité du meunier. Il était indigné contre le criminel, et pourtant il désirait que son fils plaidât, et, par conséquent, souhaitait d'obtenir un acquittement.

— Mais, reprit-il, pour continuer en manière d'exercice cet assaut à fleurets boutonnés, comment expliquer les meubles ouverts et le titre de créance trouvé en la possession d'Ortaillaud?

Un diabolique sourire effleura les lèvres d'Aristide.

Ceci, lui-même se l'expliquait mal; mais il se complaisait dans l'étude des voies mystérieuses de cette sorte de providence infernale qui venait à son secours.

— A supposer, reprit-il, qu'au milieu d'un repas où les têtes s'étaient échauffées, Minot, à moitié ivre, soit descendu à sa cave, où une attaque d'apoplexie l'a foudroyé, quoi d'étonnant que son ou ses convives profitent de la situation? Ce n'est pas honnête, mais c'est naturel.

— Tu supposes alors qu'ils auraient volé tout simplement par occasion?

— Oui. Et d'ailleurs, ont-ils volé? Minot, je le veux bien, avait reçu une forte part des contributions échues... Mais la justice a retrouvé chez lui quelques valeurs... Lui-même, qui trafiquait sur l'argent, ne peut-il pas avoir disposé du reste pour quelque spéculation en remettant d'une huitaine de jours son versement aux mains du receveur particulier? Qui sait quelle était la fortune de Minot, et comment elle était placée? On ne trouve, après tout, ni argent ni valeur en possession du meunier.

Aristide jouait avec le feu. Il le sentait et se laissait aller à ce jeu dangereux avec une âcre et perverse volupté. Jamais il n'avait connu ces vertiges moraux qui saisissent l'esprit au bord des gouffres et l'attirent comme des mirages.

— Oui, continua-t-il, si le meunier a volé, où est l'argent?...

Il tremblait de terreur et de plaisir en jetant un coup d'œil oblique sur une certaine armoire de son cabinet.

Et cette nature ardente, qui avait jusqu'alors contenu toutes ses pas-

sions, au point même qu'elle en ignorait la puissance, s'étonnait des frémissements inconnus que développaient en elle l'ivresse du danger, et les ironies du destin.

— Donc le meunier n'a pas volé. Non. Probablement il a repris seulement le titre de sa dette. La tentation était forte. Et puis Minot n'a pas d'héritier... Ce qu'il laisse fera retour au domaine public. Si la fraude n'en existe pas moins, elle est plus indirecte... En France, on trouve malheureusement vite des excuses pour qui fait tort seulement à l'État.

— Enfin, tu plaideras les circonstances atténuantes. Je te disais bien qu'il y avait toujours des ressources! Ah! si tu tires de là le meunier, ce sera un brillant succès!

— On peut défendre de plus mauvaises causes, reprit Aristide.

XIX

L'instruction se poursuivit et n'amena pas la découverte du complice supposé du meunier. Celui-ci, qui d'abord avait tout nié, avouait maintenant être allé le 7 septembre, au matin, chez le percepteur, avoir trouvé les choses en l'état, et avoir cédé à la mauvaise pensée de reprendre sa créance; puis après, la conscience embarrassée de ce méfait, s'être dispensé d'avertir la justice.

Mais une nouvelle découverte venait aggraver les charges qui pesaient sur lui.

Dans une perquisition à son domicile, on avait retrouvé la chemise qu'il portait le jour de sa visite chez Minot. Cette chemise était tachée de vin.

Or le vin fin, le vin vieux, ne dépose pas sur le linge une marque de même couleur que le gros vin de campagne. On avait comparé la tache de la chemise avec d'autres faites avec le vin restant chez le percepteur et la nuance se trouvait identique. Donc le meunier avait bu à la table de Minot, — donc il était un des convives du joyeux repas terminé par un cri d'agonie.

Tandis que la mort mystérieuse du percepteur de Savignac occupait les esprits à Sarlat, et fournissait le thème des conversations, M. Bernier père vendait ses métairies, aux messieurs de Chasseneuil, pour une soixantaine de mille francs. On ne s'en occupa guère. Le grand procès qui allait être porté devant les assises accaparait tyranniquement les curiosités.

Pour tout le monde, le meunier Ortaillaud était coupable, de vol pour le moins, dans le cas où la mort du percepteur serait le résultat d'une attaque d'apoplexie. Les gens simples se trouvaient convaincus par la tache de vin, par l'ouverture des meubles, par le silence du meunier surtout, et par ses premières dénégations; les gens qui avaient la prétention de se connaître en jurisprudence criminelle citaient cet axiome du droit romain : « Cherchez à qui le crime profite! » et montraient la créance accusatrice qui dénonçait Ortaillaud.

Une seule chose militait en faveur du meunier; on disait : « Aristide Bernier le défend! Pour s'être chargé de cette cause, il faut qu'il y ait trouvé un bon côté. »

Alors on discutait, non pas sur la culpabilité du meunier, qui paraissait hors de doute, mais sur l'étendue de cette culpabilité : pour les uns, Ortaillaud n'était qu'un voleur; pour les autres, il était un assassin. Les rapports des médecins transpiraient dans le public, les résultats de l'enquête du juge d'instruction également. Il y eut bientôt deux partis.

Le jour des assises arriva. Elles se tenaient à Périgueux; mais malgré la distance, malgré surtout les moyens de locomotion, qui, à cette époque, n'étaient point encore faciles, les curieux s'y transportèrent.

Le meunier, devant la justice, montra plus de peur qu'il n'aurait dû. Il se coupa dans ses réponses, il s'embarrassa dans ses explications, parce qu'il était effrayé de la gravité de sa position, et puis parce qu'après tout, il se sentait la conscience chargée d'une mauvaise action—troisième raison qui vaut bien les deux autres, parce qu'il n'était qu'un paysan, et qu'il répondait en patois à des juges qui parlaient français.

On n'augurait rien de bon en sa faveur. Son défenseur prit la parole.

Après avoir repoussé un à un les griefs de l'accusation, après avoir disputé pied à pied le terrain à l'avocat général, avec la science profonde du droit, avec l'habileté particulière qu'on lui connaissait, il se résuma dans une péroraison victorieuse :

« Mais, dit-il, si mon client est un assassin, il est un assassin bien adroit, un assassin bien actif! Comment! il part de chez lui à sept heures, il y rentre à dix et demie, et, dans cet intervalle, il a trouvé moyen d'abord de faire quatre lieues à pied, pour l'aller et le retour; de boire avec le percepteur de Savignac cinq bouteilles de vin que l'on a trouvées vides sur la table, de perpétrer son crime, de fouiller des meubles et d'y trier un certain papier?

« S'il est un voleur, par contre, il est un voleur bien maladroit! Il laisse de bonnes valeurs, et il prend le seul papier qui puisse le compromettre!

« Pour un titre de trois mille francs qui le perd, il oublie sept mille francs de valeurs que la justice a retrouvées!

« On dit : Ce sont des valeurs difficiles à négocier. Mais, messieurs, un malfaiteur sait toujours, dans un temps donné, négocier des valeurs quelconques. Et celles-ci étaient au porteur! Qui donc pouvait savoir les numéros des actions de Minot? personne n'avait sa confiance. Au lieu donc de prendre ces papiers sans nom et de courir les vendre avant que l'éveil fût donné, que prend Ortaillaud? une méchante créance à lui personnelle! et quand il l'a prise, son premier soin n'est pas de la détruire!

« Que le ministère public soit donc conséquent avec lui-même; et qu'il ne réunisse pas dans mon client tant de rapidité d'exécution et tant d'incurie, tant d'adresse et tant de naïveté.

« Mais d'ailleurs, si Ortaillaud avait bu la moitié des bouteilles qui ont été vidées à ce repas aux suites funestes, il serait rentré chez lui en état d'ivresse; et l'instruction constate qu'il semblait *inquiet et préoccupé!* L'inquiétude, la préoccupation surtout, appartiennent essentiellement à l'homme en possession de sa raison.

« Non, messieurs; non, mon client n'a pas assassiné Minot, qui n'a d'ailleurs pas été assassiné. Il ne l'a pas volé davantage. Ce qui s'est passé, je le vois d'ici, et je vais vous le dire :

« Le 6 spetembre, Minot a donné un repas à des amis ou à des gens d'affaires. J'inclinerais plutôt vers cette dernière supposition, car, à Minot, nous ne connaissions pas d'amis intimes. En revanche, il passait pour avare. D'autre part, nous savons qu'il faisait en dessous de ces tripotages d'argent qui ne devraient jamais, sous un gouvernement pur, souiller les mains d'un fonctionnaire public! — Enfin! — couvrons sa tombe à peine close, d'un manteau d'indulgence! — C'était le soir — on trouve une lampe sur la table! — Minot aura fait boire, avec intention, ses hôtes pour les rendre faciles à la transaction. Il a bu lui-même, et sa constitution faible et débile s'est trouvée cruellement attaqué par ces excès. Entraîné par l'ivresse même à de nouvelles libations, il est descendu à sa cave pour y prendre du vin. Minot, n'ayant pas de servante, devait bien se servir lui-même. — Et là, un changement brusque de température, un air épais et humide, l'ont saisi. Il est tombé foudroyé. Si, dans le spasme d'agonie que semble indiquer la crispation de ses membres, il a poussé un cri, ses convives n'ont rien entendu. Au bout d'un temps donné, ne le voyant pas reparaître ils l'ont appelé — ne l'entendant pas répondre ils ont été le chercher — le trouvant mort, ils ont fui! — Pourquoi fuir? me dira-t-on? Eh! sans doute, il eût été mieux de courir chez un médecin, chez un juge de paix! Mais il était tard probablement, le médecin et le magistrat demeuraient loin. Bien des embarras pou-

vaient surgir. Les convives du percepteur étaient étrangers au pays... mal notés peut-être... les affaires d'usure ne se font pas avec des saints! — Ils ont craint pour eux l'accusation qui pèse aujourd'hui sur mon client!... On ne connaissait pas leurs rapports avec Minot. Ils étaient sûrs de n'être pas recherchés... Tout naturellement ils ont pris le parti le plus commode et le plus sûr.

« Maintenant, Ortaillaud est venu le lendemain comme il vous l'avoue, messieurs les jurés ; il a trouvé la maison ouverte, le cheval à jeun. En attendant le maître du logis, il a goûté au vin; ne le voyant pas venir il l'a cherché, puis trouvé. Alors, comme il l'avoue encore avec regret, au moment de sortir, une funeste tentation l'a saisi. Et la faute contre la probité une fois commise, lui non plus n'a pas voulu aller éveiller la justice.

« Voilà tout, messieurs les jurés. Comme moi, vous avez j'en suis sûr, maintenant la vision claire et nette de ce qui s'est passé. Et plus vous penserez à cette affaire, plus les preuves que l'accusation tournait contre Ortaillaud viendront corroborer mon explication.

« Ceux qui veulent voir en mon client un voleur, disent : Pourquoi le secrétaire et le bureau étaient-ils ouverts? — Précisément parce que Minot qui traitait une affaire, y aura pris ou remis de l'argent et des papiers!

« Ceux qui veulent voir en mon client un assassin, parlent des empreintes de ses pieds qu'on trouve à l'entour du cadavre dans la poussière de la cave. Et bien oui! messieurs, sans doute, il reconnaît avoir été dans la cave y avoir vu et touché le cadavre! Mais, ces empreintes, elles recouvrent d'autres traces... dont la justice a trouvé les vestiges... Ce sont ces traces, ces traces rendues méconnaissables par les sabots de mon client, qu'il faudrait reconnaître et comparer! »

Qui pourrait dire la chaleur intense qui montait au diaphragme d'Aristide, tandis qu'il prononçait à haute voix ces terribles paroles? Qui pourrait décrire les sensations aigües et vertigineuses qui faisaient battre son pouls à cent dix pulsations par minute, lorsqu'il reprit :

« Cherchez-les donc, les pieds qui ont laissé une première empreinte sur la terre meuble de la cave. Cherchez-les, si vous voulez entendre un témoignage qui viendra confirmer mon dire, et achever de démontrer l'innocence de mon client!

« Ou plutôt ne cherchez rien! Il n'y a pas d'assassins! il n'y a pas de voleurs! il y a des hommes égoïstes et indifférents, qui, à moitié ivres se sont effrayés d'une mort subite. Il y a un malheureux qui, jusqu'alors d'une honnêteté sans reproches, d'une probité sincère, s'est laissé surprendre par la tentation de se soustraire à une lourde charge. Il venait chez le prêteur d'argent pour aliéner entre ses mains une partie de son bien, il était poussé par la gêne, par la ruine immi-

nente, une bien mauvaise conseillère; il se repent, messieurs, il espère en votre indulgence : moi, j'en appelle à votre justice!... »

Chose étrange! jamais le savant avocat de Sarlat n'avait parlé avec cette abondance et cette facilité. On sait que, jusqu'alors, Aristide poursuivait infructueusement l'éloquence. D'avocat consultant il passait orateur. Le Démosthènes de la petite ville avait-il assoupli sa langue épaisse avec des sophismes comme celui de l'Attique avec des cailloux? L'éloquence jaillit-elle de certaines pressions morales? obéit-elle forcément à l'appel de la nécessité?

Quoi qu'il en soit, le jury déchargea le meunier de l'accusation d'assassinat, faute de preuves. Mais dans l'incertitude, et pour faire une cote mal taillée, —ce qui, soit dit en passant, semble bien souvent être la préoccupation des jurys quand ils ne voient pas très-clair dans une affaire, — Ortaillaud fut déclaré coupable de vol avec effraction, et condamné à cinq ans de travaux forcés.

XX

Il n'y eut dans tout Sarlat qu'un cri d'applaudissement pour l'habile avocat qui venait de sauver une tête aussi compromise que celle d'Ortaillaud.

On compara la cause à des causes célèbres défendues par les plus illustres avocats, et il fut décidé que M. Bernier fils pouvait prendre rang parmi les étoiles du barreau français.

Quand, peu de temps après, le collége électoral de Sarlat fut appelé à élire un député en remplacement de M. Thévenot, nommé pair de France, nul ne fut surpris de voir se présenter aux suffrages Aristide Bernier, qu'un acte sous seing privé faisait, depuis le temps légal, propriétaire du château de Pressenzac, et par conséquent éligible.

Non-seulement on ne fut pas surpris, mais on chercha vainement dans l'arrondissement un homme aussi capable qu'Aristide, de le représenter.

L'opinion était si bien préparée que tous les partis le soutinrent plus ou moins directement. Comme il l'avait prévu d'abord, il eut franchement pour lui le parti avancé et le parti légitimiste, qui s'unirent à cette occasion. Le pouvoir, toujours si puissant en matière d'élection, affecta la neutralité et ne suscita pas de compétiteur sérieux à l'avocat. Au fond, il ne voyait pas en lui un ennemi dangereux et irréconciliable.

Aristide Bernier semblait représenter cette opposition gouvernementale qui avait fait dire au roi Louis-Philippe : « On ne s'appuie que sur ce qui résiste. »

Il devenait donc un des éléments nécessaires aux institutions représentatives. C'est ce que sentaient, en dehors de toute influence de la sous-préfecture, les hommes du juste-milieu.

Et puis Aristide avait, aux yeux de tout l'arrondissement, un grand prestige : c'était un homme de talent ! Assurément il ne ferait pas à la Chambre la figure effacée d'une machine à voter ! On lirait ses discours dans les journaux! Il attirerait l'attention sur le pays! Ce n'était pas à un député de cette valeur que l'on refuserait un pont, une église, un musée !...

Il fut nommé à l'unanimité.

Un singulier phénomène s'accomplissait dans l'âme d'Aristide Bernier, tandis que la fortune semblait ainsi le prendre par la main et le conduire dans des voies aplanies, tandis que, par un de ces jeux de la destinée, si étranges que l'on se demanderait volontiers quelle puissance la gouverne, il recevait la preuve la plus éclatante de la confiance et de l'estime de ses concitoyens. Ce fut d'abord comme une sorte de vertige. Les notions du juste et de l'injuste, du vrai et du faux, du rêve et de la réalité se confondaient dans son âme. L'habitude du flegme extérieur, le tact de diplomate qu'un long exercice avait donné à l'ambitieux avocat, enfermaient son âme bouleversée comme en une sorte de gaîne imperméable à la curiosité publique, imperméable même aux orages intérieurs.

Jusqu'à quel point le physique influe-t-il sur le moral? Jusqu'à quel point l'homme se prend-il à la propre comédie qu'il joue? Questions profondes si l'on veut les creuser et les suivre dans tous les développements qu'elles fournissent.

Aristide, d'abord entraîné à la remorque par la fortune, pour ainsi dire, d'abord servi malgré lui par elle, et protégé par ce maintien compassé qui était devenu pour lui une seconde nature, Aristide en vint à prendre les rênes de la situation, à la dominer, à soumettre comme une cavale domptée cette fortune capricieuse qui l'avait choisi pour favori, en une heure de folie.

Et comme toute conscience, même la plus facile à satisfaire, a besoin de se donner des prétextes et des excuses, il s'en créa.

Cette défense du meunier, qui lui avait été une ressource, il s'en fit un mérite. Il ne se dit pas qu'il était l'auteur du déshonneur d'un homme, des transes d'une famille qui avait vu son chef au pied de l'échafaud ; non ! il se dit seulement que, sans son plaidoyer, le malheureux Ortaillaud eût été condamné à mort!

Quant à l'assassinat de Minot, son ancien camarade, quant au vol,

il y pensait le moins possible. Y avait-il donc pensé avant l'action? Point du tout. Mais la colère et l'ivresse sont mauvaises conseillères... Et puis, était-ce donc bien vrai, que lui, dans l'ombre, d'une crispation des mains... — Et Rouvenac? que faisait-il alors?... Oui! ce Rouvenac maudit, il avait été l'inspirateur assurément!... N'avait-il pas dû être l'exécuteur aussi?

Et l'or volé?... L'or volé!... fallait-il donc tout laisser à Rouvenac?

Le résultat de ce travail intellectuel fut, chez le nouveau député, une horreur profonde pour Raoul de Rouvenac, son condisciple, son adversaire, puis son complice.

D'ailleurs, à la Chambre, il alla s'asseoir au centre gauche, et fit un excellent discours qui fut reproduit par tous les journaux et attira fort l'attention du ministère.

Il s'était logé rue de Bourgogne, au second, dans un petit appartement bien simple. Pas de salon, un cabinet tendu de papier vert, meublé de chaises et de fauteuils en crin. Au milieu du cabinet un bureau chargé de journaux; au fond une bibliothèque; entre les fenêtres, un buste de Sénèque. Enfin, que l'on se figure l'humble et sévère retraite d'un patriote.

XXI

La session 1846-47 ne trouva pas Aristide Bernier dans l'appartement de la rue de Bourgogne. Sa position alors était bien changée.

Il habitait rue des Saints-Pères un pavillon, au fond d'un jardin. Sans être luxueux, ce logis avait grand air.

Un laquais en livrée attendait à la porte les visiteurs pour les débarrasser de leurs paletots. Une lampe suspendue éclairait l'antichambre, car c'était le soir. Les portes du salon hautes et battantes s'ouvraient sans bruit. Les arrivants entraient sans être annoncés et se mêlaient à une réunion d'hommes, présidée par une seule femme. La réunion était animée; la femme était belle.

Aristide Bernier avait ce visage serein et digne, cette prestance représentative toute particulière qui appartiennent à l'orateur et à l'homme d'État.

Il parlait du ton posé, mais péremptoire, qui décèle un chef de parti. Et les autres l'écoutaient, attendaient pour se décider dans une question qu'il eût émis son avis.

La femme préparait des tasses de thé et les offrait en silence.

Devenu le chef d'une des fractions les plus importantes de la Chambre, Aristide Bernier s'était marié à la fille d'un conseiller d'État. Sa fortune, sans être citée parmi les plus brillantes, passait pour *honnête*, comme on dit vulgairement par un de ces artifices de langage qui enlèvent aux mots leur valeur propre, pour leur en donner une conventionnelle.

Le château de Pressenzac était payé depuis longtemps; et plusieurs entreprises industrielles, qui s'honoraient de faire figurer son nom parmi leurs patronages les plus respectés, lui avaient constitué une certaine fortune mobilière.

A l'heure présente il tenait à la Chambre une position si considérable qu'on ne doutait point qu'il ne devînt ministre, si le roi, poussé par l'ébullition de l'opinion, prenait le parti d'accorder quelques satisfactions au parti avancé.

Aristide à la Chambre demeurait assis à gauche, mais point aux extrémités. Il n'avait jamais donné de profession de foi d'ensemble, en sorte qu'il eût été difficile à ses amis de formuler nettement son idéal politique. Mais dans toutes les questions de détail il se rangeait toujours du côté de la démocratie. Toutefois, dans certaines circonstances importantes, on l'avait vu tout à coup prendre un parti diamétralement opposé à celui qu'on attendait de lui. Après avoir laissé passer le premier étonnement, il donnait ses raisons, et on les trouvait bonnes.

On disait : « Il se réserve pour quand il sera ministre. »

Chaque soir les députés de son parti se réunissaient chez lui, et y recevaient le mot d'ordre du lendemain.

Au moral, le travail qui commençait en lui lors de son élection avait apaisé les remords, les doutes et les scrupules. Il en était venu à établir la paix dans son âme et à y réinstaller l'estime. La soirée du 6 septembre, le petit percepteur et Rouvenac, il avait tout oublié comme un mauvais rêve, comme un cauchemar. Rien dans sa vie actuelle ne venait lui rappeler ce funeste souvenir. Depuis longtemps Rouvenac, qui avait fait des affaires de Bourse assez bonnes d'abord, puis très-mauvaises, était parti pour l'étranger.

Entouré d'estime, salué du titre d'honnête homme par toutes les voix qui arrivaient à ses oreilles, Bernier s'enveloppait de l'opinion comme d'un manteau ouaté qui le tenait chaudement, qui le préservait des chocs extérieurs, qui l'isolait du passé.

Oui! chose étrange peut-être, mais chose vraie, il avait fini par croire à sa réputation; il disait, sans entendre de révoltes dans sa conscience : « Nous autres, honnêtes gens! »

Et même il méprisait volontiers autrui, car le mépris des autres est souvent comme un piédestal sur lequel on exhausse l'estime de soi-même.

XXII

Donc l'âme d'Aristide Bernier, rassérénée, plane libre au-dessus des agitations de la conscience. Non! car s'il a terrassé la conscience, il n'a pu empêcher les passions de naître en son cœur, d'y faire un progrès latent d'abord, puis rapide.

A côté de l'ambition, qui demeure le pôle de sa vie, est venu l'amour. Cet homme, qui jusque-là a tenu si bien son cœur fermé qu'aucun sentiment tendre n'y est entré, a tout à coup senti ses résolutions balayées comme par un vent d'orage. Avec étonnement, avec stupéfaction, il s'est aperçu que sans l'amour de sa femme, — de sa femme qu'il a épousée par ambition et par calcul, aucune des joies humaines ne lui est plus de rien.

Dans les natures égoïstes et froides, les passions de la jeunesse repoussées ont de ces étranges retours. Elles se dressent comme le fouet d'une Némésis vengeresse, et frappent sans repos ni pitié leur victime. Elles réduisent en servage les fronts qui n'ont pas voulu porter de joug, et brisent les volontés que ni le respect ni le devoir n'ont pu dompter.

Aristide avait quarante ans. Il était chauve; son visage fané, plissé par le travail; son corps, maigri et déjeté, ne pouvaient prétendre à plaire.

Il portait les cheveux qui lui restaient plats et collés aux tempes, des faux-cols roides au-dessous des oreilles, des lunettes. Il avait aussi cet aspect particulier qui dénonce l'homme vieilli et racorni dans un bureau, sans que jamais l'air pur de la liberté, les exercices sains de la jeunesse, les adoucissements de l'amour, aient traversé cette atmosphère comme des courants bienfaisants.

En voyant cet extérieur froid, grave et sec, jamais personne n'eut imaginé que l'amour pût y pénétrer. Mais ce n'était pas de l'amour non plus que ressentait le député de Sarlat, c'est-à-dire un sentiment de dévouement et de bonté. C'était de la passion.

Madame Bernier ne répondait pas à cette ardeur tumultueuse. Entre le mari et la femme la sympathie manquait. La première impression qu'avait reçue madame Bernier, jeune fille, à la vue de son futur époux, ressemblait même à de la répulsion. Il ne fallut rien moins que les insistances de sa famille, que la réputation parfaite qui accompagnait le député, pour la décider.

Elle écrivait à une amie quelques mois après son mariage :

« Tu me félicites, ma chère, et sans doute avec raison. Il n'y a que mon âme ingrate qui puisse ne pas apprécier mon lot dans la vie. Oui, mon mari est un homme d'un mérite incontestable et incontesté; oui, l'avenir qui l'attend est immense, et, comme tu me le dis justement, il ne faut pas faire fi de cette position qu'apporte à sa femme un mari posé comme le mien dans le monde.

« Sans doute il est agréable de voir son mari le premier presque partout, et le maître de son parti. Quelquefois je pense à tout cela, et j'essaye d'avoir de l'orgueil.

« Et sais-tu qu'il m'aime, ce grand homme? Il m'aime, ma chère, comme un amoureux, non comme un mari. Eh bien! son amour me fait peur!

« J'ai beau faire, mon mari m'effraye. Je ne vois pas clair dans son âme. Mon faible esprit, sans doute, ne peut s'élever vers les hauteurs où le sien plane.

« Je me sens dans mon tort, je passe ma vie à me morigéner. Rien n'y fait. Quand mon mari me donne une preuve d'amour, je suis chagrinée comme on l'est par une avance à laquelle on ne peut pas répondre. Quand il me serre la main j'ai le frisson.

« Plains-moi donc, ma chère amie, au lieu de m'envier, car je ne suis pas bien avec ma conscience, et ne puis cependant dompter mon cœur rebelle.

« Veux-tu tout savoir? Eh bien! si mon mariage était encore à faire, et que l'on me donnât le choix entre ce mariage et le couvent, je choisirais le couvent.

« Il me semble, — puisque j'en suis aux confidences, je veux les faire entières : cela me soulagera le cœur, — il me semble donc que si mon mari n'avait pas de passion pour moi, je supporterais le mariage plus volontiers. M. Bernier ne me rend pas la vie difficile, et sauf une propension à la jalousie, que j'ai grand soin de ne pas exciter, je ne saurais rien reprocher à son caractère.

« S'il voulait donc vivre avec moi comme je le croyais en l'épousant, c'est-à-dire dans ces relations affectueuses mais calmes, qui sont d'ordinaire le lot des mariages de raison, rien assurément ne viendrait troubler notre intérieur. Mais, plaise à Dieu, que tu ne saches jamais combien il est cruel de vivre en face d'un homme sincèrement épris, sincèrement malheureux de vos froideurs, que le devoir vous prescrit d'aimer, et pour lequel on ne peut ressentir que de l'éloignement. »

Belle, douée d'une âme délicate, et de cette grâce que la Fontaine dit, avec raison, être plus belle encore que la beauté, madame Aristide Bernier était certes bien faite pour inspirer l'amour. Mais, encore une

fois, dans des cœurs en même temps jeunes et usés comme celui du député, l'amour ne vient pas *parce que* mais *quoique*, pour ainsi dire.

D'abord Aristide s'étonna de sentir en lui quelque chose qui contre-balançait l'ambition. Il voulut se révolter, mais ses tentatives de révolte loin de le délivrer, lui firent plus rudement sentir son esclavage. Il sortit vaincu du combat. Et la froideur de sa femme augmentait encore sa passion. Il se surprit bien des fois, oubliant les affaires les plus graves pour rêver à une interjection qu'elle avait laissé échapper en courant.

La passion enfin le prit comme une maladie aiguë, le posséda, le domina.

Au moment où il touchait à l'accomplissement de ses désirs, où il réalisait l'ambition de toute sa vie, où il jouait un rôle important dans les affaires de son pays, et était sur le point de devenir ministre, il aurait peut-être laissé Paris, et la députation, et le portefeuille, pour aller vivre dans un coin perdu, à la campagne, avec sa femme, si elle lui avait dit : « Je t'aimerai ! »

Sa jeunesse refoulée, étouffée dans un coin de son cœur, en sortait tout à coup incompressible. Elle réclamait ses droits, à un corps vieilli et défiguré.

Notre siècle révolutionnaire, cette course au clocher des ambitions, a vu plus d'une de ces expiations terribles. La jeunesse trahie ne pardonne pas, elle se réveille sous les cheveux blancs.

Autrefois on parlait des folies de la jeunesse. Aujourd'hui la jeunesse calculatrice ne fait plus de folies. Mais que l'on jette un regard sur ces vingt dernières années : ce sont les vieillards qui en font.

XXIII

On discutait alors, dans les cercles politiques, la grande affaire de Buzançais.

On sait comment, dans l'hiver 1846-47, quelques hommes du peuple, affamés par la cherté du pain et la rareté du blé, se portèrent furieux chez des propriétaires de Buzançais qu'ils accusaient d'accaparer le grain, et les massacrèrent, et comment les assassins furent condamnés à mort.

L'opposition pouvait tirer un magnifique parti de ce funeste événement. Elle pouvait ameuter contre le pouvoir une faction formidable et dicter peut-être des conditions à ce même pouvoir.

Mais les hommes que la passion n'emportait pas, et qui voyaient plus loin que le jour même, ne s'abusaient point sur la portée d'une pareille arme. Ils savaient bien qu'en spéculant sur les colères du pauvre contre le riche, ils trouveraient tout à coup à leurs ordres une puissante armée.

Mais que faire après de cette armée?

— Prenez garde, disait Aristide. Si vous soulevez une fois les dessous sociaux, vous engagerez une terrible partie. Sans doute vous allez trouver à vos ordres toute une population; mais, au lendemain de votre victoire, n'oubliez pas que c'est vous qui serez aux siens. N'oubliez pas que vous deviendrez les esclaves de ces prétoriens, et qu'il vous faudra les satisfaire. Or vous ne les satisferez pas. Vous ne pouvez pas faire que tout le monde soit riche et contenter tous les appétits; donc, après vous avoir élevés, ils vous renverseront. Ce n'est pas tout que de monter, il faut rester en haut. Et pour cela il est bon de ne pas fonder son piédestal sur le sable mouvant des foules, qui n'ont pour moteurs que des appétits, les appétits, messieurs! puissances redoutables et aveugles que des écoles sociales nouvelles aiguisent en ce moment, et qui nous menacent tous, car *satisfaits* ou libéraux nous sommes la société, après tout! Voyez-vous, entre un pauvre et un riche en présence, il ne faut jamais laisser passer une doctrine qui permet l'examen des droits, qui justifie l'attentat, car alors...

— Alors, oui, on ne sait pas ce qui peut en résulter! interrompit une voix qui fit tressaillir le député.

Les paroles expirèrent sur ses lèvres, il leva les yeux et demeura aussi interdit que s'il eût été changé en statue de sel.

Sa pâleur, sa stupéfaction, sa terreur, car il y avait en lui de tous ces sentiments, furent si frappants que les assistants levèrent aussi les yeux sur le nouvel interlocuteur.

Ils virent un homme dans la force de l'âge, élégamment vêtu, et porteur d'une physionomie avantageuse. Cheveux épais et noirs, sourcils bien arqués, yeux vifs, moustaches retroussées, bien ganté, bien chaussé, luisant, lustré, vernis. Peut-être avait-il la quarantaine; mais il pouvait si bien jouer les jeunes-premiers qu'on n'eût pas songé à compter ses années. Il devait faire figure parmi les *beaux* du boulevard; mais ce n'était point un bellâtre.

— Eh bien! mon cher Bernier, reprit-il en voyant l'étrange figure que lui faisait le député, ne me reconnaissez-vous pas? ou bien me prenez-vous pour un revenant? Vos domestiques ne m'ont pas annoncé, je suis entré il y a un instant, je vous ai entendu, je vous ai répondu... voilà!

— Ah! ah!... balbutia le député, qui n'en put pas dire davantage.

— En vérité! on dirait que vous n'êtes pas ravi de me voir, Aristide! Et nos jeunes années! et nos bons souvenirs!...

— Mais si... mais si... murmura d'une voix tremblante le malheureux député.

— Mais alors échangeons une poignée de main... Bien... Et maintenant présentez-moi à madame Bernier pour laquelle je ne veux pas rester plus longtemps un intrus.

Assurément, Bernier avait l'air d'un condamné à mort, et ses amis le remarquèrent lorsqu'il se leva pour conduire à sa femme le brillant étranger, et lorsqu'il dit :

— Ma chère Rosalie, je vous présente M. le chevalier Raoul de Rouvenac, un de mes compatriotes!

— Merci! mon cher, s'écria Raoul avec une admirable désinvolture. A présent, je vous en conjure, ne vous dérangez pas pour moi; que je ne fasse pas événement dans votre salon! Vous causez avec ces messieurs de choses graves; continuez! Moi, je resterai près de madame, si elle le permet. Nous aurons une conversation moins sérieuse. Car, je vous l'avoue, je n'entends plus grand'chose à la politique... Et puis, quant à ce que j'en sais encore, nous ne serions pas du même avis! Et je ne viens pas ici pour faire de la controverse!

Le chevalier s'assit sur un pouf aux pieds de madame Bernier laissant l'assemblée abasourdie de son aplomb, autant que le député terrifié de sa présence.

Poutant il reprit la discussion avec ses collègues. Mais cette fois il n'en tint plus le dé, comme on dit. Il laissa parler les autres, répondit par des monosyllabes ou des signes de tête, et ne put s'empêcher de tourner deux ou trois fois les yeux du côté où s'isolaient en un groupe sa femme et le chevalier.

XXIV

— Mon cher, à présent que vos amis sont partis, s'écria Rouvenac dès qu'il vit le salon vide, voulez-vous m'accorder un quart d'heure d'entretien particulier? Je voudrais vous parler d'affaires. — Madame, vous allez croire que ma visite est intéressée. A la vérité, quand je suis entré chez vous, je n'eusse pu vous dire le contraire... Actuellement que j'ai eu le bonheur de causer avec vous quelques instants, vous saurez désormais quel attrait m'y ramènera.

Il était difficile de mettre plus courtoisement une femme à la porte de son salon. Rosalie salua et sortit.

Le député avait repris possession de lui-même. Devant l'audace de Rouvenac, il mit sa froideur indéchiffrable comme un bouclier.

Il s'assit, leva vers son interlocuteur son masque rigide et lui dit :

— Eh bien! monsieur, que me voulez-vous?

— Monsieur? — Monsieur, si vous voulez! — nous réserverons les termes d'intimité pour le public! — Donc, monsieur, voici ce qui m'amène : Tandis que vous preniez rang parmi nos *honorables*, moi j'entreprenais des affaires de bourse. J'ai d'abord réussi... et puis la chance a tourné. Comme d'autres intérêts se trouvaient attachés aux miens, ne pouvant remplir mes engagements, j'ai pris le parti de passer en Belgique. Vous le savez, d'ailleurs, je ne désirais pas risquer un procès à Paris... dans notre intérêt commun.

Le député fit un soubresaut vite réprimé.

Rouvenac poursuivit :

— ... Il valait mieux alors n'attirer sous aucun prétexte l'attention de la justice. — A propos! je vous fais mon compliment de votre plaidoyer en faveur du meunier Ortaillaud! — Je l'ai lu dans l'*Écho de Vésone*...

— Au fait, s'il vous plaît, interrompit Bernier.

— Eh bien! oui, au fait. Le voici, le fait. De Belgique j'ai passé en Angleterre, d'Angleterre en Amérique, et je suis revenu Gros-Jean comme devant. Pas même tout à fait comme devant, car jadis les perdrix et les lièvres seuls auraient pu crier contre moi, et ce sont de bons animaux qui ne parlent pas; je les tuais d'ailleurs, et les morts ça parle encore moins, comme vous savez.

— Oui, après!

— Mais les vivants!.. Oh! les vivants, ça crie en diable pour peu qu'on les écorche! Quand on est dans les affaires voyez-vous, on ne peut pas payer en paroles, il faut payer en argent, ce qui est bien plus difficile. Et si on ne paye pas, il y a des enchevêtrements de conséquences incroyables! On vous poursuit, on vous rattrape pour vous dénoncer, vous couper les vivres, et même pour vous coffrer. C'est fort ennuyeux, je vous assure!

Bref, tandis que le sort vous faisait grandir dans l'estime publique, tandis que vous deveniez l'homme inattaquable que l'on cite de toutes parts, moi, j'avais le malheur, au contraire, d'amasser, je ne sais pourquoi, sur ma tête un assez grand nombre de réclamations. Enfin, je ne suis pas en possession de la confiance publique...

— C'est-à-dire, n'est-ce pas, que vous êtes déshonoré?

— Moi, Raoul de Rouvenac, déshonoré!.. jamais!.. Et mon père!.. et mes ancêtres! Oh! monsieur Bernier! quand on a un nom à défendre...

— Passons! Alors qu'êtes-vous, s'il vous plaît?

— Mais je suis... votre ami d'abord, et vous ne me traitez pas comme tel, décidément. Moi, je ne vous veux pas de mal...

— Ni moi non plus.

— Eh bien, croiriez-vous qu'un pays quelconque demande mon extradition? L'extradition de France, de moi, Français!

— C'est étrange! Et qu'avez-vous donc fait, dans ce pays?

— Rien!.. une faillite peut-être... ils auront appelé cela banqueroute...

— Enfin, que puis-je à cette affaire?

— Tout! Quand un homme de votre influence et de votre honorabilité ira dire aux autorités : « Monsieur Rouvenac est mon ami, mon compatriote; je le connais depuis son enfance, il est incapable de quoi que ce soit de fâcheux, etc... » on ne me rendra pas... et, à vous parler franc, je tiens beaucoup à ne pas être p... rendu!...

— Mais comment, vous-même, n'allez-vous pas trouver les gens que cela concerne, faire constater votre qualité de Français, réclamer contre les abus de pouvoir?

— Oh! pourquoi!.. on plaide toujours si mal sa propre cause! et vous plaidez si bien celle des autres! Et puis, moi, comme je vous le disais, j'ai des ennemis. On ne me croira pas sur parole, on s'informera, et alors...

— Alors, les renseignements ne seront pas des plus favorables.

— Peuh! c'est une chose si bizarre que la manière dont s'établit une réputation! Voyez la vôtre!... L'opinion s'étaye d'une foule de petits faits insignifiants; ici l'un parle d'une dette oubliée, l'autre montre une lettre de change... égarée! un troisième parle de quelques filles séduites, etc., etc., et voilà un homme taré.

— Il serait bon que vous me précisiez ce qu'on pourra dire, car enfin il faudrait avoir réponse à tout.

— Si vous prenez mon parti, si vous me réclamez comme votre ami, on ne s'informera pas. Ce sera toujours le meilleur.

— Mais enfin...

— Enfin! rien! des vétilles. Enfin, j'ai compté que sans plus de phrases, sans avoir besoin de faire ma confession, je pouvais venir vous demander un service, comme on le demande à un camarade qui ne met pas tant de façons à vous le rendre. — Dois-je, oui ou non, compter sur vous, Bernier?

Le ton du chevalier devenait précis, sec et tranchant.

— Vous me direz ce que vous désirez que je fasse, répondit le député.

— Eh bien! demain matin, vous recevrez une note avec les noms

des personnes qu'il faudra voir et persuader. Et... n'est-ce pas, mon cher, faites bien les choses...

— De mon mieux.

— Réussissez, voilà tout!

XXV

On comprendra ce que devint la vie de Bernier. Il dut faire mille démarches pour tirer son ancien complice d'une situation aussi fausse que compliquée. Tous les soirs, au milieu de sa réunion politique, Rouvenac surgissait comme un spectre. Peu à peu il avait fini par prendre part aux discussions; il disait son mot; il se faisait présenter à celui-ci; puis à celui-là. Après avoir tenu sa place parmi les causeurs, il venait s'asseoir près de madame Bernier.

J'ai dit comment, à Sarlat, ses rapports avec la bonne compagnie l'avaient formé. A Paris, bien qu'il eût plus volontiers fréquenté les boudoirs que les salons, il s'était maintenu, quant à l'extérieur, dans son rôle de gentilhomme.

Madame Bernier l'écoutait donc volontiers, et lui répondait gracieusement. Elle se trouvait assez seule dans son salon politique, dont bien souvent elle avait voulu résigner la présidence entre les mains de son mari; mais Aristide, pour rien au monde, n'aurait consenti à ne pas voir sa femme le soir, lorsque déjà dans la journée il devait la quitter pour aller à la Chambre. Et puis, qui sait? si madame Bernier n'eût pas été retenue chez elle le soir, elle serait sortie peut-être... elle eût été se faire admirer ailleurs en toilette de bal!

Mais maintenant il était partagé entre deux angoisses : quitter sa femme ou la laisser exposée aux attentions de Rouvenac.

Ah! comme elle se renouvela plus aiguë, plus intense, cette jalousie qu'il avait tant de fois ressentie enfant, sur les bancs du collége, jeune homme, dans les groupes politiques!

Tandis qu'il se sentait vieux et défait, Rouvenac était encore dans tout l'éclat d'une brillante jeunesse. Et cette faconde d'autrefois! elle semblait grandir de jour en jour. Le chevalier fit même de l'effet parmi les députés de la gauche. Et, par un singulier phénomène, plus Rouvenac s'établissait et grandissait dans le salon du député de Sarlat, moins celui-ci donnait de l'essor à son esprit judicieux et profond.

On eût dit que par une sorte de vampirisme moral l'un absorbait

les facultés de l'autre. C'est que, comme autrefois et plus encore, la jalousie et la haine paralysaient Aristide.

Il était passionné, cet homme froid, ainsi qu'on a pu le voir, et passionné comme la plupart des gens froids, c'est-à-dire plus profondément que les gens dont les émotions sortent facilement à l'extérieur. Chaque impression reçue aux places sensibles de son cœur le terrassait. Cette apparition soudaine de Rouvenac au travers de sa vie était pour lui un coup de foudre. Tout l'échafaudage moral de sophismes qu'il avait lentement construit en son âme tombait réduit en poudre. Cet homme intègre qui avait fini par croire lui-même à son intégrité, qui s'était établi dans son honnêteté comme dans un bien légitimement acquis, il s'éveillait soudain, en sursaut, devant une horrible réalité.

En revoyant Rouvenac il avait revu son crime. Le petit percepteur lui semblait frétiller entre eux deux dans ce grand salon aux épaisses tentures, plein de députés en habits noirs.

« C'est donc vrai ! je suis donc un meurtrier ! »

Voilà l'horrible aveu que lui répétait sa conscience sortie de léthargie, à chaque fois que le chevalier reparaissait devant ses yeux. « J'ai cet être infâme pour complice... Je le hais, je le méprise, sa vue révolte toutes les fibres de mon être, et je suis obligé de le subir ! Et toute ma puissance, toutes mes forces sociales sont à ses ordres comme de bons chevaux que j'aurais élevés pour son service ! Je pourrais dire au premier prince du sang, s'il venait chez moi : Sortez ! Je pourrais dire à la magistrature et à la force publique, si elles se présentaient à ma porte : Retirez-vous, je suis inviolable ! Je pourrais donner le signal du renversement d'un ministère... Je pourrais... qu'importe ce que je pourrais !... Je ne puis pas anéantir Rouvenac, ni même lui défendre ma porte ! Je suis sa chose... Je suis son bien... Heureux encore s'il n'use pas de moi davantage ! Que lui refuserais-je ?... »

Un jour, il rentra chez lui inopinément vers deux heures pour prendre des papiers qu'il avait oubliés. Il voulut traverser l'appartement de sa femme pour l'entrevoir un instant, pour saisir au moins au passage une émanation d'elle, s'il ne pouvait la voir.

Au moment où il soulevait la portière du petit salon, il se trouva face à face avec Rouvenac qui sortait.

Il pâlit et recula de trois pas.

— Eh ! bonjour, cher ! s'écria le chevalier en lui tendant la main. Mais comment revenez-vous à cette heure-ci ? Seriez-vous souffrant ?

— Non... merci... balbutia le malheureux, frémissant de rage et de jalousie.

— Ah ! tant mieux ! Eh bien ! à ce soir !

Il disparut. Avant d'entrer, le député eut besoin de demeurer quelques secondes appuyé au mur, pour ne pas défaillir.

Enfin, il releva cette portière de tapisserie qui lui semblait devoir s'ouvrir sur le ciel, et qui lui avait montré le plus odieux des spectres de l'enfer.

Madame Bernier lisait, demi-couchée sur une causeuse. Un guéridon se trouvait à portée de sa main. La chaise du chevalier était encore là, de l'autre côté du guéridon, en face d'elle.

Tout frémissant encore et le visage décomposé, le député marcha vers cette chaise et s'y assit.

— Quoi ! c'est vous ? dit Rosalie. Déjà ?

— Oui... beaucoup trop tôt... n'est-ce pas ? repartit Aristide d'une voix qu'il s'efforçait de rassurer, comme s'il avait pu réussir à la rendre froide et railleuse.

— Je ne m'en plains pas, au contraire ! je remarque seulement que la séance ne finit pas d'habitude de si bonne heure.

— Eh ! que me fait la séance ! qu'elle aille comme bon lui semblera !

Madame Bernier leva sur son mari des yeux étonnés.

— Le chevalier de Rouvenac est fort aimable ! Qu'en dites-vous, Rosalie ?

— Mais il est bien élevé ; d'une politesse un peu exagérée peut-être, mais qu'il ne faut pas proscrire par ce temps où les mœurs anglaises nous envahissent... Sa conversation ne manque ni de variété, ni d'intérêt.

— Oui ! je sais, un homme charmant... qui a beaucoup de succès près des femmes. Aussi le rencontrai-je chez vous dès le matin...

Rosalie s'aperçut enfin de l'étrange visage de son mari, de l'altération de sa voix.

— Ne dois-je plus le recevoir ? demanda-elle vivement.

— Oh ! pourquoi !... je serais un mari jaloux... un tyran...

— Mon Dieu ! monsieur, je ne vous ai pas donné le droit de me supposer si revêche ! J'ai bien accueilli M. de Rouvenac parce que vous me l'avez présenté comme votre ami d'enfance. Sa conversation ne me déplaisant pas, je n'ai pas mis d'obstacles à ses visites du matin...

— Ses visites !...Il est venu d'autres fois, alors !...

— Cinq ou six fois, peut-être, depuis six semaines.

— Bien ! très-bien !

— Mais, je vous le répète, il me suffit de savoir que ces visites ne vous sont pas agréables, je m'arrangerai pour les supprimer.

— Toujours !... soumise comme une victime.

— Comme une femme doit l'être à son mari ; voilà tout. Et du reste, pour vous rassurer la conscience, je m'empresse de vous dire que ce ne sera pas une bien grande privation pour moi que de ne pas recevoir M. de Rouvenac le matin. Quant à ses visites du soir, je suppose qu'elles vous plaisent, puisque vous les accueillez. Alors, du moment où vous désirez que je tienne votre salon, je ne saurais que lui faire gracieuse mine. Je vous fais observer cela pour que vous sachiez le mettre vous-même sur le pied où il vous convient qu'il reste dans la maison.

— Rosalie ! vous êtes un ange... Pardon ! je ne vous vaux pas ! je suis égoïste et méchant. Je vous tourmente ! s'écria le malheureux en se jetant aux pieds de sa femme. Ah ! si je ne vous aimais pas tant, je ne serais pas jaloux. Mais je sais si bien que je suis laid, que je parais vieux, que je fais une triste figure à côté des autres... de Rouvenac surtout...

— Allons ! remettez-vous, dit avec bonté madame Bernier, je vois que c'est l'affection que vous avez pour moi qui vous rend jaloux. Je ne vous en veux pas. Et croyez-moi, faites absolument ce qui vous plaira quant à M. de Rouvenac.

La figure du député redevint sombre. Que pouvait-il faire ?... Rien !.. Il courba la tête, baisa les mains de sa femme, et se releva en disant :

— Non, Rosalie, je serais injuste et cruel envers vous... envers lui... Je ne veux pas vous priver d'une société qui peut avoir quelque agrément dans l'état d'isolement où je vous laisse trop souvent...

Il détourna la tête pour cacher la contraction que l'hypocrisie et la colère mettaient sur son visage, et ajouta :

— Je retourne au Palais-Bourbon. A ce soir, ma chère Rosalie.

Il dit ces derniers mots en sortant du salon, et il se souvint tout à coup qu'un moment auparavant, à cette même place, Rouvenac lui avait dit aussi : « A ce soir. »

Oui, ce soir ! ce même soir, il allait le revoir, cet être mille fois plus épouvantable à ses yeux qu'un fantôme ! Il le reverrait, il lui serrerait la main, il le conduirait lui-même à sa femme !...

Et si c'eût été ce soir-là seulement !... Mais non ! Tous les soirs autant qu'il en tient dans neuf longs mois de session ! autant qu'il plairait à Rouvenac d'en prendre enfin !

En s'en allant à la Chambre, le député se disait : « Si je donnais ma démission... si je me retirais en province avec ma femme ? »

Mais c'était une pensée volante qui n'avait point encore de racines dans son esprit.

XXVI

— Mon cher Bernier, parlons peu et parlons bien, dit un soir Rouvenac au député, comme celui-ci, venant de reconduire son dernier collègue, allait prendre le bras de madame Bernier et se retirer.

— Ah! que voulez-vous encore? repartit Aristide avec un haut-le-corps.

Madame Bernier n'avait pas entendu les paroles de Rouvenac qui les avait prononcées près de la porte de sortie et à demi-voix. Mais elle entendit la réponse de son mari, et surprit le mouvement de répulsion qui l'accompagnait.

— Causons, mon cher, reprit Bernier dès qu'il eut repris possession de lui-même et pensé à la présence de sa femme.

— Messieurs, bonsoir, dit Rosalie en se levant.

Elle tendit la main à son mari, et ne savait que faire à l'égard de Rouvenac, lorsque celui-ci tendit la sienne comme si légitimement il eut attendu son tour.

Par moment la peur d'indisposer son mari rendait madame Bernier timide et gauche. Elle hésitait donc, lorsque Rouvenac saisissant la main que venait de presser le mari, y déposa un baiser avec une galanterie respectueuse.

Bernier pâlit, et reprit d'une voix émue :

— Allons! causons, Rouvenac!

La pâleur d'Aristide n'avait pas plus échappé à l'attention de Rosalie, désormais éveillée, que son mouvement de tout à l'heure. Elle se souvint en même temps d'inconséquences qui la frappèrent. Ainsi, pendant que Bernier paraissait caresser Rouvenac, il dissimulait évidemment contre lui une haine violente.

Rosalie, en quittant le salon, jeta un regard sur les deux interlocuteurs, comme pour chercher dans leurs attitudes quelques lumières pour ses étonnements.

Elle vit son mari le visage impassible, mais les mains un peu crispées, le pied frottant le tapis comme par un mouvement de rage contenue.

Et Rouvenac, étendu dans un large fauteuil à la Voltaire, les jambes croisées négligemment, la main droite frisant sa moustache, la gauche appuyée sur son stick de fin jonc.

Son cœur se serra, car elle ne put s'empêcher de conclure que son mari ne semblait pas jouer le premier rôle.

— Donc, mon bon, voici de quoi il s'agit, reprit Rouvenac, dès que la porte du salon fut fermée. Vous avez fait quelquefois des affaires industrielles?

— Jamais.

— Comment? Et les mines de ***? et les usines de X? et...

— Des amis sûrs m'ont prié de faire partie du conseil de surveillance de ces entreprises. J'ai consenti à laisser figurer mon nom parmi les leurs, à paraître une fois l'an dans une assemblée...

— Moyennant de bonnes actions!

— Ces messieurs ont bien voulu m'offrir une part dans leurs bénéfices.

— Naturellement! Eh bien! c'est aussi mon intention de vous offrir une part convenable dans l'affaire que je vais lancer, et pour laquelle je viens vous demander votre nom et votre patronage.

— A moi?

— Sans doute, vous serez ma garantie morale, et comme je ne vous cache pas que cette garantie est fort utile à l'affaire, je veux que vous y ayiez un intérêt convenable. Il s'agit d'une société en commandite.

— Mon cher Rouvenac, vous avez là une funeste idée de vous lancer de nouveau dans les affaires. Jusqu'à présent vous n'y réussissez guère...

— Tout le monde ne peut pas être député, propriétaire et rentier. Il faut bien faire quelque chose pour payer son groom, son tilbury, etc.

— Mais vous finirez peut-être par vous attirer des désagréments graves. Ne vaudrait-il pas mieux...

— Oui, je sais ce que vous allez me dire : retourner au pigeonnier et reprendre mon cheptel de fusils, ou bien encore m'en aller au diable! — Non, merci. Quant aux désagréments, j'espère précisément que votre nom nous les évitera. Moi, j'agirai sans paraître.

— Je vous comprends parfaitement, fit Aristide en se levant tout d'une pièce et en marchant dans le salon, pour dépenser au moins en mouvement extérieur un peu de la rage qu'il était forcé de contenir.

— Je vous demande votre nom, comme ont fait les autres!...

— Les autres! les autres... mais... c'était bien différent!...

— Oui! les autres étaient d'*honnêtes gens*, voilà ce que vous allez me dire... Les honnêtes gens! les honnêtes gens!... Eh! vous les connaissez bien, puisque vous en êtes!...

— Monsieur de Rouvenac, nos caractères, vous le savez, n'ont jamais été sympathiques. Toutefois, je crois que nous ne nous voulons

pas de mal; mais nous ne sommes pas faits pour vivre ensemble. Vous parliez tout à l'heure de ma fortune. Elle est modeste. Évaluez-la, et si vous en désirez une partie...

— Moi!

— Si vous avez besoin enfin de quelques capitaux pour fonder une entreprise qui vous permette d'édifier une fortune à vous, parlez, ma bourse est à votre disposition.

— Merci! je n'attendais pas moins de votre générosité. Eh bien donc, voilà qui est entendu; vous mettrez dans l'affaire cinquante mille francs et votre patronage!

— Ah! mais non, par exemple. Mon patronage, veuillez y renoncer, ainsi qu'à la fréquentation de ma maison. Est-ce compris? mettez que je vous propose un marché.

— Impossible, mon cher!... Un marché!... fi!... pour rien au monde je ne céderais le plaisir de vous voir souvent, celui de causer avec la charmante madame Bernier, dont chaque jour j'admire davantage les rares qualités. Non! en vérité, jamais! Et puis, au point de vue des affaires, et sentiments réservés, je vous ferai observer que votre amitié, votre salon et votre patronage, valent à mon entreprise beaucoup plus de cinquante mille francs.

— Ah!

— Valent tant même qu'ils sont inappréciables. Et, je vous prie, de ne pas chercher à m'offrir de compensation!

Le député continuait à marcher avec une agitation qu'il ne parvenait plus à dissimuler. Il ne répondit pas. « A quoi bon, pensait-il, mes misérables luttes? ne suis-je pas en son pouvoir? Il me bafoue et pourrait me menacer... Nous sommes deux forçats attachés à la même chaîne. Là où il veut aller il faudra, bon gré, mal gré, que je le suive... »

Rouvenac semblait lire dans l'âme de Bernier; car il jeta un coup d'œil du côté de la pendule, et se leva en disant :

— Allons! il est une heure! bonsoir, cher. Je vous remercie des cinquante mille francs que vous placez dans ma commandite; et quant à votre nom il figurera en tête de notre conseil de surveillance; je sais ici cinq ou six de vos collègues qui seront flattés d'inscrire le leur à la suite, et qui sans doute me donneront aussi des capitaux. Tout va bien. Vous verrez que c'est une belle chose que l'association!

Quand Aristide fut seul, l'énergie que lui donnait la colère tomba tout à coup. Il se jeta sur un fauteuil et y demeura dans une prostration qui, en un instant, fit de lui un vieillard, un homme vaincu, perdu, fini.

Ah! si ses collègues, si ses rivaux à la Chambre l'eussent vu ainsi!

— Souffrez-vous, Aristide, dit près de lui une voix douce qui soudain le fit tressaillir et lui rendit la vie. Madame Bernier ne s'était pas couchée. Quand elle se fut assurée du départ de Rouvenac, elle rentra au salon et y vit son mari dans cet état d'accablement.

— Oui!.. la fatigue... répondit le malheureux. Ah!.. Mais heureusement voici les vacances! nous allons quitter Paris...

Il se releva, marcha vers la porte en serrant convulsivement la main de sa femme, puis, au moment de passer le seuil, s'arrêta, la regarda avec une indescriptible expression d'angoisse, et s'écria : — Jure-moi, au moins, que tu ne l'aimeras pas!

— Ah! mon pauvre ami, mon pauvre ami, répondit Rosalie, défaites-vous du chevalier par grâce! je ne vous reconnais plus!

XXVII

Ce fut avec un soulagement inexprimable qu'après la session Aristide Bernier partit, avec sa femme, pour Pressenzac. Il allait y retrouver son père et sa mère, vieillards croyants et purs, dont la tendresse et l'admiration allaient peut-être lui rendre l'illusion de l'estime. Il allait fuir surtout cette odieuse et continuelle présence de Rouvenac, car Rouvenac depuis son départ n'avait pas reparu à Sarlat; et rien n'y faisait pressentir sa venue. Au contraire, Aristide espérait que l'organisation de la fameuse commandite le retiendrait à Paris.

Le vieux républicain en habits de futaine, madame Bernier la mère en cornette, faisaient dans ce grand manoir une singulière figure. En l'absence d'Aristide, les grands appartements restaient fermés et les deux vieillards se retiraient dans les communs, où ils s'étaient arrangé un asile qui ressemblait à leurs anciennes métairies. Cette retraite se composait d'une maison propre et saine — celle de l'ancien régisseur peut-être. Autour, madame Bernier avait voulu un poulailler, un jardin et une chènevière. Elle soignait elle-même son chanvre, le filait et en faisait faire de grandes pièces de toile, dont elle était fière lorsqu'elle les arrosait étendues dans un pré.

M. Bernier avait fait porter à Pressenzac tous les livres et tous les meubles de son cabinet de Sarlat. Il lisait aussi beaucoup les journaux, car, depuis que son fils était député, il suivait la politique avec le plus ardent intérêt, et quand les journaux rapportaient un discours d'Aristide, il fallait voir le vieux républicain devenir fier, ap-

peler sa femme, faire faire silence au rouet, et lire le discours d'une voix qu'il ne pouvait retenir au diapason ordinaire, mais qui prenait peu à peu les inflexions de l'orateur. Il ne s'interrompait que pour lire d'un ton différent, mais non moins passionné, les intercalations, en italique, que publiaient les journaux à cette époque : A gauche : « *Bien! très-bien!* » A droite : « *A l'ordre! écoutez! assez! assez!* »

— Cette droite! toujours la même! disait-il avec un soupir, en manière de péroraison.

Quand Aristide arrivait, les grandes portes s'ouvraient. Un mois à l'avance, la vieille madame Bernier commençait des préparatifs. Alors on la voyait trottiner dans les grandes salles aux solives brunes, frotter, polir, décorer elle-même. M. Bernier aidait, en chantant d'une voix un peu chevrotante :

> Veillons au salut de l'empire,
> Veillons au maintien de nos droits!
> Quand l'aristocrate conspire
> Conspirons la perte des rois!..

ou tout autre refrain patriotique à la mode pendant les beaux jours de la république.

Et, à chaque fois que le vieillard redressait un tableau blasonné, relevait une tapisserie, tandis que le refrain expirait dans sa gorge, il se demandait comment ceci produisait cela, comment, à force d'appeler l'abolition du privilége et la ruine de la noblesse, il était devenu, lui, châtelain? Et il ne comprenait pas plus aujourd'hui qu'au temps où Aristide lui dévoilait ses premiers plans.

Rosalie Bernier aimait Pressenzac. Pour elle, rien n'y paraissait inusité, parce que, dès son enfance, elle avait vécu avec l'aristocratie. Les vieux perses à ramages, les antiques faïences, les larges meubles du siècle de Louis XIII, lui étaient familiers. Puis, elle trouvait le pays beau : grandes prairies ombreuses dans un parc centenaire; ruisseaux frétillants sur les cailloux moussus; riches moissons dans les champs; vignes empourprées grimpant le long des coteaux, grenadiers éclatants de fleurs ou chargés de fruits au pied des vieux murs.— Elle se retrouvait jeune fille pour courir à travers la campagne, pour chevaucher dans son parc, pour choyer les vieux parents qui l'idolâtraient, la voyaient si jolie, si bonne, si adorée d'Aristide.

Jusqu'alors le député se donnait davantage, pendant les vacances, au conseil général du département, dont il était membre, et à l'administration de ses métairies, qu'au doux *far niente* des champs.

Rosalie ne se montrait pas plus tendre à la campagne qu'à Paris; ainsi la vie de château n'apportait guère ni changement ni bien-être dans la vie d'Aristide.

Cette année, combien ne lui parut-il pas doux, ce séjour de paix qui semblait à l'abri des poursuites de l'ennemi! Il y découvrit des beautés qu'il n'avait jamais vues.

Une fois, il trouva Rosalie dans le parc, un sécateur en mains, nettoyant des fleurs. Qu'elle était fraîche et jolie!... Il s'approcha d'elle, entama la conversation sur des objets indifférents, d'abord, pour ne pas lui faire peur; puis insensiblement lui prit le bras et la ramena vers la maison par une longue allée de platanes, bien ombreuse et bien touffue.

— Rosalie, vous aimez ce pays?

— Comment ne l'aimerais-je pas! c'est un des plus beaux pays de France! et puis le château est si pittoresque! et puis nous y vivons si tranquilles!

— Vous aimez la vie tranquille, ma chère Rosalie? notre existence mondaine et fiévreuse de Paris vous ennuie... Et pourtant, vous êtes si jolie au bal!

— Je vais au bal avec plaisir, quelquefois. Mais si nous devions habiter ce château dix mois de l'année, je m'y plairais.

— Vrai!.. Ah! Rosalie, Rosalie, si vous m'aimiez!.. nous pourrions encore être heureux!

Il n'ajouta rien, mais l'idée de renoncer à l'ambition, de quitter l'infernale partie qu'il jouait à Paris, lui vint alors pour la première fois assez sérieusement, pour qu'il l'envisageât d'une façon pratique.

Bras dessus, bras dessous, ils marchaient en silence; Rosalie ne s'enfuyait pas. Aristide était heureux.

Ils entrèrent dans la grande salle du château, où ils avaient laissé les deux vieillards. Mais, en entrant, tous deux éprouvèrent une commotion.

Le chevalier de Rouvenac était installé entre M. et madame Bernier, et causait avec sa faconde ordinaire.

Par un second mouvement, le mari et la femme se regardèrent, — Rosalie pour voir sur Aristide l'effet de la tête de Méduse, — Aristide pour surprendre les sentiments vrais de sa femme dans le premier moment de la surprise.

Rosalie trouva son mari bien pâle; Aristide remarqua que sa femme avait rougi.

Elle avait rougi, la pauvre créature, sous la domination de ces deux pensées: D'abord qu'Aristide allait lui jeter ce coup d'œil de jaloux; ensuite que son mari était donc bien l'esclave du chevalier, puisque, le haïssant si fort, il se résignait à le subir.

XXVIII

Depuis ce moment, la vie d'Aristide devint un perpétuel enfer. Il n'eut pas un jour d'oubli ni de repos.

Le chevalier, revenu en brillant équipage, jetait de la poudre aux yeux des gens de province : — il éblouissait bien les gens de Paris! — Et puis son père, le vieux propriétaire du pigeonnier, savait au mieux le faire valoir. Pendant l'absence de Raoul, il avait habilement semé dans le public les bruits les plus avantageux. D'ailleurs, le chevalier se fit r'ouvrir les portes de toutes les maisons nobles de Sarlat. En même temps, on sut vite que les anciens adversaires politiques étaient devenus amis intimes, tout en conservant chacun leurs convictions.

Le chevalier se trouva donc, tout de suite, admirablement posé, dans sa ville natale.

Il fut invité à toutes les fêtes qui se donnent en province au moment des vacances : banquets patriotiques aux députés pour les féliciter de leurs travaux législatifs ; banquets offerts aux conseillers généraux pour les remercier de l'ardeur qu'ils ont mise à défendre les intérêts du gouvernement, réceptions particulières des autorités, distribution de prix du collége, etc.

Partout, toujours, Bernier retrouvait en face de lui Rouvenac triomphant, railleur, tenant enfin le haut du pavé, et l'interpellant, le prenant à témoin, parlant de ses entreprises louches, et disant : « M. Bernier et moi, nous faisons telle chose! »

Si la foi universelle en valeur morale de Bernier n'eût été si robuste, on aurait remarqué certainement combien baissaient les facultés du député. Il semblait se dissoudre sous l'œil d'oiseau de proie de Rouvenac.

Cependant une nature aussi énergiquement trempée que celle d'Aristide ne pouvait subir cette oppression morale sans que le désespoir n'eût quelquefois ses alternatives de révolte.

Aurait-il donc lutté jusque-là, aurait-il donc réussi, pour demeurer en échec devant ce Rouvenac, qui avait juste l'étoffe et la valeur d'un chef de flibustiers?

Comment! il n'y avait nul moyen de rejeter hors de sa route cette pierre d'achoppement qui se dressait à chaque pas et de tous côtés, comme une borne?

Parfois, des idées sombres, des tentations horribles traversaient l'âme du député. Mais c'étaient de fauves lueurs d'enfer bien vite éteintes.

En ce temps-là, temps d'effervescence intellectuelle, temps de folie, où l'on vit les imaginations déchaînées oser inventer et répandre les rêves les plus dangereux, il paraissait d'étranges livres ; la vengeance y était exaltée, les crimes les plus effroyables étaient mis en scène et presque justifiés, car un crime l'est à moitié dès qu'on le fait accessible à la conscience.

Jamais le grave député ne lisait de romans ; mais un jour que, dans un cercle dont il faisait partie, on parla d'une certaine théorie des poisons, il prêta tout à coup une oreille avide à la conversation. « Si c'était vrai ? » se dit-il, en entendant raconter et déduire comment on pouvait tuer son ennemi sans que jamais la justice dût connaître le crime.

Avait-il donc le projet de tuer Rouvenac ? — Non, il n'en concevait pas une pensée arrêtée; mais il se disait malgré lui : « Ah ! si un coup de la destinée débarrassait ma voie de cet être !... » Et ce désir devenait idée fixe.

D'ailleurs il était puissamment ébranlé, le ferme esprit d'Aristide Bernier. Déjà il avait des absences singulières, des défaillances qui frappaient Rosalie, laquelle, sans voir clair dans la situation de son mari, devinait un horrible drame.

Un soir, Aristide revenait à pied de Sarlat à Pressenzac. La distance était d'une lieue environ.

Au sortir du faubourg, il fut accosté par un marchand d'allumettes qui lui offrit sa marchandise avec un salut tout particulier. Dans ce salut il y avait une humilité infinie, et en même temps beaucoup de reconnaissance.

Il leva les yeux sur le marchand et vit un vieux homme en cheveux blancs, assez mal vêtu. Il faisait sombre déjà, et le vieillard avait le visage couvert de barbe. Aristide ne se souvint point de ce visage.

— Monsieur l'honorable député ne reconnaît pas son humble serviteur Ortaillaud? dit l'homme. — Je suis libéré, monsieur Bernier, ajouta-t-il en baissant les yeux.

— Ah ! enfin ! Tant mieux, mon brave, dit Aristide, qui se sentait défaillir devant le respect de cet homme.

Il fouilla sa poche et en tira ce qu'il y avait d'or.

— Tenez, mon ami, ceci vous aidera dans votre commerce, dit-il.

Et il fit un pas en avant.

— Monsieur, reprit le vieillard, vous avez été déjà si bon pour moi que cela m'encourage... car, grâce à vous, je me suis tiré d'un

bien mauvais pas. Tous mes compagnons de prison me l'ont dit, allez! — Et pourtant, bien sûr, j'étais innocent!.. Enfin! je n'ai eu que ce que je méritais... le ciel est juste.

— Que puis-je pour vous, Ortaillaud?

— Ah! bien des choses. Dans le pays, voyez-vous, monsieur, à présent, je suis mal vu. Vous savez ce que c'est! Repris de justice, quoi!... Je voudrais bien quitter le pays, — avec l'autorisation de la police, — et, par votre protection, je voudrais bien aller m'établir honnête homme ailleurs.

— Soyez tranquille, mon brave, nous ferons quelque chose pour vous! s'écria Rouvenac, qui surgit entre le vieux solliciteur et le député. — Au besoin, s'il vous oubliait, je me charge de lui rappeler votre requête. — Dites donc, Bernier, si vous preniez ce brave homme pour votre suisse, à Paris?

Le député bondit. — Quel diabolique tourmenteur c'était que Rouvenac!

Aristide ne trouva pas un mot de réponse; ses dents serrées, son gosier contracté laissaient à peine le passage de la respiration. Il passa et doubla le pas.

Rouvenac le suivit.

Ils marchèrent en silence; d'abord sur une route assez correctement tracée, puis dans un chemin creux, sombre, étroit, plein d'ornières. Ils trébuchaient à chaque instant. Rouvenac essayait de temps en temps un juron. Bernier, porté sans doute par une pensée absorbante, mettait les pieds l'un devant l'autre au hasard, et, malgré les faux pas, ne laissait point échapper une interjection.

— Comme vous entendez mal la plaisanterie, Bernier! dit enfin Rouvenac. — Eh bien! quoi? j'ai voulu voir votre figure devant cette perspective de vivre entre deux fantômes! C'est une petite vengeance pour la mine que vous me faites souvent. Eh! que diable! Entre amis sûrs l'un de l'autre...

— Gardez donc ces phrases pour le public! grommela Bernier les dents encore serrées.

— Comment, pour le public? mais le public est tout persuadé de notre confraternité et n'a pas besoin qu'on la lui vante! Du reste, vous avez raison, il est également inutile d'en parler, entre nous. — Comment ne seriez-vous pas sûr de moi? — Je n'ai aucun intérêt à votre ruine ou à votre mort; au contraire! — Supposez que dans ce chemin, vous tombiez de la rupture d'un anévrisme, par exemple... Me voilà un ami très-précieux de moins, et un très-grand embarras de plus. — Oui très-grand, je vous assure!.. je n'aurais absolument qu'à prendre ma course vers l'horizon, et vite... — Ne me regardez pas, de grâce, avec ces yeux que je vois briller de haine

malgré la nuit. — Si c'était moi, au contraire, qui me trouvasse dans l'ornière, je sais bien que le dommage, pour vous, serait beaucoup moindre... beaucoup moindre!.. et que l'on ne soupçonne guère un député... Mais heureusement, moi, j'ai des poings solides... Vous souvenez-vous du collége?.. Voilà pourquoi nous sommes, comme je vous le disais tout à l'heure, deux amis sûrs l'un de l'autre!

XXIX

A la fin des vacances, le député, sa femme et Rouvenac retournèrent à Paris.

La situation s'était aggravée de jour en jour. Aristide avait maintenant, pour un rien, des espèces de crises nerveuses, des bouleversements intérieurs, dont sa femme ne se rendait maîtresse qu'avec peine. Bien des lueurs sinistres passaient devant les yeux de Rosalie. Elle ne savait rien, mais on n'aurait pas pu dire non plus qu'elle ignorât tout.

Certains mouvements, certains coups d'œil, certains mots indifférents en apparence mais chargés à mitraille, apportent quelquefois d'effroyables révélations à quelqu'un dont l'attention est éveillée.

Aussi la pauvre jeune femme, que nous avons trouvée encore toute naïve et presque enfant, s'est réveillée du beau rêve de sa jeunesse. Désormais elle sent quel sort douloureux et austère lui est réservé. Son mari, qu'elle se reprochait de ne pouvoir aimer, elle le plaint désormais et ne l'estime plus. Elle le plaint, parce qu'elle le voit cruellement souffrir de la présence et des exigences de Rouvenac. Mais cette terreur vague qu'il lui inspirait autrefois a doublé. Quelquefois il lui faut un courage d'héroïne pour demeurer en tiers entre Rouvenac et Bernier.

Les grandes douleurs développent, chez les femmes chrétiennement élevées, des trésors de force, d'adresse et de stoïcisme.

Rosalie ne laissa pas échapper un signe qui pût trahir ses sentiments secrets. Elle sut conserver les mêmes dehors que par le passé, et jeter quelquefois un peu de baume rafraîchissant sur les blessures, sans qu'on pût deviner qu'elle les avait vues.

Lorsqu'on eut repris la vie active de Paris et les réunions du soir, elle s'efforça surtout de couvrir son mari devant les étrangers. Cette femme, qui jadis faisait les honneurs de son salon avec tant d'indifférence, y portait maintenant une attention et une diplomatie d'au-

tant plus grandes, que nul ne devait les soupçonner. On la vit quelquefois mêler un mot aux discussions politiques quand Aristide abattu cessait trop longtemps de donner son avis.

Ce mot de sa femme était un choc qui tirait le député de léthargie. Il secouait un instant ses douloureux cauchemars et semblait redevenir lui-même. La foi de ses amis politiques en lui était toujours si forte, qu'ils ne s'apercevaient de rien.

Seulement, remarquant l'à-propos discret avec lequel madame Bernier émettait un avis ou protégeait une opinion, ils disaient : « Eh bien ! cette petite femme que l'on croyait insignifiante, comme elle est fine et judicieuse! Bernier a bien su ce qu'il faisait, en l'épousant ! Ah ! pour un homme politique, c'est un fameux auxiliaire qu'une femme de cette intelligence! »

Précisément à cette époque, pendant l'hiver 1847-1848, les esprits étaient fort échauffés à Paris. Les doctrines socialistes remuaient les masses et répandaient dans le peuple une fermentation menaçante. A côté des émotions populaires se massaient aussi, comme des points orageux à l'horizon, des cabales parlementaires.

On signalait des rassemblements dans les faubourgs, on organisait des banquets patriotiques présidés par les députés influents. Le pouvoir oscillait entre les concessions et la répression; et le mot d'ordre général des agitateurs était : « Vive la réforme ! » Cri vague qui représentait assez bien un vague besoin de bouleversement.

La crise politique devenait même si tendue, que chaque jour exigeait une nouvelle attitude de la part des chefs de parti. Il s'agissait d'indiquer clairement si l'on voulait renverser le roi, ou seulement donner une leçon au gouvernement.

Renverser le roi ! personne n'y pensait, sauf peut-être cette poignée de révolutionnaires qui subsistent sous tous les pouvoirs, et ne deviennent dangereux qu'à ces heures de fièvre où les coups de main son possibles. Mais, en revanche, beaucoup voulaient pêcher en eau trouble un ministère ou une préfecture, et parmi ceux-là, il y en avait un certain nombre qui comptaient sur Aristide.

On n'est pas impunément chef de parti. Les capitaines appartiennent à leur compagnie.

Chaque jour aussi éclatait quelque nouveau scandale dans les hautes sphères sociales. On eût dit ces frémissements intérieurs qui annoncent les tremblements de terre. Aristide, devant chacun de ces scandales, pensait au rôle que lui faisait jouer Rouvenac dans ses affaires véreuses. Ah ! combien il eût souhaité pouvoir fuir! Mais il n'était plus temps alors, pour le député, de prétexter une maladie, de quitter la partie et de prendre la poste avec sa femme. Il ne s'appartenait plus : il appartenait non-seulement aux hommes de son parti,

mais encore, et surtout, aux actionnaires de Rouvenac. En s'enfuyant, il devenait banqueroutier.

Enchevêtré dans ces affaires tristes, menacé sans cesse par l'épée de Damoclès du déshonneur suspendue sur sa tête dévoré de jalousie, car Rouvenac papillonnait sans cesse autour de Rosalie, Aristide Bernier se sentait chassé par une Némésis inflexible vers une catastrophe inconnue. En vain tentait-il encore parfois de s'arrêter sur la pente, de remonter le courant. Rien, non rien ne pouvait plus le retenir. Il glissait poussé par une force irrésistible, et voyait devant lui le gouffre béant et fascinateur qui, dans un temps donné, devait l'engloutir.

Cet état mental ne faisait point du tout, en ce moment, les affaires de Rouvenac. Le chevalier avait outrepassé son but, qui était de faire de Bernier son serf taillable et corvéable, ou plutôt sa poule aux œufs d'or.

Précisément, les affaires politiques aplanissaient les voies devant le député libéral. Il n'avait plus, pour ainsi dire, qu'à prendre à propos la tête du mouvement, pour devenir, à son tour, le pouvoir, Bernier ministre, c'était la fortune de Rouvenac, — c'était le salut commun, il faut bien le dire, car le chevalier menait les affaires industrielles d'une façon périlleuse. Il ne fallait rien moins qu'un coup d'éclat pour les sauver. — Bernier tombé ou anéanti par les souffrances morales, c'était la ruine et la perte de Rouvenac.

XXX

Un soir de février, la discussion chez Bernier devint fiévreuse et bruyante. On parlait d'un banquet interdit par le pouvoir et de rassemblements tumultueux qui se formaient dans les rues.

Rouvenac arriva vers dix heures, en disant qu'il venait du quartier des Écoles, et qu'il y avait vu des barricades.

— Allons, messieurs, que faisons-nous! disaient quelques députés à leurs collègues. Monsieur Bernier, quel est votre avis? Ne serait-il pas bon de nous montrer dans les groupes? de fraterniser avec la jeunesse des écoles?

— Allons, Bernier, allons, mon cher, marchez à la victoire! s'écriait Rouvenac. Savez-vous que cela chauffe! Je ne serais pas fâché, moi,

de voir une petite révolution! Si je ne pense pas comme vous, quant aux doctrines, vous savez que je n'aime guère le monarque régnant!

— Demain, je porterai des interpellations à la tribune, répondit Bernier... Quant à vous, messieurs, peut-être feriez-vous bien de de vous répandre dans la ville, de tâter l'opinion de près.

Oui, ne découvrons pas notre chef, messieurs! Il ne doit paraître que si le roi l'appelle. Et allons voir l'émeute qui commence!

En un instant le salon fut vide. Rouvenac sortit aussi.

— Eh bien! mon ami, dit Rosalie, qu'allez-vous faire?

— Chut! s'écria impérativement Bernier. Je crois que j'entends des coups de fusil!

Il baissa l'oreille contre terre.

— Ce sont des coups de fusils! en vérité.

Tout à coup, un éclair d'espoir traversa ses yeux depuis si longtemps éteints et mornes.

L'ambition se réveillait-elle? — Non! mais Aristide se disait :

« Si une de ces balles allait rencontrer Rouvenac! »

Il n'eut pas le temps de la concevoir bien nette, cette pensée, que Rouvenac rentra tout en désordre.

— Eh bien oui, on se bat! C'est sérieux! Allons donc, Bernier, à quoi pensez-vous? Que faites-vous? Du cœur, donc, mordieu! Il faut que vous soyez ministre!

— Ah! oui! il le faut!.. Cela vous arrange, n'est-ce pas? Il faut que votre esclave soit puissant, pour mieux vous servir! s'écria Bernier hors de lui, et oubliant que sa femme n'avait pas quitté le salon.

Il faisait sombre dans le salon, parce que les domestiques, voyant les visiteurs partis, étaient venus souffler les bougies et n'avaient laissé qu'une lampe avec son abat-jour. On pouvait ne pas voir Rosalie, qui était assise dans l'embrasure d'une fenêtre et qui pleurait en silence.

Les forces atrophiées de Bernier se réveillèrent une dernière fois sous la pression de la rage et du désespoir.

Il sentait instinctivement que son heure venait de sonner. — Heure de triomphe, s'il eût été délivré du fantôme qui le hantait, s'il avait pu réunir ses facultés dissoutes. — Heure de ruine, puisqu'il voyait toujours Rouvenac devant lui, Rouvenac, ayant l'insolence de lui dire : « Va donc être ministre! nous fripponnerons plus en grand!..

— Eh bien, si je ne veux pas être ministre, moi? si je veux rentrer dans la vie privée, m'en aller bien loin d'ici, bien loin de vous, qui donc m'en empêchera?

— Moi, d'abord, votre associé! que vous n'avez pas le droit de ruiner

en l'abandonnant. Et puis, et puis, si vous voulez tout savoir, M. le procureur du roi!

D'un bond furieux, Bernier sauta à la gorge de Rouvenac. Rouvenac, en deux ou trois efforts, se dégagea.

— Oh! *non bis in idem!* mon cher camarade, s'écria-t-il. Je ne suis pas un petit percepteur valétudinaire, moi! on ne m'étrangle pas!

Bernier tomba roide sur le parquet.

— Allons! ne faites donc pas le méchant! reprit Rouvenac, effrayé à son tour. — Hé! Aristide?

— J'espère, monsieur, que vous allez sortir? dit madame Bernier qui parut soudain devant Rouvenac, pâle et tremblante.

Rouvenac pâlit à son tour.

— Madame... balbutia-t-il.

Rosalie marcha vers la sonnette; au moment de l'agiter elle se retourna :

— Croyez-vous, monsieur, qu'il soit nécessaire d'appeler des témoins?...

Rouvenac sortit.

Une fois seule, Rosalie alla chercher des sels et les fit respirer à son mari. Il revint à lui. Sitôt qu'elle lui vit les yeux ouverts, elle se retira dans sa chambre et sonna pour demander une voiture.

Elle mit un châle, un chapeau, écrivit un bout de lettre. Au moment où elle allait sortir, son mari, qui venait chez elle, la rencontra.

— Eh!... pour Dieu!... Rosalie... où allez-vous, à cette heure et pendant la fusillade? murmura le malheureux qui pressentit un malheur.

— Monsieur, cette lettre vous l'aurait dit. Mais puisque vous me mettez dans la nécessité de vous le dire de vive voix, j'en aurai le courage : je retourne chez ma mère. Adieu!

— Rosalie... toi... tu me quittes?... Pour retourner chez ta mère?... tu mens... tu pars avec Rouvenac! tu l'aimes...

— Monsieur, pas d'insulte!... Ne m'obligez pas à vous en dire davantage.

— Rosalie! s'écria Bernier en tombant à genoux, Rosalie, par pitié... tout... je puis tout supporter, hormis cela! Tu ne me quitteras pas! Si tu savais... je te ferai un sort digne d'envie... Tu verras, malgré tout, je redeviendrai maître de moi-même...

— Monsieur, tout à l'heure j'étais présente à la scène que vous avez eue avec M. de Rouvenac. J'en savais déjà beaucoup : j'en sais trop. — Laissez-moi passer.

— Jamais! tu es ma femme... je t'aime, je te garderai!

Et il se mit en travers du passage, et il la saisit dans ses bras.

— Ah! pardon! monsieur, vous ne me garderez pas! notre chaîne

est moins indissoluble que celle qui vous lie à votre complice!... Mais laissez-moi donc! vous m'en ferez trop dire, vous me ferez descendre... — Que je reste, monsieur! que je m'expose à avoir des enfants... qui vous ressembleraient...

Cette fois, écrasé, vaincu, il n'eut plus la force de serrer les bras pour la retenir. Elle s'échappa.

Quand il eut entendu la porte de la rue se refermer, une voiture s'ébranler et partir, il se traîna jusqu'à son cabinet, s'assit devant son bureau et prit sa tête à deux mains.

XXXI

Il était trois heures du matin quand de grands coups de marteau réveillèrent le concierge, puis les domestiques de l'hôtel de la rue des Saints-Pères. Le concierge s'habilla précipitamment; puis le valet de chambre courut à la sonnette particulière de l'appartement du député qui tintait comme secouée par une main pressée.

— Allez au plus vite éveiller M. Bernier, s'écria le visiteur. Qu'il s'habille! — Dites-lui que le général A. l'attend, et vient le chercher de la part du roi.

Presque au même instant Rouvenac parut. Il arrivait sur les pas du général.

— Oui, dit-il, je vais le réveiller, moi!

Le valet de chambre frappait à la porte de la chambre de son maître, et ne recevait pas de réponse. Sans plus de façon, Rouvenac tourna le bouton et entra.

On ne trouva pas le député dans sa chambre; mais par la fente de la porte, on vit de la lumière dans son cabinet. On y courut.

Il était toujours assis devant son bureau; seulement, depuis deux heures, il avait fabriqué avec ses journaux une multitude de cocottes en papier.

— Bernier! on vient vous chercher de la part du roi pour former un ministère, s'écria Rouvenac.

Le député retourna la tête, regarda les arrivants avec des yeux égarés, partit d'un éclat de rire, et puis chanta :

Les petits bateaux qui vont sur l'eau
Ont-ils des jambes?...

. . . .

Il était fou. Aucun des efforts de Rouvenac désespéré ne put rappeler une lueur de raison dans ce cerveau brisé.

— Allez dire que votre maître est souffrant et ne saurait se rendre aux ordres de Sa Majesté, dit Rouvenac au valet de chambre.

Quelques instants après il sortait lui-même de l'hôtel. Il erra dans Paris, puis se dirigea résolûment vers l'endroit où il entendait la bataille :

— Allons voir, se dit-il, si je puis gagner quelque chose à la révolution : bah! qui sait?

Il y gagna une balle venue on ne sait d'où. Et, quelle que soit sa provenance, on peut dire que jamais balle ne fut mieux placée.

CLAUDE VIGNON.

LES PRINCIPES DE 1789

Sur les principes de 1789, Discours lu à l'Académie pontificale de la Religion catholique, le 12 juin 1861, par S. S. R. Mgr Nardi, auditeur de Rote, traduit par M. l'abbé Léon Godard.

Le sujet, l'auteur et le traducteur de ce petit écrit ont également occupé, dans ces derniers temps, l'attention de la presse parisienne. Le sujet, toujours intéressant, bien qu'il n'ait pas le mérite de la nouveauté, c'est l'examen des principes de 1789, fait principalement au point de vue des dogmes catholiques; l'auteur, c'est un prélat distingué, parlant à l'Académie romaine où siégent plusieurs des princes de l'Église et les premiers théologiens de la Cour de Rome; le traducteur, enfin, c'est un ecclésiastique français distingué, qui, ayant traité l'an dernier la même matière dans une brochure publiée à Paris, a eu la douleur d'encourir, pour quelques erreurs que nous ignorons, la censure de la Congrégation de l'Index. Empressé de faire sa soumission, M. l'abbé Godard s'est rendu à Rome pour s'éclairer lui-même sur les points qui lui avaient mérité cette improbation. En attendant qu'il ait reçu à cet égard une complète information et qu'il nous la transmette par la voie d'une seconde édition de son propre écrit, corrigée et autorisée, il a cru devoir, avec une loyauté qui l'honore, mettre le lecteur français en mesure de juger comment sont envisagées à Rome, par un esprit éclairé, les grandes questions sur lesquelles lui-même avait appelé l'attention publique.

Les commentaires n'ont pas fait défaut sur ces divers incidents, au

moment où ils se sont produits, et les journaux des couleurs les plus opposées les ont présentés chacun à leur point de vue. Suivant le correspondant romain de la *Patrie*, par exemple, la censure de l'écrit de M. l'abbé Godard, d'une part, le discours de Mgr Nardi, de l'autre, sont des preuves nouvelles et décisives qu'entre les dogmes catholiques, dont Rome est l'organe, et les bases fondamentales de la société française actuelle, il y a incompatibilité radicale et exclusion réciproque. M. l'abbé Godard avait défendu les principes de 1789, il est condamné; Mgr Nardi, que les cardinaux écoutent avec complaisance, a, au contraire, combattu ces mêmes principes *avec un acharnement hostile;* la *Patrie* triomphe de ce résultat, et, pour compléter la démonstration, elle ajoute que Mgr Nardi a déclaré que tous les hommes naissent sans *droits* et dans la *servitude*, qu'il n'y a d'*autre droit que le droit divin; justifié l'esclavage*, etc.

Au moment où les journaux tiraient ces conclusions à perte de vue du discours de Mgr Nardi, nous possédions en original ce discours, un de nos collaborateurs l'ayant tenu de première main de Mgr Nardi lui-même, qu'il s'estime heureux de connaître personnellement, et nous avions la surprise (mais non le regret) de n'y pas voir un mot de ce que la *Patrie* lui prêtait. Tous les lecteurs français peuvent se convaincre aujourd'hui, comme nous, que le remarquable travail de Mgr Nardi (qui n'est empreint d'aucun *acharnement hostile* contre quoi que ce soit) n'est pas non plus une réfutation des principes de 1789; c'est une simple discussion non point de ces principes pris dans leur acception véritable, mais des divers articles de la pièce fameuse connue sous le nom de *Déclaration des droits de l'homme*, dont l'Assemblée constituante fit précéder sa charte éphémère. Distinction très-importante à nos yeux et sur laquelle nous demanderons tout à l'heure à Mgr Nardi la permission de revenir. Parmi ces articles, il en est que Mgr Nardi approuve complétement, et à tel point, que le grand et juste reproche qu'il fait à leurs rédacteurs, c'est de s'être borné à les proclamer et de les avoir presque tous violés en pratique. Il en est dont il ne critique que la forme abstraite et l'étendue illimitée, et auxquels il propose des exceptions plutôt qu'il n'oppose des objections. Parmi ceux qu'il croit devoir repousser complétement, le plus grand nombre est combattu par lui au nom de considérations purement politiques, puisées, dans un ordre d'idées auquel l'autorité religieuse s'est toujours déclarée étrangère et que Dieu a livré aux disputes des hommes, sur lesquelles par conséquent Mgr Nardi reconnaîtra lui-même que chacun est libre de faire telle réserve qu'il lui convient. Le nombre est très-petit, au contraire, des questions qui, rattachées par lui à des points de haute morale, lui paraissent plonger leurs racines dans le domaine de la Foi. En un

mot, Mgr Nardi discute avec courtoisie, critique avec mesure, conclut avec modération, se montre sobre de généralités, dogmatise peu et anathématise encore moins.

Ai-je besoin d'ajouter que Mgr Nardi n'a jamais songé à déclarer que les *hommes naissent sans droits et dans la servitude?* Il est vrai qu'il reconnaît dans la société un droit divin, mais c'est celui du pouvoir en général, qui tient de Dieu seul le droit de commander, tandis que les hommes, le *fait humain*, comme il dit, en déterminent diversement la constitution. A plusieurs reprises, il ajoute que ce n'est point Dieu qui a choisi *tel prince*, *telle dynastie;* que la *monarchie pure*, la *monarchie tempérée* et la *république* sont des formes de gouvernement toutes bonnes en elles-mêmes, et il lui échappe même de dire que le vote vraiment libre et spontané est le mode le plus heureux, mais le plus rare, à la vérité, de fonder un gouvernement. Contre tout pouvoir d'ailleurs, quelle que soit son origine, lorsqu'il abuse de ses droits et dégénère ainsi en tyrannie excessive et insupportable, Mgr Nardi reconnaît comme une extrémité redoutable, mais légitime, un droit de résistance à main armée, qui aurait surpris plus d'un théologien courtisan du grand siècle. Il est vrai aussi que Mgr Nardi parle beaucoup aux hommes de leurs devoirs, et c'est ce qui a pu induire en erreur le correspondant de la *Patrie*. Comme si le devoir ne supposait pas la liberté chez celui qui le remplit et le droit chez celui envers qui il s'exerce!

En un mot, il est une épreuve sommaire et de bonne foi à laquelle nous convierions volontiers même des abonnés et des rédacteurs de la *Patrie*. Qu'ils prennent la peine de lire intégralement la dissertation de Mgr Nardi, qu'ils ne se laissent arrêter ni par des habitudes de langage théologique qui surprennent toujours des lecteurs laïcs et principalement des lecteurs français, ni par les doutes que peuvent faire naître certaines assertions discutables, qu'ils s'en tiennent sur chaque point à la conclusion à laquelle l'auteur arrive, et qu'ils se demandent ensuite s'il en est une seule qui, vraie ou fausse, menace le moins du monde, dans ses bases essentielles, la société au sein de laquelle nous vivons; s'il en est une seule qui empêche un catholique de vivre en France, en plein 89, en y remplissant tous ses devoirs de citoyen, en portant aux institutions civiles de son pays une fidélité sincère, en les acceptant sans arrière-pensée, et en travaillant à les perfectionner sans prétendre les renverser de fond en comble.

Cette épreuve, à nos yeux, est décisive et nous suffit, et ce sera notre excuse auprès de Mgr Nardi pour ne pas soumettre son travail à une analyse plus étendue. Nous lui confesserons, en effet, notre faiblesse: nous avons une haute estime assurément pour la discussion des principes abstraits de gouvernement; mais, quoi que nous fassions,

ce genre de discussion nous inspire une méfiance invétérée et passée à l'état incurable. On en a tant abusé en France, depuis soixante ans, au nom de tous les partis, avec si peu de profit pour la solution des questions et moins encore pour l'établissement des libertés véritables! En tête d'une constitution, les déclarations de droit abstraites nous font peur; elles ont servi si souvent à dépouiller la liberté en la proclamant! Nous nous sommes tant de fois laissé offrir cette monnaie de papier en échange de garanties effectives, que, d'expérience en expérience, nous en sommes venus à préférer à la proclamation du plus beau droit la réalité du plus modeste. Dans une dissertation sérieuse et désintéressée, les principes abstraits ont moins d'inconvénient sans doute. Livrée pourtant à la presse, au lieu d'être renfermée dans les écoles, leur discussion en présente un pourtant qui est toujours grave, surtout dans les temps de crise comme ceux que nous traversons, c'est de faire perdre de vue les faits réels, les périls sérieux, les questions véritablement pendantes, pour égarer d'ordinaire l'esprit du lecteur dans des régions où il se perd; tandis que le moindre coup d'œil jeté sur la réalité des faits suffit pour balayer les problèmes imaginaires que posent et pour déchirer les toiles d'araignée que tissent les métaphysiciens politiques de cabinet.

Dans le fameux débat, par exemple, qu'on met tant d'acharnement à soulever et à entretenir entre 1789 et l'Église, quelle est, au fond, pour tout catholique, — non docteur ou théologien, — la question véritable, la seule pressante, la seule poignante, la seule par conséquent qu'il lui importe de voir discutée et résolue? C'est assurément de savoir si une société qui a subi l'influence de la révolution de 89 peut encore être catholique, et si les sociétés catholiques où l'esprit de cette révolution se répand, peuvent garder leur foi en se pliant aux conditions de ce nouvel état social. Il n'y a que cela d'important : le reste n'a de valeur que par son application à ce résultat. Or, pour s'éclairer sur cette question, que tout Français rencontre en naissant à la raison et à la vie politique, où faut-il aller chercher les conditions de l'état social de 1789? Est-ce nécessairement, en vertu d'un rapport de date, dans le document abstrait qui porte le nom de *Déclaration des droits de l'homme?* Est-ce là, comme l'ont pensé Mgr Nardi et l'abbé Godard, l'exposition la plus authentique et la plus claire des principes de 1789? Nous ne pouvons, en vérité, réussir à nous le persuader.

La main sur la conscience, en effet, quel est le Français, même parmi ceux qui font sonner le plus haut le nom des principes de 1789, qui sache par cœur ou qui lise assidûment la *Déclaration des droits de l'homme?* Pour notre part, nous confesserons humblement que le souvenir en était assez complétement effacé de notre

mémoire, et que la discussion que nous venons de lire l'a très-désagréablement rafraîchi. Depuis longtemps l'opinion des esprits les plus libéraux et les plus sensés est faite sur cette pièce d'éloquence émanée en ligne directe du *Contrat social* de Rousseau. Nous ne serons pas plus sévères pour elle que Mgr Nardi, qui en approuve beaucoup d'articles. Nous ne dirons pas avec le dédain de l'historien libéral anglais, appuyé sur les vieux monuments d'un droit traditionnel, que « ce fatras métaphysique est depuis longtemps livré à la moquerie de tous les partis[1]; » mais nous dirons, comme madame de Staël (qu'on n'accusera pas d'avoir médiocrement goûté et compris 89), « qu'il y avait place pour bien des sophismes dans un champ aussi vaste, et que rien de stable ne pouvait sortir d'un travail dont la vanité, frivole et factieuse tout ensemble, s'était trop vite emparée[2]. » Parlons vrai d'ailleurs : la date même de 1789 est ici ce qui importe le moins; nous voulons bien nous servir de ce millésime fameux, comme tout le monde, pour simplifier le langage courant. Mais au fond combien d'idées, proclamées alors comme des découvertes, remontaient plus haut dans l'histoire de la civilisation, quelques-unes même jusqu'au berceau du christianisme! Combien, en revanche, des illusions de nos premiers constituants sont aujourd'hui, par leurs bons comme par leurs mauvais côtés, étrangères à tous les esprits! On peut affirmer d'avance qu'une pièce quelconque, rédigée en 1789, ne peut plus représenter exactement aucun des besoins ou des sentiments de la génération présente.

Mais enfin, dira-t-on, où donc les chercher, ces principes, ou, pour parler plus modestement, ces résultats de 1789? Dans les faits, dans les lois écrites et nulle part ailleurs. Prenez, par exemple, dans les huit ou dix constitutions qu'a eues la France depuis soixante ans, les idées communes que toutes ont consacrées, ou mieux encore les intérêts communs que toutes ont garantis. Ce sont là assurément les bases de notre état social, puisqu'elles ont persistéà travers toutes nos révolutions. Plus simplement encore : ouvrez les yeux et regardez autour de vous. Ces conditions nouvelles de la société n'ont besoin d'être écrites nulle part, puisqu'elles sont passées dans notre sang et dans nos mœurs, et qu'elles éclatent partout à nos regards. En les étudiant ainsi dans les faits, dans leur réalité concrète et vivante, on trouve les principes de 1789, non pas à cet état absolu qui rendrait absurdes toutes les institutions humaines, mais avec la raison d'être qui les motive, avec les tempéraments, les limites que leur ont apportées le temps, le bon sens et l'expérience, et l'on s'aperçoit égale-

[1] Lord Macaulay, *Études sur Mirabeau.*
[2] Madame de Staël, *Considérations sur la Révolution française.*

ment que toutes les difficultés se dissipent, principalement sur les points où l'on se plaît davantage à les envenimer.

S'agit-il, en effet, de ce qu'on peut appeler le principe de 1789 par excellence, de l'égalité civile? Quel besoin pour l'apprécier d'agiter la question de savoir si les hommes sont égaux par nature, ou s'ils sont tels seulement devant Dieu, leur fin dernière? Quel besoin de réfuter la chimère d'une égalité absolue que jamais (sauf dans quelques jours d'ivresse) aucune société moderne n'a cherché à réaliser? Nous pouvons très-bien avoir un avis personnel sur ce point, et nous serions fort porté à penser, comme Mgr Nardi, que l'égalité naturelle des hommes a eu un grand besoin de l'égalité évangélique pour être comprise, et ne saurait encore s'en passer pour se défendre. Mais en quoi cette métaphysique est-elle nécessaire pour appuyer la seule égalité à laquelle tienne la France de 1789, à savoir, l'égalité civile et pénale, celle en vertu de laquelle, à parité de fortune, tous les citoyens sont sujets aux mêmes impôts, à parité de mérite, aptes aux mêmes emplois, à parité de culpabilité morale, passibles des mêmes peines devant les mêmes juges? sorte d'égalité, à laquelle Mgr Nardi déclare adhérer très-formellement. Traite-t-on du plus délicat et du plus susceptible de ces principes, de la liberté de conscience? Pourquoi supposer qu'il s'agit, sous ce nom, d'une liberté de prosélytisme illimité qui permettrait aux Mormons de venir chez nous prêcher la polygamie, et aux musulmans d'y glorifier la débauche? ou d'une prétendue indifférence de l'État pour tout l'ordre moral et religieux, qui de la loi finirait par passer dans les cœurs? En quoi ces exagérations ressemblent-elles à ce que nous avons sous les yeux? En quoi sont-elles nécessaires pour que dans une Europe divisée en schismes héréditaires on fasse asseoir la charité chrétienne dans la loi, et qu'on garantisse aux citoyens que leurs droits politiques et civils ne dépendront pas de la nature de leurs opinions religieuses? Même réflexion pour la liberté de la presse. Depuis quand, pour être libre, faut-il que la presse soit sans frein et sans limites? N'est-il pas trop évident d'ailleurs, après une expérience récente faite chez nous et sous nos yeux, que les nations les plus attachées à 1789 acceptent, en matière de presse, une assez large mesure de restrictions? A la vérité, cette même expérience ne prouve pas aussi clairement que ces restrictions tournent au profit de la religion. Parle-t-on enfin, de la souveraineté nationale? On a grandement abusé, j'en conviens, de ce mot, et principalement dans ces derniers temps, pour en tirer la doctrine matérialiste qui fait consister toute la légitimité des gouvernements dans le caprice d'une majorité numérique. Mais pour combattre ces excès, faut-il donc les confondre avec le désir naturel qu'éprouve une nation éclairée d'avoir part au contrôle de ses propres intérêts et au choix de ses gouvernants?

Pris ainsi, dans l'expression modérée que les faits leur ont donnée, et qui est la seule intelligible, en quoi les résultats de 1789, seraient-ils incompatibles avec la religion catholique? Que devient la fameuse-question? En vérité, il n'y en a plus, ce qui n'est fâcheux que pour les gens qui aiment les querelles, et c'est ainsi, je pense, que les vénérables prélats qui siégent au Sénat n'ont eu à se poser aucune question, ni théologique ni autre, pour prêter à une constitution qui porte le nom de 1789 à son frontispice un serment qu'ils n'ont accompagné, j'en suis sûr, d'aucune restriction mentale.

Suit-il de là qu'ils aient été obligés, et nous avec eux, de considérer ces principes et l'état social qui en résulte comme l'idéal d'une perfection absolue? En vérité, on croit rêver, quand on s'entend adresser de pareilles questions. Depuis quand, lorsqu'il s'agit d'affaires humaines, est-il question d'autre chose que de l'imparfait et du relatif? S'il y a des régions idéales en politique, nous n'y avons jamais voyagé. Les vices, les imperfections de l'état social issu de 1789 sont assez évidents, et comme tous les partis successivement en ont souffert, je ne sais, en vérité, où l'on trouverait l'optimiste assez obstiné pour les nier Pour nous qui parlons, il est trop clair que la France de 1789 est sujette à des accidents prolongés et chroniques qui ne sont pas faits pour nous plaire. Le danger d'une énorme centralisation, qui a passé son niveau sur toutes les têtes, brisé toutes les forces collectives et désarmé toutes les résistances individuelles, — la prépotence de l'État, — l'arrogance de l'administration prise en masse qui n'a d'égale que la souplesse de chacun des fonctionnaires qui la composent, toutes ces faiblesses de notre état social sont presque devenues des lieux communs de discussion et ce recueil, en particulier, n'a jamais perdu une occasion de les signaler. Et si nous n'avions pour règle de ne jamais perdre le temps en regrets inutiles, croit-on qu'il n'y en a pas plus d'un, entre nous, qui envierait à la libre Angleterre et sa grande aristocratie politique, et même l'avantage de rendre à Dieu, sans violenter la conscience, un culte national et collectif? Mais c'est, dit quelque part Royer-Collard, *la misérable perfection* des institutions humaines, de présenter, somme toute, à un moment donné, plus d'inconvénients que d'avantages. Or, pour reconnaître à des institutions cette excellence relative, on ne peut les mettre en regard qu'avec trois termes de comparaison : celles qui les ont précédées, celles qui existent à côté d'elles dans le même moment, et celles qui pourraient les remplacer. Nous estimons que la France de 1789 sort à son avantage de cette triple épreuve.

Le régime qui a précédé 1789, ce régime vermoulu depuis un siècle, ce despotisme de cour tempéré par les tracasseries des parlements, ne nous inspire aucun regret, ni pour la société ni

pour l'Église, qu'il avait amenées l'une et l'autre à deux doigts de leur perte. En regardant en Europe, autour de nous, nous ne trouvons pas grand'chose à envier, et quant à ce qui pourrait remplacer l'état social actuel, s'il venait à périr, l'imagination même ne peut pas se le figurer.

Il y a quelque chose, en effet, d'absolu dans le régime nouveau de la France; ce n'est pas sa perfection, mais c'est bien sa nécessité. Cette nécessité est invincible et courbe toutes les têtes. Depuis soixante-dix ans que ses adversaires l'accusent et que ses propres fautes le compromettent, ce régime ne fait que croître et s'enraciner. Tout le sert également, les réactions comme les révolutions, et 1815 et 1851 tout aussi bien que 1830 et 1848. Il est sans exemple que là où il a pris une fois pied, il ait jamais reculé. On appellera cette marche des choses comme on voudra; ce sera le jour qui se répand ou l'ombre qui gagne, il n'importe, le fait est certain, et s'il était démontré qu'il est accompagné d'un retrait ou d'un déclin proportionnel de la foi catholique, notre douleur serait sans mesure. N'espérant rien d'une lutte qui n'a pas eu même un jour d'alternative, nous inclinerions nos têtes sous le châtiment divin avec une résignation qui avoisinerait le désespoir.

Mais, heureusement pour nous, c'est le contraire qui est évident. En même temps que ce progrès des idées de 1789 se poursuit, il y en a un autre qu'on peut mesurer de l'œil, et qui marche, non pas du même pas, par malheur, mais en suivant à peu près le même sentier : c'est une renaissance et un retour du sentiment chrétien et catholique. Un seul fait est venu mettre, pour nous, cette grande consolation en lumière. Assurément, de 1807 à 1862, ni la France ni l'Europe n'ont rétrogradé dans la voie de 1789. Elles sont aujourd'hui l'une et l'autre cent fois plus 89, si on ose parler ainsi, qu'il y a cinquante-cinq ans. Et cependant qui oserait dire que la chute consommée de Pie VII, en 1807, ait causé à l'Europe et à la France d'alors, je ne dis pas la moitié, je ne dis pas le quart, je dis l'ombre des sentiments qu'elle éprouve aujourd'hui, à la seule pensée des dangers de Pie IX? Qui oserait dire qu'il eût suffi alors d'un appel, d'un vœu du doux pontife opprimé pour faire tomber la barrière qui fermait la route de Rome, et la couvrir de pèlerins? Il est clair, pour nous, qu'il y a deux courants dans l'Europe moderne, non pas contraires mais parallèles; que dans cet état nouveau, qui excuse de si légitimes inquiétudes, qui s'est inauguré sous des auspices si tristes pour la religion, Dieu, par un de ces artifices qui lui sont familiers, a ménagé des ressources cachées qui trompent la malice des ouvriers d'erreur comme les défaillances des hommes de peu de foi. Il est clair que si la lutte est impossible contre le cours même de la société nouvelle, elle est pos-

sible encore, dans le sein de cette société même, contre le mal qu'elle renferme, avec les armes qu'elle fournit.

C'est là, pour nous, le terrain de la lutte actuelle : nous l'acceptons et nous ne craignons pas que rien nous y ébranle. Laissant à qui s'y plaît la discussion et à qui de droit la décision des questions purement théoriques, nous nous plaçons au centre des faits, c'est-à-dire au fort du péril et sous le feu de toutes les balles. Ce n'est pas la sage autorité qui préside au gouvernement de l'Église qui nous conseillera jamais de maudire les conditions où la Providence nous a fait naître, et de rejeter loin de nous avec mépris les armes que nous prêtent, pour la défense de la vérité, les institutions de notre pays. En un mot, des libertés que nous donne la France de 1789, nous dirons toujours ce que disaient hier les évêques américains de celles de leur patrie, bien plus radicales que les nôtres : « Si nous en parlons jamais, ce sera pour louer Dieu des facilités qu'elles nous donnent pour le bien. » Et si nous désirons ces libertés plus larges encore, c'est que, trompés par tous les pouvoirs humains, lassés de l'instabilité de toutes les lois, ne comptant après Dieu que sur notre énergie personnelle, nous pensons que plus les facilités d'agir seront grandes, plus elles deviendront, entre les mains des serviteurs de l'Église, efficaces aussi pour le bien.

Le secrétaire de la Rédaction,

P. Douhaire.

MÉLANGES

UNE RELIGIEUSE RUSSE

Le 6 mai 1840, dans une cabane située sur un versant de cette chaîne de monts qui partagent du nord au sud les États actuellement *désunis* d'Amérique, expirait un vieillard qui avait consacré sa vie à distribuer dans ces lointains parages la doctrine du Verbe. Une fo u en pleurs entourait sa couche funèbre, car, durant un demi-siècle, les malheurs publics, les chagrins des familles, les angoisses des âmes, tout avait abouti à son cœur de prêtre. Connu sous l'humble pseudonyme de *Père Smith*, ce prêtre n'était cependant pas né sur la terre qui allait recevoir sa dépouille; il était Russe et avait nom Galitzin.

Le 1er septembre de la même année débarquaient à New-York huit femmes vêtues de noir, ne portant pour tout ornement qu'une croix sur leurs poitrines. Elles venaient former de nouvelles générations dans le nouveau monde. La plus âgée d'entre elles n'était pas, comme ses sœurs, Française : le même sang que celui du missionnaire à peine décédé coulait dans ses veines, et le même amour faisait battre son cœur : elle était Russe et se nommait madame Élisabeth Galitzin.

Née à Saint-Pétersbourg en 1795, la princesse Élisabeth avait eu pour mère une femme dont il suffira de faire l'éloge en rappelant qu'elle fut la plus digne et la plus intime amie de madame Svetchine; qui l'appelait *sa seconde conscience*[1]. Le jour où elle atteignit sa quinzième

[1] Voir les *Lettres de madame Svetchine*, I, 321.

année, sa mère lui confia qu'elle était catholique et lui exposa les motifs qui l'avaient déterminée, non, comme on le suppose encore en Russie, à abandonner la foi de ses pères, mais à la reprendre dans toute son intégrité. La future religieuse a naïvement décrit elle-même l'émotion que lui a causée cette ouverture et les conséquences qu'elle eut sur son avenir [1].

« La confidence que me fit ma mère me jeta dans le désespoir : je fondis en larmes, sans proférer une parole. Pendant plusieurs jours je pleurais amèrement quand je me trouvais seule, ou pendant la nuit ; je croyais que ma mère avait commis un très-grand péché, puisque le gouvernement sévissait avec tant de rigueur contre ceux qui abandonnaient la religion du pays. Les raisons qu'elle m'allégua ne me firent nulle impression; je ne les compris même pas. Le moment du *fiat lux* n'était pas venu. A dater de ce our je conçus une haine implacable contre la religion catholique et ses ministres, surtout contre les Jésuites, que je supposais avoir travaillé à la conversion de ma mère. Une nuit que je pleurais sur mon sort, sur l'isolement où je me trouvais par suite de cette division de sentiments entre ma mère et moi, il me vint tout à coup en pensée : « Mais si les Jésuites ont pu per-
« suader une chose semblable à maman, qui est une personne si raisonna-
« ble, si sage, si expérimentée, que feront-ils donc avec moi, qui suis si
« jeune, sans expérience et sans nul appui ? Il faut que je me mette à l'abri
« de leurs persécutions. Je suis fermement convaincue que la religion grec-
« que est la vraie religion : je veux y être fidèle jusqu'à la mort ; et, pour
« me dérober entièrement aux séductions des Jésuites, je veux écrire le
« serment de ne jamais changer de religion. » Aussitôt dit, aussitôt fait : je me levai précipitamment, et, malgré l'obscurité, j'écrivis ce serment en bonne et due forme, appelant sur moi la colère divine si j'y étais infidèle. Je me recouchai ensuite, bien plus tranquille, croyant avoir remporté une éclatante victoire contre le démon. Hélas ! c'était lui qui avait guidé ma plume. Pendant quatre ans je répétai toujours ce serment en faisant mes prières, et je ne l'omettais jamais. Je me faisais gloire de ma ténacité, et témoignais en toute rencontre mon aversion pour la religion catholique, et surtout pour les Jésuites. J'y étais encouragée par mon confesseur, qui me demandait si je penchais vers le catholicisme :

« — Moi, mon père, je déteste la religion catholique et les Jésuites !

« — Bravo ! bravo ! c'est ainsi qu'il faut faire.

« Je ne manquais pas l'occasion de dénigrer ces saints religieux : je me plaisais à répéter les absurdités qu'on me débitait sur leur compte; j'y croyais comme à des articles de foi. Cependant, vers le milieu de la quatrième année, mourut un respectable ecclésiastique italien qui me donnait des leçons. Ma mère m'engageait quelquefois à me rendre à l'église catho-

[1] Ce récit et les détails qui le suivent sont tirés ou confirmés par la *Vie du P. Rozaven*, du P. A. Guidée, et par la notice que le P. J. Gagarin a consacrée à madame E. Galitzin, dans le tome II de ses *Etudes de théologie, de philosophie et d'histoire*.

lique, quand il s'y faisait quelque grande cérémonie : je n'osais pas refuser; mais j'y allais la rage dans le cœur. Cette fois, m'ayant invitée à assister à l'enterrement du pauvre abbé, je consentis bien volontiers à l'accompagner, par un sentiment de reconnaissance et de respect pour la mémoire du défunt. Dès que j'entrai à l'église, j'entendis comme une voix intérieure qui me dit : « Tu hais cette Église, tu en feras partie toi-même. » Ce sentiment entra si avant dans mon propre cœur que j'en fus toute pénétrée. Je versai d'abondantes larmes tout le temps que je restai à l'église, sans pouvoir m'expliquer le vrai sujet de mes larmes. Une pensée vint encore me frapper : « Tu hais les Jésuites, me dis-je à moi-même; la haine n'est-elle « pas un péché? Où as-tu pris que ce sentiment fût vertueux? Si donc c'est « un péché, je ne puis plus le commettre; je ne haïrai donc plus les Jésuites, « je prierai pour eux. » En effet, dès ce moment, je le fis régulièrement tous les jours et combattis le sentiment que j'éprouvais contre eux. Sur ces entrefaites, nous partîmes pour passer l'été dans une terre éloignée. Dans cette solitude, le bon Dieu daigna me parler au cœur en me donnant une contrition si vive de mes péchés, que souvent je passais une partie des nuits à pleurer : je mouillais ma couche de larmes; et, me croyant indigne de coucher dans un lit, je me précipitais par terre, et j'y demeurais jusqu'à ce que la fatigue me forçât à me remettre au lit. Au bout de trois mois nous revînmes à Pétersbourg. J'y appris qu'une de mes cousines s'était convertie[1]: j'en fus extrêmement peinée; j'accusai encore les Jésuites de cette conversion, et j'eus bien à combattre pour ne pas reprendre contre eux mes sentiments de haine. J'évitai de parler seule à seule avec ma cousine, ne me souciant pas de recevoir la confidence qu'elle voulait me faire; mais il me fallut, à mon grand regret, en passer par là. Quand elle m'eut dit ce que je désirais ignorer, je me mis à pleurer et lui répondis :

« — Si vous croyez que la religion catholique est la vraie religion, vous « avez eu raison de l'embrasser; mais je ne comprends pas comment vous « pouvez vous le figurer.

« — Oh! me dit-elle, si vous lisiez un petit écrit de ma mère[2] sur le « schisme et la vérité de l'Église catholique, vous en seriez persuadée « comme moi.

« — Vous pouvez m'envoyer ce que vous voudrez, repris-je; mais tenez « pour certain que cela ne fera ni froid ni chaud ; je suis trop sûre que la « vérité se trouve dans l'Église grecque.

« Je revins à la maison dans un trouble inexprimable. Pour la première fois depuis quatre ans, j'omis de réciter, avant de me coucher, mon serment; il me sembla téméraire. Je me mis au lit; mais Dieu ordonna au sommeil de fuir loin de moi, et m'envoya mille pensées salutaires. Je me dis : « Il est « pourtant essentiel que j'examine cette matière ; elle en vaut assurément

[1] Je présume ne pas commettre d'indiscrétion en notant ici que cette « cousine » est la mère de Mgr de Ségur, le plus touchant exemple du zèle que nous offre aujourd'hui un clergé toujours au niveau de ce qu'en attend l'Église.

[2] La comtesse Rostopchine, dont la baronne de Staël a fait l'éloge dans ses *Dix années d'exil*.

« la peine : il importe trop de ne pas me tromper. » Je me rappelai tout ce que je savais de la religion catholique; et, dans ce moment, le bon Dieu m'ouvrit les yeux. Je vis clair comme le jour que je m'étais trompée jusque-là, et que la vérité ne pouvait se trouver que dans l'Église catholique. « C'est « notre orgueil, m'écriai-je, qui nous empêche de reconnaître la suprématie du Pape; ainsi, dès demain, j'embrasse la vérité. Mais comment fe-« rai-je, et ce serment qui me lie? Ce serment est nul, et ne peut assuré-« ment pas être un obstacle à ma résolution. Si j'avais juré d'assassiner « quelqu'un, ce serment eût été un péché; le tenir en serait un second : « très-certainement je n'irai pas commettre le second; et, pas plus tard que « demain, je me fais catholique. » J'attendis le jour avec impatience, désirant lire l'écrit de ma tante, non parce que j'avais encore besoin de raisons pour me convaincre, mais pour pouvoir dire que j'avais lu quelque chose. J'écrivis donc dès l'aube du jour à ma cousine ce peu de mots : « Envoyez-« moi le manuscrit; priez Dieu pour moi, et espérez. » Je le lus rapidement; il ne renfermait qu'une trentaine de pages : j'y trouvai tout ce que je m'étais dit à moi-même pendant la nuit. Dès lors je ne balançai pas, et j'allai déclarer à ma mère que j'étais décidée à me faire catholique. Je la priai d'envoyer chercher le P. Rozaven, qui vint dans la même matinée. Il fut fort surpris d'une nouvelle si inattendue, me demanda si j'étais prête à supporter la persécution, la mort même, s'il le fallait, pour l'amour de la religion que j'allais embrasser. Mon sang se glaça dans mes veines, mais je répondis : « J'espère tout de la grâce de Dieu. » Le bon père ne douta plus alors de la sincérité de ma résolution, et promit de venir me confesser le surlendemain, 18 octobre : c'était donc dans la nuit du 15 au 16 octobre 1815 que se fit pour moi le *fiat lux*. »

Une fois catholique, le P. Rozaven lui dit : « Je veux établir dans votre cœur un grand amour de Dieu, qui se manifeste non par de beaux sentiments, mais par des effets, et qui vous fasse remplir avec zèle et courage tous vos devoirs sans exception. Je veux que vous travailliez avec ardeur à acquérir les vertus solides, l'humilité, l'amour du prochain, la patience, la conformité à la volonté de Dieu. Je veux que vous ayez l'âme grande, élevée, ferme; que vous sachiez chercher et trouver votre consolation en Dieu. »

La princesse Elisabeth devint telle que la voulait un aussi sage directeur, et fut bientôt amenée par la pratique des premières vertus chrétiennes à prétendre à leur perfection. Sa mère elle-même s'opposa longtemps à ce dessein. On la raillait de vouloir adopter une existence *inutile*. Sensible à ce reproche habituel aux gens qui ne font précisément rien, elle demanda au savant jésuite de lui fournir des armes pour la détruire. Cette demande nous vaut cette réfutation péremptoire et bonne à relire aujourd'hui de la prétendue inutilité des religieuses :

« Dites-moi, mon enfant, avez-vous lu quelque catéchisme? Une des pre-

mières questions est celle-ci : Pourquoi Dieu nous a-t-il créés et mis au monde? Pour le connaître, l'aimer, le servir, et par ce moyen obtenir la vie éternelle. Il n'est pas dit pour être *utile*. Quand même les religieuses seraient inutiles aux autres, elles sont utiles à elles-mêmes, et c'est là leur premier devoir; elles travaillent à se sanctifier et à sauver leurs âmes. N'est-ce pas ce motif qui a conduit les saint Paul, les saint Antoine et tant de milliers d'anachorètes dans le désert? Ces saints n'étaient assurément pas des insensés. De plus, est-il bien vrai que les religieuses soient inutiles? N'est-ce point le récit des vertus de saint Antoine qui a déterminé la conversion de saint Augustin? et à coup sûr cette conversion est un bien plus grand que tout ce que saint Antoine aurait pu faire en restant dans le monde. Mais sans faire valoir l'exemple des saints, les religieuses ne se sont-elles pas mutuellement utiles? N'est-ce donc rien qu'une réunion de vingt, trente personnes, plus ou moins, qui s'excitent mutuellement à l'acquisition des vertus et se prêtent la main pour parvenir au même but, qui est le salut de leurs âmes? Ensuite, beaucoup de communautés religieuses se consacrent à l'éducation de la jeunesse; et il est certainement peu d'occupations plus utiles que d'élever dans la connaissance et la pratique de la religion les jeunes personnes qui doivent devenir des mères de famille et remplir tous les devoirs de la société qui conviennent à leur sexe. »

Ce genre de dévouement séduisit particulièrement notre jeune convertie; elle choisit l'ordre naissant du Sacré-Cœur et parvint, après onze ans d'attente, à y entrer à Metz en 1826. En 1828, elle prononça ses vœux à Rome et y demeura jusqu'à ce qu'elle fut appelée en France, en 1834, pour l'emploi de secrétaire générale de la congrégation. Elue assistante en 1839, elle fut chargée de visiter les maisons du Sacré-Cœur en Amérique et d'en fonder de nouvelles. La correspondance, — aujourd'hui entre mes mains, — qu'elle entretint à cette époque avec sa mère révélera mieux que mes souvenirs, en même temps que sa piété, la sérénité de son âme et cette constante préoccupation de la patrie et de la famille que la religion, bien loin d'amortir, a seule le secret d'épurer en lui faisant dépasser les bornes étroites de cette vie. Comme ces austères chrétiennes dont le comte de Montalembert a retracé la vie, elle conservait dans son cœur une veine abondante de tendresse, et se rattachait avec ardeur aux liens qu'elle avait cru pouvoir ne pas rompre en se donnant à Dieu.

Je vais donc laisser encore parler madame Élisabeth. En le faisant, il me semble accomplir un vœu de madame Svetchine, qui écrivait au P. Gagarin (II, 360) : « Il y a bien des détails sur elle que l'on pour-« rait fournir et certifier; et je suis convaincue que l'on trouverait « dans sa correspondance pendant ses deux voyages en Amérique, « les détails les plus intéressants. »

« New-York, 1er septembre 1840.

« Très-chère maman, me voici arrivée à New-York depuis quelques heures, après une traversée de quarante-cinq jours. Grâce à Dieu, notre traversée a été des plus heureuses, malgré trente-deux jours de vent contraire; nous n'avons eu ni gros temps ni orage; notre course a été plus lente, et voilà tout. Comme nous avions deux ecclésiastiques avec nous, nous avons eu très-souvent la messe ; jugez d'après cela de la consolation que nous avons éprouvée. Je n'ai souffert qu'une semaine du mal de mer, et j'en ai été parfaitement délivrée ensuite, si bien que j'ai passé une grande partie de mon temps à dessiner. Je suis ici pour quatre jours seulement ; j'espère du moins que les affaires que j'ai à traiter avec l'évêque ne me retiendront pas davantage; je me rendrai ensuite, avec mes sept compagnes et le digne ecclésiastique qui s'est chargé de nous conduire à Saint-Louis, dans l'état de Missouri, qui est encore à 2,000 verstes de New-York. On dit que nous y serons dans douze jours : à ce compte, nous arriverons dans notre première maison vers le 20 septembre. Je crois que je mourrai de joie en y arrivant, car je suis comme un poisson hors de l'eau depuis que je me trouve au milieu du monde, bien que je m'y trouve avec de bien bonnes personnes, qui ont mille attentions pour nous. Je vous écrirai sitôt que je serai arrivée à Saint-Louis ; je ne pourrai rester dans cette famille du Sacré-Cœur qu'une quinzaine de jours, car il me faudra aller visiter les deux autres maisons qui en sont peu éloignées; je reviendrai à Saint-Louis et en partirai vers la mi-novembre pour me rendre à notre maison de Saint-Michel, près la Nouvelle-Orléans, qui est encore à 1,500 verstes de Saint-Louis; après quelques jours de repos, je me dirigerai sur notre maison du Grand-Coteau, également dans la Louisiane ; après un séjour de trois semaines, je reviendrai passer l'hiver à Saint-Michel, et j'espère que je m'y porterai bien, car il y fait beaucoup plus chaud qu'à Rome. Au printemps, je ferai une nouvelle visite aux maisons du Missouri ; puis je me rendrai à New-York pour y faire une fondation. D'après ce petit exposé, vous voyez que je ne resterai pas longtemps en place. Combien je serai consolée si je trouve une lettre de vous à Saint-Louis ! Il me tarde d'avoir de vos nouvelles et de celles de mes frères : comment ont-ils pris la nouvelle de mon départ pour l'Amérique ? Avec indifférence, peut-être; pour moi, ils sont loin de m'être indifférents. Dieu sait les vœux que je forme pour eux et combien il m'est doux de pouvoir offrir à leur intention les fatigues et les petites souffrances que la divine Providence nous ménage. Quand vous écrirez à mes frères, ne m'oubliez pas auprès d'eux, car ils me sont plus que jamais chers en N. S.

« J'espérais trouver en Amérique notre *parent;* mais il est mort, et mort universellement regretté : tous le regardaient comme un saint; je tâcherai de me procurer ses ouvrages et vous les enverrai. »

« Saint-Louis, 9 novembre 1840.

« J'ai eu la consolation de recevoir votre lettre datée du 15 juillet. Écrivez-moi maintenant à Saint-Louis, à l'*Académie* des Dames du Sacré-Cœur, car c'est ainsi qu'on appelle ici les maisons religieuses qui élèvent des pensionnaires. Quant à moi, comme je crains que Paris ne soit sens-sus-dessous à cause de la carcasse de Bonaparte, qui doit y être apportée au mois de novembre, je prends le parti de vous envoyer cette lettre en droiture.

« Il est bien vrai que notre *oncle d'Amérique* est mort; vous comprenez que j'en ai eu bien du regret. Il n'était pas évêque, mais simple missionnaire : il a toujours refusé toutes les dignités; il a consacré plus de quarante ans aux Missions, où il a exercé un zèle digne d'un apôtre. Il est mort à soixante-douze ans, en saint, comme il a vécu, après s'être donné à Dieu dès l'âge de dix-sept ans. Tout le pays qu'il a évangélisé le pleure comme un père : sa mémoire est en vénération en Amérique, tant parmi les protestants que les autres. On m'a donné à lire un passage de la *Gazette* qui le regarde : on y fait toute son histoire ; il est impossible de faire un éloge plus touchant; j'ai quelques-uns de ses ouvrages, ils sont excellents.

« Je m'attendais bien que mon départ pour l'Amérique ferait très-peu d'effet sur mes frères. Le bon Dieu le permet ainsi ; il faut vouloir ce qu'il veut. Un jour viendra, je l'espère, que leurs cœurs seront touchés : prions en attendant, et souffrons avec plus de ferveur que jamais. Ne m'oubliez pas auprès d'eux, auprès de mes tantes. Demandez pour moi les lumières du Saint-Esprit ; j'en ai grand besoin, car mon poste est bien difficile. »

« Saint-Michel, 6 décembre 1840.

« Me voici près de la Nouvelle-Orléans, mais d'ici à peu je serai de nouveau en voyage et ne m'arrêterai guère avant le mois de juin. Maintenant je suis dans le pays des cannes à sucre; elles sont bonnes à manger, ou plutôt à sucer. Comme j'amène le froid partout où je vais, à peine arrivée ici il y eut des journées extrêmement froides; la glace était bien d'un gros doigt d'épaisseur; le temps s'est un peu radouci depuis : j'en suis bien contente, car mon immortification ne s'accommode pas du tout du froid. Je commence à croire qu'il n'y a pas sous le soleil un seul pays chaud, et que la réputation de ceux qu'on appelle tels est bien mal fondée. Je ne vous dirai que ce mot pour vous tirer de peine sur mon compte, car je n'ai nul loisir. Veuillez ne pas m'oublier près de mes frères; bénissez-moi et croyez, ma chère maman, à mon tendre et respectueux attachement. »

« Saint-Michel, 28 février 1841.

« Je quitte ce pays-ci le 15 mars; j'arriverai à Saint-Louis pour la fête de l'Annonciation ; je resterai trois semaines dans nos trois maisons de Missouri, puis je me dirigerai sur Cincinnatti et Philadelphie, et j'espère, à ce

compte, être rendue à New-York dans les premiers jours de mai. Ne craignez pour moi ni les chemins de fer ni les bateaux à vapeur; les personnes envoyées en mission sont protégées par la divine Providence d'une manière spéciale Il ne m'est jamais arrivé le moindre accident; ce trimballage m'a tout à fait débarrassé de ma fièvre : je me porte parfaitement bien. Je me lève toujours à 4 heures 20 minutes; je jeûne et fais maigre, rien ne me fait mal : soyez donc bien tranquille sur mon compte. Je pense rester à New-York jusqu'en novembre, à moins que Dieu n'y mette obstacle; je ferai ensuite une dernière visite à nos maisons de Louisiane et du Missouri, et je m'embarquerai pour l'Europe probablement dans le courant de l'été 1842. Dans quinze mois je voguerai de nouveau sur le grand Océan; j'espère qu'Alexandre ne voyagera pas plus tôt et que j'aurai la consolation de le voir encore une fois; c'est le seul de mes frères que je n'aie plus revu, et c'était mon Benjamin. Dites-leur que je ne les oublie pas devant Dieu, que je voudrais qu'ils se souvinssent aussi de moi devant lui, cela viendra un jour, je l'espère. De grâce, faites dire des messes pour moi; j'en ai le plus extrême besoin. Si vous saviez ce que c'est que la supériorité comme la mienne, c'est une responsabilité qui fait trembler. »

« Louisiane, 29 mars 1841.

« Avant de me remettre en route, je viens encore vous donner de mes nouvelles : c'est un peu plus tôt que de coutume; mais comme je serai à peu près deux mois en route avant d'arriver à New-York, je crains de n'avoir pas le temps de vous écrire jusqu'à ce que je sois dans cette ville et que j'aie pu m'y retourner. Ainsi ne soyez pas inquiète de mon silence futur; il ne signifiera rien de mauvais. Je me porte mieux que jamais; ne soyez pas en peine de ma santé : N. S. me donne des forces à m'étonner; les fatigues ne me font rien. »

« New-York, 15 mai 1841.

« Je suis heureusement arrivée ici, et je respire en pensant que j'y resterai à poste fixe jusqu'en octobre. Depuis mon départ de Rome, je ne suis pas restée six semaines en place. Je vais fonder ici une maison : la besogne n'est pas aisée, sous aucun rapport. Les dépenses à faire sont énormes, et nos ressources plus que modiques : aussi j'ai demandé à notre Mère générale que les 200 francs que vous avez la bonté de nous envoyer pour les ports de lettres soient consacrés pour les premières dépenses à faire pour la chapelle.

« Vous n'avez pas d'idée comme notre *parent* d'ici est regretté; il était unanimement aimé et respecté. Portant le même nom, on me regarde de bien bon œil. »

« New-York, 20 juin 1841.

« Le climat de New-York est très-désagréable; il faisait si froid hier que, malgré ma couverture de laine, je n'ai pu me réchauffer qu'avec peine cette

nuit : il ne fait pas chaud deux jours de suite ; ce sont des alternatives de temps du matin au soir, quand ce ne sont pas des pluies continuelles. Je crois, après tout, que le climat de Saint-Pétersbourg est le plus beau ; du moins nos étés sont superbes et ont de grands jours : ici, à peine dans ce moment fait-il jour à quatre heures et demie, et à sept heures et demie du soir il faut apporter de la lumière. Vivent les pays froids pour y avoir chaud et y voir clair ! J'ai eu une agréable surprise ici; et jamais vous ne devineriez ce que c'est : c'est que je mange presque tous les jours du klioukva[1]; je n'en avais pas vu depuis que j'ai quitté la Russie : c'est une bêtise, mais je ne puis vous dire le plaisir que cela m'a fait.

New-York est une ville immense : près de 400,000 habitants, et elle est presque aussi bruyante que Paris. Il y a 80,000 catholiques et seulement huit églises ; mais la religion y est en voie de progrès. La première fois que je vous écrirai, ce sera de notre maison du Sacré-Cœur ; je brûle d'y être, car bien que nous soyons parfaitement chez les bonnes Sœurs de charité, qui sont pour nous de véritables sœurs, pourtant nous désirons ardemment être chez nous, et pouvoir nous conformer à nos règles et à nos usages.

« Quelles nouvelles de mes frères? Que je serai heureuse quand vous pourrez me dire qu'ils vont bien ! je donnerais mille vies pour cela! Le temps et le moment de Dieu viendront; prenons patience et prions. Veuillez leur dire mille choses affectueuses de ma part. »

« New-York, 2 août 1841.

« Vous serez peut-être bien aise de savoir, ma chère maman, que je viens d'ouvrir une petite Mission chez les sauvages indiens dans le Missouri, à 300 milles au-dessus de Saint-Louis. Quatre des nôtres y sont installées : la peuplade est composée de 900 Indiens, tous convertis par les Jésuites. Grâce à Dieu, son royaume s'étend, et ce qu'il perd d'un côté par les ruses de l'ennemi de tout bien, il le regagne de l'autre.

« Je ne passe pas de mois sans vous écrire, malgré ma presse, car je crains vos inquiétudes ; pourtant vous pouvez être bien tranquille. Je ne suis que trop bien sous tous les rapports : nos maisons ici sont comme celles en Europe; nous ne pouvons, dans notre intérieur, nous douter que nous sommes transplantées dans l'ex-nouveau monde. Ne redoutez pas les crocodiles : le pays en abonde, comme en serpents, mais personne n'y songe ; je ne suis jamais parvenu à en voir. On m'en a cependant montré plusieurs; mais comme j'ai la vue basse, je n'ai rien vu. »

« New-York, 13 septembre 1841

« Notre fondation est tout à fait en train; la maison est achevée, et nous avons déjà douze enfants; je crois que leur nombre ira à vingt pour le mois prochain et même peut-être davantage, car il y a bien une quarantaine de places de demandées. En outre, j'ai encore établi une mission chez les sau-

[1] Canneberge, petit fruit dont on fait un grand usage en Russie.

vages potowatomiens, dans le territoire indien. Il y a une population de trois mille sauvages dans l'endroit où sont nos Mères, dont mille sont catholiques très-fervents; les deux autres mille sont païens, mais de mœurs douces. Nous y avons déjà une école de cinquante petites filles, et un grand nombre de femmes viennent apprendre à travailler.

« Je quitte New-York pour passer l'hiver en Louisiane. Je me porte bien, mieux qu'en Europe; je suis cependant accablée de travail : vous le croirez sans peine quand je vous dirai qu'outre le gouvernement de cette maison et celui de ma province, composée de sept maisons, il m'a fallu peindre trois grands tableaux pour la chapelle, et que j'ai dû les faire en six semaines. Enfin, Dieu merci, tout est fini, et notre chapelle est vraiment charmante. Quel dommage que vous ne puissiez pas y venir assister à la sainte messe! »

« En route, entre la maison de Saint-Michel et celle du Grand-Coteau, 4 décembre 1841.

« C'est d'une auberge sur le bord du Mississipi que je vous écris, et que je viens vous souhaiter une bien bonne année, ainsi qu'à toute ma famille. Je désire vivement qu'elle soit fertile en grâces et en bénédictions divines; le reste est de surérogation, sans valeur et, par conséquent, pas nécessaire. J'ai fait bien du chemin depuis que je vous ai écrit de Harrisburg en Pensylvanie. Maintenant je vais me rendre à notre maison du Grand-Coteau, où je resterai environ cinq semaines; j'irai ensuite en passer autant à Saint-Michel, ce qui me conduira à la fin de février : pour lors je me remettrai en route pour Saint-Louis et visiterai nos autres maisons du Missouri, y compris notre nouvelle Mission aux sauvages Potowatomiens. Que ce nom de sauvages ne vous effraye pas; ils ne me mangeront pas, car ils sont plus que civilisés. Il y en a 1,000 de catholiques là où j'ai envoyé nos Sœurs, qui y sont au nombre de quatre seulement, et qui y ont une école qui va à merveille. Nos bons sauvages sont tellement fervents qu'ils se rendent tous les jours à l'église à cinq heures et demie du matin ; ils y font leur prière et une méditation d'une demi-heure, ensuite ils entendent la messe, pendant laquelle ils chantent des cantiques en sauvage. Après la messe, un sauvage fait le catéchisme à une trentaine de petits garçons et à autant de petites filles : le catéchisme fini, ils se retirent pour faire leurs ouvrages, et reviennent vers six heures du soir à l'église, pour faire la prière en commun. Ce sont les Jésuites qui ont converti cette horde sauvage, et continuent à y faire un bien immense. J'irai là probablement en avril; ce sera un voyage de trois semaines : après cela je me remettrai en route pour New-York, et, probablement au commencement de juin je ferai voile pour le Havre. Voilà mon itinéraire : vous voyez que je vais plus que jamais mener la vie d'un vrai courrier; heureusement que quand on a le bonheur d'être religieuse, tout est égal, pourvu qu'on soit dans l'ordre de l'obéissance. Je crains fort de l'aventure de perdre plusieurs de vos lettres, car il faudra qu'elles courent au grand galop après moi pour m'attraper. Rassurez-vous, ma chère maman, la Russie n'est pas le pays le plus froid; la soi-disant brûlante Louisiane est plus gelée qu'elle : nous avons eu, du 25 au 30 novembre, des gelées à glace qui nous ont transis. Je

ne sais si j'ai la berlue, mais j'ai douce souvenance qu'en novembre nous avons plus de pluies que de gelées à Pétersbourg. Enfin, maintenant que j'ai tâté, pour ainsi dire, de tous les climats, je suis dans l'intime conviction qu'il n'y a pas de pays chaud sous la calotte du ciel, et je me résigne à ne trouver que plus haut une éternelle et douce chaleur. Quelles nouvelles de mes frères, de mes belles-sœurs? Sont-ils aussi vagabonds que moi? Si du moins leurs esprits et leurs cœurs pouvaient être rassis, fixés en Dieu seul! Cela viendra un jour; espérons contre toute espérance. N. S. est le maître des cœurs, et il veut d'une volonté éternelle que ces cœurs soient tout à lui. Une touche de sa grâce amollira ceux de mes frères : le temps des illusions passera, et nous chanterons éternellement avec eux que Dieu est bon, et que ses miséricordes sont inénarrables. Mille tendre amitiés, et bénissez, très-chère maman,

« Votre soumise et reconnaissante fille,

« ÉLISABETH. »

En 1842, madame Élisabeth vint à Rome rendre compte de sa féconde mission à ses supérieurs. J'ai une dernière lettre d'elle adressée à sa mère qu'elle allait perdre à Saint-Pétersbourg presque à la même heure que son frère aîné mourait à Paris dans le sein de l'Église catholique.

« Je vous avoue, y dit-elle, que, depuis quelques mois, je suis continuellement pressée de faire le sacrifice de ma vie à l'intention de mes frères. Comme vous trouverez peut-être que c'est une présomption de ma part, il faut que je m'explique. Faisant ma préparation à la mort comme de coutume, il me vint en pensée de faire souvent le sacrifice de ma vie d'avance, et de prier N. S. de vouloir bien l'accepter, ainsi que toutes les douleurs que je pourrais souffrir, surtout au moment redoutable de la séparation de l'âme et du corps, pour obtenir la conversion de mes frères; j'ai demandé de leur céder tout le mérite de la résignation et des souffrances que je pourrais acquérir dans ce monde avec la grâce de Dieu, non-seulement dans ma dernière maladie, mais encore durant tout le temps qui me reste à vivre, de sorte que, ne méritant plus pour la satisfaction de mes propres péchés, j'aie pour ma part le Purgatoire sans aucun allégement, puisque dans ce lieu de propitiation et de paix je ne pourrais plus leur être d'aucune utilité. J'espère que N. S. aura accueilli ma demande : ce que je sais, c'est que depuis ce temps ma joie habituelle a centuplé, et que je pense à la mort avec une indicible consolation. »

Ce sacrifice, qui rappelle un trait de la vie de saint Vincent de Paul [1],

[1] Un jour, ému de compassion par l'état d'un malheureux prêtre, docteur en théologie, qui perdait sa foi parce qu'il avait cessé d'étudier la grande science, saint Vincent de Paul pria Dieu de lui rendre la vivacité de sa foi, s'offrant de se soumettre

semble avoir été agréé par Dieu. Revenue en Amérique en 1843, madame Elisabeth n'eut plus le temps de jouir de ses fondations. Atteinte à Saint-Michel par une épidémie de fièvre jaune, elle s'y endormit dans le Seigneur le jour de l'Immaculée Conception en disant : « Je ne crains pas la mort, je la désire si telle est la volonté de Dieu. »

« Quel plus beau titre de noblesse, a dit quelque part Mgr le duc d'Aumale, que de compter parmi ses ancêtres des saints et des martyrs? » Je prétends moins revendiquer ce titre que constater, pour l'honneur de mon pays, la part qu'ont prise quelques-uns de ses enfants à la genèse de la civilisation et du catholicisme en Amérique. Cette ambition sera peut-être excusée par ceux qui admettent qu'il ne faut laisser tomber aucun don de Dieu sans le recueillir soigneusement.

Prince AUGUSTIN GALITZIN.

LE COURS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

DU PETIT SÉMINAIRE D'ORLÉANS.

Nous avons annoncé, il y a quatre ans, que Mgr l'évêque d'Orléans, dans sa sollicitude pour la jeunesse, dont il voulait poursuivre l'éducation au delà du terme ordinaire des études classiques, avait institué, dans son petit séminaire de la Chapelle-Saint-Mesmin, un cours d'enseignement supérieur destiné, comme il le dit lui-même dans le dernier volume de son livre sur l'Éducation, « à donner aux jeunes gens qui ont terminé leurs études une « plus haute culture intellectuelle, une éducation plus achevée, laquelle « puisse ménager la transition de la vie de collége à la vie du monde. »

C'était répondre à un besoin généralement senti. Aussi avons-nous applaudi à cette nouvelle institution, la regardant comme le couronnement naturel et le complément des études classiques. Nous ne doutions pas que les pères de famille qui voient autre chose dans l'éducation de leurs fils que la préparation plus ou moins rapide aux examens et aux différentes carrières dont ces examens ouvrent les portes, ne répondissent à l'appel de l'éminent prélat. Nos espérances ont été réalisées, presque dépassées.

lui-même, s'il le fallait, au fardeau que ce pauvre frère ne pouvait pas porter. Il fut exaucé à l'heure même, et ce grand saint resta pendant quatre ans comme privé de cette foi, qui cependant était sa vie. « Savez-vous comment il sortit de cette épreuve? s'écrie un maître admirable dans la conduite de l'esprit. Il en sortit en devenant saint Vincent de Paul, c'est-à-dire tout ce que signifie ce nom. » V *Les Sources*, par le R. P. Gratry, p. 82.

La première année, on devait nécessairement se résigner à de faibles commencements. Quelques jeunes gens, au nombre de quatre seulement, vinrent demander au petit séminaire la petite cellule annoncée dans le prospectus, avec son calme, sa tranquillité, sa liberté naissante, son travail plus spontané, plus étendu et partant plus agréable et plus fécond. Il est juste de dire que c'étaient des jeunes gens d'élite, et l'avenir est assuré quand il repose sur de pareils fondements.

On put s'en convaincre l'année suivante. De tous les points de la France, des jeunes gens accoururent. L'Irlande même y envoya un de ses plus généreux enfants, et de la célèbre abbaye d'Einssiedeln, en Suisse, vinrent deux jeunes Frères choisis parmi les plus distingués de l'école, pour y achever leurs études classiques en se perfectionnant dans celle de la langue française. Quatorze jeunes gens se répartirent ainsi dans les différents cours selon leurs goûts et le choix de leur famille, mais réunis tous, sans exception, chaque samedi, autour de l'évêque, qui s'est réservé le cours d'Écriture sainte, et dont aucun ne voulait perdre les enseignements.

Le programme était rempli et tous les cours en pleine vigueur. Les travaux s'accomplissaient avec une émulation vraiment admirable et presque inespérée. Une séance littéraire offerte à l'élite de la société orléanaise, le 10 mars 1861, en offrit la preuve. (Voir le compte rendu de cette séance dans l'*Ami de la Religion* du 25 mars). Ainsi, dès la seconde année le Cours supérieur avait donné de beaux fruits. Ce ne furent pas les seuls, et de nouvelles consolations devaient venir bientôt encourager le fondateur à perfectionner son œuvre naissante, qui, toute pleine d'espérance qu'elle fût, laissait nécessairement encore à désirer, soit dans son organisation définitive, soit dans les conditions matérielles de son établissement.

Un discours prononcé par l'un des élèves de ce cours à la distribution des prix, à la fin de l'année, en avait en quelque sorte tracé l'*idéal;* il ne s'agissait plus que de le réaliser. De grandes améliorations furent donc entreprises. La bibliothèque spéciale du cours se compléta. Les heures des leçons furent disposées de façon à donner aux jeunes gens de la ville la faculté de les suivre comme externes, et jusqu'à des moyens de délassements, tout fut prévu, régularisé, et le local lui-même agrandi.

Il le fallait bien : dix-huit jeunes gens se présentaient pour la troisième année, quatorze internes et quatre externes, parmi lesquels quelques-uns de l'année précédente, qui voulaient suivre les cours auxquels ils avaient dû précédemment renoncer.

Une nouvelle séance, offerte encore à un auditoire aussi choisi et aussi nombreux que l'année précédente a prouvé que les nouveaux venus n'étaient point indignes de leurs devanciers. Le programme de cette séance a été publié par l'*Orléanais* du 6 avril 1862.

Quelques esprits trouveront peut-être, à la vue de ce programme, que plusieurs des sujets traités par les jeunes gens sont bien ambitieux, et que leurs auteurs n'ont pas dû s'élever au niveau des titres. Cela est vrai. Mais toute perfection est relative, et il ne faut pas oublier non plus que les esprits gagnent toujours à de grandes et fortes aspirations, que les grands sujets passionnent plus facilement les jeunes intelligences et leur donnent un essor

plus vigoureux. Et puis il faut observer que ces travaux sont accomplis sous la direction d'hommes aussi savants que dévoués, qui tracent la route à suivre, soutiennent, encouragent, corrigent, aident à la recherche des matériaux, procurent les livres et les renseignements nécessaires, ouvrent au besoin la grande bibliothèque de la maison et apprennent aux jeunes écrivains le grand art de préparer un sujet, d'en coordonner les parties, et de lui donner sa forme définitive. Nous savons d'ailleurs que dans des séances préparatoires à ces séances solennelles, Mgr l'évêque d'Orléans lui-même daigne consacrer de longues heures à faire lire ces travaux et à aider leurs auteurs de ses conseils. On comprend tout ce qu'il peut y avoir de généreuses excitations pour des jeunes gens dans cette suite de communications avec des intelligences supérieures à la leur, et tout ce qu'ils peuvent y gagner.

Voilà ce qu'a produit déjà au petit séminaire de la Chapelle le cours d'enseignement supérieur. Voilà ce qu'il pourrait produire dans bien des établissements d'éducation publique. En attendant qu'il s'en forme ailleurs, nous recommandons à l'attention des pères de famille celui qu'a fondé et que dirige avec tant de sollicitude et de succès Mgr l'évêque d'Orléans.

Le Secrétaire de la Rédaction :

P. DOUHAIRE.

REVUE CRITIQUE

I

On a cru longtemps dans toute l'Europe à l'existence d'une grande lacune dans le courant de l'esprit humain. Il semblait qu'à partir de la fin de l'empire romain, il se fût perdu comme certains fleuves au désert, pour ne reparaître que dix siècles plus tard. L'intervalle, aux yeux des plus doctes et des moins prévenus, faisait tout au plus l'effet d'un bas-fond, où des flaques isolées servaient de jalons entre les parties séparées, mais sans accuser de communications régulières. On n'en est plus là aujourd'hui; de nombreuses explorations en amont, au delà de cette limite suprême qu'on appelait la renaissance du seizième siècle, ont dissipé l'erreur de cette prétendue interruption, et montré, dans une partie au moins de l'espace réputé aride, un flot de vie intellectuelle large et profond. Plus on remonte, plus on se convainct que ce flot se lie aux sources anciennes. Dans peu d'années sans doute il sera démontré que, des Grecs aux Romains, — pour ne pas remonter plus haut, — et des Romains à nous, la marche de l'esprit humain n'a pas été réellement coupée par la barbarie, et que, ce que l'on appelle les renaissances de Charlemagne, de saint Louis, de François Ier, sont des efflorescences et non des résurrections. C'est la conviction de quiconque a étudié d'un peu près cette période si longtemps méconnue du moyen âge; c'est celle en particulier d'un homme de talent et de savoir qui vient de publier, sur cette époque, un volume d'études neuves et solides, dont le seul

tort est de promettre une œuvre d'ensemble et de n'être en réalité composé que de chapitres incomplets et sans lien [1].

« Grâce aux efforts de ces pionniers de l'érudition parmi lesquels nous nous étions volontairement enrôlé, dit M. L. Moland, d'importantes découvertes ont eu lieu; une vaste résurrection s'est accomplie et s'étend depuis nos origines jusqu'à l'époque moderne. Avant la renaissance de François Ier, seule admise il y a cinquante ans, on a révélé celle de saint Louis, et l'âge qui porte le nom de ce dévot prince marque désormais parmi les plus illustres. De saint Louis on remonte à grands pas vers Charlemagne, qui représente lui-même une autre renaissance intellectuelle constatée par les historiens... si bien que, de renaissance en renaissance, on finira par découvrir que nous n'avons jamais été morts. »

Nous ne l'étions pas du moins aux temps dont M. L. Moland s'occupe dans les études qu'il nous donne aujourd'hui, c'est-à-dire dans l'espace qui s'étend du dixième au quatorzième siècle. M. Moland ne trace pas le tableau complet du mouvement littéraire à cette époque; il ne le suit que dans deux de ses directions seulement, dans le roman en prose et dans le drame religieux, encore en s'en tenant à leurs produits principaux. Et pourtant quelle abondance, quelle luxuriante fécondité! Le premier caractère du moyen âge, en littérature, était l'exubérance. Comme dans un terrain vierge, les semences poussaient gigantesques et touffues, mais faibles par là même. « Le livre du Saint-Graal et de la Table-ronde, tel qu'il nous est parvenu, dit M. Moland, en parlant d'une des grandes œuvres de cette période, est d'une étendue que personne, s'il n'a remué les manuscrits de ses propres bras, ne saurait se figurer... Les fictions de la littérature moderne, dont les proportions ont paru surprenantes et excessives, ne sont que des opuscules en comparaison de la première et colossale création de la prose française. »

Cette colossale épopée de la Table-ronde a été choisie par M. Moland comme une œuvre-type propre à jeter de grandes lumières sur le génie littéraire du moyen âge. Il n'est rien de tel en effet pour pénétrer au cœur d'une civilisation que d'en étudier de près l'un des principaux monuments. Or, par sa date, ses développements, ses transformations, sa popularité, il n'en est pas, dans le moyen âge, qui égalent le cycle de la Table-ronde, sinon peut-être dans l'ordre des productions dramatiques, le célèbre *Mystère de la Passion*. Si les Chansons de geste du cycle carlovingien sont plus anciennes, elles ont été moins populaires et n'ont pas alimenté aussi longtemps la poésie nationale. Celles-ci furent toujours plus féodales et plus aristocratiques dans la forme. D'ailleurs, sauf dans les versions étriquées du quinzième siècle, les poëmes carlovingiens furent toujours écrits en vers; la prose fut, dès l'origine, le langage des romans de la Table-ronde.

[1] *Origines littéraires de la France*, par Louis Moland. 1 vol. in-8. Librairie académique de Didier.

Il y a ici d'ailleurs tout un côté du moyen âge qui ne se montre guère dans les romans carlovingiens, le côté religieux; l'inspiration des romans de la Table-ronde, au moins dans le principe, est à demi sacerdotale. Et puis leurs racines plongent plus avant dans le sol français; ils sont évidemment entés sur des souches celtiques fort anciennes.

C'est donc un beau et large sujet que celui qu'a choisi M. Moland. Mais en l'abordant il n'a pas entendu l'étudier dans tous ses aspects : ce n'eût pas été assez pour cela du volume dont fait partie l'essai qui nous occupe ici. M. Moland n'a fait que toucher à la question des origines et aux difficiles problèmes qu'elle soulève; ce qu'il s'est attaché à montrer, c'est la généalogie du cycle, la filiation, l'enchaînement et le caractère moral des nombreux ouvrages dont il se compose. Comment, sous quelle influence et dans quel ordre sont sortis du roman à demi théologique du *Saint-Graal*, des romans aussi profanes, et parfois aussi immoraux que ceux de *Merlin l'enchanteur*, de *Lancelot du lac*, de *Tristan de Léonais*, de *Giron le Courtois;* quel est le fond, quel est l'esprit des aventures qui remplissent ces vastes compositions; dans quel rapport sont-elles avec les mœurs du temps où elles se produisent? Voilà ce qu'explique M. Moland dans d'ingénieuses et fines analyses.

Il aurait pu, selon nous, sans s'écarter du point de vue où il s'est placé, suivre dans leurs transformations dernières ces compositions d'abord si sérieuses et si grandes devenues avec le temps des contes bleus : il n'est pas sans intérêt d'observer comment, dans les lettres aussi, finissent les grandes conceptions. Toutefois, et bien qu'il ait passé trop légèrement, à notre avis, sur l'origine et la décadence des romans de la Table-ronde, le travail que leur a consacré M. Moland n'en est pas moins très-intéressant et très-agréable.

Nous aurions voulu en trouver dans son livre un pareil sur cet autre groupe de romans dont nous avons parlé en commençant, les romans carlovingiens que l'on connaît peu, et qui auraient bien besoin aussi d'une exposition d'ensemble. Déjà M. Moland y a touché avec un sentiment fin de l'histoire et de la poésie dans un article gracieux sur le roman de la croisade de Charlemagne. Ce devrait être pour lui un engagement à continuer.

Cette qualification d'*article* que nous venons d'appliquer à l'un des chapitre du volume de M. Moland est, au fond, celle qui leur convient à tous, parce que, publiés isolément dans les recueils littéraires, ils ont gardé ici la forme sous laquelle ils avaient primitivement paru. Puisque, dans la pensée de l'auteur, ce sont les pierres d'un édifice qu'il se propose de poursuivre, — du moins est-ce ainsi que nous interprétons son titre qui, autrement serait peu justifié, — il aurait dû, ce semble, après avoir écarté, le moellon (il y en a dans la quatrième partie notamment), retailler chaque pièce en vue du nouveau plan. Les trois morceaux portés au chapitre du théâtre sont rapprochés à tort comme se faisant suite, et offrant par

leur réunion un tableau de la naissance et du développement du drame en France, et ne sont en réalité que des vues rapides, des analyses plus ou moins complètes de quelques-uns de nos vieux monuments dramatiques. L'esquisse de l'*Office de la Résurrection* lui-même a été tracée d'après des textes insuffisants : nous en reparlerons tout à l'heure. Celle du *Mystère de la Passion* n'en offre pas même le canevas. Le *Mystère d'Adam* seul est bien résumé. Ce qui est excellent aussi, ce sont les aperçus qui précèdent et suivent ces analyses; tout cela est juste, vrai, mais trop superficiel, trop sommaire... trop article en un mot.

Ce qui ne l'est pas, ce qui au contraire a tous les caractères d'un véritable travail historique, c'est le chapitre qui a pour titre : *La prédication française.* Il y a là cent vingt pages du meilleur style et du plus saisissant intérêt; mais sur ce nombre moins de vingt sont consacrées au sujet, — autant vaut dire qu'il n'en est pas question; le reste est l'histoire du grand schisme d'Occident, ou plutôt l'histoire du rôle que joua l'Université de Paris dans cette longue et fatale crise religieuse du monde chrétien, durant laquelle la France s'illustra par des luttes oratoires, égales en éclat et supérieures en puissance à celles qui ont rempli chez elle la fin du dix-huitième siècle et le commencement du dix-neuvième.

Bien qu'il sorte un peu du cadre, ce morceau ne nous semble point déplacé dans les *Origines littéraires de la France :* la disproportion des travaux dont se compose ce volume vient, en effet, autant du trop de brièveté des uns que du trop d'étendue des autres.

II

Entre les travaux dont la littérature du moyen âge a été l'objet dans ces derniers temps, ceux qui concernent le théâtre sont de beaucoup les plus nombreux. On a fouillé très-avant les origines du drame moderne, on en a mis au jour les monuments les plus anciens, et c'est assurément l'un des points sur lesquels il reste le moins d'obscurités. Après MM. Magnin, Montmerqué, Fr. Michel, Jubinal, Edelestan du Méril, Luzarches, l'un des érudits à qui l'on devra le plus pour cette branche d'études est M. E. de Coussemaker, membre correspondant de l'Institut.

Le drame moderne, ainsi que le drame ancien, a, de l'aveu de tout le monde, une origine religieuse; c'est non-seulement dans l'Église qu'il a pris naissance, mais ce sont ses offices qui en ont fourni les premiers sujets. Il n'y a plus de contestation à cet égard, les représentations dramatiques ont commencé autour de l'autel et ont eu primitivement pour objet la célébration des saints mystères. Il n'y a rien là qui doive blesser la piété chrétienne : c'était le moyen le plus naturel qui s'offrît de parler à des popula-

tions grossières et de graver dans leur esprit les faits sur lesquels repose l'histoire mystérieuse de notre chute et de notre régénération. Tout prouve que durant deux siècles au moins, du neuvième au onzième, cet usage de donner une forme dramatique aux cérémonies du culte fut générale en Occident. Les prêtres étaient alors les acteurs du drame.

Il y avait dans ces drames deux éléments, dont l'un a été négligé jusqu'ici : on s'est occupé des paroles que prononçaient les personnages, mais on a généralement laissé de côté la musique qui les accompagnait; car ces drames, il ne faut pas l'ignorer, étaient pour la plupart entièrement chantés. C'étaient des espèces d'opéras, et quand la musique n'y régnait pas d'un bout à l'autre, elle y tenait toujours une grande place. Les manuscrits l'attestent, car le plus grand nombre, et précisément les plus anciens, sont notés. Ce détail n'avait guère été observé jusqu'ici, et, à l'exception d'un seul, croyons-nous, les différents éditeurs de ces manuscrits n'en avaient pas tenu compte; imprimés ainsi sans musique, ces drames ressemblaient aux *libretti* de nos opéras, c'est-à-dire qu'ils perdaient au moins la moitié de leur valeur. Il appartenait au savant auteur de l'*Histoire de la musique au moyen âge* de ne pas laisser consommer ce vandalisme. M. de Coussemaker a donc donné une nouvelle édition, mais avec musique cette fois de nos plus anciens drames religieux. Cette édition, publiée sous le titre de *Drames liturgiques du moyen âge* [1], est, à tous les égards, une des plus remarquables et des plus recommandables publications de ces derniers temps. Voici enfin les vieux spécimens de notre théâtre dans leur intégrité, tels que les tenaient dans leurs mains les prêtres et les clercs qui y faisaient des rôles au temps de Charles le Chauve et de Hugues Capet lesquels y ont peut-être figuré; car on sait que le dernier portait chape à Saint-Denis et à Notre-Dame aux jours de grande solennité, c'est-à-dire précisément aux jours où la liturgie déployait ses pompes les plus dramatiques. On ne se défend pas d'une certaine émotion en face de ces vieux et authentiques témoignages de la vie morale de nos pères! C'est là ce qui faisait le grand sujet de leur joie, ce qu'ils aimaient à voir et à entendre, ce à quoi ils étaient fiers sans doute de prendre part. Et en vérité ce n'était pas un plaisir si barbare que celui que procurait la représentation de ces pièces; il y avait là pour l'esprit et pour le cœur quelque chose de plus distingué et de plus pur que les spectacles où se précipite aujourd'hui la foule.

Pour apprécier ces pièces, — qu'on nous pardonne ce titre profane, — il ne suffit pas de les lire, il faudrait les entendre. Autant que nous pouvons en juger à la vue, la musique en était simple, mais ne manquait ni de caractère ni d'expression. Il ne nous appartient pas, et ce n'en est pas ici la place, de discuter le système de transcription musicale adopté par l'artiste

[1] Un vol. in-4° avec musique et un *fac-simile* des manuscrits. Paris, librairie archéologique de Didron aîné.

érudit à qui nous devons la publication des *Drames liturgiques;* mais il nous sera permis d'apprécier le travail du littérateur.

M. de Coussemaker a fait une longue étude des origines de notre théâtre et la préface qu'il a mise en tête de sa publication, contient sur ce sujet des aperçus neufs et qui nous semblent fondés. Il remarque avec raison que non-seulement, comme on l'a dit, le drame du moyen âge, à son début, se partage en deux grandes divisions : le drame ecclésiastique et le drame laïque, mais que le premier se subdivise encore en deux branches, le drame liturgique proprement dit et le drame simplement religieux. On ne peut douter, en effet, que dans certaines circonstances, à certaines fêtes, le drame ne fît partie intégrante de l'office, ou, si l'on veut, que l'office lui-même ne fût un drame et n'admît dans les cérémonies qui le constituaient une représentation quelconque, en action, de l'événement qu'il était destiné à célébrer. Ainsi, par exemple, le drame de la Résurrection, dont nous avons parlé plus haut, entrait, cela n'est pas contestable, dans l'office du jour de Pâques, et se jouait, — si l'on ose se servir de ce terme profane, — dans l'intérieur même de l'église et par le clergé, puisqu'il est remarqué à l'occasion des rôles de femmes, qu'ils étaient faits par des enfants de chœur.

Cette distinction parfaitement juste est essentielle; mais il ne nous semble pas que M. de Coussemaker l'ait toujours exactement appliquée dans sa publication. Il place, en effet, sous le même titre de *Drames liturgiques*, les vingt-deux pièces de son recueil. Or, de ces pièces, il n'y en a qu'un petit nombre à qui puisse convenir la définition, c'est-à-dire qui aient pu, dans le temps, s'incorporer dans l'office ecclésiastique. Si les différents drames de la Résurrection, de l'Adoration des Mages, du Massacre des Innocents, sont dans ce cas, il ne peut en avoir été ainsi pour la pièce de Daniel, par exemple, attendu que ce prophète n'a jamais eu d'office, au moins que nous sachions, ni pour toutes celles qui ont pour sujet les miracles de saint Nicolas. Ces dernières ont dû, selon toute vraisemblance, être représentées dans l'église même; mais elles n'ont jamais pu faire partie de l'office. La collection de M. de Coussemaker se compose donc, selon nous, de drames liturgiques proprement dits et de mystères ou drames ecclésiastiques, car c'est encore une distinction à faire dans les drames religieux entre ceux où les ecclésiastiques figuraient seuls et ceux où ils jouaient de concert avec es laïques. Les premiers sont peu nombreux et tous de date très-ancienne, mais ils ont existé, et l'ouvrage de M. de Coussemaker nous en offre lui-même la preuve. Le plus remarquable et le plus célèbre est l'*Office de la Résurrection*.

Nous avons dit plus haut, en parlant des *Origines littéraires de la France* de M. Moland, que le jeune savant n'en avait pas choisi le meilleur texte. C'est qu'en effet il en existe plusieurs mais presque tous incomplets. Le recueil de M. de Coussemaker en contient cinq ou six, qui ne sont que les variantes d'un manuscrit primitif. Il est évident que chaque église en pre-

nait ou en ôtait à sa convenance, et en modifiait à son gré les paroles. Pour avoir un texte entier de ce drame, il faudrait de tous les textes confrontés en composer un seul. Cela serait nécessaire, non-seulement pour en bien apprécier la beauté, mais pour donner un sens plus suivi à ce qui en est resté dans notre liturgie actuelle, nous voulons dire à la prose *Victimæ paschali laudes*, qui en est un débris. On lirait, par exemple, dans la version intitulée, dans le volume de M. de Coussemaker : *Les trois Maries*, avant cette strophe :

> Dic nobis, Maria,
> Quid vidisti in via,

que rien n'amène dans la prose d'aujourd'hui, cette précieuse indication scénique :

« Et *li doi* (lesdits?) apostre vienent devant les Maries, et prendent le manche li Magdelaine, un peu de lons, et dient :

> Dic nobis, Maria, » etc.

Devant la strophe suivante on verrait :

« Et li apostre laissent le manche li Magdelainne, et *li Magdelaine* demonstre au doit (doigt) le sépucre, et chante en haut en disant :

> Sepulchrum Christi viventis
> Et gloriam vidi resurgentis.

« Les deux Maries dient, et Marie Magdelainne monstre le sépucre au doit :

> Angelicos testes
> Sudarium et vestes
> Surrexit Christus...

« Et Magdelainne se maint à sen pis :

> ..... Spes nostra.

« Et Marie Magdelainne trestournée s'en doit d'autre part et dict :

> Precedet vos in Galilæam. »

Ce manuscrit apprendrait enfin que la dernière strophe qui éclate avec un si grand élan d'âme :

> Scimus Christum, etc.

était chantée en chœur par les trois Maries, et que l'office se terminait, pour nous servir d'un terme moderne, par un magnifique tableau :

« *Li doi apostre*, dit le texte, se drecent et chantent en haut; et maintenant (pendant ce temps-là) les trois Maries s'agenouillent et baisent le suaire, tant que li apostre ont parchanté (jusqu'à ce que les apôtres aient achevé de chanter) :

Te Deum, » etc.

Ces indications, souvent très-détaillées, et portant sur la place, sur l'attitude, sur le mouvement des acteurs, sont d'un immense intérêt pour l'histoire de l'art en même temps que pour celle de la liturgie. Avec la notation que le nouvel éditeur leur a rendue, les drames liturgiques du moyen âge ont repris la vie. On peut les remettre sur pied et se donner le plaisir d'une représentation pieuse, telle qu'en voyait aux beaux jours le peuple chrétien des grandes villes et les familles établies dans le voisinage des grandes abbayes. Il nous semble que nos chefs d'institutions catholiques devraient s'en donner le religieux plaisir. Cela se pourrait faire sans préjudice des représentations de Térence, d'Aristophane ou d'Eschyle, dont nous sommes d'ailleurs partisans très-déclarés. Ce serait causer une grande joie sans doute à M. de Coussemaker. Et il mériterait bien cette récompense pour le zèle savant qu'il met depuis longtemps à restaurer et à interpréter les monuments du génie chrétien au moyen âge.

III

Au dix-huitième siècle, il y avait des Français dans toutes les cours, auprès de tous les souverains; et, comme ils avaient presque tous de l'esprit et prenaient gaiement leur exil plus ou moins volontaire, on jugeait de notre pays d'après eux. De là cette réputation de bonne humeur dont nous avons joui partout durant près de deux siècles, et qui se soutient encore çà et là nonobstant le changement survenu dans le personnel de notre émigration en Europe.

En ce temps-là, c'était la ruche aristocratique qui essaimait et envoyait le trop-plein de sa population légère faire son miel à l'abri des trônes étrangers. En effet, ces joyeux compagnons dont les souvenirs peuplent encore les résidences princières de l'Allemagne et de la Russie, étaient presque tous des cadets de familles nobles que des étourderies, des escapades de jeunesse, des coups de langue ou des coups d'épée indiscrets avaient réduits à chercher un refuge hors de leur pays. On s'attardait, malgré la consigne, à une table de brelan, on y perdait son équipage de guerre; on faisait des couplets contre la favorite du jour; on coupait les oreilles à un fat, cousin au vingtième degré du premier ministre. Que faire alors? La cour martiale était inflexible et le lieutenant civil inexorable. Fallait-il pour cela se laisser

fusiller en face de sa compagnie ou jeter clandestinement à la Bastille ? Non vraiment; la vie est chose trop belle à vingt ans pour en faire si peu de cas! Ainsi pensaient ceux-là même qui eussent été vos juges les plus impitoyables si vous fussiez arrivés devant leur tribunal. On s'esquivait donc du camp un soir, et, sûr de n'encourir aucun blâme, on allait demander asile au général ennemi.

C'est ce que fit, après bien d'autres, cet amusant chevalier de Chazot, dont M. Blaze de Bury vient de nous raconter l'histoire [1].

François-Edmond de Chazot, d'une bonne famille de Normandie, servait dans l'armée du Rhin, sous Berwick, en 1740. C'était un charmant garçon, d'humeur très-pacifique, à l'en croire, qui ne demandait pas mieux que de vivre en paix avec tout le monde, et dont cependant la carrière fut toujours entravée ou dérangée par des duels.

C'est à la suite d'un duel avec *un jeune Parisien à talons rouges*, parent éloigné du duc de Boufflers, qu'il dut passer chez les Impériaux. Il le fit, assure-t-il, dans l'unique intention de sauver sa tête, et bien décidé à ne pas tirer l'épée contre son pays. Cela est fort croyable et parfaitement dans les idées du temps. « Le patriotisme tel que nous l'entendons aujourd'hui, dit fort bien M. de Bury, est une idée toute moderne, et qui ne remonte pas au delà de la Révolution française. »

Aussi la chose parut-elle toute simple dans les deux camps : les Allemands traitèrent honorablement le transfuge, et son ancien chef, le marquis d'Asfelds, commandant de l'armée française, lui fit, le lendemain, renvoyer ses chevaux par un trompette : « On l'eût assurément fait fusiller de la meilleure grâce du monde, remarque spirituellement M. de Bury; mais lui confisquer ses chevaux, quelle villenie! ..... On a beau médire de ce temps, ajoute l'auteur, c'était le siècle du savoir-vivre par excellence. « Messieurs « les Anglais, tirez les premiers... » Partout même politesse, même grand air. »

L'étranger aussi se piquait de nobles procédés. Le prince Eugène, qui se trouvait présent lors de la remise des chevaux, et qui était ce jour-là de bonne humeur, dit à Chazot : « Monsieur, il faut vendre ces chevaux-là qui ne parlent pas l'allemand. » Aussitôt le prince de Lichtenstein mit un prix, et ses chevaux furent vendus trois fois plus qu'ils ne valaient, raconte Chazot, qui, par là, se trouva plus riche qu'il n'avait jamais été.

Une autre bonne fortune l'attendait encore au camp allemand. Le prince de Prusse, qui devait être plus tard Frédéric II, était alors à l'armée. Il voulut voir ce « jeune Français, » dont chacun parlait, et, du premier coup, l'entretint deux heures durant, lui fit cent questions, et lui ordonna de revenir le voir souvent.

[1] *Le chevalier de Chazot, Mémoires du temps de Frédéric le Grand.* In-12. — Michel Lévy.

Chazot y retourna en effet, et l'amitié marcha si bon train, qu'avant la fin de la campagne le gentilhomme et le prince étaient inséparables. Quarante ans entiers dura cette liaison, c'est-à-dire tout le reste de la vie du souverain; car je n'appelle pas vie les trois ou quatre années que, vers la fin de son règne, le vieux Fritz passa dans son fauteuil loin de son ami avec qui il s'était brouillé.

S'il ne fut la première, Chazot compta au moins parmi les premières recrues de ce corps de beaux esprits et de libres penseurs dont Frédéric s'entoura, autant peut-être pour le plaisir de les mettre aux prises les uns avec les autres, que pour celui de jouir de leur entretien; car s'il y avait du lion dans le vainqueur de Rosbach, il y avait aussi du chat, et on ne saurait dire ce qu'il aimait le plus, de voir ses courtisans se chamailler ou ses troupes attaquer. Ce qui lui plaisait dans Chazot, c'est qu'il excellait dans l'un et l'autre genre de combat. Qu'il fallût escarmoucher avec Jordan, Lametherie, Voltaire, ou charger les Impériaux et les Russes, Chazot était toujours en selle. Il amusait le roi, et parfois le sauvait du sabre des dragons de Marie-Thérèse, comme à Molwitz, par exemple, où il se fit passer pour lui, ce qui n'empêcha pas qu'après l'avoir proclamé son sauveur et l'avoir fait chanter à ce titre par Voltaire, Frédéric ne le fît jeter un jour, pour manquement à la discipline, dans la forteresse de Spandau, et ne le boudât maintes fois. Mais les sévérités royales à l'endroit de Chazot n'étaient jamais de longue durée. Frédéric pouvait-il se passer longtemps d'un homme qui causait si bien, se battait si bravement, et était le premier, après lui bien entendu, sur la flûte traversière! De son côté Chazot était sans rancune. En somme donc on faisait bon ménage, et, soit aux soupers, soit aux champs de bataille ou dans le petit cercle académique, on ne trouvait pas trop Frédéric sans Chazot.

Cependant le temps marchait, et, là comme ailleurs, faisait son travail de destruction et de ruines. Les compagnons de plaisir et de gloire avaient disparu peu à peu. De la colonie française pas un ne restait : ceux que Frédéric n'avait pas chassés l'avaient abandonné d'eux-mêmes; Chazot lui-même un jour dut s'éloigner. Bornant, comme dit Boileau, le cours de ses galanteries, il avait épousé une belle Italienne, et, séduit par les pures joies du foyer, était devenu d'une assiduité chaque jour moins exemplaire au château. Autre grief plus grave : Chazot avait conservé son robuste appétit d'autrefois. et le roi était devenu cacochyme. Plus moyen de vivre ensemble. On se sépara, mais amicalement, sans rompre. Une fois même, Frédéric accablé d'ennui, voulut revoir le héros des belles journées de son règne, pensant que sa vue égayerait un peu sa funèbre solitude. Laissons M. de Bury conter cette dernière entrevue :

« Depuis que les deux amis s'étaient séparés, les infirmités du roi avaient pris un caractère de plus en plus alarmant... Chazot, tout au rebours, conservait la plus triomphante apparence, et sa constitution robuste et inaltérée

lui permettait de prolonger sur le tard certaines joviales accoutumances.

« Aussi par ce côté ne tarda-t-il pas à déplaire. Fût-on trois fois l'ami d'un grand monarque, on doit bien se garder d'avoir l'estomac bon quand il l'a lui-même très-mauvais.

« Et Chazot ne se contentait pas de l'avoir bon, il l'avait généreux, commode, excellent, d'une puissance, d'une capacité à toute épreuve. C'en était insolent pour Frédéric, fort adonné de sa personne aux plaisirs de la table, et désormais condamné à la plus odieuse abstinence. « Chazot est venu ici « de Lubeck, écrivait-il au prince Henri; il ne parle que de mangeaille, de « vin de Champagne, du Rhin, de Madère, de Hongrie, etc. » Un roi peut pardonner à son meilleur ami bien des lâchetés et des trahisons, mais il ne lui pardonnera jamais de se mieux porter que lui. »

Cette fois la séparation fut définitive. Elle précéda de peu la mort du roi. Chazot, rentré à Lubeck où il vécut encore longtemps, se mit, pour charmer sa retraite, à se raconter à lui-même la vie qu'il avait menée en Prusse. A moins que M. de Bury n'ait mis beaucoup du sien dans la notice qu'il vient de nous donner sur les Mémoires encore inédits de Chazot, il doit y avoir infiniment d'esprit. Espérons que l'aimable écrivain, qui a eu la fortune de découvrir ce manuscrit, ne s'en tiendra pas à cet échantillon, et, un jour ou l'autre, nous donnera la pièce entière.

IV

Nos communications intellectuelles s'étendent comme les autres; la lecture des écrivains étrangers nous met en relation avec un nombre d'esprits chaque jour plus considérable. Est-ce un avantage? Nos jouissances s'en augmentent assurément, mais y gagnons-nous en force productive? Il fut un temps, chez nous, où l'on cultivait un champ littéraire plus restreint : les produits en étaient-ils moins bons? On ne frayait guère, en littérature, avec ses voisins, au dix-septième et au dix-huitième siècle : en écrivait-on moins et plus mal? Le commerce international, en matière d'intelligence, est-il d'autant plus profitable qu'il s'étend davantage? Nous ne saurions le dire. Quoi qu'il en soit, ce commerce se développe de plus en plus, et voici un livre qui en est une preuve entre autres.

Il y a cinquante ans, madame de Staël nous a initiés à la connaissance de la littérature allemande, et, depuis lors, d'habiles écrivains nous en ont fait suivre, de plus ou moins près, le mouvement. Un de nos collaborateurs est remonté plus haut. Dans un magnifique volume qui vient de paraître [1], mais qui ne sera pas entièrement nouveau pour les lecteurs du *Corres-*

[1] Les *Chevaliers-poëtes de l'Allemagne*, 1 vol in-8. Librairie académique de Didier et Cie, quai des Augustins.

pondant[1], M. Octave d'Assailly a entrepris de nous faire connaître les vieux monuments de la poésie d'outre-Rhin. Il a fait choix d'abord de ces chanteurs d'amour tant vantés de nos voisins, de ces vieux *Minnesinger*, contemporains et rivaux de nos troubadours et que nous ne connaissons guère ici que de réputation. Cette réputation est grande, M. d'Assailly a voulu montrer qu'elle est méritée, et que le patriotisme allemand n'exagère pas le mérite de ces poëtes en les plaçant bien au-dessus des poëtes français de la même époque.

Il y avait pour cela un moyen simple : c'était de traduire ces poëtes, sinon dans leur entier,—ce qui aurait pu conduire loin, attendu que les *Minnesinger* sont nombreux et leurs poésies considérables, —au moins dans ce qu'ils sont réputés avoir de mieux. Nous eussions volontiers prêté l'oreille à ces hôtes des vieux Burgs germaniques, et si, comme on le dit, leur parole est émue, elle nous eût trouvés pleins de sympathie. Cette voie était la plus naturelle et la plus sûre. M. d'Assailly en a préféré une autre ; au lieu de se borner à introduire les *Minnesinger*, et, une fois présentés, de leur donner la parole, leur ardent interprète se substitue presque toujours à eux, conte leurs amours, vante leur esprit et s'attendrit sur leur fin édifiante, mais sans presque jamais leur laisser dire un mot. A peine les entendons-nous pousser d'eux-mêmes quelques strophes écourtées. Voici, par exemple, *Walther de la Vogelweide*, un des premiers de ce grand chœur des poëtes germaniques : M. d'Assailly dépense quarante pages à nous dire comme quoi l'illustre Minnesinger avait, « au degré le plus éminent, la grâce et l'énergie, la vérité et la profondeur, le sentiment national et la ferveur religieuse, l'originalité du style et la hardiesse des conceptions ; » comme quoi « sa voix puissante fit de sublimes efforts pour conjurer la tempête » qui agitait alors l'Allemagne (Walther vivait sous les Hohenstauffen); comme quoi « il seconda Innocent III, foudroya Frédéric II, et, ainsi qu'un autre Pierre l'Hermite, prêcha la croisade et la fit de sa propre personne, » etc. Et d'un aussi grand poëte M. d'Assailly nous donne, quoi? six fragments, ou plutôt six parcelles, dont la plus considérable n'a pas deux pages, et qui, réunies, n'en font pas quatre. Nous ne mettons pas en doute la force, l'éclat, la grandeur, etc., des chants des *Minnesinger*, mais c'est pour cela précisément que nous voudrions en jouir.

De même pour Wolfram d'Eschembach, un grand poëte, celui-là, et dont, moins que personne, nous contesterons les éminentes qualités, la grâce unie à la force, l'éclat joint à la profondeur, ayant eu la bonne fortune de le lire presque en entier, non dans l'original, hélas ! mais dans une langue qui se moule admirablement sur l'allemand. Eh bien ! M. d'Assailly ne nous donne pas trois pages de ce vainqueur aux joutes poétiques du

[1] Quelques esquisses de ce travail ont paru dans le *Correspondant*. *V*. nouvelle série, t. VI, 493; t. X, 308

congrès de la Wartbourg; ce grand tournoi, où se mesurèrent les plus célèbres *Minnesinger*, et qui signala leur apogée, offrait à notre auteur une naturelle et excellente occasion de nous les faire connaître. Le cadre était tout trouvé pour les montrer sous le meilleur jour. Au lieu d'en faire mention seulement comme d'un fait bien connu, il fallait raconter ces luttes passionnées, bien que futiles au fond, et, mieux encore, rapporter ce que l'on a ou que l'on croit avoir des poésies qui jaillirent de ce concours, surtout cette réplique impétueuse de Wolfram à Henri d'Ofterdingen, où il rudoie si bien son adversaire, tout en *digressant*, comme dit M. d'Assailly dans un français un peu hasardé, sur les astres, le zodiaque, les enchantements et la magie. Or, nous n'avons pas ici dix lignes de cette improvisation et pas trois pages de ces grands romans de chevalerie que Wolfram emprunta à nos trouvères et qu'il s'appropria, il faut le reconnaître, avec un talent si supérieur.

Moindres sont nos regrets au sujet de *Godefroi de Strasbourg* et d'*Ulrich de Lichtenstein*, que nous ne connaissons point et pour lesquels M. d'Assailly, malgré ses éloges aussi superlatifs à leur endroit qu'à l'égard de Wolfram et de Walther, ne nous a pas inspiré une curiosité bien vive ; mais ce pauvre *Tannhauser*, dont la fortune a été si malheureuse à notre Opéra, pourquoi ne pas lui donner une plus ample revanche ? Il fallait le relever de la chute que lui avait valu la fameuse *musique de l'avenir*. Le sujet prêtait. C'est un type charmant que celui de ce bohème de la poésie chevaleresque qui n'a pour toute fortune qu'une guitare, une verve facile, une joyeuse humeur et la plus parfaite absence de susceptibilité. Pourvu qu'il trouve partout la table mise et bien garnie et qu'on n'exige qu'en chansons le prix de son écot, la vie lui paraîtra légère. Mais de son temps déjà les tables se rétrécissaient et les chansons n'étaient pas toujours tenues pour monnaie de bon aloi. De là, pour le *Tannhauser*, bien des tribulations. Vient par là-dessus la croisade (celle de Frédéric II); il y va. Le *Tannhauser* en revient plus vieux, plus pauvre et non moins ami des bons repas. De colère, il prend parti contre le pape; mais la chose lui réussit mal et le diable, croit-on, finit par l'emporter. Le chapitre de M. d'Assailly sur ce bizarre personnage est assurément un des meilleurs de son livre et il l'a animé par quelques excellents morceaux du *Tannhauser* : une chanson entre autres, où la gaieté se mêle aux larmes de la façon la plus touchante et la plus gracieuse. Mais ici encore les citations sont trop rares.

M. d'Assailly n'est donc pas quitte envers ses lecteurs, et il leur doit sur beaucoup de points la preuve de ses admirations et de ses dédains. Il a trop d'esprit et de loyauté pour ne pas le reconnaître lui-même. Ce qu'il a fait est une brillante préface : l'œuvre viendra, n'en doutons pas.

V

Feu M. le comte de Marcellus, dont tout le monde a lu les Souvenirs diplomatiques et les récits de voyage, était non-seulement un écrivain plein de grâce, mais un helléniste des plus distingués. Il appartenait à cette vieille diplomatie de l'Europe qui, depuis le seizième siècle, se distinguait par le goût des lettres et celui des affaires, et s'entendait aux choses de l'esprit aussi bien qu'à celles de la politique. Le grec n'avait pas de difficultés pour lui; il l'avait étudié à toutes ses époques, dans les poëtes de la guerre de Troie comme dans ceux de la guerre de l'indépendance, dans les Gnomiques comme dans les Byzantins.

Parmi ces derniers, il s'était attaché à l'un des plus obscurs, au grammairien Nonnos, Égyptien transplanté en Grèce, et qui semble avoir porté dans la langue d'Homère les hiéroglyphes de celle des pharaons. M. de Marcellus en avait commenté et traduit l'œuvre principale, les *Dionysiaques*, aux applaudissements du monde savant, et la mort l'a surpris traduisant encore du même poëte un ouvrage que personne, jusqu'ici, n'avait essayé de faire passer dans notre langue, la *Métabole* ou paraphrase de l'Évangile selon saint Jean. Une main amie vient de mettre au jour ce laborieux et ingrat travail[1] que M. de Marcellus avait poursuivi avec un zèle d'autant plus méritoire, qu'il y avait peu de gloire à en attendre. En effet, si Nonnos, ou Nonus, comme on l'appelle plus souvent, jouit de quelque renommée, c'est auprès des savants qui vont chercher dans son poëme des fêtes de Bacchus quelques renseignements sur les religions de l'antiquité. Quant à sa traduction en vers de l'Évangile de saint Jean, on ne s'en est guère occupé depuis Mélanchthon, sinon dans quelques coins de la Hollande et de l'Allemagne, terres privilégiées de l'exégèse et de l'érudition. Mais, de nos jours, l'exégèse gagne du terrain, et le texte de saint Jean est, en particulier, l'objet de controverses nombreuses. L'ouvrage de Nonnos acquiert, par là, une importance réelle, et il n'est pas impossible qu'on puisse en tirer parti pour l'interprétation de ce qui est resté obscur ou équivoque dans les paroles de l'apôtre; « car, dit M. de Marcellus, la phrase de notre poëte est toujours claire et correcte, même quand elle reproduit des pensées dont le sens est caché, et, sous ce rapport, elle peut parfois tenir lieu de commentaire. » Nous ne nous portons pas garant de son orthodoxie, ni même de son authenticité, qui ont été contestées l'une et l'autre; mais qu'elle soit de l'écrivain à qui on l'attribue ou d'un autre;

[1] *Paraphrase de l'Évangile selon saint Jean*, par Nonnos de Panopolis, rétablie, corrigée et traduite pour la première fois en français par M. le comte de Marcellus. 1 vol. in-12. Firmin Didot.

qu'elle soit fidèle ou erronée, cette paraphrase est un monument qui remonte au quatrième siècle de l'Église et qui, à ce titre, mérite d'être consulté dans les discussions que l'exégèse a soulevées de nos jours autour de l'évangile de saint Jean.

Au seizième siècle, où l'on vit se produire en matière d'enseignement, — il n'y a rien de nouveau sous le soleil, — les belles théories qui ont brillé de nos jours dans le *Ver rongeur*, Nonnos était recommandé aux maîtres catholiques comme un écrivain à susbtituer, dans les colléges, à Homère, à Lucien, à Anacréon et à leurs pareils, « détestables fléaux de la jeunesse, propres seulement à multiplier les ténèbres et à égarer l'esprit, » disaient les auteurs d'une des éditions de la *Paraphrase*. Sans réclamer tant d'honneur pour Nonnos et se servir de lui pour exclure du Parnasse ses prédécesseurs, M. de Marcellus se contenterait de lui ménager une place à côté d'eux. « Je crois, dit-il, qu'à l'ombre d'Homère, dont il a tant imité le génie, il peut donner de fructueuses leçons de langue et de poésie grecques à la jeunesse de nos écoles, qu'il édifiera en même temps par ses sentiments chrétiens. » C'est aussi notre avis.

VI

Tout savants, tout édifiants que fussent ses vers, Nonnos n'était pas un poëte chrétien; c'était un grammairien habile et rien de plus. Les vrais poëtes chrétiens, à cette époque, étaient, dans l'Église grecque, saint Grégoire de Nazianze, et, dans l'Église d'Occident, Prudence.

Depuis M. Villemain, qui révéla, en quelque sorte, le premier de ces poëtes, il y a trente ans, dans son *Tableau de l'éloquence chrétienne au quatrième siècle*, personne n'en a reparlé, bien que la magnifique édition de ses poésies, faite en 1847, en offrît naturellement l'occasion. Quant à Prudence, on ne l'a pas réédité depuis longtemps, du moins que nous sachions; seulement M. Villemain lui a réservé une des belles pages de ses *Essais sur la poésie lyrique*, et M. l'abbé Bayle, aumônier du lycée de Marseille, lui a consacré, il y a un an déjà, une étude littéraire[1] don nous ne nous pardonnons point de n'avoir pas encore parlé. De la part d'un prêtre marseillais, cette étude sur le « prince des poëtes chrétiens » était une sorte de dette patriotique, car, avant d'être prêtre, Prudence, selon Alde Manuce et Georges Fabricius, fut quelque temps consul de la cité phocéenne. Non-seulement, s'il faut en croire ces savants, le poëte aurait vécu longtemps dans le monde, mais sa vie n'y aurait pas même été toujours chrétienne. On peut toutefois penser que, s'ils ont été réels, ses éga-

[1] *Étude sur Prudence*, suivie du *Cathemerinôn*, traduit et annoté par M. l'abbé Bayle aumônier du lycée de Marseille. In-8, chez Bray, rue des Saints-Pères.

rements ne furent jamais longs ni graves, et que c'est l'humilité surtout qui l'a poussé à s'écrier :

> Tunc lasciva protervitas
> Et luxus petulans (heu pudet ac piget !)
> Fœdavit juvenem sordibus ac luto.

En effet, le sentiment pieux qui respire dans ses vers vient, chez lui, des profondeurs de l'âme et révèle une native et douce inclination pour la vertu. C'est bien de lui qu'on peut dire qu'il est « naturellement chrétien. »

Il n'est pas moins naturellement poëte; le vers ne lui coûte aucun effort; peut-être même ne sert-il l'émotion qu'avec une trop complaisante facilité. On ne peut s'empêcher de le regretter, quand on compare avec celles de saint Ambroise les hymnes où, nouvel Hésiode, Prudence a chanté les jours et les heures de la vie du chrétien (Καθημερινῶν). Combien la gracieuse sobriété des unes n'est-elle pas, littérairement aussi bien que religieusement, préférable à la molle abondance des autres! M. Bayle, qui a traduit celles-ci avec une fidélité élégante, les regarde comme les chefs-d'œuvre du poëte. Nous ne saurions être de son avis; nous mettons au-dessus, quant à nous, les hymnes consacrées par Prudence à la gloire des martyrs (Περὶ Στεφάνων). L'inspiration y est plus mâle et le ton plus varié. Sans doute il y a des longueurs aussi, et le mouvement en est plus narratif que lyrique; mais il faut se rappeler que c'est de cette façon que l'antiquité concevait l'hymne religieux. Que sont les hymnes orphiques, les hymnes homériques, dont la rédaction dernière est peut-être contemporaine de Prudence, sinon des légendes d'un rhythme poétique plus ou moins animé? D'ailleurs, au point de vue historique, ces hymnes offrent plus d'intérêt que les autres. M. Bayle, qui dans ses notes sur les hymnes du Καθημερινῶν, a signalé les sources d'informations liturgiques, théologiques et autres que renferme ce recueil, ne dit rien, dans le chapitre III où il l'apprécie, de celles que contient, en plus grand nombre, le Περὶ Στεφάνων. Nous venons de relire, dans l'édition de G. Fabricius (*Basiliæ, per Joannem Oporinum* 1564), quelques-unes des pièces de ce recueil, et nous sommes frappé de ce qu'elles offrent de renseignements précieux sur la vie des premiers chrétiens.

Fort riches aussi sont, sous ce rapport, les poésies didactiques, morales et polémiques de Prudence, la *Psychomachia*, l'*Apotheosis*, l'*Hamartigenia*, etc.; et il nous semble que, dans une thèse de théologie (c'est ce qu'a été d'abord l'ouvrage de M. Bayle), une analyse plus détaillée de ces divers ouvrages n'eût point mal fait. Au lieu de montrer l'utilité d'une étude sérieuse de Prudence (pag. 153), il eût mieux valu la faire. C'était ici le lieu. Celle que nous a donnée M. l'abbé Bayle a le tort, selon nous, d'être trop littéraire; les questions de poésie y occupent trop de place, tout en n'y étant point suffisamment approfondies. Nous doutons, par exemple, pour ne

parler que d'un détail, que l'histoire de la poésie chrétienne soit envisagée sous son vrai jour dans le chapitre qui ouvre le livre. Ce qu'en dit M. Bayle peut être vrai, à ne considérer que les écrivains dans lesquels il la cherche. Mais n'était-elle que là? Ne résidait-elle que dans les vers plus ou moins habiles et plus ou moins heureux de Venantius, du pseudo-Tertullianus, de Sedulius-Scotus, de Claudianus Mamertus, d'Arato Italus, etc.? M. Bayle sait mieux que nous quelles autres œuvres elle animait de son souffle jeune et puissant. Quant à l'appréciation particulière de Prudence, prise en elle-même et comme l'a conçue l'auteur, elle est l'œuvre d'un homme de goût possédant à un haut degré ce qui devient rare, l'intelligence et le sentiment de la belle latinité.

VII

Il y a trois ans, parut sous ce titre : *Lysis*, un roman qui fut remarqué. Il sortait de la donnée habituelle de ces sortes d'ouvrages, ou plutôt y introduisait un élément nouveau : tout en laissant au jeu des passions leur libre développement, l'auteur abordait de front plusieurs des questions politiques et sociales de ce temps. La tentative réussit. Le roman était signé : Charles Gouraud.

Un nouveau roman, portant la même signature et pris aussi dans le vif des préoccupations du jour, vient de paraître; son titre est : *Cornélie* [1]; on aurait pu tout aussi bien l'intituler : les Anglais en Italie, car c'est à Rome et à Naples que l'action se passe, et les acteurs sont des Anglais. La politique n'en fait pas la trame assurément, mais elle s'y croise avec les passions d'une nature plus tendre dont s'alimentent les fictions romanesques. Si le goût des arts et des grands tableaux de la nature amène en Italie la jeune et belle lady Salmère, c'est le secret des intrigues anglaises qui y conduit son mari. Une jolie femme à accompagnre est un des meilleurs passe-partout de la diplomatie occulte. Que ne peut-on pas apprendre avec une femme curieuse de tout voir et capable de tout comprendre? C'est le cas pour lord Salmère. Tandis que Milady, en compagnie d'un jeune peintre français et d'un vieil érudit allemand, visite, en nouvelle Corinne, les ruines de Naples et de Rome, toute à la poésie des souvenirs, milord noue des complots et travaille au triomphe de la politique odieuse de son pays. Le romancier nous semble avoir habides lement pénétré le secret de cette politique, du moins à l'endroit de l'Italie, et d'en avoir bien montré le caractère plus haineux au fond qu'égoïste, et où la satisfaction de l'esprit de secte a plus de part encore que le calcul de l'ambition.

C'est en 1857 que l'action du roman commence; elle se mêle, à Naples, aux événements qui préparèrent la chute de la maison de Bourbon, et, à

[1] 1 vol. in-8. Chez Hachette.

Rome, aux inquiétudes qui naquirent d'abord sur le sort de la papauté. L'état des esprits dans la capitale du monde chrétien, à cette époque, est bien peint par M. Gouraud : il y a de l'émotion, mais cette émotion est calme; on discute, mais on ne s'agite point. Le salon de lady Salmère, mieux que tout autre, offre l'image de ces dispositions. Un prieur de couvent qui, avant d'entrer dans le cloître, a eu une position élevée, entreprend là une défense de la papauté qui nous a semblé neuve et dont nous voulons reproduire quelques passages. Le moine qui, d'après le roman, aurait eu jadis en Angleterre des rapports avec l'empereur des Français lui adresse cette défense, sous forme de lettre. Après avoir admis comme possible le triomphe complet de l'esprit révolutionnaire dans le monde et la ruine de la papauté, il continue ainsi :

« Eh bien ! soit, faisons comme les géomètres, une hypothèse. Supposons la papauté proscrite encore une fois et errante sur le globe : que va-t-il arriver? Un docteur tout à fait classique en matière de révolution, celui qui fut le collègue de Robespierre et de Marat, l'homme de septembre, Danton, s'il faut l'appeler par son nom, Danton disait aux conventionnels : « Souvenez-vous qu'il n'y a de détruit que ce qui est remplacé. » Mot d'une rare justesse, et qu'on a plaisir à recueillir de la bouche d'un politique de si grande autorité.

« Par qui donc, sire, remplacera-t-on le pape? par les philosophes? Pour ne parler que de ceux qui méritent leur nom, c'est-à-dire ceux qu'on ne craint pas d'embarrasser en leur demandant ce qu'ils entendent par le mot de philosophie; pour ne rien dire des rêveurs, qui chaque jour usurpent le titre de philosophe, mais dont la soi-disant métaphysique n'est bonne qu'à mettre le bon sens au désespoir; pour nous réduire à ces nobles esprits qui, à la grande affliction de l'Église, persistent, en dehors de sa discipline et de ses dogmes, à chercher dans l'étude seule de la loi naturelle l'explication de la destinée humaine, quel est celui d'entre eux dont on ne dérangerait pas la gravité en venant lui demander de vouloir bien se charger de la suite des affaires du christianisme? Iront-ils, ces disciples de Platon, de Descartes et de Leibnitz, prêcher sur la borne les *Lois*, les *Méditations* et la *Théodicée*, et, s'ils s'en avisaient, qui les comprendrait? Les masses de ce temps-ci, qui ont remplacé les marquis de Molière, et qui, depuis la Révolution, se piquent de tout savoir sans avoir rien appris, suivraient-elles cinq minutes une conversation religieuse sur les *Monades?* Les philosophes ne le croient pas. Ils ont arraché aux fureurs des persécutions religieuses le drapeau de la liberté de conscience; mais au delà ils ne prétendent rien.

« Et si leur impuissance à agir sur la conduite des masses ne leur avait pas été depuis longtemps connue, elle leur aurait été révélée par le progrès toujours croissant du matérialisme depuis quarante ans, bien que durant tout ce temps-là ils n'aient cessé de tenir droite et ferme la bannière du devoir et des droits de l'esprit. Aussi qu'est-il arrivé? Débusqués de proche en proche par le flot montant de la corruption publique des positions

spiritualistes qu'ils occupaient, on les a vus se replier sur l'Église. Ont-ils pour cela fait l'abandon de leurs principes? Pas le moins du monde : l'hypocrisie est le dernier de leurs vices. Ils tiennent toujours la croyance à la divinité de Notre-Seigneur pour une superstition. Avec cela cependant interrogez-les et demandez-leur si la papauté s'écroulant ils pourront quelque chose pour conjurer ce débordement d'Hérules du bien vivre ou de Huns de l'envie qui ont envahi la société? Thraséas de la pensée, ils s'envelopperont dans leur manteau, et le cœur sur les lèvres, ils verront la nation s'endormir dans les délices d'une sensualité stupide ou périr saccagée, cette fois sans remède, par une démagogie plus stupide encore; mais ils ne feront rien, parce qu'ils ne pourront rien.

« Et pourquoi? C'est que si on a toujours vu des philosophes au sein des nations, on n'a jamais vu des nations de philosophes.

« Éconduit par les philosophes, s'adressera-t-on aux protestants?

« Je ne veux pas faire ici le théologien; je me réduis, sire, à ne parler qu'au point de vue purement humain. Eh bien! nous ne sommes guère inquiets à Rome des progrès du protestantisme en Italie. Le Saint-Père a permis aux Anglais d'élever hors de la Porte du Peuple une chapelle anglicane. Cela peut donner la mesure de l'effroi qu'inspire au Sacré-Sollége le prosélytisme des missionnaires de la réforme. Pour moi, vraiment, si j'en étais le maître, j'autoriserais ces missionnaires à établir dans Rome même un temple grand comme Saint-Pierre. Est-ce en France que le protestantisme aujourd'hui est en état de remplacer le catholicisme? Quelques-uns le croient et vont disant qu'il est bien malheureux que cela n'ait pas eu lieu dans le passé. Ces profonds penseurs ont plus d'esprit que les deux hommes qui ont eu le plus d'esprit en France, Henri IV et Napoléon.

« Échappé à grand'peine à la Saint-Barthélemy, Henri IV, après quinze ans de guerre sous le drapeau de la réforme, s'est converti au catholicisme, comme on sait : l'eût-il fait si la France de son temps n'eût pas été catholique? Et au commencement de ce siècle quand Napoléon, votre oncle, trouva, sire, table rase, qui l'empêchait de jouer le rôle de Henri VIII? pourquoi aima-t-il mieux se faire sacrer par Pie VII?. . . . .

. . . .

« Ainsi ce que demandait si pertinemment Danton ne put lui être accordé : on peut proscrire le Pape, mais on ne peut détruire la Papauté, et on ne peut pas la détruire, parce qu'on ne peut pas la remplacer. Il reste, il est vrai, que s'hébétant de plus en plus, oublieux de toutes les choses d'en haut dans l'agitation de la vie des affaires et des plaisirs, on vive sans religion, *sicut equus et mulus quibus non est intellectus*. C'est l'idéal que l'esprit de corruption qui souffle sur le siècle tend à réaliser; mais s'il devait l'atteindre, ce ne serait pas l'Église alors qui périrait, ce serait la civilisation. »

En d'autres temps et dans un autre pays, ces discussions jetées parmi des aventures de sentiment et des scènes de cœur paraîtraient chose

étrange; mais à Rome et à l'époque où nous vivons, il n'y a rien là qui blesse la vraisemblance. C'est de la vérité historique.

La vérité morale existe-t-elle au même degré dans les personnages du roman? Lord Salmère excepté, qui est un excellent type de grand seigneur anglais, les autres sont-ils bien des êtres vivants? Nous ne parlons pas de l'Allemand Timothée, qui sait tant de choses et que lord Salmère a trouvé à Tubingen faisant des mémoires pour prouver, d'après Hegel, que non-seulement le gouvernement wurtembergeois, mais toutes les choses de ce monde ne sont qu'un songe : c'est presque une charge. Mais le jeune peintre Wilfrid et lady Salmère, ne sont-ce pas des figures par trop incorporelles? et la situation dans laquelle ils sont placés dès le début, leur caractère et leurs sentiments étant donnés, leur permet-elle de vivre seulement? L'action à peine nouée ne laisse donc apercevoir qu'un abîme. Où est alors la moralité? Mais si le cadre laisse à redire, le tableau est chaudement coloré. Nous avons prononcé plus haut le nom de Corine. C'est que le roman de M. Gouraud nous a plus d'une fois rappelé celui de madame de Staël. Nous n'entendons pas établir un parallèle entre ces deux ouvrages, bien qu'ils respirent le même enthousiasme pour l'Italie; mais, à quelque distance que *Cornélie* doive être placée de *Corinne*, reconnaissons dans la première un sens qui fait défaut dans la seconde, le sens catholique, sans lequel on ne saurait comprendre toute la poésie du sol italien.

VI

Un de ces jours, l'esprit tout attristé des horreurs que la barbarie turque vient de commettre encore impunément à Belgrade, nous parcourrions un élégant volume de vers qu'on venait de nous remettre[1] lorsque nos yeux tombèrent sur la strophe suivante :

> C'est du sang des chrétiens, c'est du sang de tes frères,
> O peuple du roi saint Louis.
> Souviens-toi des combats que tu soutins naguères
> Sous l'oriflamme et sous les lis.

Il s'agissait, dans la pièce de ces massacres de Syrie que nous étions allés arrêter, il y a deux ans, et qu'on nous empêcha de châtier comme l'eût demandé la justice. L'attention éveillée par cet appel à nos souvenirs historiques, nous poursuivîmes. Le poëte ajoutait, appuyant sur les obligations que ses traditions de générosité imposent à la France :

> Souviens-toi que c'est là ton devoir séculaire
> Et ton droit dans l'histoire écrit,

[1] *Contes et poëmes*, par Ernest Gervais, in-8°, Michel Lévy.

De tirer du fourreau ton glaive tutélaire
Pour qui t'implore au nom du Christ.
Que ton antique honneur à ceux-là t'intéresse,
Qui souffrent pour garder la foi;
Et fais ce que tu fis au grand jour où la Grèce,
En se dressant cria vers toi,
Ce que tu fis au jour où d'insolents corsaires
Osèrent outrager ton nom...

Le noble sentiment et la patriotique indignation qu'exprimaient ces vers nous remua. Nous achevâmes la pièce toute remplie de l'émotion du début et que termine un éloquent anathème à la froideur impie de la politique européenne.

Honte aux cœurs sans vertu que rien n'indigne au monde,
Chez qui l'indifférence est à ce point profonde
De rester sourde aux cris de tant de sang versé!
Honte à qui n'a pas soif d'une juste vengeance,
A qui, s'associant au mal par l'indulgence,
Vient parler d'oubli du passé.

. . . .

Honte aux lâches conseils d'un coupable égoïsme,
Qui du nom de folie appelle l'héroïsme
Et cherche à comprimer tout généreux essor!
Honte au peuple mauvais dont l'esprit mercantile,
Ne sachant rien vouloir au delà de l'utile,
Pèse le sang au poids de l'or!

Quoique l'expression nous en parût faible parfois, ces vers nous plurent, parce qu'ils étaient le cri du patriotisme et de l'humanité.

Tout à côté, nous en lûmes d'autres où, dans un langage plus contenu, mais non moins énergique, d'infâmes trahisons sont livrées à d'éternels mépris. Ces vers ont pour titre : « Au roi de Gaëte. » Nous n'en citerons rien.

Nous citerons, en revanche, le beau mouvement qui termine un poëme intitulé : *la Sœur de charité*, composition délicate, où M. Gervais a su, après tant d'autres, être neuf et touchant. Ayant tracé le tableau de la vie de sacrifice et d'abnégation à laquelle est appelée la fille de saint Vincent de Paul, le poëte s'écrie :

O jeunesse, ô splendeurs aimables de la vie,
O fêtes du printemps où le ciel nous convie,
Éclosion du jour, divin enchantement
D'un cœur où retentit le premier battement,
Vous en qui tout respire, en qui tout surabonde,
N'êtes-vous pas les dons les plus chers du monde?
O jeunesse, ô splendeurs, ô fêtes du printemps!
Eh bien! cette enfant-là n'a pas encore vingt ans,
Elle ne compte pas d'illusions forcées,

. . . .

Elle est belle et jolie, elle a tout ce qui charme,
Dans l'éclat du regard la douceur d'une larme!
La grâce et la fierté, le sourire vainqueur....

Son avenir est plein d'enivrantes promesses;
Elle a droit aux succès, elle a droit aux tendresses;
Comme tombe la gerbe aux mains du moissonneur,
L'espérance, à son gré, deviendra le bonheur.

. . . .

Pourtant une aussi grande et si rare faveur
Ne suffit pas encore à cet ange rêveur;
Il lui faut une part aux douleurs de la terre,
L'étrange volupté du sacrifice austère,
La lutte interminable et de tous les instants,
Les travaux les plus durs et les plus rebutants;
Il lui faut tous les maux et toutes les misères,
Des soins à prodiguer, soins mêlés de prières,
Pour ces pauvres mourants qu'elle suit jusqu'au bout,
Et le contentement de s'immoler en tout, etc...

Il y a plus de talent, sans doute, à ne les considérer qu'au point de vue de l'art, dans les *contes* qui ouvrent le volume. Le style en est vif et coloré; mais on y sent trop malheureusement le sensualisme de la renaissance italienne au souffle de laquelle ces récits sont éclos.

Mais ce que nous préférons, à tous égards, dans le volume de M. Gervais, c'est le charmant proverbe intitulé : *Contre trois*. Conçue dans le goût du vieux théâtre italien, avec ses personnages consacrés, son docteur jaloux, sa pupile coquette, son matamore poltron et son amoureux sentimental, cette petite pièce est gaie, spirituelle et parfaitement conduite. Les caractères, d'une exagération convenue, mais point grotesque, contrastent habilement. Il y a dans le dialogue de la vivacité, de la verve et le vers se prête avec souplesse aux interlocutions les plus variées. On dirait un crayon du dix-huitième siècle légèrement teinté sur les conseils d'Alfred de Musset.

Pour un début, si c'en est un, comme nous le croyons, le volume de M. Gervais contient, en vérité, mieux que des promesses.

P. Douhaire.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

Un de nos collaborateurs nous envoie, sur le principal événement du mois, l'expédition de Garibaldi en Sicile, quelques pages qui nous permettent d'abréger les autres faits, bien pâles auprès de celui-là.

On sait dans quel nouveau journal M. de la Guéronnière vient de tracer un nouveau programme. Nous remercions la *France* de se montrer énergiquement favorable au Saint-Siége, dans un moment ou les autres journaux l'attaquent ou l'abandonnent. Nons ne comprenons pas aussi bien le surplus de son programme.

M. de la Guéronnière veut un empire conservateur et libéral soustrait à l'influence d'un parti révolutionnaire et belliqueux dont il nous révèle l'existence; ce programme nous paraît un anachronisme bien intentionné. Après tant d'ébranlements, il est bien tard pour dire l'empire conservateur. En face de tant de restrictions, il est trop tôt pour le dire libéral. Mais n'est-il pas instructif de voir des partis se démasquer et se déchirer au sein de la même opinion; on nous avait tant dit que la lutte parlementaire était la lutte fatigante des partis; qu'on n'en voulait plus; qu'on sacrifiait la gloire à la paix, la liberté à la tranquillité, l'éloquence à un silence réparateur; on s'était débarrassé de ce régime pour se débarrasser d'une tribune libre, et d'un cabinet responsable, pour se délivrer des partis et de ces luttes de portefeuilles précédées de luttes de couloirs et servies par des luttes d'antichambres. Or le journal la *France* nous apprend qu'il y a encore, qu'il y a toujours des partis; une gauche qu'elle combat, une droite qu'elle représente et les clameurs de la *Patrie*, du *Constitutionnel* et du *Pays* nous font voir qu'il y a aussi un centre qui se dit méconnu. Ce n'est pas assez. La *Patrie* nous révèle qu'elle a dans certains cabinets des entrées refusées à la *France* et les croix accordées à M. Grenier et à M. Grandguillot pourraient bien avoir été obtenues dans les antichambres. En vérité, si nous n'avons perdu du régime parlementaire que ses avantages et si nous retrouvons ses petites misères, pourquoi ne pas nous le rendre tout entier?

Bornons-nous d'ailleurs à ce soupir innocent, sans attacher plus d'importance qu'elles ne méritent à ces guerres intimes. Elles nous rappellent l'aventure de ces deux figurants d'un théâtre de province, qui chargés de se revêtir d'une peau d'éléphant et d'en faire les quatre jambes, se disputaient avec jalousie à qui ferait les jambes de devant. Tous ces journaux, que nous ne félicitons pas de leurs querelles, nous confessons du moins que nous leur envions la facilité avec laquelle ils obtiennent la permission de naître, de parler, de disputer à leur aise. Il y a d'autres conservateurs et d'autres

libéraux, comme M. Pelletan, qui ne seraient pas fâchés d'avoir des journaux; quelle que soit la saveur de la prose de M. de la Guéronnière, il y a d'autres écrivains que le pays ne serait pas fâché d'entendre; mais sous le régime actuel on ne donne pas la parole à qui la demande, on ne la retire pas à qui en abuse; nous convenons que cet inconvénient ou, comme on voudra, cet avantage, du régime parlementaire, nous est encore refusé.

Pour ne parler que d'une seule question, si nous avions l'honneur de diriger un journal, nous prêterions notre faible appui au *Journal des Débats*, et aux journaux qui continuent à soutenir dans la guerre des États-Unis la cause du droit et de l'avenir. La foule des journaux officieux demande qu'on reconnaisse le Sud, comme on a reconnu l'Italie, comme on reconnaît les enfants bâtards, ce qui ne rend pas leur naissance légitime. Ils allèguent les intérêts de l'humanité? non, de la justice? non, de la France? non, mais ceux du coton.

Il serait facile de répondre avec les hommes spéciaux que jusqu'à présent (Voir les articles du *Moniteur industriel*), l'industrie du coton, qui souffre tant en Angleterre, n'a pas beaucoup souffert en France. Mais, sans entrer dans cette discussion technique, dont les journaux amis du Sud ne s'embarrassent pas, qu'ont-ils à répondre aux arguments concluants présentés par M. Seward, en date du 28 mai? Ce document nous semble un modèle de bon sens et de calme. Pourquoi le Sud persévère-t-il dans la guerre? Parce qu'il compte sur une intervention de l'Europe, et, afin de la provoquer, on brûle le coton, on prend ses amis par la famine. S'il n'était pas soutenu par une partie de l'opinion, le Sud arrêterait une guerre qui le ruine. Si la guerre dure, même avec des succès dus au mérite de ses généraux, elle ne peut que tourner contre le Sud. Car 2,500,000 noirs sont mêlés à 4,500,000 blancs. Or tous ces noirs seront bientôt fugitifs, rebelles ou soldats; pas d'ouvriers. Les bras que le Sud perd, le Nord les gagne. Le travail que le Sud perd, l'Europe le paye en souffrances. La guerre ruine l'Europe, et elle ne dure que par l'obstination du Sud, entretenue par les faveurs de la presse et l'espoir d'une médiation. Que ces causes cessent, la guerre finira. Voilà les conseils sensés de M. Seward. Comment supposer que le Nord renonce an Mississipi, grande voie de son commerce, et aux États qui entourent sa capitale, qu'il abaisse son drapeau au plus fort d'une lutte qui surexcite le patriotisme, et après des succès que la bataille de Richmond a trop tôt fait oublier? La médiation de l'Europe, comme l'a expliqué lord Palmerston, n'arrêterait pas la guerre, et l'espoir de cette médiation la prolonge et rend plus menaçante la menace d'une insurrection servile, si heureusement évitée jusqu'ici, mais qui ne le sera pas toujours. Nous demeurons fidèles au Nord précisément parce que nous souhaitons la fin d'une guerre horrible, qui fait couler tant de sang à Richmond, tant de larmes à Manchester et dans les districts manufacturiers de l'Europe.

Ne parlons pas de cette misère sans louer avec respect la résignation vraiment héroïque des ouvriers anglais et des nôtres, dans les contrées où ils souffrent. A-t-on eu tort de répandre l'instruction dans les classes ouvrières? N'en recueille-t-on pas le fruit? N'est-il pas évident qu'elles sont

devenues plus capables de se rendre compte, de raisonner les causes de leurs souffrances, et qu'elles n'en accusent plus le gouvernement ou les riches? C'est dans ces moments aussi que riches et pauvres ont à rendre grâce au christianisme, qui enseigne aux uns et aux autres l'esprit de sacrifice qui se nomme à la fois patience et charité.

Encore un progrès de l'instruction et de la religion, un grand progrès, et la guerre, s'il plaît à Dieu, sera détestée, la guerre, fléau de l'humanité! On se bat aux États-Unis, on se bat au Mexique, on se bat en Chine, on se bat presque sur tous les points du monde, sans parler de ces contrées misérables de l'Afrique et de l'Asie où le sang coule comme de l'eau sans jamais tarir. Quels résultats valent les maux d'une guerre? Nous ne sommes pas ingrats, nous n'oublions pas que l'expédition de Cochinchine vient de se terminer par un heureux traité, dont le texte a été apporté jusqu'à Aden par le regrettable capitaine de vaisseau de Lavaissière de Lavergne, mort avant de revoir sa patrie. La guerre offre ainsi de loin en loin à l'humanité quelque consolation aux maux qu'elle engendre; mais combien ces compensations sont rares et combien elles coûtent!

Veut-on se guérir à jamais de l'amour de la guerre? Qu'on lise l'incomparable récit de la bataille de Waterloo, dans le vingtième volume, par lequel M. Thiers vient d'achever, en se surpassant, l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*. A chaque page, on croit être au feu, on s'anime, on se passionne, on sait la fin, mais on l'oublie, on croit qu'en tournant le feuillet on va rencontrer Grouchy; rien de plus pathétique et de plus terrible; il y a, qu'on me passe le mot, il y a de la cavalerie, de l'infanterie et de l'artillerie, dans ce récit qui marche, qui se presse, qui éclate. En arrivant au dénoûment lugubre, on sent se réveiller en soi ce désir ardent d'une revanche que tout Français a tenu enfermé dans son âme depuis cette fatale journée. Et pourtant ce désir sanglant est coupable! La rancune de la défaite doit céder à l'horreur de la guerre. Lorsqu'on entend le marteau des démolisseurs tomber sur une vieille maison, involontairement on frissonne, on regrette, et cependant ce n'est qu'une pierre qui tombe. Si l'on voyait une bande noire de vandales démolir le Louvre, la Sainte-Chapelle, le Colisée ou l'Alhambra, faire tomber les pans de leurs grandes murailles, découronner les flèches, jeter en poussière les statues et les vitraux, quelle fureur s'emparerait de nous, avec quelle rage nous crierions au sacrilége et au crime! La guerre est une démolition d'hommes, l'armée est un monument qui vit; les pierres sont des hommes de vingt ans, l'orgueil d'une nation. Au premier feu, mille hommes, au second, deux mille, à la fin, cinquante mille hommes sont morts, cinquante mille familles sont veuves. Qu'on se moque si l'on veut de nos soupirs et qu'on tourne en niaise sensibilité le lieu commun de nos regrets, Waterloo, même expié par Sainte-Hélène, même précédé de Wagram et de Marengo, nous brouille à jamais avec la guerre, et, n'en déplaise à M. Thiers, si passionné pour l'art militaire, nous préférons, pour le bien et la gloire de l'humanité, les hommes qui écrivent un livre comme le sien aux hommes qui gagnent la bataille de Wagram.

Le Secrétaire de la Rédaction, P. Douhaire.

GARIBALDI

C'est la troisième fois, depuis moins de quinze années, que le soldat Garibaldi, par un coup d'audace, se rend pour un instant l'homme le plus fameux de l'Europe. Triste vérité! La grande notoriété ne se conquiert parmi les peuples que par ce qui leur fait le plus de mal, les batailles ou les révolutions. Parlez donc à un ouvrier ou à un paysan de Jacquart ou de Fulton, de Lavoisier ou de Parmentier, de Sully ou de Colbert, de Pascal ou de Bossuet, à peine vous comprendra-t-il, et il n'est pas bien sûr qu'il connaisse Vincent de Paul. Mais Napoléon ! Et croyez-vous que Napoléon soit populaire par ses œuvres immortelles, le Code civil, le Concordat et la paix d'Amiens? Nullement; il est populaire par Moscou et Waterloo, par Wagram et par Aboukir, parce qu'il a tiré le canon, tué des hommes, remué des bataillons, comme l'homme le plus populaire d'un village est celui dont les poings sont redoutables. On en raconte des choses extraordinaires, on admire et on tremble, le merveilleux se mêle au grossier, et la légende est faite.

Ainsi s'est bâtie, grâce à la complicité de tous les manieurs de plume de l'Europe, la popularité de Garibaldi, popularité si grande que les souverains sur leur trône sont moins connus que lui et pourraient bien, s'il lui prenait fantaisie de se promener sur leur territoire, être moins salués que lui. Quels sont donc les trois drames joués par ce soldat heureux? Le siége de Rome, la prise de Naples, et le soulèvement actuel de la Sicile.

En 1846, l'Italie avait vu monter sur le trône des Grégoire et des Léon un pape admirable, saint, bon et juste, le pape des réformes, le pape de l'indépendance, le pape de l'amnistie. A son exemple, les rois d'Italie se faisaient libéraux ; à sa parole, les esprits incrédules

se sentaient chrétiens. Du fond de la Russie, le ministre du czar déclarait que l'Europe toute entière devenait constitutionnelle. Beau moment pour la liberté, jour de fête pour le milieu du siècle! Quelque temps après, cette radieuse espérance était écrasée sous les pavés, sous les canons, sous les poignards; la pire ennemie de la liberté, qui est la révolution, l'avait une fois de plus chassée, ajournée, ensanglantée; Pie IX était à Gaëte et Garibaldi était à Rome.

La France républicaine et catholique a ramené le pape et mis en déroute la poignée d'étrangers qui avaient occupé tumultueusement la ville éternelle. Garibaldi a été jeté bas par un soulèvement de la conscience chrétienne et un élan glorieux de la puissance française.

Il semblait qu'après un tel événement, cet homme qui avait tiré sur nos soldats, pourrait reparaître devant eux, jamais au milieu d'eux et dans leurs rangs. Il en fut autrement, lorsqu'en 1859 on permit à ses chasseurs, plus ou moins réguliers, de partager la gloire de nos zouaves et de nos grenadiers, et on laissa son nom se glisser dans nos bulletins à côté du nom de Niel, d'Espinasse, et de tant d'autres lieutenants du général Oudinot, que Garibaldi aurait voulu fusiller et qui lui souhaitaient le même sort, en 1849. Quelques mois plus tard, il nous remerciait d'un si grand honneur, en vociférant contre la France, lorsque la Savoie fut annexée. On le vit bientôt faire de sa puissance quasi-royale un usage audacieux.

Ce général des sociétés secrètes enrôle des bandes publiquement; quelques honnêtes consciences protestent; on voit le gouverneur de Milan, M. d'Azeglio, donner sa démission; les bandes s'enrôlent, les bandes s'embarquent, les bandes traversent la mer, non loin de Toulon, non loin de Gaëte, les bandes débarquent, et, vainqueur d'une troupe sans loyauté à Marsala, d'un gouvernement sans énergie à Naples, Garibaldi, désavoué à Turin, aidé à Caserte, fait roi des Deux-Siciles le même Victor-Emmanuel que l'armée française a fait roi de Lombardie, et que la naissance a fait roi de Piémont. Le vaincu de Rome était un aventurier, il devient un héros; malfaiteur, quand il quitte Gênes, rédempteur, quand il entre à Naples.

Le rédempteur est en train de redescendre au malfaiteur, et cependant il ne change pas de procédés. Ce qu'il a fait contre Naples, il veut le recommencer contre Rome. Il était seul contre mille; il est encore seul contre mille; il était désavoué, il est désavoué; il n'était pas empêché, il n'est pas empêché[1]; on était prêt à l'écraser, s'il échouait, à l'exalter, s'il réussissait; on est encore prêt à l'écraser, s'il échoue, à l'exalter, s'il réussit. Pourquoi donc ses amis des journaux,

[1] L'écrivain intelligent et sincère, M. W. de la Rive, qui vient de publier une

choisissant selon leur nuance parmi les épithètes, appellent-ils son coup de tête *fâcheux*, *regrettable*, *extravagant*, *douloureux*, *criminel?* C'est M. Alloury, des *Débats*, qui s'écriait autrefois : « Oui ! je suis pour Garibaldi ! » C'est le même M. Alloury qui s'enhardit jusqu'à proférer ce mot de *crime*, *folie !*

Qu'y a-t-il donc de changé? Ce n'est pas Garibaldi ; il est logique loyal, et persévérant. S'il est criminel aujourd'hui, il était criminel hier.

Non! mais on a beau manier une plume souple et qui sait varier, la situation devient vraiment trop embarrassante, elle l'était déjà beaucoup pour des écrivains conservateurs ou libéraux, elle devient intolérable pour des écrivains qui sont Français.

> . . . . . . Oh ! Dieu, l'étrange peine !
> En cet affront, mon père est l'offensé,
> Et l'offenseur est père de Chimène !

Garibaldi veut Rome, et la France le garde. La roue de la fortune a tourné de telle façon, et les fils de l'écheveau se sont tellement embrouillés, que la France assiégeait Garibaldi dans Rome il y douze ans, et Garibaldi veut assiéger la France dans Rome à l'heure présente!

Le jeu des événements ne saurait plus complétement renverser les rôles et crever les yeux à ceux qui ne veulent point voir.

Nous nous inclinons avec respect devant cette logique inflexible des événements qui est la conduite de la Providence. Elle force les causes physiques à produire leurs effets, elle force les causes morales à engendrer leurs conséquences. Elle trouble, elle déconcerte, elle semble abandonner; il ne faut que l'attendre et croire en elle; au moment marqué, la vérité perce le mensonge, les situations fausses s'éclaircissent, et la loi d'en haut s'accomplit. Loin de nous la pensée de ne pas appliquer nos morales à nos amis et à nous-mêmes. Dans tous les événements d'Italie, un seul nom est pleinement justifié, c'est le nom de Dieu. Nous n'ignorons pas les causes qui ont fait tomber ce qui est tombé. Nous ne les avons jamais dissimulées. Aussi nous sentons-nous en droit de signaler bien haut une fois de plus les causes de la crise présente. Vouloir remuer l'Italie sans

si attachante histoire du comte de Cavour (*Paris*, chez *Hetzel*), s'exprime ainsi, p. 411 :

« Il est évident que Cavour n'ignora ni n'empêcha l'expédition de Garibaldi...

« ... Les entraves mises par le gouvernement au recrutement des volontaires, à « leur armement, à leur départ et à leur navigation furent illusoires; les obstacles que « Garibaldi et son armée eurent à vaincre pour s'embarquer ne furent, à vrai dire, « guère plus sérieux que ceux qu'ils devaient rencontrer une fois débarqués. »

ébranler le pape, vouloir conduire la révolution sans qu'elle déborde, c'était aller à l'encontre de ce que l'on peut appeler les nécessités et les lois du monde moral. Mêler ensemble deux ou trois questions inconciliables, puis attendre qu'elles se concilient, mettre dans le creuset les éléments les plus disparates, attendre que cela se combine n'importe comment, regarder l'ébullition, et s'étonner de l'explosion, c'est chercher en politique la pierre philosophale.

« Voilà, s'écrie M. Yung des *Débats* (18 août), voilà le fruit de ces longues temporisations, de ces demi-mesures dont aucune n'était décisive et qui, éveillant sans cesse les espérances des Italiens sans les réaliser, ont laissé trop de place à l'imprévu. »

Il a bien raison, M. Yung, sauf dans la dernière phrase. Nous avons toujours regretté ces demi-mesures, nous leur avons trouvé les mêmes inconvénients qu'indique M. Yung, mais ce n'est pas à l'*imprévu* qu'elles laissaient place, c'est au *prévu*, au trop prévu, et le voilà qui se réalise.

Le même écrivain conclut en demandant qu'on en finisse. Les catholiques aussi demandent qu'on en finisse, eux qui eussent désiré qu'on n'eût pas commencé, eux qui attachent à tous ces événements un intérêt bien supérieur à ceux de la politique, étant chaque jour témoins des ravages qu'une si douloureuse crise opère dans les âmes. Ceux qui croient se serrent et s'aguerrissent; quelques généreux esprits nous sont ramenés; mais, parmi les jeunes gens, parmi les ouvriers, en France, et surtout en Italie, que d'âmes égarées! comme l'incrédulité se passionne! que de blessés et de morts sur cet invisible champ de bataille des idées et des croyances, terrain des combats les plus acharnés! Quelle joie amère en Angleterre et dans tous les pays dissidents! Quelles discussions funestes, attisées chaque matin par les journaux, dans les ateliers, les cabarets, jusqu'au fond du dernier village et du dernier collége! Ah! oui, nous demandons, au nom du ciel et de la terre, qu'on en finisse! Mais comment?

Il faut cette fois, une solution définitive.

Il n'y a plus de milieu, plus de terme moyen, la politique est au pied du mur, de ce mur invisible que la Providence élève à un certain moment devant les volontés humaines.

On propose encore deux demi-solutions, l'*occupation mixte* et l'*évacuation à terme*.

L'occupation mixte est impossible. On sait bien que le Pape quitterait Rome si les Piémontais y entraient, et comment en serait-il autrement? Nous avons eu le spectacle de la *défense mixte*, lorsque le général Cialdini est entré dans les Marches pour nous aider à chasser Garibaldi, et l'on sait comment cette défense mixte s'est transformée

en occupation pleine; on connaît l'histoire de cette expédition, que M. de la Rive appelle (p. 414) « une courte campagne, entamée sans « prétexte, poursuivie sans scrupule, partie terrible qu'il semblait « pour la monarchie italienne aussi nécessaire qu'impossible de « jouer. » Charger les Piémontais qui veulent Rome de le garder au Pape, ce serait charger les Russes de garder Constantinople au sultan, et les Anglais de garder Paris à l'Empereur. Le mot *garder* changerait vite de sens entre leurs mains.

Fixer un terme à l'occupation de Rome, donner congé six mois d'avance à un pouvoir vieux de dix siècles, ce serait uniquement indiquer le jour où ce pouvoir serait livré. Il vivrait à l'état de condamné qui a obtenu un sursis à l'exécution de sa peine.

Non, dit-on; d'ici là, le pape se résignera à accepter les propositions de l'Empereur. Quelles propositions? Que reste-t-il donc à Pie IX qu'il puisse céder? Rien que sa couronne. On veut qu'il l'ôte lui-même de sa tête. A-t-on oublié cette belle parole du président Frémyot à Henry IV : « Quand un roi tient à sa couronne plus qu'à sa tête, il ne les perdra que toutes deux ensemble. » Pie IX, qui ne tient pas à sa tête, ne cédera pas sa couronne. Or c'est là ce que Turin demande ni plus ni moins.

Un mot en passant aux écrivains italiens ou français qui nous répètent que l'Église sera sauvée par la liberté. Nous ne repoussons pas cette solution, dans l'avenir nous entrevoyons cet idéal lointain; cette *Revue* n'existe que pour professer l'accord de la religion et de la liberté, mais cent fois nous avons répété que ceux qui veulent remplacer l'indépendance du Saint-Siége par l'indépendance universelle de l'Église se trompent d'heure, et manquent ou de sincérité ou de puissance. Est-ce que le courant suit cette direction? Est-ce que les gouvernements s'apprêtent à affranchir l'Église? Est-ce que l'Italie donne du moins l'exemple? Comment se fait-il que les journaux libéraux taisent des actes comme ceux-ci :

Tous ont cité l'adhésion singulière et inopportune, écrite par l'abbé du mont Cassin à l'insu de ses religieux ; aucun n'a rappelé que ce prélat, pressé par le gouvernement de signer une adresse au Pape, pour lui demander de quitter le pouvoir temporel, s'y est refusé, et a écrit une longue lettre pour démontrer l'utilité de ce pouvoir.

Tous les journaux ont raconté que Victor-Emmanuel a visité l'autel de Saint-Janvier à Naples, et lui a fait don d'un ornement. En est-il un seul qui ait annoncé que les chanoines de la cathédrale, ayant refusé d'aller au-devant du pieux visiteur, ont été privés d'une année de traitement?

Enfin, est-il un seul journal libéral, sauf le *Temps* qui s'est honoré par sa logique consciencieuse, qui ait discuté la loi présentée en ce

moment même au parlement de Turin par le ministre Conforti, et dont voici le texte :

Art. 1er. Ne seront pas reconnus les décrets de l'autorité ecclésiastique portant suspension et destitution des fonctions ecclésiastiques, s'ils ne sont pas écrits et motivés d'un autre motif que *ex informatâ conscientiâ*.

Art. 2. Les autorités ecclésiastiques devront communiquer par écrit les motifs de ces décrets au président du tribunal du ressort, qui prononcera si l'autorité ecclésiastique peut appliquer les peines de sa compétence.

Art. 3. L'autorité ecclésiastique pourra priver seulement de la fonction; quant au traitement, le ministre des cultes prononcera.

Art. 4. Les publications des évêques seront soumises à l'approbation préalable du garde des sceaux.

Suivent les peines à appliquer par le conseil d'État.

Voilà l'Église italienne assimilée à l'Église russe.

Nous ouvrons vainement les *Débats*, la *Revue des Deux-Mondes*, la *Patrie*, le *Siècle*, le *Constitutionnel*, l'*Opinion nationale* pour y chercher un mot de critique. Ils regardent cette loi comme une représaille. Pauvres libéraux, qui n'admettent pas la liberté de leurs adversaires! Pauvres législateurs, qui font entrer les passions d'un jour dans le texte sacré d'une loi!

Qu'on ne nous parle donc pas de l'*Église libre dans l'État libre*. La formule est bonne, elle a paru pour la première fois dans ce recueil, elle est à nous. Ceux qui l'usurpent la démentent, et nous opposons à leurs vaines paroles des faits monstrueux. Jusqu'à ce qu'ils soient plus sincères ou plus puissants, la question n'est pas où ils la posent. Elle est, d'abord, entre Garibaldi et Pie IX; entre les promesses faites à Pie IX et les menaces de Garibaldi, elle est entre la volonté de la France et son honneur.

« Nous étions à Rome par devoir, nous y resterons par honneur. » Ce cri arraché à M. de la Guéronnière, fort érudit sur les origines de la situation, la résume, et Mgr l'évêque d'Orléans a bien fait d'en prendre acte hautement, exprimant une indignation et une confiance que nous partageons avec lui.

Le *Moniteur* du 25 août, au moment même où nous écrivons, répond à cette confiance par ces nobles paroles :

« Les journaux se demandent depuis quelques jours quelle sera l'attitude du Gouvernement français en présence des agitations de l'Italie. La question est tellement claire que le doute semblait impossible. Devant d'insolentes menaces, devant les conséquences possibles d'une insurrection démagogique, le devoir du Gouvernement français et son honneur militaire le forcent

plus que jamais à défendre le Saint-Père. Le monde doit bien savoir que la France n'abandonne pas dans le danger ceux sur lesquels s'étend sa protection. »

Entre Garibaldi et Pie IX, le choix était facile autant qu'obligé, le choix est fait.

Mais, pour que la solution soit définitive, il faut un pas de plus, il faut choisir sans retour, sans réserve, entre Victor-Emmanuel et Pie IX.

J'en conviens, le roi Victor-Emmanuel est dans un étrange embarras, Ne s'y est-il pas mis lui-même? Il veut Rome, et Garibaldi veut Rome également, mais l'un le veut lentement, et l'autre le veut promptement. C'est sur cette nuance subtile que repose la fidélité de l'armée. Elle est chargée d'arrêter et de combattre un homme qu'elle aime, parce qu'il est plus pressé que le roi à la poursuite d'un désir qui leur est commun. Comment soutenir cette armée et ses chefs? En leur persuadant que l'on est en route pour obtenir par la voie diplomatique ce que Garibaldi veut enlever par force. En autres termes, M. Rattazzi fait entendre à l'Italie qu'il est au moment de persuader au gouvernement français que pour combattre le révolution, il faut la contenter, et, puisqu'elle veut Rome, la lui promettre.

Le Sénat de Turin a passé à l'ordre du jour dans la confiance que Rattazzi saurait contenir Garibaldi à Catane et persuader l'Empereur à Paris.

Mais le Sénat de Paris n'avait-il pas passé à l'ordre du jour, il y a quelques mois, sur la promesse de M. Billault que l'Empereur ne céderait pas, et le même ministre n'a-t-il pas lu au Corps législatif une lettre de l'Empereur au roi Victor-Emmanuel contenant cette déclaration précise :

« Je ne quitterai pas Rome tant que le Pape y sera menacé par une force *régulière* ou *irrégulière*. »

Notre parole et notre drapeau sont donc engagés depuis longtemps. Comment se fait-il donc que M. Rattazzi n'ait cessé de promettre Rome aux Italiens malgré cette parole?

Puisque le gouvernement de Turin, depuis plusieurs années, agit comme s'il ne croyait pas à la parole de la France, il importe d'expliquer nettement et solennellement ce qu'elle veut, sa dernière et irrévocable volonté. Lorsqu'on entendra la France déclarer de nouveau, non-seulement qu'elle protége, mais qu'elle *garantit* le pouvoir pontifical, alors on pourra mettre un terme à l'occupation, en mettant un terme à l'incertitude. La parole de la France gardera aussi bien le pape que son armée, parce que cette armée sera der-

rière la parole, tandis qu'aujourd'hui le cabinet de Turin a l'air de douter que la parole soit derrière l'armée.

Cette certitude est nécessaire, quel que soit l'incident qu'amène le jour de demain. Si Garibaldi réussit, si l'armée le suit au lieu de le prendre, demain Rome est menacée par une force *irrégulière*. Si Garibaldi échoue, s'il est pris, s'il est tué surtout, le roi, fort embarrassé de ce succès, se hâtera de demander qu'on en console le parti avancé en ouvrant Rome à ses forces *régulières*.

En deux mots, M. Ratazzi n'est qu'un Garibaldi politique, Garibaldi n'est qu'un Ratazzi perdant patience. Ils veulent la même chose. Que notre armée, ayant à sa tête le loyal général de Montebello, ne soit pas prête à céder Rome à Garibaldi, cela va sans dire ! Mais à quoi bon refuser Rome aujourd'hui à Garibaldi, si on cède Rome demain à M. Ratazzi? C'est à tous deux qu'il faut dire : Non ! jamais !

Mais si la France refuse Rome, dit-on, l'Italie est défaite.

Si la France cède Rome, le pouvoir temporel est livré.

Or, voici les avantages et les inconvénients de l'un ou l'autre résultat :

La France est responsable de tout ce qui arrive au pape, puisqu'elle a refusé les propositions d'autres puissances et déclaré qu'elle voulait le défendre seule.

La France n'est pas responsable de tout ce qui arrive à l'Italie, parce que l'Italie n'a pas cessé de se conduire en sens contraire de nos traités, de nos avis, de nos réserves et de nos protestations.

Si le pouvoir temporel tombe, tient-on toute prête, imagine-t-on une autre forme de l'indépendance du Saint-Siége? Non, aucune.

Si l'unité italienne échoue, conçoit-on d'autres formes de l'indépendance de l'Italie? Oui, la fédération par exemple.

Si Rome est enlevée au pape, que lui reste-t-il? Rien.

Si Rome est refusée au roi Victor-Emmanuel, que lui reste-t-il? Un royaume double ou triple de celui qu'il a reçu de son père, un des plus beaux royaumes de la terre?

Si Rome n'est plus la capitale du monde catholique, tous les catholiques sont affligés et blessés, et, de bonne foi, qu'y gagnent les habitants de Rome?

Si Rome n'est pas la capitale de l'Italie, est-ce que Naples, Florence, Turin, ne sont pas de magnifiques capitales, plus salubres, plus vastes, mieux défendables? Ce n'est pas la raison, ce n'est pas la nécessité, c'est encore moins la justice, qui pousse l'Italie à Rome; c'est une idée fixe, une passion, et je ne sais quelle envie d'une révolution qui enfante des chimères. Quoi ! on croit tout simple que le pape renonce à Rome qu'il possède du droit le plus sacré, et l'on

dit impossible que Victor-Emmanuel renonce à une ville qu'il n'a jamais possédée!

Que l'on consulte donc les antécédents ou les conséquences, à part de plus hautes raisons, tout incline à préférer Pie IX à Victor-Emmanuel après l'avoir préféré à Garibaldi. Qu'est-ce donc, dit-on, qu'un souverain qui ne peut vivre sans un appui étranger? Et qu'est-ce donc qu'un souverain qui laisse un général régner impunément sur une partie de son peuple? Le trône de Victor-Emmanuel n'est pas plus solide à l'heure qu'il est que celui de Pie IX; il s'agit de savoir de quel côté est la justice.

La question ramenée à ses véritables termes, tout nous rassure, ou plutôt nous sommes rassurés même en considérant ce qui peut arriver de plus mal.

Supposons que Garibaldi triomphe, ou bien que les instances du Piémont et de l'Angleterre réussissent à obtenir un délai fixe à l'occupation française : ce jour arrive, la France quitte Rome, le Piémont y entre, le Saint-Père descend les marches du Vatican et prend le chemin de l'exil. Vous appelez cela *en finir!* Tout commence au contraire, tous les embarras que l'existence du pouvoir temporel a conjurés depuis tant de siècles naissent et se compliquent, la responsabilité s'appesantit sur les vainqueurs, l'infortune sur les innocents; ce sont les succès qui sont finis, les retours assurés de la justice commencent, et l'on peut affirmer que le plus grand malheur n'est pas celui de l'Église, à qui ces épreuves ne sont ni nouvelles ni mortelles.

Ces suprêmes épreuves seront épargnées, nous voulons le croire, à la vieillesse de notre Pontife. Satisfaire l'Église, ce n'est pas nuire à l'Italie : elle est moins menacée dans son avenir par le pouvoir temporel de Pie IX, que par le pouvoir révolutionnaire de Garibaldi. Ce que nous ne tolérerions pas en France, nous ne l'aiderons pas en Italie. Mais, encore une fois, accorderons-nous à la diplomatie qui implore ce que nous refusons à la violence qui menace? Ce serait la même chose, ce serait toujours terminer la bataille de Solferino par la défaite du Pape. Elle n'a pas été gagnée pour cela.

AUGUSTIN COCHIN.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CINQUANTE-SIXIÈME

(VINGTIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE *)

NOTA.— Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du Recueil dont les travaux ont paru dans ce volume ; les autres, ceux des auteurs ou des objets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS : — C. R., compte rendu ; Art., article.

* Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro d'août 1862.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME CINQUANTE-SIXIÈME.

TABLE

DU TOME VINGTIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CINQUANTE-SIXIÈME DE LA COLLECTION.)

MAI 1862.

JUIN.

JUILLET.

AOUT.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., 1, RUE D'ERFURTH.